ARISTOTE

TOPIQUES

LIVRES I - IV



LES BELLES LETTRES

PARIS

Il a été tiré de cet ouvrage :
110 *exemplaires sur papier pur fil Lafuma*
numérotés de 1 *à* 110

COLLECTION DES UNIVERSITES DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

ARISTOTE

TOPIQUES

TOME I

LIVRES I-IV

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT

par

JACQUES BRUNSCHWIG
Maître-assistant à la Sorbonne



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
1967

TABLE DES MATIÈRES

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume-Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique qui a chargé M. R. Weil d'en faire la révision et d'en surveiller la correction avec M. J. Brunschwig.

INTRODUCTION

I

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES « TOPIQUES »

Une œuvre mineure ?

Ce n'est assurément pas sur les *Topiques* que repose aujourd'hui la gloire d'Aristote. Comme philosophe et comme logicien, il a d'autres titres à notre admiration que ce livre qu'on ne lit plus beaucoup, et qu'on éprouve peu de remords à ne pas lire. Des six traités que les éditeurs anciens de son œuvre ont réunis sous le nom collectif d'*Organon*, parce qu'ils intéressaient tous la logique, du moins à leurs yeux, et parce que la tradition aristotélicienne tenait cette discipline pour l'instrument de la science, plutôt que pour une science proprement dite, les *Topiques* sont certainement le plus long[1], et probablement le plus facile[2] ; mais ils ne sont ni le plus génial, ni le plus stimulant, ni le plus fécond, ni même le plus lisible. Les ouvrages du Stagirite, il est vrai, ne procurent que rarement des satisfactions d'ordre littéraire, et leur propos n'est pas d'en procurer ; celles de ses œuvres qu'il destinait au public, et dont le style allait lui valoir les éloges de Cicéron[3], ne

1. 64 pages de l'édition Bekker, contre 46 pour les *Premiers Analytiques*, 29 pour les *Seconds*, 20 pour les *Réfutations sophistiques*, 15 pour les *Catégories*, 8 pour le *De Interpretatione*.

2. D'après Simplicius (*in Cat.*, 7, 16-17), les *Topiques* sont, avec les *Météorologiques* et celles des *Constitutions* qui sont authentiques, les plus claires des œuvres didactiques d'Aristote.

3. Cf. par exemple *Acad. pr.*, II, 38, 119 (*flumen orationis aureum fundens Aristoteles*). Dans ses propres *Topiques*, qui prétendent reproduire, à l'intention du jurisconsulte Trebatius, le contenu des *Topiques* aristotéliciens, Cicéron caractérise également le style d'Aristote comme « d'une abondance et même d'une douceur véritablement incroyables » (*dicendi quoque incredibili quadam cum copia, tum etiam suavitate*) ; mais ce jugement paraît avoir une portée générale, et ne pas viser précisément les *Topiques*, dont Cicéron évoque au contraire la rebutante obscurité (*a libris te obscuritas rejecit*).

nous sont parvenues que très fragmentairement. Les traités que nous possédons n'étaient pas destinés, on le sait, à circuler en dehors d'un milieu scolaire assez étroit ; plutôt que des livres, au sens que nous donnons à ce mot, ils devaient constituer des instruments de travail et de référence, où le maître puisait la matière de son enseignement oral et en fixait les lignes essentielles ; de leur côté, ses auditeurs pouvaient y retrouver, sous une forme en quelque sorte officielle, le squelette des leçons dont ils avaient bénéficié. Aux yeux d'un lecteur moderne, toutefois, il semble que l'indifférence d'Aristote à rendre son texte d'une lecture agréable atteigne dans les *Topiques* un degré ailleurs inégalé. Ses autres œuvres ne sont pas moins elliptiques ni moins sèches ; mais sous l'aridité de leur forme, elles laissent presque toujours apercevoir le mouvement d'une recherche laborieuse et obstinée. Dans leur quasi-totalité, au contraire, les *Topiques* offrent l'aspect décourageant d'une mosaïque d'éléments juxtaposés, indépendants les uns des autres, tous taillés, à peu de chose près, sur le même patron, alignés à la suite comme les fiches d'un interminable fichier. Certes, ce fichier comporte, comme nous le verrons, quelques grandes subdivisions nettement articulées ; mais au sein de chacune d'elles, on n'aperçoit d'abord qu'un monotone inventaire, scandé par des particules de coordination tirées d'un maigre répertoire[1], et qui semble n'obéir à aucun principe de classement ni de progression ; il commence au hasard et s'interrompt sans raison manifeste ; on ne discerne pas ce qui l'a empêché d'être plus long, ou plus court. Ce mode de composition purement additif ne donne pas plus le sentiment d'une œuvre qu'un tas de briques celui d'une maison.

Encore pourrait-on pardonner aux *Topiques* leur forme inorganique et fastidieuse, si seulement leur contenu se montrait, par sa portée, sa richesse ou sa profondeur, apte à en racheter les défauts. A première lecture au moins, cet espoir ne semble malheureusement pas fondé. Quelle est, en effet, la nature des éléments dont les *Topiques*

1. Ἔτι, πάλιν, ἔπειτα.

poursuivent inlassablement l'énumération ? Ce sont ces « lieux » (τόποι) qui ont donné son titre à l'ouvrage, et qui, en première approximation, peuvent être décrits comme des règles ou, si l'on veut, des recettes d'argumentation, destinées à pourvoir d'instruments efficaces une activité très précisément déterminée, celle de la discussion dialectique. L'objet des *Topiques* n'est pas d'ouvrir au savoir un domaine nouveau, ni de faire progresser une science déjà constituée ; il est de doter d'une méthode sûre une activité jusqu'alors abandonnée à l'inspiration ou à la routine. De même que, pour lire un traité de jeu d'échecs, il faut connaître les règles élémentaires de ce jeu, vivre dans un milieu où l'on ait l'occasion d'y jouer, et nourrir le désir de s'y perfectionner, de même, semble-t-il, les *Topiques* s'adressent à une catégorie de lecteurs historiquement et socialement bien définie ; s'il reste vrai, aujourd'hui encore, que « tous se mêlent jusqu'à un certain point de discuter et de soutenir des thèses »[1], cette activité ne ressemble plus guère, ni par sa diffusion, ni par sa fonction, ni surtout par le nombre et la nature des habitudes et des institutions qui en codifient plus ou moins strictement l'exercice, à ce qu'elle était dans l'Athènes du IVe siècle. Etroitement solidaires de l'activité qu'ils prétendent promouvoir du rang de pratique aveugle à celui d'art méthodique, les *Topiques, vademecum* du parfait dialecticien, risquent de nos jours d'apparaître comme un art de gagner à un jeu auquel personne ne joue plus.

Les responsabilités d'Aristote.

Aristote semble avoir lui-même fait le nécessaire pour vouer ses *Topiques* à la destinée d'une œuvre mineure. L'importance d'une méthode n'est autre que celle de l'activité dont elle règle l'exercice ; or, s'il est vrai qu'au cours de son histoire mouvementée, le mot de dialectique a reçu bien des significations différentes, il semble avoir connu peu de vicissitudes aussi brutales que celle qu'il a subie en passant des mains d'un maître nommé Platon à celles d'un disciple nommé Aristote. On ne saurait

1. *Rhet.*, I, 1, 1354 a 4-5.

définir en peu de mots le contenu de la notion de dialectique chez Platon ; ce contenu a d'ailleurs sensiblement évolué, depuis la technique socratique de la réfutation, dans les premiers dialogues, jusqu'à la méthode de division du *Sophiste* et du *Politique*, en passant par la science universelle et suprême de la *République*. Mais Platon n'a jamais cessé de confier à ce qu'il appelait la dialectique les intérêts les plus vitaux de la connaissance et de l'esprit ; il pourrait servir de porte-enseigne à tous ceux qui, comme Hegel ou Marx, ont investi cette notion d'une valeur éminemment positive. En revanche, Aristote a mérité d'inspirer la terminologie de tous ceux qui, comme Kant, l'ont employée en un sens à quelque degré péjoratif ; dans sa stratégie intellectuelle, elle rétrograde du rang de phalange d'élite à celui de corps auxiliaire. Pour tenter d'expliquer la surprenante chute de prestige dont elle a été la victime en passant du maître au disciple, on a pu conjecturer, non sans de solides raisons, que c'était Platon qui avait pris l'initiative de l'exalter, et non Aristote celle de l'humilier ; en situant la dialectique au faîte de l'édifice de la connaissance, Platon avait assigné à l'art du dialogue une signification et une portée insolites ; en la détrônant de sa situation privilégiée, ou plus exactement, en définissant ses privilèges de telle manière qu'ils dussent s'accompagner d'inévitables tares, Aristote n'aurait fait que renouer, par delà son maître, avec une tradition qui les précédait l'un et l'autre[1]. Le geste essentiel des *Topiques* est peut-être celui par lequel Aristote, cessant de voir en la dialectique une méthode qui pose un problème de pratique[2], décide d'y voir une pratique qui pose un problème de méthode.

Lorsque Aristote parle de dialectique, en effet, il se réfère toujours à la pratique du dialogue raisonné, à l'art d'argumenter par questions et réponses, sur le modèle socratique ; tout se passe comme s'il voulait en capter la notion au plus près de sa source, sans tenir compte des apports dont elle s'est peu à peu gonflée. Il consacre un

1. Cf. Pierre Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, p. 251-264.

2. Cf. Platon, *Phil.*, 16 c : « la montrer n'est pas bien difficile, mais la pratiquer l'est extrêmement ».

long traité à la formation des dialecticiens ; mais ce n'est pas qu'il escompte former du même coup des métaphysiciens accomplis, des gouvernants irréprochables, ou des justes promis à une destinée bienheureuse ; il se préoccupe seulement d'en faire de bons techniciens de la discussion, de bons artisans de la parole à deux. Cet art n'est pas inutile ; mais il est loin d'être, comme il l'était pour Platon, ce sans quoi rien n'est vraiment utile. A en juger du moins d'après certains textes de caractère théorique[1], le dialogue ne semble pas être, pour Aristote, au cœur de la vocation de l'animal raisonnable ; gagner l'assentiment de l'autre n'est en principe ni la fin suprême de la pensée, ni même le moyen privilégié d'atteindre cette fin ; l'accord de l'interlocuteur n'est pas pour elle la condition d'un progrès, mais le risque, peut-être inévitable, d'un freinage. En se mettant en situation de dialogue, l'esprit substitue la juridiction des hommes à la juridiction des choses, la question « que t'en semble ? » à la question « qu'en est-il ? ». En sollicitant l'approbation d'autrui, il s'est mis en posture de ne rien pouvoir faire sans l'avoir obtenue ; le *oui* et le *non* n'ont désormais plus pour lui le sens du vrai et du faux, mais celui de l'accepté et du refusé. Il est entré dans le règne hétéronome de l'opinion.

Que peut-on attendre, dans ces conditions, de la dialectique, et pourquoi importe-t-il de se rendre bon dialecticien ? Pourquoi, en particulier, importe-t-il que le philosophe (car c'est à un lecteur philosophe, ou destiné à le devenir, que s'adresse l'ouvrage[2]) devienne un bon dialecticien ? Aristote répond à cette question en énumérant les services que peuvent rendre les *Topiques*[3] ; il y répond d'une manière qui rend manifeste que l'activité dialectique ne s'identifie pas avec l'activité philosophique, et qu'elle trouve son lieu privilégié d'exercice dans les marges que celle-ci laisse subsister autour d'elle, au contact de ce qui n'est pas elle. La philosophie est d'abord une activité sérieuse, un travail adulte de l'esprit, aux

1. Cf. par exemple *Top.*, 155 b 10-16 ; *Soph. El.*, 171 a 38-b 2 ; *An. Pr.*, 24 a 22-25 ; *An. Po.*, 77 a 32-33.
2. Cf. en particulier les ch. I, 2 et VIII, 1.
3. Cf. I, 2, dont nous nous inspirons ici librement.

prises avec l'être qu'il veut saisir et comprendre ; la dialectique est un exercice d'entraînement, une gymnastique de l'intelligence, une sorte de jeu éducatif où l'esprit forge ses instruments et affine ses pouvoirs sur des objets-mannequins. La philosophie est aussi un savoir technique, un métier qui a son langage et ses principes propres ; la dialectique est un moyen pour le philosophe de rencontrer le non-philosophe, de retrouver avec lui un langage commun, et d'agir éventuellement sur lui en épousant ses propres présupposés. La philosophie est enfin une activité judicatrice, qui prononce sur le vrai et le faux un verdict souverain ; la dialectique a pour fonction, en quelque sorte, d'en instruire les procès, d'en constituer les dossiers, en réunissant les données des problèmes et en recueillant tous les arguments favorables ou défavorables à chacune des parties. A ces trois fonctions, que l'on pourrait appeler, en s'inspirant des termes employés par Aristote, fonction *gymnastique*, fonction *homilétique* et fonction *diaporétique* de la dialectique, et qui toutes trois la situent dans les coulisses du savoir. Aristote en ajoute, il est vrai, une quatrième[1], qui semble d'abord contredire ce statut mineur, puisqu'elle fait de la dialectique la principale voie d'accès aux principes des sciences. Toute science, explique-t-il, repose sur des éléments premiers, dont elle est incapable de rendre elle-même raison, puisque par définition ils sont ce qui en elle est premier ; mais si la dialectique, en vertu de sa nature « investigatrice », est seule capable d'en « dire quelque chose », cette aptitude ne fait pas d'elle, pour autant, la science des sciences, la connaissance royale qui commande et justifie toutes les connaissances ; sa juridiction n'est universelle que pour autant qu'elle n'est pas celle d'un savoir ; et c'est sous l'aspect d'un inévitable pis-aller qu'Aristote la décrit, en constatant que, si les principes sont ce qui est scientifiquement premier, c'est à un discours non-scientifique, et fondé sur l'opinion, qu'il faut bien laisser le soin de traiter des principes eux-mêmes. La dialectique ne retrouve ainsi de fonction centrale qu'au moment où le savoir, de par sa structure même, est contraint de la lui abandonner.

1. Sur cette rupture de plan, cf. notre note *ad locum*.

Les *Topiques* signalent donc au philosophe l'usage qu'il pourra faire, en tant que philosophe, de ses talents de dialecticien. Mais ils ne se préoccupent, quant à eux, que de lui procurer ces talents. Leur portée se veut exclusivement pratique ; ils fournissent une méthode de dialectique, non une théorie de la dialectique. Toutes choses s'y mesurent à l'aune de l'utile, et ce critère est intentionnellement choisi parce qu'il est moins exigeant que celui du vrai ; la détermination des objets et l'analyse des formes n'y sont pas poussées au-delà de l'esquisse sommaire, pour peu que celle-ci suffise à guider efficacement l'action[1]. Le combattant de la dialectique doit être doté d'un armement solide, mais léger ; la volonté d'élucider les justifications dernières de son activité ou celle de connaître l'exacte nature des objets qu'il manipule l'alourdirait d'un bagage inutile. Le manuel qu'Aristote lui destine est donc un ouvrage volontairement superficiel, dont toute investigation fondamentale se trouve écartée de propos délibéré.

On voit se dessiner, sous cet angle, une liaison essentielle entre la forme et le contenu des *Topiques*. Chacune des règles qu'Aristote y propose à l'activité du dialecticien repose sans doute sur une loi régissant le domaine objectif sur lequel porte cette activité, puisqu'il est impossible, en quelque matière que ce soit, de déterminer ce qu'il faut faire sans tenir compte de ce qui est ; mais l'objectivité de cette loi n'est pas prise comme le thème explicite d'une spéculation propre à la reconnaître ou à la fonder. Pour qu'une proposition, dans la perspective propre aux *Topiques*, ait valeur de principe, il suffit qu'en fait, dans les conditions concrètes du débat dialectique et dans le milieu où il se déroule, elle ne puisse pas ne pas être reconnue comme telle, et que, par son contenu propre, elle s'impose avec une évidence ou une autorité pratiquement irrécusables. Le mode de composition additif de l'ouvrage est ainsi l'indice extérieur d'un état dispersé,

1. Plusieurs expressions caractéristiques en témoignent, par exemple ὡς τύπῳ περιλαβεῖν, cf. I, 1, 101 a 18, 22 ; 6, 103 a 1 ; 7, 103 a 7; 14, 105 b 19 ; ἱκανὸν κατὰ τὴν προκειμένην μέθοδον, cf. I, 1, 101 a 23; 4, 101 b 13 ; 15, 106 a 1; VII, 5, 155 a 38; ἐφ' ὅσον χρήσιμον (*passim*).

non-systématique et comme acéphale de la pensée logique : si chacun des « lieux » se présente comme une unité fermée sur elle-même, c'est que chacun d'eux met en œuvre une proposition tenue pour évidente par elle-même, ou du moins capable de passer pour telle. La topique ressemble ainsi à une discipline qui ne contiendrait que des vérités isolées ; elle ignore la distinction entre axiome et théorème, pierre d'angle de tout système démonstratif. Il suffit de la comparer, sous ce rapport, avec la syllogistique aristotélicienne classique pour comprendre le destin sans éclat qui l'attendait : en distinguant, parmi les configurations logiques, un groupe aussi restreint que possible de figures fondamentales, et en indiquant par quelles voies les autres pouvaient s'y laisser réduire, ce sont les *Premiers Analytiques* qui allaient valoir au Stagirite la gloire d'avoir construit le premier système logique.

L'intérêt des Topiques.

Bien qu'Aristote se soit peu soucié de présenter cette œuvre sous un jour attirant, et bien qu'il s'y adresse à un public étroitement défini dans l'espace et dans le temps, il ne paraît pourtant pas nécessaire, pour trouver intérêt à la lecture et à l'étude des *Topiques*, de se répéter avec plus ou moins de conviction que rien n'est négligeable de ce qui vient d'un philosophe d'envergure ; bien des raisons peuvent expliquer le regain d'attention dont, à divers signes, on entrevoit que cet ouvrage disgrâcié devient aujourd'hui l'objet[1].

Les *Topiques* sont d'abord importants par leur date. Ils sont en effet, selon toute vraisemblance, la première

1. La bibliographie des *Topiques*, et plus généralement celle de la dialectique aristotélicienne, se sont récemment enrichies d'ouvrages et d'articles importants, dont on trouvera l'indication plus loin. Le troisième *Symposium Aristotelicum*, qui s'est réuni à Oxford en septembre 1963, s'est entièrement consacré à l'étude des *Topiques* ; j'ai tiré le plus grand profit des communications qui y ont été présentées, et qui sont actuellement sous presse.

œuvre complète et sûrement authentique[1] que nous ayons conservée d'Aristote ; parmi les autres écrits que l'on s'accorde pour rattacher à la première période de son activité, les uns, comme les dialogues, sont presque entièrement perdus ; et l'authenticité des autres, comme le traité des *Catégories*, n'est pas à l'abri de tous les doutes[2]. Cette datation précoce avait été reconnue, et très généralement admise, bien avant que Jæger eût, par des travaux mémorables, orienté les études aristotéliciennes vers les problèmes d'évolution et de genèse. Jæger lui-même ne s'est pratiquement pas occupé de l'œuvre logique d'Aristote[3] ; mais tous les travaux qui, sous son influence directe ou indirecte, ont abordé sous cet angle la pensée du Stagirite ont confirmé cette datation, la considérant souvent comme assez solidement établie pour l'utiliser comme point d'appui dans la datation des autres ouvrages. La place que les *Topiques* occupent dans la carrière d'Aristote en fait donc un document qu'il est impossible de négliger, tant pour étudier le problème si

1. Cette authenticité, attestée par les nombreuses références aux *Topiques* que renferment les autres œuvres d'Aristote (cf. ci-dessous, p. LXXXV), n'a pratiquement jamais été mise en doute, sinon, au XVIe siècle, par le platonicien padouan F. Patrizzi. Plus près de nous, J. Pflug (*De Aristotelis Topicorum libro quinto*, Leipzig, 1908) a nié l'authenticité du seul livre V, avec des arguments dont plusieurs ne laissent pas d'impressionner. Enfin, J. Zürcher a englobé les *Topiques* dans sa tentative pour démontrer l'inauthenticité du *Corpus* aristotélicien, et pour en attribuer la responsabilité principale à Théophraste (*Aristoteles' Werk und Geist*, Paderborn, 1952) ; tentative particulièrement peu convaincante en l'occurrence, puisque nous possédons des témoignages précis sur les remaniements opérés par Théophraste dans la structure de la théorie topique, par rapport à l'état qu'en présente notre traité (cf. ci-dessous, p. CIII).

2. Cf. E. Dupréel, *Aristote et le traité des Catégories*, in *Arch. f. Gesch. d. Philos.*, 22 (1909), 230-251 ; Suzanne Mansion, *La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote*, in *Rev. philos. Louvain*, 44 (1946), 349-369 ; du même auteur, *La doctrine aristotélicienne de la substance et le traité des Catégories*, in *Proc. of the Xth intern. Congress of Philos.*, 1949, vol. I, fasc. II, 1097-1100. Dans sa communication au *IIIe Symposium Aristotelicum* (Oxford, 1963), S. Mansion a trouvé de nouveaux arguments contre l'authenticité du traité des *Catégories* dans l'examen de la forme sous laquelle se présente la doctrine des catégories dans les *Topiques*.

3. Cf. les brèves indications données dans *Aristotle, Fundamentals of the History of his Development*[2], p. 46, n. 3 et p. 369-370.

discuté des relations entre Aristote et Platon que pour retracer la genèse des doctrines d'Aristote en général et celle de sa logique en particulier. Sans doute les informations qu'on y trouve doivent-elles être utilisées avec quelque précaution ; lorsque Aristote présente comme correcte telle proposition éthique, physique ou métaphysique, il n'est pas absolument certain que cette proposition exprime ses convictions philosophiques du moment ; n'étant prise que comme exemple de conclusion dialectiquement acceptable, elle peut n'avoir qu'une valeur d'illustration[1]. Mais, en dehors de ces exemples de signification incertaine, les *Topiques* contiennent un grand nombre d'affirmations dans lesquelles Aristote engage indiscutablement sa responsabilité, et qui sont, soit des lois logiques, soit des affirmations solidaires, d'une manière ou d'une autre, de telles lois. A cet égard, les *Topiques* constituent un document d'importance non seulement dans l'histoire de la logique aristotélicienne, mais encore dans l'histoire de la logique en général ; on a pu à juste titre les comparer[2] à une solution où se trouvent en suspension, non seulement les éléments de la théorie logique qui s'est cristallisée dans la syllogistique aristotélicienne classique, mais encore des éléments non-syllogistiques[3], appartenant à la logique des propositions et à la logique des relations, qui ne devaient trouver leur plein développement qu'à d'autres époques et dans d'autres milieux.

Il se pourrait, de plus, que l'interprétation de la philosophie d'Aristote ait avantage à s'appuyer sur l'étude des *Topiques*. La méthode dialectique, qu'Aristote a si nettement opposée à la méthode propre de la science, joue en effet, comme on a souvent essayé de le montrer avec

1. Dans sa communication au *III*e *Symposium Aristotelicum* (Oxford, 1963), I. Düring a dressé un inventaire commenté de ces exemples, et proposé quelques règles concernant la valeur qu'on peut leur accorder.

2. Cf. W. et M. Kneale, *The Development of Logic*, Oxford, 1962, p. 33.

3. Cf. aussi sur ce point I.M. Bochenski, *Ancient Formal Logic*, Amsterdam, 1951 ; du même auteur, *Formale Logik*, Freiburg-München, 1956 ; trad. angl., Notre-Dame, Indiana, 1961, p. 88-98.

succès[1], un rôle plus important dans la pratique aristotélicienne de la recherche scientifique ou philosophique que celui auquel paraissait la destiner son statut théorique ; à voir combien les démarches effectives d'Aristote s'éloignaient de la description qu'il avait lui-même donnée des exigences et des méthodes de la science démonstrative, on a pu se demander s'il était opportun de prendre pour argent comptant les déclarations de principe par lesquelles il semblait définir restrictivement les pouvoirs de la dialectique. Beaucoup d'excellents interprètes de son œuvre ont été ainsi conduits à reprendre l'examen des *Topiques*, avec l'espoir d'y trouver quelque chose comme la théorie de sa pratique réelle.

Signalons enfin d'un mot une raison supplémentaire de ce qu'il est permis d'appeler l'actualité des *Topiques*. La pensée moderne, comme on le sait, a fait d'immenses et méritoires efforts pour épurer la logique et pour en approfondir les fondements ; mais en même temps qu'elle prenait ainsi le parti de se détourner radicalement des chemins de la raison quotidienne, elle a souvent éprouvé le besoin de retrouver ces chemins, et de compléter l'étude des moyens de preuve qu'utilisent les sciences de type mathématique par celle des procédés qu'emploient les hommes pour se convaincre mutuellement[2]. A l'idée que

1. Dans la déjà considérable bibliographie relative à ce sujet, cf. notamment J. Burnet, *The Ethics of Aristotle*, Londres, 1900 ; J.M. Le Blond, *Logique et méthode chez Aristote*, Paris, 1939 ; E. Weil, *La place de la logique dans la pensée aristotélicienne*, in *Rev. de Métaph. et de Mor.*, 56 (1951), 283-315 ; P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, 1962 ; W. Wieland, *Die aristotelische Physik*, Göttingen, 1962 ; E. Berti, *L'unità del sapere in Aristotele*, Padoue, 1965.

2. Nous pensons notamment aux travaux de Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Rhétorique et philosophie*, Paris, 1952, et *La nouvelle rhétorique, Traité de l'argumentation*, Paris, 1958. On verra, p. 6-12 de ce dernier ouvrage, que ce sont des raisons relativement contingentes qui ont conduit ces auteurs à préférer la formule de « nouvelle rhétorique » à celles de « nouvelle dialectique » ou de « nouvelle topique », qui n'auraient pas moins bien traduit leurs intentions. Il n'est donc pas surprenant de trouver, dans un volume de *Mélanges* publiés en hommage à Ch. Perelman, deux contributions consacrées à Aristote, celles de M. Gueroult sur *Logique, argumentation et histoire de la philosophie chez Aristote* et de J. Moreau sur

l'édifice de la logique ne comporte pas seulement le corps de logis où se trouvent les pièces d'apparat, mais aussi ces bâtiments plus humbles qu'il n'aurait pas déplu à Aristote d'entendre désigner sous le nom de *communs*, les *Topiques* peuvent encore aujourd'hui servir de garant, et, jusqu'à un certain point, de modèle.

II

STRUCTURE ET CONTENU DE L'OUVRAGE

Les *Topiques* soulèvent une multitude de problèmes, d'ordre très divers ; on ne peut espérer, dans le cadre d'une introduction, les résoudre ni même les poser tous. Il semble légitime de commencer par prendre l'ouvrage tel qu'il se donne, et de ne demander d'abord qu'à lui de nous instruire de son objet et de sa signification. Comme nous le verrons, il existe de nombreuses raisons de penser que le texte que nous lisons est le produit d'une genèse complexe ; mais il n'est pas moins certain qu'Aristote s'est efforcé d'en dissimuler les traces, pour donner à lire une œuvre unifiée et cohérente ; la plupart des discussions auxquelles cette œuvre a donné lieu, et des énigmes qu'elle continue de poser à ses interprètes, trouvent leur origine dans cette ambiguïté. Comme un édifice dont la façade tout ensemble désigne et masque l'agencement véritable, les *Topiques* sollicitent ainsi plusieurs modes de lecture ; l'analyse de leur structure manifeste n'est pas moins indispensable que la restitution des étapes latentes de leur élaboration.

L'identité des Topiques et le problème des Réfutations Sophistiques.

Une première difficulté surgit, au moment même de dessiner le cadre provisoire à ne pas dépasser. A la question, apparemment simple, de savoir quel est le texte que désigne le titre de *Topiques*, il n'est en effet pas possible de donner une réponse sûre. Nos manuscrits

Rhétorique, dialectique et exigence première (in *La théorie de l'argumentation. Perspectives et applications*, Louvain-Paris, 1963).

et la plupart de nos éditions intitulent ainsi (τοπικά) un ensemble de huit livres, qui occupent les pages 100 à 164 de l'édition Bekker ; ils donnent un autre titre, celui de *Réfutations Sophistiques* (περὶ τῶν σοφιστικῶν ἐλέγχων), au traité en un seul livre qui fait suite à cet ensemble. Cette répartition traditionnelle se heurte à quelques difficultés, et il ne manque pas d'arguments pour considérer les *Réfutations* comme le neuvième livre des *Topiques*[1] ; pour nous en tenir aux arguments d'ordre interne[2], citons les renvois des *Réfutations* aux *Topiques*, dont la formulation semble indiquer qu'Aristote considère leur ensemble comme un unique ouvrage[3], les divers passages où il présente avec insistance l'analyse des sophismes comme une partie constitutive de l'art du dialecticien[4], et surtout le chapitre final des *Réfutations*, où se trouve tracé le bilan d'une entreprise qui est, en fait, l'œuvre commune des *Topiques* et des *Réfutations*[5]. L'ensemble de ces deux

1. Aussi Waitz, conséquent avec lui-même (cf. t. II, p. 528-529), fait-il entièrement disparaître de son édition le titre de *Réfutations sophistiques*. Wallies conserve, au début du traité, le titre περὶ τῶν σοφιστικῶν ἐλέγχων, mais adopte pour le titre courant l'appellation de livre I (*iota*). Moins cohérente encore est la solution de Ross, qui imprime en titres courants σοφιστικῶν ἐλέγχων sur la page de gauche et I (*iota*) sur celle de droite.

2. Il en est d'ordre externe, notamment les quelques références faites par Aristote lui-même aux *Réfutations* sous le nom de *Topiques* : cf. *An. Pr.*, II, 17, 65 b 16, qui renvoie à *Soph. El.*, 5, 167 b 22 sq., et *De Int.*, 11, 20 b 26, qui renvoie vraisemblablement à plusieurs passages des *Soph. El.* (5, 167 b 38 sq. ; 6, 169 a 6 sq. ; 17, 175 b 39 sq. ; 30, 181 a 36 sq.).

3. Cf. *Soph. El.*, 4, 166 b 14, rappel probable de *Top.*, I, 9, sous la forme ὡς διῄρηται πρότερον ; 12, 172 b 27, rappel certain de *Top.*, II, 5, sous la forme καθάπερ ἐλέχθη πρότερον. En sens contraire, cependant, on observera, en *Soph. El.*, 2, 165 b 7 et 10, un renvoi général à *Top.*, I-VIII, qui adopte les expressions ἐν ἑτέροις et ἐν ἄλλοις.

4. Cf. *Soph. El.*, 9, *passim* ; 11, 172 b 5-8 ; sans compter *Rhet.*, I, 1, 1355 b 15 sq.

5. Aristote dans ce chapitre 34 se propose de récapituler l'ensemble de son travail « depuis le début » (183 a 34-36). Or il est aisé de voir que 183 a 37-38 renvoie à la phrase initiale des *Topiques* (100 a 18-20), 183 b 5-6 à *Top.*, 100 a 20-21, 183 b 8-10 à *Top.*, II-VII ; 183 b 10-13 à *Top.*, VIII ; 183 b 13-15, enfin, rappelle le programme propre des *Réfutations*, déjà résumé plus en détail au début du chapitre (183 a 27-36).

traités, étroitement soudés par les soins de leur propre auteur, n'est-il pas le seul objet qu'il soit permis à l'interprète de placer dans le champ de son regard ?

Il semble cependant légitime de laisser les *Réfutations* à l'écart d'une présentation générale des *Topiques*. On peut en effet supposer, sur plus d'un indice, qu'Aristote n'est parvenu que tardivement à la vision unitaire qui vient d'être décrite. Le plan initial des *Topiques* ne prévoyait pas l'appendice dont ils ont été pourvus ; dans les huit livres des *Topiques* traditionnels, on en chercherait en vain l'annonce[1], et l'on trouve même des raisons positives d'estimer qu'Aristote, en les rédigeant, n'en avait pas encore conçu le projet[2]. En réservant le titre de *Topiques* aux livres consacrés à la dialectique, et en isolant sous un titre particulier le livre consacré à la sophistique, la tradition paraît donc avoir obéi à un juste sentiment ; en associant après coup les deux ouvrages, et en substituant à l'unité originaire du premier la nouvelle unité issue de leur réunion, il n'est pas impossible qu'Aristote ait sensiblement infléchi le sens initial de son entreprise. Si l'on veut essayer de saisir celui-ci, il est par conséquent légitime, sur le plan méthodologique, de limiter aux huit livres des *Topiques* traditionnels l'horizon de la recherche.

Le plan des Topiques.

A l'échelle des grandes masses, la structure d'ensemble des *Topiques* est claire et très fermement articulée ; cette rigueur forme d'ailleurs un singulier contraste avec

1. La définition du raisonnement sophistique, au début du livre I (100 b 23-101 a 4), ne renferme aucun engagement d'étudier pour elle-même cette forme de raisonnement ; elle n'a d'autre fonction que de permettre de préciser, par opposition, la nature du raisonnement dialectique, objet propre des *Topiques*. En outre, les distinctions qu'elle établit ne correspondent pas à celles sur lesquelles repose la structure des *Réfutations* ; inversement, la classification des arguments que présente Aristote dans le chapitre 2 des *Réfutations* n'a pas de parallèle exact dans les *Topiques*.

2. Les *Topiques* analysent assez fréquemment des procédés d'argumentation expressément qualifiés de sophistiques (cf. I, 18, 108 a 26-37 ; II, 5, 111 b 37-112 a 15) ; Aristote aurait probablement évité ces digressions s'il avait déjà formé le projet de consacrer une étude particulière à l'analyse des sophismes.

le désordre « rhapsodique » qui règne, au moins à première vue[1], à l'échelle du détail. Les grandes lignes de l'ouvrage peuvent se résumer schématiquement de la façon suivante :

Introduction (livre I).

I. Préliminaires : l'objet du traité et son utilité (ch. 1-3).

II. Eléments constitutifs de la méthode dialectique (ch. 4-18) :

A. Les « prédicables » : définition, propre, genre et accident (ch. 4-9).

B. Prémisses et problèmes dialectiques (ch. 10-11).

C. Les quatre « instruments » dialectiques (ch. 13-18).

Topique[2] *proprement dite* (livres II-VII).

I. Topique de l'accident (livres II-III) :

A. Lieux de l'accident en général (livre II).

B. Lieux du préférable (livre III, ch. 1-5).

C. Lieux de l'accident particulier (livre III, ch. 6).

II. Topique du genre (livre IV).

III. Topique du propre (livre V) :

A. Préliminaires (ch. 1).

B. Lieux relatifs à la correction « formelle »[3] (ch. 2-3).

1. Certains groupements de lieux obéissent en effet à un principe décelable d'ordination ; cf. ci-dessous, p. CXLI, n. 1.

2. On se permettra, dans cette introduction, d'utiliser le mot de « topique », au féminin, pour désigner la discipline topique en général, ainsi que les sections particulières en lesquelles Aristote l'a décomposée. Le titre des *Analytiques*, comme celui des *Topiques*, est au neutre en grec, et au masculin en français ; mais, au moins depuis Kant, le mot d'*analytique* au féminin ne surprend plus personne.

3. Je résume sous les expressions de *correction « formelle »* et de *vérité « matérielle »* la distinction établie par Aristote, tant à propos du propre qu'à propos de la définition, entre une enquête destinée à vérifier si le propre (ou la définition) a été « donné correctement

C. Lieux relatifs à la vérité « matérielle » (ch. 4-9).

IV. Topique de la définition (livres VI et VII, 1-4) :
A. Préliminaires (livre VI, ch. 1).
B. Lieux relatifs à la correction «formelle» (ch. 2-3).
C. Lieux relatifs à la vérité « matérielle » (ch. 4-14).
D. Lieux de l'identique et du différent (livre VII, ch. 1-2).
E. Lieux relatifs à l'établissement des définitions (ch. 3-4).

V. Comparaison entre les différents problèmes dialectiques (livre VII, ch. 5).

Appendice : *règles de la pratique dialectique* (livre VIII).
I. Directives à l'adresse du questionneur (ch. 1-3).
II. Directives à l'adresse du répondant (ch. 4-10).
III. Critères du jugement à porter sur une discussion dialectique (ch. 11-13).
IV. Conseils pour la préparation du dialecticien (ch. 14)[1].

Le sujet des Topiques : une méthode de discussion dialectique.

La phrase initiale du traité définit son objet dans les termes suivants : « Le présent traité se propose de trouver une méthode qui nous rendra capables de raisonner déductivement (συλλογίζεσθαι), en prenant appui sur des idées admises (ἐξ ἐνδόξων), sur tous les sujets qui peuvent se présenter, comme aussi, lorsque nous aurons nous-mêmes à répondre d'une affirmation, de ne rien dire qui lui soit contraire »[2]. Les deux parties de cette phrase

(καλῶς) », c'est-à-dire en accord avec les exigences de clarté et de concision qui découlent de la finalité cognitive du propre et de la définition, et une enquête destinée à vérifier si l'attribut proposé est bien le propre (ou la définition) du sujet. Cf., pour le propre, V, 2, 129 b 1 sq. ; 4, 132 a 22-26 ; pour la définition, VI, 1, 139 a 34-35 139 b 6-11, 12-18 ; 4, 141 a 23-25.

1. Le désordre dans lequel se présentent les derniers chapitres du livre VIII ne permet pas de donner à cette répartition plus qu'une valeur indicative.

2. I, 1, 100 a 18-21. Sur la traduction des mots συλλογίζεσθαι et ἔνδοξα, voir les notes *ad locum.*

correspondent aux deux rôles que se partagent les interlocuteurs du débat dialectique : la première définit les normes de conduite du questionneur, la seconde celles du répondant. La méthode topique s'inscrit ainsi d'emblée dans le cadre d'une technique de la discussion dont les usages fondamentaux sont d'ores et déjà fixés.

L'entretien dialectique, en effet, n'est pas une libre conversation, ni une discussion anarchique. L'échange verbal y est pris dans un réseau de conventions et de règles, qu'il est très éclairant de concevoir sur le modèle des codes institutionnels qui règlementent la pratique d'un sport ou d'un jeu[1], et qui asservissent selon des lignes bien définies le déroulement concret de toute « partie » réelle ou possible. Il convient donc de donner (avec l'aide en particulier du livre VIII, qui contient beaucoup d'informations directes ou indirectes sur ce point) une idée sommaire des règles fondamentales du jeu dialectique, et des conditions dans lesquelles se déroule une partie.

La discussion dialectique est un jeu à deux ; le couple des partenaires incarne à la fois deux oppositions binaires, celle de l'affirmation et de la négation, celle de la victoire et de la défaite ; le phénomène dialectique naît de la conjugaison de ces deux oppositions. Cependant le duel obéit à des règles qui s'imposent également aux deux adversaires ; il ne s'agit pas de vaincre à tout prix ; la victoire peut être mal acquise, et la défaite honorable. En dehors et au-dessus de leurs fins propres, les partenaires ont une fin commune[3], en vue de laquelle ils unissent leurs efforts, et qui est de donner à leur affrontement un contenu riche et une forme régulière. C'est pourquoi la présence d'un auditoire ou d'un arbitre, protecteur et juge de cette

1. Cf. sur ce point R. Robinson, *The historical Background of Aristotle's Top. VIII*, in *Proc. of the VIIth intern. Congress of Philos.*, 1931, p. 437-442 ; E. Weil, *art. cit.* ; P. Moraux, *L'entraînement à la dialectique d'après le VIII*[e] *livre des Topiques* (communication au *III*[e] *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963).
2. Κοινὸν ἔργον : cf. VIII, 11, 161 a 20-21, 37-38.

régularité, paraît normalement requise[1]. En principe, les deux partenaires sont des dialecticiens également expérimentés ; il n'est pas exclu que l'un d'entre eux soit un novice[2], mais le cas reste exceptionnel ; à engager le fer avec le premier venu, on risquerait en effet de voir le débat s'envenimer[3]. Ils ne disposent ni de documents écrits, ni de matériel d'écriture : tout se passe oralement et, pour ainsi dire, à parole nue.

Une partie de dialectique a un commencement et une fin[4]. Avant que la discussion proprement dite puisse s'engager, un certain nombre d'opérations préliminaires sont indispensables ; elles peuvent s'effectuer successivement ou simultanément, par accord entre les partenaires ou par décision de l'arbitre. Une fois désignés les deux partenaires et une fois déterminé le rôle de questionneur ou de répondant imparti à chacun d'eux, la plus importante de ces opérations est le choix du *problème* qui fera l'objet de la discussion.

1. Aristote signale qu'il arrive aux dialecticiens, dans certaines situations, de se montrer mauvais joueurs (δυσκολαίνειν), ou de se couvrir de ridicule ; ce ne peut être qu'aux yeux d'un tiers, qui ne soit pas à la fois juge et partie. Il donne en outre, dans le livre VIII, les critères d'après lesquels on appréciera la beauté et l'intérêt d'un débat dialectique. Il conçoit l'éducation d'un public d'*aficionados* comme une partie de sa tâche.

2. Sur l'usage de la dialectique comme langage commun au philosophe et au non-philosophe, cf. I, 2, 101 a 30-34. La discussion raisonnée est une activité naturelle à l'homme, que l'art dialectique se borne à promouvoir du rang de pratique instinctive à celui de méthode réfléchie ; cf. *Soph. El.*, 11, 172 a 34-35 ; *Rhet.*, I, 1, 1354 a 3-7.

3. Cf. VIII, 14, 164 b 8-15. On peut noter à ce propos que, selon Aristote, l'emploi des arguments inductifs est recommandé à l'adresse des novices, et celui des arguments déductifs ou « syllogismes » à l'adresse des dialecticiens éprouvés (*ibid.*, 164 a 12-13) ; or l'objet propre des *Topiques* est le « syllogisme » dialectique (I, 1, 100 a 23-24). Le cas normal est donc celui d'une joute entre partenaires également exercés.

4. Cf. I, 11, 105 a 7-9 ; VIII, 10, 161 a 9-12.

Le problème dialectique.

Présentant, dans le livre I, les notions fondamentales de la discipline topique, Aristote établit une liaison étroite entre les deux notions de *prémisse* (πρότασις) et de *problème* (πρόβλημα) ; il les analyse toujours conjointement[1]. Il vaut mieux cependant les dissocier ici. Si Aristote les rapproche, en effet, c'est parce qu'il se place dans la perspective du questionneur ; la tâche de ce dernier est d'élaborer une argumentation, comme nous le verrons ; et pour déterminer la nature de cette argumentation, il est naturel de la rapporter à deux points de référence, qui sont, d'une part, le sujet sur lequel elle porte (περὶ ὧν), et d'autre part, les points d'appui sur lesquels elle repose (ἐξ ὧν), c'est-à-dire précisément le problème et les prémisses[2] ; ainsi s'explique la solidarité des deux notions. Avant de se présenter au seul questionneur comme le sujet de l'argumentation qu'il a pour office de construire, le problème se présente cependant à l'un et l'autre partenaires de la discussion comme le sujet du débat qu'ils ont à mener en commun. C'est à cet échelon qu'il est bon de se placer pour en esquisser l'analyse.

Un problème dialectique peut se définir, conformément à l'étymologie du mot, comme ce qui doit être *jeté*[3] dans le champ de l'affrontement dialectique pour en constituer le thème et l'enjeu. Il se présente canoniquement sous la forme d'une interrogation double : « Est-ce que telle chose est telle, ou non ? » ; ou encore, si l'on préfère, « *p* ou *non-p* ? », étant entendu que dans cette formule, *p* marque la place d'une proposition simple[4]. Par sa structure même, il n'admet que deux réponses possibles, l'affirmative ou la négative[5], préfigurant ainsi l'affrontement dont il va

1. Cf. I, 4, 101 b 13-36 ; 10, 104 a 3-11, 104 b 19 ; 14, 105 b 19-29.
2. Cf. I, 4, 101 b 13-16 ; voir toutefois la note *ad locum*.
3. Ce sens reste opérant, cf. I, 10, 104 a 6.
4. Cf. I, 4, 101 b 32-33 (πότερον... ἢ οὔ).
5. Aristote le dit explicitement à propos des prémisses (VIII, 2, 158 a 14 sq.) ; il va de soi qu'on peut en dire autant des problèmes. Parmi les divers types de questions auxquels cette définition refuse le statut de problème dialectique, on en remarquera notamment deux : les questions de définitions (« Qu'est-ce que X ? ») et les

donner le prétexte entre deux interlocuteurs qui se feront respectivement les champions de chacune d'elles.

En principe, la proposition *p* est quelconque ; son choix n'est limité par aucune restriction théorique[1]. On ne peut dire d'une question que, par son contenu, elle est ou n'est pas un problème dialectique, comme on peut dire qu'elle est ou n'est pas un problème géométrique ou un problème physique ; elle devient dialectique si elle est traitée par les méthodes propres à la dialectique. Ces méthodes n'étant pas solidaires de la connaissance d'un domaine objectif déterminé, on peut dire que la dialectique possède une compétence universelle, dans l'exacte mesure où elle ne requiert aucune compétence particulière. Les *Topiques* contiennent deux classifications distinctes des problèmes dialectiques, qui confirment l'une comme l'autre cette universalité de principe. La première[2] définit le problème comme un objet de recherche (θεώρημα) dont l'enjeu peut-être soit pratique, soit spéculatif, qu'il soit tel par lui-même ou à titre d'auxiliaire dont la solution conditionne celle d'un problème du premier type. La seconde classification[3] distingue, selon un schéma d'origine vraisemblablement académique, et qui deviendra classique dans les écoles philosophiques de l'âge hellénistique, les problèmes éthiques, physiques et logiques[4]. La coexistence de ces deux classifications soulève d'ailleurs des difficultés, et il est aussi tentant que malaisé de les faire

questions de causalité (« Pourquoi X est-il Y ? ») ; les premières constituent l'ouverture classique d'un débat de style socratique ; les secondes fournissent le patron sur lequel sont taillés les *Problèmes* qui figurent dans le *Corpus* aristotélicien. Mais il faut ajouter que ces questions peuvent devenir des problèmes dialectiques, pour peu qu'une réponse déterminée leur soit donnée sur le mode interrogatif (« Y est-il la définition de X ? », « Z est-il la cause pour laquelle X est Y ? »).

1. Cf. I, 1, 100 a 19 : περὶ παντὸς τοῦ προτεθέντος.
2. I, 11, 104 b 1 sq.
3. Cf. I, 14, 105 b 19-29.
4. Il est à noter que les *Topiques* n'ignorent pas la division, plus classiquement aristotélicienne, des sciences en théorétiques, pratiques et poétiques (VI, 6, 145 a 15-18 ; VIII, 1, 157 a 10-11).

coïncider l'une avec l'autre[1]. Mais leur intention commune ne paraît pas faire de doute : elles ne jettent aucune exclusive, et elles entendent couvrir la totalité des questions que peut se poser l'esprit humain, à la seule condition qu'elles revêtent la forme que nous avons décrite plus haut.

En pratique, toutefois, les conditions concrètes de l'activité dialectique imposent au choix du problème un certain nombre de limitations. Pour donner lieu à un débat, il faut que le problème soit discutable, et que, des deux réponses qu'on peut lui apporter, aucune ne s'impose avec trop d'évidence[2], qu'il s'agisse d'ailleurs de l'évidence sensible ou même d'une évidence morale non moins immédiate[3] ; mais il convient également que l'aporie qu'il

1. Les problèmes éthiques sont évidemment identiques à ceux qui ont pour enjeu l'alternative pratique de la « prise » et de l'« évitement » (αἵρεσις καὶ φυγή). Les problèmes « physiques » peuvent se confondre avec les problèmes d'ordre spéculatif, pour peu que l'on donne au mot de φύσις le sens très large qu'il possède souvent dans le vocabulaire du jeune Aristote (cf. par exemple l'emploi fréquent du couple ἀλήθεια καὶ φύσις dans le *Protreptique*, fragments 5, 12 et 13 Ross). Mais peut-on identifier les problèmes « logiques » de la seconde classification avec ceux que, selon la première, nous ne cherchons pas à résoudre pour eux-mêmes, leur solution ne nous important que parce qu'elle commande celle des problèmes pratiques ou spéculatifs qui nous intéressent directement ? On conçoit que les commentateurs aient trouvé dans cette identification un argument puissant en faveur de la conception traditionnelle de la logique comme *organon* du savoir (cf. Alex., *in Top.*, 74, 26-75, 3 et 94, 7-10) ; mais il n'est pas du tout certain qu'ils aient eu raison (cf. ci-dessous, p. 16, n. 1). Il se peut en effet que les problèmes « auxiliaires » de la première classification ne constituent pas une catégorie située sur le même plan que les deux autres, mais seulement une subdivision intérieure à chacune d'elles. On observera, au surplus, que la seconde classification s'accompagne de la remarque suivante: « Ces problèmes doivent être traités selon la vérité au niveau philosophique, dialectiquement au niveau de l'opinion » (105 b 30-31); en revanche, la première ne craint pas d'utiliser le mot de *vérité* (ἀλήθεια, 104 b 2) pour définir le groupe des problèmes spéculatifs. Cette différence peut être un indice supplémentaire de la disparité des deux classifications.

2. Cf. I, 10, 104 a 4-8.

3. Cf. I, 11, 105 a 3-7. La dialectique aristotélicienne prend ainsi ses distances à l'égard des deux tentations du *scepticisme* et du *cynisme*.

suscite ne soit pas assez profonde pour que sa résolution nécessite des démarches trop longues et trop compliquées[1]. Aussi, pour s'assurer qu'un problème est discutable, fera-t-on bien de le chosir parmi ceux qui sont effectivement discutés, parce qu'à leur sujet les esprits sont divisés, soit qu'ils n'aient pas d'opinion en un sens ou en l'autre, soit que l'opinion moyenne y réponde autrement que l'opinion éclairée, soit enfin que chacun de ces secteurs de l'opinion se partage à leur sujet en deux camps opposés[2]. L'essentiel, en ceci, est que la partie soit à peu près égale entre les deux partenaires ; il est à remarquer, par exemple, que lorsqu'un problème est de telle nature que l'une des réponses possibles paraît s'imposer immédiatement, la réponse opposée faisant alors figure de paradoxe, Aristote n'en admet le choix comme problème dialectique que si la réponse paradoxale a été soutenue par quelque philosophe en renom[3] ; l'autorité de ce dernier compense ainsi, dans la « main » du dialecticien appelé à défendre cette thèse, le faible degré de crédibilité qu'elle possède par elle-même.

Une fois le problème déterminé, le dialecticien désigné pour le rôle de répondant annonce quelle est, des deux réponses possibles, celle dont il a l'intention de se faire le champion. Les modalités de ce choix sont variables : parfois le répondant choisit à la fois le problème et sa propre position, mettant ainsi son adversaire au défi de renverser une proposition donnée ; parfois il ne choisit ni le problème ni sa propre position, soit qu'il réponde à un défi lancé par l'adversaire, soit que l'organisateur de la rencontre le charge de défendre une thèse déterminée,

1. Cf. I, 11, 105 a 7-9.

2. Cf. I, 11, 104 b 3-5. Sur le sens de σοφοί, cf. plus loin p. 2, note 1.

3. Cf. I, 11, 104 b 19-105 a 2. C'est à ces propositions paradoxales qu'Aristote suggère de réserver le nom de *thèses*, contre l'usage des dialecticiens de son temps, qui donnaient à ce mot un contenu moins précis ; cf. *ibid.*, 104 b 19-20, 104 b 34-105 a 1. Le prestige personnel de l'auteur du paradoxe peut être remplacé par l'existence d'un raisonnement d'apparence infaillible à l'appui du paradoxe ; cf. *ibid.*, 104 b 24-28.

sans rapport avec ses convictions personnelles[1] ; parfois enfin, il choisit seulement sa propre position sur un problème imposé ; dans ce dernier cas, il suivra naturellement, non seulement ses convictions personnelles, mais aussi son intérêt de dialecticien, et s'efforcera d'adopter le parti le moins paradoxal et le plus facile à défendre[2]. De toute manière, il vient donc tôt ou tard un moment où l'enjeu du débat ne se présente plus sous la forme d'une question, mais sous celle d'une assertion, affirmative ou négative, que le répondant s'engage à défendre et le questionneur à renverser ; à cette assertion, Aristote conserve d'ailleurs le nom de *problème*[3].

Le rôle du questionneur et le συλλογισμός.

A partir du moment où le répondant a déclaré sur quelle position il entend se placer, l'initiative passe entre les mains du questionneur, et la discussion proprement dite s'engage[4]. La tâche du questionneur est d'élaborer une argumentation tendant à établir la propo-

1. Cf. VIII, 4, 159 a 20 sq. ; 5, 159 b 27-35.

2. Cf. VIII, 4 et 5. Lorsqu'il se trouve contraint de soutenir une thèse paradoxale, le répondant s'efforcera au moins de ne pas se laisser arracher d'autres concessions paradoxales que celles qui sont logiquement solidaires de sa thèse (159 a 20-22).

3. Par exemple, c'est aux problèmes qu'Aristote applique la distinction quantitative de l'universel et du particulier (II, 1, 108 b 34 sq.). Les problèmes sont susceptibles d'être faux (*ibid.*, 109 a 27-33), d'être renversés ou réfutés (cf. par exemple II, 2, 109 b 24).

4. On peut supposer que les adversaires disposent d'un court délai de réflexion, pendant lequel le questionneur décide de sa stratégie et de sa tactique (cf. VIII, 1, 155 b 4 sq.), et le répondant s'efforce d'imaginer à quelles objections il devra faire face (cf. VIII, 9, 160 b 14-16). Mais ce temps de réflexion reste limité ; il ne semble pas envisagé que l'on puisse organiser longtemps à l'avance une discussion dialectique sur un sujet fixé. Ce caractère de quasi-improvisation est d'une importance extrême : il rend en effet indispensable l'acquisition, par chacun des partenaires, d'un ensemble restreint de principes d'action suffisamment généraux pour qu'ils puissent s'adapter rapidement et efficacement à la diversité indéfinie des situations concrètes (cf. à cet égard VIII, 14, 163 b 17-33). Les relations entre les *Topiques* et l'art mnémotechnique ont été justement soulignées par F. Solmsen, *Die Entwicklung der aristotelischen Logik und Rhetorik*, Berlin, 1929, p. 171-175.

sition contradictoire de celle que soutient le répondant ; considérant que l'établissement d'une proposition négative est la réfutation de l'affirmative opposée, Aristote appelle *réfutation* (ἀνασκευάζειν) l'opération du questionneur lorsque la thèse du répondant est de forme affirmative[1], alors qu'il appelle *établissement* (κατασκευάζειν) cette même opération lorsque la thèse du répondant est de forme négative. Dans leur presque totalité, les *Topiques* sont destinés à fournir au dialecticien les moyens de remplir cette tâche avec succès ; ils s'adressent par priorité au questionneur, parce que son rôle est de loin le plus actif des deux, et que sa marge d'initiative est de loin la plus étendue[2]. La phrase initiale du traité donne à cette activité un nom : συλλογίζεσθαι. C'est en vertu du primat du questionneur que les *Topiques* sont essentiellement un traité du « syllogisme » dialectique[3].

Pour en définir la nature, il convient d'oublier provisoirement ce que nous savons du syllogisme classique, dont Aristote a donné la théorie dans les *Premiers Analytiques*. On en chercherait en vain, dans les *Topiques*, la structure caractéristique, ses trois termes, combinés deux à deux dans les deux prémisses et dans la conclusion, ses figures bien connues, que distingue la position occupée dans les prémisses par le terme qui leur est commun,

1. Aristote signale que cette situation est la plus fréquente (II, 1, 109 a 8-10). Comme il n'y a aucune raison de penser que le répondant, placé devant un problème quelconque, ait tendance à préférer y répondre affirmativement plutôt que négativement, il faut supposer que dans la pratique dialectique du temps, le problème n'était pas posé sous une forme d'abord interrogative, et que le répondant déclarait d'emblée qu'il se proposait de soutenir une proposition déterminée.

2. Les quelques directives données au répondant se trouvent dans le livre VIII (chap. 4 sq.) ; Aristote signale que le comportement du répondant dans l'entretien dialectique n'avait jamais fait avant lui l'objet d'une analyse méthodique (5, 159 a 32-35), ce qui laisse supposer qu'il n'en était pas tout à fait de même pour le comportement du questionneur.

3. Dans la traduction, j'ai rendu συλλογισμός par « déduction » ou « raisonnement déductif » (cf. la note 2 de la p. 1). Dans cette introduction, toutefois, où l'usage des guillemets est possible, je préfère, pour des raisons de clarté, utiliser au besoin le mot de « syllogisme ».

ses non moins célèbres modes, que diversifie la qualité et la quantité des prémisses. Si l'on s'en tient aux indications explicites des *Topiques*, le « syllogisme » dialectique est une espèce du « syllogisme » en général. De celui-ci, Aristote donne la définition suivante : « une formule discursive (λόγος) dans laquelle, certaines choses étant posées, une chose distincte de celles qui ont été posées s'ensuit nécessairement, par la vertu même de ce qui a été posé »[1]. D'après cette définition, le « syllogisme » est par principe une formule complexe, décomposable en plusieurs parties[2], et caractérisée à la fois par la nature des éléments dont elle se compose et par les relations que ces éléments entretiennent entre eux. Ces éléments ne sont pas homogènes : les uns sont de nature à être « posés » (τεθέντων, κειμένων), ce sont les propositions élémentaires qui constituent les prémisses du « syllogisme »[3] ; l'autre est de nature à « suivre nécessairement » de ces prémisses, c'est la proposition élémentaire, matériellement différente des prémisses, qui constitue la conclusion du « syllogisme ». Les précisions données par Aristote invitent à refuser la qualité de « syllogisme » à tout λογός dans lequel la conclusion serait

1. I, 1, 100 a 25-27. Cette définition est, à quelques mots près, identique à celle que donnent du syllogisme les *Premiers Analytiques* (I, 1, 24 b 18-20) ; mais il n'est pas nécessaire d'en conclure que les *Topiques* entendent par syllogisme cela même dont les *Premiers Analytiques* font la théorie. En effet, la définition commune est trop large pour cerner l'objet précis des *Analytiques*. Aristote lui-même l'a reconnu, en notant qu'il existe des conclusions nécessaires qui ne sont pas syllogistiques (*An. Pr.*, I, 32, 47 a 33-35). On verra donc dans la définition des *Analytiques* une survivance de celle des *Topiques*, plus volontiers que, dans celle des *Topiques*, une anticipation de celle des *Analytiques*.

2. C'est sans doute à cette multiplicité essentielle qu'Aristote entend se référer en définissant le « syllogisme » comme une espèce particulière de λόγος ; l'un des sens fondamentaux de ce mot trouve en effet son contenu dans une opposition entre ὄνομα (mot isolé, revêtu d'une signification, et composé d'une multiplicité d'éléments eux-mêmes non signifiants) et λόγος (énonciation composée d'une multiplicité d'unités du type précédent). Cf. I, 5, 101 b 38-102 a 6 ; *De Int.*, 4.

3. Sans le dire explicitement, Aristote semble ici présupposer qu'un « syllogisme » a nécessairement plus d'une prémisse ; cf. les pluriels employés en I, 1, 100 a 25, 26, 27, 28, 30, 100 b 24, 25, 101 a 6, 9, 10, 11, 12, 14.

la répétition des prémisses ou de l'une des prémisses[1], ainsi qu'à toute formule dans laquelle la conclusion serait compatible avec les prémisses sans résulter nécessairement d'elles[2] ; de même encore, on ne peut considérer comme un « syllogisme » une formule dont il serait simplement vrai de dire qu'il est impossible d'en tenir les prémisses pour vraies et la conclusion pour fausse[3] ; encore faut-il, en effet, que cette situation soit due à la relation déterminée qu'en vertu de leur contenu propre elles entretiennent entre elles.

Le « syllogisme » doit-il être conçu comme une inférence,

1. Ne sont donc pas des « syllogismes » des formules de type $p \rightarrow p$, $p.q \rightarrow p.q$, $p.q \rightarrow p$, $p.q \rightarrow q$.

2. Cette intervention de la nécessité logique est probablement le ressort fondamental de l'opposition établie par Aristote entre le « syllogisme » et l'induction (ἐπαγωγή). Celle-ci, qui dans les *Topiques* est toujours considérée sous sa forme « amplifiante », passe sans nécessité contraignante des propositions singulières ou spéciales qui constituent ses prémisses à la proposition générale qui constitue sa conclusion ; c'est seulement en sens inverse que s'établirait entre ces propositions un lien de nécessité logique. En I, 8, 103 b 1-19, Aristote utilise pour l'établissement d'une même proposition universelle les deux voies inductive et déductive (ou « syllogistique ») ; il ressort clairement de ce passage que l'induction prouve qu'en fait, la proposition en question se trouve vérifiée dans tous les cas particuliers que l'on peut indéfiniment alléguer, mais que seul le « syllogisme » est apte à prouver qu'en droit, elle dénote un état de choses qui ne peut pas être autre qu'il n'est. Notons à ce propos que l'induction occupe dans les *Topiques* une position assez imprécise et marginale. Elle est définie, dans le chapitre I, 12, comme l'une des deux formes du raisonnement dialectique ; ce qui n'empêche pas le « syllogisme », qui est la seconde de ces formes, d'être, comme on l'a vu, l'objet formel du traité. Dans la pratique dialectique, l'induction joue un rôle auxiliaire, soit que le dialecticien l'utilise lorsqu'il se trouve en face d'un partenaire peu exercé (cf. I, 12, 105 a 16-19 ; VIII, 2, 157 a 18-21 ; 14, 164 a 12-13), soit qu'il ait besoin d'elle pour établir une règle générale qui manque d'évidence propre (cf. par exemple II, 8, 113 b 17, 29 ; 10, 115 a 5-6 ; IV, 2, 122 a 19 ; 3, 123 b 7-8). Il est donc indispensable au dialecticien d'être capable d'argumenter inductivement (cf. I, 18, 108 b 7-12) ; mais l'essentiel de son pouvoir n'est pas là.

3. Tel serait le cas si les prémisses étaient nécessairement fausses, ou la conclusion nécessairement vraie. C'est une autre conception de la consécution logique que supposent les adages scolastiques *ex falso sequitur quodlibet* et *verum sequitur ad quodlibet*.

c'est-à-dire comme un raisonnement qui, à partir de prémisses tenues pour vraies, conduit à une conclusion faisant l'objet d'une assertion indépendante[1], ou comme une implication, c'est-à-dire comme la simple affirmation du lien nécessaire qui unit à un conséquent un antécédent qui peut être, en lui-même, indifféremment vrai ou faux[2] ? La définition qu'en donne Aristote ne permet pas, à elle seule, d'en décider ; le génitif absolu qui désigne l'acte de position des prémisses (τεθέντων τινῶν) peut en effet s'interpréter comme signifiant soit la raison pour laquelle la conclusion est légitime (*puisque certaines choses sont posées...*), soit la condition sous laquelle elle l'est (*si certaines choses sont posées...*). Il faut d'ailleurs remarquer que cette question, qui a donné lieu à d'importantes discussions à l'échelon du « syllogisme » des *Analytiques*, ne touche pas aussi directement le « syllogisme » des *Topiques*. Elle n'a de consistance, en effet, que si l'on admet que les prémisses puissent être fausses ; dans cette hypothèse, une implication peut être affirmée avec vérité entre un antécédent et un conséquent, sans qu'aucun jugement soit porté quant à la légitimité de l'inférence correspondante, c'est-à-dire du « détachement » de l'antécédent et de l'assertion du conséquent ; seul un antécédent vrai est détachable. Or il est clair que le dialecticien n'a que faire d'une implication dont l'antécédent ne serait pas détachable : il ne lui suffit pas d'affirmer une liaison implicative entre plusieurs propositions, il lui faut aussi pouvoir faire de la conclusion de son « syllogisme » l'objet d'une assertion catégorique[3]. C'est pourquoi les prémisses, elles aussi, sont vouées à faire l'objet d'une assertion indépendante. Le « syllogisme » est donc un acte complexe, dans lequel se superposent une affirmation concernant la validité d'une inférence (ou, ce qui revient au même, la vérité dans tous les cas de l'implication correspondante) et une affirmation concernant la vérité de ses prémisses,

1. *p*, et *p*', et *p*''... ; donc *q*.
2. Si *p*, et *p*', et *p*''..., alors *q*.
3. Aussi ne trouve-t-on dans les *Topiques* aucune implication formulée à l'irréel, comme par exemple la formule célèbre de la *Politique* : « Si les navettes marchaient toutes seules, les maîtres n'auraient pas besoin d'esclaves » (I, 4, 1253 b 37 sq.).

affirmations qui sont toutes deux nécessaires pour légitimer celle dont la conclusion sera l'objet[1] ; on peut le caractériser comme une implication immédiatement transformable en inférence, parce qu'énoncée sous la condition de la vérité de son antécédent.

Les variétés du « syllogisme » et le « syllogisme » dialectique.

Aristote définit les diverses espèces du « syllogisme » en spécifiant la nature des rapports que ses prémisses entretiennent avec la vérité. Celle-ci peut en effet se mesurer à divers critères, lesquels, à leur tour, peuvent être véritablement satisfaits, ou bien ne l'être qu'en apparence. Le premier chapitre des *Topiques* distingue ainsi les variétés suivantes : « syllogisme » démonstratif, dialectique, éristique, et paralogisme. L'opposition fondamentale est celle qui sépare la démonstration et le « syllogisme » dialectique ; les autres variétés résultent de l'adultération de l'un ou l'autre des éléments constitutifs de ces formes majeures.

Un « syllogisme » est démonstratif ou scientifique lorsque ses prémisses sont intrinsèquement vraies, soit parce qu'elles sont connues par elles-mêmes avec une évidence absolue (axiomes), soit parce qu'elles sont déduites à partir des axiomes (théorèmes déjà démontrés). Il est au contraire dialectique, dit Aristote, lorsque ses prémisses[2] sont ἔνδοξα, c'est-à-dire lorsqu'elles sont approuvées

1. On peut en trouver confirmation dans le fait que l'antécédent et le conséquent sont souvent exprimés à l'aide de modes et de temps grammaticaux hétérogènes : alors que le conséquent est fréquemment au futur ou au conditionnel, de manière à marquer la liaison nécessaire qu'il entretient avec l'antécédent, ce dernier est lui-même, la plupart du temps, à l'indicatif présent, ce qui signifie que l'hypothèse qu'il énonce se trouve effectivement réalisée. Cf. par exemple, IV, 3, 123 a 25-26, 31-32 ; IV, 4, 124 b 4-5.

2. Il est à remarquer que ce premier chapitre ne parle pas explicitement de prémisses ; il n'utilise que des expressions sans substantif, comme la langue grecque le permet, au grand dam parfois des interprètes (cf. 100 a 27, 28, 30, 100 b 18, 21, 24, 25, 101 a 9, 10), ou bien des mots comme ἀρχή (100 b 20, 28) ou λῆμμα (101 a 14). On peut toutefois employer de manière anticipée le terme de prémisse, en précisant qu'on entend par là, non la proposition interrogative soumise par le questionneur au répondant, mais l'assertion en

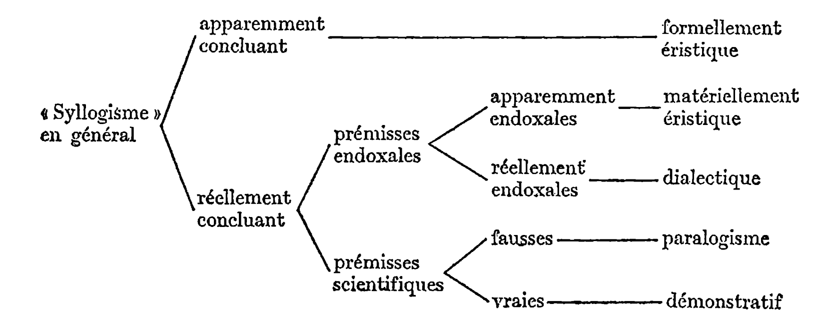
« par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée, et, parmi ces derniers, par tous, ou par presque tous, ou par les plus connus ». En somme, une prémisse est « endoxale »[1] lorsqu'elle a des répondants de poids, soit par le nombre, soit par la qualité. Pour savoir si une proposition possède ou non cette propriété, on notera donc qu'il n'y a pas lieu de la confronter avec les objets dont elle parle, pour voir si elle en exprime exactement ou non la nature et les propriétés ; il est nécessaire et suffisant de rechercher si, jusqu'à quel point et dans quel milieu elle *a cours* ; la prémisse dialectique est en quelque sorte à la prémisse démonstrative ce qu'une monnaie de papier, échangeable à cours forcé dans un espace économique déterminé, est à une monnaie métallique, par elle-même précieuse. L'autorité qui s'attache aux propositions « endoxales » est sans doute la garantie d'une vérité intrinsèque au moins probable ; on sait assez la confiance qu'Aristote accorde, fût-ce sous réserve d'examen, aux représentations collectives et à la vocation naturelle de l'humanité envers le vrai. Mais s'il invoque ces garants, ce n'est pas en tant qu'ils fournissent un indice favorable à la vérité des prémisses dialectiques ; celles-ci ne remplissent pas leur fonction en tant qu'elles sont *probablement vraies*, mais en tant qu'elles sont *véritablement approuvées*. Comme telles, elles sont impossibles à repousser pour tout membre du groupe humain dans lequel elles ou leurs garants ont autorité, sauf à s'attirer de la part de ce groupe, ou de ses représentants qualifiés, la sanction du scandale ou celle du ridicule.

La classification des diverses espèces du « syllogisme », amorcée par cette ligne fondamentale de partage, se ramifie ultérieurement par l'intervention d'un nouveau facteur : derrière toute forme authentique peut en effet se glisser sa contrefaçon frauduleuse. La fraude peut porter,

laquelle celle-ci se transforme une fois fournie la réponse désirée, et sur laquelle le questionneur va désormais faire reposer son argumentation. Cf. I, 4, 101 b 15, et la note *ad locum*.

1. J'ai traduit ἔνδοξα par « idées admises » (cf. ci-dessous, p. 1, n. 3) ; mais dans cette introduction, je risque le néologisme « endoxal », bâti sur le modèle de son antonyme exact, « paradoxal ».

soit sur la réalité du lien qui unit les prémisses et la conclusion, soit sur l'authenticité des propriétés caractéristiques des prémisses. Lorsque la liaison entre prémisses et conclusion semble être nécessaire sans l'être vraiment, le « syllogisme » est *éristique* en sa forme. Lorsque les prémisses relèvent proprement, comme celles de la démonstration, d'une science déterminée, mais sont en réalité fausses, il s'agira d'un *paralogisme.* Lorsque enfin les prémisses paraissent être « endoxales », mais ne le sont pas réellement, le « syllogisme » est *éristique* en sa matière. L'ensemble de cette classification est résumé[1] ci-dessous.



La prémisse dialectique.

Il est remarquable que dans cette classification, destinée à différencier de ses congénères le « syllogisme » dialectique, objet formel des *Topiques,* Aristote ne fasse aucune allusion à la situation de dialogue qui constitue le cadre spécifique de sa réalisation. Il est facile de voir, cependant, que la propriété caractéristique des prémisses dialectiques résulte logiquement de la fonction qu'elles remplissent dans l'argumentation dialoguée. Une telle argumentation est en effet tout autre chose qu'une argumentation oralement présentée devant un ou plusieurs auditeurs. Qui veut convaincre n'a pas intérêt à poser lui-même les prémisses de son argumentation : si contraignante que puisse être logiquement celle-ci, il suffira, pour

1. Ce tableau récapitule, en les modelant sur une articulation différente, les indications du chapitre I, 1.

en éluder la conclusion, d'en refuser les prémisses. Il est donc naturel que la technique du dialogue raisonné ait de bonne heure fixé une procédure par laquelle, au lieu d'assumer directement la responsabilité de ses prémisses, le dialecticien s'efforce de la faire endosser par son interlocuteur, en les lui proposant sous forme interrogative, et en s'interdisant de les utiliser s'il n'a obtenu de lui l'autorisation expresse de le faire. S'il parvient à tirer de ces prémisses, par un raisonnement formellement valide, une conclusion opposée à la thèse soutenue par son interlocuteur, celui-ci ne pourra que reconnaître sa défaite, puisqu'il aura librement accepté les propositions qui entraînent la négation de celle qu'il s'était proposé de défendre ; il aura lui-même fourni à son adversaire la matière du raisonnement qui le confond.

Comme le problème, par conséquent, la prémisse est d'abord une question[1], ainsi qu'il ressort d'ailleurs de l'étymologie[2] du grec πρότασις et de celle de son équivalent latin *praemissa* ; elle appelle comme lui une réponse par *oui* ou par *non*[3]. Mais, à la différence du problème, elle n'est pas de nature à tenir la balance égale entre les deux réponses auxquelles elle s'expose[4]. Si le questionneur veut obtenir l'assentiment de son interlocuteur à une proposition dont il a besoin pour bâtir sa propre argumentation, il faut que sa question le mette en situation de ne pas pouvoir le refuser. On comprend ainsi que la dialectique ne soit pas directement intéressée au problème de savoir si une prémisse est ou non intrinsèquement vraie : la seule qualité des propositions qui soit pertinente à l'égard de l'activité dialectique est le degré de liberté qu'elles laissent à l'assentiment d'un interlocuteur quelconque. Aristote distingue, dans les chapitres I, 10 et I, 14, diverses espèces de prémisses dialectiques ; leur caractère commun est de pouvoir se prévaloir, directement ou indirectement, d'une autorité collective qu'il n'est pas au pouvoir d'un individu de récuser sans risque.

1. Cf. I, 4, 101 b 28-36 ; 10, 104 a 8 sq.
2. Aristote y fait allusion en I, 10, 104 a 5.
3. Cf. VIII, 2, 154 a 14 sq.
4. Cf. I, 10, 104 a 5-6.

Le « syllogisme » dialectique et la topique.

Voici donc la tâche du questionneur strictement tracée : il doit construire une argumentation formellement contraignante, ayant pour prémisses des propositions auxquelles le répondant ne puisse refuser son assentiment, et pour conclusion la proposition contradictoire de celle que soutient le répondant. Cette dernière proposition étant concrètement déterminée au moment où le dialecticien aborde son travail, on voit que ce travail consiste essentiellement à découvrir des prémisses appropriées. Celles-ci doivent posséder un double caractère : d'une part, il faut qu'elles entraînent logiquement la conclusion désirée ; d'autre part, il faut qu'elles forcent en elles-mêmes l'assentiment d'un interlocuteur pourtant attaché à la défense d'une thèse qui contredit cette conclusion. La solution méthodique de ce problème réside dans la notion de « lieu » (τόπος).

Ce n'est pas le moindre paradoxe des *Topiques* que de ne contenir aucune définition de la notion à laquelle ils doivent leur titre. Le livre I, qui définit avec soin les concepts de base de l'ouvrage, est muet sur celui-là, et le mot même de τόπος n'y apparaît qu'à la dernière ligne, dans une phrase qui fait transition avec les livres ultérieurs[1]. Dans le corps de l'ouvrage, le mot n'est pas très

1. Le fait est d'autant plus surprenant que ce livre I contient lui-même des lieux. L'un des quatre « instruments » (ὄργανα) dialectiques qu'étudient les derniers chapitres (13-18) consiste à savoir reconnaître si un terme se prend ou non en plusieurs acceptions spécifiquement distinctes ; Aristote énumère, dans le chapitre 15, plusieurs moyens de résoudre ce genre de questions. Or ces moyens sont de nature tout à fait comparable aux lieux qui seront exposés dans les livres suivants ; et lorsque Aristote s'y réfère ultérieurement (IV, 3, 123 a 27-28), c'est sous le nom de στοιχεῖα, équivalent exact de τόποι (cf. VI, 5, 143 a 13, à rapprocher de VI, 1, 139 b 3-5 ; VI, 9, 147 a 22 ; voir également *Rhet.*, II, 26, 1403 a 16-17) ; dans le livre I, cependant, il les désigne sans utiliser de substantif (cf. 15, 106 a 10, διὰ τῶνδε ; 16, 107 b 38-39, διὰ τούτων καὶ τῶν τοιούτων). Cette discrétion ne signifie pas que le mot τόπος, pris en ce sens, ait été d'usage courant avant Aristote ; on en relève seulement quelques emplois chez Isocrate, avec le sens plus vague de « thème » ou de « sujet » (cf. l'anglais *topics*), donnant à un développement oratoire sa ligne directrice (cf. en particulier *Phil.*, 109, *Hel.*, 4 et 38, *Panath.*, 88 et 111).

fréquent ; il apparaît moins souvent en tête de paragraphe, pour annoncer la description d'un nouveau lieu[1], qu'au courant du paragraphe, pour signaler les particularités que présente l'usage de ce lieu[2]. Ces occurrences sont cependant assez nombreuses et assez précises pour que l'on puisse s'assurer que chacune des unités de texte en lesquelles se découpe l'exposé des *Topiques* dans les livres centraux (II-VII) correspond, aux yeux d'Aristote, à un lieu.

Pour définir la nature du lieu, tâche moins aisée qu'il n'y paraît[3], le plus expédient est de considérer la fonction qu'il est fait pour remplir, et les conditions dans lesquelles il doit la remplir. Le dialecticien connaît la conclusion à laquelle il doit aboutir ; il cherche les prémisses qui le lui permettront. Le lieu est donc *une machine à faire des prémisses à partir d'une conclusion donnée.* En outre, le nombre des conclusions que le dialecticien peut avoir à établir est pratiquement indéfini ; si chaque conclusion particulière nécessitait la mise en jeu d'un lieu particulier, il devrait disposer d'un nombre également indéfini de lieux, ce qui rendrait la topique impraticable ; il faut donc que chaque lieu soit utilisable dans une multitude de cas différents[4]. Enfin, une conclusion donnée doit

1. Par exemple II, 2, 109 a 34 ; 10, 114 b 37.

2. Par exemple, dans le seul livre II : 2, 109 b 25, 110 a 12 ; 3, 110 a 28, 110 b 34, 111 a 6 ; 4, 111 a 12, 111 a 23-24, 111 b 8 ; 6, 112 a 31 ; 7, 113 b 8 ; 9, 114 b 13 ; 10, 114 b 28, 115 a 2 ; 11, 115 a 32-33, 115 b 7.

3. Selon I.M. Bochenski, « personne n'a jusqu'à présent réussi à dire brièvement et clairement ce que sont les τόποι » (*Formale Logik*, trad. angl., p. 51). A défaut de définition, un grand nombre de métaphores ont été proposées, depuis *sedes argumentorum* (Cicéron, *Top.*, 7-8) jusqu'à *pigeon-holes* (Ross, *Aristotle*[5], p. 61), en passant par *source, moule, matrice, filon, puits, arsenal, magasin,* etc. Cette abondance de métaphores trahit, en même temps qu'un certain embarras devant la nature exacte du lieu, un certain émerveillement devant les exploits que l'on attend de lui.

4. La seule définition du lieu que l'on puisse trouver dans l'œuvre d'Aristote (*Rhet.*, II, 26, 1403 a 17) met l'accent sur cette propriété essentielle : le lieu est « ce sous quoi tombe une multiplicité d'enthymèmes (εἰς ὃ πολλὰ ἐνθυμήματα ἐμπίπτει) ». L'enthymème étant à la rhétorique ce que le « syllogisme » est à la dialectique (cf. *Rhet.*, I, 2, 1356 b 4-5), cette définition peut être légitimement transposée

pouvoir s'établir par plusieurs voies d'argumentation ; en effet, si elle n'était accessible que par une voie unique, le répondant jouirait à l'égard de son adversaire d'un pouvoir disproportionné, puisqu'il lui suffirait d'entraver le cours de l'unique argumentation disponible pour réduire le questionneur à l'impuissance ; il est donc essentiel que les lieux soient multiples et, dans une certaine mesure au moins, interchangeables, afin de fournir au questionneur un clavier de possibilités distinctes dont il pourra jouer au mieux de ses intérêts[1]. En somme, le lieu est un outil producteur de propositions, capable de déterminer, à partir d'une proposition donnée, une ou plusieurs propositions différentes, entretenant avec la première la relation de prémisses à conclusion ; un même lieu doit pouvoir traiter une multiplicité de propositions différentes, et une même proposition doit pouvoir être traitée par une multiplicité de lieux différents.

Telle étant la fonction que doit remplir le lieu, quelle doit être sa nature pour qu'il puisse la remplir ? Avec diverses variantes, les lieux aristotéliciens paraissent pouvoir se réduire à une même structure fondamentale. Chacun se présente comme une *règle*, associée à un *procédé de construction* et fondée sur une *loi*. La règle prescrit d'examiner si se trouve ou non vérifiée une certaine

dans le domaine dialectique. Le verbe ἐμπίπτειν, qui exprime la fonction unifiante du lieu à l'égard de la multiplicité des « syllogismes » auxquels il peut donner naissance, se rencontre à plusieurs reprises dans un passage important des *Topiques* (VIII, 14, 163 b 17-33), où se trouve soulignée l'importance pratique de cette réduction du multiple à l'unité, notamment pour les besoins de la mémorisation.

1. On peut en trouver la preuve dans le fait qu'Aristote illustre assez souvent des lieux différents au moyen d'un exemple identique : une même proposition peut se laisser établir ou réfuter par des voies diverses (cf. par exemple, 123 a 11-14 et 23-26, l'âme n'est pas un nombre ; 123 a 15-19 et 127 b 13-17, l'âme n'est pas un mouvement ; 117 a 34-36, 117 a 36-117 b 2 et 118 a 16-17, la justice est préférable au courage). C'est pourquoi, dans la traduction, j'ai rendu par de simples infinitifs français les infinitifs à valeur impérative (σκοπεῖν, ἐπιβλέπειν, ὁρᾶν) par lesquels Aristote introduit chacun de ses lieux : une traduction de ton plus autoritaire aurait pu donner faussement l'impression que chaque lieu constituait une procédure obligée.

proposition[1], que j'appellerai *proposition seconde* pour la distinguer de celle qu'il s'agit d'établir ou de réfuter, et que j'appellerai *proposition première*. Le procédé de construction permet de déterminer concrètement le contenu de la proposition seconde à partir de celui de la proposition première. La loi, enfin, institue entre la proposition seconde et la proposition première une relation d'antécédent à conséquent, en posant l'existence d'une relation d'implication entre deux schèmes propositionnels qui sont respectivement celui de la proposition seconde et celui de la proposition première. Cette relation peut d'ailleurs revêtir des aspects distincts. Lorsque la proposition seconde implique la proposition première, elle sert à l'établir, par *modus ponens* [2]; lorsque au contraire elle est impliquée par la proposition première, elle sert à la réfuter, par *modus tollens*[3] ; lorsque enfin les deux propositions s'impliquent mutuellement, la proposition seconde peut être utilisée aussi bien pour établir que pour réfuter la proposition première. La démarche topique peut donc se décomposer en quatre étapes : (1) La proposition p_1 est une concrétisation du schème propositionnel Σ_1 (en ce sens que les termes concrets de l'une sont remplacés dans l'autre par autant de places vides, que l'on peut marquer par des symboles littéraux) ; (2) le schème Σ_1 est lié par une relation d'implication au schème Σ_2 ; (3) en concrétisant le schème Σ_2 à l'aide des termes concrets qui répondent à ceux par lesquels la proposition p_1 concrétisait le schème Σ_1, on obtient la proposition p_2 ; (4) la proposition p_2 est la prémisse associée à la proposition p_1 selon le lieu considéré.

1. Ou plusieurs ; mais pour simplifier, on parlera d'une seule proposition ; celle-ci peut être simple ou composée de plusieurs propositions conjuguées. Notons aussi qu'un certain nombre de lieux, qu'on peut appeler *nominaux*, prescrivent d'examiner certaines notions, liées à celles que met en jeu le problème discuté par une relation déterminée (opposés, dérivés, coordonnés, etc.). Ils ne diffèrent cependant pas des lieux *propositionnels* ici décrits, car ces notions corrélatives entrent toujours dans la composition d'une proposition, et c'est celle-ci qui fait l'objet de l'examen prescrit.

2. Si q, alors p ; or q ; donc p.

3. Si p, alors q ; or non-q ; donc non-p.

Eclairons cette analyse à l'aide d'un exemple arbitrairement choisi. Le lieu IV, 2, 123 a 11-14 s'énonce dans les termes suivants : « Si aucune des différences attachées au genre ne s'attribue au terme indiqué comme l'espèce, le genre ne pourra pas non plus s'attribuer à lui ; par exemple, on ne peut attribuer à l'âme ni l'impair ni le pair ; ni non plus, par conséquent, le nombre ». Pour qu'une proposition concrète soit apte à recevoir l'application de ce lieu, il faut qu'elle attribue son prédicat à son sujet en qualité de genre ; cette prétention est le seul de ses aspects qui soit retenu comme pertinent. La proposition concrète p_1 (par exemple, *l'âme a pour genre le nombre*) est ainsi réduite au schème propositionnel Σ_1 (en l'occurrence ici, *S a pour genre G*). Ce schème propositionnel est lié par une relation d'implication directe à un second schème propositionnel Σ_2 (en l'occurrence ici, *S est D_1 ou D_2*, D_1 et D_2 étant les différences caractéristiques du genre G). Concrétisons à présent le schème Σ_2 à l'aide du contenu fourni par la proposition p_1 : nous obtenons la proposition seconde p_2, à savoir *l'âme est paire ou impaire*. Cette proposition est impliquée par p_1 ; si elle est rejetée, comme c'est ici le cas, la proposition p_1 doit être également rejetée.

Il est à remarquer que, si le lieu permet de déterminer la proposition seconde et d'affirmer qu'elle est unie à la proposition première par une relation d'implication, il ne permet pas de déterminer si cette proposition (ou sa contradictoire) est endoxale ou non. Chaque lieu L, L', L'', etc. fait ainsi correspondre à la proposition première une proposition seconde p_2, p'_2, p''_2, etc. Cet ensemble de propositions devra être confronté avec l'ensemble des propositions endoxales qui se rapportent à leur sujet ; si l'une d'entre elles (ou sa contradictoire) figure dans l'ensemble des propositions endoxales, elle pourra servir de prémisse dans l'argumentation. Le dialecticien doit donc disposer d'un double répertoire, un répertoire de lieux et un répertoire de prémisses ; c'est par l'application de ces deux répertoires l'un sur l'autre qu'il trouvera, comme dans un tableau à double entrée, l'argumentation dont il a besoin.

On peut être bref au sujet de la constitution du réper-

toire de prémisses ; Aristote a lui-même indiqué dans le chapitre I, 14, par quelles voies il doit être composé[1]. La constitution du répertoire des lieux pose des problèmes plus difficiles. Elle repose en effet sur une double base : d'une part, une analyse des propositions, qui, en retenant certains de leurs éléments comme pertinents et en rejetant les autres comme non-pertinents, permet de les traiter comme les concrétisations de certains schèmes propositionnels de nature variable ; d'autre part, une connaissance des lois d'implication qui unissent ces schèmes

1. La constitution d'un recueil de prémisses est le premier des quatre « instruments » (ὄργανα) dialectiques que décrit Aristote à la fin du livre I (chap. 13-18) ; les autres sont l'aptitude à discerner en combien de sens se prend un terme, la perception des différences et la perception des similitudes. La relation qu'entretiennent ces instruments avec les lieux n'est pas facilement déterminable, et plusieurs interprétations différentes ont été avancées à ce sujet (cf. E. Braun, *Zur Einheit der aristotelischen Topik,* Cologne, 1959, p. 71 sq. ; W.A. De Pater, *La fonction de l'instrument et du lieu dans les Topiques,* communication au *III*[e] *Symposium Aristotelicum,* Oxford, 1963 ; du même auteur, *Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne,* Fribourg, 1965, p. 92-150). Les instruments sont décrits par Aristote comme des moyens de « ne jamais être à court » d'arguments ou de raisonnements (cf. I, 4, 101 b 12-13 ; 9, 104 a 1-2 ; 13, 105 a 21-22). Il paraît difficile de résoudre les problèmes qu'ils posent en les considérant en bloc ; Aristote lui-même semble indiquer que le premier se distingue des trois autres, d'une part lorsqu'il déclare (13, 105 a 25 sq.) que ces derniers « sont en un certain sens aussi des prémisses », dans la mesure où ils permettent d'en énoncer, et d'autre part lorsqu'il réserve aux trois derniers les explications que donne le chapitre 18 au sujet de leur utilité. Dans la « machine » topique, il semble que les instruments constituent des éléments indépendants de l'organe d'argumentation proprement dite. Le recueil des prémisses correspond à ce qu'on pourrait appeler, dans le jargon du métier, une « mémoire-prémisses », indépendante de la « mémoire-lieux » et collaborant avec elle pour déterminer la meilleure manière de traiter le problème soumis à la machine. Le second instrument, la détection des équivoques, pourrait se comparer, selon ce qu'en dit Aristote (18, 108 a 18 sq.) au traitement préalable que fait subir le « programmateur » à la question posée avant de l'introduire dans la machine. Les deux derniers instruments ont des fonctions multiples ; ils servent à la solution d'un certain nombre de problèmes de caractère spécial (problèmes d'identité et de différence pour le troisième, raisonnements inductifs et raisonnements hypothétiques pour le quatrième) ; ils collaborent en outre à la détermination matérielle du contenu des définitions, que la « machine » topique peut seulement servir à mettre à l'épreuve.

propositionnels à d'autres schèmes déterminés. La question fondamentale est dès lors de savoir comment s'effectue l'analyse des propositions. Celle-ci peut en effet comporter divers degrés d'abstraction ; plus l'abstraction sera poussée, moins l'on obtiendra de schèmes propositionnels distincts. Au niveau d'abstraction le plus élevé, toutes les propositions concrètes revêtent une forme unique, l'attribution pure et simple d'un prédicat à un sujet ; à un niveau d'abstraction moindre, on définira des schèmes propositionnels de contenu plus étroitement déterminé, et correspondant à des classes moins étendues de propositions concrètes, par exemple l'attribution à un sujet d'un prédicat de type déterminé, ou l'attribution d'un prédicat à un sujet de type déterminé, ou l'attribution d'un prédicat à un sujet au moyen d'une copule de signification déterminée, et ainsi de suite. Les décisions prises sur ce plan comportent des conséquences immédiates pour la constitution du répertoire des lieux ; en effet, chaque schème propositionnel s'accompagnera de sa législation propre ; nous avons vu ci-dessus, par exemple, que si l'on retient comme pertinent le fait qu'une proposition peut ou non donner son prédicat comme le genre de son sujet, on se donne la possibilité d'examiner si les propositions qui prétendent le faire satisfont bien à toutes les lois qui gouvernent l'assignation du genre. Devant la diversité indéfinie des propositions qu'elle peut avoir à traiter, la méthode topique doit donc, comme toutes les méthodes, fixer sa voie entre deux tentations opposées : celle de réduire le nombre de ses règles pour en rendre l'application plus universelle, celle de le multiplier pour aller au-devant des particularités de chaque problème concret. Aristote a éprouvé cette double tentation ; dans le chapitre I, 6, il explique pourquoi il a renoncé à définir une méthode unique, capable de s'appliquer à tous les problèmes[1] ; mais il signale en même temps que, s'il est nécessaire de diviser les problèmes en certains genres, il faut conserver à cette division un caractère sommaire, et se garder de multiplier les subdivisions[2].

1. Cf. 102 b 35-36 : οὐ ... μίαν ἐπὶ πάντων καθόλου μέθοδον ζητητέον.
2. Cf. 103 a 1-2 : ὥστε τύπῳ... διαιρετέον.

Il résulte de tout ceci que, pour caractériser la topique aristotélicienne, il faut voir comment elle analyse les propositions, quels sont les éléments qu'elle considère comme variables, quelles sont les relations qu'elle prend délibérément en considération, et quelle est la classification qui résulte de cette analyse. Cette étude se confond avec le plan de l'ouvrage, qui repose sur cette classification.

La structure des Topiques et la division des prédicables.

Les grandes sections des *Topiques* correspondent, ainsi qu'il ressort du plan que nous avons donné ci-dessus, à quatre notions de base, auxquelles Aristote n'a pas donné de nom commun[1], mais que nous désignerons sous le nom de « prédicables » qui est devenu traditionnellement le leur[2]. Ce sont l'*accident* (objet des livres II et III), le *genre* (objet du livre IV), le *propre* (objet du livre V) et la *définition* (objet des livres VI et VII).

Les textes relatifs à la théorie des prédicables sont nombreux dans les *Topiques*. On peut les regrouper sous les rubriques suivantes : (1) une présentation sommaire de la division (I, 4, 101 b 13-28) ; (2) une définition de chacun des prédicables (I, 5) ; (3) une double justification de la division (I, 8); (4) une analyse des relations entre les prédicables (I, 6 ; VI, 1 ; VII, 5).

(1) La présentation sommaire du chapitre I, 4, repose sur une affirmation qu'Aristote ne cherche pas à justifier : toute prémisse et tout problème, dit-il, c'est-à-dire en

1. Pour les désigner, il utilise parfois le mot γένη (cf. I, 6, 102 b 38-39 ; 13, 105 a 20), mais bien plus souvent des expressions sans substantif (cf. I, 4, 101 b 24 ; 6, 102 b 34-35 ; 8, 103 b 2 ; 9, 103 b 21).

2. Par opposition aux catégories ou « prédicaments ». La théorie des prédicables a été remaniée par Porphyre dans l'*Isagogè*, par substitution de la *différence* à la *définition* et par adjonction de l'*espèce* au groupe défini par Aristote. Ce remaniement s'explique par le souci d'analyser la définition en *genre* et *différence*, et aussi par un changement radical de point de vue ; alors qu'Aristote, ne considérant que des propositions dont le sujet est un terme général, ne songeait pas à faire de l'espèce un prédicable, Porphyre élargit la portée de la division aux propositions ayant pour sujet un individu. Telle est l'origine de la doctrine connue au Moyen Age sous le nom de *quinque voces*.

somme, toute proposition, exhibent ou mettent en évidence (δηλοῖ) soit un propre, soit un genre, soit un accident. Il est à présumer qu'il recueille cette affirmation dans une tradition d'école, mais que cette tradition reste à certains égards assez flottante ; il éprouve en effet le besoin de justifier l'absence de la *différence* dans l'énumération qu'il vient de donner ; celle-ci, étant de nature « générique »[1] (γενική), doit être selon lui rangée dans la rubrique du genre. Cette phrase est l'indice qu'Aristote connaissait une première division quadripartite (propre, genre, différence, accident), et qu'il prend l'initiative de la simplifier en réduisant la différence au genre. Mais s'il la simplifie sur un point, il prend aussi l'initiative de la compliquer sur un autre ; dans la suite du texte, en effet, il distingue deux parties dans le propre, l'une qui signifie « l'essentiel de l'essence » (τὸ τί ἦν εἶναι)[2], l'autre qui ne le signifie pas. Il propose d'appeler définition la première partie, et de réserver le nom de propre à la seconde[3]. On aboutit ainsi à une nouvelle division quadripartite, celle sur laquelle reposent les *Topiques* : propre, définition, genre, accident. Aristote indique enfin que ces notions ne sont pas des propositions (prémisses ou problèmes), mais qu'elles sont à

1. Cette conception de la différence ne sera pas toujours celle d'Aristote. Il considère ici que la différence a plus d'extension que le sujet dont elle est la différence ; ce en quoi elle ne se distingue pas du genre. La définition consiste ainsi en une collection de notes, dont chacune a plus d'extension que le défini, mais dont l'intersection a la même extension que lui (cf. *An. Po.*, II, 13, 96 a 32-b 1). Dans d'autres textes, au contraire (cf. *Métaph.*, Z, 12), que préfigurent certains passages des *Topiques* eux-mêmes, les différences sont conçues comme propres au genre qu'elles spécifient, de sorte qu'elles s'ordonnent en une série d'extension décroissante, et que la dernière d'entre elles, résumant en elle-même tous les degrés qui la précèdent, doit être coextensive au défini. Cf. sur ce point Ross, *Aristotle*[5], p. 60.

2. Sur cette traduction de l'expression célèbre habituellement rendue par *quiddité*, cf. ci-dessous, p. 5, n. 3.

3. On cite souvent l'expression utilisée ici par Aristote (κατὰ τὴν κοινὴν περὶ αὐτῶν ἀποδοθεῖσαν ὀνομασίαν) pour prouver que la théorie des prédicables avait été élaborée avant lui dans le milieu de l'Académie ; conclusion acceptable d'une prémisse qui ne l'est pas (cf. ci-dessous, p. 5, n. 4).

l'origine de toutes les propositions[1] ; entendons que toute proposition doit attribuer son prédicat à son sujet *au titre de l'un des prédicables.*

(2) Les définitions des prédicables sont les suivantes. La définition est une formule qui signifie l'essentiel de l'essence (τὸ τί ἦν εἶναι) ; elle est normalement composée de plus d'un mot[2]. Le propre est ce qui, sans indiquer l'essentiel de l'essence, appartient à son seul sujet et s'échange avec lui en qualité de prédicat (ἀντικατηγορεῖται) ; il faut entendre par cette expression (dont l'interprétation traditionnelle doit être rectifiée[3]) qu'un prédicat P est le propre d'un sujet S si et seulement si l'on peut dire *à la fois* que si un objet quelconque est S, il est P, et que s'il est P, il est S ; en d'autres termes, le propre est un attribut qui a la même extension que son sujet. Le genre est ce qui s'attribue essentiellement (ἐν τῷ τί ἐστι) à plusieurs objets spécifiquement différents. L'accident, enfin, reçoit deux définitions distinctes. La première est la suivante : ce qui n'est rien de tout cela, ni définition ni propre ni genre, et qui appartient cependant à la chose. La seconde définition, qui n'est plus négative mais positive, est la suivante : ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à un seul et même sujet. Il est à noter que dans la suite du texte, Aristote déclare la définition positive supérieure à la définition négative.

(3) Le chapitre I, 8 a pour fonction de justifier l'affirmation selon laquelle toute prémisse, comme tout problème, trouve son « origine » dans l'un des quatre prédicables, c'est-à-dire de garantir le caractère exhaustif de leur énumération. Aristote indique que cette justification peut emprunter deux voies distinctes, l'une inductive et l'autre déductive. Concernant la première, il se borne à en signaler la possibilité : si l'on examinait chacune des prémisses et chacun des problèmes, on s'apercevrait que l'attribution du prédicat au sujet s'y effectue toujours au titre de l'un

1. Cf. I, 4, 101 b 27-28 (ἀπὸ τούτων καὶ τὰ προβλήματα καὶ αἱ προτάσεις γίνονται) et 8, 103 b 5-6 (ἢ ἀπὸ τοῦ ὅρου ἢ ἀπὸ τοῦ ἰδίου ἢ ἀπὸ τοῦ γένους ἢ ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος γεγενημένη).
2. Cf. ci-dessous, p. LV, n. 1.
3. Cf. ci-dessous, p. 7, n. 1.

ou l'autre des quatre prédicables. Pour la voie déductive, il ne se contente pas de dire qu'on peut l'utiliser ; il expose un raisonnement qui, réduit à ses lignes fondamentales, est une dichotomie croisée, reposant sur une double application du principe de contradiction. Un prédicat peut ou non désigner une propriété appartenant à l'essence de son sujet ; il peut ou non, par ailleurs, avoir la même extension que son sujet. En combinant ces deux notes et leurs négations, on obtient une division quadripartite : si le prédicat est coextensif et essentiel, il est définition ; s'il est coextensif et non-essentiel, il est propre ; s'il est non-coextensif et essentiel, il est genre ; s'il est, enfin, non-coextensif et non-essentiel, il est accident. Notons dès maintenant que ce raisonnement prend la notion d'accident dans le sens que lui donne sa définition négative, et qu'il ne peut en être autrement ; il s'agit en effet de montrer que la division des prédicables épuise l'ensemble des prédications possibles ; cette exigence ne peut être satisfaite que si l'une des sections de la division comprend explicitement tous les éléments de cet ensemble qui n'auront pas trouvé place dans les autres[1]. La définition positive ne pourrait être utilisée dans ce contexte que moyennant une démonstration de son équivalence avec la définition négative ; Aristote n'a pas même essayé de donner cette démonstration.

(4) Les textes qu'il nous reste à examiner se distinguent des précédents en ce sens qu'au lieu de relever ce par quoi les prédicables diffèrent les uns des autres, ils mettent l'accent sur ce qui les unit. Dans le chapitre I, 6, par exemple, Aristote explique que les trois prédicables autres que la définition ont avec celle-ci une relation essentielle. En effet, pour réfuter une définition, le seul moyen n'est pas de montrer que le prédicat proposé *n'est pas* la définition du sujet. On peut également emprunter les trois voies suivantes : (a) si le prédicat proposé n'est pas coextensif au sujet, la définition est réfutée ; (b) si

1. Sous ce rapport, qui est d'une importance évidente, la définition négative de l'accident doit donc être tenue, quoi qu'en ait dit Aristote, pour supérieure à la définition positive.

le terme figurant en position de genre dans la définition proposée n'est pas genre du sujet, elle l'est également ; (c) si enfin l'un des termes composant la formule définitionnelle n'appartient pas au sujet défini, la réfutation est également acquise. Aristote affirme expressément que ces trois types d'argumentation sont assimilables respectivement à celles qui concernent le propre, le genre et l'accident. Ces indications, substantiellement confirmées par celles qu'on peut lire dans les chapitres VI, 1 et VII, 5, montrent que *la distinction des prédicables est le produit d'une analyse méthodique des conditions auxquelles doit satisfaire une définition*. Il faut d'abord que chacun des éléments de la formule définitionnelle appartienne au sujet défini ; ensuite, que le premier de ces éléments soit le genre de ce sujet ; ensuite, que la formule dans son ensemble soit coextensive au défini ; enfin, qu'elle désigne l'essentiel de son essence. L'idée fondamentale des *Topiques* est de faire correspondre à chacune de ces conditions une méthode appropriée, permettant de contrôler si elle est ou non satisfaite ; à cet objet, répondent respectivement la topique de l'accident, celle du genre, celle du propre et celle de la définition. La série de ces topiques partielles peut être comparée à une succession d'épreuves ou de « tests » de plus en plus difficiles, organisée de telle manière qu'un « candidat » ne soit admis à subir une épreuve de degré supérieur que s'il a franchi avec succès les épreuves de degré inférieur. Les méthodes correspondant aux prédicables non-définitionnels (accident, genre et propre), nées d'une analyse régressive des conditions de la définition, sont toutefois vouées à acquérir une relative autonomie à l'égard des problèmes de définition. Une fois construite une méthode apte à vérifier, par exemple, si un prédicat est ou non le genre d'un sujet, il est clair en effet qu'on peut la faire servir, non seulement à l'examen des propositions dont le prédicat prétend être la définition du sujet (par genre et différence), mais aussi à celui des propositions dont le prédicat prétend *seulement* être le genre du sujet. Cette observation peut aisément se transposer aux cas du propre et de l'accident.

Il faudra se demander, lorsque se présentera le problème

de l'unité des *Topiques*, si tous les textes relatifs à la théorie des prédicables, qui viennent d'être passés en revue, sont entièrement cohérents[1]. Contentons-nous, pour le moment, de montrer rapidement quels sont les résultats de la combinaison des deux éléments qui ont été présentés séparément, à savoir la méthode des lieux et la division des prédicables.

De la division des prédicables à la constitution des lieux.

La méthode des lieux, on l'a vu, avait besoin de définir quelles étaient les différences fondamentales qu'elle entendait considérer comme pertinentes et quels étaient les divers schèmes propositionnels qui résultaient de ce choix. La division des prédicables répond à ce besoin. Il faut en effet souligner que les prédicables ne désignent pas les relations réelles qui peuvent s'établir entre un sujet et les propriétés qu'il possède, mais les relations intentionnelles qui peuvent s'établir entre un sujet et les propriétés qu'une proposition lui attribue ; la dialectique a pour objets formels les discours sur les choses, et non ces choses elles-mêmes. On pourrait, à cet égard, comparer la discussion dialectique à ces jeux fondés sur un contrat, que l'un des joueurs ou l'une des équipes s'engagent à remplir, alors que leurs adversaires s'efforcent d'en empêcher la réalisation ; chacun des prédicables correspond à un type de contrat particulier. De même que, dans un jeu de ce genre, le joueur peut parfois, par excès d'audace ou au contraire de timidité, définir son contrat en allant au-delà ou en restant en deçà de celui qu'autorisent objectivement les cartes qu'il a en mains, de même le répondant peut élargir ou restreindre ses prétentions, en présentant par exemple comme la définition d'un sujet ce qui n'en est que le propre, ou au contraire en présentant seulement comme le propre d'un sujet ce qui en réalité en est la définition. De toute manière, le questionneur devra situer son argumentation au niveau déterminé par le choix du répondant.

Les lois constitutives des lieux sont donc les lois qui

1. Cf. ci-dessous, p. LXXVI sq.

régissent, d'une manière générale, l'attribution d'un prédicat à un sujet *au titre d'un prédicable déterminé.* La topique du genre, par exemple, est la collection des conditions nécessaires et des conditions suffisantes d'une proposition de forme *S a pour genre P.* Cet ensemble de conditions, à son tour, peut être considéré comme le développement de la définition du genre ; il est clair en effet que c'est l'essence du genre qui détermine les conditions nécessairement attachées à toute prédication opérée au titre du genre. On peut en dire autant de chacun des autres prédicables : les topiques partielles qui leur correspondent sont le développement de leurs définitions respectives.

Il convient dès lors de remarquer que les définitions des prédicables contiennent un nombre inégal de notes positives. Celle de la définition en contient deux, puisque le prédicat définitionnel doit être à la fois essentiel et coextensif ; celles du genre et du propre ne contiennent plus que l'une des deux précédentes, le prédicat générique étant essentiel sans être coextensif, et le prédicat propre étant coextensif sans être essentiel ; quant à l'accident, sa définition ne contient plus aucune de ces notes positives ; le prédicat accidentel est un prédicat pur et simple, sans qualification, le degré zéro du prédicat[1]. Cette situation comporte deux séries de conséquences qu'il paraît nécessaire de signaler, et qui intéressent d'une part la définition, en tant qu'elle est celui des prédicables qui a la compréhension la plus riche, et d'autre part l'accident, en tant qu'il est celui d'entre eux qui a la compréhension la plus pauvre.

Plus la compréhension d'un prédicable comporte de notes positives distinctes, plus la topique qui lui correspond est aisée à constituer ; chacune de ces notes détermine en effet une série de conditions et de conséquences nécessairement attachées à la liaison, au titre de ce prédicable, d'un prédicat et d'un sujet. Une telle attribution n'est pas une proposition simple ; on peut l'interpréter comme la

1. Telle est, du moins, l'interprétation qu'imposent les textes regroupés ci-dessus dans la section (4) des documents sur la théorie des prédicables, c'est-à-dire les chapitres I, 6, VI, 1 et VII, 5.

conjonction d'autant de propositions simples que la notion du prédicable considéré renferme de notes distinctes. Or, une conjonction est vraie lorsque tous ses éléments sont vrais ; elle est fausse, au contraire, lorsque l'un au moins de ses éléments est faux. Il en résulte que la topique correspondante favorise le rôle dialectique d'attaquant au détriment du rôle de défenseur ; en effet, il suffira, pour renverser la conjonction, de renverser une seule de ses propositions élémentaires ; au contraire, pour établir cette même conjonction, il sera nécessaire d'établir chacune de ces propositions élémentaires. En tant que prédicable à compréhension maximale, la définition est donc le type d'attribution le plus difficile à établir et le plus facile à réfuter[1].

A l'autre extrémité de la série des prédicables, l'accident présente des caractères opposés à ceux de la définition. Pour constituer une topique de l'accident, Aristote ne pouvait plus s'appuyer sur les notes positives que renfermait la notion d'accident, puisque précisément celle-ci se caractérisait par le fait de n'en pas renfermer. Existe-t-il des propositions liées par une relation d'implication à l'attribution pure et simple d'un prédicat à un sujet ? Tel était le problème qu'il avait à résoudre. Les *Topiques* ignorent, on l'a vu, la solution syllogistique qu'en donneront les *Analytiques* ; ceux-ci peuvent être considérés comme une reprise de la topique de l'accident, dans la mesure où ils ne prennent en considération (du moins dans la syllogistique assertorique) aucune autre manière de lier le prédicat et le sujet que la simple copule ὑπάρχει. On peut différencier sommairement la solution syllogistique et la solution topique en remarquant que ni le nombre des prémisses nécessaires à la démonstration d'une conclusion, ni le nombre des termes qui doivent figurer dans les prémisses sans apparaître dans la conclusion, ne sont égaux ici et là. La solution syllogistique fait intervenir *deux prémisses* et *un seul terme nouveau*, le moyen terme, dont la liaison avec le sujet et le prédicat de la conclusion constitue les deux prémisses ; la syllogistique est le système

1. Cf. VII, 5, 155 a 3-22.

des lois qui déterminent si deux propositions ayant un terme commun engendrent ou non une conclusion nécessaire, et laquelle. La solution topique[1], au contraire, fait en règle générale intervenir *deux termes nouveaux* et *une seule prémisse* ; un grand nombre des lieux de l'accident reposent ainsi sur une loi d'équivalence entre la proposition première et une proposition seconde dont le sujet est le corrélat du sujet premier selon une relation déterminée, et dont le prédicat est le corrélat du prédicat premier selon la même relation ; par exemple, si un prédicat appartient à un sujet, le contraire de ce prédicat appartient au contraire de ce sujet. Ces lois n'ont naturellement pas la même rigueur logique que les lois du syllogisme; car on ne peut affirmer qu'elles soient valides quelle que soit la relation utilisée. Aristote semble avoir considéré que par sa structure symétrique, ce schéma fournissait des lois dont l'évidence endoxale était en règle générale suffisante ; mais il n'ignore pas que certaines relations ne se prêtent pas à son application, et que, par exemple, la proposition seconde correspondant à la relation de négation doit avoir pour sujet la négation du prédicat premier, et pour prédicat la négation du sujet premier, c'est-à-dire lier les corrélats dans un ordre inverse de celui des termes premiers[2]. Dans les cas de ce genre, Aristote recommande significativement de recourir à une justification inductive. Cette solution de pis-aller manifeste combien la topique de l'accident, qui est en un sens la partie la plus prometteuse des *Topiques*, puisqu'elle s'attache à définir les conditions logiques de la prédication simple, reste rudimentaire dans sa réalisation effective. La solution rigoureuse du problème ne sera atteinte qu'au moyen d'un instrument qui n'est certes pas absent des *Topiques*, mais

1. Dans la mesure, assurément limitée, où l'on peut parler d'une solution unique. La topique de l'accident regroupe en réalité des procédés de nature très diverse ; ceux qui font intervenir le mécanisme que nous décrivons sont les plus nombreux.
2. Cf. II, 8, 113 b 15-26.

qui n'y joue qu'un rôle marginal : la prise en considération des différences de quantité entre les propositions[1].

Une œuvre en équilibre instable.

L'analyse du contenu des *Topiques* paraît conduire à la conclusion suivante, qu'il resterait naturellement à justifier dans le détail : les *Topiques* sont une œuvre de transition, placée en équilibre instable entre deux étapes de la recherche logique. Les cadres en sont fournis, on l'a vu, par une enquête régressive sur les conditions de la définition ; cette origine situe indiscutablement les racines de l'œuvre en terrain platonicien. Mais le développement de ce programme devait nécessairement en entraîner l'élargissement. Aristote a reconnu en effet que l'acte de définir était un acte complexe, décomposable en éléments plus simples ; dans son effort pour soumettre à des lois cet acte complexe, il était donc conduit à rechercher aussi les lois qui régissent les actes élémentaires dont il se compose, les plus générales de ces lois étant celles qui régissent le plus simple de ces actes, à savoir la prédication pure et simple. La logique de la définition l'a ainsi conduit à une logique de la prédication.

L'équilibre des *Topiques* repose tout entier sur le fait qu'Aristote, tout en distinguant les quatre prédicables et en édifiant une topique partielle appropriée à chacun d'eux,

1. Sur la situation de la théorie de la quantité des propositions dans les *Topiques*, cf. ci-dessous, p. LIX sq. Une fois acquise la quantification du sujet, c'est-à-dire une fois reconnu aux notes quantitatives *tout* et *quelque* le statut de constantes logiques, le problème de la prédication accidentelle, c'est-à-dire le problème des propositions dont le prédicat n'est attribué au sujet à aucun titre déterminé, change entièrement de face, et il devient possible d'en établir strictement la législation ; en effet, la relation « être attribué universellement (ou particulièrement) » possède un contenu qui n'est pas moins précis que celui de la relation « être attribué à titre de genre (ou de propre, ou de définition) ». Cette solidarité entre la définition d'un mode d'attribution et la constitution d'une législation des attributions effectuées selon ce mode se manifeste, dans les *Premiers Analytiques*, par la présence d'une définition de l'expression κατὰ παντὸς (ou μηδενὸς) κατηγορεῖσθαι (I, 1, 24 b 28-30), définition à laquelle se réfère constamment l'exposé des lois syllogistiques (cf. I, 4, 25 b 39-40, 26 a 24, 27).

a cru pouvoir bâtir sur le même modèle les lois propres aux quatre domaines qui leur correspondent[1]. Si cet équilibre est instable, c'est que l'entreprise devait nécessairement se heurter à un obstacle majeur : le défaut d'homogénéité entre la prédication pure et simple, qui correspond à l'accident, et les divers types de prédication qualifiée que représentent les autres prédicables, et notamment la définition. Il suffisait de développer la définition des prédicables non accidentels pour déterminer rigoureusement la législation des prédications opérées à leur titre ; mais la prédication accidentelle, qui lie le prédicat au sujet sans qualifier le mode de cette liaison, appelait à plus ou moins long terme la découverte d'un mode différent de législation. En s'approfondissant, cette contradiction devait aboutir à l'état dans lequel se présente la logique des *Analytiques*, c'est-à-dire à un système dans lequel prédication et définition voient leurs chemins se séparer définitivement : les raisons pour lesquelles le syllogisme classique est apte à démontrer une prédication simple sont les raisons mêmes pour lesquelles il est inapte à démontrer une définition, puisque le moyen terme, cheville ouvrière de la première démonstration, ne pourrait intervenir dans la seconde qu'au prix d'une pétition de principe, l'essence du défini se trouvant à la fois supposée dans les prémisses et démontrée dans la conclusion[2]. Une fois le syllogisme promu au rang d'instrument unique de la démonstration, définition et démonstration deviennent des termes antagonistes : ce qui est démontrable n'est pas définissant, et ce qui est définissant n'est pas démontrable. L'équilibre instable sur lequel reposaient les *Topiques* est désormais rompu.

1. Entre autres, la théorie des prédicables a pour effet d'atténuer, sinon d'annuler, la différence entre les propositions dont le prédicat est un terme simple (accident et genre) et celles dont le prédicat est une formule composée (définition et, en règle générale, propre : cf. V, 3, 132 a 10 sq. et VII, 5, 155 a 23-27).

2. Cf. *An. Po.*, II, 4, 91 a 14-32, et toute la suite du chapitre.

III

L'UNITÉ DES TOPIQUES

Cette œuvre en équilibre instable, jusqu'à quel point est-il légitime de la traiter comme la réalisation cohérente d'une intention unique et clairement définissable, c'est-à-dire précisément comme une œuvre ? Poser cette question, c'est poser le problème de l'unité des *Topiques*, qui est peut-être le plus important, le plus difficile et le plus controversé de tous ceux que soulève cet ouvrage[1]. Porte-t-il en lui-même tout son sens, ou bien n'est-il pleinement intelligible que comme la trace d'une histoire dont il nous présente, juxtaposés dans une unité factice, les sédiments successifs ? Sans prétendre résoudre entièrement cette question, on tentera d'indiquer ici quelques-unes des principales données du problème.

Reprises et retouches.

Aristote a dit lui-même que les résultats consignés dans les *Topiques* et dans les *Réfutations sophistiques* avaient été le fruit d'un labeur prolongé. Alors qu'en matière rhétorique, de nombreux théoriciens l'avaient devancé, tout était à faire dans le domaine du « syllogisme » ; il lui a donc fallu s'imposer de longs, tâtonnants et pénibles efforts[2]. La forme même des *Topiques* semble porter témoignage d'un mode de rédaction rien moins que linéaire ; les lieux sont, pour la plupart au moins, indépendants les uns des autres ; ils ont pu être rédigés à des dates assez éloignées, et reclassés plus ou moins méthodiquement à la place que leur assignait leur nature particulière, comme on ajoute de nouvelles fiches dans un fichier.

1. L'état de la question a été résumé (avec quelques lacunes) par E. Braun, *op. cit.*

2. Cf. *Soph. El.*, 34, 184 b 1-3: περὶ δὲ τοῦ συλλογίζεσθαι παντελῶς οὐδὲν εἴχομεν πρότερον λέγειν, ἀλλ' ἢ τριβῇ ζητοῦντες πολὺν χρόνον ἐπονοῦμεν. On notera l'emploi du mot τριβή, utilisé par Platon dans le *Gorgias* (463 b) et dans le *Phèdre* (260 e, 270 b) pour caractériser un mode de recherche empirique et tâtonnant, qui s'oppose à la démarche sûre et méthodique de la τέχνη.

Plusieurs indices précis permettent en outre d'affirmer que le dossier ainsi constitué a été relu et retouché par son auteur. Assez fréquemment, Aristote énonce des objections auxquelles le lieu qu'il vient d'analyser prête le flanc ; ces objections sont parfois réfutées ou tournées[1], mais il est bien plus fréquent qu'elles ne le soient pas[2]. Sans doute n'est-il pas impossible que ces objections aient été rédigées en même temps que les arguments qu'elles visent, soit qu'Aristote les ait signalées par scrupule d'honnêteté, soit qu'il ait pensé qu'elles pourraient être utiles au dialecticien dans son rôle de répondant. Mais dans quelques cas au moins, l'existence d'un décalage temporel est démontrable, soit parce que l'objection se trouve manifestement en porte-à-faux à l'égard de l'argument qu'elle concerne[3], soit parce qu'elle suscite une rectification dont Aristote n'a pas songé à faire état dans des passages parallèles[4].

L'existence de ces remaniements de détail ne suffit

1. Cf. II, 8, 114 a 20-25.

2. Cf. II, 11, 115 b 14-35 ; III, 2, 117 a 18-23, 117 b 14-19, 21-27 ; IV, 3, 123 b 17-18, 27-30, 34-37 ; 4, 124 b 19-22, 32-34, 125 a 18-24. Il est notable qu'une proportion assez élevée de ces objections repose sur des exemples empruntés à la médecine.

3. Tel est le cas en II, 3, 110 a 32 - b 7 ; cf. la note *ad locum*.

4. Un exemple particulièrement net de cette situation est fourni par le passage IV, 2, 121 b 30-122 a 2. Aristote vient de poser la règle suivante : lorsqu'une espèce tombe sous deux genres distincts, l'un de ces genres doit être subordonné à l'autre. Il se fait alors une objection à lui-même, qui repose sur la situation particulière de la sagesse (φρόνησις) : au jugement du moins de certains, celle-ci est à la fois une qualité (ἀρετή) et un savoir (ἐπιστήμη), et aucun de ces deux genres n'est subordonné à l'autre. Aussi admet-il que la règle primitivement posée ait besoin d'une rectification : on dira donc que lorsqu'une espèce tombe sous deux genres distincts, il faut, soit que l'un de ces genres soit subordonné à l'autre, soit qu'ils tombent tous deux sous un même genre supérieur (en l'occurrence, ἕξις καὶ διάθεσις). Mais ce correctif est absent d'un lieu qui figure quelques paragraphes plus loin (122 b 1-6), et dans lequel Aristote fait usage de sa règle primitive, sous une forme telle, d'ailleurs, que l'argumentation s'effondrerait si l'on devait prendre en considération la rectification dont elle a été précédemment l'objet. Le même défaut de cohérence s'observe au livre VI, à propos cette fois de la différence : une règle analogue y figure avec la rectification correspondante en 6, 144 b 20-25, mais sans cette rectification en 6, 144 a 12-13.

naturellement pas à mettre en péril l'unité d'ensemble des *Topiques*. Plus importants sont les phénomènes que l'on peut observer à des niveaux plus élevés de la composition, d'abord dans les sections consacrées à l'accident et à la définition, qui comprennent chacune deux livres, alors que les sections consacrées au genre et au propre n'en comprennent chacune qu'un seul, ensuite dans l'articulation des livres I et VIII avec les livres centraux qu'ils encadrent.

Le problème des livres II et III.

Lorsqu'un auteur utilise des matériaux anciens pour les insérer dans un ensemble nouveau, auquel ils n'étaient pas primitivement destinés, ce phénomène de remploi est souvent décelable à plusieurs indices: le morceau ancien se détache sur le fond du nouveau contexte qui lui a été assigné ; les textes de suture qui l'encadrent s'accordent mal avec lui, et s'harmonisent au contraire entre eux. Une genèse en deux temps se traduit ainsi par une structure en triptyque.

Ce sont des phénomènes de ce genre qui expliquent avec le plus de vraisemblance l'ordonnance assez irrégulière des livres II et III, consacrés à la topique de l'accident. Tout d'abord, les chapitres 1-3 du livre III forment une unité qui s'isole d'elle-même ; Aristote y étudie les lieux du *préférable*, c'est-à-dire les procédés propres à résoudre les problèmes où l'on se demande laquelle, de deux ou de plusieurs choses, est la meilleure ou la plus digne d'être choisie. Cette section ne se distingue pas seulement de celles qui l'entourent par le sujet qu'elle traite, mais aussi par son style, exceptionnellement elliptique et rapide[1]. Aristote a certes pris la précaution, dans le livre I, de rattacher les problèmes de comparaison aux problèmes de prédication accidentelle ; dans toutes les questions de ce type, explique-t-il, « ce que l'on cherche à déterminer, c'est toujours duquel des deux sujets le prédicat est au plus haut degré l'accident » (I, 5, 102 b 19-20). En dépit de cette précaution, le remploi reste perceptible. Le

1. Cf. par exemple 3, 118 b 2-3.

programme tracé dans le livre I, en effet, aurait dû normalement se développer en une topique générale de la comparaison prédicative, faisant totalement abstraction de la nature particulière du prédicat mis en jeu ; cette topique aurait étudié les conditions d'une prédication de forme *S est plus P que S'*, de la même façon que la topique de l'accident étudie les conditions d'une prédication de forme *S est P*. De fait, les exemples que prend Aristote dans le livre I mettent en jeu des prédicats différents[1], montrant par là-même que leur signification particulière n'est pas en cause. Au contraire, les chapitres III, 1-3, sont exclusivement consacrés aux comparaisons intéressant le prédicat αἱρετόν, et la plupart des lieux indiqués n'ont de sens que pour lui. Ce n'est que dans un appendice de cette section (chapitre 5) qu'Aristote indique le moyen de généraliser certains des lieux du préférable, par une « légère modification dans l'expression » (119 a 15-16) qui consiste à remplacer le prédicat concret αἱρετόν par la variable prédicative τοιοῦτο. Ce raccord un peu laborieux laisse à penser que les lieux du préférable ont joui d'une existence autonome avant d'être insérés dans le tissu des *Topiques*.

Là n'est pas le seul phénomène de ce genre que l'on puisse observer dans les livres II et III. Abstraction faite des chapitres traitant du préférable, ces deux livres présentent en effet la plus manifeste des structures en triptyque que l'on puisse voir dans les *Topiques*, les deux volets latéraux étant les chapitres II, 1 et III, 6, et le panneau central les chapitres II, 2-11. Le chapitre II, 1, annonce le plan théorique de la topique de l'accident. A cet effet, Aristote introduit d'abord une classification des problèmes selon la quantité : il distingue les problèmes *universels* (καθόλου) et les problèmes *particuliers* (ἐπὶ μέρους). On peut noter que cette répartition semble exhaustive, et qu'Aristote n'y fait pas état, comme il le fera dans les *Analytiques*[2], d'une troisième catégorie, celle des propositions *indéterminées*, c'est-à-dire dépourvues

1. Cf. I, 5, 102 b 16-18 (αἱρετώτερον, ἥδιων).
2. I, 1, 24 a 17-22.

de toute note quantitative. Aristote montre ensuite qu'en vertu des lois qui recevront dans la tradition ultérieure le nom de lois de la subalternation, la démonstration d'une conclusion universelle entraîne *a fortiori*, qu'elle soit affirmative ou négative, celle de la conclusion particulière ayant même sujet et même prédicat. Il en résulte que les lieux applicables au traitement des problèmes universels sont également applicables à celui des problèmes particuliers, l'inverse n'étant pas vrai. Aristote indique enfin que les thèses qui font l'objet de la discussion étant la plupart du temps de forme affirmative, le questionneur a plus souvent pour tâche de réfuter une affirmation que d'en établir une. De ces considérations résulte le plan qu'il se propose de suivre, et qui, donnant la priorité à l'universel sur le particulier et à la réfutation sur l'établissement, prévoit de consacrer sa première partie aux lieux aptes à procurer la réfutation des propositions sous la forme universelle[1].

L'exécution ne répond pas à ce programme. Les lieux du livre II, à de rares exceptions près[2], ignorent les différences de quantité entre les propositions ; ils traitent de problèmes dont la formulation ne renferme aucune note quantitative, même s'il est vrai qu'ils sont pris dans le sens de l'universel correspondant. De plus, la séparation annoncée entre les lieux destructifs et les lieux constructifs n'est aucunement respectée : presque tous les lieux du livre II s'accompagnent d'une remarque destinée à signaler

1. Cf. II, 1, 109 a 6-10.

2. On les trouvera en II, 2, 109 b 13-29, et indirectement en 110 a 10-13, autre forme du lieu précédent ; pour 3, 110 a 32-b 7, il s'agit (cf. la note *ad locum*) d'une section surajoutée. Dans le lieu 6, 112 b 1-20, Aristote assimile la prédication apodictique (P appartient nécessairement à S) à la prédication universelle (P appartient à tout S) ; en revanche, une prédication affectée du coefficient modal de fréquence (ὡς ἐπὶ τὸ πολύ) ou de contingence (ὁπότερ' ἔτυχεν) est une prédication non universelle. Ce lieu constitue en faute logique aussi bien le fait de présenter comme fréquent ou contingent ce qui est en réalité nécessaire que celui de présenter comme nécessaire ce qui est en réalité fréquent ou contingent ; il en résulte qu'Aristote envisage, dans le cadre du livre II, des situations dialectiques où la thèse mise en jeu est explicitement présentée comme non nécessaire, et donc, implicitement, comme non universelle.

si le lieu considéré peut ou non servir aussi bien à l'établissement des propositions qu'à leur réfutation[1]. Pour retrouver des textes qui soient en harmonie avec le chapitre II, 1, il faut attendre, par-delà les lieux du livre II et la topique du préférable, le chapitre III, 6, avec lequel s'ouvre explicitement la rubrique des problèmes particuliers ; les lois de la subalternation, notamment, y sont l'objet d'un rappel significatif[2]. Le seul point qui pourrait faite douter de la solidarité de ce chapitre avec le chapitre II, 1 est l'apparition inopinée qu'y font (120 a 6 sq.) les problèmes indéterminés, dont le chapitre II, 1, comme on l'a vu, ne soufflait mot. Il ne faut cependant pas s'arrêter à ce défaut de symétrie, qui n'est qu'une illusion d'optique : on peut en effet démontrer que, par l'expression de *problème indéterminé*, Aristote n'entend pas ici, comme il le fera dans les *Premiers Analytiques*, un problème dépourvu de toute note quantitative, mais une espèce parmi d'autres du problème particulier[3]. Ainsi peut-on rétablir une parfaite concordance doctrinale entre les deux volets du triptyque et rehausser indirectement le contraste qu'ils présentent avec le panneau qu'ils encadrent.

L'unité formée par les livres II et III apparaît donc comme une unité composite, dans laquelle on peut distinguer deux noyaux anciens, d'ailleurs indépendants l'un de l'autre, les lieux du livre II et la topique du préférable, et une enveloppe plus récente, constituée par le chapitre initial et le chapitre final.

Le problème des livres VI et VII.

La définition partage avec l'accident le privilège de se voir consacrer deux livres au lieu d'un. Il se pourrait que la raison de cette anomalie soit la même dans l'un et l'autre cas ; mais la situation se présente ici sous un aspect sensiblement plus complexe.

1. Cf. 2, 109 b 25 sq. ; 3, 110 a 28 sq., 110 b 9 sq., 110 b 28 sq. ; 4, 111 a 11 sq., 111 a 23 sq., 111 b 8 sq., 111 b 18 sq. ; 6, 112 a 27 sq. ; 7, 113 b 7 sq. ; 8, 113 b 24 sq. ; 10, 115 a 2 sq. ; 11, 115 a 33 sq., 115 b 7 sq.

2. Cf. 119 a 34-36.

3. Cf. 120 a 6-8, et la note *ad locum*.

Le début du livre VII donne cependant lieu aux mêmes observations que le début du livre III. Ses deux premiers chapitres constituent en effet une courte topique de l'identité, destinée à fournir au dialecticien les moyens de traiter les problèmes où l'on se demande si deux choses sont identiques ou différentes. L'insertion de cette section dans la topique de la définition est expressément justifiée dans le livre I, où Aristote explique que les lieux de l'identique peuvent contribuer au traitement des problèmes définitionnels, au moins dans la perspective de la réfutation ; s'il ne suffit pas, en effet, pour démontrer une définition, de démontrer l'identité du défini et du définissant, il suffit en revanche de démontrer qu'ils ne sont pas identiques pour renverser la définition[1]. On observe toutefois, à propos de cette topique de l'identique, le même phénomène qu'à propos de la topique du préférable : le programme qui en est tracé dans le livre I ne coïncide pas exactement avec la réalisation dont elle fait l'objet. Le livre I consacre en effet un chapitre entier[2] à la distinction des diverses acceptions du terme *identique* ; une topique intégrale de l'identité aurait dû, semble-t-il, faire correspondre à chacune de ces acceptions une législation correspondante, quitte à se diviser conformément à la classification des prédicables. Les chapitres VII, 1-2, ne remplissent qu'une partie de ce programme, puisqu'ils n'envisagent, comme le remarque explicitement Aristote, que l'identité numérique[3] ; de plus, s'ils connaissent la différence qui sépare celle-ci de l'identité spécifique et de l'identité générique[4], ils ignorent les subdivisions dont elle est elle-même l'objet dans le livre I[5]. Il est donc permis de supposer que la topique de l'identique a été conçue antérieurement à son insertion dans l'ensemble des *Topiques*.

Les parties restantes de la topique définitionnelle,

1. Cf. I, 5, 102 a 6-17.
2. Cf. I, 7, et aussi le passage I, 5, 102 a 35-102 b 3, où Aristote rattache aux lieux du genre les problèmes d'identité et de différence génériques.
3. Cf. 151 b 28-30.
4. Cf. 152 b 30-33.
5. Cf. I, 7, 103 a 23-39.

c'est-à-dire le livre VI, d'une part, et les chapitres VII, 3-5, de l'autre, se répondent-elles harmonieusement de part et d'autre de cet épisode central ? Il s'en faut de beaucoup. Le livre VI semble constituer, à lui seul, un exposé complet de la topique définitionnelle : il s'ouvre sur l'annonce d'un plan méthodique, se poursuit par la réalisation exacte de ce plan, et se termine par une phrase qui semble indiquer que le sujet est épuisé. Le programme initial décompose, en des termes que le lecteur connaît déjà, l'ensemble des conditions auxquelles une définition doit satisfaire : (1) elle doit être vraie du défini ; (2) elle doit mentionner son genre ; (3) elle doit, dans son ensemble, être propre au défini ; (4) elle doit dénoter l'essentiel de l'essence du défini ; (5) elle doit enfin remplir ce dernier office « correctement » (καλῶς), c'est-à-dire en respectant certaines normes formelles, dont les principales sont la clarté et la concision[1]. Les trois premières de ces exigences relèvent respectivement de la topique de l'accident, de celle du genre et de celle du propre[2] ; la topique définitionnelle n'a donc plus devant elle que deux tâches à remplir[3]. En pleine conformité avec ce programme, le livre VI expose d'abord une série de lieux relatifs à la « correction » des définitions, que peuvent compromettre deux vices fondamentaux, l'obscurité et le pléonasme[4]. Après une transition qui rappelle les dispositions initialement prévues[5], Aristote passe à l'étude des conditions sans lesquelles une formule ne saurait prétendre dénoter l'essentiel de l'essence. La cohérence du livre VI à l'égard de son programme déclaré, qui a parfois été contestée,

1. Cf. 139 a 24-35.
2. Cf. 139 a 36-b 5.
3. Cf. 139 b 6-11. Aristote explique que, comme il est plus facile de faire une chose que de la bien faire, il est aussi plus facile de découvrir les défauts d'une définition en la confrontant aux critères de la définition « correcte » qu'en la confrontant à ceux de la définition tout court. Aussi traitera-t-il ces deux groupes de critères dans l'ordre inverse de celui dans lequel il les a présentés.
4. Chap. 2-3.
5. 4, 141 a 23-25.

mais sans raisons déterminantes à mon sens[1], en fait l'une des sections les mieux articulées de tous les *Topiques*.

Le chapitre VII, 3.

Comment comprendre, dès lors, que le dossier définitionnel, qui paraît clos à la fin du livre VI[2], se rouvre au début du chapitre VII, 3 ? La phrase initiale de ce chapitre indique qu'aux yeux d'Aristote, tout ce qui a été dit jusqu'alors concernait uniquement la réfutation des définitions, et qu'il reste à constituer le pan constructif de la topique définitionnelle[3]. Cette observation est vraie, on

1. Cf. P. Gohlke, *Untersuchungen zur Topik des Aristoteles*, in *Hermes*, 63 (1928), 457-479. Selon cet auteur, le livre VI contiendrait des indications relatives aux trois premiers articles du programme initial, alors que ceux-ci, qu'Aristote déclare avoir traités par anticipation dans les livres antérieurs, ne devraient en principe y figurer d'aucune manière. Mais ces prétendues inconséquences n'en sont pas. Par exemple, le chapitre VI, 5, groupe un certain nombre de lieux relatifs au genre, dont la mention doit figurer en tête de la formule définitionnelle. Gohlke considère ce développement comme une résurgence injustifiée de l'article (2) du programme initial, traité par anticipation dans le livre IV. En réalité, cet article (2) se subdivisait lui-même en deux questions distinctes : toute définition, affirmait Aristote, doit d'une part situer le défini dans un genre (à moins que le défini ne soit lui-même un genre suprême), et d'autre part le situer dans le genre qui lui est approprié (cf. VI, 1, 139 a 27-28). Seule la seconde de ces questions est justiciable de la topique du genre, comme l'indique très précisément Aristote (139 b 3) ; il est clair, en effet, qu'une formule prétendument définitionnelle qui ne comporterait pas la mention d'un genre ne saurait donner à cette topique l'occasion de s'appliquer. Or, le chapitre VI, 5, porte exclusivement sur l'autre moitié de l'article (2), comme le montre la phrase 142 b 22-23 ; il ne fait donc nullement double emploi avec les lieux du genre. Lorsque Aristote, au cours de ce chapitre, fait allusion au problème de savoir si le défini a été placé dans le genre *approprié*, il renvoie de nouveau son lecteur à la topique du genre, et lui rappelle que ce renvoi lui a déjà été proposé antérieurement (cf. 143 a 12-13, qui se réfère à 139 b 3-5). Le chapitre VI, 5, se trouve donc en complète harmonie avec le chapitre VI, 1. Les autres défauts de correspondance que Gohlke croit relever entre le programme théorique du livre VI et sa réalisation effective appelleraient des observations analogues.

2. Cf. la phrase de conclusion de ce livre : τὰ μὲν οὖν περὶ τοὺς ὁρισμοὺς ἐπὶ τοσοῦτον εἰρήσθω.

3. Cf. 153 a 6-7 : ἀναιρεῖν μὲν οὖν ὅρον οὕτως καὶ διὰ τούτων ἀεὶ πειρατέον. Ἐὰν δὲ κατασκευάζειν βουλώμεθα, κτλ.

l'a vu, des lieux de l'identité, dont l'exposé précède immédiatement le chapitre VII, 3. L'est-elle également des lieux du livre VI ? C'est une question qui a été controversée[1], et à laquelle il n'est pas possible de répondre simplement. Il est certain, d'une part, que le programme du livre VI et les lieux qui y sont exposés se placent à un point de vue essentiellement réfutatif : Aristote n'y détermine pas directement les conditions que doit remplir une définition pour être bonne, mais celles auxquelles on peut reconnaître qu'une définition est mauvaise[2]. Il n'est pas moins certain, d'autre part, qu'en décrivant les erreurs que le dialecticien peut espérer voir commettre par son adversaire lorsqu'il est chargé d'attaquer une définition, Aristote lui indique du même coup les erreurs qu'il doit se garder de commettre lorsqu'il est lui-même chargé d'en établir une ; une définition qui évite de commettre l'une de ces erreurs peut être considérée comme bonne au moins *sous ce rapport*. Telle est précisément la solution qu'avait adoptée, devant le même problème, la topique du propre : les lieux de la première partie du livre V sont d'abord décrits dans la perspective de la réfutation[3] ; ils sont régulièrement suivis d'un appendice constructif[4], où Aristote montre que si l'on évite de commettre l'erreur qui vient d'être analysée, le propre pourra être tenu pour correct sous ce rapport (κατὰ τοῦτο). Mais il faut bien reconnaître que ces appendices constructifs ne suffisent pas à constituer une véritable méthode d'établissement du propre ; la seule procédure qu'ils autorisent serait d'appliquer successivement au propre à établir la série des quelque cinquante lieux énumérés par Aristote ; s'il se révélait inattaquable sous le rapport de chacun, on admettrait qu'il l'est sous tous les rapports. Mais un tel marathon dialectique serait difficilement praticable ; de plus, l'adversaire pourrait toujours prétendre qu'il n'est pas démontré que la liste

1. Cf. Solmsen, *op. cit.*, p. 151-152, qui critique à ce propos H. Maier, *Die Syllogistik des Aristoteles*, II, 2, p. 78 sq.

2. Cf. les tournures négatives employées en 139 a 24-35, de même que dans toute la suite du chapitre VI, 1.

3. Ils commencent presque tous par une même formule stéréotypée : ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μέν.

4. Introduit par κατασκευάζοντα δέ.

des épreuves nécessaires soit complète. Que ce soit pour cette raison ou pour une autre, le livre VI n'a pas recours, comme le livre V, à la solution des appendices constructifs ; il est donc exact que ce livre VI ne donne ni n'entend donner les moyens d'établir une définition.

Reste à savoir si la topique constructive qui s'ouvre au chapitre VII, 3 fait harmonieusement pendant à la topique destructive du livre VI. Il n'en est rien. Le chapitre VII, 3, qui est probablement le texte le plus difficile et le plus discuté que contiennent les *Topiques*, renferme en effet une série de considérations qui manifestent l'apparition d'une problématique nouvelle, celle de la démonstrabilité de la définition. Aristote commence par remarquer que, dans la pratique, la définition fait rarement l'objet d'une démonstration ; on la prend bien plutôt comme le principe d'une démonstration, à l'exemple des géomètres, arithméticiens et autres mathématiciens. Deux schèmes démonstratifs s'opposent ainsi, dont l'un aboutit à la définition, tandis que l'autre, chargé de tout le prestige qui s'attache aux procédures mathématiques, en part[1]. Si le premier n'est, en fait, presque jamais mis en œuvre, ne serait-ce pas l'indice qu'il est, en droit, illégitime ? Aristote répond négativement à cette question, mais en des termes qui ont intrigué plus d'un lecteur : « C'est à un autre traité (ἄλλης πραγματείας), dit-il, qu'il appartient de dire avec une exactitude rigoureuse (δι' ἀκριβείας) ce que c'est qu'une définition, et comment il faut définir ; nous n'en dirons ici que ce qui importe à nos besoins présents ; il nous suffira donc de dire qu'il est possible d'obtenir par un raisonnement déductif (συλλογισμόν) la définition et l'essentiel de l'essence (τὸ τί ἦν εἶναι) ». Après avoir décrit la structure d'un tel raisonnement, Aristote fait une nouvelle allusion à un exposé plus précis que celui des *Topiques* : « Quels sont les points de départ à partir desquels il convient d'établir une définition, cela a été défini ailleurs (ἐν ἑτέροις) avec plus de précision (ἀκριβέστερον) ; mais pour notre présente enquête, ce sont les mêmes lieux qui vont nous servir ».

1. Le développement le plus clair de cette idée se trouve en *An. Po.*, II, 3, 90 b 28 sq.

Ces deux allusions se réfèrent-elles au second livre des *Seconds Analytiques*, où se trouve précisément étudié, dans le plus grand détail, le problème de la démonstrabilité de la définition ? La solution de cette épineuse question déborderait le cadre de cette introduction[1].

1. On sait qu'en thèse générale, *An. Po.*, II, affirme l'impossibilité d'un syllogisme de l'essence, c'est-à-dire d'une démonstration syllogistique de la définition. Mais l'exposé très long et très complexe qu'Aristote consacre à ce problème est nuancé par l'intervention de deux thèses particulières : (a) on peut faire un syllogisme dont la conclusion est la définition d'un sujet si l'on prend comme moyen terme une seconde expression de l'essence de ce sujet ; ce syllogisme n'est pas une démonstration, parce qu'il commet une pétition de principe ; mais Aristote lui donne le nom de « syllogisme logique de l'essence » (cf. II, 4 et II, 8, 93 a 9-15) ; (b) lorsqu'une chose a une cause autre qu'elle-même, ce qui est le cas des propriétés et des événements, son essence n'est toujours pas syllogistiquement démontrable, mais elle n'est connaissable que par l'intermédiaire d'une démonstration syllogistique, qui a pour moyen terme la cause en vertu de laquelle l'événement se produit ou la propriété appartient au sujet (cf. chap. 2 et 8). L'articulation de ces deux thèses soulève d'ailleurs des difficultés considérables, dans le détail desquelles on ne peut ici entrer. La doctrine des *Seconds Analytiques*, qui affirme l'impossibilité du syllogisme de l'essence, mais nuance cette affirmation de la manière que nous venons de voir, est-elle en contradiction avec la doctrine de l'ἄλλη πραγματεία, à laquelle *Top.*, VII, 3 emprunte l'idée qu'un tel syllogisme est possible ? Maier (*op. cit.*, II, 2, p. 78 sq., n. 3) estime qu'il y a contradiction, et qu'Aristote a d'abord cru la définition démontrable, puis abandonné cette croyance ; Solmsen (*op. cit.*, p. 181) partage ce point de vue. Mais H. Cherniss (*Aristotle's criticism of Plato and the Academy.* I, p. 34 sq., n. 28) a tenté de montrer que le « syllogisme de l'essence », dont *Top.*, VII, 3 affirme la possibilité, n'est qu'un syllogisme dialectique, c'est-à-dire le « syllogisme logique » de *An. Po.*, II, 8. Les arguments de Cherniss ont été à leur tour critiqués, d'une manière qui me paraît convaincante, par A. Mansion, *L'origine du syllogisme et la théorie de la science chez Aristote*, in *Aristote et les problèmes de méthode*, Louvain-Paris, 1961, p. 57-81, notamment p. 64-70. Aristote aurait-il emprunté à l'ἄλλη πραγματεία, pour les besoins de sa topique, la seule affirmation de la possibilité du syllogisme de l'essence, si l'enseignement central de cette science supérieure avait déjà été, précisément, que le syllogisme était constitutionnellement inapte à démontrer la définition ? Aurait-il pu présenter la démonstrabilité de la définition comme la règle, s'il avait déjà été conduit à la tenir pour l'exception ? On hésitera donc à voir, dans l'ἄλλη πραγματεία, le livre II des *Seconds Analytiques* ; rien n'impose de penser qu'il s'agisse d'un écrit déjà rédigé, ni qu'il s'agisse de celui-là. Reste cependant une difficulté, dont A. Mansion n'a pas tenu compte dans

Il semble suffisant d'indiquer tout ce qui sépare la doctrine du chapitre VII, 3, quelque rapport qu'elle entretienne avec celle des *Seconds Analytiques*, de la doctrine du livre VI. Sa nouveauté capitale est l'insertion de la topique dans une opposition qui a pour effet de la dévaloriser : les objets dont elle traite peuvent être les objets d'une science rigoureuse, qui n'est pas elle[1]. Si la théorie de la définition avait été dès l'origine soumise à ce clivage, Aristote ne l'aurait-il pas dit dès le début du livre VI, au lieu d'énumérer en toute quiétude les parties que doit comporter un « traité de la définition » ? Cette dévalorisation de la topique, ignorée du livre VI et introduite dans le livre VII, ne se cantonne d'ailleurs pas à la théorie ; elle affecte aussi la pratique. Il est aisé de relever le contraste qui existe entre le degré de soin et de conviction avec lequel sont rédigés, d'une part les lieux du livre VI, d'autre part ceux du chapitre VII, 3 ; les premiers sont soigneusement articulés et précisément analysés ; les seconds, au contraire, appliquent paresseusement à l'établissement des définitions quelques procédés empruntés à la topique des autres prédicables ; autant l'auteur du livre VI paraît pénétré du sérieux et de l'importance de ce qu'il écrit, autant celui du chapitre VII, 3 semble s'acquitter négligemment d'un *pensum* sans intérêt.

sa critique de l'interprétation de Cherniss: si l'ἄλλη πραγματεία n'est pas nécessairement *An. Po.*, II, il semble bien que la seconde allusion des *Topiques* (153 a 24-25), qui se réfère explicitement, elle, à un traité déjà existant, ne puisse viser autre chose que *An. Po.*, II, 13, qui donne précisément une méthode pour la « chasse » (θηρεύειν) des prédicats essentiels de l'objet à définir ; Cherniss n'a pas eu tort de qualifier de « desperate and unsuccessful manœuvre » les efforts de Maier pour faire de *Top.*, VI, l'objet de cette référence. Mais les deux problèmes ne sont pas nécessairement liés : la composition du livre II des *Seconds Analytiques* paraît assez complexe pour qu'il ne soit pas invraisemblable que *Top.*, VII, 3, soit postérieur à certaines de ses parties et antérieur à certaines autres. Cette remarque ne saurait évidemment tenir lieu de l'examen approfondi qu'exigerait cette question.

1. Cette mise en perspective rapproche le chapitre VII, 3, du livre I (cf. 1, 101 a 19-24 ; 14, 105 b 30-31) et du livre VIII (cf. 13, 162 b 31-33). Cf. ci-dessous, p. LXXII sq.

On peut en outre montrer que le « syllogisme de la définition » n'est pas conçu, dans ce chapitre VII, 3, selon le modèle qu'aurait normalement requis la topique du livre VI. Le chapitre VII, 3 présente ce syllogisme sous la forme suivante : « Si la définition est une formule qui exhibe l'essentiel de l'essence (τὸ τί ἦν εἶναι) de la chose ; s'il faut que les prédicats contenus dans la définition soient les seuls qui s'attribuent essentiellement (ἐν τῷ τί ἐστι) à la chose, et si les attributs essentiels sont les genres et les différences, il est clair que, si l'on prenait les prédicats qui sont les seuls à s'attribuer essentiellement à la chose, la formule qui les renfermerait serait nécessairement la définition ; car il ne peut exister une autre définition, puisqu'il n'existe aucun autre attribut essentiel de la chose (*sc.* que ceux que renferme la formule en question) »[1]. Le syllogisme ainsi construit a pour majeure la définition de la définition, et pour mineure l'énumération complète des attributs essentiels de l'objet à définir ; il suppose une conception en quelque sorte horizontale de la définition, interprétée comme la sommation d'éléments qui possèdent tous la même propriété caractéristique, celle d'être un attribut essentiel de l'objet à définir[2], et qui sont les seuls à posséder cette propriété. Cette conception de la définition paraît nettement distincte de celle que présente le livre VI, et que l'on pourrait appeler verticale : la définition y apparaît, non comme un ensemble d'éléments possédant la même propriété caractéristique, mais comme une unité possédant elle-même une série de propriétés dont nous connaissons déjà l'étagement hiérarchisé : être vraie du défini, mentionner son genre, etc. La formule du syllogisme définitionnel qui correspondrait exactement à cette conception de la définition, nous n'avons pas besoin

1. 153 a 15-22. Notons que ce syllogisme définitionnel fait l'objet d'une critique précise dans les *Seconds Analytiques* (6, 92 a 6-19).

2. On pourrait objecter qu'Aristote ne traite pas tous ces éléments comme des unités homogènes, puisqu'il distingue parmi eux les genres et les différences (153 a 17-18, cf. 5, 154 a 26-28) ; mais le syllogisme qu'il décrit ici se contente de rassembler tous les attributs essentiels, sans distinction ; une étape ultérieure permettra, semble-t-il, d'en ordonner les éléments conformément à la distinction du genre et de la différence.

d'imaginer quelle elle pourrait être, car Aristote la donne lui-même, à la fin du chapitre VII, 5, au cours d'un développement destiné à montrer combien il est difficile de démontrer une définition : « il faut en effet, dit-il, démontrer (συλλογίσασθαι) toutes ces assertions : que les attributs indiqués appartiennent au sujet, que le genre indiqué est bien son genre, que la formule lui est propre ; outre cela, il faut encore démontrer que la formule exhibe l'essentiel de l'essence, et il faut enfin que cela soit fait correctement »[1]. Cette conception verticale de la définition, on l'a vu, est l'origine de la théorie des prédicables ; la conception horizontale paraît au contraire n'entretenir aucune liaison avec cette théorie. C'est une raison supplémentaire de penser que la seconde est postérieure à la première, et qu'elle s'est introduite dans les *Topiques* à un moment où Aristote n'était plus guidé par les principes qui avaient initialement gouverné son entreprise.

Le chapitre VII, 5.

Nous venons de trouver, à la fin du chapitre VII, 5, une formulation du syllogisme définitionnel qui s'écarte des positions d'Aristote en VII, 3, et s'harmonise au contraire avec la doctrine du livre VI. Il faut ajouter qu'au début de ce même chapitre, Aristote fait au contraire allusion, avec la plus grande netteté, à la doctrine du chapitre VII, 3, dans l'intention de montrer qu'il est plus difficile d'établir une définition que d'en réfuter une : « Il n'est en effet pas aisé, dit-il, de voir pour soi-même et d'obtenir des répondants des prémisses comme celles-ci : que des éléments composant la formule proposée l'un est genre, l'autre différence ; que le genre et les différences s'attribuent essentiellement au sujet (ἐν τῷ τί ἐστι) ; or sans ces prémisses, il est impossible que s'effectue le syllogisme de la définition. Si en effet il existe encore d'autres attributs essentiels de la chose à définir, on ne verra pas clairement si sa définition est celle qui a été dite, ou une autre »[2]. La présence dans le chapitre VII, 5 des deux conceptions de la définition qui viennent d'être

1. 155 a 18-22.
2. 154 a 24-31.

dissociées constituerait un obstacle décisif pour notre hypothèse, si précisément ce chapitre ne se divisait assez manifestement en deux parties distinctes (154 a 23-155 a 2 et 155 a 3-36), dont beaucoup d'indices portent à croire qu'elles n'ont pas été écrites simultanément, la seconde étant selon toute vraisemblance la plus ancienne. Sans pouvoir justifier ici cette hypothèse avec tout le détail nécessaire, je m'appuierai sur quelques constatations premières. Tout d'abord, les deux sections du chapitre traitent du même sujet : il s'agit ici et là de déterminer le degré de difficulté et de facilité relatives des divers problèmes dialectiques. Mais la méthode suivie n'est pas identique. Dans la première section, Aristote examine successivement chacun des prédicables, et il montre, à propos de chacun d'eux pris séparément, qu'il est plus difficile de l'établir que de le réfuter[1] ; cette conclusion s'accorde avec une maxime générale, suivant laquelle il est, en tout domaine, plus facile de détruire que de créer[2]. La seconde section, au contraire, compare les prédicables entre eux ; elle les dispose le long d'une série allant de la définition, qui est à la fois le plus facile à réfuter et le plus difficile à établir, à l'accident, qui est à la fois le plus difficile à réfuter et le plus facile à établir[3]. Ces deux groupes d'affirmations ne sont certes pas contradictoires à proprement parler ; mais l'intention qui les anime est bien différente, puisque la première section souligne, à tous les niveaux, la vocation essentiellement destructrice de la dialectique, alors que la seconde institue un équilibre entre sa vocation destructrice et sa vocation constructrice, en s'appuyant sur les compensations qui s'établissent au sein de la série des prédicables. Plus probant encore semble le fait que la première section s'appuie constamment sur des considérations relatives à la quantité des propositions[4] ;

1. A la seule exception de l'accident particulier, qu'Aristote distingue ici de l'accident universel, et qui est plus facile à établir qu'à réfuter, puisqu'il faut établir une proposition universelle négative pour y parvenir.
2. Cf. 154 b 30-32.
3. Aristote ne distingue pas ici le cas de l'accident universel et celui de l'accident particulier.
4. Cf. 154 a 34-b 12, 154 b 18-23, 24-27, 154 b 33-155 a 2.

elle distingue notamment l'accident universel et l'accident particulier. Au contraire, la seconde section ignore totalement les différences quantitatives, sur la prise en considération desquelles s'édifiera la syllogistique classique ; elle utilise en revanche une notion que l'on pourrait désigner sous le nom de quantité d'information, quantité qui se trouve portée à son maximum avec la définition, puisque celle-ci implique toute une série d'affirmations subordonnées, et à son minimum avec l'accident, puisque la prédication accidentelle affirme que l'attribut appartient au sujet, sans préciser comment il lui appartient[1]. On peut donc rattacher la seconde section du chapitre VII, 5 au livre VI et aux sections les plus anciennes des *Topiques*, et la première section du même chapitre au chapitre VII, 3 et aux sections les plus récentes du traité.

L'unité formée par les livres VI et VII recèle donc, elle aussi, plusieurs disparités internes ; elle regroupe des textes divers par leurs inspiration, leur doctrine, leurs instruments, et selon toute vraisemblance aussi par leur date.

Livres centraux et livres périphériques.

Après avoir analysé quelques-unes des unités partielles que découpe, au sein des *Topiques*, la distinction des prédicables, il reste à poser le problème de l'unité au niveau même de l'ouvrage considéré dans sa totalité. Ne présente-t-il pas, lui aussi, la structure d'un vaste triptyque, dont le panneau central est constitué par l'ensemble des lieux (livres II-VII), et dont les livres I et VIII, qui servent à cet ensemble d'introduction et de conclusion, figurent les volets latéraux ? La manière même dont sont rédigés les divers livres, manière additive pour les livres centraux, manière systématique, au moins relativement, pour les livres périphériques, conduit assez naturellement à l'hypothèse d'une première étape rédactionnelle, dans laquelle Aristote aurait accumulé progressivement la matière des livres centraux, suivie d'une seconde étape, dans laquelle il aurait rédigé les livres

5. Cf. 155 a 4-6, 18-22, 23-27, 31-33.

périphériques, afin de lier l'ensemble des matériaux qu'il avait réunis et de les bâtir en une œuvre unifiée. Cette hypothèse a été formulée par plusieurs commentateurs, et elle est assez généralement acceptée, à diverses variantes près[1]. Il convient de résumer les données du problème qu'elle vise à résoudre.

Certains indices d'ordre externe laissent à penser que les divers livres des *Topiques* ont joui, à une certaine époque de leur histoire, d'une relative autonomie. Dans les listes anciennes des ouvrages d'Aristote, on relève en effet, à côté de titres qui désignent plus ou moins clairement l'ensemble des *Topiques*, certains titres qui paraissent s'appliquer très précisément à l'un ou l'autre de leurs livres pris isolément[2]. L'examen interne, d'autre part, révèle d'un

1. Cf Maier, *loc. cit.*, dont les hypothèses ont été reprises, amplifiées et compliquées, sous des formes d'ailleurs variées, par P. Gohlke dans ses diverses publications relatives aux *Topiques*. Partisan de l'unité des *Topiques*, E. Braun (*op. cit.*, p. 109-110) n'admet pas que l'on puisse fonder sur l'analyse doctrinale l'hypothèse d'une datation plus tardive des livres périphériques ; mais il n'exclut pas que l'analyse du vocabulaire puisse imposer cette conclusion. Plus récemment, l'hypothèse de Maier a trouvé une confirmation dans les études stylistiques de P.M. Huby, *The date of Aristotle's Topics and its treatment of the theory of Ideas*, in *Class. Quarterly*, NS 12 (1962), 72-80.

2. Cf. sur ce point W. Jaeger, *Studien zur Entstehungsgeschichte der Metaphysik des Aristoteles*, p. 149 sq. ; P. Gohlke, *art. cit.* ; et surtout P. Moraux, *Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 54 sq. Dans le catalogue conservé par Diogène Laërce, on relève les titres suivants : περὶ εἰδῶν καὶ γενῶν α' (nº 31), qui pourrait être *Top.*, IV ; περὶ ἰδίων α' (nº 32), qui pourrait être *Top.*, V ; περὶ τοῦ αἱρετοῦ καὶ τοῦ συμβεβηκότος α' (nº 58), titre qui présenterait une alliance de mots bien énigmatique si l'on ne pouvait l'identifier avec le livre III des *Topiques* (plutôt qu'avec les livres II-III, comme le suggère P. Moraux); τοπικῶν πρὸς τοὺς ὅρους α' β' (nº 60), qui pourrait être *Top.*, VI-VII. Le livre I pourrait être à son tour désigné par plusieurs titres de cette même liste : le nº 57, συλλογιστικὸν καὶ ὅροι α' (cf. Moraux, p. 56-57) ; le nº 55, si l'on admet avec Jaeger qu'il faut lire, non ὅροι πρὸ τῶν τοπικῶν α' β' γ' δ' ε' ϛ' ζ', mais ὅροι πρὸ τῶν <τοπικῶν α'> τοπικῶν α' β' γ' δ' ε' ϛ' ζ'; le nº 59, τὰ πρὸ τῶν τόπων α', si l'on admet que ce titre, avant d'être adopté par certains commentateurs anciens pour désigner les *Catégories*, a d'abord servi à désigner *Top.*, I (cf. la discussion de Moraux, p. 58-65, sur les données d'apparence contradictoire que nous possédons à ce sujet). L'ensemble des *Topiques*, de son côté, se trouve désigné par le titre nº 55, avec

livre à l'autre des disparates de style parfois très accentuées ; le livre V, notamment, présente un violent contraste avec les autres livres, par son caractère exceptionnellement formulaire et mécanique ; s'il est de la main d'Aristote[1], il n'a certainement pas été rédigé entre le livre IV et le livre VI.

Toutefois, l'attention des interprètes s'est surtout concentrée, comme il était normal, sur les aspects doctrinaux du problème. Depuis que H. Maier, dans une note souvent citée de son ouvrage sur la syllogistique aristotélicienne[2], a fait remarquer que le mot de « syllogisme » (ainsi que les mots de la même famille) apparaissait fréquemment dans les livres I et VIII, de même que dans les chapitres VII, 3-5, alors qu'il était pratiquement absent des livres centraux[3], on a souvent admis avec lui que la

la correction de Jaeger. Un problème particulier est posé par le titre n° 52, μεθοδικά α' β' γ' δ' ε' ς' ζ' η'. Aristote cite lui-même ces *Méthodiques* dans sa *Rhétorique* (I, 2, 1356 b 20) ; que l'objet de ce renvoi soit *Top.*, I, 12, 105 a 16 et VIII, 2, 157 a 18 (cf. aussi VIII, 14, 164 a 12-16), comme le pense Vahlen, approuvé par Bonitz (*Index Aristotelicus*, 101 b 39), est possible, mais non certain : Aristote vient en effet de se référer aux *Topiques* sous leur titre habituel (1356 b 13), et il paraît étrange qu'à sept lignes d'intervalle, il puisse désigner un même ouvrage sous deux titres différents. On notera en outre que Simplicius (*in Cat.*, 65, 2-13), citant d'ailleurs une phrase des *Méthodiques* qui n'apparaît pas dans les *Topiques*, range le premier de ces ouvrages parmi les écrits « hypomnématiques », recueils de notes et de matériaux à l'état brut, sans ordre ni style, alors que les *Topiques* ont toujours été considérés par les commentateurs anciens comme un ouvrage « syntagmatique », c'est-à-dire rédigé et achevé (cf. Simplicius *in Cat.*, 4, 21-31). L'identité du nombre de livres prêté par le catalogue aux *Méthodiques* avec celui de nos *Topiques* a naturellement constitué un argument en faveur de l'identification des deux ouvrages ; mais elle pourrait peut-être s'expliquer également si les *Méthodiques* avaient été un recueil d'exemples et d'exercices complétant, livre par livre, l'enseignement des *Topiques* ; ces exercices auraient été à la dialectique ce que sont à la rhétorique les ῥητορεῖαι ou discours d'école, dont parle précisément Aristote dans le passage cité de la *Rhétorique*.

1. Ce dont a douté J. Pflug, *op. cit.*
2. *Die Syllogistik des Aristoteles*, II, 2, p. 78 sq., n. 3.
3. Cf. V, 2, 130 a 7 (passage dans lequel apparaît également le mot ἔλεγχος, que les *Topiques* n'utilisent pas ailleurs ; ce passage pourrait donc avoir été surajouté au moment de la rédaction des *Réfutations sophistiques*) ; VI, 2, 139 b 30 ; 10, 148 b 8 ; 12, 149 a 37.

présence de ce mot signalait les textes postérieurs à la découverte du syllogisme classique ; l'identité des définitions du syllogisme au début des *Topiques* et au début des *Premiers Analytiques* paraissait fournir à cette hypothèse une confirmation de poids[1]. Posé en ces termes, cependant, le débat risquait de s'engager dans des voies sans issue. En effet, Maier avait rendu solidaires deux hypothèses qui n'entretiennent pas de liaison nécessaire : celle selon laquelle les livres périphériques étaient postérieurs aux livres centraux, et celle selon laquelle la découverte du syllogisme avait pris place entre la rédaction des uns et celle des autres. Contre la double hypothèse de Maier, on a pu faire valoir que, d'une part, on ne trouve dans les livres périphériques aucun emploi du mot de syllogisme qui se réfère avec évidence à la théorie définitive du syllogisme analytique, et que, d'autre part, la pratique des livres centraux n'offre sur ce point pas de discordance notable avec la théorie des livres périphériques ; les raisonnements qui y sont analysés sont en substance conformes à la définition du « syllogisme » en général, et à celle du « syllogisme » dialectique en particulier, même si les caractères qui assurent cette conformité ne sont pas l'objet d'une description explicite[2]. Aussi n'est-il pas surprenant qu'une étude consacrée au problème de l'unité des *Topiques*, et délibérément axée sur la notion de « syllogisme », comme celle d'E. Braun, puisse se conclure sur l'affirmation de l'unité substantielle du traité. Tout au plus pourra-t-on reconnaître, dans le livre I, les caractères classiques d'une introduction rédigée, comme le sont encore aujourd'hui bien des introductions, postérieurement au corps de l'ouvrage : conscience plus précise des principes généraux qui ont guidé le travail

1. Cf. cependant ci-dessus, p. xxxi, n. 1.

2. Ces raisonnements sont des « syllogismes » en ce sens que leur conclusion découle avec nécessité de leurs prémisses ; sur le mode d'expression de cette liaison nécessaire, cf. ci-dessus, p. xxxiv, n. 1. Ils sont des « syllogismes dialectiques » en ce sens que leurs prémisses sont « endoxales », de même que les lois sur lesquelles repose le lien de nécessité qui unit leurs prémisses et leur conclusion ; ces lois sont très fréquemment présentées comme étant de notoriété publique, comme l'indique le mot δοκεῖ qui précède leur énonciation.

accompli, insertion de ce travail dans un horizon qui le déborde et le situe, mise en évidence, au moyen d'un vocabulaire technique défini avec soin, des caractères fondamentaux du sujet traité et des méthodes mises en œuvre.

L'un des liens les plus solides que l'on puisse apercevoir entre les livres centraux et les livres périphériques est assurément l'annonce et la justification, présentées dans les seconds, du plan suivi par les premiers. La théorie des prédicables fournit ainsi, à l'étude du problème de l'unité des *Topiques*, un instrument d'analyse auquel on n'a peut-être pas prêté l'attention nécessaire. Cette théorie a-t-elle le même contenu et le même sens dans l'exposé systématique qu'en donne le livre I et dans la fonction d'impulsion et d'articulation qu'elle remplit dans les livres centraux ? Telle est la question qu'il faut poser, en reprenant et en approfondissant les indications données plus haut sur la division des prédicables[1].

Double sens de la division des prédicables.

On peut distinguer, d'une manière très générale, deux manières différentes d'interpréter la division des prédicables. La première, et la plus simple, est de la considérer comme l'instrument d'une *partition* de l'ensemble des propositions, c'est-à-dire d'une subdivision de cet ensemble en quatre sous-ensembles, tels que toute proposition doit appartenir à l'un d'entre eux, et ne peut appartenir à plus d'un d'entre eux. Nous appellerons *exclusive* cette interprétation du système des prédicables. La seconde interprétation pourrait au contraire être dire *inclusive* ; elle consiste en effet à considérer les prédicables comme les propriétés caractéristiques de sous-ensembles dont les uns sont inclus dans les autres ; dans ce cas, une même proposition pourra appartenir à plus d'un sous-ensemble, si seulement elle appartient à l'un de ceux qui sont inclus dans un autre. Que la division des prédicables soit susceptible d'être interprétée selon ces deux modèles, c'est ce qui résulte du fait que leur définition utilise des négations, elles-mêmes susceptibles

1. Cf. ci-dessus, p. XLV sq.

d'une double interprétation ; quand on dit, par exemple, que le propre est un prédicat coextensif et *non essentiel*, on peut entendre, soit que tout propre est un prédicat non essentiel, soit seulement qu'il n'est pas vrai que tout propre soit un prédicat essentiel. Dans le premier cas, un prédicat ne recevra le nom de propre que s'il possède les deux notes distinctes de la coextensivité et de l'inessentialité ; dans le second, il le recevra dès l'instant qu'il possède l'unique note de la coextensivité, étant entendu que la question de savoir s'il est ou non essentiel reste indéterminée ; tout ce qu'on peut dire est qu'il n'est pas certain qu'il le soit. Les mêmes distinctions peuvent s'appliquer, *mutatis mutandis*, à la définition du genre, qui comporte une négation, puisqu'il est un prédicat essentiel et non coextensif, et à la définition de l'accident, qui en comporte deux, puisqu'il est un prédicat non essentiel et non coextensif. La portée de cette distinction apparaîtra clairement si l'on examine les conséquences de l'établissement d'une proposition liant son sujet et son attribut au titre, par exemple, du propre : dans l'interprétation exclusive du système des prédicables, cela voudra dire que le prédicat établi comme propre *n'est pas* la définition de son sujet, puisqu'on ne l'aura établi comme propre qu'après s'être assuré qu'il n'était pas essentiel à son sujet ; dans l'interprétation inclusive, au contraire, cela voudra dire que la question de savoir s'il est ou non la définition de son sujet reste encore indéterminée, et qu'on ne peut exclure ni qu'il le soit (puisqu'il est coextensif à son sujet, comme doit l'être la définition), ni qu'il ne le soit pas (puisqu'il n'est pas certain qu'il lui soit essentiel, comme doit l'être également la définition).

Cela posé, quelle est l'interprétation aristotélicienne du système des prédicables ? Il est impossible de répondre à cette question de manière simple, parce qu'on trouve dans les *Topiques* aussi bien des textes qui favorisent l'interprétation exclusive que des textes qui favorisent l'interprétation inclusive. Dressons rapidement le tableau de cette répartition.

A l'actif de l'interprétation inclusive figurent d'abord tous les textes où Aristote montre que les lieux des prédi-

cables autres que la définition peuvent être utilisés pour la réfutation des définitions (chapitres I, 6 et VI, 1, seconde partie du chapitre VII, 5). S'il est vrai, en effet, qu'un prédicat incapable de satisfaire aux conditions requises pour être reconnu comme l'accident, le genre ou le propre de son sujet se trouve par là-même débouté *a fortiori* de ses prétentions à en être la définition, on peut en inférer, par une loi de contraposition qui n'est nullement étrangère à la logique des *Topiques*[1], qu'un prédicat confirmé dans ses prétentions à être la définition de son sujet doit être du même coup considéré comme remplissant les conditions requises pour être reconnu comme l'accident, le genre et le propre de ce sujet ; s'il est vrai, par exemple, qu'un prédicat réfuté au titre du propre, et au moyen des lieux du propre, est par là-même réfuté au titre de la définition, on devra dire qu'un prédicat établi au titre de la définition est par là-même établi au titre du propre, et inattaquable au regard des lieux du propre. Cela revient à soutenir l'interprétation inclusive du système des prédicables ; en effet, affirmer que la définition est *a fortiori* le propre de son sujet, c'est nier tout ensemble l'idée qu'une définition ne peut pas être un propre et l'idée qu'un propre ne peut pas être une définition.

Il est plus important encore de remarquer qu'à quelques exceptions près, sur lesquelles on reviendra, l'ensemble des lieux analysés dans les livres centraux reposent sur l'interprétation inclusive. L'interprétation exclusive rendrait en effet nécessaires des procédures plus complexes que celles que décrit Aristote ; par exemple, pour prouver dans cette interprétation qu'un prédicat est le propre de son sujet, il faudrait prouver à la fois qu'il lui est coextensif et qu'il ne lui est pas essentiel ; en revanche, pour rejeter l'attribution à un sujet d'un prédicat en qualité de propre, on pourrait, au choix, montrer qu'il ne lui est pas coextensif, ou bien qu'il lui est essentiel. Or, réserve faite des exceptions signalées, la topique réelle d'Aristote ne fait pas état de cette procédure complexe, conjonctive à l'égard des fins d'établissement et

1. Cf. par exemple, II, 8, 113 b 15 sq.

disjonctive à l'égard des fins de réfutation ; elle ne se croit pas tenue, par exemple, lorsqu'il s'agit d'établir une prédication acccidentelle, de prouver que le prédicat n'est ni coextensif ni essentiel au sujet ; il lui suffit de montrer qu'il lui appartient, sans préciser autrement le mode de cette appartenance.

Quels sont à présent les textes qui s'inscrivent à l'actif de l'interprétation exclusive ? Il faut ranger d'abord dans cette catégorie les quelques lieux que l'on pourrait appeler lieux de la fausse assignation, et dont le schéma commun serait le suivant : si un attribut appartient à son sujet au titre d'un prédicable déterminé, il est par là-même exclu qu'il lui appartienne au titre d'un autre prédicable. Ces lieux sont en petit nombre ; on n'en trouve pas dans les livres de la définition ; il en existe un au début des livres de l'accident[1], et un également au début du livre du genre[2] ; cette place ne laisse pas d'être significative. C'est seulement dans le livre du propre qu'on en rencontre un nombre appréciable[3] ; ce trait s'ajoute à ceux qui donnent à ce livre V une physionomie assez exceptionnelle pour que l'on ait pu mettre son authenticité en doute.

1. II, 2, 109 a 34-b 12 : c'est une faute de donner (explicitement ou implicitement) comme l'accident d'un sujet ce qui en est en réalité le genre.

2. IV, 1, 120 b 21-35 : c'est une faute de donner comme le genre d'un sujet ce qui en est en réalité un accident. Il faut toutefois préciser ici que cette faute en est une dans les deux interprétations du système des prédicables. Mais, dans l'interprétation inclusive, on dira que le prédicat proposé n'est pas le genre du sujet, *mais* qu'il en est seulement l'accident ; dans l'interprétation exclusive, on dira qu'il n'en est pas le genre, *parce qu*'il en est seulement l'accident. La première partie du passage cité est en accord avec l'interprétation inclusive : on remarquera en effet qu'Aristote n'y établit aucun lien de principe à conséquence entre le fait que le mouvement est l'accident de l'âme et le fait qu'il n'en est pas le genre (cf. 120 b 24-25 : συμβέβηκε δ' αὐτῇ κινεῖσθαι). Seules les lignes 30-35, qui utilisent la définition positive de l'accident, reposent sur l'idée qu'un prédicat établi comme l'accident de son sujet est *par là-même* débouté de toute prétention à en être le genre.

3. Cf. V, 3, 131 b 37-132 a 9 ; 4, 132 b 35 sq., 133 a 18 sq. ; 5, 135 a 9-19.

Les textes les plus importants que l'on puisse invoquer à l'appui de l'interprétation exclusive restent toutefois ceux que renferme le livre I. Elle s'annonce déjà dans la présentation sommaire du chapitre 4 : en divisant la notion vulgaire de propre en deux parties, dont l'une signifie l'essence et reçoit le nom de définition, et dont l'autre ne la signifie pas et reçoit le nom de propre, au sens technique du terme, Aristote indique clairement qu'il entend par propre, non pas simplement un prédicat qui ne prétend pas signifier l'essence, mais bien un prédicat qui prétend ne pas la signifier. La situation est plus nette encore dans le « syllogisme » du chapitre 8, qui répartit l'ensemble des prédicats en classes mutuellement exclusives ; il est pratiquement impossible de donner aux négations que met en œuvre ce « syllogisme » un autre sens que le sens fort. Il en va de même dans les définitions du chapitre 5, notamment dans celle du propre, qui, dit Aristote, « n'exhibe pas l'essentiel de l'essence », et dans la première définition de l'accident, laquelle précise que celui-ci n'est « ni définition, ni propre, ni genre ». Si cette définition négative de l'accident s'éloigne d'un degré de l'usage que fait de cette notion la topique effective des livres II-III, il faut dire que la définition positive qui lui est accolée s'en écarte encore d'un degré supplémentaire : car si l'accident était compris comme « ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à un seul et même sujet », on ne pourrait établir qu'un prédicat A est l'accident d'un sujet B qu'en montrant, d'une part, que A appartient à B, et, d'autre part, qu'il peut ne pas lui appartenir ; ou même, si l'on veut, que A n'appartient pas à B, mais qu'il peut lui appartenir. Il suffit de mettre en lumière ces exigences pour mesurer toute la distance qui en sépare la topique réelle de l'accident.

Dans l'ensemble, on peut donc dire que les livres centraux (à l'exception des rares lieux de la fausse assignation) adoptent l'interprétation inclusive du système des prédicables, et que le livre I (à l'exception du chapitre 6) adopte au contraire l'interprétation exclusive. Ces exceptions ne semblent pas s'opposer à l'hypothèse d'un décalage chronologique entre les deux groupes de textes.

Mis à part ceux qui figurent dans le livre V, les lieux de la fausse assignation se trouvent, on l'a dit, en début de livre : ils ont pu être ajoutés au moment de la mise en forme définitive du traité. Quant au chapitre I, 6, il présente toutes les apparences d'un rappel pour mémoire ; et l'on y perçoit, semble-t-il, les traces d'un certain embarras[1]. Ces obstacles écartés, il reste à s'assurer que des deux interprétations concurrentes du système des prédicables, l'interprétation inclusive est la plus ancienne et l'interprétation exclusive la plus récente. Il semble évident que l'interprétation inclusive est la seule que l'on puisse considérer comme congénitalement liée au projet

1. On peut faire trois observations en ce sens. Tout d'abord, pour montrer que les lieux du propre peuvent servir à la réfutation de la définition, Aristote dit que celle-ci sera réfutée « si nous montrons que le contenu de la définition *n'appartient pas au seul sujet,* comme on le fait pour un propre (ὥσπερ καὶ ἐπὶ τοῦ ἰδίου) » ; il évite de dire que la définition sera réfutée si nous montrons que la formule définitionnelle n'est pas propre au défini (comme il le fait en VII, 5, 155 a 8), probablement parce qu'il s'aperçoit plus ou moins clairement qu'il se mettrait ainsi en contradiction avec la définition qui a été donnée du propre dans le chapitre I, 5, et qui précisait que le propre doit *ne pas signifier l'essence* ; aussi ne retient-il ici que l'une des deux notes constitutives du propre, la coextensivité. En second lieu, pour montrer que les lieux de l'accident peuvent servir à la réfutation de la définition, Aristote dit que celle-ci sera réfutée si nous montrons « que l'un des éléments figurant dans la définition n'appartient pas au sujet, ce que justement l'on pourrait dire aussi dans le cas de l'accident (ὅπερ καὶ ἐπὶ τοῦ συμβεβηκότος ἂν ῥηθείη) » ; cet optatif assez vague laisse entendre qu'Aristote est ici peu soucieux de pousser la comparaison dans le détail. Troisième remarque, et la plus importante sans doute, parce qu'elle montre que ce passage est rédigé avec une certaine négligence : les lignes 33-35 contiennent une véritable erreur de la part d'Aristote. Ayant montré que les lieux des prédicables non-définitionnels pouvaient servir à la réfutation de la définition, celui-ci en tire en effet la conclusion que « tous les prédicables énumérés sont d'une certaine manière définitionnels (ὁρικά), dans le sens précédemment donné à ce mot ». Or, un peu plus haut (102 a 9-10), Aristote avait défini comme ὁρικά « les problèmes qui relèvent de la même méthode que les définitions ». Les considérations du chapitre 6 ne montrent nullement que les prédicables non-définitionnels soient justiciables de la même méthode que les définitions ; elles montrent, ce qui est tout différent, que les définitions sont justiciables des mêmes méthodes que les prédicables non-définitionnels.

fondamental des *Topiques* ; c'est pourquoi, en décrivant plus haut le contenu de l'ouvrage, il a fallu lui laisser tacitement toute la place. Ceci n'est pas seulement vrai parce que la plus grande partie des lieux est écrite dans la perspective qu'elle commande ; il faut dire aussi que si la théorie des prédicables avait été originairement conçue dans l'optique de l'interprétation exclusive, Aristote ne se serait sans doute pas lancé dans l'entreprise topique, car elle aurait été par trop étrangère à la pratique dialectique qui avait cours dans le milieu où il vivait. S'il était indispensable, par exemple, de fournir au dialecticien les moyens de traiter les propositions de type *S est P* (c'est-à-dire les prédications accidentelles selon l'interprétation inclusive), quel intérêt y avait-il à lui donner ceux de traiter les propositions de forme *S est P*, *étant entendu que P n'est pas coextensif à S et qu'il n'appartient pas à son essence* (c'est-à-dire les prédications accidentelles selon l'interprétation exclusive) ? Où aurait-il trouvé des adversaires spontanément décidés à présenter leurs thèses sous cette forme ? En outre, l'interprétation exclusive est plus simple, plus immédiatement facile à comprendre et à exposer que l'interprétation inclusive ; Aristote n'aurait pu passer de la première à la seconde sans un effort au courant duquel il aurait certainement mis son lecteur, alors qu'il a pu glisser de la seconde à la première, par une sorte de retombée naturelle dont il n'a peut-être pas pris entièrement conscience. Enfin, le fait qu'Aristote, dans le livre I, déclare que la définition positive de l'accident, qui s'écarte de deux degrés de la topique réelle, est préférable à la définition négative, qui ne s'en écarte que d'un degré[1], paraît un argument décisif en faveur de

1. La raison qu'il donne de cette préférence est digne d'attention. La définition négative, dit-il, impose à qui veut la comprendre de connaître au préalable ce que sont la définition, le genre et le propre ; au contraire, la définition positive est par elle-même suffisante (αὐτοτελής) pour donner connaissance de ce qu'elle définit. Il est clair que cette vertu devient un défaut lorsqu'il s'agit de définir les éléments d'un système : si l'on donne de chacun d'eux une définition « auto-suffisante », en faisant abstraction des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, on rejette dans l'ombre le fait qu'ils constituent précisément un système.

l'antériorité des livres centraux par rapport au livre I : cette déclaration n'a pu être écrite qu'à une époque où Aristote avait perdu de vue la signification originaire de son entreprise.

Cette conclusion semblera téméraire ; mais on ne voit pas bien comment s'y soustraire. Peut-être en adoucirait-on le paradoxe en rappelant que les parties les plus récentes des *Topiques* ont dû précéder de peu la découverte du syllogisme analytique ; on sait, par exemple, que c'est dans ces sections récentes qu'apparaît la théorie de la quantité des propositions, qui sera l'une des pièces maîtresses de la syllogistique. Ce ne serait pas la seule fois qu'un grand esprit, dans la fièvre des découvertes qu'il se sent sur le point de faire, cesse d'apercevoir l'exacte portée de celles qu'il a déjà faites.

IV

LA DATE DES TOPIQUES ET LEUR PLACE DANS L'ŒUVRE D'ARISTOTE

Après avoir considéré les *Topiques* en eux-mêmes, et fait presque entièrement abstraction des relations qu'ils entretiennent avec leur contexte historique et doctrinal, il convient de compléter les résultats de l'analyse interne par un exposé sommaire des principaux faits dont l'observation a pu contribuer à la datation de l'ouvrage, et à la détermination de sa situation dans l'œuvre d'Aristote.

Situation théorique des Topiques.

Les historiens d'Aristote s'accordent depuis longtemps pour considérer les *Topiques* comme une œuvre précoce[1]. Pour atteindre cette conclusion, il leur a fallu s'affranchir de l'idée que l'ordre traditionnel dans lequel nous sont parvenus les traités de l'*Organon* reflétait l'ordre réel de

1. Cf. déjà Brandis, *Ueber die Reihenfolge der Bücher des aristotelischen Organons*, in *Abh. d. k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin, Hist.-philol. Kl.* (*Jahr* 1833), Berlin, 1835.

leur composition. On sait qu'Aristote n'est responsable, ni du regroupement en un *corpus* logique de six de ses traités, ni du titre d'*Organon* que porte traditionnellement ce *corpus*, ni de l'ordre dans lequel les divers traités y sont rangés. Ce regroupement n'a d'ailleurs pas atteint sans tâtonnements la forme qu'il a conservée dans les manuscrits médiévaux et dans les éditions modernes ; plusieurs siècles après l'édition d'Andronicos, les commentateurs anciens discutaient encore, non seulement de l'ordre dans lequel devaient être placés les traités de l'*Organon*, mais encore des ouvrages qu'il convenait ou non d'y faire figurer ; la *Rhétorique* et la *Poétique*, par exemple, en ont été parfois considérées comme des parties constituantes[1]. La forme canonique qui est restée celle de l'*Organon* jusqu'à nos jours semble s'être fixée vers le IVe siècle ; précédés de l'*Isagogè* de Porphyre (laquelle date de 270), les six traités seront traduits en latin par Boèce, au début du VIe siècle, dans l'ordre que nous leur connaissons[2]. Les *Topiques* y occupent le cinquième rang, après les *Analytiques*, et avant les *Réfutations sophistiques*, dernier maillon de la chaîne.

L'ordre traditionnel des traités de l'*Organon* répond en effet à un plan systématique, qui s'élève d'abord du simple au complexe pour redescendre ensuite du général au particulier. Dans un premier moment, le lecteur est invité à gravir l'échelle des objets logiques, concept, jugement, raisonnement ; à chacune de ces étapes correspondent respectivement le traité des *Catégories*, le *De Interpretatione*, et les *Analytiques*. Une fois atteint le niveau du raisonnement, son instrument privilégié, le syllogisme, est d'abord décrit dans sa nature essentielle (*Premiers Analytiques*), puis dans ses diverses spécifications, en allant de la plus noble à la plus vile : le syllogisme scientifique ou démonstratif (*Seconds Analytiques*), le syllogisme dialectique (*Topiques*), le syllogisme éristique ou sophistique (*Réfutations*). Le chapitre final des *Réfuta-*

1. Cf. P. Moraux, *op. cit.*, p. 177 sq.
2. Cf. F. Solmsen, *Boethius and the history of the Organon*, in *Amer. J. of Philol.*, 65 (1944), 69-74.

tions, dans lequel Aristote revendique, sur un ton incomparable de modestie et de fierté mêlées, l'honneur d'avoir été le premier théoricien de l'activité « syllogistique », paraissait donner à cette disposition la caution d'Aristote lui-même.

On peut regrouper sous deux rubriques les observations d'ordre très varié qui ont conduit les commentateurs à se libérer, pour ce qui regarde les *Topiques*, de l'autorité de ce schéma théorique : les unes se situent à l'intérieur du cadre que constituent les ouvrages conservés d'Aristote, les autres en franchissent les limites.

Les Topiques dans l'œuvre d'Aristote.

Bien que la portée de cette méthode de datation ait été souvent contestée, il convient tout d'abord de noter que l'étude des références faites par Aristote lui-même de l'un à l'autre de ses ouvrages serait à elle seule presque suffisante pour autoriser une datation précoce des *Topiques*. Ceux-ci contiennent en effet un nombre infime de renvois à d'autres traités[1] ; ils s'y trouvent, en revanche, eux-mêmes fréquemment cités[2].

1. On trouve dans le livre VIII deux renvois aux *Analytiques* (11, 162 a 11 et 13, 162 b 32) ; leur forme n'interdit pas de penser qu'ils ont pu être introduits tardivement dans le texte. Dans le second, en particulier, Aristote, au moment de traiter un problème, celui de la pétition de principe, qui est également l'objet d'un chapitre des *Analytiques* (*An. Pr.*, II, 16), signale que l'étude des *Analytiques* se situe au niveau de la vérité (κατ' ἀλήθειαν), alors que celle des *Topiques* se situe seulement au niveau de l'opinion (κατὰ δόξαν) ; il transpose ainsi dans le domaine des problèmes de méthode dialectique l'opposition de la vérité et de l'opinion, ailleurs utilisée pour caractériser la méthode dialectique de traitement des problèmes (cf. I, 14, 105 b 30-31) ; cette transposition semble renforcer l'hypothèse selon laquelle il s'agirait ici d'une note surajoutée. Les autres références contenues dans les *Topiques* ne comportent pas de précisions de titre. Sur VII, 3, 153 a 11 et 24, on se reportera à ce qui a été dit ci-dessus, p. LXVII, note 1. Quant à la promesse de I, 10, 104 a 32-33 (ἐν τοῖς ὑπὲρ τῶν ἐναντίων λεγομένοις ῥηθήσεται), elle n'annonce pas, quoi qu'en ait dit Waitz (II, p. 448), le chapitre 14 du *De Int.*, mais seulement, comme l'a vu Bonitz (*Index Aristotelicus*, 98 a 16-20), le chapitre II, 7 des *Topiques* eux-mêmes.

2. Les *Topiques* sont cités sous ce titre dans les passages suivants : *An. Pr.*, I, 1, 24 b 12 ; II, 15, 64 a 37 ; *Rhet.*, I, 1, 1335 a 28 ; 2,

Sur le plan doctrinal, la seule théorie aristotélicienne connue par ailleurs dont on puisse trouver l'écho direct dans les *Topiques* est la théorie des catégories. La division des catégories fait l'objet, dans le chapitre I, 9, d'une confrontation d'ailleurs peu claire avec la division des prédicables [1] ; elle se trouve en outre utilisée comme ressort argumentatif dans un assez grand nombre de lieux[2]. Dans ces textes, et notamment dans le premier d'entre eux, la division des catégories est présentée comme une doctrine qui ne nécessite pas d'explications ni de justifications : Aristote semble s'adresser à des lecteurs entièrement familiarisés avec elle. Mais il ne fait aucune allusion à un écrit qui en contiendrait l'exposé ; si l'on peut affirmer que la doctrine des catégories est antérieure aux *Topiques*, on ne peut étendre cette conclusion au traité des *Catégories* tel qu'il nous est parvenu.

Parmi les autres éléments doctrinaux que contiennent les *Topiques*, sur le plan logique, il s'en trouve un grand nombre qui s'y présentent sous la forme qui restera la leur dans les traités de la maturité, aussi bien sous le rapport du contenu que sous celui du vocabulaire. Citons par exemple la théorie de la classification, qui s'accompagne d'une terminologie technique destinée à distinguer l'individu, l'espèce, le genre, la différence ; la théorie des quatre formes d'opposition (contraires, contradictoires, relatifs, opposés selon la possession et la privation)[3] ; la distinction fondamentale des termes « synonymes »

1356 b 13, 1358 a 29 ; II, 22, 1396 b 3-4 ; 23, 1398 a 29 ; 1399 a 6 ; 25, 1402 a 35 ; 26, 1403 a 29 ; III, 18, 1419 a 24. Ils sont cités sous le titre de dialectique, ou de traité de dialectique, en *An. Pr.*, I, 30, 46 a 29-30 (où il faut remarquer qu'Aristote, qui vient d'examiner sommairement le problème du choix des prémisses, renvoie à son traité de dialectique pour un traitement rigoureux, δι' ἀκριβείας, de ce même problème) ; *Rhet.*, II, 22, 1396 b 24 ; 24, 1401 a 2. D'autres références visent, sous le titre de *Topiques*, les *Réfutations sophistiques* ; cf. ci-dessus, p. XIX, n. 2.

1. Cf. S. Mansion, *Notes sur la doctrine des catégories dans les Topiques* (communication au *III*e *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963).

2. Cf. IV, 1, 120 b 26-29 ; 120 b 36-121 a 9 ; 4, 124 b 15-22 ; VI, 8, 146 b 20-35 ; VII, 1, 152 a 38-39.

3. Cf. II, 8, 113 b 15 sq. ; V, 6, 135 b 7 sq.

ou univoques et des termes « homonymes » ou équivoques. Plusieurs distinctions classiquement aristotéliciennes y sont couramment utilisées : celle des prédicats qui conviennent à tous les sujets et des prédicats qui ne le font pas[1], celle de la possession et de l'exercice[2], celle des formes numérique, spécifique et générique de l'identité et de la différence[3], celle de ce qui est vrai absolument parlant (ἁπλῶς) et de ce qui n'est vrai que sous un certain rapport[4]. En revanche, plusieurs éléments fondamentaux de la logique définitive d'Aristote sont absents des *Topiques*, totalement ou presque totalement. Il est inutile de revenir sur la théorie du syllogisme et sur la théorie de la quantité des propositions : on a vu plus haut, d'une part, que les *Topiques* n'ignorent pas la fin que poursuit l'activité syllogistique, mais qu'ils ignorent les moyens dans lesquels l'auteur des *Analytiques* verra l'unique instrument disponible pour atteindre cette fin ; d'autre part, que la prise en considération des différences de quantité entre les propositions n'intervient dans les *Topiques* qu'aux étapes les plus récentes de leur composition, sous une forme qui n'affecte pas les structures fondamentales de l'ouvrage, et d'ailleurs en des termes différents de ceux qui caractériseront l'aspect définitif de la théorie. En liaison avec ce dernier point, on peut noter aussi que les *Topiques* ne connaissent rien de semblable à la théorie de la conversion des propositions, qui joue un rôle si important dans la syllogistique ; ils utilisent le mot de *conversion* (ἀντιστροφή) en plusieurs sens différents[5], qui ne se retrouvent pas tous dans la liste des acceptions, également multiples, que

1. « Existant » (ὄν) et « un » (ἕν) sont des prédicats qui conviennent à tous les sujets : cf. IV, 1, 121 a 17-19, 121 b 4-8 ; 6, 127 a 26-38 ; V, 2, 130 b 11-22 ; VI, 3, 140 a 23-32.

2. Cf. I, 15, 106 b 15-20 ; IV, 5, 125 b 15-19 ; V, 2, 129 b 33-35 ; 130 a 19-24.

3. Cf. I, 7 ; VII, 1, 152 b 30-33.

4. Sur ces points et d'autres du même ordre, cf. E. De Strycker, *Concepts-clés et terminologie dans les Topiques B-H* (communication au *III*ᵉ *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963).

5. On peut distinguer les sens suivants : (a) la conversion se dit d'abord des termes relatifs, dont elle exprime la relation bilatérale : si un terme est relatif à un autre, ce second terme est relatif au premier ; convertir un terme relatif, c'est donc le remplacer par son

revêt ce mot dans les *Analytiques*[1]. Quant aux différences de modalité entre les propositions, qui donneront occasion à Aristote d'édifier la partie la plus complexe et la plus poussée techniquement de sa logique, elles n'apparaissent dans les *Topiques* que sous une forme tout à fait épisodique[2]. Enfin, lorsqu'un même sujet se trouve traité à la fois dans les *Topiques* et dans les *Analytiques*, la version des *Topiques* est en règle générale la plus sommaire des deux ; Aristote en fait lui-même la remarque à propos du problème de la pétition de principe, auquel sont consacrés le chapitre VIII, 13 des *Topiques* et le chapitre II, 16 des *Premiers Analytiques*[3].

La précocité des *Topiques* ne se manifeste pas seulement par la présence ou l'absence de tels ou tels éléments doctrinaux, mais aussi par le niveau relativement peu élevé de leur technicité logique[4]. Sans doute observera-t-on qu'un traité de la discussion dialectique n'avait pas à se soucier d'atteindre le degré de rigueur et de formalisation auquel Aristote parviendra dans les *Analytiques*. Du moins aurait-il pu, pour la seule commodité de son exposé, avoir recours à des techniques de symbolisation qui, loin de rendre son texte plus obscur, en auraient au contraire

corrélat (cf. IV, 4, 125 a 5 sq. ; VI, 12, 149 b 12) ; (b) la conversion se dit aussi de la proposition, lorsqu'un changement de copule permet d'y inverser les positions du sujet et du prédicat ; convertir une proposition, ce sera par exemple remplacer « P appartient (ὑπάρχει) à S » par « S est (ἐστι) P » (cf. II, 1, 109 a 10 sq.) ; (c) la conversion se dit encore du raisonnement ; convertir un raisonnement, c'est prendre pour prémisses la contradictoire de sa conclusion et toutes ses prémisses moins l'une d'entre elles, et réfuter ainsi cette dernière (cf. VIII, 14, 163 a 30-36) ; (d) la conversion se dit enfin du lieu, lorsque celui-ci se prête à la fois à l'établissement et à la réfutation d'une proposition (*passim*). De ces quatre sens, seul le sens (c) se retrouve dans les *Analytiques*.

1. Cf. le classement donné par Ross, *Aristotle's Prior and Posterior Analytics*, p. 293.
2. Cf. II, 6, 112 b 1-20.
3. Cf. 162 b 31-33. Ces deux textes ont été analysés par R. Robinson, *La pétition de principe* (communication présentée au *Congrès de l'Association Guillaume Budé*, Lyon, 1958, *Actes du congrès*, p. 75-80).
4. Cf. I.M. Bochenski, *Formale Logik*, trad. angl., p. 42-44.

rendu l'accès plus aisé, et dont on peut être assuré qu'il les aurait utilisées s'il les avait eues à cette époque en sa possession. Les *Topiques* ignorent l'usage des variables ; leur auteur n'a pas eu encore l'idée de marquer par une lettre symbolique, comme il le fera dans les *Analytiques*, la place du sujet et du prédicat de la proposition. Lorsqu'il éprouve le besoin de désigner une variable, individuelle ou conceptuelle, il se tire d'embarras, soit en sous-entendant purement et simplement le terme qui pourrait être représenté par une variable, aboutissant ainsi à une solution inévitablement équivoque que l'on pourrait appeler celle de la « variable en blanc »[1], soit en utilisant, au prix d'une lourdeur presque insoutenable, un adjectif indéfini comme τοιοῦτο[2]. Sur ce point précis, l'existence d'un progrès objectivement déterminable entre les *Topiques* et les *Analytiques* paraît hors de discussion.

En dehors des doctrines et des techniques logiques proprement dites, les *Topiques* contiennent aussi, sous forme d'exemples, une multitude d'affirmations relatives aux domaines les plus divers (physique, éthique, psychologie, etc.). On a dit plus haut que ces affirmations, ayant valeur d'illustration, n'engageaient pas nécessairement la responsabilité d'Aristote, et que l'on ne pouvait sans précautions les tenir pour l'expression de ses convictions philosophiques au moment où il écrivait. Il n'en est pas moins remarquable qu'une tentative pour fonder la chronologie de l'œuvre entière d'Aristote sur le seul critère de sa conception de l'âme ait abouti, en ce qui concerne les *Topiques*, à des résultats qui s'harmonisent entièrement avec ceux que d'autres chercheurs obtenaient par d'autres méthodes : le « dualisme modéré » qui s'exprime dans les *Topiques* à propos des rapports de l'âme et du corps permettrait, selon F. Nuyens, de situer la rédaction de cet ouvrage à une date voisine de celle de la composition du *Protreptique*, que l'on s'accorde généralement pour dater vers 350[3].

1. Cf. par exemple I, 5, 102 a 20 sq. ; II, 5, 112 a 18 sq.
2. Cf. II, 11, 115 a 29-31 ; III, 5, 119 a 14-28.
3. Cf. F. Nuyens, *L'évolution de la psychologie d'Aristote*, Louvain-La Haye-Paris, 1948, p. 115-118.

C'est également en faveur d'une date antérieure à la mort de Platon (348), au moins pour le noyau ancien des *Topiques*, que se prononce l'auteur de la seule étude stylistique qui ait été consacrée au problème de la chronologie de notre traité[1] ; d'après cette étude (qui confirme entièrement, par ailleurs, l'antériorité des livres centraux à l'égard des livres périphériques), il conviendrait même d'en remonter la date vers 360, c'est-à-dire dans les toutes premières années de la carrière d'écrivain du Stagirite.

Les Topiques et la période académique d'Aristote.

Ces derniers résultats engagent à dire quelques mots, nécessairement insuffisants, des rapports qu'entretiennent les *Topiques* avec les préoccupations de l'Académie platonicienne, dont Aristote fit partie depuis 367 (il avait alors dix-sept ans) jusqu'à la mort de Platon.

Il faudrait une longue étude pour pouvoir définir, avec les nuances qui conviendraient, l'attitude de l'auteur des *Topiques* à l'égard de Platon. Il ne s'en présente assurément pas comme un disciple orthodoxe (si tant est que la notion d'orthodoxie ait le moindre sens dans cette école de libre recherche que fut l'Académie). Un certain nombre de lieux signalent au dialecticien des procédés d'argumentation utilisables à l'endroit des partisans de l'existence

1. Cf. Pamela M. Huby, *art. cit.* L'auteur de cette étude a examiné la fréquence statistique de deux couples de synonymes, d'une part καθάπερ-ὥσπερ, et d'autre part φανερὸν ὅτι-δῆλον ὅτι ; elle a constaté que, dans les sections anciennes des *Topiques* (II-VII, 2), Aristote n'employait jamais ni ὥσπερ ni φανερὸν ὅτι, alors qu'il utilise indifféremment l'un ou l'autre des membres de ces deux couples dans le reste de son œuvre (y compris dans le *Protreptique*). Cette particularité s'expliquerait de la façon suivante. La préférence initiale d'Aristote pour καθάπερ serait un engouement juvénile pour une manière nouvelle de s'exprimer, d'aspect plus solennel que la tournure banale ὥσπερ (de fait, καθάπερ est beaucoup plus rare chez Platon que ὥσπερ, à en juger par les indications d'Ast, *Lexicon Platonicum*) ; avançant en âge, Aristote aurait renoncé à cette originalité de façade. Quant à φανερόν, il l'aurait tout d'abord évité parce qu'il donnait à ce mot le sens de *clairement visible*, par opposition à δῆλον qui signifie *clair pour l'esprit* ; cette différence sémantique se serait par la suite effacée.

des Idées ; aucun d'eux n'est destiné directement à établir ou à réfuter cette existence ; la plupart montrent que l'adhésion à cette doctrine impose à la prédication un certain nombre de charges supplémentaires, qui sont autant de conditions que le dialecticien s'efforcera de ne pas trouver remplies s'il a à combattre un interlocuteur partisan des Idées, mais aussi qu'il s'efforcera éventuellement de remplir s'il a à établir sa propre thèse devant un semblable interlocuteur[1]. Dans tous ces textes, Aristote parle de la théorie des Idées comme d'un dogme répandu, mais auquel le moins qu'on puisse dire est qu'il ne semble pas adhérer lui-même ; ceux qui le professent constituent, dirait-on, une espèce à part, dans laquelle il ne songe pas à se ranger[2]. Mais il faut remarquer que dans ces passages, Platon lui-même est rarement nommé[3] ; à considérer la forme assez rudimentaire de la théorie qui paraît y être visée, on a pu se demander si Aristote ne songeait pas, plutôt qu'à Platon lui-même, à certains platoniciens « intégristes », attachés à la défense des expressions les plus rigides de la doctrine[4]. En dehors des allusions aux Idées platoniciennes, les *Topiques* contiennent également

1. Cf. II, 7, 113 a 25 sq. ; V, 7, 137 b 3 sq. ; VI, 6, 143 b 23 sq. ; 8, 147 a 5 sq. ; 10, 148 a 14 sq. ; VII, 4, 154 a 18 sq. Ces passages ont été souvent commentés ; cf. les études de Cherniss, *op. cit.*, p. 1-27 ; P. M. Huby, *art. cit.* ; C.J. De Vogel, *Aristotle's attitude towards Plato and the theory of the Ideas according to the Topics* (communication au *III*^e^ *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963) ; G.E.L. Owen, *Dialectic and Eristic in the treatment of the Ideas* (*ibid.*).

2. Il n'y a rien dans les *Topiques* qui ressemble à la célèbre première personne du pluriel par laquelle, dans le livre A de la *Métaphysique*, Aristote se compte au nombre des Platoniciens, au moment même où il critique leurs théories. L'existence de quelques lieux spécialement adaptés à la discussion avec des partisans de la doctrine des Idées oblige à penser, comme on l'a justement remarqué, que les autres lieux, qui sont la grande majorité, sont utilisables quelle que soit la position de l'adversaire à l'égard de cette théorie (cf. F. Solmsen, *Dialectic without the Forms*, communication au *III*^e^ *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963).

3. Le seul cas, parmi les textes cités ci-dessus, est VI, 10, 148 a 15.

4. Cf. C.J. De Vogel, *art. cit.*, qui évoque à ce propos les εἰδῶν φίλοι de *Soph.*, 248 a-d.

quelques critiques visant diverses définitions données par Platon[1].

Ces témoignages d'indépendance à l'égard du maître de l'Académie ne peuvent faire oublier, cependant, tous les indices qui font des *Topiques* celui des ouvrages conservés d'Aristote où l'on reconnaît le plus aisément la main d'un disciple de Platon. Ce n'est pas seulement parce qu'il y utilise fréquemment, et sans marquer le moindre scrupule, la notion de participation[2] ; ni parce qu'il s'y réfère volontiers, comme à une vérité qui va de soi, à la tripartition platonicienne de l'âme[3]. C'est par son intention même que l'œuvre s'affirme, sinon comme platonicienne, du moins comme née en terrain platonicien. L'idée de codifier, sous la forme d'une sorte de manuel, les règles de l'art du dialogue est déjà, dans une certaine mesure, une idée d'épigone, désireux de tirer au clair les ressorts cachés d'une méthode que le maître pratiquait avec une virtuosité prestigieuse, mais ne se souciait pas de réduire en formules scolaires ; les liens des *Topiques* avec la pratique platonicienne du dialogue sont assez manifestes pour que l'on ait pu souvent analyser des morceaux d'argumentation plus ou moins étendus, tirés des *Dialogues* de Platon, en fonction des lieux d'Aristote[4]. D'une manière plus précise, il est clair que l'appareil conceptuel des *Topiques* est étroitement tributaire des

1. Cf. IV, 2, 122 b 26 sq. ; V, 2, 139 b 33 (où Platon est visé sans être nommé) ; VI, 3, 140 b 4 ; VI, 2, 140 a 3. Dans ce dernier passage, Aristote attribue à Platon des définitions bizarres, qu'on ne trouve nulle part dans son œuvre ; on a supposé qu'elles provenaient, soit d'Empédocle (Gomperz, cf. Diels-Kranz, *Fragmente der Vorsokratiker*[8], I, 372, 20 Anm.), soit des poésies de jeunesse de Platon (Diels, *ibid.*), soit enfin de Platon le Comique (Cherniss, Düring).

2. Cf. IV, 1, 121 a 10 sq. ; IV, 5, 126 a 17 sq. ; V, 4, 132 b 35 sq. ; V, 5, 134 b 1 sq. Dans tous ces textes, la notion de participation apparaît détachée de tout lien avec la théorie des Idées : participer, c'est simplement « admettre la définition de ce dont on participe » (121 a 11-12).

3. Cf. II, 7, 113 a 35 sq. ; IV, 5, 126 a 6 sq. ; V, 1, 129 a 10 sq. ; 5, 134 a 34 ; 6, 136 b 10 sq. ; 8, 138 a 34 sq. ; 138 b 12 sq. ; VI, 6, 145 a 29 ; 9, 147 b 32 sq.

4. Cf. E. Thionville, *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote*, Paris, 1855 ; F. Solmsen, *op. cit.*, p. 156-162.

préoccupations platoniciennes en matière de définition, et notamment des instruments logiques mis au point par la méthode platonicienne de la division ; on a pu dire avec juste raison qu'Aristote « a isolé les ingrédients conceptuels ou logiques de la *diairesis*, en les libérant de leur attache avec leur matrice, l'ontologie platonicienne, dans laquelle toutes les relations établies entre une Forme et une autre Forme ont une signification plus riche et plus profonde, mais aussi plus problématique »[1].

A toutes les observations que l'on pourrait faire en ce sens, il est possible d'ajouter un rapprochement précis entre le projet des *Topiques*, tel qu'on a tenté de le décrire, et les conditions générales posées par Platon, dans un passage célèbre du *Philèbe*[2], à l'édification de quelque « art » (τέχνη) que ce soit. Selon Platon, « tout ce que l'on peut dire exister est fait d'un et de multiple, et contient en soi-même, congénitalement associées, la limite et l'illimitation » ; toute science et tout art commencent au moment où, cessant de connaître le domaine de l'être sur lequel ils portent soit comme un, soit comme indéfiniment multiple, nous parvenons à saisir, dans leur nature et dans leur nombre, les unités intermédiaires, en nombre défini, en lesquelles l'unité primitive se laisse répartir avant de se disperser dans la multiplicité indéfinie. Les conditions nécessaires à un art de la définition se laissent assez aisément décrire dans les termes de cette analyse platonicienne : les prédicats qu'il est théoriquement possible d'attribuer à un sujet ne sont-ils pas en nombre indéfini[3], et la définition de ce sujet n'est-elle pas par principe unique[4] ? En déterminant, par une analyse régressive, les conditions hiérarchiquement superposées de l'administration d'une définition, en décrivant la législa-

1. F. Solmsen, *Dialectic without the Forms* (communication au *III*e *Symposium Aristotelicum*, Oxford, 1963).

2. 16 c sq.

3. La doctrine de l'infinité des accidents appartient à l'aristotélisme classique, qui donne à la notion d'accident son sens le plus étroit : cf. *Metaph.*, Γ, 4, 1007 a 10 sq. ; E, 2, 1026 b 6 sq.

4. Cf. VI, 4, 141 a 31 sq. ; 141 b 35 sq. ; 142 a 8-9 ; 5, 142 b 35 ; 6, 145 a 19 sq. ; 7, 145 b 34 sq. ; 10, 148 a 23 sq. ; 12, 149 a 35-37; 14, 151 a 34 ; 151 b 17 sq. ; VII, 3, 154 a 10-11.

tion propre à chacune des étapes de cette régression, qui correspondent à chacun des prédicables, Aristote n'a fait, en somme, que jalonner l'espace qui s'étend entre cette unité et cette multiplicité ; il a construit une « horistique », un art de la définition, sur le modèle exact qu'avait assigné Platon à la construction de tout art[1].

L'enracinement des *Topiques* en terre académique ne se manifeste pas seulement par les relations qu'ils entretiennent avec la pensée de Platon. Xénocrate y est plusieurs fois nommé, le plus souvent, mais non toujours, à l'occasion d'une critique[2] ; les textes relatifs à la recherche des similitudes ont pu être rapprochées des préoccupations parallèles de Speusippe[3]. Mais c'est surtout avec un document dans lequel on s'accorde à voir un recueil de doctrines

1. La méthode de classification et de dénombrement décrite par Platon dans le *Philèbe* a été rapprochée par P. Kucharski des procédés en usage chez les théoriciens de la musique, procédés dont les *Eléments harmoniques* d'Aristoxène donnent une image précise (*Le Philèbe et les Eléments harmoniques d'Aristoxène*, in *Rev. philos.*, 84 (1959), 41-72). Relevant les démarches et les expressions caractéristiques de cette méthode, cet auteur estime qu'Aristote n'a guère manifesté d'intérêt pour elle : « qu'il classe les animaux ou qu'il formule ses idées sur les principes de la classification, le Stagirite ne tient aucun compte de la quantité des classes ou des espèces que peut contenir un genre donné » (p. 46) ; tout au plus cite-t-il en note quelques cas « sporadiques » qui font exception à cette règle ; des quatre textes signalés, deux proviennent des *Topiques.* En réalité, les *Topiques* dans leur ensemble mériteraient d'être cités dans cette perspective, car la préoccupation de dénombrer s'y exprime constamment : cf. I, 4, 101 b 12-14, 24-25 ; 6, 102 b 34-35 ; 9, 104 a 1 ; 12, 105 a 10-12 ; VII, 5, 155 a 38 ; VIII, 14, 163 b 31-32 ; et aussi le résumé de *Soph. El.*, 34, 183 b 9.

2. Cf. II, 6, 112 a 37 ; VI, 3, 141 a 6 ; VII, 1, 152 a 7 sq. Xénocrate est visé, sans être nommé, en I, 18, 108 b 29-30 ; III, 6, 120 b 3 sq. ; IV, 1, 121 b 19 ; 2, 123 a 13-14 ; 3, 123 a 25-26 ; VI, 3, 140 b 2-3 ; 6, 143 b 11-12.

3. Dans la liste des ouvrages de Speusippe conservée par Diogène Laërce, on relève les titres suivants : διάλογοι τῶν περὶ τὴν πραγματείαν ὁμοίων (en dix livres), διαιρέσεις καὶ πρὸς τὰ ὅμοια ὑποθέσεις; Diogène Laërce déclare également qu'il fut le premier à s'attacher à ce qu'il y a de commun dans les sciences mathématiques et à les réunir toutes ensemble dans la mesure du possible (οὗτος πρῶτος, ... ἐν τοῖς μαθήμασιν ἐθεάσατο τὸ κοινὸν καὶ συνῳκείωσε καθόσον ἦν δυνατὸν ἀλλήλοις). On rapprochera de ces données *Top.*, I, 17 et 18, 108 b 7-31.

issues de l'Ancienne Académie, document connu sous le nom de *Divisiones Pseudo-Aristoteleae*[1], que la comparaison s'est révélée féconde. Dans une étude souvent citée[2], E. Hambruch a examiné en détail ce texte, et il a montré à la fois que les *Divisiones* reposent sur les recherches de Platon et de l'Ancienne Académie, et qu'Aristote dans les *Topiques* utilise et suppose connues un grand nombre des doctrines qui y sont exposées. L'une des conclusions les plus remarquables de ce travail est que les *Topiques* mettent souvent en opposition des règles logiques et des thèses concrètes également admises dans le milieu de l'Académie, en se servant de cette opposition, soit pour proposer un amendement aux premières, soit pour inviter à rejeter les secondes. Cette procédure rend à la fois manifestes la mesure dans laquelle Aristote travaille avec le matériel que mettent à sa disposition ses maîtres et ses condisciples, et le degré d'indépendance avec lequel il se juge en droit d'utiliser ce matériel au profit d'un progrès de la connaissance et de la logique.

Ce que l'on sait, par ailleurs, des activités d'Aristote à l'Académie n'interdit pas, bien au contraire, d'y rattacher les préoccupations dont sont issus les *Topiques*. Platon l'avait, dit-on, surnommé le « liseur » (ἀναγνώστης)[3] ; il avait dû frapper son entourage par une méthode de travail nouvelle à l'époque, et qui reposait sur la lecture et sur ce que nous appellerions la « mise en fiches »[4]. En constituant une collection de proverbes, qui devait lui attirer les reproches d'un disciple d'Isocrate, Céphiso-

1. Ces *Divisiones* ont été conservées par Diogène Laërce (III, 80-109), qui les présente comme professées par Platon suivant le témoignage d'Aristote ; une autre recension en a été trouvée dans un manuscrit vénitien (*Marcianus gr.* 257). Ces textes ont été édités avec une préface et des notes importantes par H. Mutschmann, *Divisiones quae vulgo dicuntur Aristoteleae*, Leipzig, Teubner, 1906.

2. *Logische Regeln der platonischen Schule in der aristotelischen Topik* (*Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht des Askanischen Gymnasiums zu Berlin*), Berlin, 1904.

3. D'après la *Vita Marciana* et la *Vita Latina*.

4. Cf. sur ce point I. Düring, *Aristotle the scholar*, in *Arctos* N.S. 1 (1954), 61-77.

dore[1], il manifesta à la fois son goût pour les listes et recueils de documents en tous genres, dont il donna par la suite beaucoup d'autres preuves, et son intérêt pour les vestiges de la sagesse traditionnelle de l'humanité. Ces mêmes tendances intellectuelles s'affichent dans les *Topiques*, non seulement par l'aspect extérieur du catalogue de lieux qui s'y trouve dressé, mais aussi par le catalogue de prémisses, c'est-à-dire de propositions admises par tous les hommes ou par les autorités intellectuelles les plus notoires, qu'Aristote invite le dialecticien à recueillir systématiquement[2].

Dialectique et rhétorique.

Plus importants encore, sous l'angle qui nous intéresse, sont les documents qui nous renseignent sur l'importance des préoccupations du jeune Aristote à l'égard de la réthorique. Sa première œuvre, de peu postérieure à l'année 362, fut le *Gryllos*, dans lequel il attaquait les rhéteurs de l'école d'Isocrate et multipliait les arguments destinés à démontrer que la rhétorique n'est pas un art[3].

1. Dans un ouvrage en quatre livres intitulé *Contre Aristote*, et vraisemblablement écrit en réponse au *Gryllos*, dans les années 360-357. L'interprétation habituelle du témoignage d'Athénée (*Deipnosoph.*, II, 60 d-e) sur ce recueil de proverbes a été contestée par V. Décarie, *L'objet de la métaphysique selon Aristote*, Montréal-Paris, 1961, p. 10, n. 6, pour qui Céphisodore aurait reproché à Aristote de n'avoir pas estimé qu'il valait la peine de constituer un tel recueil. Malgré l'approbation de E. Berti, *La filosofia del primo Aristotele*, Padoue, 1962, p. 184-185, il semble que l'étrangeté d'un tel reproche suffise à imposer le retour à l'interprétation traditionnelle, à laquelle la lettre du texte d'Athénée ne s'oppose nullement; cf. R. Weil, compte-rendu de l'ouvrage de Décarie, in *Rev. des Et. grecques*, 75 (1962), 585-586.

2. Cf. surtout I, 14, 105 a 34-b 18. En recommandant au dialecticien de recueillir ses prémisses dans les livres, d'en faire des listes séparées pour chacun des sujets auxquels elles se rapportent, et de ne pas omettre d'y porter le nom des auteurs qui les ont énoncées, Aristote se révèle comme le pionnier des études doxographiques, auxquelles ses premiers disciples, Théophraste et Eudème notamment, donneront le développement que l'on sait.

3. Sur cet ouvrage, voir en particulier F. Solmsen, *op. cit.*, p. 196-207 ; P. Thillet, *Note sur le Gryllos, ouvrage de jeunesse d'Aristote*, in *Rev. philos.*, 82 (1957), 352-354 ; E. Berti, *op. cit.*, p. 159-166 ; A.-H. Chroust, *Aristotle's first literary effort : the Gryllus, a lost dialogue on the nature of rhetoric*, in *Rev. des Et. grecques* 78 (1965), 576-591.

Mais Platon avait déjà montré, dans le *Phèdre*, qu'une critique de la rhétorique telle qu'elle était pouvait fort bien s'accompagner d'une description idéale de la rhétorique telle qu'elle devait être ; aussi ne doit-on pas s'étonner outre mesure d'apprendre que, quelques années sans doute après le *Gryllos*, Aristote fut chargé, à l'Académie même, d'ouvrir un cours de rhétorique, qu'il inaugura, selon la tradition, par un mot d'esprit où se marquait clairement son intention de rivaliser avec l'enseignement d'Isocrate[1]. Les *Topiques* ont-ils quelque liaison avec ce premier cours de rhétorique ? La chose est intrinsèquement vraisemblable, puisqu'en s'efforçant d'enrichir l'une par l'autre les deux techniques de persuasion que sont la rhétorique et la dialectique, Aristote serait resté fidèle au programme tracé par Platon dans le *Phèdre*[2]. Pour pouvoir en dire davantage, il faudrait posséder plus de lumières que nous n'en avons sur le contenu de l'enseignement d'Aristote à l'Académie, et notamment pouvoir déterminer si la *Rhétorique* que nous avons conservée incorpore ou non des vestiges de ce premier enseignement. La question de l'unité et de la chronologie de la *Rhétorique* est elle-même, malheu-

1. Sur cet enseignement de la rhétorique à l'Académie, cf. Philodème, *De rhetorica*, *Vol. rhet.*, II, 50, Sudhaus ; Cicéron, *De oratore*, III, 35, 141 ; Quintilien, *Inst. orat.*, III, 1 ; Syrianus, *Schol. in Hermogenem*, IV, 297, Walz (textes rassemblés dans I. Düring, *Aristotle in the ancient biographical tradition*, Göteborg, 1957). D'après la tradition, Aristote l'aurait inauguré en parodiant un vers d'Euripide (fragm. 796 Nauck) : « Il serait honteux de se taire, et de laisser parler Isocrate » (on trouve une version différente de ce mot chez Diogène Laërce, V, 3, où le nom d'Isocrate est remplacé par celui de Xénocrate). Cette boutade ne peut se rapporter qu'aux cours de la période académique, puisque Aristote ne reprendra son enseignement de la rhétorique, au Lycée, qu'après la mort d'Isocrate (338). Sur toutes les questions relatives à ce problème, cf. notamment les commentaires de Blass, *Attische Beredsamkeit*, II, p. 64-65 ; A. Kantelhardt, *De Aristotelis Rhetoricis*, Göttingen, 1911 ; W. Jaeger, *Paideia*, t. III, p. 250-252 ; F. Solmsen, *op. cit.*, p. 208-222 ; P. Moraux, *op. cit.*, p. 336-338 ; E. Berti, *op. cit.*, p. 175-185 ; A.H. Chroust, *Aristotle's earliest « Course of lectures on Rhetoric »*, in *Ant. class.*, 33 (1964), 58-72.

2. Le témoignage (il est vrai tardif) de Syrianus associe dans les préoccupations du jeune chargé d'enseignement ces deux techniques de persuasion, l'une par le discours suivi, l'autre par le dialogue, que sont la rhétorique et la dialectique.

reusement, des plus controversées, et elle a donné lieu aux solutions les plus opposées[1] ; elle se complique en outre, sous l'angle qui nous intéresse, du fait que le degré de certitude qui s'attache à la datation ancienne des *Topiques* est plus élevé que celui des hypothèses que l'on pourrait tirer de l'analyse interne de la *Rhétorique* ; aussi est-on naturellement conduit à utiliser les *Topiques* pour débrouiller l'écheveau de la *Rhétorique*, plutôt qu'à se fonder sur celle-ci pour justifier des conclusions concernant ceux-là. La seule manière d'éviter le cercle vicieux serait de pouvoir établir, sans faire appel aux *Topiques*, la chronologie relative et la chronologie absolue des idées d'Aristote sur la rhétorique, depuis le *Gryllos* jusqu'au traité de *Rhétorique* qui nous est parvenu. On ne pourra ici qu'entr'ouvrir ce très complexe dossier.

La *Rhétorique* se réfère très souvent à la dialectique en général, et aux *Topiques* en particulier[2], alors que l'inverse n'est pas vrai[3] ; elle contient plusieurs énumérations de lieux qui présentent avec ceux des *Topiques* d'évidentes affinités[4]. Mais elle ne peut avoir été intégralement rédigée à date ancienne : on y trouve en effet des allusions à divers événements historiques qui ont pris place en 339 et 338[5]. L'unité d'inspiration et de composition du traité a cependant été plusieurs fois mise en question, avec d'assez solides arguments pour qu'on puisse hésiter tout autant à affirmer

1. Citons simplement les positions diamétralement opposées de M. Dufour (*Introduction* à l'édition de la *Rhétorique* dans la Collection Guillaume Budé, p. 14-16), qui date l'ouvrage de la dernière partie du second séjour à Athènes, entre 329 et 323, et de I. Düring (*Aristotle's Protrepticus*, Göteborg, 1961, p. 287-288), pour qui les deux premiers livres, à l'exception des chapitres II, 23-24, remontent à la période 360-355.

2. Cf. les références données plus haut, p. LXXXV, note 2.

3. On ne peut guère citer que I, 3, 101 b 5-10 (qui institue entre la dialectique et la rhétorique, mais aussi la médecine, une comparaison dont on retrouve les termes en *Rhet.*, I, 1, 1355 b 10-14) et VIII, 14, 164 a 5. Les allusions à la rhétorique sont relativement plus nombreuses dans les *Réfutations sophistiques* (cf. 5, 167 b 8 ; 15, 174 b 19 ; 34, 183 b 26 sq.).

4. Cf. non seulement les listes de lieux que contiennent les chapitres II, 23 et 24, mais aussi le chapitre I, 7, sur les degrés du bien et de l'utile, qui présente de nombreux parallèles avec *Top.*, III, 1-3.

5. Cf. M. Dufour, *op. cit.*

qu'il a été intégralement rédigé à date tardive. Le chapitre initial, en particulier, a souvent attiré l'attention par les caractères archaïques qu'il présente à l'égard du reste du traité. En violente opposition avec les auteurs qui avaient déjà composé des τέχναι rhétoriques, Aristote y définit de manière très limitative l'objet légitime d'une telle τέχνη : seules les preuves (πίστεις), dont l'instrument essentiel est l'enthymème ou syllogisme rhétorique, appartiennent de plein droit à l'enseignement technique de l'art du discours ; les moyens de susciter chez l'auditeur des sentiments de suspicion, de pitié, de colère, que développent avec complaisance les rivaux d'Aristote, ne sont que des hors-d'œuvre étrangers au sujet[1]. Corrélativement, les fins poursuivies par l'orateur sont strictement cantonnées à la solution des problèmes de fait, à l'exclusion de tous les problèmes concernant l'appréciation ou l'évaluation de ces faits ; sur ces derniers, le juge doit se prononcer par lui-même, sans avoir de conseils à recevoir des parties en conflit[2]. Cette conception puritaine de la rhétorique ne correspond pas au contenu réel du traité: dès le chapitre I, 2 s'introduit une nouvelle répartition entre les domaines du « technique » et de l'« extra-technique », d'après laquelle doivent être considérés comme preuves techniques, non seulement celles qui constituent des démonstrations persuasives, mais aussi celles qui placent sous un jour favorable le caractère de l'orateur et celles qui éveillent dans l'âme des auditeurs les passions souhaitables[3] ; le livre II de la *Rhétorique* remplira, comme on sait, cette partie du programme. En outre, Aristote redoute si peu de voir son orateur traiter des problèmes d'évaluation qu'il fonde au moins partiellement sa division des genres oratoires sur la différence des valeurs auxquelles chacun d'eux s'ordonne : l'utile et le nuisible pour le genre délibératif, le juste et l'injuste pour le genre judiciaire, le beau et le laid pour le genre épidictique[4].

Il est très remarquable que ce chapitre initial, dont les

1. 1354 a 11-18.
2. 1354 a 26-31.
3. 1355 b 35-1356 a 20. Ce sont l'ἦθος et le πάθος.
4. Cf. I, 3, 1358 b 20 sq.

positions sont apparemment plus proches de celles du *Gryllos* que celles de la *Rhétorique* dans son ensemble, multiple les rapprochements entre la rhétorique et la dialectique. La première est le « pendant » (ἀντίστροφος) de la seconde[1] ; toutes deux élèvent au rang d'une méthode une activité naturelle à l'homme, et qui ne requiert aucun savoir déterminé[2] ; toutes deux sont aptes à conclure les contraires[3] ; toutes deux savent distinguer les procédures qui remplissent réellement leurs fins respectives et celles qui ne le font qu'en apparence[4]. Pendant de la dialectique, la rhétorique en apparaît même comme une dépendance, s'il est vrai que l'enthymème, démonstration rhétorique, est une espèce du syllogisme, et qu'il appartient à la dialectique de connaître de toutes les espèces du syllogisme[5].

Ce parallélisme entre rhétorique et dialectique ne se dément pas à proprement parler dans le reste du traité ; mais il y revêt une forme sensiblement différente. Tout d'abord, l'admission de l'*ethos* et du *pathos* dans l'enceinte technique de la rhétorique conduit Aristote à des formules significatives, dans lesquelles la rhétorique apparaît comme le rejeton de deux disciplines, dont la dialectique n'est plus que l'une, et dont l'autre est la connaissance des mœurs et des caractères, c'est-à-dire l'éthique ou la politique[6]. Techniquement, cette conception de la rhétorique se traduit par une distinction, d'interprétation fort malaisée, entre les enthymèmes qui se tirent de lieux communs, permettant d'argumenter indifféremment dans des domaines spécifiquement différents, comme le droit, la physique, la politique, et ceux qui se tirent de prémisses

1. 1354 a 1. Le mot ἀντίστροφος est celui qu'utilise Platon dans sa classification des techniques relatives au corps et à l'âme (*Gorgias*, 464 b sq.).
2. 1354 a 1-6.
3. 1355 a 29 sq.
4. 1355 b 15 sq.
5. 1355 a 3-14. Les particularités de ce préambule ont été étudiées en détail par A. Kantelhardt, *op. cit.*, p. 37 sq., et surtout par F. Solmsen, *op. cit.*, p. 208 sq.
6. Cf I, 2, 1356 a 20 sq. et 4, 1359 b 9-10 (où le mot de *dialectique* est remplacé par celui d'*analytique*).

propres à chaque espèce et à chaque genre[1]. Plus ces dernières sont appropriées au sujet qu'il traite, plus l'orateur dépasse, à l'insu de ses auditeurs, et peut-être même à son propre insu, les frontières de l'art rhétorique proprement dit, pour empiéter sur des sciences qui ne sont plus de mots, mais de choses. Cette analyse de la rhétorique, où se manifeste peut-être le souci de rapprocher l'image théorique que s'en était faite Aristote sous l'influence de sa théorie de la dialectique et l'image réelle que lui en donnaient les orateurs de son temps[2], aurait pu servir d'armature à une opposition au moins naissante entre la dialectique, rigoureusement liée à l'usage des « lieux communs », et la rhétorique, accessible à l'invasion des prémisses propres ; mais il est remarquable qu'Aristote ne suit nullement cette voie ; bien au contraire, il prolonge à ce propos le parallélisme qu'il avait institué entre rhétorique et dialectique, et attribue explicitement à l'une comme à l'autre le pouvoir, ou la tentation, de déborder subrepticement ses propres limites. Toutefois, Aristote ne parvient à maintenir ce parallélisme entre rhétorique et dialectique qu'en prenant quelque distance par rapport à la théorie de la dialectique qu'exposent les *Topiques* : en effet, si ces derniers admettent au nombre des prémisses dialectiques des propositions empruntées aux sciences et aux techniques[3], jamais ils ne laissent entendre qu'en les utilisant, le dialecticien franchisse sans s'en apercevoir les bornes de son art propre[4] ; il faudrait plutôt dire, semble-t-il, qu'en les empruntant aux savants et aux techniciens, et en se couvrant de l'autorité dont ils jouissent, le dialecticien annexe ces propositions au patrimoine de la dialectique ; s'il est nécessaire d'être compétent pour les

1. Cf. I, 2, 1358 a 1-35 ; 4, 1359 b 8-16.

2. Il ressort des textes cités, en effet, que les syllogismes conformes à la méthode propre de la dialectique et de la rhétorique sont ceux qui se tirent des lieux communs ; Aristote reconnaît cependant (1358 a 26-28) que les enthymèmes bâtis sur ce modèle sont les moins nombreux.

3. Cf. I, 10, 104 a 14-15, 33-37 ; 14, 105 b 1 ; II, 2, 110 a 14-22.

4. Aristote dit au contraire qu'il est évident que les δόξαι κατὰ τέχνας sont des prémisses dialectiques (I, 10, 104 a 33-34).

connaître, il ne faut aucune compétence particulière pour reconnaître la compétence de ceux qui les connaissent. S'il est vrai, par conséquent, que la différence entre les enthymèmes proprement rhétoriques et ceux que l'on pourrait appeler extra-rhétoriques existe aussi, selon la *Rhétorique*, entre les syllogismes proprement dialectiques et ceux que l'on pourrait appeler extra-dialectiques, et s'il est vrai que cette différence constitue «la plus importante et la plus ignorée» qui puisse concerner les uns et les autres[1], il est permis d'en conclure, semble-t-il, que cette doctrine est une nouveauté par rapport aux *Topiques*. Le fait est d'autant plus important que c'est sur cette doctrine que repose l'articulation du traité de *Rhétorique*, lequel étudie séparément, comme on sait, les prémisses propres à chaque genre oratoire[2] et les lieux communs à tous les genres[3].

L'évolution de la rhétorique aristotélicienne paraît ainsi manifester une tendance à distendre progressivement les liens entre la rhétorique, d'une part, et, d'autre part, sinon la dialectique en général, du moins la conception qu'en exposent les *Topiques*[4]. Ce mouvement de divergence

1. I, 2, 1358 a 2-9.

2. Livre I. Les considérations du livre II sur les πάθη semblent également conçues comme ayant le statut de prémisses propres, cf. II, 1, 1378 a 26-29 et F. Solmsen, *op. cit.*, p. 222-224.

3. Livre II, chap. 23 et 24.

4. Je n'ai considéré, dans ce qui précède, que les indices d'évolution qui peuvent se tirer de la comparaison entre le préambule de la *Rhétorique* (I, 1) et le reste de l'ouvrage. Je laisse entièrement de côté la question de savoir s'il est exact, comme a tenté de le montrer F. Solmsen, que le corps de la *Rhétorique*, abstraction faite du chapitre initial, se divise encore en deux étages doctrinalement et chronologiquement distincts, dont l'un serait dominé par l'opposition des lieux et des prémisses, et correspondrait à une théorie de l'enthymème en grande partie gouvernée par le parallélisme entre la rhétorique et la dialectique, tandis que le second, caractérisé par une doctrine nouvelle des prémisses rhétoriques, conçues comme σημεῖα, εἰκότα et τεκμήρια, marquerait l'insertion de la théorie de l'enthymème dans les cadres fondamentaux de l'analytique. Sur le point d'appui fourni par cette analyse, F. Solmsen a édifié une vaste et complexe reconstitution de l'évolution de la pensée d'Aristote dans les domaines de la rhétorique et de la logique, dont l'un des corollaires les plus spectaculaires et les plus discutés est l'antériorité

renvoie, comme à son origine, à une solidarité initiale des deux arts, qui semble rendre vraisemblable l'hypothèse d'une affinité doctrinale et d'une proximité temporelle entre l'enseignement rhétorique donné par Aristote à l'Académie et les premières des recherches consignées dans les *Topiques*.

Une remarque pour finir. Œuvre de jeunesse, au moins pour leur plus grande part, les *Topiques* n'ont jamais été reniés ni mis au rancart par leur auteur[1]. Leurs parties les plus récentes témoignent, nous l'avons vu, des efforts qu'il fit pour les intégrer dans l'édifice nouveau de sa logique et de sa théorie de la connaissance. Leurs procédés d'argumentation sont reconnaissables dans beaucoup de ses œuvres, en particulier dans la *Physique* et dans les *Ethiques*[2]. Si l'enseignement de la dialectique avait été supprimé du programme des études péripatéticiennes, on s'expliquerait difficilement la survivance des préoccupations topiques chez Théophraste, auteur de *Topiques* en deux livres, et de deux livres de « lieux réduits » (ἀνηγμένων τόπων), œuvres dans lesquelles il semble avoir tenté de systématiser et de rationaliser l'ouvrage de son maître, ne se privant d'ailleurs pas de le remanier sur des points d'importance[3]. Son élève et successeur Straton consacra

au moins globale des *Seconds Analytiques* par rapport aux *Premiers*. L'exposé et la discussion d'une telle tentative demanderait un autre cadre ; et comme la première des deux étapes distinguées par F. Solmsen accuse déjà, on l'a montré, un écart sensible par rapport à la situation de la dialectique dans les *Topiques*, la question de savoir jusqu'à quel point l'on était fondé à la dissocier d'une étape encore postérieure peut rester ici dans l'ombre.

1. Un accent particulier a été mis sur ce point par E. Weil, *art. cit.*

2. Cf. F. Solmsen, *op. cit.*, p. 62.

3. Les textes sont rassemblés et commentés par I.M. Bochenski, *La logique de Théophraste*, Fribourg, 1947 ; cf. aussi F. Solmsen, *op. cit.*, p. 64-72. La liste des ouvrages de Théophraste conservée par Diogène Laërce mentionne aussi dix-huit livres de « prémisses premières (πρώτων προτάσεων) », dans lesquels je verrais volontiers, plutôt qu'une dissertation sur les axiomes, comme le suggère Bochenski, la réalisation du catalogue de prémisses dont Aristote recommandait la constitution (*Top.*, I, 14). Quant aux « lieux réduits », ils constituaient vraisemblablement un recueil de lieux mis en forme à l'aide de variables symboliques. Le fragment d'un

lui aussi plusieurs ouvrages à des questions de cet ordre[1] ; Alexandre d'Aphrodise nous a conservé l'objection qu'il éleva à l'encontre d'un des lieux d'Aristote[2], ce qui laisse supposer qu'il avait soumis à un examen détaillé l'ensemble des *Topiques*[3]. Cette tradition ne se serait sans doute pas perpétuée si Aristote n'en avait lui-même donné l'exemple. Il convient sans doute de garder cette observation présente à l'esprit en lisant les *Topiques* ; elle permet d'y voir autre chose qu'un objet de curiosité ou un vestige archéologique. Les chemins de l'histoire, de l'Antiquité tardive et du Moyen Age à nos jours, devaient confirmer, sous plus d'une forme et à plus d'une reprise, la vitalité élémentaire, mais robuste, et somme toute assez émouvante, de ce syllabaire de la raison.

V

LE TEXTE DES TOPIQUES

L'édition d'un texte est toujours tributaire, dans une plus ou moins large mesure, des éditions qui l'ont précédée ; celle-ci ne fait pas exception à la règle. Aussi, pour présenter les problèmes que j'ai eu à résoudre et les principes qui m'ont guidé, m'a-t-il semblé opportun de résumer les travaux de mes devanciers, et de décrire succinctement la position dans laquelle se trouvaient ces problèmes quand

travail de ce genre a été retrouvé sur un papyrus d'Oxyrynchos conservé à Florence (*Papiri della Società Italiana*, IX, N. 1095, p. 164), daté par Vogliano du IIIe siècle après J.-C., qui contient un abrégé de *Top.*, V, 8, 138 a 30-b 26, faisant usage de lettres. Cf. sur ce point R. Philippson, *Il frammento logico fiorentino*, in *Riv. di Filol. e d'Istruz. class.*, 57 (1929), 495-506, et, faisant suite à cet article, les notes de F. Solmsen (507-510) et de A. Vogliano (511).

1. On relève dans la liste de ses œuvres, conservée par Diogène Laërce, un livre d'introduction aux lieux (τόπων προοίμια), quatre livres consacrés respectivement à l'accident, à la définition, au propre et au « genre premier », un livre sur le plus et le moins, un livre sur l'antérieur et le postérieur.

2. Cf. Alex. *in Top.*, 340, 3 sq. (il s'agit du lieu IV, 4, 125 a 5 sq.).

3. Comme en a fait la remarque Prantl, *Geschichte der Logik im Abendland*, I, p. 393-394.

j'ai commencé mes propres recherches. Les éditions dont je ferai état sont les quatre éditions critiques les plus récentes :

Aristotelis Opera. Ed. Academia regia Borussica. T. I : *Aristoteles graece*, ex recognitione Immanuelis Bekkeri. Berlin, 1831.

Aristotelis Organon graece. Ed. Theod. Waitz. Leipzig, 1844-1846. La *Praefatio* se trouve au t. I, les *Topiques* au t. II.

Aristotelis Topica cum libro de Sophisticis Elenchis. E schedis Ioannis Strache ed. Maximilianus Wallies. Leipzig, Teubner, 1923. La préface est signée de Strache seul. Pour simplifier, cependant, je désignerai cette édition et tout ce qu'elle contient en propre par le seul nom de Wallies[1].

Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi. Recensuit brevique adnotatione critica instruxit W.D. Ross. Oxford, 1958.

C'est l'ensemble de ces quatre éditions que je désignerai, dans cette introduction et dans les notes, par l'expression « les éditeurs précédents » ; et c'est leur *consensus* que je signale dans l'apparat critique, par le sigle *edd.*

Les manuscrits des Topiques.

Si l'on met à part un court fragment conservé sur papyrus[2], le texte des *Topiques* nous a été conservé, en totalité ou en partie, par 88 manuscrits[3] ; la plupart donnent le texte complet de l'*Organon*.

1. Le travail accompli par Wallies à partir des papiers laissés par Strache et la liste de ses initiatives personnelles font l'objet de son article de *Philologus*, 78 (1922), 301-330, *Textkritisches zu der aristotelischen Topik und den Sophistischen Widerlegungen*.

2. Cf. Grenfell-Hunt, *Fayûm towns and their Papyri*, Londres, 1900, p. 88 sq. ; *Papyrus Fayûm, Arch. f. Papyrusforsch.*, II, 367. On date ce fragment d'environ 100 après J.-C. ; il contient, avec quelques lacunes, les lignes 109 b 6-14.

3. Ce nombre a été déterminé à l'aide du livre d'André Wartelle, *Inventaire des manuscrits grecs d'Aristote et de ses commentateurs*, Paris, Les Belles-Lettres, 1963. L'index de l'ouvrage indique 92 manuscrits pour les *Topiques* ; mais il convient de retrancher à cette liste quatre manuscrits qui ne contiennent pas ce traité : *Paris. Coislin.* 170 (1561 Wartelle), *Vat. gr.* 1019 (1758 W.), *Vat. gr.* 1020 (1759 W.), *Vat. Ottobon. gr.* 147 (1901 W.).

Le nombre élevé de ces manuscrits soulève un problème de choix, qui a été diversement résolu par les éditeurs précédents.

Bekker a établi son texte des *Topiques* à partir de trois manuscrits :

A = *Vat. Urb. gr.* 35 (fin du IXe s.), sur parchemin. Ce manuscrit a été copié par Grégoire, sous-diacre, pour le diacre Aréthas, donc avant 901, date de l'élévation de ce dernier au siège archiépiscopal de Césarée de Cappadoce ; il a la même origine que le *Bodleianus Clarke* 39, le plus ancien des manuscrits de Platon, copié en 895 pour le même Aréthas par le scribe Jean. Les *Topiques* y occupent les f. 265-400.

B = *Marc. gr.* 201 (daté de 954), sur parchemin. Ce manuscrit, copié par le moine Ephrem, appartenait à la bibliothèque du cardinal Bessarion, qui y a porté quelques notes marginales. Les *Topiques* occupent les f. 111-166.

C = *Paris. Coislin.* 330 (XIe s.), sur parchemin. Le volume n'est pas tout entier de la même date ni de la même main ; mais les *Topiques* (f. 201-277) appartiennent à l'une de ses deux sections anciennes. Le livre V souffre d'une importante lacune (132 a 18-138 b 33), un cahier ayant disparu après le f. 241.

Ces trois manuscrits, et particulièrement AB, qui sont très proches l'un de l'autre et donnent un texte généralement bon, sont restés à la base des éditions postérieures.

Bekker s'est en outre servi d'un quatrième manuscrit, mais uniquement pour la section du livre V où C était défaillant :

D = *Paris. gr.* 1843 (XIIIe s.), sur bombycin[1]. Les

1. Ce manuscrit a été l'objet d'une curieuse fortune. Au sigle D correspond, dans le catalogue de manuscrits publié par Bekker en tête de son édition, la cote *Paris. Coislin.* 170. Mais on s'est assez rapidement aperçu (cf. Ad. Torstrik, *Die authentica der Berliner Ausgabe des Aristoteles*, *Philologus*, 12 (1857), 494-530) que ce manuscrit ne contenait pas le texte d'Aristote, mais seulement le commentaire de Léon Magentinus (XIVe s.). Les leçons consignées par Bekker sous le sigle D sont ainsi restées énigmatiques jusqu'à une époque récente : le P. Saffrey a montré que ces leçons provenaient du *Paris. gr.* 1843 (cf. Ross, *Praefatio*, p. VI).

Topiques occupent les f. 209-334 ; les marges sont occupées par le *Commentaire* d'Alexandre d'Aphrodise (c'est le manuscrit A de l'édition donnée par Wallies de ce *Commentaire*).

A ce choix très restrictif, l'édition de Waitz apporte un sensible élargissement. Tout en effectuant de nouvelles collations des manuscrits utilisés par Bekker[1], il s'adresse également à d'autres sources, pour la totalité du texte ou pour certaines de ses sections seulement. Il donne une collation intégrale de :

u = *Basileensis gr.* 54 (F. II. 21) (xiie s.), sur parchemin. Les *Topiques* occupent les f. 169-287.

D'autres manuscrits n'ont été que partiellement mis à contribution dans l'édition Waitz :

c = *Vat. gr.* 1024 (fin x^e ou début xie s.), sur parchemin. Les *Topiques* y figurent f. 137-266. Ce manuscrit de petit format[2] a perdu à date ancienne d'assez nombreux feuillets. Voici le relevé de ces lacunes pour les livres I-IV : 105 a 34 - 106 a 28 (2 f.), 108 a 13 - 108 b 7 (1 f.), 110 a 16 - 110 b 16 (1 f.), 112 a 22 - 113 a 13 (2 f.), 119 a 23 - 120 a 7 (2 f.). Waitz déclare l'avoir utilisé *quibusdam locis* ; en fait, il le cite plus souvent qu'on ne pourrait s'y attendre d'après cette expression.

P = *Vat. gr.* 207 (xiiie s.), sur bombycin. Ce manuscrit est d'écriture difficile et de présentation assez négligée ; il contient beaucoup de fautes propres. Mais il présente l'originalité de donner le texte des *Topiques* (f. 195-237) sans donner celui des autres traités de l'*Organon*[3] ; les œuvres qu'il contient par ailleurs sont très diverses (Euclide, Pseudo-Denys, auteurs byzantins). Waitz l'a utilisé pour les pages 100-134 et 139-147 Bekker.

N = *Laurent.* 72, 18 (xve s.), utilisé pour le livre VII.

1. Waitz a rectifié plusieurs erreurs de lecture de Bekker, dont on trouvera la liste dans son article *Varianten zu Aristoteles Organon*, in *Philologus*, 12 (1857), 726-734.

2. Dont l'écriture est parfaitement lisible, quoi qu'en dise Ross, *Praefatio*, p. vii.

3. Des manuscrits donnant l'ensemble des *Topiques*, huit seulement ne donnent pas le reste de l'*Organon*.

f = *Marc. app. gr. IV*, 5 (daté de 1319), utilisé lui aussi *quibusdam locis*, expression qui appelle la même remarque que ci-dessus.

o = *Marc. gr.* 204 (XIVe s.), utilisé pour le livre I.

q = *Ambros. gr.* 525 (M 71 sup.) (XIVe s.), utilisé pour les livres V et suiv.

Les éditions Wallies et Ross sont, quant au choix des manuscrits utilisés et cités, entièrement tributaires de la liste établie par Waitz. Wallies n'a pas effectué de nouvelles collations, préférant réserver ses efforts au problème du classement des manuscrits (cf. *Praefatio*, p. IX) ; les manuscrits dont fait état son apparat critique sont essentiellement ABCPcu, accessoirement Dqf. Ross a collationné à nouveau C et u, et il fournit pour la première fois la collation intégrale du texte de D, auquel il attache une importance particulière. Son apparat cite régulièrement ABCDu, fréquemment c, rarement NPfoq.

Manuscrits utilisés pour la présente édition.

Parmi les nombreux manuscrits qui n'avaient encore jamais servi à une édition des *Topiques*[1], il en est deux qui, après avoir retenu mon attention par leur date, se sont à l'examen révélés fort intéressants par leur contenu. Ce sont :

Le *Vat. Barberin. gr.* 87 (Xe s.)[2], sur parchemin, que

1. Précisons que deux manuscrits importants de l'*Organon* sont défaillants pour les *Topiques* : n (*Ambros. gr.* 490, IXe s.) ne les contient pas, et d (*Laurent.* 72, 5, XIe s.) les donne d'une main du XIVe siècle.

2. Ce manuscrit, qui se trouvait au XVe siècle à Florence, au couvent de San Marco, a été minutieusement décrit par V. Capocci, *Codices Barberiniani graeci*, Rome, 1958, p. 114-119. Au moment même où j'en faisais la collation, il était l'objet d'un article de L. Torraca, *Il Cod. Vat. Barberinianus Gr.* 87 *e il testo delle Categorie di Aristotele*, in *Bollettino del Comitato per la preparazione della Edizione Nazionale dei Classici greci e latini*, 11 (1963), 91-108 ; cet article m'a été obligeamment communiqué par R. Weil, qui en avait fait connaître le contenu dans une recension de la *Revue des Etudes grecques*, 77 (1964), 617. L. Torraca y publie la liste des variantes que présente ce manuscrit dans les *Catégories*. Les conclusions qu'il en tire touchant ses rapports généalogiques avec les autres

j'ai baptisé V. Il contient l'*Organon* en entier ; les *Topiques* occupent les f. 165-259. Les dernières pages du livre VIII (à partir de 162 b 20), ainsi que les *Réfutations Sophistiques*, ont été ajoutées par une main du xve siècle. L'une des particularités notables de ce manuscrit est de porter les traces d'une collation ancienne, sous forme de variantes écrites (selon un mode de notation qui remonte à l'époque des papyrus) au-dessus de la ligne, en petite onciale, et encadrées par deux points.

Le *Neo-Eboracensis Pierpont Morgan Library* 758 (xie s.)[1], sur parchemin, que j'ai baptisé M. Ce manuscrit mutilé ne contient plus qu'une partie des *Topiques*, depuis II, 115 a 9, jusqu'à VIII, 157 b 37. Dans les livres II-IV, il comporte en outre une lacune, par chute d'un feuillet, entre 120 a 30 et 120 b 28.

Par ailleurs, j'ai entièrement renoncé à la pratique des citations partielles. Un apparat négatif, comme devait l'être le mien, n'est exempt d'ambiguïté que s'il est tenu compte dans toute l'étendue du texte de tous les manuscrits cités (exception faite naturellement des lacunes) : si l'on n'observe pas ce principe, il est impossible au lecteur de déterminer si, dans un passage donné, tel manuscrit dont le sigle est absent de l'élément critique porte ou non la

manuscrits diffèrent notablement, comme on le verra plus loin (cf. p. cxxviii, n. 2), de celles que m'a inspirées, sur le même problème, l'examen des *Topiques* ; mais la situation généalogique d'un manuscrit de l'*Organon* peut fort bien n'être pas la même d'un bout à l'autre d'une aussi longue série de traités. Signalons aussi que, par une coïncidence heureuse, L. Torraca a choisi comme moi le sigle V pour désigner ce manuscrit. On sait qu'en matière de manuscrits aristotéliciens, toutes les lettres de l'alphabet, en majuscules et en minuscules, ont été épuisées par la liste de Bekker; dans cette liste, le sigle V désignait le *Vaticanus graecus* 266 (1713 Wartelle). Ce dernier manuscrit, du xive siècle, ne contenant que des œuvres physiques et biologiques, aucune confusion grave n'est à redouter.

1. Cf. Seymour de Ricci, *Census of Medieval and Renaissance manuscripts in the United States and Canada*, New-York, 1937, II, p. 1497. Dans la liste de Bekker, le sigle M correspondait au *Vaticanus Urbinas* 37 (1987 Wartelle) ; ce manuscrit du xive siècle ne contenant que des œuvres physiques et morales, aucune confusion n'est à craindre ici non plus.

leçon du texte. Il a donc fallu tenter de choisir les manuscrits sur lesquels reposerait le texte de cette édition de telle manière que la citation intégrale de leurs leçons présentât plus d'avantages que d'inconvénients.

L'utilisation de deux manuscrits nouveaux et le principe de la citation intégrale des manuscrits retenus, qui constituaient l'une et l'autre des risques de surcharge pour l'apparat, ont conduit, pour compenser ce risque, à laisser entièrement de côté quelques-uns des manuscrits utilisés en partie par les éditeurs précédents. Après examen, il a semblé légitime de négliger les quatre manuscrits Nfqo, qui sont de dates relativement tardives ; le plus intéressant d'entre eux est f, mais les plus remarquables de ses leçons se trouvent déjà dans des manuscrits antérieurs à lui. Il est vrai que les *recentiores* ne sont pas nécessairement *deteriores* ; mais les divers sondages que j'ai effectués soit sur ces manuscrits, soit sur d'autres de même date, m'ont paru comporter la même conclusion : dans la limite de ces investigations, il n'existe pas de manuscrit récent qui manifeste nettement l'influence d'une source ancienne distincte de celles dont dérivent les manuscrits que j'ai retenus.

Je me suis donc arrêté à un choix de neuf manuscrits : ABVMPCcuD. J'ai pu collationner directement tous ces manuscrits, à l'exception de M, dont j'ai utilisé une photocopie.

La tradition indirecte : la traduction de Boèce.

L'idée d'utiliser les traductions latines anciennes des *Topiques*[1] pour l'édition critique du texte grec remonte à un passé lointain[2] ; mais elle ne dispose que depuis peu de temps des instruments nécessaires pour se réaliser d'une façon satisfaisante. Cette utilisation soulève en effet autant de problèmes qu'elle en résout, puisque avant d'utiliser une traduction latine comme source indirecte, il est indispensable d'en déterminer avec précision l'auteur, la date et le texte.

Nous savons que Boèce, vers 510 après J.-C., a traduit en latin l'ensemble de l'*Organon* ; il fait à trois reprises, dans son commentaire des *Topiques* de Cicéron[3] et dans son traité *De Differentiis topicis*[4], allusion à sa traduction des *Topiques* d'Aristote. Ce travail suppose un original grec (baptisé Λ par M. Minio-Paluello) antérieur de plusieurs siècles aux plus anciens de nos manuscrits grecs ; encore faut-il déterminer le rapport qu'entretient la traduction de Boèce avec les divers états, manuscrits ou imprimés, attribués ou non à lui[5], sous lesquels se présente la tradition latine des *Topiques*.

1. J'emprunte tous mes renseignements sur ce point aux travaux de M. Minio-Paluello. Les articles de cet auteur qui intéressent spécialement les *Topiques* sont les suivants :
— *Iacobus Veneticus Grecus, canonist and translator of Aristotle*, in *Traditio*, 8 (1952), 281-291.
— *Note sull'Aristotele latino medievale. VI*, in *Rivista di Filos. neo-scolastica*, 44 (1952), 398-411.
— *Id. VII*, *ibid.*, 44 (1952), 485-495.
— *Id. IX*, *ibid.*, 46 (1954), 223-231.
— *The text of Aristotle's Topics and Elenchi : the latin tradition*, in *Class. Quart.* N.S. 5 (1955), 108-118.
— *Note sull'Aristotele latino medievale. X*, in *Riv. di Filos. neo-scolastica*, 50 (1958), 97-116.
— *Id. XIII*, *ibid.*, 52 (1960), 29-45.

2. Il en est déjà question dans les *Animadversiones criticae* de l'édition Buhle (1791-1792).

3. PL 64, col. 1051 d-1052 d.

4. I, 1173 c ; IV, 1216 d.

5. Le seul manuscrit qui attribue cette traduction à Boèce est le plus ancien d'entre eux, l'*Oxon. Trinity Coll.* 47 (début du XIIe siècle) ; les autres n'indiquent pas de nom de traducteur.

Waitz et Wallies ont considéré comme authentique un texte publié à Bâle en 1546, dans les *Opera omnia* de Boèce; et c'est à ce texte qu'ils se réfèrent assez fréquemment, le premier dans son commentaire, le second dans son apparat critique (sous le sigle *Bo*). Ils font également état, mais beaucoup plus rarement, d'un *Organon* latin publié à Venise en 1481 sans nom de traducteur ; Waitz le désigne sous le nom de *vetus interpres*, Wallies le cite sous le sigle *tr*.

Après les travaux de M. Minio-Paluello, qui ont entièrement renouvelé le problème de l'*Aristoteles latinus*, on peut tenir pour établi :

1) que le texte de 1546 (qui est à peu de chose près celui de la *Patrologie Latine* de Migne) est inutilisable. Il reproduit en effet un texte révisé en 1502 par Lefèvre d'Etaples, qui a très probablement collationné ses sources latines avec les textes grecs dont il disposait, en particulier celui de l'*editio princeps* d'Aristote, parue chez Alde en 1495.

2) que le texte de 1481 se rapproche davantage du texte de Boèce, dont il ne reproduit cependant qu'un état corrompu.

3) et surtout, que le texte de Boèce n'est autre que celui qui est à la base de la vulgate médiévale des *Topiques* latins, telle qu'on la trouve, sous une forme plus ou moins pure, dans plus de 250 manuscrits. Certains documents faisant mention d'une traduction des *Topiques*, effectuée dans la première moitié du XIIe siècle par un clerc vénitien nommé Jacques, la question se posait de savoir si cette vulgate remontait à Boèce, ou reposait seulement sur Jacques. M. Minio-Paluello, en étudiant les procédés caractéristiques de Boèce dans les traductions qui sont certainement de lui, a démontré qu'il était aussi l'auteur de celle-ci.

Il ne restait plus désormais qu'à déterminer les meilleurs manuscrits de cette traduction et à en établir le texte, pour offrir aux éditeurs du texte grec un instrument enfin solide. Les principaux résultats des travaux de M. Minio-Paluello, dans ce domaine, sont les suivants :

1) Les meilleurs manuscrits de la traduction de Boèce sont l'*Oxoniensis Trinity Coll.* 47 (début du XIIe siècle), l'*Oxoniensis Balliol Coll.* 253 (XIIIe siècle), et le *Carnutensis* 497 (début du XIIe siècle) ; ce dernier, détruit pendant la dernière guerre, est conservé sur microfilm.

2) Un assez court fragment (IV, 2, 122 a 10 - b 24) d'un état révisé de la version boécienne (la révision étant vraisemblablement due à Boèce lui-même) se trouve inséré dans une douzaine de manuscrits du *De divisione* de Boèce[1].

3) Un certain nombre de manuscrits de la version boécienne, en particulier le *cod. Assisi Bibl. Comun.* 658 (fin du XIIIe siècle), portent dans leurs marges un certain nombre de variantes précédées de la mention « *alia translatio* ». Après avoir supposé que ces variantes provenaient de la seconde version boécienne, M. Minio-Paluello a découvert qu'elles avaient en réalité pour origine une traduction médiévale anonyme, effectuée probablement vers 1125[2], et conservée presque en totalité[3] dans un manuscrit de Bologne, le *Bononiensis Bibl. Univers.* 4228 (milieu du XIIe siècle).

Pour mon travail d'éditeur, l'essentiel était de disposer du texte complet de la première version boécienne, la seule qui nous soit parvenue dans son intégralité. Le texte critique établi par M. Minio-Paluello à partir des manuscrits cités ci-dessus n'a pas encore été publié ; les seules sources imprimées dont on dispose actuellement sont, d'une part l'un de ses articles, où figure un choix de leçons de Λ[4],

1. Cette révision ne semble pas s'être accompagnée de la consultation de sources grecques différentes de celles qui avaient été utilisées pour la première version ; aussi ne présente-t-elle pas une grande importance pour l'édition du texte grec.

2. Malgré la coïncidence de date, il ne s'agit pas de la version due à Jacques de Venise. M. Minio-Paluello, comparant les caractéristiques de cette traduction avec celles des versions aristotéliciennes effectuées par six traducteurs du XIIe siècle (parmi lesquels Jacques), conclut que son auteur n'est identique à aucun des six (cf. *Note... XIII*, p. 40).

3. Les passages conservés sont I-II et IV, 5-VIII.

4. Cf. *The text of Aristotle's Topics...*, p. 113-115. La liste publiée intéresse les passages suivants : I ; V, 4-9 ; VI, 1-5. Elle ne comporte que les leçons où Λ est en désaccord avec B.

et d'autre part l'édition Ross, dont l'apparat contient les leçons de Λ, telles que Ross les a déterminées à partir des documents inédits que lui avait communiqués M. Minio-Paluello[1]. C'est dire que la présente édition n'aurait pu contenir, relativement à Λ, que des informations partielles ou de seconde main, si M. Minio-Paluello n'avait eu l'extrême générosité de me confier un exemplaire dactylographié du texte latin complet, tel qu'il l'a établi à partir des deux premiers des manuscrits cités ci-dessus. Ce document m'a permis, d'une part, de contrôler personnellement les informations que donne mon apparat sur Λ, et d'autre part, de tenir compte, dans un certain nombre de cas, des leçons propres à l'un ou à l'autre des deux manuscrits sur lesquels repose le texte utilisé.

Je donne aussi, mais très rarement, quelques leçons empruntés à l'*alia translatio*. Celle-ci n'a pas encore été publiée intégralement ; à en juger par les fragments publiés, elle se différencie de la version boécienne plus par ses procédés de traduction que par le modèle grec qu'elle traduit ; et sa date relativement tardive lui donne assez peu de chances de constituer un document de première importance pour l'édition du texte grec.

Signalons pour finir que la technique boécienne de la traduction est extrêmement précise et littérale ; la version latine est un mot-à-mot qui permet, la plupart du temps, de reconstituer avec une certitude suffisante l'original grec, surtout lorsqu'on connaît par ailleurs les diverses variantes qui affectent un passage donné. Il existe cependant plusieurs catégories de variantes entre lesquelles la traduction latine est incapable de se prononcer : variantes orthographiques, mots synonymes de forme voisine, variantes d'accentuation, variantes effacées par les ambiguïtés de la déclinaison latine, usage des temps et des modes, de l'article, de certaines particules, particularités

1. D'après les renseignements qui m'ont été aimablement fournis par M. Minio-Paluello, la collation qu'il avait communiquée à Ross a été révisée par ses soins, entre le moment où Ross en a fait usage et celui où il l'a lui-même partiellement publiée. Ainsi pourrait-on expliquer les quelques divergences qu'on peut relever entre les deux publications.

de l'ordre des mots, variantes concernant la présence ou l'absence du verbe *être*. Ces restrictions faites, la traduction de Boèce constitue un document d'une utilisation relativement aisée, et d'un intérêt capital.

La tradition indirecte : le commentaire d'Alexandre d'Aphrodise.

Un second élément, non moins important, de la tradition indirecte des *Topiques* est constitué par le monumental commentaire qu'a laissé de cet ouvrage Alexandre d'Aphrodise. Ce commentaire, d'une minutie constante et d'une finesse souvent remarquable, date des dernières années du IIe siècle ou des premières années du IIIe ; il est donc antérieur d'environ trois siècles à la traduction de Boèce.

Les problèmes que pose son emploi à l'éditeur des *Topiques* sont très différents de ceux que soulevait la version boécienne. Une excellente édition en a été donnée par Wallies dans la collection des *Commentaria in Aristotelem graeca* (t. II, 2e partie ; Berlin, 1891)[1] ; la date de cette publication explique que parmi mes devanciers, Wallies lui-même et Ross aient été les seuls à utiliser ce commentaire pour l'édition des *Topiques*. La seule difficulté — mais elle est parfois considérable — consiste à déterminer avec sécurité, à partir du texte du commentaire, le texte commenté. Chaque section du commentaire, il est vrai, est précédée par un lemme emprunté au texte d'Aristote ; mais on s'est aperçu depuis longtemps que ces lemmes n'appartenaient pas à la tradition du commen-

1. Cette édition repose essentiellement sur quatre manuscrits, A (*Paris. gr.* 1843, XIIIe siècle, identique à D des *Topiques*), B (*Paris. gr.* 1917, XIIIe ou XIVe siècle), D (*Vat. gr.* 270, XIIIe siècle), P (*Paris. gr.* 1874, XIIIe siècle). Le texte du commentaire ne nous a été conservé intégralement que pour les quatre premiers livres ; pour les quatre suivants, certains passages seulement figurent dans tous les manuscrits ; d'autres, appartenant au livre VIII, n'ont été conservés que dans P et ses descendants ; d'autres enfin ne figurent que dans un manuscrit plus récent, N (*Neapolitanus* III D 37, du XIVe ou XVe siècle), ainsi que dans l'édition Aldine (1513). Pour le détail de cette question, cf. Wallies, *Die griechischen Ausleger der Aristotelischen Topik* (Berlin, 1891), et la *Praefatio* du même auteur, dans l'édition citée du commentaire d'Alexandre.

taire lui-même, et qu'ils avaient été insérés par les copistes médiévaux, utilisant leurs propres manuscrits des *Topiques* ; les leçons qu'ils contiennent n'ont donc aucune autorité particulière[1]. Les seules informations auxquelles on puisse attribuer la garantie d'Alexandre sont celles qui figurent dans le corps même de son commentaire.

Ce commentaire contient incontestablement des citations[2]. Mais on sait que la technique ancienne de la citation est loin de ressembler à la nôtre : elle n'est pas régie par les mêmes exigences d'exactitude littérale, et elle ignore les instruments matériels grâce auxquels ces exigences peuvent se satisfaire (guillemets, points de suspension, références, crochets droits et obliques, etc.). Seule la comparaison avec le texte même d'Aristote permet donc de déterminer les citations noyées dans le commentaire ; mais cette détermination manque nécessairement de précision. Il est souvent difficile de dire exactement où commence et où finit une citation ; plus difficile encore, lorsqu'on observe, entre ces limites, une variante par rapport au texte de nos manuscrits, de savoir si cette variante figurait dans le texte lu par le commentateur, ou si elle est due à une intention explicative de sa part. L'exégète n'était certainement pas guidé par un souci d'exactitude littérale qui pût lui interdire semblables initiatives : Wallies a pu montrer, sur plusieurs exemples, qu'il lui arrive de citer un même passage, parfois à quelques lignes d'intervalle, sous des formes différentes[3].

1. Il arrive en effet que le lemme donne un texte différent de celui que cite ou présuppose le commentaire. Cf. Waitz, *Praefatio*, p. xxxxiii ; Wallies, *Praefatio*, p. xiii.

2. Elles sont imprimées en caractères espacés dans l'édition citée. Mais Wallies précise, dans une note de son édition des *Topiques* (*Praefatio*, p. xiii), qu'il entendait signaler ainsi, non seulement les citations proprement dites, mais aussi les expressions simplement proches de celles d'Aristote (*Aristoteleis similiora*).

3. Cf. les exemples cités par Wallies, *Praefatio*, p. xiii-xiv. Il pourrait sembler nécessaire de distinguer, à ce propos, les citations provenant de la section du commentaire qui intéresse le passage cité lui-même, et celles provenant de sections différentes : la citation extraite du commentaire *ad locum* paraît avoir plus de chances d'être une citation textuelle, la citation extraite d'un commentaire *extra locum* plus de chances d'avoir été faite de mémoire. Mais cette règle n'est pas sans exception, car d'autres tendances jouent en sens

Le commentaire d'Alexandre ne peut donc être utilisé que par comparaison constante avec les manuscrits des *Topiques* : il est clair qu'une variante attestée par lui a beaucoup plus de chances de provenir de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux si elle se trouve attestée d'autre part par un ou plusieurs manuscrits. Mais une nouvelle difficulté se présente ici. Les copistes des *Topiques* disposaient en effet du commentaire d'Alexandre ; il n'est nullement invraisemblable que certains d'entre eux aient utilisé ce commentaire pour améliorer le texte d'Aristote[1]. Les convergences observables entre le témoignage d'Alexandre et les manuscrits sont donc très ambiguës, puisqu'elles ne sont pas passibles d'une seule explication : la leçon du manuscrit peut avoir été présente dans le texte lu par Alexandre, mais elle peut aussi s'être introduite dans le manuscrit, ou dans l'un de ses ancêtres, sous l'influence d'Alexandre[2]. Ajoutons une troisième possibilité, qui dans certains cas au moins doit être envisagée :

inverse : lorsqu'il commente un passage, Alexandre peut être tenté de la paraphraser pour mieux l'éclairer ; il le citera, en revanche, de façon plus exacte lorsqu'il ne se préoccupera plus directement de l'expliquer. Par exemple, 107 b 6-7 παρακολουθοῦν τὸ ὁμώνυμον est cité *ad locum* sous une forme «régularisée» (παρακολουθοῦσα ἡ ὁμωνυμία, cf. 110, 3), *extra locum* sous la forme exacte (143, 1).

1. Wallies cite plusieurs exemples en ce sens, *Praefatio*, p. XIV-XV.

2. Les seules situations où l'hésitation ne soit plus permise paraissent être au nombre de deux ; mais elles sont très rarement réalisées. L'interpolation doit être *certainement admise* lorsqu'Alexandre propose lui-même une correction de quelque importance au texte qu'il lit ; si cette correction se retrouve dans un ou plusieurs manuscrits, on peut être assuré qu'elle a pour origine le commentaire d'Alexandre. Cette situation se présente au livre VIII (159 a 5), où le commentateur propose de comprendre comme s'il y avait ἔργον et non εἶναι ; or les manuscrits donnent ἔργον (ABC²Λ) ou ἔργον εἶναι (VcuDA²) ; seule la première main de C donne εἶναι. En sens inverse, l'interpolation peut être *certainement exclue* lorsque le témoignage d'Alexandre a pour source une autre œuvre que son commentaire des *Topiques* ; il cite parfois les *Topiques* dans son commentaire de la *Métaphysique*, et les leçons figurant dans ces citations sont assez fréquemment présentes dans l'un ou l'autre de nos manuscrits. Il paraît exclu qu'un copiste des *Topiques* ait été chercher ces citations pour mettre son texte en accord avec elles.

devant certaines phrases elliptiques ou obscures, il peut se faire qu'une intention explicative ait abouti à une correction ou à une addition identiques de part et d'autre.

Les précautions à observer dans l'usage des citations d'Alexandre s'imposent *a fortiori* dans l'usage de ses paraphrases[1].

Il serait pourtant fâcheux de sous-estimer l'importance des informations que l'on peut tirer du commentaire d'Alexandre ; à l'intérieur des limites que prescrit la prudence méthodique, ces informations restent abondantes et souvent précieuses. Les éditeurs précédents ont beaucoup insisté sur les limites de son témoignage, plus que sur son prix : c'est, au moins en partie, parce qu'Alexandre semblait souvent donner raison à des manuscrits qu'ils jugeaient inférieurs et tort à des manuscrits qu'ils jugeaient supérieurs[2]. Les questions que soulève l'utilisation de son commentaire sont en effet étroitement liées au problème du classement des manuscrits ; et ce n'est qu'après avoir étudié ce problème que l'on pourra déterminer plus précisément la place qu'il convient de faire à ce commentaire dans l'étude de la tradition et dans l'établissement du texte.

1. Notons cependant que sur un point la paraphrase donne des informations plus précises que la citation. Le fait qu'Alexandre *ne cite pas* tel mot ou telle expression ne présente naturellement aucune signification ; mais son commentaire est si minutieux que lorsqu'on le voit *ne pas expliquer* telle phrase ou telle expression, et que l'on constate que cette phrase ou que cette expression sont absentes d'un ou plusieurs manuscrits, il est souvent légitime de conclure qu'elles étaient également absentes du manuscrit qu'Alexandre utilisait.

2. Waitz écrit par exemple (*Praefatio*, p. XXIV) : « Les leçons des commentateurs grecs sont souvent conservées dans des manuscrits inférieurs à ceux (nous voulons dire AB) auxquels personne ne niera qu'il faille accorder la plus grande confiance ». Et il ajoute un peu plus loin : « Mais qui se trouvera-t-il, nous le demandons, pour voir là une raison de préférer ces manuscrits aux manuscrits AB ? ». Semblablement, Wallies, qui avait pourtant déclaré qu'en principe il faudrait préférer aux plus anciens manuscrits ceux dont le degré d'accord avec Alexandre était le plus élevé, estime ensuite que ce degré d'accord est en réalité déterminé par l'abondance des interpolations, au point que A et B apparaissent finalement comme d'autant plus dignes de confiance qu'ils sont davantage exempts de ces convergences suspectes avec le témoignage d'Alexandre (*Praefatio*, p. XV).

Le classement des manuscrits : l'état de la question.

Le premier des éditeurs des *Topiques* qui ait étudié le problème du classement des manuscrits est Wallies. Avant lui, Bekker et Waitz s'étaient contentés d'opposer AB à tous les autres ; ces deux manuscrits sont les plus anciens, leur texte est dans l'ensemble le meilleur, et l'on pouvait leur accorder une confiance presque totale. Dans les cas, assez rares, où ils sont en désaccord, Bekker accordait une légère préférence à A, Waitz à B.

Wallies complète ce schéma en proposant de classer les manuscrits en *deux familles*, dont la première a pour représentants principaux AB, et la seconde CuD ; les autres manuscrits, Pc et les *recentiores* Nfq, donnent un texte issu de la contamination réciproque de ces deux familles. Les deux familles ainsi distinguées présentent en outre un degré de consistance très inégal : tandis que A et B, qui s'écartent peu l'un de l'autre, offrent une image exacte du prototype de la première famille, les manuscrits de la seconde famille diffèrent si souvent entre eux que leurs liens de parenté deviennent parfois difficiles à voir ; la négligence des copistes, les contaminations de la première famille, l'irruption de gloses et de corrections de caractère explicatif, sont autant de facteurs qui expliquent cette dispersion, et qui rendent extrêmement malaisée la reconstitution du prototype de la seconde famille. On pourrait, en dépit de ces difficultés, caractériser C comme le chef de file de cette seconde famille, et considérer u comme le représentant d'une vulgate scolaire dépendant de la même famille. Wallies ajoute que la dissociation des deux familles peut être située entre l'époque d'Alexandre et celle de Boèce ; en effet, le texte lu par Alexandre ne se rattache franchement à aucune d'elles, alors que l'original grec de Boèce marque un accord plus fréquent avec les manuscrits de la seconde famille, en particulier u, qu'avec ceux de la première. Mais ce constat d'antiquité n'ajoute pas grand'chose à l'autorité de la seconde famille, qui reste en tout état de cause nettement inférieure à la première.

Les grandes lignes de ce tableau, distinguant deux familles et un groupe de manuscrits contaminés, sont

restées inchangées à la suite des travaux de M. Minio-Paluello concernant la traduction de Boèce ; mais la place des divers manuscrits dans le tableau n'est pas restée la même. Selon M. Minio-Paluello[1], on peut suggérer « qu'à la base de la tradition, dans la mesure où elle est connue à partir des manuscrits grecs collationnés et de la traduction de Boèce, il existait deux textes des *Topiques* et des *Réfutations sophistiques*, différant l'un de l'autre sur un millier de leçons environ ; l'un de ces deux textes est représenté sous une forme assez pure par Λ et, pour *Top.* V-VIII, sous une forme un peu plus corrompue par D ; l'autre texte est représenté par B, et moins purement par A ; tous les autres manuscrits (y compris D pour *Top.* I-IV et *Soph. El.*) représentent divers degrés et formes de contamination entre les deux textes de base ». Comme on le voit, c'est maintenant Λ qui devient le représentant le plus fidèle de la seconde famille ; le seul manuscrit qui partage cette situation est D, mais pour les livres V-VIII seulement, et d'ailleurs sous une forme moins pure.

La position de Ross sur ce problème est sensiblement différente ; elle a d'ailleurs varié entre 1956, date d'un article consacré à ce sujet[2], et 1958, date de l'édition et de sa *Praefatio*. Dans l'article de 1956, Ross parle de trois familles, l'une représentée par AB, la seconde par Ccu (PNq étant intermédiaires entre ces deux familles), la troisième enfin par DΛ. Tout en affirmant que la troisième famille est plus souvent d'accord avec la seconde qu'avec la première, il estime qu'elle est aussi importante que les deux autres ; ces expressions ne permettent pas de déterminer s'il considère en définitive le *stemma* comme trifide ou comme bifide. Mais dans la *Praefatio* de son édition, il se rallie sans ambiguïté à la solution bifide ; il ne parle plus que de deux familles, et renonce à diviser d'une

1. Cf. *The text of Aristotle's Topics...*, *loc. cit.*, p. 112-113. Le texte est accompagné d'un *stemma*, dans lequel une coquille a interverti les indications *Top.*, 1-4 et *Top.*, 5-8.

2. *The text of Aristotle's Topics and Sophistici Elenchi*, in *Mélanges Diès*, Paris, Vrin, 1956, p. 215-219.

manière assurée la seconde en deux parties. Toutefois, la parenté de C et u d'une part, de D et Λ d'autre part, continue à lui paraître assez forte pour légitimer l'usage de sigles collectifs, désignant ces couples de témoins. Il ne fait aucune allusion à la différence, relevée par Minio-Paluello, entre le statut de D dans les livres I-IV et dans les livres V-VIII.

Le classement des manuscrits : difficultés du problème.

Les résultats qui viennent d'être résumés ne m'ont paru ni assez précis, ni surtout assez concordants pour me dispenser de reprendre l'examen du problème, en tenant compte des données nouvelles que fournissaient, d'une part les manuscrits qui n'avaient encore jamais été collationnés, ou qui ne l'avaient été que partiellement, d'autre part les nouvelles collations que j'avais effectuées des manuscrits déjà connus.

Cette tentative, il faut le reconnaître, ne m'a permis d'aboutir qu'à des résultats partiels. Avant d'exposer les quelques certitudes qu'elle m'a procurées, j'indiquerai les obstacles auxquels elle s'est heurtée.

L'histoire du texte de l'*Organon* n'a pas encore été écrite[1] ; mais le nombre élevé des manuscrits qui l'ont transmis suffit pour donner une idée de l'intense activité dont ce texte a été presque sans interruption l'objet. Le prestige dont il était entouré, en particulier dans les milieux scolaires, rend *a priori* très improbable une transmission de type mécanique, dans laquelle les seules fautes qui s'introduisent sont celles que provoque l'inattention des copistes ; la simple lecture d'un apparat critique montre que ce texte n'a pas été seulement copié à de multiples reprises, mais qu'il a constamment été lu la plume à la main, annoté, commenté, explicité de mille

1. On trouvera cependant des indications intéressantes dans l'article de F. Solmsen, *Boethius and the history of the Organon*, in *Amer. Journ. of Philology*, 65 (1944), 69-74, et dans l'Introduction de l'*Inventaire* déjà cité d'A. Wartelle.

manières. On peut également tenir pour très vraisemblable que certains exemplaires aient été collationnés les uns sur les autres : un texte aussi répandu, et dont le sens était aussi avidement interrogé, appelait avec une sorte de nécessité ces pratiques. Toutes ces hypothèses trouvent confirmation dans l'examen des données. Alexandre connaît déjà plusieurs manuscrits divergents[1] ; celui qu'il utilise comme texte de base porte des traces non équivoques d'intervention scolaire[2]. Les manuscrits de la traduction boécienne donnent parfois des leçons différentes, dont chacune est attestée par un ou plusieurs manuscrits grecs[3], ce qui pourrait être l'indice que le traducteur a utilisé divers manuscrits et noté leurs variantes. Parmi les manuscrits grecs, enfin, V se signale à l'attention par ses variantes interlinéaires entre deux points, indices d'une collation ancienne ; d'autres portent dans leur texte même les signes d'un travail de cette nature[4]. Les gloses interpolées sont en nombre considérable ; je crois avoir dépisté quelques-unes de celles qui avaient échappé à l'attention de mes devanciers[5]. Elles ont certainement contribué à rendre plus obscures encore les relations entre les divers manuscrits, déjà embrouillées par les collations et conta-

1. Cf. 187, 12 sq., où il signale une variante importante à propos du τόπος 113 a 20 sq. Les indications fournies dans ce passage par Alexandre ont été mal comprises par les éditeurs précédents, qui en ont tiré des conséquences erronées ; cf. ma note *ad locum*, et ci-dessous, p. CXXV.

2. Il cite par exemple 105 a 30 sous la forme τὴν δὲ αἴσθησιν ἀδύνατον (89, 10), alors que nos manuscrits donnent τὴν δ' ἀδύνατον ; il est très peu probable qu'il ait inséré lui-même le mot explicatif αἴσθησιν, car s'il ne l'avait pas trouvé dans son texte, et s'il avait considéré la phrase aristotélicienne comme obscure, une intention pédagogique cohérente l'aurait conduit à expliquer τὴν μέν, à la ligne précédente, aussi bien que τὴν δέ à la ligne 30. La glose *isolée* αἴσθησιν est de celles qui se rencontrent dans les marges d'un manuscrit, elle ne relève pas du genre du commentaire ; on peut être assuré qu'elle figurait dans le manuscrit utilisé par Alexandre.

3. Cf. notamment 100 b 27 et 119 b 6.

4. En voici quelques exemples frappants. 105 b 9 : γευόμεθα AB : ὀσμώμεθα PΛ γευόμεθα καὶ ὀσμώμεθα VCuD. 113 b 33 : οὕτως ἢ AVP : ἢ τούτων BCcuΛ οὕτως τούτων ἢ D. 119 b 8 : ἀγαθόν VMPD AlpΛ : ὠφέλιμον ABu ὠφέλιμος (sic) καὶ ἀγαθόν C.

5. Elles figurent parfois dans la totalité des manuscrits, et même dans la totalité des témoins, directs et indirects.

minations ; en effet, des manuscrits copiés sur un même modèle porteront des leçons spectaculairement divergentes si ce modèle a été glosé à une date intermédiaire entre les deux copies. Alors que les textes se transmettent par grandes masses, les gloses et autres corrections de type scolaire ont très vraisemblablement une mobilité propre et un destin relativement autonome ; elles se transmettent par des voies plus variées et plus nombreuses que le texte sur lequel elles se greffent[1]. Des manuscrits appartenant à des branches fondamentalement distinctes de la tradition peuvent ainsi se communiquer des variantes isolées, par le seul fait qu'ils appartiennent au même « genre », celui des textes d'usage scolaire, et qu'ils circulent dans le même milieu. De même que la structure d'un arbre peut se dissimuler aux yeux sous l'envahissement d'un lierre, de même celle d'un stemma peut être profondément perturbée par le parasitage scolaire.

Il n'est donc pas surprenant que l'application des méthodes traditionnelles du classement des manuscrits, qui ont été mises au point à partir d'un schéma de transmission mécanique, ne livre dans le cas des *Topiques* que des résultats imprécis. La statistique des accords et des désaccords permet de dégager des parentés parfois nettes, parfois aussi fluctuantes ; l'étude des groupements de manuscrits trois par trois, qui constitue le fond de la méthode de Dom Quentin[2], et que j'ai expérimentée sur quelques échantillons, ne fait nulle part apparaître le « zéro caractéristique », dont la présence permet d'affirmer qu'un manuscrit est intermédiaire entre deux autres. De son côté, la méthode dite des fautes communes, qui ne se

1. L'une des confirmations les plus frappantes que l'on puisse citer de l'autonomie relative des gloses, et de leur destinée souvent inattendue, est la suivante. En collationnant B, j'ai noté qu'à la ligne 102 b 19, après le mot γάρ, ce manuscrit portait un grattage s'étendant environ sur 25 lettres ; j'ai retrouvé ces 25 lettres (τῶν συγκριτικῶν προβλημάτων) dans l'interligne de u, où une main postérieure à celle du copiste les avait inscrites. Cette glose d'apparence récente est donc une résurgence ; elle avait déjà pénétré dans le texte d'un excellent manuscrit, plus de deux siècles auparavant. Les phénomènes de ce genre ne sont certainement pas isolés.

2. Cf. en particulier *Essais de critique textuelle*, Paris, 1926.

borne pas à inventorier les variantes, mais caractérise certaines d'entre elles comme bonnes ou comme mauvaises leçons, se heurte ici comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, à des difficultés d'application : il se trouve en effet que des leçons dont on peut dire avec sécurité qu'elles sont des fautes sont beaucoup plus fréquemment propres à un manuscrit isolé que communes à un groupe de manuscrits, et que les leçons communes à plusieurs manuscrits ne sont qu'exceptionnellement des fautes indiscutables[1]. Signalons enfin une dernière difficulté : le texte des *Topiques* est un texte long, qui a pu n'être pas copié d'un bout à l'autre sur le même modèle. On pourrait expliquer de cette façon le fait que nos manuscrits ne présentent pas toujours les mêmes relations d'un bout à l'autre de l'ouvrage : tel est le cas, en particulier, pour c, très proche de AB dans les livres I-III[2] et de D dans le livre IV, et pour u, très proche de D dans les livres I-III et de VMPΛ dans le livre IV.

A cet inventaire des obstacles rencontrés, il est temps de joindre maintenant celui des résultats obtenus, en se limitant à ceux auxquels s'attache une certitude suffisante.

Le classement des manuscrits : précisions nouvelles.

Mes recherches ont confirmé, dans ses grandes lignes, le travail de mes prédécesseurs, en vérifiant l'existence de deux familles de manuscrits, dont la première, constituée par AB, est aussi la plus importante pour la constitution du texte. Mais elles permettent d'apporter à ce travail quelques précisions complémentaires, qui portent d'une part sur l'insertion de cette bifurcation au sein d'une structure ramifiée plus vaste, d'autre part sur la répartition des divers manuscrits conservés à l'égard de cette bifurcation.

1. Le nombre des fautes communes s'accroît sensiblement si l'on admet de considérer comme telles les additions, corrections et gloses de caractère scolaire. Mais si ce qui a été dit des particularités de transmission de ces variantes est exact, on court quelques risques à le faire.

2. Mais c ne dépend pas de AB. En particulier, il a conservé (seul avec Λ) une excellente *lectio difficilior* en 101 a 1.

1) Une première ramification, plus haute que la dissociation des deux familles, peut être précisément établie à partir de l'analyse et de la comparaison de trois textes : le τόπος 113 a 20-23 (que j'appellerai T), le doublet de ce τόπος qui figure à sa suite dans l'un de nos manuscrits, C (doublet que j'appellerai T'), et le commentaire que donne Alexandre de ce passage[1]. Cette analyse permet en effet de démontrer que le texte d'Alexandre portait T' seul, et que le commentateur connaissait d'autres manuscrits qui (comme C) portaient à la fois T et T', mais qu'il ne connaissait pas de manuscrit portant T seul, comme le font la quasi-totalité des nôtres (Λ inclus). Ce résultat est important à plusieurs égards. Concernant le texte d'Alexandre, il prouve que celui-ci ne figure pas dans l'ascendance commune des deux familles, et qu'il ne possède pas de descendant direct parmi les manuscrits conservés[2]. Concernant C, il prouve que celui-ci ne peut être considéré comme un représentant typique de la seconde famille, puisque celle-ci s'est dessinée au sein de la descendance d'un prototype portant T seul, et que C incorpore au moins un élément (précisément T') provenant d'un prototype différent[3]. Quant au prototype portant T seul, source commune des deux familles, les faits rapportés ci-dessus ne permettent pas de préciser sa date d'apparition : le silence d'Alexandre à son sujet ne prouve évidemment pas qu'il n'existait pas à son époque.

1. J'ai présenté cette analyse sous une forme détaillée dans une communication au *Troisième Symposium Aristotelicum*. Cf. ma note *ad locum*.

2. Il existe cependant au moins un manuscrit, parmi ceux que j'ai eus en mains, qui porte T' seul, comme le texte de base d'Alexandre : le *Paris. gr.* 2086, du xive siècle. Mais ce manuscrit, dont j'ai collationné le livre I, paraît trop contaminé pour pouvoir livrer des informations utilisables.

3. Il n'est donc pas nécessaire de conserver à C le statut complexe, sinon contradictoire, que lui donnait Wallies : tout en le considérant comme le « porte-étendard » (*signifer*) de la seconde famille, il le dissocie des autres membres de cette famille, qui selon lui n'en représentent qu'une forme scolaire. En fait, un coup d'œil sur l'apparat critique montre que C n'est pas moins marqué par le parasitage scolaire que les autres manuscrits de la seconde famille ; il l'est, en partie, différemment ; mais il l'est au total davantage.

2) Le manuscrit C, auquel l'analyse précédente confère une situation originale, ne répond pas à tous les espoirs qu'une telle situation autorisait. Sans doute est-il, et de loin, celui de nos manuscrits qui offre avec AB le plus grand nombre de divergences[1], et avec le texte d'Alexandre le plus grand nombre de convergences[2] ; sans doute aussi sa première main nous a-t-elle conservé au moins une leçon de grand prix, en 120 a 7, oblitérée dans tout le reste de la tradition[3]. Mais il est impossible d'affirmer que toutes ses particularités sont l'effet de sa filiation à l'égard du prototype ancien auquel il doit T'. En effet, bon nombre de ses divergences fautives à l'égard de AB lui sont communes avec les manuscrits de la seconde famille (u et D aux livres I-III, c et D au livre IV) ; et l'on ne peut pas supposer que l'apparition de la seconde famille au sein de la descendance du prototype portant T seul ait été provoquée par l'influence de C lui-même, parce que ce dernier possède également un grand nombre de variantes

1. Du moins dans les livres I-II.

2. Ces convergences s'expliquent-elles par des interpolations provenant directement du commentaire d'Alexandre ? On peut affirmer à la fois qu'il en est sûrement ainsi pour certaines d'entre elles, et qu'il n'en est sûrement pas ainsi pour toutes. La première affirmation repose sur le fait que les convergences entre C et Alexandre sont plus nombreuses au début de l'ouvrage, ce qui est très vraisemblablement l'indice d'un travail de collation qui s'est affaibli en se prolongeant, comme il arrive à la plupart des travaux de cette nature. La seconde affirmation repose d'abord sur le fait que C se trouve souvent, à quelques mots seulement d'intervalle, successivement en accord et en désaccord avec Alexandre ; si les accords étaient tous le résultat de l'interpolation, on comprendrait mal que l'interpolateur ait accompli son office avec aussi peu d'esprit de suite. De plus, C porte souvent des variantes attestées par des citations des *Topiques* provenant des commentaires d'Alexandre à d'autres œuvres que les *Topiques* ; dans les cas de ce genre, comme on l'a dit plus haut, l'hypothèse de l'interpolation peut être écartée. Enfin, j'ai déjà signalé (note 2 de la p. CXVII) un passage où la première main de C est seule indemne d'une correction proposée par Alexandre. Les convergences entre C et Alexandre sont donc d'interprétation très difficile ; on sait en gros que certaines sont significatives et que d'autres ne le sont pas ; mais pour déterminer dans quel groupe tombe une convergence donnée, il n'existe pas d'instruments adéquats.

3. J'ai analysé ce passage dans la communication citée ci-dessus ; voir aussi ma note *ad locum*.

propres, qui n'ont pas pénétré dans la seconde famille. C possède donc deux ancêtres non affiliés l'un à l'autre, d'une part le prototype portant T et T', d'autre part le manuscrit perdu qui, au sein de la descendance du prototype portant T seul, a donné naissance à la seconde famille. Quant à savoir si c'est ou non au prototype portant T et T' qu'il doit ses leçons originales, c'est là une question à laquelle il n'est pas possible de répondre de façon déterminée ; il n'existe à ma connaissance aucun témoin, apparenté à C mais indépendant de lui, qui permettrait de remonter dans son ascendance et de faire le tri entre celles de ses leçons propres qui sont de provenance ancienne et les autres[1]. La prudence s'impose donc dans l'emploi de ce manuscrit, dont je n'ai accueilli les leçons dans le texte qu'à titre tout à fait exceptionnel.

3) Les manuscrits autres que C, c'est-à-dire ABVMPcuD, ainsi que Λ, descendent tous du prototype portant T seul. A l'intérieur de ce groupe, A et B se détachent fortement par un grand nombre de caractères qui leur sont communs et qui les opposent au reste des manuscrits. La *lectio difficilior* est la plupart du temps de leur côté ; le parasitage scolaire les a peu atteints ; leur texte apparaît comme un texte de bibliothèque, représentant une tradition peu chargée d'intermédiaires. Leur âge et leur provenance les rapprochent de l'époque de la translittération, à supposer qu'ils n'aient pas été eux-mêmes copiés sur un modèle en onciale. Par rapport à leur texte, pris comme point de référence, les seuls manuscrits qui présentent des divergences assez nombreuses et groupées avec assez de régularité pour justifier l'appellation de « seconde famille » sont u et D dans les livres I-III, c et D dans le livre IV.

1. J'avais espéré trouver un tel témoin dans le manuscrit *Marcianus IV*. 53 (baptisé N^b par Bekker, qui l'a utilisé pour les *Ethiques*, et h par Waitz, qui l'a utilisé pour les *Catégories*) ; ce manuscrit du XIIe s. est en effet présenté comme un manuscrit frère de C par E. Mioni, *Aristotelis Codices graeci qui in Bibliothecis Venetis adservantur*, Padoue, 1958, p. 25 sq. et 107 sq. Mais en le collationnant, j'ai reconnu à plusieurs signes non équivoques (omissions de lignes entières, erreurs provoquées par des abréviations mal résolues) qu'il s'agit en fait d'une simple copie de C, tout au moins jusqu'au deuxième chapitre du livre IV, après lequel ce manuscrit semble suivre un modèle différent.

Dans le livre I, par exemple, sur un échantillon de 36 variantes importantes, u et D sont d'accord contre A 26 fois, alors que l'accord de A et D contre u ne se présente que 2 fois, et celui de A et u contre D jamais. Moins nette dans le livre II, cette situation se reproduit au livre III ; et dans le livre IV, le groupe cD occupe une position analogue à celle du groupe uD dans les livres précédents. La plupart de ces divergences présentent un caractère manifestement scolaire, qui permet d'opposer la seconde famille à la première comme une tradition « vivante » à une tradition relativement « morte ».

4) Les manuscrits qu'il reste à considérer, à savoir VMP et Λ, constituent dans une certaine mesure un groupe de témoins apparentés, que l'on peut désigner, avec quelque précaution, sous le nom de groupe Λ. Ce n'est sans doute qu'au livre IV que l'on observe un nombre significatif d'accords liant l'ensemble de ces manuscrits (auxquels se joint alors u, comme il a été signalé plus haut) ; ailleurs, on relève plutôt des convergences n'intéressant qu'une partie d'entre eux[1]. Mais il est incontestable que de tous les manuscrits que j'ai examinés, V et M sont ceux dont l'accord avec Λ est le plus accusé[2] ; le texte de P est beaucoup plus corrompu, mais il conserve les traces perceptibles d'un ancêtre appartenant au même groupe.

5) La situation du groupe Λ par rapport aux deux familles AB et uD (cD) n'est pas facile à déterminer. Statistiquement, ce groupe ne se rattache nettement à aucune des deux ; mais il est plus souvent en accord avec la

1. Il est à remarquer que Λ est souvent exclu de ces convergences ; malgré son antériorité par rapport aux manuscrits du groupe, Λ ne peut être considéré comme leur ancêtre commun ; il n'est que l'un des représentants du groupe, sans privilège particulier. L'étalement chronologique de ce groupe de témoins, qui s'étend du VI[e] siècle au XIII[e], explique son faible degré de consistance.

2. Dans les livres I et II, où M est défaillant, V présente plus d'accords avec Λ qu'aucun autre manuscrit ; cette place est tenue par M au livre III, par u et V au livre IV. Dans l'article cité plus haut (cf. p. CVIII, n. 2), L. Torraca rattache V à la famille de B, sur la base d'un examen du texte des *Catégories*. Cette conclusion n'est pas celle à laquelle on aboutit à partir du texte des *Topiques*.

première qu'avec la seconde[1]. Si l'on appelle α le « plus proche commun ancêtre » des deux familles, l'analyse des fautes communes fournit aussi bien des arguments en faveur de l'insertion du groupe Λ dans la descendance de α que des arguments contre cette insertion : il existe en effet des fautes communes à la seconde famille et au groupe Λ (ou à certains de ses représentants)[2], dont la première famille est exempte, et des fautes communes aux deux familles, dont le groupe Λ ou certains de ses représentants sont exempts[3]. Pour rendre compte de ces faits, la meilleure hypothèse est probablement de supposer que la seconde famille est issue d'une contamination entre les deux branches représentées par la première famille et par le groupe Λ ; il faut ajouter qu'une fois cette contamination effectuée, la seconde famille a poursuivi son évolution, se chargeant de nouvelles fautes qui accentuent son écart par rapport à AB ; ainsi peut-on comprendre que la famille contaminée soit, paradoxalement, plus éloignée de l'une des branches contaminantes que ne l'est l'autre[4].

1. Sur un même échantillon, au livre I, Λ est en accord avec A 51 fois, avec B 46 fois, avec u 50 fois, avec D 47 fois. Au livre III, les chiffres d'accord sont respectivement 50, 53, 42, 37.

2. Un nombre important de fautes de type scolaire réunissent un ou plusieurs représentants de chacun de ces deux groupes.

3. Exemples de fautes communes aux deux familles, qui ont épargné un ou plusieurs représentants du groupe Λ, et que j'ai d'ailleurs décelées grâce à cette circonstance : 102 b 29 (PΛ ont seuls la bonne leçon), 118 b 30 (bonne leçon de VP, confirmée par Alexandre), 119 b 4-5 (même situation), 124 b 9-10 (bonne leçon de VMPΛ, également confirmée par Alexandre).

4. Je me trouve ainsi en accord, pour l'essentiel, avec les conclusions de M. Minio-Paluello, dont je conserve le schéma fondamental : la tradition se répartit entre deux pôles, dont l'un est représenté par AB, et l'autre par Λ. Sur quelques points, toutefois, je m'écarte de son analyse. Tout d'abord, le second pôle me paraît accessible non seulement par l'intermédiaire de Λ, mais aussi par celui de plusieurs manuscrits qui complètent, parfois précieusement, notre information sur cette branche de la tradition. Ensuite, les manuscrits intermédiaires entre ces deux pôles ne me paraissent pas être les produits individuels d'une formule de contamination chaque fois différente ; ils se groupent à mon sens en une famille contaminée, qui correspond assez exactement à la « seconde famille » dégagée par Wallies. En outre, comme on le verra plus loin, je ne partage pas l'opinion de M. Minio-Paluello sur la supériorité de B à l'égard de

6) En dépit des quelques fautes qui lui sont communes avec la seconde famille, la première famille conserve à mes yeux la situation privilégiée qui lui avait été reconnue par mes prédécesseurs. Il n'en est que plus important de déterminer quelles sont les relations entre A et B, les deux manuscrits qui la représentent, et qui, malgré leur accord d'ensemble, ne donnent pas toujours la même leçon. Les éditeurs précédents ont le plus souvent omis de dire pour quelles raisons ils accordaient un léger surcroît d'autorité, soit à l'un, soit à l'autre[1]. Une étude systématique des divergences entre A et B permet de voir qu'en dehors des fautes de copie propres à l'un ou à l'autre, la situation la plus fréquente est l'accord de B avec la seconde famille contre l'accord de A avec le groupe Λ ; la leçon commune à B et à la seconde famille est souvent de type scolaire[2]. Les cas de divergence entre A et B restant assez rares pour que l'on puisse penser qu'ils ont été copiés

A. Enfin, j'ai cru pouvoir, dans une certaine mesure au moins, insérer le système décrit par M. Minio-Paluello à l'intérieur d'un systéme plus vaste.

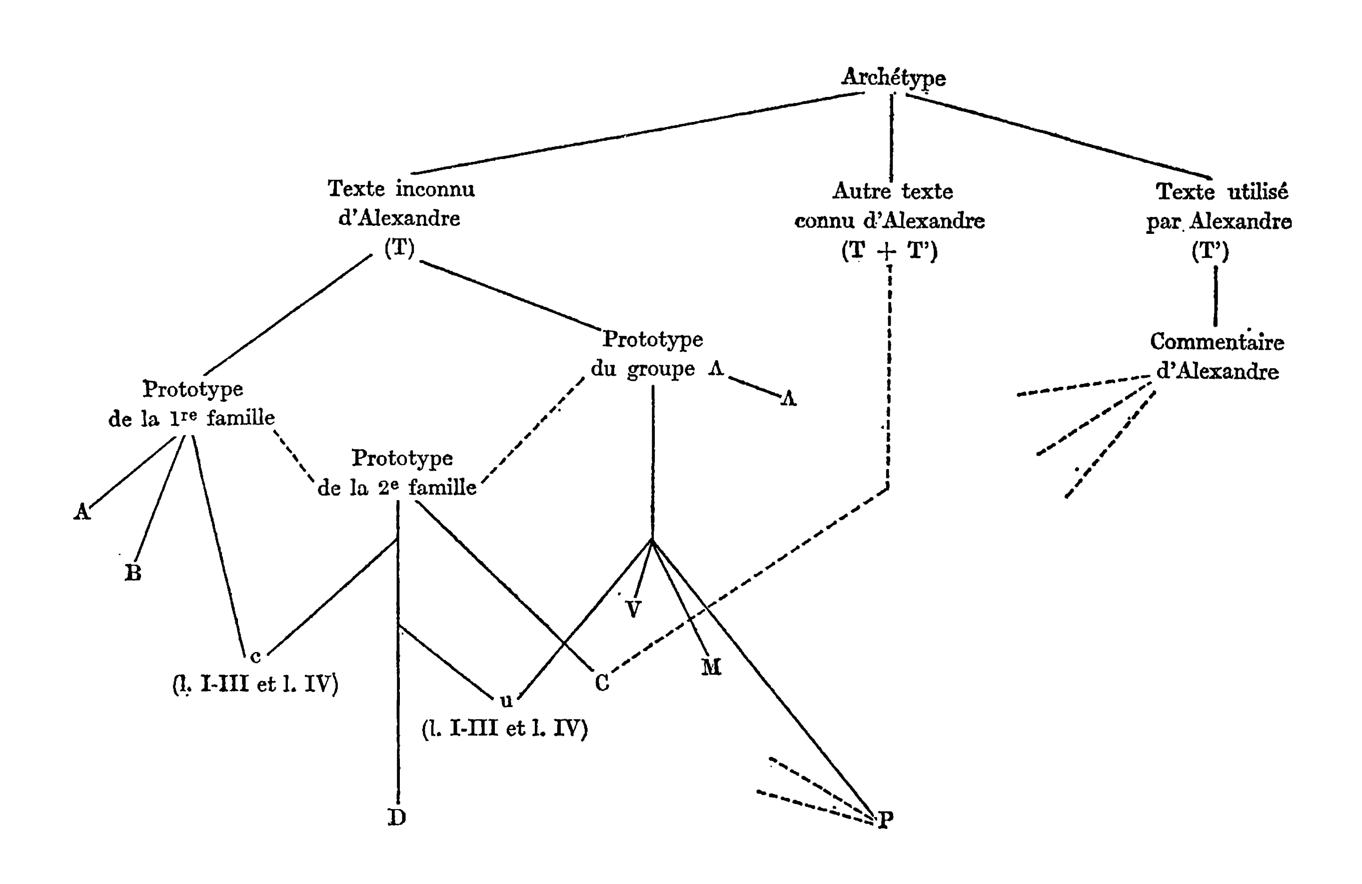
1. Les exemples allégués par Waitz, *Praefatio*, p. XIX, en faveur de la supériorité de B sont tous empruntés aux *Catégories* et au *De Interpretatione* ; la situation dans les *Topiques* n'est pas nécessairement la même. Le seul argument tiré des *Topiques* que l'on ait donné en faveur de cette supériorité est celui qu'allègue Wallies ; il repose sur l'examen du passage II, 2, 109 b 6-14, dont un papyrus du Ier siècle après J.-C. nous a conservé le texte. D'après Wallies (*Praefatio*, p. XI), B serait entièrement d'accord avec le papyrus, tandis que A présenterait deux divergences avec lui. En réalité, l'une de ces divergences n'oppose le papyrus qu'à la seconde main de A (109 b 8 εἴπας AB pap. : εἰπὼν A^2) ; en outre, on ne peut passer sous silence le fait qu'en 109 b 6 le papyrus s'oppose à tous les manuscrits (y compris A et B), et qu'il s'accorde peut-être avec D contre tous les autres manuscrits en 109 b 11. On gardera donc son sang-froid devant l'unique variante sur laquelle il s'accorde avec B contre A, la présence de τὸν devant τῶν à la ligne 109 b 7; c'est incontestablement une bonne leçon, dont l'autorité se renforce encore d'un parallélisme exact avec un passage des *Catégories* (3 b 3-4). Mais on est en droit de l'adopter, sans pour autant être assuré que B la doive à une source ancienne à laquelle A n'aurait pas eu accès : en effet, B la partage avec C et D, manuscrits avec lesquels il s'accorde souvent lorsqu'il s'écarte de A ; on peut donc présumer une provenance plus récente.

2. Cf. par exemple 102 b 7-8, 102 b 19, 113 a 5, 113 b 1, 115 b 16, 116 b 9, 118 b 30, 120 b 29, 122 b 33.

sur le même modèle, la façon la plus simple d'expliquer les faits serait de supposer que ce modèle commun a reçu des gloses pendant les quelque cinquante ans qui ont séparé la copie A et la copie B[1], et que ces gloses provenaient d'un exemplaire appartenant à la seconde famille. Naturellement, le caractère scolaire de la leçon adoptée par B contre A n'est pas toujours apparent ; mais le nombre des occurrences où il l'est paraît suffisant pour justifier, malgré l'avis de plusieurs de mes devanciers, une préférence de principe en faveur de A dans les cas de divergence entre A et B.

J'ai tenté de résumer ces quelques précisions complémentaires dans le tableau ci-après, qui ne prétend pas au titre de *stemma*, les relations qu'il illustre n'étant pas des relations de modèle à copie, mais de simples relations de descendance plus ou moins directe. D'autres enquêtes seront nécessaires pour en pousser le détail, notamment pour dénombrer et dater les manuscrits perdus dont l'existence doit être supposée. L'essentiel est à mon sens d'avoir établi que notre information sur le texte des *Topiques* n'est pas entièrement réduite au couple de familles distinguées par les éditeurs précédents, ni donc entièrement tributaire de leur origine commune. Dans une mesure malheureusement limitée par les faits de contamination, il existe en effet trois sources d'information adventices, et par là-même dignes d'attention: d'une part, le groupe Λ, qui est relativement indépendant du système des deux familles ; d'autre part, le témoignage d'Alexandre, et, à un bien moindre degré, le manuscrit C, qui sont relativement indépendants du système constitué par l'ensemble des deux familles et du groupe Λ.

4. Ce phénomène a été décrit avec une grande précision par Jean Irigoin, *Stemmas bifides et états de manuscrits*, in *Rev. de Philol.* N.S. 28 (1954), 211-217.


Archétype
Texte inconnu
d'Alexandre
(T)
Autre texte
connu d'Alexandre
(T + T')
Texte utilisé
par Alexandre
(T')
Prototype
du groupe Λ
Λ
Commentaire
d'Alexandre
Prototype
de la 1re famille
Prototype
de la 2e famille
A
B
c
(l. I-III et l. IV)
D
u
(l. I-III et l. IV)
C
V
M
P

VI

PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION

L'établissement du texte.

La situation qui vient d'être décrite n'est pas de celles qui fournissent à l'éditeur des « règles de fer », lui permettant de déterminer mécaniquement la leçon de l'archétype, et le contraignant à adopter cette leçon, quels que soient ses mérites intrinsèques et ceux des leçons concurrentes ; qu'il la redoute ou qu'il la revendique, il ne peut éluder sa responsabilité. Il en irait différemment si l'indépendance des trois témoins adventices dont nous disposons était absolue, et si nous pouvions connaître dans tous les cas le contenu exact de leur témoignage. Il s'en faut de beaucoup que cette situation soit effectivement réalisée. Le groupe Λ est en effet représenté par plusieurs témoins, qui ne sont pas toujours d'accord entre eux ; les lacunes du témoignage d'Alexandre tiennent au caractère exégétique du document qui nous l'a conservé ; quant au manuscrit C, nous savons qu'il est composite, sans savoir dans quelle mesure ni de quelle manière il l'est. En outre, il se trouve que le témoin le plus accessible est aussi le moins utile, et inversement. En effet, les leçons du groupe Λ nous sont toujours connues ; mais leur position ne leur permet de trancher que les conflits entre les deux familles, conflits qui sont généralement assez faciles à résoudre par la seule étude du contenu propre des variantes en présence. En revanche, le témoignage d'Alexandre, qui pourrait par sa position permettre de corriger avec sécurité d'éventuelles fautes communes aux deux familles, reste très souvent muet.

Dans ces conditions, une méthode rigide n'est pas plus recommandable en théorie qu'applicable en pratique. Dans le tableau des relations entre les divers témoins, j'ai puisé, à défaut de « règles de fer », des incitations et des autorisations, auxquelles je me suis conformé dans toute la mesure du possible : je n'adopte, en principe, la leçon de

l'une des familles contre celle de l'autre qu'avec un appui dans le groupe Λ, et une leçon du groupe Λ contre la leçon commune aux deux familles qu'avec l'appui d'Alexandre. Mais en établissant le texte, je n'ai jamais fait abstraction du contenu propre des variantes concurrentes ; mes choix résultent de la composition de plusieurs facteurs, parmi lesquels le facteur paléographique tient une place importante, mais à côté de deux autres facteurs, l'un stylistique et l'autre logique, qu'il est impossible de négliger.

Sur le plan stylistique, les caractères généraux du style d'Aristote, bien connus par ailleurs, incitent à faire largement usage du principe de la *lectio difficilior* ; le seul problème est de discerner, parmi les variantes en présence, laquelle mérite d'être désignée comme telle[1]. Dans le texte des *Topiques*, ce choix est souvent assez simple : la *lectio difficilior* est en général la plus courte, la plus elliptique, parfois aussi la plus irrégulière, ou celle qui donne à la phrase la structure la moins symétrique. Le choix de la *lectio difficilior* conduit en général à l'adoption de la leçon de AB, dans des conditions autorisées par les critères paléographiques ; mais en cas de conflit, je crois que ces critères ne peuvent être invoqués pour interdire l'adoption de la *lectio difficilior* ; très souvent, en effet, la *lectio facilior* se présente avec tant de naturel qu'elle a pu s'introduire simultanément dans des branches paléographiquement distinctes de la tradition.

Sur le plan logique, je n'ai pas cru pouvoir mettre entre parenthèses, dans l'établissement d'un texte comme celui des *Topiques*, les considérations de cohérence et de suite des idées. Avant de charger Aristote d'une faute de logique ou d'une faiblesse d'argumentation (mesurées

1. Il arrive qu'une leçon soit *difficilior* sous un certain rapport, et *facilior* sous un autre ; tel est le cas, par exemple, lorsque les considérations de style et les considérations de contenu entrent en conflit. En I, 5, 102 a 35, la leçon courte ἐρωτηθέντα τί ἐστιν (C) paraît plus conforme à la concision habituelle du style aristotélicien que la leçon longue ἐρωτηθέντα τί ἐστι τὸ προκείμενον, qui est celle de tous les autres manuscrits. Mais la leçon longue est, à l'égard du sens, la *lectio difficilior*, parce que c'est le nom masculin *homme* (cf. 34 ἐπὶ τοῦ ἀνθρώπου) qu'elle désigne par l'expression neutre τὸ προκείμενον; aussi l'ai-je conservée.

naturellement à ses propres principes), il faut s'assurer que l'on a épuisé toutes les autres solutions possibles du problème. J'ai fait usage du critère de la cohérence logique d'une façon systématique, non seulement à l'échelle du τόπος isolé, mais aussi, dans certains cas, à l'échelle du groupe de τόποι : il arrive en effet que leur juxtaposition obéisse à des principes de caractère logique, dissimulés sous l'apparence purement « rhapsodique » de leur énumération[1].

Chaque cas concret de divergence entre les témoins du texte devait donc être résolu conformément à ces trois critères, l'un paléographique, l'autre stylistique, le troisième logique. S'il est réconfortant pour l'éditeur de constater qu'ils s'unissent très souvent pour recommander l'adoption de la même leçon, il faut néanmoins reconnaître qu'ils entrent parfois en conflit. Dans ce dernier cas, heureusement rare, j'ai choisi de subordonner le critère paléographique au critère stylistique, et ce dernier au critère logique.

Le texte établi conformément à ces principes peut, par comparaison avec les éditions antérieures, se caractériser au moyen des traits suivants : (1) fidélité générale à A et B ; (2) préférence pour A dans les cas de divergence entre A et B ; (3) tendance à réduire les écarts par rapport à AB aux cas où ils s'exercent en faveur des leçons du groupe Λ, d'Alexandre et parfois de C, plutôt qu'en faveur des leçons de la seconde famille. Le premier de ces traits apparente la présente édition à celles de Bekker et de Waitz, plutôt qu'à celles de Wallies et de Ross, qui font d'assez fréquents emprunts à la seconde famille, ou corrigent inutilement le texte de la première ; le second m'oppose aux tendances préconisées par Waitz, Wallies et Minio-Paluello ; le troisième constitue, je crois, l'essentiel de l'apport de cette édition au problème de l'établissement du texte des *Topiques*.

Si la tradition assez vaste dont nous disposons permet la plupart du temps de résoudre les problèmes que pose le texte, j'ai cependant adopté quelques conjectures

1. Cf. ci-dessous, p. CXLI, n. 1.

anciennes que mes prédécesseurs n'avaient pas entérinées[1] ; je présente également quelques conjectures personnelles, corrections ou athétèses[2]. Les athétèses dont je prends la responsabilité sont signalées dans le texte par des crochets droits ; parfois, cependant, le souci de ne pas bouleverser trop profondément la linéation de Bekker, d'un usage si répandu et si pratique, m'a conduit à encadrer également de crochets droits des mots ou groupes de mots qui sont non seulement condamnés par moi, mais aussi effectivement omis par un ou plusieurs manuscrits. Dans les deux cas, les mots ou groupes de mots condamnés ne sont pas traduits ; on trouvera en note leur traduction et les arguments sur lesquels repose leur condamnation.

L'apparat critique. Les informations que l'on trouvera dans l'apparat reposent, comme je l'ai dit, sur la collation directe de tous les manuscrits dont il est fait état, à l'exception de M, que j'ai collationné sur photocopie. Le lecteur qui aurait la patience de comparer cet apparat avec celui des éditions antérieures relèverait un assez grand nombre de différences entre les informations données ici et là sur les mêmes manuscrits. Sans être plus que personne à l'abri des erreurs qui peuvent s'introduire dans ce genre de travail à chacune de ses étapes (lecture, notation, report), il va de soi que je prends la responsabilité de chacune de ces différences.

Le présent apparat critique est un apparat négatif, dont les indications peuvent être complétées par élimination. En règle générale, l'élément critique comporte un lemme, qui reproduit la leçon adoptée dans le texte, mais ne comporte pas l'indication des témoins de cette leçon ; le lemme est supprimé lorsque le point d'appui de la variante peut être déterminé sans ambiguïté, ou lorsque cette variante est constituée par une omission ou par une addition (les indications *om.* et *add.* doivent toujours

1. Notamment deux conjectures de Pacius (104 b 24 et 111 b 38) une de Prantl (103 b 34), une de Bonitz (124 b 25).

2. Cf. en particulier 101 b 7, 105 a 37, 111 b 15, 115 b 33, 116 a 16-17, 116 a 24, 117 b 31-32, 122 b 24, 127 a 3-5.

s'entendre *par rapport au texte adopté*). Le lemme est suivi, après deux points, de la variante ou des variantes qui l'affectent, avec l'indication des manuscrits qui présentent ces variantes. Que l'élément critique comporte ou non un lemme, il doit être lu de la même manière : tout manuscrit dont le sigle n'y figure pas est un témoin de la leçon du texte, à moins naturellement qu'il ne soit défaillant pour la portion du texte considérée ; pour dissiper autant que possible les équivoques à ce sujet, je rappelle dans la page des sigles l'étendue exacte des lacunes présentées par les divers manuscrits dans les livres I-IV.

Lorsqu'un manuscrit porte des corrections, je distingue trois cas. Si la correction est de première main, je la note A^{pc} (*post correctionem*), sigle qui a pour corrélat parfois implicite A^{ac} (*ante correctionem*). Si elle est d'une main postérieure, je la note A^2 ; je n'ai pas essayé de distinguer entre les diverses mains postérieures, les corrections observées étant souvent trop minimes pour autoriser une pareille distinction. A^2 désigne donc une main quelconque, différente de la première, et s'oppose à A, qui désigne toujours la première main. Enfin, lorsque la correction est un grattage, qu'il est par nature impossible d'imputer à une main plutôt qu'à une autre, en l'absence de surcharge, j'utilise les expressions *post ras.* et *ante ras.* Ces diverses notations doivent être complétées par élimination, comme les précédentes : lorsque l'une seulement d'entre elles figure dans l'élément critique (par exemple A^{pc}, ou A^2, ou *post ras.* A), on doit en conclure que la leçon du texte est attestée par son corrélat, c'est-à-dire respectivement par A^{ac}, A ou *ante ras.* A. Les seules exceptions à cette règle sont les cas où la leçon du texte est celle de la main postérieure (je note alors la leçon de première main en la faisant suivre de la mention A, *corr.* A^2) et ceux où la leçon de première main n'est pas déterminable, même par comparaison avec les autres manuscrits (je signale alors simplement l'existence d'une correction ou d'un grattage, et leur étendue).

La rédaction d'un apparat négatif soulève des problèmes difficiles lorsqu'on utilise des témoins indirects, qui ne se prononcent pas sur la totalité des cas de divergence. Il

en est ainsi pour Λ, dont la traduction latine ne permet pas toujours de reconstituer le texte, et pour Alexandre, dont les citations et paraphrases ne couvrent pas l'ensemble du texte. Pour éviter les équivoques dans toute la mesure du possible, j'ai, *chaque fois que l'élément critique comportait un lemme,* fait suivre ce lemme de l'indication, entre parenthèses, des témoins indirects qui appuient la leçon du texte. Lorsque les manuscrits d'Alexandre ou ceux de Boèce donnent des leçons divergentes, j'ai noté ces divergences, toujours conformément aux règles d'un apparat négatif. Les deux manuscrits de Boèce sont désignés par les sigles Λτ et Λβ ; les manuscrits d'Alexandre sont désignés, entre crochets, par les sigles utilisés dans l'édition Wallies. Lorsque le témoignage d'Alexandre est tiré d'un autre passage que son commentaire *ad locum,* j'indique la référence par la page et la ligne de cette même édition.

Précisons pour finir que l'apparat critique ne tient pas compte, en règle générale, des fautes d'orthographe, ni des variantes orthographiques (οὐδείς-οὐθείς, θάλασσα-θάλαττα, etc.), ni d'un certain nombre de variantes mineures: présence ou absence du ν éphelcystique, crases, élisions, variantes οὕτω-οὕτως, τοιοῦτο-τοιοῦτον, ἄν-ἐάν, etc. La forme adoptée dans le texte est en règle générale celle des manuscrits A et B.

La traduction. La traduction d'un texte aristotélicien est par définition la traduction d'un texte extrêmement connu, plusieurs fois traduit dans la plupart des langues modernes, et abondamment commenté. Moins vraie des *Topiques* que d'autres traités, plus célèbres et plus importants, cette assertion reste largement justifiée : le nombre et la qualité des éditeurs qui m'ont précédé l'atteste. J'ai tiré un grand profit de leur travail ; mais il m'a en même temps incité à ne pas me contenter de pourchasser les quelques erreurs qui peuvent subsister dans les versions les plus soigneuses, en les corrigeant au besoin les unes par les autres. Encore que je ne sois pas assuré d'avoir toujours atteint ce but, j'en ai également assigné d'autres à mon effort.

Il m'a semblé vain de vouloir rivaliser de concision et d'ambiguïté avec le texte d'Aristote ; placer le lecteur de la version française devant les problèmes mêmes que rencontre celui du texte grec est sans doute une ambition aussi futile qu'irréalisable. Quitte à courir quelques risques, dont le plus dangereux était de me tromper, et le plus manifeste celui de donner à la traduction un volume typographique très supérieur à celui du texte, j'ai pris le parti de résoudre toutes les ellipses et de dissiper, dans la mesure de mes moyens, toutes les ambiguïtés. Certaines d'entre elles appartiennent congénitalement au texte grec[1] ; d'autres naissent seulement du décalage qui sépare l'expression originale de l'expression française qui s'en présente apparemment comme l'exact décalque[2]. Je n'ai

1. En voici un exemple, qui se présente très souvent, notamment dans le livre IV. Aristote emploie les termes τὸ γένος ou τὸ εἶδος, avec l'article défini, pour désigner deux choses différentes : d'une part, les termes qui, dans la proposition concrète qu'il s'agit d'établir ou de réfuter, *se donnent comme* le genre et l'espèce l'un de l'autre ; d'autre part, les termes qui *sont objectivement* le genre et l'espèce l'un de l'autre. Il en résulte parfois des ambiguïtés dangereuses (cf. par exemple, IV, 2, 122 b 37 sq.). Il m'a paru nécessaire, dans le texte français, de renoncer à l'emploi constant de l'article défini, de façon à obtenir, par le jeu alterné de l'article défini et de l'article indéfini, le moyen de dissocier ces deux significations.

2. Comme exemple de cette situation, en voici un qui se présente presque à chaque page des *Topiques*. La plupart des règles édictées par Aristote consistent à vérifier si une proposition, logiquement liée à la proposition discutée, est vraie ou fausse ; la perspective dialectique étant le plus souvent celle de la réfutation, cette proposition est généralement fausse ; elle représente une erreur qu'il suffit de commettre pour voir compromise la thèse que l'on soutient. Mais cette erreur peut revêtir deux aspects distincts, selon qu'elle consiste à commettre une certaine faute, ou seulement à omettre de satisfaire à une certaine condition. Dans le premier cas, la règle s'exprimera comme suit : « Voir si tel état de choses se trouve réalisé » ; il faut entendre que s'il l'est, le dialecticien dispose du même coup d'un moyen d'attaquer la thèse de son adversaire. Dans le second cas, une difficulté de traduction surgit ; la formulation d'Aristote aboutirait en effet, par transposition directe, à l'expression suivante : « Voir si tel état de choses ne se trouve pas réalisé » ; expression qui ne saurait convenir, puisque le français emploie fréquemment la négation, dans l'interrogation directe ou indirecte, pour appeler une réponse affirmative. Pour éviter toute équivoque, j'ai pris le parti, au risque de quelque lourdeur, de traduire les formules du premier type par « voir s'il ne se trouve pas que tel état

pas jugé nécessaire de signaler, par des crochets obliques, les additions que comporte la traduction par rapport à la lettre du texte ; elles explicitent à mes yeux une signification virtuellement présente dans le texte. Chaque fois que cet effort d'explicitation appelait un choix entre diverses solutions théoriquement possibles, situation dont les désaccords entre traductions existantes permettent souvent de prendre conscience, j'ai essayé de fonder mon choix sur l'énumération complète des solutions possibles et sur l'élimination raisonnée de chacune de celles que je n'ai pas retenues.

Acceptant d'avance que l'on puisse me reprocher d'avoir expliqué en même temps que traduit, je dois quelques éclaircissements sur la méthode d'explication que j'ai adoptée. La pensée aristotélicienne a été recouverte par tant de sédiments qu'il est devenu banal, et pour ainsi dire rituel, de la part de ses interprètes, de prétendre n'expliquer Aristote que par lui-même, *Aristotelem ex Aristotele*. Mais cette intention, excellente en son principe, ne soulève pas moins de problèmes qu'elle ne peut en résoudre : car il reste à déterminer, chez Aristote lui-même, ce qui demande à être expliqué, et ce qui est apte à fournir explication. Le rapprochement de deux citations est par lui-même privé de sens, s'il n'est pas la mise en relation de deux éléments dont l'un est demandeur et l'autre fournisseur d'intelligibilité, et s'il ne s'accompagne pas de la vérification des titres que possède l'élément fournisseur à être utilisé comme tel à l'égard de l'élément demandeur. A ce problème de méthode, j'ai tenté de répondre, dans toute la mesure du possible, en confiant aux structures d'ensemble la fonction d'expliquer les éléments qui les composent. Ce principe d'interprétation est applicable à plusieurs niveaux distincts. Le plus élevé de ceux auxquels il paraît légitime de se placer est celui des *Topiques* eux-mêmes, considérés dans leur totalité ; cette œuvre présente en effet trop de caractères originaux,

de choses se trouve réalisé », et les formules du second type par « voir s'il ne se trouve pas que tel état de choses ne se trouve pas réalisé ».

par rapport aux autres œuvres d'Aristote, pour que l'on puisse y importer sans précautions des informations puisées ailleurs. Au-dessous de l'unité au moins relative que constitue l'ouvrage dans son ensemble, le lieu constitue une seconde unité naturelle, qui doit posséder sa logique interne et l'imposer à ses éléments. Enfin, les divers lieux, qui sont le plus souvent simplement juxtaposés, se groupent parfois selon des principes décelables[1], constituant ainsi de nouvelles unités, à un niveau moyen entre les deux précédentes, et qui sont susceptibles de fournir dans certains cas des informations non négligeables.

Cet effort pour demander aux ensembles la clef des détails comportait également des conséquences sur le plan du vocabulaire. Dans ce domaine, la tradition a consacré certaines équivalences lexicales auxquelles j'ai parfois cru pouvoir me soustraire : le texte des *Topiques*, où le vocabulaire technique de l'aristotélisme ne se présente encore qu'à l'état naissant, se prêtait moins que tout autre à l'application mécanique d'un lexique fixé *ne varietur*. Aux mots d'Aristote, qu'ils fussent concrets ou abstraits, courants ou rares, j'ai cherché à donner tout le sens, et seulement le sens, que leur conférait l'usage qu'Aristote faisait d'eux dans la phrase, le paragraphe, le chapitre, le livre où ils apparaissaient[2]. Chaque fois que cette ambition m'a conduit à renoncer à une traduction consacrée par l'usage, une note en expose les justifications.

1. Le plus fréquent est un principe d'échelonnement, en vertu duquel chaque lieu soumet la proposition discutée à une exigence plus difficile à satisfaire que le lieu qui le précède ; il est donc apte à réfuter une proposition qui aurait survécu, si l'on peut dire, à l'application du lieu antérieur. On trouvera un bon exemple de cette gradation dans le passage I, 15, 106 a 36-b 12.

2. Voir en ce sens, à divers titres, Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963 ; John Lyons, *Structural semantics ; an analysis of part of the vocabulary of Plato*, Oxford, Blackwell, 1963 ; Kurt Ebbinghaus, *Ein formales Modell der Syllogistik des Aristoteles*, Göttingen, Vandenhoeck-Ruprecht, 1964, p. 8.

L'annotation. L'annotation, assez développée, ne vise pas à procurer un commentaire proprement dit du texte aristotélicien, commentaire qui aurait appelé des développements encore bien plus étendus, par la nécessité d'y introduire notamment les nombreuses références et comparaisons qu'exigerait une véritable explication du texte, tant à l'égard des autres œuvres du Stagirite qu'à celui des œuvres de ses contemporains. Il a paru suffisant de se borner aux justifications sur lesquelles reposent les choix et les initiatives qu'ont appelés l'établissement du texte, son interprétation et sa traduction.

Plusieurs personnes et plusieurs institutions m'ont aidé dans mon travail ; je ne saurais terminer cette introduction sans leur dire ma gratitude. C'est malheureusement par un hommage posthume qu'il me faut commencer. Alphonse Dain m'a encouragé à entreprendre cette édition ; sans les leçons et les conseils de ce maître incomparable, je n'en aurais pas assumé les risques ; il m'est amer de penser qu'il n'en aura pas vu l'achèvement. Son successeur à l'Ecole des Hautes Etudes, M. Jean Irigoin, m'a fait bénéficier de sa science et de sa lucidité pour tout ce qui concerne la description des manuscrits, la présentation de l'apparat critique, le choix des principes d'édition. M. l'abbé André Wartelle, le R. P. De Pater, M. Lorenzo Minio-Paluello m'ont généreusement communiqué, avant publication, le dactylogramme des ouvrages qu'ils ont consacrés, l'un aux manuscrits d'Aristote, l'autre à la méthodologie des *Topiques*, le troisième à la traduction latine de Boèce. M. Pierre-Maxime Schuhl a suivi attentivement les étapes de mon travail ; le Centre de recherches sur la pensée antique, qu'il dirige à la Sorbonne dans le cadre, accueillant à l'helléniste, de la Bibliothèque Léon-Robin, a stimulé mon intérêt pour la pensée du jeune Aristote. M. Maurice de Gandillac, directeur de la thèse qu'a été cette édition, ne m'a ménagé ni sa confiance ni son attention ; de l'une ou de l'autre, je ne saurais dire laquelle m'a le plus encouragé. M. Roger Martin m'a aidé dans la résolution des difficultés logiques que les *Topiques* me conduisaient à aborder. M. Raymond Weil, enfin,

a lu et révisé mon travail avec une minutie et un soin sans défaillance ; son expérience d'helléniste et d'aristotélisant m'a gardé de plus d'un piège. Le Centre National de la Recherche Scientifique m'a permis de consacrer à ce travail un temps sans proportion avec ses mérites ; à son concours, je dois d'avoir pu consulter sur place la quasi-totalité des manuscrits que j'ai utilisés. Les bibliothèques que j'ai visitées (à Rome, à Venise, à Bâle) m'ont réservé le meilleur accueil ; la Pierpont Morgan Library, de New York, m'a libéralement autorisé à faire état du manuscrit M, dont elle est dépositaire.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Éditions.

— *Aristotelis Opera. Ed. Academia regia Borussica.* T. 1 : *Aristoteles graece,* ex recognitione Immanuelis Bekkeri. Berlin, 1831.

— J. Pacius. *Aristotelis Organum.* Morgiis, 1584.

— *Aristotelis Organon graece.* Ed. Theod. Waitz. Leipzig, 1844-1846.

— *Aristotelis Topica cum libro de Sophisticis Elenchis.* E schedis Ioannis Strache ed. Maximilianus Wallies. Leipzig, Teubner, 1923.

— *Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi.* Recensuit brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross. Oxford, Clarendon Press, 1958.

II. — Traductions.

— *Aristote. Organon.* V : *les Topiques.* Nouvelle traduction et notes par J. Tricot. Paris, Vrin, 1950 (2e éd.).

— *The Works of Aristotle.* Translated into English under the editorship of Sir David Ross. Vol. I : (...) *Topica and De Sophisticis Elenchis,* by W. A. Pickard-Cambridge. Oxford, Clarendon Press, 1928.

— *Aristotle. Posterior Analytics,* by H. Tredennick ; *Topica,* by E. S. Forster. Londres, Heinemann, et Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1960 (Loeb Classical Library). En regard de la traduction est imprimé le texte de l'édition Bekker, avec un petit nombre de modifications signalées en note.

— *Die Topik des Aristoteles* (*des Organon vierter Theil*). Uebersetzt von J. H. von Kirchmann. Heidelberg, Weiss, 1883.

— E. Rolfes. *Aristoteles' Topik.* Leipzig, 1919.

— *Aristoteles. Die Lehrschriften* herausgegeben, übertragen und in ihrer Entstehung erläutert von P. Gohlke. 2, IV : *Topik.* Paderborn, Schöningh, 1952.

— *Aristotele. Organon.* Introduzione, traduzione e note di Giorgio Colli. Einaudi, 1955.

III. — Commentaires.

— *Alexandri Aphrodisiensis in Aristotelis Topicorum libros octo commentaria* ed. Maximilianus Wallies (Commentaria in Aristotelem graeca, II, 2). Berlin, Reimer, 1891.

— J. Pacius. *In Porphyrii Isagogen et Aristotelis Organum commentarium.* Aureliae Allobrogum, 1605.

Les éditions et traductions citées ci-dessus sont annotées plus ou moins abondamment ; les commentaires les plus volumineux se trouvent dans l'édition Waitz et dans la traduction Colli.

IV. — Les manuscrits et l'établissement du texte.

— André Wartelle. *Inventaire des manuscrits grecs d'Aristote et de ses commentateurs.* Paris, Les Belles-Lettres, 1963.
— Elpidius Mioni. *Aristotelis Codices graeci qui in bibliothecis venetis adservantur.* Padoue, Antenore, 1958.
— Ad. Torstrik. *Die authentica der Berliner Ausgabe des Aristoteles,* in *Philologus* 12 (1857), 494-530.
— Theod. Waitz. *Varianten zu Aristoteles Organon,* in *Philologus,* 12 (1857), 726-734.
— J. Imelmann. *Zur Aristoteles' Topik.* Wiss. Beil. z. Progr. des Joachimst. Gymn., 1870.
— M. Wallies, *Textkritisches zu der aristotelischen Topik und den Sophistischen Widerlegungen,* in *Philologus,* 78 (1922), 301-330.
— Lorenzo Minio-Paluello. *The text of Aristotle's Topics and Elenchi : The latin tradition,* in *Class. Quart.* N.S., 5 (1955), 108-118.
— W. D. Ross. *The text of Aristotle's Topics and Sophistici Elenchi.* Mélanges de philosophie grecque offerts à Mgr Diès (p. 215-219). Paris, Vrin, 1956.
— W.S. Maguinness, *Aristotle, Topica* 107 *a* 8-10, in *Class. Rev.,* 60 (1946), 19.
— W.S. Maguinness, *Notes on the Topica of Aristotle,* in *Class. Rev.,* 61 (1947), 11-12.

V. — Ouvrages généraux d'histoire de la logique.

— C. Prantl. *Geschichte der Logik im Abendlande.* Leipzig, Hirzel, 1855-1867 (réimpr. Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, 1955).
— E. Kapp. *Greek Foundations of traditional Logic.* New York, 1942.
— I. M. Bochenski. *Ancient formal logic.* Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1951.
— I. M. Bochenski. *Formale Logik.* Fribourg-Münich, Alber, 1956. Trad. angl. par Ivo Thomas, *A history of formal logic,* University of Notre Dame Press, 1961.
— W. et M. Kneale. *The development of logic.* Oxford, Clarendon Press, 1962.

VI. — Ouvrages sur Aristote intéressant indirectement la dialectique aristotélicienne et les Topiques.

— Tous les livres consacrés à Aristote en général (Zeller, Hamelin,

Ross, Robin, Allan, Moreau, Grenet, etc.) contiennent une étude plus ou moins développée sur les *Topiques*. Parmi ceux qui traitent un sujet spécial, ne se rapportant directement ni à la logique ni à la dialectique, mais qui y touchent par un biais quelconque, citons en particulier :

— L.-M. Régis. *L'opinion selon Aristote*. Paris, Vrin ; Ottawa, Institut d'Etudes médiévales, 1935.

— J.-M. Le Blond. *Logique et méthode chez Aristote*. Etude sur la recherche des principes dans la physique aristotélicienne. Paris, Vrin, 1939.

— Harold Cherniss. *Aristotle's criticism of Plato and the Academy*, I. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1944 (2e éd., New York, Russell & Russell, 1962).

— Suzanne Mansion. *Le jugement d'existence chez Aristote*. Louvain-Paris, Desclée de Brouwer, 1946.

— Ernst Tugendhat. ΤΙ ΚΑΤΑ ΤΙΝΟΣ. Eine Untersuchung zu Struktur und Ursprung aristotelischer Grundbegriffe. Fribourg-Münich, Alber, 1958.

— Leo Lugarini. *Aristotele e l'idea della filosofia*. Florence, La Nuova Italia, 1961.

— Pierre Aubenque. *Le problème de l'être chez Aristote*. Paris, Presses Universitaires de France, 1962.

— Wolfgang Wieland. *Die aristotelische Physik*. Untersuchungen über die Grundlegung der Naturwissenschaft und die sprachlichen Bedingungen der Prinzipienforschung bei Aristoteles. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1962.

— Enrico Berti. *L'unità del sapere in Aristotele*. Padoue, Cedam, 1965.

— Mario Mignucci. *La teoria aristotelica della scienza*. Florence, Sansoni, 1965.

VII. — Ouvrages sur la logique aristotélicienne intéressant plus ou moins directement la dialectique et les Topiques.

— Chr. Brandis. *Ueber die Reihenfolge der Bücher des Aristotelischen Organons*, in *Abhandlungen der k. Akad. d. Wiss. zu Berlin*, Hist.-philol. Kl. (aus Jahre 1833), Berlin, 1835 (p. 249-299).

— Heinrich Maier, *Die Syllogistik des Aristoteles*. Tübingen, Laupp, 1896-1900.

— Guido Calogero. *I fondamenti della logica aristotelica*. Florence, Le Monnier, 1927.

— Friedrich Solmsen. *Die Entwicklung der aristotelischen Logik und Rhetorik*. Berlin, Weidmann, 1929.

— E. Kapp. Article *Syllogistik* in Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, vol. II, 7, col. 1046-1067 (1931).

— J. L. Stocks. *The composition of Aristotle's logical works*, in *Class. Quart.*, 27 (1933), 115-124.

— P. Gohlke. *Die Entstehung der aristotelischen Logik*. Berlin, Junker & Dünnhaupt, 1936.

— Carlo Augusto Viano. *La logica di Aristotele*. Turin, Taylor, 1955.

— Augustin Mansion. *L'origine du syllogisme et la théorie de la science chez Aristote*, in *Aristote et les problèmes de méthode* (Communications présentées au *IIe Symposium Aristotelicum*, Louvain, 1960), Louvain, Publications Universitaires ; Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1961.

VIII. — Sur la dialectique aristotélicienne en général.

— Charles Thurot. *Etudes sur Aristote. Politique, dialectique, rhétorique*. Paris, Durand, 1860.
— August Tegge. *De vi ac notione dialecticae aristoteleae*. Progr. Treptow, 1877.
— Jeanne Croissant-Goedert. *La dialectique chez Aristote*. (Communication à la Société Belge de Philosophie, 12 mai 1951), résumé in *Rev. intern. de Philos.*, 6 (1952), 150-151.
— Paul Wilpert. *Aristoteles und die Dialektik*, in *Kant-Studien*, 48 (1956-1957), 247-257.
— Carlo Augusto Viano. *La dialettica in Aristotele*, in *Riv. di Filos.*, 49 (1958), 154-178.
— Pierre Aubenque. *Science, culture et dialectique chez Aristote*. (Communication au Congrès de l'Association Guillaume Budé, Lyon, 1958), in *Actes du Congrès*, Paris, Les Belles-Lettres, 1960 (p. 144-149).
— Livio Sichirollo. *Aristotelica*. Urbino, S.T.E.U., 1961.
— Livio Sichirollo. *Giustificazioni della dialettica in Aristotele* (*ontologia, storia, politica*). Urbino, Argalia, 1963.

IX. — Ouvrages et articles sur les Topiques.

— Eugène Thionville. *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote et des principales modifications qu'elle a subies jusqu'à nos jours*. Paris, Durand, 1855.
— Ernst Hambruch. *Logische Regeln der Platonischen Schule in der Aristotelischen Topik*. Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht des Askanischen Gymnasiums zu Berlin. Berlin, Weidmann, 1904.
— Johannes Pflug. *De Aristotelis Topicorum libro quinto*. Leipzig, Brockhaus, 1908.
— Hans von Arnim. *Das Ethische in Aristoteles' Topik*, in Sitzungsberichte der Akad. d. Wiss. in Wien, Philos.-hist. Kl., t. 205, 4. Vienne, Hölder-Pichler-Tempsky, 1927.
— Paul Gohlke. *Untersuchungen zur Topik des Aristoteles*, in *Hermes*, 63 (1928), 457-479.
— Richard Robinson. *The historical background of Aristotle's Top. VIII*, in *Proc. of the 7th intern. Congress of Philosophy*, Oxford-Londres, 1931.
— Eric Weil. *La place de la logique dans la pensée aristotélicienne*, in *Rev. de Métaph. et de Mor.*, 56 (1951), 283-315.
— W. M. A. Grimaldi. *The aristotelian Topics*, in *Traditio*, 14 (1958), 1-16.
— Edmund Braun. *Zur Einheit der aristotelischen « Topik »*. Cologne, 1959.

— Otto Bird. *The re-discovery of the Topics : Prof. Toulmin's inference-warrants*, in *Proc. of the Amer. Cathol. Philos. Association*, 34 (1960), 200-205.

— Otto Bird. *Logical topics : Aristotle to Ockham*, in *Journ. of the Hist. of Ideas*, 23 (1962), 307-323.

— Pamela M. Huby. *The date of Aristotle's Topics and its treatment of the theory of Ideas*, in *Class. Quart.* N.S., 12 (1962), 72-80.

— W.A. De Pater. *Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne. Méthodologie de la définition.* Fribourg (Suisse), Editions Saint-Paul, 1965 (Etudes Thomistes, vol. X).

X. — Travaux inédits relatifs aux Topiques.

J'ai eu le privilège d'assister au *III*^e^ *Symposium Aristotelicum*, qui s'est tenu à Oxford en septembre 1963, et qui a été presque entièrement consacré à l'étude des *Topiques*. Les communications qui y ont été présentées sont actuellement sous presse (Oxford, Clarendon Press) ; j'ai pu en utiliser les copies dactylographiées. Voici la liste de ces communications :

— Jacques Brunschwig. *Observations sur les manuscrits parisiens des Topiques.*

— W. J. Verdenius. *Notes on the Topics.*

— Marion Soreth. *Zu Topik E 7*, 137 a 8-20.

— D. J. Furley. *Notes on Topics Z.*

— Friedrich Solmsen. *Dialectic without the Forms.*

— Paul Moraux. *L'entraînement à la dialectique d'après le 8e livre des Topiques.*

— Gilbert Ryle. *Dialectic in the Academy.*

— Joseph Moreau. *Aristote et la dialectique platonicienne.*

— Kurt von Fritz. *Die ἐπαγωγή bei Aristoteles.*

— Gérard Verbeke. *La notion de propriété dans les Topiques.*

— W. A. De Pater. *La fonction de l'instrument et du lieu dans les Topiques.*

— Suzanne Mansion. *Notes sur la doctrine des catégories dans les Topiques.*

— Ingemar Düring. *Aristotle's use of examples in the Topics.*

— C. J. De Vogel. *Aristotle's attitude towards Plato and the theory of the Ideas according to the Topics.*

— G. E. L. Owen. *Dialectic and Eristic in the treatment of the Ideas.*

— Olof Gigon. *Aristoteles, Topik III*, 1-3.

— E. De Strycker. *Concepts-clés et terminologie dans les Topiques B-H. Héritage de l'Académie et apport personnel d'Aristote.*

— L. W. Elders. *The Topics and the Platonic theory of principles of being.*

SIGLA

A = Vaticanus Urbinas gr. 35, paulo ante 901.
B = Venetus Marcianus gr. 201, anni 954.
V = Vaticanus Barberinianus gr. 87, saec. X.
M = Neo-Eboracensis Pierpont Morgan Library 758, saec. XI (desunt 100 a 18-115 a 9, 120 a 30 - b 28).
P = Vaticanus gr. 207, saec. XIII.
C = Parisinus Coislinianus 330, saec. XI.
c = Vaticanus gr. 1024, saec. X ex. vel XI in. (desunt 105 a 34-106 a 28, 108 a 13-b 7, 110 a 16-b 16, 112 a 22-113 a 13, 119 a 23-120 a 7).
u = Basileensis gr. 54 (F. II. 21), saec. XII.
D = Parisinus gr. 1843, saec. XIII.

Al^c, Al^p, Al^l = Alexandri citatio, paraphrasis, lemma (codicum siglis, quibus Wallies usus est, inter uncinos nonnunquam adhibitis).

Λ, $Λ^τ$, $Λ^β$ = Boethii translationis exemplar, e codicibus Oxoniensibus Trin. Coll. 47 (saec. XII ineuntis) et Ball. Coll. 253 (saec. XIII) vel ambobus vel uno vel altero restitutum.

edd. = recentiorum editorum (Bekker, Waitz, Wallies, Ross) consensus.

TOPIQUES

LIVRE I

GÉNÉRALITÉS SUR LA MÉTHODE DIALECTIQUE

1

Objet propre du traité

Le présent traité[1] se propose de trouver une méthode qui nous rendra capables de raisonner déductivement[2], en prenant appui sur des idées admises[3], sur tous les sujets[4] qui peuvent se présenter, comme aussi, lorsque nous aurons nous-mêmes à répondre d'une affirmation[5], de ne rien dire qui lui soit contraire. Il faut donc commencer par dire ce que c'est qu'un raisonnement déductif, et quelles en sont les variétés, pour faire comprendre la nature de la déduction dialectique ; c'est en effet cette dernière qui est l'objet des recherches du traité qu'on se propose de composer.

Le raisonnement déductif, sa nature, ses espèces.

Un raisonnement déductif est une formule d'argumentation dans laquelle, certaines choses étant posées, une chose distincte de celles qui ont été posées s'ensuit nécessairement, par la vertu même de ce qui a été posé[6]. C'est une démonstration[7] lorsque les points de départ de la déduction sont des affirmations vraies et premières, ou du moins des affirmations telles que la connaissance qu'on en a prend naissance par l'intermédiaire de certaines affirmations premières et vraies ; c'est au contraire une déduction dialectique lorsqu'elle prend pour points de départ des idées admises. Sont vraies et premières les affirmations qui emportent la conviction, non pour une raison extérieure à elles, mais par elles-mêmes (devant les premiers principes des connaissances, en effet, il n'est plus légitime de se poser encore la question de leur pourquoi : chacun d'eux, pris en lui-même,

1-7. *Notes complémentaires*, p. 113-114.

ΤΟΠΙΚΩΝ Α'

[100 a] I Ἡ μὲν πρόθεσις τῆς πραγματείας μέθοδον εὑρεῖν ἀφ' ἧς δυνησόμεθα συλλογίζεσθαι περὶ παντὸς τοῦ προτεθέντος [προβλήματος] ἐξ ἐνδόξων, καὶ αὐτοὶ λόγον ὑπέχοντες μηθὲν ἐροῦμεν ὑπεναντίον. Πρῶτον οὖν ῥητέον τί ἐστι συλλογισμὸς καὶ τίνες αὐτοῦ διαφοραί, ὅπως ληφθῇ ὁ διαλεκτικὸς συλλογισμός· τοῦτον γὰρ ζητοῦμεν κατὰ τὴν προκειμένην πραγματείαν.

Ἔστι δὴ συλλογισμὸς λόγος ἐν ᾧ τεθέντων τινῶν ἕτερόν τι τῶν κειμένων ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει διὰ τῶν κειμένων. Ἀπόδειξις μὲν οὖν ἐστιν, ὅταν ἐξ ἀληθῶν καὶ πρώτων ὁ συλλογισμὸς ᾖ, ἢ ἐκ τοιούτων ἃ διά τινων πρώτων καὶ ἀληθῶν τῆς περὶ αὐτὰ γνώσεως τὴν ἀρχὴν εἴληφεν, διαλεκτικὸς δὲ συλλογισμὸς ὁ ἐξ ἐνδόξων συλλογιζόμενος. Ἔστι [100b] δὲ ἀληθῆ μὲν καὶ πρῶτα τὰ μὴ δι' ἑτέρων ἀλλὰ δι' αὑτῶν ἔχοντα τὴν πίστιν (οὐ δεῖ γὰρ ἐν ταῖς ἐπιστημονικαῖς ἀρχαῖς ἐπιζητεῖσθαι τὸ διὰ τί, ἀλλ' ἑκάστην τῶν ἀρχῶν

[100 a] 18 post μέθοδον add. ἐστιν V[a1] || 19 τοῦ προτεθέντος om. Λ || 20 προβλήματος om. Al[c] || ἐξ : δι' Al[c] || λόγους Λ || 21 οὖν (Λ) : μὲν οὖν CD || 23 κατὰ (Λ) : καὶ κατὰ D || προκειμένην D[pc] || 26 τι om. Al[c] 7, 22 ; at cf. 9, 20 et 13, 13 || 28 ᾖ post 27 ἀληθῶν C || ἢ om. D[ac] || ἃ : ἅ τινα u || 29 εἴληφε τὴν ἀρχὴν Al[c] || 30-b 18 ἔστι δὲ om. D.

[100 b] 18 τὰ om. C || ἀλλὰ δι' (Λ) : ἀλλ' ἐξ Al[c] || 18-19 αὑτῶν (Al[c] [D] Λ) : ἑαυτῶν VP αὐτῶν ABCuD[ac] Al[c] [AB].

doit être totalement convaincant) ; sont des idées admises, en revanche, les opinions partagées par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée[1], et pour ces derniers par tous, ou par presque tous, ou par les plus connus et les mieux admis comme autorités. Mais c'est une déduction éristique que celle qui prend pour points de départ des idées qui se présentent comme des idées admises, sans en être réellement, de même que celle qui, partant d'idées admises ou se présentant comme telles, se présente comme une déduction sans en être une. Il ne faut pas croire, en effet, que tout ce qui se présente comme une idée admise en soit véritablement une ; car les expressions d'idées admises ne manifestent jamais, à toute première vue, leur véritable caractère, comme il arrive que le fassent les principes des raisonnements éristiques ; au sein de ces raisonnements, en effet, la nature exacte du subterfuge est immédiatement et presque toujours évidente pour ceux qui sont capables d'apercevoir aussi les finesses[2]. Des deux formes ainsi distinguées, on peut désigner la première comme une déduction éristique[3] et comme une déduction, et la seconde comme une déduction éristique, mais non comme une déduction, puisqu'elle se présente comme une déduction sans en être véritablement une.

A toutes les variétés de raisonnements déductifs que nous venons d'indiquer, il faut ajouter les paralogismes, qui s'enracinent dans les conditions propres à certaines sciences, comme il arrive qu'on voie en géométrie et dans les disciplines de la même famille. Ce mode de raisonnement semble bien distinct, en effet, de ceux qui ont été déjà mentionnés : de fait, celui qui raisonne sur une figure fausse ne part ni d'affirmations vraies et premières, ni d'idées admises (son point de départ ne tombant pas sous la définition donnée de ces dernières : ce qu'il pose au départ, ce ne sont ni des opinions partagées par tous les hommes, ni par presque tous, ni par ceux qui représentent l'opinion éclairée, et pour ces derniers, ni par tous, ni par

1-3. *Notes complémentaires*, p. 114-116.

αὐτὴν καθ' ἑαυτὴν εἶναι πιστήν), ἔνδοξα δὲ τὰ δοκοῦντα πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς μάλιστα γνωρίμοις καὶ ἐνδόξοις. Ἐριστικὸς δ' ἐστὶ συλλογισμὸς ὁ ἐκ φαινομένων ἐνδόξων μὴ ὄντων δέ, καὶ ὁ ἐξ ἐνδόξων ἢ φαινομένων ἐνδόξων φαινόμενος· οὐ γὰρ πᾶν τὸ φαινόμενον ἔνδοξον καὶ ἔστιν ἔνδοξον. Οὐθὲν γὰρ τῶν λεγομένων ἐνδόξων ἐπιπόλαιον ἔχει παντελῶς τὴν φαντασίαν, καθάπερ περὶ τὰς τῶν ἐριστικῶν λόγων ἀρχὰς συμβέβηκεν ἔχειν· παραχρῆμα γὰρ καὶ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τοῖς καὶ μικρὰ συνορᾶν δυναμένοις κατάδηλος ἐν αὐτοῖς ἡ τοῦ [101 a] ψεύδους ἐστὶ φύσις. Ὁ μὲν οὖν πρότερος τῶν ῥηθέντων ἐριστικὸς συλλογισμὸς καὶ συλλογισμὸς λεγέσθω, ὁ δὲ λοιπὸς ἐριστικὸς μὲν συλλογισμός, συλλογισμὸς δ' οὔ, ἐπειδὴ φαίνεται μὲν συλλογίζεσθαι, συλλογίζεται δ' οὔ.

Ἔτι δὲ παρὰ τοὺς εἰρημένους ἅπαντας συλλογισμοὺς οἱ ἐκ τῶν περί τινας ἐπιστήμας οἰκείων γινόμενοι παραλογισμοί, καθάπερ ἐπὶ τῆς γεωμετρίας καὶ τῶν ταύτῃ συγγενῶν συμβέβηκεν ἔχειν. Ἔοικε γὰρ ὁ τρόπος οὗτος διαφέρειν τῶν εἰρημένων συλλογισμῶν· οὔτε γὰρ ἐξ ἀληθῶν καὶ πρώτων συλλογίζεται ὁ ψευδογραφῶν οὔτ' ἐξ ἐνδόξων (εἰς γὰρ τὸν ὅρον οὐκ ἐμπίπτει· οὔτε γὰρ τὰ πᾶσι δοκοῦντα λαμβάνει οὔτε τὰ τοῖς πλείστοις οὔτε τὰ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις οὔτε τὰ

21 αὐτὴν : αὑτὴν VC Λ, fort. c^{ac} || καθ' ἑαυτὴν om. Pc^{ac}uD Λ || 22 post tert. ἢ add. τοῖς cu || 23 καὶ : τε καὶ Al^{c} || 24 ἐστὶ om. D || 26 καὶ om. fort. Λ || 27 λεγομένων (Al^{c} [A] Λ^{r}) : φαινομένων P Al^{c} [BD] Λ^{f} || 28 καθάπερ : καθά A || τὰς : τῆς A^{ac} || 29 καὶ — πολὺ om. Al^{c} || 29-30 τοῖς καὶ : καὶ τοῖς Λ τοῖς A.

[101 a] 2 ἐριστικὸς συλλογισμὸς (Λ) : ἐριστικῶν συλλογισμῶν ABVPCuD edd., Al^{p} ut uid. || 5 δὲ om. Ccu || 6-7 παρασυλλογισμοί ante ras. C || 7 ταύτῃ (Al^{p} Λ) : ταύτης BP, uar. lect. A || 11 λαμβάνει : λαμβάνων D^{ac} ut uid. || 12 τούτοις (Λ) : τούτων VcD || tert. τὰ om. cuD Λ.

presque tous, ni par les mieux admis comme autorités) ; c'est en prenant appui sur des assomptions qui sont propres à la science considérée, tout en étant fausses, qu'il effectue sa déduction. De fait, c'est en traçant des demi-cercles autrement qu'il n'est permis, ou en tirant certaines lignes autrement qu'elles ne devraient être tirées[1], qu'il se donne le moyen de commettre son paralogisme.

Telles sont donc, pour parler sommairement, les diverses formes de raisonnements déductifs. Notons que d'une manière générale, pour toutes les distinctions[2] qui ont été faites comme pour celles qui le seront par la suite, tel sera le niveau de détermination auquel nous nous arrêterons, notre dessein n'étant pas de donner de chacun des objets de ces distinctions une expression rigoureusement exacte ; nous voulons simplement les présenter de façon sommaire, estimant qu'il suffit largement, compte tenu du caractère que nous entendons donner à la présente méthode, que l'on puisse, d'une manière ou d'une autre, reconnaître chacun d'eux.

2

Utilité du traité

Après ce que nous avons dit, il conviendrait d'indiquer le nombre et la nature des services que l'on peut attendre du présent traité. Ils sont au nombre de trois : l'entraînement intellectuel, les contacts avec autrui, les connaissances de caractère philosophique. Qu'il puisse servir à l'entraînement intellectuel, c'est ce qui ressort clairement de sa nature ; de fait, une fois en possession de la méthode, nous pourrons plus facilement argumenter sur le sujet qui se présente. Qu'il soit utile pour les contacts avec autrui, cela s'explique du fait que, lorsque nous aurons dressé l'inventaire des opinions qui sont celles de la moyenne des gens, nous nous adresserons à eux, non point à partir de présuppositions qui leur seraient étrangères, mais à partir de celles qui leur sont propres, quand nous voudrons les persuader de renoncer à des affirmations qui nous paraîtront manifestement inacceptables[3]. Que notre traité soit utile enfin aux connaissances de caractère philosophique, cela s'explique du fait que, lorsque nous serons capa-

1-3. *Notes complémentaires*, p. 116.

πᾶσιν οὔτε τοῖς πλείστοις οὔτε τοῖς ἐνδοξοτάτοις),ἀλλ' ἐκ τῶν οἰκείων μὲν τῇ ἐπιστήμῃ λημμάτων οὐκ ἀληθῶν δὲ τὸν συλλογισμὸν ποιεῖται. Τῷ γὰρ ἢ τὰ ἡμικύκλια περιγράφειν μὴ ὡς δεῖ ἢ γραμμάς τινας ἄγειν μὴ ὡς ἂν ἀχθείησαν τὸν παραλογισμὸν ποιεῖται.

Εἴδη μὲν οὖν τῶν συλλογισμῶν ὡς τύπῳ περιλαβεῖν ἔστω τὰ εἰρημένα. Καθόλου δ' εἰπεῖν περὶ πάντων τῶν εἰρημένων καὶ τῶν μετὰ ταῦτα ῥηθησομένων ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν διωρίσθω, διότι περὶ οὐδενὸς αὐτῶν τὸν ἀκριβῆ λόγον ἀποδοῦναι προαιρούμεθα, ἀλλ' ὅσον τύπῳ περὶ αὐτῶν βουλόμεθα διελθεῖν, παντελῶς ἱκανὸν ἡγούμενοι κατὰ τὴν προκειμένην μέθοδον τὸ δύνασθαι γνωρίζειν ὁπωσοῦν ἕκαστον αὐτῶν.

II Ἑπόμενον δ' ἂν εἴη τοῖς εἰρημένοις εἰπεῖν πρὸς πόσα τε καὶ τίνα χρήσιμος ἡ πραγματεία. Ἔστι δὴ πρὸς τρία, πρὸς γυμνασίαν, πρὸς τὰς ἐντεύξεις, πρὸς τὰς κατὰ φιλοσοφίαν ἐπιστήμας. Ὅτι μὲν οὖν πρὸς γυμνασίαν χρήσιμος, ἐξ αὐτῶν καταφανές ἐστι· μέθοδον γὰρ ἔχοντες ῥᾷον περὶ τοῦ προτεθέντος ἐπιχειρεῖν δυνησόμεθα· πρὸς δὲ τὰς ἐντεύξεις, διότι τὰς τῶν πολλῶν κατηριθμημένοι δόξας οὐκ ἐκ τῶν ἀλλοτρίων ἀλλ' ἐκ τῶν οἰκείων δογμάτων ὁμιλήσομεν πρὸς αὐτούς, μεταβιβάζοντες ὅ τι ἂν μὴ καλῶς φαίνωνται λέγειν ἡμῖν· πρὸς δὲ τὰς κατὰ φιλοσοφίαν ἐπιστήμας, ὅτι

13 post pr. οὔτε add. τὰ VP Al^{p} || post alt. οὔτε add. τὰ P Al^{p} || 14 post οὐκ add. ἐξ P Λ || 15 τῷ (Λ): τὸ P || ἢ om. Al^{c} 23, 10; at cf. 23, 22 || 17 post ποιεῖται add. ὁ ψευδογραφῶν CD, ante ποιεῖται Al^{c} || 18 τῶν om. C || ὡς — περιλαβεῖν om. A || περιλαβεῖν (Al^{c} Λ) : εἰπεῖν u^{ac}, cf. Al^{p} 25, 31 || 19 post τῶν add. τε Al^{c} [non add. B] || 22 ὅσον τύπῳ (Λ) : ὅσον ὡς τύπῳ VPuD ὅσον τύπῳ εἰπεῖν C || αὐτῶν (Λ) : αὐτοῦ D || 24 ὁπωσοῦν γνωρίζειν Al^{c} || 26 δή : δὲ Al^{1} Λ || 29 περὶ (Λ) : ὑπὲρ C || 32 ὁμιλήσαμεν C^{ac} || 33 φαίνονται AC^{ac} || 34 ὅτι (Λ) : διότι uD.

bles de développer une aporie en argumentant dans l'un et l'autre sens, nous serons mieux à même de discerner, en chaque matière, le vrai et le faux. Mais on peut encore en attendre un service de plus[1], qui intéresse les notions premières de chaque science. Il est impossible, en effet, d'en dire quoi que ce soit en s'appuyant sur les principes spécifiques de la science considérée, puisque précisément les principes sont ce qui est premier au regard de tout le reste ; il est donc nécessaire, si l'on veut en traiter, d'avoir recours à ce qu'il existe d'idées admises à propos de chacune de ces notions. Cette tâche appartient en propre à la seule dialectique[2], ou du moins à elle principalement ; de fait, sa vocation examinatrice lui ouvre l'accès des principes de toutes les disciplines.

3

Détermination du but a atteindre

Nous serons en parfaite possession de la méthode quand nous en serons au même point que pour la rhétorique, la médecine et les autres techniques de même type[3] ; on ne peut dire, en effet, que de toute manière l'orateur va persuader son public, ou le médecin guérir son patient ; mais à condition qu'ils ne négligent aucun des moyens à leur disposition, nous pourrons dire qu'ils possèdent adéquatement leur science.

4

Éléments fondamentaux de la méthode

Nous avons d'abord à examiner quels sont les éléments constitutifs de notre méthode. Si nous pouvions, d'une part saisir le nombre et la nature des objets sur lesquels portent les raisonnements et identifier leurs éléments constitutifs, d'autre part trouver les moyens de ne jamais en être à court[4], nous pourrions considérer notre programme comme adéquatement rempli.

Il existe une identité de nombre et de nature entre les éléments constitutifs des raisonnements et les objets sur

1-4. *Notes complémentaires*, p. 116-118.

δυνάμενοι πρὸς ἀμφότερα διαπορῆσαι ῥᾷον ἐν ἑκάστοις κατοψόμεθα τἀληθές τε καὶ τὸ ψεῦδος. Ἔτι δὲ πρὸς τὰ πρῶτα τῶν περὶ ἑκάστην ἐπιστήμην. Ἐκ μὲν γὰρ τῶν οἰκείων τῶν κατὰ τὴν προτεθεῖσαν ἐπιστήμην ἀρχῶν ἀδύνατον εἰπεῖν τι περὶ αὐτῶν, ἐπειδὴ πρῶται αἱ ἀρχαὶ ἁπάντων εἰσί, [101 b] διὰ δὲ τῶν περὶ ἕκαστα ἐνδόξων ἀνάγκη περὶ αὐτῶν διελθεῖν. Τοῦτο δ' ἴδιον ἢ μάλιστα οἰκεῖον τῆς διαλεκτικῆς ἐστιν· ἐξεταστικὴ γὰρ οὖσα πρὸς τὰς ἁπασῶν τῶν μεθόδων ἀρχὰς ὁδὸν ἔχει.

III Ἕξομεν δὲ τελέως τὴν μέθοδον ὅταν ὁμοίως ἔχωμεν ὥσπερ ἐπὶ ῥητορικῆς καὶ ἰατρικῆς καὶ τῶν τοιούτων δυνάμεων· [τοῦτο δ' ἐστὶ τὸ ἐκ τῶν ἐνδεχομένων ποιεῖν ἃ προαιρούμεθα·] οὔτε γὰρ ὁ ῥητορικὸς ἐκ παντὸς τρόπου πείσει οὔθ' ὁ ἰατρικὸς ὑγιάσει, ἀλλ' ἐὰν τῶν ἐνδεχομένων μηδὲν παραλίπῃ, ἱκανῶς αὐτὸν ἔχειν τὴν ἐπιστήμην φήσομεν.

IV Πρῶτον οὖν θεωρητέον ἐκ τίνων ἡ μέθοδος. Εἰ δὴ λάβοιμεν πρὸς πόσα καὶ ποῖα καὶ ἐκ τίνων οἱ λόγοι, καὶ πῶς τούτων εὐπορήσομεν, ἔχοιμεν ἂν ἱκανῶς τὸ προκείμενον.

Ἔστι δ' ἀριθμῷ ἴσα καὶ τὰ αὐτὰ ἐξ ὧν τε οἱ λόγοι καὶ περὶ ὧν

35 ἐν ἑκάστοις om. Al^{c} 584, 8 || 36 τὸ om. Cu Al^{c} 584, 9 || 37 ἐπιστήμην (Al^{c} Λ) : ἐπιστήμην ἀρχῶν AuD, ante ras. B || 38 ἀδύνατον (Λ) : οὐ δυνατὸν C || 39 πάντων PCu^{ac}D.

[101 b] 1 post ἀνάγκη add. τι A || 1-2 περὶ αὐτῶν διελθεῖν (Λ) : διελθεῖν περὶ αὐτῶν C || 2 διαλεκτικῆς supra ras. B || 4 ἔχει (Λ) : ἕξει VPC || 7 τοῦτο — προαιρούμεθα codd. Λ : non legisse uid. Al, secl. Brunschwig || τοῦτο : τοῦ P || ἃ (Λ) : ὃ C || 9 παραλίπῃ (Al^{p} Λ) : παραλείπῃ B, fort. C^{ac} παραλίπειν fort. D^{ac} || 13 εὐπορήσωμεν P ἐκπορήσομεν A^{ac} || ante τὸ del. 3 uel 4 litt. c.

lesquels portent les déductions. En effet, les éléments constitutifs des raisonnements sont les prémisses[1], les objets sur lesquels portent les déductions sont les problèmes[2] ; et toute prémisse, comme tout problème, exhibe, soit un genre, soit un propre, soit un accident (ne parlons pas de la différence, car étant de nature générique, elle doit être rangée sous la même rubrique que le genre). Mais, puisqu'il arrive parfois à un propre d'exprimer l'essentiel de l'essence[3] de son sujet, et parfois de ne pas l'exprimer, divisons le propre en deux parties correspondantes, et appelons « définition » celui qui exprime l'essentiel de l'essence ; quant à l'autre, réservons pour lui ce nom de « propre » que l'on donne indifféremment aux deux[4]. En vertu de ces considérations, on le voit donc bien, la présente division aboutit à quatre termes en tout : propre, définition, genre et accident. Toutefois, qu'on ne s'y trompe pas : nous ne disons pas que chacun de ces quatre termes constitue par lui-même une prémisse ou un problème ; nous disons qu'ils sont à l'origine des problèmes comme des prémisses. Mais il y a, entre un problème et une prémisse, une différence dans l'expression. Si l'on dit en effet : « Est-ce qu'*animal terrestre*[5] *bipède* est la définition de l'homme ? », ou encore : « Est-ce qu'*animal* est genre de l'homme ? », c'est une prémisse ; mais si l'on dit : « Peut-on dire qu'*animal terrestre bipède* est la définition de l'homme, ou non ? », c'est un problème[6] ; et de même dans les autres cas. Il est par conséquent très naturel que problèmes et

1-3. *Notes complémentaires*, p. 118-120.

4. On entend parfois cette expression dans le sens suivant : « conformément au vocabulaire usuel en ces matières » ; et l'on en tire argument pour déclarer que la division des prédicables a été empruntée par Aristote à l'usage de son temps. La conclusion n'est pas nécessairement à rejeter, mais la prémisse n'est pas admissible : il est clair, en effet, que κοινὴ ὀνομασία désigne, non l'appellation *usuelle* du propre, mais le nom qui couvre *indistinctement* les deux parties qu'Aristote vient d'y dissocier. Un rétrécissement analogue de la valeur sémantique d'un mot est décrit par Platon, dans un passage célèbre du *Banquet* (205 c), à propos du mot ποίησις.

5-6. *Notes complémentaires*, p. 120-121.

οἱ συλλογισμοί. Γίνονται μὲν γὰρ οἱ λόγοι ἐκ τῶν προτάσεων· περὶ ὧν δὲ οἱ συλλογισμοί, τὰ προβλήματά ἐστι· πᾶσα δὲ πρότασις καὶ πᾶν πρόβλημα ἢ γένος ἢ ἴδιον ἢ συμβεβηκὸς δηλοῖ (καὶ γὰρ τὴν διαφορὰν ὡς οὖσαν γενικὴν ὁμοῦ τῷ γένει τακτέον)· ἐπεὶ δὲ τοῦ ἰδίου τὸ μὲν τὸ τί ἦν εἶναι σημαίνει, τὸ δ' οὐ σημαίνει, διῃρήσθω τὸ ἴδιον εἰς ἄμφω τὰ προειρημένα μέρη, καὶ καλείσθω τὸ μὲν τὸ τί ἦν εἶναι σημαῖνον ὅρος, τὸ δὲ λοιπὸν κατὰ τὴν κοινὴν περὶ αὐτῶν ἀποδοθεῖσαν ὀνομασίαν προσαγορευέσθω ἴδιον· δῆλον οὖν ἐκ τῶν εἰρημένων διότι κατὰ τὴν νῦν διαίρεσιν τέτταρα τὰ πάντα συμβαίνει γίνεσθαι, ἢ ἴδιον ἢ ὅρος ἢ γένος ἢ συμβεβηκός. Μηδεὶς δ' ἡμᾶς ὑπολάβῃ λέγειν ὡς ἕκαστον τούτων καθ' αὑτὸ λεγόμενον πρότασις ἢ πρόβλημά ἐστιν, ἀλλ' ὅτι ἀπὸ τούτων καὶ τὰ προβλήματα καὶ αἱ προτάσεις γίνονται. Διαφέρει δὲ τὸ πρόβλημα καὶ ἡ πρότασις τῷ τρόπῳ. Οὕτω μὲν γὰρ ῥηθέντος, « ἆρά γε τὸ ζῷον πεζὸν δίπουν ὁρισμός ἐστιν ἀνθρώπου; » καὶ « ἆρά γε τὸ ζῷον γένος ἐστὶ τοῦ ἀνθρώπου; », πρότασις γίνεται· ἐὰν δὲ « πότερον τὸ ζῷον πεζὸν δίπουν ὁρισμός ἐστιν ἀνθρώπου ἢ οὔ; », πρόβλημα γίνεται· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ὥστ' εἰκότως ἴσα τῷ ἀριθμῷ τὰ προβλή-

16 post δὲ add. γίνονται C Λ || 17 γένος ἢ ἴδιον : ἴδιον ἢ γένος C Λ || 18 ὡς om. c || 19 τὸ μὲν om. B || alt. τὸ om. c^{ac} || 20 pr. σημαίνει : σημαῖνον u^{pc} || pr. τὸ — σημαίνει om. C^{ac} || 21 εἰρημένα PC Λ || 24 διότι (Λ) : ὅτι PuD, post ras. Cc, Al^{p} edd. || 25 post συμβαίνει add. sed delere coepit τι D || 25 ἴδιον ἢ ὅρος ἢ γένος V $Λ^{rac}$: ἴδιον ἢ ὅρον ἢ γένος ABPcD, uar. lect. inter punct. V^{s1}, $Λ^{rpc}$ $Λ^{β}$ ὅρον ἢ ἴδιον ἢ γένος C ἴδιον ἢ γένος ἢ ὅρον u ὅρον ἢ γένος ἢ ἴδιον Al^{p} || 26 ὑπολάβοι u || 27 πρόβλημα ἢ πρότασίς C Al^{c} || 31 ἐστὶ om. CuD Al^{c} || 32 τὸ om. Pc^{ac} || 33 post ἐστιν add. τοῦ u || post οὔ add. καὶ πότερον τὸ ζῷον γένος ἐστίν [post ἐστίν add. ἢ οὔ C^{2} ἀνθρώπου ἢ οὔ B^{2}] CB^{2} || post πρόβλημα add. τι uD || 34 τὰ (Λ) : καὶ τὰ C.

prémisses soient en nombre égal[1], puisque de toute prémisse on peut faire un problème, en remplaçant[2] simplement une expression par l'autre.

5

Définitions des « prédicables »

Il nous faut dire maintenant ce que sont la définition, le propre, le genre et l'accident.

La définition. Une définition est une formule qui exprime l'essentiel de l'essence d'un sujet. On peut donner, soit une formule comme l'équivalent d'un mot unique, soit une formule comme l'équivalent d'une autre formule; de fait, il n'est pas impossible de donner des définitions de certaines choses déjà désignées par une formule. En revanche, il est bien clair que ceux qui donnent comme définition un mot unique, de quelque façon qu'ils s'y prennent, ne donnent pas une définition de ce qui les occupe, puisque précisément une définition a toujours l'aspect d'une formule. On doit cependant tenir pour définitionnels des énoncés comme celui-ci : est beau ce qui est seyant[3]; et pareillement, des problèmes comme celui de savoir si sensation et connaissance sont une seule et même chose ou deux choses différentes; car en matière de définitions, la discussion tourne la plupart du temps sur une question d'identité ou de différence. Appelons définitionnels, en somme, tous les problèmes qui relèvent de la même méthode que les définitions : que tous ceux que nous venons de mentionner soient tels, cela ressort clairement de leur nature même. En effet, une fois devenus habiles à argumenter en faveur d'une identité ou d'une différence, nous aurons du même coup toute facilité pour nous attaquer aux définitions, car si nous montrons qu'il n'y a pas identité entre le défini et le définissant, nous aurons par là-même détruit la définition. Notons toutefois que cette manière de faire n'est pas à double usage, car il ne suffit pas pour établir une définition de montrer qu'il y a identité, alors qu'on peut se contenter, pour en réfuter une, de montrer qu'il n'y a pas identité.

1-3. *Notes complémentaires*, p. 121-122.

ματα καὶ αἱ προτάσεις εἰσίν· ἀπὸ πάσης γὰρ προτάσεως πρόβλημα ποιήσεις μεταλαβὼν τῷ τρόπῳ.

V Λεκτέον δὲ τί ὅρος, τί ἴδιον, τί γένος, τί συμβεβηκός. Ἔστι δ' ὅρος μὲν λόγος ὁ τὸ τί ἦν εἶναι σημαίνων. Ἀποδίδο-[102a]ται δὲ ἢ λόγος ἀντ' ὀνόματος ἢ λόγος ἀντὶ λόγου· δυνατὸν γὰρ καὶ τῶν ὑπὸ λόγου τινὰ σημαινομένων ὁρίσασθαι. Ὅσοι δ' ὁπωσοῦν ὀνόματι τὴν ἀπόδοσιν ποιοῦνται, δῆλον ὡς οὐκ ἀποδιδόασιν οὗτοι τὸν τοῦ πράγματος ὁρισμόν, ἐπειδὴ πᾶς ὁρισμὸς λόγος τίς ἐστιν. Ὁρικὸν μέντοι καὶ τὸ τοιοῦτον θετέον, οἷον ὅτι καλόν ἐστι τὸ πρέπον. Ὁμοίως δὲ καὶ τὸ πότερον ταὐτὸν αἴσθησις καὶ ἐπιστήμη ἢ ἕτερον· καὶ γὰρ περὶ τοὺς ὁρισμοὺς πότερον ταὐτὸν ἢ ἕτερον ἡ πλείστη γίνεται διατριβή. Ἁπλῶς δὲ ὁρικὰ πάντα λεγέσθω τὰ ὑπὸ τὴν αὐτὴν ὄντα μέθοδον τοῖς ὁρισμοῖς. Ὅτι δὲ πάντα τὰ νῦν ῥηθέντα τοιαῦτ' ἐστί, δῆλον ἐξ αὐτῶν. Δυνάμενοι γὰρ ὅτι ταὐτὸν καὶ ὅτι ἕτερον διαλέγεσθαι, τῷ αὐτῷ τρόπῳ καὶ πρὸς τοὺς ὁρισμοὺς ἐπιχειρεῖν εὐπορήσομεν· δείξαντες γὰρ ὅτι οὐ ταὐτόν ἐστιν ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸν ὁρισμόν. Οὐ μὴν ἀντιστρέφει γε τὸ νῦν ῥηθέν· οὐ γὰρ ἱκανὸν πρὸς τὸ κατασκευάσαι τὸν ὁρισμὸν τὸ δεῖξαι ταὐτὸν ὄν. Πρὸς μέντοι τὸ ἀνασκευάσαι αὔταρκες τὸ δεῖξαι ὅτι οὐ ταὐτόν.

36 προβλήματα c^{ac} || μεταλαβὼν P, uerisim. Λ [*transsumpto*]: μεταλαμβάνων ABc μεταβαλὼν C μεταβάλλων VuD || 37 τί γένος, τί ἴδιον u.

[102 a] 1 post ὀνόματος add. ἢ ὄνομα ἀντὶ λόγου V^{mg} || 2 γὰρ (Λ) : δὲ c || 5 ὁρικὸν : ὁριστικὸν P || 6 ante καλόν fort. add. τὸ ante ras. V, coniec. Ross || 7 post ταὐτὸν add. ἐστιν C || 7-8 ἢ — ταὐτὸν om. V^{ac} || 9 ὁριστικὰ ante ras. C || 10 ὄντα post μέθοδον PCu Al^{c} 54, 23 [codd. fere omnes] post ὁρισμοῖς Al^{o} [B] || 14 γε om. Λ || 17 post ταὐτόν add. ἐστιν uD $Λ^{r}$.

Le propre. Est un propre ce qui, sans exprimer l'essentiel de l'essence de son sujet, n'appartient pourtant qu'à lui, et peut s'échanger avec lui en position de prédicat d'un sujet concret[1]. Par exemple, être apte à la lecture et à l'écriture[2] est un propre de l'homme ; de fait si un sujet donné est homme, il est apte à la lecture et à l'écriture, et s'il est apte à la lecture et à l'écriture, il est homme. Personne en effet n'appelle propre ce qui peut appartenir à un autre sujet (par exemple *dormir*, rapporté à l'homme), même dans les cas où il se trouve qu'à un moment donné l'attribut en question n'appartient qu'au sujet considéré. Si l'on veut, après tout, appeler propre tel ou tel attribut de ce genre, il faudra en tout cas l'appeler, non point propre tout court, mais propre momentané ou propre relatif ; de fait, *se trouver du côté droit* s'emploie parfois[3] comme un propre momentané, et *bipède* comme un propre relatif, par exemple s'appliquant à l'homme par rapport au cheval et au chien. Mais il est clair qu'aucun des attributs qui peuvent appartenir à un autre sujet que le leur ne peut s'échanger avec lui en position de prédicat : de fait, si un sujet donné dort, cela n'implique pas qu'il soit homme.

Le genre. Est genre un attribut qui appartient en leur essence à plusieurs choses spécifiquement différentes. Par attributs appartenant en son essence à leur sujet, entendons les attributs du type de ceux qu'il est pertinent de donner comme réponses à la question : *qu'est-ce que c'est que* l'être dont il s'agit ? Par exemple, dans le cas de l'homme, à la question : *qu'est-ce que c'est que* l'être dont il s'agit ? il est pertinent de répondre : un animal. Est également de nature générique le problème de savoir si deux choses appartiennent

1-2. *Notes complémentaires*, p. 122-123.

3. Exceptionnellement, j'adopte ici le texte de C, contre les autres manuscrits qui, avec les éditeurs précédents, ajoutent ἐστι à la fin du premier membre de phrase, et réservent ainsi au second le verbe τυγχάνει λεγόμενον. Il est préférable que la portée de ce dernier s'étende aux deux membres de phrase, celui qui concerne le propre momentané comme celui qui concerne le propre relatif : ce sont les deux expressions mentionnées qui « s'emploient parfois comme des propres », aucune des deux n'en « est » un plus que l'autre.

Ἴδιον δ' ἐστὶν ὃ μὴ δηλοῖ μὲν τὸ τί ἦν εἶναι, μόνῳ δ' ὑπάρχει καὶ ἀντικατηγορεῖται τοῦ πράγματος. Οἷον ἴδιον ἀνθρώπου τὸ γραμματικῆς εἶναι δεκτικόν· εἰ γὰρ ἄνθρωπός ἐστι, γραμματικῆς δεκτικός ἐστι, καὶ εἰ γραμματικῆς δεκτικός ἐστιν, ἄνθρωπός ἐστιν. Οὐθεὶς γὰρ ἴδιον λέγει τὸ ἐνδεχόμενον ἄλλῳ ὑπάρχειν, οἷον τὸ καθεύδειν ἀνθρώπῳ, οὐδ' ἂν τύχῃ κατά τινα χρόνον μόνῳ ὑπάρχον. Εἰ δ' ἄρα τι καὶ λέγοιτο τῶν τοιούτων ἴδιον, οὐχ ἁπλῶς ἀλλὰ ποτὲ ἢ πρός τι ἴδιον ῥηθήσεται· τὸ μὲν γὰρ ἐκ δεξιῶν εἶναι ποτὲ ἴδιον, τὸ δὲ δίπουν πρός τι ἴδιον τυγχάνει λεγόμενον, οἷον τῷ ἀνθρώπῳ πρὸς ἵππον καὶ κύνα. Ὅτι δὲ τῶν ἐνδεχομένων ἄλλῳ ὑπάρχειν οὐθὲν ἀντικατηγορεῖται, δῆλον· οὐ γὰρ ἀναγκαῖον, εἴ τι καθεύδει, ἄνθρωπον εἶναι.

Γένος δ' ἐστὶ τὸ κατὰ πλειόνων καὶ διαφερόντων τῷ εἴδει ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορούμενον. Ἐν τῷ τί ἐστι δὲ κατηγορεῖσθαι τὰ τοιαῦτα λεγέσθω ὅσα ἁρμόττει ἀποδοῦναι ἐρωτηθέντα τί ἐστι τὸ προκείμενον· καθάπερ ἐπὶ τοῦ ἀνθρώπου ἁρμόττει, ἐρωτηθέντα τί ἐστι τὸ προκείμενον, εἰπεῖν ὅτι ζῷον. Γενικὸν δὲ καὶ πότερον ἐν τῷ αὐτῷ γένει ἄλλο ἄλλῳ ἢ

20 εἶναι δεκτικόν (Λ) : δεκτικὸν εἶναι C || δεκτικῷ VP || 21-22 καὶ — alt. ἐστιν om. D, suppl. D² || 22 ἴδιον λέγει (Al° 53, 20 Λ) : λέγει ἴδιον C Al° || 24 ὑπάρχειν u || δ' ἄρα : γὰρ c || 26 ἴδιον om. Λ || δεξιῶν (Λ) : δεξιᾶς C Alᵖ || 27 post pr. ἴδιον add. ἐστι ABVPcuD Λ edd. || 29 ἄλλῳ (Λ) : καὶ ἄλλῳ C Alᵖ || post δῆλον add. ἐστι Λʳ || 30 εἴ : fort. ὅ Λ || τι om. D || post καθεύδει add. ἄλλο u²ᵐᵍ || 32 δὲ post τι V, post ἐν fort. Λ || 32-33 κατηγορεῖσθαι τὰ τοιαῦτα om. P || 33 τὰ τοιαῦτα : ταῦτα Alᵖ || 33-34 ἀποδοῦναι ἐρωτηθέντα : ἐρωτηθέντα ἀποδοῦναι uD Λ ἀποδοῦναι ἐρωτηθέντας C Al°[P] ἐρωτηθέντας ἀποδοῦναι Al° [ABD] || 34-35 καθάπερ — προκείμενον om. c, suppl. c²ᵐᵍ || 35 ἐρωτηθέντας C || τὸ προκείμενον om. C || 36 post καὶ add. τὸ CuV², post δὲ D² || γένει om. D.

au même genre ou à des genres différents ; ce type de questions relève en effet de la même méthode que le genre. De fait, si nous établissons qu'*animal* est genre de l'homme, et qu'il l'est également du bœuf, nous aurons établi que ce sont là des êtres appartenant au même genre ; en revanche, si nous montrons d'un même terme qu'il est genre de tel être et qu'il ne l'est pas de tel autre, nous aurons établi que ce sont là des êtres qui n'appartiennent pas au même genre[1].

L'accident. Est accident[2] ce qui, sans rien être de tout cela, ni définition, ni propre, ni genre, appartient pourtant à son sujet ; et aussi[3], ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à un seul et même sujet, quel qu'il soit. Par exemple, *être assis* peut appartenir et ne pas appartenir à un même sujet ; il en va de même pour *blanc*, puisque rien n'empêche qu'une même chose tantôt soit blanche et tantôt ne le soit pas. De ces deux définitions de l'accident, la meilleure est la seconde ; car lorsqu'on vous donne la première, il est indispensable, si l'on veut la comprendre, de savoir au préalable ce que sont la définition, le genre et le propre ; la seconde, en revanche, n'a besoin de rien d'autre qu'elle-même pour faire connaître ce qu'est par lui-même le terme qu'elle définit. Rattachons aussi à l'accident les problèmes de comparaisons réciproques, problèmes qui s'expriment toujours sous une forme tirée, d'une manière ou de l'autre, d'un accident, par exemple : *Est-ce le beau ou l'utile qui est le plus recommandable ? Est-ce la vie de vertu ou la vie de jouissance qui est la plus plaisante ?*,

1-2. *Notes complémentaires*, p. 123-124.

3. Il faut ici maintenir καί, contre le ἤ de CuD, qui ne doit pas être autre chose qu'une correction intelligente ; mais je ponctue assez fortement après πράγματι, de manière à faire apparaître nettement qu'il y a là deux définitions de l'accident, et non pas les deux parties d'une même définition ; Aristote en compare lui-même les mérites dans les lignes 102 b 10-14. Elles définissent toutes deux l'accident au sens strict ; ce n'est qu'en donnant aux négations de la première (contrairement, sans doute, à l'intention d'Aristote ici) le sens d'une mise entre parenthèses, et non d'une exclusion, que l'on définirait l'accident au sens large.

ἐν ἑτέρῳ. Καὶ γὰρ τὸ τοιοῦτον ὑπὸ τὴν αὐτὴν μέθοδον πίπτει τῷ γένει. Διαλεχθέντες γὰρ ὅτι τὸ ζῷον γένος τοῦ ἀνθρώπου, ὁμοίως δὲ καὶ τοῦ βοός, διειλεγμένοι ἐσόμεθα ὅτι ταῦτα ἐν τῷ [102b]αὐτῷ γένει· ἐὰν δὲ τοῦ μὲν ἑτέρου δείξωμεν ὅτι γένος ἐστί, τοῦ δὲ ἑτέρου ὅτι οὐκ ἔστι, διειλεγμένοι ἐσόμεθα ὅτι οὐκ ἐν τῷ αὐτῷ γένει ταῦτ' ἐστίν.

Συμβεβηκὸς δέ ἐστιν ὃ μηδὲν μὲν τούτων ἐστί, μήτε ὅρος μήτε ἴδιον μήτε γένος, ὑπάρχει δὲ τῷ πράγματι· καὶ ὃ ἐνδέχεται ὑπάρχειν ὁτῳοῦν ἑνὶ καὶ τῷ αὐτῷ καὶ μὴ ὑπάρχειν, οἷον τὸ καθῆσθαι ἐνδέχεται ὑπάρχειν τινὶ τῷ αὐτῷ καὶ μὴ ὑπάρχειν· ὁμοίως δὲ καὶ τὸ λευκόν· τὸ γὰρ αὐτὸ οὐθὲν κωλύει ὁτὲ μὲν λευκὸν ὁτὲ δὲ μὴ λευκὸν εἶναι. Ἔστι δὲ τῶν τοῦ συμβεβηκότος ὁρισμῶν ὁ δεύτερος βελτίων· τοῦ μὲν γὰρ πρώτου ῥηθέντος ἀναγκαῖον, εἰ μέλλει τις συνήσειν, προειδέναι τί ἐστιν ὅρος καὶ γένος καὶ ἴδιον· ὁ δὲ δεύτερος αὐτοτελής ἐστι πρὸς τὸ γνωρίζειν τί ποτ' ἐστὶ τὸ λεγόμενον καθ' αὑτό. Προσκείσθωσαν δὲ τῷ συμβεβηκότι καὶ αἱ πρὸς ἄλληλα συγκρίσεις ὁπωσοῦν ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος λεγόμεναι, οἷον πότερον τὸ καλὸν ἢ τὸ συμφέρον αἱρετώτερον, καὶ πότερον ὁ κατ' ἀρετὴν ἢ ὁ κατ' ἀπόλαυ-

37 ἐν om. Λ || 37-38 πίπτει τῷ γένει (Λ) : τῷ γένει πίπτει CuD || 38 τὸ om. C^{ac} || 39 δὲ om. P || ταῦτα om. AB, suppl. B^{2}.

[102 b] 3 ταῦτ' : τὰ αὐτὰ P || 4 μὲν om. c || 5 post δὲ add. ἐν V || 6 pr. καὶ (Λ) : ἢ $Cu^{ac}D$ || 7-8 ὑπάρχειν τινὶ τῷ αὐτῷ : τινὶ τῷ αὐτῷ ὑπάρχειν uD ὑπάρχειν ὁτῳοῦν ἑνὶ καὶ τῷ αὐτῷ BC τῷ αὐτῷ ὑπάρχειν ὁτῳοῦν ἑνὶ P || 8 pr. καὶ (Λ) : ὡς D || 11 μέλλοι cD || τι B || 11-12 συνοίσειν P || 12 τί (Λ) : τί ποτε VuD || γένος καὶ ἴδιον (Λ) : ἴδιον καὶ γένος C || 14 προσκείσθω c, corr. c^{2} || δὲ om. P|| 15 αἱ om. P || ἀλλήλας B.

et toutes les questions qu'il arrive que l'on pose sur le modèle de celles-là ; de fait, dans toutes les questions de ce type, ce que l'on cherche à déterminer, c'est toujours duquel des deux sujets le prédicat est à un plus haut degré l'accident. Après ce que nous avons dit, il est clair que rien n'empêche un accident de devenir un propre momentané et un propre relatif. *Etre assis*, par exemple, est un accident ; mais quand il y aura quelqu'un qui sera seul assis, ce sera un propre pour ce moment-là ; et s'il y a plus d'une personne assise, ce sera un propre relativement à celles qui ne le sont pas. On le voit, rien n'empêche un accident de devenir un propre relatif et un propre momentané ; mais un propre tout court, jamais.

6

Relations entre les « prédicables »

Il ne faut pas manquer de nous rendre compte que tout ce qui concerne le propre, le genre et l'accident peut aussi trouver une application pertinente dans le domaine des définitions. Si nous montrons, en effet, que le contenu d'une définition[1] n'appartient pas au seul sujet, comme on le fait pour un propre ; ou que le genre indiqué dans une définition n'est pas celui du défini ; ou encore, que l'un des éléments figurant dans une formule définitionnelle n'appartient pas au sujet, ce que justement l'on pourrait dire aussi à propos d'un accident ; dans toutes ces hypothèses, nous aurons du même coup détruit la définition ; en sorte que[2], dans le sens que nous avons donné ci-dessus à ce mot, on pourrait qualifier de « définitionnel », d'une certaine manière, chacun des membres de notre énumération[3]. Ce n'est pourtant pas une raison pour que l'on doive chercher à constituer une méthode unique, qui

1-2. *Notes complémentaires*, p. 123-124.

3. Cette phrase renvoie à la définition donnée en 102 a 9-10 ; elle sera développée au début du livre VI (139 a 24 - b 5) et à la fin du livre VII (155 a 7-17). Cf. sur ce point l'*Introduction*, p. LXXVII sq., en particulier p. LXXXI, n. 1.

σιν ἡδίων βίος, καὶ εἴ τι ἄλλο παραπλησίως τυγχάνει τούτοις λεγόμενον· ἐπὶ πάντων γὰρ τῶν τοιούτων ποτέρῳ μᾶλλον τὸ κατηγορούμενον συμβέβηκεν ἡ ζήτησις γίνεται. Δῆλον δ' ἐξ αὐτῶν ὅτι τὸ συμβεβηκὸς οὐθὲν κωλύει ποτὲ καὶ πρός τι ἴδιον γίνεσθαι· οἷον τὸ καθῆσθαι, συμβεβηκὸς ὄν, ὅταν τις μόνος καθῆται, τότε ἴδιον ἔσται, μὴ μόνου δὲ καθημένου πρὸς τοὺς μὴ καθημένους ἴδιον. Ὥστε καὶ πρός τι καὶ ποτὲ οὐθὲν κωλύει τὸ συμβεβηκὸς ἴδιον γίνεσθαι. Ἁπλῶς δ' ἴδιον οὐκ ἔσται.

VI Μὴ λανθανέτω δ' ἡμᾶς ὅτι τὰ πρὸς τὸ ἴδιον καὶ τὸ γένος καὶ τὸ συμβεβηκὸς πάντα καὶ πρὸς τοὺς ὁρισμοὺς ἁρμόσει λέγεσθαι. Δείξαντες γὰρ ὅτι οὐ μόνῳ ὑπάρχει τὸ ὑπὸ τὸν ὁρισμόν, ὥσπερ καὶ ἐπὶ τοῦ ἰδίου, ἢ ὅτι οὐ γένος τὸ ἀποδοθὲν ἐν τῷ ὁρισμῷ, ἢ ὅτι οὐχ ὑπάρχει τι τῶν ἐν τῷ λόγῳ ῥηθέντων, ὅπερ καὶ ἐπὶ τοῦ συμβεβηκότος ἂν ῥηθείη, ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸν ὁρισμόν· ὥστε καὶ κατὰ τὸν ἔμπροσθεν ἀποδοθέντα λόγον ἅπαντ' ἂν εἴη τρόπον τινὰ ὁρικὰ τὰ κατηριθμημένα. Ἀλλ' οὐ διὰ τοῦτο μίαν ἐπὶ πάντων καθόλου

18-19 τυγχάνει τούτοις : τούτοις τυγχάνει C || 19 τὸ τοιοῦτον V^{ac} ut uid. || post τῶν τοιούτων add. τῶν συγκριτικῶν προβλημάτων u^{2}, ante ras. B || 20 γίνεσθαι V || 20-21 δῆλον δ' ἐξ αὐτῶν sup. ras. V || 21 post κωλύει add. καὶ uD Λ || 22 ὄν D^{pc} || 23 τότε (Λ^{f}) : ποτὲ V P^{pc} Al^{p} τότε ποτὲ P^{ac}uB^{2} Λ^{r} || μὴ om. C^{ac}Dc^{2}u^{2} || 24 μὴ om. DP, suppl. D^{2}, del. A || 26 ἔστι P || 27-28 ἴδιον καὶ τὸ γένος (Λ) : γένος καὶ [καὶ : πρὸς καὶ uD Al^{p}] τὸ ἴδιον CPuD Al^{p} || 28 post συμβεβηκὸς add. λεγόμενα VCuDc^{2} Al^{p} || 29 δείξαντες γὰρ ὅτι (Λ) : ὃ D, corr. D^{2} || τὸ P Λ : τῷ ABVCcuDP^{s1} edd. || 31 ἢ — τι ante 30 ἢ P || 32 ὅπερ (Λ) : ὥσπερ P || καὶ om. c || 33 καὶ om. VPcuD Λ edd. || 33-35 κατὰ — κατηριθμημένα : ἅπαντα ἂν εἴη τὰ κατηριθμημένα γένη τρόπον τινὰ ὁρικὰ κατὰ τὸν ἔμπροσθεν ἀποδοθέντα λόγον Al^{c} || 34 τρόπον (Λ) : λόγον P || post τρόπον del. εἴη C ut uid. || 35 καθόλου om. D, fort. u^{ac}.

puisse s'appliquer universellement à eux tous : en effet, outre qu'une telle méthode n'est pas facile à trouver, elle serait, à supposer qu'on la trouve, extrêmement confuse et peu favorable à l'exécution du programme qui est le nôtre dans ce traité. Si nous donnons au contraire une méthode particulière pour chacun des genres de problèmes que nous avons distingués, nous pensons avoir plus de facilité, en nous fondant sur les caractères propres à chacun d'eux, pour réaliser point par point ce programme. Il est donc de notre intérêt de procéder à une division qui est sommaire, comme on l'a dit plus haut[1], et si cette division laisse un reste, d'annexer à chacune des sections les questions qui lui sont le plus étroitement apparentées, en les baptisant « définitionnelles » et « génériques ». Les principaux de ces appendices ont d'ailleurs déjà été mentionnés à la suite de chaque section.

7

Sens multiples de la notion d'identité

Il nous faut, avant toutes choses, examiner en combien de sens se prend le terme d'*identique*[2]. On pourrait admettre, à prendre les choses sommairement, que les acceptions du terme d'*identique* se divisent en trois ; de fait, on l'utilise couramment pour désigner, soit une identité numérique, soit une identité spécifique, soit une identité générique. Sont numériquement identiques les choses qui, tout en ayant plusieurs noms, ne sont pourtant qu'une seule et même chose, par exemple *pelisse* et *manteau*. Sont spécifiquement identiques les choses qui, tout en étant distinctes, sont indiscernables sous le rapport de l'espèce, par exemple un homme et un autre homme, un cheval et un autre cheval ; on dit en effet des individus appartenant à une même espèce qu'ils sont spécifiquement identiques. Semblablement, sont génériquement identiques les êtres qui appartiennent au même genre, comme le cheval et l'homme. On pourrait estimer cependant que lorsqu'on dit de l'eau qui sort de la même fontaine qu'elle est toujours la même, on utilise notre notion en une acception sensiblement différente[3] de celles qui ont été indiquées ; rangeons malgré tout cet emploi dans le même

1-3. *Notes complémentaires*, p. 124.

μέθοδον ζητητέον· οὔτε γὰρ ῥᾴδιον εὑρεῖν τοῦτ' ἔστιν, εἴ θ' εὑρεθείη, παντελῶς ἀσαφὴς καὶ δύσχρηστος ἂν εἴη πρὸς τὴν προκειμένην πραγματείαν. Ἰδίας δὲ καθ' ἕκαστον τῶν διορισθέντων γενῶν ἀποδοθείσης μεθόδου ῥᾷον ἐκ τῶν περὶ ἕκασ-
[103 a] τον οἰκείων ἡ διέξοδος τοῦ προκειμένου γίνοιτ' ἄν. Ὥστε τύπῳ μέν, καθάπερ εἴρηται πρότερον, διαιρετέον, τῶν δὲ λοιπῶν τὰ μάλισθ' ἑκάστοις οἰκεῖα προσαπτέον, ὁρικά τε καὶ γενικὰ προσαγορεύοντας αὐτά. Σχεδὸν δὲ προσῆπται τὰ ῥηθέντα πρὸς ἑκάστοις.

VII Πρῶτον δὲ πάντων περὶ ταὐτοῦ διοριστέον ποσαχῶς λέγεται. Δόξειε δ' ἂν τὸ ταὐτὸν ὡς τύπῳ λαβεῖν τριχῇ διαιρεῖσθαι. Ἀριθμῷ γὰρ ἢ εἴδει ἢ γένει τὸ ταὐτὸν εἰώθαμεν προσαγορεύειν· ἀριθμῷ μὲν ὧν ὀνόματα πλείω τὸ δὲ πρᾶγμα ἕν, οἷον λώπιον καὶ ἱμάτιον· εἴδει δὲ ὅσα πλείω ὄντα ἀδιάφορα κατὰ τὸ εἶδός ἐστι, καθάπερ ἄνθρωπος ἀνθρώπῳ καὶ ἵππος ἵππῳ· τὰ γὰρ τοιαῦτα τῷ εἴδει λέγεται ταὐτὰ ὅσα ὑπὸ ταὐτὸ εἶδος· ὁμοίως δὲ καὶ γένει ταὐτὰ ὅσα ὑπὸ ταὐτὸ γένος ἐστίν, οἷον ἵππος ἀνθρώπῳ. Δόξειε δ' ἂν τὸ ἀπὸ τῆς αὐτῆς κρήνης ὕδωρ ταὐτὸν λεγόμενον ἔχειν τινὰ διαφορὰν παρὰ τοὺς εἰρημένους τρόπους. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὸ

37 ἄχρηστος P || 38-39 διορισθέντων γενῶν (Λ) : γενῶν τῶν διορισθέντων u.

[103 a] 1 τῶν προκειμένων C || γένοιτ' C || 4 προσαγορεύοντας : προσαγορεύοντες AcD^2, uar. lect. inter punct. V^{s1} προσαγορεύοντος D || 4 post δὲ add. καὶ BC || 5 ante ἑκάστοις add. τοῖς D || 6 ποσαχῶς (Λ) : πῶς P || 7 λαβεῖν (Λ) : διαλαβεῖν VCcu^{pc} εἰπεῖν Al^c || 7-8 διῃρῆσθαι V || 8 ἀριθμῷ γὰρ : ἢ ἀριθμῷ γὰρ B^2 ἢ γὰρ ἀριθμῷ CPuD Λ || τὸ om. C || 9 ὧν (Λ) : ᾧ u || 10 δὲ om. u^{ac} || post δὲ add. οἷον P || 11 καθάπερ : οἷον P, Λ^r ut uid. || 13 εἶδος : εἶδός ἐστιν VuD Λ^p ἐστιν εἶδος Λ^r || 14 εἰσίν A || ἵππος ἀνθρώπῳ (Λ) : ἀνθρώπῳ ἵππος C || 15 αὐτῆς om. A, suppl. A^2 || 15-16 τινὰ διαφορὰν : διαφοράν τινα C.

groupe que celui des termes qui, en un sens ou en l'autre, se caractérisent par l'unité de leur espèce ; en effet, les cas de ce genre sont tous de la même famille, et se ressemblent extrêmement, sauf erreur. De fait, entre une eau et une autre, on dit toujours qu'il y a une identité spécifique, parce qu'elles présentent toujours une certaine ressemblance ; le cas de l'eau qui sort de la même fontaine ne constitue pas un cas différent, à ceci près seulement que la ressemblance y est plus accusée. Voilà pourquoi nous ne séparons pas ce cas de celui des termes qui, en un sens ou en l'autre, se caractérisent par l'unité de leur espèce. Ceci dit, de l'avis général, c'est principalement une identité numérique que désigne chez tous le terme d'*identique*. Ici encore, cependant, l'usage recouvre des acceptions multiples. Le sens dominant et premier est celui où l'on exprime ce qui est identique à un sujet donné au moyen d'un autre nom ou d'une définition de ce sujet, par exemple *manteau* pour *pelisse*, *animal terrestre bipède* pour *homme*. Second sens, celui où l'on donne un propre, par exemple *apte au savoir* pour *homme*, *animé d'un mouvement naturel vers le haut* pour *feu*. Troisième sens, celui où l'on a recours à un accident, par exemple *qui est assis* ou *qui est musicien* pour *Socrate*. Dans tous ces cas, c'est bien une unité numérique que l'on entend exprimer. Pour se convaincre au mieux de l'exactitude de ce dernier point, il suffit d'observer les gens quand ils substituent un mode de désignation à un autre ; souvent, en effet, au moment d'ordonner à un esclave d'appeler telle personne, celle qui est assise[1], en nous servant de son nom pour la désigner, nous modifions notre langage, lorsque d'aventure celui qui reçoit notre ordre ne le comprend pas ; prévoyant qu'il comprendra mieux la désignation tirée d'un accident, nous lui ordonnons d'aller nous chercher « celui qui est assis » ou « celui qui est en train de parler » ; c'est bien

1. *Notes complémentaires*, p. 124.

τοιοῦτόν γε ἐν τῷ αὐτῷ τετάχθω τοῖς καθ' ἓν εἶδος ὁπωσοῦν λεγομένοις· ἅπαντα γὰρ τὰ τοιαῦτα συγγενῆ καὶ παραπλήσια ἀλλήλοις ἔοικεν εἶναι. Πᾶν μὲν γὰρ ὕδωρ παντὶ ταὐτὸν τῷ εἴδει λέγεται διὰ τὸ ἔχειν τινὰ ὁμοιότητα· τὸ δ' ἀπὸ τῆς αὐτῆς κρήνης ὕδωρ οὐδενὶ ἄλλῳ διαφέρει ἀλλ' ἢ τῷ σφοδροτέραν εἶναι τὴν ὁμοιότητα, διὸ οὐ χωρίζομεν αὐτὸ τῶν καθ' ἓν εἶδος ὁπωσοῦν λεγομένων. Μάλιστα δ' ὁμολογουμένως τὸ ἓν ἀριθμῷ ταὐτὸν παρὰ πᾶσι δοκεῖ λέγεσθαι. Εἴωθε δὲ καὶ τοῦτο ἀποδίδοσθαι πλεοναχῶς· κυριώτατα μὲν καὶ πρώτως ὅταν ὀνόματι ἢ ὅρῳ τὸ ταὐτὸν ἀποδοθῇ, καθάπερ ἱμάτιον λωπίῳ καὶ ζῷον πεζὸν δίπουν ἀνθρώπῳ· δεύτερον δ' ὅταν τῷ ἰδίῳ, καθάπερ τὸ ἐπιστήμης δεκτικὸν ἀνθρώπῳ καὶ τὸ τῇ φύσει ἄνω φερόμενον πυρί· τρίτον δ' ὅταν ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος, οἷον τὸ καθήμενον ἢ τὸ μουσικὸν Σωκράτει· πάντα γὰρ ταῦτα τὸ ἓν ἀριθμῷ βούλεται σημαίνειν. Ὅτι δ' ἀληθὲς τὸ νῦν ῥηθέν ἐστιν, ἐκ τῶν μεταβαλλόντων τὰς προσηγορίας μάλιστ' ἄν τις καταμάθοι· πολλάκις γάρ, ἐπιτάσσοντες ὀνόματι καλέσαι τινὰ τὸν καθήμενον, μεταβάλλομεν ὅταν τύχῃ μὴ συνιεὶς ᾧ τὴν πρόσταξιν ποιούμεθα, ὡς ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος αὐτοῦ μᾶλλον συνήσοντος, καὶ κελεύομεν τὸν καθήμενον ἢ διαλεγόμενον καλέσαι πρὸς

17 τοιοῦτόν γε : τοιοῦτον C τοιοῦτον γένος P, ante ras. V || 19 ἔοικεν : εἴωθεν P^{ac} || 20 ταὐτὸν τῷ εἴδει : τῷ εἴδει ταὐτὸ V || 21 post ὕδωρ add. ταὐτὸν λεγόμενον u || 23 τῶν — λεγομένων (Λ) : τοῦ — λεγομένου C || 24 τὸ : τῷ ante ras. C || supra ἓν add. ταὐτὸν u^2 || 25 μὲν (Al^c) : δὲ Λ || 26 ἀνταποδοθῇ C || 28 δ' om. A^{ac} || δεκτικὸν : δεκτικὸς Λ δεκτικῶν fort. B^{ac} || 29 post ἄνω add. sed del. coepit οὕτως D || 32 ῥηθέν : εἰρημένον V || μεταβαλόντων P || 33 μάλιστ' om. $Λ^r$ || 34 ante ἐπιτάσσοντες add. καὶ c || τ]·ο·[ν καθήμεν]·ο·[ν V, fort. Al^p : τῶν καθημένων codd. Λ edd. || 36 αὐτοῦ μᾶλλον (Λ) : μᾶλλον αὐτοῦ C.

évidemment parce que nous pensons qu'en le désignant par son nom ou par un accident, c'est bien toujours le même que nous désignons.

8

Justifications
de la division des « prédicables »

Tenons donc pour acquise, concernant le terme d'*identique*, la division tripartite qui vient d'être exposée.

Que maintenant les quatre termes indiqués plus haut soient bien les éléments de départ des raisonnements, leurs instruments de réalisation et leurs termes de référence, on peut s'en convaincre tout d'abord par l'induction[1] ; si en effet l'on passait en revue chacune des prémisses et chacun des problèmes, on s'apercevrait qu'ils ont à leur origine soit une définition, soit un propre, soit un genre, soit un accident. Mais on peut aussi s'en convaincre au moyen d'un raisonnement déductif[2]. En effet, tout prédicat possible d'un sujet doit nécessairement, soit s'échanger avec lui en position de prédicat d'un sujet concret, soit ne pas le faire. S'il s'échange avec lui, il doit être définition ou propre : définition s'il exprime l'essentiel de l'essence, propre s'il ne l'exprime pas ; nous avions en effet défini le propre comme ce qui s'échange avec son sujet, sans exprimer toutefois l'essentiel de l'essence. S'il ne s'échange pas en position de prédicat d'un sujet concret, de deux choses l'une : ou bien il figure parmi les termes contenus dans la formule définitionnelle de son sujet, ou bien il n'y figure pas. S'il figure parmi ces termes, il doit être genre ou différence, puisqu'une formule définitionnelle a pour composants un genre et des différences ; s'il n'y figure pas, il doit être accident, cela est clair, puisque l'accident, nous l'avons dit, est ce qui, sans être ni définition ni genre ni propre[3], appartient pourtant à son sujet.

1-3. *Notes complémentaires*, p. 125.

ἡμᾶς, δῆλον ὡς ταὐτὸν ὑπολαμβάνοντες κατά τε τοὔνομα καὶ κατὰ τὸ συμβεβηκὸς σημαίνειν.

[103b] VIII Τὸ μὲν οὖν ταὐτόν, καθάπερ εἴρηται, τριχῇ διῃρήσθω. Ὅτι δ' ἐκ τῶν πρότερον εἰρημένων οἱ λόγοι καὶ διὰ τούτων καὶ πρὸς ταῦτα, μία μὲν πίστις ἡ διὰ τῆς ἐπαγωγῆς· εἰ γάρ τις ἐπισκοποίη ἑκάστην τῶν προτάσεων καὶ τῶν προβλημάτων, φαίνοιτ' ἂν ἢ ἀπὸ τοῦ ὅρου ἢ ἀπὸ τοῦ ἰδίου ἢ ἀπὸ τοῦ γένους ἢ ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος γεγενημένη. Ἄλλη δὲ πίστις ἡ διὰ συλλογισμοῦ. Ἀνάγκη γὰρ πᾶν τὸ περί τινος κατηγορούμενον ἤτοι ἀντικατηγορεῖσθαι τοῦ πράγματος ἢ μή. Καὶ εἰ μὲν ἀντικατηγορεῖται, ὅρος ἢ ἴδιον ἂν εἴη· εἰ μὲν γὰρ σημαίνει τὸ τί ἦν εἶναι, ὅρος, εἰ δὲ μὴ σημαίνει, ἴδιον· τοῦτο γὰρ ἦν ἴδιον, τὸ ἀντικατηγορούμενον μὲν μὴ σημαῖνον δὲ τὸ τί ἦν εἶναι. Εἰ δὲ μὴ ἀντικατηγορεῖται τοῦ πράγματος, ἤτοι τῶν ἐν τῷ ὁρισμῷ τοῦ ὑποκειμένου λεγομένων ἐστὶν ἢ οὔ. Καὶ εἰ μὲν τῶν ἐν τῷ ὁρισμῷ λεγομένων, γένος ἢ διαφορὰ ἂν εἴη, ἐπειδὴ ὁ ὁρισμὸς ἐκ γένους καὶ διαφορῶν ἐστιν· εἰ δὲ μὴ τῶν ἐν τῷ ὁρισμῷ λεγομένων ἐστί, δῆλον ὅτι συμβεβηκὸς ἂν εἴη· τὸ γὰρ συμβεβηκὸς ἐλέγετο ὃ μήτε ὅρος μήτε γένος μήτε ἴδιον, ὑπάρχει δὲ τῷ πράγματι.

38 δῆλον om. Λ[r] || ταὐτὸν : αὐτὸν c, corr. c[2] || 39 τὸ om. c.
[103 b] 1-2 διαιρείσθω c || 7 γὰρ sup. ras. c[2] || περί : παρά P || 9 post ἀντικατηγορεῖται add. τοῦ πράγματος CuD Λ[p] || ante ὅρος add. ἢ uD || 10 alt. σημαίνει : σημαίνῃ A, corr. A[2] || 11 τοῦτο γὰρ ἦν ἴδιον om. C || ἦν om. uD || μὴ om. C[ac] || 12 ἀντικατηγορῆται A, corr. A[2] || 14 post ὁρισμῷ add. τοῦ ὑποκειμένου Al[c] || λεγομένων (Λ) : λεγομένων ἐστίν V Al[c] εἴη C || ante γένος add. ἢ P Al[c] || 15-16 ἐπειδὴ — ἐστιν om. Al[c] ut uid. || 15 γενῶν D || 16 ἐστιν om. C || ἐστί om. fort. Λ || 17 δῆλον ὅτι om. Al[c] || 18 γένος μήτε ἴδιον (Λ) : ἴδιον μήτε γένος C Al[c] || post ἴδιον add. ἐστίν C.

9

Catégories et « prédicables »

Il nous faut à présent déterminer[1] les catégories des prédications[2] dans lesquelles entrent les quatre qui ont été indiquées. Elles sont au nombre de dix : essence, quantité, qualité, relation, lieu, temps, position, état, action, passion. Il faut dire en effet que dans tous les cas, l'accident, le genre, le propre et la définition se rangeront dans l'une de ces prédications, attendu que toutes les prémisses qui se forment par leur moyen désignent soit une essence, soit une qualité, soit une quantité, soit encore l'une des autres prédications. Mais il est clair, de par la nature même des choses, qu'en désignant une essence, on désigne tantôt une substance, tantôt une qualité[3], tantôt encore l'une des autres prédications. En effet, quand à propos d'un homme, on dit que c'est là un homme ou un animal, on exprime une essence, et on désigne une substance ; quand à propos d'une couleur blanche, on dit que c'est là du blanc ou une couleur, on exprime une essence, et on désigne une qualité. De même encore, si à propos d'une grandeur d'une coudée, on dit que c'est long d'une coudée ou[4] que c'est une grandeur, on exprimera une essence, et on désigne une quantité. Et de même dans les autres cas : chacune de ces prédications, lorsqu'elle rapporte une chose à elle-même ou à son genre, désigne une essence ; mais lorsqu'elle rapporte l'une à l'autre deux choses différentes, elle désigne, non

1. La leçon δεῖ διορίσασθαι, donnée par tous les éditeurs, ne se trouve dans aucun de nos manuscrits.

2. Je traduis τὰ γένη τῶν κατηγοριῶν par *catégories des prédications*, expression dans laquelle on remarquera que le mot *catégories* traduit γένη, et non κατηγοριῶν ; je l'ai choisi, de préférence à *genre*, *espèce*, *classe* ou *type*, de manière à introduire dans la traduction le terme technique de *catégorie*. Ce déplacement est d'ailleurs à peu près celui qui, sous l'effet de la doctrine aristotélicienne, a donné au mot *catégorie*, dont le sens premier est *prédication*, le sens second de *classe* ou *espèce*. Le phénomène s'observe déjà dans notre chapitre, où les « catégories des prédications » sont désignées sous le nom de κατηγορίαι (103 b 25, 27, 29, 39).

3-4. *Notes complémentaires*, p. 125.

IX Μετὰ τοίνυν ταῦτα δεῖ ὁρίσασθαι τὰ γένη τῶν κατηγοριῶν ἐν οἷς ὑπάρχουσιν αἱ ῥηθεῖσαι τέτταρες. Ἔστι δὲ ταῦτα τὸν ἀριθμὸν δέκα, τί ἐστι, ποσόν, ποιόν, πρός τι, ποῦ, ποτέ, κεῖσθαι, ἔχειν, ποιεῖν, πάσχειν. Ἀεὶ γὰρ τὸ συμβεβηκὸς καὶ τὸ γένος καὶ τὸ ἴδιον καὶ ὁ ὁρισμὸς ἐν μιᾷ τούτων τῶν κατηγοριῶν ἔσται· πᾶσαι γὰρ αἱ διὰ τούτων προτάσεις ἢ τί ἐστιν ἢ ποιὸν ἢ ποσὸν ἢ τῶν ἄλλων τινὰ κατηγοριῶν σημαίνουσιν. Δῆλον δ' ἐξ αὐτῶν ὅτι ὁ τὸ τί ἐστι σημαίνων ὁτὲ μὲν οὐσίαν σημαίνει, ὁτὲ δὲ ποιόν, ὁτὲ δὲ τῶν ἄλλων τινὰ κατηγοριῶν. Ὅταν μὲν γὰρ ἐκκειμένου ἀνθρώπου φῇ τὸ ἐκκείμενον ἄνθρωπον εἶναι ἢ ζῷον, τί ἐστι λέγει καὶ οὐσίαν σημαίνει· ὅταν δὲ χρώματος λευκοῦ ἐκκειμένου φῇ τὸ ἐκκείμενον λευκὸν εἶναι ἢ χρῶμα, τί ἐστι λέγει καὶ ποιὸν σημαίνει. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐὰν πηχυαίου μεγέθους ἐκκειμένου φῇ τὸ ἐκκείμενον πηχυαῖον εἶναι ⟨ἢ⟩ μέγεθος, τί ἐστιν ἐρεῖ καὶ ποσὸν σημαίνει. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων· ἕκαστον γὰρ τῶν τοιούτων, ἐάν τε αὐτὸ περὶ αὐτοῦ λέγηται ἐάν τε τὸ γένος περὶ τούτου, τί ἐστι σημαίνει· ὅταν δὲ περὶ ἑτέρου, οὐ

20 δεῖ ὁρίσασθαι (Λ) : διορίσασθαι P δεῖ διορίσαι Al^{p} διοριστέον CuD δεῖ διορίσασθαι edd. || 21 αἱ P^{pc} || post τέτταρες add. διαφοραί PcuD Λ || 22 supra τί ἐστι add. ἤτοι οὐσία AVPcu^{2} || ποιόν, ποσόν Λ || 24 ὁρισμὸς : ὅρος C || 25 ἔσται ante τῶν transp. C || ἔστι V || ἅπασαι C || διὰ ABcu Al^{c}, uar. lect. inter punct. V^{s1} : ἀπὸ VPC Λ om. D || 26 ποσὸν ἢ ποιὸν VuD || 27 ὅτι ὁ (Λ) : ὁ γὰρ sup. ras. c^{2} || 28 post σημαίνει add. ὁτὲ δὲ ποσόν BVuD || ὁτὲ δὲ ποιόν om. C || 29 μὲν om. P Λ || 30 post τί add. τε D Λ || ἐστι om. P || 31 λευκοῦ post ἐκκειμένου transp. uD || 32 ἢ om. u || post τί add. τε uD || 33 ὁμοίως δὲ καὶ ἐὰν (Λ) : ὁμοίως δὲ καὶ ὅταν P ὅταν δὲ C Al^{c} in Metaph. 473, 8 || 34 φῇ τὸ ἐκκείμενον om. P || <ἢ> Prantl || μέγεθος om. C Al^{c} loc. cit. || post μέγεθος add. ἐρεῖ P || post τί add. τε PuD Λ || ἐρεῖ (Al^{c} loc. cit.) : λέγει uD Λ || 36 ante αὐτὸ add. τὸ VuD Λ || αὐτοῦ : αὑτοῦ PCc ἑαυτοῦ VuD Al^{c} || 37 ante τί add. τὸ C || ὅταν (Al^{c} Λ) : ἐὰν VuD, corr. u^{2}.

plus une essence, mais une quantité, ou une qualité, ou encore l'une des autres prédications.

Tels sont donc[1], en nombre et en nature, les objets sur lesquels portent les raisonnements, et leurs éléments fondamentaux ; comment procéder aux actes de position[2] et par quels moyens éviter de jamais se trouver à court, c'est à présent ce qu'il nous faut expliquer.

10

La prémisse dialectique

Commençons cependant par déterminer ce que c'est qu'une prémisse dialectique et ce que c'est qu'un problème dialectique. Ce serait une erreur, en effet, de considérer toute prémisse et tout problème comme dialectiques ; de fait, personne de sensé ne proposerait comme prémisse une opinion universellement rejetée, ni ne poserait comme problème une question parfaitement claire pour tout le monde[3] ; dans ce dernier cas il n'y a aucune raison d'hésitation, et dans le premier aucune chance d'adoption.

Nature et espèces de la prémisse dialectique.

Une prémisse dialectique est la mise sous forme interrogative d'une idée admise[4] par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée, et pour ces derniers, par tous, ou par presque tous, ou par les plus connus, exception faite cependant des paradoxes ; car une idée propre à l'opinion éclairée a toutes chances d'être acceptée, pourvu qu'elle ne contredise pas celles de l'opinion moyenne. Sont encore des prémisses dialectiques les énoncés qui ressemblent aux idées admises ; ceux qui sont contraires à des idées admises, mis sous forme négative[5] ; enfin, toutes les opinions en accord avec les sciences et techniques[6] constituées. De fait, si c'est une idée admise que les contraires relèvent du même savoir, l'idée qu'ils

1-6. *Notes complémentaires*, p. 125-126.

τί ἐστι σημαίνει ἀλλὰ ποσὸν ἢ ποιὸν ἤ τινα τῶν ἄλλων κατηγοριῶν.

Ὥστε περὶ ὧν μὲν οἱ λόγοι καὶ ἐξ ὧν, [104 a] ταῦτα καὶ τοσαῦτά ἐστι· πῶς δὲ ληψόμεθα καὶ δι' ὧν εὐπορήσομεν, μετὰ ταῦτα λεκτέον.

X Πρῶτον τοίνυν διωρίσθω τί ἐστι πρότασις διαλεκτικὴ καὶ τί πρόβλημα διαλεκτικόν. Οὐ γὰρ πᾶσαν πρότασιν οὐδὲ πᾶν πρόβλημα διαλεκτικὸν θετέον· οὐδεὶς γὰρ ἂν προτείνειε νοῦν ἔχων τὸ μηδενὶ δοκοῦν οὐδὲ προβάλοι τὸ πᾶσι φανερὸν [ἢ τοῖς πλείστοις]· τὰ μὲν γὰρ οὐκ ἔχει ἀπορίαν, τὰ δ' οὐδεὶς ἂν θείη.

Ἔστι δὲ πρότασις διαλεκτικὴ ἐρώτησις ἔνδοξος ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς μάλιστα γνωρίμοις, μὴ παράδοξος· θείη γὰρ ἄν τις τὸ δοκοῦν τοῖς σοφοῖς, ἐὰν μὴ ἐναντίον ταῖς τῶν πολλῶν δόξαις ᾖ. Εἰσὶ δὲ προτάσεις διαλεκτικαὶ καὶ τὰ τοῖς ἐνδόξοις ὅμοια, καὶ τἀναντία τοῖς δοκοῦσιν ἐνδόξοις εἶναι, κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα, καὶ ὅσαι δόξαι κατὰ τέχνας εἰσὶ τὰς εὑρημένας. Εἰ γὰρ ἔνδοξον τὸ τὴν αὐτὴν εἶναι τῶν ἐναντίων ἐπιστήμην, καὶ τὸ αἴσθησιν τὴν

38 ante τί add. τὸ VCuD || σημαίνῃ A, corr. A^{2}.

[104 a] 1 εἰσι V || ληψόμεθα om. Al^{p} || post ληψόμεθα add. προτάσεις B^{2}, post alt. καὶ u || 6 προβάλοι : προβάλλοι PD προβάλοιτο A || 7 ἢ τοῖς πλείστοις om. c Al^{p} || pr. τὰ : τὸ P || 8 post πρότασις add. μὲν CuD, corr. u^{2} || 9 τούτοις (Λ) : τούτων c τοιούτοις D || 10 post pr. ἢ add. τοῖς c || post γνωρίμοις add. καὶ ἐνδόξοις Al^{p} || 11 τὰ δοκοῦντα V || 12 ἐναντία V || 13 τὰ (Λ) : κατὰ B τὰ ἐν u, corr. u^{2} || 14 κατ' ἀντίφασιν post 13 τἀναντία transp. ABVPcuD || 15 ηὑρημένας B || post ἔνδοξον add. εἴη C || 16-17 τὸ αἴσθησιν τὴν αὐτὴν : τὸ τὴν αὐτὴν αἴσθησιν Al^{c} 70, 31 τὸ τὴν αἴσθησιν τὴν αὐτὴν Al^{c} 71, 9.

relèvent du même sens doit aussi se présenter comme une idée admise ; de même, s'il n'existe numériquement qu'un seul savoir relatif au langage écrit[1], il n'existera également qu'un seul savoir relatif à la flûte, tandis que s'il existe plusieurs savoirs relatifs à l'un, il en existera plusieurs relatifs à l'autre ; car tous ces énoncés paraissent bien liés par une ressemblance et par une parenté. De même, la mise sous forme négative des contraires des idées admises va les faire se présenter comme des idées admises : de fait, si c'est une idée admise qu'il faut bien traiter ses amis, c'en sera une aussi qu'il ne faut pas mal les traiter. Le contraire est ici qu'il faut mal traiter ses amis ; et sa forme négative, qu'il ne faut pas mal les traiter. De la même manière, s'il faut bien traiter ses amis, il ne faudra pas bien traiter ses ennemis ; il s'agit, ici encore, de la mise sous forme négative du contraire, ce contraire étant ici qu'il faut bien traiter ses ennemis. Et de même dans les autres cas. Se présentera aussi comme une idée admise également, par comparaison avec un énoncé donné[2], celui qui énonce le contraire à propos du contraire ; par exemple, s'il faut bien traiter ses amis, il faut mal traiter ses ennemis. Il y a bien quelque apparence de contrariété aussi entre bien traiter ses amis et mal traiter ses ennemis ; mais si tel est véritablement le cas ou non, nous le dirons quand nous traiterons expressément des contraires[3]. Il est clair, enfin, que toutes les opinions en accord avec les sciences et techniques sont aussi des prémisses dialectiques, car les opinions des personnes qui ont étudié ces matières ont toutes chances d'être acceptées, par exemple celles du médecin en matière

1. La γραμματική (cf. la note 2 de la p. 7).

2. Dans les exemples précédents, Aristote a raisonné de façon *abstraite* : si un énoncé est « endoxal », il est logique que le soient aussi ceux qui lui ressemblent, et ceux qui prennent le contre-pied de son contraire ; les exemples ne faisaient que corroborer concrètement ces inférences. Dans le cas présent, en revanche, la justification théorique est encore incertaine (cf. 30-33) ; c'est la *juxtaposition concrète* des deux énoncés qui fait apparaître leur solidarité. L'expression ἐν παραβολῇ a pour fonction d'indiquer ce changement de méthode. Par ailleurs, je maintiens 28 καί, avec AVcuD, suivis par Waitz, parce que ce καί lie le présent exemple aux précédents, alors que celui de la ligne 29 lie, au sein de cet exemple, l'énoncé dérivé et l'énoncé primitif.

3. *Notes complémentaires*, p. 126.

αὐτὴν εἶναι τῶν ἐναντίων ἔνδοξον ἂν φανείη· καὶ εἰ μίαν ἀριθμῷ γραμματικὴν εἶναι, καὶ αὐλητικὴν μίαν, εἰ δὲ πλείους γραμματικάς, καὶ αὐλητικὰς πλείους· πάντα γὰρ ὅμοια καὶ συγγενῆ ταῦτ' ἔοικεν εἶναι. Ὁμοίως δὲ καὶ τὰ τοῖς ἐνδόξοις ἐναντία, κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα, ἔνδοξα φανεῖται· εἰ γὰρ ἔνδοξον ὅτι δεῖ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν, καὶ ὅτι οὐ δεῖ κακῶς ποιεῖν ἔνδοξον. Ἔστι δ' ἐναντίον μὲν ὅτι δεῖ κακῶς ποιεῖν τοὺς φίλους, κατ' ἀντίφασιν δὲ ὅτι οὐ δεῖ κακῶς ποιεῖν. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ δεῖ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν, τοὺς ἐχθροὺς οὐ δεῖ. Ἔστι δὲ καὶ τοῦτο κατ' ἀντίφασιν τῶν ἐναντίων· τὸ γὰρ ἐναντίον ἐστὶν ὅτι δεῖ τοὺς ἐχθροὺς εὖ ποιεῖν. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ἔνδοξον δὲ καὶ ἐν παραβολῇ φανεῖται καὶ τὸ ἐναντίον περὶ τοῦ ἐναντίου· οἷον εἰ τοὺς φίλους δεῖ εὖ ποιεῖν, καὶ τοὺς ἐχθροὺς δεῖ κακῶς. Φανείη δ' ἂν καὶ ἐναντίον τὸ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν τῷ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς· πότερον δὲ καὶ κατ' ἀλήθειαν οὕτως ἔχει ἢ οὔ, ἐν τοῖς ὑπὲρ τῶν ἐναντίων λεγομένοις ῥηθήσεται. Δῆλον δ' ὅτι καὶ ὅσαι δόξαι κατὰ τέχνας εἰσί, διαλεκτικαὶ προτάσεις εἰσί· θείη γὰρ ἂν τις τὰ δοκοῦντα τοῖς ὑπὲρ τούτων ἐπεσκεμμένοις, οἷον περὶ

17 εἶναι post ἐναντίων transp. C Al^{c} bis || ἔνδοξον ἂν φανείη ante 16 καὶ transp. Al^{c} || φανείη : εἴη P || 18 ante γραμματικὴν et αὐλητικὴν add. τὴν Al^{c} || 19 γραμματικαί, καὶ αὐλητικαὶ A || 21 ἐναντία ante τοῖς ἐνδόξοις transp. Al^{c} || κατ' : καὶ τὰ u^{ac} || 22 post φανεῖται add. εἶναι C || 22-25 καὶ — alt. ποιεῖν om. c, suppl. c^{2mg} || 23 post ποιεῖν add. τοὺς φίλους u Al^{p} || 24 τοὺς φίλους om. u || 25 post pr. ποιεῖν add. τοὺς φίλους u^{2} || 26 τῶν ante κατ' transp. VC || 28 alt. καὶ om. BPC Al^{c} || φαίνεται Λ || 29 περὶ τοῦ ἐναντίου om. P || 30 pr. καὶ om. V || δεῖ κακῶς : κακῶς δεῖ V δεῖ κακῶς ποιεῖν Λ^{r} || post alt. καὶ add. τὸ B || 31 τῷ : τὸ B || post ἐχθροὺς add. δεῖ A || 32 καὶ om. Pu Al^{p} Λ || κατ' ἀλήθειαν om. Al^{p} || οὕτως om. Λ^{r} || 33 δόξαι P^{pc} || 33-34 δόξαι κατὰ τέχνας : κατὰ τὰς τέχνας δόξαι C Al^{p}.

de médecine, celles du géomètre en matière de géométrie, et ainsi des autres.

11

Le problème dialectique

Un problème dialectique est une question dont l'enjeu peut être soit l'alternative pratique d'un choix et d'un rejet, soit l'acquisition d'une vérité et d'une connaissance ; une question qui soit telle, soit en elle-même, soit à titre d'instrument permettant de résoudre une question distincte d'elle-même, dans l'un ou l'autre de ces genres[1] ; une question telle, enfin, qu'à son sujet il n'existe pas d'opinion dans un sens ou dans l'autre, ou bien l'opinion moyenne contredit l'opinion éclairée[2], ou bien l'opinion éclairée l'opinion moyenne, ou bien chacune des deux se divise contre elle-même. Certains problèmes, en effet, ne sont utiles à résoudre que[3] pour savoir s'il faut prendre ou s'il faut laisser, par exemple celui de savoir si le plaisir vaut ou non d'être choisi ; d'autres ne le sont qu'à des fins de pure connaissance, comme celui de savoir si le monde est éternel ou non. D'autres encore n'ont en eux-mêmes[4] aucun de ces deux objets, mais sont des instruments permettant de résoudre les problèmes de l'un ou l'autre type ; de fait, il y a bien des choses que nous souhaitons connaître, non pas pour leur propre compte, mais pour le compte de choses différentes, afin de connaître autre chose grâce à elles. Sont des problèmes aussi bien les questions sur lesquelles il existe des argumentations déductives de sens opposé (on hésite alors à y répondre par l'affirmative ou par la négative, du fait qu'il existe dans les deux sens des arguments persuasifs) que celles à propos desquelles nous n'avons pas d'argument à donner, tant elles sont vastes[5], et tant nous jugeons difficile de motiver notre choix, par exemple celle de savoir si le monde est éternel ou non ; de fait, les questions de ce genre peuvent très bien faire le sujet d'une enquête.

1-5. *Notes complémentaires*, p. 126-127.

μὲν τῶν ἐν ἰατρικῇ ὡς ὁ ἰατρός, περὶ δὲ τῶν ἐν γεωμετρίᾳ ὡς ὁ γεωμετρικός· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

[104b] XI Πρόβλημα δ' ἐστὶ διαλεκτικὸν θεώρημα τὸ συντεῖνον ἢ πρὸς αἵρεσιν καὶ φυγὴν ἢ πρὸς ἀλήθειαν καὶ γνῶσιν, ἢ αὐτὸ ἢ ὡς συνεργὸν πρός τι ἕτερον τῶν τοιούτων, περὶ οὗ ἢ οὐδετέρως δοξάζουσιν ἢ ἐναντίως οἱ πολλοὶ τοῖς σοφοῖς ἢ οἱ σοφοὶ τοῖς πολλοῖς ἢ ἑκάτεροι αὐτοὶ ἑαυτοῖς. Ἔνια μὲν γὰρ τῶν προβλημάτων χρήσιμον εἰδέναι μόνον πρὸς τὸ ἑλέσθαι ἢ φυγεῖν, οἷον πότερον ἡ ἡδονὴ αἱρετὸν ἢ οὔ· ἔνια δὲ πρὸς τὸ εἰδέναι μόνον, οἷον πότερον ὁ κόσμος ἀίδιος ἢ οὔ. Ἔνια δὲ αὐτὰ μὲν [καθ' αὐτὰ] πρὸς οὐδέτερα τούτων, συνεργὰ δέ ἐστι πρός τινα τῶν τοιούτων· πολλὰ γὰρ αὐτὰ μὲν καθ' αὐτὰ οὐ βουλόμεθα γνωρίζειν, ἑτέρων δ' ἕνεκα, ὅπως διὰ τούτων ἄλλο τι γνωρίσωμεν. Ἔστι δὲ προβλήματα καὶ ὧν ἐναντίοι εἰσὶ συλλογισμοί (ἀπορίαν γὰρ ἔχει πότερον οὕτως ἔχει ἢ οὐχ οὕτως, διὰ τὸ περὶ ἀμφοτέρων εἶναι λόγους πιθανούς), καὶ περὶ ὧν λόγον μὴ ἔχομεν, ὄντων μεγάλων, χαλεπὸν οἰόμενοι εἶναι τὸ διὰ τί ἀποδοῦναι, οἷον πότερον ὁ κόσμος ἀίδιος ἢ οὔ· καὶ γὰρ τὰ τοιαῦτα ζητήσειεν ἄν τις.

36-37 pr. ἐν — γεωμετρικός : ἐν γεωμετρίᾳ ὡς ὁ γεωμέτρης, περὶ δὲ τῶν ἐν ἰατρικῇ ὡς ὁ ἰατρός Λ || 36 ὁ om. AB || 37 γεωμέτρης C Al^{p} Λ || ὁμοίως — ἄλλων om. Λ.

[104 b] 1 θεώρημα sup. ras. u || 3 συνεργοῦν P || 4 μηδετέρως PCu^{ac}D Al^{c} bis (at cf. 75, 25) || δοξάζουσιν post ἐναντίως transp. P || 4 οἱ πολλοὶ τοῖς σοφοῖς ἢ post 5 ἢ transp. P Al^{c} (at cf. 74, 7 et 75, 26), om. C || 5 αὐτοὶ om. D || ἑαυτοῖς: αὐτοῖς C Λ || 6 χρήσιμα D || μόνον om. C edd. || 8 οἷον om. c || 9 καθ' αὐτὰ recte om. APc || οὐδέτερον VPCuD Λ || 11 ἑτέρου C || ἕνεκεν CuD || 12-13 ἐναντίοι εἰσὶ συλλογισμοί : εἰσὶν [εἰσὶν : ἐστὶν D] ἐναντίοι συλλογισμοί CuD Al^{c} || 13 ante συλλογισμοί del. οἱ c ut uid. || 14 ἀμφοτέρων (Al^{c}) : ἀμφότερα AB ἀμφοτέρους D || εἶναι λόγους : εἶναι τοὺς λόγους P λόγους εἶναι u || 15 ἔχωμεν AB, corr. A^{2} || ἔχομεν, ὄντων : ἐχόμενον τῶν CD, corr. C^{2}.

Tenons donc pour acquises les définitions que nous venons de donner des problèmes et des prémisses.

La thèse dialectique. Une thèse est une pensée paradoxale, soutenue par quelque philosophe célèbre, par exemple, qu'il est impossible de porter la contradiction, comme l'a dit Antisthène, ou que toutes choses sont en mouvement, selon Héraclite, ou que l'être est un, comme le dit Mélissos (notons en effet que si c'était le premier venu qui émettait des paradoxes, il serait absurde d'y prêter attention) ; sont aussi des thèses les énoncés paradoxaux en faveur desquels nous disposons d'un argument[1], par exemple celui qui déclare qu'il est faux que tout ce qui est quelque chose doive nécessairement, soit l'être devenu, soit l'être éternellement, comme disent les sophistes ; car lorsqu'on est «grammairien tout en étant musicien », on ne l'est pas devenu, et on ne l'est pas non plus éternellement[2] ; voilà, de fait, une conclusion que d'aucuns refusent, mais qui a pourtant des chances d'être acceptée, parce qu'elle a un argument pour elle.

Thèses et problèmes. Une thèse est donc un problème, elle aussi ; mais tout problème n'est pas une thèse, puisque certains des problèmes sont des questions de telle nature qu'à leur sujet nous n'avons d'opinion ni dans un sens ni dans l'autre. Qu'une thèse soit, elle aussi, un problème, cela est clair ; d'après nos explications, en effet, il faut nécessairement que la thèse soit un sujet de conflit, soit entre l'opinion moyenne et l'opinion éclairée, soit au sein de l'un ou l'autre de ces secteurs, puisqu'une thèse est une pensée paradoxale. Mais en pratique, actuellement, on appelle thèses tous les problèmes dialectiques ; peu importe d'ailleurs qu'on les désigne d'une manière ou d'une autre ; car si nous avons distingué comme nous avons fait les deux notions, ce n'était pas pour le plaisir de créer un vocabulaire nouveau,

1-2. *Notes complémentaires*, p. 128-129.

Τὰ μὲν οὖν προβλήματα καὶ αἱ προτάσεις καθάπερ εἴρηται διωρίσθω.

Θέσις δέ ἐστιν ὑπόληψις παράδοξος τῶν γνωρίμων τινὸς κατὰ φιλοσοφίαν, οἷον ὅτι οὐκ ἔστιν ἀντιλέγειν, καθάπερ ἔφη Ἀντισθένης, ἢ ὅτι πάντα κινεῖται, καθ' Ἡράκλειτον, ἢ ὅτι ἓν τὸ ὄν, καθάπερ Μέλισσός φησιν (τὸ γὰρ τοῦ τυχόντος ἐναντία ταῖς δόξαις ἀποφηναμένου φροντίζειν εὔηθες)· ἢ περὶ ὧν λόγον ἔχομεν ἐναντίων ταῖς δόξαις, οἷον ὅτι οὐ πᾶν τὸ ὂν ἤτοι γενόμενόν ἐστιν ἢ ἀίδιον, καθάπερ οἱ σοφισταί φασιν· μουσικὸν γὰρ ὄντα γραμματικὸν εἶναι οὔτε γενόμενον οὔτε ἀίδιον ὄντα· τοῦτο γάρ, εἰ καί τινι μὴ δοκεῖ, δόξειεν ἂν διὰ τὸ λόγον ἔχειν.

Ἔστι μὲν οὖν καὶ ἡ θέσις πρόβλημα· οὐ πᾶν δὲ πρόβλημα θέσις, ἐπειδὴ ἔνια τῶν προβλημάτων τοιαῦτ' ἐστὶ περὶ ὧν οὐδετέρως δοξάζομεν. Ὅτι δέ ἐστι καὶ ἡ θέσις πρόβλημα, δῆλον· ἀνάγκη γὰρ ἐκ τῶν εἰρημένων ἢ τοὺς πολλοὺς τοῖς σοφοῖς περὶ τὴν θέσιν ἀμφισβητεῖν ἢ ὁποτερουσοῦν ἑαυτοῖς, ἐπειδὴ ὑπόληψίς τις παράδοξος ἡ θέσις ἐστίν. Σχεδὸν δὲ νῦν πάντα τὰ διαλεκτικὰ προβλήματα θέσεις καλοῦνται. Διαφερέτω δὲ μηδὲν ὁπωσοῦν λεγόμενον· οὐ γὰρ ὀνοματοποιῆσαι βουλόμενοι διείλομεν οὕτως αὐτά, ἀλλ' ἵνα

22 ἢ (Λ) : καὶ P, fort. V^ac || ὂν (Λ) : πᾶν C, corr. C² || καθάπερ : ὥσπερ PCuD || 23 ἐναντία ταῖς δόξαις om. C || 24 post εὔηθες add. ἐστιν VuD Λ || λόγον ante ταῖς transp. uD || ἐναντίων Pacius : ἐναντίον codd. Al^c Λ || 26 μουσικὸν γὰρ : τὸν μουσικὸν C || 27-28 δοκῇ ABC Λ, corr. A² || 28 τὸ (Λ) : τὸν A, corr. A² || post ἔχειν add. πιθανόν VPcu² || 31-32 καὶ ἡ θέσις πρόβλημα (Λ) : τι πρόβλημα καὶ ἡ θέσις C || 33 ὁποτερωσοῦν u || 34 ὑπόληψίς — ἐστίν (Λ) : παράδοξος ὑπόληψις ἡ θέσις ἐστίν Al^c ὑπόληψίς τις ἡ θέσις ἐστι παράδοξος uD.

mais pour que les différences qui peuvent exister réellement entre elles ne risquent pas de nous échapper.

Il ne faut pas examiner n'importe quel problème ni n'importe quelle thèse, mais seulement ceux qui pourraient être un sujet d'embarras pour un interlocuteur qui mérite qu'on lui donne une réponse raisonnée, et non pas seulement qu'on le rabroue, ou qu'on le renvoie à ses sens ; de fait, ceux qui demandent s'il faut ou non honorer les dieux et aimer ses parents ne méritent que d'être rabroués, et ceux qui demandent si la neige est blanche ou non ne méritent que d'être renvoyés à leurs sens[1]. Il ne faut pas non plus retenir les cas où la démonstration serait immédiate, ni ceux où elle serait trop longue ; car les premiers ne suscitent aucun embarras, et les seconds en suscitent plus qu'il ne faut pour un exercice d'entraînement.

12

Déduction et induction

Ces distinctions faites, il convient de déterminer combien il existe d'espèces de raisonnements dialectiques : il en existe deux, l'induction et la déduction. Ce que c'est que la déduction, nous l'avons déjà dit[2]. Quant à l'induction, elle consiste à partir des cas individuels pour accéder aux énoncés universels ; par exemple, s'il est vrai que le meilleur pilote est celui qui s'y connaît, et qu'il en va de même du meilleur cocher, alors, d'une façon générale, le meilleur en tout domaine[3] est celui qui s'y connaît. L'induction est un procédé plus persuasif, plus éclairant, intuitivement plus accessible, et à la portée de la moyenne des gens ; la déduction, elle, est un procédé plus contraignant et plus efficace à l'égard des spécialistes de la contradiction.

13

Les instruments dialectiques

Tenons donc pour acquises les définitions qui ont été données ci-dessus des divers genres d'objets sur lesquels

1-3. *Notes complémentaires*, p. 129.

[105 a] μὴ λανθάνωσιν ἡμᾶς τίνες αὐτῶν τυγχάνουσιν οὖσαι διαφοραί.

Οὐ δεῖ δὲ πᾶν πρόβλημα οὐδὲ πᾶσαν θέσιν ἐπισκοπεῖν, ἀλλ' ἣν ἀπορήσειεν ἄν τις τῶν λόγου δεομένων καὶ μὴ κολάσεως ἢ αἰσθήσεως· οἱ μὲν γὰρ ἀποροῦντες πότερον δεῖ τοὺς θεοὺς τιμᾶν καὶ τοὺς γονεῖς ἀγαπᾶν ἢ οὔ, κολάσεως δέονται, οἱ δὲ πότερον ἡ χιὼν λευκὴ ἢ οὔ, αἰσθήσεως. Οὐδὲ δὴ ὧν σύνεγγυς ἡ ἀπόδειξις, οὐδ' ὧν λίαν πόρρω· τὰ μὲν γὰρ οὐκ ἔχει ἀπορίαν, τὰ δὲ πλεῖον ἢ κατὰ γυμναστικήν.

XII Διωρισμένων δὲ τούτων χρὴ διελέσθαι πόσα τῶν λόγων εἴδη τῶν διαλεκτικῶν. Ἔστι δὲ τὸ μὲν ἐπαγωγή, τὸ δὲ συλλογισμός. Καὶ συλλογισμὸς μὲν τί ἐστιν, εἴρηται πρότερον. Ἐπαγωγὴ δὲ ἡ ἀπὸ τῶν καθ' ἕκαστον ἐπὶ τὰ καθόλου ἔφοδος· οἷον εἰ ἔστι κυβερνήτης ὁ ἐπιστάμενος κράτιστος, καὶ ἡνίοχος, καὶ ὅλως ἐστὶν ὁ ἐπιστάμενος περὶ ἕκαστον ἄριστος. Ἔστι δ' ἡ μὲν ἐπαγωγὴ πιθανώτερον καὶ σαφέστερον καὶ κατὰ τὴν αἴσθησιν γνωριμώτερον καὶ τοῖς πολλοῖς κοινόν, ὁ δὲ συλλογισμὸς βιαστικώτερον καὶ πρὸς τοὺς ἀντιλογικοὺς ἐνεργέστερον.

XIII Τὰ μὲν οὖν γένη περὶ ὧν τε οἱ λόγοι καὶ ἐξ ὧν

[105 a] 1 οὖσαι (Λ) : αἱ C οὖσαι αἱ [ante ras. ἀεὶ] post ras. D || 3 δεῖ post 3-4 ἐπισκοπεῖν transp. Al^c || οὐδὲ : οὔτε C || 5 κολάσεως ἢ αἰσθήσεως (Λ) : αἰσθήσεως ἢ κολάσεως Al^c || 6 τοὺς θεοὺς (Λ) : τὸν θεὸν P || γονέας C || 8 οὔθ' C || 9 πλεῖον : πλείω VPCuD A²c² Al^c [BDP] πλείονα Al^c [A] πλείον' Waitz || 10 δή V || χρὴ διελέσθαι (Λ) : διελέσθαι δεῖ uD || 12 τίς C || 13 ἡ om. C || ἀπὸ (Λ) : διὰ C Al^c || ἕκαστα Cc Al^c || τὰ : τὸ C Al^c || 14 πρόοδος Al^p || εἰ om. A || 15 ὅλως : πᾶς fort. Λ || ἔσται VCuDc²s¹ || περὶ ἕκαστον ante ὁ C, om. Λ^r fort. recte || 15-16 ἄριστος om. Λ^p || 19 ἐναργέστερον VCuDA² Al^c, corr. C² || 20 τε om. uD, fort. Λ.

portent les raisonnements, et qui sont en même temps leurs éléments fondamentaux[1].

Pour ce qui est des instruments grâce auxquels nous ne serons jamais à court d'arguments déductifs, ils sont au nombre de quatre. Le premier consiste à poser des prémisses ; le second, à savoir dissocier les divers sens d'un terme[2] ; le troisième, à découvrir les différences ; le quatrième est la perception des similitudes. Les trois derniers sont eux aussi, en un certain sens, des prémisses ; on peut en effet construire des prémisses sur la base de chacun d'eux ; on dira, par exemple, que ce qui est souhaitable, c'est soit le beau, soit le plaisant, soit l'utile ; qu'entre sens et connaissance, il y a cette différence que lorsqu'on perd l'une, on peut la retrouver, mais non pas l'autre ; qu'il existe un rapport similaire entre sain et santé d'une part, tonique et « tonus »[3] d'autre part. La première de ces prémisses repose sur la diversité des sens d'un terme, la seconde sur les différences, la troisième sur les similitudes[4].

14

Premier instrument : la collecte des prémisses

Il existe autant de manières de recueillir des prémisses que d'espèces distinguées dans le chapitre que nous avons consacré à la prémisse : on peut retenir les opinions qui sont celles de tous les hommes, ou de presque tous, ou de ceux qui représentent l'opinion éclairée, et parmi ceux-ci, celles de tous, ou de presque tous, ou des plus connus, exception faite[5] de celles qui contredisent les évidences communes ; et aussi toutes celles qui sont en accord avec la science ou la technique[6]. Il est également légitime de

1. Conclusion des chapitres consacrés, d'une part aux prédicables (chap. 4-9), d'autre part aux prémisses et problèmes (chap. 10-11). Cf. 101 b 11-13, 103 b 39 - 104 a 2, la note 4 de la p. 4 et la note 1 de la p. 14.

2. Le mot 23 ἕκαστον, déplacé par C, peut être légitimement suspecté, par comparaison avec les expressions analogues 106 a 9 et 108 a 18.

3-6. *Notes complémentaires*, p. 130-131.

καθάπερ ἔμπροσθεν εἴρηται διωρίσθω. Τὰ δ' ὄργανα δι' ὧν εὐπορήσομεν τῶν συλλογισμῶν ἐστὶ τέτταρα, ἓν μὲν τὸ προτάσεις λαβεῖν, δεύτερον δὲ ποσαχῶς [ἕκαστον] λέγεται δύνασθαι διελεῖν, τρίτον τὰς διαφορὰς εὑρεῖν, τέταρτον δὲ ἡ τοῦ ὁμοίου σκέψις. Ἔστι δὲ τρόπον τινὰ καὶ τὰ τρία τούτων προτάσεις· ἔστι γὰρ καθ' ἕκαστον αὐτῶν ποιῆσαι πρότασιν, οἷον ὅτι αἱρετόν ἐστι τὸ καλὸν ἢ τὸ ἡδὺ ἢ τὸ συμφέρον, καὶ ὅτι διαφέρει αἴσθησις ἐπιστήμης τῷ τὴν μὲν ἀποβαλόντι δυνατὸν εἶναι πάλιν λαβεῖν, τὴν δ' ἀδύνατον, καὶ ὅτι ὁμοίως ἔχει τὸ ὑγιεινὸν πρὸς ὑγίειαν καὶ τὸ εὐεκτικὸν πρὸς εὐεξίαν. Ἔστι δ' ἡ μὲν πρώτη πρότασις ἀπὸ τοῦ πολλαχῶς λεγομένου, ἡ δὲ δευτέρα ἀπὸ τῶν διαφορῶν, ἡ δὲ τρίτη ἀπὸ τῶν ὁμοίων.

XIV Τὰς μὲν οὖν προτάσεις ἐκλεκτέον ὁσαχῶς διωρίσθη περὶ προτάσεως, ἢ τὰς πάντων δόξας προχειριζόμενον ἢ τὰς τῶν πλείστων ἢ τὰς τῶν σοφῶν, καὶ τούτων ἢ πάντων ἢ τῶν πλείστων ἢ τῶν γνωριμωτάτων, μὴ ἐναντίας ταῖς [105 b] φαινομέναις, καὶ ὅσαι δόξαι κατὰ τέχνην εἰσίν. Δεῖ δὲ

21 διηρήσθω VP al. transl. || 22 εὐπορήσωμεν C Λ || συλλογισμῶν (Al^{p} Al^{c} in An. Pr. 333, 3 Λ) : συλλογισμῶν καὶ τῶν ἐπαγωγῶν C || εἰσὶ u || 23 τὸ om. Al^{c} in An. Pr. || post δὲ add. τὸ PC Al^{p} || ἕκαστον post 24 λέγεται transp. C, damn. Brunschwig || 24 post τρίτον add. τὸ uD || 25 τρόπον τινὰ post 26 τούτων transp. u Al^{p} || 27 ποιῆσαι post πρότασιν transp. C Λ || post ὅτι add. τὸ Al^{c} || 29 ἀποβαλόντι (Λ) : ἀποβαλόντα CD Al^{c} [B] ἀποβαλλόντα Al^{c} [ADP] || 29 δυνατὸν et 30 ἀδύνατον mut. P || πάλιν om. C || 30 post δ' add. αἴσθησιν Al^{c} || 31 εὐεκτοῦν V || 34-106 a 28 τὰς — χρῶμα deficit c || 35 προτάσεων V || προχειριζόμενον : προχειριζόμεν]·οι·[V προχειριζομένῳ Λ || 37 γνωριμωτέρων V^{ac} || μὴ (μὴ τὰς iam coni. Waitz) Brunschwig : ἢ τὰς ABCu^{ac}D Al^{p} ἢ καὶ τὰς VPu^{pc} Λ.

[105 b] 1 τέχνην (Λ) : τέχνας BC Al^{c} [B] τὰς τέχνας Al^{c} [cett. codd.].

proposer le contraire des évidences communes[1], mis sous forme négative, comme on l'a dit plus haut[2]. Il n'est pas moins utile de forger soi-même des prémisses, en rassemblant non seulement celles qui sont effectivement des idées admises, mais aussi celles qui leur ressemblent, par exemple, que les contraires relèvent du même sens, puisqu'ils relèvent du même savoir ; et encore, que la vue s'effectue par réception de quelque chose en nous, non par émission de quelque chose hors de nous[3], puisque c'est ainsi qu'opèrent les autres sens : de fait, l'ouïe s'effectue par réception de quelque chose en nous, non par émission de quelque chose hors de nous, le goût pareillement, et de même les autres. En outre, on peut poser comme un principe et comme une thèse admise tout ce qui a première vue se vérifie dans la totalité ou la quasi-totalité des cas ; car les interlocuteurs accordent une prémisse lorsqu'ils ne voient pas dans quel cas elle ne se vérifie pas. Il faut encore recueillir des prémisses dans les livres[4], et dresser des tableaux[5] pour chaque catégorie de sujets, avec des têtes de rubriques séparées, par exemple « *le bien* », ou « *l'animal* », « bien » devant être entendu dans toute son ampleur[6], en commençant par l'essence. On indiquera en marge, à chaque fois, le nom des tenants de ces opinions[7], notant par exemple que c'est Empédocle qui dit que les éléments des corps sont au nombre de quatre ; car une chose a toutes chances d'être acceptée quand c'est quelqu'un de célèbre qui l'a dite.

Il existe, à prendre les choses sommairement, trois sortes de prémisses et de problèmes. Parmi les prémisses,

1. Je supprime ἐνδόξοις avec P, contre les autres manuscrits qui ont accueilli ce mot, glose très probable de φαινομέναις (cf. 105 b 1). Le φαινόμενον ἔνδοξον est tout autre chose (cf. 100 b 24 sq.).

2. Cf. 104 a 13-14 et 20-33.

3. Il est assez curieux de noter que cette théorie passive de la vision est donnée par l'auteur de la *Vita Marciana* (37 Düring) comme l'un des deux apports d'Aristote à la φυσιολογία, l'autre étant la théorie de la quintessence.

4-6. *Notes complémentaires*, p. 131.

7. Malgré l'ambiguïté de la formule, le contexte manifeste clairement que παρασημαίνεσθαι porte sur ἑκάστων et non sur δόξας : ce que l'on doit inscrire « dans la marge », c'est le nom des tenants de telle ou telle opinion, non point cette opinion elle-même.

προτείνειν καὶ τὰς ἐναντίας ταῖς φαινομέναις [ἐνδόξοις] κατ' ἀντίφασιν, καθάπερ εἴρηται πρότερον. Χρήσιμον δὲ καὶ τὸ ποιεῖν αὐτὰς ἐν τῷ ἐκλέγειν μὴ μόνον τὰς οὔσας ἐνδόξους ἀλλὰ καὶ τὰς ὁμοίας ταύταις, οἷον ὅτι τῶν ἐναντίων ἡ αὐτὴ αἴσθησις (καὶ γὰρ ἡ ἐπιστήμη), καὶ ὅτι ὁρῶμεν εἰσδεχόμενοί τι, οὐκ ἐκπέμποντες· καὶ γὰρ ἐπὶ τῶν ἄλλων αἰσθήσεων οὕτως· ἀκούομέν τε γὰρ εἰσδεχόμενοί τι, οὐκ ἐκπέμποντες, καὶ γευόμεθα ὡσαύτως· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ἔτι ὅσα ἐπὶ πάντων ἢ τῶν πλείστων φαίνεται, ληπτέον ὡς ἀρχὴν καὶ δοκοῦσαν θέσιν· τιθέασι γὰρ οἱ μὴ συνορῶντες ἐπὶ τίνος οὐχ οὕτως. Ἐκλέγειν δὲ χρὴ καὶ ἐκ τῶν γεγραμμένων λόγων, τὰς δὲ διαγραφὰς ποιεῖσθαι περὶ ἑκάστου γένους ὑποτιθέντας χωρίς, οἷον περὶ ἀγαθοῦ ἢ περὶ ζῴου, καὶ περὶ ἀγαθοῦ παντός, ἀρξάμενον ἀπὸ τοῦ τί ἐστιν. Παρασημαίνεσθαι δὲ καὶ τὰς ἑκάστων δόξας, οἷον ὅτι Ἐμπεδοκλῆς τέτταρα ἔφησε τῶν σωμάτων στοιχεῖα εἶναι· θείη γὰρ ἄν τις τὸ ὑπό τινος εἰρημένον ἐνδόξου.

Ἔστι δ' ὡς τύπῳ περιλαβεῖν τῶν προτάσεων καὶ τῶν προβλημάτων μέρη τρία. Αἱ μὲν γὰρ ἠθικαὶ προτάσεις εἰ-

2 καὶ om. PuD || ἐνδόξοις (Al[c] Λ) recte om. P || 4 αὑτοὺς BD || 5-6 αἴσθησις : ἐπιστήμη u[ac]D Λ om. P || 6 ἡ ἐπιστήμη : ἐπιστήμη C, corr. C[2] αἴσθησις u[ac]D ἡ αὐτὴ αἴσθησις Λ αἴσθησις ἐπιστήμη P || 7 post τι add. καὶ BVCuD || post γὰρ add. καὶ Al[c] [D] || 8 οὕτως (Λ) : ὡσαύτως VuD || post τι add. καὶ BVCuD || 9 pr. καὶ om. u || γευόμεθα : ὀσμώμεθα P Λ γευόμεθα καὶ ὀσμώμεθα VCuD || 10 ante πάντων add. τῶν uD || 12 ἐπὶ τίνος : ἐπί τινος BVPCuD Λ || post οὕτως add. ἔχει uD, ἔχειν VC || 13 δὲ : τε V || διαγραφὰς ABVCD u[2γρ] Λ : διαφορὰς Pu || 14 ὑποτιθέντας : ὑποτιθέντα C ἐπιτιθέντας Al[p] προτιθέντας fort. Λ || alt. περὶ om. CuD || 15 ἀγαθοῦ post παντός transp. C || 17 τέτταρα ἔφησε : τέτταρά φησι VPuD φησι τέτταρα C || 18 εἰρημένον post ἐνδόξου transp. C Λ || ἔνδοξον u[2] || 20 ἠθικαὶ C[2].

certaines sont éthiques, d'autres sont physiques, d'autres enfin sont logiques. Exemple de prémisse éthique : doit-on obéissance à ses parents plutôt qu'aux lois, en cas de discordance ? De prémisse logique : les contraires relèvent-ils ou non du même savoir ? Prémisse physique : le monde est-il éternel ou non ? La division est la même pour les problèmes. Quant à la nature exacte de chacune de ces classes, il n'est pas commode de s'en expliquer par une définition, mais on doit s'efforcer d'acquérir cette habitude que procure l'induction et qui permet de reconnaître chacune d'elles, à la lumière des exemples que nous venons de donner.

Ces questions doivent être traitées, au niveau philosophique, selon la vérité, mais dialectiquement au niveau de l'opinion[1].

Il faut prendre toutes les prémisses sous la forme la plus générale possible ; et il faut d'une seule en faire plusieurs, en disant par exemple que les opposés en général relèvent du même savoir, par suite, qu'il en va de même pour les contraires, et de même pour les relatifs. De la même manière, il faut encore subdiviser à leur tour ces prémisses, aussi loin qu'on peut pousser la subdivision, en disant par exemple qu'il en va de même pour le bon et le mauvais, le blanc et le noir, le froid et le chaud, et ainsi de suite.

15

Deuxième instrument : la dissociation des divers sens des termes

Nous en avons dit assez sur les prémisses[2]. A propos maintenant des divers sens des termes, il ne faut pas seulement prendre en considération les divers sujets dont, en

1. Je passe ici à la ligne : cette remarque isolée se rattache plutôt à ce qui la précède qu'à ce qui la suit.
2. *Notes complémentaires*, p. 131.

σίν, αἱ δὲ φυσικαί, αἱ δὲ λογικαί. Ἠθικαὶ μὲν οὖν αἱ τοιαῦται, οἷον πότερον δεῖ τοῖς γονεῦσι μᾶλλον ἢ τοῖς νόμοις πειθαρχεῖν, ἐὰν διαφωνῶσιν· λογικαὶ δὲ οἷον πότερον τῶν ἐναντίων ἡ αὐτὴ ἐπιστήμη ἢ οὔ· φυσικαὶ δὲ πότερον ὁ κόσμος ἀίδιος ἢ οὔ. Ὁμοίως δὲ καὶ τὰ προβλήματα. Ποῖαι δ' ἕκασται τῶν προειρημένων, ὁρισμῷ μὲν οὐκ εὐπετὲς ἀποδοῦναι περὶ αὐτῶν· τῇ δὲ διὰ τῆς ἐπαγωγῆς συνηθείᾳ πειρατέον γνωρίζειν ἑκάστην αὐτῶν, κατὰ τὰ προειρημένα παραδείγματα ἐπισκοποῦντα.

Πρὸς μὲν οὖν φιλοσοφίαν κατ' ἀλήθειαν περὶ αὐτῶν πραγματευτέον, διαλεκτικῶς δὲ πρὸς δόξαν.

Ληπτέον δ' ὅτι μάλιστα καθόλου πάσας τὰς προτάσεις, καὶ τὴν μίαν πολλὰς ποιητέον, οἷον ὅτι τῶν ἀντικειμένων ἡ αὐτὴ ἐπιστήμη, εἶθ' ὅτι τῶν ἐναντίων καὶ ὅτι τῶν πρός τι. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ ταύτας πάλιν διαιρετέον, ἕως ἂν ἐνδέχηται διαιρεῖν, οἷον ὅτι ἀγαθοῦ καὶ κακοῦ, καὶ λευκοῦ καὶ μέλανος, καὶ ψυχροῦ καὶ θερμοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

[106 a] XV Περὶ μὲν οὖν προτάσεων ἱκανὰ τὰ προειρημένα. Τὸ δὲ ποσαχῶς, πραγματευτέον μὴ μόνον ὅσα λέγεται καθ'

23 πείθεσθαι C || 23-24 λογικαὶ — οὔ post 25 οὔ transp. V || 23 οἷον om. C || 24 ἡ αὐτὴ (Λ) : μία C || post δὲ add. οἷον VCu Λ || 25 ὁποῖαι C || 26 δ' om. P || προειρημένων (Al^c Λ^s) : εἰρημένων VC Λ^r || 28 γνωρίζειν post ἑκάστην transp. C || 29 ἐπισκοποῦντας V || 31 πρὸς om. A || 32 πάσας τὰς προτάσεις : προτάσεις Al^c 587, 14 [B] πρότασιν Al^c loc. cit. [cett. codd.] || 32-33 καὶ — ποιητέον om. Λ^r || 33 post αὐτὴ add. καὶ μία C || 36 οἷον om. P || ὅτι : ἐπὶ uD || 37 pr. καὶ — θερμοῦ om. C.

[106 a] 1 περὶ : ὑπὲρ C || προτάσεων u Al^p Λ : προτάσεως ABVPCD || εἰρημένα CuD || 2 λέγηται A, corr. A².

des sens différents, peut se dire le terme étudié ; il faut encore essayer d'expliquer les raisons diverses qu'ils ont de se dire tels ; ainsi, on ne se contentera pas de dire que le terme *bon* se prend en un certain sens quand on l'attribue à la justice et au courage, en un autre sens quand on l'attribue au tonique[1] et au sain ; on dira aussi que les premiers se le laissent attribuer parce qu'ils sont intrinsèquement qualifiés d'une certaine manière, alors que les seconds le font parce qu'ils sont capables d'exercer une certaine action, et non parce qu'ils sont intrinsèquement qualifiés d'une certaine manière. Et de même dans les autres cas.

Moyens de reconnaître si un terme se prend en plusieurs sens.

Pour savoir si un terme donné se prend en plusieurs sens spécifiques ou en un seul, il faut utiliser les procédés suivants. Considérer d'abord son contraire, pour voir s'il se prend en plusieurs sens, la discordance éventuelle pouvant être d'ailleurs soit d'espèce soit de nom. Dans certains cas, en effet, la différence apparaît immédiatement sur le plan même des noms ; ainsi, *aigu* a pour contraire *grave* dans les sons[2], et *obtus* dans les corps[3]. Il est donc clair que le contraire d'*aigu* se prend en plusieurs sens ; et si tel est le cas, on peut en dire autant d'*aigu*, puisque à chacun des termes ci-dessus doit correspondre un contraire distinct : ce n'est pas le même *aigu*, en effet, qui va être le contraire d'*obtus* et celui de *grave*, encore qu'*aigu* soit contraire à chacun d'eux. De son côté, *grave* a pour contraire *aigu* dans les sons et *léger* dans les corps ; *grave* se prend par conséquent en plusieurs sens, puisque son contraire en fait autant. De même encore, *beau* s'oppose à *laid* pour qualifier un être vivant, et à *méchant* pour qualifier un logis[4] ; *beau* est donc un terme équivoque.

Dans certains cas, en revanche, il n'existe aucune discordance sur le plan des noms, mais c'est une différence

1. Cf. la note 3 de la p. 19.
2-4. *Notes complémentaires*, p. 132.

ἕτερον τρόπον, ἀλλὰ καὶ τοὺς λόγους αὐτῶν πειρατέον ἀποδιδόναι, οἷον μὴ μόνον ὅτι ἀγαθὸν καθ' ἕτερον μὲν τρόπον λέγεται δικαιοσύνη καὶ ἀνδρεία, εὐεκτικὸν δὲ καὶ ὑγιεινὸν καθ' ἕτερον, ἀλλ' ὅτι καὶ τὰ μὲν τῷ αὐτὰ ποιά τινα εἶναι, τὰ δὲ τῷ ποιητικά τινος καὶ οὐ τῷ αὐτὰ ποιά τινα εἶναι. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

Πότερον δὲ πολλαχῶς ἢ μοναχῶς τῷ εἴδει λέγεται, διὰ τῶνδε θεωρητέον. Πρῶτον μὲν ἐπὶ τοῦ ἐναντίου σκοπεῖν εἰ πολλαχῶς λέγεται, ἐάν τε τῷ εἴδει ἐάν τε τῷ ὀνόματι διαφωνῇ. Ἔνια γὰρ εὐθὺς καὶ τοῖς ὀνόμασιν ἕτερά ἐστιν· οἷον τῷ ὀξεῖ ἐν φωνῇ μὲν ἐναντίον τὸ βαρύ, ἐν ὄγκῳ δὲ τὸ ἀμβλύ. Δῆλον οὖν ὅτι τὸ ἐναντίον τῷ ὀξεῖ πολλαχῶς λέγεται. Εἰ δὲ τοῦτο, καὶ τὸ ὀξύ· καθ' ἑκάτερον γὰρ ἐκείνων ἕτερον ἔσται τὸ ἐναντίον. Οὐ γὰρ τὸ αὐτὸ ὀξὺ τῷ ἀμβλεῖ καὶ τῷ βαρεῖ ἔσται ἐναντίον· ἑκατέρῳ δὲ τὸ ὀξὺ ἐναντίον. Πάλιν τῷ βαρεῖ ἐν φωνῇ μὲν τὸ ὀξὺ ἐναντίον, ἐν ὄγκῳ δὲ τὸ κοῦφον· ὥστε πολλαχῶς τὸ βαρὺ λέγεται, ἐπειδὴ καὶ τὸ ἐναντίον. Ὁμοίως δὲ καὶ τῷ καλῷ τῷ μὲν ἐπὶ τοῦ ζῴου τὸ αἰσχρόν, τῷ δ' ἐπὶ τῆς οἰκίας τὸ μοχθηρόν, ὥστε ὁμώνυμον τὸ καλόν.

Ἐπ' ἐνίων δὲ τοῖς μὲν ὀνόμασιν οὐδαμῶς διαφωνεῖ, τῷ

4-5 μὲν — δικαιοσύνη : λέγεται τρόπον δικαιοσύνη μὲν C || 6 post ἕτερον add. τρόπον C || τινα om. Al^c || 7 οὐ : οὐχι u || αὐτὰ ποιά τινα : ποιὰ αὐτά τινα AB ποιά τινα τὰ αὐτὰ Λ || 9 πολλαχῶς ἢ μοναχῶς : μοναχῶς ἢ πολλαχῶς C πλεοναχῶς ἢ μοναχῶς PuD Λ, corr. u^2 || 11 λέγεται ($Λ^f$) : λέγηται B, om. $Λ^r$ || 13 ὀξὺ P || τῷ βαρεῖ P || 15 ἐκείνων : τούτων Vu^{ac}D Λ || 17 τῷ om. C || 18 πάλιν — ἐναντίον om. P || post ὀξὺ add. ἔστιν V, ἔσται C || 20 τοῦ om. P Al^c || 21 τῷ (Λ) : τὸ ABP, corr. A^2 || τῆς om. P Al^c || 21 οἰκείας ante ras. C || 23 οὐδαμῶς : οὐδὲν VuD Λ.

spécifique qui se dévoile immédiatement dans les termes considérés ; ainsi dans le cas de *clair* et de *sombre*[1]. On dit en effet d'un son qu'il est clair ou sombre, on le dit aussi d'une couleur. Il n'existe donc aucune discordance sur le plan des noms, mais c'est une différence spécifique qui se dévoile immédiatement dans ces termes, puisque ce n'est pas de la même manière que l'on dit d'une couleur qu'elle est claire et qu'on le dit d'un son. On s'en aperçoit clairement aussi en se référant aux organes des sens, puisque les qualités spécifiquement identiques relèvent du même sens ; or ce n'est pas par le même sens que nous apprécions la clarté d'un son et celle d'une couleur, mais par la vue pour l'une et par l'ouïe pour l'autre. Il en va de même pour *piquant* et *doux*[2], appliqués aux saveurs et aux corps : ils relèvent ici du toucher et là du goût. Ici encore il n'y a aucune discordance sur le plan des noms, ni pour les termes directs ni pour leurs contraires, puisque c'est *doux* qui est le contraire de chacune des acceptions de *piquant*.

Voir encore si l'un des sens du terme étudié possède un contraire, et l'autre absolument aucun ; par exemple, le plaisir de boire a un contraire, la douleur d'avoir soif ; mais le plaisir de voir que la diagonale est incommensurable avec le côté n'en a point ; d'où suit que le plaisir se prend en plusieurs sens. Autre exemple : désignant le sentiment, *aimer* a un contraire, qui est *haïr*, mais désignant l'acte physique[3], il n'en a pas ; il est donc clair qu'*aimer* est un terme équivoque.

Examiner aussi les termes intermédiaires, pour voir si à l'un[4] des sens du terme étudié correspond un inter-

1. Si je traduis par *clair–sombre* le couple λευκός-μέλας, ce n'est pas seulement parce qu'il s'applique plus aisément aux sons que le couple *blanc–noir* ; c'est aussi parce que cette traduction ne fait que souligner une composante qui appartient au champ de signification effectif de λευκός-μέλας. Dans la représentation grecque de la couleur, on le sait en effet, ces deux mots désignent non seulement les deux pôles de l'échelle des couleurs, mais encore ceux d'une dimension qui, à des degrés divers, appartient intrinsèquement à toutes les couleurs.

2-4. *Notes complémentaires*, p. 132-133.

δ' εἴδει κατάδηλος ἐν αὐτοῖς εὐθέως ἡ διαφορά ἐστιν, οἷον ἐπὶ τοῦ λευκοῦ καὶ μέλανος. Φωνὴ γὰρ λευκὴ καὶ μέλαινα λέγεται, ὁμοίως δὲ καὶ χρῶμα. Τοῖς μὲν οὖν ὀνόμασιν οὐδὲν διαφωνεῖ· τῷ δ' εἴδει κατάδηλος ἐν αὐτοῖς εὐθέως ἡ διαφορά· οὐ γὰρ ὁμοίως τό τε χρῶμα λευκὸν λέγεται καὶ ἡ φωνή. Δῆλον δὲ τοῦτο καὶ διὰ τῆς αἰσθήσεως· τῶν γὰρ αὐτῶν τῷ εἴδει ἡ αὐτὴ αἴσθησις· τὸ δὲ λευκὸν τὸ ἐπὶ τῆς φωνῆς καὶ τοῦ χρώματος οὐ τῇ αὐτῇ αἰσθήσει κρίνομεν, ἀλλὰ τὸ μὲν ὄψει τὸ δ' ἀκοῇ. Ὁμοίως δὲ καὶ τὸ ὀξὺ καὶ τὸ ἀμβλὺ ἐν χυμοῖς καὶ ἐν ὄγκοις, ἀλλὰ τὸ μὲν ἁφῇ, τὸ δὲ γεύσει. Οὐδὲ γὰρ ταῦτα διαφωνεῖ τοῖς ὀνόμασιν, οὔτ' ἐπ' αὐτῶν οὔτ' ἐπὶ τῶν ἐναντίων· ἀμβλὺ γὰρ καὶ τὸ ἐναντίον ἑκατέρῳ.

Ἔτι εἰ τῷ μὲν ἔστι τι ἐναντίον τῷ δ' ἁπλῶς μηδέν· οἷον τῇ μὲν ἀπὸ τοῦ πίνειν ἡδονῇ ἡ ἀπὸ τοῦ διψῆν λύπη ἐναντίον, τῇ δ' ἀπὸ τοῦ θεωρεῖν ὅτι ἡ διάμετρος τῇ πλευρᾷ [106 b] ἀσύμμετρος οὐδέν, ὥστε πλεοναχῶς ἡ ἡδονὴ λέγεται. Καὶ τῷ μὲν κατὰ τὴν διάνοιαν φιλεῖν τὸ μισεῖν ἐναντίον, τῷ δὲ κατὰ τὴν σωματικὴν ἐνέργειαν οὐδέν· δῆλον οὖν ὅτι τὸ φιλεῖν ὁμώνυμον.

Ἔτι ἐπὶ τῶν ἀνὰ μέσον, εἰ τῷ μὲν ἔστι τι

24 κατάλληλος D || εὐθέως post κατάδηλος transp. P, post ἐστιν V, om. uD || ἐστιν ante ἡ transp. uD, om. C || 25 post pr. καὶ add. τοῦ V || 27 ἐν αὐτοῖς εὐθέως om. uD, ante κατάδηλος suppl. u2mg || 27-28 post διαφορά add. ἐστιν V Λ || 28 οὐ : οὔτε V || λευκὸν : hic redit c || 31 post καὶ add. ἐπὶ C Λ || 32 ἀμβλὺ: βαρὺ P, om. Cac || 33 post ὄγκοις add. ὑπακούεται οὐ τῇ αὐτῇ αἰσθήσει κρίνεται (sed punctis notata et ut ἑρμηνεία descripta) C || post μὲν et post δὲ add. ἐν C || 35 γὰρ et τὸ om. Pac || 36 pr. τῷ (Λ): τὸ cac || τῷ μὲν sup. ras. D || τι ante ἔστι transp. uD || ἁπλῶς μηδέν (Λ) : οὐθὲν ἁπλῶς PuD || 37 διψεῖν AC, corr. A2 C2.

[106 b] 1-3 ὥστε — οὐδέν om. V, suppl. V2mg || 4 post ἔτι add. καὶ C || ἀνὰ μέσον : ἀμέσων c, corr. c2 || τῷ et 5 τῷ (Λ) : τῶν Cupc edd. || ἔστι om. P.

médiaire, mais non à l'autre ; ou si, alors qu'il en correspond bien un à chacun d'eux, ce n'est pas le même dans les deux cas ; par exemple, entre *clair* et *sombre*, dans les couleurs il y a *terne*, et dans les sons il n'y a rien, ou à la rigueur *étranglé*[1], puisque certains disent qu'un son étranglé est intermédiaire entre le clair et le sombre ; *clair* est donc un terme équivoque, et *sombre* également.

Voir encore si dans l'un des sens les intermédiaires sont plusieurs, alors que dans l'autre il n'en existe qu'un ; tel est le cas pour *clair* et *sombre*, puisque pour les couleurs les intermédiaires sont plusieurs, alors que pour les sons il n'y en a qu'un, qui est *étranglé*.

Et encore, examiner le terme opposé contradictoirement, pour voir s'il se prend en plusieurs sens ; car s'il se prend en plusieurs sens, son opposé se prendra aussi en plusieurs sens. Par exemple, *ne pas voir* se prend en plusieurs sens, dont l'un est *ne pas posséder la vue*, l'autre *ne pas faire acte effectif de vision* ; et si ce terme se prend en plusieurs sens, il suit nécessairement que *voir* se prend aussi en plusieurs sens ; car à chacun des sens de *ne pas voir* va s'opposer quelque chose : à *ne pas posséder la vue*, la posséder, et à *ne pas faire acte effectif de vision*, en faire acte.

Examiner en outre les termes qui s'opposent comme privation et possession ; car si l'un se prend en plusieurs sens, l'autre en fait autant. Par exemple, s'il est vrai que *sentir* se prend en plusieurs sens, l'un moral et l'autre

1. Il n'est pas facile de trouver en français un intermédiaire entre *clair* et *sombre*, qui ne puisse s'appliquer qu'aux sons, à l'exclusion des couleurs ; la plupart des mots auxquels on pourrait songer pour rendre σομφόν (*amorti*, *voilé*, *éteint*, *étouffé*, *sourd*, *assourdi*) ont en même temps une signification picturale. *Etranglé* n'est qu'un pis-aller.

ἀνὰ μέσον τῷ δὲ μηδέν, ἢ εἰ ἀμφοῖν μὲν ἔστι, μὴ ταὐτὸν δέ· οἷον λευκοῦ καὶ μέλανος ἐν χρώμασι μὲν τὸ φαιόν, ἐν φωνῇ δ' οὐδέν, ἢ εἰ ἄρα, τὸ σομφόν, καθάπερ τινές φασι σομφὴν φωνὴν ἀνὰ μέσον εἶναι· ὥσθ' ὁμώνυμον τὸ λευκόν, ὁμοίως δὲ καὶ τὸ μέλαν.

Ἔτι εἰ τῶν μὲν πλείω τὰ ἀνὰ μέσον, τῶν δὲ ἕν, καθάπερ ἐπὶ τοῦ λευκοῦ καὶ μέλανος· ἐπὶ μὲν γὰρ τῶν χρωμάτων πολλὰ τὰ ἀνὰ μέσον, ἐπὶ δὲ τῆς φωνῆς ἕν, τὸ σομφόν.

Πάλιν ἐπὶ τοῦ κατ' ἀντίφασιν ἀντικειμένου σκοπεῖν εἰ πλεοναχῶς λέγεται· εἰ γὰρ τοῦτο πλεοναχῶς λέγεται, καὶ τὸ τούτῳ ἀντικείμενον πλεοναχῶς ῥηθήσεται. Οἷον τὸ μὴ βλέπειν πλεοναχῶς λέγεται, ἓν μὲν τὸ μὴ ἔχειν ὄψιν, ἓν δὲ τὸ μὴ ἐνεργεῖν τῇ ὄψει· εἰ δὲ τοῦτο πλεοναχῶς, ἀναγκαῖον καὶ τὸ βλέπειν πλεοναχῶς λέγεσθαι· ἑκατέρῳ γὰρ τῷ μὴ βλέπειν ἀντικείσεταί τι, οἷον τῷ μὲν μὴ ἔχειν ὄψιν τὸ ἔχειν, τῷ δὲ μὴ ἐνεργεῖν τῇ ὄψει τὸ ἐνεργεῖν.

Ἔτι ἐπὶ τῶν κατὰ στέρησιν καὶ ἕξιν λεγομένων ἐπισκοπεῖν· εἰ γὰρ θάτερον πλεοναχῶς λέγεται, καὶ τὸ λοιπόν. Οἷον εἰ τὸ αἰσθάνεσθαι πλεοναχῶς λέγεται, κατά τε

5 εἰ om. u || 6 χρώματι C || 7 εἰ (Λ) : εἴπερ Al^{c}, om. A || τινές post φασι transp. VC || 8 σοφὴν A, corr. A^{2} || 10 post καὶ add. τοῦ VPcuD || 10-11 alt. ἐπὶ — μέσον om. P || 11 μὲν om. Λ || post μέσον add. καθάπερ ἐπὶ τοῦ λευκοῦ καὶ μέλανος u^{pc} || 14 εἰ — λέγεται om. c, suppl. c^{2} || 15 τούτων D || 16 alt. ἓν : ἕτερον VCuD Λ || 17 post πλεοναχῶς add. λέγεται Cc^{2} Λ^{p} || 17-18 ἀναγκαῖον — πλεοναχῶς om. cu^{ac}, suppl. c^{2} || 18 post γὰρ duas litt. del. c || τῷ: τὸ P, fort. c^{ac} || 19 ἀντίκειται PuD Λ || τι : τι οὖν D, om. B || 20 τῷ : τὸ C^{ac} || 21 λεγομένων ante καὶ transp. u || 22-23 καὶ — λέγεται om. c || 22-23 λοιπόν (Λ) : ἕτερον PuD || 23 εἰ om. P.

physique, *être insensible* se prendra aussi en plusieurs sens, l'un moral et l'autre physique[1]. Que maintenant ce soit bien comme privation et possession que s'opposent[2] les termes que nous venons de donner comme exemples, cela est clair, puisque c'est par nature que les êtres vivants possèdent l'une et l'autre sensibilité, celle qui est morale comme celle qui est physique.

Il faut aussi examiner les inflexions[3]. En effet, si *justement* se prend en plusieurs sens, *juste* se prendra aussi en plusieurs sens ; de fait, à chacun des sens de *justement* correspond un sens de *juste* ; ainsi, s'il est vrai que *justement* signifie tantôt juger *selon sa conscience*, tantôt *comme il faut*[4], il en va de même pour *juste*. Pareillement, si *sain* se prend en plusieurs sens, *sainement* se prendra en plusieurs sens ; ainsi, s'il est vrai qu'on appelle *sain* tantôt ce qui *procure* la santé, tantôt ce qui la *préserve*, tantôt ce qui l'*indique*, *sainement* signifiera soit *d'une manière qui procure la santé*, soit *d'une manière qui la préserve*, soit *d'une manière qui l'indique*. Et de même dans les autres cas : chaque fois qu'un terme se prend en plusieurs sens, l'inflexion qu'on en tire se prendra en plusieurs sens, et réciproquement.

1. Le sens moral de αἰσθάνεσθαι et d'ἀναίσθητον εἶναι se rapporte à l'intelligence, tandis que celui de *sentir* et d'*être insensible* se rapporte à l'affectivité ; malgré cette différence, la transposition reste acceptable.

2. 26 ἀντίκεινται, attesté par la plupart des manuscrits, a été conservé par Waitz et Wallies, contrairement à Bekker et Ross qui ont préféré la leçon ἀντίκειται de VCc. Le pluriel avec un sujet neutre est assez fréquent chez Aristote : cf. Bonitz, *Index aristotelicus*, 490 a 44 sq. ; Waitz, t. I, p. 535 (à propos de *An. Pr.*, 69 b 4-5).

3. La πτῶσις est une catégorie grammaticale d'usage assez élastique. Ici comme dans le passage postérieur où la notion sera présentée au lecteur comme s'il ne l'avait pas encore rencontrée (114 a 33-34), elle désigne limitativement les adverbes formés par dérivation à partir du radical d'un substantif ou d'un adjectif ; mais en 124 b 36 elle désigne les *cas* grammaticaux (les *flexions* proprement dites), et en 133 b 36 les *genres* grammaticaux (cf. aussi 136 b 15-32, où elle désigne successivement les *adverbes* et les *cas*).

4. *Notes complémentaires*, p. 133.

τὴν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα, καὶ τὸ ἀναίσθητον εἶναι πλεοναχῶς ῥηθήσεται, κατά τε τὴν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα. Ὅτι δὲ κατὰ στέρησιν καὶ ἕξιν ἀντίκεινται τὰ νῦν λεγόμενα, δῆλον, ἐπειδὴ πέφυκεν ἑκατέραν τῶν αἰσθήσεων ἔχειν τὰ ζῷα, καὶ κατὰ τὴν ψυχὴν καὶ κατὰ τὸ σῶμα.

Ἔτι δ' ἐπὶ τῶν πτώσεων ἐπισκεπτέον. Εἰ γὰρ τὸ δικαίως πλεοναχῶς λέγεται, καὶ τὸ δίκαιον πλεοναχῶς ῥηθήσεται· καθ' ἑκάτερον γὰρ τῶν δικαίως ἔστι δίκαιον· οἷον εἰ τὸ δικαίως λέγεται τό τε κατὰ τὴν ἑαυτοῦ γνώμην κρῖναι καὶ τὸ ὡς δεῖ, ὁμοίως καὶ τὸ δίκαιον. Ὡσαύτως δὲ καὶ εἰ τὸ ὑγιεινὸν πλεοναχῶς, καὶ τὸ ὑγιεινῶς πλεοναχῶς ῥηθήσεται· οἷον εἰ ὑγιεινὸν τὸ μὲν ὑγιείας ποιητικὸν τὸ δὲ φυλακτικὸν τὸ δὲ σημαντικόν, καὶ τὸ ὑγιεινῶς ἢ ποιητικῶς ἢ φυλακτικῶς ἢ σημαντικῶς ῥηθήσεται. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, ὅταν αὐτὸ πλεοναχῶς λέγηται, καὶ [107 a] ἡ πτῶσις ἡ ἀπ' αὐτοῦ πλεοναχῶς ῥηθήσεται, καὶ εἰ ἡ πτῶσις, καὶ αὐτό.

24 post pr. καὶ add. κατὰ C Al^{p} || εἶναι om. D || 25 τε om. A || post καὶ add. κατὰ Λ^{r} || 26 ἀντίκειται VCc || τὰ νῦν λεγόμενα (Λ): ἀλλήλοις uD ἀλλήλαις P ἀλλήλοις τὰ νῦν λεγόμενα u^{2} || 27 τὸ ζῷον CuD Al^{c} || 28 pr. καὶ κατὰ : κατά τε [κάτε u] PCuD || τὴν om. c || alt. κατὰ om. PCu || τὸ om. c || 29 δ' om. C || ἐπισκεπτέον : σκεπτέον D σκοπητέον u || 30 λέγεται — πλεοναχῶς om. D || 30-31 ῥηθήσεται : λέγεται u || 31 δικαίως : δικαίων ABVPcDu^{2} Λ, corr. c^{2} || ante δίκαιον add. τὸ D || 32 εἰ om. PCu, suppl. u^{2} || pr. τὸ : γὰρ D, om. C || 33 post pr. καὶ add. κατὰ τὸν νόμον D || post ὁμοίως add. δὲ CuD || 34 καὶ εἰ (Λ) : εἰ καὶ C εἰ uD καὶ P^{ac} || pr. πλεοναχῶς : πλεοναχῶς λέγεται PD Λ πολλαχῶς λέγεται u || ὑγιεινῶς : ὑγιεινὸν P || 35 ῥηθήσεται om. C || εἰ om. PuD || post ὑγιεινὸν add. λέγεται CuD Λ, μὲν λέγεται P || 38 αὐτὸ om. A.

[107 a] 1 ἀπ' αὐτοῦ (Λ) : τοῦ αὐτοῦ P ἀπὸ τούτου C || 2 post πτῶσις add. πλεοναχῶς λέγεται uD.

Regarder aussi la catégorie des prédications[1] qui font intervenir le mot étudié, pour voir si elle est identique dans tous les cas ; si en effet elle n'est pas identique, il est clair que le terme en question est équivoque. Par exemple, le terme *bon* désigne, s'agissant de nourriture, ce qui exerce une action agréable, et s'agissant de médecine, ce qui exerce une action saine ; appliqué à une âme, il signifie qu'elle est qualifiée d'une certaine manière, qu'elle est tempérante, ou courageuse, ou juste ; de même quand on l'applique à un homme. Parfois, il se réfère au temps ; il désigne alors ce qui vient au moment opportun[2] ; de fait, on appelle *bon* ce qui vient au moment opportun. Souvent aussi il se réfère à la quantité ; il désigne alors ce qui possède la juste mesure ; de fait, on appelle également *bon* ce qui possède la juste mesure. Il en résulte que *bon* est un terme équivoque. De même, le terme *clair*, appliqué à une substance, désigne la couleur ; appliqué à un son, la propriété d'être aisément entendu. La situation est encore à peu près la même pour *aigu*, qui lui non plus ne s'attribue pas de la même manière dans tous les cas où il s'attribue : en effet, un son aigu est un son rapide, si l'on en croit la théorie mathématique de l'acoustique ; un angle aigu, un angle inférieur à un droit; une lame aiguë, une lame taillée à angle aigu.

Regarder aussi les genres auxquels appartiennent les êtres désignés par un même nom, pour voir s'il ne se trouve pas qu'ils sont distincts et sans relation de subordination l'un avec l'autre. Tel est le cas pour *bélier*[3], qui désigne tantôt un animal, tantôt une chose[4] ; autre est en effet, dans chacun des cas, la formule définitionnelle qu'on peut substituer au nom ; dans l'un, ce sera *animal qualifié de telle et telle façon* ; dans l'autre, *chose qualifiée de telle*

1. Cf. 103 b 20 et la note 2 de la p. 13.

2. J'adopte ici la lecture proposée par W.S. Maguinness, *Aristotle, Topica* 107 *a* 8-10, in *Class. Rev.* 60 (1946), 19 ; la logique du texte et le parallèle fourni par la phrase suivante la rendent hautement vraisemblable.

3-4. *Notes complémentaires,* p. 133.

Σκοπεῖν δὲ καὶ τὰ γένη τῶν κατὰ τοὔνομα κατηγοριῶν, εἰ ταὐτά ἐστιν ἐπὶ πάντων· εἰ γὰρ μὴ ταὐτά, δῆλον ὅτι ὁμώνυμον τὸ λεγόμενον. Οἷον τὸ ἀγαθὸν ἐν ἐδέσματι μὲν τὸ ποιητικὸν ἡδονῆς, ἐν ἰατρικῇ δὲ τὸ ποιητικὸν ὑγιείας, ἐπὶ δὲ ψυχῆς τὸ ποιὰν εἶναι, οἷον σώφρονα ἢ ἀνδρείαν ἢ δικαίαν· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ ἀνθρώπου. Ἐνιαχοῦ δὲ τὸ ποτέ, οἷον τὸ ἐν τῷ καιρῷ [ἀγαθόν]· ἀγαθὸν γὰρ λέγεται τὸ ἐν τῷ καιρῷ. Πολλάκις δὲ τὸ ποσόν, οἷον ἐπὶ τοῦ μετρίου· λέγεται γὰρ καὶ τὸ μέτριον ἀγαθόν. Ὥστε ὁμώνυμον τὸ ἀγαθόν. Ὡσαύτως δὲ καὶ τὸ λευκὸν ἐπὶ σώματος μὲν χρῶμα, ἐπὶ δὲ φωνῆς τὸ εὐήκοον. Παραπλησίως δὲ καὶ τὸ ὀξύ· οὐ γὰρ ὡσαύτως ἐπὶ πάντων τὸ αὐτὸ λέγεται· φωνὴ μὲν γὰρ ὀξεῖα ἡ ταχεῖα, καθάπερ φασὶν οἱ κατὰ τοὺς ἀριθμοὺς ἁρμονικοί, γωνία δ' ὀξεῖα ἡ ἐλάσσων ὀρθῆς, μάχαιρα δὲ ἡ ὀξυγώνιος.

Σκοπεῖν δὲ καὶ τὰ γένη τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ ὄνομα, εἰ ἕτερα καὶ μὴ ὑπ' ἄλληλα. Οἷον ὄνος τό τε ζῷον καὶ τὸ σκεῦος· ἕτερος γὰρ ὁ κατὰ τοὔνομα λόγος αὐτῶν· τὸ μὲν γὰρ ζῷον ποιόν τι ῥηθήσεται, τὸ δὲ σκεῦος ποιόν τι. Ἐὰν

3 post δὲ add. δεῖ C $Λ^{f}$ || κατὰ τοὔνομα : κατούνομα A κατ' ὄνομα P || 3-4 κατηγοριῶν (Al^{p} Λ) : προσηγοριῶν [προσηριῶν u] u^{2}, sup. ras. B^{2} || 4 ἐστιν post πάντων transp. PCuD || 5 ἐδέσμασι V Λ || 6 ἡδονῆς — ποιητικὸν om. c^{ac} || 8 post alt. δὲ add. καὶ Λ || 9 pr. ἀγαθόν del. Maguinness || 10 pr. τὸ : τῷ C, corr. C^{2} || τῷ om. uD || οἷον : οἷον τὸ VC, om. Λ || 11 λέγεται sup. ras. B^{2} || 11-12 ὥστε — ἀγαθόν om. cu^{ac}D, corr. c^{2} || 12 alt. τὸ om. C || 13 δὲ post φωνῆς transp. u, om. c || 15 ante φωνὴ add. οἷον C || γὰρ om. CuD || post ταχεῖα add. λέγεται V || φησὶν D || κατὰ : περὶ PuD Al^{c} || 17 ὀξυγώνια P || 18 τῶν : τὰ u^{2} || 19 μὴ om. $Λ^{r}$ || 19-20 τό τε — σκεῦος (Λ) : τὸ μὲν γὰρ σκεῦος τὸ δὲ ζῷον C || 21 pr. ποιόν τι post ῥηθήσεται transp. uD || pr. τι om. P || ῥηθήσεται : σημαίνει $Λ^{r}$ || alt. ποιόν τι : ὁποῖόν τι VCc^{2}.

et telle façon. Mais si les genres sont subordonnés l'un à l'autre, les formules définitionnelles ne seront plus nécessairement différentes. Ainsi, *corbeau* a pour genre *animal* et *oiseau* ; lorsque nous disons donc que le corbeau est un oiseau, nous disons du même coup qu'il est un animal qualifié de telle et telle façon ; d'où suit que, dans cette prédication, l'un et l'autre genre lui sont attribués. De la même manière, quand nous disons que le corbeau est un animal volatile bipède, nous disons du même coup, qu'il est un oiseau ; de cette manière aussi, par conséquent l'un et l'autre genre sont attribués au corbeau dans cette prédication[1]. Mais quand les genres ne sont pas subordonnés l'un à l'autre, cette situation ne se réalise pas : de fait, qui dit *chose* ne dit pas *animal*, ni réciproquement.

Ne pas regarder seulement sur le terme à l'étude si les genres auxquels il appartient sont différents et sans relation de subordination l'un avec l'autre, mais aussi sur son contraire ; car si ce contraire se prend en plusieurs sens, il est clair que le terme à l'étude en fait autant.

Il peut être utile aussi d'observer la définition que l'on obtient à partir de celles d'expressions composées comme *substance claire* et *son clair* ; car si l'on supprime de ces définitions ce qu'elles ont de propre, il faut que la formule résiduelle soit identique. Ce n'est pas ce qui se produit avec les expressions équivoques, comme celles qu'on vient de mentionner ; car la première aura pour définition *substance ayant telle et telle couleur*, et la seconde *son qui se fait aisément entendre*. On voit qu'en supprimant

1. *Notes complémentaires*, p. 133-134.

δὲ ὑπ' ἄλληλα τὰ γένη ᾖ, οὐκ ἀναγκαῖον ἑτέρους τοὺς λόγους εἶναι. Οἷον τοῦ κόρακος τὸ ζῷον καὶ τὸ ὄρνεον γένος ἐστίν· ὅταν οὖν λέγωμεν τὸν κόρακα ὄρνεον εἶναι, καὶ ζῷον ποιόν τί φαμεν αὐτὸν εἶναι, ὥστ' ἀμφότερα τὰ γένη περὶ αὐτοῦ κατηγορεῖται. Ὁμοίως δὲ καὶ ὅταν ζῷον πτηνὸν δίπουν τὸν κόρακα λέγωμεν, ὄρνεόν φαμεν αὐτὸν εἶναι· καὶ οὕτως οὖν ἀμφότερα τὰ γένη κατηγορεῖται κατὰ τοῦ κόρακος [,καὶ ὁ λόγος αὐτῶν]. Ἐπὶ δὲ τῶν μὴ ὑπ' ἄλληλα γενῶν οὐ συμβαίνει τοῦτο· οὔτε γὰρ ὅταν σκεῦος λέγωμεν, ζῷον λέγομεν, οὔθ' ὅταν ζῷον, σκεῦος.

Σκοπεῖν δὲ μὴ μόνον ἐπὶ τοῦ προκειμένου εἰ ἕτερα τὰ γένη καὶ μὴ ὑπ' ἄλληλα, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τοῦ ἐναντίου· εἰ γὰρ τὸ ἐναντίον πολλαχῶς λέγεται, δῆλον ὅτι καὶ τὸ προκείμενον.

Χρήσιμον δὲ καὶ τὸ ἐπὶ τὸν ὁρισμὸν ἐπιβλέπειν τὸν ἐκ τοῦ συντιθεμένου γιγνόμενον, οἷον λευκοῦ σώματος καὶ λευκῆς φωνῆς· ἀφαιρουμένου γὰρ τοῦ ἰδίου τὸν αὐτὸν λόγον δεῖ λείπεσθαι. Τοῦτο δ' οὐ συμβαίνει ἐπὶ τῶν ὁμωνύμων, οἷον
[107 b] ἐπὶ τῶν νῦν εἰρημένων· τὸ μὲν γὰρ ἔσται σῶμα τοιόνδε χρῶμα ἔχον, τὸ δὲ φωνὴ εὐήκοος. Ἀφαιρεθέντος οὖν τοῦ

22 ᾗ sup. ras. V || ἑτέρους post λόγους transp. V || 23 pr. τὸ om. Pc || alt. τὸ om. VPcuD || 24 post λέγωμεν add. οὖν u^{ac} || post κόρακα add. καὶ VuD || καὶ om. C || 24-25 ποιόν τί om. Al^{p} || 25 αὐτὸν : αὐτὸ uD || περὶ : τοῦ Al^{p} || 26 τὸν : αὐτὸν Λ || 27 post λέγωμεν add. εἶναι VC || φαμεν αὐτὸν (Λ) : αὐτόν φαμεν u αὐτὸν φασὶν V || 28 κατὰ om. u || 28-29 καὶ — αὐτῶν recte om. P : hab. cett. codd. Λ || 29 ὑπ' ἄλληλα : ὑπαλλήλων uD || 30-31 λέγωμεν P || 32 ἐπὶ τοῦ προκειμένου εἰ VC^{pc} Al^{p} : εἰ τοῦ προκειμένου ABPcu D Λ ἐπὶ τοῦ προκειμένου C^{ac} || 36 τὸ ἐπὶ om. PuD || 37 ἐκ (Λ) : ἐπὶ fort. c, corr. c^{2}, om. Al^{p}.

[107 b] 2 οὖν (Λ) : δὲ uD.

substance et *son*, le résidu n'est pas identique ici et là ; mais justement il aurait dû l'être, si le terme *clair* avait été employé ici et là en un sens univoque.

Mais il arrive souvent que l'équivoque se maintienne insidieusement jusque dans ces définitions elles-mêmes ; aussi faut-il soumettre à leur tour les définitions à examen. Par exemple, si l'adversaire appelle *équilibré*[1] ce qui indique et procure la santé, il ne faut pas abandonner la partie, mais au contraire examiner ce qu'il entend par *équilibré* dans chaque cas, et voir si ce n'est pas, dans l'un, ce qui, quantitativement[2], est apte à procurer la santé, et dans l'autre, ce qui, qualitativement, est apte à indiquer quel est l'état du sujet.

Voir aussi s'il ne se trouve pas que les expressions étudiées sont, faute de commune mesure, réfractaires à toute mise en relation d'inégalité ou d'égalité, comme le sont *son clair* et *manteau clair*, *saveur aigre*[3] et *son aigre* ; de fait, ce sont là des choses que l'on ne dit ni également claires ou également aigres, ni plus claire ou plus aigre l'une que l'autre. *Clair* et *aigre* sont par conséquent des termes équivoques. Quand il y a univocité, en effet, il y a toujours commune mesure ; de fait, c'est à des degrés soit égaux, soit inégaux, qu'un attribut univoque va se dire de ses sujets.

Puisque par ailleurs des genres distincts et sans relation de subordination l'un avec l'autre ont des différences spécifiquement distinctes elles aussi (par exemple *animal* et *savoir*, dont les différences sont effectivement distinctes), regarder s'il ne se trouve pas que les êtres désignés par un même nom constituent des différences pour des genres distincts et sans relation de subordination l'un avec

1. *Notes complémentaires*, p. 134.

2. Il convient ici, malgré Bekker et Ross, de conserver le τοσοῦτον des principaux manuscrits, et de ne pas le changer en τοιοῦτον. L'équivoque ici dégagée se trouve contenue dans le seul mot συμμέτρως (cf. la note précédente) ; or on voit mal quelle autre équivoque ce mot pourrait receler par lui-même que celle d'un sens quantitatif et d'un sens qualitatif. On observera, au surplus, que si l'on devait lire τοιοῦτον dans les deux cas distingués en 107 b 11 et 12, on s'expliquerait mal l'emploi de deux corrélatifs différents, ὥστε et οἷον.

3. *Notes complémentaires*, p. 134.

σώματος καὶ τῆς φωνῆς οὐ ταὐτὸν ἐν ἑκατέρῳ τὸ λειπόμενον· ἔδει δέ γε, εἴπερ συνώνυμον ἦν τὸ λευκὸν τὸ ἐφ' ἑκατέρου λεγόμενον.

Πολλάκις δὲ καὶ ἐν αὐτοῖς τοῖς λόγοις λανθάνει παρακολουθοῦν τὸ ὁμώνυμον· διὸ καὶ ἐπὶ τῶν λόγων σκεπτέον. Οἷον ἐάν τις τὸ σημαντικὸν καὶ ποιητικὸν ὑγιείας τὸ συμμέτρως ἔχον [πρὸς ὑγίειαν] φῇ εἶναι, οὐκ ἀποστατέον ἀλλ' ἐπισκεπτέον τί τὸ συμμέτρως καθ' ἑκάτερον εἴρηκεν, οἷον εἰ τὸ μὲν τὸ τοσοῦτον εἶναι ὥστε ποιεῖν ὑγίειαν, τὸ δὲ τὸ τοιοῦτον οἷον σημαίνειν ποία τις ἡ ἕξις.

Ἔτι εἰ μὴ συμβλητὰ κατὰ τὸ μᾶλλον ἢ ὁμοίως, οἷον λευκὴ φωνὴ καὶ λευκὸν ἱμάτιον, καὶ ὀξὺς χυμὸς καὶ ὀξεῖα φωνή· ταῦτα γὰρ οὔθ' ὁμοίως λέγεται λευκὰ ἢ ὀξέα, οὔτε μᾶλλον θάτερον. Ὥσθ' ὁμώνυμον τὸ λευκὸν καὶ τὸ ὀξύ. Τὸ γὰρ συνώνυμον πᾶν συμβλητόν· ἢ γὰρ ὁμοίως ῥηθήσεται ἢ μᾶλλον θάτερον.

Ἐπεὶ δὲ τῶν ἑτέρων γενῶν καὶ μὴ ὑπ' ἄλληλα ἕτεραι τῷ εἴδει καὶ αἱ διαφοραί, οἷον ζῴου καὶ ἐπιστήμης (ἕτεραι γὰρ τούτων αἱ διαφοραί), σκοπεῖν εἰ τὰ ὑπὸ τὸ αὐτὸ ὄνομα ἑτέρων γενῶν καὶ μὴ ὑπ' ἄλληλα διαφοραί

3 ἐν om. u || 4 γε om. C || 8 post καὶ add. τὸ C Al^{p} || 9 πρὸς ὑγίειαν non legisse uid. Al, del. Brunschwig || φησιν P || εἶναι ante φῇ transp. C || 11 pr. τὸ : τῷ P^{ac} ut uid. || alt. τὸ (Al^{p} Λ) : τῷ VPCD, fort. u^{ac}, om. cu^{pc} || τοσοῦτον (Al^{p} Λ) : τοιοῦτον c^{ac}u^{pc} || tert. τὸ : τῷ P^{ac} || quart. τὸ (Λ) : τῷ VPCuDc^{2}, om. c || 11-12 post τοιοῦτον add. εἶναι VC Al^{p} || 12 σημαίνει D || 13 μὴ (Λ) : τὰ P || συμβλητὰ sup. ras. c^{2} || 14 pr. καὶ om. P || 15 λέγεται post λευκὰ transp. u || 16 λευκὸν— ὀξύ (Λ) : ὀξὺ— λευκόν C || 19 ἑτέρων γενῶν ABc^{ac}u Λ, uar. lect. inter punct. V^{s1} : ἑτερογενῶν [ἑτερω - C] VPCc^{pc}D || post ἄλληλα add. τεταγμένων VP Al^{c} Λ || 20 ἐπιστήμης c^{pc} || 21 ante αἱ add. καὶ C || τὰ (Λ) : τῶν u^{pc}D.

l'autre, comme le fait par exemple *aigu* pour les sons et pour les corps ; de fait, un son se différencie d'un autre son par cela qu'il est aigu, et un corps d'un autre corps de la même façon. *Aigu* est par conséquent un terme équivoque ; car c'est à des genres distincts et sans relation de subordination l'un avec l'autre qu'il fournit des différences[1].

Voir s'il ne se trouve pas, inversement, que ce sont les êtres désignés par un même nom qui ont eux-mêmes des différences distinctes ; tel est le cas par exemple pour *couleur*, d'une part dans le domaine des corps, et d'autre part en musique[2] ; de fait, dans le domaine des corps, ses différences sont *dissociateur* et *compresseur du corps optique*[3] ; en musique, ce ne sont pas les mêmes. *Couleur* est par conséquent un terme équivoque : à choses identiques, en effet, différences identiques.

En outre, puisqu'une espèce n'est jamais la différence de quoi que ce soit, regarder s'il ne se trouve pas que les êtres désignés par un même nom sont, l'un, une espèce, et l'autre, une différence ; *clair*, par exemple, appliqué à une substance physique, désigne une espèce de la couleur ; appliqué à un son, il désigne une différence : de fait, un son se différencie d'un autre son par cela qu'il est clair.

16

TROISIÈME INSTRUMENT : LA DÉCOUVERTE DES DIFFÉRENCES

Tels sont donc, en matière de sens multiples, les procédés et types de procédés à mettre en œuvre.

Touchant la mise en lumière des différences, il faut instituer les comparaisons aussi bien à l'intérieur même des genres[4] (on se demandera par exemple quelle différence il y a entre justice et courage, entre sagesse et

1-4. *Notes complémentaires*, p. 134-135.

εἰσιν, οἷον τὸ ὀξὺ φωνῆς καὶ ὄγκου· διαφέρει γὰρ φωνὴ φωνῆς τῷ ὀξεῖα εἶναι, ὁμοίως δὲ καὶ ὄγκος ὄγκου. Ὥστε ὁμώνυμον τὸ ὀξύ· ἑτέρων γὰρ γενῶν καὶ οὐχ ὑπ' ἄλληλα διαφοραί εἰσιν.

Πάλιν εἰ αὐτῶν τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ ὄνομα ἕτεραι αἱ διαφοραί, οἷον χρώματος τοῦ τε ἐπὶ τῶν σωμάτων καὶ τοῦ ἐν τοῖς μέλεσιν· τοῦ μὲν γὰρ ἐπὶ τῶν σωμάτων διακριτικὸν καὶ συγκριτικὸν ὄψεως, τοῦ δ' ἐπὶ τῶν μελῶν οὐχ αἱ αὐταὶ διαφοραί. Ὥστε ὁμώνυμον τὸ χρῶμα· τῶν γὰρ αὐτῶν αἱ αὐταὶ διαφοραί.

Ἔτι ἐπεὶ τὸ εἶδος οὐδενός ἐστι διαφορά, σκοπεῖν τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ ὄνομα εἰ τὸ μὲν εἶδός ἐστι τὸ δὲ διαφορά· οἷον τὸ λευκὸν τὸ μὲν ἐπὶ τοῦ σώματος εἶδος χρώματος, τὸ δ' ἐπὶ τῆς φωνῆς διαφορά· διαφέρει γὰρ φωνὴ φωνῆς τῷ λευκὴ εἶναι.

XVI Περὶ μὲν οὖν τοῦ πολλαχῶς διὰ τούτων καὶ τῶν τοιούτων σκεπτέον.

Τὰς δὲ διαφορὰς ἐν αὐτοῖς τε τοῖς γένεσι [108 a] πρὸς ἄλληλα θεωρητέον, οἷον τίνι διαφέρει δικαιοσύνη

23 ante φωνῆς add. τῆς P || 24 ὥστε om. P^{ac} || 25-26 ἑτέρων — εἴσιν fort. delenda || 25 γὰρ om. C, suppl. C^{2} || 26 ἐστι D || 29 τοῦ (Λ) : τὸ u^{ac} || 29-30 συγκριτικὸν καὶ διακριτικὸν Al^{p} || 31 διαφοραί om. uD || post αὐτῶν add. γενῶν c^{2} || 33 post διαφορά add. ὁ γὰρ ἄνθρωπος καὶ ὁ βοῦς οὐκ [οὐκ : οὐδενὸς Λ] ἔστι διαφορὰ ἀλλ' [ἀλλ' : καὶ uD] εἶδος ἕκαστον αὐτῶν uD^{ac} Λ || post σκοπεῖν add. χρὴ VCD^{2}, ante σκοπεῖν add. δεῖ c^{2} || 33-34 σκοπεῖν — διαφορά om. P || 33 τῶν (Λ) : τὸ c || 34 alt. et tert. τὸ (Λ) : τοῦ c || 37 λευκῇ AC, corr. A^{2}C^{2} || 38 οὖν om. c || τοῦ (Λ) : τῶν PuD || 39 σκοπητέον u || δὲ om. D || post γένεσι add. τοῖς ABVPc^{ac}u^{pc} Λ, τῶν Colli.

tempérance, toutes choses qui appartiennent effectivement au même genre) qu'en passant d'un genre à un autre, s'ils ne sont pas trop éloignés (on se demandera par exemple quelle différence il y a entre sensation et connaissance) ; en effet, lorsque leurs genres sont très éloignés, la différence des choses est entièrement évidente.

17

Quatrième instrument : la perception des similitudes

Pour la similitude, il faut l'observer d'abord sur des termes appartenant à des genres distincts, selon la formule : ce que l'un est à une chose, l'autre l'est à une autre chose (par exemple, ce que la connaissance est à son contenu[1], la sensation l'est au sien), ou selon la formule : ce que l'un est dans une chose, l'autre l'est dans une autre chose (par exemple, ce qu'est la prunelle dans l'œil[2], l'intelligence l'est dans l'âme ; ce qu'est l'absence d'agitation dans la mer, l'absence de vent l'est dans l'air) ; et il faut s'entraîner surtout avec des termes appartenant à des genres très éloignés l'un de l'autre ; car nous deviendrons ainsi capables d'apercevoir plus facilement les similitudes dans les autres cas. Mais il faut aussi étudier des termes appartenant au même genre, pour voir s'il leur appartient bien à tous quelque chose d'identique, par exemple à l'homme, au cheval et au chien ; car c'est dans la mesure où il leur appartient quelque chose d'identique qu'ils présentent une similitude.

18

Utilité respective des trois derniers instruments

La dissociation des divers sens des termes.

L'examen des divers sens d'un même terme sert à clarifier le débat[3] (on a chance, en effet, de mieux savoir ce que l'on pose, une fois qu'a été mis en lumière en combien de sens se prend telle proposition) et à s'assurer que les raisonnements porteront sur

1-3. *Notes complémentaires*, p. 136.

ἀνδρείας καὶ φρόνησις σωφροσύνης (ταῦτα γὰρ ἅπαντα ἐκ τοῦ αὐτοῦ γένους ἐστίν), καὶ ἐξ ἄλλου πρὸς ἄλλο τῶν μὴ πολὺ λίαν διεστηκότων, οἷον τίνι αἴσθησις ἐπιστήμης· ἐπὶ μὲν γὰρ τῶν πολὺ διεστηκότων κατάδηλοι παντελῶς αἱ διαφοραί.

XVII Τὴν δὲ ὁμοιότητα σκεπτέον ἐπί τε τῶν ἐν ἑτέροις γένεσιν, ὡς ἕτερον πρὸς ἕτερόν τι, οὕτως ἄλλο πρὸς ἄλλο (οἷον ὡς ἐπιστήμη πρὸς ἐπιστητόν, οὕτως αἴσθησις πρὸς αἰσθητόν), καὶ ὡς ἕτερον ἐν ἑτέρῳ τινί, οὕτως ἄλλο ἐν ἄλλῳ (οἷον ὡς ὄψις ἐν ὀφθαλμῷ, νοῦς ἐν ψυχῇ, καὶ ὡς γαλήνη ἐν θαλάσσῃ, νηνεμία ἐν ἀέρι)· μάλιστα δ' ἐν τοῖς πολὺ διεστῶσι γυμνάζεσθαι δεῖ· ῥᾷον γὰρ ἐπὶ τῶν λοιπῶν δυνησόμεθα τὰ ὅμοια συνορᾶν. Σκεπτέον δὲ καὶ τὰ ἐν τῷ αὐτῷ γένει ὄντα, εἴ τι ἅπασιν ὑπάρχει ταὐτόν, οἷον ἀνθρώπῳ καὶ ἵππῳ καὶ κυνί· ᾗ γὰρ ὑπάρχει τι αὐτοῖς ταὐτόν, ταύτῃ ὅμοιά ἐστιν.

XVIII Χρήσιμον δὲ τὸ μὲν ποσαχῶς λέγεται ἐπεσκέφθαι πρὸς τὸ σαφές (μᾶλλον γὰρ ἄν τις εἰδείη τί τίθησιν, ἐμφανισθέντος ποσαχῶς λέγεται) καὶ πρὸς τὸ γίνεσθαι

[108 a] 2 σωφροσύνης om. c, suppl. c^{2} || ταῦτα γὰρ ἅπαντα : ταῦτα γὰρ πάντα Pu^{ac}D πάντα γὰρ ταῦτα C || 3 ἐστίν (Λ) : ἐστὶ τῆς ἀρετῆς DB^{2} εἰσὶ τῆς ἀρετῆς Vu τῆς ἀρετῆς ἐστι C || 4 λίαν ($c^{2γρ}$ Λ) : τούτων c || post τίνι add. διαφέρει uDV^{2} Λ || 5 μὲν om. VC Λ, del. c || γὰρ om. P || κατάλληλοι C || 7 σκεπτέον : ληπτέον C || ἐν om. c || 8 τι om. cuD || 9 ὡς om. A, suppl. A^{2} || 10 pr. ἐν om. u || alt. ἐν : πρὸς P^{ac} || 11 post ὄψις add. ἐστιν Al^{c} || post alt. ἐν add. τῇ uD || 12 post ἀέρι add. ἑκάτερον γὰρ ἐν ἡσυχίᾳ ante ras., ἑκάτερον γὰρ ἡσυχία post ras. V || 12-13 διεστηκόσι c || 13-b 7 ῥᾷον — τε deficit c || 15 εἴ om. uD || 19 post πρὸς add. τε C Al^{c} edd. || τί (Λ) : ὅ C ὅ τι V.

les choses mêmes, et non sur les mots ; tant que la diversité des sens reste dans l'ombre, en effet, il peut se faire que répondant et questionneur n'aient pas en tête le même objet ; mais une fois mis en lumière en combien de sens se prend la proposition, et lequel d'entre eux le répondant a en tête lorsqu'il la pose, le questionneur se couvrirait de ridicule s'il dirigeait son argumentation sur un autre que celui-là. L'étude de ces questions peut également servir à déjouer les paralogismes, et à en faire soi-même. Une fois au courant des sens divers d'une même expression, en effet, nous ne risquons pas d'être les victimes d'un paralogisme, puisque nous nous apercevrons si le questionneur dirige son argumentation sur un autre sens que nous ; et lorsque nous aurons nous-mêmes le rôle du questionneur, nous pourrons faire des paralogismes, pour peu que le répondant ignore en combien de sens se prend la proposition. Notons cependant que cette pratique n'est pas possible dans tous les cas, mais seulement lorsque, parmi les divers sens de la proposition en jeu, les uns constituent une vérité, et les autres une fausseté. Ajoutons aussi que ce procédé ne relève pas proprement de la dialectique ; c'est pourquoi les dialecticiens doivent se garder de recourir à ce type d'argumentation, qui consiste à jouer sur les mots, à moins d'être dans l'incapacité absolue de discuter d'une autre manière la proposition en jeu.

La découverte des différences.

La découverte des différences est utile pour faire des raisonnements sur les questions d'identité et de différence, et pour faire connaître l'essence des choses[1]. Qu'elle soit utile pour faire des raisonnements sur les questions d'identité et de différence, cela est bien clair : une fois découverte une différence quelconque entre les termes à l'étude, nous aurons en effet montré qu'ils

1. *Notes complémentaires*, p. 137.

κατ' αὐτὸ τὸ πρᾶγμα καὶ μὴ πρὸς τὸ ὄνομα τοὺς συλλογισμούς· ἀδήλου γὰρ ὄντος ποσαχῶς λέγεται, ἐνδέχεται μὴ ἐπὶ ταὐτὸν τόν τε ἀποκρινόμενον καὶ τὸν ἐρωτῶντα φέρειν τὴν διάνοιαν· ἐμφανισθέντος δὲ ποσαχῶς λέγεται καὶ ἐπὶ τί φέρων τίθησι, γελοῖος ἂν φαίνοιτο ὁ ἐρωτῶν, εἰ μὴ πρὸς τοῦτο τὸν λόγον ποιοῖτο. Χρήσιμον δὲ καὶ πρὸς τὸ μὴ παραλογισθῆναι καὶ πρὸς τὸ παραλογίσασθαι. Εἰδότες γὰρ ποσαχῶς λέγεται οὐ μὴ παραλογισθῶμεν, ἀλλ' εἰδήσομεν ἐὰν μὴ πρὸς τὸ αὐτὸ τὸν λόγον ποιῆται ὁ ἐρωτῶν· αὐτοί τε ἐρωτῶντες δυνησόμεθα παραλογίσασθαι, ἐὰν μὴ τυγχάνῃ εἰδὼς ὁ ἀποκρινόμενος ποσαχῶς λέγεται. Τοῦτο δ' οὐκ ἐπὶ πάντων δυνατόν, ἀλλ' ὅταν ᾖ τῶν πολλαχῶς λεγομένων τὰ μὲν ἀληθῆ τὰ δὲ ψευδῆ. Ἔστι δὲ οὐκ οἰκεῖος ὁ τρόπος οὗτος τῆς διαλεκτικῆς· διὸ παντελῶς εὐλαβητέον τοῖς διαλεκτικοῖς τὸ τοιοῦτον, τὸ πρὸς τοὔνομα διαλέγεσθαι, ἐὰν μή τις ἄλλως ἐξαδυνατῇ περὶ τοῦ προκειμένου διαλέγεσθαι.

Τὸ δὲ τὰς διαφορὰς εὑρεῖν χρήσιμον πρός τε τοὺς συλλογισμοὺς τοὺς περὶ ταὐτοῦ καὶ ἑτέρου καὶ πρὸς τὸ γνωρίζειν τί ἐστιν ἕκαστον. [108b] Ὅτι μὲν οὖν πρὸς τοὺς συλλογισμοὺς τοὺς περὶ ταὐτοῦ καὶ ἑτέρου χρήσιμον, δῆλον· εὑρόντες γὰρ διαφορὰν τῶν προκειμένων ὁποιανοῦν δεδειχότες ἐσόμεθα ὅτι

21 κατ' αὐτὸ τὸ : κατὰ τὸ αὐτὸ V Λ || 23 ἐρωτῶντα— ἀποκρινόμενον C Al[p] || 25 ἂν φαίνοιτο : ἀναφαίνοιτο P || 29 μὴ om. u || τὸ αὐτὸ (Λ) : τοῦτο CuD || τὸν λόγον post ποιῆται transp. u || ποιῆται C[pc]D[pc] || 30 παραλογίζεσθαι C || 32 post πάντων add. ἀεὶ V Λ || 36 ἄλλως (Λ): ἄλλος D ἄλλῳ u, corr. u[2] || 38 τε om. P Λ[p].
[108 b] 1 ἐστιν post ἕκαστον transp. AB || ἕκαστον an delendum ? || 2 post γὰρ add. τὴν C.

ne sont pas identiques. Qu'elle soit utile aussi pour faire connaître les essences, cela se voit au fait que nous utilisons couramment les différences caractéristiques d'une chose pour isoler ce qui est la formule propre de son essence.

La perception des similitudes.

L'observation des similitudes est utile pour faire des inductions, pour faire des raisonnements hypothétiques et pour répondre aux questions de définition. Qu'elle le soit pour faire des inductions, cela se voit au fait que c'est par la production de cas individuels présentant une similitude que nous nous sentons autorisés à induire l'universel[1] ; de fait, il n'est pas facile de faire une induction sans connaître les cas semblables. Que maintenant l'observation des similitudes soit utile pour faire des raisonnements hypothétiques, cela résulte du fait qu'il est admis, sur plusieurs cas semblables, que ce qui vaut de l'un vaut de tous les autres ; si bien que, lorsque parmi ces cas il en est un sur lequel nous ne sommes pas à court d'arguments, nous nous ferons accorder au préalable que ce qui vaut de tel et tel cas vaut aussi du cas à l'étude ; et une fois faite la démonstration sur le cas parallèle, nous l'aurons faite du même coup, par hypothèse, sur le cas à l'étude ; de fait, ayant posé comme hypothèse que ce qui valait de tel et tel cas valait aussi du cas à l'étude, notre démonstration se trouve effectuée. Que l'observation des similitudes, enfin, soit utile pour répondre aux questions de définition, cela s'explique du fait qu'une fois en mesure d'apercevoir ce qu'il y a d'identique dans chacun des éléments d'un ensemble[2], nous n'aurons plus d'embarras pour déterminer dans quel genre il faut placer ce que nous voulons définir ; car parmi les attributs communs, celui qui au plus haut degré appartient au sujet en son essence a toutes chances d'être son genre. Dans le cas des notions très éloignées l'une de l'autre, l'observation des simili-

1-2. *Notes complémentaires*, p. 137-138.

οὐ ταὐτόν· πρὸς δὲ τὸ γνωρίζειν τί ἐστι, διότι τὸν ἴδιον τῆς οὐσίας ἑκάστου λόγον ταῖς περὶ ἕκαστον οἰκείαις διαφοραῖς χωρίζειν εἰώθαμεν.

Ἡ δὲ τοῦ ὁμοίου θεωρία χρήσιμος πρός τε τοὺς ἐπακτικοὺς λόγους καὶ πρὸς τοὺς ἐξ ὑποθέσεως συλλογισμοὺς καὶ πρὸς τὴν ἀπόδοσιν τῶν ὁρισμῶν. Πρὸς μὲν οὖν τοὺς ἐπακτικοὺς λόγους, διότι τῇ καθ' ἕκαστα ἐπὶ τῶν ὁμοίων ἐπαγωγῇ τὸ καθόλου ἀξιοῦμεν ἐπάγειν· οὐ γὰρ ῥᾴδιόν ἐστιν ἐπάγειν μὴ εἰδότας τὰ ὅμοια. Πρὸς δὲ τοὺς ἐξ ὑποθέσεως συλλογισμούς, διότι ἔνδοξόν ἐστιν, ὥς ποτε ἐφ' ἑνὸς τῶν ὁμοίων ἔχει, οὕτως καὶ ἐπὶ τῶν λοιπῶν. Ὥστε πρὸς ὅ τι ἂν αὐτῶν εὐπορῶμεν διαλέγεσθαι, προδιομολογησόμεθα, ὥς ποτε ἐπὶ τούτων ἔχει, οὕτω καὶ ἐπὶ τοῦ προκειμένου ἔχειν, δείξαντες δὲ ἐκεῖνο καὶ τὸ προκείμενον ἐξ ὑποθέσεως δεδειχότες ἐσόμεθα· ὑποθέμενοι γάρ, ὥς ποτε ἐπὶ τούτων ἔχει, οὕτω καὶ ἐπὶ τοῦ προκειμένου ἔχειν, τὴν ἀπόδειξιν πεποιήμεθα. Πρὸς δὲ τὴν τῶν ὁρισμῶν ἀπόδοσιν, διότι δυνάμενοι συνορᾶν τί ἐν ἑκάστῳ ταὐτόν, οὐκ ἀπορήσομεν εἰς τί δεῖ γένος ὁριζομένους τὸ προκείμενον τιθέναι· τῶν γὰρ κοινῶν τὸ μάλιστα ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορούμενον γένος ἂν εἴη. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐν τοῖς πολὺ διεστῶσι

4-5 τῆς οὐσίας post 5 ἑκάστου transp. uD || 6 χωρίζειν (Λ) : γνωρίζειν VP || 7 ἡ—τε suppl. c^2 || a uerbo τοὺς rursus adest c || 9 pr. πρὸς — ὁρισμῶν om. uerisim. u^{ac} || ἀπόδοσιν post ὁρισμῶν transp. Al^c || 10 ante ἐπὶ add. καὶ cu^{pc} || 14 εὐποροῦμεν u^{ac} || 15 προσδιομολογησόμεθα u || ὥς ποτε : ὥσπερ uD Λ || τούτων (Λ) : αὐτῶν uD || 16 δὲ (Λ) : γὰρ C || alt. καὶ om. c, suppl. c^2 || 17-18 ὑποτιθέμενοι D || 18 ἔχει om. C || 19 πεποιήμεθα (Λ) : πεποιημένοι ἐσόμεθα C || 20 διότι (Λ) : ὅτι uD || 21-22 τὸ προκείμενον post 22 τιθέναι transp. C || 23 ante γένος add. τὸ CuD.

tudes n'est pas moins utile en vue des définitions : on dira, par exemple, que l'absence d'agitation est dans la mer la même chose que l'absence de vent dans l'air (un repos l'une et l'autre), et que le point est dans la ligne la même chose que l'unité dans le nombre (un principe l'un et l'autre). Par suite, si nous donnons comme un genre ce qu'il y a de commun dans tous ces cas, les définitions obtenues ne nous apparaîtront pas sans quelque pertinence. Ce sont d'ailleurs ces définitions, en pratique, que donnent couramment ceux qui veulent définir ces termes : de fait, ils disent que l'unité est le principe du nombre et que le point est le principe de la ligne[1]. Il est donc bien clair qu'ils prennent, comme le genre où placer ces deux choses, ce qu'il y a de commun entre elles.

Tels sont donc les instruments qui sont au service des raisonnements déductifs ; quant aux lieux[2], par rapport auxquels ce qui a été dit jusqu'ici[3] trouve son utilité, les voici à présent.

1. Cf. la note précédente.

2. Première apparition du mot τόποι dans les *Topiques*. Compte tenu de son étymologie, de sa transposition latine *loci*, de sa fortune dans toute la tradition occidentale, il semble inutile de chercher à le traduire autrement que par *lieux*.

3. Τὰ λεχθέντα désigne certainement l'ensemble du contenu du livre I, et non pas les instruments dialectiques en particulier : ceux-ci viennent d'être nommés, et s'ils étaient ici en cause, il serait inutile de les désigner explicitement une seconde fois.

χρήσιμος πρὸς τοὺς ὁρισμοὺς ἡ τοῦ ὁμοίου θεωρία, οἷον ὅτι ταὐτὸν γαλήνη μὲν ἐν θαλάσσῃ, νηνεμία δ' ἐν ἀέρι (ἑκάτερον γὰρ ἡσυχία), καὶ ὅτι στιγμὴ ἐν γραμμῇ καὶ μονὰς ἐν ἀριθμῷ (ἑκάτερον γὰρ ἀρχή). Ὥστε τὸ κοινὸν ἐπὶ πάντων γένος ἀποδιδόντες δόξομεν οὐκ ἀλλοτρίως ὁρίζεσθαι. Σχεδὸν δὲ καὶ οἱ ὁριζόμενοι οὕτως εἰώθασιν ἀποδιδόναι· τήν τε γὰρ μονάδα ἀρχὴν ἀριθμοῦ φασιν εἶναι καὶ τὴν στιγμὴν ἀρχὴν γραμμῆς. Δῆλον οὖν ὅτι εἰς τὸ κοινὸν ἀμφοτέρων γένος τιθέασιν.

Τὰ μὲν οὖν ὄργανα δι' ὧν οἱ συλλογισμοὶ ταῦτ' ἐστίν· οἱ δὲ τόποι πρὸς οὓς χρήσιμα τὰ λεχθέντα οἵδε εἰσίν.

24 χρήσιμον P || 25 γαλήνῃ post θαλάσσῃ transp. u || 26 post ὅτι add. ὡς C || alt. καὶ om. C || 28 δείξομεν P || δόξομεν post ἀλλοτρίως transp. C || 29 οἱ om. A || 33 λεχθέντα : προειρημένα Al^{p} Λ || εἰσίν om. D.

TOPIQUES

LIVRE II

LIEUX DE L'ACCIDENT

1

Remarques préliminaires

Les problèmes se divisent en problèmes universels et problèmes particuliers[1]. Exemples de problèmes universels : tout plaisir est un bien, aucun plaisir n'est un bien. Exemples de problèmes particuliers : quelque plaisir est un bien, quelque plaisir n'est pas un bien. Mais les procédés qui permettent d'établir ou de réfuter universellement sont applicables indifféremment aux deux types de problèmes, puisque, si nous montrons que le prédicat appartient à tous, nous aurons montré du même coup qu'il appartient à l'un quelconque ; de la même manière, si nous montrons qu'il n'appartient à aucun, nous aurons montré du même coup qu'il n'appartient pas à tous[2]. Il convient donc de commencer par les procédés qui permettent de réfuter universellement, d'abord parce que les procédés de ce type sont applicables indifféremment aux problèmes universels et aux problèmes particuliers, ensuite parce que, les thèses que l'on met en discussion étant plus souvent affirmatives que négatives, les dialecticiens ont plus ordinairement pour tâche d'effectuer des réfutations.

Disons aussi qu'il est très difficultueux d'inverser la formulation qui correspond proprement à l'assignation d'un accident[3], puisque c'est seulement dans le cas des accidents qu'une affirmation peut être vraie sous un certain rapport seulement, et non pas universellement : de fait, à partir de la définition, du propre et du genre, l'inversion est nécessairement valide. Par exemple, s'il appartient à quelque sujet d'être un animal terrestre bipède, il sera vrai de dire, en inversant, que ce sujet

1-3. *Notes complémentaires*, p. 138-139.

ΤΟΠΙΚΩΝ Β'

I Ἔστι δὲ τῶν προβλημάτων τὰ μὲν καθόλου τὰ δ' ἐπὶ μέρους. Καθόλου μὲν οὖν οἷον ὅτι πᾶσα ἡδονὴ ἀγαθὸν καὶ ὅτι οὐδεμία ἡδονὴ ἀγαθόν· ἐπὶ μέρους δὲ οἷον ὅτι ἔστι τις ἡδονὴ [109 a] ἀγαθὸν καὶ ἔστι τις ἡδονὴ οὐκ ἀγαθόν. Ἔστι δὲ πρὸς ἀμφότερα τὰ γένη τῶν προβλημάτων κοινὰ τὰ καθόλου κατασκευαστικὰ καὶ ἀνασκευαστικά· δείξαντες γὰρ ὅτι παντὶ ὑπάρχει, καὶ ὅτι τινὶ ὑπάρχει δεδειχότες ἐσόμεθα· ὁμοίως δὲ κἂν ὅτι οὐδενὶ ὑπάρχει δείξωμεν, καὶ ὅτι οὐ παντὶ ὑπάρχει δεδειχότες ἐσόμεθα. Πρῶτον οὖν περὶ τῶν καθόλου ἀνασκευαστικῶν ῥητέον διά τε τὸ κοινὰ εἶναι τὰ τοιαῦτα πρὸς τὰ καθόλου καὶ τὰ ἐπὶ μέρους, καὶ διὰ τὸ μᾶλλον τὰς θέσεις κομίζειν ἐν τῷ ὑπάρχειν ἢ μή, τοὺς δὲ διαλεγομένους ἀνασκευάζειν.

Ἔστι δὲ χαλεπώτατον τὸ ἀντιστρέφειν τὴν ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος οἰκείαν ὀνομασίαν· τὸ γὰρ πῇ καὶ μὴ καθόλου ἐπὶ μόνων ἐνδέχεται τῶν συμβεβηκότων. Ἀπὸ μὲν γὰρ τοῦ ὅρου καὶ τοῦ ἰδίου καὶ τοῦ γένους ἀναγκαῖον ἀντιστρέφειν. Οἷον εἰ ὑπάρχει τινὶ ζῴῳ πεζῷ δίποδι εἶναι, ἀντιστρέψαντι ἀληθὲς ἔσται λέγειν ὅτι ζῷον πεζὸν

36 ὅτι om. PcuD.

[109 a] 1 post καὶ add. ὅτι C Λ || 1-2 πρὸς ἀμφότερα om. P || 2 post καθόλου add. καὶ Λ || 3 ἀνασκευαστικὰ καὶ κατασκευαστικά C || 5 ὑπάρχει (Λ) : ὑπάρχῃ BA^2 ὑπάρχειν Cc || 5-6 οὐ παντὶ ὑπάρχει (Λ) : τινὶ οὐχ ὑπάρχειν C || 6 ante οὖν add. μὲν PCD || 8 pr. τὰ (Λ) : τὸ DP^2 || post μᾶλλον add. εἶναι V || 14 ὑπάρξει P || πεζῷ om. C || 15 ἀντιστρέψαντα fort. Λ^r || ἐστι Vcu || ὅτι om. cu.

est un animal terrestre bipède. De même en partant du genre : s'il appartient à un sujet d'être un animal, ce sujet est un animal. Même chose encore avec le propre : s'il appartient à un sujet d'être apte à la lecture et à l'écriture, ce sujet sera apte à la lecture et à l'écriture. C'est qu'aucune de ces déterminations ne peut appartenir, ou ne pas appartenir, à son sujet sous un certain rapport seulement : elles peuvent seulement, soit lui appartenir purement et simplement, soit ne pas lui appartenir du tout. Mais lorsqu'il s'agit d'accidents, rien n'empêche une détermination comme la blancheur ou la justice d'appartenir à son sujet sous un certain rapport seulement ; il ne suffit donc pas de montrer que la blancheur ou la justice appartiennent à un sujet pour montrer que ce sujet est blanc ou juste ; car on peut toujours soulever des difficultés en disant qu'il n'est blanc ou juste que sous un certain rapport. D'où suit que l'inversion n'est pas nécessairement valide dans le cas des accidents.

Il faut aussi faire une distinction parmi les fautes auxquelles peuvent donner lieu les problèmes, car elles sont de deux sortes, selon qu'on se trompe ou qu'on s'écarte de la manière habituelle de parler ; car il en est qui se trompent, disant qu'appartient à un sujet quelque chose qui ne lui appartient pas, et c'est en quoi consiste leur faute ; mais il en est aussi[1] qui appellent les choses par d'autres noms que les leurs (comme si on appelait *homme* un platane, par exemple), s'écartant ainsi de la manière habituelle de désigner les choses.

2

Lieux

Un premier lieu consiste à regarder s'il ne se trouve pas que l'adversaire a donné pour un accident du sujet une détermination qui lui appartient selon quelque autre mode. Cette faute se commet surtout avec les genres, comme lorsqu'on dit du blanc, par exemple, qu'il a pour

1. *Notes complémentaires*, p. 139.

δίπουν ἐστίν. Ὁμοίως δὲ καὶ ἀπὸ τοῦ γένους· εἰ γὰρ ζῴῳ ὑπάρχει τινὶ εἶναι, ζῷόν ἐστιν. Τὰ δ' αὐτὰ καὶ ἐπὶ τοῦ ἰδίου· εἰ γὰρ ὑπάρχει τινὶ γραμματικῆς δεκτικῷ εἶναι, γραμματικῆς δεκτικὸν ἔσται. Οὐδὲν γὰρ τούτων ἐνδέχεται κατά τι ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν, ἀλλ' ἁπλῶς ἢ ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν. Ἐπὶ δὲ τῶν συμβεβηκότων οὐδὲν κωλύει κατά τι ὑπάρχειν, οἷον λευκότητα ἢ δικαιοσύνην, ὥστε οὐκ ἀπόχρη τὸ δεῖξαι ὅτι ὑπάρχει λευκότης ἢ δικαιοσύνη πρὸς τὸ δεῖξαι ὅτι λευκὸς ἢ δίκαιός ἐστιν· ἔχει γὰρ ἀμφισβήτησιν ὅτι κατά τι λευκὸς ἢ δίκαιός ἐστιν. Ὥστ' οὐκ ἀναγκαῖον ἐπὶ τῶν συμβεβηκότων τὸ ἀντιστρέφειν.

Διορίσασθαι δὲ δεῖ καὶ τὰς ἁμαρτίας τὰς ἐν τοῖς προβλήμασιν, ὅτι εἰσὶ διτταί, ἢ τῷ ψεύδεσθαι ἢ τῷ παραβαίνειν τὴν κειμένην λέξιν· οἵ τε γὰρ ψευδόμενοι καὶ τὸ μὴ ὑπάρχον ὑπάρχειν τινὶ λέγοντες ἁμαρτάνουσι, καὶ οἱ τοῖς ἀλλοτρίοις ὀνόμασι τὰ πράγματα προσαγορεύοντες, οἷον τὴν πλάτανον ἄνθρωπον, παραβαίνουσι τὴν κειμένην ὀνομασίαν.

II Εἷς μὲν δὴ τόπος τὸ ἐπιβλέπειν εἰ τὸ κατ' ἄλλον τινὰ τρόπον ὑπάρχον ὡς συμβεβηκὸς ἀποδέδωκεν. Ἁμαρτάνεται δὲ μάλιστα τοῦτο περὶ τὰ γένη, οἷον εἴ τις τῷ λευκῷ

18 τινὶ om. C || 19 ἔσται (Λ) : ἐστιν Ccu || ἐνδέχεται post 20 pr. ὑπάρχειν transp. Λ[r] || 20 ἢ μὴ ὑπάρχειν om. C || 20-21 ἀλλ' — μὴ ὑπάρχειν om. Pu[ac] || 20 alt. ἢ om. BCuD || 24 et 25 λευκὸν ἢ δίκαιόν cu || 24-25 ἔχει — ἐστιν om. P || 25 ἐστιν om. D || 27 καὶ : κατὰ P || 28 pr. et alt. τῷ (Λ) : τὸ Dc[2] || 30 λέγοντες : φάσκοντες C || 34 post μὲν add. οὖν D || τρόπος P || 35 τινὰ om. Al[c] 177, 10 || 36 μάλιστα post τοῦτο transp. VPC Λ[f] || εἴ τις τῷ λευκῷ (Λ) : τῷ λευκῷ εἴ τις D εἰ τῷ λευκῷ C εἴ τις τὸ λευκὸν Bc, corr. c[2] τὸ λευκὸν P.

accident d'être une couleur : en fait, il n'est pas vrai que le blanc ait pour accident d'être une couleur, la couleur est son genre. Dans certains cas, le répondant précise explicitement son intention, par la formulation même de sa thèse, disant par exemple que la justice a pour accident d'être une qualité[1] ; mais souvent aussi, même sans cette mention explicite, il reste évident qu'il a présenté un genre comme un accident, s'il dit par exemple que la blancheur est colorée ou que la marche se meut. En effet, l'attribution d'un genre à son espèce ne se fait jamais sous une forme dérivée[2] : les genres s'attribuent toujours de manière univoque à leurs espèces, puisque les espèces admettent à la fois le nom et la définition de leur genre[3]. Par suite, en disant que le blanc est coloré, on ne présente pas l'attribut comme un genre, puisqu'on utilise une expression dérivée ; on ne le présente pas non plus comme un propre ou comme une définition, puisque définition et propre n'appartiennent à aucun autre sujet, alors qu'il existe bien d'autres choses colorées que le blanc, par exemple un morceau de bois, une pierre, un homme, un cheval ; il est donc clair qu'on le présente comme un accident.

Autre lieu : examiner les sujets auxquels l'attribut a été universellement assigné ou refusé. Procéder à cet examen espèce par espèce, sans entrer dans la multiplicité indéfinie des individus : l'enquête en sera plus méthodique et plus ramassée. Il convient de commencer l'examen par les premières subdivisions du sujet, pour descendre ensuite progressivement jusqu'aux éléments indivisibles. Par exemple, si l'adversaire a dit que les opposés relèvent du même savoir, il faut voir si les relatifs relèvent du même savoir, et les contraires, et les opposés selon la privation et

1-2. *Notes complémentaires*, p. 139-140.

3. Exceptionnellement, j'adopte ici la leçon de BPCD (τὸν τῶν γενῶν) contre celle de AVcu (τῶν γενῶν) ; elle est en effet appuyée par l'unique papyrus qui porte un fragment des *Topiques*, et elle possède un parallèle précis en *Cat.* 3 b 3-4. Je ne crois cependant pas que l'on puisse tirer argument de ce fait pour donner à B une préférence de principe sur A : cf. *Introduction*, p. CXXX, n. 1.

φαίη συμβεβηκέναι χρώματι εἶναι· οὐ γὰρ συμβέβηκε τῷ λευκῷ χρώματι εἶναι, ἀλλὰ γένος αὐτοῦ τὸ χρῶμά ἐστιν. Ἐνδέχεται μὲν οὖν καὶ κατὰ τὴν ὀνομασίαν διορίσαι τὸν τιθέ- [109b] μενον, οἷον ὅτι συμβέβηκε τῇ δικαιοσύνῃ ἀρετῇ εἶναι· πολλάκις δὲ καὶ μὴ διορίσαντι κατάδηλον ὅτι τὸ γένος ὡς συμβεβηκὸς ἀποδέδωκεν, οἷον εἴ τις τὴν λευκότητα κεχρῶσθαι φήσειεν ἢ τὴν βάδισιν κινεῖσθαι. Ἀπ' οὐδενὸς γὰρ γένους παρωνύμως ἡ κατηγορία κατὰ τοῦ εἴδους λέγεται, ἀλλὰ πάντα συνωνύμως τὰ γένη τῶν εἰδῶν κατηγορεῖται· καὶ γὰρ τοὔνομα καὶ τὸν λόγον ἐπιδέχεται τὸν τῶν γενῶν τὰ εἴδη. Ὁ οὖν κεχρωσμένον εἴπας τὸ λευκὸν οὔτε ὡς γένος ἀποδέδωκεν, ἐπειδὴ παρωνύμως εἴρηκεν, οὔθ' ὡς ἴδιον ἢ ὡς ὁρισμόν· ὁ γὰρ ὁρισμὸς καὶ τὸ ἴδιον οὐδενὶ ἄλλῳ ὑπάρχει, κέχρωσται δὲ πολλὰ καὶ τῶν ἄλλων, οἷον ξύλον λίθος ἄνθρωπος ἵππος. Δῆλον οὖν ὅτι ὡς συμβεβηκὸς ἀποδίδωσιν.

Ἄλλος τὸ ἐπιβλέπειν οἷς ὑπάρχειν ἢ πᾶσιν ἢ μηδενὶ εἴρηται. Σκοπεῖν δὲ κατ' εἴδη καὶ μὴ ἐν τοῖς ἀπείροις· ὁδῷ γὰρ μᾶλλον καὶ ἐν ἐλάττοσιν ἡ σκέψις. Δεῖ δὲ σκοπεῖν καὶ ἄρχεσθαι ἀπὸ τῶν πρώτων, εἶτ' ἐφεξῆς ἕως τῶν ἀτόμων. Οἷον εἰ τῶν ἀντικειμένων τὴν αὐτὴν ἐπιστήμην ἔφησεν εἶναι, σκεπτέον εἰ τῶν πρός τι καὶ τῶν ἐναντίων καὶ τῶν κατὰ στέ-

37 et 38 χρώματι (Λ) : χρῶμα τί c, corr. c² || 37 post εἶναι add. ἀλλὰ γένος D.

[109 b] 2 post κατάδηλον add. ἐστιν D || 4 κεκινῆσθαι V || 6 συνωνύμως post γένη transp. pap. || post γὰρ add. καὶ c² || 7 alt. τὸν (pap.) om. AVcu || 8 εἴπας (pap.) : εἰπὼν PDA²c²u², post ras. C || 9 ὡς om. D Λ' || 11 ξύλον λίθος (Λ): λίθος ξύλον C λίθος D, fort. pap. || 12 ἀποδέδωκεν CD Λ || 13 post ἄλλος add. τόπος CD Λ || 14 κατ' (Λ) : καὶ τὰ D || post ὁδῷ add. τε VCD || 16 ἐφεξῆς om. Λ.

la possession, et les termes contradictoires[1]. Si la situation n'est pas encore claire à ce niveau, il faut diviser à leur tour ces termes, jusqu'à atteindre les espèces indivisibles : on regardera comment il en va des choses justes et des choses injustes, du double et de la moitié, de la cécité et de la vue, de l'être et du non-être[2]. Car si l'on montre, sur un de ces cas, que les deux termes ne relèvent pas du même savoir, l'on aura du même coup réfuté la thèse en cause. On procédera de façon analogue dans le cas d'une universelle négative. Le présent lieu est à double usage, destructif et constructif : car s'il se révèle, chaque fois que l'on produit de nouvelles divisions, que l'attribution est exacte dans tous les cas, ou dans un grand nombre de cas, on peut exiger de l'adversaire qu'il l'accorde sous sa forme universelle, ou qu'il produise lui-même une contre-instance en montant dans quel cas il n'en est pas ainsi : s'il n'adopte aucun de ces partis, il fera figure d'extravagant par son refus.

Autre lieu : remplacer par leurs définitions tant l'accident que son sujet, soit en substituant à chacun des deux la sienne, soit en ne le faisant que pour l'un des deux, et voir ensuite s'il ne se trouve pas que ces définitions dévoilent l'inexactitude de quelque assertion dont la thèse initiale présupposait la vérité[3]. Par exemple, si l'adversaire soutient qu'on peut léser un dieu, demander : qu'est-ce que léser quelqu'un ? Si c'est lui nuire volontairement, il est clair qu'un dieu ne saurait être lésé, puisqu'on ne peut en rien lui nuire. Si l'adversaire soutient que l'homme de valeur[4] est envieux, demander : qu'est-ce qu'un envieux, et qu'est-ce que l'envie ? Si l'envie est un sentiment de douleur éprouvé à la vue du bonheur de quelqu'un d'honorable, il est clair que l'homme de valeur ne connaît pas l'envie : car il ne vaudrait plus rien. Et s'il soutient que l'homme enclin à l'indignation est envieux, demander :

1. Cette division quadripartite des ἀντικείμενα est classique (cf. *Cat.*, 10, 11 b 17 sq. ; *Métaph.*, I, 4, 1055 a 38 sq., et 7, 1057 a 33 sq.) ; les *Topiques* en font souvent usage : cf. 113 b 15 - 114 a 25, 135 b 7 - 136 a 13.

ρησιν καὶ ἕξιν καὶ τῶν κατ' ἀντίφασιν λεγομένων ἡ αὐτὴ ἐπιστήμη. Κἂν ἐπὶ τούτων μήπω φανερὸν ᾖ, πάλιν ταῦτα διαιρετέον μέχρι τῶν ἀτόμων· οἷον εἰ τῶν δικαίων καὶ ἀδίκων, ἢ τοῦ διπλασίου καὶ ἡμίσεος, ἢ τυφλότητος καὶ ὄψεως, ἢ τοῦ εἶναι καὶ μὴ εἶναι. Ἐὰν γὰρ ἐπί τινος δειχθῇ ὅτι οὐχ ἡ αὐτή, ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸ πρόβλημα· ὁμοίως δὲ καὶ ἐὰν μηδενὶ ὑπάρχῃ. Οὗτος δ' ὁ τόπος ἀντιστρέφει πρὸς τὸ ἀνασκευάζειν καὶ κατασκευάζειν. Ἐὰν γὰρ ἐπὶ πάντων φαίνηται διαίρεσιν προενέγκασιν ἢ ἐπὶ πολλῶν, ἀξιωτέον καὶ καθόλου τιθέναι ἢ ἔνστασιν φέρειν ἐπὶ τίνος οὐχ οὕτως· ἐὰν γὰρ μηδέτερον τούτων ποιῇ, ἄτοπος φανεῖται μὴ τιθείς.

Ἄλλος τὸ λόγους ποιεῖν τοῦ τε συμβεβηκότος καὶ ᾧ συμβέβηκεν, ἢ ἀμφοτέρων καθ' ἑκάτερον ἢ τοῦ ἑτέρου, εἶτα σκοπεῖν εἴ τι μὴ ἀληθὲς ἐν τοῖς λόγοις ὡς ἀληθὲς εἴληπται. Οἷον εἰ ἔστι θεὸν ἀδικεῖν, τί τὸ ἀδικεῖν ; εἰ γὰρ τὸ βλάπτειν ἑκουσίως, δῆλον ὡς οὐκ ἔστι θεὸν ἀδικεῖσθαι· οὐ γὰρ ἐνδέχεται βλάπτεσθαι τὸν θεόν. Καὶ εἰ φθονερὸς ὁ σπουδαῖος, τίς ὁ φθονερὸς καὶ τίς ὁ φθόνος ; εἰ γὰρ ὁ φθόνος ἐστὶ λύπη ἐπὶ φαινομένῃ εὐπραγίᾳ τῶν ἐπιεικῶν τινος, δῆλον ὅτι ὁ σπουδαῖος οὐ φθονερός· φαῦλος γὰρ ἂν εἴη. Καὶ εἰ ὁ νεμεσητι-

20 κἂν (Λ) : καὶ A, corr. A^2 || πάλιν post ταῦτα transp. P || ταὐτά C || 21-22 τοῦ δικαίου καὶ ἀδίκου Λ || 21 post καὶ add. τῶν C || 22 (bis) et 23 ἢ : εἰ V || 23 καὶ : ἢ C Λ || post ἐὰν add. μὲν Al^c || ἐπιδειχθῇ D || 24 ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα (Λ) : ἀνῄρηται D || πρόβλημα (Λ) : προκείμενον V || 25 ὑπάρχει P, corr. P^2 || τρόπος P || ante πρὸς add. καὶ VD || 26 ἀνασκευάζειν καὶ κατασκευάζειν AB Al^c : inu. ord. cett. Λ || 27 προσενέγκασιν c, ante ras. u || post ἐπὶ add. τῶν P || καὶ om. P || 29 φαίνεται C Λ || 30 ἄλλος tanquam schol. V^{mg} || post ἄλλος add. τόπος C || ᾧ : ὧν P || 31 post pr. ἢ add. καὶ cu || 33 pr. εἰ om. A^{ac} || post θεὸν add. τὸ u^{ac} || 36 τί Al^p || alt. ὁ φθόνος post ἐστι transp. PD Al^p.

qu'est-ce que c'est que chacun de ces caractères ? Ce sera une manière de voir clairement si la thèse initiale est vraie ou fausse : ainsi, s'il est vrai que l'envieux est celui qui s'afflige du bonheur des bons, et l'homme enclin à l'indignation celui qui s'afflige du bonheur des méchants, on voit clairement que l'homme enclin à l'indignation ne saurait être envieux. Remplacer également les termes qui figurent dans les définitions par leurs propres définitions, sans s'arrêter avant d'être parvenu en terrain de connaissance : souvent, en effet, tant qu'on ne donne qu'une définition inanalysée, la contradiction cherchée reste encore dissimulée, et elle ne devient manifeste que si l'on remplace l'un des mots composant la définition par sa propre définition.

Faire également du problème soumis à la discussion une prémisse qu'on se propose à soi-même, et imaginer des contre-instances[1] : car toute contre-instance sera un instrument d'attaque contre la thèse. Le présent lieu est à peu près le même que celui[2] qui consiste à examiner les sujets auxquels l'attribut a été universellement assigné ou refusé ; il n'y a de différence que dans l'expression.

Faire également la distinction entre les choses qu'il faut et celles qu'il ne faut pas appeler comme tout le monde, car cela peut servir tant à établir qu'à réfuter une proposition. On dira par exemple que, pour dénommer les choses, il faut s'exprimer comme tout le monde, mais que, pour dire quelles choses sont ou ne sont pas ceci ou cela, il ne faut plus se soucier de ce que dit tout le monde. Ainsi, on désignera par *sain* ce qui procure la santé,

1. *Notes complémentaires*, p. 140.
2. Cf. 109 b 13 sq.

κὸς φθονερός, τίς ἑκάτερος αὐτῶν ; οὕτω γὰρ καταφανὲς [110a] ἔσται πότερον ἀληθὲς ἢ ψεῦδος τὸ ῥηθέν· οἷον εἰ φθονερὸς μὲν ὁ λυπούμενος ἐπὶ ταῖς τῶν ἀγαθῶν εὐπραγίαις, νεμεσητικὸς δ' ὁ λυπούμενος ἐπὶ ταῖς τῶν κακῶν εὐπραγίαις, δῆλον ὅτι οὐκ ἂν εἴη φθονερὸς ὁ νεμεσητικός. Λαμβάνειν δὲ καὶ ἀντὶ τῶν ἐν τοῖς λόγοις ὀνομάτων λόγους, καὶ μὴ ἀφίστασθαι ἕως ἂν εἰς γνώριμον ἔλθῃ· πολλάκις γὰρ ὅλου μὲν τοῦ λόγου ἀποδοθέντος οὔπω δῆλον τὸ ζητούμενον, ἀντὶ δέ τινος τῶν ἐν τῷ λόγῳ ὀνομάτων λόγου ῥηθέντος κατάδηλον γίνεται.

Ἔτι τὸ πρόβλημα πρότασιν ἑαυτῷ ποιούμενον ἐνίστασθαι· ἡ γὰρ ἔνστασις ἔσται ἐπιχείρημα πρὸς τὴν θέσιν. Ἔστι δ' ὁ τόπος οὗτος σχεδὸν ὁ αὐτὸς τῷ ἐπιβλέπειν οἷς ὑπάρχειν ἢ πᾶσιν ἢ μηδενὶ εἴρηται· διαφέρει δὲ τῷ τρόπῳ.

Ἔτι διορίζεσθαι ποῖα δεῖ καλεῖν ὡς οἱ πολλοὶ καὶ ποῖα οὔ· χρήσιμον γὰρ καὶ πρὸς τὸ κατασκευάζειν καὶ πρὸς τὸ ἀνασκευάζειν· οἷον ὅτι ταῖς μὲν ὀνομασίαις τὰ πράγματα προσαγορευτέον καθάπερ οἱ πολλοί, ποῖα δὲ τῶν πραγμάτων ἐστὶ τοιαῦτα ἢ οὐ τοιαῦτα, οὐκέτι προσεκτέον τοῖς πολλοῖς. Οἷον ὑγιεινὸν μὲν ῥητέον τὸ ποιητικὸν ὑγιείας,

[110 a] 2-3 ἀγαθῶν — τῶν om. V[ac] || 2 εὐπραξίαις u || 4 φθονερὸς post νεμεσητικός transp. V || 5 δὲ (Λ) : δεῖ Al[c] δὲ δεῖ A[2] || τοῖς om. V || 6 προαφίστασθαι C Al[c] || εἰς (Λ) : εἴς τι CD ἐπί τι Al[c] || 7 ἀποδοθέντος (Λ) : ῥηθέντος D || οὔπω : οὐ VPCcuD Λ || 9 γίνεται om. Λ[r] || 10 τὸ πρόβλημα om. Λ[r] || 11 ἔσται : ἐστιν D || 12-13 ὑπάρχει c, corr. c[2] || 13 pr. ἢ om. cu, suppl. c[2] || 14 διορίζεσθαι (Λ) : δεῖ ὁρίζεσθαι V δεῖ διορίζεσθαι C || 16 πρὸς τὸ om. C || 16-b 10 οἷον — πειρατέον deficit c || 18 εἰσὶ D || μὴ D.

comme tout le monde le fait ; mais lorsqu'il s'agit de savoir si une chose donnée est ou non susceptible de procurer la santé, il ne faut plus parler comme tout le monde, mais comme le médecin.

3

Autres lieux, utilisables lorsqu'un terme se prend en plusieurs sens

En outre, lorsqu'un terme se prend en plusieurs sens, et qu'il est posé comme appartenant ou n'appartenant pas à un sujet, mener la démonstration sur l'un des deux sens, à défaut de pouvoir le faire sur les deux à la fois. Ce procédé n'est à utiliser que si l'équivoque reste dissimulée : car si l'adversaire se rend compte qu'il y a là un terme qui se prend en plusieurs sens, il fera objection, en disant que l'argumentation a porté, non sur le sens qu'il donnait lui-même à ce terme dans le problème posé, mais sur l'autre. Le présent lieu est à double usage, constructif comme destructif. Si l'on veut en effet établir une proposition, on montrera qu'elle est vraie pour l'un des deux sens, à défaut de pouvoir le faire pour les deux ; et si l'on veut en réfuter une, on montrera qu'elle est fausse pour l'un des deux sens, à défaut de pouvoir le faire pour les deux. A cette différence près[1] cependant que, pour réfuter, il n'est besoin de suspendre l'argumentation à un accord préalable ni dans le cas d'une universelle affirmative ni dans celui d'une universelle négative : car si nous montrons que l'attribut n'appartient pas à l'un quelconque, nous aurons du même coup réfuté l'affirmation qu'il appartient à tous ; et de même, si nous montrons seulement qu'il appartient à un seul, nous réfuterons l'affirmation qu'il n'appartient à aucun. En revanche, quand on veut établir une proposition, il faut se mettre au préalable bien d'accord pour dire que, si l'attribut appartient à l'un quelconque, il appartient aussi à tous, à supposer que le postulat soit plausible : car pour démontrer qu'il appartient à tous, il ne suffit pas d'établir l'attribution dans le cas d'un seul ; par exemple, on ne peut conclure de l'immortalité de

ὡς οἱ πολλοὶ λέγουσιν· πότερον δὲ τὸ προκείμενον ποιητικὸν ὑγιείας ἢ οὔ, οὐκέτι ὡς οἱ πολλοὶ κλητέον ἀλλ' ὡς ὁ ἰατρός.

III Ἔτι ἐὰν πολλαχῶς λέγηται, κείμενον δὲ ᾖ ὡς ὑπάρχει ἢ ὡς οὐχ ὑπάρχει, θάτερον δεικνύναι τῶν πλεοναχῶς λεγομένων, ἐὰν μὴ ἄμφω ἐνδέχηται. Χρηστέον δ' ἐπὶ τῶν λανθανόντων· ἐὰν γὰρ μὴ λανθάνῃ πολλαχῶς λεγόμενον, ἐνστήσεται ὅτι οὐ διείλεκται ὅπερ αὐτὸς ἠπόρει ἀλλὰ θάτερον. Οὗτος δ' ὁ τόπος ἀντιστρέφει καὶ πρὸς τὸ κατασκευάσαι καὶ ἀνασκευάσαι. Κατασκευάζειν μὲν γὰρ βουλόμενοι δείξομεν ὅτι θάτερον ὑπάρχει, ἐὰν μὴ ἄμφω δυνώμεθα· ἀνασκευάζοντες δὲ ὅτι οὐχ ὑπάρχει θάτερον δείξομεν, ἐὰν μὴ ἄμφω δυνώμεθα. Πλὴν ἀνασκευάζοντι μὲν οὐδὲν δεῖ ἐξ ὁμολογίας διαλέγεσθαι, οὔτ' εἰ παντὶ οὔτ' εἰ μηδενὶ ὑπάρχειν εἴρηται· ἐὰν γὰρ δείξωμεν ὅτι οὐχ ὑπάρχει ὁτῳοῦν, ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸ παντὶ ὑπάρχειν· ὁμοίως δὲ κἂν ἑνὶ δείξωμεν ὑπάρχον, ἀναιρήσομεν τὸ μηδενὶ ὑπάρχειν. Κατασκευάζουσι δὲ προδιομολογητέον ὅτι, εἰ ὁτῳοῦν ὑπάρχει, παντὶ ὑπάρχει, ἂν πιθανὸν ᾖ τὸ ἀξίωμα. Οὐ γὰρ
[110b] ἀπόχρη πρὸς τὸ δεῖξαι ὅτι παντὶ ὑπάρχει τὸ ἐφ' ἑνὸς διαλεχθῆναι, οἷον εἰ ἡ τοῦ ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος, διότι

20 ante ὡς add. ἢ Al°, sed hoc uerbum delendum esse coni. Al || ποιητικὸν om. u, suppl. u²ᵐᵍ || 21 κλητέον : κτητέον Dᵃᶜ λεκτέον u Λ || ὁ om. P || 25 ἐνδέχεται C || 28 καὶ om. Pu || 28-29 κατασκευάσαι καὶ ἀνασκευάσαι (Λʳ) : κατασκευάσαι AP κατασκευάσαι καὶ πρὸς τὸ ἀνασκευάσαι VuD Λᵖ ἀνασκευάσαι καὶ κατασκευάσαι C || 32 ἀνασκευάζουσι Vu || 34 post ὅτι add. τινὶ C || 35 ὁπωσοῦν C || 36 ὑπάρχον : ὑπάρχειν C || 37 ὅτι om. P || 38 ὑπάρχει, ἂν πιθανὸν : ὑπάρχει ἀπιθανὸν B, corr. B².

[110 b] 2 διαλεγῆναι C || διότι : ὅτι A²D καὶ ὅτι u διὰ τοῦτο Λ.

l'âme humaine à celle[1] de toute âme ; il faut par conséquent se mettre au préalable d'accord pour dire que, si une âme quelconque est immortelle, toute âme est immortelle. Ce procédé n'est pas à employer dans tous les cas, mais seulement lorsqu'on est dans l'incapacité de fournir facilement une argumentation unique qui s'applique universellement à tous les cas, comme l'est celle du géomètre démontrant que la somme des angles d'un triangle vaut deux droits.

Si au contraire l'adversaire se rend compte qu'il y a dans l'énoncé un terme qui se prend en plusieurs sens, spécifier les sens en lesquels il se prend, pour réfuter aussi bien que pour établir une proposition. Par exemple, s'il est vrai que *ce qu'il faut faire*[2] désigne soit ce qui est utile soit ce qui est beau, il faut essayer d'établir ou de réfuter l'application de chacun de ces deux sens à la chose en discussion, c'est-à-dire de montrer qu'elle est à la fois belle et utile, ou qu'elle n'est ni belle ni utile. Si l'on ne peut y parvenir, on fera la démonstration pour l'un des deux sens seulement, en faisant remarquer qu'elle est partiellement vraie et partiellement fausse. Même formule si le nombre des acceptions en lesquelles se spécifie le terme considéré est supérieur à deux.

Et encore, faisons une place aux expressions qui se prennent en plusieurs sens, mais d'une autre façon que par équivocité : par exemple, lorsqu'on dit que plusieurs objets relèvent d'un savoir unique, on entend, soit que l'un est la fin et l'autre le moyen de cette fin (ainsi la production de la santé et la prescription du régime relèvent de la médecine), soit que tous deux sont des fins (ainsi lorsqu'on dit que les contraires relèvent du même savoir, puisqu'ils ne sont pas plus une fin l'un que l'autre), soit que l'un relève par soi de ce savoir[3] et l'autre par accident (en relève par soi, par exemple, l'égalité à deux droits

1. *Notes complémentaires*, p. 141.
2. Τὸ δέον. Le développement de l'équivoque prouve qu'on ne peut traduire ce mot par *devoir*, le sens moral (τὸ καλόν) n'étant précisément que l'un des sens possibles de τὸ δέον.
3. *Notes complémentaires*, p. 141.

ψυχὴ πᾶσα ἀθάνατος· ὥστε προομολογητέον ὅτι, εἰ ἡτισοῦν ψυχὴ ἀθάνατος, πᾶσα ἀθάνατος. Τοῦτο δ' οὐκ ἀεὶ ποιητέον, ἀλλ' ὅταν μὴ εὐπορῶμεν κοινὸν ἐπὶ πάντων ἕνα λόγον εἰπεῖν, καθάπερ ὁ γεωμέτρης ὅτι τὸ τρίγωνον δυσὶν ὀρθαῖς ἴσας ἔχει.

Ἐὰν δὲ μὴ λανθάνῃ πολλαχῶς λεγόμενον, διελόμενον ὁσαχῶς λέγεται καὶ ἀναιρεῖν καὶ κατασκευάζειν. Οἷον εἰ τὸ δέον ἐστὶ τὸ συμφέρον ἢ τὸ καλόν, πειρατέον ἄμφω κατασκευάζειν ἢ ἀναιρεῖν περὶ τοῦ προκειμένου, οἷον ὅτι καλὸν καὶ συμφέρον, ἢ ὅτι οὔτε καλὸν οὔτε συμφέρον. Ἐὰν δὲ μὴ ἐνδέχηται ἀμφότερα, θάτερον δεικτέον, ἐπισημαινόμενον ὅτι τὸ μὲν τὸ δ' οὔ. Ὁ δ' αὐτὸς λόγος κἂν πλείω ᾖ εἰς ἃ διαιρεῖται.

Πάλιν ὅσα μὴ καθ' ὁμωνυμίαν λέγεται πολλαχῶς ἀλλὰ κατ' ἄλλον τρόπον, οἷον ἐπιστήμη μία πλειόνων ἢ ὡς τοῦ τέλους καὶ τοῦ πρὸς τὸ τέλος, οἷον ἰατρικὴ τοῦ ὑγίειαν ποιῆσαι καὶ τοῦ διαιτῆσαι, ἢ ὡς ἀμφοτέρων τελῶν, καθάπερ τῶν ἐναντίων ἡ αὐτὴ λέγεται ἐπιστήμη (οὐδὲν γὰρ μᾶλλον τέλος τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου), ἢ ὡς τοῦ καθ' αὑτὸ καὶ τοῦ κατὰ συμβεβηκός, οἷον καθ' αὑτὸ μὲν ὅτι τὸ τρίγωνον δυ-

3 ψυχὴ post πᾶσα transp. VPCD || προομολογητέον: προδιομολογητέον VuD προσδιομολογητέον C || διότι C || 3-4 εἰ ἡτισοῦν : εἴ τις οὖν ABV, corr. A² εἴ τις P Λ || 4 ante πᾶσα add. καὶ C || 7 post ἔχει add. τὰς γωνίας C, τὰς τρεῖς γωνίας PD Λ || 9 ποσαχῶς VPu || 10 a uerbo πειρατέον rursus adest c || 12 ἢ—συμφέρον om. u^ac || pr. οὔτε (Λ) : οὐ A || 14 κἂν (Λ) : καὶ A, corr. A² || 15 ante εἰς add. τὰ V || 16 λέγηται ABV, corr. A² || 17 post τρόπον add. τὸν τῆς ἀμφιβολίας DA² || 18 alt. τοῦ (Λ) : τῶν BCD Al^c || post οἷον add. ἡ PCD || 20 λέγεται om. Λ || 21 post τέλος add. τέλους B u^pc || 22 τὸ om. BD || post τρίγωνον add. τὰς τρεῖς γωνίας C.

de la somme des angles d'un triangle, et par accident, celle de la somme des angles d'un triangle équilatéral : en effet, le triangle équilatéral a pour accident d'être un triangle[1], et c'est par là que nous savons que la somme de ses angles vaut deux droits). Si donc il n'est, en aucun de ces sens, possible que plusieurs objets relèvent du même savoir, il est clair que l'on peut dire en généralisant que la chose est impossible ; mais si, en l'un de ces sens, cela est possible, il est clair que la chose est possible. La division ne doit être poussée qu'autant que de besoin. Si nous voulons par exemple établir une proposition, il faut produire les cas où la possibilité se vérifie, et ne pousser la division que jusqu'aux sens qui peuvent servir à l'établissement de la proposition ; et si l'on veut réfuter une proposition, on produira les cas où la possibilité ne se vérifie pas, en négligeant tous les autres. On procédera ainsi, dans ce cas comme dans le précédent[2], lorsque le nombre exact des sens possibles de l'expression reste ignoré de l'adversaire. On se servira des mêmes lieux pour établir que telle chose relève ou non de telle autre chose, par exemple que tel objet relève de tel savoir, soit à titre de fin, soit à titre de moyen de la fin, soit à titre d'objet par accident, ou inversement, qu'il n'en peut relever à aucun des titres que nous venons de mentionner. Même formule encore pour le désir, comme pour tous les autres termes dont on dit qu'ils ont pour objet plusieurs choses : car une chose peut être l'objet d'un désir soit à titre de fin (désir de la santé), soit à titre de moyen d'une fin (désir de prendre médecine), soit à titre d'objet par accident, comme dans le cas du vin, que l'amateur de douceurs désire non parce qu'il est du vin, mais parce qu'il est doux ; l'objet par soi de son désir, c'est le doux, et le vin n'est

1. *Notes complémentaires*, p. 141-142.

2. La traduction explicite le parallèle esquissé par Aristote entre le présent τόπος et le précédent (110 a 23-32). Dans les deux cas, le questionneur exploite l'ignorance du répondant relativement à une pluralité de sens ; dans le cas précédent, cette pluralité tient à l'équivocité d'un terme ; dans le cas présent, à l'ambiguïté de la relation entre un terme et son complément.

σὶν ὀρθαῖς ἴσας ἔχει, κατὰ συμβεβηκὸς δὲ ὅτι τὸ ἰσόπλευρον· ὅτι γὰρ συμβέβηκε τῷ τριγώνῳ ἰσοπλεύρῳ τριγώνῳ εἶναι, κατὰ τοῦτο γνωρίζομεν ὅτι δυσὶν ὀρθαῖς ἴσας ἔχει. Εἰ οὖν μηδαμῶς ἐνδέχεται τὴν αὐτὴν εἶναι πλειόνων ἐπιστήμην, δῆλον ὅτι ὅλως οὐκ ἐνδέχεται εἶναι, ἢ εἰ πὼς ἐνδέχεται, δῆλον ὅτι ἐνδέχεται. Διαιρεῖσθαι δὲ ὁσαχῶς χρήσιμον. Οἷον ἐὰν βουλώμεθα κατασκευάσαι, τὰ τοιαῦτα προοιστέον ὅσα ἐνδέχεται, καὶ διαιρετέον εἰς ταῦτα μόνον ὅσα καὶ χρήσιμα πρὸς τὸ κατασκευάσαι· ἂν δ᾽ ἀνασκευάσαι, ὅσα μὴ ἐνδέχεται, τὰ δὲ λοιπὰ παραλειπτέον. Ποιητέον δὲ καὶ ἐπὶ τούτων, ὅταν λανθάνῃ ποσαχῶς λέγεται. Καὶ εἶναι δὲ τόδε τοῦδε ἢ μὴ εἶναι ἐκ τῶν αὐτῶν τόπων κατασκευαστέον, οἷον ἐπιστήμην τήνδε τοῦδε ἢ ὡς τέλους ἢ ὡς τῶν πρὸς τὸ τέλος ἢ ὡς τῶν κατὰ συμβεβηκός, ἢ πάλιν μὴ εἶναί τι κατὰ μηδένα τῶν ῥηθέντων τρόπων. Ὁ δ᾽ αὐτὸς λόγος καὶ περὶ ἐπιθυμίας καὶ ὅσα ἄλλα λέγεται πλειόνων· ἔστι γὰρ ἡ [111a] ἐπιθυμία τούτου ἢ ὡς τέλους, οἷον ὑγιείας, ἢ ὡς τῶν πρὸς τὸ τέλος, οἷον τοῦ φαρμακευθῆναι, ἢ ὡς τοῦ κατὰ συμβεβηκός, καθάπερ ἐπὶ τοῦ οἴνου ὁ φιλόγλυκυς, οὐχ ὅτι οἶνος ἀλλ᾽ ὅτι γλυκύς ἐστιν. Καθ᾽ αὑτὸ μὲν γὰρ τοῦ γλυκέος ἐπιθυμεῖ, τοῦ

23 post ἔχει add. τὰς τρεῖς [τρεῖς om. Al^p] γωνίας PD Al^p Λ || 24 τῷ τριγώνῳ (Λ): τῷ Cu, corr. u² τούτῳ B ut uid., corr. B² || 25 εἶναι — ὅτι om. C, suppl. C^2mg || δύο C || 26 ἐνδέχηται AB, corr. A² || 27 εἶναι om. C || 29 post ἐὰν add. μὲν C || ante ὅσα add. εἰς C || 30 μόνα C || 32 ἐνδέχηται AB, corr. A² || παραληπτέον AB, fort. C^ac, corr. A² || 33 ὅταν (Λ) : ἂν Al^c || λέγηται BV || 35 τῶν om. Al^c || πρὸς : πρὸ cu^ac || 35-36 τὸ τέλος : τέλους c || 36 τῶν (Λ) : τὸ P, om. cu Al^c || τι om. C.

[111 a] 1 πρὸς : πρὸ c || 2 τὸ τέλος : τέλους c || 2 ὡς om. Al^p || τοῦ : τῶν Λ, om. CD || 3 φιλόγλυκ]·ο·[ς V^sl || 4 ἐστιν om. C.

son objet que par accident. De fait, lorsqu'il est sec, il ne le désire plus ; c'est donc par accident qu'il le désire. Le présent lieu est utile dans l'étude des termes relatifs ; de fait, les termes comme ceux que nous venons d'étudier sont en général des relatifs.

4

Autres lieux

En outre, substituer aux termes des termes plus familiers ; par exemple, au lieu d'*acribie dans la représentation*, mettre *exactitude* ; au lieu d'*affairé*, mettre *remuant*[1] ; car une fois le libellé d'une thèse rendu plus familier, elle devient plus facile à attaquer. Le présent lieu est cependant applicable aux deux usages, constructif aussi bien que destructif.

Pour montrer qu'un même sujet possède deux attributs contraires, on regardera du côté de son genre ; ainsi, si nous voulons montrer qu'il existe justesse et fausseté au niveau de la perception : percevoir c'est juger ; or, il est possible de juger avec justesse et sans justesse ; justesse et fausseté doivent donc exister aussi au niveau de la perception. La démonstration procède, en l'occurrence, du genre à l'espèce, puisque juger est le genre de percevoir : qui perçoit porte en effet une sorte de jugement. On peut aller, inversement, de l'espèce au genre, puisque tout ce qui appartient à une espèce appartient aussi à son genre ; par exemple, si *savoir* est mauvais et bon[2], *disposition* aussi est mauvaise et bonne, puisque *disposition* est le genre de *savoir*. Le premier de ces lieux est faux s'il s'agit d'établir une proposition, tandis que le second est vrai :

1-2. *Notes complémentaires*, p. 142-143.

δ' οἴνου κατὰ συμβεβηκός· ἐὰν γὰρ αὐστηρὸς ᾖ, οὐκέτι ἐπιθυμεῖ. Κατὰ συμβεβηκὸς οὖν ἐπιθυμεῖ. Χρήσιμος δ' ὁ τόπος οὗτος ἐν τοῖς πρός τι· σχεδὸν γὰρ τὰ τοιαῦτα τῶν πρός τί ἐστιν.

IV Ἔτι τὸ μεταλαμβάνειν εἰς τὸ γνωριμώτερον ὄνομα, οἷον ἀντὶ τοῦ ἀκριβοῦς ἐν ὑπολήψει τὸ σαφὲς καὶ ἀντὶ τῆς πολυπραγμοσύνης ἡ φιλοπραγμοσύνη· γνωριμωτέρου γὰρ γινομένου τοῦ ῥηθέντος εὐεπιχειρητοτέρα ἡ θέσις. Ἔστι δὲ καὶ οὗτος ὁ τόπος πρὸς ἄμφω κοινός, καὶ πρὸς τὸ κατασκευάζειν καὶ ἀνασκευάζειν.

Πρὸς δὲ τὸ δεῖξαι τὰ ἐναντία τῷ αὐτῷ ὑπάρχοντα σκοπεῖν ἐπὶ τοῦ γένους, οἷον ἐὰν βουλώμεθα δεῖξαι ὅτι ἔστι περὶ αἴσθησιν ὀρθότης καὶ ἁμαρτία· τὸ δ' αἰσθάνεσθαι κρίνειν ἐστί· κρίνειν δ' ἔστιν ὀρθῶς καὶ μὴ ὀρθῶς, καὶ περὶ αἴσθησιν ἂν εἴη ὀρθότης καὶ ἁμαρτία. Νῦν μὲν οὖν ἐκ τοῦ γένους περὶ τὸ εἶδος ἡ ἀπόδειξις· τὸ γὰρ κρίνειν γένος τοῦ αἰσθάνεσθαι· ὁ γὰρ αἰσθανόμενος κρίνει πως. Πάλιν δ' ἐκ τοῦ εἴδους τῷ γένει· ὅσα γὰρ τῷ εἴδει ὑπάρχει, καὶ τῷ γένει· οἷον εἰ ἔστιν ἐπιστήμη φαύλη καὶ σπουδαία, καὶ διάθεσις φαύλη καὶ σπουδαία· ἡ γὰρ διάθεσις τῆς ἐπιστήμης γένος. Ὁ μὲν οὖν πρότερος τόπος ψευδής ἐστι πρὸς τὸ κατασκευάσαι, ὁ δὲ δεύτερος ἀλη-

6 κατὰ — ἐπιθυμεῖ om. u || 7 τοῖς (Λ) : τῷ A || post τῶν add. ἐν τοῖς C || 9 ἀκριβῶς A, corr. A² || 10 τὴν φιλοπραγμοσύνην PCDA²c² || 10-11 γενομένου C || 11 post θέσις add. ἐστίν CD, ante θέσις Λ^p || 12 καὶ om. P || 12-13 κατασκευάζειν καὶ ἀνασκευάζειν : κατασκευάζειν καὶ πρὸς τὸ ἀνασκευάζειν VD Λ ἀνασκευάζειν καὶ [καὶ: καὶ πρὸς τὸ u] κατασκευάζειν cu || 15 ἔστι post 16 αἴσθησιν transp. Al^c || 16 τὸ δ' (Λ) : ἐπεὶ τὸ Al^p || post κρίνειν add. τι c²⁸¹ Al^c || 17 ἂν εἴη : ἐστιν cu || 18 τὸ εἶδος : τοῦ εἴδους D || 20 κρινεῖ C || δ' om. A Λ || 22 alt. καὶ — σπουδαία om. c, suppl. c² || post διάθεσις add. ἐστὶν ἄρα C, εἶναι P || alt. φαύλη καὶ σπουδαία om. D || 23-24 τρόπος P.

il n'est pas nécessaire, en effet, que tout ce qui appartient à un genre appartienne aussi à son espèce : de fait, *animal* est ailé et quadrupède, *homme* ne l'est pas. En revanche, tout ce qui appartient à une espèce appartient nécessairement aussi à son genre : de fait, si *homme* est bon, *animal* aussi est bon. Mais pour réfuter une proposition, c'est le premier lieu qui est vrai, et le suivant qui est faux : car ce qui n'appartient pas à un genre n'appartient pas non plus, par le fait même, à son espèce, alors que ce qui n'appartient pas à une espèce n'est pas nécessairement incapable d'appartenir à son genre.

Observons aussi que, lorsqu'un sujet se laisse attribuer un genre, il doit nécessairement se laisser aussi attribuer l'une des espèces de ce genre, et que tout ce qui possède un genre, ou se laisse attribuer un prédicat dérivant d'un genre, doit nécessairement posséder aussi l'une des espèces de ce genre, ou se laisser attribuer un prédicat dérivant de l'une d'elles : par exemple, un sujet qui se laisse attribuer le prédicat *science* se laissera aussi attribuer le prédicat *grammaire*, ou[1] *musique*, ou quelqu'une des autres sciences ; et quelqu'un qui possède une science, ou se laisse attribuer un prédicat dérivant du mot *science*, possèdera aussi la grammaire, ou la musique, ou quelqu'une des autres sciences, ou se laissera attribuer un prédicat dérivant du nom de l'une d'elles, comme *grammairien* ou *musicien*. Ceci posé, si la thèse en discussion fait intervenir une expression tirée, d'une manière ou d'une autre, d'un genre, comme le fait par exemple *l'âme se meut*, on regardera s'il est possible à l'âme de se mouvoir selon l'une ou l'autre des espèces du mouvement, par exemple de croître, ou de disparaître, ou d'apparaître, et autres

1. A la place du premier ἤ de la ligne 37, on lit καί dans ABVPcΛ ; il est possible que ἤ soit une correction ancienne, dont la nécessité paraît indiscutable.

θής. Οὐ γὰρ ἀναγκαῖον, ὅσα τῷ γένει ὑπάρχει, καὶ τῷ εἴδει ὑπάρχειν· ζῷον μὲν γάρ ἐστι πτηνὸν καὶ τετράπουν, ἄνθρωπος δ' οὔ. Ὅσα δὲ τῷ εἴδει ὑπάρχει, ἀναγκαῖον καὶ τῷ γένει· εἰ γάρ ἐστιν ἄνθρωπος σπουδαῖος, καὶ ζῷόν ἐστι σπουδαῖον. Πρὸς δὲ τὸ ἀνασκευάζειν ὁ μὲν πρότερος ἀληθής, ὁ δὲ ὕστερος ψευδής· ὅσα γὰρ τῷ γένει οὐχ ὑπάρχει, οὐδὲ τῷ εἴδει· ὅσα δὲ τῷ εἴδει μὴ ὑπάρχει, οὐκ ἀνάγκη τῷ γένει μὴ ὑπάρχειν.

Ἐπεὶ δ' ἀναγκαῖον, ὧν τὸ γένος κατηγορεῖται, καὶ τῶν εἰδῶν τι κατηγορεῖσθαι, καὶ ὅσα ἔχει τὸ γένος ἢ παρωνύμως ἀπὸ τοῦ γένους λέγεται, καὶ τῶν εἰδῶν τι ἀναγκαῖον ἔχειν ἢ παρωνύμως ἀπό τινος τῶν εἰδῶν λέγεσθαι (οἷον εἴ τινος ἐπιστήμη κατηγορεῖται, καὶ γραμματικὴ ἢ μουσικὴ ἢ τῶν ἄλλων τις ἐπιστημῶν κατηγορηθήσεται, καὶ εἴ τις ἔχει [111b] ἐπιστήμην ἢ παρωνύμως ἀπὸ τῆς ἐπιστήμης λέγεται, καὶ γραμματικὴν ἕξει ἢ μουσικὴν ἤ τινα τῶν ἄλλων ἐπιστημῶν ἢ παρωνύμως ἀπό τινος αὐτῶν ῥηθήσεται, οἷον γραμματικὸς ἢ μουσικός)· ἐὰν οὖν τι τεθῇ λεγόμενον ἀπὸ τοῦ γένους ὁπωσοῦν, οἷον τὴν ψυχὴν κινεῖσθαι, σκοπεῖν εἰ κατά τι τῶν εἰδῶν τῶν τῆς κινήσεως ἐνδέχεται τὴν ψυχὴν κινεῖσθαι, οἷον αὔξεσθαι ἢ φθείρεσθαι ἢ γίγνεσθαι ἢ ὅσα ἄλλα κινήσεως εἴδη·

27 ὑπάρχει om. cu || ἀνάγκη D || 28 ἐστιν om. Λ, fort. P || καὶ om. V || 29-30 δὲ ὕστερος ABV[s1]cu : δεύτερος D δὲ δεύτερος VC, Λ ut uid., deficit P || 30 οὐχ : μὴ D || 31 μὴ : οὐχ C || ὑπάρχη A, corr. A[2] || 32 μὴ om. P || 34 τι : δεῖ B || 35-36 ἀπὸ—παρωνύμως om. V, suppl. V[2mg] || 36 ἔχει B || 37 καὶ : ἢ Al[c] [ABD] || pr. ἢ (Al[c]) : καὶ ABVPc Λ, corr. c[2].

[111 b] 1 καὶ (Λ) : ἢ D || 2 τινα post ἄλλων transp. C || 4 τι om. c[ac] || 5 οἷον om. D, suppl. D[2mg] || post οἷον add. τὸ Cc[2]D[2] || 6 τῶν om. V || 6-7 post αὔξεσθαι add. ἢ μειοῦσθαι V Al[p] Λ.

espèces du mouvement[1] : car si ce n'est possible selon aucune d'entre elles, il est clair que l'âme ne se meut pas. Le présent lieu est applicable aux deux usages, destructif comme constructif : car si l'âme se meut selon l'une des espèces du mouvement, il est clair qu'elle se meut, tandis que si elle ne se meut selon aucune d'entre elles, il est clair qu'elle ne se meut pas.

Lorsqu'on est à court d'instruments d'attaque contre une thèse, l'examiner en s'appuyant sur les définitions, véritables ou communément admises, de la chose qu'elle met en jeu ; et s'il ne suffit pas d'en prendre une, en prendre plusieurs. Une fois ces définitions données, en effet, l'attaque sera plus facile[2].

En considérant la thèse en discussion, chercher une proposition dont la vérité implique celle de cette thèse, ou qui soit nécessairement vraie si elle est vraie : si l'on veut établir la thèse, on cherchera une proposition dont la vérité implique la sienne (car si l'on montre que cette proposition est vraie, on aura du même coup démontré la thèse) ; et si l'on veut la réfuter, on cherchera une proposition qui soit vraie si elle est vraie (car si nous montrons qu'un conséquent de la thèse n'est pas vrai, nous aurons du même coup réfuté la thèse)[3].

Se placer aussi au point de vue du temps, pour voir s'il ne se révèle pas quelque discordance ; tel est le cas si l'adversaire soutient que ce qui se nourrit doit nécessairement croître, puisque les animaux se nourrissent toute leur vie, mais ne croissent pas toute leur vie. Même

1. On sait que κίνησις a un sens plus général que *mouvement* ; le mot équivaut la plupart du temps, chez Aristote, à μεταβολή, *changement*. Les espèces de la κίνησις correspondent à diverses catégories : la substance (apparition et disparition, c'est-à-dire passage du non-être à l'être et de l'être au non-être), la quantité (croissance et décroissance), la qualité (altération), le lieu (mouvement local). Je m'en autoriserai p arfois pour traduire κίνησις par *changement* ; mais ici, où sont en question des conceptions de l'âme issues de celle de Platon, la notion de *mouvement* doit rester au premier plan.

2-3. *Notes complémentaires*, p. 143-144.

εἰ γὰρ κατὰ μηδέν, δῆλον ὅτι οὐ κινεῖται. Οὗτος δ' ὁ τόπος κοινὸς πρὸς ἄμφω, πρός τε τὸ ἀνασκευάζειν καὶ κατασκευάζειν· εἰ γὰρ κατά τι τῶν εἰδῶν κινεῖται, δῆλον ὅτι κινεῖται, καὶ εἰ κατὰ μηδὲν τῶν εἰδῶν κινεῖται, δῆλον ὅτι οὐ κινεῖται.

Μὴ εὐποροῦντι δὲ ἐπιχειρήματος πρὸς τὴν θέσιν σκοπεῖν ἐκ τῶν ὁρισμῶν, ἢ τῶν ὄντων τοῦ προκειμένου πράγματος ἢ τῶν δοκούντων, καὶ εἰ μὴ ἀφ' ἑνός, ἀλλ' ἀπὸ πλειόνων. Ῥᾷον γὰρ ὁρισαμένοις ἐπιχειρεῖν ἔσται [· πρὸς γὰρ τοὺς ὁρισμοὺς ῥᾷον ἡ ἐπιχείρησις].

Σκοπεῖν δὲ ἐπὶ τοῦ προκειμένου, τίνος ὄντος τὸ προκείμενόν ἐστιν, ἢ τί ἐστιν ἐξ ἀνάγκης εἰ τὸ προκείμενόν ἐστι, κατασκευάζειν μὲν βουλομένῳ, τίνος ὄντος τὸ προκείμενον ἔσται (ἐὰν γὰρ ἐκεῖνο δειχθῇ ὑπάρχον, καὶ τὸ προκείμενον δεδειγμένον ἔσται), ἀνασκευάζειν δὲ βουλομένῳ, τί ἐστιν εἰ τὸ προκείμενόν ἐστιν (ἐὰν γὰρ δείξωμεν τὸ ἀκόλουθον τῷ προκειμένῳ μὴ ὄν, ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸ προκείμενον).

Ἔτι ἐπὶ τὸν χρόνον ἐπιβλέπειν, εἴ που διαφωνεῖ, οἷον εἰ τὸ τρεφόμενον ἔφησεν ἐξ ἀνάγκης αὔξεσθαι· τρέφεται μὲν γὰρ ἀεὶ τὰ ζῷα, αὔξεται δ' οὐκ ἀεί. Ὁμοίως δὲ καὶ

8 δ' om. C || 9-10 ἀνασκευάζειν καὶ κατασκευάζειν : κατασκευάζειν καὶ [post καὶ add. τὸ V] ἀνασκευάζειν VD Λ || 10 post ὅτι add. καὶ C || 14 καὶ εἰ : κἂν εἰ VPcDu^2 καὶ ἂν C καὶ A || μὴ om. Λ^r || ἀπὸ om. A || 15 ὁρισαμένοις (Λ) : ὁρισμένοις D ὁρισαμένους C || 15-16 πρὸς — ἐπιχείρησις damn. Brunschwig || 16 ῥᾷον : ῥάων Vcu DA^{2}C^2 ῥᾳδία V^{s1} Λ || 17 post δὲ add. δεῖ c^2 || ἐπὶ (Λ) : περὶ Cc^2 || 17-18 τὸ προκείμενόν ἐστιν : ἐστι τὸ προκείμενον P ἀνάγκη τὸ προκείμενον εἶναι [εἶναι : ἐστιν B^2] VDA^{2}B^{2}c^2 Λ τὸ προκείμενον ἀνάγκη εἶναι C || 19 post μὲν add. οὖν D, γὰρ c^2 || ὄντος om. c, suppl. c^{2s1} || post ἔσται add. ἐξ ἀνάγκης C Λ || 20 καὶ : κατὰ P || 21 post τί add. οὖν D, fort. u, οὐκ c^{2}u^2 || 24 ἐπιβλέπειν : ἀποβλέπειν ante ras. c ut uid. || που om. P || 25 ἔφησεν ἐξ : ἐφ' ἧς ἐξ A, corr. A^2 || αὔξεσθαι sup. ras. V || 26 δὲ om. D.

procédé s'il soutient que savoir, c'est se souvenir : car l'un porte sur le temps passé, alors que l'autre porte aussi sur le présent et sur l'avenir : de fait, nous sommes dits *savoir* à propos de choses présentes et de choses futures (par exemple, qu'il va y avoir une éclipse), alors qu'il n'est possible de se souvenir que du passé.

5

Autres lieux, fondés sur le déplacement du problème

Mentionnons aussi ce tour sophistique[1] qui consiste à conduire la discussion jusqu'à un point de nature à fournir des moyens d'attaque en abondance ; ce procédé sera parfois logiquement légitime[2], parfois il n'en aura que l'apparence, parfois enfin il n'en aura ni l'apparence ni la réalité. Il est légitime lorsque, le répondant ayant refusé une prémisse sur une question utile à résoudre pour l'appréciation de sa thèse[3], on dirige l'argumentation sur ce point contesté, et qu'il se trouve être de ceux sur lesquels[4] on n'est pas à court de moyens d'attaque. Il en va de même lorsqu'on effectue, sur la base de la thèse initiale, une abduction[5] aboutissant à une seconde thèse[6], que l'on entreprend de réfuter, la réfutation de cette seconde thèse entraînant celle de la thèse initiale. Le procédé n'a que l'apparence de la légitimité, lorsque la seconde question, celle sur laquelle on dirige l'argumentation, se présente comme utile à l'appréciation de la thèse initiale et solidaire d'elle, sans l'être véritablement, que l'on y ait du reste été conduit par un refus opposé par le répondant, ou par une abduction de caractère admis, effectuée sur la base de la thèse initiale, et conduisant à cette seconde thèse, objet de l'effort de réfutation. Le

1. Il n'est pas sophistique en soi, il le devient sous certaines conditions, comme le prouvent la suite du chapitre et la brève allusion qu'on trouve à ce passage en *Soph. El.*, 12, 172 b 25-28.

2. 'Ἀναγκαῖον : non pas *nécessaire* dans le sens d'*obligé*, mais fondé sur une relation véritable de nécessité logique, c'est-à-dire *nécessairement valide, logiquement légitime*. Le mot apparaît avec le même sens en 109 a 14 et 25.

3-6. *Notes complémentaires*, p. 144-147.

εἰ τὸ ἐπίστασθαι ἔφησε μεμνῆσθαι· τὸ μὲν γὰρ τοῦ παρεληλυθότος χρόνου ἐστί, τὸ δὲ καὶ τοῦ παρόντος καὶ τοῦ μέλλοντος. Ἐπίστασθαι μὲν γὰρ λεγόμεθα τὰ παρόντα καὶ τὰ μέλλοντα, οἷον ὅτι ἔσται ἔκλειψις· μνημονεύειν δ᾿ οὐκ ἐνδέχεται ἄλλο ἢ τὸ παρεληλυθός.

V Ἔτι ὁ σοφιστικὸς τρόπος, τὸ ἄγειν εἰς τοιοῦτον πρὸς ὃ εὐπορήσομεν ἐπιχειρημάτων· τοῦτο δ᾿ ἔσται ὁτὲ μὲν ἀναγκαῖον, ὁτὲ δὲ φαινόμενον ἀναγκαῖον, ὁτὲ δ᾿ οὔτε φαινόμενον οὔτ᾿ ἀναγκαῖον. Ἀναγκαῖον μὲν οὖν ὅταν, ἀρνησαμένου τοῦ ἀποκρινομένου τῶν πρὸς τὴν θέσιν τι χρησίμων, πρὸς τοῦτο τοὺς λόγους ποιῆται, τυγχάνῃ δὲ τοῦτο τῶν τοιούτων ὂν πρὸς ὃ εὐπορεῖν ἔστιν ἐπιχειρημάτων. Ὁμοίως δὲ καὶ ὅταν, ἀπαγωγὴν [112a] πρός τι διὰ τοῦ κειμένου ποιησάμενος, ἀναιρεῖν ἐπιχειρῇ· τούτου γὰρ ἀναιρεθέντος καὶ τὸ προκείμενον ἀναιρεῖται. Φαινόμενον δ᾿ ἀναγκαῖον, ὅταν φαίνηται μὲν χρήσιμον καὶ οἰκεῖον τῆς θέσεως, μὴ ᾖ δέ, πρὸς ὃ γίγνονται οἱ λόγοι, εἴτε ἀρνησαμένου τοῦ τὸν λόγον ὑπέχοντος, εἴτε ἀπαγωγῆς ἐνδόξου διὰ τῆς θέσεως πρὸς αὐτὸ γινομένης, ἀναιρεῖν ἐπιχειροίη

27 post ἔφησε add. τις C Λ^{l} || 28 pr. καὶ om. cu || alt. τοῦ om. P || 30 ὅτι om. V || post ἔσται add. ἡλίου VPCcuDB^{2} Λ || 31 ἄλλο (Λ) : ἀλλ᾿ C || 32 ὁ σοφιστικὸς (Λ) : καὶ σοφιστικὸς ὁ c^{2} || τρόπος (Al^{p} Λ) : τόπος Cc^{ac} || τοιοῦτον (Λ) : τοῦτον u^{ac} τοῦτο Al^{p} || 33 εὐποροῦμεν Al^{c} || 35-36 ἀποκρινομένου (Al^{p}) : ἀποκριναμένου ABVCcu || 37 ποιεῖται A^{ac}B || τυγχάνει BCcuD, corr. c^{2} || τῶν τοιούτων (Λ) : τὸ [τῶν D^{2}] τοιοῦτον D || ὃ : ἃ fort. Λ || 37-38 εὐπορεῖν ἔστιν (Λ) : ἔστιν εὐπορεῖν P εὐπορεῖ C || 38 ἀπαγωγὴν Pacius : ἐπαγωγὴν codd. Al^{cp} Λ.

[112 a] 1 πρός τι om. Λ^{r} || προκειμένου V Al^{c} [BP] || ποιησάμενος (Al^{c} Λ): ποιησαμένους AB, corr. A^{2} ποιησαμένου VC^{2}c^{2}D^{2}A^{3}, coni. Al || 1-2 ἐπιχειρεῖ AP^{ac}, corr. A^{2} || 5 ἀπαγωγῆς Pacius : ἐπαγωγῆς ABC ἀπὸ ἐπαγωγῆς VPcuDB^{2} Λ || 6 τῆς om. D || γενομένης C || ἐπιχειρεῖ VPcuD Λ.

dernier cas est celui où le déplacement du point de mire de l'argumentation ne possède aucune légitimité, réelle ou apparente, et où le répondant se trouve tomber en porte-à-faux sous le coup d'une réfutation paralogique[1]. Mais il faut se garder de recourir à ce dernier procédé[2], manifestement très éloigné de ceux de la dialectique et tout à fait étranger à cet art. Aussi convient-il que le répondant, en cette occasion, évite de perdre son sang-froid[3], et qu'il accorde les propositions qui ne peuvent servir à l'appréciation de sa thèse, en faisant remarquer celles qu'il accorde sans être convaincu de leur vérité ; car l'impasse dans laquelle se trouvent les questionneurs est ordinairement plus totale lorsqu'on leur accorde toutes les propositions de cette nature, et qu'ils ne parviennent pas à conclure.

En outre, chaque fois que l'on dit une chose quelconque, on en dit d'une certaine manière plusieurs, puisque toute assertion a plusieurs conséquences nécessaires[4]. Par exemple, en disant d'un sujet[5] qu'il est un homme, on dit du même coup qu'il est un animal, qu'il est un être vivant, qu'il est bipède, qu'il est apte à l'intelligence et au savoir ; si bien qu'en détruisant l'une quelconque de ces conséquences, on détruit aussi l'assertion initiale. Mais il faut prendre garde à ces substitutions, c'est-à-dire se garder de substituer à la thèse initiale une thèse plus difficile à réfuter[6] : de fait, c'est parfois la conséquence qui est la plus facile à détruire, mais parfois aussi c'est la thèse même faisant l'objet de la discussion.

6

Autres lieux

Si, de deux attributs, l'un et seulement l'un doit nécessairement appartenir à un sujet, par exemple à

1. Dans cette phrase peut-être corrompue, mais que l'on voit mal comment amender de façon satisfaisante, je donne à παρεξελέγχεσθαι le sens de *être l'objet d'une réfutation paralogique* (cf. *Soph. El.*, 176 a 24-25), et à ἄλλως celui de *en porte-à-faux*. La réfutation porte en fait sur un point arbitrairement choisi, qui n'entretient aucun rapport réel avec celui qui est en question.

2-6. *Notes complémentaires*, p. 147.

αὐτό. Τὸ δὲ λοιπόν, ὅταν μήτ' ἀναγκαῖον ᾖ μήτε φαινόμενον πρὸς ὃ γίγνονται οἱ λόγοι, ἄλλως δὲ παρεξελέγχεσθαι συμβαίνῃ τῷ ἀποκρινομένῳ. Δεῖ δ' εὐλαβεῖσθαι τὸν ἔσχατον τῶν ῥηθέντων τρόπον· παντελῶς γὰρ ἀπηρτημένος καὶ ἀλλότριος ἔοικεν εἶναι τῆς διαλεκτικῆς. Διὸ δεῖ καὶ τὸν ἀποκρινόμενον μὴ δυσκολαίνειν, ἀλλὰ τιθέναι τὰ μὴ χρήσιμα πρὸς τὴν θέσιν, ἐπισημαινόμενον ὅσα μὴ δοκεῖ, τίθησι δέ. Μᾶλλον γὰρ ἀπορεῖν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ συμβαίνει τοῖς ἐρωτῶσι πάντων τιθεμένων αὐτοῖς τῶν τοιούτων, ἐὰν μὴ περαίνωσιν.

Ἔτι πᾶς ὁ εἰρηκὼς ὁτιοῦν τρόπον τινὰ πολλὰ εἴρηκεν, ἐπειδὴ πλείω ἑκάστῳ ἐξ ἀνάγκης ἀκόλουθά ἐστιν· οἷον ὁ εἰρηκὼς ἄνθρωπον εἶναι καὶ ὅτι ζῷόν ἐστιν εἴρηκε καὶ ὅτι ἔμψυχον καὶ ὅτι δίπουν καὶ ὅτι νοῦ καὶ ἐπιστήμης δεκτικόν, ὥστε ὁποιουοῦν ἑνὸς τῶν ἀκολούθων ἀναιρεθέντος ἀναιρεῖται καὶ τὸ ἐν ἀρχῇ. Εὐλαβεῖσθαι δὲ χρὴ τὰ τοιαῦτα καὶ τὸ χαλεπωτέρου τὴν μετάληψιν ποιεῖσθαι· ἐνίοτε μὲν γὰρ ῥᾷον τὸ ἀκόλουθον ἀνελεῖν, ἐνίοτε δ' αὐτὸ τὸ προκείμενον.

VI Ὅσοις δ' ἀνάγκη θάτερον μόνον ὑπάρχειν, οἷον τῷ ἀν-

7 ὅταν : ὅτε C || ᾖ om. C || 8 ὃ (Λ) : ἃ cu || ἄλλως δὲ : ἄλλως τε Pc^{ac} ἀλλ' ὡς τε fort. V^{ac} ἀλλ' ὡς Λ || 9 συμβαίνει BVPC || ἀποκριναμένῳ C || 10 τρόπον codd. Λ : τρόπων edd. || 11 δεῖ : δὲ fort. C, corr. C^{2}, om. c, suppl. c^{2} || 12 alt. μὴ om. u, suppl. u^{2mg} || 13 ὅσα μὴ : ὡς ἅμα μὴ C ὡς μὴ C^{2} ὅτι μὴ fort. Λ ὡς ἃ fort. c, corr. c^{2} || 13 δοκῇ AC, corr. A^{2}C^{2} || post δοκεῖ add. μὲν uB^{2}c^{2} || 14 τὸ om. P || 15 ante πάντων add. ὅταν C || τιθεμένων post αὐτοῖς transp. C || ἐὰν μὴ (Λ) : μηδὲν C || 16 εἰρηκὼς : εἰπὼν Al^{c} || 20 ὁποιουοῦν post ἑνὸς transp. C || ἀνήρηται CD || 21 post χρὴ add. καὶ Λ || τὰ τοιαῦτα om. BCD Al^{p} || καὶ τὸ : καὶ τὸ ἐκ Pu εἰς τὸ B^{2} τὸ εἰς Al^{c} τῷ fort. Λ || χαλεπώτερον B^{2} Al^{c} || 22 ῥᾷον : ῥᾴδιόν ἐστι D Λ ῥαδιαίτερον C || ἀκολουθοῦν C || 23-113 a 13 ἀνελεῖν — alt. τὸ δὲ deficit c || 24 θάτερον post μόνον transp. PD.

un homme la maladie ou la santé, et si nous disposons, concernant l'un de ces attributs, de nombreux arguments pour établir qu'il appartient ou n'appartient pas à ce sujet, ce seront autant d'arguments dont nous disposerons concernant l'autre. Ce lieu est à double usage, puisqu'en montrant que l'un des attributs appartient au sujet, nous aurons montré du même coup que l'autre ne lui appartient pas, et qu'en montrant qu'il ne lui appartient pas, nous aurons montré du même coup que l'autre lui appartient ; il est donc clair que ce lieu est utilisable dans les deux sens.

Argumenter aussi en infléchissant les sens d'un terme à l'aide d'un rapport d'analogie[1], et en alléguant qu'il est plus juste[2] de le prendre en ce sens qu'en son sens usuel ; par exemple, on entendra par *eupsychos*, non le courageux, selon l'usage actuel du mot, mais *celui qui a l'âme bonne*, sur le modèle fourni par *euelpis*, mot qui désigne *celui qui a bon espoir*. De la même manière, on devrait dire *eudaimôn* (heureux) *celui dont le génie est vertueux*, si l'on en croit Xénocrate[3], qui appelle heureux *celui dont l'âme est vertueuse*, parce que le génie de chacun n'est autre que son âme.

Etant donné qu'il y a des choses qui sont nécessairement vraies, d'autres qui ne le sont qu'en règle générale, d'autres enfin qui ne le sont qu'occasionnellement, l'adversaire qui pose comme généralement vrai ce qui l'est nécessairement, ou comme nécessairement vrai ce qui l'est généralement (ou même encore le contraire de ce qui l'est généralement), fournit toujours ainsi une ouverture à l'attaque[4]: s'il pose en effet comme généralement vrai ce qui l'est nécessairement, il est clair qu'il omet d'affirmer universellement du sujet un prédicat qui lui appartient universellement, ce qui constitue une erreur ; erreur encore s'il énonce comme nécessairement vraie l'expression d'une

1-2. *Notes complémentaires*, p. 147-148.

3. Fragment 81 Heinze. Pour le jeu étymologique sur εὐδαίμων, on rapprochera de ce texte le fragment 171 DK de Démocrite, et pour l'identification du δαίμων avec l'âme, le fragment 119 DK d'Héraclite. Cf. Marcel Détienne, *Xénocrate et la démonologie pythagoricienne*, REA, 60 (1958), 271-279.

4. *Notes complémentaires*, p. 148.

θρώπῳ τὴν νόσον ἢ τὴν ὑγίειαν, ἐὰν πρὸς θάτερον εὐπορῶμεν διαλέγεσθαι ὅτι ὑπάρχει ἢ οὐχ ὑπάρχει, καὶ πρὸς τὸ λοιπὸν εὐπορήσομεν. Τοῦτο δ' ἀντιστρέφει πρὸς ἄμφω· δείξαντες μὲν γὰρ ὅτι ὑπάρχει θάτερον, ὅτι οὐχ ὑπάρχει τὸ λοιπὸν δεδειχότες ἐσόμεθα· ἐὰν δ' ὅτι οὐχ ὑπάρχει δείξωμεν, τὸ λοιπὸν ὅτι ὑπάρχει δεδειχότες ἐσόμεθα. Δῆλον οὖν ὅτι πρὸς ἄμφω χρήσιμος ὁ τόπος.

Ἔτι τὸ ἐπιχειρεῖν μεταφέροντα τοὔνομα κατὰ τὸν λόγον, ὡς μάλιστα προσῆκον ἐκλαμβάνειν ἢ ὡς κεῖται τοὔνομα, οἷον εὔψυχον μὴ τὸν ἀνδρεῖον, καθάπερ νῦν κεῖται, ἀλλὰ τὸν εὖ τὴν ψυχὴν ἔχοντα, καθάπερ καὶ εὔελπιν τὸν ἀγαθὰ ἐλπίζοντα· ὁμοίως δὲ καὶ εὐδαίμονα οὗ ἂν ὁ δαίμων ᾖ σπουδαῖος, καθάπερ Ξενοκράτης φησὶν εὐδαίμονα εἶναι τὸν τὴν ψυχὴν ἔχοντα σπουδαίαν· ταύτην γὰρ ἑκάστου εἶναι δαίμονα. [112b] Ἐπεὶ δὲ τῶν πραγμάτων τὰ μὲν ἐξ ἀνάγκης ἐστί, τὰ δ' ὡς ἐπὶ τὸ πολύ, τὰ δ' ὁπότερ' ἔτυχεν, ἐὰν τὸ ἐξ ἀνάγκης ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τεθῇ ἢ τὸ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἐξ ἀνάγκης (ἢ αὐτὸ ἢ τὸ ἐναντίον τῷ ὡς ἐπὶ τὸ πολύ), ἀεὶ δίδωσι τόπον ἐπιχειρήματος. Ἐὰν γὰρ τὸ ἐξ ἀνάγκης ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τεθῇ, δῆλον ὅτι οὐ παντί φησιν ὑπάρχειν, ὑπάρχοντος παντί, ὥστε ἡμάρτηκεν· εἴ τε τὸ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λεγόμενον ἐξ

25 ante τὴν add. ἢ CD || pr. et alt. τὴν om. CD || 28 ὅτι οὐχ ὑπάρχει post 29 ἐσόμεθα transp. PD || 29 ὑπάρχῃ AB, fort. D[ac] || 30 οὖν om. P || 32 κατὰ (Al[c]) : ἐπὶ AVPuB[2] Λ || 33 μάλιστα (Λ) : μᾶλλον CD Al[p] || προσῆκεν A || ἐκλαμβάνειν om. BC, suppl. B[2] || post κεῖται add. καὶ P || 34 νῦν om. VPuD Λ || 35 εὐέλπιδα uB[2] || 36 δὲ om. u || ἂν om. CD || ᾖ om. CD.

[112 b] 1 ἐπεὶ : ἐπὶ B[ac] || ἐξ ἀνάγκης post ἐστί transp. V Λ || 4 pr. ἢ : ἤτοι C || τῷ : τὸ B || 5 ἐπιχειρημάτων V || post ἐὰν add. τε C, ante ras. D || 6 φήσει P || 7 pr. τὸ om. P.

chose généralement vraie, puisqu'il affirme alors universellement du sujet un prédicat qui ne lui appartient pas universellement. Il en va de même encore s'il présente comme nécessairement vrai le contraire d'une chose généralement vraie, car le contraire d'une chose généralement vraie se vérifie lui-même encore moins souvent, par définition ; par exemple, s'il est vrai, en règle générale, que les hommes sont méchants, il est encore bien moins vrai qu'ils soient bons ; d'où suit que l'erreur est plus grave encore si l'on pose comme nécessairement vrai qu'ils soient bons. Même situation encore s'il a présenté comme nécessairement vraie ou comme généralement vraie une chose qui l'est occasionnellement ; car ce qui est vrai occasionnellement ne l'est ni nécessairement ni généralement. Lorsque l'adversaire énonce sa thèse sans préciser s'il la tient pour généralement vraie ou pour nécessairement vraie, et qu'elle est en fait généralement vraie, il est possible d'argumenter comme s'il l'avait présentée comme nécessairement vraie ; s'il a dit par exemple, sans autre précision, que ceux qui ont été déshérités sont de méchantes gens, on argumentera en faisant comme s'il avait présenté cette assertion comme nécessairement vraie.

Voir encore s'il ne se trouve pas que l'adversaire a posé une chose comme l'accident d'elle-même, en croyant avoir affaire à deux choses différentes à cause de deux mots différents ; par exemple, Prodicos[1] divisait les plaisirs en joie, volupté et liesse, mots qui sont tous des noms d'une seule et même chose, le plaisir. Si l'on donnait donc *être en joie* comme l'accident d'*être en liesse*, ce serait donner une chose comme l'accident d'elle-même.

7

Autres lieux, utilisant les contraires

Compte tenu du fait que les contraires se combinent

1. *Notes complémentaires*, p. 148.

ἀνάγκης ἔφησε· παντὶ γάρ φησιν ὑπάρχειν, οὐχ ὑπάρχοντος παντί. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ ἐναντίον τῷ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἐξ ἀνάγκης εἴρηκεν· ἀεὶ γὰρ ἐπ' ἔλαττον λέγεται τὸ ἐναντίον τῷ ὡς ἐπὶ τὸ πολύ· οἷον εἰ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ φαῦλοι οἱ ἄνθρωποι, ἀγαθοὶ ἐπ' ἔλαττον, ὥστ' ἔτι μᾶλλον ἡμάρτηκεν, εἰ ἀγαθοὺς ἐξ ἀνάγκης εἴρηκεν. Ὡσαύτως δὲ καὶ εἰ τὸ ὁπότερ' ἔτυχεν ἐξ ἀνάγκης ἔφησεν ἢ ὡς ἐπὶ τὸ πολύ· οὔτε γὰρ ἐξ ἀνάγκης τὸ ὁπότερ' ἔτυχεν οὔθ' ὡς ἐπὶ τὸ πολύ. Ἐνδέχεται δέ, κἂν μὴ διορίσας εἴπῃ πότερον ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ ἢ ἐξ ἀνάγκης εἴρηκεν, ᾖ δὲ τὸ πρᾶγμα ὡς ἐπὶ τὸ πολύ, διαλέγεσθαι ὡς ἐξ ἀνάγκης εἰρηκότος αὐτοῦ, οἷον, εἰ φαύλους τοὺς ἀποκλήρους ἔφησεν εἶναι μὴ διορίσας, ὡς ἐξ ἀνάγκης εἰρηκότος αὐτοῦ διαλέγεσθαι.

Ἔτι καὶ εἰ αὐτὸ αὑτῷ συμβεβηκὸς ἔθηκεν ὡς ἕτερον διὰ τὸ ἕτερον εἶναι ὄνομα, καθάπερ Πρόδικος διῃρεῖτο τὰς ἡδονὰς εἰς χαρὰν καὶ τέρψιν καὶ εὐφροσύνην· ταῦτα γὰρ πάντα τοῦ αὐτοῦ, τῆς ἡδονῆς, ὀνόματά ἐστιν. Εἰ οὖν τις τὸ χαίρειν τῷ εὐφραίνεσθαι φήσει συμβεβηκέναι, αὐτὸ ἂν αὑτῷ φαίη συμβεβηκέναι.

VII Ἐπεὶ δὲ τὰ ἐναντία συμπλέκεται μὲν ἀλλήλοις ἑξα-

8 ἔφησε om. Λ^r || γάρ om. Λ^{r/l} || φησιν : φήσει P ἔφησε Λ || 9 δὲ om. u || 10 ἀεὶ (Λ) : τὸ C || 11 εἰ om. D, suppl. D² || alt. ὡς om. Λ^r || οἱ om. u || 12 post ἄνθρωποι del. 6-7 litt. C || ὥστ' : ὡς P || 13 pr. εἰ — εἴρηκεν om. u^{ac} || post εἴρηκεν add. εἶναι CD || 15 ὁπότερον D || 16 post ἢ add. ὡς u || 18 et 19-20 εἰρηκότος post αὐτοῦ transp. V Λ || 21 καὶ εἰ: εἰ καὶ PD εἰ u || αὑτῷ : τὸ P || 23-24 ταῦτα γὰρ πάντα (Λ) : πάντα γὰρ ταῦτα u || 24 ὀνόματός u || 24-25 τὸ χαίρειν τῷ (Λ) : τῷ χαίρειν τὸ C τῷ χαίρειν τῷ D τὸ χαίρειν τὸ D^{a1} || 25 φήσει : θήσει Λ φαίη CuD, ante τῷ transp. u || 27 συμπέπλεκται ABP || ἀλλήλοις post ἑξαχῶς transp. C.

entre eux de six manières, et que quatre de ces combinaisons seulement forment une contrariété, il faut mettre en jeu les contraires sous la forme que dictera l'utilité, pour réfuter comme pour établir une proposition. Qu'ils se combinent de six manières, cela se voit bien : ou bien en effet les termes des deux couples de contraires se combineront chacun à chacun (ce qui peut se faire de deux manières, par exemple *faire du bien à ses amis* et *faire du mal à ses ennemis*, ou inversement, *faire du mal à ses amis* et *du bien à ses ennemis*), ou bien les deux termes du premier avec un seul terme du second (ce qui peut se faire aussi de deux manières, par exemple *faire du bien à ses amis* et *faire du mal à ses amis*, ou encore *faire du bien à ses ennemis* et *du mal à ses ennemis*), ou bien un seul terme du premier avec les deux termes du second (ce qui peut se faire encore de deux manières, par exemple *faire du bien à ses amis* et *faire du bien à ses ennemis*, ou encore *du mal à ses amis et du mal à ses ennemis*)[1]. Les deux premières combinaisons indiquées, disions-nous, ne forment pas une contrariété : *faire du bien à ses amis* n'est pas contraire à *faire du mal à ses ennemis*, car ce sont choses toutes deux recommandées, et qui relèvent de la même disposition du caractère ; d'autre part, *faire du mal à ses amis* n'est pas non plus contraire à *faire du bien à ses ennemis*, car ce sont cette fois choses toutes deux à éviter, et qui relèvent de la même disposition du caractère. On admet d'ailleurs qu'entre deux choses à éviter, il n'y a pas contrariété, à moins que l'une ne désigne un excès et l'autre le défaut correspondant ; car il est admis que l'excès est une chose à éviter, et le défaut aussi. Les

1. Je supprime ici l'alinéa : c'est en effet l'ensemble de la section 112 b 30 - 113 a 18 qui constitue la base théorique sur laquelle reposent les moyens d'argumentation ici proposés.

χῶς, ἐναντίωσιν δὲ ποιεῖ τετραχῶς συμπλεκόμενα, δεῖ λαμβάνειν τὰ ἐναντία ὅπως ἂν χρήσιμον ᾖ καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι. Ὅτι μὲν οὖν ἑξαχῶς συμπλέκεται, δῆλον. Ἢ γὰρ ἑκάτερον τῶν ἐναντίων ἑκατέρῳ τῶν ἐναντίων συμπλακήσεται (τοῦτο δὲ διχῶς, οἷον τὸ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν καὶ τὸ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς, ἢ ἀνάπαλιν τὸ τοὺς φίλους κακῶς καὶ τοὺς ἐχθροὺς εὖ), ἢ ἀμφότερα περὶ τοῦ ἑνός (διχῶς δὲ καὶ τοῦτο, οἷον τὸ τοὺς φίλους εὖ καὶ τὸ τοὺς φίλους κακῶς, ἢ τὸ τοὺς ἐχθροὺς εὖ καὶ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς), ἢ τὸ ἓν περὶ ἀμφοτέρων (διχῶς δὲ καὶ τοῦτο, οἷον τὸ τοὺς φίλους εὖ καὶ τὸ τοὺς ἐχθροὺς εὖ, ἢ τοὺς φίλους κακῶς καὶ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς). [113a] Αἱ μὲν οὖν πρῶται δύο ῥηθεῖσαι συμπλοκαὶ οὐ ποιοῦσιν ἐναντίωσιν. Τὸ γὰρ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν τῷ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς οὐκ ἔστιν ἐναντίον· ἀμφότερα γὰρ αἱρετὰ καὶ τοῦ αὐτοῦ ἤθους· οὐδὲ τὸ τοὺς φίλους κακῶς τῷ τοὺς ἐχθροὺς εὖ· καὶ γὰρ ταῦτα ἀμφότερα φευκτὰ καὶ τοῦ αὐτοῦ ἤθους. Οὐ δοκεῖ δὲ φευκτὸν φευκτῷ ἐναντίον εἶναι, ἐὰν μὴ τὸ μὲν καθ' ὑπερβολὴν τὸ δὲ κατ' ἔνδειαν λεγόμενον ᾖ· ἥ τε γὰρ ὑπερβολὴ τῶν φευκτῶν δοκεῖ εἶναι, ὁμοίως δὲ καὶ ἡ ἔνδεια. Τὰ δὲ

28 συμπεπλεγμένα A || δεῖ post 29 λαμβάνειν transp. C || 29 ᾖ ante χρήσιμον transp. C, om. u || 30 συμπέπλεκται A συμπλέκονται V || 31 ἢ B² || 33 ante alt. τὸ add. ἢ P || 33-34 φίλους — εὖ: ἐχθροὺς εὖ ποιεῖν καὶ τοὺς φίλους κακῶς Λ || 33 post alt. κακῶς add. ποιεῖν PCD || post καὶ add. τὸ VC || 34 ἀμφότερα : ὅταν ἄμφω AB Λ ὅταν ἀμφότερα VP || post 35 et 36 εὖ add. ποιεῖν PCuD || 35 alt. τὸ om. P || 36 post καὶ add. τὸ VCuD || 37 alt. τὸ om. VPD || 38 ante pr. et alt. τοὺς add. τὸ V.

[113 a] 1 πρῶται post δύο transp. C || 2 τῷ (Λ) : τὸ B καὶ τὸ D || 4 οὔτε CD || τῷ (Λ) : τὸ BD || 5 ταῦτα (Λ) : τὰ D || post ἤθους add. ἀπὸ κακίας γὰρ B || 7 λεγόμενον om. Al° || ᾖ ante τὸ transp. D, ante 6 τὸ Cu Al° || 8 τῶν φευκτῶν post δοκεῖ transp. u.

quatre autres combinaisons, en revanche, forment toutes une contrariété : en effet, *faire du bien à ses amis* est contraire à *faire du mal à ses amis*, puisque les deux choses relèvent de dispositions contraires du caractère, et que l'une est recommandée et l'autre à éviter. Il en va de même pour les autres combinaisons : dans chacun des couples, il y a une chose qui est recommandée et l'autre qui est à éviter, une chose qui relève d'une disposition convenable du caractère et l'autre d'une mauvaise. Une conséquence qui suit clairement de ce que nous venons de dire, c'est qu'une même chose a plusieurs contraires : *faire du bien à ses amis* a pour contraire aussi bien *faire du bien à ses ennemis* que *faire du mal à ses amis* ; et si l'on considère chacune des autres expressions de la même manière, on lui apercevra pareillement deux contraires. Mettre donc en jeu celui des deux contraires qui est utilisable contre la thèse adverse.

En outre, si l'accident proposé possède un contraire, voir s'il ne se trouve pas que ce contraire appartient justement au sujet même qui, aux dires de l'adversaire, devait posséder son contraire : car s'il lui appartient, l'autre ne saurait lui appartenir, puisqu'il est impossible pour un même sujet de posséder simultanément deux attributs contraires[1].

1. Il existe deux rédactions de ce τόπος. La première se trouve dans tous nos manuscrits ; c'est celle que donne le texte, comme celui de tous les éditeurs (113 a 20-23). La seconde nous a été conservée par C, qui la donne immédiatement après la première ; on la trouvera dans l'apparat critique. Alexandre donne à ce sujet de précieuses indications, qui ont été mal comprises jusqu'ici. Si l'on appelle T la première rédaction et T' la seconde, il apparaît en effet qu'Alexandre connaît deux types de manuscrits, dont les uns donnent à la fois T et T' (comme le fait C) et dont les autres donnent seulement T'. Celui qu'il utilise comme texte de base appartient à ce dernier type ; le texte qu'il commente est en effet T' (on peut s'en convaincre en comparant le vocabulaire de sa paraphrase avec celui des deux versions en présence), et c'est à T qu'il se réfère quand il parle du τόπος presque identique qui précède dans certains manuscrits celui qu'il commente (τῷ πρὸ αὐτοῦ ἔν τισι φερομένῳ). Il faut observer qu'Alexandre ne mentionne aucun manuscrit portant T seul, comme le font presque tous les nôtres. Sur les conclusions à tirer de ces faits relativement à l'histoire du texte et à son établissement, cf. *Introduction*, p. cxxv et suiv.

λοιπὰ πάντα τέτταρα ποιεῖ ἐναντίωσιν. Τὸ γὰρ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν τῷ τοὺς φίλους κακῶς ἐναντίον· ἀπό τε γὰρ ἐναντίου ἤθους ἐστί, καὶ τὸ μὲν αἱρετὸν τὸ δὲ φευκτόν. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων· καθ' ἑκάστην γὰρ συζυγίαν τὸ μὲν αἱρετὸν τὸ δὲ φευκτόν, καὶ τὸ μὲν ἐπιεικοῦς ἤθους τὸ δὲ φαύλου. Δῆλον οὖν ἐκ τῶν εἰρημένων ὅτι τῷ αὐτῷ πλείονα ἐναντία συμβαίνει γίνεσθαι· τῷ γὰρ τοὺς φίλους εὖ ποιεῖν καὶ τὸ τοὺς ἐχθροὺς εὖ ποιεῖν ἐναντίον καὶ τὸ τοὺς φίλους κακῶς, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἑκάστῳ τὸν αὐτὸν τρόπον ἐπισκοποῦσι δύο τὰ ἐναντία φανήσεται. Λαμβάνειν οὖν τῶν ἐναντίων ὁπότερον ἂν ᾖ πρὸς τὴν θέσιν χρήσιμον.

Ἔτι εἰ ἔστι τι ἐναντίον τῷ συμβεβηκότι, σκοπεῖν εἰ ὑπάρχει ᾧπερ τὸ συμβεβηκὸς εἴρηται ὑπάρχειν· εἰ γὰρ τοῦτο ὑπάρχει, ἐκεῖνο οὐκ ἂν ὑπάρχοι· ἀδύνατον γὰρ τὰ ἐναντία ἅμα τῷ αὐτῷ ὑπάρχειν.

9 πάντα post τέτταρα transp. Cu Λ || post τὸ add. τε Cu || τοὺς : τὸ D || 10 τῷ : τὸ BP^{ac} || τε om. D || ante ἐναντίου add. τοῦ CD || 11 alt. δὲ om. D || 13-14 a uerbo φαύλου rursus adest c || 14 πλείω u πλείῳ C || 14-15 ἐναντία post 15 συμβαίνει transp. u || 15 τῷ : τὸ B¦|| καὶ om. uDA^{2} || 16 τὸ — τὸ om. C || τοὺς ἐχθροὺς εὖ et τοὺς φίλους κακῶς : inu. ord. Al^{c} 469, 11 || ἐναντίον post κακῶς transp. Λ, post 15 ποιεῖν Al^{c}, om. u^{ac} || post καὶ add. τῷ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς ποιεῖν D^{ac} || post κακῶς add. ἐναντίον PD^{ac} || 17 post καὶ add. ἐπὶ D^{2} Λ || ἕκαστον V Λ || ante τὸν add. κατὰ C || 17-18 ἐπισκοποῦντι CD || 20-23 ἔτι — ὑπάρχειν locum ut alterius in C seruati simillimum ἔν τισι seclusum esse test. Al. 187, 12-15 || 20 εἰ om. P || 21 ὑπάρχει C^{2} || ᾧπερ (Λ) : ᾧπερ καὶ D ὥσπερ P || τὸν συμβεβηκότα V^{ac} ut uid. || ὑπάρχειν om. C || 22 ὑπάρχει : ὑπάρχοι B^{ac} ὑπάρχῃ C^{ac} || ὑπάρχοι (Λ) : ὑπάρχει A ὑπάρχῃ BcA^{2} || post γὰρ add. ἄμφω D, ἀμφότερα Cu || 23 ἅμα om. CuD || post ὑπάρχειν add. ἄλλος, εἴ τι [τινι Al^{p}] συμβεβηκέναι τινί [τι Al^{p}] φησιν, ἐφορᾶν εἰ τῷ συμβεβηκότι ἐναντίον ἐστί τι [ἐναντίον — τι : ἐστὶν ἐναντίον Al^{p}]. Εἰ οὖν τὸ ἐναντίον ὑπάρχει [ὑπάρχῃ C] τοῦ συμβεβηκότος ᾧ φησι συμβεβηκέναι, ἐκεῖνο οὐκ ἂν ὑπάρχοι ὃ ἐξ ἀρχῆς ἔφησε [ἔφη C] συμβεβηκέναι. Ἀδύνατον γὰρ τὰ ἐναντία ἅμα [ἅμα τἀναντία Al^{c}] ὑπάρχειν C Al^{cp}.

Voir encore s'il ne se trouve pas que l'on a attribué au sujet un prédicat tel que, si la chose était vraie, ce sujet devrait nécessairement posséder deux attributs contraires. Par exemple, si l'adversaire soutient que les Idées sont en nous[1], il en résultera qu'elles sont à la fois mobiles et immobiles, et aussi qu'elles sont à la fois sensibles et intelligibles. On admet en effet, chez les partisans de l'existence des Idées, que les Idées sont immobiles et intelligibles ; mais si elles sont en nous, il est impossible qu'elles soient immobiles : car lorsque nous sommes en mouvement, tout ce qui est en nous doit forcément se trouver entraîné dans ce mouvement. Il n'est pas moins clair qu'elles seront sensibles, s'il est vrai qu'elles sont en nous : car c'est par le sens de la vue que nous prenons connaissance de l'aspect extérieur[2] en chacun.

Et encore, si l'accident qui a été posé possède un contraire, voir si le sujet est bien susceptible de recevoir ce contraire aussi bien qu'il l'est de recevoir l'accident lui-même : car c'est toujours un même sujet qui est susceptible de recevoir les attributs contraires. Si l'adversaire soutient, par exemple, que la colère implique la haine[3], la haine devrait avoir pour siège la partie irascible de l'âme, puisque c'est là que réside la colère. Il faut donc regarder si le contraire de la haine réside aussi dans cette partie irascible : car si tel n'est pas le cas, et si c'est dans la partie concupiscible que réside l'amour, la colère ne saurait impliquer la haine. Même formule s'il soutient que la partie concupiscible de l'âme est ignorante : elle devrait être en effet susceptible de savoir, si elle l'était d'être ignorante ; or, que la partie concupiscible soit susceptible de savoir, ce n'est pas ce que l'on admet. On procédera donc comme on vient de dire lorsqu'il s'agit de réfuter une proposition. Quand il s'agit d'en établir une, le présent lieu n'est pas utilisable pour montrer que l'accident appartient au sujet, mais il l'est pour montrer qu'il peut

1-3. *Notes complémentaires*, p. 148-149.

῎Η εἴ τι τοιοῦτον εἴρηται κατά τινος, οὗ ὄντος ἀνάγκη τὰ ἐναντία ὑπάρχειν· οἷον εἰ τὰς ἰδέας ἐν ἡμῖν ἔφησεν εἶναι· κινεῖσθαί τε γὰρ καὶ ἠρεμεῖν αὐτὰς συμβήσεται, ἔτι δὲ αἰσθητὰς καὶ νοητὰς εἶναι. Δοκοῦσι γὰρ αἱ ἰδέαι ἠρεμεῖν καὶ νοηταὶ εἶναι τοῖς τιθεμένοις ἰδέας εἶναι· ἐν ἡμῖν δὲ οὔσας ἀδύνατον ἀκινήτους εἶναι· κινουμένων γὰρ ἡμῶν ἀναγκαῖον καὶ τὰ ἐν ἡμῖν πάντα συγκινεῖσθαι. Δῆλον δ' ὅτι καὶ αἰσθηταί, εἴπερ ἐν ἡμῖν εἰσι· διὰ γὰρ τῆς περὶ τὴν ὄψιν αἰσθήσεως τὴν ἐν ἑκάστῳ μορφὴν γνωρίζομεν.

Πάλιν εἰ κεῖται συμβεβηκὸς ᾧ ἔστι τι ἐναντίον, σκοπεῖν εἰ καὶ τοῦ ἐναντίου δεκτικὸν ὅπερ καὶ τοῦ συμβεβηκότος· τὸ γὰρ αὐτὸ τῶν ἐναντίων δεκτικόν. Οἷον εἰ τὸ μῖσος ἕπεσθαι ὀργῇ ἔφησεν, εἴη ἂν τὸ μῖσος ἐν τῷ θυμοειδεῖ· ἐκεῖ γὰρ [113b] ἡ ὀργή. Σκεπτέον οὖν εἰ καὶ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ θυμοειδεῖ· εἰ γὰρ μή, ἀλλ' ἐν τῷ ἐπιθυμητικῷ ἐστιν ἡ φιλία, οὐκ ἂν ἕποιτο μῖσος ὀργῇ. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ ἐπιθυμητικὸν ἀγνοεῖν ἔφησεν· εἴη γὰρ ἂν καὶ ἐπιστήμης δεκτικόν, εἴπερ καὶ ἀγνοίας· ὅπερ οὐ δοκεῖ, τὸ ἐπιθυμητικὸν δεκτικὸν εἶναι ἐπιστήμης. Ἀνασκευάζοντι μὲν οὖν καθάπερ εἴρηται χρηστέον. Κατασκευάζοντι δέ, ὅτι μὲν ὑπάρχει τὸ συμβεβηκός, οὐ χρήσιμος ὁ τόπος· ὅτι δ' ἐνδέχεται ὑπάρχειν,

25 ὑπάρχειν (Λ) : συμβαίνειν u || post 25-26 εἶναι add. καὶ P || 26 τε om. u || αὐτὰ A^{ac} || 27 γὰρ: δὲ c $Λ^{p}$ || post ἠρεμεῖν add. καὶ κινεῖσθαι B^2 || 28 νοηταὶ (Λ) : ἀκίνητοι καὶ νοηταὶ Cu νοηταὶ καὶ ἀκίνητοι D || 29-30 ἀνάγκη u || 30 πάντα (Λ) : ὄντα CuD || 31 διὰ sup. ras. V || 32 ἐν om. c || 33 τι om. c, suppl. c^2 || post σκοπεῖν add. δεῖ V^2c^2 || 34 δειχτικὸν u || τοῦ : τὸ C, corr. C^2 || 35-36 ἕπεσθαι ὀργῇ ἔφησεν (Λ) : ὀργῇ ἕπεσθαι ἔφησεν V ἔφησεν ὀργῇ ἕπεσθαι u.

[113 b] 1-2 post θυμοειδεῖ add. ἡ φιλία $BCuc^2$ || 2 ἀλλ' om. P || θυμητικῷ A, corr. A^2 || ἐστιν om. Cu || 3 ante μῖσος add. τὸ BCu || ante ὀργῇ add. τῇ u || 5 καὶ om. D Λ || 8-9 ὅτι — χρήσιμος om. C.

lui appartenir. En effet, si nous montrons qu'un sujet n'est pas susceptible de recevoir le contraire d'un accident, nous aurons montré du même coup que cet accident ne lui appartient pas et ne peut pas lui appartenir ; mais si nous montrons qu'il possède ce contraire ou qu'il est susceptible de recevoir ce contraire, nous n'aurons pas encore montré que l'accident lui appartient également : la seule chose que nous aurons montrée, c'est qu'il peut lui appartenir.

8

Autres lieux, fondés sur les quatre formes d'opposition

Contradiction. Par ailleurs, puisqu'il existe quatre types d'opposition[1], examiner les termes contradictoires, en les attachant l'un à l'autre en ordre croisé[2], et ce, pour détruire une proposition comme pour en établir une ; on fera admettre la nécessité de ce croisement par voie d'induction[3]. Si par exemple l'homme est animal, ce qui n'est pas animal n'est pas homme ; et de même dans les autres cas. Dans le domaine qui nous occupe, en effet, la consécution se fait en ordre croisé : *homme* implique *animal*, mais ce n'est pas *non-homme* qui implique *non-animal*, c'est à l'inverse *non-animal* qui implique *non-homme*. On doit donc poser qu'il en va de même dans tous les cas : par exemple, si ce qui est beau est plaisant, ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau ; et si cette dernière assertion est fausse, la première l'est également. En vertu de la même formule, si ce qui n'est pas plaisant n'est pas beau, ce qui est beau est plaisant[4]. On voit donc bien qu'on peut utiliser dans les deux sens la consécution des termes contradictoires, opérée en ordre croisé.

Contrariété. Examiner aussi les contraires, pour voir si le contraire de l'un des termes implique bien celui de l'autre, soit en ordre parallèle, soit en ordre croisé ; et ce, pour détruire une proposition comme pour en établir une ; ici encore, faire admettre par voie inductive la légitimité de ce type d'inférence[5].

1-5. *Notes complémentaires*, p. 149-150.

χρήσιμος. Δείξαντες μὲν γὰρ ὅτι οὐ δεκτικὸν τοῦ ἐναντίου, δεδειχότες ἐσόμεθα ὅτι οὔτε ὑπάρχει τὸ συμβεβηκὸς οὔτ' ἐνδέχεται ὑπάρξαι· ἐὰν δὲ δείξωμεν ὅτι ὑπάρχει τὸ ἐναντίον ἢ ὅτι δεκτικὸν τοῦ ἐναντίου ἐστίν, οὐδέπω δεδειχότες ἐσόμεθα ὅτι καὶ τὸ συμβεβηκὸς ὑπάρχει, ἀλλ' ὅτι ἐνδέχεται ὑπάρχειν, ἐπὶ τοσοῦτον μόνον δεδειγμένον ἔσται.

VIII Ἐπεὶ δ' αἱ ἀντιθέσεις τέτταρες, σκοπεῖν ἐπὶ μὲν τῶν ἀντιφάσεων ἀνάπαλιν ἐκ τῆς ἀκολουθήσεως, καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι, λαμβάνειν δ' ἐξ ἐπαγωγῆς. Οἷον εἰ ὁ ἄνθρωπος ζῷον, τὸ μὴ ζῷον οὐκ ἄνθρωπος· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ἐνταῦθα γὰρ ἀνάπαλιν ἡ ἀκολούθησις· τῷ μὲν γὰρ ἀνθρώπῳ τὸ ζῷον ἕπεται, τῷ δὲ μὴ ἀνθρώπῳ τὸ μὴ ζῷον οὔ, ἀλλ' ἀνάπαλιν τῷ μὴ ζῴῳ τὸ οὐκ ἄνθρωπος. Ἐπὶ πάντων οὖν τὸ τοιοῦτον ἀξιωτέον· οἷον εἰ τὸ καλὸν ἡδύ, καὶ τὸ μὴ ἡδὺ οὐ καλόν· εἰ δὲ μὴ τοῦτο, οὐδ' ἐκεῖνο. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ μὴ ἡδὺ οὐ καλόν, τὸ καλὸν ἡδύ. Δῆλον οὖν ὅτι πρὸς ἄμφω ἀντιστρέφει ἡ κατὰ τὴν ἀντίφασιν ἀκολούθησις ἀνάπαλιν γινομένη.

Ἐπὶ δὲ τῶν ἐναντίων σκοπεῖν εἰ τῷ ἐναντίῳ τὸ ἐναντίον ἕπεται, ἢ ἐπὶ ταὐτὰ ἢ ἀνάπαλιν, καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι· λαμβάνειν δὲ καὶ τὰ τοιαῦτα ἐξ ἐπαγωγῆς.

9 μὲν om. u Λ || τὸ ἐναντίον u^{ac} || 10 οὔτε : οὐχ P || 15 post ἀντιθέσεις add. εἰσὶ C Λ, post δ' Al^{c} (335, 27) || ἐπὶ Wallies : ἐκ codd. Al^{c} Λ || 16-17 ἀναιροῦντα καὶ κατασκευάζοντα Cu Al^{c} || 23 καὶ om. u || alt. μὴ post τοῦτο transp. Cu || 24 εἰ om. P || pr. τὸ post μὴ transp. ABc (fort. c^{pc}) || 25 πρὸς om. Λ || ἀντιστρέφει om. Al^{c} || τὴν om. D || 26 γενομένη C || 28 pr. ἢ om. VP || ταὐτὸ Λ^{f} || post ταὐτὰ add. ἡ ἀκολούθησις uD || pr. καὶ om. C || alt. καὶ (Λ) : ἢ C ἢ καὶ u || 29 καὶ om. c || τὰ τοιαῦτα (Λ) : τὰ αὐτὰ u || post ἐπαγωγῆς add. ἐφ' ὅσον χρήσιμον CuD Λ edd.

La consécution est parallèle dans des cas comme celui de *courage* et *lâcheté* : l'un entraîne *qualité*, l'autre *défaut* ; l'un entraîne *recommandé*, l'autre *contre-indiqué*. Dans ce dernier cas encore[1], c'est en ordre parallèle que se fait la consécution, puisque *contre-indiqué* est le contraire de *recommandé*[2]. Et de même dans les autres cas. En revanche, la consécution est croisée dans un cas comme le suivant : la « bonne forme »[3] entraîne la santé, mais ce n'est pas la « mauvaise forme » qui entraîne la maladie, c'est la maladie qui entraîne la « mauvaise forme ». On voit donc bien que dans ce cas la consécution est croisée. Mais ce croisement est peu fréquent dans le domaine des contraires, la consécution s'y fait le plus souvent en ordre parallèle[4]. Ceci posé, s'il n'existe aucune consécution, parallèle ou croisée, entre le contraire de l'un des termes du problème et celui de l'autre, il est clair qu'il n'en existe pas non plus de l'un à l'autre de ces termes eux-mêmes. En revanche, s'il existe une consécution au niveau des contraires, il en existe nécessairement une aussi au niveau des termes primitifs.

Privation et possession.

On doit appliquer aux privations et possessions le même mode d'examen qu'aux contraires, à ceci près que le croisement n'existe pas dans le cas des privations, la consécution devant toujours s'y faire en ordre parallèle, comme de *vue* à *sens* et de *cécité* à *insensibilité* (il existe aussi[5], en effet, une opposition de possession à privation entre *sens* et *insensibilité*, puisque l'un est la possession de ce dont l'autre est la privation).

Relation.

On doit également traiter les relatifs de la même façon que la privation[6] :

1-5. *Notes complémentaires*, p. 151.

6. J'adopte ici la *lectio difficilior* de PcΛ, qui portent seulement τῇ στερήσει, alors que les autres manuscrits, suivis par les éditeurs précédents, portent la version longue τῇ ἕξει καὶ τῇ στερήσει. Dans la pratique dialectique, les termes des propositions primitives sont la plupart du temps positifs ; il est donc normal de dire que le dialecticien « fait usage » de la seule privation. Cette version courte avait naturellement toutes chances d'être rapidement supplantée par la version longue au cours de la transmission du texte.

Ἐπὶ ταὐτὰ μὲν οὖν ἡ ἀκολούθησις, οἷον τῇ ἀνδρείᾳ καὶ τῇ δειλίᾳ· τῇ μὲν γὰρ ἀρετὴ ἀκολουθεῖ, τῇ δὲ κακία, καὶ τῇ μὲν ἀκολουθεῖ τὸ αἱρετόν, τῇ δὲ τὸ φευκτόν. Ἐπὶ ταὐτὰ οὖν καὶ οὕτως ἡ ἀκολούθησις· ἐναντίον γὰρ τῷ αἱρετῷ τὸ φευκτόν. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ἀνάπαλιν δὲ ἡ ἀκολούθησις, οἷον εὐεξίᾳ μὲν ἡ ὑγίεια ἀκολουθεῖ, καχεξίᾳ δὲ νόσος οὔ, ἀλλὰ νόσῳ καχεξία. Δῆλον οὖν ὅτι [114a] ἀνάπαλιν ἐπὶ τούτων ἡ ἀκολούθησις. Σπάνιον δὲ τὸ ἀνάπαλιν ἐπὶ τῶν ἐναντίων συμβαίνει, ἀλλὰ τοῖς πλείστοις ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἡ ἀκολούθησις. Εἰ οὖν μήτ' ἐπὶ ταὐτὰ τῷ ἐναντίῳ τὸ ἐναντίον ἀκολουθεῖ μήτε ἀνάπαλιν, δῆλον ὅτι οὐδὲ τῶν ῥηθέντων ἀκολουθεῖ τὸ ἕτερον τῷ ἑτέρῳ. Εἰ δ' ἐπὶ τῶν ἐναντίων, καὶ ἐπὶ τῶν ῥηθέντων ἀναγκαῖον τὸ ἕτερον τῷ ἑτέρῳ ἀκολουθεῖν.

Ὁμοίως δὲ τοῖς ἐναντίοις καὶ ἐπὶ τῶν στερήσεων καὶ ἕξεων σκεπτέον· πλὴν οὐκ ἔστιν ἐπὶ τῶν στερήσεων τὸ ἀνάπαλιν, ἀλλ' ἐπὶ ταὐτὰ τὴν ἀκολούθησιν ἀναγκαῖον ἀεὶ γίγνεσθαι, καθάπερ ὄψει μὲν αἴσθησιν, τυφλότητι δ' ἀναισθησίαν (ἀντίκειται γὰρ καὶ ἡ αἴσθησις τῇ ἀναισθησίᾳ ὡς ἕξις καὶ στέρησις· τὸ μὲν γὰρ ἕξις αὐτῶν, τὸ δὲ στέρησίς ἐστιν).

Ὁμοίως δὲ τῇ στερήσει καὶ ἐπὶ τῶν πρός

30 ταὐτὸν P Λ' || 32 alt. τὸ om. D || 33 ante οὖν add. μὲν P || οὕτως ἡ : ἡ τούτων BCcu Λ edd. οὕτως τούτων ἡ D || 34 τῷ αἱρετῷ τὸ φευκτόν : τὸ αἱρετὸν τῷ φευκτῷ BVPCuD Λ edd. || 35 post οἷον add. εἰ C || ἡ om. Cu || 36 ante καχεξίᾳ add. καὶ P || καχεξίᾳ corr. C[3].

[114 a] 1 post ἀκολούθησις add. γίνεται PD Λ || 2-3 τὸ αὐτὸ (Λ): ταὐτὰ PCuDB[2]c[pc] || 3-4 τὸ ἐναντίον τῷ ἐναντίῳ C || 4 post οὐδὲ add. ἐπὶ BCu || 5 ἀκολουθεῖ — ἑτέρῳ : 6 ἀναγκαῖον — ἀκολουθεῖν c || 6 ἀνάγκη V, fort. Λ || 7-8 τῆς στερήσεως καὶ ἕξεως Λ || 7 post alt. καὶ add. ἐπὶ τῶν Cu || 8 τῶν om. u || 11 pr. καὶ om. Cu edd. || ἡ om. P || 13 post δὲ add. τῇ ἕξει καὶ ABVCuD edd. || τῇ om. V.

en effet, dans ce cas encore, la consécution est parallèle. Par exemple, si le triple est un multiple, le tiers est un sous-multiple ; et de fait, le triple se dit tel par relation à son tiers[1], et le multiple par relation à son sous-multiple. Et encore, si la connaissance est une représentation, un contenu de connaissance est un contenu de représentation[2] ; et si la vision est une sensation, le visible est un sensible. Objection : il n'est pas nécessairement vrai que dans le cas des relatifs, la consécution se fasse comme on vient de le dire : en effet, le sensible est connaissable, mais la sensation n'est pas connaissance. Il faut dire toutefois que la légitimité de cette objection n'est pas universellement admise, puisque pour beaucoup de gens, il n'existe pas de connaissance des sensibles. En outre, la relation indiquée peut tout aussi bien fonctionner dans le sens contraire, pour prouver, en l'occurrence, que le sensible n'est pas connaissable : en effet, dira-t-on, la sensation n'est pas non plus connaissance.

9

Autres lieux, utilisant les coordonnés et les inflexions

Et encore, examiner les coordonnés[3] et les inflexions[4], qu'il s'agisse de détruire ou d'établir une proposition. On appelle coordonnés des termes comme *choses justes* et *homme juste*, coordonnés de *justice*, *choses courageuses* et *homme courageux*, coordonnés de *courage*. De la même façon, ce qui procure quelque chose et ce qui préserve quelque chose sont des coordonnés de ce qu'ils procurent ou préservent, par exemple *choses saines*, coordonné de *santé*, *choses toniques*, coordonné de « *tonus* »[5] ; et de même dans les autres cas. Voilà ce qu'on a l'habitude d'appeler coordonnés ; on appelle inflexions, en revanche, des termes comme *justement*, *courageusement*, *sainement*, et

1-4. *Notes complémentaires*, p. 151-152.

5. Je lis ici ὑγιείᾳ et εὐεξίᾳ, au lieu de ὑγιείας et εὐεξίας que donnent les manuscrits. Cette correction, paléographiquement bénigne, se justifie du fait que ces mots ne peuvent être compris que comme les compléments de σύστοιχα, et non comme ceux de ποιητικὰ ἢ φυλακτικά ; or, si ces derniers appellent le génitif (cf. 106 b 35 et 114 a 30), σύστοιχα appelle régulièrement le datif (cf. 114 a 28, 29, 30, 36).

τι χρηστέον· ἐπὶ ταὐτὰ γὰρ καὶ τούτων ἡ ἀκολούθησις. Οἷον εἰ τὸ τριπλάσιον πολλαπλάσιον, καὶ τὸ τριτημόριον πολλοστημόριον· λέγεται γὰρ τὸ μὲν τριπλάσιον πρὸς τὸ τριτημόριον, τὸ δὲ πολλαπλάσιον πρὸς τὸ πολλοστημόριον. Πάλιν εἰ ἡ ἐπιστήμη ὑπόληψις, καὶ τὸ ἐπιστητὸν ὑποληπτόν· καὶ εἰ ἡ ὅρασις αἴσθησις, καὶ τὸ ὁρατὸν αἰσθητόν. Ἔνστασις ὅτι οὐκ ἀνάγκη ἐπὶ τῶν πρός τι τὴν ἀκολούθησιν γίνεσθαι καθάπερ εἴρηται· τὸ γὰρ αἰσθητὸν ἐπιστητόν ἐστιν, ἡ δ' αἴσθησις οὐκ ἐπιστήμη. Οὐ μὴν ἀληθής γε ἡ ἔνστασις δοκεῖ εἶναι· πολλοὶ γὰρ οὔ φασι τῶν αἰσθητῶν ἐπιστήμην εἶναι. Ἔτι πρὸς τοὐναντίον οὐχ ἧττον χρήσιμον τὸ ῥηθέν, οἷον ὅτι τὸ αἰσθητὸν οὐκ ἔστιν ἐπιστητόν· οὐδὲ γὰρ ἡ αἴσθησις ἐπιστήμη.

IX Πάλιν ἐπὶ τῶν συστοίχων καὶ ἐπὶ τῶν πτώσεων, καὶ ἀναιροῦντα καὶ κατασκευάζοντα. Λέγεται δὲ σύστοιχα μὲν τὰ τοιάδε οἷον τὰ δίκαια καὶ ὁ δίκαιος τῇ δικαιοσύνῃ, καὶ τὰ ἀνδρεῖα καὶ ὁ ἀνδρεῖος τῇ ἀνδρείᾳ. Ὁμοίως δὲ καὶ τὰ ποιητικὰ καὶ τὰ φυλακτικὰ σύστοιχα ἐκείνῳ οὗ ἐστι ποιητικὰ ἢ φυλακτικά, οἷον τὰ ὑγιεινὰ ὑγιείᾳ καὶ τὰ εὐεκτικὰ εὐεξίᾳ· τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Σύστοιχα μὲν οὖν τὰ τοιαῦτα εἴωθε λέγεσθαι, πτώσεις δὲ οἷον τὸ δικαίως καὶ ἀνδρείως

14 τούτων : τούτοις D, u ut uid., corr. u² || 15 πολλαπλάσιον om. A, suppl. A² || τριτημόριον sup. ras. V || 16-17 λέγεται — πολλοστημόριον om. c || 19 ὅρασις : ὄψις C || 20 ἀναγκαῖον CuD || 22 γε om. Cu || ἡ ἔνστασις ante ἀληθής transp. c || δοκεῖ (Λ) : δόξειεν Cu || 28 τὰ δίκαια (Λ) : τὸ δίκαιον Al° || 29 δὲ om. c || 29-30 καὶ τὰ (Λ): ἢ AB || 30-31 σύστοιχα — φυλακτικά om. c || 30 ἐκείνῳ (Λ) : ἐκείνων PCuD τοῖς Alᵖ || οὗ (Λ) : ὧν Alᵖ ἐστιν ὧν Cu || 31 ὑγιείᾳ et εὐεξίᾳ Brunschwig : ὑγιείας et εὐεξίας codd. || 32 δὲ (Λ) : δὴ PD, om. u || 33 πτῶσις V || οἷον om. c || post καὶ add. τὸ C.

toutes les expressions de ce type. On admet d'ailleurs que les termes infléchis sont également des coordonnés ; par exemple, *justement* est un coordonné de *justice*, *courageusement* un coordonné de *courage*. On appelle en somme[1] coordonnés tous les termes qui se rangent sur une même ligne, par exemple *justice*, *homme juste*, *chose juste*, *justement*. Il est donc clair qu'il suffit de montrer que l'un quelconque des termes appartenant à une même série est bon ou louable pour montrer du même coup que tous les autres le sont aussi ; par exemple, si la justice est louable, on peut en dire autant de l'homme juste, de la chose juste, de *justement*. Mais on dira aussi de *justement*[2] qu'il est *louablement*, en appliquant à *louable* la même inflexion que celle qui, de *justice*, permet de tirer *justement*.

Examiner non seulement la proposition donnée, mais aussi celle qui attribue au contraire du sujet le contraire du prédicat. On montrera par exemple que ce qui est bon n'est pas nécessairement plaisant, vu que ce qui est mauvais n'est pas nécessairement douloureux ; ou alors que s'il l'est, l'autre l'est aussi. De même, si la justice est savoir, l'injustice est ignorance ; et si *justement* est *savamment* et *adroitement*, *injustement* est *sottement* et *maladroitement*. Mais si ces conséquents sont faux, les antécédents le sont aussi ; tel est le cas dans notre dernier exemple, puisque *injustement* se présenterait plutôt comme *adroitement* que comme *maladroitement*. Ce lieu a déjà été mentionné dans les consécutions des contraires[3] : car ce que nous affirmons ici, c'est simplement que le contraire du sujet entraîne le contraire du prédicat.

Considérer aussi l'apparition des choses, leur disparition, leurs agents producteurs et destructeurs, pour

1. J'adopte la conjecture très raisonnable de Wallies, qui propose de remplacer ici par δή le δέ des manuscrits.
2. *Notes complémentaires*, p. 152.
3. Cf. plus haut, 113 b 27 - 114 a 6.

καὶ ὑγιεινῶς καὶ ὅσα τοῦτον τὸν τρόπον λέγεται. Δοκεῖ δὲ καὶ τὰ κατὰ τὰς πτώσεις σύστοιχα εἶναι, οἷον τὸ μὲν δικαίως τῇ δικαιοσύνῃ, τὸ δὲ ἀνδρείως τῇ ἀνδρείᾳ. Σύστοιχα δὴ λέγεται τὰ κατὰ τὴν αὐτὴν συστοιχίαν ἅπαντα, οἷον δικαιοσύνη, δίκαιος, δίκαιον, δικαίως. Δῆλον οὖν ὅτι ἑνὸς ὁποιουοῦν δειχθέντος τῶν κατὰ τὴν αὐτὴν συστοιχίαν ἀγαθοῦ ἢ [114b] ἐπαινετοῦ καὶ τὰ λοιπὰ πάντα δεδειγμένα γίνεται· οἷον εἰ ἡ δικαιοσύνη τῶν ἐπαινετῶν, καὶ ὁ δίκαιος καὶ τὸ δίκαιον καὶ τὸ δικαίως τῶν ἐπαινετῶν. Ῥηθήσεται δὲ τὸ δικαίως καὶ ἐπαινετῶς κατὰ τὴν αὐτὴν πτῶσιν ἀπὸ τοῦ ἐπαινετοῦ καθάπερ τὸ δικαίως ἀπὸ τῆς δικαιοσύνης.

Σκοπεῖν δὲ μὴ μόνον ἐπ' αὐτοῦ τοῦ εἰρημένου, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τοῦ ἐναντίου τὸ ἐναντίον, οἷον ὅτι τὸ ἀγαθὸν οὐκ ἐξ ἀνάγκης ἡδύ· οὐδὲ γὰρ τὸ κακὸν λυπηρόν· ἢ εἰ τοῦτο, κἀκεῖνο. Καὶ εἰ ἡ δικαιοσύνη ἐπιστήμη, καὶ ἡ ἀδικία ἄγνοια· καὶ εἰ τὸ δικαίως ἐπιστημονικῶς καὶ ἐμπείρως, τὸ ἀδίκως ἀγνοούντως καὶ ἀπείρως. Εἰ δὲ ταῦτα μή, οὐδ' ἐκεῖνα, καθάπερ ἐπὶ τοῦ νῦν ῥηθέντος· μᾶλλον γὰρ ἂν φανείη τὸ ἀδίκως ἐμπείρως ἢ ἀπείρως. Οὗτος δ' ὁ τόπος εἴρηται πρότερον ἐν ταῖς τῶν ἐναντίων ἀκολουθήσεσιν· οὐδὲν γὰρ ἄλλο νῦν ἀξιοῦμεν ἢ τὸ ἐναντίον τῷ ἐναντίῳ ἀκολουθεῖν.

Ἔτι ἐπὶ τῶν γενέσεων καὶ φθορῶν καὶ ποιητικῶν καὶ

34 ὑγιεινῶς (Λ) : ὑγιεινῶς καὶ εὐεκτικῶς Cu μουσικῶς Al[p] || 37 δὴ Wallies : δὲ codd. Λ || 38 δίκαιος om. u, suppl. u².

[114 b] 1 γίνεται : ἐστί P Λ ἔσται D || 2 εἰ om. P || καὶ τὸ δίκαιον ante pr. καὶ transp. C || 3 δικαίως καὶ damn. Wallies || καὶ damn. Bonitz || 4 ἐπαινετοὺς D[ac] || 6 τοῦ om. P || 7 alt. τὸ om. c, suppl. c² || 8 καλὸν Pcu, corr. c²u² || 9-10 post δικαίως add. καὶ u || 10 ἀγνοοῦντος A, fort. B[ac], corr. A² || 13 τρόπος Λ || 14-15 τῷ ἐναντίῳ τὸ ἐναντίον PD || 16 post pr. et alt. καὶ add. τῶν c.

réfuter une proposition comme pour en établir une. En effet, ce dont l'apparition est un bien est lui-même un bien (et de ce qui est un bien, l'apparition est elle-même bonne) ; en revanche, ce dont l'apparition est un mal est lui-même un mal[1]. Dans le cas de la disparition, il faut inverser : en effet, ce dont la disparition est un bien est lui-même un mal, et ce dont la disparition est un mal est lui-même un bien. Même formule encore avec les agents producteurs et destructeurs : ce dont l'agent producteur est un bien est lui-même un bien, ce dont l'agent destructeur est un bien est lui-même un mal.

10

AUTRES LIEUX, FONDÉS SUR LA NOTION DE DEGRÉ ÉGAL OU INÉGAL

Et encore, examiner les termes semblables, pour voir s'ils se comportent bien semblablement ; par exemple, si un savoir peut à lui seul porter sur plusieurs objets, il en va de même pour une opinion ; et si posséder la vue c'est voir, posséder l'ouïe c'est entendre. Et de même dans les autres cas, cas de similitude réelle ou de similitude couramment admise. Ce lieu est à double usage : car s'il en va de telle manière dans l'un des cas semblables, il en va également ainsi dans les autres, et s'il n'en va pas de telle manière dans l'un de ces cas, il n'en va pas davantage ainsi dans les autres. Examiner aussi, s'il s'agit initialement d'un objet unique, s'il en va encore de même avec des objets multiples[2] ; car il arrive qu'une discordance se manifeste ainsi. Par exemple, si savoir une chose c'est l'avoir présente à l'esprit, savoir plusieurs choses, ce devrait être avoir plusieurs choses présentes à l'esprit ; mais ce second énoncé est faux, puisque, s'il est possible de savoir plusieurs choses, il ne l'est pas d'avoir plusieurs

1-2. *Notes complémentaires*, p. 152.

φθαρτικῶν, καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι. Ὧν γὰρ αἱ γενέσεις τῶν ἀγαθῶν, καὶ αὐτὰ ἀγαθά (καὶ εἰ αὐτὰ ἀγαθά, καὶ αἱ γενέσεις)· εἰ δὲ αἱ γενέσεις τῶν κακῶν, καὶ αὐτὰ τῶν κακῶν. Ἐπὶ δὲ τῶν φθορῶν ἀνάπαλιν· εἰ γὰρ αἱ φθοραὶ τῶν ἀγαθῶν, αὐτὰ τῶν κακῶν, εἰ δ' αἱ φθοραὶ τῶν κακῶν, αὐτὰ τῶν ἀγαθῶν. Ὁ δ' αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ ποιητικῶν καὶ φθαρτικῶν· ὧν μὲν γὰρ τὰ ποιητικὰ ἀγαθά, καὶ αὐτὰ τῶν ἀγαθῶν, ὧν δὲ τὰ φθαρτικὰ ἀγαθά, αὐτὰ τῶν κακῶν.

X Πάλιν ἐπὶ τῶν ὁμοίων εἰ ὁμοίως ἔχει· οἷον εἰ ἐπιστήμη μία πλειόνων, καὶ δόξα, καὶ εἰ τὸ ὄψιν ἔχειν ὁρᾶν, καὶ τὸ ἀκοὴν ἔχειν ἀκούειν. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, καὶ ἐπὶ τῶν ὄντων καὶ τῶν δοκούντων. Χρήσιμος δ' ὁ τόπος πρὸς ἄμφω· εἰ μὲν γὰρ ἐπί τινος τῶν ὁμοίων οὕτως ἔχει, καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν ὁμοίων, εἰ δὲ ἐπί τινος μή, οὐδ' ἐπὶ τῶν ἄλλων. Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ ἐφ' ἑνὸς καὶ εἰ ἐπὶ πολλῶν ὁμοίως ἔχει· ἐνιαχοῦ γὰρ διαφωνεῖ. Οἷον εἰ τὸ ἐπίστασθαι διανοεῖσθαι, καὶ τὸ πολλὰ ἐπίστασθαι πολλὰ διανοεῖσθαι· τοῦτο δ' οὐκ ἀληθές· ἐπίστασθαι μὲν γὰρ ἐνδέχεται πολλά, διανοεῖ-

17 ἀναιροῦντα καὶ κατασκευάζοντα D^{ac} || 18 alt. καὶ — ἀγαθά om. C || 19-20 εἰ — κακῶν om. VPcD $Λ^f$, non legisse uid. Al^p || 19 εἰ δὲ : καὶ ὧν Cu $Λ^r$ || 20 post κακῶν add. καὶ εἰ αὐτὰ τῶν κακῶν, καὶ αἱ γενέσεις τῶν κακῶν Wallies || ante εἰ del. ὧν uel τῶν D || 22 post ἐπὶ add. τῶν VD Al^c || post καὶ add. ἐπὶ τῶν V Al^c || 23 post ἀγαθά add. ἦν Al^c || 24 αὐτὰ : ταῦτα P || 26 alt. τὸ om. c^{ac} || 27 ἀκούειν : ἀκοήν D || alt. ἐπὶ om. CuD || 28 post καὶ add. ἐπὶ Λ || 28 ὁ τόπος post 28-29 ἄμφω transp. u || 29 ἔχει om. Cu || 30-31 post ἄλλων add. τῶν ὁμοίων Cu Λ || 31 pr. εἰ om. cDV^{pc} Λ, suppl. D^2 || alt. εἰ om. VP cuD Λ || post πολλῶν add. εἰ cDV^{pc} Λ || 32 εἰ om. D || 32-33 post διανοεῖσθαι add. ἐστι P || 33 τὸ om. c, suppl. c^2 || post ἐπίστασθαι add. ἐστι Λ || 34 ἐπίστασθαι — πολλά : ἐνδέχεται γὰρ πολλὰ ἐπίστασθαι Λ || ἐνδέχεται post πολλά transp. Cu.

choses présentes à l'esprit. Et s'il est faux, le premier l'est aussi, qui affirmait, à propos d'une chose unique, que la savoir, c'est l'avoir présente à l'esprit.

Faire également appel à la considération du *plus* et du *moins*. Il existe quatre lieux[1] ; le premier consiste à voir si un *plus* du côté du sujet entraîne un *plus* du côté du prédicat ; par exemple, si le plaisir est un bien, un plus grand plaisir est un plus grand bien ; et si commettre une injustice est un mal, commettre une plus grande injustice est un plus grand mal. Ce lieu est à double usage : car si l'accroissement du sujet entraîne l'accroissement de l'accident, comme dans les exemples ci-dessus, il est clair que l'accident appartient au sujet ; et dans le cas contraire, il ne lui appartient pas. On fera admettre ces types d'inférence[2] par la voie inductive. Autre lieu, lorsqu'un même attribut est rapporté à deux sujets : s'il n'appartient pas à celui des sujets auquel il est plus vraisemblable qu'il appartienne, il n'appartient pas non plus à celui auquel il est moins vraisemblable qu'il appartienne ; et s'il appartient à celui auquel il est moins vraisemblable qu'il appartienne, il appartient aussi à celui auquel il est plus vraisemblable qu'il appartienne. Cas inverse, lorsque deux attributs sont rapportés à un sujet unique : si celui des attributs qui est le plus réputé lui appartenir ne lui appartient pas, celui qui l'est le moins ne lui appartient pas non plus ; si celui qui est le moins réputé lui appartenir lui appartient, celui qui l'est le plus lui appartient aussi. Dernier cas, lorsque deux attributs sont rapportés à deux sujets : si l'attribut qui est le plus réputé appartenir à son sujet ne lui appartient pas, l'autre n'appartient pas non plus au sien ; si celui qui est le moins réputé appartenir à son sujet lui appartient, l'autre appartient aussi au sien.

1. Les variantes relevées dans les manuscrits paraissent justifier, par leur diversité, la conjecture de Wallies, qui supprime tout ce qui s'est accroché au mot τόποι.

2. *Notes complémentaires*, p. 153.

σθαι δ' οὔ. Εἰ οὖν τοῦτο μή, οὐδ' ἐκεῖνο τὸ ἐφ' ἑνός, ὅτι τὸ ἐπίστασθαι διανοεῖσθαί ἐστιν.

Ἔτι ἐκ τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον. Εἰσὶ δὲ τόποι [τοῦ μᾶλλον] τέσσαρες· εἷς μὲν εἰ ἀκολουθεῖ τὸ μᾶλλον τῷ μᾶλλον, οἷον εἰ ἡδονὴ ἀγαθόν, καὶ ἡ μᾶλλον ἡδονὴ μᾶλ- [115a] λον ἀγαθόν, καὶ εἰ τὸ ἀδικεῖν κακόν, καὶ τὸ μᾶλλον ἀδικεῖν μᾶλλον κακόν. Χρήσιμος δὲ πρὸς ἄμφω ὁ τόπος· εἰ μὲν γὰρ ἀκολουθεῖ τῇ τοῦ ὑποκειμένου ἐπιδόσει ἡ τοῦ συμβεβηκότος ἐπίδοσις, καθάπερ εἴρηται, δῆλον ὅτι συμβέβηκεν· εἰ δὲ μὴ ἀκολουθεῖ, οὐ συμβέβηκεν. Τοῦτο δ' ἐπαγωγῇ ληπτέον. Ἄλλος ἑνὸς περὶ δύο λεγομένου, εἰ ᾧ μᾶλλον εἰκὸς ὑπάρχειν μὴ ὑπάρχει, οὐδ' ᾧ ἧττον, καὶ εἰ ᾧ ἧττον εἰκὸς ὑπάρχειν ὑπάρχει, καὶ ᾧ μᾶλλον. Πάλιν δυοῖν περὶ ἑνὸς λεγομένων, εἰ τὸ μᾶλλον ὑπάρχειν δοκοῦν μὴ ὑπάρχει, οὐδὲ τὸ ἧττον, ἢ εἰ τὸ ἧττον δοκοῦν ὑπάρχειν ὑπάρχει, καὶ τὸ μᾶλλον. Ἔτι δυοῖν περὶ δύο λεγομένων, εἰ τὸ θατέρῳ μᾶλλον ὑπάρχειν δοκοῦν μὴ ὑπάρχει, οὐδὲ τὸ λοιπὸν τῷ λοιπῷ, ἢ εἰ τὸ ἧττον δοκοῦν τῷ ἑτέρῳ ὑπάρχειν ὑπάρχει, καὶ τὸ λοιπὸν τῷ λοιπῷ.

35 οὖν : δὲ P¨Λ || 37 post pr. καὶ add. τοῦ D || τρόποι u[ac] || τόποι Wallies : τόποι τοῦ μᾶλλον BVPD τοῦ μᾶλλον τόποι A Λ τόποι μᾶλλον c τόποι τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον Cu || 38 τὸ μᾶλλον τῷ : τῷ μᾶλλον τὸ u || 39 εἰ : ἡ P || ἀγαθόν — ἡδονὴ om. C, suppl. C[2].

[115 a] 1 ante ἀγαθόν del. 3-4 litt. C || 2 δὲ (Λ) : δ' οὖν ABV || 5 ἀκολουθῇ A, corr. A[2] || οὐ : οὐδὲ P || ἐπαγωγῇ (Λ) : ἐξ ἐπαγωγῆς D || 6 ἄλλος om. V || δυοῖν Cu || 7 μὴ : οὐχ C || ὑπάρχει : ὑπάρχῃ A, corr. A[2] || καὶ (Λ) : ἢ D || εἰ om. u || 9 ἑνὸς : hic incipit M || post τὸ add. θατέρῳ B || ὑπάρχει : ὑπάρχῃ fort. C, corr. C[2] || 10 ἢ — ἧττον om. A, suppl. A[2] || ἢ εἰ : καὶ εἰ c εἰ δὲ CuDA[2] Al[p] Λ || 11 post ἔτι add. δὲ P || δύο : δυοῖν Ccu || λεγομένοιν u || τὸ : τῷ fort. C, corr. C[2] || 12 ὑπάρχει : ὑπάρχῃ fort. C, corr. C[2] || 13-14 ἢ — λοιπῷ om. A || ἢ εἰ (Λ) : εἰ δὲ uDC[2] Al[p] ἢ εἰ δὲ C || 13 τῷ ἑτέρῳ post ὑπάρχειν transp. Cu || ὑπάρχειν om. c.

Prendre également appui sur les appartenances à égal degré (réelles ou réputées telles), et ce de trois manières, comme nous le disions dans le cas du *plus*[1], dans le cas des trois lieux mentionnés en dernier. Premier cas, un attribut unique appartient ou est réputé appartenir à égal degré à deux sujets : s'il n'appartient pas à l'un, il n'appartient pas non plus à l'autre ; et s'il appartient à l'un, il appartient aussi à l'autre. Deuxième cas, deux attributs appartiennent à égal degré à un même sujet : si l'un ne lui appartient pas, l'autre non plus ; si l'un lui appartient, l'autre aussi. Même manière de faire, enfin, dans le cas où deux attributs appartiennent à égal degré à deux sujets : si l'un des attributs n'appartient pas à son sujet, l'autre n'appartient pas non plus au sien ; si l'un appartient à son sujet, l'autre appartient aussi au sien.

11

Autres lieux

Telles sont donc toutes les manières d'utiliser dans l'argumentation la considération du *plus*, du *moins* et de l'égal degré.

Prendre également appui sur l'addition : si une chose, en s'ajoutant à une autre, la rend bonne ou blanche, de non blanche ou de non bonne qu'elle était primitivement, la chose ajoutée sera blanche ou bonne, telle précisément qu'elle rend le tout. De plus, si une chose, en s'ajoutant à une autre déjà en possession d'une certaine propriété, intensifie en elle cette propriété, elle en sera elle-même dotée. Et de même dans les autres cas. Ce lieu n'est pas utilisable en toute circonstance, mais seulement lorsqu'un accroissement de degré est susceptible de se produire. Le présent lieu ne peut servir à une réfutation[2] ; car si, en

1. Ross a corrigé en ἐκ le premier ἐπὶ de la ligne 16, mais cette correction n'est pas indispensable : τοῦ μᾶλλον ne dépend pas d'un σκοπεῖν sous-entendu, mais plutôt de ἐλέγετο. Reste que la succession des deux ἐπί est assez choquante ; peut-être devrait-on considérer ἐπὶ τοῦ μᾶλλον comme une glose interpolée.

2. *Notes complémentaires*, p. 153.

Ἔτι ἐκ τοῦ ὁμοίως ὑπάρχειν ἢ δοκεῖν ὑπάρχειν τριχῶς, καθάπερ ἐπὶ τοῦ μᾶλλον ἐπὶ τῶν ὕστερον ῥηθέντων τριῶν τόπων ἐλέγετο. Εἴτε γὰρ ἕν τι δυσὶν ὁμοίως ὑπάρχει ἢ δοκεῖ ὑπάρχειν, εἰ τῷ ἑτέρῳ μὴ ὑπάρχει, οὐδὲ τῷ ἑτέρῳ, εἰ δὲ θατέρῳ ὑπάρχει, καὶ τῷ λοιπῷ· εἴτε δύο τῷ αὐτῷ ὁμοίως, εἰ τὸ ἕτερον μὴ ὑπάρχει, οὐδὲ τὸ λοιπόν, εἰ δὲ θάτερον, καὶ τὸ λοιπόν. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ εἰ δύο δυσὶν ὁμοίως ὑπάρχει· εἰ γὰρ τὸ ἕτερον τῷ ἑτέρῳ μὴ ὑπάρχει, οὐδὲ τὸ λοιπὸν τῷ λοιπῷ· εἰ δὲ ὑπάρχει τὸ ἕτερον τῷ ἑτέρῳ, καὶ τὸ λοιπὸν τῷ λοιπῷ.

XI Ἐκ μὲν οὖν τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον καὶ τοῦ ὁμοίως τοσαυταχῶς ἐνδέχεται ἐπιχειρεῖν.

Ἔτι δ' ἐκ τῆς προσθέσεως, ἐὰν ἕτερον πρὸς ἕτερον προστεθὲν ποιῇ ἀγαθὸν ἢ λευκὸν μὴ ὂν πρότερον λευκὸν ἢ ἀγαθόν, τὸ προστεθὲν ἔσται λευκὸν ἢ ἀγαθόν, οἷόνπερ καὶ τὸ ὅλον ποιεῖ. Ἔτι εἰ πρὸς τὸ ὑπάρχον προστεθέν τι μᾶλλον ποιεῖ τοιοῦτον οἷον ὑπῆρχε, καὶ αὐτὸ ἔσται τοιοῦτον. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Χρήσιμος δὲ οὐκ ἐν ἅπασιν ὁ τόπος, ἀλλ' ἐν οἷς τὴν τοῦ μᾶλλον ὑπεροχὴν συμβαίνει γίνεσθαι. Οὗτος δὲ ὁ τόπος οὐκ ἀντιστρέ-

16 pr. ἐπὶ (Λ) : ἀπὸ Al^p ἐκ Ross || 18 post ἢ add. εἰ C || ὑπάρχει : ὑπάρχῃ A, corr. A² δοκεῖ ὑπάρχειν uc² || 18-19 οὐδὲ — ὑπάρχει om. c, suppl. c^{2mg} || 19 εἰ δὲ (Λ) : καὶ εἰ C || θάτερον u² || ὑπάρξει C || 20 post pr. εἰ add. δὲ P || ὑπάρχῃ A, corr. A² || 20-21 εἰ — λοιπόν om. u, suppl. u² || 21 τῷ λοιπῷ u² || 22 post δυσὶν add. τισιν Cu || τῷ ἑτέρῳ τὸ ἕτερον M || 22-23 ὑπάρχῃ A, corr. A² || 23-24 εἰ — λοιπῷ om. Λ^ρ || 25 post pr. καὶ add. τοῦ C || 26 δ' om. Cu || 27 ποιεῖ A, corr. A² || 28 ἀγαθὸν ἢ λευκόν Cu Al^c || 28-29 τὸ — ἀγαθόν om. B || 28-29 ἀγαθὸν ἢ λευκόν Al^p || 29 οἷόνπερ : οἷον c καὶ τοιοῦτον οἷόνπερ C || 30 προστεθῇ P || 33 τρόπος P.

s'ajoutant à une autre, une chose ne la rend pas bonne, cela ne prouve encore pas qu'elle ne soit pas bonne elle-même ; de fait, le bon s'ajoutant au mauvais ne rend pas le tout nécessairement bon, pas plus que le blanc ajouté au noir[1].

Et encore, si un prédicat se dit, affecté de *plus* ou de *moins*, d'un sujet, il lui appartient absolument parlant ; car de ce qui n'est pas bon ou de ce qui n'est pas blanc, on ne dira pas non plus qu'il est plus ou moins bon, ou plus ou moins blanc ; d'une chose qui est mauvaise, de fait, on dira, non point qu'elle est plus ou moins bonne qu'une autre, mais qu'elle est plus ou moins mauvaise. Le présent lieu ne peut, lui non plus, servir à une réfutation : car beaucoup des prédicats qui ne peuvent être affectés de *plus* appartiennent, absolument parlant, à leur sujet ; de fait, un sujet ne reçoit pas le prédicat *homme* affecté de plus ou de moins, il n'en est pas moins homme pour autant.

Il faut examiner de la même manière si l'attribution est correcte sous un certain rapport, à un certain moment, en un certain endroit ; car si un prédicat est possible sous un certain rapport, il est possible absolument parlant ; de même s'il l'est à un certain moment ou en un certain endroit. De fait, ce qui est impossible absolument parlant n'est possible ni sous un certain rapport, ni en un certain endroit, ni à un certain moment[2]. Objection : sous un certain rapport, il existe des gens qui par nature sont vertueux, par exemple libéraux ou tempérants ; mais absolument parlant il n'existe pas de gens qui par nature soient vertueux[3]. De même, il est possible que pour un temps donné une chose périssable ne périsse pas, mais il

1. L'expression est fortement elliptique ; mais la conjecture de Wallies, qui voudrait lire οὐδὲ λευκὸν τὸ λευκὸν μέλανι, ne paraît pas indispensable. Elle n'explicite d'ailleurs qu'une partie de ce qu'il faut sous-entendre.

2-3. *Notes complémentaires*, p. 153.

φει πρὸς τὸ ἀνασκευάζειν. Εἰ γὰρ μὴ ποιεῖ τὸ προστιθέμενον ἀγαθόν, οὐδέπω δῆλον εἰ αὐτὸ μὴ ἀγαθόν· τὸ γὰρ [115b] ἀγαθὸν κακῷ προστιθέμενον οὐκ ἐξ ἀνάγκης ἀγαθὸν τὸ ὅλον ποιεῖ, οὐδὲ λευκὸν μέλανι.

Πάλιν εἴ τι μᾶλλον καὶ ἧττον λέγεται, καὶ ἁπλῶς ὑπάρχει· τὸ γὰρ μὴ ὂν ἀγαθὸν ἢ λευκὸν οὐδὲ μᾶλλον ἢ ἧττον ἀγαθὸν ἢ λευκὸν ῥηθήσεται· τὸ γὰρ κακὸν οὐδενὸς μᾶλλον ἢ ἧττον ἀγαθὸν ἀλλὰ μᾶλλον κακὸν ἢ ἧττον ῥηθήσεται. Οὐκ ἀντιστρέφει δ' οὐδ' οὗτος ὁ τόπος πρὸς τὸ ἀνασκευάσαι· πολλὰ γὰρ τῶν οὐ λεγομένων μᾶλλον ἁπλῶς ὑπάρχει· ἄνθρωπος γὰρ οὐ λέγεται μᾶλλον καὶ ἧττον, ἀλλ' οὐ διὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἄνθρωπος.

Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον σκεπτέον καὶ ἐπὶ τοῦ κατά τι καὶ ποτὲ καὶ πού· εἰ γὰρ κατά τι ἐνδέχεται, καὶ ἁπλῶς ἐνδέχεται· ὁμοίως δὲ καὶ τὸ ποτὲ ἢ πού· τὸ γὰρ ἁπλῶς ἀδύνατον οὔτε κατά τι οὔτε ποὺ οὔτε ποτὲ ἐνδέχεται. Ἔνστασις ὅτι κατά τι μέν εἰσι φύσει σπουδαῖοι, οἷον ἐλευθέριοι ἢ σωφρονικοί, ἁπλῶς δὲ οὐκ εἰσὶ φύσει σπουδαῖοι. Ὁμοίως δὲ καὶ ποτὲ μὲν ἐνδέχεται τῶν φθαρτῶν τι μὴ

[115 b] 1 προστίθεμεν D || 1-2 τὸ ὅλον post 2 ποιεῖ transp. u Λʹ || 2 λευκὸν : τὸ λευκὸν Cu λευκῷ M λευκὸν τὸ λευκὸν Wallies || μέλαν MCD, corr. C^2 || post μέλανι add. οὐδὲ [οὐδὲ τὸ u] γλυκὺ πικρῷ [πικρόν B^2] VMPuDB^2, οὐδὲ τῷ πικρῷ γλυκύ c^2 || 4 οὐδὲν CcuB^2 || ἢ : καὶ Λ || 7 οὐδ' (Λ) : οὐδὲν V om. u || τρόπος P || 8 οὐ : μὴ Cu || post μᾶλλον add. καὶ ἧττον CuDc^2 || 10 ἔστιν (Λ) : ἔσται C om. c || 12 ποὺ καὶ ποτέ ante ras. V ut uid. || εἰ (Λ) : ὃ VDC^{po} || 13 pr. τὸ : ἐπὶ τοῦ VD om. Ccu || ἢ : καὶ VCu Λ || 14 ποτὲ οὔτε ποὺ A^{lc} || 15 τι post μέν transp. u || ἐστιν A || 15-16 ἐλεύθεροι u || 16 φύσει post σπουδαῖοι transp. u || post σπουδαῖοι add. οὐδεὶς γὰρ φύσει φρόνιμος BCu$c^2$$D^2$.

n'est pas possible qu'absolument parlant elle ne périsse pas. De la même manière encore, l'observation de tel régime est utile dans un endroit donné, en l'occurrence dans une région insalubre, mais elle ne l'est pas absolument parlant. Et encore, il est possible que dans un endroit donné il n'y ait qu'un seul homme, mais il n'est pas possible qu'absolument parlant il n'y ait qu'un seul homme. De la même manière encore, il est beau dans un endroit donné de sacrifier son père, en l'occurrence chez les Triballes[1] ; mais cela n'est pas beau absolument parlant. Ou plus exactement, ce que l'on veut dire ici, ce n'est pas *dans un endroit donné*, c'est *pour certains hommes* : car peu importe où ils se trouvent ; pour eux[2], cela sera beau partout. Et encore, prendre médecine est utile à un certain moment, en l'occurrence lorsqu'on est malade ; mais cela n'est pas utile absolument parlant. Plus exactement, ici encore, ce que l'on veut dire n'est pas *à un certain moment*, mais *pour un homme qui est dans un certain état* : car peu importe le moment, l'essentiel étant que tel soit son état. Ce qui est tel ou tel absolument parlant, c'est ce dont on dira, sans rien ajouter, que c'est beau, ou le contraire ; par exemple, on ne dira pas que sacrifier son père soit beau, on dira que c'est beau pour certains hommes ; donc, ce n'est pas beau absolument parlant. En revanche, on dira qu'honorer les dieux est beau, sans rien ajouter ; donc[3], c'est beau absolument parlant. En somme, tout ce que l'on tient communément pour beau, ou pour laid, ou pour quoi que ce soit de ce genre, sans aucune addition, pourra se dire tel absolument parlant.

1. Peuple de la Thrace, traditionnellement pris comme exemple de sauvagerie primitive. Dans un épisode des *Oiseaux* (1565 sq.), Aristophane met par exemple en scène un dieu Triballe, dont le langage barbare est plaisamment imité.

2. Avec Wallies, je supprime ici deux mots, qui sont dans AVPcD τοῖς Τριβαλλοῖς (« pour les Triballes »), et dans BMCu οὖσι Τριβαλλοῖς (« parce qu'ils sont Triballes »). La première version dénonce par elle-même son caractère de glose ; la seconde ne paraît être qu'une tentative postérieure pour mieux intégrer cette glose dans son contexte.

3. *Notes complémentaires*, p. 154.

φθαρῆναι, ἁπλῶς δ' οὐκ ἐνδέχεται μὴ φθαρῆναι. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ πού μὲν συμφέρει τοιαύτῃ διαίτῃ χρῆσθαι, οἷον ἐν τοῖς νοσώδεσι τόποις, ἁπλῶς δ' οὐ συμφέρει. Ἔτι δὲ πού μὲν ἕνα μόνον δυνατὸν εἶναι, ἁπλῶς δὲ οὐ δυνατὸν ἕνα μόνον εἶναι. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ πού μὲν καλὸν τὸν πατέρα θύειν, οἷον ἐν Τριβαλλοῖς, ἁπλῶς δ' οὐ καλόν. Ἢ τοῦτο μὲν οὐ πού σημαίνει ἀλλὰ τισίν· οὐδὲν γὰρ διαφέρει ὅπου ἂν ὦσιν· πανταχοῦ γὰρ αὐτοῖς ἔσται καλόν[, τοῖς Τριβαλλοῖς]. Πάλιν ποτὲ μὲν συμφέρει φαρμακεύεσθαι, οἷον ὅταν νοσῇ, ἁπλῶς δ' οὔ. Ἢ οὐδὲ τοῦτο ποτὲ σημαίνει ἀλλὰ τῷ διακειμένῳ πως· οὐδὲν γὰρ διαφέρει ὁποτεοῦν, ἐὰν οὕτω μόνον διακείμενος ᾖ. Τὸ δ' ἁπλῶς ἐστιν ὃ μηδενὸς προστεθέντος ἐρεῖς ὅτι καλόν ἐστιν ἢ τὸ ἐναντίον· οἷον τὸ τὸν πατέρα θύειν οὐκ ἐρεῖς καλὸν εἶναι ἀλλὰ τισὶ καλὸν εἶναι· οὐκ ἄρα ἁπλῶς καλόν· ἀλλὰ τὸ τοὺς θεοὺς τιμᾶν ἐρεῖς καλὸν οὐδὲν προσθείς· ἁπλῶς ἄρα καλόν ἐστιν. Ὥστε ὃ ἂν μηδενὸς προστιθεμένου δοκῇ εἶναι καλὸν ἢ αἰσχρὸν ἢ ἄλλο τι τῶν τοιούτων, ἁπλῶς ῥηθήσεται.

18 ἁπλῶς—φθαρῆναι om. MP, suppl. M²ᵐᵍ || 21 μόνον om. CD, suppl. D²ᵐᵍ || 24 post ἀλλὰ add. μᾶλλον VuD || 25 ἔσται (Λ) : ἔστι C ἄρα c, corr. c² || 26 τοῖς : οὖσι BMCu ἐν Λ || τοῖς Τριβαλλοῖς damn. Wallies || 27 ποτὲ om. u || 28-29 ὁποτεροῦν ante ras. u || 30 προστιθέντος c || ἐστιν om. P || 31 τὸ om. D || 32 εἶναι om. CuD || post καλόν add. ἐστίν u || τὸν θεὸν P || 33 προστιθείς C || ἄρα Brunschwig : γὰρ ABVMCcuD Λʳ edd. μὴ P δὲ Λᵖ || 34 δοκεῖ AVPuᵃᶜD.

TOPIQUES

LIVRE III

COMPLÉMENT AUX LIEUX DE L'ACCIDENT

1

Lieux du préférable

Pour déterminer, entre deux ou plusieurs choses, laquelle est préférable[1], ou laquelle est la meilleure, voici maintenant les éléments sur lesquels l'examen doit prendre appui. Mais d'abord précisons que ce genre d'examen ne doit pas porter sur des choses trop éloignées l'une de l'autre et présentant entre elles une grande différence (car personne n'hésite sur le point de savoir ce qui est préférable du bonheur ou de la richesse), mais sur des choses proches l'une de l'autre, et à propos desquelles nous ne sommes pas tous d'accord pour désigner celle qu'il faut privilégier, du fait qu'on ne distingue à l'œil nu, entre l'une et l'autre, aucune supériorité. Il est donc clair que, dans les cas de ce genre, il suffira de mettre en lumière un ou plusieurs facteurs de supériorité pour que l'esprit reconnaisse, quelle que soit celle des choses comparées qui se trouve manifester cette supériorité, que c'est bien elle qui est préférable.

Pour commencer, ce qui est plus durable ou plus stable est préférable à ce qui l'est moins. De même, ce qui serait l'objet d'un choix préférentiel de la part d'un homme raisonnable, ou d'un homme de bien, ou d'une loi bien faite, ou des hommes de valeur dans chaque domaine, s'ils opèrent leur choix en tant que tels[2], soit dans leur majorité, soit dans leur totalité (par exemple, en médecine, ou en charpenterie, la majorité des médecins,

1-2. *Notes complémentaires*, p. 154.

ΤΟΠΙΚΩΝ Γ'

[116a] I Πότερον δ' αἱρετώτερον ἢ βέλτιον δυεῖν ἢ πλειόνων, ἐκ τῶνδε σκεπτέον. Πρῶτον δὲ διωρίσθω ὅτι τὴν σκέψιν ποιούμεθα οὐχ ὑπὲρ τῶν πολὺ διεστώτων καὶ μεγάλην πρὸς ἄλληλα διαφορὰν ἐχόντων (οὐδεὶς γὰρ ἀπορεῖ πότερον ἡ εὐδαιμονία ἢ ὁ πλοῦτος αἱρετώτερον), ἀλλ' ὑπὲρ τῶν σύνεγγυς, καὶ περὶ ὧν ἀμφισβητοῦμεν ποτέρῳ δεῖ προσθέσθαι μᾶλλον, διὰ τὸ μηδεμίαν ὁρᾶν τοῦ ἑτέρου πρὸς τὸ ἕτερον ὑπεροχήν. Δῆλον οὖν ἐπὶ τῶν τοιούτων ὅτι δειχθείσης ὑπεροχῆς ἢ μιᾶς ἢ πλειόνων συγκαταθήσεται ἡ διάνοια ὅτι τοῦτ' ἔστιν αἱρετώτερον, ὁπότερον τυγχάνει αὐτῶν ὑπερέχον.

Πρῶτον μὲν οὖν τὸ πολυχρονιώτερον ἢ βεβαιότερον αἱρετώτερον τοῦ ἧττον τοιούτου. Καὶ ὃ μᾶλλον ἂν ἕλοιτο ὁ φρόνιμος ἢ ὁ ἀγαθὸς ἀνὴρ ἢ ὁ νόμος ὁ ὀρθὸς ἢ οἱ σπουδαῖοι περὶ ἕκαστα αἱρούμενοι ᾗ τοιοῦτοί εἰσιν [ἢ οἱ ἐν ἑκάστῳ γένει ἐπιστήμονες], ἢ ὅσα οἱ πλείους ἢ πάντες, οἷον ἐν ἰατρικῇ ἢ

[116 a] 3 δυοῖν PD Al^{c} [AB] || post πλειόνων add. ὄντων Mu || 4 τῶνδε : τῶν A^{ac} || 6 ante διαφορὰν add. τὴν CM^{pc} || 8 διαμφισβητοῦμεν VMCuD || πότερον Λ^{f} || δεῖ : δὲ uel δὴ u^{ac} || προσθέσθαι post μᾶλλον transp. V || 9 alt. τὸ om. M || 10 τῶν τοιούτων : τούτων M Λ || post δειχθείσης add. τινὸς Al^{c} || ἢ om. uD || 11 συγκατατίθεται Al^{c} || 12 ὁπότερον : ἢ πότερον P || ὑπερέχον (Λ) : ἔχον ὑπεροχήν uD || 13 post οὖν add. φαμεν VD, φαμεν ὅτι u || τὸ om. u^{ac} || ἢ (Λ) : καὶ VD || 15 pr. ὁ om. CuD || tert. ὁ om. B, suppl. B^{2} || 16 ante περὶ add. οἱ CuA^{2}M^{2} || ᾗ : ἢ D^{ac}, fort. ante ras. C || εἰσιν om. Al^{c} || ἢ (Λ) : ἤτοι A^{2} om. ABMc, suppl. M^{2} || 16-17 ἢ — ἐπιστήμονες legisse non uid. Al., damn. Brunschwig || 17 ὅσα om. CD || post πλείους add. τῶν ἰατρῶν c || post alt. ἢ add. οἱ VPuD || οἷον : οἱ P.

ou leur totalité) ; ou d'une manière générale, de la part de la majorité des hommes, ou de leur totalité, ou de la totalité des êtres[1] : tel est le cas pour le bien, puisque tous les êtres aspirent au bien. Il faut orienter l'argumentation dans celle de ces directions qui se révélera utile. Mais absolument parlant, c'est la science la meilleure qui détermine ce qui est meilleur et ce qui est préférable ; sous tel rapport particulier, en revanche, c'est la science propre au domaine considéré[2].

Ensuite, une chose qui a pour essence d'être cela même qu'elle exhibe[3] est préférable à une chose qui n'appartient pas au genre qu'elle met en cause ; par exemple, la justice est préférable au juste, car l'une appartient au genre en cause[4], mais non l'autre ; l'une est essentiellement un bien, mais non l'autre. En effet, on ne dit jamais d'une chose qu'elle a pour essence d'être telle chose, qui est un genre, si elle ne se trouve pas appartenir à ce genre : par exemple, *homme blanc* n'a pas pour essence d'être une couleur. Et de même dans les autres cas.

De plus, ce qui est souhaitable par soi-même est préférable à ce qui n'est souhaitable que par autre chose que soi-même ; par exemple, être en bonne santé est préférable à faire de la gymnastique, car l'un est souhaitable par soi-même, l'autre ne l'est que par autre chose que soi-même. Et ce qui est souhaitable en soi est préférable à ce qui ne l'est que par accident ; par exemple, avoir des amis justes est préférable à avoir des ennemis justes, car l'un est souhaitable en soi, l'autre ne l'est que par accident : si nous souhaitons avoir des ennemis justes, c'est en effet par accident, à savoir pour qu'ils ne nous nuisent en rien. Ce lieu est identique à celui qui le précède, seule l'expression est différente : avoir des amis justes est en effet une chose souhaitable par elle-même, dussions-nous n'en

1. Cf. *Eth. Nic.*, I, 1, 1094 a 3 ; X, 2, 1172 b 10 ; *Rhet.*, I, 6, 1362 a 23. La substitution du neutre πάντα au masculin πάντες a pour effet d'élargir à l'ensemble des êtres, même privés de raison, la portée d'une formule qui ne visait primitivement que l'ensemble des hommes. Cette substitution se rattache probablement à la théorie hédoniste d'Eudoxe (cf. Plat., *Phil.*, 20 d, et le second des textes cités ci-dessus).

2-4. *Notes complémentaires*, p. 154-155.

τεκτονικῇ ἃ οἱ πλείους τῶν ἰατρῶν ἢ πάντες, ἢ ὅσα ὅλως οἱ πλείους ἢ πάντες ἢ πάντα, οἷον τἀγαθόν· πάντα γὰρ τἀγαθοῦ ἐφίεται. Δεῖ δ' ἄγειν πρὸς ὅ τι ἂν ᾖ χρήσιμον τὸ ῥηθησόμενον. Ἔστι δ' ἁπλῶς μὲν βέλτιον καὶ αἱρετώτερον τὸ κατὰ τὴν βελτίω ἐπιστήμην, τινὶ δὲ τὸ κατὰ τὴν οἰκείαν.

Ἔπειτα δὲ τὸ ὅπερ τόδε τι τοῦ μὴ ἐν γένει, οἷον ἡ δικαιοσύνη τοῦ δικαίου· τὸ μὲν γὰρ ἐν γένει [τῷ ἀγαθῷ], τὸ δ' οὔ, καὶ τὸ μὲν ὅπερ ἀγαθόν, τὸ δ' οὔ. Οὐδὲν γὰρ λέγεται ὅπερ τὸ γένος ὃ μὴ τυγχάνει ἐν τῷ γένει ὄν· οἷον ὁ λευκὸς ἄνθρωπος οὐκ ἔστιν ὅπερ χρῶμα. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

Καὶ τὸ δι' αὑτὸ αἱρετὸν τοῦ δι' ἕτερον αἱρετοῦ αἱρετώτερον, οἷον τὸ ὑγιαίνειν τοῦ γυμνάζεσθαι· τὸ μὲν γὰρ δι' αὑτὸ αἱρετόν, τὸ δὲ δι' ἕτερον. Καὶ τὸ καθ' αὑτὸ τοῦ κατὰ συμβεβηκός, οἷον τὸ τοὺς φίλους δικαίους εἶναι τοῦ τοὺς ἐχθρούς. Τὸ μὲν γὰρ καθ' αὑτὸ αἱρετόν, τὸ δὲ κατὰ συμβεβηκός· τὸ γὰρ τοὺς ἐχθροὺς δικαίους εἶναι κατὰ συμβεβηκὸς αἱρούμεθα, ὅπως μηδὲν ἡμᾶς βλάπτωσιν. Ἔστι δὲ τοῦτο ταὐτὸ τῷ πρὸ τούτου, διαφέρει δὲ τῷ τρόπῳ· τὸ μὲν γὰρ τοὺς φίλους δικαίους εἶναι δι' αὑτὸ αἱρούμεθα, καὶ εἰ μηδὲν ἡμῖν

18 ἃ (Λ) : ἢ A^ac ἢ ἃ BM, ante ras. c || πλείους : πλεῖστοι uD || τῶν om. uD || ἢ πάντες om. P || post pr. ἢ add. οἱ M^pc, ἢ ἃ οἱ C || ἀπάντες uel ἃ πάντες ante ras. V, fort. ante ras. M || ὅλως (Λ) : ἁπλῶς c || 18-19 οἱ πλείους om. P || 20 ἐφίενται P || ᾖ om. M^ac u || 21 μὲν om. c || 23 post τι add. ὂν CDA² || 24 τῷ ἀγαθῷ : τὸ ἀγαθὸν u^ac, damn. Brunschwig || 25 ᾧπερ fort. P^ac || οὐδὲν : οὐδὲ P || 26 τυγχάνῃ A, corr. A² || ὄν om. D || 29 αὐτὸ PCD || αἱρετοῦ om. Λ || 30 αὐτὸ PCD || 32-33 οἷον — συμβεβηκός om. c, suppl. c^2mg || 32 post εἶναι add. κατὰ συμβεβηκὸς αἱρούμεθα P^ac || τοῦ : ἢ τὸ MC || 33 γὰρ om. Λ^r || 35 τοῦτο post ταὐτὸ transp. uD || 36 τούτου (Λ) : αὐτοῦ VCuD Al^p || 37 αὐτὸ PCuD.

profiter en rien, et fussent-ils aux Indes[1] ; avoir des ennemis justes, en revanche, n'est une chose souhaitable que par autre chose qu'elle-même, à savoir pour qu'ils ne nous nuisent en rien.

De plus, ce qui est en soi la cause d'un bien est préférable à ce qui ne l'est que par accident[2] ; par exemple les qualités sont préférables à la chance[3] (car les unes sont en soi causes de biens, l'autre ne l'est que par accident) ; de même pour tout autre couple de ce genre. Même situation dans le cas du contraire : ce qui est en soi la cause d'un mal est plus à éviter que ce qui ne l'est que par accident, par exemple les défauts et la malchance : car les uns le sont en soi[4], la malchance ne l'est que par accident.

De plus, ce qui est bon absolument parlant est préférable à ce qui ne l'est que pour telle ou telle personne ; par exemple, guérir[5] est préférable à se faire opérer, car l'un est bon absolument parlant, l'autre ne l'est que pour certains, ceux qui ont besoin de se faire opérer. Ce qui est bon par nature est préférable à ce qui est bon autrement que par nature ; par exemple, la justice est préférable au juste, car la bonté est naturelle chez l'une, acquise chez l'autre. Ce qui appartient[6] à l'être le meilleur ou le plus précieux est préférable ; par exemple, ce qui appartient à un dieu est préférable à ce qui appartient à l'homme, ce qui appartient à l'âme, à ce qui appartient au corps. Et ce qui appartient en propre à l'être le meilleur est meilleur que ce qui appartient en propre au pire ; par exemple, ce qui appartient en propre à un dieu est meilleur que ce qui appartient en propre à l'homme ; en effet, à s'en tenir à ce qu'ils ont tous deux en commun, il n'y a entre eux aucune différence, et c'est par ce qu'ils ont chacun en propre que l'un l'emporte sur l'autre. Et ce qui a pour lieu de résidence des réalités meilleures, antérieures ou plus précieuses est meilleur ; par exemple, la santé est préférable à la force et à la beauté, car elle s'établit au niveau des constituants liquides, solides, chauds et froids,

1-6. *Notes complémentaires*, p. 155.

μέλλει ἔσεσθαι, κἂν ἐν Ἰνδοῖς ὦσιν· τὸ δὲ τοὺς ἐχθροὺς δι' ἕτερον, ὅπως μηθὲν ἡμᾶς βλάπτωσιν.

[116b] Καὶ τὸ αἴτιον ἀγαθοῦ καθ' αὑτὸ τοῦ κατὰ συμβεβηκὸς [αἰτίου], καθάπερ ἡ ἀρετὴ τῆς τύχης (ἡ μὲν γὰρ καθ' αὑτήν, ἡ δὲ κατὰ συμβεβηκός, αἰτία τῶν ἀγαθῶν) καὶ εἴ τι ἄλλο τοιοῦτον. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ ἐναντίου· τὸ γὰρ καθ' αὑτὸ κακοῦ αἴτιον φευκτότερον τοῦ κατὰ συμβεβηκός, οἷον ἡ κακία καὶ ἡ τύχη· τὸ μὲν γὰρ καθ' αὑτό [κακόν], ἡ δὲ τύχη κατὰ συμβεβηκός.

Καὶ τὸ ἁπλῶς ἀγαθὸν τοῦ τινὶ αἱρετώτερον, οἷον τὸ ὑγιάζεσθαι τοῦ τέμνεσθαι· τὸ μὲν γὰρ ἁπλῶς ἀγαθόν, τὸ δὲ τινί, τῷ δεομένῳ τομῆς. Καὶ τὸ φύσει τοῦ μὴ φύσει, οἷον ἡ δικαιοσύνη τοῦ δικαίου· τὸ μὲν γὰρ φύσει, τὸ δ' ἐπίκτητον. Καὶ τὸ τῷ βελτίονι καὶ τιμιωτέρῳ ὑπάρχον αἱρετώτερον, οἷον θεῷ ἢ ἀνθρώπῳ, καὶ ψυχῇ ἢ σώματι. Καὶ τὸ τοῦ βελτίονος ἴδιον βέλτιον ἢ τὸ τοῦ χείρονος, οἷον τὸ τοῦ θεοῦ ἢ τὸ τοῦ ἀνθρώπου· κατὰ μὲν γὰρ τὰ κοινὰ ἐν ἀμφοτέροις οὐδὲν διαφέρει ἀλλήλων, τοῖς δ' ἰδίοις τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου ὑπερέχει. Καὶ τὸ ἐν βελτίοσιν ἢ προτέροις ἢ τιμιωτέροις βέλτιον, οἷον ὑγίεια ἰσχύος καὶ κάλλους· ἡ μὲν γὰρ ἐν ὑγροῖς καὶ

38 μέλλει post ἔσεσθαι transp. c.

[116 b] 1 ἀγαθοῦ : τοῦ ἀγαθοῦ P om. C, suppl. C[2mg] || 2 αἰτίου AB edd. : om. cett. Λ || 6 κακόν damnandum esse coni. Wallies || ἡ δὲ τύχη (Λ) : τὸ δὲ C || 8 post οἷον del. 2-3 litt. C || 8-9 τὸ ὑγιάζεσθαι post 9 τέμνεσθαι transp. u || 9 ὑγιάζεσθαι (Λ) : γυμνάζεσθαι BCD Λ[r2mg], corr. B[2] || 10 τῷ om. D || τομῆς sup. ras. u[2] || 12 τὸ : τὰ ante ras. V || τῷ om. P || ὑπάρχον legisse non uid. Al[p] || 13 pr. et alt. ἢ : ἤπερ VM || 14 pr. τὸ om. Λ[r] || ἢ : ἤπερ VM || 15 οὐδενὶ C || 16 τοῖς — ἑτέρου : ταῖς δ' ἰδίαις τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου διαφοραῖς Λ[ℓ] || post ἑτέρου add. διαφέρον MC Λ[r] || 16-17 ὑπάρχει ACM[2] || 17 ἐν om. M[ac].

bref des éléments premiers[1] dont se compose l'être vivant, alors que les autres s'établissent à un niveau postérieur, la force se situant à celui des fibres et des os ; quant à la beauté, on s'accorde pour voir en elle une sorte d'heureuse proportion entre les membres. D'autre part, il est admis qu'une fin est préférable aux moyens qui tendent vers elle ; et de deux moyens, c'est le plus rapproché de la fin qui est préférable. D'une manière générale, les moyens qui tendent vers la fin même de la vie sont préférables à ceux qui tendent vers quelque fin différente ; par exemple, ce qui contribue au bonheur est préférable à ce qui contribue à la sagesse. Le possible aussi est préférable à l'impossible. En outre, de deux agents producteurs, c'est celui dont la fin est la meilleure qui est préférable. Entre un agent producteur et une fin, on déterminera celui qui est préférable au moyen d'une relation proportionnelle[2] : chaque fois que l'une des deux fins surpasse l'autre plus que celle-ci ne surpasse son propre agent producteur — supposons par exemple que le bonheur surpasse la santé plus que la santé ne surpasse le salutaire — le premier agent producteur, ici l'agent du bonheur, est meilleur que la seconde fin, ici la santé. En effet, autant le bonheur surpasse la santé, autant l'agent producteur du bonheur surpasse le salutaire ; mais par hypothèse, c'est dans une moindre mesure que la santé surpassait le salutaire ; il en résulte que l'agent producteur du bonheur surpasse le salutaire plus que la santé ne surpasse le salutaire. La conclusion[3] est claire : l'agent producteur du bonheur est préférable à la santé, puisqu'il surpasse plus qu'elle un même terme de référence.

1. On lit ici πρῶτον dans ABVPcDΛ ; la leçon πρώτων de Cu est peut-être une correction ancienne, mais elle est indispensable. Cf. les expressions parallèles de 129 b 18 et de 147 b 29 sq.

2. *Notes complémentaires*, p. 156-157.

3. AB sont seuls à donner ici ἄρα, contre οὖν dans tous les autres manuscrits. Ἄρα est probablement une correction, destinée à souligner en cette phrase la conclusion finale du raisonnement assez long et compliqué qui vient d'être exposé.

ξηροῖς καὶ θερμοῖς καὶ ψυχροῖς, ἁπλῶς δ' εἰπεῖν ἐξ ὧν πρώτων συνέστηκε τὸ ζῷον, τὰ δ' ἐν τοῖς ὑστέροις. Ἡ μὲν γὰρ ἰσχὺς ἐν τοῖς νεύροις καὶ ὀστοῖς, τὸ δὲ κάλλος τῶν μελῶν τις συμμετρία δοκεῖ εἶναι. Καὶ τὸ τέλος τῶν πρὸς τὸ τέλος αἱρετώτερον δοκεῖ εἶναι, καὶ δυοῖν τὸ ἔγγιον τοῦ τέλους. Καὶ ὅλως τὸ πρὸς τὸ τοῦ βίου τέλος αἱρετώτερον μᾶλλον ἢ τὸ πρὸς ἄλλο τι, οἷον τὸ πρὸς εὐδαιμονίαν συντεῖνον ἢ τὸ πρὸς φρόνησιν. Καὶ τὸ δυνατὸν τοῦ ἀδυνάτου. Ἔτι δύο ποιητικῶν οὗ τὸ τέλος βέλτιον· ποιητικοῦ δὲ καὶ τέλους ἐκ τοῦ ἀνάλογον· ὅταν πλείονι ὑπερέχῃ τὸ τέλος τοῦ τέλους ἢ ἐκεῖνο τοῦ οἰκείου ποιητικοῦ, οἷον εἰ ἡ εὐδαιμονία πλείονι ὑπερέχει ὑγιείας ἢ ὑγίεια ὑγιεινοῦ, τὸ ποιητικὸν εὐδαιμονίας βέλτιον ὑγιείας. Ὅσῳ γὰρ ἡ εὐδαιμονία ὑγιείας ὑπερέχει, τοσούτῳ καὶ τὸ ποιητικὸν τὸ τῆς εὐδαιμονίας τοῦ ὑγιεινοῦ ὑπερέχει· ἡ δὲ ὑγίεια τοῦ ὑγιεινοῦ ἐλάττονι ὑπερεῖχεν· ὥστε πλείονι ὑπερέχει τὸ ποιητικὸν εὐδαιμονίας τοῦ ὑγιεινοῦ ἢ ἡ ὑγίεια τοῦ ὑγιεινοῦ. Δῆλον οὖν ὅτι αἱρετώτερον τὸ ποιητικὸν εὐδαιμονίας τῆς ὑγιείας· τοῦ γὰρ αὐτοῦ πλείονι ὑπερέχει.

19 καὶ — ψυχροῖς om. ABM¹Pc Λ || 20 πρῶτον ABVPcD Λ, fort. M^ac || ante τὸ add. καὶ Cu² || 22-23 καὶ — εἶναι om. P || 23 δοκεῖ εἶναι om. Cu^acD || δυεῖν C || 24 et 25 ἢ : ἤπερ VM || 25 alt. τὸ om. A || 26 post φρόνησιν add. τὸ γὰρ πρὸς εὐδαιμονίαν συντεῖνον [συντεῖνον om. M^pc] αἱρετώτερον M^pc Λ || post ποιητικῶν add. ὄντων VMCc²u² Λ || 27 βέλτιον : αἴτιον P || post βέλτιον add. καὶ αὐτὸ βέλτιον VMCuDB²c² Al^p Λ || ἀναλόγου D || 28 ὑπερέχει P, corr. P² || 29 εἰ om. VMuD Λ || πλείονι om. Λ^r || ἢ : ἤπερ VM ἢ ἡ c || 30 ante ὑγιεινοῦ add. τοῦ V || ante τὸ add. ὥστε VMuDB² Λ || 31 ἡ om. c || τοσοῦτον MPuD || 32 τὸ om. VCuD || ὑπερέχει om. Λ || 33 ἔλαττον P || ὑπερεῖχεν (Λ) : ὑπερέχει CuD || post ὑπερεῖχεν add. ἢ ἡ εὐδαιμονία τῆς ὑγιείας C || ὑπερέχει post 34 εὐδαιμονίας transp. uD || 34 ἢ : ἤπερ VM || ἡ om. PcD || 35 οὖν : ἄρα AB edd.

En outre, ce qui est en soi plus beau, plus précieux, plus louable, est préférable, par exemple l'amitié à la richesse et la justice à la force ; car les unes sont en soi des choses précieuses et louables, les autres ne le sont pas en soi, mais par autre chose qu'elles-mêmes. Personne, en effet, ne fait cas de la richesse par elle-même, mais seulement par autre chose qu'elle-même ; en revanche, nous faisons cas de l'amitié en elle-même, dussions-nous ne retirer d'elle aucun profit distinct d'elle-même.

2

Autres lieux du préférable

En outre, lorsque deux choses sont tout à fait proches l'une de l'autre, et que nous ne parvenons à discerner aucune supériorité de l'une sur l'autre, il faut les examiner à la lumière de ce qu'elles impliquent[1]. Celle qui implique le plus grand bien est la préférable ; et si ce qu'elles impliquent est mauvais, c'est celle qui implique le moindre mal qui est la préférable ; notons en effet que même si elles sont souhaitables toutes deux, rien ne les empêche d'impliquer certaines conséquences fâcheuses. Il existe deux manières de conduire l'examen à partir de ce que les choses impliquent, ce qu'elles impliquent pouvant leur être antérieur aussi bien que postérieur ; par exemple, si quelqu'un apprend une chose, cela implique qu'il l'ignorait avant et qu'il la saura après. En règle générale, ce qu'une chose implique postérieurement est meilleur[2]. On prendra donc, des deux choses qu'implique une même chose, ce que demande l'utilité.

En outre, un nombre de biens plus grand est préférable à un plus petit, aussi bien absolument parlant que lorsqu'un des groupes est compris dans l'autre, à savoir le plus petit dans le plus grand. (Objection : non, si d'aventure l'une des choses considérées a l'autre pour

1. Comme l'indique la fin de ce paragraphe, les mots ἑπόμενα ou παρεπόμενα n'ont pas de valeur chronologique : il existe des ἑπόμενα *a parte ante* et *a parte post*. Cf. la note 3 de la p. 51.
2. *Notes complémentaires*, p. 157.

Ἔτι τὸ κάλλιον καθ' αὑτὸ καὶ τιμιώτερον καὶ ἐπαινετώτερον, οἷον φιλία πλούτου καὶ δικαιοσύνη ἰσχύος· τὰ μὲν γὰρ καθ' αὑτὰ τῶν τιμίων καὶ ἐπαινετῶν, τὰ δ' [117a] οὐ καθ' αὑτὰ ἀλλὰ δι' ἕτερον. Οὐδεὶς γὰρ τιμᾷ τὸν πλοῦτον δι' ἑαυτόν, ἀλλὰ δι' ἕτερον· τὴν δὲ φιλίαν καθ' αὑτό, καὶ εἰ μηδὲν μέλλει ἡμῖν ἕτερον ἀπ' αὐτῆς ἔσεσθαι.

II Ἔτι ὅταν δύο τινὰ ᾖ σφόδρα αὐτοῖς παραπλήσια καὶ μὴ δυνώμεθα ὑπεροχὴν μηδεμίαν συνιδεῖν τοῦ ἑτέρου πρὸς τὸ ἕτερον, ὁρᾶν ἀπὸ τῶν παρεπομένων. Ὧι γὰρ ἕπεται μεῖζον ἀγαθόν, τοῦθ' αἱρετώτερον· ἂν δ' ᾖ τὰ ἑπόμενα κακά, ᾧ τὸ ἔλαττον ἀκολουθεῖ κακόν, τοῦθ' αἱρετώτερον· ὄντων γὰρ ἀμφοτέρων αἱρετῶν οὐδὲν κωλύει δυσχερές τι παρέπεσθαι. Διχῶς δ' ἀπὸ τοῦ ἕπεσθαι ἡ σκέψις· καὶ γὰρ πρότερον καὶ ὕστερον ἕπεται, οἷον τῷ μανθάνοντι τὸ μὲν ἀγνοεῖν πρότερον, τὸ δ' ἐπίστασθαι ὕστερον. Βέλτιον δ' ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τὸ ὕστερον ἑπόμενον. Λαμβάνειν οὖν τῶν ἑπομένων ὁπότερον ἂν ᾖ χρήσιμον.

Ἔτι τὰ πλείω ἀγαθὰ τῶν ἐλαττόνων, ἢ ἁπλῶς ἢ ὅταν τὰ ἕτερα ἐν τοῖς ἑτέροις ἐνυπάρχῃ, τὰ ἐλάττω ἐν τοῖς πλείοσιν. (Ἔνστασις, εἴ που θάτερον θατέρου χάριν· οὐδὲν γὰρ

38 ante ἰσχύος add. ὑγιείας καὶ VM Λ.

[117 a] 6 δυνάμεθα P || 7 τὸ : τὸν P || ἀπὸ (Λ) : ἐπὶ C || 8-9 ἂν — αἱρετώτερον om. B, suppl. B^{2mg} || 8 δ' om. D, suppl. D^{2} || κακά ante ᾖ transp. Al^{c} || 14 οὖν om. B || 16 alt. ἢ om. u^{ac} || 17 pr. ἐν om. AVuD, eras. M || ἐνυπάρχει P || ἐλάττονα uD.

fin : les deux prises ensemble ne sont alors en rien préférables à l'une des deux seulement ; par exemple, la somme de la guérison et de la santé n'est pas préférable à la santé, puisque nous ne souhaitons la guérison qu'en vue de la santé. De plus[1], rien n'empêche qu'une somme de choses qui ne sont pas toutes des biens[2] ne soit préférable à une somme de biens ; par exemple, la somme du bonheur et d'un terme qui n'est pas un bien est préférable à la somme de la justice et du courage). Les mêmes choses aussi sont préférables jointes au plaisir, plutôt que sans plaisir ; et les mêmes choses sont préférables sans douleur, plutôt que jointes à la douleur.

De plus, il y a pour chaque chose un moment déterminé où elle a le plus de prix, c'est à ce moment-là qu'elle est préférable ; par exemple, vivre à l'abri de la souffrance est préférable pendant la vieillesse, plutôt que pendant la jeunesse : car c'est pendant la vieillesse que cela a le plus de prix. Pour la même raison, la sagesse est préférable pendant la vieillesse ; car personne ne tient à voir des jeunes gens aux postes de commande, et c'est parce qu'on les estime dépourvus de sagesse. Situation inverse pour le courage, puisque c'est pendant la jeunesse que le déploiement du courage est le plus nécessaire. Même situation pour la tempérance, puisque les jeunes sont, plus que les vieux, en proie aux désirs.

Ce qui est plus utile en toute ou presque toute occasion est préférable ; par exemple, la justice, la tempérance, sont préférables au courage : car les premières sont toujours utiles, le dernier ne l'est qu'en certaines occasions. Et si, de deux choses, l'une est telle que, si tous la possédaient, l'autre deviendrait inutile, alors que l'autre est telle que, même si tous la possédaient, nous aurions encore besoin de la première, c'est la première qui est préférable ; tel est par exemple le cas pour la justice et le courage : de fait, si tout le monde était juste, le courage n'aurait

1. Cette phrase constitue une nouvelle exception à la règle posée au début du paragraphe. Si l'on ouvre une parenthèse à la ligne 18, il faut donc, selon la suggestion de Verdenius, la refermer à la ligne 23, et non à la ligne 21, comme l'a fait Ross.

2. *Notes complémentaires*, p. 157.

αἱρετώτερα τὰ ἄμφω τοῦ ἑνός, οἷον τὸ ὑγιάζεσθαι καὶ ἡ ὑγίεια τῆς ὑγιείας, ἐπειδὴ τὸ ὑγιάζεσθαι τῆς ὑγιείας ἕνεκεν αἱρούμεθα. Καὶ μὴ ἀγαθὰ δὲ ἀγαθῶν οὐδὲν κωλύει εἶναι αἱρετώτερα, οἷον εὐδαιμονίαν καὶ ἄλλο τι ὃ μὴ ἔστιν ἀγαθὸν δικαιοσύνης καὶ ἀνδρείας.) Καὶ ταὐτὰ μεθ' ἡδονῆς μᾶλλον ἢ ἄνευ ἡδονῆς. Καὶ ταὐτὰ μετ' ἀλυπίας ἢ μετὰ λύπης.

Καὶ ἕκαστον ἐν ᾧ καιρῷ μεῖζον δύναται, ἐν τούτῳ καὶ αἱρετώτερον, οἷον τὸ ἀλύπως ἐν τῷ γήρᾳ μᾶλλον ἢ ἐν τῇ νεότητι· μεῖζον γὰρ ἐν τῷ γήρᾳ δύναται. Κατὰ ταὐτὰ δὲ καὶ ἡ φρόνησις ἐν τῷ γήρᾳ αἱρετώτερον· οὐδεὶς γὰρ τοὺς νέους αἱρεῖται ἡγεμόνας, διὰ τὸ μὴ ἀξιοῦν φρονίμους εἶναι. Ἡ δ' ἀνδρεία ἀνάπαλιν· ἐν τῇ νεότητι γὰρ ἀναγκαιοτέρα ἡ κατὰ τὴν ἀνδρείαν ἐνέργεια. Ὁμοίως δὲ καὶ ἡ σωφροσύνη· μᾶλλον γὰρ οἱ νέοι τῶν πρεσβυτέρων ὑπὸ τῶν ἐπιθυμιῶν ἐνοχλοῦνται.

Καὶ ὃ ἐν παντὶ καιρῷ ἢ ἐν τοῖς πλείστοις χρησιμώτερον, οἷον δικαιοσύνη καὶ σωφροσύνη ἀνδρείας· αἱ μὲν γὰρ ἀεί, ἡ δὲ ποτὲ χρησίμη. Καὶ ὃ πάντων ἐχόντων μηδὲν θατέρου δεόμεθα ἢ ὃ ἐχόντων προσδεόμεθα τοῦ λοιποῦ, καθάπερ ἐπὶ δικαιοσύνης καὶ ἀνδρείας· δικαίων μὲν γὰρ πάντων

19 αἱρετώτερον M Λ || γυμνάζεσθαι u || ἡ om. Mu, suppl. u[2mg] || 20 γυμνάζεσθαι u || ἕνεκεν : ἕνεκα καὶ u || 21 δὲ om. P || εἶναι post 21-22 αἱρετώτερα transp. V || 23 ταὐτὰ : ταῦτα B, corr. B[2] || μᾶλλον om. P || 24 ταὐτὰ : τὰ V ταῦτα B, corr. B[2] || alt. ἢ : ἤπερ M μᾶλλον ἢ C Λ[β] || μετὰ om. P || 28 post δύναται add. εἶναι uD || ταὐτὰ : ταῦτα ABVPcuD Λ, corr. B[2] || δὲ (Λ) : γὰρ uD || 30 post μὴ add. δὲ PuD || 32 δὲ om. c || 37 χρήσιμος CuD || 38 ὃ om. C || ἔχοντες ABcuD Al[p].

aucun emploi ; mais si tout le monde était courageux, la justice aurait encore son emploi.

En outre, on peut prendre appui sur la disparition et la perte des choses comparées, sur leur apparition et leur acquisition[1], comme aussi sur leur contraire[2]. En effet, les choses dont la disparition est plus à éviter sont elles-mêmes préférables. De même dans le cas de la perte et du contraire : une chose dont la perte ou le contraire sont plus à éviter est elle-même préférable. Dans le cas de l'apparition et de l'acquisition, c'est l'inverse : en effet, les choses dont l'acquisition, et l'apparition sont préférables sont elles-mêmes préférables.

Autre lieu : ce qui est le plus rapproché du bien est meilleur et préférable ; de même[3], ce qui ressemble le plus au bien ; c'est ainsi que la justice est préférable au juste. De même encore, ce qui ressemble davantage à un terme meilleur que les deux comparés[4] : par exemple, aux dires de certains, Ajax vaut mieux qu'Ulysse, parce qu'il ressemble davantage à Achille. (Objection à cela : il n'en est pas ainsi, car rien n'empêche que ce ne soit pas sur le plan où Achille est supérieur qu'Ajax lui ressemble davantage ; l'autre peut donc très bien exceller sans lui ressembler. Voir aussi[5] si la ressemblance n'est pas d'ordre caricatural, comme celle qui unit le singe à l'homme, auquel de son côté le cheval ne ressemble pas : de fait, le singe n'est pas plus beau que le cheval, bien qu'il ressemble davantage à l'homme[6]). Et encore, avec deux

1. Entre φθορά et ἀποβολή, comme entre γένεσις et λῆψις, il y a la différence qui sépare l'ordre de l'*être* (apparition et disparition) et l'ordre de l'*avoir* (acquisition et perte).

2-4. *Notes complémentaires*, p. 158.

5. Comme le suggère Verdenius, il faut ici encore repousser à la ligne 19 la fermeture de la parenthèse, placée par Ross à la ligne 17. Cf. la note 1 de la p. 66.

6. Aux lignes 17 et 19, les manuscrits hésitent sur le genre, masculin ou neutre, des adjectifs ὅμοιος, κάλλιον, ὁμοιότερον. J'adopte chaque fois le texte de AB, qui paraît être dans les divers cas la *lectio difficilior*.

[117b] ὄντων οὐδὲν χρήσιμος ἡ ἀνδρεία, ἀνδρείων δὲ πάντων ὄντων χρήσιμος ἡ δικαιοσύνη.

Ἔτι ἐκ τῶν φθορῶν καὶ τῶν ἀποϐολῶν, καὶ τῶν γενέσεων καὶ τῶν λήψεων, καὶ τῶν ἐναντίων. Ὧν γὰρ αἱ φθοραὶ φευκτότεραι, αὐτὰ αἱρετώτερα. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀποϐολῶν καὶ τῶν ἐναντίων· εἴτε γὰρ ἡ ἀποϐολὴ ἢ τὸ ἐναντίον φευκτότερα, αὐτὸ αἱρετώτερον. Ἐπὶ δὲ τῶν γενέσεων καὶ τῶν λήψεων ἀνάπαλιν· ὧν γὰρ αἱ λήψεις καὶ αἱ γενέσεις αἱρετώτεραι, καὶ αὐτὰ αἱρετώτερα.

Ἄλλος τόπος, τὸ ἐγγύτερον τἀγαθοῦ βέλτιον καὶ αἱρετώτερον· καὶ τὸ ὁμοιότερον τἀγαθῷ, οἷον ἡ δικαιοσύνη δικαίου. Καὶ τὸ τῷ βελτίονι αὐτῶν ὁμοιότερον, καθάπερ τὸν Αἴαντα τοῦ Ὀδυσσέως φασὶ βελτίω τινὲς εἶναι, διότι ὁμοιότερος τῷ Ἀχιλλεῖ. (Ἔνστασις τούτου ὅτι οὐκ ἀληθές· οὐδὲν γὰρ κωλύει μὴ ᾗ βέλτιστος ὁ Ἀχιλλεύς, ταύτῃ ὁμοιότερον εἶναι τὸν Αἴαντα, τοῦ ἑτέρου ὄντος μὲν ἀγαθοῦ μὴ ὁμοίου δέ. Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ ἐπὶ τὰ γελοιότερα εἴη ὅμοιος, καθάπερ ὁ πίθηκος τῷ ἀνθρώπῳ, τοῦ ἵππου μὴ ὄντος ὁμοίου· οὐ γὰρ κάλλιον ὁ πίθηκος, ὁμοιότερον δὲ τῷ ἀνθρώπῳ.) Πά-

[117 b] 4 καὶ τῶν ἐναντίων post 3 ἀποϐολῶν legisse uid. Al || 6 εἴτε : εἰ uD Λ οὗ C || ἢ : καὶ uD Λ^{f} ἤπερ M^{2} || 7 φευκτότερον VCuD || 8-9 pr. αἱ — γενέσεις (Λ) : αἱ γενέσεις τε καὶ αἱ λήψεις Al^{c} αἱ λήψεις καὶ γενέσεις C || 10 τόπος om. c || ἐγγυτέρῳ Al^{c} || ἀγαθοῦ D || 11 τὸ : τῷ ante ras. C || τἀγαθῷ : ἀγαθῷ post ras. ut uid., ἀγαθοῦ ante ras. D || 12 ante δικαίου add. τοῦ Cu || βελτίονι c^{2} || αὐτῶν (Al^{p} Λ) : αὐτοῦ AB edd. αὐτῷ C^{2} || 13 βελτίονα M || τινὲς om. M || 14 ante τῷ add. ἦν C || 15 ᾗ (Λ) : ἦ AB, corr. A^{2}B^{2} ᾖ C, fort. D^{ac} || 17 ὁμοίου (Al^{c}) : ὁμοίως P Λ, M^{ac}D^{ac} ut uid. || καὶ εἰ : εἰ καὶ M Λ om. c || τὸ γελοιότερον AB || ante εἴη add. εἰ c || ὅμοιος : ὅμοιον C Λ edd. ὁμοίως M || 18 τῷ om. CM^{ac} || 19 καλλίων VMPCcuD Λ || ὁμοιότερος uD Λ.

termes de référence : si une chose ressemble davantage au meilleur de ces deux termes, et l'autre au pire, celle qui ressemble davantage au meilleur doit être aussi la meilleure. (Ici encore, objection possible : car rien n'empêche que l'une des choses ne ressemble que médiocrement au meilleur des termes de référence, tandis que l'autre ressemble beaucoup au pire : par exemple, si Ajax ressemble médiocrement à Achille, et Ulysse beaucoup à Nestor. Objection analogue si l'une des choses ressemble en pire au meilleur des termes de référence, alors que l'autre ressemble en mieux au pire, comme c'est le cas pour le cheval à l'égard de l'âne et pour le singe à l'égard de l'homme).

Autre lieu : ce qui a plus grande apparence est préférable à ce qui l'a moindre, et ce qui est plus difficile à ce qui l'est moins : car notre joie est plus grande à posséder des biens qu'il est impossible d'acquérir facilement. Ce qui nous appartient davantage en propre est préférable à ce qui est plus commun. Et ce que nous avons à un moindre degré en commun avec des gens sans valeur est préférable[1].

En outre, si absolument parlant ceci est meilleur que cela, le meilleur des éléments de ceci est meilleur que le meilleur des éléments de cela : par exemple, si l'homme est meilleur que le cheval, le meilleur des hommes est meilleur que le meilleur des chevaux. Et si le meilleur des éléments de ceci est meilleur que le meilleur des éléments de cela, absolument parlant ceci est meilleur que cela : par exemple, si le meilleur des hommes est meilleur que le meilleur des chevaux, absolument parlant l'homme est meilleur que le cheval.

1. *Notes complémentaires*, p. 158-159.

λιν ἐπὶ δυοῖν, εἰ τὸ μὲν τῷ βελτίονι τὸ δὲ τῷ χείρονι ὁμοιότερον, εἴη ἂν βέλτιον τὸ τῷ βελτίονι ὁμοιότερον. (Ἔχει δὲ καὶ τοῦτο ἔνστασιν· οὐδὲν γὰρ κωλύει τὸ μὲν τῷ βελτίονι ἠρέμα ὅμοιον εἶναι, τὸ δὲ τῷ χείρονι σφόδρα, οἷον εἰ ὁ μὲν Αἴας τῷ Ἀχιλλεῖ ἠρέμα, ὁ δ' Ὀδυσσεὺς τῷ Νέστορι σφόδρα. Καὶ εἰ τὸ μὲν τῷ βελτίονι ἐπὶ τὰ χείρω ὅμοιον εἴη, τὸ δὲ τῷ χείρονι ἐπὶ τὰ βελτίω, καθάπερ ἵππος ὄνῳ καὶ πίθηκος ἀνθρώπῳ.)

Ἄλλος, τὸ ἐπιφανέστερον τοῦ ἧττον τοιούτου, καὶ τὸ χαλεπώτερον· μᾶλλον γὰρ ἀγαπῶμεν ἔχοντες ἃ μὴ ἔστι ῥᾳδίως λαβεῖν. Καὶ τὸ ἰδιαίτερον τοῦ κοινοτέρου. Καὶ τὸ τοῖς κακοῖς ἀκοινωνητότερον [· αἱρετώτερον γὰρ ᾧ μηδεμία δυσχέρεια ἀκολουθεῖ ἢ ᾧ ἀκολουθεῖ].

Ἔτι εἰ ἁπλῶς τοῦτο τούτου βέλτιον, καὶ τὸ βέλτιστον τῶν ἐν τούτῳ βέλτιον τοῦ ἐν τῷ ἑτέρῳ βελτίστου· οἷον εἰ βέλτιον ἄνθρωπος ἵππου, καὶ ὁ βέλτιστος ἄνθρωπος τοῦ βελτίστου ἵππου βελτίων. Καὶ εἰ τὸ βέλτιστον τοῦ βελτίστου βέλτιον, καὶ ἁπλῶς τοῦτο τούτου βέλτιον· οἷον εἰ ὁ βέλτιστος ἄνθρωπος τοῦ βελτίστου ἵππου βελτίων, καὶ ἁπλῶς ἄνθρωπος ἵππου βελτίων.

20 δυεῖν cD^pc, fort. C^ac || 21 εἴη ἂν βέλτιον (Λ) : εἴη, βέλτιον C αἱρετώτερον εἴη ἂν uD || 23 σφόδρα sup. ras. C || εἰ om. cu || 24 post ἠρέμα add. ὅμοιος u^pc || ὁ δ' om. c || 25 post βελτίονι add. ὅμοιον AVuD || 26 ὅμοιον εἴη om. M Λ || 26-27 ἵππον c || 28 ἄλλος om. Λ || 29-30 ῥᾴδιον c Λ || 30 ante pr. καὶ add. ὁμοίως δὲ VPCuD || 31-32 αἱρετώτερον — alt. ἀκολουθεῖ legisse non uid. Al, damn. Brunschwig || 31 ᾧ : ὃ B || 32 ἢ ᾧ ἀκολουθεῖ om. uD, suppl. u^2mg || 32 ᾧ : ὃ B || 33 ἁπλῶς om. Mc Λ, suppl. c^2, post βέλτιον M^2 || post βέλτιον add. καὶ τὸ βέλτιον sed punct. not. C || 34 pr. ἐν sup. ras. D^2 || 34-35 βελτίων VMPuD Λ, corr. D^2 || 36 post alt. καὶ add. τὸ VM || 37 εἰ om. A || 38 post καὶ add. ὁ VMD^pc || post ἄνθρωπος add. τοῦ ἁπλῶς VM Λ || 39 βέλτιον c.

En outre, ce dont il est possible de faire profiter ses amis est préférable à ce dont il est impossible de les faire profiter. Et de deux choses, celle qu'à l'égard d'un ami nous aimons mieux faire que l'autre est préférable à celle qu'à l'égard du premier venu nous aimons mieux faire que l'autre ; par exemple, agir avec justice et rendre des services sont préférables à en avoir l'air ; car à un ami nous aimons mieux rendre des services qu'en avoir l'air, tandis qu'au premier venu, c'est l'inverse.

Ce qui est du superflu[1] est meilleur que le strict nécessaire, parfois aussi il lui est préférable ; de fait, bien vivre est meilleur que vivre ; or bien vivre est[2] du superflu, alors que vivre même est de l'ordre du strict nécessaire. Parfois, notons-le, les choses meilleures ne sont pas en même temps les choses préférables ; de fait, il n'est pas nécessairement vrai que si une chose est meilleure, elle soit en même temps préférable ; toujours est-il que philosopher est meilleur que gagner de l'argent, mais ce n'est pas ce qui est préférable pour qui manque du nécessaire. Il y a superflu dès que, disposant du strict nécessaire, on se procure[3] en sus d'autres choses qui ont une valeur. On peut sans doute dire, en gros, que le strict nécessaire est préférable, et que ce qui est du superflu est meilleur.

Ce qu'il n'est pas possible de se procurer auprès d'autrui[4] est préférable à ce qu'il est possible de se procurer aussi auprès d'autrui : c'est ce qui fait que la justice est préférable au courage. Et si ceci sans cela est souhaitable, tandis que cela sans ceci ne l'est pas, ceci est préférable à cela : par exemple, une capacité sans sagesse n'est pas souhaitable, tandis qu'une sagesse sans capacité est souhaitable. Et si de deux choses, nous disons ne pas

1. L'opposition entre τὰ ἐκ περιουσίας et τὰ ἀναγκαῖα correspond à peu près, pour le contenu, à celle du superflu et du (strict) nécessaire ; mais on notera la différence des valeurs qui s'attachent à ces termes en grec et en français. Le mot de *superflu* a une nuance péjorative : ce qui est superflu est inutile et superfétatoire. Au contraire, comme la suite du texte s'efforce de l'expliquer, les choses ἐκ περιουσίας ont un prix particulier : en elles-mêmes, elles ont plus de valeur que le strict nécessaire.

2-4. *Notes complémentaires*, p. 159.

[118a] Ἔτι ὧν ἔστι τοὺς φίλους μετασχεῖν, αἱρετώτερα ἢ ὧν μή. Καὶ ἃ πρὸς τὸν φίλον πρᾶξαι μᾶλλον βουλόμεθα ἢ ἃ πρὸς τὸν τυχόντα, ταῦτα αἱρετώτερα, οἷον τὸ δικαιοπραγεῖν καὶ εὖ ποιεῖν μᾶλλον ἢ τὸ δοκεῖν· τοὺς γὰρ φίλους εὖ ποιεῖν βουλόμεθα μᾶλλον ἢ δοκεῖν, τοὺς δὲ τυχόντας ἀνάπαλιν.

Καὶ τὰ ἐκ περιουσίας τῶν ἀναγκαίων βελτίω, ἐνίοτε δὲ καὶ αἱρετώτερα· βέλτιον γὰρ τοῦ ζῆν τὸ εὖ ζῆν, τὸ δὲ εὖ ζῆν ἐστιν ἐκ περιουσίας, αὐτὸ δὲ τὸ ζῆν ἀναγκαῖον. Ἐνίοτε δὲ τὰ βελτίω οὐχὶ καὶ αἱρετώτερα· οὐ γὰρ εἰ βελτίω, ἀναγκαῖον καὶ αἱρετώτερα· τὸ γοῦν φιλοσοφεῖν βέλτιον τοῦ χρηματίζεσθαι, ἀλλ' οὐχ αἱρετώτερον τῷ ἐνδεεῖ τῶν ἀναγκαίων. Τὸ δ' ἐκ περιουσίας ἐστὶν ὅταν ὑπαρχόντων τῶν ἀναγκαίων ἄλλα τινὰ προσκατασκευάζηται τῶν καλῶν. Σχεδὸν δὲ ἴσως αἱρετώτερον τὸ ἀναγκαῖόν ἐστι, βέλτιον δὲ τὸ ἐκ περιουσίας.

Καὶ ὃ μὴ ἔστι παρ' ἄλλου πορίσασθαι ἢ ὃ ἔστι καὶ παρ' ἄλλου, οἷον πέπονθεν ἡ δικαιοσύνη πρὸς τὴν ἀνδρείαν. Καὶ εἰ τόδε μὲν ἄνευ τοῦδε αἱρετόν, τόδε δὲ ἄνευ τοῦδε μή· οἷον δύναμις ἄνευ φρονήσεως οὐχ αἱρετόν, φρόνησις δ' ἄνευ δυνάμεως αἱρετόν. Καὶ δυοῖν εἰ θάτερον ἀρνούμεθα, ἵνα τὸ

[118 a] 1 ἔσται Λ || 2 πρᾶξαι μᾶλλον βουλόμεθα (Al^{c}) : μᾶλλον πρᾶξαι βουλόμεθα VMC Al^{c} [D] Λ βουλόμεθα πρᾶξαι μᾶλλον PuD || ἢ : ἤπερ V || 3 ante ταῦτα add. καὶ Al^{c} || 4 ante καὶ add. ἢ u || ἢ : ἤπερ VM || 4-5 ἢ — μᾶλλον om. u, suppl. u^{2mg} || 7 τοῦ : τὸ u^{ac} || 7-8 alt. τὸ — ζῆν om. M, suppl. M^{2} || 8 ἐστιν post περιουσίας transp. u, om. Λ^{r} || 9 τὰ om. D, suppl. D^{2} || alt. βελτίω (Λ) : βέλτιον uD, corr. u^{2} || 9-10 ἀναγκαῖα Cc, corr. C^{2}c^{2} || 10 αἱρετώτερα (Λ) : αἱρετώτερον uD, corr. u^{2} || γοῦν (Al^{c}) : γὰρ CuD οὖν Λ ut uid. || 13 προκατασκευάζηται V^{ac}Pc, corr. c^{2} || ante τῶν add. τις ABPCcuD edd., post καλῶν M^{2} || 14 pr. δὲ om. D^{ac} || ante pr. τὸ add. μὲν Cc || ἐστι ante pr. τὸ transp. VPuD || 17 οἷον : ὁποῖον VM Λ || 20 δυεῖν D^{pc} || αἱρούμεθα D^{ac}.

posséder l'une pour paraître posséder l'autre, celle que nous voulons paraître posséder est préférable à l'autre ; par exemple, nous disons n'être pas travailleurs, pour qu'on nous croie naturellement doués.

En outre, est préférable ce dont il est moins blâmable de mal supporter la privation ; est préférable aussi ce dont il est plus blâmable de ne pas mal supporter[1] la privation.

3

AUTRES LIEUX DU PRÉFÉRABLE

En outre, de deux choses appartenant à la même espèce, celle qui possède la qualité spécifique correspondante est préférable à celle qui ne la possède pas ; si toutes deux la possèdent, c'est celle qui la possède au plus haut degré qui est préférable.

En outre, si l'une des choses comparées améliore le sujet dans lequel elle réside, l'autre ne le faisant pas, la première est préférable, de même que ce qui communique de la chaleur est plus chaud que ce qui n'en communique pas. Si toutes deux l'améliorent, c'est celle qui le fait davantage, ou encore celle qui améliore la chose la meilleure et la plus importante, comme dans le cas où l'une améliore l'âme et l'autre le corps.

En outre, on peut comparer les choses à partir de leurs inflexions, de leurs emplois, de leurs actions, de leurs effets ; inversement, l'on comparera ceux-ci à partir de celles-là, car d'un groupe à l'autre l'inférence est réciproque. Par exemple, si *justement* est préférable à *courageusement*, la justice aussi est préférable au courage ; et si la justice est préférable au courage, *justement* aussi est préférable à *courageusement*. Et pareillement dans les autres cas.

En outre, si, par rapport à un même terme de référence, l'une des choses comparées est un plus grand bien, l'autre

1. La leçon asymétrique δυσφοροῦντι est bien attestée.

λοιπὸν δόξῃ ἡμῖν ὑπάρχειν, ἐκεῖνο αἱρετώτερον ὃ βουλόμεθα δοκεῖν ὑπάρχειν· οἷον φιλοπονεῖν ἀρνούμεθα, ἵν' εὐφυεῖς εἶναι δόξωμεν.

Ἔτι οὗ τῇ ἀπουσίᾳ ἧττον ἐπιτιμητέον δυσφοροῦσι, τοῦτο αἱρετώτερον. Καὶ οὗ τῇ ἀπουσίᾳ μὴ δυσφοροῦντι μᾶλλον ἐπιτιμητέον, τοῦτο αἱρετώτερον.

III Ἔτι τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ εἶδος τὸ ἔχον τὴν οἰκείαν ἀρετὴν τοῦ μὴ ἔχοντος· ἄμφω δ' ἐχόντων τὸ μᾶλλον ἔχον.

Ἔτι εἰ τὸ μὲν ποιεῖ ἀγαθὸν ἐκεῖνο ᾧ ἂν παρῇ, τὸ δὲ μὴ ποιεῖ, τὸ ποιοῦν αἱρετώτερον, καθάπερ καὶ θερμότερον τὸ θερμαῖνον τοῦ μή. Εἰ δ' ἄμφω ποιεῖ, τὸ μᾶλλον ποιοῦν· ἢ εἰ τὸ βέλτιον καὶ κυριώτερον ποιεῖ ἀγαθόν, οἷον εἰ τὸ μὲν τὴν ψυχὴν τὸ δὲ τὸ σῶμα.

Ἔτι ἀπὸ τῶν πτώσεων καὶ τῶν χρήσεων καὶ τῶν πράξεων καὶ τῶν ἔργων. Καὶ ταῦτα δὲ ἀπ' ἐκείνων· ἀκολουθεῖ γὰρ ἀλλήλοις. Οἷον εἰ τὸ δικαίως αἱρετώτερον τοῦ ἀνδρείως, καὶ ἡ δικαιοσύνη τῆς ἀνδρείας αἱρετώτερον· καὶ εἰ ἡ δικαιοσύνη τῆς ἀνδρείας αἱρετώτερον, καὶ τὸ δικαίως τοῦ ἀνδρείως. Παραπλησίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

[118b] Ἔτι εἴ τινος τοῦ αὐτοῦ τὸ μὲν μεῖζον ἀγαθόν ἐστι τὸ δὲ

22 αἱρούμεθα B^{ac} ut uid. || 22-23 εἶναι δόξωμεν (Λ) : δόξωμεν ὑπάρχειν uD || 25 ante καὶ add. ἀλλὰ Al^{c} || δυσφοροῦντι (Al^{c}): δυσφοροῦσι VC Al^{p} Λ^{f} || 26 ante τοῦτο add. καὶ Al^{c} || 28 post ἔχοντος add. αἱρετώτερον CM^{2} || 29 ἐκεῖνο — παρῇ (Λ) : τὸν ἔχοντα uD || 30 ποιῇ AB^{ac}, corr. A^{2} || τὸ ποιοῦν (Λ) : τῷ ποιοῦντι B || καὶ om. uD || θερμὸν C || 31 post μή add. θερμαίνοντος uD || 33 post σῶμα add. ἔτι οὗ ἡ ἀκρότης καὶ τὸ εὖ αἱρετώτερον, καὶ αὐτὸ αἱρετώτερον· ἔχει δὲ ἔνστασιν V || 34 post ἔτι add. δὲ C Λ || 37 αἱρετώτερον om. C || 37-38 alt. καὶ — αἱρετώτερον om. AMc, suppl. M^{2}c^{2} [αἱρετώτερον om. c^{2}] || 38 τὸ : τοῦ P || τοῦ : καὶ P.

[118 b] 1 τοῦ om. M, suppl. M^{2}.

un moindre bien, la première est préférable. S'il y a deux termes de référence, est préférable celle qui surpasse le plus grand des deux[1]. Mais pour le cas où deux choses sont toutes deux préférables à une même troisième, celle qui lui est préférable à un plus haut degré est préférable à celle qui l'est à un moindre degré. En outre, si l'excès d'une chose est préférable à l'excès d'une autre la première est elle-même préférable à la seconde : tel est le cas de l'amitié à l'égard de la richesse, puisqu'un excès d'amis est préférable à un excès de richesse. Et ce que l'on aime mieux se devoir à soi-même est préférable à ce que l'on aime mieux devoir à quelqu'un d'autre, par exemple les amis aux richesses.

Prendre également appui sur l'addition, en regardant, lorsqu'on ajoute les deux choses comparées[2] à une même troisième, laquelle donne le tout préférable. Mais il faut se garder d'alléguer ici des cas où le terme commun utilise comme instrument l'une des choses qu'on lui ajoute, ou coopère avec elle d'une manière ou d'une autre, sans utiliser l'autre comme instrument ni coopérer avec elle : par exemple, on ne comparera pas la scie et la faux en les joignant à l'art du charpentier ; car s'il est vrai qu'en combinaison[3] la scie est préférable, absolument parlant elle ne l'est pas. Derechef, une chose est préférable à une autre si, ajoutée au plus petit de deux termes de référence[4], elle donne un tout plus grand que l'autre ajoutée au plus grand. On utilisera la soustraction de façon analogue : de fait, ce dont la soustraction à partir d'un même tout laisse un reste plus petit doit être lui-même plus grand, si[5] par sa soustraction il donne un reste plus petit.

1. La traduction est obligée d'expliciter ici un texte exceptionnellement elliptique. Les deux termes comparés ne sont plus, comme précédemment, rapportés à un terme de référence unique (cf. 118 b 1 τινος τοῦ αὐτοῦ), mais rapportés à deux termes de référence, dont l'un est supérieur à l'autre (μείζονος). Soit A et B les termes comparés, C et D les termes de référence, C étant supérieur à D ; dès lors, si A vaut mieux que C et si B vaut mieux que D, A vaut mieux que B (pourvu toutefois, faudrait-il ajouter, que A et B dépassent de la même quantité le terme de référence auquel ils sont respectivement rapportés). Cette interprétation s'applique également à plusieurs passages parallèles (118 b 16, 119 a 21-22).

2-5. *Notes complémentaires*, p. 159-160.

ἔλαττον, αἱρετώτερον τὸ μεῖζον. Ἢ εἰ μείζονος μεῖζον θάτερον. Ἀλλὰ καὶ εἰ δύο τινὰ τινὸς εἴη αἱρετώτερα, τὸ μᾶλλον αἱρετώτερον τοῦ ἧττον αἱρετωτέρου αἱρετώτερον. Ἔτι οὗ ἡ ὑπερβολὴ τῆς ὑπερβολῆς αἱρετωτέρα, καὶ αὐτὸ αἱρετώτερον, οἷον φιλία χρημάτων· αἱρετωτέρα γὰρ ἡ τῆς φιλίας ὑπερβολὴ τῆς τῶν χρημάτων. Καὶ οὗ μᾶλλον ἂν ἕλοιτο αὐτὸς αὑτῷ αἴτιος εἶναι ἢ οὗ ἕτερον, οἷον τοὺς φίλους τῶν χρημάτων.

Ἔτι ἐκ τῆς προσθέσεως, εἰ τῷ αὐτῷ προστιθέμενον τὸ ὅλον αἱρετώτερον ποιεῖ. Εὐλαβεῖσθαι δὲ δεῖ προτείνειν ἐφ' ὧν τῷ μὲν ἑτέρῳ τῶν προστιθεμένων χρῆται τὸ κοινὸν ἢ ἄλλως πως συνεργόν ἐστι, τῷ δὲ λοιπῷ μὴ χρῆται μηδὲ συνεργόν ἐστιν, οἷον πρίονα καὶ δρέπανον μετὰ τεκτονικῆς· αἱρετώτερον γὰρ ὁ πρίων συνδυαζομένοιν, ἁπλῶς δὲ οὐχ αἱρετώτερον. Πάλιν εἰ ἐλάττονι προστεθέν τι τὸ ὅλον μεῖζον ποιεῖ. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐκ τῆς ἀφαιρέσεως· οὗ γὰρ ἀφαιρεθέντος ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ τὸ λειπόμενον ἔλαττον, ἐκεῖνο μεῖζον ἂν εἴη, ὃ ποτε ἀφαιρεθὲν τὸ λειπόμενον ἔλαττον ποιεῖ.

2 ἢ om. CM[ac]B[2] || μείζονος : μείζονι V || post μεῖζον add. ἢ CuDB[2], μεῖζον ἢ P || 2-3 post θάτερον add. θατέρου P || 3-4 ἀλλὰ — alt. αἱρετώτερον om. V[ac] || 3 τινὰ om. c || post τινὰ add. ἑνὸς V Al[c] Λ || 4 ante τοῦ add. αὐτῶν V, αὐτοῦ Al[c] || 7 ἂν om. u || 8 ἕτερος BMCcuA[2]D[pc] Al[c], uar. lect. inter punct. V[s1] || 10 προθέσεως C || τὸ αὐτὸ uar. lect. inter punct. V[s1] || post αὐτῷ del. 4 litt. C || post προστιθέμενον add. τι VMPCuB[2]D[pc]c[2] Al[c] (278, 1) Λ edd. || 11 τὸ ὅλον : τῷ ὅλῳ uar. lect. inter punct. V[s1], om. Λ || post δεῖ add. τὰ τοιαῦτα V Al[c] || 12 τῷ μὲν ἑτέρῳ sup. ras. C || προσχρῆται C || 12-13 ὅλως D || 13-14 τῷ — ἐστιν om. A || 13 μὴ om. V[ac] || 15 συνδυαζομένοιν Wallies : συνδυαζόμενον ABVMPCuD συνδυαζόμενα c συνδυαζόμενος Λ || 16 τι om. P || 18 ἐλαττοῖ AB, corr. A[2] || post ἔλαττον add. ἢ M[2] || 19 ὁπότε BVMCcuD, corr. D[2] || τὸ λειπόμενον post ἔλαττον transp. PuD || ἐποίει V.

Si l'une des choses comparées est souhaitable par elle-même, l'autre ne l'étant que pour l'opinion, la première est préférable, par exemple la santé par rapport à la beauté. On peut définir ainsi ce qui n'est souhaitable que pour l'opinion : ce qu'on ne se soucierait pas de posséder si personne ne le savait. De même, si une chose est souhaitable à la fois par elle-même et pour l'opinion, une autre pour l'une seulement de ces raisons, la première est préférable. Et celle qui, plus qu'une autre, est par elle-même précieuse, est à la fois meilleure et préférable. On pourrait dire que ce qui est plus précieux en soi est ce que par soi-même nous choisissons de préférence, dût-il n'en rien résulter d'autre.

Distinguer également en combien de sens se prend le mot *souhaitable*, et à quels titres on l'emploie, en l'occurrence à celui de l'utile, ou à celui du beau, ou à celui du plaisant : car ce qui a son emploi à tous ces titres, ou à un plus grand nombre d'entre eux, est préférable, à degré égal[1]. Si en revanche c'est au même titre que les choses comparées sont souhaitables, il faut voir laquelle le possède au plus haut degré, laquelle est la plus plaisante, ou la plus belle, ou la plus utile[2]. Et encore, ce qui vise à quelque chose de meilleur est préférable : par exemple, ce qui vise à l'excellence à ce qui vise au plaisir. De même dans le cas des choses à rejeter : est plus à rejeter, en effet, ce qui fait davantage obstacle aux choses souhaitables, par exemple, la maladie plus que la laideur : de fait, la maladie entrave davantage le plaisir aussi bien que l'exercice de la vertu.

On peut s'appuyer encore sur l'égale possibilité de montrer que la chose en discussion est à rejeter et qu'elle est à souhaiter : car si une chose est telle que l'on aurait autant de raisons de la souhaiter que de la rejeter, tandis que l'on n'a que des raisons d'en souhaiter une autre, la première est moins souhaitable.

1. *Notes complémentaires*, p. 160.

2. Sauf P, les manuscrits portent ici la forme συμφερώτερον, qui, tout en constituant la *lectio facilior*, par rapport au positif συμφέρον, n'est attestée nulle part ailleurs. Sans connaître la leçon de P, le dictionnaire de Liddell-Scott propose συμφορώτερον à titre de correction ; cette suggestion a été suivie par Ross.

Καὶ εἰ τὸ μὲν δι' αὑτὸ τὸ δὲ διὰ τὴν δόξαν αἱρετόν, οἷον ὑγίεια κάλλους. Ὅρος δὲ τοῦ πρὸς δόξαν τὸ μηδενὸς συνειδότος μὴ ἂν σπουδάσαι ὑπάρχειν. Καὶ εἰ τὸ μὲν δι' αὑτὸ καὶ διὰ τὴν δόξαν αἱρετόν, τὸ δὲ διὰ θάτερον μόνον. Καὶ ὁπότερον μᾶλλον δι' αὑτὸ τίμιον, τοῦτο καὶ βέλτιον καὶ αἱρετώτερον. Τιμιώτερον δ' ἂν εἴη καθ' αὑτὸ ὃ μηδενὸς ἄλλου μέλλοντος ὑπάρξειν δι' αὑτὸ αἱρούμεθα μᾶλλον.

Ἔτι διελέσθαι ποσαχῶς τὸ αἱρετὸν λέγεται καὶ τίνων χάριν, οἷον τοῦ συμφέροντος ἢ τοῦ καλοῦ ἢ τοῦ ἡδέος· τὸ γὰρ πρὸς ἅπαντα ἢ πρὸς τὰ πλείω χρήσιμον αἱρετώτερον, ἂν ὑπάρχῃ τὸ ὁμοίως. Τῶν δ' αὐτῶν ἀμφοτέροις ὑπαρχόντων, ὁποτέρῳ μᾶλλον ὑπάρχει σκεπτέον, πότερον ἥδιον ἢ κάλλιον ἢ συμφορώτερον. Πάλιν τὸ τοῦ βελτίονος ἕνεκεν αἱρετώτερον, οἷον τὸ ἀρετῆς ἕνεκεν ἢ ἡδονῆς. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν φευκτῶν· φευκτότερον γὰρ τὸ μᾶλλον ἐμποδιστικὸν τῶν αἱρετῶν, οἷον νόσος αἴσχους· καὶ γὰρ ἡδονῆς καὶ τοῦ σπουδαῖον εἶναι κωλυτικώτερον ἡ νόσος.

Ἔτι ἐκ τοῦ ὁμοίως δεικνύναι φευκτὸν καὶ αἱρετὸν τὸ προκείμενον· ἧττον γὰρ αἱρετὸν τὸ τοιοῦτον ὃ καὶ ἕλοιτ' ἄν τις ὁμοίως καὶ φύγοι, τοῦ ἑτέρου ὄντος αἱρετοῦ μόνον.

21 post μηδενὸς add. ὄντος τοῦ Cu || 22 αὑτὸ : αὑτό τε VD || 23 pr. διὰ om. D || αἱρετόν om. Λ || 24 αὑτὸ PCD, fort. B || pr. καὶ om. D || 26 αὑτὸ PCcD || 28 τοῦ ἡδέος $P^{pc}D^{pc}$ || post τὸ add. μὲν c || 29 alt. πρὸς om. C || post ἂν add. μὴ V^2 || 30 ὑπάρχοι BC Λ edd. (contra Al^p) || τὸ (Al^p) : τοῦ μὴ ABMCcuD Λ edd., corr. C^2 || ὁμοίως : οὕτως Λ || δ' post αὐτῶν transp. u || 31 ante πότερον add. οἷον Wallies || ἥδιον : ἴδιον B || 32 συμφερώτερον ABVMCcuD || τὸ om. P || 35 αἱρετῶν PCuD, uar. lect. inter punct. V^{s1} : ἀρετῶν ABVMc Λ ἀγαθῶν Al^p || 37 τὸ om. C^{ac} || 38 ἕλοιτ' ἂν (Λ) : ἕλοιτο δὴ D || 39 φύγῃ u || μόνου D.

4

Application des lieux précédents aux problèmes non comparatifs

Voilà donc comment il faut traiter les problèmes de comparaison. Mais les mêmes lieux peuvent aussi servir à montrer qu'une chose donnée est simplement à souhaiter ou à rejeter : il suffit en effet d'y supprimer la relation de supériorité à l'égard d'un second terme. De fait, si ce qui est plus précieux est plus souhaitable, ce qui est précieux est souhaitable ; et si ce qui est plus utile est plus souhaitable, ce qui est utile est souhaitable. Et de même dans tous les autres cas, s'ils comportent du moins ce type de comparaison. Il faut dire en effet que dans certains cas[1], en procédant à la comparaison entre deux choses, on exprime en même temps directement l'idée que ces deux choses sont souhaitables, ou que l'une des deux l'est, par exemple lorsqu'on dit que l'une est bonne par nature, et l'autre, autrement que par nature ; ce qui est bon par nature est en effet évidemment souhaitable.

5

Généralisation des lieux du préférable

Il faut généraliser autant qu'il est possible les lieux du *plus* et du *plus grand* ; car pris de cette manière, ils pourraient servir à résoudre un plus grand nombre de problèmes. Il est possible de généraliser certains de ceux qui ont été indiqués en modifiant légèrement leur formulation : par exemple, ce qui est tel[2] par nature est plus tel que ce qui est tel autrement que par nature. Et si une chose rend tel ce qui la possède[3], une autre ne rendant pas tel ce qui la possède, celle qui le fait est plus telle que celle qui ne le fait pas ; si toutes deux le font, celle qui le fait davantage est elle-même plus telle.

1-3. *Notes complémentaires*, p. 161.

[119a] IV Τὰς μὲν οὖν πρὸς ἄλληλα συγκρίσεις καθάπερ εἴρηται ποιητέον. Οἱ αὐτοὶ δὲ τόποι χρήσιμοι καὶ πρὸς τὸ δεικνύναι ὁτιοῦν αἱρετὸν ἢ φευκτόν· ἀφαιρεῖν γὰρ μόνον δεῖ τὴν πρὸς ἕτερον ὑπεροχήν. Εἰ γὰρ τὸ τιμιώτερον αἱρετώτερον, καὶ τὸ τίμιον αἱρετόν, καὶ εἰ τὸ χρησιμώτερον αἱρετώτερον, καὶ τὸ χρήσιμον αἱρετόν. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, ὅσα τοιαύτην ἔχει τὴν σύγκρισιν. Ἐπ' ἐνίων γὰρ εὐθέως κατὰ τὴν πρὸς ἕτερον σύγκρισιν καὶ ὅτι αἱρετὸν ἑκάτερον ἢ τὸ ἕτερον λέγομεν, οἷον ὅταν τὸ μὲν φύσει ἀγαθὸν τὸ δὲ μὴ φύσει λέγωμεν· τὸ γὰρ φύσει ἀγαθὸν δῆλον ὅτι αἱρετόν ἐστιν.

V Ληπτέον δ' ὅτι μάλιστα καθόλου τοὺς τόπους περὶ τοῦ μᾶλλον καὶ τοῦ μείζονος· ληφθέντες γὰρ οὕτως πρὸς πλείω χρήσιμοι ἂν εἴησαν. Ἔστι δ' αὐτῶν τῶν εἰρημένων ἐνίους καθόλου μᾶλλον ποιεῖν μικρὸν παραλλάσσοντα τῇ προσηγορίᾳ, οἷον τὸ φύσει τοιοῦτο τοῦ μὴ φύσει τοιούτου μᾶλλον τοιοῦτο. Καὶ εἰ τὸ μὲν ποιεῖ τὸ δὲ μὴ ποιεῖ τὸ ἔχον τοιόνδε [ἢ ᾧ ἂν ὑπάρχῃ], μᾶλλον τοιοῦτο ὃ ποτε ποιεῖ ἢ ὃ μὴ ποιεῖ· εἰ δ' ἄμφω ποιεῖ, τὸ μᾶλλον ποιοῦν τοιοῦτο.

[119 a] 1 ἀλλήλας B, c ut uid., corr. c² || 3 μόνον post δεῖ transp. D || 4-5 καὶ — αἱρετώτερον om. P || 5 alt. καὶ om. C || 7 γὰρ : δὲ Alᵖ Λ || 8 ἢ : ἤπερ MDᵖᶜ || post τὸ add. γε V || 9-10 λέγομεν — ἀγαθὸν sup. ras. A² || 10 λέγομεν BDᵃᶜ || αἱρετόν sup. ras. c || 11 ἐστιν om. M Λ || 12 δ' om. D, suppl. D² || τοὺς om. Ac, fort. Mᵃᶜ || 13 τοῦ om. Alᶜ || μείζονος : ἥττονος sup. ras. c, corr. c² || post μείζονος add. καὶ ὅλως τῶν ἐν συγκρίσει V || πρὸς : περὶ P || 15 μᾶλλον ante 14-15 καθόλου transp. PCD, om. Alᵖ || παραλλάσσοντας PCD || 17 alt. ποιεῖ : ποιῇ A, corr. A² || 17 ἢ : ἐν D, om. McAᵖᶜ Alᶜ Λ, eras. C || 17-18 ἢ ᾧ ἂν ὑπάρχῃ damn. Waitz || 18 alt. ποιεῖ : ποιῇ A, corr. A² || 19 post τοιοῦτο add. μᾶλλον Alᶜ.

En outre, si une chose est plus telle, une autre moins telle qu'un même terme de référence ; ou encore (avec deux termes de référence) si l'une est plus telle qu'un terme lui-même tel, l'autre plus telle qu'un terme lui-même non tel[1], il est clair que c'est la première qui est plus telle. On peut aussi, en utilisant l'addition, voir si l'addition des deux choses comparées à une même troisième donne un tout plus tel dans un cas que dans l'autre ; ou encore, avec deux termes de référence, si l'addition de l'une au moins tel donne un tout plus tel que celle de l'autre au plus tel. Et de même en utilisant la soustraction : ce dont la soustraction laisse un reste moins tel est lui-même plus tel. Et ce qui est moins mêlé du contraire est plus tel : par exemple, ce qui est moins mêlé de sombre est plus clair. Et encore, indépendamment des lieux indiqués ci-dessus : est plus tel ce qui admet davantage la définition propre du terme en cause ; par exemple, si *clair* se définit comme couleur dissociatrice du corps optique, est plus clair ce qui est davantage[2] couleur dissociatrice du corps optique.

6

Lieux de l'accident particulier

Si le problème est posé sous forme particulière et non universelle, les premiers[3] des lieux mentionnés, lieux universels tant constructifs que destructifs, sont tous utilisables. De fait, en réfutant ou en établissant une universelle, nous démontrons du même coup la particulière : car si l'attribut appartient à tous, il appartient aussi à l'un quelconque, et s'il n'appartient à aucun, il n'appartient pas non plus à l'un quelconque. Mais les lieux les plus pratiques, les plus facilement applicables aux deux types de problèmes, sont ceux qui se fondent sur les opposés, les coordonnés et les inflexions. L'assentiment général s'attache en effet au même degré à l'affirmation

1-3. *Notes complémentaires*, p. 161-162.

Ἔτι εἰ τοῦ αὐτοῦ τινος τὸ μὲν μᾶλλον τὸ δὲ ἧττον τοιοῦτο· καὶ εἰ τὸ μὲν τοιούτου μᾶλλον τοιοῦτο, τὸ δὲ μὴ τοιούτου, δῆλον ὅτι τὸ πρῶτον μᾶλλον τοιοῦτο. Ἔτι ἐκ τῆς προσθέσεως, εἰ τῷ αὐτῷ προστιθέμενον τὸ ὅλον μᾶλλον ποιεῖ τοιοῦτο, ἢ εἰ τῷ ἧττον τοιούτῳ προστιθέμενον τὸ ὅλον μᾶλλον ποιεῖ τοιοῦτο. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐκ τῆς ἀφαιρέσεως· οὗ γὰρ ἀφαιρεθέντος τὸ λειπόμενον ἧττον τοιοῦτο, αὐτὸ μᾶλλον τοιοῦτο. Καὶ τὰ τοῖς ἐναντίοις ἀμιγέστερα μᾶλλον τοιαῦτα, οἷον λευκότερον τὸ τῷ μέλανι ἀμιγέστερον. Ἔτι παρὰ τὰ εἰρημένα πρότερον τὸ μᾶλλον ἐπιδεχόμενον τὸν οἰκεῖον τοῦ προκειμένου λόγον· οἷον εἰ τοῦ λευκοῦ ἐστι λόγος χρῶμα διακριτικὸν ὄψεως, λευκότερον ὅ ἐστι μᾶλλον χρῶμα διακριτικὸν ὄψεως.

VI Ἂν δ' ἐπὶ μέρους καὶ μὴ καθόλου τὸ πρόβλημα τεθῇ, πρῶτοι μὲν οἱ εἰρημένοι καθόλου κατασκευαστικοὶ ἢ ἀνασκευαστικοὶ τόποι πάντες χρήσιμοι. Καθόλου γὰρ ἀναιροῦντες ἢ κατασκευάζοντες καὶ ἐπὶ μέρους δείκνυμεν· εἰ γὰρ παντὶ ὑπάρχει, καὶ τινί, καὶ εἰ μηδενί, οὐδὲ τινί. Μάλιστα δ' ἐπίκαιροι καὶ κοινοὶ τῶν τόπων οἵ τ' ἐκ τῶν ἀντικειμένων καὶ τῶν συστοίχων καὶ τῶν πτώσεων. Ὁμοίως γὰρ ἔνδοξον τὸ ἀξιῶ-

21 μᾶλλον post μὲν transp. Al[c] || 21-22 τοιούτου Al[c] [P] Bonitz : τοιοῦτον Al[c] [AD] τοιούτου τοιοῦτον ABMPCcu Λ τοιούτου μᾶλλον τοιοῦτον VD || 22 post πρῶτον add. ῥηθὲν Al[c] || 23-120 a 7 εἰ — ἐνδέχεται deficit c || 23 τὸ αὐτὸ B || 24-25 ἢ — τοιοῦτο om. P || 24 τῷ (Λ) : τὸ ABM, corr. A[2] || τοιούτῳ (Λ) : τοιοῦτο B || 28 προειρημένα V || 31 λευκότερον — ὄψεως om. P || ὅ om. VCD || μᾶλλον χρῶμα : τὸ μᾶλλον χρῶμα C χρῶμα τὸ μᾶλλον VD Al[p] Λ || 33 πρῶτον MPCuD Λ edd. || 33-34 ἢ ἀνασκευαστικοὶ om. M[ac]u || 34 τόποι om. M[ac]u Λ || πάντες post χρήσιμοι transp. PD || 35 post καὶ add. τὰ C || 37 τῶν τόπων: τόποι D Λ || 38-39 post ἀξιῶσαι add. ὅτι VD.

si tout plaisir est un bien, toute douleur aussi est un mal et à l'affirmation *si quelque plaisir est un bien, quelque douleur aussi est un mal*[1]. De même, si quelque sens n'est pas capacité, quelque privation de sens n'est pas non plus incapacité[2]. Et si quelque contenu de pensée est contenu de connaissance, quelque pensée aussi est connaissance[3]. Et encore, si quelque chose faite *d'injuste manière* est un bien, quelque chose injuste aussi est un bien[4]. Et si quelque chose faite *de plaisante manière* est à rejeter, quelque plaisir est à rejeter[5]. Selon le même raisonnement, si quelque chose plaisante est bienfaisante, quelque plaisir est un bien[6]. On raisonnera de même dans le cas des agents destructeurs, des apparitions et des disparitions. Si en effet quelque agent destructeur du plaisir ou du savoir est un bien, quelque plaisir ou quelque savoir doit être un mal. De même, si quelque disparition de savoir est un bien, ou quelque apparition de savoir un mal, quelque savoir sera un mal ; par exemple, si l'oubli de ce qu'on a fait de vil est un bien, ou son souvenir un mal, le savoir de ce qu'on a fait de vil doit être un mal. Et de même dans les autres cas : à toutes ces formules dérivées, en effet, l'assentiment général s'attache au même degré qu'à celles dont elles dérivent[7].

1. Premier lieu des opposés : les contraires.
2. Second lieu des opposés : les opposés selon la possession et la privation.
3. Troisième lieu des opposés : les relatifs.
4-5. *Notes complémentaires*, p. 162-163.
6. Lieu des coordonnés. A la ligne 8, je préfère la *lectio difficilior* ἀγαθόν, qu'Alexandre a certainement lue, mais que les manuscrits qui la portent n'avaient aucune raison d'emprunter à son commentaire, malgré ce que dit Wallies, *Praefatio*, p. xv. La correction ὠφέλιμον était facile ; C la présente sous la forme non intégrée ὠφέλιμος.
7. La traduction explicite le sens de cette remarque : la relation d'égalité instituée par 16 ὁμοίως s'établit non entre l'antécédent et le conséquent des implications qui viennent d'être énoncées, mais entre ces implications elles-mêmes, dont les membres sont des particulières, et les implications de même type entre propositions universelles. Cf. 119 a 38 sq.

σαι, εἰ πᾶσα ἡδονὴ ἀγαθόν, καὶ λύπην πᾶσαν εἶναι κακόν, [119b] τῷ εἴ τις ἡδονὴ ἀγαθόν, καὶ λύπην εἶναί τινα κακόν. Ἔτι εἴ τις αἴσθησις μὴ ἔστι δύναμις, καὶ ἀναισθησία τις οὐκ ἔστιν ἀδυναμία. Καὶ εἴ τι ὑποληπτὸν ἐπιστητόν, καὶ ὑπόληψίς τις ἐπιστήμη. Πάλιν εἴ τι τῶν ἀδίκως ἀγαθόν, καὶ τῶν ἀδίκων τι ἀγαθόν. Καὶ εἴ τι τῶν ἡδέως φευκτόν, ἡδονή τις φευκτόν. Κατὰ ταὐτὰ δὲ καὶ εἴ τι τῶν ἡδέων ὠφέλιμον, ἡδονή τις ἀγαθόν. Καὶ ἐπὶ τῶν φθαρτικῶν δὲ καὶ τῶν γενέσεων καὶ φθορῶν ὡσαύτως. Εἰ γάρ τι φθαρτικὸν ἡδονῆς ἢ ἐπιστήμης ὂν ἀγαθόν ἐστιν, εἴη ἄν τις ἡδονὴ ἢ ἐπιστήμη τῶν κακῶν. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ φθορά τις ἐπιστήμης τῶν ἀγαθῶν ἢ γένεσις τῶν κακῶν, ἔσται τις ἐπιστήμη τῶν κακῶν· οἷον εἰ τὸ ἐπιλανθάνεσθαι ἅ τις αἰσχρὰ ἔπραξε τῶν ἀγαθῶν, ἢ τὸ ἀναμιμνήσκεσθαι τῶν κακῶν, εἴη ἂν τὸ ἐπίστασθαι ἅ τις αἰσχρὰ ἔπραξε τῶν κακῶν. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων· ἐν ἅπασι γὰρ ὁμοίως τὸ ἔνδοξον.

39-b1 καὶ — ἀγαθόν om. D, suppl. D[2mg] || 39 λύπην post πᾶσαν transp. D[2] Al[c].

[119 b] 1 τῷ : καὶ τὸ u, fort. Λ || post ἡδονὴ add. τις Al[c] || εἶναί post τινα transp. P Al[c] Λ || 2 δύναμις ante μὴ transp. Al[c] || ἔστιν (Λ) : ἔσται C || 3 alt. καὶ om. MPD Λ || ὑπόληψίς τις (Λ): ὑπόληψις A, corr. A[2] τις ὑπόληψις Al[c] || 4-5 ἀδίκως : ἀδίκων ABMCuD || post ἀγαθόν add. καὶ τῶν δικαίων τι κακόν· πάλιν [πάλιν : καὶ D] εἴ τι τῶν δικαίως [δικαίως : ἀδίκων M Λ ἀδίκως CuDM[2]] κακόν [post κακόν add. καὶ τῶν δικαίως τι ἀγαθόν, καὶ εἴ τι τῶν ἀδίκων κακόν C] ABMCuD Λ edd. || ἀδίκων : ἀδίκως ABC δικαίων M δικαίως uDM[2] Λ || 6 ἀγαθόν : κακόν C Λ[r] || ἡδέως : ἡδέων CD Al[c] Λ edd. || pr. φευκτόν : φευκτῶν AB, corr. A[2]B[2] || ante ἡδονή add. καὶ VMu Λ || φευκτή CD Λ || 7 ἡδέως M || ante ἡδονή add. καὶ V || 8 ἀγαθόν (Al[p] Λ) : ὠφέλιμον ABu edd. ὠφέλιμος καὶ ἀγαθόν C || δὲ om. u || post alt. καὶ add. ἐπὶ PD || 11 post εἰ add. ἡ Al[c] || τις : τῆς Al[c] || post ἢ add. ἡ AB Al[c], eras. B || 12 ἔστι Al[c] || 13 λανθάνεσθαι u || αἰσχρὰ post ἔπραξε transp. PD || 14 post ἂν add. καὶ CM[2] || αἰσχρὰ om. u Λ[r].

On peut également s'appuyer sur les relations *plus*, *moins*, *autant*. Si en effet quelque terme appartenant à un autre genre que le terme étudié est plus tel qu'il ne l'est, et si aucun des membres de ce second genre n'est tel, le terme étudié ne saurait lui non plus être tel ; par exemple, si quelque savoir est davantage un bien que le plaisir, et si aucun savoir n'est un bien, le plaisir ne saurait non plus en être un. On procédera de même avec les relations *autant* et *moins* : on pourra ainsi réfuter une proposition aussi bien qu'en établir une, à ceci près qu'avec la relation *autant* on peut faire les deux opérations, alors qu'avec la relation *moins* on peut seulement établir une proposition, mais non en réfuter une. De fait, si quelque capacité est autant que le savoir un bien, et si quelque capacité est effectivement un bien, le savoir aussi en est un ; en revanche, si aucune capacité n'est un bien, le savoir n'en est pas un non plus. D'un autre côté, si quelque capacité est moins que le savoir un bien, et si quelque capacité est effectivement un bien, le savoir en est un aussi ; en revanche, si aucune capacité n'est un bien, il n'en résulte pas nécessairement qu'aucun savoir ne soit un bien. On voit donc clairement qu'avec la relation *moins* on peut seulement établir une proposition.

Il est possible de réfuter une proposition en se référant non seulement à un genre différent de celui qui est en cause, mais aussi au même genre, à condition de prendre en considération l'élément de ce genre qui est le plus tel ; par exemple, la thèse de l'adversaire étant que quelque savoir est un bien, si l'on montrait que la sagesse[1] n'est pas un bien, aucun autre savoir ne saurait en être un, puisque celui même qui est le plus réputé en être un n'en est pas un. En outre, on peut raisonner à partir d'une hypothèse, en posant comme une inférence légitime que si le prédicat appartient (ou n'appartient pas) à un seul, il appartient à tous (ou n'appartient à aucun) ; par exemple, que si l'âme humaine est immortelle, les autres âmes le

1. *Notes complémentaires*, p. 163.

Ἔτι ἐκ τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον καὶ ὁμοίως. Εἰ γὰρ μᾶλλον μὲν τῶν ἐξ ἄλλου γένους τι τοιοῦτο, ἐκείνων δὲ μηδέν ἐστιν, οὐδ' ἂν τὸ εἰρημένον εἴη τοιοῦτον· οἷον εἰ μᾶλλον μὲν ἐπιστήμη τις ἀγαθὸν ἢ ἡδονή, μηδεμία δ' ἐπιστήμη ἀγαθόν, οὐδ' ἂν ἡδονὴ εἴη. Καὶ ἐκ τοῦ ὁμοίως δὲ καὶ ἧττον ὡσαύτως· ἔσται γὰρ καὶ ἀναιρεῖν καὶ κατασκευάζειν, πλὴν ἐκ μὲν τοῦ ὁμοίως ἀμφότερα, ἐκ δὲ τοῦ ἧττον κατασκευάζειν μόνον, ἀνασκευάζειν δὲ οὔ. Εἰ γὰρ ὁμοίως δύναμίς τις ἀγαθὸν καὶ ἐπιστήμη, ἔστι δέ τις δύναμις ἀγαθόν, καὶ ἐπιστήμη ἐστίν· εἰ δὲ μηδεμία δύναμις, οὐδ' ἐπιστήμη. Εἰ δ' ἧττον δύναμίς τις ἀγαθὸν ἢ ἐπιστήμη, ἔστι δέ τις δύναμις ἀγαθόν, καὶ ἐπιστήμη· εἰ δὲ μηδεμία δύναμις ἀγαθόν, οὐκ ἀνάγκη καὶ ἐπιστήμην μηδεμίαν εἶναι ἀγαθόν. Δῆλον οὖν ὅτι κατασκευάζειν μόνον ἐκ τοῦ ἧττον ἔστιν.

Οὐ μόνον δ' ἐξ ἄλλου γένους ἔστιν ἀνασκευάζειν, ἀλλὰ καὶ ἐκ τοῦ αὐτοῦ, λαμβάνοντι τὸ μάλιστα τοιοῦτον· οἷον εἰ κεῖται ἐπιστήμη τις ἀγαθόν, δειχθείη δ' ὅτι φρόνησις οὐκ ἀγαθόν, οὐδ' ἄλλη οὐδεμία ἔσται, ἐπεὶ οὐδ' ἡ μάλιστα δοκοῦσα. Ἔτι ἐξ ὑποθέσεως, ὁμοίως ἀξιώσαντα, εἰ ἑνί, καὶ πᾶσιν ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν, οἷον εἰ ἡ τοῦ ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος,

18 ἐκεῖνο fort. M^{ac} || 19 εἴη om. Mu, suppl. M^{2mg} || ἐπιστήμη post 20 τις transp. C || 20 τις ἀγαθὸν sup. ras. minore spatio u || ἢ : ἤπερ VD^{pc} || post ἂν add. ἡ C Al^{c} [D] || 21 ἐκ om. P, suppl. P^{2} || ἔστι C || 23 ἀμφοτέρου u || μόνον om. Mu Λ || 25 ἔστι D^{pc} || τις post δύναμις transp. u || ἐστίν om. Λ || 25-27 εἰ — alt. ἐπιστήμη om. $Λ^{r}$ || 27 ἢ : ἤπερ V || 30 ἐκ τοῦ ἧττον om. Mu, suppl. $M^{2}u^{2}$ || 31-32 γένους — καὶ sup. ras. D || 32 λαμβάνοντα VCuD || οἷον : ὁποῖον A || 33 ἐπιστήμη post τις transp. VPD || post ὅτι add. ἡ VCD || 34 ἐπειδὴ MC || οὐδ' ἡ : οὐ M, corr. M^{2} || 35 ἀξιώσαντας D Al^{c} || 35-36 ὑπάρχειν (bis) : ὑπάρχει PD || 36 ἢ μὴ ὑπάρχειν om. M, suppl. M^{2mg} || ἡ om. M.

sont aussi, et que si celle-là ne l'est pas, les autres ne le sont pas non plus. Si donc la thèse de l'adversaire est que le prédicat appartient à l'un quelconque[1], il faut montrer qu'il n'appartient pas à l'un quelconque; car il s'ensuivra, en vertu de l'hypothèse, qu'il n'appartient à aucun. En revanche, si la thèse est que le prédicat n'appartient pas à l'un quelconque, il faut montrer qu'il appartient à l'un quelconque ; car ainsi encore il s'ensuivra qu'il appartient à tous. Il est clair, notons-le, que le responsable de l'hypothèse rend universel un problème qui avait été posé sous forme particulière ; il considère, en effet, qu'en accordant la particulière on accorde l'universelle, puisqu'aussi bien, si le prédicat appartient à l'un quelconque, il tient pour légitime d'en inférer qu'il appartient à tous.

Degré de détermination des problèmes particuliers

Lorsque le problème est indéterminé, il n'est possible de le réfuter que d'une seule façon : par exemple, si l'adversaire a dit que quelque[2] plaisir est un bien ou n'est pas un bien, sans ajouter aucune précision supplémentaire. En effet, s'il a dit que quelque plaisir est un bien, il faut montrer universellement qu'aucun plaisir n'en est un, si l'on veut détruire la proposition en cause ; de même, s'il a dit que quelque plaisir n'est pas un bien, il faut montrer universellement que tout plaisir en est un. Il n'existe pas d'autre moyen d'effectuer la réfutation : car si nous montrons que quelque plaisir n'est pas un bien, ou est un bien, nous n'avons pas encore détruit la proposition en cause. Il est donc clair qu'on ne peut réfuter les propositions de ce genre que d'une seule manière ; mais on peut les établir de deux manières : en effet, que nous montrions universellement que tout plaisir est un bien, ou que nous montrions seulement que quelque plaisir est un bien, la proposition en cause aura de toute manière été démontrée. De même, s'il nous faut établir

1. A quelque individu appartenant à l'espèce qui constitue le sujet de la thèse. Sur cette façon d'exprimer les propositions particulières, cf. 109 a 3 sq. et la note *ad locum*.
2. *Notes complémentaires*, p. 163-164.

καὶ τὰς ἄλλας, εἰ δ' αὕτη μή, μηδὲ τὰς ἄλλας. Εἰ μὲν οὖν ὑπάρχειν τινὶ κεῖται, δεικτέον ὅτι οὐχ ὑπάρχει τινί· ἀκολουθήσει γὰρ διὰ τὴν ὑπόθεσιν τὸ μηδενὶ ὑπάρχειν. Εἰ δὲ [120a] τινὶ μὴ ὑπάρχον κεῖται, δεικτέον ὅτι ὑπάρχει τινί· καὶ γὰρ οὕτως ἀκολουθήσει τὸ πᾶσιν ὑπάρχειν. Δῆλον δ' ἐστὶν ὅτι ὁ ὑποτιθέμενος ποιεῖ τὸ πρόβλημα καθόλου, ἐπὶ μέρους τεθέν· τὸν γὰρ ἐπὶ μέρους ὁμολογοῦντα καθόλου ἀξιοῖ ὁμολογεῖν, ἐπειδή, εἰ ἑνί, καὶ πᾶσιν ὁμοίως ἀξιοῖ ὑπάρχειν.

Ἀδιορίστου μὲν οὖν ὄντος τοῦ προβλήματος μοναχῶς ἀνασκευάζειν ἐνδέχεται, οἷον εἰ τινὰ ἔφησεν ἡδονὴν ἀγαθὸν εἶναι ἢ μὴ ἀγαθὸν καὶ μηδὲν ἄλλο προσδιώρισεν. Εἰ μὲν γὰρ τινὰ ἔφησεν ἡδονὴν ἀγαθὸν εἶναι, δεικτέον καθόλου ὅτι οὐδεμία, εἰ μέλλει ἀναιρεῖσθαι τὸ προκείμενον· ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τινὰ ἔφησεν ἡδονὴν μὴ εἶναι ἀγαθόν, δεικτέον καθόλου ὅτι πᾶσα. Ἄλλως δ' οὐκ ἐνδέχεται ἀναιρεῖν· ἐὰν γὰρ δείξωμεν ὅτι ἐστὶ τὶς ἡδονὴ οὐκ ἀγαθὸν ἢ ἀγαθόν, οὔπω ἀναιρεῖται τὸ προκείμενον. Δῆλον οὖν ὅτι ἀναιρεῖν μὲν μοναχῶς ἐνδέχεται, κατασκευάζειν δὲ διχῶς· ἄν τε γὰρ καθόλου δείξωμεν ὅτι πᾶσα ἡδονὴ ἀγαθόν, ἄν τε ὅτι ἐστὶ τὶς ἡδονὴ ἀγαθόν, δεδειγμένον ἔσται τὸ προκείμενον. Ὁμοίως δὲ κἂν δέῃ διαλεχθῆναι

37 μηδὲ : οὐδὲ D, uar. lect. inter punct. V[s1] || 38-120 a 1 δεικτέον — κεῖται om. P || 39 διὰ om. D.

[120 a] 1 ὑπάρχον : ὑπάρχειν VCD Al[c] Λ || 2 δ' : δὴ Λ, ante ras. fort. M || 3 τὸ πρόβλημα post καθόλου transp. VPD || καθόλου ante ποιεῖ transp. Al[c] || ante ἐπὶ add. τὸ V || τεθέντος C || 4 ὁμολογοῦντα (Λ) : τιθέντα C || ἀξιοῖ post ὁμολογεῖν transp. PD || 5 εἰ om. MD Λ || 7 a uerbo ἐνδέχεται rursus adest c [6 ἀδιορίστου — 7 ἐνδέχεται suppl. c[2]] || τινὰ ante ras. C : τις Al[c] om. cett. Λ edd. || 9 ἔφησεν post ἡδονὴν transp. PD || post εἶναι add. ἢ μὴ ἀγαθόν M || καθόλου post ὅτι transp. C || post οὐδεμία add. ἡδονὴ ἀγαθόν ἐστιν C || 10 μέλλοι A || 13 οὐκ post ἢ transp. Λ || οὐκ ἀγαθὸν ἢ om. C || ἢ ἀγαθόν om. D Al[c] || 14 ἐνδέχεται : λέγεται u Λ ἐνδέχεται καὶ λέγεται M || 15 γὰρ om. c || 16 ἔσται P.

dialectiquement que quelque plaisir n'est pas un bien : que nous montrions qu'aucun plaisir n'en est un, ou que nous montrions que quelque plaisir n'en est pas un, nous aurons établi des deux manières, ici universellement et là particulièrement, que quelque plaisir n'est pas un bien. Si au contraire la thèse est déterminée[1], on pourra la détruire de deux manières ; par exemple, si elle consiste à poser que quelque plaisir est un bien et que quelque plaisir n'en est pas un : que l'on montre en effet que tout plaisir est un bien, ou que l'on montre qu'aucun n'en est un, la thèse en cause aura été réfutée. Si maintenant l'adversaire a posé qu'il y a un seul plaisir qui soit un bien[2], on pourra détruire sa thèse de trois façons : en montrant que tout plaisir est un bien, ou qu'aucun plaisir n'en est un, ou que plus d'un plaisir en est un, nous aurons détruit la thèse en cause. Si enfin la thèse est plus strictement déterminée encore, si par exemple elle consiste à poser que la sagesse est la seule des qualités qui soit un savoir[3], on peut la détruire de quatre manières : si l'on montre en effet que toute qualité est un savoir, ou qu'aucune n'en est un, ou qu'une autre, la justice par exemple, en est un aussi, ou enfin que la sagesse elle-même n'en est pas un, la thèse en cause aura été détruite.

Il est utile aussi de considérer les cas individuels du sujet qui, aux dires de l'adversaire, possède ou ne possède pas l'attribut considéré — procédé déjà utilisé à propos des problèmes universels[4]. Il faut également mener l'examen en opérant des divisions au sein des genres, espèce par espèce, jusqu'à ce qu'on atteigne les espèces indivisibles, comme on l'a dit plus haut : en effet, qu'il se révèle que le prédicat appartient à tous ou qu'il se révèle qu'il n'appartient à aucun, la production d'une grande quantité de

1. Premier degré de « détermination » : quelque S *au plus* est P (cf. la note précédente).

2. Second degré de « détermination » : un S au plus est P.

3. Troisième degré de « détermination » : un S au plus, à savoir S_1, est P.

4. Cf. 109 b 13 sq.

ὅτι ἐστὶ τὶς ἡδονὴ οὐκ ἀγαθόν, ἐὰν δείξωμεν ὅτι οὐδεμία ἀγαθὸν ἢ ὅτι τὶς οὐκ ἀγαθόν, διειλεγμένοι ἐσόμεθα ἀμφοτέρως, καὶ καθόλου καὶ ἐπὶ μέρους, ὅτι ἐστὶ τὶς ἡδονὴ οὐκ ἀγαθόν. Διωρισμένης δὲ τῆς θέσεως οὔσης, διχῶς ἀναιρεῖν ἔσται, οἷον εἰ τεθείη τινὶ μὲν ὑπάρχειν ἡδονῇ ἀγαθῷ εἶναι, τινὶ δ' οὐχ ὑπάρχειν· εἴτε γὰρ πᾶσα δειχθείη ἡδονὴ ἀγαθὸν εἴτε μηδεμία, ἀνῃρημένον ἔσται τὸ προκείμενον. Εἰ δὲ μίαν ἡδονὴν μόνην ἀγαθὸν ἔθηκεν εἶναι, τριχῶς ἐνδέχεται ἀναιρεῖν· δείξαντες γὰρ ὅτι πᾶσα ἢ ὅτι οὐδεμία ἢ ὅτι πλείους μιᾶς ἀγαθόν, ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸ προκείμενον. Ἐπὶ πλεῖον δὲ τῆς θέσεως διορισθείσης, οἷον ὅτι ἡ φρόνησις μόνη τῶν ἀρετῶν ἐπιστήμη, τετραχῶς ἔστιν ἀναιρεῖν· δειχθέντος γὰρ ὅτι πᾶσα ἀρετὴ ἐπιστήμη ἢ ὅτι οὐδεμία ἢ ὅτι καὶ ἄλλη τις, οἷον ἡ δικαιοσύνη, ἢ ὅτι αὐτὴ ἡ φρόνησις οὐκ ἐπιστήμη, ἀνῃρημένον ἔσται τὸ προκείμενον.

Χρήσιμον δὲ καὶ τὸ ἐπιβλέπειν ἐπὶ τὰ καθ' ἕκαστα, ἐν οἷς ὑπάρχειν τι ἢ μὴ εἴρηται, καθάπερ ἐν τοῖς καθόλου προβλήμασιν. Ἔτι δ' ἐν τοῖς γένεσιν ἐπιβλεπτέον διαιροῦντα κατ' εἴδη μέχρι τῶν ἀτόμων, καθάπερ εἴρηται πρότερον· ἄν τε γὰρ παντὶ φαίνηται ὑπάρχον ἄν τε μηδενί, πολλὰ προενέγκαντι

18 οὐκ om. P || ἐὰν — ἀγαθὸν om. C, suppl. C[2mg] || 19 ἢ — ἀγαθόν om. M || οὐκ om. A, suppl. A[2] || καὶ om. P || 21 ἔσται ante διχῶς transp. D || 22 ἡδονὴ CcD || ἀγαθὸν PCD, fort. M Λ || εἶναι om. CD || 23 post ἀγαθὸν add. εἶναι sed punct. not. B || 24 ἔσται (Λ) : ἄρα c || μίαν : μηδεμίαν ante ras. u || ἡδονὴν ante ἀγαθὸν transp. MPD || μόνον VCcu Λ || 25 ἔθηκεν post 24 μόνην transp. M Λ || 26 post πᾶσα add. ἡδονὴ ἀγαθὸν CD || ἀγαθόν om. D || 27-28 διωρισθείσης C, ante ras. B || 28 μόνη om. C || αἱρετῶν D || 30-120 b 28 pr. ἢ — χιών deficit M || 30 post τις del. 4-5 litt. V || post ὅτι add. οὐδ' CD || αὐτὴ : αὕτη u ἡ αὐτὴ Λ || 31 οὐκ ἐπιστήμη om. C || 32 καὶ om. c || ἐπιβλέπειν sup. ras. A || 34 ἔτι : ἐστι A, corr. A[2] || διαιροῦντας C || 35 καθάπερ εἴρηται : καθὰ προείρηται A || πρότερον ante εἴρηται transp. u Λ || 36 προσενέγκαντι Cu.

cas permet d'exiger de l'adversaire qu'il accorde la proposition universelle, ou qu'il produise lui-même une contre-instance en montrant dans quel cas il n'en est pas ainsi. De plus, dans les cas où il est possible de diviser l'accident, soit spécifiquement, soit numériquement, il faut examiner s'il ne se trouve pas que le sujet ne possède aucun des attributs issus de cette division ; on prouvera par exemple que le temps ne se meut pas, et qu'il n'est pas un mouvement, en énumérant toutes les espèces du mouvement : si en effet le temps ne se laisse attribuer aucune d'entre elles, il est clair qu'il ne se meut pas et qu'il n'est pas un mouvement. On prouverait de la même manière que l'âme n'est pas un nombre, en s'appuyant sur la division de tous les nombres en impairs ou pairs : en effet, si l'âme n'est ni quelque chose d'impair ni quelque chose de pair, il est clair qu'elle n'est pas un nombre.

Tels sont donc les moyens et types de procédés par lesquels on peut traiter les problèmes concernant l'accident.

ἀξιωτέον καθόλου ὁμολογεῖν ἢ φέρειν ἔνστασιν ἐπὶ τίνος οὐχ οὕτως. Ἔτι ἐφ' ὧν ἔστιν ἢ εἴδει ἢ ἀριθμῷ διορίσαι τὸ συμβεβηκός, σκεπτέον εἰ μηδὲν τούτων ὑπάρχει, οἷον ὅτι ὁ χρό-
[120b] νος οὐ κινεῖται οὐδ' ἐστὶ κίνησις, καταριθμησάμενον πόσα εἴδη κινήσεως· εἰ γὰρ μηδὲν τούτων ὑπάρχει τῷ χρόνῳ, δῆλον ὅτι οὐ κινεῖται οὐδ' ἐστὶ κίνησις. Ὁμοίως δὲ καὶ ὅτι ἡ ψυχὴ οὐκ ἀριθμός, διελόμενον ὅτι πᾶς ἀριθμὸς ἢ περιττὸς ἢ ἄρτιος· εἰ γὰρ ἡ ψυχὴ μήτε περιττὸν μήτε ἄρτιον, δῆλον ὅτι οὐκ ἀριθμός.

Πρὸς μὲν οὖν τὸ συμβεβηκὸς διὰ τῶν τοιούτων καὶ οὕτως ἐπιχειρητέον.

38 post οὕτως add. ἔχειν C || 39 ὑπάρχειν P.

[120 b] 1 καταριθμησαμένους D || 2 ὑπάρχοι CD || 3 alt. ὅτι om. P || 8 ἐγχειρητέον PD || post ἐπιχειρητέον add. 12 μετὰ — γένος A, 12-13 μετὰ — ἐπισκεπτέον c.

TOPIQUES

LIVRE IV

LIEUX DU GENRE

1

Lieux

Il convient à présent d'examiner ce qui concerne le genre et le propre. Ces derniers sont des éléments constitutifs de ce qui concerne les définitions ; mais il est rare que les praticiens de la dialectique les prennent en eux-mêmes comme objets de leurs investigations[1].

Si donc quelque objet s'est vu attribuer un genre, regarder d'abord tous les objets de la même famille[2] que l'objet en question, pour voir s'il ne s'en trouve pas auquel ce genre ne s'attribue pas ; un procédé analogue a été décrit dans le cas de l'accident[3]. Par exemple, si le bien a été posé comme le genre du plaisir, voir s'il ne se trouve pas un plaisir qui ne soit pas bon : car si tel est le cas, il est clair que le bien n'est pas le genre du plaisir, puisque le genre s'attribue à tout ce qui se range sous une même espèce. Voir après cela s'il ne se trouve pas que le « genre »[4], loin d'être un attribut appartenant à l'essence de son sujet, lui appartient à titre d'accident, à la manière dont *blanc* s'attribue à la neige, ou *spontanément mobile* à l'âme : car la neige n'est pas essentiellement du *blanc*, et c'est pourquoi *blanc* n'est pas le genre de la neige ; ni l'âme, essentiellement un *mobile*, mais c'est pour elle un accident de se mouvoir, comme c'en est souvent un pour l'animal de marcher et d'être en marche[5]. De plus, *mobile* paraît bien exprimer, non pas l'essence d'une chose, mais une action qu'elle exerce ou qu'elle subit ; de même pour *blanc*, qui manifeste, non pas l'essence de la neige, mais une qualification qu'elle possède. Aucun de ces deux termes, en conséquence, n'est un attribut appartenant à l'essence de son sujet[6].

1-6. *Notes complémentaires*, p. 164-165.

ΤΟΠΙΚΩΝ Δ'

I Μετὰ δὲ ταῦτα περὶ τῶν πρὸς τὸ γένος καὶ τὸ ἴδιον ἐπισκεπτέον. Ἔστι δὲ ταῦτα στοιχεῖα τῶν πρὸς τοὺς ὅρους· περὶ αὐτῶν δὲ τούτων ὀλιγάκις αἱ σκέψεις γίνονται τοῖς διαλεγομένοις.

Ἂν δὴ τεθῇ γένος τινὸς τῶν ὄντων, πρῶτον μὲν ἐπιβλέπειν ἐπὶ πάντα τὰ συγγενῆ τῷ λεχθέντι, εἴ τινος μὴ κατηγορεῖται, καθάπερ ἐπὶ τοῦ συμβεβηκότος, οἷον, εἰ τῆς ἡδονῆς τἀγαθὸν γένος κεῖται, εἴ τις ἡδονὴ μὴ ἀγαθόν· εἰ γὰρ τοῦτο, δῆλον ὅτι οὐ γένος τἀγαθὸν τῆς ἡδονῆς· τὸ γὰρ γένος κατὰ πάντων τῶν ὑπὸ τὸ αὐτὸ εἶδος κατηγορεῖται. Εἶτα εἰ μὴ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται ἀλλ' ὡς συμβεβηκός, καθάπερ τὸ λευκὸν τῆς χιόνος, ἢ ψυχῆς τὸ κινούμενον ὑφ' αὑτοῦ· οὔτε γὰρ ἡ χιὼν ὅπερ λευκόν, διόπερ οὐ γένος τὸ λευκὸν τῆς χιόνος, οὔθ' ἡ ψυχὴ ὅπερ κινούμενον, συμβέβηκε δ' αὐτῇ κινεῖσθαι, καθάπερ καὶ τῷ ζῴῳ πολλάκις βαδίζειν τε καὶ βαδίζοντι εἶναι. Ἔτι τὸ κινούμενον οὐ τί ἐστιν ἀλλά τι ποιοῦν ἢ πάσχον σημαίνειν ἔοικεν. Ὁμοίως δὲ καὶ τὸ λευκόν· οὐ γὰρ τί ἐστιν ἡ χιών, ἀλλὰ ποῖόν τι, δηλοῖ. Ὥστ' οὐδέτερον αὐτῶν ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται.

12-13 μετὰ — ἐπισκεπτέον in III transp. c || 14 δὲ τούτων om. u^ac || 15 γένος post τινὸς transp. PD || 17 κατηγορῆται A, corr. A² || 18 μὴ om. u^ac || 20 εἰδῶν V || 21 εἶτα (Λ) : ἔτι ABc^γρu^pc || 23 αὑτοῦ PC, corr. C² || 24 οὐδ' C || ante κινούμενον add. τὸ VD || 27 ἢ πάσχον in minore spatio u || 28 a uerbo ἀλλὰ rursus adest M || τι om. D || 29 post κατηγορεῖται add. τὸ δὲ γένος [γένος αὐτῶν D²] ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται BCD³, τὸ δὲ γένος αὐτῶν οὐ τί ἐστι D.

Prendre surtout en considération la définition de l'accident, pour voir s'il ne se trouve pas qu'elle s'applique au terme indiqué comme le genre : tel est le cas dans les exemples qu'on vient de mentionner, puisqu'il est possible de se mouvoir soi-même[1] et de ne pas le faire, et qu'il l'est pareillement d'être blanc et de ne pas l'être ; d'où résulte que ces deux termes ne sont pas des genres, mais des accidents, puisque nous avons défini l'accident comme ce qui peut appartenir à un sujet et ne pas lui appartenir[2].

Voir encore s'il ne se trouve pas que le « genre » et l'« espèce », au lieu d'appartenir à la même section[3], sont l'un substance et l'autre qualification[4], ou encore, l'un relatif et l'autre qualification : par exemple, la neige et le cygne sont des substances, tandis que *blanc* n'est pas substance mais qualification ; d'où suit que *blanc* n'est pas le genre de la neige, ni celui du cygne. Et encore, *savoir* se range dans les relatifs, tandis que *bien* et *beau* sont des qualifications ; d'où suit que ni *bien* ni *beau* ne sont les genres du savoir, puisque les genres des relatifs doivent être eux-mêmes des relatifs, comme on voit dans le cas du double : de fait, *multiple*, qui est le genre du double, est lui-même un relatif. D'une manière générale, un genre doit appartenir à la même section que son espèce : si l'espèce est substance, le genre l'est aussi ; si l'espèce est une qualification, le genre est aussi une qualification ; par exemple, si *blanc* est une qualification, *couleur* aussi en est une. Et de même dans les autres cas.

1. Sauf D, les manuscrits portent ici τι, soit avant soit après κινεῖν. Le mot n'est pas strictement indispensable, et sa place mal déterminée peut légitimer son élimination.

2. Cf. la seconde définition de l'accident, 102 b 6-7.

3. Je traduis littéralement διαίρεσις, mot rarement employé, comme il l'est ici, pour désigner les catégories. Cf. 121 a 6.

4. Je traduis ποιόν par *qualification*, non seulement pour réserver le mot *qualité* à la traduction d'ἀρετή (cf. la note 1 de la p. 36), mais aussi parce que *qualification* paraît plus apte à désigner la *catégorie* de qualité. S'il est vrai, en effet, que la qualité est une entité réelle, la catégorie de qualité est d'abord le *prédicat qui l'exprime*, comme l'a bien montré S. Mansion dans sa communication au *Troisième Symposium Aristotelicum* (Note sur la doctrine des catégories dans les *Topiques*).

Μάλιστα δ' ἐπὶ τὸν τοῦ συμβεβηκότος ὁρισμὸν ἐπιβλέπειν, εἰ ἐφαρμόττει ἐπὶ τὸ ῥηθὲν γένος, οἷον καὶ τὰ νῦν εἰρημένα· ἐνδέχεται γὰρ κινεῖν αὐτὸ ἑαυτὸ καὶ μή, ὁμοίως δὲ καὶ λευκὸν εἶναι καὶ μή, ὥστ' οὐδέτερον αὐτῶν γένος ἀλλὰ συμβεβηκός, ἐπειδὴ συμβεβηκὸς ἐλέγομεν ὃ ἐνδέχεται ὑπάρχειν τινὶ καὶ μή.

Ἔτι εἰ μὴ ἐν τῇ αὐτῇ διαιρέσει τὸ γένος καὶ τὸ εἶδος, ἀλλὰ τὸ μὲν οὐσία τὸ δὲ ποιόν, ἢ τὸ μὲν πρός τι τὸ δὲ ποιόν· οἷον ἡ μὲν χιὼν καὶ ὁ κύκνος οὐσία, τὸ δὲ λευκὸν οὐκ οὐσία ἀλλὰ ποιόν, ὥστ' οὐ γένος τὸ λευκὸν τῆς χιόνος οὐδὲ τοῦ κύκνου. [121a] Πάλιν ἡ μὲν ἐπιστήμη τῶν πρός τι, τὸ δ' ἀγαθὸν καὶ τὸ καλὸν ποιόν, ὥστ' οὐ γένος τὸ ἀγαθὸν ἢ τὸ καλὸν τῆς ἐπιστήμης· τὰ γὰρ τῶν πρός τι γένη καὶ αὐτὰ τῶν πρός τι δεῖ εἶναι, καθάπερ ἐπὶ τοῦ διπλασίου· καὶ γὰρ τὸ πολλαπλάσιον, γένος ὂν τοῦ διπλασίου, καὶ αὐτὸ τῶν πρός τί ἐστιν. Καθόλου δ' εἰπεῖν ὑπὸ τὴν αὐτὴν διαίρεσιν δεῖ τὸ γένος τῷ εἴδει εἶναι· εἰ γὰρ τὸ εἶδος οὐσία, καὶ τὸ γένος, καὶ εἰ ποιὸν τὸ εἶδος, καὶ τὸ γένος ποιόν τι· οἷον εἰ τὸ λευκὸν ποιόν τι, καὶ τὸ χρῶμα. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

30 τὸν : τῶν A, corr. A² om. V || 30-31 ἐπιβλέπειν P^pc || 31 οἷα VCcuD, corr. u² || 32 post κινεῖν add. τι ABMP, ante κινεῖν VCcu Λ || 34 post ἐνδέχεται add. τὸ αὐτὸ Vu Λ^r, τῷ αὐτῷ Λ^p || 36 post pr. τὸ add. τε Al° || 37 pr. ποιόν (Λ) : ποσόν D || ἢ — ποιόν om. c Λ^p1 || 38 τὸ — οὐσία om. A, suppl. A².

[121 a] 1 post πάλιν add. ὁμοίως C || 2 post ποιόν add. τι C || ἀγαθὸν ἢ τὸ καλὸν : καλὸν ἢ τὸ ἀγαθὸν Λ || 3 καὶ om. C^ac || 4 καθάπερ : καθάπερ καὶ V οἷον CD, fort. Λ || καὶ γὰρ om. P || 4-5 πολλαπλάσιον om. P || 5 γένος ὂν : ὂν γένος AB οἷον γένος u || τοῦ om. MPD || 7 pr. εἰ (Λ) : εἴτε VCD || alt. καὶ om. C || post ποιὸν add. τι VMPCc D.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que le « genre » doit ou peut participer de ce qui a été placé en lui. Par « participer », il faut entendre « admettre la définition du terme dont on participe ». Il est donc clair que les espèces participent des genres, mais que les genres ne participent pas des espèces : car l'espèce admet bien la définition du genre, mais le genre n'admet pas celle de l'espèce. Il faut donc regarder s'il ne se trouve pas que le terme donné comme le genre participe ou peut participer de son espèce ; tel serait le cas, par exemple, si l'on assignait quelque genre à *existant* ou à *un* : il arrivera en effet que le genre participera de son espèce, puisque *existant* et *un* s'attribuent à tous les êtres et que, par suite, leurs définitions en font autant.

Voir encore s'il ne se trouve pas un objet dont il soit vrai d'affirmer le terme donné comme l'espèce, mais faux d'affirmer celui donné comme le genre ; tel serait le cas, par exemple, si l'on posait *existant*, ou *contenu de connaissance*, comme le genre du contenu d'opinion[1]. En effet, on va pouvoir affirmer *contenu d'opinion* de l'inexistant (puisque beaucoup de choses qui n'existent pas sont des contenus d'opinion) ; qu'il soit, en revanche, impossible d'affirmer *existant* ou *contenu de connaissance* de l'inexistant, c'est ce qui va de soi. En conséquence, le contenu d'opinion n'a pour genre ni *existant* ni *contenu de connaissance* : car tout ce qui se laisse attribuer une espèce doit aussi se laisser attribuer son genre.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que le terme rangé dans un genre ne peut participer d'aucune de ses espèces : car il est impossible de participer d'un genre sans participer d'aucune de ses espèces, à moins d'être précisément l'une des espèces issues de la première division du genre ;

1. *Notes complémentaires*, p. 165.

Πάλιν εἰ ἀνάγκη ἢ ἐνδέχεται τοῦ τεθέντος ἐν τῷ γένει μετέχειν τὸ γένος. Ὅρος δὲ τοῦ μετέχειν τὸ ἐπιδέχεσθαι τὸν τοῦ μετεχομένου λόγον. Δῆλον οὖν ὅτι τὰ μὲν εἴδη μετέχει τῶν γενῶν, τὰ δὲ γένη τῶν εἰδῶν οὔ· τὸ μὲν γὰρ εἶδος ἐπιδέχεται τὸν τοῦ γένους λόγον, τὸ δὲ γένος τὸν τοῦ εἴδους οὔ. Σκεπτέον οὖν εἰ μετέχει ἢ ἐνδέχεται μετέχειν τοῦ εἴδους τὸ ἀποδοθὲν γένος, οἷον εἴ τις τοῦ ὄντος ἢ τοῦ ἑνὸς γένος τι ἀποδοίη· συμβήσεται γὰρ μετέχειν τὸ γένος τοῦ εἴδους· κατὰ πάντων γὰρ τῶν ὄντων τὸ ὂν καὶ τὸ ἓν κατηγορεῖται, ὥστε καὶ ὁ λόγος αὐτῶν.

Ἔτι εἰ κατά τινος τὸ ἀποδοθὲν εἶδος ἀληθεύεται, τὸ δὲ γένος μή, οἷον εἰ τὸ ὂν ἢ τὸ ἐπιστητὸν τοῦ δοξαστοῦ γένος τεθείη. Κατὰ γὰρ τοῦ μὴ ὄντος τὸ δοξαστὸν κατηγορηθήσεται (πολλὰ γὰρ τῶν μὴ ὄντων δοξαστά)· ὅτι δὲ τὸ ὂν ἢ τὸ ἐπιστητὸν οὐ κατηγορεῖται κατὰ τοῦ μὴ ὄντος, δῆλον. Ὥστ' οὐ γένος τὸ ὂν οὐδὲ τὸ ἐπιστητὸν τοῦ δοξαστοῦ· καθ' ὧν γὰρ τὸ εἶδος κατηγορεῖται, καὶ τὸ γένος δεῖ κατηγορεῖσθαι.

Πάλιν εἰ μηδενὸς τῶν εἰδῶν ἐνδέχεται μετέχειν τὸ τεθὲν ἐν τῷ γένει· ἀδύνατον γὰρ τοῦ γένους μετέχειν μηδενὸς τῶν εἰδῶν μετέχον, ἂν μή τι τῶν κατὰ τὴν πρώτην διαίρε-

10 εἰ : ἢ u, corr. u² || ἀνάγκη ἢ ἐνδέχεται : ἐνδέχεται ἢ ἀνάγκη c^ac || ἀνάγκη (Al^c [309, 24] Λ) : κατ' ἀνάγκην C || ἢ om. P, sup. ras. u : ἢ̃ ἢ V ἢ̃ ἢ εἰ V^pc || 12 μετεχομένου (Λ) : μετέχεσθαι λεγομένου Al^c || 13-14 τὸ — οὔ om. c || 15 μετέχει ἢ om. MPcu Λ, suppl. M²c² || post ἢ add. εἰ V || 16 ἢ — τι (Λ) : ἢ τοῦ ἑνὸς γένος τό τι [post τι add. γένος D^pc] VPD^pcM² Al^p τὸ ἓν ἢ τοῦ ἑνὸς τὸ ὂν γένος Cc² ἢ τοῦ ἑνὸς τό τι γένος ἀπεδόθη ἢ τοῦ ἑνὸς τὸ ὂν γένος D^ac || 21 et 23 post τὸ ὂν add. ἢ τὸ ἓν Al^p || 22 γὰρ om. c || τὸ om. c, suppl. c² || 23 ὅτι om. CD || δὲ post pr. τὸ transp. CD || alt. τὸ om. C || 24 δῆλον om. CD || 27 ante πάλιν add. καὶ Al^c [308, 3] || δέχεται A, corr. A².

ces dernières, en effet, ne participent que du genre. Si donc *changement*[1] a été posé comme le genre du plaisir, il faut regarder s'il ne se trouve pas que le plaisir n'est ni transport, ni altération, ni aucun des autres types de changement que l'on distingue. Il est clair, en effet, qu'il ne saurait alors participer d'aucune des espèces, ni par conséquent non plus du genre, puisqu'il est nécessaire que ce qui participe d'un genre participe aussi de l'une de ses espèces. Il en résulte que le plaisir ne saurait être une espèce du changement, ni d'ailleurs non plus l'un des individus qui, au-dessous du niveau de l'espèce, appartiennent au changement[2] : car les individus participent eux aussi du genre et de l'espèce ; par exemple, tel homme individuel participe à la fois de l'homme et de l'animal.

Voir encore s'il ne se trouve pas que le terme introduit dans un genre possède plus d'extension que ce genre, comme *contenu d'opinion* à l'égard d'*existant* : en effet, l'existant comme l'inexistant sont des contenus d'opinion[3] ; d'où suit que le contenu d'opinion ne saurait être une espèce de l'existant, l'extension du genre étant toujours supérieure à celle de l'espèce. Voir encore s'il ne se trouve pas que l'extension de l'espèce et celle du genre sont égales, ce qui arriverait par exemple si, de deux attributs vérifiés par tout sujet, comme *existant* et *un*, on posait celui-ci comme l'espèce et celui-là comme le genre ; *existant* et *un* conviennent en effet à tout sujet ; aucun des deux ne saurait donc être le genre de l'autre, puisque leurs extensions sont égales. Même résultat si l'on subordonnait l'un à l'autre[4] commencement et principe : car le principe est

1. Je traduis par *changement* le mot κίνησις, qui doit être pris ici dans sa plus grande généralité. Cf. la note 1 de la p. 44.
2. *Notes complémentaires*, p. 165-166.
3. Cf. 121 a 20-26 et la note 1 de la p. 82.
4. *Notes complémentaires*, p. 166.

σιν εἰδῶν ᾗ· ταῦτα δὲ τοῦ γένους μόνον μετέχει. Ἂν οὖν ἡ κίνησις γένος τῆς ἡδονῆς τεθῇ, σκεπτέον εἰ μήτε φορὰ μήτ' ἀλλοίωσις ἡ ἡδονὴ μήτε τῶν λοιπῶν τῶν ἀποδοθεισῶν κινήσεων μηδεμία. Δῆλον γὰρ ὅτι οὐδενὸς ἂν τῶν εἰδῶν μετέχοι· ὥστ' οὐδὲ τοῦ γένους, ἐπειδὴ ἀναγκαῖόν ἐστι τὸ τοῦ γένους μετέχον καὶ τῶν εἰδῶν τινος μετέχειν. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη εἶδος ἡ ἡδονὴ κινήσεως, οὐδὲ τῶν ἀτόμων οὐδὲν τῶν ὑπὸ τὸ εἶδος τῶν τῆς κινήσεως ὄντων· καὶ γὰρ τὰ ἄτομα μετέχει τοῦ γένους καὶ τοῦ εἴδους, οἷον ὁ τὶς ἄνθρωπος καὶ ἀνθρώπου μετέχει καὶ ζῴου.

[121b] Ἔτι εἰ ἐπὶ πλέον λέγεται τοῦ γένους τὸ ἐν τῷ γένει τεθέν, οἷον τὸ δοξαστὸν τοῦ ὄντος· καὶ γὰρ τὸ ὂν καὶ τὸ μὴ ὂν δοξαστόν, ὥστ' οὐκ ἂν εἴη τὸ δοξαστὸν εἶδος τοῦ ὄντος· ἐπὶ πλέον γὰρ ἀεὶ τὸ γένος τοῦ εἴδους λέγεται. Πάλιν εἰ ἐπ' ἴσων τὸ εἶδος καὶ τὸ γένος λέγεται, οἷον εἰ τῶν πᾶσιν ἑπομένων τὸ μὲν εἶδος τὸ δὲ γένος τεθείη, καθάπερ τὸ ὂν καὶ τὸ ἕν· παντὶ γὰρ τὸ ὂν καὶ τὸ ἕν· ὥστ' οὐδέτερον οὐδετέρου γένος, ἐπειδὴ ἐπ' ἴσων λέγεται. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ πρῶτον καὶ ἡ ἀρχὴ ὑπ' ἄλληλα τεθείη· ἥ τε γὰρ ἀρχὴ πρῶτον καὶ τὸ

30 εἰδῶν om. D || μόνον post μετέχει transp. MPD || 31 φορὰ (Al^{p} [BP^{pc}]) : φθορὰ VCcB^{2}M^{2} Λ, ante ras. uD || 33 μετέχει B || 34 post pr. γένους add. μετέχει VD || 36 ante κινήσεως add. τῆς VCu Al^{p} || οὐδὲν (Λ) : οὐδὲ ABPCcu Al^{c} || τὸ (Al^{c} Λ) : τι fort. M^{ac}D^{ac} || τῶν om. MPcu Al^{c} Λ || 37 ante τοῦ add. καὶ C || 37-38 γένους — εἴδους : εἴδους καὶ τοῦ γένους VMcu Λ.

[121 b] 1 ante τὸ add. τὸ εἶδος C, ut glossam V^{s1} || 2 post γὰρ add. καὶ D || tert. τὸ om. Mc || 4 γένος et εἴδους P^{pc} || ἴσων (Al^{p} Λ) : ἴσης VD τῶν ἴσων P ἴσον u, corr. u^{2} || 5 εἶδος — γένος : γένος καὶ τὸ εἶδος u Al^{p} Λ || 6 εἶδος — γένος (Λ) : γένος τὸ δὲ εἶδος C || τεθῇ V || post καθάπερ add. καὶ C || 7 παντὶ (Al^{p} Λ) : πᾶν VCD || καὶ τὸ ἕν (Al^{p} Λ) : ἓν καὶ τὸ ἓν ὄν VCD || οὐδετέρου post γένος transp. D || 8 ἴσον Vu || 9 ὑπ' M^{2}, coniec. Waitz : ἐπ' ABVPcu, M ut uid., εἰς CDc^{2}, Λ ut uid. || ἥ M^{pc}.

commencement, et le commencement principe ; d'où il résulte, soit que ce sont deux mots pour une seule chose, soit du moins qu'aucun des deux n'est le genre de l'autre. Le principe fondamental, pour traiter tous les problèmes de ce type, est que l'extension d'un genre est supérieure à celle de son espèce et de sa différence ; notons en effet qu'une différence possède, elle aussi, moins d'extension que son genre.

Voir également si, parmi les choses qui ne diffèrent pas spécifiquement de celle qui est donnée comme l'espèce, il ne s'en trouve pas une dont le terme indiqué comme le genre ne soit pas le genre, ou ne saurait être admis comme tel ; et si l'on doit établir la proposition, voir s'il ne s'en trouve pas une dont ce terme soit bien le genre. En effet, les choses qui ne diffèrent pas spécifiquement ont toutes le même genre ; si donc l'on démontre d'un genre qu'il est celui de l'une d'entre elles, il est évidemment celui de toutes ; et si l'on démontre qu'il n'est pas celui de l'une d'entre elles, il n'est évidemment celui d'aucune. Tel serait le cas si, supposant qu'il existe des lignes insécables, on donnait *indivisible* comme leur genre : en effet, les lignes qui admettent la division n'ont pas pour genre celui qu'on a indiqué ; or elles ne sont, sous le rapport de l'espèce, pas différentes des premières, puisque les lignes droites sont toutes, sous le rapport de l'espèce, sans différences entre elles.

2

Autres lieux

Examiner également s'il ne se trouve pas que le terme donné comme l'espèce relève de quelque autre genre, qui ne soit ni englobant ni subordonné par rapport au terme donné comme le genre ; tel serait le cas si l'on posait *savoir* comme le genre de la justice ; car celle-ci a aussi pour genre *qualité*[1], et aucun des deux genres en question n'englobe l'autre. D'où suit que *savoir* ne saurait être le genre de la justice : car on admet que lorsqu'une même espèce tombe sous deux genres, l'un de ceux-ci est englobé

1. 'Αρετή. Cf. la note 1 de la p. 36.

πρῶτον ἀρχή, ὥστ' ἢ ἀμφότερα τὰ εἰρημένα ταὐτόν ἐστιν ἢ οὐδέτερον οὐδετέρου γένος. Στοιχεῖον δὲ πρὸς ἅπαντα τὰ τοιαῦτα τὸ ἐπὶ πλέον τὸ γένος ἢ τὸ εἶδος καὶ τὴν διαφορὰν λέγεσθαι· ἐπ' ἔλαττον γὰρ καὶ ἡ διαφορὰ τοῦ γένους λέγεται.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἴ τινος τῶν ἀδιαφόρων εἴδει μὴ ἔστι τὸ εἰρημένον γένος ἢ μὴ δόξαι ἄν, κατασκευάζοντι δέ, εἰ ἔστι τινός. Ταὐτὸν γὰρ πάντων τῶν ἀδιαφόρων εἴδει γένος· ἂν οὖν ἑνὸς δειχθῇ, δῆλον ὅτι πάντων, κἂν ἑνὸς μή, δῆλον ὅτι οὐδενός, οἷον εἴ τις ἀτόμους τιθέμενος γραμμὰς τὸ ἀδιαίρετον γένος αὐτῶν φήσειεν εἶναι· τῶν γὰρ διαίρεσιν ἐχουσῶν γραμμῶν οὐκ ἔστι τὸ εἰρημένον γένος, ἀδιαφόρων οὐσῶν κατὰ τὸ εἶδος· ἀδιάφοροι γὰρ ἀλλήλαις κατὰ τὸ εἶδος αἱ εὐθεῖαι γραμμαὶ πᾶσαι.

II Σκοπεῖν δὲ καὶ εἴ τι ἄλλο γένος ἐστὶ τοῦ ἀποδοθέντος εἴδους, ὃ μήτε περιέχει τὸ ἀποδοθὲν γένος μήθ' ὑπ' ἐκεῖνό ἐστιν, οἷον εἴ τις τῆς δικαιοσύνης τὴν ἐπιστήμην θείη γένος· ἔστι γὰρ καὶ ἡ ἀρετὴ γένος, καὶ οὐδέτερον τῶν γενῶν τὸ λοιπὸν περιέχει. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη ἡ ἐπιστήμη γένος τῆς δικαιοσύνης· δοκεῖ γάρ, ὅταν ἓν εἶδος ὑπὸ δύο γένη ᾖ, τὸ ἕτερον ὑπὸ τοῦ

10 εἴσιν V || 11 γένους ante ras. V || 12 ἤ : ἤπερ Vu || 13 καὶ om. D || 15 ante εἴδει add. τῷ VMPCcuD || 16 γένος ante 15 τὸ transp. Vu Λ || post ἢ add. εἰ Cc || δόξαι : δόξειεν CcuD || 17 πάντων τῶν ἀδιαφόρων (Λ) : τῶν ἀδιαφόρων ἁπάντων MPcD || ante εἴδει add. τῷ VPCcuD || ante γένος add. τὸ VuD || 18 pr. ἑνὸς om. D, suppl. D², post δειχθῇ transp. c || δειχθείη u || κἂν : καὶ A || post μή add. δειχθῇ VCD || 19 θέμενος P || 20 φήσειεν ante 19-20 γένος transp. c || 21 ἔσται C || post ἔστι add. γένος c || γένος (Λ) : ἑνός C || 22 εἶδος P^pc || 25 περιέχῃ fort. C^ac || 26 τῆς : τὴν u^ac || τὴν ἐπιστήμην : τῆς ἐπιστήμης u^ac || θείη post γένος transp. MPcD || 28 γένος post δικαιοσύνης transp. u || 29 ᾖ : εἴη A.

par l'autre. Il y a cependant lieu, dans certains cas, d'hésiter sur ce point[1] : car certains pensent que la sagesse est à la fois une qualité et un savoir, et qu'aucun de ces genres n'est englobé par l'autre. Bien sûr, ce n'est pas tout le monde qui accorde que la sagesse soit un savoir ; mais si l'on accordait quand même la vérité de cette assertion, il deviendrait alors manifestement nécessaire de dire qu'entre deux genres d'un même terme, il doit y avoir, soit subordination de l'un à l'autre, soit subordination des deux à un même troisième ; c'est ce dernier cas qui se réalise avec *qualité* et *savoir* : tous deux, en effet, sont subordonnés au même genre, puisque chacun d'eux est un état et une disposition. Il faut donc examiner s'il ne se trouve pas que le terme indiqué comme le genre ne réalise aucune de ces deux possibilités : car si lui et l'autre ne sont subordonnés ni l'un à l'autre, ni tous deux à un même troisième, le terme indiqué comme le genre ne saurait l'être.

Examiner également le genre du terme indiqué comme genre, puis encore et toujours le genre supérieur, pour voir si ce sont bien tous des attributs de l'espèce indiquée, et des attributs essentiels de cette espèce : car un genre supérieur[2] doit toujours être un attribut de son espèce en son essence. Si donc on relève quelque part une discordance, le terme indiqué n'est évidemment pas genre. Et encore, voir s'il ne se trouve pas qu'il y a participation à l'espèce, soit du genre indiqué lui-même, soit de l'un de ses genres supérieurs : car les termes supérieurs ne participent d'aucun de leurs termes inférieurs. Telle est donc la

1. Cf. *Introduction*, p. LVII, n. 4.

2. Deux leçons sont ici en présence, l'une au singulier (πᾶν γὰρ τὸ ἐπάνω γένος) dans VMPcΛ, l'autre au pluriel (πάντα γὰρ τὰ ἐπάνω γένη) dans ABDC², suivis par mes prédécesseurs (le modèle de u devait aussi porter la leçon au singulier, puisque ce dernier manuscrit fait un saut du même au même à partir de 4 τὸ ἐπάνω γένος). J'adopte la leçon au singulier, qui a toutes chances d'être la *lectio difficilior*. Cf. une tournure analogue en 123 a 34.

ἑτέρου περιέχεσθαι. Ἔχει δ' ἀπορίαν ἐπ' ἐνίων τὸ τοιοῦτον· δοκεῖ γὰρ ἐνίοις ἡ φρόνησις ἀρετή τε καὶ ἐπιστήμη εἶναι καὶ οὐδέτερον τῶν γενῶν ὑπ' οὐδετέρου περιέχεσθαι. Οὐ μὴν ὑπὸ πάντων γε συγχωρεῖται τὴν φρόνησιν ἐπιστήμην εἶναι. Εἰ δ' οὖν τις συγχωροίη τὸ λεγόμενον ἀληθὲς εἶναι, ἀλλὰ τό γε ὑπ' ἄλληλα ἢ ὑπὸ ταὐτὸ ἄμφω γίγνεσθαι τὰ τοῦ αὐτοῦ γένη τῶν ἀναγκαίων δόξειεν ἂν εἶναι, καθάπερ καὶ ἐπὶ τῆς ἀρετῆς καὶ τῆς ἐπιστήμης συμβαίνει· ἄμφω γὰρ ὑπὸ τὸ αὐτὸ γένος ἐστίν· ἑκάτερον γὰρ αὐτῶν ἕξις καὶ διάθεσίς ἐστιν. Σκεπτέον οὖν εἰ μηδέτερον ὑπάρχει τῷ ἀποδοθέντι γένει. Εἰ [122a] γὰρ μήθ' ὑπ' ἄλληλά ἐστι τὰ γένη μήθ' ὑπὸ ταὐτὸν ἄμφω, οὐκ ἂν εἴη τὸ ἀποδοθὲν γένος.

Σκοπεῖν δὲ καὶ τὸ γένος τοῦ ἀποδοθέντος γένους καὶ οὕτως ἀεὶ τὸ ἐπάνω γένος, εἰ πάντα κατηγορεῖται τοῦ εἴδους, καὶ εἰ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται· πᾶν γὰρ τὸ ἐπάνω γένος κατηγορεῖσθαι δεῖ τοῦ εἴδους ἐν τῷ τί ἐστιν. Εἴ οὖν που διαφωνεῖ, δῆλον ὅτι οὐ γένος τὸ ἀποδοθέν. Πάλιν εἰ μετέχει τὸ γένος τοῦ εἴδους, ἢ αὐτὸ ἢ τῶν ἐπάνω τι γενῶν· οὐδενὸς γὰρ τῶν ὑποκάτω τὸ ἐπάνω μετέχει. Ἀνασκευάζοντι μὲν

31 post γὰρ add. ἐν uD || 32 περιέχεται CD || 34 οὖν om. u Λ || τὰ λεγόμενα P || τό : τῷ M^{s1} || 35 γε post 34 ἀλλὰ transp. B || post ταὐτὸ add. γένος VD || ἄμφω post γίγνεσθαι transp. MPD || 36 ἂν ante δόξειεν transp. VMPcD, om. u || καὶ om. VD || 37 ante καὶ add. τε D || post καὶ add. ἐπὶ Pu Λ || τῆς om. D || post συμβαίνει add. εἶναι MP || 38 ἑκάτερον — ἐστιν om. V, suppl. V^{2mg} || 39 ὑπάρχει (Λ) : ἐστι c.

[122 a] 1 pr. μήθ' : μηδ' ABMPCcu || alt. μηθ' : μηδ' ABCu || 3 post δὲ add. δεῖ ABCu^{2} || 4 ἄνω cD || 4-6 εἰ — γένος om. u || 5 εἰ om. MPD Λ || κατηγορεῖται om. D || 5-6 κατηγορεῖται — γένος om. C, suppl. C^{2mg} || 5-6 πάντα γὰρ τὰ ἐπάνω γένη ABDC^{2} edd. || 6-7 εἰ — ἀποδοθέν om. Λ^{r} || 7 ἀποδοθέν sup. ras. c^{2} || μετέχει (Λ) : μετέχῃ C μετέχοι D || 8 τι : τινος P || 9 τῶν ὑποκάτω post τὸ ἐπάνω transp. Vu.

manière d'utiliser ce point de vue pour réfuter une proposition. Si l'on veut en établir une, un premier cas est celui où l'adversaire accorde que le terme énoncé comme le genre appartient à l'espèce, mais conteste que ce soit à titre de genre qu'il lui appartient ; il suffit alors de montrer que l'un quelconque des genres supérieurs est un attribut de l'espèce en son essence : car si l'un d'entre eux est un attribut essentiel, tous les autres, tant supérieurs qu'inférieurs à lui, du moment qu'ils sont bien des attributs[1], seront des attributs essentiels ; d'où suit que le terme donné comme le genre est lui aussi un attribut essentiel. Qu'il suffise que l'un des genres soit un attribut essentiel pour que tous les autres[2], du moment qu'ils sont bien des attributs, soient eux aussi des attributs essentiels, on le fera admettre par induction. En revanche, si la contestation porte sur la pure et simple appartenance à l'espèce du terme donné comme son genre, il ne suffit plus de montrer que l'un des genres supérieurs est un attribut appartenant à l'espèce en son essence ; par exemple[3], si l'on propose[4] *transport* comme le genre de la marche, il ne suffit pas de montrer que[5] la marche est un changement pour montrer qu'elle est un transport, attendu qu'il existe encore d'autres formes de changement ; il faut montrer en outre que la marche ne participe d'aucune des espèces issues de la même division que le transport[6] : ce qui participe d'un genre doit en effet participer aussi de l'une des espèces issues de sa première division. Si donc la marche ne participe, ni de l'accroissement, ni de la diminution, ni des autres formes de changement, il est

1. Il semble inutile d'ajouter ici τοῦ εἴδους (« de l'espèce »), comme le font ABCc, suivis par les éditeurs précédents. Cf. 122 a 18.

2. A la suite d'une erreur de Bekker, les éditions donnent ici πάντα τὰ λοιπά, texte qui ne figure dans aucun manuscrit.

3. Cf. ci-dessus, 121 a 30 sq., et la note 1 de la p. 83. Le transport (φορά) est le changement de lieu ou mouvement local ; il est l'une des espèces de la κίνησις, changement en général.

4. ABCcu² sont seuls à donner au verbe ἀπέδωκε un sujet, τις ; mais l'expression de ce sujet n'est pas indispensable, d'autant moins que τις désigne en règle générale, dans les *Topiques*, l'adversaire du lecteur, c'est-à-dire le répondant ; or le sujet du verbe ἀπέδωκε est ici le questionneur, c'est-à-dire le lecteur lui-même.

5-6. *Notes complémentaires*, p. 166.

οὖν καθάπερ εἴρηται χρηστέον. Κατασκευάζοντι δέ, ὁμολογουμένου μὲν ὑπάρχειν τῷ εἴδει τοῦ ῥηθέντος γένους, ὅτι δ' ὡς γένος ὑπάρχει ἀμφισβητουμένου, ἀπόχρη τὸ δεῖξαί τι τῶν ἐπάνω γενῶν ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ εἴδους κατηγορούμενον. Ἑνὸς γὰρ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορουμένου πάντα καὶ τὰ ἐπάνω τούτου καὶ τὰ ὑποκάτω, ἄνπερ κατηγορῆται, ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορηθήσεται· ὥστε καὶ τὸ ἀποδοθὲν γένος ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται. Ὅτι δ' ἑνὸς ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορουμένου πάντα καὶ τὰ λοιπά, ἄνπερ κατηγορῆται, ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορηθήσεται, δι' ἐπαγωγῆς ληπτέον. Εἰ δ' ἁπλῶς ὑπάρχειν ἀμφισβητεῖται τὸ ἀποδοθὲν γένος, οὐκ ἀπόχρη τὸ δεῖξαι τῶν ἐπάνω τι γενῶν ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ εἴδους κατηγορούμενον. Οἷον εἰ τῆς βαδίσεως γένος ἀπέδωκε τὴν φοράν, οὐκ ἀπόχρη τὸ δεῖξαι διότι κίνησίς ἐστιν ἡ βάδισις πρὸς τὸ δεῖξαι διότι φορά ἐστιν, ἐπειδὴ καὶ ἄλλαι κινήσεις εἰσίν, ἀλλὰ προσδεικτέον ὅτι οὐδενὸς μετέχει ἡ βάδισις τῶν κατὰ τὴν αὐτὴν διαίρεσιν τῇ φορᾷ· ἀνάγκη γὰρ τὸ τοῦ γένους μετέχον καὶ τῶν εἰδῶν τινος μετέχειν τῶν κατὰ τὴν πρώτην διαίρεσιν. Εἰ οὖν ἡ βάδισις μήτ' αὐξήσεως μήτε μειώσεως μήτε τῶν ἄλ-

11 μὲν post ὑπάρχειν transp. P || 12 γένους C || ὑπάρχον c || τι post 13 ἐπάνω transp. VCD || 14 post ἐστι add. τοῦ εἴδους C || 15 post ὑποκάτω add. γένη C || ὧνπερ uar. lect. Λ^{r} || κατηγορεῖται A, corr. A^{2} || post κατηγορῆται add. τοῦ εἴδους ABCc edd. || 17 πάντα post 18 καὶ transp. MPD, post 18 λοιπά V || 18 ἄνπερ (Λ) : ἅπερ u ὧνπερ Al^{c} || κατηγορεῖται u Al^{c} || 19 ληπτέον (Λ) : ῥηθήσεται C || 22 post εἰ add. τις ABCcu^{2} edd. || ἀποδέδωκε BCc || φοράν : διαφοράν A, corr. A^{2} || τὸ om. D || 23 pr. διότι : ὅτι VCcuDM^{s1} Λ || alt. διότι : ὅτι VPCcuDM^{s1} Λ || 24 ἐστιν om. Λ^{r} || προσδεικτέον : προδεικτέον u προσαποδεικτέον V || 26 τῇ φορᾷ (Al^{p}) : τῇ διαφορᾷ fort. A εἰ μὴ τῆς [τῆς om. c^{2}] φορᾶς MPCuA^{2}B^{2}c^{2} Λ edd. τῇ φορᾷ εἰ μὴ τῆς φορᾶς VD || 27 τινος om. c || εἰ : ἢ fort. ante ras. B || 28 μήτ' αὐξήσεως om. Λ^{r} || 28-29 ἄλλων om. C, suppl. C^{2}.

clair qu'elle doit participer du transport ; d'où suit que *transport* doit être le genre de la marche.

Et encore, examiner les objets auxquels s'attribue comme genre le terme posé comme l'espèce, pour voir si le terme donné comme son genre est bien un attribut essentiel de ces objets, pour lesquels précisément l'espèce est un tel attribut ; et l'on fera la même recherche pour tous les termes supérieurs au genre. Si en effet on relève quelque part une discordance, il est clair que le terme donné comme le genre ne l'est pas : car s'il l'était, tant les termes supérieurs à lui que lui-même seraient tous des attributs appartenant en leur essence aux objets pour lesquels précisément l'espèce est un tel attribut. Lors donc qu'on veut réfuter une proposition, le cas utile est celui où le genre n'est pas un attribut appartenant en leur essence aux objets pour lesquels l'espèce en est un ; mais lorsqu'on veut en établir une, le cas utile est celui où il est bien un attribut leur appartenant en leur essence. Il en résultera, en effet, que le genre comme l'espèce seront des attributs appartenant en son essence au même objet, de sorte que ce même objet se trouvera subordonné à deux genres. Ces genres sont donc nécessairement subordonnés l'un à l'autre[1]. Il suffit alors de montrer que le terme que nous voulons établir comme le genre n'est pas subordonné à l'espèce pour qu'on voie clairement que c'est l'espèce qui doit lui être subordonnée ; et l'on se trouvera ainsi avoir démontré que c'est bien lui le genre.

Regarder également les définitions des genres, pour voir si elles sont bien applicables, tant au terme donné comme l'espèce qu'à ceux qui participent de cette espèce : car les définitions des genres doivent s'attribuer à l'espèce

1. Cf. 121 b 29-30, et l'*Introduction*, p. LVII, n. 4.

λων κινήσεων μετέχει, δῆλον ὅτι τῆς φορᾶς ἂν μετέχοι· ὥστ' εἴη ἂν γένος ἡ φορὰ τῆς βαδίσεως.

Πάλιν ἐφ' ὧν τὸ εἶδος τὸ τεθὲν ὡς γένος κατηγορεῖται, σκοπεῖν εἰ καὶ τὸ ἀποδοθὲν γένος ἐν τῷ τί ἐστιν αὐτῶν τούτων κατηγορεῖται ὧνπερ καὶ τὸ εἶδος, ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὰ ἐπάνω τοῦ γένους πάντα. Εἰ γάρ που διαφωνεῖ, δῆλον ὅτι οὐ γένος τὸ ἀποδοθέν· εἰ γὰρ ἦν γένος, ἅπαντ' ἂν καὶ τὰ ἐπάνω τούτου καὶ αὐτὸ τοῦτο ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖτο, ὧνπερ καὶ τὸ εἶδος ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται. Ἀνασκευάζοντι μὲν οὖν χρήσιμον, εἰ μὴ κατηγορεῖται τὸ γένος ἐν τῷ τί ἐστιν ὧνπερ καὶ τὸ εἶδος κατηγορεῖται· κατασκευάζοντι δ', εἰ [122b] κατηγορεῖται ἐν τῷ τί ἐστι, χρήσιμον. Συμβήσεται γὰρ τὸ γένος καὶ τὸ εἶδος τοῦ αὐτοῦ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖσθαι, ὥστε τὸ αὐτὸ ὑπὸ δύο γένη γίνεται. Ἀναγκαῖον οὖν ὑπ' ἄλληλα τὰ γένη εἶναι. Ἂν οὖν δειχθῇ ὃ βουλόμεθα γένος κατασκευάσαι μὴ ὂν ὑπὸ τὸ εἶδος, δῆλον ὅτι τὸ εἶδος ὑπὸ τοῦτ' ἂν εἴη, ὥστε δεδειγμένον ἂν εἴη ὅτι γένος τοῦτο.

Σκοπεῖν δὲ καὶ τοὺς λόγους τῶν γενῶν, εἰ ἐφαρμόττουσιν ἐπί τε τὸ ἀποδοθὲν εἶδος καὶ τὰ μετέχοντα τοῦ εἴδους· ἀνάγκη γὰρ τοὺς τῶν γενῶν λόγους κατηγορεῖσθαι τοῦ εἴδους

29 μετέχοι : μετέχῃ M || 32 ante αὐτῶν add. τῶν CcDB^{2}, fort. Λ || 33 pr. καὶ om. AB Λ || εἰ om. c || 35 ἅπαντ' : πάντ' CD ἅπαντες u^{ac} || 36 κατηγορεῖτο (Λ) : κατηγοροῖτο u κατηγορῆται C, corr. C^{2} || ὧνπερ (Λ) : ὥσπερ uD, fort. Al^{p} || 37 κατηγορεῖται ante ἐν transp. C || 38 κατηγοροῖτο u Λ || 39 ὧνπερ (Λ) : ὥσπερ u, corr. u^{2}.

[122 b] 1 post γὰρ add. καὶ VMPD || 3 ἀνάγκη D, fort. Λ || 4 ante γένος add. ὡς D || 6 ante γένος add. τὸ C || 7 post δὲ add. δεῖ c || 7-8 ἐφαρμόζουσιν c || 8 post καὶ add. ἐπὶ VCcD Λ.

et aux termes qui participent de l'espèce. Si donc on relève quelque part une discordance, il est clair que le terme donné comme le genre ne l'est pas.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'adversaire a donné une différence comme genre, en proposant par exemple *immortel* comme le genre de *dieu* : de fait, *immortel* est une différence de *vivant*, puisque parmi les vivants il en est de mortels et d'autres immortels. Il est donc clair qu'une faute a été commise : car une différence n'est jamais le genre de quoi que ce soit. Pour l'exactitude de ce dernier point, elle est évidente, puisqu'une différence n'exprime jamais l'essence d'une chose, mais plutôt une qualification de cette chose, comme font par exemple *terrestre* et *bipède*.

Voir aussi s'il ne se trouve pas que l'adversaire a mis une différence dans son genre, disant par exemple que l'impair est essentiellement un nombre[1] : car *impair* est une différence, et non une espèce, de *nombre* ; et il est admis qu'une différence ne participe pas de son genre. En effet, tout ce qui participe d'un genre est, soit une espèce, soit un individu ; or une différence n'est ni une espèce, ni un individu ; il est donc clair qu'une différence ne participe pas de son genre. D'où résulte que l'impair ne saurait être une espèce, puisqu'il ne participe pas de son genre[2].

Voir encore s'il ne se trouve pas que l'adversaire a mis un genre dans son espèce, disant par exemple que le contact est essentiellement une continuité, ou le mélange, essentiellement une mixture, ou encore définissant, à la manière de Platon, le déplacement local comme un transport[3]. En effet, un contact n'est pas nécessairement une continuité, c'est à l'inverse une continuité qui est un

1. Cf. sur cette expression 116 a 23 et la note *ad locum*. Ici comme en 122 b 25-26, 38 et 123 a 2, les accusatifs s'expliquent probablement par un ἔφησεν sous-entendu.
2-3. *Notes complémentaires*, p. 166-167.

καὶ τῶν μετεχόντων τοῦ εἴδους. Εἰ οὖν που διαφωνεῖ, δῆλον ὅτι οὐ γένος τὸ ἀποδοθέν.

Πάλιν εἰ τὴν διαφορὰν ὡς γένος ἀπέδωκεν, οἷον εἰ τὸ ἀθάνατον γένος θεοῦ· διαφορὰ γάρ ἐστι ζῴου τὸ ἀθάνατον, ἐπειδὴ τῶν ζῴων τὰ μὲν θνητὰ τὰ δ' ἀθάνατα. Δῆλον οὖν ὅτι διημάρτηται· οὐδενὸς γὰρ ἡ διαφορὰ γένος ἐστίν. Ὅτι δὲ τοῦτ' ἀληθές, δῆλον· οὐδεμία γὰρ διαφορὰ σημαίνει τί ἐστιν ἀλλὰ μᾶλλον ποιόν τι, καθάπερ τὸ πεζὸν καὶ τὸ δίπουν.

Καὶ εἰ τὴν διαφορὰν εἰς τὸ γένος ἔθηκεν, οἷον τὸ περιττὸν ὅπερ ἀριθμόν· διαφορὰ γὰρ ἀριθμοῦ τὸ περιττόν, οὐκ εἶδός ἐστιν· οὐδὲ δοκεῖ μετέχειν ἡ διαφορὰ τοῦ γένους. Πᾶν γὰρ τὸ μετέχον τοῦ γένους ἢ εἶδος ἢ ἄτομόν ἐστιν, ἡ δὲ διαφορὰ οὔτε εἶδος οὔτε ἄτομόν ἐστιν· δῆλον οὖν ὅτι οὐ μετέχει τοῦ γένους ἡ διαφορά. Ὥστ' οὐδὲ τὸ περιττὸν εἶδος ἂν εἴη [ἀλλὰ διαφορά], ἐπειδὴ οὐ μετέχει τοῦ γένους.

Ἔτι εἰ τὸ γένος εἰς τὸ εἶδος ἔθηκεν, οἷον τὴν ἅψιν ὅπερ συνοχὴν ἢ τὴν μῖξιν ὅπερ κρᾶσιν, ἢ ὡς Πλάτων ὁρίζεται φορὰν τὴν κατὰ τόπον κίνησιν. Οὐ γὰρ ἀναγκαῖον τὴν ἅψιν συνοχὴν εἶναι, ἀλλ' ἀνάπαλιν τὴν συνοχὴν ἅψιν· οὐ

10 που om. c || 11 ὅτι om. A, corr. A^{2}, sup. ras. C || 12 ἀποδέδωκεν BVCcD || 13 γένος post θεοῦ transp. C || 14 post μὲν add. ἐστι c || 15 ἡμάρτηται CcD Al^{p} || 16 ante τί add. τὸ c || 17 τι om. Al^{c} || ante pr. τὸ add. καὶ C || alt. τὸ om. Bc || δίπουν : τάτρεπουν D || 18 post διαφορὰν add. ὡς εἶδος Cc^{ac}V^{s1} Al^{c}, post γένος D^{2}, post ἔθηκεν M^{2} || εἰς τὸ : ὡς D, corr. D^{2} || ἔθηκεν : τέθηκεν C τέθεικεν C^{2} || 19 ante οὐκ add. καὶ Vu Λ || 20 οὐδὲ δοκεῖ (Λ) : οὐ δοκεῖ δὲ cD Al^{c} || μετέχειν ante δοκεῖ transp. B, corr. B^{2} || 21-22 ἢ — ἐστιν om. Cu Λ, suppl. u^{2mg} || 22 οὖν om. D || ὅτι : ὡς u || 23 διαφθορά D^{ac} || 23-24 ἀλλὰ διαφορά damn. Brunschwig || 24 post γένους add. ἡ διαφορά VD || 25 et 28 (bis) σύναψιν PCcDM^{2}u^{pc} Al^{p} || 28 post τὴν add. σύναψιν D^{ac}.

contact : car il n'est pas vrai que les choses qui se touchent soient toujours en continuité, ce sont celles qui sont en continuité qui se touchent. Il en va de même dans les autres exemples : il n'est pas vrai que tout mélange soit une mixture (un mélange de solides n'est pas une mixture), ni que tout changement de lieu soit un transport : car la marche n'est pas considérée comme un transport, ce mot[1] s'appliquant plutôt aux déplacements involontaires d'un lieu à un autre, comme sont ceux des objets inanimés. Il est clair aussi que, dans les cas cités, l'espèce a une extension plus grande que le genre, alors que c'est l'inverse qui devrait avoir lieu.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'adversaire a mis une différence dans l'espèce qu'elle détermine, disant par exemple que l'immortel est essentiellement un dieu — il en résultera en effet que son « espèce » aura une extension égale ou supérieure à celle de son « genre », puisqu'une différence a toujours une extension égale ou supérieure à celle de l'espèce qu'elle détermine[2] — ; ou encore, qu'il a mis un genre dans une de ses différences, disant par exemple que la couleur est essentiellement quelque chose de compresseur, ou le nombre, essentiellement quelque chose d'impair ; ou même, qu'il a donné un genre comme étant une différence — car on peut même s'attendre à voir mettre en jeu des thèses de ce type, qui donneraient par exemple le mélange comme différence à la mixture, ou le changement de lieu au transport[3]. Il faut traiter tous les problèmes de ce type par les mêmes procédés ; les lieux indiqués ont en effet un principe commun, à savoir que le genre doit avoir plus d'extension que la différence, et ne pas participer de la différence ; or les formes de propositions indiquées ci-dessus ne peuvent

1. Le sujet de 34 λέγεται est évidemment ἡ φορά, bien que le sujet de la phrase précédente soit ἡ βάδισις. Les manuscrits BCcDV² le précisent explicitement ; mais la *lectio difficilior* est celle qui ne comporte pas cette précision.

2. *Notes complémentaires,* p. 167-168.

3. Cf. ci-dessus, 122 b 25 sq., et la note 3 de la p. 88.

γὰρ πᾶν τὸ ἁπτόμενον συνέχεται, ἀλλὰ τὸ συνεχόμενον ἅπτεται. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν λοιπῶν· οὔτε γὰρ ἡ μῖξις ἅπασα κρᾶσις (ἡ γὰρ τῶν ξηρῶν μῖξις οὐκ ἔστι κρᾶσις) οὔθ' ἡ κατὰ τόπον μεταβολὴ πᾶσα φορά· ἡ γὰρ βάδισις οὐ δοκεῖ φορὰ εἶναι· σχεδὸν γὰρ ἐπὶ τῶν ἀκουσίως τόπον ἐκ τόπου μεταβαλλόντων λέγεται, καθάπερ ἐπὶ τῶν ἀψύχων συμβαίνει. Δῆλον δ' ὅτι καὶ ἐπὶ πλέον λέγεται τὸ εἶδος τοῦ γένους ἐν τοῖς ἀποδοθεῖσι, δέον ἀνάπαλιν γίνεσθαι.

Πάλιν εἰ τὴν διαφορὰν εἰς τὸ εἶδος ἔθηκεν, οἷον τὸ ἀθάνατον ὅπερ θεόν. Συμβήσεται γὰρ ἐπ' ἴσης ἢ ἐπὶ πλεῖον τὸ εἶδος λέγεσθαι· ἀεὶ γὰρ ἡ διαφορὰ ἐπ' ἴσης ἢ ἐπὶ [123a] πλεῖον τοῦ εἴδους λέγεται. Ἔτι εἰ τὸ γένος εἰς τὴν διαφοράν, οἷον τὸ χρῶμα ὅπερ συγκριτικὸν ἢ τὸν ἀριθμὸν ὅπερ περιττόν. Καὶ εἰ τὸ γένος ὡς διαφορὰν εἶπεν· ἐγχωρεῖ γάρ τινα καὶ τοιαύτην κομίσαι θέσιν, οἷον κράσεως τὴν μῖξιν διαφορὰν ἢ φορᾶς τὴν κατὰ τόπον μεταβολήν. Σκεπτέον δὲ πάντα τὰ τοιαῦτα διὰ τῶν αὐτῶν· ἐπικοινωνοῦσι γὰρ οἱ τόποι· ἐπὶ πλέον τε γὰρ τὸ γένος τῆς διαφορᾶς δεῖ λέγεσθαι καὶ μὴ μετέχειν τῆς διαφορᾶς, οὕτω δ' ἀποδοθέντος οὐδέτερον τῶν εἰ-

29 ἅπαν C || ἁπτόμενον : συναπτόμενον P Al[p] || 30 συνάπτεται P Al[p] || λοιπῶν (Λ) : ἄλλων MPCD || 31 οὔθ' (Λ) : οὐδ' ABVCu || 32 μεταβολὴ sup. ras. u || 33 δοκεῖ post φορὰ transp. MPD || ante φορὰ add. ἡ ante ras. V || post γὰρ add. ἡ φορὰ BCcDV[2] || 34 post λέγεται add. ἡ φορά V[2] || 35 καὶ ante ὅτι transp. MPD, om. c || 36 post δέον add. οὖν c || γίνεσθαι : λέγεσθαι c || 37 πάλιν om. C, suppl. C[2] || 38 ἴσης (Al[p]) : ἴσον VMPuD ἴσων fort. Λ || 39-123 a 1 τὸ — πλεῖον om. P || 39 ἴσης : ἴσον VMCuD ἴσων fort. Λ.

[123 a] 1-2 post διαφοράν add. ἔθηκεν Ccu[pc]B[2]M[2] || 4 κομίσασθαι C || ante κράσεως add. τῆς Cc || 5 φορᾶς : διαφορᾶς A, corr. A[2] || 5-6 πάντα post 6 τοιαῦτα transp. C.

remplir aucune de ces deux conditions, car le genre y aura moins d'extension que la différence, et il participera d'elle.

Et encore, si aucune des différences attachées au « genre » ne s'attribue au terme indiqué comme l'espèce, le « genre » ne pourra pas non plus s'attribuer à lui ; par exemple, on ne peut attribuer à l'âme ni l'impair ni le pair ; et par conséquent, pas davantage le nombre. Même résultat si l'« espèce » est par nature antérieure au « genre », et si sa suppression entraîne celle du « genre » : car il est admis que c'est le contraire qui doit avoir lieu. De même encore, s'il y a possibilité, pour le terme indiqué comme le genre, ou pour la différence, de faire défaut à leur « espèce », comme peuvent le faire le mouvement à l'âme, ou le vrai et le faux à l'opinion, aucun des deux termes donnés comme le genre ou la différence ne saurait l'être : car il est admis qu'un genre ou une différence restent présents, aussi longtemps que dure leur espèce.

3

Autres lieux

Examiner également s'il ne se trouve pas que le terme introduit dans un genre participe de quelque chose de contraire à ce genre, ou qu'il peut en participer : car un même terme alors participera simultanément des contraires, puisque d'un côté, un genre ne fait jamais défaut à son espèce, et que de l'autre, le terme en question participe aussi du contraire de ce genre, ou qu'il peut en participer. Voir aussi s'il ne se trouve pas que l'« espèce » a en partage quelque chose que les entités subordonnées au « genre » sont dans l'impossibilité absolue de posséder ; par exemple, s'il est vrai que l'âme a la vie en partage, et qu'il n'y a pas de nombre qui soit capable de vivre, l'âme ne saurait être une espèce du nombre.

Il faut examiner aussi s'il ne se trouve pas que l'« espèce » est équivoque au regard du « genre », en utilisant les principes de base qui ont été fournis concernant l'équivoque[1] : car un genre et son espèce sont univoques au regard l'un de l'autre.

1. Cf. 106 a 9 - 107 b 37.

ρημένων δυνατὸν συμβαίνειν· ἐπ' ἔλαττόν τε γὰρ ῥηθήσεται καὶ μεθέξει τὸ γένος τῆς διαφορᾶς.

Πάλιν εἰ μηδεμία διαφορὰ κατηγορεῖται τῶν τοῦ γένους κατὰ τοῦ ἀποδοθέντος εἴδους, οὐδὲ τὸ γένος κατηγορηθήσεται· οἷον ψυχῆς οὔτε τὸ περιττὸν οὔτε τὸ ἄρτιον κατηγορεῖται, ὥστ' οὐδ' ἀριθμός. Ἔτι εἰ πρότερον φύσει τὸ εἶδος καὶ συναναιρεῖ τὸ γένος· δοκεῖ γὰρ τὸ ἐναντίον. Ἔτι εἰ ἐνδέχεται ἀπολιπεῖν τὸ εἰρημένον γένος ἢ τὴν διαφοράν, οἷον ψυχὴν τὸ κινεῖσθαι ἢ δόξαν τὸ ἀληθὲς καὶ ψεῦδος, οὐκ ἂν εἴη τῶν εἰρημένων οὐδέτερον γένος οὐδὲ διαφορά· δοκεῖ γὰρ τὸ γένος καὶ ἡ διαφορὰ παρακολουθεῖν, ἕως ἂν ᾖ τὸ εἶδος.

III Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ τὸ ἐν τῷ γένει κείμενον μετέχει τινὸς ἐναντίου τῷ γένει ἢ εἰ ἐνδέχεται μετέχειν· τὸ γὰρ αὐτὸ τῶν ἐναντίων ἅμα μεθέξει, ἐπειδὴ τὸ μὲν γένος οὐδέποτ' ἀπολείπει, μετέχει δὲ καὶ τοῦ ἐναντίου ἢ ἐνδέχεται μετέχειν. Ἔτι εἴ τινος κοινωνεῖ τὸ εἶδος ὃ ἀδύνατον ὅλως ὑπάρχειν τοῖς ὑπὸ τὸ γένος· οἷον εἰ ἡ ψυχὴ τῆς ζωῆς κοινωνεῖ, τῶν δ' ἀριθμῶν μηδένα δυνατὸν ζῆν, οὐκ ἂν εἴη εἶδος ἀριθμοῦ ἡ ψυχή.

Σκεπτέον δὲ καὶ εἰ ὁμώνυμον τὸ εἶδος τῷ γένει, στοιχείοις χρώμενον τοῖς εἰρημένοις πρὸς τὸ ὁμώνυμον· συνώνυμον γὰρ τὸ γένος καὶ τὸ εἶδος.

9 τε om. u || 11 διαφορὰ post κατηγορεῖται transp. c || 14 ante ἀριθμός add. ὁ VCcD || ante φύσει add. τῇ D || 15 post ἐναντίον add. οὐκ ἂν εἴη γένος Ccu^{pc}, τὸ γένος τοῦ εἴδους τῇ φύσει πρότερον D || 16 ἀπολείπειν VMCuD || ante ψυχὴν add. τὴν u || 17 alt. τὸ om. A, suppl. A^{2} || 19 ᾖ sup. ras. B || 20 τῷ sup. ras. B, om. u || 21 εἰ om. cuD || 22-23 ἀλείπει (sic) A, corr. A^{2} || 23 post ἢ add. εἰ P || 25 post τὸ add. αὐτὸ D || τῆς om. CcD || 26 μηδὲν ἀδύνατον D^{ac} || εἶδος post ἀριθμοῦ transp. C || 27-28 ante στοιχείοις add. τοῖς c || 28 τὸ ὁμώνυμον (Λ) : τὴν ὁμωνυμίαν CcD Al^{c}.

Puisque tout genre possède plusieurs espèces, voir aussi s'il ne se trouve pas que le terme indiqué comme le genre est dans l'impossibilité de posséder une autre espèce : car s'il n'en possède pas d'autre, ce terme ne saurait évidemment en aucune façon être un genre.

Examiner aussi s'il ne se trouve pas que l'adversaire a donné comme genre un terme pris au sens figuré, disant par exemple que la tempérance est une harmonie : un genre[1], en effet, s'attribue toujours à ses espèces en son sens propre, alors que l'harmonie n'est pas un attribut de la tempérance au sens propre, mais au sens figuré, attendu que le domaine de l'harmonie est toujours le son.

En outre, dans le cas où l'« espèce » possède un contraire[2], il y a un examen à faire. Cet examen prend diverses formes. Premier cas : voir si ce contraire appartient bien au même genre, lorsque le « genre » ne possède pas de contraire : car des contraires doivent appartenir au même genre, lorsque ce genre ne possède lui-même aucun contraire. Si maintenant le « genre » possède un contraire, voir si le contraire de l'« espèce » appartient bien à ce contraire : car le contraire d'une espèce doit appartenir au contraire de son genre, dans le cas précisément où ce genre en possède un. Chacune de ces lois est manifeste par induction. Et encore, voir s'il ne se trouve pas que le contraire de l'« espèce » n'appartient absolument à aucun genre, étant lui-même un genre, comme par exemple le bien : car s'il n'appartient pas à un genre, son contraire

1. Je conserve ici l'article (πᾶν γὰρ τὸ γένος), omis par les éditeurs précédents à la suite des manuscrits Ccu. Certes, la construction de πᾶν pris en ce sens avec l'article défini est rare, sauf lorsque le mot sur lequel il porte est un adjectif ou un participe substantivé. Cependant, l'article défini est régulièrement employé dans les phrases qui, comme celle-ci, énoncent la loi générale sur laquelle s'appuie le τόπος considéré. On observera d'ailleurs que cet emploi de l'article défini ne correspond pas exactement à l'usage français : là où le grec institue une relation légale entre « le genre » et « l'espèce », le français l'institue plus naturellement entre « un genre » et « son espèce ». La traduction opère régulièrement cette transposition.

2. *Notes complémentaires*, p. 168-169.

Ἐπεὶ δὲ παντὸς γένους εἴδη πλείω, σκοπεῖν εἰ μὴ ἐνδέχεται ἕτερον εἶδος εἶναι τοῦ εἰρημένου γένους· εἰ γὰρ μὴ ἔστι, δῆλον ὅτι οὐκ ἂν εἴη ὅλως γένος τὸ εἰρημένον.

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ τὸ μεταφορᾷ λεγόμενον ὡς γένος ἀποδέδωκεν, οἷον τὴν σωφροσύνην συμφωνίαν· πᾶν γὰρ τὸ γένος κυρίως κατὰ τῶν εἰδῶν κατηγορεῖται, ἡ δὲ συμφωνία κατὰ τῆς σωφροσύνης οὐ κυρίως ἀλλὰ μεταφορᾷ· πᾶσα γὰρ συμφωνία ἐν φθόγγοις.

[123b] Ἔτι ἂν ᾖ ἐναντίον τῷ εἴδει, σκοπεῖν. Ἔστι δὲ πλεοναχῶς ἡ σκέψις· πρῶτον μὲν εἰ ἐν τῷ αὐτῷ γένει καὶ τὸ ἐναντίον, μὴ ὄντος ἐναντίου τῷ γένει· δεῖ γὰρ τὰ ἐναντία ἐν τῷ αὐτῷ γένει εἶναι, ἂν μηδὲν ἐναντίον τῷ γένει ᾖ. Ὄντος δ' ἐναντίου τῷ γένει, σκοπεῖν εἰ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ ἐναντίῳ· ἀνάγκη γὰρ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ ἐναντίῳ εἶναι, ἄνπερ ᾖ ἐναντίον τι τῷ γένει. Φανερὸν δὲ τούτων ἕκαστον διὰ τῆς ἐπαγωγῆς. Πάλιν εἰ ὅλως ἐν μηδενὶ γένει τὸ τῷ εἴδει ἐναντίον ἀλλ' αὐτὸ γένος, οἷον τἀγαθόν· εἰ γὰρ τοῦτο μὴ ἐν γένει,

30 ἐπεὶ δὲ (Λ) : ἔτι ἐπειδὴ c || 31 εἶδος om. A, suppl. A^{2} || 32 ὅτι om. M, suppl. M^{2} || ὅλως post γένος transp. Vu Λ || 33 μεταφορᾷ (Λ) : κατὰ μεταφορὰν PCcuDA^{2}B^{2}M^{2} Al^{p} || 34 ἀπέδωκεν u || ἅπαν B^{2} || τὸ om. Ccu edd. || 36 μεταφορᾷ (Λ) : κατὰ μεταφοράν CcB^{2}M^{2} || 37 post ἐν del. 1-2 litt. V.

[123 b] 1 ᾖ — εἴδει : ᾖ ἐναντίον τι [τι ἐναντίον c] τῷ εἴδει BVMcu Λ ᾖ τινι [τινι ᾖ P^{pc}] ἐναντίον τὸ εἶδος P^{pc}D εἴη τὸ εἶδος ἐναντίον τινί C || ἔστι δὲ sup. ras. c^{2} || 2 post μὲν del. 2-3 litt. D || 2-3 καὶ τὸ ἐναντίον : καὶ τὸν ἐναντίον ante ras. C τὰ ἐναντία u || 3 post γένει add. τινὸς ὡς τῷ χρώματι V || 4 γένει post εἶναι transp. C || ᾖ post μηδὲν transp. C Λ, post ἐναντίον MPD, corr. P^{2} || 5 ἐν om. c || post ἐναντίῳ add. ἐστίν C, γένει ἐστί cD || 6 ἀνάγκη — εἶναι (Λ) : τὰ γὰρ ἐναντία ἐν τοῖς ἐναντίοις γένεσι cD || εἶναι om. P^{ac}, post ἐναντίον suppl. P^{pc} || 7 τι ante 6-7 ἐναντίον transp. C, om. u^{ac}D || post ἕκαστον add. ἐστι CcD || 9 τἀγαθόν : τὸ ἐναντίον P || μὴ om. Λ^{r} || post γένει add. κεῖται CcD, ἐστι B^{2}.

n'appartiendra pas non plus à un genre, mais il sera lui-même un genre, comme c'est le cas pour le bien et le mal : aucun d'eux n'appartient en effet à un genre, chacun d'eux[1] est un genre. Voir encore s'il ne se trouve pas que, « genre » et « espèce » ayant chacun un contraire, l'un des couples possède un intermédiaire, mais non l'autre. En effet, lorsque des genres ont un intermédiaire, leurs espèces aussi, et lorsque des espèces en ont un, leurs genres aussi ; tel est le cas de *qualité* et *défaut*, *justice* et *injustice* : chacun de ces couples possède en effet un intermédiaire. (Objection à cela : *santé* et *maladie* n'ont pas d'intermédiaire, *mal* et *bien* en ont un). Ou bien encore, voir s'il ne se trouve pas qu'il existe bien un moyen terme pour les deux couples, celui des espèces et celui des genres, mais au lieu que ce soit à un titre semblable, qu'il s'agit dans un cas d'un terme défini par négation, et dans l'autre d'un terme positif. Il est admis, en effet, que ce doit être à un titre semblable ici et là, comme dans le cas de *qualité* et *défaut*, *justice* et *injustice* : de fait, ici comme là, les moyens termes se définissent par négation. En outre, lorsque le « genre » n'a pas de contraire, voir, non seulement si le contraire de l'« espèce » appartient bien au même genre, mais aussi si le moyen terme en fait bien autant ; car là où sont les extrêmes, là aussi sont les moyens, comme pour *clair* et *sombre* : de fait, la couleur est à la fois leur genre et celui de toutes les couleurs intermédiaires. (Objection : *insuffisance* et *excès* sont dans le même genre

1. Je garde αὐτῶν, contre αὐτὸ de cD, correction suscitée par les parallèles des lignes 9 et 10.

οὐδὲ τὸ ἐναντίον τούτου ἐν γένει ἔσται ἀλλ' αὐτὸ γένος, καθάπερ ἐπὶ τοῦ ἀγαθοῦ καὶ τοῦ κακοῦ συμβαίνει· οὐδέτερον γὰρ τούτων ἐν γένει, ἀλλ' ἑκάτερον αὐτῶν γένος. Ἔτι εἰ ἐναντίον τινὶ καὶ τὸ γένος καὶ τὸ εἶδος, καὶ τῶν μὲν ἔστι τι μεταξύ, τῶν δὲ μή. Εἰ γὰρ τῶν γενῶν ἔστι τι μεταξύ, καὶ τῶν εἰδῶν, καὶ εἰ τῶν εἰδῶν, καὶ τῶν γενῶν, καθάπερ ἐπ' ἀρετῆς καὶ κακίας καὶ δικαιοσύνης καὶ ἀδικίας· ἑκατέρων γὰρ ἔστι τι μεταξύ. (Ἔνστασις τούτου ὅτι ὑγιείας καὶ νόσου οὐδὲν μεταξύ, κακοῦ δὲ καὶ ἀγαθοῦ.) Ἢ εἰ ἔστι μέν τι ἀμφοῖν ἀνὰ μέσον, καὶ τῶν εἰδῶν καὶ τῶν γενῶν, μὴ ὁμοίως δέ, ἀλλὰ τῶν μὲν κατὰ ἀπόφασιν τῶν δ' ὡς ὑποκείμενον. Ἔνδοξον γὰρ τὸ ὁμοίως ἀμφοῖν, καθάπερ ἐπ' ἀρετῆς καὶ κακίας καὶ δικαιοσύνης καὶ ἀδικίας· ἀμφοῖν γὰρ κατὰ ἀπόφασιν τὰ ἀνὰ μέσον. Ἔτι ὅταν μὴ ᾖ ἐναντίον τῷ γένει, σκοπεῖν μὴ μόνον εἰ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ αὐτῷ γένει, ἀλλὰ καὶ τὸ ἀνὰ μέσον· ἐν ᾧ γὰρ τὰ ἄκρα, καὶ τὰ ἀνὰ μέσον, οἷον ἐπὶ λευκοῦ καὶ μέλανος· τὸ γὰρ χρῶμα γένος τούτων τε καὶ τῶν ἀνὰ μέσον χρωμάτων ἁπάντων. (Ἔνστασις ὅτι ἡ μὲν ἔνδεια καὶ ὑπερβολὴ ἐν τῷ αὐτῷ γένει — ἐν τῷ κακῷ γὰρ

10 τούτῳ PCc || 11 ἀγαθοῦ — κακοῦ (Λ) : κακοῦ καὶ τοῦ ἀγαθοῦ C || 12 αὐτῶν (Λ) : αὐτὸ cD || post γένος add. ἐστι P || ἔτι : εἶτα V Λ || post εἰ add. εἴη cDM² || 13 τινὶ om. C || γένος — εἶδος (Λ): εἶδος καὶ τὸ γένος c || ἔστι τι post 15 pr. εἰδῶν transp. P || 15 pr. καὶ — γενῶν om. P || 18 ἢ εἰ (Λ) : εἰ P ἔτι εἰ u ἔτι ἢ D || μέν τι (Λ) : μέντοι BMCcD || 20 post ὑποκείμενον add. κατὰ κατάφασιν M || 21 τὸ ὁμοίως post ἀμφοῖν transp. P || ante ἀμφοῖν add. ἐπ' cD || 22 ante alt. καὶ add. τε M || 23 τὰ : τὸ VcuDA² Λ τι P || post ᾖ add. τι PCcD Al^p || 24 ante καὶ add. εἰ C || 25 alt. τὰ : τὸ VMCuDB² Al^c Λ || ἀνὰ om. VMu || 26 γὰρ om. P || τε om. c, ante τούτων transp. P || 27 μέσων ante ras. A || post ἔνστασις add. τούτου CcD || 28 post καὶ add. ἡ MCcD.

— dans le genre *mal* l'un et l'autre — alors que la juste mesure, qui est le moyen terme entre eux, n'est pas dans le genre *mal*, mais dans le genre *bien*). Voir également s'il ne se trouve pas que le « genre » a un contraire et que l'« espèce » n'en a pas : car si un genre a un contraire, son espèce aussi, comme dans le cas de *qualité* et *défaut*, *justice* et *injustice*[1]. Et de même dans les autres cas, c'est une loi qui devrait à l'examen s'imposer comme évidente[2]. (Objection, dans le cas de la santé et de la maladie : absolument parlant, la santé est le contraire de la maladie, mais une maladie particulière[3] comme la fièvre, l'ophtalmie et chacune des autres, ne possède pas de contraire).

Tels sont donc, lorsqu'on veut réfuter une proposition, les divers points de vue à adopter : il est clair, en effet, que si les situations décrites ne se réalisent pas, le terme donné comme le genre ne l'est pas. Si maintenant l'on veut établir une proposition, il y a ici trois procédés : le premier est de voir si le contraire[4] appartient bien au genre indiqué, lorsque ce genre ne possède pas de contraire : car si ce contraire appartient à ce genre, il est clair que l'espèce qui est en cause en fait autant. Voir ensuite si le moyen terme se trouve bien dans le genre indiqué : car là où est le moyen terme, là aussi sont les extrêmes. Et encore, si le genre possède un contraire, voir si le contraire de l'espèce appartient bien au contraire du genre : car si tel est bien le cas, il est clair que l'espèce qui est en cause appartient aussi au genre qui est en cause.

1. *Notes complémentaires*, p. 169.
2. Je supprime, avec VMPuDΛ, les mots τὸ τοιοῦτον.
3. Les mots εἶδος ὂν [οὖσα CM²] νόσου apparaissent, par leur contenu comme par leurs variations, comme une glose, que l'on appréhende encore sous cette forme dans l'interligne de V.
4. Texte de VMuDΛ ; les autres manuscrits, suivis par les éditeurs, ajoutent τῷ εἴδει après ἐναντίον, complément conforme au sens, mais qui n'en constitue pas moins la *lectio facilior*. Cf. d'ailleurs 123 b 2-3 et 24.

ἄμφω — τὸ δὲ μέτριον ἀνὰ μέσον ὂν τούτων οὐκ ἐν τῷ κακῷ ἀλλ' ἐν τῷ ἀγαθῷ.) Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ τὸ μὲν γένος ἐναντίον τινί, τὸ δὲ εἶδος μηδενί. Εἰ γὰρ τὸ γένος ἐναντίον τινί, καὶ τὸ εἶδος, καθάπερ ἀρετὴ καὶ κακία καὶ δικαιοσύνη καὶ ἀδικία. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων σκοποῦντι φανερὸν ἂν δόξειεν εἶναι. (Ἔνστασις ἐπὶ τῆς ὑγιείας καὶ νόσου· ἁπλῶς μὲν γὰρ ὑγίεια νόσῳ ἐναντίον, ἡ δὲ τὶς νόσος [εἶδος ὂν νόσου] οὐδενὶ ἐναντίον, οἷον ὁ πυρετὸς καὶ ἡ ὀφθαλμία καὶ τῶν ἄλλων ἕκαστον.)

[124a] Ἀναιροῦντι μὲν οὖν τοσαυταχῶς ἐπισκεπτέον· εἰ γὰρ μὴ ὑπάρχει τὰ εἰρημένα, δῆλον ὅτι οὐ γένος τὸ ἀποδοθέν. Κατασκευάζοντι δὲ τριχῶς· πρῶτον μὲν εἰ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ εἰρημένῳ γένει, μὴ ὄντος ἐναντίου τῷ γένει· εἰ γὰρ τὸ ἐναντίον ἐν τούτῳ, δῆλον ὅτι καὶ τὸ προκείμενον. Ἔτι εἰ τὸ ἀνὰ μέσον ἐν τῷ εἰρημένῳ γένει· ἐν ᾧ γὰρ τὸ ἀνὰ μέσον, καὶ τὰ ἄκρα. Πάλιν ἂν ᾖ ἐναντίον τι τῷ γένει, σκοπεῖν εἰ καὶ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ ἐναντίῳ· ἂν γὰρ ᾖ, δῆλον ὅτι καὶ τὸ προκείμενον ἐν τῷ προκειμένῳ.

29 κακῷ (Λ) : αὐτῷ VPC || 30 τὸ μὲν : μὲν τὸ c τὸ P τὸ μὴ u || 32 post εἶδος add. ἐστι C, ἔσται cD || post καθάπερ add. καὶ D || 32-33 ἀρετὴ — ἀδικία (Al^p Λ) : ἀρετὴ κακίᾳ καὶ δικαιοσύνη ἀδικίᾳ ABVc ἀρετῆς καὶ κακίας καὶ δικαιοσύνης καὶ ἀδικίας C || 34 post εἶναι add. τὸ τοιοῦτον ABCc edd. || post ἔνστασις add. τούτου cD || post καὶ add. τῆς VPu || 35 post γὰρ add. πᾶσα AB || ἐναντία Pu Al^c[ADP] Λ || ἡ (Λ) : εἰ BcD, fort. M, corr. M²c² || 35-36 εἶδος — νόσου om. V [εἶδος V^{s1} ut glossa] || 36 ὂν : οὖσα CM² || ἐναντία P || ἡ om. C || post alt. καὶ add. εἴ τι V.

[124 a] 1 post οὖν add. ἕκαστον D || 2 ὑπάρχῃ AC, corr. A²C² || post δῆλον add. δ' A^{ac} || 3 post ἐναντίον add. τῷ εἴδει ABPCcV²M² edd. || 6 εἰ om. c, suppl. c² || pr. τὸ : τὰ u^{pc} || post γένει add. μὴ ὄντος ἐναντίου τῷ γένει εἰ P || τὸ (Λ) : τὰ MCuD || 7 τι om. cu || 8 τῷ om. M, suppl. M².

Et encore, voir les inflexions et coordonnés[1], pour voir s'ils s'enchaînent de la même façon que les termes primitifs, et cela, pour réfuter comme pour établir une proposition ; car l'appartenance est simultanément vraie, ou fausse, pour chacun des membres de la série et pour tous. Par exemple, si la justice est un savoir, *justement* équivaudra à *savamment*, et le juste sera un savant ; mais si l'une de ces formules n'est pas vraie, aucune des autres ne le sera davantage.

4

Autres lieux

Et encore, examiner les termes qui entretiennent entre eux un même rapport ; pour donner un exemple, le plaisant est au plaisir ce que le bienfaisant est au bien, chacun étant l'agent producteur de l'autre. Si donc le plaisir est essentiellement un bien, le plaisant sera essentiellement bienfaisant : il est clair, en effet, qu'il doit être l'agent producteur d'un bien, puisque le plaisir est un bien. Même raisonnement dans le cas de l'apparition et de la disparition des choses : par exemple, si l'opération de bâtir est l'exercice d'une activité, l'état qui en résulte est l'état résultant d'une activité[2] ; et si l'opération d'apprendre est l'exercice d'une remémoration, l'état qui en résulte est l'état résultant d'une remémoration ; et encore, si être décomposé c'est disparaître, l'état qui résulte d'une décomposition est l'état qui résulte d'une disparition, et une décomposition est une disparition[3]. De même pour les agents d'apparition[4] et de disparition, pour les capacités et pour les exercices ; en un mot, tous les termes entretenant avec ceux du problème un rapport identique, quelle qu'en soit la nature, doivent être examinés, tant pour détruire que pour établir une proposition, sur le modèle de ce que nous avons dit pour l'apparition et la disparition. Si en effet l'agent de disparition d'une

1-4. *Notes complémentaires*, p. 169.

Πάλιν ἐπὶ τῶν πτώσεων καὶ τῶν συστοίχων, εἰ ὁμοίως ἀκολουθοῦσι, καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι· ἅμα γὰρ ἑνὶ καὶ πᾶσιν ὑπάρχει ἢ οὐχ ὑπάρχει. Οἷον εἰ ἡ δικαιοσύνη ἐπιστήμη τις, καὶ τὸ δικαίως ἐπιστημόνως καὶ ὁ δίκαιος ἐπιστήμων· εἰ δὲ τούτων τι μή, οὐδὲ τῶν λοιπῶν οὐδέν.

IV Πάλιν ἐπὶ τῶν ὁμοίως ἐχόντων πρὸς ἄλληλα· οἷον τὸ ἡδὺ ὁμοίως ἔχει πρὸς τὴν ἡδονὴν καὶ τὸ ὠφέλιμον πρὸς τὸ ἀγαθόν· ἑκάτερον γὰρ ἑκατέρου ποιητικόν. Εἰ οὖν ἐστιν ἡ ἡδονὴ ὅπερ ἀγαθόν, καὶ τὸ ἡδὺ ὅπερ ὠφέλιμον ἔσται· δῆλον γὰρ ὅτι ἀγαθοῦ ἂν εἴη ποιητικόν, ἐπειδὴ ἡ ἡδονὴ ἀγαθόν. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν γενέσεων καὶ φθορῶν· οἷον εἰ τὸ οἰκοδομεῖν ἐνεργεῖν, τὸ ᾠκοδομηκέναι ἐνηργηκέναι, καὶ εἰ τὸ μανθάνειν ἀναμιμνήσκεσθαι, καὶ τὸ μεμαθηκέναι ἀναμεμνῆσθαι, καὶ εἰ τὸ διαλύεσθαι φθείρεσθαι, καὶ τὸ διαλελύσθαι ἐφθάρθαι καὶ ἡ διάλυσις φθορά τις. Καὶ ἐπὶ τῶν γενητικῶν δὲ καὶ φθαρτικῶν ὡσαύτως, καὶ ἐπὶ τῶν δυνάμεων καὶ χρήσεων, καὶ ὅλως καθ' ὁποιανοῦν ὁμοιότητα καὶ ἀναιροῦντι καὶ κατασκευάζοντι σκεπτέον καθάπερ ἐπὶ τῆς γενέσεως καὶ φθορᾶς ἐλέγομεν. Εἰ γὰρ τὸ φθαρτικὸν διαλυτι-

10 post καὶ add. ἐπὶ ABM edd. || συστοίχων : στοιχείων c, corr. c^2 || εἰ om. P || 14 εἰ : ἐὰν CcD || τι om. AD || post μή add. ἢ C || οὐδέν (Λ) : οὐδενί A ἐστιν c || 17 ἑκατέρου γὰρ ἑκάτερον P || ἐστιν om. Λ || ἡ om. P || 19 ἡ om. MPcD Al^c [ABP] || 20 post alt. καὶ add. τῶν c || 21 ante alt. τὸ add. καὶ VPuA^2 || 22 καὶ om. CcD || 23 alt. καὶ om. AB || 23-24 alt. καὶ — ἐφθάρθαι om. D Al^e [P] || 24 τις om. Al^cΛ fort. recte || τῶν om. C^{ac} || 24-25 γεννητικῶν uDA^2C^{pc} Al^p[B] || 25 δὲ (Λ) : τε c || 26 post pr. καὶ add. τῶν Al^e || 28 ante φθορᾶς add. τῆς c.

chose est un agent de décomposition, disparaître c'est être décomposé ; et si l'agent d'apparition d'une chose est un agent producteur, apparaître c'est être produit, et une apparition est une production. De même encore dans le cas de la capacité et de l'exercice : si une capacité est une disposition, être capable c'est être disposé, et si l'exercice d'une chose est une activité, se servir de cette chose c'est exercer une activité, et l'état résultant de cet exercice est l'état résultant d'une activité.

Si l'opposé de l'« espèce » est une privation, il existe deux manières de détruire la proposition. La première est de voir s'il ne se trouve pas que cet opposé appartient au terme donné comme le genre : car une privation n'appartient jamais au même genre que son corrélat, ou du moins jamais au même genre prochain ; par exemple, si la vue a pour genre prochain *sens*, la cécité ne sera pas un sens. Deuxièmement, si le « genre » et l'« espèce » ont tous deux une privation pour opposé, et si l'opposé de l'une n'appartient pas à l'opposé de l'autre, l'« espèce » ne saurait appartenir davantage au « genre ». Tels sont donc les usages possibles de ce point de vue quand on veut détruire une proposition ; si l'on veut en établir une, il n'y en a qu'un, que voici : si l'opposé de l'espèce appartient bien à l'opposé du genre, l'espèce en cause doit appartenir au genre en cause ; par exemple, si la cécité est la privation d'un sens, la vue est un sens[1].

Et encore, examiner les négations des termes du problème, en ordre croisé, comme on l'a expliqué à propos de l'accident[2] ; par exemple, si le plaisant est essentiellement

1. Je préfère la leçon asymétrique de VMPuΛ, sans τις.
2. Cf. 113 b 15-26.

κόν, καὶ τὸ φθείρεσθαι διαλύεσθαι· καὶ εἰ τὸ γενητικὸν ποιητικόν, τὸ γίγνεσθαι ποιεῖσθαι καὶ ἡ γένεσις ποίησις. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν δυνάμεων καὶ χρήσεων· εἰ γὰρ ἡ δύναμις διάθεσις, καὶ τὸ δύνασθαι διακεῖσθαι, καὶ εἴ τινος ἡ χρῆσις ἐνέργεια, τὸ χρῆσθαι ἐνεργεῖν καὶ τὸ κεχρῆσθαι ἐνηργηκέναι.

Ἂν δὲ στέρησις ᾖ τὸ ἀντικείμενον τῷ εἴδει, διχῶς ἔστιν ἀνελεῖν. Πρῶτον μέν, εἰ ἐν τῷ ἀποδοθέντι γένει τὸ ἀντικείμενον· ἢ γὰρ ἁπλῶς ἐν οὐδενὶ γένει τῷ αὐτῷ ἡ στέρησις ἢ οὐκ ἐν τῷ ἐσχάτῳ· οἷον εἰ ἡ ὄψις ἐν ἐσχάτῳ γένει τῇ αἰσθήσει, ἡ τυφλότης οὐκ ἔσται αἴσθησις. Δεύτερον δ', εἰ καὶ τῷ γένει καὶ [124b] τῷ εἴδει ἀντίκειται στέρησις, μὴ ἔστι δὲ τὸ ἀντικείμενον ἐν τῷ ἀντικειμένῳ, οὐδ' ἂν τὸ ἀποδοθὲν ἐν τῷ ἀποδοθέντι εἴη. Ἀναιροῦντι μὲν οὖν καθάπερ εἴρηται χρηστέον, κατασκευάζοντι δὲ μοναχῶς· εἰ γὰρ τὸ ἀντικείμενον ἐν τῷ ἀντικειμένῳ, καὶ τὸ προκείμενον ἐν τῷ προκειμένῳ ἂν εἴη· οἷον εἰ ἡ τυφλότης ἀναισθησία τις, ἡ ὄψις αἴσθησις.

Πάλιν ἐπὶ τῶν ἀποφάσεων σκοπεῖν ἀνάπαλιν, καθάπερ ἐπὶ τοῦ συμβεβηκότος ἐλέγετο· οἷον εἰ τὸ ἡδὺ ὅπερ

29 post διαλύεσθαι add. καὶ ἡ φθορὰ διάλυσις fort. Al[c] || γεννητικὸν APCu Al[c] [B] || 30 ante τὸ add. καὶ VCcD Al[c] Λ || γέννησις P || 31 post alt. καὶ add. τῶν C || 33 ἡ om. A || ante pr. τὸ add. καὶ c || 35 εἴδει : γένει P || 37 pr. ἢ (Λ) : εἰ BP || alt. ἢ : εἰ P || 38 εἰ om. P || 39 δ' εἰ : δὴ P || εἰ post καὶ transp. D || 39-b 1 γένει — εἴδει : εἴδει καὶ τῷ γένει P.

[124 b] 1 ante στέρησις add. ἡ VD, ante ras. c || 3-4 ante κατασκευάζοντι add. καὶ c || 6 εἰ om. A, suppl. A[2] || ante alt. ἡ add. καὶ cD || post αἴσθησις add. τις ABCcD edd.

bon, ce qui n'est pas bon n'est pas plaisant[1] ; il est impossible, en effet, si vraiment *bon* est le genre de *plaisant*, qu'il existe une chose non bonne qui soit plaisante : car ce qui ne se laisse pas attribuer un genre ne se laisse attribuer aucune de ses espèces non plus. Si maintenant l'on veut établir une proposition, on mènera l'examen de façon analogue : si ce qui n'est pas bon n'est pas plaisant, en effet, ce qui est plaisant est bon, et par suite, *bon* est le genre de *plaisant*.

Lorsque l'« espèce » est relative à quelque chose, examiner si le « genre » est bien relatif lui aussi à quelque chose : car si une espèce est un relatif, son genre aussi en est un, comme dans le cas de *double* et de *multiple*, termes qui sont l'un et l'autre des relatifs. En revanche, si le « genre » est un relatif, il n'est pas nécessairement vrai que l'« espèce » en soit aussi un : de fait, le savoir est un relatif, mais savoir lire et écrire n'en est pas un (peut-être que même la loi énoncée la première risque de ne pas être considérée comme vraie : en effet, une qualité est essentiellement quelque chose de beau et de bon ; or une qualité est un relatif, alors que *bon* et *beau* sont, non des relatifs, mais des qualifications).

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'« espèce » n'a pas le même corrélat quand elle est prise en elle-même et quand elle est prise selon son genre ; par exemple, si l'on dit du double qu'il est le double de sa moitié, on doit dire aussi qu'il est le multiple[2] de sa moitié ; sinon, *multiple* ne saurait être le genre de *double*.

Voir encore s'il ne se trouve pas que l'« espèce » n'a pas le même corrélat quand elle est prise selon son « genre »

1-2. *Notes complémentaires*, p. 170.

ἀγαθόν, τὸ μὴ ἀγαθὸν οὐχ ἡδύ· ἀδύνατον γάρ, εἴπερ τὸ ἀγαθὸν γένος τοῦ ἡδέος, εἶναί τι μὴ ἀγαθὸν ἡδύ· ὧν γὰρ τὸ γένος μὴ κατηγορεῖται, οὐδὲ τῶν εἰδῶν οὐδέν. Καὶ κατασκευάζοντι δὲ ὡσαύτως σκεπτέον· εἰ γὰρ τὸ μὴ ἀγαθὸν οὐχ ἡδύ, τὸ ἡδὺ ἀγαθόν, ὥστε γένος τὸ ἀγαθὸν τοῦ ἡδέος.

Ἐὰν δ' ᾖ πρός τι τὸ εἶδος, σκοπεῖν εἰ καὶ τὸ γένος πρός τι· εἰ γὰρ τὸ εἶδος τῶν πρός τι, καὶ τὸ γένος, καθάπερ ἐπὶ τοῦ διπλασίου καὶ πολλαπλασίου· ἑκάτερον γὰρ τῶν πρός τι. Εἰ δὲ τὸ γένος τῶν πρός τι, οὐκ ἀνάγκη καὶ τὸ εἶδος· ἡ μὲν γὰρ ἐπιστήμη τῶν πρός τι, ἡ δὲ γραμματικὴ οὔ. (Ἢ οὐδὲ τὸ πρότερον ῥηθὲν ἀληθὲς ἂν δόξειεν· ἡ γὰρ ἀρετὴ ὅπερ καλὸν καὶ ὅπερ ἀγαθόν, καὶ ἡ μὲν ἀρετὴ τῶν πρός τι, τὸ δ' ἀγαθὸν καὶ τὸ καλὸν οὐ τῶν πρός τι ἀλλὰ ποιά.)

Πάλιν εἰ μὴ πρὸς ταὐτὸ λέγεται τὸ εἶδος καθ' αὑτό τε καὶ κατὰ τὸ γένος· οἷον εἰ τὸ διπλάσιον ἡμίσεος λέγεται διπλάσιον, καὶ [τὸ] πολλαπλάσιον ἡμίσεος δεῖ λέγεσθαι. Εἰ δὲ μή, οὐκ ἂν εἴη τὸ πολλαπλάσιον γένος τοῦ διπλασίου.

Ἔτι εἰ μὴ πρὸς τὸ αὐτὸ κατά τε τὸ γένος λέγεται καὶ

9-10 post pr. ἀγαθόν add. ἐστι, καὶ CcD || μὴ : οὐκ D || post ἡδύ add. εἰ γὰρ μὴ οὕτως ἔχοι [ἔχει uV^{2}M^2], εἴη ἄν τι καὶ [καὶ del. c] οὐκ ἀγαθὸν ἡδύ [ἡδὺ οὐκ ἀγαθόν C^{ac}uDM^2] ABCcuDV^{2}M^2 edd. (contra Al^p Λ) || γάρ (Al^c Λ) : δέ CDA^{2}P^{s1} || 11 εἶναί post ἡδύ transp. Al^c || 12 κατηγορῆται AP, corr. A^2 || οὔτε V || οὐδέν : ἐστι c || 13 τὸ μὴ sup. ras. A^2 || 14 post γένος add. ἐστι cD || 16 τῶν om. M || 16-17 post καθάπερ add. καὶ M || 17 post καὶ add. τοῦ c || 18 τῶν om. Al^c || 20 post δόξειεν add. εἶναι C || 20-21 καλὸν — ἀγαθόν : ἀγαθὸν καὶ ὅπερ καλόν MCcD Λ || 22 καὶ : ἢ M || 23 ταὐτὸ (Λ) : αὐτὸ c || 24 pr. τὸ om. c, suppl. c^2 || 25 τὸ damn. Bonitz || δεῖ post 25-26 λέγεσθαι transp. M || 28 alt. τὸ om. c.

et quand elle est prise selon chacun des genres de ce genre. Si en effet le double est un multiple de sa moitié, on devra dire aussi qu'il est une quantité supérieure à cette moitié, et d'une façon générale, quand on le prendra selon chacun des genres supérieurs, il devra toujours avoir sa moitié pour corrélat. (Objection : une espèce n'a pas nécessairement le même corrélat quand elle est prise en elle-même et quand elle est prise selon son genre : de fait, la connaissance se dit par relation à son contenu, mais elle est un état et une disposition, non de son contenu, mais de l'âme).

Et encore, voir si le « genre » et l'« espèce » gouvernent bien la même inflexion, comme *à quelque chose*, ou *de quelque chose*, ou autant d'autres qu'il y en a. L'inflexion que gouverne une espèce doit en effet être aussi celle que gouverne son genre, comme dans le cas du double et de ses genres superposés : de fait, c'est *de quelque chose* que se disent aussi bien *double* que *multiple*. De même dans le cas du savoir : c'est *de quelque chose* que se disent aussi bien le savoir lui-même que ses genres, comme la disposition et l'état. (Objection : dans certains cas il n'en est pas ainsi : de fait, *différent* et *contraire* se disent *de quelque chose*[1], mais *autre*, qui est leur genre, se dit, non pas *de quelque chose*, mais *que quelque chose* ; on dit en effet *autre que quelque chose*).

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que le « genre » et l'« espèce ». tout en gouvernant bien la même inflexion dans leur corrélat, ne le font plus une fois remplacés par leurs inverses, comme le font *double* et *multiple* ; de fait, chacun de ces termes se dit *de quelque chose*, aussi bien en lui-même qu'après inversion, puisque c'est également *de quelque chose* que se disent aussi bien *moitié* que *sous-multiple*. De même encore dans le cas de la connaissance et de la représentation : de fait, elles-mêmes[2] se disent *de quelque chose*, et elles conservent cette similitude en

1. La traduction d'un passage aussi étroitement lié aux particularités syntaxiques de la langue grecque ne peut être qu'approximative. On me permettra d'écrire que *contraire* se construit avec la préposition *de*, en considérant que si ce n'est pas vrai de l'adjectif *contraire*, ce l'est du substantif *contraire*.

2. *Notes complémentaires*, p. 171.

κατὰ πάντα τὰ τοῦ γένους γένη. Εἰ γὰρ τὸ διπλάσιον ἡμίσεος πολλαπλάσιόν ἐστι, καὶ ὑπερέχον ἡμίσεος ῥηθήσεται, καὶ ἁπλῶς κατὰ πάντα τὰ ἐπάνω γένη πρὸς τὸ ἥμισυ ῥηθήσεται. (Ἔνστασις ὅτι οὐκ ἀνάγκη καθ' αὑτὸ καὶ κατὰ τὸ γένος πρὸς ταὐτὸ λέγεσθαι· ἡ γὰρ ἐπιστήμη ἐπιστητοῦ λέγεται, ἕξις δὲ καὶ διάθεσις οὐκ ἐπιστητοῦ ἀλλὰ ψυχῆς.)

Πάλιν εἰ ὡσαύτως λέγεται τὸ γένος καὶ τὸ εἶδος κατὰ τὰς πτώσεις, οἷον εἰ τινὶ ἢ τινὸς ἢ ὁσαχῶς ἄλλως. Ὡς γὰρ τὸ εἶδος, καὶ τὸ γένος, καθάπερ ἐπὶ τοῦ διπλασίου καὶ τῶν ἐπάνω· τινὸς γὰρ καὶ τὸ διπλάσιον καὶ τὸ πολλαπλάσιον. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῆς ἐπιστήμης· τινὸς γὰρ [125a] καὶ αὐτὴ καὶ τὰ γένη, οἷον ἥ τε διάθεσις καὶ ἡ ἕξις. (Ἔνστασις ὅτι ἐνιαχοῦ οὐχ οὕτως· τὸ μὲν γὰρ διάφορον καὶ τὸ ἐναντίον τινί, τὸ δ' ἕτερον, γένος ὂν τούτων, οὐ τινὶ ἀλλὰ τινός· ἕτερον γάρ τινος λέγεται.)

Πάλιν εἰ ὁμοίως τὰ πρός τι κατὰ τὰς πτώσεις λεγόμενα μὴ ὁμοίως ἀντιστρέφει, καθάπερ ἐπὶ τοῦ διπλασίου καὶ τοῦ πολλαπλασίου. Ἑκάτερον γὰρ τούτων τινὸς καὶ αὐτὸ καὶ κατὰ τὴν ἀντιστροφὴν λέγεται· τινὸς γὰρ καὶ τὸ ἥμισυ καὶ τὸ πολλοστημόριον. Ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῆς ἐπιστήμης καὶ τῆς ὑπολήψεως· αὐταὶ γὰρ τινός, καὶ ἀντιστρέφει

29 τὸ om. ABMPu, suppl. B²M² || 30 ante πολλαπλάσιόν add. καὶ MC, καὶ τὸ VB² || ἐστι (Λ) : ἡμίσεος V || post καὶ add. τὸ VCcDM², κατὰ τὸ B²C² || 31 ἄνω cD || 33 αὑτὸ Vc, corr. c² || 35 εἰ om. Λ^r || 36 post ἄλλως add. λέγεται cD || 37 τοῦ om. P.

[125 a] 1 αὕτη BVPCu || 2 ἔνια MC || διαφέρον C || 5 εἰ om. Λ^r || τὰ om. MP || τὰς om. P || 5-6 λεγομένας A^ac || 6 ἀντιστρέφῃ A, corr. A² || 8 pr. καὶ om. MCc || 10 post pr. καὶ add. ἐπὶ Cc || αὐταὶ Bonitz : αὗται codd. || post αὐταὶ add. τε BVPCcuD Λ.

s'inversant[1], puisque[2] contenu de connaissance et contenu de représentation se disent tous deux *pour quelque chose*[3]. Si donc, pour certains termes, la similitude ne se conserve pas dans l'inversion, il est clair que l'un ne saurait être le genre de l'autre.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'« espèce » et le « genre » n'ont pas le même nombre de corrélats. Il est admis, en effet, que chacun d'eux possède des corrélats identiques en nature et en nombre ; tel est le cas pour *don* et *prestation*[4], puisqu'on dit *don de quelque chose à quelqu'un*[5], et *prestation de quelque chose à quelqu'un* ; et *prestation* est le genre de *don*, puisqu'un don est une prestation que l'on n'a pas à rendre. Dans certains cas, pourtant, l'égalité du nombre des corrélats n'est pas réalisée : le double est double *de quelque chose*, alors que *quantité supérieure* et *quantité majeure* se disent *à quelque chose de quelque chose* : en effet, toute quantité supérieure et toute quantité majeure sont supérieures *de quelque chose* et supérieures *à quelque chose*. D'où suit que les termes ci-dessus ne sont pas genres du double, puisqu'ils n'ont pas le même nombre de corrélats que leur « espèce » ; ou alors il n'est pas universellement vrai qu'une espèce et son genre possèdent le même nombre de corrélats.

Voir encore si le corrélat[6] du « genre » est bien le genre du corrélat de l'« espèce » ; par exemple, si *multiple* est le genre du double, *sous-multiple* sera celui de la moitié ; le corrélat d'un genre doit être en effet le genre du corrélat de son espèce. Si donc l'on posait que la connaissance est essentiellement une sensation, il faudrait aussi que le contenu de l'une fût essentiellement un contenu de l'autre. Or il n'en est rien : il est faux que tout contenu de connaissance soit le contenu d'une sensation, puisqu'il en est certains qui sont les contenus d'une intellection[7]. D'où

1. Copistes et éditeurs ont résolu diversement le problème de la ponctuation de cette phrase. Il paraît cependant certain qu'il faut une ponctuation forte après 11 ὁμοίως : les emplois du verbe αντιστρέφει aux lignes 6 et 12 montrent en effet que le sujet de ce verbe est toujours le couple des termes primitifs ; il n'est donc pas possible de faire de τὸ ἐπιστητὸν καὶ τὸ ὑποληπτόν le sujet de 10 ἀντιστρέφει, dont le véritable sujet est ἡ ἐπιστήμη καὶ ἡ ὑπόληψις.

2-7. *Notes complémentaires*, p. 171.

ὁμοίως· τό τε γὰρ ἐπιστητὸν καὶ τὸ ὑποληπτὸν τινί. Εἰ οὖν ἐπί τινων μὴ ὁμοίως ἀντιστρέφει, δῆλον ὅτι οὐ γένος θάτερον θατέρου.

Πάλιν εἰ μὴ πρὸς ἴσα τὸ εἶδος καὶ τὸ γένος λέγεται. Ὁμοίως γὰρ καὶ ἰσαχῶς ἑκάτερον δοκεῖ λέγεσθαι, καθάπερ ἐπὶ τῆς δωρεᾶς καὶ τῆς δόσεως· ἥ τε γὰρ δωρεὰ τινὸς τινὶ λέγεται, καὶ ἡ δόσις τινὸς τινί· ἔστι δὲ ἡ δόσις γένος τῆς δωρεᾶς· ἡ γὰρ δωρεὰ δόσις ἐστὶν ἀναπόδοτος. Ἐπ' ἐνίων δ' οὐ συμβαίνει πρὸς ἴσα λέγεσθαι· τὸ μὲν γὰρ διπλάσιον τινὸς διπλάσιον, τὸ δ' ὑπερέχον καὶ τὸ μεῖζον τινὸς τινί· πᾶν γὰρ τὸ ὑπερέχον καὶ τὸ μεῖζον τινὶ ὑπερέχει καὶ τινὸς ὑπερέχει. Ὥστ' οὐ γένη τὰ εἰρημένα τοῦ διπλασίου, ἐπειδὴ οὐ πρὸς ἴσα τῷ εἴδει λέγεται· ἢ οὐ καθόλου ἀληθὲς τὸ πρὸς ἴσα τὸ εἶδος καὶ τὸ γένος λέγεσθαι.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ τοῦ ἀντικειμένου τὸ ἀντικείμενον γένος· οἷον εἰ τοῦ διπλασίου τὸ πολλαπλάσιον, καὶ τοῦ ἡμίσεος τὸ πολλοστημόριον· δεῖ γὰρ τὸ ἀντικείμενον τοῦ ἀντικειμένου γένος εἶναι. Εἰ οὖν τις θείη τὴν ἐπιστήμην ὅπερ αἴσθησιν, δεήσει καὶ τὸ ἐπιστητὸν ὅπερ αἰσθητὸν εἶναι. Οὐκ ἔστι δέ· οὐ γὰρ πᾶν τὸ ἐπιστητὸν αἰσθητόν· καὶ γὰρ τῶν νοητῶν ἔνια ἐπιστητά.

11 γὰρ om. ABVMPCuD Λ || 12 μὴ : οὐχ V || ἀντιστρέφῃ A, corr. A² || 14 post ἴσα add. καὶ C || εἶδος — γένος (Λ) : γένος καὶ τὸ εἶδος cDMpc || 15 γὰρ : δὲ V Λ || 16 τε om. VPu || post τινὸς add. ἢ AB, καὶ McuDB² Λ, ἢ καὶ C || 17 post τινὸς add. καὶ ABMCcuD Λ || 20 post μεῖζον add. καὶ B || 20-21 τινὸς — μεῖζον om. uD || 21 ante τινί add. καὶ ABCcM² Λ || 23 pr. οὐ om. P || 24 εἶδος — γένος (Λ) : γένος καὶ τὸ εἶδος McD || 25 εἰ : εἰς ante ras. u ἐπὶ c ἔτι fort. Dpc || 26 εἰ (Λ) : εἴη Mac εἰ γένος εἴη Mpc || post πολλαπλάσιον add. εἴη C, ἢ c, εἰ V || post καὶ add. εἰ M || 27 τὰ ἀντικείμενα V || 28 αἴσθησις P || 29 ὅπερ om. cac || πᾶν om. A.

suit que *contenu sensible* n'est pas le genre du contenu de connaissance ; et s'il ne l'est pas, *sensation* n'est pas davantage celui de la connaissance.

Puisque par ailleurs l'on peut distinguer trois groupes parmi les relatifs — ceux d'abord qui ont nécessairement pour lieu de résidence ou d'attache les termes par relation auxquels, en l'occurrence, ils se trouvent dits (par exemple, une composition[1], un état, un équilibre, toutes choses qui ne peuvent résider ailleurs que dans les termes par relation auxquels ils sont dits) ; ceux ensuite qui ne résident pas nécessairement dans les termes par relation auxquels, en l'occurrence, ils sont dits, mais qui peuvent le faire (par exemple une connaissance, si son contenu est l'âme : de fait, rien n'empêche que ce soit d'elle-même que l'âme possède la connaissance, mais ce n'est pas une nécessité, puisqu'il est également possible pour une connaissance[2] d'avoir pour lieu de résidence autre chose que son propre contenu) ; ceux enfin qui ne peuvent absolument pas résider dans les termes par relation auxquels, en l'occurrence, ils se trouvent dits (par exemple, un contraire ne peut résider dans son contraire, ni une connaissance dans son contenu, à moins que ce contenu ne se trouve être l'âme ou l'homme) — il faut examiner la situation sous l'angle de cette division[3], lorsque l'adversaire donne comme le genre d'un terme appartenant à l'une de ces catégories un terme appartenant à une autre ; tel est le cas, par exemple, s'il a dit que le souvenir est la persistance d'une connaissance : en effet, toute persistance a pour lieu de résidence ou d'attache la chose même qui persiste ; d'où suit que la persistance d'une connaissance réside dans cette connaissance. Le souvenir résidera donc dans la connaissance, puisqu'il est la persistance de cette connaissance. Or cela ne se peut, puisque tout souvenir

1-2. *Notes complémentaires*, p. 172.

3. Σκοπεῖν étant régulièrement employé avec εἰ, et non avec ἐάν, il faut probablement interpréter ici ce verbe en un sens absolu (cf. 123 b 1). La correction adoptée par Forster, sur la suggestion de Maguinness (ἐάν τις εἰς γένος θῇ τὸ τοιοῦτον, <εἰ> εἰς τὸ μὴ τοιοῦτον), est ingénieuse, mais ne semble pas s'imposer.

Ὥστ' οὐ γένος τὸ αἰσθητὸν τοῦ ἐπιστητοῦ. Εἰ δὲ τοῦτο μή, οὐδ' αἴσθησις ἐπιστήμης.

Ἐπεὶ δὲ τῶν πρός τι λεγομένων τὰ μὲν ἐξ ἀνάγκης ἐν ἐκείνοις ἢ περὶ ἐκεῖνά ἐστι πρὸς ἅ ποτε τυγχάνει λεγόμενα (οἷον ἡ σύνθεσις καὶ ἡ ἕξις καὶ ἡ συμμετρία· ἐν ἄλλῳ γὰρ οὐδενὶ δυνατὸν ὑπάρχειν τὰ εἰρημένα ἢ ἐν ἐκείνοις πρὸς ἃ λέγεται), τὰ δ' οὐκ ἀνάγκη μὲν ἐν ἐκείνοις ὑπάρχειν πρὸς ἅ ποτε λέγεται, ἐνδέχεται δέ (οἷον εἰ ἐπιστητὸν ἡ ψυχή· οὐδὲν γὰρ κωλύει τὴν αὑτῆς ἐπιστήμην ἔχειν τὴν ψυχήν, οὐκ ἀναγκαῖον δέ· δυνατὸν γὰρ καὶ ἐν ἄλλῳ [125b] ὑπάρχειν τὴν αὐτὴν ταύτην), τὰ δ' ἁπλῶς οὐκ ἐνδέχεται ἐν ἐκείνοις ὑπάρχειν πρὸς ἅ ποτε τυγχάνει λεγόμενα (οἷον τὸ ἐναντίον ἐν τῷ ἐναντίῳ οὐδὲ τὴν ἐπιστήμην ἐν τῷ ἐπιστητῷ, ἐὰν μὴ τυγχάνῃ τὸ ἐπιστητὸν ψυχὴ ἢ ἄνθρωπος ὄν), σκοπεῖν οὖν χρή, ἐάν τις εἰς γένος θῇ τὸ τοιοῦτον εἰς τὸ μὴ τοιοῦτον, οἷον εἰ τὴν μνήμην μονὴν ἐπιστήμης εἶπεν· πᾶσα γὰρ μονὴ ἐν τῷ μένοντι καὶ περὶ ἐκεῖνο, ὥστε καὶ ἡ τῆς ἐπιστήμης μονὴ ἐν τῇ ἐπιστήμῃ. Ἡ μνήμη ἄρα ἐν τῇ ἐπιστήμῃ, ἐπειδὴ μονὴ τῆς ἐπιστήμης ἐστίν. Τοῦτο δ' οὐκ ἐνδέχεται· μνήμη

32 ante αἴσθησις add. ἡ MCcD || post αἴσθησις add. τῆς MCcD || 34-35 τυγχάνει λεγόμενα : λέγεται D Λ || 35 ἡ σύνθεσις καὶ ἡ ἕξις Al[p] : ἡ διάθεσις καὶ ἡ ἕξις codd. Λ αἱ διαθέσεις καὶ αἱ ἕξεις Al[c] in Metaph. 408, 23 sq. || alt. ἡ om. cD || 36 post ἢ del. 1-2 litt. V || ἐν om. c || 38 εἰ om. P || 39 ἡ ψυχή : ἐν τῇ ψυχῇ fort. Λ || post ψυχή add. εἴη CB[2po], ante ἡ VDB[2ao] Al[c] [loc. cit.] Λ, post 38 εἰ M || αὑτὴν fort. C, corr. C[2].

[125 b] 3 pr. ἐν om. A || 4 ὄν : ὤν M[ac], om. Al[c] [loc. cit.] || 5 pr. εἰς (Λ) : ὡς u, om. D || alt. εἰς om. Λ || 5-6 εἰς τὸ μὴ τοιοῦτον om. P || 6 εἴποι CcD || 7-8 τῷ — pr. ἐν om. P || 8 ante ἡ add. καὶ P || 9-10 μνήμη γὰρ πᾶσα : ἡ μνήμη γὰρ πᾶσα M[2] ἡ γὰρ μνήμη πᾶσα Cc πᾶσα γὰρ μνήμη Al[c].

réside dans l'âme. L'application du lieu que l'on vient d'indiquer s'étend aussi à l'accident, car il ne fait aucune différence de dire que *persistance* est le genre du souvenir ou de déclarer qu'elle en est un accident : il suffit que le souvenir soit, d'une manière ou d'une autre, la persistance d'une connaissance, pour qu'on puisse appliquer à son sujet la même argumentation.

5

Autres lieux

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'adversaire a mis une disposition dans un acte, ou un acte dans une disposition, disant par exemple qu'un sens est un mouvement transmis par le corps : de fait, un sens est une disposition, tandis qu'un mouvement est un acte. Même raisonnement s'il a dit que le souvenir est une disposition rétentrice ayant pour objet une représentation : car le souvenir n'est jamais une disposition, il est bien plutôt un acte.

Se trompent aussi ceux qui mettent une disposition dans la capacité qu'elle implique, disant par exemple que la douceur est la maîtrise de la colère, le courage et la justice, celle des mouvements de peur ou de cupidité : de fait, on appelle courageux et doux celui qui n'éprouve pas ces mouvements ; maître de lui, en revanche, celui qui les éprouve sans se laisser mener par eux. Il est donc fort possible que chacune de ces dispositions implique une capacité ainsi faite que, si l'on éprouvait ces mouvements, loin de se laisser mener par eux, on les maîtriserait ; il n'en reste pas moins que ce qui s'appelle être courageux, ce qui s'appelle être doux[1], ce n'est pas cela, mais c'est bien être totalement inaccessible aux mouvements de cette nature.

Parfois aussi, on pose comme le genre un terme simplement rattaché au sujet par un lien quelconque, donnant par exemple la douleur comme le genre de la colère, ou la représentation comme celui de la conviction ; ce qui est une erreur, car si les deux termes en question sont bien

1. *Notes complémentaires*, p. 172.

γὰρ πᾶσα ἐν ψυχῇ. Ἔστι δ' ὁ εἰρημένος τόπος καὶ πρὸς τὸ συμβεβηκὸς κοινός· οὐδὲν γὰρ διαφέρει τῆς μνήμης γένος τὴν μονὴν εἰπεῖν ἢ συμβεβηκέναι φάσκειν αὐτῇ τοῦτο· εἰ γὰρ ὁπωσοῦν ἐστιν ἡ μνήμη μονὴ ἐπιστήμης, ὁ αὐτὸς ἁρμόσει περὶ αὐτῆς λόγος.

V Πάλιν εἰ τὴν ἕξιν εἰς τὴν ἐνέργειαν ἔθηκεν ἢ τὴν ἐνέργειαν εἰς τὴν ἕξιν, οἷον τὴν αἴσθησιν κίνησιν διὰ σώματος· ἡ μὲν γὰρ αἴσθησις ἕξις, ἡ δὲ κίνησις ἐνέργεια. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὴν μνήμην ἕξιν καθεκτικὴν ὑπολήψεως εἶπεν· οὐδεμία γὰρ μνήμη ἕξις, ἀλλὰ μᾶλλον ἐνέργεια.

Διαμαρτάνουσι δὲ καὶ οἱ τὴν ἕξιν εἰς τὴν ἀκολουθοῦσαν δύναμιν τάττοντες, οἷον τὴν πραότητα ἐγκράτειαν ὀργῆς καὶ τὴν ἀνδρείαν καὶ τὴν δικαιοσύνην φόβων καὶ κερδῶν· ἀνδρεῖος μὲν γὰρ καὶ πρᾶος ὁ ἀπαθὴς λέγεται, ἐγκρατὴς δ' ὁ πάσχων καὶ μὴ ἀγόμενος. Ἴσως μὲν οὖν ἀκολουθεῖ δύναμις ἑκατέρῳ τοιαύτη ὥστ', εἰ πάθοι, μὴ ἄγεσθαι ἀλλὰ κρατεῖν· οὐ μὴν τοῦτό γ' ἐστὶ τὸ μὲν ἀνδρείῳ τὸ δὲ πράῳ εἶναι, ἀλλὰ τὸ ὅλως μὴ πάσχειν ὑπὸ τῶν τοιούτων μηδέν.

Ἐνίοτε δὲ καὶ τὸ παρακολουθοῦν ὁπωσοῦν ὡς γένος τιθέασιν, οἷον τὴν λύπην τῆς ὀργῆς καὶ τὴν ὑπόληψιν τῆς πίστεως· ἄμφω γὰρ τὰ εἰρημένα παρακολουθεῖ μὲν τρόπον

10 post ψυχῇ add. ἐστιν M^{pc} || 12 αὐτῇ : αὐτὸ V αὐτὴ C, corr. C^{2} || 13 ὁπωσοῦν ἐστιν (Λ) : ὅπως εἰ D || 15 εἰ C^{po} || 16 post ἕξιν add. οὐκ ἔστι [οὐκέτι D] γένος τὸ τοιοῦτον McD || post οἷον add. εἰ MPuD || 18 εἰ om. P || 19 μνήμη post ἕξις transp. cD || 20 ἁμαρτάνουσι M Al^{p} || 22 post φόβων add. ἐγκράτειαν M^{2}, post κερδῶν CcD || 23 ante pr. ὁ add. καὶ c || 26 ταὐτό MC || pr. et alt. τὸ Imelmann Wallies : τῷ codd. || ἀνδρεῖον — πρᾶον Imelmann || 28 παρακολουθεῖν D || 30 προειρημένα fort. Λ.

rattachés d'une certaine manière à ceux que l'on donne comme leurs espèces, aucun d'eux toutefois n'est leur genre. De fait, l'homme en colère ne souffre que dans la mesure où une douleur a été antérieurement éveillée en lui : car ce n'est pas la colère qui est cause de la douleur, c'est la douleur qui est cause de la colère ; d'où suit qu'absolument parlant, la colère n'est pas une douleur. Pour les mêmes raisons, une conviction n'est pas davantage une représentation : car on peut se représenter une même idée sans en être convaincu, aussi bien qu'en l'étant, ce qui ne serait pas possible si la conviction était vraiment une espèce de la représentation[1] : car il n'est pas possible qu'une chose continue à rester la même si elle franchit décidément les limites de son espèce, par exemple, qu'un animal reste le même animal si tantôt il est homme et tantôt ne l'est pas. Et si l'on s'avise de dire qu'il est impossible de se représenter une idée sans en être convaincu[2], représentation et conviction auront alors la même extension, si bien que la première ne saurait davantage ainsi être le genre de la seconde, puisque le genre doit avoir une extension supérieure.

Voir également si les deux termes ont un même lieu naturel de résidence : en effet, le lieu de résidence d'une espèce est celui même de son genre, par exemple celui du blanc est celui même de la couleur, et celui du savoir lire et écrire, celui même du savoir. Si donc l'adversaire dit que le respect humain[3] est une peur, ou que la colère est une douleur, l'identité de lieu de l'espèce et du genre ne sera pas réalisée, puisque le respect humain réside dans la partie raisonnable de l'âme, tandis que la peur réside dans sa partie irascible, et que la douleur réside dans sa partie concupiscible (attendu que le plaisir y réside également), tandis que la colère réside dans sa partie irascible. D'où suit que les termes indiqués ne sont pas genres, leur lieu naturel de résidence n'étant pas le même que celui de leurs « espèces ». De la même manière, si l'amitié réside dans la partie concupiscible de l'âme, elle

1-3. *Notes complémentaires*, p. 172-173.

τινὰ τοῖς ἀποδοθεῖσιν εἴδεσιν, οὐδέτερον δ' αὐτῶν γένος ἐστίν. Ὁ μὲν γὰρ ὀργιζόμενος λυπεῖται προτέρας ἐν αὐτῷ τῆς λύπης γενομένης· οὐ γὰρ ἡ ὀργὴ τῆς λύπης ἀλλ' ἡ λύπη τῆς ὀργῆς αἰτία, ὥσθ' ἁπλῶς ἡ ὀργὴ οὐκ ἔστι λύπη. Κατὰ ταὐτὰ δ' οὐδ' ἡ πίστις ὑπόληψις· ἐνδέχεται γὰρ τὴν αὐτὴν ὑπόληψιν καὶ μὴ πιστεύοντα ἔχειν, οὐκ ἐνδέχεται δ', εἴπερ εἶδος ἡ πίστις ὑπολήψεως· οὐ γὰρ ἐνδέχεται τὸ αὐτὸ ἔτι διαμένειν, ἄνπερ ἐκ τοῦ εἴδους ὅλως μεταβάλῃ, καθάπερ οὐδὲ τὸ αὐτὸ ζῷον ὁτὲ μὲν ἄνθρωπον εἶναι ὁτὲ δὲ μή. Ἂν δέ τις φῇ ἐξ ἀνάγκης τὸν ὑπολαμβάνοντα καὶ πιστεύειν, [126a] ἐπ' ἴσον ἡ ὑπόληψις καὶ ἡ πίστις ῥηθήσεται, ὥστ' οὐδ' ἂν οὕτως εἴη γένος· ἐπὶ πλέον γὰρ δεῖ λέγεσθαι τὸ γένος.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ ἔν τινι τῷ αὐτῷ πέφυκεν ἄμφω γίνεσθαι· ἐν ᾧ γὰρ τὸ εἶδος, καὶ τὸ γένος, οἷον ἐν ᾧ τὸ λευκόν, καὶ τὸ χρῶμα, καὶ ἐν ᾧ γραμματική, καὶ ἐπιστήμη. Ἐὰν οὖν τις τὴν αἰσχύνην φόβον εἴπῃ ἢ τὴν ὀργὴν λύπην, οὐ συμβήσεται ἐν τῷ αὐτῷ τὸ εἶδος καὶ τὸ γένος ὑπάρχειν· ἡ μὲν γὰρ αἰσχύνη ἐν τῷ λογιστικῷ, ὁ δὲ φόβος ἐν τῷ θυμοειδεῖ· καὶ ἡ μὲν λύπη ἐν τῷ ἐπιθυμητικῷ (ἐν τούτῳ γὰρ καὶ ἡ ἡδονή), ἡ δὲ ὀργὴ ἐν τῷ θυμοειδεῖ. Ὥστ' οὐ γένη τὰ ἀποδοθέντα, ἐπειδὴ οὐκ ἐν τῷ αὐτῷ τοῖς εἴδεσι πέφυκε γίνεσθαι. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ ἡ φιλία ἐν τῷ ἐπιθυμητικῷ,

32 πρότερον PC || 33 γινομένης P || 35 ταῦτα ABVD Λ || 36 ἔχειν C^pc || post δ' add. τὴν αὐτήν CM² || 37 εἶδος post πίστις transp. C Λ || ante ὑπολήψεως add. τῆς VPu || τὸ αὐτὸ ἔτι : ἔτι τὸ αὐτὸ D τι τὸ αὐτὸ c || 38 μεταβάλλῃ c || 39 pr. et alt. ὁτὲ (Λ): ὅτι B ποτὲ Al^c || μή : λευκόν P.

[126 a] 1 ἴσον : ἴσων M^ac PcDA² Λ ἴσης Al^p || ἂν post 2 οὕτως transp. u, om. M || 3 τινι om. cD Al^p || τὸ αὐτὸ B || 4 καὶ om. P || 6 ἐὰν : εἰ u || τις post εἴπῃ transp. u || 7 post pr. τὸ add. τε C || 12 δὲ om. Pu || ἐν om. D.

ne saurait être une volonté, puisque toute volonté réside dans sa partie raisonnable. Ce lieu peut servir aussi pour l'accident, puisqu'un accident et ce dont il est l'accident ont le même lieu de résidence ; d'où suit que s'il s'avère qu'ils n'ont pas le même lieu de résidence, il est clair que l'« accident » n'en est pas un.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que c'est sous un certain rapport seulement que l'« espèce » participe du terme indiqué comme son genre ; car il est admis que ce n'est pas sous un certain rapport seulement que s'effectue la participation à un genre : de fait, ce n'est pas sous un certain rapport seulement que l'homme est un animal, ni que savoir lire et écrire est un savoir[1] ; et de même dans les autres cas. Voir donc s'il ne se trouve pas, dans certaines thèses, que la participation au « genre » ne s'effectue que sous un certain rapport, par exemple si l'on a dit qu'un vivant est essentiellement un sensible ou un visible : car c'est sous un certain rapport seulement qu'un vivant est sensible ou visible ; c'est sous le rapport du corps qu'il est sensible et visible, sous celui de l'âme il ne l'est pas. D'où suit que *visible* et *sensible* ne sauraient être le genre du vivant.

Il arrive aussi que, sans s'en apercevoir[2], on mette un tout dans sa partie, disant par exemple qu'un vivant est un corps animé. Il est exclu qu'une partie puisse être l'attribut de son tout ; d'où suit que le corps ne saurait être le genre du vivant, puisqu'il en est une partie.

Voir également s'il ne se trouve pas que l'adversaire a mis une chose blâmable, ou peu recommandée, dans une capacité ou dans le genre du *capable*, décrivant par exemple un sophiste, un calomniateur ou un voleur comme un

1. Le texte adopté ici résulte de la combinaison de ceux de VMPΛ et d'Al[c]. Contrairement aux autres manuscrits, VMPΛ ne répètent pas κατά τι après γραμματική ; cette omission pourrait être conforme à l'archétype, à condition toutefois que le premier κατά τι occupât une place susceptible de le faire porter à la fois sur les deux membres de la phrase ; or c'est précisément ainsi qu'il se présente dans la citation d'Alexandre. Le défaut de symétrie du texte adopté est susceptible d'expliquer les diverses corrections dont il a été l'objet.

2. *Notes complémentaires*, p. 173.

οὐκ ἂν εἴη βούλησις· πᾶσα γὰρ βούλησις ἐν τῷ λογιστικῷ. Χρήσιμος δ' ὁ τόπος καὶ πρὸς τὸ συμβεβηκός· ἐν τῷ αὐτῷ γὰρ τὸ συμβεβηκὸς καὶ ᾧ συμβέβηκεν, ὥστ' ἂν μὴ ἐν τῷ αὐτῷ φαίνηται, δῆλον ὅτι οὐ συμβέβηκεν.

Πάλιν εἰ κατά τι τὸ εἶδος τοῦ εἰρημένου γένους μετέχει· οὐ δοκεῖ γὰρ κατά τι μετέχεσθαι τὸ γένος. Οὐ γάρ ἐστι κατά τι ζῷον ὁ ἄνθρωπος, οὐδ' ἡ γραμματικὴ ἐπιστήμη· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Σκοπεῖν οὖν εἰ ἐπί τινων κατά τι μετέχεται τὸ γένος, οἷον εἰ τὸ ζῷον ὅπερ αἰσθητὸν ἢ ὁρατὸν εἴρηται. Κατά τι γὰρ αἰσθητὸν ἢ ὁρατὸν τὸ ζῷον· κατὰ τὸ σῶμα γὰρ αἰσθητὸν καὶ ὁρατόν, κατὰ δὲ τὴν ψυχὴν οὔ. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη γένος τὸ ὁρατὸν καὶ τὸ αἰσθητὸν τοῦ ζῴου.

Λανθάνουσι δ' ἐνίοτε καὶ τὸ ὅλον εἰς τὸ μέρος τιθέντες, οἷον τὸ ζῷον σῶμα ἔμψυχον. Οὐδαμῶς δὲ τὸ μέρος τοῦ ὅλου κατηγορεῖται· ὥστ' οὐκ ἂν εἴη τὸ σῶμα γένος τοῦ ζῴου, ἐπειδὴ μέρος ἐστίν.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἴ τι τῶν ψεκτῶν ἢ φευκτῶν εἰς δύναμιν ἢ τὸ δυνατὸν ἔθηκεν, οἷον τὸν σοφιστὴν ἢ διάβολον ἢ

13 post pr. βούλησις add. τις BMCD edd. || 14-15 ἐν — συμβεβηκὸς om. AVPc Λ, suppl. c² || 15 post γὰρ add. καὶ D || ἂν om. A, suppl. A² || 17 πάλιν (Λ) : ἔτι McD || 18 δόξει Pu || 19 κατά τι ζῷον hic Al° : post ἄνθρωπος transp. codd. Λ || post γραμματικὴ add. κατά τι ABCcuD || 20 εἰ om. Pu || 21 ὅπερ : ὥσπερ c ut uid., corr. c² || 22 alt. ἢ (Λ) : καὶ cD || 23 γὰρ post pr. κατὰ transp. MD Al^p || post γὰρ add. καὶ C || αἰσθητὸν om. D || post αἰσθητὸν add. τε Al^p || post ὁρατόν add. τὸ ζῷον D || 24 τὴν om. P || εἴη om. c || γένη CD || γένος ante 25 τοῦ transp. M || 24-25 ὁρατὸν — αἰσθητὸν : αἰσθητὸν καὶ τὸ ὁρατὸν P Λ || 27 τοῦ : τὸ A, corr. A² || 30 εἴ τι sup. ras. c² || 31 τὸν : τὸ c, om. u || post σοφιστὴν add. τὸν δυνάμενον ἀπὸ φαινομένης σοφίας χρηματίζεσθαι u || alt. ἢ om. APcD, suppl. A² || post διάβολον add. τὸν δυνάμενον διαβάλλειν καὶ ἐχθροὺς ποιεῖν τοὺς φίλους u.

homme capable de voler subrepticement les biens d'autrui[1] ; en effet, aucun de ces personnages ne reçoit son nom du seul fait qu'il possède l'une des capacités en question. Un dieu, un homme de bien sont eux aussi capables de faire le mal ; mais ils ne se voient pas attribuer ces noms, car c'est toujours à raison de leur volonté délibérée que les êtres malfaisants reçoivent leur nom. En outre, une capacité est toujours une chose souhaitable : même celles de faire le mal sont souhaitables, et c'est pourquoi nous disons qu'un dieu et un homme de bien les possèdent : c'est qu'ils nous paraissent capables de faire le mal. D'où suit qu'une capacité ne saurait être le genre d'une chose blâmable. Autrement, il en résulterait qu'une chose blâmable serait souhaitable, puisqu'il existerait alors une capacité blâmable.

Voir encore s'il ne se trouve pas qu'il a mis une chose par elle-même précieuse ou souhaitable dans une capacité ou dans le genre du *capable* ou de l'*agent producteur* : en effet, une capacité, un être capable ou producteur de quelque chose ne sont jamais souhaitables que pour autre chose qu'eux-mêmes.

Ou bien encore, voir s'il ne se trouve pas qu'il a mis une chose appartenant à deux ou plusieurs genres dans l'un seulement d'entre eux. Il existe en effet des termes qu'on ne peut mettre dans un genre unique, comme *fourbe* ou *calomniateur* : de fait, ne sont calomniateurs ou fourbes ni celui qui veut sans pouvoir, ni celui qui peut sans vouloir, mais seulement celui qui possède à la fois ces deux propriétés ; d'où suit qu'il ne faut pas mettre ces termes dans un genre unique, mais à la fois dans les deux qu'on vient de dire.

1. Aristote ne donne que la définition du voleur ; mais cette lacune (dont Alexandre porte témoignage dans son commentaire) n'a pas à être comblée, comme ont cru devoir le faire CuB²M², d'ailleurs sous plus d'une forme.

κλέπτην τὸν δυνάμενον λάθρᾳ τὰ ἀλλότρια κλέπτειν· οὐδεὶς γὰρ τῶν εἰρημένων τῷ δυνατὸς εἶναί τι τούτων τοιοῦτος λέγεται. Δύναται μὲν γὰρ καὶ ὁ θεὸς καὶ ὁ σπουδαῖος τὰ φαῦλα δρᾶν, ἀλλ' οὐκ εἰσὶ τοιοῦτοι· πάντες γὰρ οἱ φαῦλοι κατὰ προαίρεσιν λέγονται. Ἔτι πᾶσα δύναμις τῶν αἱρετῶν· καὶ γὰρ αἱ τῶν φαύλων δυνάμεις αἱρεταί, διὸ καὶ τὸν θεὸν καὶ τὸν σπουδαῖον ἔχειν φαμὲν αὐτάς· δυνατοὺς γὰρ εἶναι τὰ φαῦλα πράσσειν. Ὥστ' [126b] οὐδενὸς ἂν εἴη ψεκτοῦ γένος ἡ δύναμις. Εἰ δὲ μή, συμβήσεται τῶν ψεκτῶν τι αἱρετὸν εἶναι· ἔσται γάρ τις δύναμις ψεκτή.

Καὶ εἴ τι τῶν δι' αὑτὸ τιμίων ἢ αἱρετῶν εἰς δύναμιν ἢ τὸ δυνατὸν ἢ τὸ ποιητικὸν ἔθηκεν· πᾶσα γὰρ δύναμις καὶ πᾶν τὸ δυνατὸν ἢ τὸ ποιητικὸν δι' ἄλλο αἱρετόν.

Ἢ εἴ τι τῶν ἐν δύο γένεσιν ἢ πλείοσιν εἰς θάτερον ἔθηκεν. Ἔνια γὰρ οὐκ ἔστιν εἰς ἓν γένος θεῖναι, οἷον τὸν φένακα καὶ τὸν διάβολον· οὔτε γὰρ ὁ προαιρούμενος ἀδυνατῶν δέ, οὔθ' ὁ δυνάμενος μὴ προαιρούμενος δέ, διάβολος ἢ φέναξ, ἀλλ' ὁ ἄμφω ταῦτα ἔχων. Ὥστ' οὐ θετέον εἰς ἓν γένος ἀλλ' εἰς ἀμφότερα τὰ εἰρημένα.

32 λάθρᾳ τὰ ἀλλότρια (Al° Λ) : λάθρᾳ ἀλλότρια AB τὰ ἀλλότρια λάθρᾳ u τὰ ἀλλότρια CB² || κλέπτειν : ὑφαιρεῖσθαι CB² Al^p || post κλέπτειν (resp. ὑφαιρεῖσθαι) add. ἢ δυνάμενον διαβάλλειν ἢ σοφίζεσθαι CB²M² || οὐδὲ εἷς D || 33 τῷ (Λ) : τὸ PCB² || τούτων (Λ) : τῶν τοιούτων CB² || τοιοῦτος post λέγεται transp. CB² || 34 δυνατὸς CcD || alt. ὁ om. P || 36 πᾶσαι αἱ δυνάμεις McD || post γὰρ add. καὶ M || 38 post γὰρ add. φαμεν cD.

[126 b] 1 γένους BPc || 2 τι ante τῶν transp. cD || 4 αὑτὸ : αὐτὸ MCcD αὑτὰ Al^p || αἱρετὸν P || 5 πᾶσαι γὰρ δυνάμεις D || 7 τι (Λ) : τις c || δυσὶ CcD || 9 οὔτε — δέ om. D || 10 τὸ δυνάμενον μὴ προαιρούμενον V || ante μὴ add. μὲν cD || 11 οὐ θετέον (Λ) : οὐδέτερον CcD || post εἰς add. τὸ CcD || 12 post εἰρημένα add. θετέον MCcD.

Il arrive aussi que, renversant l'ordre des termes, l'on donne le genre pour la différence et la différence pour le genre, disant par exemple que la stupeur est une immensité[1] d'étonnement et la conviction une intensité de représentation. En fait, ni l'immensité ni l'intensité ne sont les genres, ce sont les différences : il est admis en effet que la stupeur est un étonnement immense, et la conviction, une représentation intense[2]. De plus, si l'on donne comme les genres *immensité* et *intensité*, il en résultera que des choses sans vie seront convaincues ou stupéfaites. En effet, l'intensité et l'immensité d'une chose sont toujours présentes dans la chose même dont elles le sont[3]. Si donc la stupeur est une immensité d'étonnement, la stupeur sera présente dans l'étonnement, et par suite, l'étonnement sera stupéfait. De la même façon, la conviction sera présente dans la représentation, s'il est vrai qu'elle est une intensité de représentation ; et par suite, la représentation sera convaincue. En outre, on sera conduit, si l'on soutient pareille thèse, à parler d'intensité intense et d'immensité immense ; il existe en effet des convictions intenses[4] ; si donc la conviction est une intensité, ce seront des intensités intenses. De la même façon, il existe des stupeurs immenses ; si donc la stupeur est une immensité, ce seront des immensités immenses. Or

1. Je traduis ὑπερβολή par *immensité*, plutôt que par *excès*, parce qu'un étonnement *excessif* est un étonnement disproportionné *par rapport à son objet*, alors que la stupeur dont il s'agit ici est un étonnement *de degré supérieur au degré moyen*.

2. Je supprime ici, avec c, un membre de phrase qui a l'apparence d'une glose scolaire (« si bien qu'étonnement et représentation sont le genre, immensité et intensité la différence ») ; son omission par ce manuscrit ne s'explique pas par *homeoteleuton*.

3. Après 22 ἐστι, MPuΛ ajoutent ὑπερβολή, les autres manuscrits σφοδρότης καὶ ὑπερβολή. Par ailleurs, la paraphrase d'Alexandre est ainsi rédigée (351, 18) : ἐπεὶ ἡ ὑπερβολὴ καὶ ἡ σφοδρότης ἐν ἐκείνοις εἰσὶν ὧν εἰσι (πᾶσα γὰρ σφοδρότης ἐν ἐκείνῳ οὗ ἐστι σφοδρότης, κτλ.) ; on remarquera la tournure abrupte ὧν εἰσι, qu'Alexandre fait suivre d'une parenthèse explicative. L'hypothèse qui rend le mieux compte de ces faits est probablement celle d'un texte originairement elliptique (οὗ ἐστι), imité et expliqué dans la paraphrase d'Alexandre, et complété de diverses manières dans les diverses branches de la tradition. J'adopte ce texte en calquant sur lui la traduction, autant que faire se peut.

4. *Notes complémentaires*, p. 173.

Ἔτι ἐνίοτε ἀνάπαλιν τὸ μὲν γένος ὡς διαφορὰν τὴν δὲ διαφορὰν ὡς γένος ἀποδιδόασιν, οἷον τὴν ἔκπληξιν ὑπερβολὴν θαυμασιότητος καὶ τὴν πίστιν σφοδρότητα ὑπολήψεως. Οὔτε γὰρ ἡ ὑπερβολὴ οὔθ' ἡ σφοδρότης γένος, ἀλλὰ διαφορά· δοκεῖ γὰρ ἡ ἔκπληξις θαυμασιότης εἶναι ὑπερβάλλουσα καὶ ἡ πίστις ὑπόληψις σφοδρά [, ὥστε γένος ἡ θαυμασιότης καὶ ἡ ὑπόληψις, ἡ δ' ὑπερβολὴ καὶ ἡ σφοδρότης διαφορά]. Ἔτι εἴ τις τὴν ὑπερβολὴν καὶ σφοδρότητα ὡς γένη ἀποδώσει, τὰ ἄψυχα πιστεύσει καὶ ἐκπλαγήσεται. Ἡ γὰρ ἑκάστου σφοδρότης καὶ ὑπερβολὴ πάρεστιν ἐκείνῳ οὗ ἐστι [σφοδρότης καὶ ὑπερβολή]. Εἰ οὖν ἡ ἔκπληξις ὑπερβολή ἐστι θαυμασιότητος, παρέσται τῇ θαυμασιότητι ἡ ἔκπληξις, ὥσθ' ἡ θαυμασιότης ἐκπλαγήσεται. Ὁμοίως δὲ καὶ ἡ πίστις παρέσται τῇ ὑπολήψει, εἴπερ σφοδρότης ὑπολήψεώς ἐστιν, ὥστε ἡ ὑπόληψις πιστεύσει. Ἔτι συμβήσεται τῷ οὕτως ἀποδιδόντι σφοδρότητα σφοδρὰν λέγειν καὶ ὑπερβολὴν ὑπερβάλλουσαν. Ἔστι γὰρ πίστις σφοδρά· εἰ οὖν ἡ πίστις σφοδρότης ἐστί, σφοδρότης ἂν εἴη σφοδρά. Ὁμοίως δὲ καὶ ἔκπληξις ἔστιν ὑπερβάλλουσα· εἰ οὖν ἡ ἔκπληξις ὑπερβολή ἐστιν, ὑπερβολὴ ἂν

14 ἀποδιδόασιν [ἀποδίδωσι C] ante 13 τὴν transp. CcD Al^{p}, post 14 διαφορὰν P || 15 θαυμασιότητα u || καὶ : ἢ P || 18-19 ὥστε — διαφορά om. c : hab. cett. Λ || 19 ἡ ὑπόληψις, ἡ δ' (Λ): ὑπόληψίς ἐστιν, ἡ δ' C ἡ ὑπόληψις, ἐστὶ δὲ ἡ D || 20 post καὶ add. τὴν VCcDM^{2} || γένος cuD || 22 post καὶ add. ἡ VCD || 22-23 σφοδρότης καὶ om. MPu Λ, σφοδρότης καὶ ὑπερβολή om. Al^{p} : hab. cett. || 23-24 θαυμασιότης A, fort. C^{ac}, corr. A^{2} || 24 πάρεστι P || pr. ἡ om. C || 27 ἀποδόντι D || 29 post γὰρ add. τις CcDB^{2} Al^{c} || post σφοδρά add. καὶ ἔκπληξις ὑπερβάλλουσα ABCcD || εἰ οὖν ἡ : ἡ οὖν P || ἐστί om. Λ^{r} || 29-30 ante σφοδρότης add. καὶ D || 30 post ἔκπληξις add. τις Cc Al^{c} || 31-32 εἰ — ὑπερβάλλουσα om. M, suppl. M^{2mg} || 31 ἡ om. M^{2}.

ce sont là des choses que l'on n'admet point, pas plus qu'une connaissance qui serait le contenu d'une connaissance[1], ou un mouvement affecté de mouvement.

Parfois aussi, on commet l'erreur de mettre, comme en son genre[2], une modification dans le sujet qu'elle modifie ; c'est ce que font ceux qui disent que l'immortalité est une vie éternelle ; de fait, l'immortalité a tout l'air d'être une modification ou une détermination incidente de la vie. Qu'il en soit bien comme on vient de dire, c'est ce qui apparaîtrait clairement si l'on accordait, sous forme d'hypothèse, que quelqu'un soit devenu immortel, de mortel qu'il était : en effet, personne ne dira que cet homme reçoive une vie différente de celle qu'il possède, on dira seulement qu'une détermination incidente ou une modification est venue s'attacher à cette même vie. Et par suite, la vie n'est pas le genre de l'immortalité.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'on donne une modification comme étant cela même dont elle est la modification[3], disant par exemple que le vent est de l'air en mouvement[4]. En effet, l'air reste identique à lui-même, quand il est en mouvement comme quand il est en repos. D'où suit que le vent n'est en aucune façon de l'air : car autrement, le vent continuerait même une fois disparu le mouvement de l'air, puisqu'aussi bien l'air

1. Entre ἐπιστητόν (ABPcuΛ Al[p]) et ἐπιστῆμον (VMCDB[2]Al[c]), il faut certainement choisir ἐπιστητόν, comme l'ont fait d'ailleurs les éditeurs précédents, à l'exception de Ross. Aristote veut montrer qu'aucune détermination n'est susceptible d'affecter un objet qui serait déjà une détermination de même nature ; il ne peut exister pour lui quelque chose de tel qu'un mouvement lui-même affecté d'un mouvement (sa physique ignore la notion d'accélération). Le parallélisme établi entre le cas de la connaissance et celui du mouvement impose la leçon ἐπιστητόν : de même qu'il n'existe pas de mouvement qui serait l'*objet passif* d'un autre mouvement, de même il n'existe pas de connaissance qui serait l'*objet passif* d'une autre connaissance. Il est bon de se souvenir, à ce propos, que l'idée d'un savoir du savoir, qui n'est plus un paradoxe dans les philosophies de la réflexion, en constitue un dans la perspective platonico-aristotélicienne : cf. la critique du *Charmide* (166 b sq.), et les importants commentaires de Pierre Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, p. 273.

2-4. *Notes complémentaires*, p. 173-175.

εἴη ὑπερβάλλουσα. Οὐ δοκεῖ δ' οὐδέτερον τούτων, ὥσπερ οὐδ' ἐπιστήμη ἐπιστητὸν οὐδὲ κίνησις κινούμενον.

'Ενίοτε δὲ διαμαρτάνουσι καὶ τὸ πάθος εἰς γένος τὸ πεπονθὸς τιθέντες, οἷον ὅσοι τὴν ἀθανασίαν ζωὴν ἀίδιόν φασιν εἶναι· πάθος γάρ τι ζωῆς ἢ σύμπτωμα ἡ ἀθανασία ἔοικεν εἶναι. Ὅτι δ' ἀληθὲς τὸ λεγόμενον, δῆλον ἂν γένοιτο εἴ τις συγχωρήσαι ἐκ θνητοῦ τινα ἀθάνατον γενέσθαι· οὐδεὶς γὰρ φήσει ἑτέραν αὐτὸν ζωὴν λαμβάνειν, ἀλλὰ σύμπτωμά τι [127a] ἢ πάθος αὐτῇ ταύτῃ παραγενέσθαι. Ὥστ' οὐ γένος ἡ ζωὴ τῆς ἀθανασίας.

Πάλιν εἰ τὸ πάθος, οὗ ἐστι πάθος, ἐκεῖνο [γένος] φασὶν εἶναι, οἷον τὸ πνεῦμα ἀέρα κινούμενον. [Μᾶλλον γὰρ κίνησις ἀέρος τὸ πνεῦμα.] Ὁ γὰρ αὐτὸς ἀὴρ διαμένει, ὅταν τε κινῆται καὶ ὅταν μένῃ. Ὥστ' οὐκ ἔστιν ὅλως ἀὴρ τὸ πνεῦμα· ἦν γὰρ ἂν καὶ μὴ κινουμένου τοῦ ἀέρος πνεῦμα, εἴπερ ὁ αὐτὸς ἀὴρ δια-

32 post εἴη add. ἡ P || 33 ante ἐπιστήμη add. ἡ VPCcD Al^{p} || post ἐπιστήμη add. αὐτὴ Al^{c} || ἐπιστητὸν (Λ) : ἐπιστῆμον VMCDB^{2} Al^{c} || ante κίνησις add. ἡ VPCcD Al^{c} || 34 ἐνίοτε δὲ (Λ) : ἔτι ἐνίοτε D || ἁμαρτάνουσι M Al^{p} || post καὶ add. οἱ MuC^{pc} || γένος an delendum ? || 35 ὅσοι (Λ) : ὡς οἱ P οἱ c εἰ D om. C^{ac} || φασιν (Λ) : φάσκοντες PcD || 36 τι : τῆς Mu Λ || ἢ : καὶ Λ^{r} || ἢ σύμπτωμα om. c || ἡ : ἢ C^{ac}u || 38 συγχωρήσαι Wallies : συγχωρῆσαι VMP συγχωρήσοι AB συγχωρήσει u συγχωρήσειεν CcD || τινα (Λ) : τι CcD, om. Al^{c} || γίνεσθαι CcD Al^{c} edd. || 39 αὐτὸ CD.

[127 a] 1 παθῶν c, corr. c^{2} || αὐτῇ (Λ) : αὐτὸ P αὐτὴν c ut uid., corr. c^{2} || ταύτῃ om. cD || παραγεγενῆσθαι CcD || 3 πάλιν (Λ) : ἔτι PcD || εἰ om. c || τὸ πάθος (Al^{c} Λ) : τοῦ πάθους uD^{s1} edd. || οὗ ante τὸ transp. C^{2} || ἐκείνου BVPDM^{2} Λ || ἐκεῖνο ante οὗ transp. Al^{p} || γένος damn. Brunschwig : hab. codd. Λ [γένους V, C^{ac} ut uid., πάσχον uel πεπονθὸς Al^{c}] || 4-5 μᾶλλον — πνεῦμα damn. Brunschwig || 4 post κίνησις add. τις P || 6 μένῃ (Λ) : μή Al^{c} || ἔσται A || ὅλος c^{pc} || 7 τοῦ : τὸ A, corr. A^{2} || πνεῦμα om. cD, suppl. c^{2} || ante ἀὴρ add. ὁ P.

reste identique à lui-même, lui en qui précisément consiste dans cette hypothèse le vent. Et de même dans les autres cas de ce genre. Si toutefois l'on juge nécessaire d'accorder, dans le cas présent, que le vent est[1] bien de l'air en mouvement, ce n'est certainement pas une raison pour accepter des formules de ce type dans tous les cas, y compris ceux où le « genre » n'est pas un attribut vrai du sujet ; on ne peut les accepter que dans les cas où le terme donné comme le genre est un attribut vrai du sujet. Parfois en effet, il est admis qu'il ne l'est pas, par exemple dans le cas de la neige et de la boue : on dit que la neige est de l'eau condensée, et la boue, de la terre mêlée d'eau ; mais la neige n'est pas de l'eau, ni la boue de la terre ; d'où suit qu'aucun des termes indiqués ne saurait être le genre ; car un genre doit toujours être un attribut vrai de ses espèces. De la même manière, le vin n'est pas non plus de l'eau corrompue, pour citer Empédocle[2] qui l'appelle « eau corrompue dans du bois » ; de fait, absolument parlant, il n'est pas de l'eau.

6

Autres lieux

Voir encore s'il ne se trouve pas que le terme donné comme le genre n'est en aucune manière le genre de quoi que ce soit : car il ne le sera évidemment pas non plus de ce qui est indiqué comme son espèce. Prendre appui, dans cet examen, sur l'absence de toute différence spécifique entre les participants du terme indiqué comme le genre, par exemple entre les choses blanches, lesquelles ne présentent entre elles aucune différence spécifique, alors que les espèces d'un genre sont toujours différentes ; d'où suit que *blanc* ne saurait être le genre de quoi que ce soit.

1. J'ai supprimé 10 ἐστι, que les divers manuscrits placent à des endroits très variables. De même à la ligne 18.

2. Fragment 81 Diels-Kranz.

μένει ὥσπερ ἦν πνεῦμα. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων. Εἰ δ' ἄρα καὶ ἐπὶ τούτου δεῖ συγχωρῆσαι ὅτι ἀὴρ κινούμενος τὸ πνεῦμα, ἀλλ' οὔτι κατὰ πάντων τὸ τοιοῦτον ἀποδεκτέον καθ' ὧν μὴ ἀληθεύεται τὸ γένος, ἀλλ' ἐφ' ὅσων ἀληθῶς κατηγορεῖται τὸ ἀποδοθὲν γένος. Ἐπ' ἐνίων γὰρ οὐ δοκεῖ ἀληθεύεσθαι, οἷον ἐπὶ τοῦ πηλοῦ καὶ τῆς χιόνος. Τὴν μὲν γὰρ χιόνα φασὶν ὕδωρ εἶναι πεπηγός, τὸν δὲ πηλὸν γῆν ὑγρῷ πεφυραμένην· ἔστι δ' οὔθ' ἡ χιὼν ὕδωρ οὔθ' ὁ πηλὸς γῆ. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη γένος οὐδέτερον τῶν ἀποδοθέντων· δεῖ γὰρ τὸ γένος ἀληθεύεσθαι ἀεὶ κατὰ τῶν εἰδῶν. Ὁμοίως δ' οὐδ' ὁ οἶνος ὕδωρ σεσηπός, καθάπερ Ἐμπεδοκλῆς φησι σαπὲν ἐν ξύλῳ ὕδωρ· ἁπλῶς γὰρ οὐκ ἔστιν ὕδωρ.

VI Ἔτι εἰ ὅλως τὸ ἀποδοθὲν μηδενός ἐστι γένος· δῆλον γὰρ ὡς οὐδὲ τοῦ λεχθέντος. Σκοπεῖν δ' ἐκ τοῦ μηδὲν διαφέρειν εἴδει τὰ μετέχοντα τοῦ ἀποδοθέντος γένους, οἷον τὰ λευκά· οὐδὲν γὰρ διαφέρει τῷ εἴδει ταῦτ' ἀλλήλων, παντὸς δὲ γένους ἐστὶ τὰ εἴδη διάφορα· ὥστ' οὐκ ἂν εἴη τὸ λευκὸν γένος οὐδενός.

8 ὥσπερ MPCcD Al^{c} [A] Λ, fort. V^{ac}, corr. M^{2} || ante ἦν add. ὅτε CcD || ante πνεῦμα add. τὸ C || 9 δεῖ ante καὶ transp. P || συγχωρεῖν Al^{c} || διότι c || 10 ante κινούμενος add. ἐστι ABVM edd., post κινούμενος u Λ, ante 9 ἀὴρ PCcD Al^{c} || pr. τὸ om. u || post οὔτι add. γε VCcD || κατὰ : ἐπὶ Al^{p} || 10-11 τὸ τοιοῦτον : τῶν τοιούτων Cc τὸν τοιοῦτον D || 11 ἀποδοτέον Λ || post τὸ add. τεθὲν PcD || 12 ὅσον Λ || 13 οὐ om. M^{ac} || τοῦ — χιόνος (Λ) : τῆς χιόνος καὶ τοῦ πηλοῦ CcD || post καὶ add. ἐπὶ A || 15 πεφυρμένην u || 15-16 ἡ — γῆ (Λ) : ὁ πηλὸς γῆ οὔθ' [οὐδ' D] ἡ χιὼν ὕδωρ cD || 16 γένος post οὐδέτερον transp. C || post ἀποδοθέντων add. γενῶν VMPu Λ || 17 post κατὰ add. πάντων Λ || δ' om. c || 18 ὁ οἶνος post ὕδωρ transp. P || ante ὕδωρ add. ἐστιν ABVC Λ, post ὕδωρ cD || σεσηπός : πεπηγός P || 21 post δ' add. ἐστὶν D || μηδενὶ M^{2} || post διαφέρειν add. τῷ D || 23 γὰρ om. VMPu Λ || ταῦτ' ante τῷ transp. C || 23-25 παντὸς — οὐδενός om. P || 23 δὲ: γὰρ C $Λ^{p}$ || 24 τὰ om. CcD.

Et encore, voir s'il ne se trouve pas que l'adversaire a donné comme le genre ou comme la différence un attribut vérifié par tout sujet, comme il en existe plusieurs ; entre autres, *existant* et *un* sont des attributs vérifiés par tout sujet. Si donc il a donné *existant* comme le genre, il est clair que ce devrait être là le genre de toutes choses, puisqu'il en est l'attribut, et qu'un genre n'est l'attribut de rien d'autre que de ses espèces. Par suite, *un* devrait être aussi une espèce d'*existant*. Le résultat est donc qu'une espèce va s'attribuer à toutes les choses auxquelles s'attribue son genre (puisque *existant* et *un* s'attribuent sans exception à toutes choses), alors qu'une espèce doit toujours avoir une extension moindre. Et si c'est comme la différence qu'il a donné un attribut vérifié par tout sujet, il est clair que cette différence aura une extension égale ou supérieure à celle de son genre ; égale, si le genre lui aussi est un attribut vérifié par tout sujet ; et si le genre n'est pas un attribut vérifié par tout sujet, la différence aura une extension supérieure à la sienne.

Voir encore s'il ne se trouve pas que le terme donné comme le genre désigne quelque chose d'inhérent au substrat que constitue l'« espèce », comme par exemple *blanc* s'il s'agit de la neige : il en résulte clairement qu'il ne saurait être son genre, puisqu'un genre désigne seulement quelque chose d'attribuable au substrat que constitue son espèce[1].

Voir aussi s'il ne se trouve pas que le « genre » n'est pas univoque au regard de l'« espèce » ; car un genre s'attribue de façon univoque à toutes ses espèces.

Autre faute possible, lorsque l'« espèce » et le « genre » possèdent tous deux un contraire, et que l'on met la

1. Ce τόπος repose sur la distinction entre ἐν ὑποκειμένῳ εἶναι (« être inhérent à un substrat ») et καθ' ὑποκειμένου λέγεσθαι (« être attribuable à un substrat ») ; cf. *Cat.*, 2, 1 a 20 sq.

Πάλιν εἰ τὸ πᾶσιν ἀκολουθοῦν γένος ἢ διαφορὰν εἶπεν· πλείω γὰρ τὰ πᾶσιν ἑπόμενα, οἷον τὸ ὂν καὶ τὸ ἓν τῶν πᾶσιν ἑπομένων ἐστίν. Εἰ οὖν τὸ ὂν γένος ἀπέδωκε, δῆλον ὅτι πάντων ἂν εἴη γένος, ἐπειδὴ κατηγορεῖται αὐτῶν· κατ' οὐδενὸς γὰρ τὸ γένος ἀλλ' ἢ κατὰ τῶν εἰδῶν κατηγορεῖται. Ὥστε καὶ τὸ ἓν εἶδος ἂν εἴη τοῦ ὄντος. Συμβαίνει οὖν κατὰ πάντων ὧν τὸ γένος κατηγορεῖται καὶ τὸ εἶδος κατηγορεῖσθαι, ἐπειδὴ τὸ ὂν καὶ τὸ ἓν κατὰ πάντων ἁπλῶς κατηγορεῖται, δέον ἐπ' ἔλαττον τὸ εἶδος κατηγορεῖσθαι. Εἰ δὲ τὸ πᾶσιν ἑπόμενον διαφορὰν εἶπε, δῆλον ὅτι ἐπ' ἴσον ἢ ἐπὶ πλέον ἡ διαφορὰ τοῦ γένους ῥηθήσεται· εἰ μὲν γὰρ καὶ τὸ γένος τῶν πᾶσιν ἑπομένων, ἐπ' ἴσον· εἰ δὲ μὴ πᾶσιν ἕπεται τὸ γένος, ἐπὶ πλέον ἡ διαφορὰ λέγοιτ' ἂν αὐτοῦ.

[127b] Ἔτι εἰ ἐν ὑποκειμένῳ τῷ εἴδει τὸ ἀποδοθὲν γένος λέγεται, καθάπερ τὸ λευκὸν ἐπὶ τῆς χιόνος, ὥστε δῆλον ὅτι οὐκ ἂν εἴη γένος· καθ' ὑποκειμένου γὰρ τοῦ εἴδους μόνον τὸ γένος λέγεται.

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ μὴ συνώνυμον τὸ γένος τῷ εἴδει· κατὰ πάντων γὰρ τῶν εἰδῶν συνωνύμως τὸ γένος κατηγορεῖται.

Ἔτι ὅταν ὄντος καὶ τῷ εἴδει καὶ τῷ γένει ἐναντίου τὸ

26 ante γένος add. ἢ V || 28 ἀπέδωκε : ἀποδέδωκε VCcD ἀπεδώκαμεν MPu Λ || 29 ante γένος add. τὸ D || 31 εἴη om. P || 32 εἶδος : γένος C || 33 ante pr. τὸ add. καὶ CcD || ἁπλῶς om. c || 34 δέον : δεῖ δὲ VMPu Λ || 35 ἴσον : ἴσων P ἴσης Al^p || 37 ἴσης Al^p || 38 ἡ διαφορὰ post ἂν transp. V || λέγοιτ' : γένοιτ' B.

[127 b] 1 εἰ om. P || 5 post συνώνυμον add. ἐστι D, fort. Λ || τὸ — εἴδει (Λ) : τὸ εἶδος τῷ γένει VMPuD || 6-7 τὸ γένος post κατηγορεῖται transp. P || 8 pr. καὶ om. D || ante τὸ add. καὶ C.

meilleure des espèces contraires dans le pire des genres : il en résulte, en effet, que l'autre espèce sera dans l'autre genre, puisque les contraires ont des genres contraires ; en somme, la meilleure espèce sera dans le pire genre, et la pire dans le meilleur[1] ; or il est admis qu'un terme meilleur a pour genre un terme meilleur. Voir aussi, dans le cas d'une chose[2] qui entretient un même rapport avec deux genres distincts, s'il ne se trouve pas qu'on a donné comme genre le pire des deux, et non le meilleur, disant par exemple que l'âme est essentiellement un mouvement ou un mobile. Il est admis, en effet, que l'âme a tout aussi bien rapport au repos qu'au mouvement ; par suite, s'il est vrai que le repos vaut mieux que le mouvement, c'est dans ce premier genre qu'il fallait la mettre.

Prendre également appui sur les degrés *plus* et *moins*, en regardant, quand il s'agit de réfuter une proposition, s'il ne se trouve pas que le « genre » admet le *plus* et que l'« espèce » ne l'admet pas, qu'on la prenne en elle-même ou en quelque chose qui reçoit d'elle son nom. Par exemple, si *qualité* admet le *plus*, *justice* et *juste* l'admettent aussi ; de fait, on dit d'un homme qu'il est *plus juste* qu'un autre. Si donc le terme donné comme le genre admet le *plus*, tandis que son « espèce » ne l'admet pas, qu'on la prenne en elle-même ou en quelque chose qui reçoit d'elle son nom, le terme donné comme le genre ne saurait l'être.

Et encore, si l'on trouve un terme ayant plus ou autant de titres à faire valoir, et qui n'est pas genre du sujet en question, il est clair que celui qui a été proposé ne l'est pas davantage. Ce lieu est particulièrement utile dans les cas où plusieurs termes se révèlent comme les attributs d'une espèce en son essence, sans qu'il soit déterminé[3],

1-2. *Notes complémentaires*, p. 175-176.
3. Texte de V, qui trouve une confirmation dans la paraphrase d'Alexandre (ἐφ' ὧν πλείω τοῦ αὐτοῦ ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται, οὐκ ἔχομεν δὲ ὡμολογημένον ποῖόν ἐστιν αὐτῶν γένος). En supposant δὲ authentique, on peut expliquer que sa chute ait entraîné divers essais pour remettre la construction sur pied (*καὶ μὴ διώρισται* ABCcu ; εἰ μὴ διώρισται MPΛ ; καὶ εἰ μὴ διώρισται D).

βέλτιον τῶν ἐναντίων εἰς τὸ χεῖρον γένος θῇ· συμβήσεται γὰρ τὸ λοιπὸν ἐν τῷ λοιπῷ εἶναι, ἐπειδὴ τὰ ἐναντία ἐν τοῖς ἐναντίοις γένεσιν, ὥστε τὸ βέλτιον ἐν τῷ χείρονι ἔσται καὶ τὸ χεῖρον ἐν τῷ βελτίονι· δοκεῖ δὲ τοῦ βελτίονος καὶ τὸ γένος βέλτιον εἶναι. Καὶ εἰ τοῦ αὐτοῦ ὁμοίως πρὸς ἄμφω ἔχοντος εἰς τὸ χεῖρον καὶ μὴ τὸ βέλτιον γένος ἔθηκεν, οἷον τὴν ψυχὴν ὅπερ κίνησιν ἢ κινούμενον. Ὁμοίως γὰρ ἡ αὐτὴ στατικὴ καὶ κινητικὴ δοκεῖ εἶναι· ὥστ' εἰ βέλτιον ἡ στάσις, εἰς τοῦτο ἔδει τὸ γένος θεῖναι.

Ἔτι ἐκ τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον, ἀνασκευάζοντι μέν, εἰ τὸ γένος δέχεται τὸ μᾶλλον, τὸ δ' εἶδος μὴ δέχεται, μήτ' αὐτὸ μήτε τὸ κατ' ἐκεῖνο λεγόμενον. Οἷον εἰ ἡ ἀρετὴ δέχεται τὸ μᾶλλον, καὶ ἡ δικαιοσύνη καὶ ὁ δίκαιος· λέγεται γὰρ δικαιότερος ἕτερος ἑτέρου. Εἰ οὖν τὸ μὲν ἀποδοθὲν γένος τὸ μᾶλλον δέχεται, τὸ δ' εἶδος μὴ δέχεται, μήτ' αὐτὸ μήτε τὸ κατ' ἐκεῖνο λεγόμενον, οὐκ ἂν εἴη γένος τὸ ἀποδοθέν.

Πάλιν εἰ τὸ μᾶλλον δοκοῦν ἢ ὁμοίως μὴ ἔστι γένος, δῆλον ὅτι οὐδὲ τὸ ἀποδοθέν. Χρήσιμος δ' ὁ τόπος ἐπὶ τῶν τοιούτων μάλιστα, ἐφ' ὧν πλείω φαίνεται τοῦ εἴδους ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορούμενα, μὴ διώρισται δὲ μηδ' ἔχομεν εἰπεῖν

9 θῇ : θείη V τεθῇ cD || 10 γὰρ (Λ) : δὲ D || τὸ : τῷ C[ac] || ἐπεὶ u || 11 καὶ τὸ : τὸ δὲ C || 11-12 καὶ — βελτίονι om. VMPuD Λ || 13 post αὐτοῦ add. εἴδους ABCcM[2] Al[p] edd. || 14 post μὴ add. εἰς ABCu Λ || 18 μέν om. P || εἰ : εἰς ante ras. C || 21 λέγεται : ἐνδέχεται P || 22 δικαιότερος (Λ) : μᾶλλον δίκαιος C δίκαιος μᾶλλον cD || 23 τὸ μᾶλλον post pr. δέχεται transp. CcD || αὐτὸ (Λ) : τοῦτο C || 27 ὅτι om. D || post τόπος add. οὗτος C Λ || 28 ὧν (Al[c] Λ) : ὅσων CcD || πλείω post φαίνεται transp. C || 29 κατηγορούμενον P || ante μὴ add. καὶ ABCcuM[2], εἰ MP Λ, καὶ εἰ D || δὲ om. ABMP CcuD Λ.

ni que nous puissions dire, lequel d'entre eux est le genre. Par exemple, pour la colère, il est admis que *douleur* et *représentation*[1] sont des attributs qui lui appartiennent en son essence : un homme en colère éprouve en effet une douleur, et il a la représentation d'un affront dont il est l'objet. Même type d'examen à propos de l'espèce, par comparaison avec un autre terme : si l'on trouve un terme ayant plus ou autant de titres à faire partie du terme donné comme le genre, et qui n'en fait pas partie, il est clair que le terme donné comme l'espèce ne saurait davantage faire partie de ce genre.

Tels sont donc, quand il s'agit de détruire une proposition, les usages à faire de ce moyen. Mais quand il s'agit d'en établir une, le fait que le terme donné comme le genre et son espèce admettent tous deux le *plus* ne justifie pas l'application du lieu : car rien n'empêche que tous deux ne l'admettent, et que néanmoins aucun des deux ne soit le genre de l'autre ; de fait, *beau* et *blanc* l'admettent[2], et aucun des deux n'est le genre de l'autre. En revanche, la comparaison des genres entre eux et des espèces entre elles est utilisable ; par exemple, si tel terme et tel autre ont les mêmes titres à être genres du sujet en cause, si l'un est genre, l'autre aussi. De la même manière, si celui qui a moins de titres l'est, celui qui en a le plus l'est aussi ; par exemple, si *capacité* a plus de titres que *qualité* à être le genre de la maîtrise de soi, et si *qualité* est son genre, *capacité* l'est aussi. Le même raisonnement peut s'appliquer au cas de l'espèce : quand tel terme et tel autre ont les mêmes titres à être espèces du genre en cause, si l'un est une espèce, l'autre l'est aussi ; et si celui qui a le moins de titres à faire valoir est une espèce, celui qui en a le plus l'est aussi.

1. ABCcDV²u², suivis par les éditeurs précédents lisent ὀλιγωρίας après 30-31 ὑπόληψις. On se convaincra qu'il s'agit d'une glose en observant que l'enjeu du problème est de déterminer le *genre* de la colère : or ὑπόληψις est un genre, mais ὑπόληψις ὀλιγωρίας n'en est pas un.

2. Texte de MPu, qui font ici l'ellipse de τὸ μᾶλλον, comme le font tous les manuscrits à la ligne précédente.

ποῖον αὐτῶν γένος. Οἷον τῆς ὀργῆς καὶ ἡ λύπη καὶ ἡ ὑπόληψις ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖσθαι δοκεῖ· λυπεῖται γὰρ ὁ ὀργιζόμενος καὶ ὑπολαμβάνει ὀλιγωρεῖσθαι. Ἡ αὐτὴ δὲ σκέψις καὶ ἐπὶ τοῦ εἴδους πρὸς ἄλλο τι συγκρίνοντι· εἰ γὰρ τὸ μᾶλλον ἢ τὸ ὁμοίως δοκοῦν εἶναι ἐν τῷ ἀποδοθέντι γένει μὴ ἔστιν ἐν τῷ γένει, δῆλον ὅτι οὐδὲ τὸ ἀποδοθὲν εἶδος εἴη ἂν ἐν τῷ γένει.

Ἀναιροῦντι μὲν οὖν καθάπερ εἴρηται χρηστέον. Κατασκευάζοντι δέ, εἰ μὲν ἐπιδέχεται τὸ μᾶλλον τό τε ἀπο-
[128a] δοθὲν γένος καὶ τὸ εἶδος, οὐ χρήσιμος ὁ τόπος· οὐδὲν γὰρ κωλύει ἀμφοτέρων ἐπιδεχομένων μὴ εἶναι θάτερον θατέρου γένος· τό τε γὰρ καλὸν καὶ τὸ λευκὸν ἐπιδέχεται, καὶ οὐδέτερον οὐδετέρου γένος. Ἡ δὲ τῶν γενῶν καὶ τῶν εἰδῶν πρὸς ἄλληλα σύγκρισις χρήσιμος· οἷον εἰ ὁμοίως τόδε καὶ τόδε γένος, εἰ θάτερον γένος, καὶ θάτερον. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὸ ἧττον, καὶ τὸ μᾶλλον· οἷον εἰ τῆς ἐγκρατείας μᾶλλον ἡ δύναμις ἢ ἡ ἀρετὴ γένος, ἡ δ' ἀρετὴ γένος, καὶ ἡ δύναμις. Τὰ δ' αὐτὰ καὶ ἐπὶ τοῦ εἴδους ἁρμόσει λέγεσθαι· εἰ γὰρ ὁμοίως τόδε καὶ τόδε τοῦ προκειμένου εἶδος, εἰ θάτερον εἶδος, καὶ τὸ λοιπόν· καὶ εἰ τὸ ἧττον δοκοῦν εἶδός ἐστι, καὶ τὸ μᾶλλον.

30 pr. καὶ om. cD || 31 ante ἐν add. ὀλιγωρίας ABCcDV^{2}u^{3} || κατηγορεῖσθαι post δοκεῖ transp. CcD || 32 ante γὰρ add. τε B edd. || ὁ om. P || 33-34 συγκρίνοντος V || 34 δοκεῖ P || 36 ante εἶδος add. ὅλως cD, post εἶδος CB^{2}, post γένει M^{2} || 38 τε om. cD.

[128 a] 3 καλὸν — λευκὸν (Λ) : λευκὸν καὶ τὸ καλὸν cD || post ἐπιδέχεται add. τὸ μᾶλλον ABVCcD Al^{p} Λ || 4 οὐδέτερον οὐδετέρου : οὐδ' ἕτερον [οὐδέτερον P] ἑτέρου PD || 4-5 γενῶν — εἰδῶν (Λ) : εἰδῶν καὶ τῶν γενῶν MPC Al^{p} || 8 ἡ δ' (Λ) : εἰ δ' C εἰ ἡ PC^{2}c^{po} ἡ fort. c^{ac} εἰ δ' ἡ DB^{2} || 9 δ' post αὐτὰ transp. V || 10 εἴδους PD.

De plus, pour établir une proposition, il faut voir si le genre est bien, pour les divers termes dont il a été donné comme le genre, un attribut leur appartenant en leur essence, ceci lorsqu'on a indiqué comme espèce, non pas un terme unique, mais plusieurs termes différents les uns des autres ; car il est clair qu'il sera bien leur genre. Et si l'on a indiqué comme espèce un terme unique, voir si le genre s'attribue bien aux autres espèces[1] ; car on se retrouvera ainsi dans le cas où il s'attribue à plusieurs termes différents les uns des autres.

Puisque par ailleurs certains admettent qu'une différence est elle aussi un attribut des espèces en leur essence, on se servira, pour séparer le genre d'avec la différence, des principes fondamentaux indiqués plus haut : d'abord, que le genre a une extension plus grande que la différence ; ensuite, que lorsqu'on demande quelle est l'essence d'une chose, le genre est une réponse plus pertinente à donner que la différence (en disant que l'homme est un animal, on exprime mieux l'essence de l'homme qu'en disant qu'il est terrestre) ; enfin, qu'une différence exprime toujours la qualification d'un genre, tandis qu'un genre n'exprime pas celle d'une différence : qui dit *terrestre*, en effet, dit *animal qualifié d'une certaine façon* ; mais qui dit *animal* ne dit pas *terrestre qualifié d'une certaine façon.*

Telles sont donc les manières de séparer la différence d'avec le genre. Puisque d'autre part il est admis que, si *musicien* est, en tant que musicien, savant, la musique

1. *Notes complémentaires*, p. 176.

Ἔτι πρὸς τὸ κατασκευάζειν σκεπτέον εἰ καθ' ὧν ἀπεδόθη τὸ γένος, ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται, μὴ ὄντος ἑνὸς τοῦ ἀποδοθέντος εἴδους ἀλλὰ πλειόνων καὶ διαφόρων· δῆλον γὰρ ὅτι γένος ἔσται. Εἰ δ' ἓν τὸ ἀποδοθὲν εἶδός ἐστι, σκοπεῖν εἰ καὶ κατὰ τῶν ἄλλων εἰδῶν κατηγορεῖται· πάλιν γὰρ συμβήσεται κατὰ πλειόνων καὶ διαφόρων αὐτὸ κατηγορεῖσθαι.

Ἐπεὶ δὲ δοκεῖ τισι καὶ ἡ διαφορὰ ἐν τῷ τί ἐστι τῶν εἰδῶν κατηγορεῖσθαι, χωριστέον τὸ γένος ἀπὸ τῆς διαφορᾶς χρώμενον τοῖς εἰρημένοις στοιχείοις, πρῶτον μὲν ὅτι τὸ γένος ἐπὶ πλέον λέγεται τῆς διαφορᾶς, εἶθ' ὅτι κατὰ τὴν τοῦ τί ἐστιν ἀπόδοσιν μᾶλλον ἁρμόττει τὸ γένος ἢ τὴν διαφορὰν εἰπεῖν (ὁ γὰρ ζῷον εἴπας τὸν ἄνθρωπον μᾶλλον δηλοῖ τί ἐστιν ὁ ἄνθρωπος ἢ ὁ πεζόν), καὶ ὅτι ἡ μὲν διαφορὰ τὴν ποιότητα τοῦ γένους ἀεὶ σημαίνει, τὸ δὲ γένος τῆς διαφορᾶς οὔ· ὁ μὲν γὰρ εἴπας πεζὸν ποιόν τι ζῷον λέγει, ὁ δὲ ζῷον εἴπας οὐ λέγει ποιόν τι πεζόν.

Τὴν μὲν οὖν διαφορὰν ἀπὸ τοῦ γένους οὕτω χωριστέον. Ἐπεὶ δὲ δοκεῖ, ⟨εἰ⟩ τὸ μουσικόν, ᾗ μουσικόν ἐστιν, ἐπιστη-

14 ὄντος post ἑνὸς transp. u || post ἑνὸς add. τινος C || 15 post ἀλλὰ add. καὶ D || διαφερόντων D || 16 τῷ ἀποδοθέντι P || 17 τῶν om. ABcD edd. || post εἰδῶν add. τὸ γένος ἐν τῷ τί ἐστι ABVCcD Λ edd. || 18 διαφερόντων PD || αὐτὸ ante καὶ transp. cD || 18-19 post κατηγορεῖσθαι add. καὶ γένος ὁμολογεῖσθαι cDu^{pc}, ἐν τῷ τί ἐστι M^{2} || 20 post διαφορὰ add. τῶν εἰδῶν P || 22 μὲν om. B || 24 τί om. P || ἢ : ἤπερ VMPu || 25 εἴπας : εἰπὼν PCcDu^{pc}B^{2} || 26 ὁ πεζόν (Λ) : εἰ πεζὸν εἶπε [εἰπεῖν c] cD || διότι VMPu || τὴν om. CcD Al^{c} edd. || 27 διαφθορᾶς u || 28 γὰρ om. A, suppl. A^{2} || εἰπὼν PcDu^{pc}B^{2}C^{2} Al^{p} || ζῷον post λέγει transp. cD || λέγει : δηλοῖ V || 29 εἰπὼν PCcDu^{pc}B^{2} || οὐ λέγει post τι transp. C || 31 εἰ add. Imelmann : om. codd. Λ || ᾗ : καθὸ MPu || ἐστιν om. P || 31-32 ἐπιστη]·τ·[όν V.

est une espèce du savoir[1], et que, si ce qui marche est, par le fait même de marcher, en mouvement, la marche est un mouvement, on fera, lorsqu'on veut établir qu'une chose appartient à un certain genre, un examen sur le modèle qu'on vient de donner ; par exemple, si l'on veut établir que le savoir est essentiellement une conviction, on regardera si celui qui sait est bien, en tant qu'il sait, convaincu : car il est clair qu'en ce cas le savoir doit être une espèce de la conviction. On procédera de la même façon dans les autres cas de cette nature.

Notons en outre qu'il est malaisé, devant un attribut constamment lié à son sujet, sans être réciprocable avec lui, de discerner ce qui l'empêche d'être son genre ; si donc de deux termes, le premier est lié universellement au second, alors que le second n'est pas lié universellement au premier — le calme s'attribue ainsi à l'absence de vent, et le divisible au nombre, mais l'inverse n'est pas vrai, puisque tout divisible n'est pas nombre, ni tout calme absence de vent — on assimilera, pour son propre usage, un attribut constant à un genre, lorsqu'il n'est pas réciprocable avec son sujet ; mais lorsque c'est le partenaire qui en fait la proposition, il ne faut pas le laisser dire dans tous les cas. Objection à lui faire : *qui n'est pas* s'attribue universellement à *qui devient* (en effet, ce qui devient quelque chose[2] ne l'est pas), sans que l'inverse soit vrai (en effet, il est faux que tout ce qui n'est pas quelque chose le devienne) ; et cependant, *qui n'est pas* n'est pas le genre de *qui devient*, pour la simple raison qu'il n'existe pas d'espèces de ce qui n'est pas.

Telles sont donc les manières de s'y prendre concernant le genre.

1. *Notes complémentaires*, p. 176-177.

2. Le sens de ce raisonnement requiert, semble-t-il, une interprétation attributive des verbes *être* et *devenir* ; en disant τὸ γινόμενον οὐκ ἔστι, Aristote n'entend pas dissocier le règne du Devenir et celui de l'Etre ; seule peut être présentée comme allant de soi une proposition dont le sens est « ce qui devient X n'est pas X », cet X pouvant être remplacé par n'importe quel attribut.

μόν ἐστι, ἡ μουσικὴ ἐπιστήμη τις εἶναι, καὶ εἰ τὸ βαδίζον τῷ βαδίζειν κινεῖται, ἡ βάδισις κίνησίς τις εἶναι, σκοπεῖν, ἐν ᾧ ἂν γένει βούλῃ τι κατασκευάσαι, τὸν εἰρημένον τρόπον, οἷον εἰ τὴν ἐπιστήμην ὅπερ πίστιν, εἰ ὁ ἐπιστάμενος ᾗ ἐπίσταται πιστεύει· δῆλον γὰρ ὅτι ἡ ἐπιστήμη πίστις ἄν τις εἴη. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων.

Ἔτι ἐπεὶ τὸ παρεπόμενόν τινι ἀεὶ καὶ μὴ ἀντιστρέφον χαλεπὸν χωρίσαι τοῦ μὴ γένος εἶναι, ἂν τόδε μὲν τῷδ' ἕπη-[128b]ται παντί, τόδε δὲ τῷδε μὴ παντί, οἷον τῇ νηνεμίᾳ ἡ ἠρεμία καὶ τῷ ἀριθμῷ τὸ διαιρετόν, ἀνάπαλιν δ' οὔ (τὸ γὰρ διαιρετὸν οὐ πᾶν ἀριθμός, οὐδ' ἡ ἠρεμία νηνεμία), αὐτὸν μὲν χρῆσθαι ὡς γένους ὄντος τοῦ ἀεὶ ἀκολουθοῦντος, ὅταν μὴ ἀντιστρέφῃ θάτερον, ἄλλου δὲ προτείνοντος μὴ ἐπὶ πάντων ὑπακούειν. Ἔνστασις δ' αὐτοῦ ὅτι τὸ μὴ ὂν ἕπεται παντὶ τῷ γινομένῳ (τὸ γὰρ γινόμενον οὐκ ἔστι) καὶ οὐκ ἀντιστρέφει (οὐ γὰρ πᾶν τὸ μὴ ὂν γίνεται), ἀλλ' ὅμως οὐκ ἔστι γένος τὸ μὴ ὂν τοῦ γινομένου· ἁπλῶς γὰρ οὐκ ἔστι τοῦ μὴ ὄντος εἴδη.

Περὶ μὲν οὖν τοῦ γένους καθάπερ εἴρηται μετιτέον.

32 ἐστι coni. Al : εἶναι AMPcuD Al[c] τι εἶναι BVC Λ τί ἐστι Imelmann || ante ἡ add. καὶ ABCcuD Al[c] [B] Λ || τις om. MPu Λ || εἶναι : ἐστι VMPu Λ εἶναί ἐστι A corr. A[2] om. Al[c] || 33 κινεῖσθαι B[ac] || 34 βούλῃ [βούλει AMcD, βούληται Λ] post κατασκευάσαι transp. u, post εἰρημένον M, ante γένει B, corr. B[2], om. P || 35 pr. εἰ om. VMPu Λ || πίστις c || εἰ ὁ : οἷον B[ac] || ᾗ : τι ᾗ cD καθὸ VMPu Al[c] Λ || 36 τις om. cD || 39 post εἶναι add. αὐτὸ D || τόδε : τὸ MPu.

[128 b] 1 τόδε : τὸ Pu || δὲ om. D || τῷδε om. P || 1-2 ἡ ἠρεμία om. P || 3 νηνεμία om. P || post νηνεμία add. πᾶσα cD || αὐτῷ D || post μὲν add. οὖν CcD || 4 γένος A || ἀεὶ om. D || 5 προτείναντος C || 5-6 ἀκούειν MPu || 6 αὐτοῦ om. cD || 6-7 γενομένῳ P, fort. M[2] || 7 γενόμενον fort. M[2] || ἔσται P || 9 γὰρ post ἔστι VMPu Λ || 10 μετιτέον (Λ) : μεθοδευτέον cDu[pc].

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Page 1.

1. En traduisant par *traité* le mot πραγματεία, je n'entends pas préjuger de la nature exacte du genre littéraire auquel il convient de rattacher les *Topiques*. Il est certain que cet ouvrage a été l'objet d'une série de cours effectivement professés devant des auditeurs (cf. le chapitre final des *Réfutations sophistiques*, en particulier 184 b 3-8) ; mais il est vraisemblable que le dossier constitué en vue de ces cours s'est progressivement enrichi de matériaux rédigés avec plus ou moins de détail, un peu à la manière dont s'accroissent nos modernes fichiers, jusqu'à devenir l'inventaire volumineux que nous avons maintenant sous les yeux, et qui semble à première vue, tel qu'il se présente, assez malaisément enseignable. Sur le caractère oral des traités aristotéliciens, voir en dernier lieu F. Dirlmeier, *Merkwürdige Zitate in der Eudemischen Ethik des Aristoteles*, Heidelberg, Winter, 1962, et le compte rendu de cet ouvrage par D.J. Allan, *Classical Review*, 14 (1964), 151-2, où se trouve évoqué le problème posé par les *Topiques*.

2. Je traduis ainsi συλλογίζεσθαι, et je rendrai corrélativement συλλογισμός par *raisonnement déductif* ou par *déduction*. Le mot *syllogisme* a reçu en effet, de la doctrine exposée dans les *Premiers Analytiques*, un sens technique incompatible avec l'emploi qui est fait du mot συλλογισμός dans les *Topiques*. A la solution bâtarde qui consiste à traduire ce mot par *syllogisme* quand on le peut, et par un autre mot quand on ne le peut manifestement pas (par exemple en 103 b 7 sq.), j'ai préféré un parti unitaire. Les passages 103 b 2-19 et 105 a 10-19 montrent clairement que συλλογισμός prend son sens dans une opposition dont le second membre est ἐπαγωγή, et que cette opposition épuise le champ des λόγοι ou des πίστεις (cf. aussi *Soph. El.*, 4, 165 b 27-28) ; elle est celle de la voie *a priori* et de la voie *a posteriori*. La traduction traditionnelle d'ἐπαγωγή étant *induction*, le mot de *déduction* semble s'imposer pour lui faire pendant et traduire συλλογισμός.

3. Bien que le mot ἔνδοξος apparaisse peu dans les *Topiques* (à l'exception du livre I), sa signification exacte mérite une attentive mise au point. Il faut souligner que le caractère « endoxal » d'une opinion ou d'une idée n'est pas, en son principe, une propriété qui lui appartient *de droit*, en vertu de son contenu intrinsèque (ce qui interdit les traductions par *probable*, *vraisemblable*, *plausible*, et autres adjectifs comportant un suffixe analogue), mais une propriété qui lui appartient *de fait* : comme le précisera la définition donnée en

100 b 21-23 (cf. aussi 104 a 8-37), les énoncés « endoxaux » sont ceux qui ont des garants réels, qui sont autorisés ou accrédités par l'adhésion effective que leur donnent, soit la totalité ou la quasi-totalité des hommes, soit la totalité ou la quasi-totalité des σοφοί, des représentants de ce qu'on peut appeler l'opinion éclairée (corrélativement, un énoncé paradoxal n'est pas, en son principe, un énoncé intrinsèquement improbable ou invraisemblable, mais un énoncé qui, *en fait*, heurte les opinions dominantes). Ainsi s'explique qu'il puisse y avoir des énoncés qui se présentent comme « endoxaux » sans l'être véritablement (100 b 24 sq.) et d'autres qui ressemblent aux énoncés « endoxaux » (104 a 13, 15-20). Ces justifications fournies, reste à faire entendre que le mot ἔνδοξος couvre à la fois des idées admises par l'opinion commune et des idées admises par les σοφοί: je pense avoir approximativement préservé cette double possibilité en utilisant simplement l'expression d'*idée admise.*

4. Je supprime ici προβλήματος, non seulement parce qu'Alexandre omet ce mot (5,20), mais aussi parce que Λ, de son côté, omet τοῦ προτεθέντος. Ce jeu d'omissions laisse supposer que l'une des deux expressions est une glose de l'autre. Et que ce soit προβλήματος qui glose τοῦ προτεθέντος, la preuve en est, d'abord que τὸ προτεθέν s'emploie très souvent seul (cf. 101 a 30 ; *An. Pr.*, II, 12, 62 a 30 ; 13, 62 b 10), ensuite que le mot πρόβλημα n'est sans doute pas assez courant à l'époque pour être introduit ainsi sans aucune préparation. Aristote le définira plus loin avec soin (101 b 16 ; 104 b 1 sq.) ; avant lui, le mot semble appartenir à la langue technique des géomètres (cf. Platon, *Rép.*, 530 b, 531 c ; *Théét.*, 180 c) plutôt qu'à celle des dialecticiens.

5. Λόγον ὑπέχειν, c'est jouer le rôle du répondant dans la joute dialectique. Précisons que le sens premier de l'expression n'est pas *soutenir l'assaut de la discussion*, mais *fournir ses raisons*, *s'expliquer*, *se faire le répondant* (de la thèse mise en discussion).

6. Cette définition du συλλογισμός est répétée presque mot pour mot au début des *Premiers Analytiques* (24 b 18-20).

7. Sur la théorie de la démonstration (ἀπόδειξις), ici rapidement évoquée, voir *An. Po.*, I, 2 sq.

Page 2.

1. Les σοφοί ne paraissent être exactement ici ni les *sages*, ni les *philosophes*, ni les *savants* : ce sont ceux qui s'y connaissent, en quelque domaine que ce soit. Ils s'opposent essentiellement aux πολλοί (cf. 104 b 4-5) comme l'élite au grand nombre, l'*intelligentsia* à la moyenne des hommes. L'expression d'*opinion éclairée*, dans son opposition avec l'*opinion moyenne*, paraît correspondre assez bien à la notion en cause.

2. Contre la plupart des traducteurs, qui entendent ici « même pour ceux qui ne possèdent qu'une faible compréhension », j'adopte pour ce passage l'interprétation diamétralement opposée de Colli. Pour trancher en ce sens l'alternative créée par l'ambiguïté de μικρά (qui peut signifier, soit *peu de chose*, soit *de petites choses*), je m'appuie

moins sur la place de 30 καί (qui selon Colli doit porter sur μικρά et non sur τοῖς — δυναμένοις) que sur la valeur de δύνασθαι, qui désigne toujours une capacité positive (cf. 126 a 36), appelant ainsi la négation sur lui et non sur son complément (cf. 117 a 6, 158 a 5 ; *Rhet.*, I, 2, 1357 a 3-4), et sur la valeur de συνορᾶν, qui, en dépit des apparences, désigne moins l'opération de *comprendre*, d'*embrasser par la pensée*, que celle d'*apercevoir*, de *discerner* (cf. 108 a 14, 108 b 20, 117 a 6, 158 a 5, 163 b 10 ; *Soph. El.*, 5, 167 a 38) ; on entendra donc par μικρά *de petites choses* plus naturellement que *peu de chose*. On objectera peut-être que cette interprétation affaiblit l'opposition que vient d'établir Aristote entre la *difficulté* qu'il y a à discerner si ce qui se présente comme une idée admise en est véritablement une, et la *facilité* qu'il y a « presque toujours » à découvrir la fausseté des principes éristiques : si cette facilité n'est telle que pour les esprits subtils, est-elle encore une facilité ? Disons d'abord qu'il n'est pas plus aisé d'expliquer, dans la perspective opposée, ce passage complexe. Supposons en effet que la fausseté des principes éristiques soit immédiatement évidente aux yeux des moins perspicaces ; comme ces principes sont, soit des énoncés « endoxaux », soit des énoncés qui se présentent comme tels sans l'être véritablement (100 b 24-25), on ne devrait alors pas être moins rapidement fixé sur celle de ces deux catégories à laquelle appartiennent les énoncés considérés. Comment dès lors Aristote peut-il dire que les énoncés « endoxaux » ne manifestent jamais, à toute première vue, leur véritable caractère ? L'opposition entre tâche difficile et tâche facile, menacée tout à l'heure par l'atténuation du second terme, semble à présent menacée par celle du premier. Pour rétablir cette opposition, je crois qu'il faut souligner, d'une part le mot λεγομένων à la ligne 27, d'autre part les mots ἐν αὐτοῖς (*sc.* λόγοις) à la ligne 30 : les énoncés « endoxaux », *dans leur expression nue et littérale,* ne laissent pas voir facilement s'ils sont ou non conformes à ce que l'opinion commune est en fait disposée à admettre ; mais *une fois insérés dans le corps d'un raisonnement sophistique,* menant à quelque conclusion inacceptable, des énoncés d'apparence inoffensive révèlent leur caractère vicieux. Plus précisément, l'*existence* d'un vice devient à ce moment évidente ; ce qui n'exclut pas qu'il soit besoin d'une certaine perspicacité pour apercevoir la *nature* exacte (φύσις, 101 a 1) de ce vice. On peut éclairer ce point à l'aide d'un exemple emprunté au commentaire d'Alexandre sur ce passage (bien que son interprétation soit différente) : la proposition « tout ce qui voit a des yeux » est un énoncé « endoxal » d'aspect inoffensif ; mais en combinaison avec cette autre, « un borgne voit », elle mène à la conclusion inacceptable « un borgne a des yeux ». Son insertion dans un raisonnement sophistique manifeste ainsi, rétroactivement, son caractère véritable, et permet d'apercevoir dans l'emploi d'un pluriel ambigu le détail (μικρόν) où se dissimulait son *éristicité.*

3. J'adopte ici la *lectio difficilior* de cΛ (ἐριστικὸς συλλογισμὸς), contre la leçon des autres manuscrits, conservée par mes prédécesseurs (ἐριστικῶν συλλογισμῶν) ; la phrase possède sous cette forme une construction mieux équilibrée et un sens plus riche. Le premier

type de déduction éristique, qui conclut de manière formellement correcte, mais en partant de prémisses qui paraissent être « endoxales » sans l'être véritablement, mérite le nom de déduction éristique, et aussi celui de déduction : il n'est pas éristique *en tant que déduction*. Je l'ai appelé ci-dessus *matériellement éristique* (*Introduction*, p. XXXVI). Le second type, au contraire, ne tire pas correctement sa conclusion de ses prémisses ; il est éristique dans son processus déductif même, ou, comme je l'ai dit au même endroit, *formellement éristique*. On peut donc l'appeler déduction éristique (ou, si l'on veut, « déduction-éristique ») ; mais il ne mérite pas le nom de déduction tout court. Avec le texte traditionnel, l'opposition entre ces deux formes de raisonnement est moins précisément marquée.

Page 3.

1. Aristote fait ici allusion à des paralogismes précis, reposant sur des fautes de construction des figures ; le détail, impossible à reproduire ici, en est donné par Alexandre, 23, 25 sq.

2. C'est une erreur de sous-entendre συλλογισμῶν après 19-20 εἰρημένων : la déclaration ici faite a une portée tout à fait générale, et vise à caractériser le niveau épistémologique du traité dans son ensemble.

3. On peut hésiter sur le point de savoir si 33 καλῶς a un sens matériel ou un sens formel. Dans le premier cas, Aristote voudrait dire que la dialectique peut servir à redresser les *croyances* des autres, lorsqu'elles paraissent manifestement inacceptables ; dans le second, qu'elle peut servir à écarter leurs *arguments*, lorsqu'ils paraissent formellement incorrects. Καλῶς possède souvent un sens formel, en particulier aux livres V et VI ; mais le parallélisme très étroit que présente avec le nôtre le passage 161 a 31 sq. permet de trancher en faveur de la première solution. On en retiendra que, dans ses rapports avec les πολλοί, le dialecticien ne cherche pas à vaincre ni à humilier, mais bien à persuader et à aider ; la dialectique doit être regardée moins comme une arme que comme un outil.

Page 4.

1. Alexandre se demande si ce point constitue une subdivision du point 3, ou un point 4 non prévu dans le programme annoncé plus haut (101 a 26-28). La première solution paraît exclue. Le point 3 se réfère en effet aux connaissances de caractère philosophique, alors que le point qui nous occupe concerne formellement toutes les connaissances (cf. 37 ἑκάστην, b 3 ἁπασῶν). On peut ajouter que le point 3, qui met en lumière l'usage philosophique de la *diaporie*, ou développement des arguments en faveur d'une thèse et de sa négation (cf. la mise au point de P. Aubenque, *Sur la notion aristotélicienne d'aporie*, in *Ar. et les problèmes de méthode*, p. 3-19), se situe dans le prolongement direct de la dialectique platonicienne (cf. les formules très voisines de *Parm.*, 136 a-c) ; en revanche, le point 4 esquisse une solution dialectique du problème de la connaissance des principes indémontrables, problème qui me semble présupposer

la théorie de la science développée dans *An. Po.*, I. Je mets donc une ponctuation forte après 36 ψεῦδος.

2. On peut se demander si Aristote veut dire que cette tâche est *la tâche proprement dialectique* (par comparaison avec toutes les autres tâches qu'on peut assigner à la dialectique) ou qu'elle est *la tâche propre de la dialectique* (par comparaison avec toutes les autres méthodes auxquelles on pourrait demander de remplir cette tâche). La fin du paragraphe impose la seconde solution. Aristote invoque en effet la vocation « examinatrice » (ἐξεταστική : le mot évoque la méthode socratique, cf. Plat., *Apol.*, 22 e) de la dialectique *en tant que telle* : c'est l'indice que, dans l'économie de la phrase, la comparaison s'institue entre les divers moyens d'accès à la connaissance des principes, et non entre les diverses tâches assignables à la dialectique. Encore faut-il noter que, par la restriction ἢ μάλιστα οἰκεῖον, Aristote réserve la possibilité d'accéder à la saisie des indémontrables par d'autres voies que la dialectique.

3. Je supprime ici la phrase 7 τοῦτο — προαιρούμεθα, qu'Alexandre ne semble pas avoir lue, et qui apparaît, tant par sa forme que par son contenu, comme une glose d'inspiration maladroite. L'idée générale de ce court chapitre est en effet que la dialectique est l'une de ces techniques où le succès ne dépend pas uniquement de la maîtrise du technicien : pas plus que le meilleur médecin ne guérit « de toute manière », « à tout coup », « quelles que soient les circonstances » (tel est bien le sens de l'expression ἐκ παντὸς τρόπου, souvent mal comprise), le meilleur dialecticien ne gagne toutes ses batailles ; ils peuvent tomber sur un malade incurable, sur un interlocuteur récalcitrant. Ils n'en sont pas moins bon médecin, moins bon dialecticien. Cela invite à définir la maîtrise, dans ces arts « stochastiques », non par le succès, mais par la détention et l'usage de tous les moyens dont l'art dispose pour le remporter (cf. le texte étroitement parallèle de *Rhet.*, I, 1, 1355 b 9-14). Le τέλος de ces arts étant atteint lorsqu'on fait, non pas tout ce que l'on veut, mais tout ce que l'on peut, il est légitime de suspecter une phrase déclarant que ce τέλος consiste précisément à «réaliser, avec les moyens dont on dispose, ce que l'on *veut* (προαιρούμεθα)». On objectera peut-être que la προαίρεσις ici évoquée doit être interprétée, conformément à la théorie célèbre exposée en *Eth. Nic.*, III, 5, comme volonté des moyens et non des fins ; mais les *Topiques* ignorent cette subtilité, et dans leur vocabulaire προαίρεσις s'oppose simplement à δύναμις comme *vouloir* à *pouvoir* (cf. 126 a 34-36, 126 b 9-11). De plus, si la προαίρεσις devait être prise en ce sens, une définition du τέλος des arts stochastiques devrait mentionner expressément le fait capital qu'*aucun* des moyens disponibles ne doit être négligé (cf. 9 ἐὰν τῶν ἐνδεχομένων μηδὲν παραλίπῃ) ; l'expression 7 ἐκ τῶν ἐνδεχομένων est loin de le faire avec assez de précision.

4. Le programme ici tracé sert d'armature au livre I, où ses expressions caractéristiques réapparaissent à plusieurs reprises (101 b 14-16, 103 b 2-3, 39, 105 a 20 sq. ; cf. aussi *Soph. El.*, 34, 183 b 9-10). Le premier volet en est rempli par les chapitres 4-9 (théorie des *prédicables*) et 10-11 (théorie des *prémisses* et des *problèmes* dialec-

tiques) ; le second par les chapitres 13-18 (théorie des *instruments* dialectiques).

Page 5.

1. Je traduis πρότασις par *prémisse*, non sans quelque hésitation, vu les traces qu'a gardées ce mot de son passage dans le vocabulaire de la syllogistique. Deux traductions étaient possibles, *prémisse* et *proposition* ; mais j'avais besoin de *proposition*, plus vague, pour désigner d'une manière générale les propositions, abstraction faite de leur fonction dialectique ; Aristote n'a pas de substantif correspondant, mais il le sous-entend très souvent dans des expressions trop fortement elliptiques pour être directement transposées en français (chaque fois que le mot *proposition* apparaît dans la traduction, il doit donc être interprété comme le complément de l'une de ces expressions elliptiques). On se souviendra néanmoins que la πρότασις est essentiellement quelque chose que l'un des interlocuteurs *propose* à l'acceptation de l'autre ; la liaison étymologique avec le verbe προτείνειν reste opérante (cf. 104 a 4-5), beaucoup plus apparemment qu'entre le mot *proposition* et le verbe *proposer*. On peut, à cette occasion rappeler que dans le mot *prémisse*, le préfixe ne se réfère pas originairement à l'*antériorité* de la prémisse à l'égard de la conclusion, mais bien, comme dans le modèle grec, au geste linguistique par lequel le dialecticien *pose devant lui* les énoncés qu'il soumet à l'approbation de son interlocuteur. Cette origine explique l'instabilité du contenu sémantique de la πρότασις : avant la prise de position du répondant, elle est une interrogation (cf. 101 b 29-32) ; après cette prise de position (qui consiste normalement à adopter le parti « endoxal »), elle devient une assertion, sur laquelle le questionneur s'appuie pour bâtir son argumentation. Ces deux aspects de la prémisse dialectique sont distingués avec clarté au début des *Premiers Analytiques* (I, 1, 24 b 1-3, texte qui renvoie d'ailleurs aux *Topiques*) ; dans les *Topiques*, il arrive qu'ils interfèrent dans une certaine confusion, par exemple quand Aristote définit la prémisse dialectique comme une ἐρώτησις ἔνδοξος (104 a 8-9), littéralement comme une « interrogation admise ».

2. On peut se demander quelle est l'identité exacte de la réponse aux deux questions ἐξ ὧν οἱ λόγοι (quels sont les éléments constitutifs des raisonnements ?) et περὶ ὧν οἱ συλλογισμοί (quels sont les objets sur lesquels portent les déductions ?). En première analyse, il semble que ces réponses soient données dans les lignes 15-16 : les *prémisses* seraient la réponse à la question ἐξ ὧν, les *problèmes* la réponse à la question περὶ ὧν. Mais cette solution reste provisoire et superficielle ; car le programme tracé en 101 b 11-13 ne sera adéquatement rempli que lorsqu'on connaîtra le nombre et la nature de *tous les types possibles* de prémisses et de problèmes. La véritable réponse aux questions ἐξ ὧν et περὶ ὧν est donc dans la distinction de la définition, du propre, du genre et de l'accident (que je désignerai sous leur nom traditionnel de *prédicables*). C'est à cette distinction quadripartite qu'Aristote fait allusion quand il parle du *nombre* des éléments ou objets du raisonnement dialectique (101 b 12, 14, 34,

104 a 1), comme on peut s'en assurer à l'aide de quelques passages sans équivoque : 103 b 2-3, où la suite montre clairement que ce sont les prédicables qui sont désignés par les expressions ἐκ τῶν πρότερον εἰρημένων οἱ λόγοι, διὰ τούτων, πρὸς ταῦτα, et 105 a 20-21, où ce sont encore eux qui sont désignés par l'expression τὰ (...) γένη περὶ ὧν τε οἱ λόγοι καὶ ἐξ ὧν (cf. 102 b 38-39, où le même mot γένη s'applique à eux). Ces considérations conduisent à supprimer toute ponctuation forte depuis 101 b 15 jusqu'à 101 b 25 : le mouvement de la pensée est d'un seul tenant. L'identité de nombre et de nature entre les éléments constitutifs des raisonnements et les objets sur lesquels portent les déductions ne sera *démontrée* que lorsque la dualité des prémisses et des problèmes sera surmontée par leur commune référence au système des quatre prédicables : c'est celui-ci, tel qu'il est décrit à la ligne 25, qui justifie le γάρ de la ligne 15.

3. Il faudrait un autre cadre que celui d'une note pour donner la justification complète de la traduction nouvelle (« l'essentiel de l'essence ») que je propose ici de la formule célèbre τὸ τί ἦν εἶναι. Disons d'abord qu'il est surprenant de voir cette formule, dont l'obscurité est proverbiale et qui a suscité une littérature considérable, s'introduire sans aucune préparation dans un ouvrage de niveau relativement élémentaire, comme le sont de l'aveu même d'Aristote les *Topiques* (cf. 101 a 19-24) ; et la surprise augmente quand on voit avec quel soin, dans le passage même qui nous occupe, Aristote définit le sens technique du mot beaucoup plus simple ἴδιον. On peut donc supposer, non seulement que la formule τὸ τί ἦν εἶναι était d'usage assez courant, au moins dans le milieu de l'Académie, mais encore que sa compréhension par l'auditeur moyen rencontrait moins d'obstacles que nous ne serions tentés de l'imaginer. C'est pourquoi j'ai écarté le terme traditionnel de *quiddité*, commode mais beaucoup trop peu parlant par lui-même. Cela dit, que pouvait-on mettre à sa place ? Ma réponse repose sur les considérations suivantes. Lorsqu'on demande *ce qu'est* (τί ἐστι) telle chose ou tel être, un homme par exemple, on peut d'abord répondre en nommant son *genre*, en l'occurrence *animal*. La réponse est bonne (cf. 102 a 32-36) ; mais elle a la propriété de convenir aussi bien à d'autres êtres qu'à celui dont il s'agit. S'il paraît souhaitable d'obtenir une réponse plus *ajustée*, il est nécessaire de serrer davantage la question, et c'est à ce besoin que répond la formulation τί ἦν εἶναι, dont l'expression qui nous occupe n'est autre chose que la substantivation au moyen de l'article (point bien mis en lumière par P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, p. 461-464). Le redoublement du verbe *être* a pour fonction, dans cette formule, d'écarter, parmi toutes les réponses possibles à la question posée, tout ce qui pourrait convenir à d'autres êtres qu'à celui dont il s'agit. On n'a pas assez remarqué que le français possède des ressources d'un type tout à fait semblable, puisque à côté de la formule simple « qu'est-ce qu'un homme ? » et de la formule déjà dédoublée « qu'est-ce que c'est qu'un homme ? », il présente des formules dédoublées (« qu'est-ce qu'être un homme ? ») et même détriplées (« qu'est-ce que c'est qu'être un homme ? »). Si l'on pouvait substantiver cette dernière expression, on obtiendrait

à coup sûr le meilleur équivalent possible de τὸ τί ἦν εἶναι. Resterait, il est vrai, à expliquer la seconde énigme de cette expression, qui est l'imparfait ἦν. Sans prétendre inexistante une difficulté qui a fait couler beaucoup d'encre, je noterai qu'aux yeux d'un témoin aussi averti qu'Alexandre (42, 4-8), cet imparfait n'a aucune valeur temporelle (cf. déjà Antisthène in Diog. Laert., VI, 3 : λόγος ἐστὶν ὁ τὸ τί ἦν ἢ ἔστι δηλῶν, texte auquel Alexandre fait allusion, 42, 20), et que son emploi avec un sens de présent est un phénomène ordinaire (συνήθης) ; il en cite des exemples tirés de la langue quotidienne (τίς ἦν ὁ κόπτων τὴν θύραν : « qui frappe à la porte ? »). C'est donc à la langue grecque plutôt qu'à une intention philosophique d'Aristote qu'il faudrait demander la clef de cet imparfait, quelle qu'elle puisse être en définitive. Tout cela posé, on voit que la traduction que je propose est un pis-aller : faute de pouvoir substantiver le couple de formules *qu'est-ce que c'est qu'un X – qu'est-ce que c'est qu'être un X*, j'ai cru, à partir de la traduction habituelle de τί ἐστι par *essence*, pouvoir créer une opposition à peu près équivalente, et comportant un redoublement parallèle à celui de la formule grecque, en opposant à l'*essence* (τὸ τί ἐστι) l'*essentiel de l'essence* (τὸ τί ἦν εἶναι).

5. Il faut traduire πεζόν par *terrestre* plutôt que par *pédestre* ; le mot prend place, en effet, dans une première subdivision du genre *animal*, qui se fonde sur l'habitat et non sur la morphologie ; il s'oppose à πτηνόν (ailé, c'est-à-dire aérien) et à ἔνυδρον (aquatique). Cf. 143 b 1-2, où le texte est malheureusement peu sûr (on notera toutefois que V confirme la conjecture de Bekker, qui ajoutait καὶ τῷ ἐνύδρῳ, et celle de Trendelenburg, qui supprimait καὶ τῷ δίποδι), mais où il est clair, en tout cas, que πεζόν et πτηνόν sont des termes situés au même niveau de la division (cf. 143 a 36 ταῖς ἀντιδιῃρημέναις διαφοραῖς) ; πτηνόν *n'est donc pas* une subdivision de πεζόν, alors que ce devrait être le cas si ce dernier mot désignait les animaux pourvus de pieds (*pace* L. Elders, *Aristotle's Theory of the One*, Assen, 1961, p. 164-165).

6. J'ai rendu tant bien que mal les deux formules interrogatives qu'Aristote oppose ici. Il est d'ailleurs malaisé de préciser celle de leurs différences qui fonde la distinction entre prémisse et problème. La plus voyante, certes, est que la prémisse se présente comme une interrogation simple (ἆρά γε) et le problème comme une interrogation double (πότερον... ἢ οὔ). Mais, s'il est exact que les problèmes sont régulièrement formulés comme des interrogations doubles (cf. 104 b 7, 8, 16, 105 a 5-6, 7), il arrive que les prémisses en fassent autant (cf. 105 b 23-24, 25) ; dans les *Premiers Analytiques*, la prémisse dialectique est définie comme ἐρώτησις ἀντιφάσεως, « présentation interrogative d'une alternative à termes contradictoires » (I, 1, 24 b 1-2). Une autre solution serait alors de dire que la prémisse sollicite une réponse affirmative de l'interlocuteur, alors que le problème tiendrait la balance égale entre les deux réponses possibles. Il n'est cependant pas certain que telle soit exactement la valeur de la particule ἆρα (à laquelle γε ne fait qu'ajouter insistance et

vivacité) : bien que certains exemples aristotéliciens aillent assez nettement dans ce sens (cf. Bonitz, *Index Aristotelicus*, 90 b 38 sq.), il faut noter que la particule grecque appelant sans ambiguïté la réponse affirmative (latin *nonne*) est ἆρ' οὐ. Cf. Denniston, *Greek Particles*², p. 46 : « Alors que ἆρ' οὐ prévoit décidément une réponse affirmative, ἆρα laisse ostensiblement le choix à la personne de l'interlocuteur, et l'appel à la confirmation est d'autant plus confiant qu'il est moins évidemment marqué ». Il est difficile d'apprécier si Aristote entend employer cette particule subtile dans sa valeur primaire ou dans sa valeur secondaire ; ce serait en tout cas forcer la note que de la traduire par « n'est-il pas vrai que » ou par une tournure analogue. Dans ces conditions, il semble nécessaire, pour comprendre les formules aristotéliciennes, de les mettre en rapport avec la *fonction dialectique* de la prémisse et du problème ; car c'est cette fonction qui les différencie en réalité, et leur expression verbale doit refléter d'une manière ou d'une autre cette différence. De ce point de vue, on doit définir la prémisse comme l'un des moments atomiques en lesquels se décompose une argumentation donnée ; elle appelle une réponse simple par *oui* ou par *non* (cf. 158 a 15-17 : ἔστι γὰρ πρότασις διαλεκτικὴ πρὸς ἣν ἔστιν ἀποκρίνασθαι ναί ἢ οὔ). Par opposition, le problème est l'objet unique sur lequel porte l'argumentation considérée dans son ensemble. Ainsi, comme le dit très bien Alexandre dans l'une des explications qu'il donne de ce passage, la prémisse est une *pétition de réponse* (ἀποκρίσεως αἴτησις), le problème une *pétition de démonstration* (δείξεως αἴτησις). Telle paraît être la distinction qu'est appelée à traduire la différence entre les deux expressions interrogatives : elle porte moins sur la *nature*, affirmative ou négative, de la réponse attendue, que sur le *type linguistique* de cette réponse. La formule de la prémisse appartient à une couche première du langage, où l'on se prononce directement sur les choses ou les états de choses, tandis que la formule du problème appartient à une couche seconde du langage, où l'on se prononce, non sur les choses, mais sur les énoncés qui en parlent et sur leurs justifications. Ainsi peut-on unifier ce qu'Aristote dit ici de la différence d'expression entre prémisse et problème et ce qu'il dit ailleurs (cf. en particulier 104 a 4-8) de la différence de leurs fonctions dialectiques.

Page 6.

1. Conformément à ce qui a été dit ci-dessus (cf. note 2 de la p. 5), je crois qu'Aristote parle ici du nombre des *types* de problèmes et de prémisses (ce nombre est quatre, celui des prédicables), et non pas du nombre des problèmes et des prémisses *eux-mêmes*. S'il en était autrement, il faudrait mettre à son crédit l'idée que l'égalité numérique de deux ensembles *non finis* (comme le sont l'ensemble des problèmes et l'ensemble des prémisses) peut être démontrée par l'établissement d'une correspondance terme à terme entre leurs éléments. Le peu de vraisemblance de cette conséquence est une raison supplémentaire d'écarter l'hypothèse qui la commande.

2. J'adopte ici la leçon de P (μεταλαβών), qui est vraisemblablement aussi celle de Λ, et qui semble la plus propre à expliquer l'apparition des autres variantes relevées. Le sens reste de toute façon le même.

3. Je traduis par *seyant* le mot πρέπον, de préférence à la traduction traditionnelle par *convenable* ; il faut naturellement entendre *seyant* en un sens très général, comme *ce qui sied* (le contexte imposait le choix d'un mot unique). Comme le doublet français *seyant-séant*, πρέπον a un sens d'abord esthétique (cf. son emploi dans Platon, *Hipp. maj.*, 290 c sq., 293 e sq.), puis éthique ; après son passage dans la doctrine morale de Panétius (cf. Ch. Labowsky, *Der Begriff des* πρέπον *in der Ethik des Panaitios*, Heidelberg, 1934), il deviendra le *decorum* latin (cf. Cicéron, *Off.*, I, xxvii, 93 sq.). Dans le passage qui nous occupe, c'est naturellement πρέπον qu'Aristote donne comme une quasi-définition de καλόν (parce que le mot amorce une explication causale de la beauté), et non l'inverse, encore que πρέπον soit précédé de l'article et que καλόν ne le soit pas. Il n'est cependant pas nécessaire de lire τὸ καλόν, comme le propose Ross ; l'ordre des mots paraît ici suffisant pour déterminer le sens sans équivoque. Cf. 105 a 27-28 : αἱρετόν (τὸ αἱρετόν Al[c]) ἐστι τὸ καλὸν ἢ τὸ ἡδὺ ἢ τὸ συμφέρον.

Page 7.

1. Contrairement à l'interprétation traditionnelle (mais conformément à son sens étymologique), le mot ἀντικατηγορεῖσθαι ne désigne pas la légitimité de l'*interversion du sujet et du prédicat*, mais celle d'une *substitution réciproque entre deux prédicats* se rapportant à un même sujet concret (désigné par les mots τοῦ πράγματος). En d'autres termes, on peut dire qu'un prédicat P est le propre d'un sujet S, non pas lorsqu'on a « *S est P et P est S* », mais bien lorsqu'on a « *pour tout sujet concret X, si X est S, X est P, et si X est P, X est S* ». Cette interprétation peut sembler trop proche de la manière dont les logiciens modernes formulent les propositions universelles ; elle est cependant la seule qui soit exactement conforme à l'explication contenue dans les lignes 20-22, où les mots ἄνθρωπος et γραμματικῆς δεκτικός ne peuvent être compris que comme deux prédicats se rapportant à un même sujet concret sous-entendu. On notera que ce sujet est distinct du sujet grammatical de la proposition considérée ; ce dernier est l'un des deux prédicats qui s'échangent l'un avec l'autre. Cf. 103 b 7-8, où le sujet grammatical est désigné par 7 τινος et le sujet concret par 8 τοῦ πράγματος ; la phrase serait d'une gaucherie considérable si ces deux expressions se rapportaient au même objet. Ajoutons que le sens ainsi reconnu à ἀντικατηγορεῖσθαι est *exactement* celui qui s'explicite dans une expression constamment employée par Aristote (en particulier dans le livre V) pour décrire le propre : καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα κατηγορεῖται, καὶ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος κατηγορεῖται. Lorsqu'on assigne un propre à un sujet, le nom (du sujet) s'attribue à tout ce à quoi s'attribue la formule (du propre), et la formule (du propre) s'attribue à tout ce à quoi s'attribue le nom (du sujet).

2. Je traduis par « apte à la lecture et à l'écriture » l'expression γραμματικῆς δεκτικόν. Celui qui possède la γραμματική, en effet, ce

n'est pas celui que nous appelons le grammairien, c'est celui qui sait lire et écrire (cf. 142 b 31). Le français manque d'un mot unique pour désigner le contraire d'un illettré ou d'un analphabète : *alphabète* n'existant pas, et *lettré* ayant pris un tout autre sens, on est obligé de recourir à une périphrase.

Page 8.

1. La dernière section de ce paragraphe risque de paraître assez platement tautologique : il est superflu de préciser qu'en établissant qu'un premier sujet, puis un second appartiennent à un certain genre, on a établi qu'ils appartiennent au même genre. Ce problème, défini comme « générique », doit cependant être rapproché de celui qui a été désigné comme « définitionnel » en 102 a 6-9 : il s'agissait alors d'établir l'existence ou l'inexistence d'une *identité spécifique*, il s'agit à présent d'établir celle d'une *identité générique* (cf. chapitre 7, où ces notions sont l'objet d'une mise en place). Il devient assez tentant, dans ces conditions, de corriger le texte, de manière à faire apparaître l'expression ταὐτὸν γένει (« génériquement identique ») partout où nous lisons ἐν τῷ αὐτῷ γένει (« appartenant au même genre »). Mais la préposition ἐν est attestée à quatre reprises, en 102 a 36, 37, 39 et 102 b 2. L'ampleur des corrections nécessaires oblige à renoncer à cette émendation.

2. Je conserve pour συμβεβηκός la traduction traditionnelle, qui est « accident ». Il y a cependant de bonnes raisons d'estimer que ce mot n'a pas une signification unitaire dans les *Topiques*, et qu'on peut distinguer dans l'usage qui en est fait un sens *strict* ou *marqué* (attribut « accidentel », c'est-à-dire séparable, inessentiel) et un sens *large* ou *non marqué* (attribut en général, abstraction faite du caractère particulier de son mode de liaison avec son sujet). Cf. sur ce point l'*Introduction*, p. LXXVI sq. Mais on ne saurait s'autoriser de cette distinction pour traduire συμβεβηκός tantôt par un mot comme « accident », tantôt par un autre mot comme « détermination » ou « attribut ». J'ai donc conservé le mot d'*accident* ; mais il sera bon de se souvenir que ce mot, lorsqu'il apparaît dans la traduction, ne doit pas être nécessairement compris dans le sens strict que lui a donné la tradition aristotélicienne classique. On aurait pu également utiliser des mots comme « coïncident » ou « concomitant », si ces mots n'avaient pris en français une signification surtout temporelle.

Page 9.

1. J'adopte ici τό, *lectio difficilior* préservée par PΛ, contre la leçon τῷ des autres manuscrits, qui a été suivie par les éditeurs précédents. Le sens ne varie pas de l'une à l'autre leçon : il s'agit toujours de montrer, pour la détruire, que la définition n'appartient pas au seul défini. Ce qui diffère, c'est l'identité de terme qui doit être sous-entendu. Avec τῷ, le sujet de ὑπάρχει doit être sous-entendu ; τῷ ὑπὸ τὸν ὁρισμόν désigne ce qui est couvert par la définition, autrement dit le *défini*. Avec τό, c'est le défini, déterminé par l'adjectif

μόνῳ, qui doit être sous-entendu ; τὸ ὑπὸ τὸν ὁρισμόν est le sujet de ὑπάρχει, et désigne l'ensemble des notes contenues dans la *définition*. Ce qui permet de trancher en faveur de la seconde hypothèse, c'est d'abord la symétrie avec le contexte immédiat, où le sujet est toujours exprimé (cf. 30-31 τὸ ἀποδοθέν, 31-32 τι τῶν ἐν τῷ λόγῳ ῥηθέντων), ensuite et surtout le passage 149 a 38-39, où le *défini* est désigné par l'expression οὗ τὸν λόγον ἀποδίδωσι, et la *définition*, par l'expression τὸ ὑπὸ τὸν λόγον, qui est semblable à celle qui nous occupe. En 154 b 11, en revanche (παντὶ ὑπάρχει τῷ [τὸ DΛ] ὑπὸ τοὔνομα μὴ μόνῳ δέ), l'idée exprimée est la même que dans notre passage, mais l'expression est différente : nous n'y lisons plus ὑπὸ τὸν ὁρισμόν ou ὑπὸ τὸν λόγον, mais ὑπὸ τοὔνομα, ce qui ne peut s'appliquer qu'au *défini*, et non à la définition. En conséquence, il faut dans ce dernier passage conserver τῷ, et considérer le sujet de ὑπάρχει comme sous-entendu.

2. On peut garder, après ὥστε, le καί omis par VPcuDΛ et par les précédents éditeurs. Dans cette position, καί n'a pas la valeur forte de « aussi » (qui serait en effet inexplicable ici) ; il dénote simplement « l'addition du contenu de la clause subordonnée à celui de la clause principale » (Denniston, *Greek Particles*[2], p. 299).

Page 10.

1. Renvoi à 101 a 19-24, confirmant l'interprétation donnée plus haut de ce passage (cf. note 2 de la p. 3).

2. La présence dans ce chapitre 7 d'une étude de la notion de ταὐτόν doit être interprétée en fonction des « appendices » annexés à chacune des définitions des prédicables : 102 a 6-9, naturellement, mais aussi 102 a 24-28, 102 a 36 - b 3 (cf. note 1 de la p. 8) et 102 b 20-25.

3. Colli explique, dans une longue note, qu'à son avis il faut entendre 16 διαφοράν et 21 διαφέρει comme se référant, non à la différence entre le cas étudié et les cas précédemment distingués, mais à la différenciation de l'eau elle-même. Cette interprétation, dont l'auteur reconnaît lui-même l'apparence forcée et paradoxale, se heurte au fait que l'on voit mal comment quelque chose pourrait se différencier en vertu d'une ressemblance ; or c'est ainsi que Colli est conduit à comprendre les lignes 21-22. Il est bien plus simple d'admettre que le sujet τὸ... ὕδωρ de 21 διαφέρει désigne, non pas l'eau elle-même, mais le *cas* de l'eau. Au besoin, on sous-entendra ταὐτὸν λεγόμενον, comme à la ligne 15.

Page 11.

1. J'adopte ici la variante ancienne τὸν καθήμενον signalée par V ; après τινά, elle constitue la *lectio difficilior*. En outre, s'il y avait plus d'une personne assise, l'esclave ne saurait pas mieux à laquelle s'adresser, et l'accident ne pourrait remplir le rôle qui lui est ici confié, celui d'un propre momentané, non d'un propre relatif (cf. 102 b 20-24). Il est difficile de déterminer le texte qu'a lu Alexandre ; celui-ci emploie dans sa paraphrase les mots τὸν καθήμενον προστάσ-

σοντες καλέσαι ; il n'est pas tout à fait exclu qu'il les ait empruntés à la ligne 37 (κελεύομεν τὸν καθήμενον... καλέσαι) ; mais la position de ces mots dans la paraphrase correspond plutôt à celle de la ligne 34, et προστάσσοντες ressemble plus à ἐπιτάσσοντες qu'à κελεύομεν. Il peut donc y avoir là un argument supplémentaire en faveur de la leçon τὸν καθήμενον.

Page 12.

1. L'induction (ἐπαγωγή) sera définie plus loin comme le procédé qui consiste à partir des cas individuels pour accéder aux énoncés universels (105 a 13-14). L'application qui en est faite ici permet de préciser que le point d'appui de la démarche inductive est constitué par l'énoncé universel, non par les cas individuels : en d'autres termes, elle consiste moins à *généraliser* des observations singulières qu'à *vérifier concrètement* une proposition universelle donnée à l'avance (103 b 2-3, cf. 101 b 17-28), au moyen d'un échantillonnage aussi étendu qu'on voudra.

2. Συλλογισμός : la suite montre clairement que ce mot ne désigne pas le syllogisme au sens technique du terme, mais en général un raisonnement déductif *a priori*. Il s'agit, en l'occurrence, de la répartition d'un ensemble en quatre sous-ensembles, par superposition d'alternatives dichotomiques à membres contradictoires.

3. Il n'est pas nécessaire d'ajouter ἐστίν après 18 ἴδιον, comme le fait C, suivi par les éditeurs précédents à l'exception de Waitz : l'absence de ce mot fait de notre passage, au prix d'une étrangeté qui doit être conservée, une citation *littérale* de 102 b 4-5.

Page 13.

3. Il n'est pas indispensable d'ajouter ici la mention de la *quantité* (ὁτὲ δὲ ποσόν), comme le font, sans doute pour des raisons de symétrie, BVuD suivis par Ross.

4. Conjecture proposée par Prantl, *Geschichte der Logik im Abendland*, I, p. 193, n. 324. Elle affermit la cohérence de ce difficile passage (dont l'interprétation détaillée demanderait un autre cadre que celui d'une note), et permet de voir dans les trois exemples que prend Aristote (30 ἄνθρωπον εἶναι ἢ ζῷον, 32 λευκὸν εἶναι ἢ [ἢ om. u] χρῶμα, 34 πηχυαῖον εἶναι <ἢ> μέγεθος) des applications littérales de la règle générale qu'il pose dans les lignes 36-37 (ἐάν τε αὐτὸ περὶ αὑτοῦ λέγηται ἐάν τε τὸ γένος περὶ τούτου) : la prédication du τί ἐστι est celle qui rapporte à un sujet concret soit lui-même (c'est-à-dire l'espèce indivisible à laquelle il appartient) soit son genre, ce sujet pouvant d'ailleurs être par lui-même soit une substance, soit une qualité, soit une quantité, etc.

Page 14.

1. Je passe ici à la ligne, pour bien faire sentir que cette phrase de récapitulation ne se réfère pas au seul chapitre 9, mais à l'ensemble des chapitres 4-9. L'expression περὶ ὧν... οἱ λόγοι καὶ ἐξ ὧν désigne

en effet les quatre prédicables, et non les dix catégories (cf. 101 b 11 sq., et la note 4 de la p. 4).

2. Le verbe λαμβάνειν a, dans son usage logique, un rapport particulièrement étroit avec la *prémisse*, dont il désigne la position, ou plus précisément, en situation dialectique, l'adoption, demandée par le questionneur au répondant et obtenue du second par le premier (cf. 154 a 25, *An. Pr.*, I, 1, 24 b 2, et les nombreux textes cités par Bonitz, *Index aristotelicus*, 422 b 11-33). Par πῶς δὲ ληψόμεθα, Aristote annonce donc ici le chapitre consacré à la prémisse, qui suit immédiatement (une glose ancienne, préservée par u et B[a], ajoute d'ailleurs προτάσεις pour expliquer ληψόμεθα) ; par δι' ὧν εὐπορήσομεν, il annonce les chapitres consacrés aux instruments dialectiques (13 sq.).

3. Je supprime ici les mots ἢ τοῖς πλείστοις (« ou pour presque tout le monde »), qui ne sont pas dans c, et qu'Alexandre selon toute apparence n'a pas lus ; ils ont pu facilement s'introduire dans le texte sous l'effet des nombreuses formules analogues (100 b 21-22, 101 a 12, 13, et ici même 104 a 9, 10). Il est préférable, en effet, de ne pas affaiblir l'opposition μηδενὶ δοκοῦν — πᾶσι φανερόν ; et l'on observera en outre qu'Aristote définit plus loin (104 b 19 sq.), sous le nom de *thèses*, une catégorie de problèmes tout à fait propices à l'exercice dialectique, et dont il est cependant « parfaitement clair pour *presque* tout le monde » qu'il faut les résoudre *par la négative*. La négation d'une semblable « thèse » ne saurait donc manquer de constituer, elle aussi, un « problème » parfaitement acceptable.

4. La traduction tempère légèrement le paradoxe de l'expression ἐρώτησις ἔνδοξος, littéralement « interrogation admise » (cf. la note 1 de la p. 5).

5. Les mots κατ' ἀντίφασιν doivent être maintenus à la place qu'ils occupent dans CΛ, comme le prouve sans équivoque le développement des lignes 20-28. C'est sans doute pour prévenir la surprise du lecteur que, dans un grand nombre de manuscrits (ABVPcuD), ils ont été maladroitement séparés de προτεινόμενα et transposés après 13 τἀναντία.

6. Τέχνη ne correspond ici exactement ni à *science*, puisque l'aspect pratique de la notion ne peut être passé sous silence, ni à *technique*, puisqu'il en va de même de son aspect spéculatif (médecine et géométrie appartiennent à son extension, cf. 33-37) ; mais on peut traduire le mot grec par la conjonction des deux mots français.

Page 15.

3. Renvoi, non à un autre ouvrage, mais à 112 b 27 - 113 a 19.

Page 16.

1. Influencé par la conception, devenue traditionnelle, de la logique comme instrument (*organon*), Alexandre estime que la présente division correspond à celle des problèmes en éthiques, physiques ou théorétiques, logiques (cf. 105 b 19-29). Mais il n'est pas certain que tous les problèmes auxquels Aristote attribue ici un caractère

« auxiliaire » appartiennent à la sphère « logique » ; et il ne l'est pas davantage que tous les problèmes « logiques » soient de caractère seulement « auxiliaire ». Aristote ne donne pas ici d'exemple pour les problèmes de caractère « auxiliaire » ; mais celui qu'il prend en 105 b 23-24 pour illustrer la notion de prémisse logique (« les contraires relèvent-ils ou non du même savoir ? ») entrerait bien plutôt dans une catégorie de problèmes *théorétiques* qui sont l'objet commun de la dialectique et de la philosophie (cf. *Métaph.*, B 1, 995 b 20-25 ; Γ, 2, 1004 a 9 - b 26 ; M, 4, 1078 b 25-27). Cf. l'*Introduction*, p. XXVI-XXVII, et la n. 1 de la p. XXVII.

2. Je conserve ici, malgré l'apparent pléonasme, les mots οἱ πολλοὶ τοῖς σοφοῖς ἤ, omis par C et condamnés par Ross : le conflit des opinions peut en effet être vu sous deux angles, selon que l'attention se porte principalement sur l'opinion éclairée ou sur l'opinion moyenne.

3. Je conserve μόνον, omis par C et par tous les éditeurs, sans autre raison que l'application indiscrète d'une opposition, plus moderne que vraiment aristotélicienne, entre ce qui est pratique et ce qui est « purement » spéculatif (cf. 7-8).

4. J'ai supprimé à la ligne 9, avec APc, les mots καθ' αὑτά ; ils ont pu s'y introduire sous l'influence de la ligne 10, où leur présence paraît plus justifiée. Sans eux, la ligne 9 répond mieux à l'expression utilisée plus haut ἢ αὐτὸ ἢ ὡς συνεργόν (2-3).

5. Les traductions existantes se divisent sur la valeur exacte du participe absolu ὄντων μεγάλων. L'ampleur des questions dont il s'agit ici justifie-t-elle (a) le fait que nous n'avons pas d'argument à donner les concernant, ou bien (b) le fait qu'elles constituent des sujets convenables pour l'entretien dialectique, *en dépit de* cette absence de convictions raisonnées ? La signification du participe absolu serait causale dans le premier cas (*parce qu'elles sont vastes*), adversative dans le second (*bien qu'elles soient importantes*, et par là-même dignes de faire le sujet d'un entretien dialectique). La place du génitif absolu, entre λόγον μὴ ἔχομεν et χαλεπὸν οἰόμενοι, paraît une raison suffisante pour adopter la première solution. Notons en outre que ce problème est solidaire de cet autre, que se pose Alexandre: les lignes 12-17 (c) introduisent-elles, ou bien (d) n'introduisent-elles pas, deux catégories nouvelles de problèmes par rapport à ceux qui ont été décrits dans les lignes précédentes ? Si ce sont des catégories nouvelles, en effet, leur introduction a besoin d'être justifiée, et seulement dans ce cas ; autrement dit, la solution (c) est solidaire de la solution (b), et la solution (d) solidaire de la solution (a). Or ce second problème doit se résoudre en faveur de (d) : en effet, les lignes 12-17 ne font que reprendre, au niveau du *raisonnement*, l'alternative du *conflit* (existence de deux raisonnements en sens contraire) et de l'*absence* (inexistence de tout raisonnement) qui avait été précédemment posée au niveau du *jugement* (lignes 4-5). L'identité de l'exemple donné à la ligne 8 et à la ligne 16 (« le monde est-il éternel ou non ? ») ajoute un argument supplémentaire en faveur de (d), et donc, indirectement, en faveur de (a).

Page 17.

1. J'adopte ici, en dépit de l'indéniable dureté de la construction qu'elle suppose, la correction de Pacius, qui lit ἐναντίων à la place du ἐναντίον des manuscrits. L'idée fondamentale du texte est qu'en principe, un paradoxe ne constitue pas un bon sujet pour l'exercice dialectique ; pour qu'il puisse y avoir, à cette règle de droit, des exceptions de fait, il faut une raison particulière. Cette raison peut être, soit l'autorité d'un philosophe célèbre, soit l'existence d'une argumentation appuyant cette thèse ; mais pour que cette raison soit suffisante, il faut évidemment que l'autorité du philosophe soit bien établie, et que la force de l'argumentation soit d'apparence irrésistible. Il serait donc étrange que cette argumentation fût *en elle-même* paradoxale. Or, avec ἐναντίον se rapportant à λόγον, le caractère paradoxal s'attache à l'*argumentation* ; avec ἐναντίων se rapportant à ὤν, au contraire, il s'attache à la *thèse* à démontrer. On observera, en outre, que l'expression λόγον ἔχειν se retrouve, sans épithète complémentaire, à la ligne 15 et à la ligne 28 ; que l'expression ἐναντία ταῖς δόξαις se retrouve, appliquée sans équivoque à la *thèse*, à la ligne 23 ; enfin, que la leçon des manuscrits s'explique aisément par l'influence de λόγον.

2. L'argument sophistique résumé dans ces lignes n'est pas facile à reconstituer, même si on le rapproche des textes approximativement parallèles de *Métaph.*, E 2, 1026 b 18-20, et surtout K 8, 1064 b 23-26. Le schéma formel est cependant clair : à la règle apparemment évidente « tout ce qui est X doit nécessairement, soit être devenu X, soit avoir toujours été X », le sophiste oppose un cas, désigné par l'expression μουσικὸν ὄντα γραμματικὸν εἶναι, qui n'entre dans aucun des membres de la division. On voit également bien pourquoi celui qui est μουσικὸς ὢν γραμματικός ne peut l'avoir toujours été. Mais pourquoi ne peut-il l'être devenu ? On aperçoit plusieurs réponses possibles à cette question, selon le sens que l'on donne à γραμματικός et à μουσικός (ces mots désignent-ils (a) des attributs sans relation l'un avec l'autre, ou bien (b) des attributs dont l'un suppose l'autre?), et selon la formulation exacte que l'on donne de l'énoncé supposé ici inacceptable (cet énoncé est-il (a') « le μουσικός est devenu γραμματικός », ou bien (b') « X est devenu μουσικὸς ὢν γραμματικός »?). Les solutions (a) et (a') sont celles d'Alexandre, qui explique que si le μουσικός ne peut devenir γραμματικός, c'est que μουσικός n'est ni la matière ni le contraire de γραμματικός ; le sujet du verbe *devenir* ne peut être en effet que la matière ou le contraire de son attribut. C'est donc, non pas le μουσικός, mais l'homme, ou (en un autre sens) le non-γραμματικός, qui devient γραμματικός. Cette interprétation paraît trop étroitement solidaire de l'analyse aristotélicienne du devenir pour pouvoir être attribuée aux sophistes anonymes que cite notre passage ; de plus, le choix de la solution (a'), qu'elle implique, présente le grave inconvénient de ne tenir aucun compte du participe ὄντα. Le parallèle de *Métaph.* K invite à donner sa pleine valeur à ce participe, et à adopter la solution (b'). Il développe en effet le sophisme de la manière suivante. On suppose qu'un homme, qui était déjà μουσικός, est devenu ensuite γραμματικός ; présentement,

il *est* donc à la fois l'un et l'autre, ce qu'il n'était pas auparavant. Or, ce qu'on n'a pas toujours été, on doit nécessairement l'être devenu : il est donc *devenu* à la fois l'un et l'autre, conclusion qui contredit l'hypothèse d'une acquisition échelonnée. Cet argument est clair, et son vice ne l'est pas moins ; mais il ne coïncide pas exactement avec le nôtre. On remarquera en effet que la conclusion de l'argument, dans le texte de la *Métaphysique*, n'est pas absurde en elle-même, mais seulement en contradiction avec une hypothèse initiale explicitement formulée. Dans le texte des *Topiques*, au contraire, rien ne dit que l'homme dont il est question est devenu μουσικός avant de devenir γραμματικός, ou l'inverse. On peut alors balancer entre deux solutions. Ou bien le texte des *Topiques* résume l'argument de façon si elliptique qu'il passe sous silence cette hypothèse initiale, pourtant nécessaire à la bonne marche de l'argumentation. Ou bien l'idée d'un échelonnement entre l'apprentissage de la γραμματική et celui de la μουσική, qui était présentée dans la *Métaphysique* comme une hypothèse de fait, est présupposée ici comme une nécessité de droit, impliquée par l'essence même de ces deux notions. Autrement dit, on supposera que l'acquisition de ces deux savoirs ne peut être simultanée, parce que l'acquisition de l'un présuppose la possession de l'autre. Dans cette perspective, qui est celle de l'interprétation (b), le seul terme auquel puisse convenir l'antériorité chronologique est γραμματικός : en effet, γραμματικός désigne celui qui sait lire et écire (cf. la note 2 de la p. 7), tandis que μουσικός *peut* désigner, autant que le musicien proprement dit, celui qui possède une culture littéraire et artistique. Il ne peut donc être question de devenir μουσικός, en ce sens, si l'on n'est déjà γραμματικός. Contre cette interprétation, toutefois, on peut faire valoir que l'ordre d'acquisition des deux attributs est inverse dans la *Métaphysique* ; l'inauthenticité souvent admise du livre K ne retire pas son poids à cette objection. C'est pourquoi je n'ai pas cru pouvoir en faire état dans la traduction, où j'ai conservé, pour faire bref, les mots de *grammairien* et de *musicien*. Il reste acquis, en tout état de cause, que le ressort du sophisme est l'impossibilité (soit de fait, soit de droit) pour celui qui *possède simultanément* ces deux attributs de les avoir *acquis simultanément*.

Page 18.

1. Cf. *Introduction*, p. xxvii, n. 3. Ce texte a souvent été cité ou utilisé par la suite. Cf. Julien, *Disc. VII contre Heracléios*, § 24, 237 c-d ; Pseudo-Alexandre, *Problemata*, I, p. 3 Ideler (je dois ces références à l'amitié et à l'érudition de J. Bertier et de H. D. Saffrey).

2. Cf. 100 a 25 et la note 2 de la p. 1.

3. Les mots 15 περὶ ἕκαστον, déplacés par C et omis par Λ^{r} (alors que Λ^{p} omet ἄριστος) sont peut-être suspects ; il est en tout cas préférable de les faire porter sur ἄριστος, plutôt que sur ἐπιστάμενος.

Page 19.

3. Les passages 113 b 35-36 et surtout 137 a 3-7 montrent que l'εὐεξία correspond d'assez près à ce que les athlètes, dans leur jargon, appellent la « bonne forme » : c'est au maître de gymnastique qu'on demande les moyens de l'acquérir et de la conserver ; on ne peut la posséder sans être en bonne santé, mais on peut ne pas la posséder sans être malade. C'est donc par « bonne forme » que je traduirais ici ce mot (comme je le ferai plus loin), si nous disposions d'un adjectif correspondant pour traduire εὐεκτικός, qui s'applique aux choses et aux activités susceptibles de produire et d'entretenir la « bonne forme ». Faute d'un tel adjectif, je risque la traduction par le couple « tonus »–« tonique ».

4. La phrase 105 a 31-33, très platement scolaire, semble n'avoir pas été lue par Alexandre ; peut-être mérite-t-elle d'être suspectée.

5. Le texte est ici corrompu, les manuscrits n'offrant que les variantes ἢ τάς et ἢ καὶ τάς, qui semblent l'une comme l'autre impossibles à conserver. Toute tentative de correction doit nécessairement s'appuyer sur le chapitre 10 (cf. la référence qui y est ici faite, 105 a 34-35), dont les divisions principales doivent obligatoirement se retrouver ici. Rappelons donc ces divisions : (1) énoncés « endoxaux », non paradoxaux (104 a 8-12) ; (2) énoncés ressemblant aux énoncés « endoxaux » (104 a 12-13 et 15-20) ; (3) contreparties négatives des énoncés « endoxaux » (104 a 13-14 et 20-33) ; (4) énoncés scientifiques et techniques (104 a 14-15 et 33-37). Pour voir comment s'applique ce schéma dans notre chapitre, le principal problème à résoudre est de savoir si les prémisses ἐναντίαι ταῖς φαινομέναις de 105 a 37 - b 1 sont ou non identiques aux prémisses ἐναντίαι ταῖς φαινομέναις de 105 b 2 (problème reflété par l'omission de 2 καί dans PuD). Les secondes correspondent incontestablement au point (3) du chapitre 10 (cf. 105 b 1-3 δεῖ δὲ προτείνειν... κατ' ἀντίφασιν, 104 a 14 et 21). Si les premières étaient identiques à elles, le chapitre 14 reproduirait le chapitre 10 dans un ordre profondément perturbé : (1) en 105 a 35-37, (3) en 105 a 37 - b 1, (4) en 105 b 1, retour à (3) en 105 b 1-3, (2) en 105 b 3-10. Au contraire, il suffit de supposer qu'il n'y a pas identité entre les deux catégories de prémisses en question pour voir notre chapitre reproduire le chapitre 10 dans un ordre légèrement modifié, mais qui reste parfaitement clair : (1) en 105 a 35 - b 1, (4) en 105 b 1, (3) en 105 b 1-3, et (2) en 105 b 3-10. De ces considérations, on peut donc conclure avec assurance que les prémisses ἐναντίαι ταῖς φαινομέναις de 105 a 37 - b 1 n'ont rien de commun avec les ἐναντία κατ' ἀντίφασιν προτεινόμενα du point (3) du chapitre 10 ; et que par suite, si l'on veut remédier à la corruption du texte, on doit s'appuyer uniquement sur le point (1), c'est-à-dire sur les lignes 104 a 8-12. On voit alors que la mention des ἐναντίαι ταῖς φαινομέναις, en 105 a 37, correspond fonctionnellement à l'exclusion des paradoxes, qui est effectuée à deux reprises en 104 a 8-12, d'une part par les mots μὴ παράδοξος (10-11), d'autre part par la phrase ἐὰν μὴ ἐναντίον ταῖς τῶν πολλῶν δόξαις ᾖ. Il paraît donc légitime de restituer la négation μή, comme l'ont fait chacun à sa manière

Waitz, qui lit μὴ τάς, et Ross, qui lit ἢ τὰς μή. La solution de Waitz est probablement meilleure, parce que d'une part ἤ peut être le vestige d'un μή originaire mal lu, et corrompu en ἤ sous l'influence des nombreux ἤ du contexte antérieur (six en trois lignes), et que d'autre part 104 a 10-11 offre un parallèle satisfaisant (μὴ παράδοξος n'y est précédé d'aucune conjonction de coordination). Si l'on admet ce raisonnement, on peut faire un pas de plus, et supprimer τάς, toujours sur le modèle de μὴ παράδοξος ; une fois la négation tombée et remplacée par ἤ, en effet, il est normal qu'un copiste ou un éditeur, pensant que ἐναντίας ταῖς φαινομέναις introduisait une catégorie nouvelle de prémisses, ait ajouté l'article.

6. Cf. la note 6 de la p. 14. Je conserve ici la leçon τέχνην, contre τέχνας de BC ; son asymétrie par rapport au parallèle 104 a 15 τέχνας en fait la *lectio difficilior.*

Page 20.

4. On peut hésiter sur le sens exact de γεγραμμένων λόγων : s'agit-il de livres en général, ou plus spécialement de collections d'arguments ou de manuels d'argumentation ? La suite du texte paraît constituer une preuve décisive en faveur de la première hypothèse : le recueil d'arguments sera le résultat de l'activité ici décrite, il n'en est pas la matière première. Cf. aussi *Rhet.*, II, 22, 1396 b 3 sq. (avec renvoi aux *Topiques*) et 28 sq., et l'*Introduction*, p. xcv-xcvi.

5. Que faut-il entendre exactement par διαγραφάς ? L'activité décrite dans les lignes qui suivent ressemble tellement à la constitution d'un *fichier* que l'on devrait traduire ce mot par *fiches*, si l'on pouvait être sûr que le procédé qu'Aristote a en vue possède la caractéristique essentielle du système des fiches, qui est de faire correspondre à chaque tête de rubrique un support matériellement indépendant. Or rien n'est moins certain ; on notera, par exemple, qu'en *Rhet.*, II 1, 1378 a 27, Aristote présente comme une διαγραφή l'énumération de prémisses qu'il a donnée dans le livre précédent. La traduction par *tableaux* ou *listes* est donc la seule légitime.

6. Il faut probablement entendre que chaque « tableau » doit être ordonné selon un plan logique et exhaustif : l'essence d'abord, les propriétés ensuite. S'agissant du bien, on peut aussi penser aux divers aspects catégoriels que peut revêtir cette notion (cf. 107 a 5 sq. et *Eth. Nic.*, I, 4, 1096 a 20 sq.).

Page 21.

2. Je lis προτάσεων, avec uAl^{p}Λ, contre προτάσεως des autres manuscrits ; le pluriel paraît en effet plus propre à désigner le premier instrument dialectique, la position des prémisses (cf. 105 a 23), le singulier s'appliquant plutôt à l'étude de la prémisse en tant que telle, tâche qu'avait remplie le chapitre 10. On observera en particulier le jeu de ce singulier et de ce pluriel dans les lignes 105 a 34-35.

Page 22.

2. La traduction traditionnelle de φωνή par *voix* n'est pas tout à fait satisfaisante : *voix* désigne l'ensemble des sons émis par la bouche, alors que φωνή ne désigne qu'un seul de ces sons. Par suite, les adjectifs *aigu* et *grave*, appliqués à la voix, caractérisent son registre, alors que leurs équivalents grecs, appliqués à la φωνή, caractérisent sa hauteur propre ; il serait donc absurde de dire qu'une voix aiguë est une voix rapide, alors que cela est vrai de la φωνή (cf. 107 a 15-16). J'ai donc préféré traduire ce mot par *son*, bien que ce dernier corresponde plutôt à ψόφος (cf. *De An.*, II, 8) : l'opposition ψόφος-φωνή n'entre en effet pas en ligne de compte dans notre texte. On se souviendra donc que les sons dont il s'agit ici doivent être compris comme des sons vocaux.

3. Le couple *aigu–obtus* s'applique en français à des angles (ou à des intelligences) plutôt qu'à des masses ou à des volumes ; la meilleure traduction de ἀμβλύ, s'agissant de corps (ὄγκοι), serait *émoussé* ou *mousse*, si ces mots, d'application encore plus limitée, ne désignaient la *privation* de l'acuité plutôt que son *contraire*. Ici comme dans toute cette section sur les termes équivoques, la traduction ne peut offrir que des équivalences approchées.

4. Ce curieux passage laisse entendre que καλόν n'a pas exactement le même sens lorsqu'il s'applique à un être vivant et lorsqu'il s'applique à un objet fabriqué de main d'homme : il possède en effet un contraire distinct dans chacun de ces cas. Il est vraisemblable que, dans le premier, les valeurs esthétiques sont seules en cause ; s'agissant d'une maison, au contraire, le terme καλόν se réfère indistinctement à la beauté architecturale de l'édifice et au caractère spacieux et confortable de l'habitation. Son contraire spécifique n'est plus alors αἰσχρόν, réservé à la désignation de la laideur physique (mais aussi morale) d'un être naturel, mais μοχθηρόν, terme qui engage des valeurs pratiques plutôt que proprement esthétiques. La traduction exprime tant bien que mal cette dissociation sémantique, qui n'a pas son équivalent exact dans notre langue.

Page 23.

2. Le couple *piquant–doux* rend ici le couple ὀξύ-ἀμβλύ, que j'ai traduit ci-dessus par *aigu–obtus* : il n'a pas été possible d'unifier la traduction, faute d'un contraire d'*aigu* qui pût s'appliquer à la fois aux saveurs et aux impressions tactiles.

3. Le sens physique de φιλεῖν est *embrasser*, *donner un baiser*. Celui d'*aimer* est évidemment différent ; mais la transposition reste acceptable.

4. Il est possible de conserver ici le texte des principaux manuscrits (τῷ μὲν... τῷ δέ), corrigé en τῶν μὲν... τῶν δέ par Cu[pc] et les éditeurs précédents. Certes, tout intermédiaire nécessite deux termes, et deux intermédiaires en nécessitent quatre. Mais il ne faut pas oublier qu'au point de départ, il s'agit de comparer seulement *deux* termes, qui sont les deux sens d'un même mot. Ce n'est que dans une seconde phase que l'on adjoint à chacun son contraire, et dans une troisième

que l'on recherche si les deux couples ainsi constitués comportent ou non des intermédiaires. La recherche reste orientée par la question initiale, qui est de savoir si les deux sens du terme étudié sont ou non distincts spécifiquement. On observera, de plus, que le terme ἀμφοῖν, à la ligne 5, s'explique bien mieux s'il se réfère à deux *termes* désignés par τῷ μέν et τῷ δέ que s'il se réfère à deux *couples de termes* désignés par τῶν μέν et τῶν δέ. On peut enfin remarquer que, dans cette section du texte, Aristote étudie *séparément* le cas du λευκόν et celui du μέλαν (cf. 8-9 ὥσθ' ὁμώνυμον τὸ λευκόν, ὁμοίως δὲ καὶ τὸ μέλαν). Dans la section suivante, au contraire, il les étudie *conjointement* (cf. 10 καθάπερ ἐπὶ τοῦ λευκοῦ καὶ μέλανος). Cette légère modification du point de vue permet d'expliquer qu'en 9-10, on ait cette fois τῶν μέν et τῶν δέ.

Page 25.

4. L'opposition entre les deux sens du mot δικαίως est celle du subjectif et de l'objectif, mais elle rejoint celle de l'équitable et du légal, de la loi non-écrite et de la loi écrite. Rappelons à ce propos que les héliastes athéniens s'engageaient par serment, dans les cas où les lois existantes ne se prononçaient pas explicitement, à juger γνώμῃ τῇ ἀρίστῃ (*Rhet.*, I, 15, 1375 a 29 sq.), ou, selon une autre source, γνώμῃ τῇ δικαιοτάτῃ (Démosthène, *Contre Boeotos*, I, 40).

Page 26.

3. Littéralement : « âne ». Le mot grec ὄνος désignait, outre l'animal, diverses sortes d'ustensiles ou d'engins : une espèce de vase, une sorte de treuil ou de cabestan, la roue d'un moulin. J'ai préféré transposer, bien que le mot *âne* ait également en français diverses acceptions techniques, d'usage peu courant.

4. Le mot σκεῦος peut avoir diverses significations plus ou moins générales : *vaisselle*, *mobilier*, *ustensile*, *engin*, mais aussi *objet*, *chose* en général. C'est le mot qu'avait choisi Protagoras pour désigner le neutre, par opposition au masculin et au féminin (cf. *Rhet.*, III, 5, 1407 b 6), et Aristote adopta sur ce point son vocabulaire (cf. *Soph. El.*, 14, 173 b 40 sq.). C'est pourquoi je traduis par *chose*.

Page 27.

1. J'adopte le texte de P, qui, contrairement à tous les autres manuscrits, ne contient pas les mots καὶ ὁ λόγος αὐτῶν (« ainsi que leurs définitions »). En effet, dans les lignes 26-28, Aristote montre qu'en attribuant au sujet *corbeau* le *genre supérieur* ζῷον, accompagné des différences qui le spécifient, à savoir πτηνὸν δίπουν, on lui attribue du même coup le *genre inférieur* ὄρνεον. Il est certain que cette équivalence repose sur le fait que ζῷον πτηνὸν δίπουν est la *définition* de ὄρνεον, ce qui semblerait justifier la mention καὶ ὁ λόγος αὐτῶν. Mais il n'est pas pertinent de souligner dans ce contexte que cette définition du genre inférieur est attribuée elle aussi au sujet ; le seul point important est de montrer que ce sujet se voit attribuer les deux

genres en même temps. On pourrait donc dire que l'attribut ζῷον πτηνὸν δίπουν joue deux rôles. D'une part, il équivaut à ὄρνεον, dont il est la définition ; son attribution à un sujet permet donc d'attribuer à ce même sujet le genre ὄρνεον. D'autre part, il contient le mot ζῷον ; son attribution à un sujet manifeste ainsi l'attribution à ce même sujet du genre ζῷον. Mais l'attribution à ce sujet du prédicat ζῷον πτηνὸν δίπουν *en tant que tel*, attribution à laquelle devraient se référer les mots καὶ ὁ λόγος αὐτῶν, ne joue aucun rôle dans l'argumentation. Bien au contraire, ces mots ne peuvent que jeter la confusion, puisqu'ils semblent faire allusion aux λόγοι dont il était question plus haut (lignes 20 et 22) ; mais ceux-ci sont des définitions *du sujet étudié*, nullement des définitions *des genres qui lui sont attribués.*

Page 28.

1. Je supprime ici les mots πρὸς ὑγίειαν, qu'Alexandre semble bien ne pas avoir lus (cf. 110, 10-15). L'expression συμμέτρως ἔχον πρὸς ὑγίειαν paraît déjà étrange, si l'on songe que la santé est elle-même essentiellement une συμμετρία (cf. 139 b 21 et 145 b 8). Mais surtout, la logique du passage semble commander leur exclusion. Le cas étudié ici par Aristote est celui où la procédure recommandée dans le paragraphe précédent (107 a 36 - b 5) ne permet pas encore de différencier les sens du terme étudié. On doit donc supposer que l'adversaire a fait usage de cette procédure : voulant définir le mot *sain* (qui, *en fait*, désigne à la fois ce qui indique la santé et ce qui la procure : cf. la ligne 8, où il ne faut pas ajouter τό après καί), il a par conséquent défini deux choses « saines », par exemple un teint et un régime. Ces définitions doivent comporter un élément commun et un élément propre (cf. 107 a 38 sq.). Si l'élément commun était συμμέτρως ἔχον πρὸς ὑγίειαν, la persistance de l'équivoque reposerait à la fois sur l'ambiguïté de συμμέτρως et sur celle de πρός ; or Aristote déclare nettement, à la ligne 10, que l'ambiguïté de συμμέτρως est seule en cause. On est donc conduit à supposer que la mention de l'ὑγίεια doit plutôt figurer dans les éléments propres que dans l'élément commun des deux définitions ; Alexandre propose avec vraisemblance de les formuler ainsi : συμμέτρως ἔχον πρὸς τὸ ὑγίειαν σημαίνειν, συμμέτρως ἔχον πρὸς τὸ ὑγίειαν ποιεῖν. L'élément commun se réduit alors aux deux mots συμμέτρως ἔχον, et ce sont ces deux mots qui se proposent ainsi comme une définition univoque de *sain*. Remarquons pour finir que ce problème est étroitement solidaire de celui dont traite la note suivante.

3. Littéralement : « aiguë ». Le mot s'appliquant malaisément aux saveurs, j'ai préféré transposer.

Page 29.

1. La phrase 25-26 ἑτέρων — εἰσιν est peut-être une glose interpolée, étant donné la rupture de construction assez brutale qu'elle présente (et que la traduction ne peut qu'atténuer) avec la phrase précédente, dont le sujet ὀξύ est au singulier ; la correction ἐστι

de D aurait plutôt pour effet d'aggraver la situation. On observera aussi l'omission de γάρ par la première main de C.

2. Dans le vocabulaire de la musique grecque, la notion de χρῶμα correspond, non à de vagues analogies subjectives, mais à des données techniques tout à fait précises : les variations du χρῶμα sont liées à des altérations portant sur les intervalles caractéristiques du mode utilisé.

3. Ce sont là les différences spécifiques du blanc (ou clair) et du noir (ou sombre), cf. 119 a 30-31 et 153 a 38 sq. Ces notions sont solidaires d'une théorie de la vision qui se trouve développée dans le *Timée* de Platon (67 d-e) : la couleur blanche est matériellement composée de particules fines et coupantes, la couleur noire de particules possédant les qualités opposées. Dans la théorie platonicienne, ces particules exercent respectivement, en raison de leur forme, une action de *dissociation* et une action de *compression* à l'égard des particules du *corps de la vue* (ὄψις, trad. Rivaud), corps qui est constitué par l'unité du courant lumineux émis par l'œil et de la lumière provenant de l'objet (*Tim.*, 45 c). Il n'est pas certain qu'Aristote accepte intégralement cette théorie, puisque pour lui l'œil est, dans la vision, purement réceptif (cf. 105 b 6 sq.) ; et il n'est pas exclu que par ὄψις il désigne simplement l'œil (cf. Bonitz, *Index aristotelicus*, 553 b 51 sq., et Charles Mugler, *Dictionnaire historique de la terminologie optique des Grecs*, Paris, Klincksieck, 1964, s.v. ὄψις); c'est pourquoi je traduis ce mot par *corps optique*, qui préserve les diverses possibilités. Il faut en tout cas éviter la traduction par *vision*, car l'action exercée par les particules du blanc et du noir est une action physique, qui s'exerce nécessairement sur un objet matériel.

4. Il paraît impossible de suivre ici le texte des manuscrits ABVPc^{ac}, appuyés par Λ et suivis par Waitz et Wallies (ἐν αὐτοῖς τε τοῖς γένεσι τοῖς πρὸς ἄλληλα θεωρητέον) ; le second τοῖς est supprimé avec raison par Cu^{ac}D, suivis par Bekker et Ross. En effet, les termes ici comparés entre eux (justice, courage, etc.) sont des termes appartenant au même genre (ἀρετή, comme le précise une glose passée dans le texte de plusieurs manuscrits en 108 a 3) ; ils ne sont pas eux-mêmes des genres. Πρὸς ἄλληλα ne peut donc être rattaché à γένεσι. Colli propose de lire τῶν πρὸς ἄλληλα et de rattacher ce complément à τὰς διαφοράς ; pour lui, τῶν πρὸς ἄλληλα désigne, comme 3-4 τῶν μὴ πολὺ λίαν διεστηκότων, les termes comparés eux-mêmes, et non les genres auxquels ils appartiennent. Cette solution n'est pas plus satisfaisante : d'une part, en effet, τῶν μὴ πολὺ λίαν διεστηκότων ne peut avoir d'autre fonction que de justifier la recherche des différences entre objets appartenant à des *genres différents*, recherche qui à première vue pourrait sembler trop immédiatement proche de son but (cf. 108 a 4-6) ; d'autre part, la liaison τε... καί (107 b 39 - 108 a 3) s'établit manifestement au niveau des genres auxquels appartiennent les termes comparés, et non, comme le suppose Colli, à celui des termes comparés eux-mêmes. Avec le texte que j'adopte, la seule difficulté subsistante est de savoir à quel neutre pluriel se réfère ἄλληλα, puisque ce ne peut plus être

γένεσι ; c'est selon toute vraisemblance cette difficulté qui a provoqué l'apparition du τοῖς litigieux ; mais il semble légitime, après τὰς διαφοράς, lancé en tête de phrase avec une valeur proleptique, de sous-entendre quelque chose comme τὰ διαφέροντα.

Page 30.

1. Je traduis ἐπιστητόν par *contenu de connaissance* plutôt que par *objet de connaissance,* qui en est la traduction traditionnelle. Le mot *objet* institue en effet entre ἐπιστήμη et ἐπιστητόν une relation trop extérieure : la connaissance et son objet apparaissent comme deux réalités qui subsistent indépendamment l'une de l'autre, alors que l'ἐπιστήμη et l'ἐπιστητόν sont les deux faces d'une même réalité. Ce sont des relatifs (πρός τι), et la relation est constitutive de l'être des termes qu'elle relie ; les *Topiques* ignorent la doctrine de l'antériorité de l'ἐπιστητόν (*Cat.* 7 b 22 sq.). Le terme de *contenu* semble assez propre à exprimer le fait que l'ἐπιστητόν n'est rien de plus que « le connu de la connaissance », ou le « su de la science », en tant que tel. Et ce qui vient d'être dit du couple ἐπιστήμη-ἐπιστητόν s'applique également aux couples parallèles αἴσθησις-αἰσθητόν et δόξα-δοξαστόν.

2. Il paraît nécessaire de donner ici à ὄψις le sens de « prunelle », si l'on veut que l'analogie établie par Aristote ait un sens satisfaisant. En l'entendant comme « vision », on n'a qu'une analogie boiteuse : la vision est l'activité propre de cet organe qu'est l'œil, mais on ne saurait dire que le νοῦς soit l'activité propre d'un organe qui serait l'âme. Les seules analogies légitimes dans la perspective aristotélicienne seraient les suivantes : (a) ce que la vision est *dans le corps,* le νοῦς l'est dans l'âme (cf. *Eth. Nic.*, I, 6, 1096 b 29), à savoir son activité la plus noble et la plus éminente (cf. *Métaph.*, A 1, 980 a 25) ; (b) ce que la vision est dans l'œil, *l'âme l'est dans l'être animé* (cf. *De An.*, II, 1, 412 b 18), à savoir sa forme et son entéléchie. On serait dès lors tenté de corriger le texte, en remplaçant par exemple ὀφθαλμῷ par σώματι, de façon à calquer notre passage sur le modèle du passage cité de l'*Ethique.* Il paraît cependant possible de conserver le texte des manuscrits, à condition de traduire par « prunelle » le mot ὄψις, qui désigne très fréquemment l'œil, comme le montre Ch. Mugler, *Dictionnaire historique de la terminologie optique des Grecs,* Paris, Klincksieck, 1964, p. 292-293. Ce sens particulier n'est, à vrai dire, pas signalé dans ce dictionnaire ; mais on peut, semble-t-il, l'inférer d'un passage célèbre du *Premier Alcibiade* (133 a 1, b 3-5), au prix d'une exégèse que je me propose de développer ailleurs. Le sens de notre passage devient alors très clair : ce que la prunelle est dans l'œil, le νοῦς l'est dans l'âme, à savoir sa partie la plus précieuse et la plus directement efficace.

3. Le τε ajouté ici par CAl[c] et adopté par tous les éditeurs précédents semble être une correction destinée à assurer une symétrie avec 108 a 38 et 108 b 7. Mais, dans ces deux derniers passages, la liaison τε... καί permet de lier fortement les membres d'une énumération qui sera par la suite réexaminée point par point (108 b 1 et 4, 108 b 9, 12 et 19), alors que ce procédé d'exposition n'est pas utilisé

dans la section qui nous occupe ; raison de plus pour respecter la diversité des formules.

Page 31.

1. J'adopte ici, avec VPCuDΛ, la leçon τί ἐστιν ἕκαστον, qui a sur la leçon de AB (τί ἕκαστόν ἐστιν) l'avantage de ne pas démembrer la formule consacrée τί ἐστι. Mais il est également possible que ἕκαστον soit interpolé, non seulement parce que sa place est sujette à variation, mais encore parce qu'il ne figure pas dans la reprise de la formule en 108 b 4, alors que la répétition textuelle semble être de règle dans tous les cas parallèles (108 a 38-39 et 108 b 2, 108 b 7-8 et 9-10, 8 et 12, 9 et 19-20).

Page 32.

1. Ce passage éclaire d'intéressante façon les origines du sens technique de l'ἐπαγωγή. Il montre en effet que le verbe ἐπάγειν peut avoir deux sortes d'objets : d'une part, les cas particuliers que le dialecticien *exhibe* ou *produit* devant son interlocuteur (τῇ καθ' ἕκαστα ἐπὶ τῶν ὁμοίων ἐπαγωγῇ) ; d'autre part, la proposition universelle qu'il se juge autorisé à *induire* de cet échantillonnage (τὸ καθόλου ἀξιοῦμεν ἐπάγειν). Le sens technique de l'ἐπαγωγή est le résultat d'une sorte de confluence entre ces deux aspects de l'opération, désignés par le même verbe ἐπάγειν. La traduction est impuissante à refléter exactement cet état de choses ; mais à défaut d'un mot identique capable de désigner les deux aspects de l'opération, elle peut avoir recours à deux mots de radical identique, comme *production* et *induction*.

2. Il est assez difficile, mais assez important, de déterminer si ἑκάστῳ, à la ligne 20, désigne l'*individu*, comme le supposent plus ou moins explicitement tous les traducteurs, ou l'*espèce*, comme je le crois plutôt. Dans la première hypothèse, qui semble à première vue la plus naturelle, le procédé décrit consisterait à dégager, afin de définir une *espèce*, ce qu'il y a de commun entre les divers *individus* qui lui appartiennent. Ce qui autorise à trancher en faveur de la seconde hypothèse, c'est le parallèle que notre passage doit entretenir avec le chapitre 17 (108 a 7-17) : dans les lignes 108 a 14-17, le problème traité est manifestement de dégager ce qu'il y a de commun entre diverses *espèces* (homme, cheval, chien) appartenant à un même *genre* ; or ces lignes doivent correspondre au passage qui nous occupe, puisque ce dernier traite également de certains termes qui appartiennent à un *genre* unique, et que l'une et l'autre section s'opposent à des sections où les termes étudiés appartiennent à des genres distincts (cf. 108 a 7-14 et 108 b 23-31 ; l'un des exemples utilisés est commun aux deux sections). De plus, s'il s'agissait ici de dégager ce qu'il y a de commun entre divers *individus*, on devrait s'attendre à voir cette opération aboutir à la détermination d'une *définition*, et non à celle d'un *genre* ; or il est à remarquer qu'Aristote, qui veut précisément montrer ici l'utilité de l'observation des similitudes pour la solution des problèmes de *définition*, se contente de dire qu'elle

permet de déterminer le *genre* (cf. lignes 21 et 23), en tant que celui-ci est l'élément premier de la définition ; c'est la découverte des *différences* qui permettra de compléter la définition, en isolant ce qu'il y a de propre dans l'essence de chaque chose (cf. 108 a 38 - b 6). Notre passage porte donc sur la détermination du *genre* par observation des similitudes, non entre *individus*, mais entre *espèces appartenant au même genre*. Il constitue ainsi l'un des membres d'une opposition cohérente avec les lignes 108 b 23-31, où Aristote montrera que l'observation des similitudes entre *espèces appartenant à des genres distincts* permet de déterminer un *quasi-genre*, qui sera l'élément premier d'une *quasi-définition*. Il faut en effet souligner qu'Aristote ne considère que comme partiellement justifiées les définitions de l'unité comme principe (ἀρχή) du nombre et du point comme principe de la ligne. En effet, il critique, en 141 b 19 sq., les définitions comparables du point comme limite (πέρας) de la ligne, de la ligne comme limite de la surface, et de la surface comme limite du volume ; à ses yeux, ces formules sont partiellement justifiées, parce qu'elles définissent ce qui est moins connu (pour nous) par ce qui est plus connu (pour nous) ; mais elles ne le sont que partiellement, parce qu'elles définissent ce qui est plus connu (en soi) par ce qui est moins connu (en soi). Cette analyse s'applique exactement aux définitions formulées dans les lignes 108 b 29-31 ; on doit donc les considérer comme l'objet d'une critique implicite, suggérée d'ailleurs par l'aspect très nuancé de la formule d'approbation de la ligne 28.

Page 34.

1. On remarquera l'absence, dans cette division qui prétend indiscutablement à l'exhaustivité, de la proposition *indéterminée* (ἀδιόριστος), qui sera introduite, sur le même plan que l'universelle et la particulière, en *An. Pr.*, I, 1, 24 a 17 sq. Cf. ci-dessous, 120 a 6 sq., et la note *ad loc.*

2. Les expressions utilisées dans cette description des règles de la *subalternation* (παντὶ ὑπάρχει, τινὶ ὑπάρχει) ne font mention explicite ni du sujet ni du prédicat de la proposition : Aristote laisse pour ainsi dire « en blanc » la place que pourraient occuper un sujet et un prédicat quelconques. On a déjà rencontré ce procédé en 102 a 20-22 (cf. la note 1 de la p. 7). Il faut s'interdire, fût-ce au prix d'une certaine gaucherie dans la traduction, de remplacer ces variables « en blanc » par des symboles littéraux : l'introduction de ces derniers est l'un des titres de gloire des *Premiers Analytiques* dans l'histoire de la logique formelle, et il convient de respecter sur ce point la différence du mode d'expression des variables dans les *Topiques* et dans les *Premiers Analytiques*.

3. L'opération désignée ici par le verbe ἀντιστρέφειν (Cf. sur ce point l'*Introduction*, p. LXXXVII, n. 5) est rendue suffisamment claire par le contexte : elle consiste à passer de l'expression « *P appartient* (ὑπάρχει) *à S* » à l'expression « *S est* (ἐστι) *P* ». Il est moins facile de préciser ce que désigne au juste l'expression τὴν

ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος οἰκείαν ὀνομασίαν. En dépit de Waitz et des nombreux commentateurs qui ont adopté son interprétation, je crois que cette expression, vu sa fonction grammaticale, ne peut désigner qu'un état *préalable* à l'opération d'inversion, et non l'état *résultant* de cette opération ; elle décrit donc la formulation précise (οἰκεῖος prend son sens dans une opposition dont le second terme est ἀλλότριος) qu'il convient d'employer lorsqu'on veut désigner avec rigueur l'assignation d'un accident à un sujet ; cette formulation est celle qui utilise la copule ὑπάρχει (cf. 109 a 23). La construction d'ὀνομασία avec un complément introduit par ἀπό peut être rapprochée de la construction identique de κατηγορία en 109 b 4-5, qui présente un sens tout à fait analogue.

Page 35.

1. Plusieurs philologues ont été sensibles au défaut de symétrie que présente la construction de ce passage : le verbe 30 ἁμαρτάνουσι, qui a pour sujet le groupe de personnes désigné dans le premier volet (οἵ τε γὰρ ψευδόμενοι... καὶ λέγοντες), devrait avoir également pour sujet le groupe désigné dans le second (καὶ οἱ... προσαγορεύοντες); or ce dernier, dans le texte des manuscrits, est le sujet du verbe 32 παραβαίνουσι. Pour rétablir l'équilibre, Imelmann propose de ponctuer fortement après 32 ἄνθρωπον et d'ajouter γάρ après παραβαίνουσι; plus subtilement, Wallies (suivi par Ross) corrige 30 οἱ en οἵ, et encadre τοῖς — προσαγορεύοντες entre deux virgules. Le défaut de symétrie du texte ne paraît cependant pas assez gênant pour rendre indispensable l'une ou l'autre de ces corrections.

Page 36.

1. Ici comme presque partout ailleurs, je traduis ἀρετή par *qualité* plutôt que par *vertu*, ce dernier mot ayant, au moins aujourd'hui, une signification trop étroite pour couvrir tout le champ sémantique de l'ἀρετή ; plusieurs traducteurs d'Aristote l'ont senti, proposant des mots comme *valeur*, *perfection*, *excellence*. Le mot *qualité* aurait sans nul doute déjà été proposé, si son emploi ne soulevait une difficulté de principe : ne doit-il pas, en effet, être réservé pour désigner la *catégorie de qualité* (ποιόν) ? J'ai cherché à éviter l'équivoque en traduisant le plus souvent possible ποιόν par *qualification* (cf. p. 81, n. 4). Pour justifier la traduction d'ἀρετή par *qualité*, voici quelques arguments : (1) toute ἀρετή est ἀρετή de quelque chose ; elle se définit par rapport à un εἶδος dont elle est l'ἀρετή spécifique (cf. 118 a 27-28) ; ces déterminations conviennent mieux à *qualité* qu'à *vertu* ; (2) l'ἀρετή s'oppose à la τύχη, en tant que la première est par elle-même αἰτία τῶν ἀγαθῶν, ce que la seconde n'est que par accident (116 b 2-3) ; les biens que procure la τύχη relevant de la réussite pratique et non de la perfection morale (cf. *Phys.*, II, 6, 197 b 1-2), on doit en dire autant de ceux que procure l'ἀρετή ; or, à propos d'un homme dont la réussite ne doit rien à la chance, on dira qu'il la doit à ses *qualités*, plutôt qu'à ses *vertus* ; (3) l'ἀρετή ne se limite pas à la sphère morale ; il serait sans doute plus clair de désigner par *qualités de*

l'esprit et *qualités du caractère* ce qu'on a pris l'habitude d'appeler *vertus dianoétiques* et *vertus éthiques* ; (4) ἀρετή s'oppose à κακία, *vertu* à *vice*, et *qualité* à *défaut*; or l'injustice ou la lâcheté sont moins des *vices* que des *défauts* (si l'on entend bien ce dernier mot comme désignant, non la privation d'une perfection, mais la possession d'une imperfection, définie comme l'ἔλλειψις aristotélicienne par rapport au juste milieu de la perfection).

2. Παρωνύμως. Les παρώνυμα ou termes *dérivés* forment système avec les ὁμώνυμα et les συνώνυμα (cf. *Cat.* 1). La traduction ne pouvait reproduire ce système qu'en démarquant les termes grecs, ce qui présentait un inconvénient majeur, *homonymes* et *synonymes* n'étant pas la même chose que ὁμώνυμα et συνώνυμα. En raison du rôle mineur joué dans les *Topiques* par les παρώνυμα, on peut se résigner à masquer le système dans lequel ils s'insèrent, en traduisant ὁμώνυμα et συνώνυμα par *équivoques* et *univoques*. — Sur la formulation « paronymique » de la proposition attributive, cf. *Phys.*, I, 2, 185 b 28 sq., qui donne des exemples voisins, et permet de voir dans cette formulation la solution donnée par certains contemporains d'Aristote au problème de la prédication.

Page 37.

2. Ces couples d'opposés sont respectivement des contraires, des relatifs, des opposés selon la privation et la possession, des contradictoires.

3. Le contexte montre que ἐν τοῖς λόγοις se rapporte à ce qui le précède, non à ce qui le suit.

4. Σπουδαῖος : plus exactement que « l'homme vertueux », le mot désigne l'homme qui fait autorité dans le domaine moral, celui que nous appellerions familièrement « un homme bien ».

Page 38.

1. Problème et prémisse sont trop proches l'un de l'autre (cf. 101 b 29-36) pour que la transformation de l'un en l'autre puisse apparaître comme une opération véritable, constitutive d'un τόπος digne de ce nom. La difficulté peut toutefois s'aplanir, si l'on songe qu'en transformant le *problème* (c'est-à-dire la proposition défendue par le répondant, cf. 109 b 24) en une prémisse qu'il se proposerait à lui-même, le questionneur ne fait pas moins que s'imaginer dans le rôle d'un répondant ; c'est en effet le répondant qui se voit proposer des prémisses, et qui doit leur chercher des contre-instances s'il ne veut pas être contraint de les accorder. Le questionneur doit donc passer de l'attitude mentale qui lui est propre, et qui consiste à chercher l'instrument d'attaque (ἐπιχείρημα), à celle qui est propre au répondant. Le présent τόπος ne modifie ainsi en rien les énoncés en jeu dans la discussion dialectique ; mais il modifie l'attitude mentale qui les prend pour objets. Cela suffit, semble-t-il, à justifier, d'une part sa réduction à un τόπος déjà examiné (cf. 11-13), d'autre part son existence indépendante.

Page 39.

1. La section qui va d'ici jusqu'à la fin du paragraphe (110 a 32 - b 7) paraît être un passage ajouté postérieurement à la rédaction principale du texte. En effet, (1) les objets multiples qui se rapportent au même terme sont, avant et après cette section, les divers *sens* qu'il peut avoir, et dans cette section, les divers *sujets* auxquels il appartient ; (2) l'extrapolation d'une même conclusion de l'un de ces objets à tous les autres repose, avant cette section, sur l'ignorance du répondant et le silence du questionneur ; dans cette section, au contraire, elle repose sur un accord explicitement passé entre questionneur et répondant ; à partir de 110 b 8, renouant le fil interrompu par cette objection en porte-à-faux, Aristote envisage les cas où l'équivocité du prédicat n'est pas ignorée du répondant : 110 b 8 répond à 110 a 25-26 ; (3) la *quantité* des propositions est prise en considération dans cette section, mais elle ne l'est ni dans ce qui la précède ni dans ce qui la suit.

Page 40.

1. Je conserve la leçon διότι de ABVPC, corrigée en ὅτι par DA², Wallies et Ross ; le sens reste naturellement celui de ὅτι. Ross s'est donné pour tâche particulière, en éditant les *Topiques*, de régulariser sur ce point le vocabulaire. Il écrit à ce sujet, dans son article des *Mélanges Diès* : « un homme qui a distingué le ὅτι du διότι comme l'a fait Aristote dans les *Seconds Analytiques* (par exemple 78 a 22) a peu de chances d'être lui-même tombé dans l'erreur de les confondre ». Mais cette confusion apparaît si souvent, dans les *Topiques* et ailleurs, qu'il paraît téméraire de vouloir à tout prix la dissiper (cf. les textes cités par Bonitz, *Index Aristotelicus*, 200 b 39 sq.) ; de plus, il n'est nullement certain que l'on doive automatiquement créditer l'auteur des *Topiques* de toutes les acquisitions consignées dans les *Seconds Analytiques*. Je crois donc, avec W.J. Verdenius, qu'il convient de conserver ὅτι et διότι, abstraction faite de leur sens, chaque fois qu'ils sont lus par tous les manuscrits, presque tous, ou les meilleurs.

3. Ce sont des passages comme celui-ci qui m'ont incité à traduire ἐπιστήμη par *savoir* ou par *connaissance* plutôt que par *science*. Le mot *science* désigne en effet un ensemble de connaissances organisées en une discipline ou en un système, plutôt qu'un acte particulier de connaissance, ayant pour contenu une proposition ou un théorème. Il arrive certes qu'ἐπιστήμη soit utilisé pour désigner une discipline scientifique dans son ensemble ; mais le mot s'applique souvent aussi, comme ici, à l'appréhension d'une proposition scientifique isolée. Un texte célèbre des *Seconds Analytiques* (II, 1, 89 b 23 sq.) montre qu'à chaque problème susceptible de se poser correspond numériquement une ἐπιστήμη.

Page 41.

1. On s'est étonné de voir Aristote déclarer ici que c'est pour le triangle équilatéral un *accident* que d'être un triangle : *triangle*

n'est-il pas le *genre* de *triangle équilatéral* ? Ross s'en est autorisé pour supprimer, avec Cu, le premier τριγώνῳ de la ligne 24, obtenant ainsi le sens suivant : « c'est un accident pour l'équilatéral que d'être un triangle ». Cette solution n'est cependant pas acceptable ; en effet, l'objet par accident d'un savoir a beau n'être qu'une vérité « par accident », c'est-à-dire une vérité dérivative, il n'en est pas moins une vérité. Cette description convient à l'égalité à deux droits des angles du *triangle équilatéral* (cette égalité découlant d'un théorème dont le sujet n'est pas le triangle équilatéral, en tant que tel, mais le triangle tout court) ; mais elle ne convient nullement à l'égalité à deux droits des angles de l'*équilatéral* en général, égalité qui n'existe pas, et qui ne peut se réaliser que dans le cas particulier du triangle. En d'autres termes, l'objet par accident d'un savoir n'est pas une proposition accidentellement susceptible d'être vraie ; c'est une proposition nécessairement vraie, dans laquelle l'attribut appartient au sujet, mais sans que ce sujet le possède par lui-même, en tant que tel. Il en résulte que le sujet de 25 ἔχει doit être le *triangle équilatéral*, non l'*équilatéral* ; or, grammaticalement, le complément de 24 συμβέβηκε doit être identique à ce sujet.L'étrangeté de l'expression est du reste loin d'être sans parallèles; un texte très semblable, en *Soph. El.*, 6, 168 a 40 sq., dit que c'est pour le triangle un accident que d'être figure, élément premier ou principe, et que c'est en tant que triangle, non en tant que figure, élément premier ou principe, qu'il a ses angles égaux à deux droits. En *Métaph.*, A 1, 981 a 20, on lit que c'est pour Callias un accident que d'être homme ; de même en Z 5, 1030 b 21.

Page 42.

1. La valeur exacte des termes utilisés dans ces exemples est difficile à préciser ; lorsque Aristote présente les termes substitués comme « mieux connus » que les termes primitifs, on doit se borner à l'en croire, sans voir clairement pourquoi il en est ainsi. Il convient cependant d'exclure l'interprétation d'Alexandre, qui considère que ces substitutions sont *tendancieuses*, et qu'elles visent à faciliter la démonstration (γνωριμώτερον) en introduisant une nuance utile ou en dissimulant une nuance nuisible. Ce qui est ici γνωριμώτερον, en réalité, ce sont les termes eux-mêmes, non les propositions à démontrer dans lesquelles ils figurent. Pour traduire les mots πολυπραγμοσύνη et φιλοπραγμοσύνη, qui désignent l'agitation brouillonne et indiscrète de qui se mêle de ce qui ne le regarde pas (cf. V. Ehrenberg, *Polypragmosyne* : *a Study in Greek Politics*, in JHS, 67, 1947, p. 46-67), j'ai dû passer des substantifs aux adjectifs, et sans en trouver de même racine.

2. Il n'est pas facile de déterminer le sens exact qu'Aristote entend donner, dans cette phrase et dans les autres exemples contenus dans le même paragraphe, au verbe *être* : sens existentiel ou sens copulatif ? A cette question se rattache celle de savoir s'il faut ou non accentuer ἐστι aux lignes 26 et 28 ; Bekker et Waitz n'accentuent pas, Wallies et Ross le font. Il faut à ce propos, semble-t-il, distinguer la section

14-23 et la section 23-32. Dans la première section, ἐστι a au départ un sens nettement existentiel : « il existe justesse et fausseté au niveau de la perception » (ἔστι περὶ αἴσθησιν ὀρθότης καὶ ἁμαρτία). Dans les lignes 21-22, les prédicats contradictoires φαύλη καὶ σπουδαία ne peuvent s'attribuer simultanément à leur sujet ; on est donc tenté de comprendre de la même manière, et de traduire : « il existe un bon et un mauvais savoir ». Mais la seconde section (23-32) n'est pas aussi favorable à cette interprétation, malgré les apparences ; elle repose, en effet, sur la loi de « conversion » qui a été exposée en 109 a 10 sq., et d'après laquelle, à l'exception des accidents, tout attribut lié à son sujet par la copule ὑπάρχει peut également lui être lié par la copule ἐστι. Quand on voit ὑπάρχει remplacé par ἐστι, dans les lignes 25-26 et 27-28, on doit donc donner à ce dernier le sens copulatif. C'est pourquoi, si bizarre que cela puisse paraître, il faut écrire ἐστι à la ligne 26, et traduire : « *animal* est ailé et quadrupède » ; et de même à la ligne 28. Il reste à voir comment s'articulent ces deux sections, dont l'une donne à ἐστι le sens existentiel, et l'autre le sens copulatif. Notons d'abord qu'il paraît vraisemblable qu'elles n'appartiennent pas à la même couche rédactionnelle : en effet, la seconde déclare que le premier τόπος, celui qui conclut du genre à l'espèce, est incapable d'établir une proposition ; or c'est bien pour en établir une que la première section avait introduit ce τόπος, dans les lignes 15-18. On peut dès lors se demander si l'auteur de cette remarque additionnelle est bien Aristote. Elle pourrait être due à un lecteur qui, ne remarquant pas que les attributs dont il s'agit dans la première section sont seulement des attributs qui *peuvent appartenir* à leur sujet, n'aura pas craint d'y ajouter des remarques traitant d'attributs qui *appartiennent* à leur sujet ; ainsi s'expliquerait la discordance relevée entre sens existentiel et sens copulatif du verbe *être*. Mais cette solution n'est pas la bonne, parce que les attributs de la première section sont eux-mêmes désignés comme des ὑπάρχοντα (14). On peut donc admettre qu'Aristote est l'auteur des deux sections. « P appartient à S » peut donner par « conversion » d'une part « il existe un S qui est P », d'autre part « S est P ». Dans ces conditions, il m'a paru nécessaire d'atténuer, dans la traduction des lignes 21-22, qui terminent la première section, l'accent existentiel de la formulation ; si on le souligne, le passage à la seconde section risque de paraître inintelligible. En tout état de cause, d'ailleurs, ce paragraphe tout entier doit être versé au dossier des équivoques de la copule.

Page 44.

2. Je supprime un membre de phrase, dont le sens est : « l'attaque est en effet plus facile contre les définitions ». Cette idée est exacte (cf. 155 a 3 sq.), mais elle est ici sans pertinence. Le présent τόπος consiste en effet à remplacer le sujet du problème par une ou plusieurs de ses définitions (comme en 109 b 30 sq.). La nouvelle proposition contre laquelle l'attaque va se diriger n'est donc pas une définition de ce sujet, mais une nouvelle proposition attributive dont le sujet est la définition du sujet de la première. Autre chose

est d'attaquer cette nouvelle proposition, autre chose d'attaquer cette définition elle-même. Celle-ci peut être la vraie définition du sujet (cf. 13 ὄντων) ; sa valeur propre n'est donc pas en question. — La correction de C, qui lit ὁρισαμένους au lieu de ὁρισαμένοις à la ligne 15, tend à donner au répondant, non au questionneur, la responsabilité de cette définition ; celle-ci n'est plus l'instrument de l'attaque, elle en est l'objet. Cette correction procède de la même inspiration que le membre de phrase interpolé.

3. Expression très claire des lois de l'implication propositionnelle, sur lesquelles repose la validité des syllogismes hypothétiques traditionnellement désignés sous les noms de *modus ponens* et *modus tollens* : la vérité de l'antécédent entraîne celle du conséquent, et la fausseté du conséquent entraîne celle de l'antécédent. Dans la pratique dialectique, ces lois invitent, quand on veut établir une proposition, à lui chercher un antécédent qui soit vrai ; quand on veut en réfuter une, à lui chercher un conséquent qui soit faux.

Page 45.

3. L'expression τῶν πρὸς τὴν θέσιν τι χρησίμων est d'interprétation malaisée. Etant entendu que θέσιν désigne la thèse soutenue par le répondant (sur ce point les commentateurs sont presque tous d'accord, et l'usage aristotélicien ne permet pas d'autre hypothèse), on peut se demander si cette expression désigne (a) une prémisse utile au questionneur pour réfuter la thèse du répondant, ou bien (b) une prémisse utile au répondant pour soutenir sa propre thèse. Dans l'hypothèse (a), la plus répandue, πρός signifie *contre* ; dans l'hypothèse (b), qui a été soutenue par Colli, πρός signifie *pour*. Les deux hypothèses se heurtent à d'égales difficultés. Dans l'hypothèse (a), le répondant refuse une proposition ruineuse pour sa propre thèse, ce qui est normal ; mais on ne comprend pas pourquoi le questionneur entreprendrait de *réfuter* cette même proposition, qui est favorable à la sienne ; or c'est ce qu'il fait, d'après les lignes 36-38, où il s'agit indiscutablement de réfuter (cf. 38 ἐπιχειρημάτων) quelque chose qui est *cela même* que concernait le refus du répondant (cf. 36 et 37 τοῦτο). La même difficulté se présente dans les lignes 112 a 2-7, où quelque chose qui est χρήσιμον καὶ οἰκεῖον τῆς θέσεως se trouve en même temps la cible d'un effort de réfutation de la part du questionneur (6-7 ἀναιρεῖν ἐπιχειροίη αὐτό). Ces difficultés ont incité Colli à préférer l'hypothèse (b), quitte à en assumer toutes les conséquences. Si τῶν πρὸς τὴν θέσιν τι χρησίμων désigne une proposition utile au répondant pour défendre sa propre thèse, cette expression ne peut plus être le complément de ἀρνησαμένου τοῦ ἀποκρινομένου : le répondant ne saurait refuser une prémisse qui lui est favorable. Colli est donc conduit à laisser le génitif absolu sans complément, à considérer τῶν πρὸς τὴν θέσιν τι χρησίμων comme une anticipation de 36 τοῦτο, et à traduire : « le questionneur — une fois que le répondant s'est prononcé négativement à l'égard de la proposition initiale — développe ses arguments, en les faisant porter sur quelque proposition favorable à la thèse de son adversaire ». Cette interprétation est grammaticalement très artificielle ; de plus, elle est insoutenable

sur le plan logique, puisqu'on ne peut comprendre la *légitimité* du détour effectué par le questionneur (cf. la note précédente) si ce détour n'est pas la conséquence directe d'un refus portant *sur le point même* qui sera l'enjeu de la discussion une fois ce détour effectué. Poursuivre l'une ou l'autre de ces voies semble donc également impossible. Remarquons toutefois qu'elles ont en commun un même présupposé : dans l'une comme dans l'autre, on suppose que ce sont des *propositions* qui sont utiles, soit pour attaquer, soit pour défendre, la thèse initiale du répondant. Une issue possible serait de rejeter ce présupposé commun, et de supposer que les χρήσιμα sont des *questions* ou des *problèmes*, et non des propositions. Par πρὸς τὴν θέσιν χρήσιμα, Aristote ne désignerait donc, ni une proposition objectivement ruineuse pour la thèse du répondant, ni une proposition objectivement favorable à cette thèse, mais seulement un problème dont la solution commande celle du problème initial. Πρός ne signifierait, dans cette perspective, ni *pour* ni *contre*, mais *par rapport à* ; et c'est précisément la *pertinence* du problème substitué par rapport au problème initial qui ferait l'objet de la division exposée par ce chapitre, selon que cette pertinence est réelle, apparente ou nulle. Si l'on examine chacune des branches de cette division à la lumière de cette hypothèse, on s'aperçoit que l'interprétation ne rencontre aucun obstacle majeur : (1) dans les lignes 111 b 35-38, le répondant prend sur le « problème substitué » une position opposée à celle du questionneur ; celui-ci entreprend donc de réfuter, non la position de son adversaire sur le « problème initial », mais sa position sur le « problème substitué » ; (2) dans les lignes 112 a 2-7, la situation est la même, à ceci près que la pertinence du « problème substitué » par rapport au problème initial n'est plus réelle, mais seulement apparente ; (3) dans les lignes 112 a 11-15, cette pertinence n'étant ni réelle ni apparente, le répondant peut accorder au questionneur tout ce que celui-ci lui demande à propos du « problème substitué », car il comprend qu'en procédant ainsi il ne met nullement en péril sa position personnelle sur le « problème initial ». Cette dernière section possède un parallèle très étroit en 160 a 1-3 : Aristote y conseille au répondant, lorsqu'on lui présente une prémisse « irrelevante » par rapport à l'objet de la discussion (μὴ πρὸς τὸν λόγον, cf. ici πρὸς τὴν θέσιν), de l'accorder même s'il ne la croit pas vraie, en se contentant de signaler son absence de conviction (ἐπισημαντέον δὲ τὸ μὴ δοκεῖν ; cf. 112 a 13 ἐπισημαινόμενον ὅσα μὴ δοκεῖ).

4. Je maintiens à la ligne 37 la leçon ὃ des manuscrits. Boèce a *peut-être* lu ἅ, leçon adoptée par Ross ; mais, comme le rappelle à ce propos W.J. Verdenius, le singulier grec a souvent un sens collectif (cf. un texte proche du nôtre dans Platon, *Gorgias*, 486 d 3).

5. J'adopte ici, comme plus bas (112 a 5), la correction de Pacius, qui propose de lire ἀπαγωγήν (abduction) au lieu de ἐπαγωγήν (induction). Cette conjecture brillante paraît justifiée par plusieurs raisons, tant négatives que positives. Si l'on veut conserver ἐπαγωγήν, quel sens peut-on donner au texte ? Etant admis qu'il faut lire ποιησάμενος à la ligne 112 a 1 (cf. la note suivante) l'explication la plus claire

reste celle de Waitz. Soit « B est A » la thèse du répondant ; pour la réfuter, le questionneur procède à une induction : si A se dit de B, il doit se dire aussi de C, D, E, puisque BCDE appartiennent au genre commun F ; A doit donc se dire de F ; et si l'on réfute ce dernier point, on aura du même coup réfuté la thèse initiale. Cette interprétation appelle plusieurs remarques. (1) Le raisonnement ci-dessus *n'est pas une induction* : l'inférence inductive ne va pas, comme celle-ci, d'un cas particulier à d'autres cas particuliers relevant du même genre, puis à ce genre lui-même ; elle va d'un ensemble de cas particuliers, *tous donnés au même titre et sur le même plan*, au genre qui les contient. (2) Le raisonnement ci-dessus n'est pas valable dans tous les cas ; si A est une propriété *spécifique* de B, il n'appartient ni aux espèces CDE ni au genre F ; on ne peut exclure cette possibilité que si l'on sait, *par ailleurs*, qu'il appartient à CDE. (3) Le procédé qu'Aristote décrit ici consiste essentiellement à remplacer le problème initial par un problème substitué (cf. la note 3), de telle manière qu'en réfutant la position du répondant sur le second on réfute du même coup sa position sur le premier. En admettant même que l'induction soit un bon moyen d'opérer un tel déplacement, il paraît étrange qu'elle soit le seul ; n'importe quel conséquent de la thèse initiale ferait aussi bien l'affaire (cf. 111 b 17-23, et la note 3 de la p. 44). En regard des difficultés que rencontre le texte des manuscrits, énumérons maintenant les avantages de la correction de Pacius. (1) Paléographiquement, ἀπαγωγήν est évidemment la *lectio difficilior* ; en 112 a 5, on lit dans plusieurs manuscrits ἀπὸ ἐπαγωγῆς, ce qui peut être le vestige d'un modèle corrigé. (2) Dans le langage technique d'Aristote (cf. *An. Pr.*, II, 25), ἀπαγωγή désigne un raisonnement de forme syllogistique, dans lequel, pour prouver une conclusion, on pose une majeure évidente et une mineure qui ne l'est pas, mais qui est au moins aussi convaincante (πιστόν) que la conclusion à démontrer. Dépouillé de son appareil syllogistique, ce procédé est rigoureusement identique à celui qui est ici décrit : lorsque le répondant n'accepte pas la position du questionneur sur le problème initial (la conclusion du syllogisme apagogique), le questionneur *déplace* l'argumentation sur un problème différent (objet de la mineure), qui est tel que sa solution détermine avec évidence (c'est-à-dire avec l'appui d'une majeure évidente) la solution qu'il faut donner au problème initial. (3) Ἀπαγωγή est resté dans le vocabulaire logique et mathématique l'expression classique d'un *déplacement* identique à celui qui est ici décrit. On pourrait sans difficulté appliquer à notre passage la définition suivante, qui est de Proclus (*Comm. in Eucl.*, 212, 24) : ἡ δὲ ἀπαγωγὴ μετάβασίς ἐστιν ἀπ' ἄλλου προβλήματος ἢ θεωρήματος ἐπ' ἄλλο, οὗ γνωσθέντος ἢ πορισθέντος καὶ τὸ προκείμενον ἔσται καταφανές. Il reste à réfuter une objection élevée par Waitz contre la correction de Pacius. Ce dernier traduisait ἡ διὰ τοῦ κειμένου ou διὰ τῆς θέσεως ἀπαγωγή par *abductio ab eo quod positum est vel a thesi* ; Waitz lui reproche à juste titre de traduire διά par *ab* (il aurait fallu *per*). Mais cette objection n'a rien pour nuire à la conjecture ἀπαγωγή. Bien au contraire, elle fournit un argument de plus contre ἐπαγωγή : car l'induction ne saurait prendre appui sur une proposition unique ; les expressions

ἡ διὰ τοῦ κειμένου, διὰ τῆς θέσεως ἐπαγωγή seraient donc difficiles à justifier.

6. La leçon ποιησάμενος a été adoptée par tous les éditeurs, y compris Ross, qui avait pourtant défendu la leçon ποιησαμένου dans son article des *Mélanges Diès*. On ne saurait en effet confier au répondant, qui ne prend jamais d'initiatives, le soin d'effectuer l'opération ici décrite, que celle-ci soit une induction ou une abduction (cf. la note précédente). La leçon ποιησαμένου est née d'une fausse symétrie avec 35 ἀρνησαμένου : l'auteur de la correction n'a pas vu que les deux sections 35-38 et 38 - a 2 s'opposent précisément en ce que, dans la première, le détour apagogique est rendu nécessaire par un refus du répondant, alors que dans la seconde, il est librement opéré par le questionneur. Sur le sens en lequel il est dans les deux cas ἀναγκαῖον, cf. la note 2 de la p. 45.

Page 46.

2. J'écris ici τρόπον avec tous les manuscrits. Les éditeurs, à la suite d'une erreur de lecture de Bekker sur A, donnent tous la *lectio facilior* τρόπων.

3. Δυσκολαίνειν, c'est *être mauvais joueur, manifester de l'humeur*. Le mot, qui a un sens psycho-physiologique, prendra par dérivation un sens assez précis dans le vocabulaire technique de la dialectique. Cf. 160 b 2-13, qui donne une définition de la δυσκολία comme attitude dialectique (ἡ ἐν λόγοις δυσκολία). En *Métaph.*, Λ 9, 1074 b 17, le mot équivaut à peu près à ἀπορία.

4. Ἐξ ἀνάγκης se rapporte à ἀκόλουθα, non à ἐστιν.

5. Nouvel exemple de « variable en blanc » (cf. 109 a 3 sq. et la note 2 de la p. 34).

6. Le sens de cette phrase est clair, mais le texte assez embarrassant. Une chose paraît certaine : il faut garder χαλεπωτέρου contre χαλεπώτερον de B²Al^c, qui a été adopté par Wallies et Ross. En 149 a 5-6, en effet, un texte parallèle prouve sans ambiguïté que le complément au génitif de μετάληψις désigne le terme *remplaçant*, non le terme *remplacé* ; comme c'est ici le cas, on doit garder χαλεπωτέρου, et du même coup rejeter comme inutiles l'introduction de εἰς par B² Al^c et celle de ἐκ par Pu. Plus difficile est le cas de τὰ τοιαῦτα et de καί. 108 a 34-35 présente, avec le même verbe εὐλαβεῖσθαι, une construction un peu analogue : εὐλαβητέον τοῖς διαλεκτικοῖς τὸ τοιοῦτον, τὸ πρὸς τοὔνομα διαλέγεσθαι ; mais les différences sont trop fortes pour que l'on puisse aligner un texte sur l'autre. Faute de mieux, je garde sur ce point le texte de A, en donnant à καί une valeur explicative.

Page 47.

1. J'adopte ici, exceptionnellement, la leçon de BCDAl^c (κατά) contre celle de AVPuΛ (ἐπί). Après μεταφέρειν, ἐπί est certainement la *lectio facilior*. Son introduction semble avoir été favorisée, de plus,

par l'opposition courante entre ὄνομα et λόγος, *mot* et *définition* (cf. par exemple 102 a 1-5). On a pu donc facilement croire qu'Aristote recommandait ici de remplacer un mot par sa définition ; mais le contenu du paragraphe montrant qu'il ne s'agissait pas d'une définition quelconque, mais de celle qui repose sur la décomposition étymologique du mot défini, on s'est trouvé contraint de charger λόγος de deux sens confondus, celui de *définition* qu'il possède fréquemment, et celui de *signification littérale* ou *étymologique* qu'à ma connaissance il ne possède jamais. Il s'agit ici, semble-t-il, de tout autre chose. Ce qu'Aristote recommande, c'est de détourner un mot de sa signification usuelle, en prenant appui sur un *rapport d'analogie* (on sait que λόγος possède aussi ce sens) : on peut ainsi donner à εὔψυχος un autre sens que son sens habituel, qui est *courageux*, en disant que εὔψυχος est à ψυχή ce que εὔελπις est à ἐλπίς. Le rapport entre εὔελπις et ἐλπίς est ainsi le *modèle* sur lequel on forge la nouvelle signification de εὔψυχος (c'est donc une erreur de supposer, avec Colli, qu'en définissant εὔελπιν par τὸν ἀγαθὰ ἐλπίζοντα, Aristote détourne aussi ce mot de sa signification usuelle). Si l'on donne ce sens à λόγος, il faut préférer la préposition κατά, dans le sens de *selon, conformément à*.

2. Je conserve 33 μάλιστα avec tous les éditeurs sauf Ross, qui a préféré la leçon plus normale de CD, μᾶλλον. W.J. Verdenius fait observer à ce propos que le superlatif accompagné de ἤ, avec le sens d'un comparatif, se rencontre parfois (cf. par exemple Aen. Tact., 31, 19).

4. Τόπον ἐπιχειρήματος. L'expression mérite d'être relevée, comme l'une de celles qui peuvent contribuer à expliquer le sens technique de τόπος dans la langue de la dialectique.

Page 48.

1. Fragment A 19 DK. La détermination des sens distincts correspondant à des mots apparemment synonymes, principalement dans le domaine psychologique et moral, était la spécialité de Prodicos ; cf. les fragments A 13-19 DK, en particulier le fragment 13 (Platon, *Prot.*, 337 a-c). Ses efforts concernant les diverses expressions du plaisir n'ont convaincu ni Platon (cf. *Phil.*, 19 c) ni Aristote, comme on le voit ici. Cf. sur ce point Heinze, *Prodikos aus Keos*, *Berichte der k. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. zu Leipzig, Phil.-hist. Kl.*, 36 (1884), 315-335 ; Hermann Mayer, *Prodikos von Keos und die Anfänge der Synonymik bei den Griechen*, Paderborn, 1913.

Page 51.

1. La suite du paragraphe montre que cette expression ne désigne pas la présence en nous des Idées en général, en tant que concepts ou objets de la pensée, mais la présence en nous de l'Idée d'homme, en tant que forme s'incarnant dans les individus concrets. Le texte platonicien qu'il est pertinent d'évoquer à ce sujet n'est donc pas *Parm.*, 132 b-c, mais *Phéd.*, 103 b sq. On peut aussi évoquer l'interprétation immanentiste qui avait été donnée de la théorie des Idées

par Eudoxe. Cf. *Métaph.*, A 9, 991 a 17; M 5, 1079 b 21; le commentaire que donne Alexandre du premier de ces passages (*in Metaph.*, 97, 27 - 98, 24) s'inspire du second livre du περὶ ἰδεῶν d'Aristote.

2. Μορφή. On doit conclure de ce passage, semble-t-il, que l'idée platonicienne n'est pas autre chose que l'aspect visible, séparé de ce dont il est l'aspect visible ; il suffirait en effet de se représenter l'idée « en nous » pour qu'elle redevienne sensible. On sait que les mots εἶδος et ἰδέα, dont la racine est celle du verbe *voir*, conservent dans le vocabulaire platonicien un lien vivant avec cette racine ; cf. par exemple *Phéd.*, 73 d, où εἶδος désigne l'*image mentale.*

3. Littéralement : « la haine est un conséquent de la colère ». Le verbe ἕπεσθαι, comme le verbe voisin ἀκολουθεῖν, n'a pas de signification chronologique (il existe des « conséquents » postérieurs et des « conséquents » antérieurs, cf. 117 a 11-12), mais une signification logique : dire que P *suit* S, c'est dire que la possession de S entraîne ou implique celle de P, c'est-à-dire en somme que S est P. Ἕπεσθαι et ἀκολουθεῖν ont ainsi à peu près le même sens que ὑπάρχειν (cf. Bonitz, *Index Aristotelicus*, 26 b 1 sq. et 267 a 61 sq.).

Page 52.

1. Cf. la note 1 de la p. 37.

2. L'expression est embarrassée, bien que le sens en soit assez clair. La correction de ἐκ en ἐπί, à la ligne 15, qui a été proposée par Wallies et que j'adopte après Ross, paraît justifiée par les parallèles 113 b 27, 114 a 7, 13, 26, 114 b 6. Pour comprendre les mots ἀνάπαλιν ἐκ τῆς ἀκολουθήσεως, il faut se souvenir que l'ἀκολούθησις désigne, non la relation d'implication qui peut s'établir *entre deux propositions* (quoi qu'en dise Waitz), mais la relation entre l'attribut et le sujet *d'une même proposition* (cf. la note 3 de la p. 51). Si l'on donne à ἐκ la valeur modale qu'il a souvent chez Aristote (cf. Bonitz, *Index Aristotelicus*, 225 b 36 sq.), on arrive donc au sens littéral suivant : « en établissant entre les négations des termes primitifs une relation d'attribution dont le sujet soit la négation du prédicat primitif et l'attribut la négation du sujet primitif ».

3. La suite du texte montre clairement (cf. 18-19 ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων et 22 ἐπὶ πάντων οὖν τὸ τοιοῦτον ἀξιωτέον) que l'objet précis de cette induction est d'établir universellement la *loi d'inversion* qu'on doit observer lorsqu'on veut construire une proposition ayant pour termes les négations des termes de la proposition primitive, et non la vérité de cette proposition elle-même.

4. Dans cette section se combinent de façon assez complexe deux types de relations, qu'il est nécessaire de bien distinguer si l'on veut en respecter la cohérence logique : les relations *entre termes* et les relations *entre propositions*. La relation qui existe entre deux termes implique qu'il existe une relation déterminée entre les négations de ces termes ; cette implication peut prendre deux formes, selon que les termes primitifs sont positifs ou négatifs. Les deux implications ainsi obtenues sont illustrées par deux exemples, d'une part 22-23 εἰ τὸ καλὸν ἡδύ, καὶ τὸ μὴ ἡδὺ οὐ καλόν, et d'autre part 24 εἰ

τὸ μὴ ἡδὺ οὐ καλόν, τὸ καλὸν ἡδύ. D'autre part, on peut appliquer à chacune de ces implications la loi dite de contraposition : si le conséquent d'une implication est faux, son antécédent l'est aussi (cf. la note 3 de la p. 44). Aristote applique cette loi à la première implication : la phrase 23 εἰ δὲ μὴ τοῦτο, οὐδ' ἐκεῖνο signifie que si le conséquent τὸ μὴ ἡδὺ οὐ καλόν est faux, l'antécédent τὸ καλὸν ἡδύ l'est aussi. On remarquera qu'il ne contrapose pas la seconde implication. Ce défaut de symétrie s'explique par des raisons de technique dialectique. Aristote veut en effet prouver que le τόπος des contradictoires permet d'établir et de réfuter une proposition (cf. 24-26) ; il le montre sur l'exemple d'une proposition unique, qui est τὸ καλὸν ἡδύ. Pour *réfuter* cette proposition, il faut trouver une implication dont l'antécédent soit vrai et dont sa négation soit le conséquent ; d'où l'*utilité* de contraposer l'implication 22-23, qui par elle-même ne remplit pas ces conditions. Pour *établir* cette proposition, il faut trouver une implication dont l'antécédent soit vrai et dont elle-même soit le conséquent ; d'où l'*inutilité* de contraposer l'implication 24, qui par elle-même remplit ces conditions. Cette analyse rend nécessaire une ponctuation forte après 23 ἐκεῖνο : la relation de similitude établie par 23 ὁμοίως a pour termes les deux implications 22-23 εἰ — καλόν et 24 εἰ — ἡδύ. Autre conséquence : il faut très probablement lire μὴ τοῦτο à la ligne 23, la négation portant sur la *proposition* représentée par τοῦτο, et τὸ μή à la ligne 24, la négation portant sur le *terme* ἡδύ. Cf. cependant Bonitz, *Index Aristotelicus*, 539 a 5 sq. et 14 sq., qui montre que l'usage aristotélicien diffère souvent sur ce point de ce que voudrait la logique.

5. Je supprime ici les mots ἐφ' ὅσον χρήσιμον, ajoutés par CuDΛ et conservés par tous les éditeurs précédents ; on peut les considérer comme interpolés, pour les raisons que voici. Dans le cas des contraires, qu'analyse ici Aristote, la consécution des termes se fait tantôt en ordre parallèle, tantôt en ordre croisé (cf. les exemples donnés dans les lignes 30 sq.). Lorsqu'on veut *réfuter* une proposition, il faut donc montrer que les contraires de ses termes ne s'impliquent l'un l'autre *ni en ordre parallèle ni en ordre croisé* (cf. 114 a 3-5) ; lorsqu'on veut l'*établir*, il faut montrer qu'ils s'impliquent *soit en ordre parallèle soit en ordre croisé* (cela n'est pas dit explicitement en 114 a 5-6, mais on peut l'inférer facilement à partir de l'expression τὸ ἕτερον τῷ ἑτέρῳ ἀκολουθεῖν, dont l'indétermination volontaire laisse en suspens quel est le terme qui implique l'autre). Il résulte de tout ceci que le dialecticien qui veut utiliser correctement ce τόπος doit nécessairement faire admettre à son adversaire l'*existence des deux types de consécutions*, et donc illustrer *chacun d'eux* par des exemples familiers. Ce serait par conséquent une erreur de supposer qu'il va choisir d'illustrer un seul type de consécution, celui qui serait propice à sa démonstration, et laisser volontairement l'autre dans l'ombre ; or telle serait bien sa stratégie si les mots ἐφ' ὅσον χρήσιμον étaient authentiques. On peut donc les tenir pour une interpolation, due précisément à l'erreur d'interprétation que l'on vient d'analyser.

Page 53.

1. Je lis καὶ οὕτως ἡ ἀκολούθησις avec AVP, contre καὶ ἡ τούτων ἀκολούθησις de BCcuΛ, qui a été adopté par les autres éditeurs. L'explication qui suit (ἐναντίον γὰρ τῷ αἱρετῷ τὸ φευκτόν) montre que le καί de la ligne 33 établit une liaison dont les termes sont, d'une part le couple de prédicats ἀρετή - κακία, d'autre part le couple de prédicats αἱρετόν - φευκτόν. Si ἀκολούθησις avait un complément au génitif, ce complément désignerait plutôt le couple formé par le sujet et le prédicat d'une même proposition (cf. 114 b 13-14 ἐν ταῖς τῶν ἐναντίων ἀκολουθήσεσιν) que le couple formé par les prédicats de deux propositions distinctes.

2. Je lis τῷ αἱρετῷ τὸ φευκτόν avec Ac, contre τὸ αἱρετὸν τῷ φευκτῷ des autres manuscrits, qui a été adopté par les éditeurs précédents. En effet, le terme qui figure dans la proposition primitive est αἱρετόν : il est donc naturel que la relation de contrariété qui lie les deux termes soit « lue » dans le sens qui va de αἱρετόν à φευκτόν, plutôt que dans le sens opposé.

3. Cf. 105 a 31 et la note.

4. J'adopte ici la *lectio difficilior* ἐπὶ τὸ αὐτό de ABVc^{ac}Λ, contre ἐπὶ ταὐτά des autres manuscrits, que tous mes prédécesseurs ont préféré pour d'évidentes raisons de symétrie. Cette leçon est bien attestée ; et il est inutile de faire disparaître ce qui est peut-être le témoin d'une remarquable absence de rigidité dans le vocabulaire technique des *Topiques.*

5. Je conserve ici, contrairement à mes prédécesseurs, le καί attesté par tous nos manuscrits sauf Cu. Ce mot signifie qu'il existe une opposition de possession à privation entre αἴσθησις et ἀναισθησία, *comme* il en existe une entre ὄψις et τυφλότης ; il n'est donc nullement superfétatoire.

Page 54.

1. On notera ici une remarquable différence entre les notions de *triple* et de *tiers* en grec et en français. Pour un francophone, le corrélat du triple est l'unité dont il est le triple, et le corrélat du tiers est également l'unité dont il est le tiers ; si on lui demandait quel est le rapport entre triple et tiers, il répondrait donc plus facilement 9 que 3. En grec, au contraire, « triple » et « tiers » sont relatifs *l'un à l'autre* : le triple est triple de *son* tiers, et le tiers, tiers de *son* triple La même observation s'applique aux notions de multiple et de sous-multiple.

2. Sur la traduction de ἐπιστητόν, cf. 108 a 9 et la note ; je ne la maintiens d'ailleurs pas constamment dans le présent passage, où elle aurait imposé de trop lourdes périphrases. Quant à la traduction de ὑπόληψις par *représentation,* elle s'appuie essentiellement sur le sens que prend ce mot dans les définitions de la *mémoire* comme ἕξις καθεκτικὴ ὑπολήψεως (125 b 18) et de la *conviction* comme σφοδρότης ὑπολήψεως (126 b 15).

3. Σύστοιχα. Ce sont les termes qui se rangent sur la même

ligne, qui appartiennent à la même série (ontologique, non linguistique). On peut se demander si l'image fondamentale qui supporte cette notion est *horizontale* ou *verticale*, c'est-à-dire si les σύστοιχα constituent une couche de termes homogènes, situés au même niveau d'une structure classificatoire (cf. *Gen. Corr.*, I, 1, 315 a 21), ou s'ils constituent une série de dérivation, comportant un terme originaire et plusieurs termes dérivés se succédant l'un l'autre. Dans le présent emploi, les deux images paraissent intervenir simultanément : parmi les éléments rangés sur la même ligne, il en est un qui joue le rôle de chef de file (par exemple δικαιοσύνη), et d'autres qui sont tous sur le même plan, entre eux et par rapport à lui (τὰ δίκαια, ὁ δίκαιος). Aristote appelle σύστοιχα aussi bien ces derniers dans leur rapport avec le chef de file (114 a 27-29) que l'ensemble qu'ils forment avec lui (114 a 36-38).

4. Πτώσεις. Cf. 106 b 29 et la note.

Page 55.

2. Les mots δικαίως καί ont été à plusieurs reprises suspectés depuis Waitz, mais bien injustement. Aristote vient de dire que si la justice est un ἐπαινετόν, tous ses coordonnés en sont aussi ; cela est vrai en particulier de l'adverbe δικαίως, qui figure parmi eux ; il faut donc dire que δικαίως est ἐπαινετόν, ce qui ne laisse pas de paraître un peu étrange. La remarque 114 b 3-5 est destinée à juxtaposer à cette conclusion une seconde manière d'utiliser l'inflexion, en la faisant porter à la fois sur le sujet et sur l'attribut : on dira dès lors que δικαίως est ἐπαινετῶς, et non plus ἐπαινετόν. Τὸ δικαίως est donc le sujet, et ἐπαινετῶς l'attribut, du verbe ῥηθήσεται. C'est ce qu'avait bien vu Bonitz, qui proposait pour cette raison de supprimer καί (*Index Aristotelicus*, 659 a 2) ; mais cette suppression est inutile, si l'on donne à καί le sens de *aussi*, et la fonction de relier cette manière d'utiliser les inflexions à la précédente.

Page 56.

1. Wallies propose d'ajouter ici un membre de phrase calqué sur la parenthèse 18-19, et dont le sens serait : « et de ce qui est un mal, l'apparition est elle-même mauvaise ». Cette addition ne s'impose pas : dans toute la suite du paragraphe, Aristote a en effet négligé de remplir toutes les cases du système qu'il décrit. Il n'y a donc pas lieu de combler l'une de ces lacunes, à moins d'en faire autant pour toutes les autres, ce qui est évidemment hors de question.

2. Je conserve à la ligne 31, avec Bekker, Waitz et Wallies, le texte des manuscrits ABC. Le premier καί relie ce τόπος au précédent, et le premier εἰ introduit la condition sous laquelle il est applicable ; le second καί relie le cas du pluriel à celui du singulier, et le second εἰ introduit l'objet propre de l'examen (σκοπεῖν) ici recommandé.

Page 57.

2. Comme dans le cas analogue déjà rencontré (113 b 17, cf. la note 3 de la p. 52), l'objet précis de l'induction ici désignée est la vérité de l'*implication* en tant que telle (si le prédicat majoré appartient au sujet majoré, le prédicat appartient au sujet ; et de même dans le cas négatif), et non la vérité, dans le cas particulier qui fait l'objet de la discussion, de l'*antécédent* de cette implication (comme l'ont cru Alexandre et Waitz).

Page 58.

2. Le texte de ce paragraphe semble avoir subi des remaniements. Waitz estime que les lignes 31-33, qui semblent s'appliquer au τόπος des lignes 29-31, s'appliquent en réalité à celui des lignes 26-29 ; s'il en était autrement, dit-il, elles seraient « parfaitement superflues ». Il remarque en outre que les lignes 33 sq. se réfèrent également au premier τόπος. Colli, de son côté, relève l'usage exceptionnel qui est fait de ὑπάρχειν dans les lignes 29-31 : le mot n'y désigne pas, comme d'habitude, l'*appartenance* du prédicat à son sujet, mais la *possession* par le sujet de son prédicat. Ces diverses observations ne sont pas toutes d'égale valeur. La première remarque de Waitz est manifestement fausse : l'application du τόπος 26-29 n'est pas essentiellement limitée aux domaines où un accroissement de degré est susceptible de se produire ; on pourrait par exemple songer à l'utiliser pour montrer qu'un nombre est impair. Par ailleurs, en rapportant au τόπος 29-31 la remarque 31-33, on n'aboutit nullement à un résultat inacceptable : Aristote est coutumier de ce genre de précisions, à la limite du superflu. La seconde observation de Waitz et la remarque de Colli, en revanche, sont parfaitement fondées. On sera donc porté à considérer l'ensemble des lignes 29-33 comme une note introduite postérieurement à la rédaction principale du texte (sans pouvoir affirmer que son auteur est ou n'est pas Aristote). Cette hypothèse permettrait d'expliquer en particulier la répétition de τόπος aux lignes 32 (où sont visées les lignes 29-31) et 33 (où sont visées les lignes 26-29).

Page 59.

2. Cette phrase constitue une *preuve* de la précédente, et non sa contrepartie négative (cf. 13 γάρ). Si ce qui est impossible absolument parlant est (*a fortiori*) également impossible sous un certain rapport, on peut en inférer, par contraposition, que ce qui n'est pas impossible sous un certain rapport n'est pas non plus impossible absolument parlant.

3. On lit à la suite de cette phrase, dans $BCuc^2D^2$, les mots οὐδεὶς γὰρ φύσει φρόνιμος, qui ont été conservés par Bekker. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une glose, inspirée par un passage de l'*Ethique à Nicomaque* (VI, 9, 1142 a 13-16) que cite Alexandre dans le commentaire qu'il donne de ce passage.

Page 60.

3. Je corrige ici en ἄρα le γάρ des principaux manuscrits. Cette correction paraît justifiée, d'une part par la symétrie avec 32 οὐκ ἄρα ἁπλῶς καλόν, d'autre part par la ligne générale du développement, qui est dessinée par la phrase initiale 29-30 τὸ — ἐναντίον. Le fait que l'on dise qu'il est beau d'honorer les dieux, sans rien ajouter, est ici pris comme l'*indice* et la *preuve* du fait que cela est beau absolument parlant ; il n'en est pas la *conséquence*, ou du moins ce n'est pas sous ce rapport qu'Aristote envisage ici la relation du fait de langage et du fait axiologique. On peut supposer que la substitution de γάρ à ἄρα a été précisément provoquée par une répugnance, plus ou moins consciente, à admettre que la valeur absolue du culte rendu aux dieux pût être présentée comme une *conséquence* plutôt que comme un *principe*.

Page 61.

1. Αἱρετώτερον. Est αἱρετόν ce qui mérite d'être pris, d'être choisi ; αἱρετώτερον, ce qui le mérite davantage qu'une autre chose. Faute de disposer d'un équivalent exact, je traduis le positif par *souhaitable*, et le comparatif par *préférable*. Dans l'ensemble de ce traité du préférable que constituent les chapitres 1-3, αἱρετώτερον est synonyme de βέλτιον ; notons cependant que le τόπος 118 a 8 sq. introduit une distinction entre les deux termes : αἱρετώτερον dénote la supériorité pratique, pour nous ; βέλτιον dénote la supériorité axiologique, en soi.

2. Je supprime le membre de phrase ἢ οἱ ἐν ἑκάστῳ γένει ἐπιστήμονες (« ou de ceux qui sont savants dans chaque genre de réalités ») ; ces mots semblent en effet gloser l'expression synonyme οἱ σπουδαῖοι περὶ ἕκαστα. On pourrait, il est vrai, songer à différencier le sens de ces deux expressions, en disant que les σπουδαῖοι jouissent d'une autorité morale, et les ἐπιστήμονες d'une autorité technique ; mais le mot σπουδαῖοι, précisé comme il l'est par περὶ ἕκαστα et par ᾗ τοιοῦτοί εἰσιν, ne peut se référer qu'à une qualification dans un domaine particulier, et donc à une aptitude d'ordre technique ; Alexandre n'hésite pas à le gloser par τεχνῖται. Les deux expressions sont donc bien synonymes. Il existe d'autres arguments pour condamner la seconde : Alexandre semble ne l'avoir pas lue, et l'omission de ἤ dans ABMc pourrait être l'indice qu'elle a figuré en marge du texte avant de s'y intégrer.

Page 62.

2. Οἰκείαν : la science propre à un domaine particulier, et non, malgré l'interprétation courante, la science propre à un individu particulier, celui qui serait désigné par τινί.

3. Ὅπερ τόδε τι. Les *Topiques* utilisent très souvent la formule « A est ὅπερ B » pour dire que B appartient à l'essence de A, et qu'il est donc le genre de A (cf. 120 b 23 sq., 122 b 19, 26 sq., 123 a 2, 124 a 18, 125 a 29, 126 a 21, 128 a 35). Quant à τόδε τι, il ne désigne

pas ici la substance concrète, comme ailleurs chez Aristote ; il faut le considérer comme une sorte de variable, qui désigne *cela même dont il est question* dans les notions considérées, le noyau de sens qui s'exhibe en elles. Par exemple, *justice* et *juste* exhibent un même noyau de sens, qui est l'idée de justice. Mais ils se distinguent en ceci que *justice* s'identifie avec l'essence qu'elle exhibe, tandis que *juste* ne s'y réfère qu'obliquement : le juste est un homme qui possède une vertu, non cette vertu elle-même.

4. Je supprime ici τῷ ἀγαθῷ, qui est très vraisemblablement une glose, anticipant inutilement sur la suite (cf. 25 τὸ μὲν ὅπερ ἀγαθόν). On notera la forme non intégrée (τὸ ἀγαθόν) sous laquelle se présente cette glose dans u[ac].

Page 63.

1. Expression proverbiale ; cf. *Eth. Eud.*, II, 10, 1226 a 29.

2. On peut supprimer le mot αἰτίου, qui ne se trouve que dans AB, et qui ne figure pas dans l'expression parallèle de la ligne 5.

3. Τύχη : la chance, à la fois la bonne et la mauvaise (cf. ligne 6). La traduction doit dissocier.

4. Je suis ici la suggestion de Wallies, qui dans son apparat critique propose de supprimer le mot κακόν : de fait, ce qui importe ici, ce n'est pas que la κακία soit par elle-même mauvaise, c'est qu'elle soit par elle-même cause de mal.

5. On s'attendrait ici à trouver ὑγιαίνειν plutôt que ὑγιάζεσθαι : ce qui est bon absolument parlant, c'est plutôt la santé que la guérison, puisque celle-ci implique antérieurement la maladie. On peut cependant admettre que, par comparaison avec tel ou tel moyen particulier d'obtenir la guérison, celle-ci puisse apparaître comme une fin absolue.

6. Le mot ὑπάρχον était absent du texte lu par Alexandre (il apparaît, il est vrai, dans une citation qu'il fait de ce passage dans son commentaire de la *Métaphysique*, 591, 14 ; mais comme il utilise aussi la préposition ἐν, on peut se demander s'il ne pense pas plutôt à 116 b 17 sq., ou même si, dans cette citation faite manifestement de mémoire, il ne confond pas les deux lieux). Dans son commentaire, il sous-entend ἀγαθόν ou αἱρετόν après τιμιωτέρῳ, et il interprète le passage en ce sens : ce qui est bon pour un être meilleur est préférable à ce qui est bon pour un être de valeur inférieure. Ce sens n'est pas en soi illégitime ; mais le maintien du mot ὑπάρχον paraît commandé par la relation qu'entretient le présent lieu avec celui qui le suit immédiatement. En effet, si l'on maintient ὑπάρχον, sa signification est la suivante : ce qui appartient à un être meilleur est préférable à ce qui appartient à un être de valeur inférieure. Ce qui soulève tout de suite une question : que se passe-t-il lorsque les deux choses comparées appartiennent *toutes deux* aux deux êtres considérés ? C'est à cette question implicite qu'est destiné à répondre le lieu 116 b 13-17 : ce qui appartient *en propre* à l'être le meilleur est préférable à ce qui appartient *en propre* à l'autre. Cette considération est décisive en faveur du maintien de ὑπάρχον.

Page 64.

2. Le raisonnement d'Aristote est mathématique ; il convient de le reconstituer clairement, avant d'aborder le problème de texte que pose ce passage. Soit deux fins d'inégale valeur, l'une supérieure F_1, par exemple le bonheur, l'autre inférieure F_2, par exemple la santé ; soit d'autre part deux agents producteurs de ces deux fins, A_1 agent de F_1 et A_2 agent de F_2. Le problème est de comparer les valeurs respectives de A_1 et de F_2, c'est-à-dire l'agent de la fin supérieure et la fin inférieure. Aristote va établir le théorème suivant (116 b 28-30) :

(T) L'hypothèse $F_1/F_2 > F_2/A_2$ entraîne la conclusion $A_1 > F_2$.

La démonstration procède par étapes. On pose d'abord une relation proportionnelle entre les fins et les agents producteurs (31-32, cf. 27 ἀνάλογον) :

(1) $$F_1/F_2 = A_1/A_2$$

En combinant l'hypothèse de (T), supposée réalisée, et l'égalité (1), on obtient (32-34) :

(2) $$A_1/A_2 > F_2/A_2$$

En simplifiant l'inégalité (2), on obtient (35-36) :

(3) $$A_1 > F_2$$ C.Q.F.D.

Bien qu'Aristote ne le dise pas, il est clair que si l'hypothèse de (T) était une inégalité de sens inverse, on obtiendrait en (3) un résultat de sens également inverse. Cette considération permet de résoudre le problème de texte posé par ce passage, qui est essentiellement de savoir si la subordonnée introduite par 28 ὅταν se rattache à ce qui la précède ou à ce qui la suit. Si on la rattache à ce qui suit, on obtient un résultat un peu surprenant, parce qu'on se trouve devant une liaison hypothétique dont la protase est abstraite (ὅταν πλείονι ὑπερέχῃ τὸ τέλος τοῦ τέλους ἢ ἐκεῖνο τοῦ οἰκείου ποιητικοῦ) et dont l'apodose est concrète (30 τὸ ποιητικὸν εὐδαιμονίας βέλτιον ὑγιείας). C'est sans nul doute pour cette raison que l'on a souvent préféré rattacher la subordonnée litigieuse à ce qui la précède ; déjà VMuDΛ ajoutaient ὥστε devant 30 τὸ ποιητικόν, de manière à empêcher la proposition qui suit de jouer le rôle d'une principale. Plus franchement encore, Wallies corrige en ποιητικόν le ποιητικοῦ de la ligne 27, obtenant ainsi le sens suivant : un agent producteur est préférable à une fin, lorsque se trouve réalisée l'hypothèse de (T). Cette interprétation laisse supposer que le problème de la comparaison entre un agent producteur et une fin n'est soluble que dans le cas particulier qu'Aristote a choisi de développer, et dans lequel A_1 est supérieur à F_2. Nous avons vu qu'il n'en est rien. Il est donc préférable de supposer qu'Aristote pose sous une forme générale le

problème de ces comparaisons, et indique d'une manière générale qu'il faut le résoudre au moyen d'une relation proportionnelle ; il expose ensuite l'une des solutions possibles, en l'illustrant aussitôt par un exemple dont les termes se substituent rapidement aux termes abstraits d'abord utilisés. Pour bien marquer comment doit s'articuler ce passage, je mets une ponctuation forte après 27 ἀνάλογον.

Page 65.

2. On peut hésiter sur le sens que donne ici Aristote au mot βέλτιον : est-ce sur le plan axiologique, ou sur le plan de la commodité dialectique, que le conséquent postérieur l'emporte en valeur sur le conséquent antérieur ? La première solution, qui est celle d'Alexandre, est certainement préférable à la seconde, qu'ont adoptée plus ou moins franchement la plupart des traducteurs. En effet, l'exemple qui vient d'être donné (12-13) met clairement en lumière cette supériorité axiologique du conséquent postérieur : le savoir vaut mieux que l'ignorance. En outre, le οὖν de la ligne 14 s'explique beaucoup mieux dans cette perspective. Si c'était sur le plan dialectique que s'établissait la supériorité du conséquent postérieur, il n'y aurait plus lieu d'ajouter à l'adresse du dialecticien quelque recommandation que ce fût : il se le tiendrait pour dit. Si au contraire, parmi tous les conséquents d'un même terme, tant antérieurs que postérieurs, il peut choisir celui qui est le plus utile à sa démonstration, on comprend qu'il soit important de lui signaler la supériorité axiologique du conséquent postérieur ; ce renseignement lui permettra de choisir, en règle générale, un conséquent postérieur lorsqu'il veut rehausser la valeur d'une chose, et un conséquent antérieur lorsqu'il veut au contraire la rabaisser.

Page 66.

2. Aristote semble dire ici que des choses non-bonnes (μὴ ἀγαθά) peuvent être préférables à des choses bonnes ; mais l'exemple qu'il donne (22-23) montre que par μὴ ἀγαθά, il entend une somme de choses dont les unes sont des biens, et les autres non. Waitz propose de comprendre comme s'il y avait καὶ μὴ ἀγαθὰ μετ' ἀγαθῶν ἀγαθῶν πλειόνων οὐδὲν κωλύει εἶναι αἱρετώτερα ; faisant un pas de plus, Pickard-Cambridge propose de corriger le texte et de *lire* καὶ μὴ ἀγαθὰ μετ' ἀγαθῶν οὐδὲν κωλύει εἶναι αἱρετώτερα (*sc.* πλειόνων ἀγαθῶν). Au contraire, Colli recommande de s'en tenir à la lettre du texte, et souligne l'aspect volontairement sophistique de l'argumentation. Il me semble, conformément à une suggestion alternative de Pickard-Cambridge, qu'on peut à la fois sauvegarder la lettre du texte et le sérieux de l'argument : si l'on admet que la négation μή porte sur le pluriel ἀγαθά pris collectivement, *en tant que pluriel*, on entendra par μὴ ἀγαθά, non « une somme de choses qui ne sont pas bonnes », mais « une somme qui n'est pas une somme de choses bonnes ». Telle est bien la somme du bonheur et d'un autre terme qui ne serait pas un bien.

Page 67.

2. Les trois mentions faites des *contraires* dans ce paragraphe ne paraissent pas s'accorder entre elles ; on observera, aux lignes 4, 6 et 7, le jeu des variantes, qui intéressent la première et la troisième de ces mentions. Si l'on s'en tenait aux lignes 5-7, la notion de contraire serait ici à mettre sur le même plan que la notion de perte : Aristote recommanderait d'étudier la valeur du *contraire* de la chose examinée, comme il recommande d'étudier la valeur de sa *perte*. Cette interprétation s'imposerait si 4 καὶ τῶν ἐναντίων se trouvait à la place où semble l'avoir lu Alexandre, c'est-à-dire après 3 ἀποϐολῶν. Mais dans le texte des manuscrits, où ces mots semblent avoir une place à part, une autre interprétation se dessine : Aristote recommanderait d'étudier la disparition, la perte, l'apparition et l'acquisition des choses comparées, *et aussi celles de leurs contraires* ; καὶ τῶν ἐναντίων devrait être alors compris comme αὐτῶν τε καὶ τῶν ἐναντίων. Dans cette hypothèse, il faudrait considérer la seconde et la troisième mention des contraires comme des interpolations nées d'une fausse interprétation de la première, et lire les lignes 5-7 en les supprimant, sous la forme suivante : ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀποϐολῶν · εἰ γὰρ ἡ ἀποϐολὴ φευκτότερον, αὐτὸ αἱρετώτερον. Cette hypothèse reste toutefois trop conjecturale pour passer dans le texte et dans la traduction.

3. Waitz a eu raison de mettre une ponctuation forte après 10-11 αἱρετώτερον : 11 καί introduit un lieu distinct du précédent, un rapport de ressemblance ne pouvant se confondre purement et simplement avec un rapport de proximité.

4. Je préfère ici αὐτῶν à αὐτοῦ de AB, adopté par tous les autres éditeurs. Il est en effet essentiel de marquer ici que les deux termes comparés sont rapportés à un terme de référence unique, qui est meilleur qu'eux deux ; le cas où les deux termes comparés sont rapportés à deux termes de référence sera étudié plus loin (117 b 19 sq.). Si on lit αὐτοῦ, l'unicité du terme de référence ne ressort pas avec évidence.

Page 68.

1. Je supprime ici une phrase (dont le sens est : « ce qui ne s'accompagne d'aucun inconvénient est préférable à ce qui s'accompagne d'inconvénients »), glose née d'une erreur toujours commise sur le sens des mots τὸ τοῖς κακοῖς ἀκοινωνητότερον. Depuis Alexandre, on les interprète ainsi : ce qui participe dans une moindre mesure aux choses mauvaises (τοῖς κακοῖς étant lu comme un neutre). Dans cette interprétation, qu'explicite la phrase litigieuse, le présent lieu n'est qu'un doublet de celui qui a été déjà exposé en 117 a 5-15. Il serait déjà surprenant qu'Aristote utilisât dans cette circonstance le mot rare ἀκοινωνητότερον, qui est chez lui un *hapax*. Mais l'on peut démontrer qu'une interprétation différente s'impose : en effet, ἀκοινωνητότερον est évidemment induit par 30 κοινοτέρου. Aristote vient de dire que ce qui nous appartient en propre est préférable à ce qui nous est commun avec d'autres. Il est logique qu'il envisage

ensuite les cas où les termes comparés sont *tous deux* des choses qui nous sont communes avec d'autres, et qu'il fournisse au dialecticien un moyen de résoudre ce type de problème. C'est à quoi répond le lieu qui nous occupe : ce qui nous est commun avec les κακοί (au masculin) a moins de valeur que ce qui nous est commun avec d'autres qu'eux. Il faut ainsi prendre ἀκοινωνητότερον dans le sens *passif* (ce qui est moins partagé), et non au sens *actif* (ce qui partage moins). Un argument supplémentaire nous est fourni par le datif τοῖς κακοῖς : alors que le sens actif réclame un complément au génitif (le dictionnaire de Liddell-Scott donne comme seul exemple de complément au datif notre passage, sur lequel il commet l'erreur traditionnelle), le sens passif s'accompagne normalement du datif (cf. Eurip., *Andr.*, 470). Il reste cependant à lever une objection. Lorsqu'il procède à la généralisation des lieux du préférable (chap. 5), Aristote indique un lieu qui peut sembler la généralisation de celui qui nous occupe, entendu dans son sens traditionnel ; il s'agit du lieu 119 a 27-28, καὶ τὰ τοῖς ἐναντίοις ἀμιγέστερα μᾶλλον τοιαῦτα, οἷον λευκότερον τὸ τῷ μέλανι ἀμιγέστερον (« ce qui est moins mêlé du contraire est plus tel : par exemple, ce qui est moins mêlé de sombre est plus clair »). En réalité, ce lieu n'est pas la généralisation de celui qui nous occupe, mais celle du lieu 118 b 37-39 (ce qui est seulement αἱρετόν est préférable à ce qui est à la fois αἱρετόν et φευκτόν).

Page 69.

2. 8 ἐστιν, omis dans Λτ et déplacé dans u, est peut-être à rejeter. Observation analogue pour 14 ἐστι.

3. J'adopte ici le texte de VMAl^{c}Λ, qui ne porte pas, après προσκατασκευάζηται, le mot τις ajouté par les autres manuscrits et conservé par les éditeurs. Τις paraît en effet suspect devant le génitif τῶν καλῶν auquel il ne se rapporte pas. En outre, si l'on entend le verbe προσκατασκευάζηται comme un passif, il ne requiert pas d'autre sujet que ἄλλα τινά.

4. Le sens exact de cette expression, à en juger d'après l'exemple donné, est probablement : ce qui procure quelque chose qu'il est seul à pouvoir procurer. Tel n'est pas le cas du courage, qui procure une protection qu'une bonne garde peut elle aussi procurer.

Page 71.

2. Il ne paraît pas nécessaire de maintenir, après 10 προστιθέμενον, le τι que portent plusieurs manuscrits (mais non AB) et qui a été conservé par les éditeurs précédents. Dans des tournures analogues, τι est présent en 118 b 16, mais absent en 119 a 23.

3. J'adopte, comme Ross, la conjecture de Wallies, συνδυαζομένοιν, solution élégante du problème posé par les variantes des manuscrits. La corruption paraît plus compréhensible en supposant ce point de départ qu'en conjecturant συνδυαζομένων, suggéré par Waitz dans son commentaire.

4. Nouveau cas de combinaison des deux termes comparés avec deux termes de référence ; cf. la note 1 ci-dessus.

5. Ce dernier membre de phrase (19 ὅ ποτε — ποιεῖ), qui n'apporte rien de nouveau par rapport à ce qui le précède, paraît suspect, dans la forme du moins que nous lui voyons. Les lignes 17-18 ayant traité du cas où les deux termes comparés sont soustraits *du même tout* (ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ), on peut se demander si la ligne 19 n'est pas le vestige d'un τόπος distinct, dans lequel ils seraient soustraits *de deux termes de référence*, comme dans les lieux analysés précédemment. Le sens de ce lieu serait alors : est aussi préférable ce qui, ôté d'un terme plus grand, laisse un reste plus petit. Le texte correspondant serait : καὶ ὅ ποτε ἀπὸ μείζονος ἀφαιρεθὲν τὸ λειπόμενον ἔλαττον ποιεῖ; ou encore, en considérant ποτε comme le vestige de ἀπό : καὶ ὃ ἀπὸ μείζονος κτλ. Ces suggestions restent bien entendu conjecturales.

Page 72.

1. Tous les éditeurs précédents lisent ainsi les lignes 28-30 : τὸ γὰρ πρὸς ἅπαντα ἢ πρὸς τὰ πλείω χρήσιμον αἱρετώτερον ἂν ὑπάρχοι τοῦ μὴ ὁμοίως, ce qui donne un sens assez banal : ce qui possède les trois qualités (utile, beau et plaisant) ou un plus grand nombre d'entre elles, est préférable à ce qui n'est pas ainsi, c'est-à-dire à ce qui ne les possède pas toutes trois, ou qui en possède un moins grand nombre. Parmi les variantes qui affectent cette phrase, il en est deux qui attirent l'attention. D'une part, ὑπάρχοι est remplacé par ὑπάρχῃ dans un groupe de manuscrits (AVMPcuD) qui ne manque pas d'autorité; cette forme ferait de ὑπάρχῃ le verbe d'une proposition subordonnée, introduite par ἄν. D'autre part, τοῦ μὴ ὁμοίως est remplacé dans VP par τὸ ὁμοίως. Ces deux variantes trouvent un appui très solide dans la paraphrase d'Alexandre (271, 8-10) : καὶ ᾧ τὰ πλείω αἱρετώτερον τῶν οἷς τὰ ἐλάττω, ἂν τὸ ὁμοίως αὐτοῖς ὑπάρχῃ, ἐπειδὴ δύναταί γε τὸ κατά τι ὂν σφόδρα αἱρετὸν τοῦ κατὰ πάντα μὲν μὴ μέντοι σφόδρα αἱρετοῦ αἱρετώτερον εἶναι (ce qui possède un plus grand nombre de ces qualités est préférable à ce qui en possède un moins grand nombre, *si toutefois elles leur appartiennent au même degré*, puisqu'il est possible qu'une chose extrêmement souhaitable sous un certain rapport soit préférable à une chose souhaitable sous tous les rapports, mais médiocrement). Cette paraphrase donne une signification plus riche à l'argumentation, qui, sans la précision ainsi apportée, demeurerait incorrecte. Je retiens donc les deux variantes confirmées par Alexandre, et je lis : ...αἱρετώτερον, ἂν ὑπάρχῃ τὸ ὁμοίως. La phrase suivante apporte une confirmation supplémentaire à ce choix : Aristote y étudie en effet le cas où, *à nombre égal de qualités possédées* (τῶν δ' αὐτῶν ἀμφοτέροις ὑπαρχόντων), les termes comparés se distinguent par *l'intensité avec laquelle ils les possèdent* (ὁποτέρῳ μᾶλλον ὑπάρχει). Il est donc logique que, dans le cas présent, où les termes comparés se distinguent par le *nombre des qualités qu'ils possèdent* (πρὸς ἅπαντα ἢ πρὸς τὰ πλείω χρήσιμον), Aristote précise qu'il faut l'entendre *à intensité égale de possession de ces qualités* (ἂν ὑπάρχῃ τὸ ὁμοίως).

Page 73.

1. La différence entre ces cas et les précédents est essentiellement la suivante : auparavant, le terme préférable possédait une certaine qualité à un degré plus élevé (τιμιώτερον, χρησιμώτερον) que l'autre ; à présent, il possède un certain caractère (φύσει ἀγαθόν) que l'autre ne possède pas du tout. Il en résulte que, pour obtenir un lieu du souhaitable, il fallait auparavant transformer les comparatifs en positifs (ce qui est αἱρετόν, ce n'est pas le τιμιώτερον, mais le τίμιον) ; au contraire, à présent, le lieu du préférable peut être utilisé sans transformation (εὐθέως) comme lieu du souhaitable : ce qui est φύσει ἀγαθόν est à la fois αἱρετώτερον et αἱρετόν.

2. Aristote utilise dans ce chapitre le mot τοιοῦτο comme une variable, à laquelle on peut substituer n'importe quel adjectif. Je traduis littéralement, la gaucherie du procédé étant vraisemblablement égale en grec et en français.

3. A la suite de Waitz, je condamne les mots ἢ ᾧ ἂν ὑπάρχῃ. Il s'agit très probablement d'une glose de τὸ ἔχον; la conjonction ἤ, qui a pour fonction d'intégrer la glose dans le texte, est significativement absente ou défigurée dans certains manuscrits. Un phénomène analogue, encore que renversé, s'observe à la ligne 118 a 29, où est exposé le lieu dont celui qui nous occupe est la généralisation : le sujet d'inhérence y est désigné par les mots ἐκεῖνο ᾧ ἂν παρῇ, mais ces mots sont remplacés dans uD par la glose τὸν ἔχοντα.

Page 74.

1. Ce texte difficile et corrompu doit être analysé à la lumière du τόπος dont il est la généralisation. Contrairement à Waitz, je pense que ce τόπος peut être déterminé ; ce qu'Aristote dit aux lignes 28-29 (ἔτι παρὰ τὰ εἰρημένα πρότερον) indique d'ailleurs qu'il doit pouvoir l'être. Nous avons manifestement ici la généralisation du lieu où les deux termes comparés sont rapportés à deux termes de référence, c'est-à-dire du lieu 118 b 2-3 (alors que 119 a 20-21 généralise 118 b 1-2) ; la seule différence est qu'au lieu de dire, comme il aurait théoriquement dû le faire, que l'un des termes de référence est « plus tel » que l'autre, Aristote se contente de dire, plus simplement, que l'un des termes de référence est « tel » et que l'autre ne l'est pas. Pour déterminer le texte, on ne peut choisir qu'entre deux versions, équivalentes pour le sens : la version courte (τὸ δὲ μὴ τοιούτου), proposée par Bonitz et d'ailleurs présente dans l'un des manuscrits du commentaire d'Alexandre, et la version longue (τὸ δὲ μὴ τοιούτου μᾶλλον τοιοῦτον) offerte par VD. Le texte des autres manuscrits (τὸ δὲ μὴ τοιούτου τοιοῦτον) ne présente pas de sens (à moins de comprendre τοιοῦτον = μᾶλλον τοιοῦτο, comme paraît le faire Waitz, qu'on ne saurait suivre sur cette voie) ; mais il permet de se déterminer en faveur de la version courte, dont la concision et l'obscurité paraissent seules capables d'expliquer les vicissitudes de ce passage.

2. Ce passage présente une difficulté, Il paraît absurde de dire qu'un *objet* est plus clair lorsqu'il admet davantage la définition χρῶμα διακριτικὸν ὄψεως, dans laquelle figure le genre *couleur* ; car cet objet n'est pas nécessairement une couleur. Cette considération explique à coup sûr la variante présentée par VDAl^{p}Λ : λευκότερον ὅ ἐστι χρῶμα τὸ μᾶλλον διακριτικὸν ὄψεως. Mais cette version se heurte à un autre obstacle : l'exposé du lieu (29-30) montre en effet que ce qui est λευκότερον est ce qui admet davantage la définition du λευκόν ; or cette définition est χρῶμα διακριτικὸν ὄψεως, et on ne peut la démembrer dans l'application du lieu, en laissant le genre de côté pour ne conserver que la différence. La solution de cette difficulté consiste à conserver le *texte* des principaux manuscrits en lui donnant le *sens* présupposé par la variante : λευκότερον doit s'entendre, non pas de tout sujet possible, mais seulement d'une couleur.

3. J'adopte ici la *lectio difficilior* πρῶτοι de ABV, contre πρῶτον des autres manuscrits, qu'ont préféré les éditeurs précédents. Avec la leçon πρῶτον, on s'attendrait à trouver deux sections dans l'exposé des lieux des particulières : d'abord l'application aux particulières des lieux des universelles, ensuite les lieux propres aux particulières. Or on chercherait en vain, dans la suite du texte, la seconde de ces sections. Aristote procède en réalité d'une tout autre manière : il commence par déclarer que les lieux qui ont été exposés les premiers (c'est-à-dire les lieux des universelles, exposés dans le livre II) sont tous applicables aux particulières ; puis, opérant une sélection au sein de cet ensemble, il montre que certains de ces lieux sont spécialement aptes au traitement des particulières (cf. 119 a 36 sq. ; le δ' de la ligne 36 a une valeur adversative).

Page 75.

4. Texte de VP ; le témoignage d'Alexandre (282, 6) lui est entièrement favorable. Si ce texte a subi diverses modifications, c'est d'abord parce que les confusions étaient faciles entre l'adverbe ἀδίκως et l'adjectif ἀδίκων, ensuite et surtout parce que, ce texte constituant un lieu des *inflexions*, il semblait nécessaire de compléter l'énumération précédente en faisant une place aux *contradictoires*, qui sont la quatrième classe des opposés. Les manuscrits autres que VP ont donc intercalé, entre la protase et l'apodose de notre texte, divers compléments destinés à combler ce qu'ils ressentaient comme une lacune ; ces compléments font tous intervenir les mots δικαίως et δικαίων. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail des diverses manières dont ce programme a été réalisé ; elles sont toutes déjà condamnées par le fait que δικαίων n'est pas le contradictoire, mais le contraire de ἀδίκων. De plus, l'absence du lieu des contradictoires se justifie par des raisons logiques ; le lieu des contradictoires, appliqué aux universelles, reposait sur la loi dite de *conversion par contraposition* (si tout S est P, tout non-P est non-S ; cf. 113 b 15-26) ; or cette loi est inapplicable aux propositions particulières affirmatives.

5. Ce lieu est un lieu des inflexions si on lit ἡδέως avec ABVMPu, un lieu des coordonnés si on lit ἡδέων avec CDAl^{c}Λ et les éditeurs

précédents (sur les relations entre ces notions, cf. 114 a 27 sq.) : dans le premier cas, il se rattache à ce qui le précède ; dans le second, à ce qui le suit ; aucun des deux solutions ne s'impose donc, sur le plan logique, de préférence à l'autre. La répartition des groupes de manuscrits incite cependant à choisir la première.

Page 76.

1. Il apparaît dans ce passage que par φρόνησις, Aristote désigne quelque chose qui est évidemment un savoir, et problématiquement un bien. Ailleurs dans les *Topiques*, la φρόνησις se présente au contraire comme quelque chose qui est évidemment une ἀρετή, et problématiquement un savoir (cf. 120 a 28-31 et 121 b 31-33). Le mot de *sagesse* paraît être le seul qui offre une ambiguïté à peu près comparable.

Page 77.

2. Il est nécessaire de rétablir ici, avec la première main de C, le mot τινά devant ἔφησεν. Le mot a été supprimé dans tout le reste de la tradition pour des raisons faciles à comprendre. Dans la doctrine classique d'Aristote (*An. Pr.*, I, 1, 24 a 17-22), on entend par proposition *indéterminée* (ἀδιόριστος) une proposition non quantifiée (par exemple *le plaisir est un bien*), par opposition aux propositions quantifiées universellement (*tout plaisir est un bien*) ou particulièrement (*quelque plaisir est un bien*). Voyant Aristote parler ici de problèmes *indéterminés* (120 a 6), on a par conséquent toujours trouvé normal de lire, à la ligne 7, εἰ ἔφησεν ἡδονὴν ἀγαθὸν εἶναι. Il est cependant possible de démontrer qu'Aristote ne donne pas ici au mot ἀδιόριστος le même contenu que dans les *Premiers Analytiques*, et qu'il faut lire à la ligne 7 εἰ τινὰ ἔφησεν ἡδονὴν ἀγαθὸν εἶναι. En effet, les lignes 8-20 reprennent dans le détail l'examen de la question ; or, à quatre reprises, il est bien précisé que les propositions étudiées sont des *particulières* (cf. 8-9, 10-11, 18, 20). Pour expliquer cette substitution, les commentateurs qui ont aperçu la difficulté invoquent une doctrine exposée dans les *Premiers Analytiques*, selon laquelle la proposition indéterminée doit être traitée comme l'équivalent logique de la proposition particulière ; mais il paraîtrait étrange qu'Aristote appliquât ici cette doctrine sans donner un mot d'explication. D'autre part, la proposition dite ici *indéterminée* s'oppose à une proposition dite *déterminée*, qui est étudiée dans les lignes 20 sq. Lorsqu'on compare les deux sections du texte, on s'aperçoit que les propositions qui y sont analysées sont *toutes deux particulières*, mais en des sens différents. La particulière *indéterminée* signifie précisément : « Quelque S *au moins* est P » ; elle n'entend pas exclure la possibilité que tout S soit P. C'est pourquoi, si l'on ne peut la réfuter que d'une seule manière (en établissant l'universelle contradictoire), on peut l'établir de deux manières différentes (15-20) : soit en établissant l'universelle dont elle est la *subalterne*, soit en établissant directement la particulière. Au contraire, la particulière *déterminée* signifie : « Quelque S *au plus* est P » ; elle entend exclure la possibilité que tout S soit P ;

autrement dit, elle implique que quelque S n'est pas P. On peut donc la réfuter de deux manières différentes (21-24) : soit en établissant (comme pour la particulière indéterminée) l'universelle contradictoire, soit en établissant l'universelle *de même qualité* qu'elle entend précisément exclure : pour réfuter la proposition « quelque plaisir *au plus* est un bien », on peut, soit établir que nul plaisir n'est un bien, soit établir que tout plaisir est un bien. Les propositions qu'Aristote appelle dans cette section *indéterminées* et *déterminées* sont ainsi deux variétés de propositions *particulières* (il est donc normal qu'il n'en ait pas été question au début du livre II, où Aristote distinguait les universelles et les particulières, sans faire mention des indéterminées). Dans sa logique définitive, il renoncera à ces distinctions, et désignera sous le nom de *particulière* ce qu'il appelle ici *particulière indéterminée*, à savoir une particulière qui n'exclut pas l'universelle dont elle est la subalterne. Le rétablissement du sens original de ce passage comporte diverses conséquences que je me réserve de développer en une autre occasion. Notons pour finir que le rétablissement du mot τινά à la ligne 7 peut s'autoriser également d'un argument d'ordre paléographique : Alexandre cite en effet la phrase sous la forme suivante : εἴ τις ἔφησεν ἡδονὴν ἀγαθὸν εἶναι. Τις s'interprète facilement comme une correction apportée au τινά original.

Page 80.

1. Dans ce passage important (que l'on rapprochera des chapitres I, 6, VI, 1 et VII, 5), les expressions d'Aristote manquent de précision. Deux points paraissent hors de discussion : le premier est que, par les expressions de type τῶν πρὸς τὸ γένος (lignes 12 et 13), il désigne les *lieux* concernant tel ou tel prédicable ; le second est que, par τοῖς διαλεγομένοις, il désigne les praticiens de la dialectique, et non des théoriciens inexistants (cf. *Soph. El.*, 34, 183 b 34-36 et 184 b 1-2). Il résulte de ce dernier point que αὐτῶν τούτων, à la ligne 14, désigne *le genre et le propre*, et non les lieux du genre et du propre. Comme, selon toute vraisemblance, 14 αὐτῶν τούτων désigne la même chose que 13 ταῦτα, on est conduit à donner à la ligne 13 la signification suivante : le genre et le propre sont des éléments constitutifs des lieux qui intéressent les définitions. Les chapitres cités ci-dessus paraissent confirmer entièrement cette interprétation.

2. Συγγενῆ : la suite montre qu'il ne s'agit pas, malgré les apparences, des espèces appartenant au même genre que l'objet étudié, mais des individus ou des sous-espèces appartenant à l'espèce que constitue cet objet.

3. Cf. 109 b 13 sq.

4. Ici comme plusieurs fois par la suite, j'utilise les guillemets pour distinguer sans ambiguïté le terme donné par l'adversaire comme le genre d'une chose du genre véritable de cette chose.

5. Je fais porter πολλάκις sur συμβέβηκε, non sur βαδίζειν : la marche est souvent un accident de l'animal, elle ne l'est pas toujours, puisque certains animaux utilisent d'autres modes de déplacement. Sur l'identité de signification entre βαδίζειν et βαδίζων εἶναι, cf. *Métaph.*, Δ, 7, 1017 a 27-30.

6. BCD ajoutent ici un membre de phrase (τὸ δὲ γένος ἐν τῷ τί ἐστι κατηγορεῖται) qui a été conservé par Ross, mais qui paraît bien n'être qu'une glose.

Page 82.

1. Ce passage me paraît apporter un nouvel argument en faveur de la traduction de ἐπιστητόν et δοξαστόν par *contenu de connaissance* et *contenu d'opinion.* En effet, si δόξα et ἐπιστήμη se distinguent, c'est essentiellement parce que la première peut être fausse, non la seconde (les déterminations plus fines, élaborées en *An. Po.*, I, 33, ne sont pas ici prises en considération) ; il en résulte que les *choses inexistantes* qui sont dites ici δοξαστά sont moins des *choses*, à proprement parler, que des « *états de chose* ». Or, s'il est convenable de dire d'une chose qu'elle est l'*objet* d'une opinion ou d'une connaissance, on dira plus volontiers d'un « état de chose » qu'il est le *contenu* d'une opinion ou d'une connaissance. Cf. en outre la note 1 de la p. 30.

Page 83.

2. Les lignes 36-37 posent un difficile problème de texte, dont les données sont les variantes affectant 36 οὐδέν (VMDΛ Wallies Ross, contre οὐδέ ABPCcu Bekker Waitz), 36 τὸ (donné par tous les manuscrits, sauf peut-être les premières mains de M et de D, qui semblent corroborer la conjecture de Wallies adoptée par Ross, τι) et 36 τῶν (donné par ABVCD, omis par MPcuAl^{c}Λ et par tous les éditeurs, sauf par Bekker qui le remplace par τὸ). Etablissons d'abord qu'il convient de lire οὐδὲν à la ligne 36. La relation entre 36 οὐδὲ τῶν ἀτόμων et 37 καὶ γὰρ τὰ ἄτομα paraît une raison suffisante en faveur de ce choix ; οὐδέ, en effet, impliquerait l'introduction d'une catégorie nouvelle d'objets, distincts des ἄτομα. Dès lors, de deux choses l'une : ou bien l'on accepte cette apparence, mais alors on ne sait quel statut donner exactement à ces objets, dont il n'est nullement question dans la suite de la phrase ; ou bien on la refuse, et l'on considère que l'expression οὐδὲ τῶν ὑπὸ τὸ εἶδος τῆς κινήσεως ὄντων désigne toujours les ἄτομα ; cette expression ne peut plus être alors qu'une glose, et c'est comme telle que Waitz la condamne. Il est préférable de se soustraire à cette alternative en lisant οὐδέν : l'expression litigieuse n'est plus alors qu'une détermination du statut des ἄτομα. Celle-ci paraît assez claire, à condition toutefois de conserver 36 τῶν, qu'aucun éditeur n'a retenu, en dépit de l'autorité des manuscrits qui l'attestent. Sans τῶν, κινήσεως se rapporte immanquablement à εἶδος, ce qui crée une difficulté artificielle, à laquelle diverses solutions ont été apportées (ὑπό τι εἶδος τῆς κινήσεως selon Wallies et Ross ; ὑπὸ τὸ γένος τὸ τῆς κινήσεως selon une conjecture de Maguinness, adoptée par l'édition Forster). Τῶν permet de se dispenser de ces expédients, en séparant nettement κινήσεως de εἶδος: les ἄτομα sont, d'une part, situés à un niveau inférieur à celui de l'espèce (ὑπὸ τὸ εἶδος), et d'autre part, inclus dans le genre (τῆς κινήσεως ὄντων), comme le précise clairement la phrase qui suit. On notera qu'Aristote avait évoqué (lignes 29-30) la possibilité que

le terme étudié soit lui-même l'une des espèces issues de la première division du genre ; il ne mentionne plus cette possibilité dans l'analyse de l'exemple, sans doute parce qu'il considère comme allant de soi que le plaisir ne figure pas au nombre des types de changement qu'on a l'habitude de distinguer (τῶν ἀποδοθεισῶν κινήσεων, lignes 32-33).

4. La conjecture de Waitz, ὑπ', déjà proposée par un correcteur de M, paraît la meilleure solution du problème de texte posé par ce passage. Sans doute, avec le verbe τιθέναι (cf. Bonitz, *Index Aristotelicus*, s.v.), les constructions avec εἰς ou ἐν sont-elles la règle ; mais εἰς, qui se trouve dans CDc², risque d'être lui-même une correction de ἐπ', qui est mieux attesté, et dans lequel on peut voir une corruption de ὑπ'. Par ailleurs, la construction du verbe εἶναι avec ὑπό est de règle dans le contexte (cf. 121 b 25, 29, 32, 35, 37, 122 a 1).

Page 86.

5. Sur le problème des variantes ὅτι /διότι, cf. la note 1 de la p. 40. La leçon de P, qui porte une fois διότι et l'autre fois ὅτι, est aussi celle de Bekker et de Waitz. Cette fortune, à première vue surprenante, puisque les deux conjonctions remplissent exactement le même rôle, s'explique sans doute par l'amalgame plus ou moins conscient de deux constructions distinctes : dans sa construction réelle, la phrase appelle deux conjonctions identiques (« il ne suffit pas de montrer *que* ... pour montrer *que* ... ») ; mais par son sens, elle pourrait appeler deux conjonctions différentes (« ce n'est pas *parce que* ... *que* ... »).

6. Le présent passage pose un problème de texte difficile. Deux leçons se trouvent en concurrence : τῇ φορᾷ qui fournit un complément à τὴν αὐτὴν διαίρεσιν, et εἰ μὴ τῆς φορᾶς qui fournit un complément à οὐδενός. Elles sont toutes deux présentes dans VD. Au point de vue du sens, les deux sont également justifiables : parmi les espèces issues de la même division *que le transport*, la marche ne doit participer d'aucune autre *que du transport*. Mais le texte n'aurait sans doute pas souffert si ces deux compléments avaient été présents à l'origine ; et c'est en supposant que τῇ φορᾷ était le seul présent à l'origine que l'on comprend le plus aisément ses vicissitudes. En outre, la paraphrase d'Alexandre semble indiquer que l'exégète a lu le texte que j'adopte (cf. en effet 311, 23-24 : λαβόντες τὰ ἄλλα εἴδη τῆς κινήσεως τὰ ἀντιδιαιρούμενα τῇ φορᾷ δείξωμεν ὅτι μηδὲν αὐτῶν ὑπάρχει τῇ βαδίσει).

Page 88.

2. La structure logique du raisonnement dans ce paragraphe soulève quelques difficultés. Jusqu'à la ligne 23, la situation paraît cependant claire : Aristote effectue deux raisonnements, le second ayant pour fonction de démontrer l'une des prémisses du premier (j'ai remanié la ponctuation traditionnelle du paragraphe, de manière à séparer nettement ces deux raisonnements). Le premier raisonnement a pour objet de démontrer la conclusion suivante : (I) l'impair

ne participe pas du genre *nombre*. Cette conclusion résulte des deux prémisses suivantes : (a) l'impair est une différence du nombre (19-20) ; (b) une différence ne participe pas de son genre (20). Ces deux prémisses s'établissent au même niveau logique ; aussi ai-je conservé la liaison οὐδὲ δοκεῖ, inutilement transformée en οὐ δοκεῖ δὲ dans cDAl°, Wallies et Ross. Le second raisonnement a pour objet de démontrer la prémisse (b) ; celle-ci résulte de deux nouvelles prémisses, qui sont les suivantes : (c) tout ce qui participe d'un genre est soit une espèce soit un individu (20-21) ; (d) une différence n'est ni une espèce ni un individu (21-22). Les lignes 22-23 présentent la conclusion (II) de ce second raisonnement, qui est identique à la prémisse (b), énoncée ligne 20. Seule la phrase finale (23-24) introduit une perturbation : dans la forme sous laquelle elle nous a été transmise, en effet, elle déclare que l'impair est, non une espèce, mais une différence, *parce qu*'il ne participe pas de son genre ; ce qui revient à faire de la prémisse (a) une conséquence de la conclusion (I), c'est-à-dire à inverser la relation de principe à conséquence entre ces deux propositions. Ce renversement de la marche du raisonnement avait déjà étonné Alexandre ; mais il n'est pas la seule raison qu'il y ait de suspecter la phrase 23-24 dans son libellé traditionnel. Il faut observer, en effet, que cette inversion détruit la validité du raisonnement : car s'il suffit qu'un terme soit une différence pour que l'on puisse affirmer qu'il ne participe pas de son genre, il ne suffit évidemment pas qu'un terme ne participe pas de son genre pour que l'on puisse affirmer qu'il en est une différence. La solution la plus simple du problème est de supprimer les mots ἀλλὰ διαφορά (dont l'insertion ultérieure dans le texte est aisément compréhensible) : une fois débarrassée de ces mots, la phrase litigieuse n'a plus d'autre objet que de s'appuyer sur la conclusion (I) (ἐπειδὴ οὐ μετέχει τοῦ γένους) pour en tirer la contradictoire de la proposition initialement soumise à l'examen dialectique : 23 τὸ περιττὸν εἶδος est le strict équivalent de 18-19 τὸ περιττὸν ὅπερ ἀριθμόν.

3. La valeur exacte de ces mots doit être déterminée à partir des indications contenues dans les lignes 27 sq., mais leur traduction est nécessairement approximative. Ἅψις est plus général que συνοχή : des éléments en *contact* peuvent être ou non en *continuité*. Μῖξις est plus général que κρᾶσις : des éléments *mélangés* peuvent ou non s'interpénétrer pour constituer une *mixture*. Κίνησις κατὰ τόπον est plus général que φορά : les déplacements locaux peuvent être ou non spontanés. Pour la référence à Platon, cf. *Théét.*, 181 d et *Parm.*, 138 b-c. On notera que la détermination ici présentée des notions de βάδισις, φορά et κίνησις κατὰ τόπον est en contradiction avec 122 a 22-30, où la φορά paraît identifiée au changement de lieu en général, et où la βάδισις est considérée comme une espèce de la φορά.

Page 89.

2. Je conserve dans ce passage le texte des manuscrits, qui a suscité des interrogations, des doutes et diverses corrections de la part de plusieurs éditeurs. Les difficultés tiennent ici à ce que le terme εἶδος est *nécessairement ambigu*, dans la description d'un lieu

où l'erreur commise par le répondant consiste précisément à présenter *comme une espèce* ce qui est en réalité une différence (ἀθάνατον), et comme un genre *ce qui est en réalité une espèce* (θεόν) : εἶδος peut désigner, soit la prétendue « espèce », soit l'espèce réelle. C'est assurément l'espèce réelle qui est désignée à la ligne 122 b 37 (τὸ εἶδος) et à la ligne 123 a 1 (τοῦ εἴδους); mais le cas de τὸ εἶδος à la ligne 122 b 39 n'est pas aussi clair. Si on l'interprète comme désignant *l'espèce réelle*, on se heurte à de graves difficultés. Désignons pour plus de clarté par (A) la phrase συμβήσεται — λέγεσθαι et par (B) la phrase ἀεὶ — λέγεται. Dans la perspective qui vient d'être définie, la phrase (A) signifie : de la thèse de l'adversaire, il résulte que l'espèce réelle (θεόν) va se trouver dotée d'une extension égale ou supérieure à celle de la différence (ἀθάνατον); ce qui s'expliquerait en vertu du principe selon lequel l'attribut d'une proposition a toujours une extension égale ou supérieure à celle du sujet. La phrase (B) signifie, elle, que par principe c'est la différence qui doit avoir une extension égale ou supérieure à celle de l'espèce. Il devient alors difficile d'expliquer le γάρ de la ligne 39 : (B) n'énonce pas la raison de l'erreur commise, mais la loi à laquelle cette erreur a fait une infraction. On se trouve donc conduit, soit à remplacer γάρ par un δέ à valeur adversative (Wallies, Ross), soit à interpréter γάρ dans le sens suivant : « or cela est impossible, car... » (Pickard-Cambridge, Verdenius). Toutefois, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, il reste un second obstacle à franchir : car si, comme le pose (B), la différence doit avoir une extension *égale ou supérieure* à celle de l'espèce, et si, comme l'énonce (A), la thèse de l'adversaire donne à l'espèce une extension *égale ou supérieure* à celle de la différence, il n'y a pas contradiction absolue entre ces deux exigences : il suffit que la différence et l'espèce aient une *extension égale* pour que l'adversaire puisse maintenir sa thèse sans commettre la moindre infraction envers la loi (B). Aussi Wallies propose-t-il de supprimer, à la ligne 38, les mots ἐπ' ἴσης ἤ. En réalité, toutes ces difficultés disparaissent ensemble si l'on interprète 39 τὸ εἶδος comme désignant, non un terme constituant réellement une espèce, mais *le terme que l'adversaire présente comme une espèce*. Dans cette perspective, la phrase (A) signifie que l'« espèce » (ἀθάνατον) va se trouver dotée d'une extension égale ou supérieure à celle de son « genre » (θεόν) ; ce qui est évidemment ruineux pour la thèse, puisqu'il appartient à l'essence du genre d'avoir une extension supérieure à celle de ses espèces. Interprétée de cette manière, la phrase (A) requiert une justification, qui va être précisément fournie (γάρ) par la phrase (B) : la différence (et l'« espèce » est en réalité une différence) doit toujours avoir une extension égale ou supérieure à celle de l'espèce qu'elle détermine (et le « genre » est en réalité cette espèce). Cette interprétation permet donc de justifier intégralement le texte des manuscrits.

***Page* 91.**

2. J'adopte la leçon de AP[ac], ἐναντίον, contre ἐναντίον τι (BVMuΛ) et τι ἐναντίον (c). Le contexte ne manifeste aucune régularité dans les expressions de même type : la tournure sans τι se rencontre

en 123 b 4-5 (sans variante), 23 (avec addition de τι dans PCcD), 124 a 4 (sans variante) ; en revanche, la tournure avec τι est bien attestée en 123 b 6-7 (τι absent en u^{ac}D) et 124 a 7 (τι absent en cu). Dans le cas qui nous occupe, l'absence originelle de τι paraît l'hypothèse la plus propre à expliquer l'apparition des variantes observées.

Page 93.

1. La leçon qu'après Waitz j'adopte ici (ἀρετὴ καὶ κακία καὶ δικαιοσύνη καὶ ἀδικία) semble plus vraisemblable que celle de ABVc (ἀρετὴ κακίᾳ καὶ δικαιοσύνη ἀδικίᾳ), probablement introduite par souci d'aligner la construction sur celle du début de la phrase (τὸ γένος ἐναντίον τινί).

Page 94.

1. Texte de VPCcuDΛ; les autres manuscrits, suivis par les éditeurs, répètent la préposition ἐπὶ devant τῶν συστοίχων. Cf. cependant 118 a 34 et 153 b 25, où la préposition n'est pas répétée, du moins dans la plupart des manuscrits.

2. J'ai tenté de rendre l'opposition entre l'infinitif présent et l'infinitif parfait en l'interprétant comme une opposition entre le processus d'apparition d'une certaine chose et l'état de chose résultant de ce processus. Le τόπος ici analysé revient à dire que les relations qui s'établissent entre deux termes désignant des processus peuvent aussi s'établir, par transposition, entre les deux termes désignant les résultats de ces processus.

3. On observe dans le développement de ces exemples un certain glissement. Au point de départ (lignes 20-23), γένεσις et φθορά désignent les *instruments* de l'argumentation, et non ses *objets* ; ce sont des notions qui permettent de mettre à l'épreuve l'appartenance d'un prédicat à un sujet, conformément au schéma suivant : si la γένεσις du prédicat appartient à la γένεσις du sujet, le prédicat appartient au sujet. Mais à partir de la ligne 23, il semble que la φθορά soit envisagée comme le prédicat même dont il s'agit de montrer l'appartenance au sujet διάλυσις : elle devient un terme du problème étudié, au lieu d'être un moyen pour opérer sur les termes de ce problème une transformation permettant son étude. Pour rétablir dans une certaine mesure la cohérence de ce développement, on pourrait sans doute supposer qu'Aristote entend parler, non pas de la disparition en tant que telle, mais de la disparition de telle ou telle chose déterminée ; on trouve un indice en ce sens dans l'emploi isolé de τινος à la ligne 32, où Aristote, étudiant les ressources argumentatives de la notion de χρῆσις (qui est à mettre sur le même plan que la γένεσις et la φθορά, cf. 24-28), précise qu'il ne considère pas la χρῆσις en tant que telle, mais la χρῆσις d'une certaine chose, qui constitue le véritable sujet du problème.

4. Γενητικός est à γένεσις ce que φθαρτικός est à φθορά : la leçon γεννητικῶν peut donc être écartée.

Page 96.

1. Je saute ici une phrase, qui est absente de VMPΛ : εἰ γὰρ μὴ οὕτως ἔχοι, εἴη ἄν τι καὶ οὐκ ἀγαθὸν ἡδύ (« s'il n'en était pas ainsi, il existerait une chose non-bonne qui serait plaisante »). Elle ne figurait certainement pas dans le texte lu par Alexandre : celui-ci, en effet, après avoir reproduit la thèse à démontrer (8-9 εἰ — ἡδύ), enchaîne aussitôt en écrivant οὗ τὴν αἰτίαν ἀπέδωκεν εἰπὼν ἀδύνατον γάρ κτλ. On peut en outre montrer qu'elle n'est pas indispensable au raisonnement, dont elle ne fait que troubler l'ordonnance. La thèse à démontrer peut être symbolisée de la manière suivante : si p (les plaisant est bon), alors q (le non-bon est non-plaisant). La phrase litigieuse signifie alors : si q n'était pas vrai, non-q serait vrai. Et la phrase suivante signifie : il est impossible, si p est vrai, que non-q soit vrai. On a dès lors le choix entre deux versions du raisonnement, et seulement deux, une version courte et une version longue. La version courte est celle que je donne : si p, alors q ; il est en effet impossible (ἀδύνατον γάρ), si p est vrai, que non-q soit vrai. La version longue est la suivante : si p, alors q ; en effet, si q était faux, non-q serait vrai ; mais il est impossible (ἀδύνατον δέ), si p est vrai, que non-q soit vrai. On voit que le choix entre les deux versions dépend de la particule qui suit ἀδύνατον : or celle-ci est γάρ dans tous les manuscrits, sauf dans CD où elle est δέ. Il faut donc trancher en faveur de la version courte (les efforts de Waitz pour conserver à la fois γάρ et la phrase litigieuse ne sont pas convaincants). On remarquera, en outre, la cohérence avec laquelle, dans cette hypothèse, les diverses variantes observables se rangent les unes par rapport aux autres. L'interpolation atteint tous les manuscrits sauf VMP, soit ABCcuD ; trois d'entre eux, ABc, la donnent sous sa forme originelle ; trois autres, CuD, sans doute pour éviter une apparente répétition avec la phrase suivante, modifient le texte de l'interpolation, en transposant ἡδύ avant οὐκ ἀγαθόν (ce qui ne change rien sur le plan logique) ; enfin, de ces trois manuscrits, deux, CD, corrigent en δέ le γάρ qui, dans tous les autres manuscrits touchés par l'interpolation, avait survécu à celle-ci. Ce passage offre ainsi une véritable coupe dans l'histoire du texte.

2. L'émendation proposée par Bonitz (suppression de τό devant πολλαπλάσιον, à la ligne 25) est le seul moyen de donner à ce texte un sens acceptable. Τὸ πολλαπλάσιον ἡμίσεος δεῖ λέγεσθαι est absurde : le multiple a pour corrélat le sous-multiple, et non la moitié ; la moitié ne peut être le corrélat que d'une certaine espèce du multiple, qui est précisément le double ; πολλαπλάσιον ne peut donc être que l'attribut d'un sujet sous-entendu, τὸ διπλάσιον. Le lieu prend dès lors son véritable sens : qu'on le prenne « en lui-même », c'est-à-dire en tant que double, ou « selon son genre » c'est-à-dire en tant que multiple, le double a toujours la moitié pour corrélat : il est en effet tout ensemble double de sa moitié et multiple de sa moitié. Cette interprétation est confirmée, en outre, par le τόπος suivant, où la loi posée par celui-ci concernant le genre prochain se trouve étendue aux genres supérieurs (cf. 28-32).

Page 97.

2. Je lis αὑταί avec Bonitz, contre αὗται des manuscrits ; cf. 125 a 1 αὑτῇ et 7 αὑτὸ. D'autre part, tous les manuscrits sauf AM lisent τε après αὑταί ; mais cette liaison accentuée est inutile. Le présent τόπος ne consiste pas à se demander s'il y a identité de cas du complément *aussi bien* pour les termes primitifs *que* pour leurs corrélats ; il présuppose que cette identité est réalisée pour les termes primitifs, et l'enquête qu'il prescrit ne porte directement que sur les corrélats.

Page 98.

2. Ayant, pour les raisons exposées dans la note précédente, placé une ponctuation forte après ὁμοίως, j'emprunte à c la liaison γάρ, qui semble indispensable pour rattacher l'un à l'autre les deux membres de phrase situés de part et d'autre de cette ponctuation. Mais ce γάρ n'est peut-être qu'une « correction intelligente ».

3. Je traduis littéralement ; mais il convient de préciser que le complément au génitif d'ἐπιστήμη n'est autre qu'ἐπιστητόν, et que le complément au datif d'ἐπιστητόν n'est autre qu'ἐπιστήμη. Cf. *Cat.*, 6 b 34 : ἡ ἐπιστήμη ἐπιστητοῦ λέγεται ἐπιστήμη καὶ τὸ ἐπιστητὸν ἐπιστήμῃ ἐπιστητόν. Τινί, à la ligne 11, ne désigne donc pas *quelqu'un* qui possèderait la connaissance, mais cette connaissance elle-même.

4. Le sens précis des mots δόσις et δωρεά doit être induit à partir de l'indication donnée par la ligne 18.

5. Dans les lignes 16, 17 et 20-21, je lis τινὸς τινί avec VP. Les variantes observables dans le premier de ces trois passages laissent en effet supposer qu'à l'origine, les deux compléments n'étaient reliés par aucune conjonction.

6. 'Αντικείμενον. Le mot désigne le genre des *opposés*, dont les relatifs ne sont qu'une espèce, à côté des contradictoires, des contraires et des opposés selon la possession et la privation (cf. 113 b 15 - 114 a 25). Mais l'ensemble du développement, depuis 124 b 15 jusqu'à 125 b 14, est consacré aux relatifs ; il s'agit donc ici de l'« opposé » selon la relation, c'est-à-dire simplement du corrélat.

7. Cette phrase, prise en elle-même, peut avoir deux sens, selon que l'on fait porter ἔνια sur τῶν νοητῶν ou sur ἐπιστητά. Dans le premier cas, elle signifie que certains νοητά sont ἐπιστητά ; dans le second, que certains ἐπιστητά sont νοητά. La première interprétation a été adoptée par tous les traducteurs, probablement sous l'effet de l'image traditionnelle d'un aristotélisme prudemment empiriste. Mais la structure logique du passage impose la seconde interprétation : s'agissant de réfuter la proposition «tout ἐπιστητόν est αἰσθητόν», la seule contradictoire pertinente est « certains ἐπιστητά ne sont pas αἰσθητά ».

Page 99.

1. Je crois pouvoir lire ici σύνθεσις, contre διάθεσις dans l'unanimité des manuscrits, pour les raisons suivantes. La paraphrase d'Alexandre (342, 2 sq.) montre sans ambiguïté qu'il a lu σύνθεσις, qui, aux côtés de ἕξις, constitue indiscutablement une *lectio difficilior* par rapport à διάθεσις. Mais il y a plus : traitant du même problème dans son commentaire à la *Métaphysique* (408, 18 sq.), le même Alexandre commence par donner un extrait du second livre des *Topiques* de Théophraste, dans lequel ce dernier énonce une loi analogue à celle qui est exposée dans notre passage, en l'illustrant par trois exemples : συμμετρία, ἕξις et σύνθεσις. Après cette citation, Alexandre cite une section étendue de notre passage (125 a 33 - b 4) ; mais il écrit cette fois αἱ διαθέσεις καὶ αἱ ἕξεις. Cette situation paraît malaisément explicable. Une chose paraît claire, c'est que la citation mentionnée en dernier lieu n'a pas été faite de mémoire, étant donné sa longueur. On peut donc être à peu près certain qu'Alexandre n'a pas utilisé le même texte des *Topiques* lorsqu'il commentait la *Métaphysique* (il lisait alors διαθέσεις) et lorsqu'il commentait les *Topiques* eux-mêmes (il lisait alors σύνθεσις). Entre ces deux versions concurrentes anciennes, le texte de Théophraste permet-il de décider ? On peut évidemment supposer qu'en rédigeant ses propres *Topiques*, le disciple n'avait pas les yeux rivés sur ceux du maître, et que l'usage qu'il fait des trois exemples συμμετρία, ἕξις et σύνθεσις n'entretient aucune relation avec le passage qui nous occupe ; mais il faut alors expliquer comment σύνθεσις a pu remplacer διάθεσις, supposé original, dans l'un des exemplaires utilisés par Alexandre ; et l'on ne voit guère quelle explication l'on pourrait proposer. Il paraît, tout compte fait, plus économique de supposer que le texte de Théophraste était calqué sur celui d'Aristote, et que ce dernier était correctement reproduit dans l'exemplaire utilisé par Alexandre pour la composition de son commentaire aux *Topiques.*

2. Τὴν αὐτὴν ταύτην désigne la connaissance, et non la connaissance de l'âme. Aristote veut dire, non que la connaissance d'une âme peut résider dans une autre âme que celle qui est connue, mais qu'une connaissance peut *tout aussi bien* (tel est le sens de τὴν αὐτὴν ταύτην) résider dans un sujet autre que celui qui constitue son contenu.

Page 100.

1. Les manuscrits donnent ici τῷ μὲν ἀνδρείῳ τῷ δὲ πράῳ εἶναι. J'adopte la correction de Wallies (τὸ μὲν ἀνδρείῳ κτλ.), supérieure à celle d'Imelmann (τὸ μὲν ἀνδρεῖον κτλ.), et plus économique que celle de Ross (τῷ μὲν τὸ ἀνδρείῳ κτλ.).

Page 101.

1. Waitz regrette de ne point retrouver dans ce raisonnement l'*acumen ingenii* habituel d'Aristote ; il arrive en effet très souvent, dit-il, qu'un même genre embrasse des espèces contraires. Le reproche peut lui être retourné : car s'il est clair que les contraires appar-

tiennent au même genre, il ne l'est pas moins qu'un *individu* appartenant à une espèce E et à un genre G ne saurait rester *le même G* en cessant d'appartenir à E. Cette justification du raisonnement a été présentée en détail par Colli.

2. Waitz considère l'expression τὸν ὑπολαμβάνοντα καὶ πιστεύειν comme une façon négligente de dire ἐξ ἀνάγκης τὸν πιστεύοντα καὶ ὑπολαμβάνειν. Cette observation est sans fondement : après avoir envisagé la possibilité, pour une même représentation, d'être ou non accompagnée de conviction, Aristote examine quelle serait la situation si l'adversaire soutenait que toute représentation s'accompagne nécessairement de conviction. Il montre que même dans cette perspective (qui s'oppose à la précédente comme la conception spinoziste à la conception cartésienne de l'*idea*), la conviction serait encore autre chose qu'une espèce de la représentation.

3. Αἰσχύνη. Aristote dit que l'αἰσχύνη réside dans la partie raisonnable (λογιστικόν) de l'âme ; pour respecter la prédominance, ainsi suggérée, des aspects représentatifs et intellectuels de cette notion, je traduis par « respect humain » plutôt que par « honte ». Cette traduction permet également d'accentuer la valeur *sociale* de l'αἰσχύνη, qu'Aristote définit ainsi dans la *Rhétorique* (II, 6, 1383 b 13) : « douleur ou trouble relatifs à ceux des actes mauvais (présents, passés ou futurs) qui entraînent manifestement une perte de réputation (ἀδοξία) ». Un peu plus loin (1384 a 22), il résume cette définition dans une formule qui juxtapose avec netteté les composantes représentative et sociale de l'αἰσχύνη : celle-ci, dit-il, est une « image (φαντασία) relative à une perte de réputation ».

Page 102.

2. Λανθάνουσι peut signifier « à l'insu de l'adversaire » ou « à leur propre insu ». La seconde solution paraît la bonne : lorsqu'il commet une faute, le répondant n'en est évidemment pas conscient, puisque s'il en était conscient il ne la commettrait pas ; mais lorsque cette faute est particulièrement grossière, comme c'est ici le cas, il convient d'indiquer d'un mot qu'elle peut se dissimuler dans une formule d'apparence inoffensive, aux yeux mêmes de celui qui la soutient.

Page 104.

4. Après 29 σφοδρά, ABCcD ajoutent καὶ ἔκπληξις ὑπερβάλλουσα, qui ont été condamnés par les éditeurs précédents, à la seule exception de Wallies ; condamnation légitime, puisque ces mots ne font qu'anticiper maladroitement sur 30-31 ὁμοίως—ὑπερβάλλουσα. Il est à noter que ce passage est l'une des rares occasions où le texte de VMPuΛ se soit imposé à eux.

Page 105.

2. Il faut comprendre 34 γένος comme une apposition à τὸ πεπονθός : la faute consiste à placer la modification, non dans le genre qu'elle modifie, mais dans le sujet qu'elle modifie, comme s'il était

son genre. Si la construction paraît trop dure, il reste la ressource de suspecter le mot γένος, qui n'est pas indispensable : dans tout le livre IV, εἰς suffit à désigner l'inclusion dans un terme pris comme genre (cf. 122 b 25, 37, 125 b 15-16, 20, 126 a 26, 30-31, 126 b 4-5, 7-8).

3. Ce passage et les nombreuses variantes qui l'affectent posent un difficile problème. L'analyse de l'exemple fourni par Aristote permet de distinguer deux interprétations théoriquement possibles, et de choisir entre elles. Etant admis, en effet, que le vent est un *mouvement de l'air*, sa définition comme *air en mouvement* peut être considérée comme fautive pour deux raisons distinctes : (1) soit parce que, en disant *air en mouvement* au lieu de *mouvement de l'air*, on intervertit illégitimement les relations réelles qui existent entre une substance (*l'air*) et la modification qui l'affecte (*le mouvement*) ; (2) soit parce que, en disant du *vent* qu'il est essentiellement de l'*air* (quelle que soit la qualification dont on accompagne aussitôt cet attribut), on donne comme le genre d'une modification (qui est cette fois *le vent*) le sujet même dont elle est la modification (*l'air*). On peut démontrer que la seconde hypothèse est la seule acceptable ; en effet, la réfutation contenue dans les lignes 5 sq. a pour objet précis d'établir qu'il est impossible d'assigner au vent l'attribut *air* (οὐκ ἔστιν ὅλως ἀὴρ τὸ πνεῦμα). En outre, on observera que la première hypothèse conduit à une contradiction : en effet, des deux expressions *air en mouvement* et *mouvement de l'air*, c'est incontestablement la première qui respecte le mieux les relations réelles entre modification et sujet modifié, puisque, contrairement à l'autre, elle fait du sujet modifié (*air*) le *déterminé grammatical*, et de la modification (*mouvement*) le *déterminant grammatical* ; il n'empêche que c'est elle qui tombe sous la condamnation du τόπος qui nous occupe. On peut donc conclure que ce τόπος condamne les formules qui ont pour sujet une modification et pour attribut (générique, comme tous ceux qui sont étudiés dans ce livre) un substantif désignant l'être affecté par cette modification, quelles que soient les qualifications apportées à ce substantif. Si l'on se retourne à présent vers l'exposé abstrait du lieu (ligne 3), cette analyse permet d'aboutir à un texte acceptable sans modifier profondément la tradition manuscrite. On exclura d'abord le texte d'Alexandre (εἰ τὸ πάθος, οὗ ἐστι πάθος, ἐκεῖνο πεπονθός φασιν εἶναι), qui correspond à la première hypothèse, rejetée ci-dessus. D'autre part, le πάθος correspond au πνεῦμα de l'exemple, qui occupe la place de l'espèce et non celle du genre ; on peut donc exclure les leçons qui ne sont pas conformes à cette répartition des fonctions : telles la leçon de AMCc (εἰ τὸ πάθος, οὗ ἐστι πάθος, ἐκεῖνο γένος φασὶν εἶναι) et celle de BVPΛ (εἰ τὸ πάθος, οὗ ἐστι πάθος, ἐκείνου γένος φασὶν εἶναι), qui n'en est qu'une version améliorée sur le plan grammatical. La version de u, qui a été adoptée par tous les éditeurs (εἰ τοῦ πάθους, οὗ ἐστι πάθος, ἐκεῖνο γένος φασὶν εἶναι), est acceptable selon ce critère, mais elle se heurte au fait que τὸ πάθος est beaucoup mieux attesté que τοῦ πάθους. Il paraît beaucoup plus simple de condamner γένος, à la place duquel Alexandre a lu πάσχον ou πεπονθός, et qui peut s'interpréter facile-

ment comme une glose d'ἐκεῖνο passée dans le texte ; les diverses variantes observées apparaissent comme divers contre-coups de cette interpolation. La seule objection qu'on pourrait adresser à cette interprétation est qu'elle ne laisse subsister aucune différence fondamentale entre le présent τόπος et celui qui le précède ; mais ce genre de répétitions n'est pas sans exemple dans les *Topiques*. On observera en outre que le parallélisme des démonstrations (cf. 126 b 38-39 οὐδεὶς γὰρ φήσει ἑτέραν αὐτὸν ζωὴν λαμβάνειν et 127 a 5 ὁ γὰρ αὐτὸς ἀὴρ διαμένει) parle en faveur de l'identité des lieux.

4. Je supprime ici une phrase que donnent tous les manuscrits, et dont le sens est : « en effet, le vent est plutôt un mouvement de l'air ». Alexandre semble ne pas l'avoir lue, car il exprime la même idée, dans son commentaire, mais avec une prudence qui s'explique au mieux dans l'hypothèse d'une initiative personnelle (cf. 356, 16-17 : διὸ εὐλογώτερον τὸ πνεῦμα ἐν γένει τῇ κινήσει τιθέναι ἢ ἐν τῷ ἀέρι). De plus, le γάρ de la ligne 5 ne peut se justifier que si la phrase dans laquelle il figure (ὁ γὰρ αὐτὸς ἀὴρ διαμένει κτλ.) se rattache directement à la définition critiquée (τὸ πνεῦμα ἀέρα κινούμενον). Enfin, la phrase litigieuse peut s'interpréter comme une glose interpolée, non seulement par sa forme (μᾶλλον en tête de phrase est assez caractéristique), mais aussi parce qu'elle énonce une idée qui, sans être fausse, n'est pas pertinente dans le contexte ; comme on l'a montré dans la note précédente, l'erreur commise par le répondant *n'est pas* d'avoir interverti les positions des termes *air* et *mouvement*.

Page 108.

1. Le jeu des variantes qui affectent cette phrase (VMPuDΛ = ὥστε τὸ βέλτιον ἐν τῷ χείρονι ἔσται ; ABCc = ὥστε τὸ βέλτιον ἐν τῷ χείρονι ἔσται καὶ τὸ [καὶ τὸ : τὸ δὲ C] χεῖρον ἐν τῷ βελτίονι) est assez embarrassant. La version courte de VMPuDΛ n'est pas acceptable : en effet, l'*hypothèse* étant que l'adversaire a placé la meilleure espèce dans le pire genre (ligne 9), la seule *conséquence* qui puisse en résulter est que l'autre espèce va se trouver alors dans l'autre genre (ligne 10), c'est-à-dire la pire espèce dans le meilleur genre ; or la version courte ne fait pas état de cette conséquence. On pourrait alors songer à considérer version courte et version longue comme deux étapes du développement d'une même glose, et à supprimer par conséquent toute la phrase 11-12 ὥστε — βελτίονι. Mais on se heurte à un nouvel obstacle : en effet, la phrase 12-13 δοκεῖ — εἶναι a pour sens obvie « la meilleure espèce doit être placée dans le meilleur genre (et non dans le pire) » ; et ce n'est pas sans quelque artifice qu'on pourrait lui donner le sens « c'est la meilleure espèce (et non la pire) qui doit être placée dans le meilleur genre » ; or ce sens serait requis d'elle pour qu'elle puisse jouer correctement son rôle adversatif par rapport à ce qui, une fois supprimée la phrase 11-12, deviendrait son contexte antérieur immédiat. Il vaut mieux, dans ces conditions, s'en tenir au texte couramment admis.

2. ABCcM², suivis par les éditeurs précédents, lisent εἴδους après 13 τοῦ αὐτοῦ. Il s'agit certainement d'une glose : le terme ainsi

désigné est bien celui qui tient la place de l'espèce dans la thèse de l'adversaire, mais le rapport identique qu'il entretient avec deux genres distincts est un rapport qui appartient à la situation objective ; or, objectivement, le terme donné par l'adversaire comme l'espèce de l'un de ces deux genres n'est l'espèce ni de l'un ni de l'autre. L'exemple fourni par Aristote le montre clairement : s'il faut à tout prix placer l'âme dans l'un des deux genres *repos* et *mouvement*, c'est plutôt dans le genre *repos* qu'il faut la mettre ; mais cet argument n'a qu'une valeur polémique, dirigée contre ceux qui la placent dans le genre *mouvement* ; il n'implique en aucune manière que l'âme soit objectivement une espèce du genre *repos*.

Page 110.

1. Il semble légitime d'adopter dans ce passage le texte de MPu, qui ne comporte pas, après 17 εἰδῶν, les mots τὸ γένος ἐν τῷ τί ἐστι, donnés par les autres manuscrits et par les précédents éditeurs. La structure logique du paragraphe est en effet la suivante. Aristote indique un premier lieu constructif (lignes 13-16), qui n'est applicable que dans les cas où la proposition à démontrer fait mention de plusieurs espèces (ligne 15) ; cette situation particulière étant supposée réalisée, le lieu consiste à vérifier que le genre est bien un attribut *essentiel* de ces diverses espèces. Le lieu qui suit (lignes 16-19) est un complément nécessaire : il indique la marche à suivre lorsque l'hypothèse du premier lieu *n'est pas réalisée*, c'est-à-dire lorsque la proposition à démontrer ne fait mention que d'une espèce (ligne 16). Il a pour office essentiel de *ramener le dialecticien au problème précédent*, comme le montre à l'évidence la phrase 17 πάλιν γὰρ συμβήσεται κτλ. Dans ces conditions, il faut distinguer deux étapes successives dans la résolution du problème : dans une première étape, on appliquera le second lieu, qui permet de passer d'une attribution du genre à une seule espèce à une attribution du même genre à plusieurs espèces ; dans une seconde étape, appliquant le premier lieu, dont la condition initiale se trouve maintenant réalisée, on se demandera si cette attribution multiple est bien une attribution essentielle. Le problème de savoir si l'attribution est ou non essentielle n'a donc pas à intervenir dans la première étape. En introduisant τὸ γένος ἐν τῷ τί ἐστι, les copistes ont écrasé l'une sur l'autre les deux étapes du raisonnement, rendant ainsi incompréhensible la dernière phrase du paragraphe.

Page 111.

1. Le texte de ces deux lignes a beaucoup souffert, et bien que le sens soit clair, il semble difficile de l'amender sous une forme indiscutable. Le texte de VMP (ἐπεὶ δὲ δοκεῖ τὸ μουσικόν ... εἶναι, ἡ μουσική... ἐστι) est inacceptable, parce que si la clause subordonnée introduite par ἐπεί s'interrompait ainsi, l'infinitif εἶναι, à la ligne 33, ne reposerait plus sur rien. Les manuscrits AB, de leur côté, donnent à la phrase une construction durement asymétrique, faisant se succéder une coordination (ἐπεὶ δὲ δοκεῖ τὸ μουσικόν... εἶναι,

καὶ ἡ μουσική... εἶναι) et une subordination (καὶ εἰ τὸ βαδίζον... κινεῖται, ἡ βάδισις... εἶναι) ; il ne suffit pas, pour atténuer l'étrangeté de cette rupture de construction, de suggérer, comme le fait Waitz, que la coordination a ici la valeur d'une subordination. Il paraît préférable, dans ces conditions, d'introduire la subordination dans le texte même ; la conjecture d'Imelmann, que j'adopte après Wallies et Ross, le fait élégamment, la chute d'un εἰ après δοκεῖ étant paléographiquement vraisemblable.

ARISTOTE

TOPIQUES

LIVRES V - VIII



LES BELLES LETTRES

PARIS

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

ARISTOTE

TOPIQUES

TOME II

LIVRES V - VIII

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT
PAR
JACQUES BRUNSCHWIG



PARIS
LES BELLES LETTRES
2007

TABLE DES MATIÈRES

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. Marwan Rashed d'en faire la révision et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. Jacques Brunschwig.

95 boulevard Raspail, 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-251-00537-9
ISSN : 0184-7155

AVANT-PROPOS*

C'est en 1967 qu'a paru le tome I de la présente édition des *Topiques* d'Aristote. Je n'entreprendrai pas d'excuser le retard avec lequel paraît ce tome II, consacré aux livres V-VIII du traité[1] : il est proprement inexcusable.

Cette situation assez peu ordinaire a eu divers effets dont le lecteur doit être prévenu. L'Introduction I était conçue pour couvrir l'ensemble des *Topiques*. Les matériaux en étaient tirés indifféremment des quatre premiers livres et des quatre derniers ; par exemple, les indications

* N.B. Pour les citations et références bibliographiques figurant soit dans le présent avant-propos, soit dans les notes, soit dans l'apparat critique, j'ai adopté les principes suivants. La bibliographie sélective présentée ci-dessous (p. LVII-LX) énumérera les *principaux ouvrages cités*, avec mention en caractères gras des *abréviations* utilisées (cf. J. Irigoin, *Règles et recommandations pour les éditions critiques*, Paris, 1972, p. 51). Les références à ces ouvrages se feront *par le seul nom de l'auteur* ou du responsable de l'édition (ed. quand il n'y en a qu'un, edd. quand ils sont plusieurs), accompagnés en cas de besoin de la date de publication. Les renvois des éditions, traductions, commentaires des *Topiques* donnés sans indication de page doivent s'entendre comme *ad locum*. Pour les autres ouvrages, la référence complète sera donnée pour la première mention ; les suivantes seront introduites par *op. cit.* ou *art. cit.* L'introduction du vol. I sera désignée par « Introduction I ».

1. On pourrait s'étonner de ne pas y trouver les *Réfutations sophistiques*, qu'il y a de bonnes raisons de considérer comme le livre IX des *Topiques* (cf. Introduction I, p. XVIII-XX). Leur édition dans la Collection des Universités de France a été confiée à Louis-André Dorion, qui en a déjà publié une remarquable traduction commentée (L.-A. Dorion, *Aristote — Les réfutations sophistiques*, Paris/Montréal, 1995).

concernant la transmission du texte reposaient sur des collations qui avaient été déjà effectuées directement sur les manuscrits du traité dans sa totalité. Si le tome II avait été prêt au moment approprié, j'aurais sans doute proposé à l'éditeur de le publier en même temps que le tome I, sans lui donner d'introduction particulière.

En fait, le long laps de temps qui sépare les publications des deux tomes m'incite aujourd'hui à rédiger un avant-propos spécial pour ce tome presque quadragénaire. La fonction de cet avant-propos sera essentiellement de décrire les principales conséquences de cet écart, ou si l'on veut les principaux héritages qu'il m'a légués, et la manière que j'ai trouvée de les recueillir, de les inventorier et de les gérer.

Du tome I au tome II

Le premier héritage dont j'avais à tenir compte était naturellement celui que je me léguais à moi-même : mon propre travail d'antan. À son égard, j'avais sûrement ce qu'on appelle le droit d'inventaire ; plus sûrement encore, j'en avais le devoir. En effet, si haut que l'on mette, dans l'échelle des vertus, la fidélité ou l'infidélité à soi-même, on ne peut attendre de moi, en pareille situation, que j'aie toujours changé d'avis, ou que je ne l'aie jamais fait. D'un côté, à chaque instant, devant chaque problème rencontré, petit ou grand, un souci d'homogénéité entre les deux volumes et de cohérence avec mes choix antérieurs m'incitait à remettre mes pas dans mes propres traces. De l'autre côté, cependant, une relecture nouvelle, une réflexion supplémentaire, l'objection d'un critique, me poussaient sur la voie du changement. Certes, il serait faux de croire qu'entre 1967 et aujourd'hui, je n'ai travaillé à rien d'autre qu'au présent volume ; mais je suis loin d'avoir pour autant abandonné les *Topiques*. On m'a parfois permis, ou même demandé, de leur consacrer des cours, des conférences, des sémi-

naires, des articles[2] ; grâce à mes étudiants et à mes collègues, grâce aussi à toutes les occasions que je pouvais avoir de rouvrir ce texte sur lequel il est beaucoup plus gratifiant de travailler qu'on ne pourrait croire, j'y découvrais souvent des insuffisances de mon tome I, des aspects sur lesquels il me paraissait utile de pousser plus loin l'analyse, ou même des faits qui m'avaient tout simplement échappé.

Il est facile de comprendre que les occasions que j'avais de confirmer mes choix antérieurs ou de revenir sur eux étaient pour la plupart des occasions ponctuelles, portant sur la traduction d'un mot, la construction d'une phrase, l'interprétation d'une prémisse ou d'un argument. Ce sont donc les notes, et non le présent avant-propos, qui constitueront la place adéquate pour justifier le maintien ou l'abandon des solutions précédemment adoptées. Quant aux modifications de plus grande ampleur, elles affectent naturellement les solutions apportées à des questions plus générales, comme la sélection des manuscrits utilisés pour l'établissement du texte, la présentation de l'apparat critique, quelques grandes options de traduction ; j'en reparlerai donc plus loin.

Il est en tout cas un élément de l'héritage légué par le tome I que j'assume très volontiers. Historien de la philosophie, fraîchement initié aux plaisirs du contact physique avec les beaux parchemins que j'avais pu consulter à Paris, à Rome, à Venise, à Bâle, ayant reçu de mains très sûres un début de formation à la codicologie, à la paléographie, à la critique textuelle, j'avais gardé le meilleur souvenir des quelques occasions que j'avais eues, en préparant le texte des livres I-IV, de reconstituer avec une certaine sécurité la lettre la plus probable d'un passage, souvent par croisement entre des observations paléographiques sur le libellé de ce passage dans

2. Je me permettrai de me référer à ceux qui ont quelque pertinence par rapport à mes commentaires actuels.

les divers manuscrits et une analyse logique de son contenu.

Je dois même avouer que j'attribue une signification paradigmatique, encore aujourd'hui, à la petite découverte que m'avait réservée un passage particulier du livre III[3] : par l'analyse du contexte, j'avais été conduit à conjecturer la présence à cet endroit d'un simple mot de quatre lettres (τινά). Aucun des manuscrits ne le donnait ; mais l'un d'eux (C, le *Parisinus Coislinianus* 330) portait à cet endroit précis un grattage dont la longueur précise équivalait à celle de quatre lettres. De plus, la raison pour laquelle ce mot avait été effacé dans le manuscrit C, et omis dans les autres, était conceptuellement tout à fait claire : dans l'usage aristotélicien classique[4], une proposition est dite indéterminée (ἀδιόριστος) quand elle ne comporte aucune marque de quantité (par exemple, « le plaisir est un bien ») ; dans le passage des *Topiques* une fois restitué selon mon hypothèse, une proposition est dite indéterminée quand elle comporte une marque de quantité elle-même indéterminée (par exemple, « quelque plaisir est un bien », dans le sens de « quelque plaisir *au moins* est un bien », n'excluant pas « tout plaisir est un bien », et contrastant avec « quelque plaisir *au moins et au plus* est un bien »). Il ne s'agit pas ici le moins du monde, précisons-le, d'un bouleversement doctrinal : tout ce que montre cette histoire est qu'Aristote n'avait pas donné le même sens au même mot quand il l'employait dans les *Topiques* et dans les *Analytiques*. Petit bénéfice, on en conviendra, mais qui a le précieux avantage de nous permettre de jeter une sorte de coup d'œil dans l'atelier d'Aristote. Celui de montrer *in vivo* qu'Aristote pouvait avoir parfois changé d'avis sur un point de détail donné n'avait d'ailleurs pas besoin, je pense, de cette confirmation.

3. Voir III 6, 120a7 et la note *ad loc.*
4. Voir *An.pr.* I 1, 24a19-22.

Les livres V-VIII, sauf erreur ou omission de ma part, ne présentent pas de cas aussi purs de convergence entre arguments logiques et arguments philologiques. Je note tout de même ici une poignée de cas dans lesquels le jeu conjoint d'arguments de chacun de ces deux ordres m'a fait renoncer à certaines leçons adoptées par mes devanciers les plus récents (Strache et Wallies, Ross), très souvent (sinon toujours) au profit de leçons présentées par les manuscrits les plus anciens (A et B) et adoptées par les éditeurs les moins récents (Bekker et Waitz) : 140b29-30, 146b11, 149a31-32, 149b26-27, 151b35, 152a15 et 28, 152b32, 153a19-20.

L'essor de la littérature secondaire

Aurais-je voulu oublier les *Topiques*, d'ailleurs, je ne l'aurais pas pu : car durant ce temps où ils conservaient leur place dans mon horizon, ils entraient (ou rentraient) dans celui de nombreux chercheurs.

Depuis les années 1960, en effet, les études sur les *Topiques* ont autant augmenté en quantité que progressé, me semble-t-il, en qualité. Sans nul doute, c'est la publication, en 1968, des actes du *Troisième Symposium Aristotelicum*, entièrement consacré à notre traité, qui fut à cet égard le stimulant décisif[5]. On a vu paraître de nombreuses éditions et traductions nouvelles, totales ou partielles, plus ou moins abondamment commentées[6]. Plusieurs ouvrages, recueils et articles importants, entièrement consacrés aux *Topiques*, parfois même à un seul de leurs livres, ont vu le jour pendant la même

5. G.E.L. Owen (ed.), *Aristotle on Dialectic — The Topics*, Oxford, 1968. Le Symposium s'était réuni en 1963 à Oxford, et j'avais pu profiter des documents encore inédits que j'avais rapportés de ce colloque mémorable (cf. Introduction I, p. CXLVIII).

6. Voir ci-dessous, dans la Bibliographie sélective, Zadro, Zanatta, Smith, ainsi que T. Wagner et Ch. Rapp (trad., comm.), *Aristoteles — Topik*, Stuttgart, 2004.

période[7]. Dans cette ample production, bien sûr, certains thèmes n'étaient pas entièrement nouveaux ; on est revenu souvent, par exemple, sur la *quaestio vexata* des rapports entre la méthode dialectique, telle qu'elle est exposée dans les *Topiques*, et les méthodes mises en œuvre par Aristote dans ses traités philosophiques et scientifiques[8]. Mais on a également lu ou relu les *Topiques* comme un ouvrage indépendant, et digne en tant que tel d'une étude monographique, ce qui était relativement nouveau[9]. À cet égard, les pages préliminaires de l'Introduction I (p. VII-XVIII) doivent être considérées comme largement périmées : je n'oserais plus aujourd'hui m'attribuer, fût-ce tacitement, le mérite de m'être occupé d'un ouvrage aussi peu attirant, voire « disgracié ».

Le reste de cette Introduction I serait-il atteint tout entier par cette péremption ? L'aspect sous lequel elle s'expose surtout à ce risque est sans doute sa soumission assez évidente à l'égard d'un paradigme assez nettement

7. Outre les ouvrages et articles de Barnes, Ebert, Reinhardt, référencés dans la bibliographie sélective ci-dessous, voir V. Sainati, *Storia dell'« Organon » aristotelico* I. *Dai « Topici » al « De Interpretatione »*, Florence, 1968. II. *L'Analitica 1. La crisi epistemologica della Topica*, Florence, 1973 (ce dernier volume a été réimprimé dans *Teoria* 13, 1993) ; J.D.G. Evans, *Aristotle's Concept of Dialectic*, Cambridge, 1977 ; J. Barnes, « Aristotle and the methods of ethics », *Revue Internationale de Philosophie* 34, 1980, p. 490-511 ; T.H. Irwin, *Aristotle's First Principles*, Oxford, 1988 ; D. Devereux et P. Pellegrin (edd.), *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote*, Paris, 1990 ; O. Primavesi, *Die Aristotelische Topik*, Münich, 1996 ; P. Slomkowski, *Aristotle's Topics*, Leyde/New York/Cologne, 1997 ; M. Sim (ed.), *From Puzzles to Principles ? Essays on Aristotle's Dialectic*, Lanham, 1999 ; N. L. Cordero (ed.), *Ontologie et dialogue — Hommage à Pierre Aubenque*, Paris, 2000 ; J.M. Gambra (ed.), *Los Topicos de Aristoteles*, dans *Anuario Filosofico* 35/1 et 35/2, Pampelune, 2002.

8. Un panorama large et très bien fait des discussions sur cette question : Sim, *op. cit.*

9. On comparera avec la bibliographie de l'Introduction I, p. CXLVII-CXLVIII.

passé de mode dans les années 1970 et 1980, mais qui dominait largement les études aristotéliciennes de la période antérieure, sous l'influence des travaux de Werner Jaeger, de ses quelques précurseurs[10] et de ses nombreux disciples ou suiveurs : je veux parler du paradigme « génétiste », dit aussi « développemental », attaché à reconstituer « l'évolution de la pensée d'Aristote » et, pour ce faire, à déceler des « contradictions » entre les œuvres du Stagirite, que ces œuvres soient conservées en totalité ou seulement par fragments et témoignages, comme c'est le cas précisément pour ses « œuvres de jeunesse »[11].

Ce paradigme a été ébranlé par diverses objections assez meurtrières, dont les unes relèvent une difficulté qui lui est spécifique, tandis que les autres l'atteignent comme elles pourraient atteindre d'autres modèles d'interprétation. On peut schématiser le raisonnement généiste comme suit : (i) deux assertions d'Aristote, A et B, sont contradictoires[12] ; (ii) leur contradiction peut ou

10. Voir en particulier T. Case, *s.v. Aristotle*, dans *The Encyclopaedia Britannica*, Cambridge, 1910, assez rarement reconnu comme tel, et opportunément réédité dans W. Wians (éd.), *Aristotle's Philosophical Development — Problems and Prospects*, Lanham, 1996.

11. Quelques dates importantes sur ces recherches et leur bilan : Case, *op. cit.* ; W. Jaeger, *Studien zur Entstehungsgeschichte der Metaphysik des Aristoteles*, Berlin, 1912 ; Id., *Aristoteles, Grundlegung einer Geschichte seiner Entwicklung*, Berlin, 1923, et trad. anglaise, *Aristotle. Fundamentals of the History of his Development*, Oxford, 1934, 1948² ; F. Solmsen, *Die Entwicklung der Aristotelischen Logik und Rhetoric*, Berlin, 1929 ; F. Nuyens, *L'évolution de la psychologie d'Aristote*, Louvain, 1948 ; E. Berti, *La filosofia del primo Aristotele*, Padova, 1962 et Milano, 1997² ; I. Düring, *Aristoteles — Darstellung und Interpretation seines Denkens*, Heidelberg, 1966.

12. Divers cas de figure peuvent naturellement se présenter : A et B peuvent se rencontrer dans le même paragraphe, dans le même livre, dans des livres différents d'une même œuvre, dans des œuvres différentes, etc. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces détails, qui sont d'ailleurs loin d'en être.

même doit s'expliquer par l'écart chronologique qui les sépare : elles n'appartiennent pas à la même « strate » de texte ; (iii) l'assertion A est antérieure à l'assertion B (ou l'inverse). On peut contester (i) en arguant que A et B ne sont contradictoires qu'en apparence : en réalité, elles ne parlent pas de la même chose, ou sous le même rapport, ou au même moment[13]. Contre (ii) : même en admettant que A et B soient effectivement contradictoires, on pourrait soutenir que leur contradiction s'explique autrement que par l'écart de temps supposé les séparer (par exemple : par une différence de contexte, de point de vue, de problématique, de niveau d'exactitude[14]). Contre (iii) : même en admettant que la situation s'explique par un écart de temps, il n'est pas toujours aisé de déterminer si A précède B, ou l'inverse, ou si éventuellement les deux assertions pourraient être contemporaines : dans certains cas, le contenu de A et de B permet de déterminer avec assez de sécurité que l'une des deux

13. G.-G. Granger, *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, 1976, p. 122-124, exprime une approbation qui m'honore sur quelques-unes de mes observations sur l'interprétation de la proposition particulière (J. Brunschwig, « La proposition particulière et les preuves de non-concluance chez Aristote », *Cahiers pour l'Analyse*, 10, 1969, p. 3-26, développant mon commentaire de *Top.* III 6, 120a8) ; mais il n'accepte pas les conséquences chronologiques que j'essaie d'en tirer.

14. À cet égard, les *Topiques* présentent beaucoup d'applications significatives de l'opposition entre ce qui est dit « au niveau de l'opinion » (κατὰ δόξαν) et ce qui est dit « au niveau de la vérité » (κατ' ἀλήθειαν). Aristote prévient d'emblée que *l'ensemble* du traité se situera au niveau de l'esquisse, et non de l'exacte rigueur (I 1, 101a18-24). Il renvoie souvent à un autre ouvrage le traitement exact du sujet qu'il est en train de traiter, cet autre ouvrage étant annoncé parfois au futur (I 10, 104a30-33) et parfois au passé (VII 3, 153a24-26 ; VIII 13, 162b31-33). Il peut donc entretenir sans crainte une pensée à double registre ; mais comme il n'explicite jamais complètement ce qui correspondrait, selon la vérité, à son discours selon l'opinion, on peut supposer que les deux registres contiendraient des propositions à coup sûr différentes, mais non nécessairement contradictoires.

assertions est postérieure à l'autre, et laquelle, mais il est loin d'en être toujours ainsi[15].

Les effets de cette critique, et d'autres difficultés soulevées à propos des travaux développementalistes, se sont fait sentir assez fortement pendant plusieurs dizaines d'années ; ils n'ont commencé à se dissiper que vers la fin des années 1980, qui ont vu renaître de nouvelles tentatives de ce type, généralement appliquées soit à l'ensemble de l'œuvre, soit à de grands traités ou ensemble de traités (la métaphysique, les éthiques, le corpus biologique)[16]. Entre les deux points extrêmes de sa trajectoire, le balancier n'a pas fini d'osciller ; ainsi, tout le monde reste libre de déterminer sa position en se situant positivement ou négativement, peu ou prou, par rapport à chacun d'eux[17].

En ce qui concerne les *Topiques*, il est certain que par leur contenu intrinsèque et par leur structure additive, ils étaient voués à servir de matériau privilégié pour des

15. D'où de grandes divergences entre commentateurs également concernés par l'évolution générale de la pensée aristotélicienne : selon Jaeger, *op. cit.*, Aristote, d'abord platonicien, se serait progressivement éloigné de la philosophie de son maître ; selon Düring, *op. cit.*, et Owen, « The Platonism of Aristotle », *Proceedings of the British Academy* 51, Londres, 1965, après s'être vivement opposé à lui, il aurait au contraire compris de mieux en mieux l'affinité globale de sa propre philosophie avec celle de Platon.

16. Par exemple B. Dumoulin, *Analyse génétique de la* Métaphysique *d'Aristote*, Montréal/Paris, 1986 ; M. Furth, *Substance, Form and Psyche : an Aristotelian Metaphysics*, Cambridge, 1988 ; T.H. Irwin, *op. cit.* ; D.W. Graham, *Aristotle's Two Systems*, Oxford, 1987 ; J.M. Rist, *The Mind of Aristotle : A Study in Philosophical Growth*, Toronto, 1989. Un bilan d'étape fort intéressant : Wians (ed.), *op. cit.*

17. Je voudrais citer ici une étude récente, raisonnable et pondérée dans ses déclarations de principes, méthodique et exemplairement soigneuse dans son application à un problème particulier : M. Rashed, « Agrégat de parties ou *vinculum substantiale* ? Sur une hésitation conceptuelle et textuelle du corpus aristotélicien », dans A. Laks et M. Rashed (edd.), *Aristote et le mouvement des animaux. Dix études sur le De motu animalium*, Lille, 2004, p. 183-202.

recherches stratigraphiques. De ce fait, il a été assez tôt et assez généralement admis que leur rédaction d'ensemble devait avoir précédé celle des *Analytiques premiers* ; que leurs livres d'introduction (I) et de conclusion (VIII) avaient de grandes chances d'avoir été écrits postérieurement à leurs livres centraux (II-VII) ; que la structure discontinue de l'énumération de « lieux » (τόποι), qui remplit presque entièrement ces derniers, favorisait l'hypothèse d'une écriture discontinue, charriant des insertions, des additions, des précisions, des rectifications postérieures[18]. Cependant, que l'on ait considéré ces questions soit comme modérément intéressantes, soit comme déjà réglées, les études les plus récentes leur consacrent en général peu d'attention[19].

Pour ma part, j'ai dans l'ensemble gardé mon intérêt pour *certaines* questions chronologiques, non pas pour toutes (car il en est de très diverses sortes). Une édition des *Topiques* n'a pas, me semble-t-il, à traiter en détail de la chronologie absolue de ce traité, ni même de sa chronologie relative par rapport à tout ou partie de l'œuvre d'Aristote, ni (sauf exceptions peut-être) de celle de ses parties par rapport aux parties du reste ; encore moins a-t-elle à replacer les *Topiques* dans l'évolution d'ensemble de la pensée d'Aristote, ni même dans celle de sa méthodologie, de sa théorie et de sa pratique de la dialectique.

Pour situer ma position sur ce point, je dirai que j'ai bénéficié, directement et indirectement, de l'ouvrage

18. Voir sur tous ces points l'Introduction I, p. LVI-LXXVI. Je ne parle ici que des datations *relatives* des diverses parties d'un même traité (livres, chapitres, paragraphes, phrases, et même mots). Le problème des datations absolues et celui des relations chronologiques entre un traité donné et les autres œuvres d'Aristote ont été, en règle générale, volontairement laissés de côté dans les deux tomes de cette édition.

19. Voir par exemple Primavesi, *op. cit.*, et Slomkowski, *op. cit.* Dans la partie thématiquement classifiée de sa belle bibliographie, très complète à sa date, ce dernier ne trouve à citer que quatre titres se rapportant aux « questions chronologiques ».

remarquable que Tobias Reinhardt a publié en 2000 sur le livre V des *Topiques* — sans doute la contribution la plus importante de ces dernières années à l'étude de notre traité. L'apport de cet ouvrage, pour moi, a été double. Il tient d'abord à son objet officiel, qui est de reprendre et de résoudre le problème de l'authenticité du livre V. Ce problème n'avait été soulevé qu'épisodiquement et tardivement[20] ; les partisans de la réponse négative tiraient principalement leurs arguments du vocabulaire de ce livre, de son style, de la présentation exceptionnellement stéréotypée qu'il donne des « lieux » qu'il expose ; comme ces particularités figurent à peu près partout dans le livre V, on ne pouvait guère en conclure, sur leur base, qu'à l'inauthenticité totale, ou à l'authenticité intégrale. Par une analyse très minutieuse, cependant, Reinhardt décèle dans chaque segment du texte, ou presque, des incohérences logiques, des ignorances terminologiques, et plus généralement, des éléments inconciliables qu'aucune différence d'âge, aucune évolution de la pensée ne suffiraient à expliquer. Il les attribue à l'intervention d'un « réviseur » ou « arrangeur » (*Bearbeiter*) anonyme, impossible à identifier et à dater de façon plus précise qu'en disant qu'il est postérieur à Aristote et antérieur à Alexandre d'Aphrodise ; cet homme, d'une intelligence et d'une compétence limitées, aurait travaillé sur un noyau de texte et de contenu authentiquement aristotélicien, pour le compléter à son idée. La méthode qu'il utilise pour rédiger ces compléments n'est d'ailleurs pas

20. Cf. J.H. von Kirchmann, *Erläuterungen zu dem Organon*, Leipzig, 1883 ; J. Pflug, *De Topicorum libro V*, Leipzig, 1908 ; pour plus de détails, voir le *status quaestionis* dans Reinhardt, p. 13-17. À ma connaissance, l'authenticité du livre V n'avait pas été suspectée dans l'Antiquité. Il est curieux de constater que dans l'avant-propos de P. Moraux et J. Wiesner (edd.), *Zweifelhaftes im Corpus Aristotelicum*, Berlin/New York, 1983, qui publient les actes du 9e Symposium Aristotelicum consacré à « quelques écrits douteux », on ne voit pas cité *Top.* V parmi les ouvrages dont l'absence mériterait d'être signalée, voire excusée. En revanche, *Metaph.* α a droit à quatre contributions.

entièrement mécanique ni aveugle, puisque Reinhardt parvient à en décrire avec précision non moins de cinq « types » différents.

On voit tout de suite de quel secours peut être cette belle étude pour la compréhension du livre V (notre annotation lui doit beaucoup) ; pour autant, sa méthode et ses enjeux ne sont pas transposables *tels quels* aux questions que peuvent poser les autres livres des *Topiques*, puisque leur authenticité globale ne soulève pas de problème. Il peut être utile, cependant, d'essayer d'identifier les dissemblances et les ressemblances entre les deux cas de figure.

Observons d'abord que les anomalies détectées par Reinhardt dans le livre V ne sont pas tant des « contradictions », dont les termes pourraient être redistribués entre un Aristote « jeune » et un Aristote « mûr », que des incompatibilités d'une telle ampleur que la paternité de l'élément intrus ne peut manifestement pas être attribuée à Aristote lui-même. De plus, ces incompatibilités se présentent de manière si homogène d'un bout à l'autre du livre (malgré la différenciation des cinq « types ») qu'il ne paraît pas davantage nécessaire de prouver que le *Bearbeiter* était un seul et même homme. Sa date ne peut être déterminée que de façon très vague ; mais elle est assez haute pour que les interventions qui lui sont attribuables remontent à l'archétype des manuscrits conservés, puisqu'elles ne sont pas présentes dans les uns et absentes des autres. Enfin, il paraît impossible de connaître la raison pour laquelle il a consacré ses soins au seul livre V ; on peut supposer que le noyau authentiquement aristotélicien sur lequel il a travaillé présentait déjà quelques singularités par rapport aux autres livres.

Sur tous ces points, les anomalies textuelles auxquels je me suis spécialement intéressé en étudiant les livres VI-VIII sont d'une autre nature, et ne se prêtent pas aux mêmes inférences. Ce qui est parfois très clair, c'est qu'Aristote n'en porte pas la responsabilité : telles sont

souvent celles qui ne figurent pas dans la totalité des manuscrits, et qu'on peut donc attribuer à l'un ou l'autre de tous les personnages, nombreux et pleins de bonnes intentions, qui sont intervenus ponctuellement dans le texte à quelque moment de sa transmission (copistes, glossateurs, normalisateurs, lecteurs habiles ou demi-habiles, « diorthotes » érudits convaincus de leur compétence). En revanche, il est parfois clair aussi, grâce à des indices assez nets[21], que c'est Aristote qui a revu et complété lui-même son texte, sans que l'on puisse savoir, cependant, combien de temps a passé entre la version initiale et la version complétée. Cette incertitude, remarquons-le, est loin de priver cette situation de tout intérêt. Un exemple, qu'on ne connaît pas toujours, l'illustre très bien : dans le passage fameux de ses *Essais* sur son amitié avec La Boétie, Montaigne avait d'abord écrit, dans la marge de l'exemplaire de Bordeaux, « parce que c'était lui », suivi d'un point énergique encore bien visible ; ensuite, d'une encre plus pâle, il avait ajouté « parce que c'était moi ». Entre les deux, combien de secondes, de minutes, d'heures, de jours ? Peu importe, somme toute : dans tous les cas, il suffit qu'il y ait un intervalle pour que l'observation donne à réfléchir.

C'est ainsi, pour en revenir au livre de Reinhardt, que j'ai une double dette envers lui : il m'a influencé, non seulement de façon directe, en m'aidant à comprendre ce qui était arrivé au livre V, mais aussi de façon indirecte, en m'encourageant à essayer de répondre de façon argumentée, dans mon travail sur les autres livres, à des questions qu'il n'avait pas eu à se poser dans son propre travail sur le livre V : telle anomalie, de forme ou de fond, détectable entre tels et tels segments textuels A et B, est-elle attribuable clairement à Aristote, ou clairement à un autre que lui, ou encore n'y a-t-il rien de clair dans son cas ? La raison d'être de la modification d'où résulte

21. Voir plus loin, p. XXI et suiv., XXX et suiv.

cette anomalie, qu'elle soit due à Aristote ou non, est-elle discernable d'une manière ou d'une autre ? Les questions proprement chronologiques passent ainsi du même coup à l'arrière-plan de l'agenda de l'interprète ; je veux dire celles qui relèvent d'une chronologie de la *mesure* de l'intervalle (« B suit A à un intervalle de *n* unités de temps »). L'essentiel relève plutôt d'une chronologie de l'*ordre*, d'une sorte de « chrono-topologie », visant à établir des relations de type « B suit A à un intervalle de temps indéterminé (éventuellement minimal[22]) ».

Ces relations chrono-topologiques, à leur tour, peuvent être considérées comme l'expression de relations qu'on pourrait appeler « logico-topologiques »[23]. On peut en effet ne pas se contenter de *constater que* B suit A dans l'ordre chrono-topologique, mais chercher encore à *comprendre pourquoi* (pour quelles bonnes raisons s'agissant d'Aristote, pour quelles mauvaises raisons s'agissant d'un autre que lui) B a été ajouté ou substitué à A. La solution des enquêtes proprement chronologiques cesse alors d'être une fin en soi ; quelque jugement que l'on porte sur son intérêt intrinsèque, elle devient avant tout un moyen d'affiner l'établissement du texte, sa lecture et son interprétation.

Rendre à Aristote...

Si importantes que soient les dettes que j'ai contractées par rapport à mon travail passé, et plus encore à ceux de mes devanciers, elles sont encore inférieures à celle que j'ai, tout simplement, envers Aristote lui-même. Voici pourquoi.

22. Comme dans l'exemple tiré ci-dessus de Montaigne.

23. Évoquons à ce propos l'interprétation, par Xénocrate et d'autres, des étapes temporelles de la cosmogénèse, dans le *Timée* platonicien : selon cette interprétation, les étapes narratives ne sont que des artifices pédagogiques destinés à faire comprendre les étages structuraux du Cosmos (cf. Arist. *Coel.* I, 279b33-280a2, Simpl. *in Coel.* 303).

Du regrettable intervalle qui sépare la publication des deux tomes, j'ai retiré un bénéfice secondaire non négligeable. Dans le tome I se trouvaient juxtaposés, d'une part, le texte et la traduction des livres I-IV, qui supposaient une étude assez minutieuse de ces livres, et d'autre part une introduction générale, qui avait donné lieu à une lecture inévitablement plus superficielle des livres V-VIII. En revenant à loisir à mon travail sur ces derniers livres, je me donnais des occasions de voir surgir des rapprochements que je n'avais pas remarqués entre des éléments provenant des quatre premiers livres et d'autres provenant des quatre derniers. Ces rapprochements n'ont pas manqué au rendez-vous : je me suis aperçu que la structure d'ensemble des *Topiques*, de même que les déclarations d'Aristote lui-même au sujet de cette structure, étaient beaucoup plus complexes que leur apparence simple et claire ne le laissait supposer. En laissant subsister dans son texte (avec une obligeance dont on peut lui savoir gré) un certain nombre d'indices de cette complexité, il me conduisait à rétracter (c'est-à-dire à re-traiter) plusieurs problèmes d'interprétation générale de l'ouvrage. On me comprendra d'éprouver envers le Stagirite, pour cette raison, quelque chose comme de la reconnaissance.

Les sections qui suivent illustreront, je l'espère, les bénéfices que je crois avoir retirés de cette manière d'aborder le texte.

1. *La structure des* Topiques *et l'ordre des « prédicables »*

Le plan des *Topiques* n'a pas la même structure selon l'échelle où l'on se place pour le décrire. Vu de près, il ressemble à celui d'un fichier plutôt désordonné, où peuvent avoir pris place, peut-être à des dates diverses et sans plan préconçu dans le détail, autant de fiches correspondant chacune à un « lieu »[24]. Vu de loin, en

24. Notons cependant que plusieurs groupements de lieux présen-

revanche, il ressemble à celui d'un ensemble de quatre de ces fichiers, ensemble solidement arrimé à l'ensemble des quatre « prédicables »[25] qui sont, comme on sait, les grands concepts organisateurs du traité.

Le raisonnement qui est censé établir la complétude de ce système est exposé en I 8, 103b6-19. À l'« accident » (συμβεβηκός) sont consacrés les livres II et III, au genre (γένος) le livre IV, au « propre » (ἴδιον) le livre V, à la définition (ὅρος) les livres VI et VII ; voilà qui est vite vu, et vite dit[26]. De chaque côté du noyau central constitué par les livres II-VII, le livre I a tous les caractères d'une introduction ; le livre VIII, qui lui fait écho, possède au moins quelques-uns des caractères d'une conclusion.

Pour avoir dispersé mes remarques sur les prédicables, dans l'Introduction I, à des emplacements trop éloignés les uns des autres[27], j'ai perdu une occasion de voir quelque chose qui crève les yeux, ou devrait les crever : c'est que *l'ordre d'entrée en scène* des quatre prédicables n'est pas le même quand on regarde leur présentation officielle dans le livre I (5, 101b37-102b36) et quand on suit la file des huit livres des *Topiques*. Dans le livre I, et à plus d'une reprise[28], on part de la définition et on arrive à l'accident, en passant par le propre et le genre (appelons cela l'ordre D-A) ; en revanche, dans le traité lui-même, les livres suivent l'ordre inverse, A-D. Pourquoi donc ?

tent la structure d'une « batterie » de tests, dont chacun peut être employé si le précédent est insuffisant pour parvenir au but souhaité par le dialecticien.

25. Sur le terme de « prédicable » (non aristotélicien et assez malheureux, mais devenu traditionnel) et sur les définitions des quatre prédicables, voir l'Introduction I, p. XLV-LIV.

26. Un peu moins vite : Introduction I, p. XLV-L.

27. Introduction I, p. XXI-XXII dans l'exposé du plan ; p. XLV-L pour les textes théoriques les concernant ; p. LXXVII-LXXXIII pour signaler les deux interprétations possibles de leurs relations.

28. I 5, 101b37-102b26 ; I 6, 102b27-35 ; I 8, 103b2-6 et 7-19.

Question sans grande importance, dira-t-on peut-être : chacun de ces deux ordres n'est-il pas précisément l'inverse de l'autre ? Question, au contraire, sur l'importance de laquelle Aristote attire lui-même notre attention. Lorsqu'au livre I il définit officiellement les quatre prédicables, il adopte l'ordre D-A ; en outre, il donne de l'accident (qu'il étudie donc en dernier) deux définitions distinctes. La première est négative : « ce qui, sans rien être de tout cela, ni définition, ni propre, ni genre, appartient pourtant à son sujet » (102b4-5). La seconde est positive, elle définit ce qui est devenu le sens le plus commun d'« accidentel », en grec comme en français : « ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à un seul et même sujet, quel qu'il soit (ὁτῳοῦν ἑνὶ καὶ τῷ αὐτῷ) »[29] (102b6-7). Aristote ajoute alors : « De ces deux définitions de l'accident, la meilleure est la seconde ; car lorsqu'on vous donne la première, il est indispensable, si l'on veut la comprendre, de savoir au préalable ce que sont la définition, le genre et le propre ; la seconde, en revanche, n'a besoin de rien d'autre qu'elle-même (αὐτοτελής ἐστι) pour faire connaître ce qu'est par lui-même le

29. Ebert, *op. cit.*, a critiqué cette traduction traditionnelle, et il en préconise une autre : « X est un accident de Y si et seulement si X appartient à Y et il y a un Z tel que X peut appartenir à Z et aussi ne pas appartenir à Z ». Malgré l'appui que ὁτῳοῦν paraît effectivement donner à cette interprétation, elle me semble mise en danger par les exemples que donne aussitôt Aristote : « *être assis* peut appartenir et ne pas appartenir à un même sujet (τινὶ τῷ αὐτῷ) ; il en va de même (ὁμοίως δὲ καὶ) pour *blanc*, puisque rien n'empêche qu'une même chose (τὸ γὰρ αὐτό) tantôt soit blanche et tantôt ne le soit pas ». S'il s'agissait, dans le second exemple, de préserver l'existence d'accidents *inséparables*, comme la blancheur (X) de la neige (Y), en prenant argument de la blancheur « accidentelle » (au sens ordinaire) des cheveux (Z), les deux cas ne seraient sans doute pas traités de façon aussi étroitement semblable. On peut également évoquer IV 1, 120b21-35, où la blancheur de la neige et l'automotion de l'âme sont présentées comme « accidentelles » en référence indéniable à la *seconde* définition de l'accident. Interprétée dans le sens usuel ou non ? Le débat n'est pas clos.

terme qu'elle définit ». Notons dès maintenant que l'argument se renverse : le vice de la définition négative va devenir une vertu quand il s'agira de démontrer que le quartette des prédicables est exhaustif et exclusif ; Aristote est le premier à le savoir, puisqu'il fait *seulement* état de cette définition en I 8, 103b17-19[30] ; avec la définition positive, la preuve qu'il donne ici ne fonctionnerait pas. À ce premier point de vue, celui de la structure d'ensemble des *Topiques*, le chapitre I 8 fait donc apparaître comme injustifiée la préférence pourtant affichée par Aristote, dans le chapitre I 5, pour la définition positive de l'accident.

À un autre point de vue, on peut aussi montrer que les raisons invoquées par Aristote pour justifier cette préférence, dans le chapitre I 5, ne coïncident pas avec celles qu'il donne, cette fois dans le livre VI, pour justifier d'une manière générale la supériorité d'une définition sur une autre. Si l'on s'en tenait à VI 4, 141a26-b2, il faudrait même dire que l'idée d'une telle supériorité n'a pas de sens : car ici comme en de nombreux passages, le livre VI endosse, explicitement ou non, le principe admis (δοκεῖ) selon lequel il n'y a qu'une définition pour chaque être à définir[31]. Si l'on prétendait que tel *definiendum* a deux définitions, cela n'impliquerait pas que l'une soit « meilleure » que l'autre ; le principe d'unicité de la définition contraindrait à dire que l'autre n'est simplement pas une définition (141b1-2). Pourtant, on le sait, Aristote n'exclut pas la possibilité de donner deux définitions de la même chose : en effet, si toute définition doit procéder « à l'aide de choses antérieures et mieux connues »

30. Je complète ici les indications de l'Introduction I, p. LXXXII n. 1.

31. Très explicitement : VI 4, 141a34-35 ; 5, 142b35. Le premier de ces passage est cité par Alexandre (*in Metaph.* 204, 14-15) comme provenant des *Seconds Analytiques*. Il devait être assez célèbre pour que les grands professeurs l'aient en mémoire sans avoir besoin de vérifier la référence.

(141a26-27), cette règle elle-même se dédouble, selon que la relation d'antériorité ontologique et épistémologique s'entend « absolument (ἁπλῶς) » ou « pour nous (ἡμῖν) ». Il redevient dès lors possible qu'une définition soit « meilleure » qu'une autre, parce que « plus scientifique » (141b15-17) ; il suffit qu'elle procède à l'aide de choses mieux connues « absolument », l'autre faisant usage de choses mieux connues « pour nous ». Ce dernier type de définition conserve une légitimité de second rang, à titre de pis-aller, et à l'adresse des intelligences médiocres (141b12-14, 17-19).

La préférence affichée par Aristote dans le chapitre I 5 pour la définition positive de l'accident résulterait-elle de l'application des critères du livre VI ? Absolument pas. Il n'est nullement dit que cette définition soit « meilleure » parce qu'elle procède « à l'aide de choses mieux connues absolument » ; elle l'est parce qu'elle est « auto-suffisante » (αὐτοτελής), parce qu'elle « n'a besoin de rien d'autre qu'elle-même pour faire connaître ce qu'est par lui-même ce qu'elle définit » (102b13-14) — ce qui semble bien signifier qu'elle est évidente par elle-même, qu'elle n'a pas besoin que l'on connaisse préalablement la définition d'aucune autre notion[32]. Quant à la définition négative de l'accident, si elle est considérée en I 5 comme moins bonne que l'autre, ce n'est pas parce que les notions qu'elle utilise (celles de définition, de propre et de genre) seraient antérieures et mieux connues « pour nous » que la notion d'accident, comme pourrait le faire croire le chapitre VI 4 ; c'est simplement parce qu'elle implique la connaissance préalable, en général, d'autres notions que celle qu'elle définit[33].

On observera en outre que lorsque Aristote déclare la définition positive de l'accident « meilleure » que l'autre

32. Il faut sans doute comprendre : d'aucune autre notion *définissable*. L'idée sous-jacente serait peut-être qu'une définition « auto-suffisante » n'use que de termes indéfinissables, parce que simples.

33. Entendons encore ici : d'autres notions *définissables*.

(I 5, 102b10), il inscrit cette déclaration dans un contexte qui, étrangement, la nie par deux fois : elle est d'abord en conflit, au moins apparent, avec la place qu'il donne à la définition négative de l'accident, la *première* dans l'exposé des deux définitions (102b4-5) ; et deuxièmement, avec la place qu'il donne à la définition de l'accident, la *dernière* dans la série des définitions des prédicables (102b4-26). Sur le premier point, il suffira de relire les lignes 11-12 : « lorsque quelqu'un prononce la première [la définition négative], il est nécessaire, si l'on veut la comprendre, de savoir au préalable ce que sont la définition, le genre et le propre ». C'est là un bien mince défaut, puisque Aristote vient précisément de donner toutes les précisions utiles sur « ce que sont la définition, le genre et le propre » (101b37-102b3). Par où l'on voit que la *première* place donnée dans les lignes 102b4-7 à la *définition négative de l'accident* résulte paradoxalement de la *dernière* place donnée à la *définition de l'accident*, selon l'ordre D-A du chapitre I 5 (102b4-26). Tout cela ne peut être l'effet du hasard.

Deuxième point : la succession D-A, dans la structure d'ensemble de ce chapitre, est ordonnée selon les règles de l'antériorité épistémologique du définissant sur le défini : dans une série ordonnée de définitions, la notion définie la première doit donc être une notion *primitive* par rapport à celles qui la suivent, lesquelles doivent être *dérivées* par rapport à celles qui les précèdent. Le caractère primitif de la définition, qui est le premier des prédicables à être défini (101b38), est peut-être discrètement indiqué par le fait que la principale des notions figurant dans sa propre définition, le célèbre τὸ τί ἦν εἶναι, n'est elle-même pas définie (101b38)[34]. En revanche, le carac-

34. Est-ce parce qu'Aristote *fait comme si* cette expression avait, pour son public, une signification immédiatement transparente, ou parce qu'elle *l'avait* effectivement ? C'est fort difficile à dire, mais la seconde réponse est sans doute plus vraisemblable.

tère relativement dérivé (au plus haut degré) de la notion d'accident est marqué de façon ouverte par sa définition négative, qui mentionne les trois autres prédicables, et présuppose donc que leur définition a été donnée au préalable, comme elle l'est effectivement.

Qu'en est-il maintenant de l'ordre A-D, selon lequel au contraire se présentent les prédicables dans la succession des livres centraux des *Topiques* (II-VII) ? La première place qu'occupe maintenant l'accident impliquerait en principe que cette notion accepte de se laisser définir la première, donc de façon aussi simple et aussi primitive que possible, sans présupposer aucunement la connaissance des autres prédicables. Mais on chercherait en vain une telle définition de l'accident dans le livre I[35] ; de celles qui y sont données officiellement, la positive ne fait pas plus l'affaire que la négative, puisqu'elle suppose que l'acception pertinente de la notion de possibilité (ἐνδέχεται, 102b6) soit maîtrisée, comme elle l'est en 102b9 : une même chose peut être blanche et non blanche, mais non en même temps (ὁτὲ μέν... ὁτὲ δέ). C'est à l'autre bout du traité, dans les livres de la définition (VI 1, 139a25-27, 139a36-b3 ; VII 5, 155a28-36) que l'on trouve expressément ce qu'il nous faut : l'accident y est présenté comme ce dont il est vrai de dire, simplement, qu'il appartient à son sujet, qu'il *est le cas*[36] (ὑπάρχει) pour ce sujet, sans dire *de quelle façon particulière* il l'est (πῶς ὑπάρχει)[37]. La tâche d'établir un accident, en ce sens faible, est dès lors la plus facile des tâches dialectiques : il suffit en effet de montrer qu'il est

35. Sinon de façon indirecte dans le chapitre I 6, 102b31-32 ; cf. Introduction I, p. XLVIII-XLIX.

36. Comme j'ai choisi de traduire maintenant (cf. VI, n. 9).

37. À cet égard, la définition positive de l'accident, en I 5, 102b6-7, ne coïncide nullement avec celle de VII 5, 155a28-36 : en effet, elle ne dit pas seulement que l'accident est le cas pour son sujet, mais aussi de quelle façon il l'est (à savoir, de façon à *pouvoir* n'être pas le cas pour lui).

le cas pour son sujet, alors que pour les autres prédicables, il faut montrer non seulement qu'ils sont le cas pour leur sujet, mais encore qu'ils sont le cas pour lui de telle façon déterminée (οὕτως) — à titre soit de genre, soit de propre, soit de définition. Pour les mêmes raisons, la tâche de réfuter un accident en ce sens faible est la plus difficile (VII 5, 155a28-36).

J'ai suffisamment parlé, dans l'Introduction I, de la distinction entre conception « inclusive » et conception « exclusive » du système des prédicables[38] pour qu'il soit inutile de revenir ici sur les liens qui unissent le sens faible de l'accident (celui que nous venons d'isoler à partir de la fin du chapitre VII 5) à la signification inclusive du système : rappelons simplement, par exemple, qu'un prédicat établi comme *accident* au sens faible de son sujet (il est le cas pour lui) n'en est pas forcément un propre (il peut être aussi le cas pour d'autres sujets), mais il n'est pas exclu qu'il en soit un (rien ne l'empêche d'être le cas pour lui *et* de l'être à titre de propre). Disons que ce prédicat est *au moins* un accident au sens faible, et peut-être autre chose en plus. En revanche, selon la conception « exclusive », un prédicat établi comme accident au sens fort (celui de la définition négative du chapitre I 5) ne peut qu'être le cas pour lui tout court : il en est *au plus* un accident au sens fort ; il ne peut être le cas pour lui à aucun autre titre que celui-là. De même, un prédicat établi comme *propre* de son sujet peut l'être au sens fort, selon lequel il ne peut pas figurer dans l'essence de ce sujet (il en est *au plus* un propre, et nécessai-

38. Voir I, p. LXXVI-LXXXIII. Je me permets de renvoyer aussi à deux articles (« Sur le système des "prédicables" dans les *Topiques* d'Aristote », dans *Energeia* (Mélanges A. Jannone), Paris, 1986 ; « Note sur la conception aristotélicienne de l'accident », dans *Méthexis* (Mélanges E.A. Moutsopoulos), Athènes, 1992, où j'ai essayé de répondre — y réussissant parfois par anticipation, mais seulement parfois — aux fortes objections de Ebert, *op. cit.*, et de Slomkowski, *op. cit.*

rement il n'est pas sa définition), ou au sens faible, selon lequel il peut ou non y figurer (il en est *au moins* un propre, rien n'empêche qu'il soit aussi sa définition ou une partie de sa définition)[39].

La comparaison des ordres D-A et A-D, conformément auxquels sont différemment introduits les quatre prédicables dans le livre I des *Topiques* et dans l'ensemble du traité, apporte donc une confirmation inattendue, mais précieuse, à la distinction des deux conceptions, l'inclusive et l'exclusive, de leur système de relations[40]. Elle fortifie l'hypothèse selon laquelle la conception inclusive est celle des deux qui est séminale par rapport au projet même des *Topiques*, inscrite comme elle l'est non seulement dans plusieurs parties du traité, mais au cœur même de sa structure. Cette distinction, en dépit des erreurs et des maladresses d'expression qui ont pu être relevées à juste titre dans les anciens exposés que j'en ai donnés[41], me paraît donc conserver sa pertinence globale.

39. Je me suis aperçu qu'en plusieurs occasions, assez curieusement, j'ai été conduit, comme ici, à étudier des situations dans lesquelles Aristote avait à dénouer des difficultés qui mettent en jeu des relations entre une limite inférieure (« au moins... ») et une limite supérieure (« au plus... »). Cf. *art. cit.* ci-dessus n. 13 (sur « quelque au moins » et « quelque au plus » dans la signification de la proposition particulière) et, dans les *Topiques*, III 6, 120a6-20 (même problème, cf. note *ad loc.*) et VII 2, 152b30-33, avec la note *ad loc.* (sur les divers modes de l'identité, par exemple « identité spécifique au moins » et « identité spécifique au plus »).

40. J'ai trop vite écrit, Introduction I, p. LXXVI : « L'un des liens les plus solides que l'on puisse apercevoir entre les livres centraux [II-VII] et les livres périphériques [I et VIII] est assurément l'annonce et la justification, présentées dans les seconds, du plan suivi par les premiers ». Que non pas : du plan *inverse* de celui suivi par les premiers.

41. Voir les références ci-dessus n. 10 et 15. Cette distinction a été acceptée, au moins dans ses grandes lignes, par Barnes, Reinhardt, Primavesi, *op. cit.*, et même, bien que partiellement, par Slomkovski, *op. cit.*, p. 75 n. 25 et p. 78. La discussion de leurs diverses objections ne peut trouver ici sa place.

2. *Reprises, retouches, objections*

L'Introduction I cherchait à établir, en quelques lignes (p. LVII et n. 1-4), que le texte des *Topiques* portait d'assez nombreux indices de reprises et de retouches raisonnablement attribuables à Aristote lui-même, au moins quand elles figurent dans tous les manuscrits consultés. L'approche restait superficielle. Il aurait déjà fallu signaler, pour commencer, que ce traité est probablement le seul où ce genre d'indices se laisse observer avec une telle fréquence. De plus, une analyse du vocabulaire différencié qui introduit ces retouches manquait. Enfin, les références présentées à ce sujet dans l'Introduction I se rapportaient presque toutes aux livres I-IV.

En comparant à cet égard les quatre premiers livres et les quatre derniers, on constate d'abord qu'il ne faut pas confondre sans précautions, sous le terme unique d'« objections », les remarques qui sont introduites par le mot ἔνστασις et celles qui le sont par d'autres moyens, notamment la conjonction ἤ[42]. On constate aussi que les premières se rencontrent majoritairement dans les livres II-IV, alors que les secondes sont spécialement fréquentes dans le livre VI. En première analyse, il était assez tentant de penser que le mot ἔνστασις introduisait une objection que le répondant peut opposer au questionneur[43], tandis que la conjonction ἤ introduisait une objection que l'auteur se faisait à lui-même[44].

42. Traduite ici, dans ses occurrences pertinentes, par « ou alors », traduction aussi peu compromettante que possible, bien qu'elle ne possède pas l'indépassable concision de l'original. Sur cet usage de la conjonction, voir les notes 38, 45, 98 du livre VI.

43. Les occurrences d'ἔνστασις qui n'introduisent pas une objection, mais qui relèvent de la théorie de l'objection, sont nombreuses dans le livre VIII, qui s'adresse en grande partie au répondant. Cf. les chapitres 5-10, et aussi 14, 164b2-7, d'où il paraît bien ressortir que si « est dialecticien l'homme des prémisses et des objections », il est l'homme des prémisses quand il interroge et l'homme des objections quand il répond (« produire des objections, c'est multiplier l'unité : en effet, soit l'on divise, soit l'on rejette, accordant ceci, mais non cela, parmi les prémisses qui sont proposées »).

Pour poursuivre plus avant cette question, nous allons prendre appui sur une comparaison entre quatre passages, tirés des livres IV et VI. Aristote (que l'on peut à nouveau remercier de ne pas avoir « lissé » le libellé de ces passages) y répond à une même question, qui a visiblement pour lui une portée logique et philosophique considérable ; mais l'intérêt particulier de ces quatre passages vient de ce qu'il y répond de plusieurs façons, formellement et substantiellement très différentes. Cette question est la suivante : une même chose[45] peut-elle ou non appartenir à deux genres distincts ? Deux réponses différentes se font jour dans nos quatre textes[46]. Selon la première, c'est impossible, *sauf dans un cas* : à savoir, quand l'un des deux genres enveloppe l'autre, c'est-à-dire l'inclut dans son extension. Selon l'autre, c'est impossible, *sauf dans deux cas* : ou bien quand l'un des genres enveloppe l'autre (c'est le cas de figure précédent), ou bien quand tous deux sont enveloppés par un même troisième. Appelons P1 et P2 ces deux principes, et voyons comment ils s'introduisent dans les *Topiques*, en rangeant nos quatre passages dans un ordre qui reste, pour le moment, purement conjectural.

(i) IV 2, 122b1-4 : P1 est accepté comme *nécessaire* : si une même chose est subordonnée à deux genres distincts, dit Aristote, il est nécessaire (ἀναγκαῖον) que ces

44. Bonitz, 313a21-26, *s.v.* ἤ, décrit cette conjonction, dans l'une de ses acceptions, comme apportant « soit une objection que l'auteur se fait à lui-même »(et ici Bonitz donne de nombreux exemples, presque tous tirés des *Topiques*, quelques-uns de l'*Eth. Nic.*), « soit une correction » (deux exemples seulement, tirés respectivement de chacun de ces deux traités).

45. Cette « même chose » (τὸ αὐτό, ταὐτόν), d'après les divers énoncés, peut être un individu, ou une espèce, ou une différence. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans le détail.

46. Malgré quelques ressemblances formelles, il n'y a pas lieu d'étudier dans ce contexte le passage VII 3, 153b1-10, qui comporte la révision d'un principe (les contraires se définissent par des différences contraires) sans rapport avec la question en jeu dans nos quatre pas-

genres soient subordonnés l'un à l'autre (ὑπ' ἄλληλα)[47]. Aucun commentaire critique ou justificatif ne discute les titres de P1 à être présenté comme tel ; aucun exemple non plus n'est donné[48].

(ii) VI 6, 144a11-15 : ici encore, P1 est accepté, mais cette fois *sous condition*. Le contexte est la description d'un moyen de réfuter une définition : si la définition proposée présente le *genre* du sujet en position de *différence*, c'est une faute qui la disqualifie[49]. Par exemple, une définition de la vertu comme « disposition bonne (ἕξις ἀγαθή) » est fautive, « car (en réalité) le bon (τἀγαθόν) est genre de la vertu ». Mais cette réfutation, d'allure assez ouvertement platonicienne, est brusquement déniée par une contre-objection (introduite par ἢ οὒ) capable de rendre sa légitimité à la définition précédemment critiquée, *sous condition* toutefois que P1 soit vrai : « ou alors, le bon n'est pas genre, mais différence, *si toutefois il est vrai* (εἴπερ ἀληθές) qu'une même chose ne peut appartenir à deux genres distincts qui ne s'enveloppent pas l'un l'autre ». Tels sont « disposition »

47. Entendons, *ad sensum*, non pas « l'un à l'autre *et* l'autre à l'un », mais « l'un à l'autre *ou* l'autre à l'un » (cf. les lignes suivantes, qui établissent le point sans doute possible. Voir aussi IV 2, 121b29-30).

48. P1 est exposé et accompagné d'exemples dans les *Catégories*, 3, 1b16-24 : « pour les genres distincts et qui ne sont pas subordonnés les uns aux autres (μὴ ὑπ' ἄλληλα τεταγμένων), les différences également sont d'espèce distincte, par exemple, pour l'animal, les différences sont " terrestre ", " ailé ", " aquatique ", " bipède " ; or aucune d'elle ne vaut pour la science ; une science ne diffère pas d'une autre par le fait d'être bipède. En revanche, pour les genres qui sont subordonnés les uns aux autres, rien n'empêche qu'ils aient les mêmes différences ; en effet, les genres supérieurs se prédiquent des genres inférieurs, de sorte qu'autant il y a de différences du prédiqué, autant il y en aura du sujet » (trad. Ildefonse et Lallot, légèrement modifiée).

49. Selon quels critères le genre est-il mis ici, incorrectement, en position de différence ? Probablement selon plus d'un critère : ἀγαθή suit ἕξις dans l'ordre du discours ; c'est un adjectif qui s'accorde en genre avec le substantif ἕξις.

et « bon », puisque ce n'est pas le cas que toute disposition soit bonne, ni que toute chose bonne soit une disposition. Si donc la disposition est genre de la vertu (ce qu'Aristote paraît considérer comme allant de soi, pour les besoins du présent argument en tout cas), le bon ne saurait l'être aussi ; il doit « plutôt » (μᾶλλον) en être différence[50]. Aristote reconnaît donc ici une certaine utilité antiplatonicienne à P1, mais il ne l'accepte que *sous condition qu'il soit vrai*, ce qui laisse entendre qu'il pourrait ne pas l'être, et qu'il conviendra un jour ou l'autre de se demander ce qui se passerait s'il ne l'était pas.

(iii) IV 2, 121b24-122a2 : c'est maintenant P2 qui est accepté, mais à son tour *sous condition*. Revenant dans le contexte antérieur proche du passage (i), nous trouvons Aristote introduisant d'abord un moyen de réfutation du genre qui repose sur P1, l'énoncé de celui-ci étant *préfixé par* δοκεῖ : « *on admet* que lorsqu'une espèce unique est subordonnée à deux genres, l'un de ceux-ci est enveloppé par l'autre ». Ce principe, P1, permettrait par exemple de réfuter une définition de la science comme « genre de la justice », car la vertu aussi est genre de la justice, et aucun de ces deux genres, science et vertu, n'enveloppe l'autre. Mais P1 est peut-être sujet à révision : « ce point comporte une aporie dans quelques cas (ἐπ' ἐνίων) ; en effet, *quelques-uns admettent* (δοκεῖ γὰρ ἐνίοις) que la sagesse (φρόνησις) est à la fois vertu et science, et

50. Sans doute parce qu'on ne peut qu'admettre qu'il soit de l'essence de l'ἀρετή d'être quelque chose de bon (sur le « bon voleur », cf. VI 12, 149b24-30, *Metaph.* Δ 16, 1021b17-20). La précaution exprimée par μᾶλλον exprime peut-être les hésitations notoires d'Aristote quant au statut de la différence, auxquelles on ne peut ici que faire allusion. Cf. D. Morrison, « Le statut catégoriel des différences dans l'*Organon* », *Revue philosophique*, 1993 ; J.M. Gambra, « Dialéctica, ciencia y metafisica en Aristoteles », *Anuario Filosofico*, XXXV/1, 2002 ; Id. « La théorie aristotélicienne de la différence dans les *Topiques* », *Philosophie antique*, 3, 2003 ; M. Mariani, « Aristotele e la differenza », in *Logica e Teologia, Studi ... V. Sainati*, Pisa, 1997.

qu'aucun de ces genres n'est enveloppé par l'autre »[51]. Pour dissiper ce conflit entre deux opinions, l'une de caractère logique (P1, 121b29-30) et l'autre de caractère éthique (121b31), la première apparemment plus répandue (introduite en effet par δοκεῖ) que l'autre (introduite par δοκεῖ ἐνίοις), deux voies sont possibles : on pourrait *renoncer à l'opinion éthique*, coupable de paradoxe (car « tout le monde n'accorde pas que la sagesse soit une science ») ; on pourrait aussi *réviser l'opinion logique* : « *si* l'on accordait que ce qu'on dit là est vrai (*sc.* que la sagesse est une science en même temps qu'une vertu), *on pourrait admettre* (δόξειεν ἂν εἶναι) que les genres d'une chose unique sont nécessairement *soit* l'un subordonné à l'autre, *soit* tous deux subordonnés à un même genre » (ce qui est le cas pour vertu et science, qui sont toutes deux des états et des dispositions). Comme on le voit, l'acceptation de P2 s'entoure ici d'un luxe assez insolite de précautions et de circonlocutions. Elle n'est proposée que comme la conséquence, logiquement nécessaire, de l'acceptation *hypothétique* d'une certaine conception de la sagesse, dont il est reconnu en même temps qu'elle est paradoxale. Ce paradoxe, soutenu par « quelques-uns » (δοκεῖ ἐνίοις), est assez évidemment socratique ; ce qui laisse supposer que quelques autres avaient plutôt choisi de renoncer à ce paradoxe, et que ce choix leur permettait de s'en tenir à P1, plus couramment admis (δοκεῖ).

(iv) VI 6, 144b12-30 : dans ce passage, qui se situe dans le contexte postérieur du texte (ii), P1 est d'abord présenté, préfixé par δοκεῖ et appliqué dérivativement à la différence : « on admet que la même différence n'ap-

51. Si l'on accepte la leçon dominante des manuscrits, περιέχεσθαι à la ligne b30 (contre περιέχεται dans quelques-uns), ces « certains » soutiennent *à la fois* une thèse éthique substantielle sur la sagesse (elle est à la fois vertu et science) et une thèse formelle, opposable à P1 : aucun des deux genres auxquels la sagesse est subordonnée n'enveloppe l'autre. D'où l'aporie.

partient pas à deux genres qui ne s'enveloppent pas l'un l'autre ». Aristote montre avec soin que cette extension du principe à la différence est une conséquence de P1, ce qui légitime jusqu'à un certain point l'usage dialectique que l'on peut en faire. Pourtant, c'est avec autorité et brusquerie que P2 apparaît, en 144b20, introduit par ἢ οὐκ comme dans le texte (ii), et sans les précautions que prend le texte (iii) pour ne le faire accepter que sous condition. Le texte, maintenant, remplace d'emblée le principe par une dénégation on ne peut plus littérale : « ou alors <ce que P1 proclamait impossible> n'est pas impossible (ἢ οὐκ ἀδύνατον) »[52].

L'itinéraire le long duquel nous avons disposé nos quatre textes fait apparaître ainsi quatre phases bien distinctes : il va de (i) l'acceptation sans réserve de P1 à (iv) l'acceptation sans réserve de P2, en passant par (ii) l'acceptation sous condition de P1, puis par (iii) l'acceptation sous condition de P2. Cette trajectoire est si régulière et si ordonnée qu'on est tenté de la traduire en une succession « chrono-topologique » ; on imagine mal, en particulier, que le texte (iv), si clair et si lucidement articulé par le δοκεῖ qui introduit l'énoncé de P1 et le ἤ qui introduit celui de P2, n'ait pas été écrit après une réflexion sur les méandres un peu embarrassés du texte (iii). On notera aussi que les exemples choisis par Aristote pour illustrer ses analyses constituent un signe intéressant de son engagement croissant dans la réécriture de P1 : dans le texte (iii), P2 est invoqué au profit d'une thèse éthique paradoxale qu'Aristote ne se donne même pas l'apparence d'endosser pour son propre compte (la sagesse est à la fois vertu et science), alors que dans le texte (iv), ce même P2 est invoqué au profit d'une vérité d'observation

52. La suite énonce un supplément qu'il est nécessaire d'ajouter à P1 pour que devienne possible ce que ce principe déclarait impossible ; mais il y a sur cet ajout nécessaire un difficile problème de texte, qui déconseille d'en donner dès ici et dès maintenant une traduction complète. Voir sur ce point p. 61, n. 2 (p. 230).

empirique que, doit-il estimer, tout le monde lui accordera : « terrestre » et « ailé » sont des genres qui ne s'enveloppent pas l'un l'autre, et cependant « bipède » est une différence qui leur est commune (il y a des terrestres bipèdes comme il en existe de non bipèdes, et des ailés bipèdes comme il en existe de non bipèdes)[53].

3. *δοκεῖ (« on admet ») et l'arrière-plan des* Topiques

Les avatars de P1 et de P2, repérés dans les quatre passages qui viennent d'être discutés, fournissent les éléments d'un vocabulaire de la discussion « métatopique » dont il m'a paru profitable de poursuivre l'examen un peu plus avant. La recherche la plus fructueuse, sur ce point, a été celle qui a porté sur les très nombreuses occurrences, dans les *Topiques*, du verbe impersonnel δοκεῖ en tête de phrase. La traduction par « on admet », que j'ai fini par adopter, avait l'inconvénient — peut-être vaudrait-il mieux dire : l'avantage — de ne pas dire *qui* admet. Parfois le texte le précise, mais ce n'est jamais au profit de « j'admets », ni à celui de « nous admettons »[54] ; au moins une fois, c'est à celui de « tout le monde »[55] ; en revanche, on trouve « beaucoup » (πολλοί, II 8, 114a22-23), « quelques-uns » (ἐνίοις, IV 2, 121b31 et VI 4, 142a24-25), « certains » (τισι, IV 5, 128a20). À en juger par ce qu'ils admettent, les πολλοί de II 8, qui disent qu'il n'y a pas de science des sensibles,

53. À condition de ne pas oublier ces derniers (abeilles, hannetons et autres). Sur ce point, voir p. 61, n. 4 (p. 231).

54. L'usage célèbre et si particulier de la première personne du pluriel en *Metaph.* A, en contraste avec les passages parallèles de *Metaph.* M, n'a pas son équivalent dans les *Topiques*.

55. Cf. I, 103a24 ; mais c'est ici pour introduire une thèse qu'Aristote considère comme rudimentaire. Les chapitres VIII 5-6 établissent nettement qu'il ne faut pas considérer ἔνδοξα et δοκοῦντα comme équivalents ; la définition officielle des premiers, en 100b21-23, fait d'ailleurs usage du nom des seconds. Voir aussi *Rhet.* II 25, 1402a3-4, et mon article 'Dialectique et philosophie chez Aristote, à nouveau', dans Cordero (ed.), *op. cit.*, p. 117, n. 1.

sont assurément beaucoup de philosophes, mais non pas beaucoup d'hommes ; les ἔνιοι de IV 2 sont quelques philosophes, qui admettent une thèse paradoxale et une autre qui est incompatible avec la première ; ceux de VI 4 sont encore des philosophes, adeptes d'une thèse discutée sur la connaissance du bien et du mal ; quant aux τινες de IV 5, ils sont d'avis que la différence, comme le genre, se prédique dans le τί ἐστι des espèces[56]. Tous ces gens-là ne peuvent guère être que des théoriciens et des praticiens assez raffinés de la recherche définitionnelle, tout spécialement les derniers, qui sont ou se croient en mesure d'adopter une position déterminée sur un problème hautement technique et apparemment fort discuté, celui du statut logique de la différence.

Pour voir ce que l'on pouvait tirer des nombreuses occurrences de δοκεῖ qui sont dépourvues de tout complément, j'ai, par l'intercession d'un ami obligeant, consulté l'ordinateur — cette Pythie des temps modernes.

En regroupant ces occurrences par livre, et avant même d'en regarder les contextes, on obtenait déjà une statistique assez spectaculaire :

Livre	I	2	occurrences
"	II	6	"
"	III	2	"
"	IV	16	"
"	V	0	"
"	VI	14	"
"	VII	0	"
"	VIII	8	"

L'examen des contextes permettait d'abord de laisser de côté, comme non pertinentes pour cette recherche, un certain nombre d'occurrences où δοκεῖν signifie simplement « sembler », « paraître », « avoir de l'appa-

56. Je me reproche de ne pas avoir accordé la moindre note, en 1967, à ce passage intéressant et difficile.

rence », ou encore « croire » : quelques-unes dans le livre II, mais presque toutes dans le livre VIII (et presque la totalité de celles contenues dans ce livre). Les chiffres les plus significatifs, en eux-mêmes et du fait de leurs violents contrastes, restaient le 16 du livre IV sur le genre, le 0 du livre V sur le propre, le 14 du livre VI sur la réfutation des définitions et le 0 du livre VII sur leur établissement.

Une étude plus poussée des contextes livrait encore quelques observations intéressantes. Nous avons déjà relevé deux passages, les textes (iii) et (iv) ci-dessus, dans lesquels une thèse introduite par δοκεῖ est sujette à révision. Cependant, dans un grand nombre de cas, δοκεῖ introduit, sans la discuter ni l'amender, une thèse « méta-topique » qui concerne, presque toujours, les rapports entre genre, différence et définition ; selon toute vraisemblance, Aristote, n'en disant mot, est censé y consentir[57].

Un cas particulier est celui de VI 8, 147a7, où δοκεῖ introduit (sans donner de référence) la thèse selon laquelle « une forme se dit relativement à une forme ». On y reconnaît évidemment une thèse propre à la version rudimentaire de la théorie des formes, dont Socrate jeune se fait l'introducteur dans la première partie du *Parménide* (133e) ; l'Éléate, comme on sait, utilise cette thèse pour critiquer cette version de la théorie. Aristote en fait usage à son tour contre les partisans des idées en général, sans rien dire contre elle. Mais cela ne signifie évidemment pas qu'il l'approuve.

Revenons maintenant à nos statistiques, et formulons une hypothèse. L'intérêt croissant de Platon pour la notion et la méthodologie de la définition est bien connu ; de caractère surtout réfutatif, au moins en sur-

57. Cf. IV, 122b20, 123a15, 18, 126a18, b17, 32, 127b12, 128a31 ; VI, 139a30, 141a34, 143a11, 144a18, 21, 33, 145a5, 147b5, 148a6, 30 (liste non exhaustive).

face, dans les dialogues dits « socratiques », il devient constructif dans les dialogues tardifs, et il se serait étendu à toutes sortes d'objets, y compris les plus humbles, si l'on en croit le célèbre fragment du comique Épicrate, cité par Athénée II 59D-E[58]. La pratique et, probablement à sa suite, la théorie de la définition sont restées sur l'agenda de ses disciples et premiers successeurs (des livres sur les genres et les espèces, ainsi que sur la dialectique, sont cités dans les listes des ouvrages de Speusippe et de Xénocrate[59]). Il paraît donc hautement vraisemblable qu'Aristote a conçu et réalisé, non seulement ses principes et ses recommandations touchant les définitions, mais encore l'édifice entier des *Topiques* (dont les concepts centraux sont tous « en un certain sens définitionnels », τρόπον τινὰ ὁρικά, I 6, 102b34), avec en arrière-plan l'activité manifestement intense qu'avaient suscitée la théorie et la pratique de la définition chez Platon et dans son école. Ne peut-on supposer, dès lors, que les occurrences de δοκεῖ dans les *Topiques* signalent souvent (je ne prétends pas que ce soit toujours, bien sûr) une référence d'Aristote (approbatrice ou non, c'est selon) à une thèse ou à un principe « méta-horistiques », issus du patrimoine commun de ce groupe de chercheurs qui avait travaillé, avec un début de virtuosité, sur les notions de genre, d'espèce et de différence, et sur leurs relations[60].

58. Cité, traduit et commodément consultable dans l'édition du *Politique* par A. Diès, CUF, 1950, p. XXVII-XXVIII.

59. Cf. Diogène Laërce IV 5 et 13.

60. « Les règles logiques de l'école platonicienne dans la topique aristotélicienne » avaient été déjà inventoriées dans l'ouvrage pionnier de E. Hambruch, *Logische Regeln der Platonischen Schule in der Aristotelischen Topik*, Berlin, 1904 ; mais celui-ci se fonde essentiellement sur les dernières des *Divisions* dites « aristotéliciennes » dans la version conservée par le manuscrit *Marcianus* 257 (cf. les éditions et commentaires de H. Mutschmann (ed.), *Divisiones quae vulgo dicuntur Aristoteleae*, Leipzig, 1906, et C. Rossitto (trad., comm.), *Aristotele ed altri — Divisioni*, Padova, 1984).

Le nombre élevé des occurrences de δοκεῖ dans le livre IV, qui traite du genre, et dans le livre VI, qui traite de la définition, pourrait s'expliquer très bien par là ; et la même explication rendrait compte aussi du fait que les définitions de la définition et du genre, données au livre I (101b38-102a17 et 102a31-b3), sont toutes deux uniques, en conformité d'ailleurs à un principe d'unicité de la définition qui fait lui-même l'objet d'un énoncé introduit par δοκεῖ (VI 4, 141a34).

Les conclusions exactement inverses peuvent être tirées de l'absence d'occurrences de δοκεῖ, absence presque totale dans le livre II, qui traite de l'accident, et absence totale dans le livre V, qui traite du propre. Lorsque Aristote entreprend d'y travailler, ce sont là, pourrait-on dire, des concepts à l'état naissant. Même dans le livre I, le plus officiellement programmatique du traité, ce n'est sûrement pas par hasard qu'en vif contraste avec les notions de genre et de définition, Aristote donne plusieurs définitions de l'accident (102b4-26), et une définition du propre qui résulte d'une révision et d'une technicisation du sens de ce terme dans la langue ordinaire (101b19-23 et 102a18-30). Dans la réalisation même de la partie du programme des *Topiques* qui concerne l'accident et le propre, c'est-à dire dans les livres II-III et V, on peut repérer de multiples traces d'un *work in progress* : la topique de l'accident et celle du propre sont loin de prendre toujours leurs notions centrales dans la même acception. Il apparaît donc assez clairement qu'en procédant à l'analyse méthodique des conditions que doit remplir une définition, analyse qui sous-tend le projet fondamental des *Topiques* dans sa totalité[61], Aristote s'est engagé sur un chemin inégalement balisé avant lui : un travail préliminaire, accompli par Platon et ses premiers successeurs, avait déjà débroussaillé, tantôt de façon rudimentaire et tantôt de

61. Cf. Introduction I, p. XLIX.

façon relativement satisfaisante à ses yeux, les conditions liées aux concepts de définition, de genre et de différence[62] ; restait, et ce fut la tâche dont il prit l'initiative, à dégager autant que possible les notions nouvelles d'accident et de propre, et à les articuler avec les précédentes.

On pourrait objecter qu'il n'y a pas une seule occurrence de δοκεῖ dans le livre VII, qui fait pourtant figure de supplément constructif au livre VI sur la définition. Cette objection soulève des problèmes multiples. Sans reprendre ici ce que disait l'Introduction I, p. LXIV-LXVII, sur l'accrochage plutôt heurté des lieux destinés à réfuter une définition (livre VI) et des lieux destinés à en établir une (VII, chapitres 3-4), on pourrait se borner à suggérer que les réflexions définitionnelles des membres de l'Académie ancienne devaient s'être concentrées de façon privilégiée sur les moyens *réfutatifs*. Plusieurs motifs convergents pouvaient les y avoir poussés : d'abord, la tradition de l'ἔλεγχος socratique ; ensuite, la rareté des tentatives effectuées à l'époque par les praticiens de la discussion dialoguée pour démontrer une définition, rareté qui résultait de l'influence d'un paradigme nouveau, celui des mathématiques[63], enfin la difficulté intrinsèque de la tâche de démontrer rationnellement une définition[64]. Aristote allait lui-même dégager les raisons pour

62. Celle-ci est caractérisée comme γενική, relevant de la même méthode de discussion que le genre (I 4, 101b18).

63. Cf. G. Vlastos, *Socrates : Ironist and Moral Philosopher*, Cambridge/Ithaca, 1991, et les multiples réflexions du même auteur sur ce thème, éditées par M. Burnyeat dans G. Vlastos, *Socratic Studies*, Cambridge, 1994 ; un prolongement intéressant de ces réflexions chez D. Davidson, *Plato's philosopher*, dans R.W. Sharples (ed.), *Modern Thinkers & Ancient Thinkers*, London, 1993.

64. Cf. VII, 153a8-11 : « personne ou presque personne, parmi ceux qui pratiquent la discussion dialoguée, n'essaie d'établir déductivement une définition ; tous prennent au contraire un énoncé de ce genre comme principe de départ, comme le font par exemple ceux qui s'occupent de géométrie, de nombres et des autres disciplines de ce genre ». La théorie de la science des *Seconds Analytiques* privilégie, comme on sait, le rôle principiel des définitions et les exemples tirés des mathématiques.

lesquelles cette difficulté est maximale, non seulement par rapport à la tâche d'en réfuter une (VII 5, 154a35-b3), mais aussi par rapport à toutes les autres tâches dialectiques (VII 5, 155a18-22)[65].

C'est sans doute pourquoi, lorsqu'il s'aventure à dire ce qu'il faut savoir « si nous voulons en établir » une[66], de façon à compléter le livre VI qui ne parlait que d'en réfuter, les signes de son embarras à explorer ce terrain malcommode sont curieux à observer. Il commence par renvoyer à un « autre traité »' (153a11-12) le soin de dire « avec exactitude ce qu'est une définition et comment (πῶς) il faut définir ». Par rapport à « nos besoins présents », en revanche, on pourrait s'attendre à ce qu'il nous donne, mais simplement de manière plus sommaire, une définition de la définition et une description des moyens d'en établir une. Étrangement, ce n'est pas ce qu'il fait : de façon inopinée, il change de sujet, et déclare qu'il suffira de dire *seulement* (μόνον) « qu'il est *possible* (δυνατόν) d'obtenir une définition par un raisonnement déductif (συλλογισμός) ». Il paraît nécessaire, en effet, d'établir ce point, au moins à titre préliminaire, pour deux raisons : d'abord, il serait absurde de s'engager à dire *comment* il faut définir si l'on n'établissait préalablement qu'il est *possible* de le faire déductivement ; ensuite, comme, « parmi ceux qui pratiquent la discussion dialoguée, personne ou presque personne n'essaie d'établir une définition par raisonnement déductif » (153a8), il convient d'écarter le soupçon que s'il en est empiriquement ainsi, c'est que la tâche est logiquement impossible. Mais ce qui reste énigmatique, c'est qu'Aristote paraisse vouloir se contenter (μόνον) de lever cet

65. Sur les deux parties que l'on peut discerner dans ce chapitre et leurs différences, voir Introduction I, p. LXX–LXXII, et plus loin les notes *ad loc.*

66. 153a7 (ἐὰν δὲ κατασκευάζειν βουλώμεθα). L'expression est rare, semble-t-il, dans les *Topiques*. Peut-être Aristote veut-il indiquer qu'une pareille décision est toujours quelque peu téméraire.

obstacle préliminaire. Peut-être certains de ses interlocuteurs avaient-ils souligné la gravité de cet obstacle avec assez de force théorique pour l'obliger à concentrer sur lui sa contre-attaque.

D'autres anomalies nous attendent encore. La première : les célèbres lignes 153a15-22 exposent un procédé censé montrer qu'il est possible de construire un συλλογισμός de la définition ; mais ce procédé, *si on le lit dans la version qu'en donnent les manuscrits A et B*[67], est décrit en des termes tels que l'on peut très bien comprendre qu'Aristote ait fini par le rejeter, dans les *Seconds Analytiques* (II 6, 92a6-10), en l'accusant de commettre une pétition de principe[68].

Autre surprise : après avoir exprimé (153a23-24) sa satisfaction d'avoir rempli l'*unique contrat* (τοσοῦτον μόνον, 153a13) qu'il s'était engagé à honorer « de façon suffisante pour les besoins présents » (153a12-15), à savoir, montrer qu'un « syllogisme » de la définition était *possible*[69], il paraît oublier qu'il n'avait pris aucun engagement supplémentaire. Il enchaîne en effet comme suit : « A partir de quelles <prémisses> il faut établir une définition, on l'a précisé ailleurs avec plus d'exactitude[70] ; mais pour ce qui concerne la méthode que l'on a

67. Ce que j'avais eu tort de ne pas faire dans l'Introduction I, p. LXIX. Voir, ici, les notes *ad loc.*

68. H. Cherniss, *Aristotle's Criticism of Plato and the Academy*, 1944, p. 35 n. 28, avait déjà marqué ce point. Il lisait Aristote dans l'édition Bekker (p. XXV). C'est peut-être la sagesse ; quoi qu'il en soit, en l'occurrence, c'était un avantage.

69. ἐγχωρεῖ συλλογισμὸν ὅρου γενέσθαι, 153a23, fait écho, avec *variatio*, à δυνατόν γενέσθαι ὁρισμοῦ (...) συλλογισμόν, 153a14-15.

70. Très vraisemblablement dans l'« autre traité » précédemment mentionné (153a11), et sans doute déjà terminé (cf. διώρισται, 153a24). La tâche relevant de ce traité, « enseigner en toute exactitude (...) comment il faut définir » (153a11-12), semble à première vue identique à celle qui y a été accomplie, « préciser plus exactement à partir de quelles <prémisses> il faut établir une définition » (153a24-25) ; mais ce n'est sans doute qu'une première apparence (cf. VII, n. 2 de la p. 93).

ici en vue, les mêmes lieux sont utilisables ». L'anomalie consiste ici en ceci que, d'après 153a13-15, les *Topiques* devraient se contenter d'établir qu'un « syllogisme » de la définition est possible, ce qu'ils font en 153a15-22, et passer ensuite à un autre sujet, une fois cette mission accomplie. En réalité, on dirait qu'Aristote ne peut s'empêcher d'exposer le pendant dialectique de la tâche accomplie « avec exactitude » dans l'autre traité, ni de revendiquer l'utilité de ses *Topiques* pour *établir* des définitions. C'est pourquoi, dans le reste du chapitre 3, il va donner une liste, d'ailleurs non exhaustive (cf. 154a21-22), de lieux utiles à cet effet. Il aurait été déplorable que, parvenu au terme de l'entreprise entière des *Topiques*, cette « méthodologie de la définition »[71], il se dérobât devant les difficultés de l'établissement des définitions, et avouât, au moins implicitement, que sa dialectique n'était bonne qu'à torpiller celles des autres.

Mais la tactique choisie ne va pas sans quelques faiblesses. Dans le livre I, Aristote avait annoncé et justifié son choix de donner une méthode particulière (ἰδίας μεθόδου) pour chacun des genres de problèmes correspondant aux quatre prédicables ; en se fondant sur les caractères propres à chacun d'eux (ἐκ τῶν περὶ ἕκαστον οἰκείων), on réalisera au mieux le programme d'ensemble du traité (102b38-103a1). À présent, cependant, loin de tailler sur mesure des lieux spécifiquement propres à établir des définitions, il se contente de réemployer, en donnant quelquefois les signes assez clairs d'une certaine paresse, des types généraux de lieux déjà bien rodés dans les livres précédents (contraires, opposés, inflexions, coordonnés, etc.).

Une dernière observation. Quelques pages plus loin dans le livre VII (5, 155a17-22), Aristote énonce et justifie la proposition suivante : l'établissement d'une défini-

71. Cf. W.A. De Pater, *Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne — Méthodologie de la définition*, Fribourg, 1965.

tion est la plus difficile de toutes les tâches dialectiques. Cela vient de la multiplicité maximale des tâches nécessaires et suffisantes pour parvenir à cette fin[72]. Compte tenu de ce passage, on aurait pu s'attendre à voir Aristote faire allusion à cette extrême difficulté de la tâche, au moment où il s'engage à montrer que sa topique a justement le mérite d'être utile pour y réussir, serait-ce même « sans exactitude » (153a24-26). Or, non seulement il n'en fait rien, mais encore les types de lieux qu'il mentionne et qu'il décrit sommairement[73] dans la suite du chapitre 3 ne font aucunement état des tâches préliminaires énumérées dans le chapitre 5, et sans l'accomplissement desquelles, selon ce chapitre, aucune tentative de définition ne saurait être justifiée. Le chapitre 4 va même jusqu'à distribuer des bons points à certains types de lieux, particulièrement « opportuns », « utiles dans la plupart des cas », « au plus haut point communs », « très efficaces ». On dirait qu'Aristote hésite entre deux tactiques pour assurer la promotion de sa dialectique : tantôt, il souligne l'abondance des moyens qu'il met à la disposition de son disciple pour établir une définition[74] ; tantôt, au contraire, il insiste sur la difficulté de cette tâche qui est le point culminant de l'art dialectique — ce

72. « Il faut montrer déductivement que les éléments mentionnés dans la définition sont bien le cas pour le défini, que le genre indiqué est bien son genre, et que la formule lui est propre ; en outre, en plus de tout cela, il faut encore montrer que la formule exprime l'essentiel de son essence, et il faut encore avoir fait cela de façon correctement formulée ». Ce passage, et l'ensemble de son contexte (155a3-36), sont d'une importance cruciale pour comprendre la version « inclusive » du système des prédicables.

73. Parfois très sommairement : voir par exemple le lieu des opposés (153a28-29 : « si en effet la formule opposée est la définition de la chose opposée, la formule avancée est nécessairement la définition de la chose avancée »), qui pourrait être accusé de pétition de principe. Cf. le traitement beaucoup plus raffiné de VI 4, 142a22-33.

74. Son appel à leur collaboration, à la fin du chapitre VII 4, est à cet égard un trait assez singulier, me semble-t-il.

qui rend particulièrement méritoire sa tentative pour la réaliser.

4. *Topiques* et *Réfutations sophistiques*

Une objection sérieuse s'élève cependant contre l'essai qui précède. Il paraît difficile de concilier l'hypothèse d'un soubassement académique des *Topiques* avec le fait que, dans le chapitre final des *Réfutations sophistiques*[75], Aristote dit avec insistance qu'il n'a pas eu de devanciers dans son entreprise : en matière d'art dialectique, contrairement à ce qui s'était passé pour l'art rhétorique, « absolument rien » n'existait antérieurement à ses propres travaux de pionnier (183b36, 184b1-2)[76].

Sans doute, le contraste entre les développements comparés de la rhétorique et de la dialectique était-il réel à l'époque où Aristote commence à travailler à ses *Topiques* : en rhétorique, il existait avant lui un assez grand nombre d'écrits techniques ou supposés tels (écrits dont il avait lui-même rédigé une sorte de compilation, intitulée Τεχνῶν συναγωγή, à laquelle il fait souvent référence dans sa propre *Rhétorique*). Il n'en existait certainement pas en si grand nombre dans le domaine dialectique.

Mais n'en existait-il « absolument aucun » ? J'ai fait allusion plus haut à Speusippe et à Xénocrate, aînés d'Aristote et successeurs successifs de Platon à la tête de

75. Rappelons que ce chapitre 34 résume, et déclare accompli, le projet de l'ensemble constitué par les huit livres des *Topiques* et les *Réfutations sophistiques* (cf. 183a34-b16).

76. Sur la question, assez complexe, de savoir qui Aristote considérait comme l'inventeur de l'art dialectique, voir E. Berti, « Zenone di Elea inventore della dialectica ? », *La Parola del Passato* 43, 1988 ; J. Brunschwig, « *Rhétorique et dialectique,* Rhétorique *et* Topiques », dans D.J. Furley et A. Nehamas, *Aristotle's* Rhetoric : *Philosophical Essays*, Princeton, 1994 ; L.-A. Dorion, « Aristote et l'invention de la dialectique », in M. Canto-Sperber et P. Pellegrin (edd.), *Le style de la pensée*, Paris, 2002.

l'Académie. Sans doute peut-on remarquer que l'ouvrage de Speusippe sur les genres et les espèces s'intitulait, d'après Diogène Laërce IV 5, Περὶ γενῶν καὶ εἰδῶν παραδειγμάτων, « Sur les genres et espèces, exemples-types »[77], ce qui fait assez fortement penser que cet ouvrage pouvait présenter, aux yeux d'Aristote, une analogie avec l'éducation rhétorique donnée par Gorgias, auquel l'auteur des *Topiques* reprochait justement de faire apprendre par cœur à ses élèves des discours-types tout faits, et d'enseigner ainsi non pas l'art, mais les produits de l'art (*Soph. El.* 34, 183b36-184a8). On peut ainsi supposer que les discussions auxquelles avait donné lieu l'effervescence définitionnelle de l'Académie tardive étaient restées à un niveau de technicité qu'Aristote jugeait négligeable par rapport à celui qu'il ambitionnait d'atteindre lui-même, et que l'on peut, sans se forcer, reconnaître encore aujourd'hui à son propre traité. En outre, la masse de ces discussions était sans doute restée largement orale.

Il existe cependant, dans la liste des ouvrages de Xénocrate (Diogène Laërce IV 13), un titre énigmatique, celui d'un ouvrage en non moins de quatorze livres, qui s'appelait Τῆς περὶ τὸ διαλέγεσθαι πραγματείας βιβλία (« Livres du traité concernant la discussion dialoguée »[78]). Xénocrate est plusieurs fois cité et critiqué

77. Traduction incertaine (« Esempi di generi e specie », M. Isnardi Parente, *Speusippo. Frammenti*, Napoli, 1980 ; « Concerning paradigmatic kinds and classes », L. Taran, *Speusippus of Athens*, Leiden, 1981 ; « Sur les exemples de genres et d'espèces », T. Dorandi, dans M.-O. Goulet-Cazé (ed.), *Diogène Laërce — Vies et doctrines des philosophes illustres*, Paris, 1999[2]).

78. Traduction incertaine encore. M. Isnardi Parente, *Senocrate — Ermodoro. Frammenti*, Napoli, 1982, traduit par *Trattazione della dialettica*, de même que T. Dorandi dans M.-O. Goulet-Cazé (ed.), *op. cit.* (*Traité sur la dialectique*) — traductions peut-être trop simples pour ce titre insolite, si l'on ne veut pas le corriger. M. Marcovich, dans son édition de Diogène Laërce (Leipzig, 1999), renvoie à Cic. *Acad. pr.* II 143, qui parle des nombreux livres de Xénocrate *de ratione loquendi* (περὶ τὸ διαλέγεσθαι ?) et de leur succès.

dans les *Topiques*, mais pour des thèses et des définitions substantielles, non pour des principes de théorie dialectique ; si son gros livre avait existé pendant la longue période durant laquelle Aristote préparait ses *Topiques*[79], on attribuerait au Stagirite un aplomb invraisemblable en le croyant capable de nier effrontément l'existence de ce livre devant un public d'étudiants de l'Académie, quelle que soit l'antipathie qui régnait sans doute entre les deux hommes. Au moment où les *Topiques* prenaient la forme sous laquelle nous les lisons, Xénocrate, qui n'était l'aîné d'Aristote que d'une douzaine d'années, avait amplement devant lui le temps qu'il fallait pour prendre connaissance du travail de son jeune et précoce condisciple (auquel il allait d'ailleurs survivre), et pour y répliquer. Serait-ce un argument insupportablement *ad hoc* que de voir dans la structure bizarre du titre de Xénocrate un signe annonçant un ouvrage « au second degré », un livre sur un livre — et pourquoi pas, un livre sur les *Topiques* ?[80]

Le texte

Le texte grec du tome I avait été établi sur la base d'une collation, directe à une exception près[81], de dix manuscrits[82]. L'expérience acquise pendant l'élaboration

79. Cf. *Soph. El.*, 34, 184b1-3 : « Sur le raisonnement déductif (συλλογίζεσθαι), nous ne pouvions mentionner absolument aucun travail antérieur, mais nous avons consacré *beaucoup de temps* à des recherches laborieuses » (trad. Dorion).

80. Merci à Tiziano Dorandi pour m'avoir donné son avis sur cette hypothèse, qu'il trouve difficile à prouver, mais non absurde.

81. Il s'agit du *Neo-Eboracensis Pierpont Morgan Library* 758 (M), qui a pu être consulté sur microfilm.

82. La page des sigles, dans le tome I (p. CXLIX), n'en signale que neuf. En effet, je n'y avais pas porté le *Vaticanus gr.* 244 (sigle W), dont il n'avait été fait qu'un usage partiel, destiné à combler les quelques lacunes du *Parisinus Coislinianus* 330 (sigle C), son très vraisemblable modèle.

du tome II a semblé permettre de ne plus utiliser deux d'entre eux, le *Vaticanus gr.* 207 (sigle P) et le *Vaticanus gr.* 1024 (sigle c) : ils n'enrichissent la tradition que de fautes manifestes, de traces de contamination et (dans le cas de c) de nombreuses lacunes.

Cette façon d'alléger l'apparat critique était d'autant mieux venue que, par un autre biais, cet apparat avait toutes chances de s'alourdir sensiblement. Celui du tome I était un apparat négatif (cf. Introduction I, p. CXXXVI) ; dans un tel apparat, rappelons-le, on ne désigne par leur sigle que les manuscrits qui *s'écartent* de la leçon adoptée dans le texte, et l'on ne reproduit que les leçons présentées par ces manuscrits ; les témoins du texte adopté ne sont pas signalés, sinon par défaut, ce qui est malcommode et peut occasionner des erreurs ou des équivoques. Mais en 1972 ont paru, dans la Collection des Universités de France, les *Règles et recommandations pour les éditions critiques (série grecque)*, rédigées avec rigueur et clarté par le regretté Jean Irigoin. L'on y trouvait (p. 27-28) une exacte description des inconvénients de l'apparat négatif, et un plaidoyer convaincant en faveur de l'apparat positif, c'est-à-dire d'un apparat qui commence par reproduire le texte adopté, avec le ou les sigles de ses témoins manuscrits, et qui continue, après deux points de séparation, en donnant les variantes présentées par les autres manuscrits, avec mention de leurs sigles. Sans pouvoir jurer que ces règles exigeantes ont été intégralement respectées dans l'apparat de ce tome II (Jean Irigoin admettait lui-même quelques exceptions spécifiques), on peut dire du moins qu'on s'y est efforcé au mieux de ses capacités.

Les manuscrits retenus pour la constitution du texte, dont on trouvera la description dans le tome I et les références dans la page des sigles de celui-ci, sont donc au nombre de huit (A, B, C, D, u, V, M, et pour partie W). Les relations entre ces manuscrits ont fait l'objet d'une tentative encore très rudimentaire de classement dans

l'Introduction I, p. CXIX-CXXXII. Malgré quelques essais qui sont malheureusement restés peu fructueux, je dois avouer que je n'ai pas progressé sur ce chapitre. Tout ce dont je puis maintenant faire état se réduit à confirmer quelques-uns de ceux de mes résultats antérieurs qui étaient relativement nouveaux. Ainsi, un passage particulièrement intéressant du livre V, 129b7-8, fournit un argument supplémentaire pour attribuer au manuscrit C (*Parisinus Coislinianus* 330) une situation particulière par rapport aux deux familles auxquelles se rattachent les autres manuscrits[83]. Par ailleurs, l'ancienneté du prototype de la seconde famille s'est trouvée indirectement attestée par une étude comparative des coïncidences entre (i) le papyrus 5002 de Berlin, du Ve siècle de notre ère[84], (ii) les fragments conservés (dont quatre provenant des *Analytiques*) d'un très ancien manuscrit de l'*Organon* (*Sinaiticus* M 138, début du Xe siècle) et (iii) le manuscrit *Parisinus gr.* 1843 de l'*Organon* (sigle D chez les éditeurs modernes)[85]. L'auteur de cette savante étude, Ch. Brockmann, m'accorde un peu généreusement (p. 52-53) le mérite d'avoir « reconnu et précisément documenté » la signification de ce *Parisinus* en tant que témoin des *Topiques*, mais il déplore qu'il ait été sous-estimé jusqu'à présent par les éditeurs des *Analytiques*. Il faut pourtant

83. Voir la note *ad loc.* Cette situation particulière avait été déjà reconnue à C dans le tome I, principalement sur la base de deux passages : II, 113a20-23 et III, 120a7 (Introduction I, p. cxxvi-cxxvii).

84. C'est un fragment des *An. Post.*, édité par M. Serena Funghi et W. Cavini, dans le *Corpus dei Papiri Filosofici*, 1989, vol. I 1*, p. 251-256.

85. Cf. Ch. Brockmann, « Das Papyrusfragment und die ältesten Byzantinischen Textzeugen der *Analytika* des Aristoteles », *Philologus* 148, 2004, p. 50-63 ; D.R. Reinsch, « Fragmente einer *Organon*-Handschrift vom Beginn des zehnten Jahrhunderts aus dem Katharinenkloster auf dem Berge Sinai », *Philologus* 145, 2001, p. 57-69. Sur l'identification mouvementée de D avec le *Parisinus* 1843 et le rôle qu'y a joué le P. H.D. Saffrey, voir l'édition Ross des *Topiques*, p. v-vi, et Introduction I, p. CVI. On a longtemps attribué ce manuscrit au XIIIe siècle, mais Brockmann (p. 53) le date du XIIe.

avouer que la réévaluation de D, de sa date et de ses prestigieux parents ne concerne les *Topiques* que très indirectement : en effet, ni le papyrus de Berlin ni le *Sinaiticus* n'ont préservé le moindre fragment de notre traité. Le manuscrit D, en ce qui nous concerne, reste donc le représentant peut-être le plus pur de la seconde famille ; mais celle-ci, en tant que famille, n'en est pas moins la plus atteinte par les gloses, les scolarisations, les normalisations, les contaminations qui caractérisent une tradition vivante. Tout éditeur des *Topiques* continuera donc, je pense, à considérer les manuscrits A et B, représentants de la première famille, comme les témoins d'une tradition « morte », et par là-même mieux protégée contre les déformations, les adjonctions, les normalisations de toutes sortes.

À cet égard, l'établissement du texte, dans le présent tome comme dans le précédent, obéit le plus souvent possible à une préférence de principe pour les leçons des manuscrits A et B, et, dans les rares cas de divergence entre les deux, pour celles de A, superbe manuscrit de bibliothèque. Comme je l'ai rappelé plus haut, cette préférence m'a conduit parfois à faire un choix différent de celui de tous les éditeurs modernes, parfois aussi à rejeter celui des éditeurs du XXe siècle, Strache-Wallies (1923) et Ross (1958), pour revenir à ceux du XIXe, Bekker (1830) et Waitz (1846). Ce tribut d'admiration leur est bien dû[86].

La traduction

Au sujet de la traduction, deux choses sont à dire brièvement. D'abord, il faut signaler au lecteur que les

86. Quelques-uns des principes que j'avais appliqués de façon plus ou moins intuitive dans l'établissement du texte figurent maintenant parmi les règles très méthodiquement mises au clair, pour son propre travail, par Marwan Rashed dans son impressionnante édition du *De Generatione et Corruptione* (cf. son Introduction, p. CCXXIV sqq.)

quelques choix de traduction non traditionnels qui avaient été introduits dans le tome I n'ont été ni tous conservés ni tous éliminés ; ensuite, sur un plan plus général, il faut prévenir et avouer que les principes de traduction ne sont pas restés les mêmes d'un tome à l'autre.

Sur le premier point, disons que pour garder une mesure de cohérence entre les deux tomes, les options de traduction portant sur des termes techniques, ou semi-techniques, ont été maintenues chaque fois que l'on pouvait croire avoir quelques motifs raisonnables de leur être attaché. Mais on n'a pas pensé que ce souci de cohérence dût interdire de renoncer aux choix les plus criticables, ou les plus inutiles, ni même de proposer, dans un petit nombre de cas, quelques nouveautés. On verra, par exemple, qu'a été conservée la traduction d'ἔνδοξα par « idées admises »[87], de même que la « traduction » assez téméraire de τὸ τί ἦν εἶναι par « l'essentiel de l'essence »[88].

En revanche, j'ai renoncé à traduire le verbe ἀντικατηγορεῖσθαι, partie constitutive de la définition du propre, par « pouvoir s'échanger avec son sujet en position de prédicat d'un sujet concret », traduction bien lourde dans sa forme et discutable sur le fond ; le simple calque « être contre-prédiqué » est plus satisfaisant sur l'un et l'autre plan[89]. Mais je note aussi un nouvel écart par rapport à la tradition : le verbe ὑπάρχειν, traduit selon la tradition dans le tome I par « appartenir », devient ici « être le cas », ce qui en permet l'application à des schèmes syntactiques distincts ; ainsi, « P ὑπάρχει à S » devient « P est le cas pour S », et « P ὑπάρχει » devient « P est le cas », P étant un prédicat dans la première formule et une proposition dans la seconde[90].

87. Cf. p. 117, n. 2 (p. 280).
88. Cf. p. 13, n. 6 (p. 151).
89. Cf. p. 13, n. 8 (p. 152), et Barnes, p. 137.
90. Cf. p. 42, n. 1 (p. 207).

Pour éviter cependant de désorienter le lecteur, je conserve souvent, dans cet avant-propos et dans les notes, des traductions plus traditionnelles ou plus transparentes (par exemple : « appartenir » et non « être le cas » pour ὑπάρχειν, « endoxal » et non « conforme à des idées admises » pour ἔνδοξον, « vertu » et non « excellence » pour ἀρετή, etc.). J'espère seulement que le lecteur n'en sera pas plus désorienté encore qu'auparavant.

En ce qui concerne maintenant les principes généraux de la traduction, c'est probablement le point sur lequel j'ai l'impression d'avoir le plus changé. Chacun sait que les traducteurs en général, et ceux d'Aristote en particulier, sont écartelés entre deux tentations extrêmes : fournir une version lisible mais infidèle, ou bien une version fidèle mais illisible. Dans l'Introduction I, je déclarais avec emphase qu'il m'avait « semblé vain de vouloir rivaliser de concision et d'ambiguïté avec le texte d'Aristote : placer le lecteur de la version française devant les problèmes mêmes que rencontre celui du texte grec est sans doute une ambition aussi futile qu'irréalisable ». Je prétendais avoir « pris le parti de résoudre toutes les ellipses et de dissiper, dans la mesure de mes moyens, toutes les ambiguïtés » du texte grec. Et pour faire bonne mesure, j'ajoutais que « les additions que comportait la traduction par rapport à la lettre du texte » ne faisaient à mes yeux qu'« expliciter une signification » qui y était « virtuellement présente » (p. CXXXIX-CXL).

Depuis lors, le flot des nouvelles traductions aristotéliciennes, si souvent diverses par la méthode de leurs auteurs et par leurs résultats, ne pouvait que me conduire à des réflexions un peu plus nuancées[91]. Beaucoup trop imbibée d'interprétations, qui resteraient des interpréta-

91. Une lecture stimulante à cet égard est de comparer les *Notes sur la traduction* qui figurent au début des deux éditions successives (Oxford, 1975 et 1994) de la superbe traduction commentée des *Seconds Analytiques* par J. Barnes.

tions même si elles n'avaient aucun défaut supplémentaire, ma traduction des quatre premiers livres avait en tout cas celui-là. J'ai essayé, dans le présent volume, d'éviter les paraphrases explicatives trop indiscrètes, sans tomber pour autant dans les excès d'un littéralisme volontairement aveugle. Je ne puis que laisser au lecteur le soin d'apprécier le résultat.

Remerciements

J'ai accumulé les dettes de reconnaissance au point de craindre d'en oublier. L'oubli, en tout cas, ne risque pas de menacer deux institutions prestigieuses qui m'ont offert des conditions de travail idéales et un exceptionnel environnement humain et intellectuel : le Wissenschaftskolleg de Berlin, en 1984-1985, et Christ's College de Cambridge, en 1999.

Parmi les amis qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre, je ne voudrais pas manquer de remercier Diether Reinsch et Dieter Harlfinger, qui m'ont généreusement accueilli à Berlin et guidé lors de mes premières visites à l'*Aristoteles-Archiv*. Je dois un immense tribut de reconnaissance et d'amitié à Jonathan Barnes, à Michael Frede et à Günter Patzig, mes complices au Wissenschaftskolleg, que j'ai retrouvés avec joie dans de nombreux colloques et en bien d'autres occasions. Pierre Pellegrin et Jean Lallot m'ont aidé de leurs compétences pour résoudre diverses difficultés. Le Professeur J. M. Gambra a eu l'amabilité de me communiquer les versions originales des articles parus en traduction espagnole dans la collection d'articles édités par ses soins dans les deux volumes de l'*Anuario filosofico* de 2002. Tobias Reinhardt m'a très obligeamment communiqué le texte de son magnifique ouvrage sur *Top.* V avant même sa publication. Alain-Philippe Segonds ne m'a ménagé ni sa confiance ni sa patience, j'espère qu'il se rend compte du mérite qu'il y a eu.

C'est à Marwan Rashed que j'ai le plaisir de manifester une gratitude tout à fait exceptionnelle. Pour le tome I, j'avais eu déjà le privilège d'avoir pour réviseur Raymond Weil ; j'avais vu ce que c'est que réviser. Cette fois-ci, j'ai vu ce que c'est qu'arracher un livre au ressassement « pénélopique », comme nous disions — à la double angoisse d'aboutir et de ne pas aboutir. Sans Marwan, sans les heures qu'il a passées sur mes brouillons, sans celles qu'il m'a généreusement offertes pour travailler en commun[92] avec lui, sans ses encouragements et ses franches critiques, ce livre-ci n'aurait simplement pas eu accès à l'existence. Je suis seul responsable des défauts qu'on lui trouvera[93].

92. κοινὸν ἔργον (*Top.* VIII, 161a37-38).

93. Je crois utile de donner ici quelques précisions sur les rapports chronologiques qui se sont établis entre le travail de révision dont Marwan Rashed m'a fait le cadeau depuis novembre 2003 et l'édification de ses travaux personnels, regroupés dans le magnifique dossier qu'il a présenté lors de sa soutenance d'habilitation en décembre 2005, devant un jury auquel j'avais l'honneur d'appartenir. Les circonstances ont fait qu'il a pu prendre connaissance de mon travail pendant un temps nettement plus long que je n'ai pu le faire des siens. Au moins ai-je pu me rendre compte, en prenant connaissance de ce dossier, que j'aurais eu l'intérêt le plus grand et le plus personnel à en lire et à en relire maintes pages, notamment celles qui concernent les problèmes techniques de l'édition des textes aristotéliciens, ainsi que celles qui ont trait à la théorie de la définition chez Aristote et dans la tradition aristotélicienne. Je ne puis qu'inviter instamment le prochain éditeur des *Topiques* à accorder la plus grande attention aux œuvres présentes et futures de Marwan Rashed.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE[1]

ÉDITIONS SANS COMMENTAIRE NI TRADUCTION

I. Bekker, *Aristotelis Opera*, vol. I, Berlin, 1831 (**Bk.**).

I. Strache et M. Wallies, *Aristotelis Topica*, cum libro *De Sophisticis Elenchis*, e schedis I. Strache ed. M. Wallies, Leipzig, 1923 (**SW**)[2].

W.D. Ross, *Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi*, Oxford, 1958 (**Ross**).

Éditions commentées

Th. Waitz, *Organon graece*, vol. II, Leipzig, 1846 (**Wz**).

Commentaires anciens

Alexandre d'Aphrodise, *In Aristotelis Topicorum libros octo commentaria*, CIAG II 2, Wallies ed., Berlin, 1891 (**Al**)[3].

1. La présente bibliographie (qui complète celle du vol. I, p. CXLIV-CXLVIII, et que complètent plusieurs notes de notre avant-propos) ne mentionne en principe que les ouvrages et articles le plus souvent consultés. Dans l'avant-propos et dans les notes de commentaire, ils seront désignés par le seul nom de leur auteur, accompagné au besoin de leur date ; dans l'apparat critique, par l'abréviation de ce nom présentée ici même en caractères gras. Quand la pagination n'est pas indiquée, la référence s'entend *ad locum* par rapport au texte d'Aristote.

2. Cette édition a été commencée par I. Strache, qui fut tué pendant la première Guerre Mondiale. M. Wallies l'a complétée d'après les fiches laissées par Strache. Au besoin, nous distinguons, dans l'apparat critique, les choix de Strache non adoptés par Wallies (**Str.**), les choix personnels de Wallies (**Wal.**), et le texte finalement édité (**SW**).

3. Nous distinguons, autant que faire se peut, les citations (**Al**^{c}), les paraphrases (**Al**^{p}) et les lemmes (**Al**^{l}).

Pacius, *In Porphyrii Isagogen, et Aristotelis Organum, Commentarius Analyticus*, Francfort, 1597.

Traductions

Boèce, dans L. Minio-Paluello (ed.), *Aristoteles Latinus V 1-3, Topica*, Bruxelles-Paris, 1969 (Λ)[4] (contient un *Index graeco-latinus* et un *Index latino-graecus*, tous deux très complets).

W.A. Pickard-Cambridge, dans *The Works of Aristotle*, Ross (ed.), vol. I, *Topica*, Oxford, 1928.

E.S. Forster, *Aristotle (...) Topica*, Londres-Cambridge (Mass.), Loeb Classical Library, 1960.

J. Barnes ed., *The Complete Works of Aristotle — The Revised Oxford Translation*, vol. I, Princeton, 1984 (**ROTA**).

M. Zanatta, *Organon di Aristotele*, vol. II, Turin, 1996.

Traductions commentées ou annotées

J. Tricot, dans *Aristote. Organon* V : *Les Topiques*, Paris, 1950.

P. Gohlke, *Aristoteles. Die Lehrschriften*, 2 IV : *Topik*, Paderborn, 1952.

G. Colli, *Aristotele. Organon*, Turin, 1955.

A. Zadro, *Aristotele. I Topici*, Naples, 1974 (contient un Index grec des noms et des termes importants relatifs à la dialectique).

R. Smith, *Aristotle. Topics. Books I and VIII*, Oxford, 1997.

Études philologiques diverses

H. Bonitz, *Aristotelische Studien*, II-IV, Vienne, 1862-1867.

J. Vahlen, « Rhetorik und Topik. Ein Beitrag zur Aristoteles' Rhetorik », *Rheinisches Museum* 22, 1867, p. 101-110.

J. Imelmann, « Zur Aristotelische Topik », *Wissenschaftliche Beilage zum Program des Joachimsthaler Gymnasiums*, 1870.

4. Nous distinguons au besoin, quand elles divergent, les leçons des mss principaux, *Oxon. Trin. Coll. 47* (Λ^{τ}) et *Oxon. Ball. Coll. 253* (Λ^{β}).

F.A. Trendelenburg, *Aristotelis « De anima » libri tres*[2], Berlin, 1877.

J.H. von Kirchmann, *Erläuterungen zu dem Organon*, Leipzig, 1883.

J. Zahlfleisch, « Zu Aristoteles' Topik 137a8-20, 133b5 », *Zeitschr. für die österreichischen Gymnasien* 41, 1890, p. 301-304.

J. Pflug, *De Topicorum libro V*, Leipzig, 1908.

I. Düring, *Aristotle's De partibus animalium. Critical and Literary Commentary*, Göteborg, 1943.

W.J. Verdenius, « Notes on the *Topics* », dans Owen (ed.) (**Verd.**).

M. Soreth, « Zu *Topik* E 7, 137a8-20 und b3-13 », dans Owen (ed.).

T. Ebert, « Aristotelischer und traditioneller Akzidenzbegriff », dans G. Patzig, E. Scheibe, W. Wieland (eds), *Logik, Ethic, Theorie der Geisteswissenschaften*, Hambourg, 1977.

J. Barnes, J. Brunschwig, M. Frede, « Le propre de la prudence », dans R. Brague et J.-F. Courtine (eds), *Herméneutique et ontologie — Hommage à Pierre Aubenque*, Paris, 1990 (**BBF**).

T. Ebert, « Aristotelian Accidents », *Oxford Studies in Ancient Philosophy* 16, 1998.

R.W. Sharples (ed.), *Perspectives in Greek Philosophy — S.V. Keeling Memorial Lectures in Ancient Philosophy*, Aldershot, 2003.

Instruments de travail divers

H. Bonitz, *Index aristotelicus*, Berlin, 1870 (**Bz**).

M. Wallies, *Index verborum*, dans Alexandre d'Aphrodise, *In Aristotelis Topicorum libros octo commentaria*, CIAG II 2, Berlin, 1891.

H.G. Liddell, R. Scott, H. Stuart Jones, *Greek-English Lexicon*, 9[e] éd[5]., Oxford, 1940 (**LSJ**).

W.D. Ross, *Index verborum potiorum*, dans *Aristotelis Topica et Sophistici Elenchi*, Oxford, 1958.

5. Cette édition, la neuvième, a été régulièrement réimprimée par la suite. Exceptionnellement, nous citons telle ou telle édition antérieure.

B. Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies — Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, 2004.

O. Höffe, *Aristoteles — Lexikon*, Stuttgart, 2005.

Ouvrages, articles, éditions, recueils divers

G.E.L. Owen (ed.), *Aristotle on Dialectic — The Topics*, Oxford, 1968 (**Owen ed.**).

J. Barnes, « Property in Aristotle's Topics », *Archiv für Geschichte der Philosophie* 52, 1970, p.136-155 (**Barnes**).

T. Reinhardt, *Das Buch E der Aristotelischen Topik — Untersuchungen zur Echtheitsfrage*, Göttingen, 2000 (**Reinh.**).

R. Bodéüs (ed.), *Aristote — [Catégories]*, Paris, 2001.

F. Ildefonse, J. Lallot (edd.), *Aristote — Catégories*, Paris, 2002.

SIGLA

A = Vaticanus Urbinas gr. 35, paulo ante 901.
B = Venetus Marcianus gr. 201, anno 954.
V = Vaticanus Barberinianus gr. 87, saec. X.
M = Neo-Eboracensis Pierpont Morgan Library 758, saec. XI.
C = Parisinus Coislinianus 330, saec. XI.
u = Basileensis gr. 54 (F. II. 21), saec. XII.
D = Parisinus gr. 1843, saec. XII.
W = Vaticanus gr. 244, saec. XIII (ubi def. C).

Al^{c}, Al^{p}, Al^{l} = Alexandri Aphrodisiensis citatio, paraphrasis, lemma (codicum siglis, quibus Wallies usus est, inter uncinos nonnunquam adhibitis).

Λ, Λ^{τ}, Λ^{β} = Boethii translationis exemplar, e codicibus Oxoniensibus Trin. Coll. 47 (saec. XII ineuntis) et Ball. Coll. 253 (saec. XIII) vel ambobus vel uno vel altero restitutum.

edd. = recentiorum editorum (Bekker, Waitz, Wallies, Ross) consensus.

LIVRE V

<LIEUX DU PROPRE>[1]

1

<LE PROPRE ET SES ESPÈCES>

Pour savoir si ce qui a été énoncé est un propre ou non, voici par quels moyens il faut mener l'examen.

À noter que le propre est donné[2] soit comme propre par soi-même et à tout moment, soit comme propre relativement à autre chose et à tel moment[3] ; par exemple, est un propre par soi-même de l'homme « animal sociable par nature » ; est un propre relativement à autre chose, par exemple de l'âme relativement au corps, que l'une a vocation de commander et l'autre d'obéir ; est un propre à tout moment, par exemple, du dieu, « animal immortel » ; est un propre à tel moment, par exemple, pour tel homme[4], de se promener dans le gymnase.

Le propre donné relativement à autre chose, c'est deux problèmes, ou bien quatre[5]. Si en effet l'on donne à ceci et l'on refuse à cela tel attribut identique, il vient seulement deux problèmes, comme lorsqu'on dit que le propre de l'homme, relativement au cheval, est qu'il est bipède. On pourrait en effet l'attaquer en disant que l'homme n'est pas bipède, et que le cheval est bipède : d'une

1-5 Voir *Notes*, p. 137-139.

ΤΟΠΙΚΩΝ Ε'

Πότερον δ' ἴδιον ἢ οὐκ ἴδιόν ἐστι τὸ εἰρημένον, διὰ τῶνδε σκεπτέον. 128b

Ἀποδίδοται δὲ τὸ ἴδιον ἢ καθ' αὑτὸ καὶ ἀεί, ἢ πρὸς ἕτερον καὶ ποτέ, οἷον καθ' αὑτὸ μὲν ἀνθρώπου τὸ ζῷον ἥμερον φύσει, πρὸς ἕτερον δὲ οἷον ψυχῆς πρὸς σῶμα, ὅτι τὸ μὲν προστακτικὸν τὸ δ' ὑπηρετικόν ἐστιν, ἀεὶ δὲ οἷον θεοῦ τὸ ζῷον ἀθάνατον, ποτὲ δ' οἷον τοῦ τινὸς ἀνθρώπου τὸ περιπατεῖν ἐν τῷ γυμνασίῳ.

Ἔστι δὲ τὸ πρὸς ἕτερον ἴδιον ἀποδιδόμενον ἢ δύο προβλήματα ἢ τέτταρα. Ἐὰν μὲν γὰρ τοῦ μὲν ἀποδῷ τοῦ δ' ἀρνήσηται ταὐτὸ τοῦτο, δύο μόνον προβλήματα γίνονται, καθάπερ τὸ ἀνθρώπου πρὸς ἵππον ἴδιον ὅτι δίπουν ἐστίν. Καὶ γὰρ ὅτι ἄνθρωπος οὐ δίπουν ἐστὶν ἐπιχειροίη τις ἄν, καὶ ὅτι ὁ ἵππος δίπουν· ἀμφοτέρως δ' ἂν κινοῖτο τὸ ἴδιον. Ἐὰν δ' ἑκατέ-

128b14 τὸ εἰρημένον ABCDuM Λ : τῶν εἰρημένων V || 16 δὲ codd. Λ : del. Ross || pr. ἢ ABDuVM : ἤτοι C || 16-17 καὶ ... καὶ ABC^{ac}DuVM Λ : ἢ ... ἢ C^{pc} || 17 οἷον post μὲν transp. Wal. coll. Λ || 19 post προστακτικὸν add. ἐστι M || 20 τὸ om. D || 22 τὸ ... ἴδιον ἀποδιδόμενον codd. Λ : τοῦ... ἰδίου ἀποδιδομένου coni. Wal. Ross || 23 pr. μὲν AB^{1}Du^{ac}V edd. : om. BCu^{pc}M Λ || pr. τοῦ AB^{1}CDuVM : τὸ B || ἀποδῷ ABDuVM Λ : -διδῷ C || 24 ἀρνήσηται ABDuM edd. : ἀπαρνήσηται CV || δύο μόνον ABDuV Λ$^{\tau}$: δύο μόνα M μόνον δύο C Λ$^{\beta}$ || γίνονται ABDuVM : γίνεται C || 25 τὸ ABV edd. : τοῦ CDuM || post γὰρ add. εἰ uM || 26 ἄνθρωπος ABC M^{ac} Bk. SW : ὁ ἄνθρωπος DuVM^{pc} ἅνθρωπος coni. Ross || alt. ὅτι ABC^{pc}DuVM : διότι C^{ac} || 27 δ' om. DuM || κινοῖτο A^{pc}BCDuVM : κινοῖ A^{ac}.

manière comme de l'autre, le propre serait ébranlé[1]. Mais si, de deux attributs, on donne l'un et l'on refuse l'autre à chacun de deux sujets, il y aura quatre problèmes, comme lorsqu'on dit que le propre de l'homme, relativement au cheval, est que l'un est bipède et l'autre quadrupède. On peut en effet l'attaquer en disant que par nature l'homme n'est pas bipède, et qu'il est quadrupède, et il est aussi possible de l'attaquer en disant que le cheval est bipède, et qu'il n'est pas quadrupède. De quelque manière qu'on le montre, ce qui a été posé[2] est détruit[3].

Le propre par soi-même est celui qui est donné relativement à toutes choses, et sépare son sujet de tout autre, comme, pour l'homme, « animal mortel capable de recevoir la science » ; le propre relativement à autre chose est celui qui distingue son sujet, non de tout autre, mais d'un sujet précis[4], comme, pour l'excellence[5] relativement à la science, que l'une a plus d'un endroit pour siège naturel, alors que l'autre n'a pour sièges naturels que la partie raisonnable de l'âme et les êtres qui ont une partie raisonnable. Le propre à tout moment est celui qui est vrai de son sujet en tout temps et qui ne lui fait jamais défaut, comme pour l'animal, « composé d'âme et de corps » ; le propre à tel moment est celui qui est vrai de son sujet pendant un certain temps et qui ne lui est pas lié nécessairement en tout temps, comme, pour tel homme, de se promener sur la place publique.

Donner le propre relativement à autre chose, c'est dire une différence qui vaut soit dans tous les cas et à tout moment, soit la plupart du temps et dans la plupart des cas. Dans tous les cas et à tout moment : par exemple, le propre de l'homme, relativement au cheval, est d'être bipède ; car l'homme est bipède à tout moment, et tout

1-5 Voir *Notes*, p. 139.

τέρου ἑκάτερον ἀποδῷ καὶ ἑκατέρου ἀπαρνηθῇ, τέτταρα προβλήματα ἔσται, καθάπερ τὸ ἀνθρώπου ἴδιον πρὸς ἵππον, ὅτι τὸ μὲν δίπουν τὸ δὲ τετράπουν ἐστίν. Καὶ γὰρ ὅτι ἄνθρωπος οὐ δίπουν καὶ ὅτι τετράπουν πέφυκεν ἔστιν ἐπιχειρεῖν, καὶ διότι ὁ ἵππος δίπουν καὶ διότι οὐ τετράπουν οἷόν τ' ἐπιχειρεῖν. Ὅπως δ' οὖν δειχθέντος ἀναιρεῖται τὸ κείμενον.

Ἔστι δὲ τὸ μὲν καθ' αὑτὸ ἴδιον ὃ πρὸς ἅπαντα ἀποδίδοται καὶ παντὸς χωρίζει, καθάπερ ἀνθρώπου τὸ ζῷον θνητὸν ἐπιστήμης δεκτικόν· τὸ δὲ πρὸς ἕτερον ὃ μὴ ἀπὸ παντὸς ἀλλ' ἀπό τινος τακτοῦ διορίζει, καθάπερ ἀρετῆς πρὸς ἐπιστήμην, ὅτι τὸ μὲν ἐν πλείοσι, τὸ δ' ἐν λογιστικῷ μόνον καὶ τοῖς ἔχουσι λογιστικὸν πέφυκε γίνεσθαι. Τὸ δ' ἀεὶ ὃ κατὰ πάντα χρόνον ἀληθεύεται καὶ μηδέποτ' ἀπολείπεται, 129a **καθάπερ τοῦ ζῴου τὸ ἐκ ψυχῆς καὶ σώματος συγκείμενον, τὸ δὲ ποτὲ ὃ κατά τινα χρόνον ἀληθεύεται καὶ μὴ ἐξ ἀνάγκης ἀεὶ παρέπεται, καθάπερ τοῦ τινὸς ἀνθρώπου τὸ περιπατεῖν ἐν ἀγορᾷ.**

Ἔστι δὲ τὸ πρὸς ἄλλο ἴδιον ἀποδοῦναι τὸ διαφορὰν εἰπεῖν ἢ ἐν ἅπασι καὶ ἀεί, ἢ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ καὶ ἐν τοῖς πλείστοις. Οἷον ἐν ἅπασι μὲν καὶ ἀεὶ καθάπερ τὸ ἀνθρώπου ἴδιον πρὸς ἵππον ὅτι δίπουν· ἄνθρωπος μὲν γὰρ καὶ ἀεὶ καὶ

28 ἀποδῷ ABDuVM Λ : -διδῷ C ‖ ἑκατέρου ABCDuVM Λ : ἑκάτερον V^{γρ} ‖ 29 τὸ AB^{pc}CV edd. : τοῦ B^{ac}DuM ‖ ἴδιον om. Λ^{τ} ‖ 30 ὅτι — δίπουν : τὸ μὲν ὅτι δίπουν ἐστὶ fort. M^{ac} ὅτι δίπουν τὸ μὲν M^{pc} ‖ 30-31 ἄνθρωπος AB Bk. Wz SW : ὁ ἄνθρωπος CDuVM ἅνθρωπος coni. Ross ‖ 31 post δίπουν add. ἐστὶ CV Λ^{τ} ‖ ἐστὶ πέφυκεν C ‖ 32 pr. et alt. διότι codd. Bk. Wz SW : ὅτι coni. Ross ‖ 33 κείμενον ABDu^{pc}M Wz SW Ross : προκεί- Cu^{ac}V Λ Bk. ‖ 35 post καὶ add. ἀπὸ V ‖ post ζῷον add. λογικὸν M ‖ 36 ante ἐπιστήμης add. νοῦ καὶ M ‖ ἀπὸ om. D ‖ 37 post ἀρετῆς add. τὸ u ‖ 38 post πλείοσι add. δυνάμεσι τῆς ψυχῆς γίνεται· καὶ γὰρ ἐν τῷ παθητικῷ καὶ τῷ λογιστικῷ ἡ ἀρετή ἐστι V ex Al^{p} ‖ post alt. ἐν add. τῷ CV ‖ μόνον ABCDVM Λ : μόνῳ u Al^{p}.

129a1-3 καὶ — ἀληθεύεται om. M^{ac} ‖ 2 τοῦ om. CM^{pc} ‖ pr. τὸ ABC^{1}DuVM : om. C ‖ 7-8 alt. ἢ — ἀεὶ om. M^{ac} ‖ 7 τὸ om. V^{ac} ‖ 8 τὸ ABCDV edd. : τοῦ uM.

homme l'est, alors qu'aucun cheval n'est bipède, ni ne l'est à tel moment. La plupart du temps et dans la plupart des cas : par exemple, le propre de la partie raisonnable, relativement à la partie désirante[1], par le fait que l'une commande et que l'autre obéit ; car la partie raisonnable ne commande pas absolument toujours[2], elle se laisse parfois commander ; et la partie désirante[3] ne se laisse pas commander à tout moment, elle commande à certains moments, lorsque l'âme de l'homme est de mauvaise qualité.

Parmi les propres, les plus propices à l'argumentation sont ceux qui le sont par eux-mêmes et à tout moment, et ceux qui le sont relativement à d'autres choses. D'une part, en effet, le propre relativement à autre chose, c'est plusieurs problèmes[4], comme nous l'avons déjà dit auparavant ; ce sont en effet soit deux, soit quatre problèmes qui viennent nécessairement. Nombreux sont donc les arguments qui viennent à leur endroit. Quant au propre par soi-même et au propre à tout moment, il est possible de les attaquer en les rapportant à plusieurs sujets, ou de les mettre à l'épreuve en les rapportant à de multiples moments : le propre par soi-même, en le rapportant à plusieurs sujets (il faut en effet que ce soit par rapport à chacun des êtres que le propre soit le cas pour son sujet, de sorte que si ce sujet n'est pas séparé de toutes choses par cette attribution, le propre ne saurait avoir été correctement donné) ; le propre à tout moment, on peut le tes-

1-4 Voir *Notes*, p. 140.

πᾶς ἐστι δίπους, ἵππος δ' οὐδείς ἐστι δίπους οὐδέ ποτε. Ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ δὲ καὶ ἐν τοῖς πλείστοις καθάπερ τὸ λογιστικοῦ ἴδιον πρὸς ἐπιθυμητικὸν [καὶ θυμικὸν] τῷ τὸ μὲν προστάττειν τὸ δ' ὑπηρετεῖν· οὔτε γὰρ τὸ λογιστικὸν πάντοτε προστάττει, ἀλλ' ἐνίοτε καὶ προστάττεται, οὔτε τὸ ἐπιθυμητικὸν [καὶ θυμικὸν] ἀεὶ προστάττεται, ἀλλὰ καὶ προστάττει ποτέ, ὅταν ᾖ μοχθηρὰ ἡ ψυχὴ τοῦ ἀνθρώπου.

Τῶν δ' ἰδίων ἐστὶ λογικὰ μάλιστα τά τε καθ' αὑτὰ καὶ ἀεὶ καὶ τὰ πρὸς ἕτερα. Τὸ μὲν γὰρ πρὸς ἕτερον ἴδιον πλείω προβλήματά ἐστι, καθάπερ εἴπομεν καὶ πρότερον· ἢ γὰρ δύο ἢ τέτταρα ἐξ ἀνάγκης γίνονται τὰ προβλήματα. Πλείους οὖν οἱ λόγοι γίνονται πρὸς ταῦτα. Τὸ δὲ καθ' αὑτὸ καὶ τὸ ἀεὶ πρὸς πολλὰ ἔστιν ἐπιχειρεῖν ἢ πρὸς πλείους χρόνους παρατηρεῖν, τὸ μὲν καθ' αὑτὸ πρὸς πολλά (πρὸς ἕκαστον γὰρ τῶν ὄντων δεῖ ὑπάρχειν αὐτῷ τὸ ἴδιον, ὥστ' εἰ μὴ πρὸς ἅπαντα χωρίζεται, οὐκ ἂν εἴη καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον), τὸ δ' ἀεὶ πρὸς πολλοὺς χρόνους τηρεῖν (κἂν εἰ γὰρ

10 alt. ἐστι δίπους ABDuVM Λ : δίπους ἐστὶ C ‖ οὐδέ ποτε CD : οὐδέποτε ABuVM edd. ‖ 11 alt. τὸ AB edd. : τοῦ CDuVM ‖ post ἴδιον add. τὸ ἄρχειν C ‖ 12 post πρὸς add. τὸ DuVM ‖ post ἐπιθυμητικὸν add. καὶ θυμικὸν ABCDu[1]V Λ edd. τε καὶ θυμικὸν M[pc] καὶ θυμητικὸν C[1], deleuimus ‖ τῷ ABCDV Bk. Wz : τὸ uM Λ SW Ross ‖ alt. τὸ ABC[ras]DuM : τὰ V Λ fort. C ante ras. ‖ 13 ὑπηρετεῖν ABC Λ edd. : προστάττεσθαι DuVM ‖ οὔτε ABCDV edd. : οὐδὲ uM ‖ 14 καὶ om. D ‖ post ἐπιθυμητικὸν add. καὶ θυμικὸν ABDuM edd. καὶ τὸ θυμικὸν V καὶ τὸ θυμητικὸν C, deleuimus ‖ 15 post ἀλλὰ add. ἐνίοτε C ‖ ποτέ om. Cu ‖ 16 ᾖ om. A ante ἡ transp. DuM ‖ 17 ἐστὶ ABCDV edd. : εἰσὶ uM ‖ τε om. DuM Λ ‖ αὑτὰ ABCV Al[c] edd. : αὑτὸ DuM ‖ 18 ἕτερα AB : ἕτερον CDuVM edd. ‖ τὸ … ἴδιον codd. Al[c] Λ : τοῦ … ἰδίου coni. Wal. Ross ‖ 19 καὶ om. M ‖ 20 γίνονται ABD edd. : γίνεται CuVM ‖ 21 οἱ om. DuVM ‖ ταῦτα AB Λ edd. : αὐτὰ CDuVM ‖ 22 τὸ om. D Al[c] ‖ ἐπιχειρεῖν secluserit Wal. ‖ ἢ A[ac]BC edd. : καὶ A[pc]DuVM Λ ‖ 24 αὐτῷ ABCM Λ edd. : αὐτὸ DuV ‖ 25 ἅπαντα ABDuVM[pc] Λ edd. : ἅπαν CM[ac] ‖ 25-26 ἀποδεδομένον τὸ ABCV edd. : τ. ἀ. DuM ‖ 26 πολλοὺς ABDuVM : πλείους C Λ ‖ τηρεῖν ABDuM Al[p] Bk. Wz : παρατηρεῖν CV Λ Ross del. Wal. ‖ γὰρ om. A[pc]CDuVM Λ.

ter[1] en le rapportant à de multiples moments (en effet, s'il n'est pas le cas, s'il y a eu un moment où il n'était pas le cas, s'il doit y avoir un moment où il ne sera pas le cas, ce ne sera pas un propre). Le propre à tel moment, en revanche, nous l'examinons en le rapportant au temps désigné comme maintenant[2] ; c'est pourquoi les arguments à son endroit ne sont pas en grand nombre. Est un problème propice à la discussion argumentée celui à l'endroit duquel pourraient se faire des discussions argumentées en abondance et de belle venue.

Le propre que nous avons qualifié de relatif à autre chose est à examiner à partir des lieux concernant l'accident, pour voir s'il est un accident de ceci et non un accident de cela[3]. Quant aux propres à tout moment et aux propres par eux-mêmes, c'est par les procédés suivants qu'il faut les considérer.

2

<Lieux du propre correctement formulé>[4]

Tout d'abord : voir si le propre a été donné sous une forme incorrecte ou correcte[5]. Pour voir s'il est incorrectement ou correctement donné, un premier lieu est de voir s'il ne se trouve pas[6] que le propre n'est pas posé à l'aide de termes mieux connus, ou qu'il l'est à l'aide de termes mieux connus : pour réfuter, que ce n'est pas à l'aide de termes mieux connus ; pour établir, que c'est à l'aide de termes mieux connus. Pour montrer qu'il ne l'est pas à l'aide de termes mieux connus, on regardera, d'une part, s'il ne se trouve pas que le propre qui est donné est purement et simplement plus mal connu que ce dont on a dit qu'il était le propre : car alors le propre ne sera pas correctement posé. C'est en effet en vue de la connaissance que nous assignons le propre[7] ; il faut donc séparer[8] le sujet à l'aide de termes plus connus ; car on

1-8 Voir *Notes*, p. 140-143.

μὴ ὑπάρχῃ κἂν εἰ μὴ ὑπῆρξε κἂν εἰ μὴ ὑπάρξῃ, οὐκ ἔσται ἴδιον). Τὸ δὲ ποτὲ πρὸς τὸν νῦν λεγόμενον χρόνον ἐπισκοποῦμεν· οὔκουν εἰσὶ λόγοι πρὸς αὐτὸ πολλοί. Λογικὸν δὲ τοῦτ᾽ ἔστι πρόβλημα πρὸς ὃ λόγοι γένοιντ᾽ ἂν καὶ συχνοὶ καὶ καλοί.

Τὸ μὲν οὖν πρὸς ἕτερον ἴδιον ῥηθὲν ἐκ τῶν περὶ τὸ συμβεβηκὸς τόπων ἐπισκεπτέον ἐστίν, εἰ τῷ μὲν συμβέβηκε τῷ δὲ μὴ συμβέβηκεν. Περὶ δὲ τῶν ἀεὶ καὶ τῶν καθ᾽ αὑτὸ διὰ τῶνδε θεωρητέον.

129b Πρῶτον μὲν εἰ μὴ καλῶς ἀποδέδοται τὸ ἴδιον ἢ καλῶς. Τοῦ δὲ μὴ καλῶς ἢ καλῶς ἐστιν ἓν μέν, εἰ μὴ διὰ γνωριμωτέρων ἢ γνωριμωτέρων κεῖται τὸ ἴδιον, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ μὴ διὰ γνωριμωτέρων, κατασκευάζοντα δὲ εἰ διὰ γνωριμωτέρων. Τοῦ δὲ μὴ διὰ γνωριμωτέρων ἐστὶ τὸ μὲν εἰ ὅλως ἀγνωστότερόν ἐστι τὸ ἴδιον ὃ ἀποδίδωσι τούτου οὗ τὸ ἴδιον εἴρηκεν· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Γνώσεως γὰρ ἕνεκα τὸ ἴδιον ποιούμεθα· διὰ γνωριμωτέρων οὖν χωριστέον·

27 ὑπάρχῃ ABDuVM : ὑπάρχει Λ edd. ὑπῆρξε C || pr. εἰ om. M[ac] || ὑπῆρξε ABDuVM Λ edd. : ὑπάρχει C || ὑπάρξῃ ABDuVM : ὑπάρξει C Λ edd. || 28 post ποτὲ add. οὐκ ἐν ἄλλοις ἢ BC Bk. || λεγόμενον ABCDuVM Al[l] Bk. Wz : μόνον Al[p] Wal. Ross λεγόμενον μόνον Λ || 28-29 ἐπισκοποῦμεν om. C || 29 post εἰσὶ add. οἱ DuM || 30 post ὃ usque ad 130b5 ἰδίων def. M || γένοιντ᾽ ἂν AB edd. : γίνονται CDuV Al[c] Λ || 31 καλοὶ καὶ συχνοί Al[c](P) || post καλοί add. κατασκευάζοντα δὲ ἢ [εἰ mg.] διὰ γνωριμωτέρων B (cf. 129 b 4-5) || 32 alt. τὸ ABCDu : τοῦ V || 33 τόπων om. D || ἐστίν ante τόπων transp. C om. Λ[t] || τῷ ... τῷ ABCDV Λ : τὸ ... τὸ u || 34 δὲ μὴ συμβέβηκεν ABDuV Λ : δ᾽ οὐ C.

129b1 μὴ post ἢ transp. C || 2 pr. μὴ post ἢ transp. C || 3 post ἢ add. διὰ Cu[ac] Λ Ross εἰ διὰ V || alt. γνωριμωτέρων CuV Λ edd. : -μώτερον ABDu[1] Al[c](A) || 4-5 κατασκευάζοντα — pr. γνωριμωτέρων om. Λ || 6 ἐστι ABC Al[c] edd. : ἐστι δι᾽ οὗ C κεῖται DuV Λ || ὃ om. C || ἀποδίδωσι codd. : ἀποδιδόασι Λ || 7-8 γνώσεως γὰρ ἕνεκα ABDuV Λ : τοῦ γὰρ μαθεῖν ἕνεκεν καθάπερ τὸν ὅρον καὶ C || 8 ποιούμεθα AB edd. : ποιοῦμεν CDuV Λ ut uid. (*facimus*) || post ποιούμεθα (resp. ποιοῦμεν) add. τοῦ γὰρ μανθάνειν ἕνεκεν καὶ τὸ ἴδιον καὶ τοὺς ὅρους ποιοῦμεν DuV Λ || χωριστέον B Bz SW : χρηστέον A ἀποδοτέον CDuV Al[p] Λ (*reddendum*) Bk. Wz Ross.

pourra ainsi l'appréhender de façon bien davantage suffisante. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre du feu « ce qui ressemble le plus à l'âme », on s'est servi d'un terme plus mal connu que le feu, à savoir l'âme (nous savons mieux, en effet, ce qu'est le feu que ce qu'est l'âme), ce ne saurait être un propre correctement posé du feu que « ce qui ressemble le plus à l'âme ». On regardera, d'autre part, s'il ne se trouve pas que le fait que ceci est le cas pour cela n'est pas mieux connu. Il faut en effet, non seulement que le propre soit mieux connu que la chose, mais aussi que le fait qu'il est le cas pour cette chose soit mieux connu ; car celui qui ne sait pas s'il est le cas pour cette chose ne saura pas non plus s'il est le cas pour elle seule ; de sorte que, quelle que soit celle de ces deux situations qui se réalise[1], le propre devient peu clair[2]. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre du feu « lieu premier de résidence naturelle de l'âme », on s'est servi de quelque chose qui est plus mal connu que le feu[3], à savoir si c'est en lui que réside l'âme et si elle réside en lui comme en son lieu premier, ce ne saurait être un propre correctement posé du feu que « lieu premier de résidence naturelle de l'âme ». Pour établir[4], en revanche, voir si le propre est bien posé à l'aide de termes mieux connus, « mieux connus » selon chacun des deux modes indiqués. Alors, en effet, le propre sera correctement posé sous ce rapport (notons en effet que parmi les lieux qui établissent qu'un propre est correctement donné, les uns montreront qu'il l'est sous tel rapport seulement, les autres, qu'il l'est purement et simplement)[5]. Par exemple, puisqu'en disant

1-5 Voir *Notes*, p. 143-145.

οὕτω γὰρ ἔσται κατανοεῖν ἱκανῶς μᾶλλον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς πυρὸς ἴδιον εἶναι τὸ ὁμοιότατον ψυχῇ ἀγνωστοτέρῳ κέχρηται τοῦ πυρὸς τῇ ψυχῇ (μᾶλλον γὰρ ἴσμεν τί ἐστι πῦρ ἢ ψυχή), οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον ἴδιον πυρὸς τὸ ὁμοιότατον ψυχῇ. Τὸ δ' εἰ μὴ γνωριμώτερόν ἐστι τόδε τῷδ' ὑπάρχον. Δεῖ γὰρ μὴ μόνον εἶναι γνωριμώτερον τοῦ πράγματος, ἀλλὰ καὶ τῷδ' ὑπάρχον γνωριμώτερον· ὁ μὴ γὰρ εἰδὼς εἰ τῷδ' ὑπάρχει οὐδ' εἰ τῷδε ὑπάρχει μόνῳ γνωριεῖ, ὥσθ' ὁποτέρου τούτων συμβάντος ἀσαφὲς γίνεται τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς πυρὸς ἴδιον τὸ ἐν ᾧ πρώτῳ ψυχὴ πέφυκεν εἶναι ἀγνωστοτέρῳ κέχρηται τοῦ πυρὸς τῷ εἰ ἐν τούτῳ ὑπάρχει ψυχὴ καὶ εἰ ἐν πρώτῳ ὑπάρχει, οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον ἴδιον πυρὸς τὸ ἐν ᾧ πρώτῳ ψυχὴ πέφυκεν εἶναι. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ διὰ γνωριμωτέρων κεῖται τὸ ἴδιον, καὶ εἰ τὸ γνωριμωτέρων καθ' ἑκάτερον τῶν τρόπων. Ἔσται γὰρ καλῶς κατὰ τοῦτο κείμενον τὸ ἴδιον (τῶν γὰρ κατασκευαστικῶν τόπων τοῦ καλῶς οἱ μὲν κατὰ τοῦτο μόνον, οἱ δ' ἁπλῶς δείξουσιν ὅτι καλῶς). Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ζῴου ἴδιον τὸ αἴσθησιν ἔχειν διὰ γνωριμωτέρων [καὶ γνωριμώτερον] ἀποδέδωκε

10 εἶναι ἴδιον V ‖ 11 ἢ ABC edd. : ἤπερ DuV ‖ 12 post ἂν add. οὖν DV Λ ‖ 13 ante ψυχῇ add. τῇ C ‖ τόδε τῷδ' ABDuV Al^{c} Λ : τὸ ἀποδοθὲν τόδε [τῷδε fort. C^{ac}] C ‖ 14 μὴ ABDuV Al^{p} (375.21) : οὐ C Al^{c} ‖ γνωριμώτερον εἶναι CDuV Al^{p} (375.21-22) Λ ‖ 15 post καὶ add. ὅτι AB Al^{c} edd. εἰ V ‖ τῷδ' ACDuV Λ : τόδ' B ‖ ὑπάρχον codd. Bk. Wz Verd. : ὑπάρχει Al^{c} SW Ross ὑπάρχειν Al^{c}(B) ‖ post γνωριμώτερον add. ὑπάρχει AB Bk. ὑπάρχειν Al^{c} Wz SW ὑπάρχον Al^{c}(B) εἶναι Λ ‖ γὰρ μὴ DuV Al^{c} Bk. Str. ‖ 16 οὐδ' — μόνῳ om. C^{ac} ‖ alt. τῷδε ABC^{pc} edd. : τούτῳ DuV Al^{c} Λ ‖ ὑπάρχει μόνῳ ABC^{pc} Al^{c} edd. : μόνῳ [μόνον V^{γρ}] ὑπάρχει DuV Λ ‖ 17 τούτων ABCu^{1}V Λ edd. : τούτου Du ‖ 18 πρώτῳ ABCD Λ edd. : πρῶτον V πρῶτα u ‖ ψυχὴ CDuV^{ras} Λ edd. : ψυχῇ ABV ‖ 21-22 κατασκευάζοντα ABCDV : -τι u ‖ 23 τὸ AB : εἰ C edd. τὸ εἰ DV εἰ τὸ u ‖ 24 κατὰ τοῦτο καλῶς Al^{c} ‖ 24-25 τῶν — τόπων ABCDV Al^{c} Λ : τὸν γὰρ -κὸν -πον u ‖ 26 ἐπεὶ om. D ‖ 27 γνωριμωτέρων C : γνωριμωτέρων καὶ γνωριμώτερον ABDuV Λ edd. ‖ ἀποδέδωκε ABCDu : ἀπέδωκε V.

comme propre de l'animal « posséder la sensation », on a donné le propre à l'aide de termes mieux connus[1], selon chacun des deux modes indiqués, « posséder la sensation » serait un propre de l'animal correctement donné sous ce rapport.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'un des mots donnés dans le propre se dit en plusieurs sens, ou même que la formule tout entière a plusieurs significations : car alors, le propre ne sera pas correctement posé. Par exemple, puisque « sentir » a plusieurs significations, dont l'une est « posséder la sensation » et l'autre « faire usage de la sensation », ce ne saurait être, pour l'animal, un propre correctement posé que « doté par nature de la sensation ». La raison pour laquelle il ne faut utiliser ni un mot qui se dit en plusieurs sens, ni une formule visant à signifier le propre qui fait de même, c'est que cette multiplicité d'acceptions rend ce qui est dit peu clair, de sorte que celui qui se prépare à l'attaquer se demande en lequel des sens multiples veut parler son interlocuteur ; car c'est en vue d'apprendre que se donne le propre. Outre cela, il est inévitable que ceux qui donnent le propre de cette façon subissent une réfutation, lorsque quelqu'un construit son raisonnement déductif sur le cas de celle des acceptions multiples qui fait discordance[2]. Pour établir[3], en revanche, voir si aucun des mots, ni non plus la formule tout entière, n'ont plusieurs significations ; car alors, le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisque « corps » n'exprime pas plusieurs choses, pas plus que « qui se meut le plus aisément vers la région du haut », ni plus que le tout composé de ces deux éléments, ce serait pour le feu un propre correctement posé sous ce rapport que « corps qui se meut le plus aisément vers la région du haut ».

1-3 Voir *Notes*, p. 145.

τὸ ἴδιον καθ' ἑκάτερον τῶν τρόπων, εἴη ἂν καλῶς ἀποδεδομένον κατὰ τοῦτο τοῦ ζῴου ἴδιον τὸ αἴσθησιν ἔχειν.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἴ τι τῶν ὀνομάτων τῶν ἐν τῷ ἰδίῳ ἀποδεδομένων πλεοναχῶς λέγεται, ἢ καὶ ὅλος ὁ λόγος πλείω σημαίνει· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τὸ αἰσθάνεσθαι πλείω σημαίνει, ἓν μὲν τὸ αἴσθησιν ἔχειν ἓν δὲ τὸ αἰσθήσει χρῆσθαι, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ζῴου ἴδιον καλῶς κείμενον τὸ αἰσθάνεσθαι πεφυκός. Διὰ τοῦτο δ' οὐ χρηστέον ἐστὶν οὔτ' ὀνόματι πλεοναχῶς λεγομένῳ οὔτε 130a **λόγῳ τῷ τὸ ἴδιον σημαίνοντι, διότι τὸ πλεοναχῶς λεγόμενον ἀσαφὲς ποιεῖ τὸ ῥηθέν, ἀποροῦντος τοῦ μέλλοντος ἐπιχειρεῖν πότερον λέγει τῶν πλεοναχῶς λεγομένων· τὸ γὰρ ἴδιον τοῦ μαθεῖν χάριν ἀποδίδοται. Ἔτι δὲ πρὸς τούτοις ἀναγκαῖόν ἐστιν ἔλεγχόν τινα γίνεσθαι τοῖς οὕτως ἀποδιδοῦσι τὸ ἴδιον, ὅταν ἐπὶ τοῦ διαφωνοῦντός τις ποιῇ τὸν συλλογισμὸν τοῦ πλεοναχῶς λεγομένου. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μὴ πλείω σημαίνει μήτε τῶν ὀνομάτων μηδὲν μήθ' ὅλος ὁ λόγος· ἔσται γὰρ καλῶς κατὰ τοῦτο κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὔτε τὸ σῶμα πολλὰ δηλοῖ οὔτε τὸ εὐκινητότατον εἰς τὸν ἄνω τόπον οὔτε τὸ σύνολον τὸ ἐκ τούτων συντιθέμενον, εἴη ἂν καλῶς κείμενον κατὰ τοῦτο πυρὸς ἴδιον σῶμα τὸ εὐκινητότατον εἰς τὸν ἄνω τόπον.**

28 post ἑκάτερον add. γὰρ D ‖ τῶν τρόπων A^{ac}BCDuV : τὸν τρόπον A^{pc} ‖ 29 τοῦ ζῴου ἴδιον AB Λ edd. : ἴδιον τοῦ ζῴου CV τὸ ἴδιον τοῦ ζῴου Du ‖ 30 post ἔπειτ‹α› add. δὲ C ‖ ἀνασκευάζοντα ABCDV : -τι u ‖ 31 ἀποδεδομένων ABCDuV^{ac} : -διδομένων V^{pc} om. Al^{c} ἀποδεδομένῳ prop. Wal. ‖ ὅλος A^{ras}BCV Al^{c} Λ : ὅλως A om. Du post λόγος [l. 32] transp. V ‖ 34 ἔχειν αἴσθησιν Du ‖ ἓν ABC Λ edd. : ἕτερον DuV ‖ χρῆσθαι ABCDu Λ : κεχρῆσθαι V.

130a1 ὀνόματι … λεγομένῳ ABDuV Λ : -μασι … -μένοις C ‖ 2 λόγῳ τῷ τὸ ἴδιον σημαίνοντι ABDV Λ : λόγῳ τὸ ἴδιον σημαίνοντι u τοῖς λόγοις τοῖς τὸ ἴδιον σημαίνουσι C ‖ alt. τὸ om. AD ‖ 3 ῥηθέν ABCV edd. : ῥητόν Du ‖ 4 πότερον A^{ac}BC edd. : ὁπότερον A^{pc}DuV ‖ ante λέγει add. ποτε CDuVΛ ‖ 5 δὲ om. Al^{c}(N) ‖ 6 τινα A^{pc}BDuV Al^{c} Λ : τι A^{ac} om. C ‖ γίνεσθαι ABCDV : γενέσθαι u ‖ 7 ποιῇ τις C ‖ 9 μήθ' CDuV edd. : μηδ' AB ‖ ὅλος om. CDu ‖ 10 κατὰ τοῦτο καλῶς DuV Λ.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce dont on donne le propre se dit en plusieurs sens, et que l'on n'a pas déterminé duquel d'entre eux l'on assigne le propre ; car alors, le propre ne sera pas correctement donné. Pour quelles raisons, cela n'est pas difficile à voir après ce qui a été dit auparavant ; car les mêmes conséquences s'ensuivent nécessairement[1]. Par exemple, puisque « la science de ceci » a plusieurs significations (à savoir le fait que ceci possède la science, le fait que ceci fasse usage de la science, le fait que de ceci il y ait science, le fait que de ceci il soit fait usage de science[2]), un propre de « la science de ceci » ne saurait être correctement donné, si l'on n'a pas déterminé de laquelle de ces significations l'on assigne le propre. Pour établir[3], en revanche, voir si, loin que le sujet dont on assigne le propre se dise de plusieurs manières, il est bien unique et simple ; car alors, le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisque « homme » se dit en un seul sens[4], ce serait un propre correctement posé de l'homme sous ce rapport que « animal sociable par nature ».

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que la même chose a été dite plusieurs fois dans le propre ; car souvent c'est ce que l'on fait sans s'en apercevoir, dans les propres comme dans les définitions. Le propre affecté de ce défaut ne sera pas correctement posé : car ce qui est dit plusieurs fois trouble l'auditeur. Il est donc inévitable que le propre devienne peu clair, et outre cela, on a l'air de tomber dans le verbiage. Il arrivera de deux manières que l'on dise plusieurs fois la même chose : d'une première manière, lorsqu'on emploie plusieurs fois le même mot, par exemple si l'on donnait comme propre

1-4 Voir *Notes*, p. 145-146.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ πλεοναχῶς λέγεται τοῦτο οὗ τὸ ἴδιον ἀποδίδωσι, μὴ διώρισται δὲ τὸ τίνος αὐτῶν ἴδιον τίθησιν· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Δι' ἃς δ' αἰτίας, οὐκ ἄδηλόν ἐστιν ἐκ τῶν πρότερον εἰρημένων· τὰ γὰρ αὐτὰ συμβαίνειν ἀναγκαῖόν ἐστιν. Οἷον ἐπεὶ τὸ ἐπίστασθαι τοῦτο πολλὰ σημαίνει (τὸ μὲν γὰρ ἐπιστήμην ἔχειν αὐτό, τὸ δ' ἐπιστήμῃ χρῆσθαι αὐτό, τὸ δ' ἐπιστήμην εἶναι αὐτοῦ, τὸ δ' ἐπιστήμῃ χρῆσθαι αὐτοῦ), οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἐπίστασθαι τοῦτο καλῶς ἴδιον ἀποδεδομένον, μὴ διορισθέντος τοῦ τίνος τίθησιν αὐτῶν τὸ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μὴ λέγεται πολλαχῶς τοῦτο οὗ τὸ ἴδιον τίθησιν, ἀλλ' ἔστιν ἓν καὶ ἁπλοῦν· ἔσται γὰρ καλῶς κατὰ τοῦτο κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ ἄνθρωπος λέγεται ἕν, εἴη ἂν καλῶς κείμενον κατὰ τοῦτο ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ζῷον ἥμερον φύσει.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ πλεονάκις εἴρηται τὸ αὐτὸ ἐν τῷ ἰδίῳ· πολλάκις γὰρ λανθάνουσι τοῦτο ποιοῦντες καὶ ἐν τοῖς ἰδίοις, καθάπερ καὶ ἐν τοῖς ὅροις. Οὐκ ἔσται δὲ καλῶς κείμενον τὸ τοῦτο πεπονθὸς ἴδιον· ταράττει γὰρ τὸν ἀκούοντα πλεονάκις λεχθέν. Ἀσαφὲς οὖν ἀναγκαῖόν ἐστι γίνεσθαι, καὶ πρὸς τούτοις ἀδολεσχεῖν δοκοῦσιν. Ἔσται δὲ συμπῖπτον τὸ πλεονάκις εἰπεῖν τὸ αὐτὸ κατὰ δύο τρόπους· καθ' ἕνα μέν, ὅταν ὀνομάσῃ πλεονάκις τὸ αὐτό, καθάπερ εἴ τις

17 ante pr. ἴδιον add. τὸ CV || ἀποδεδομένον ABCD edd. : -διδόμενον uV || 20 τοῦτο ABCD^{ac}uV Al^{c}(D) Λ : om. D^{pc} Al^{c}(A) || 20-21 αὐτὸ ἔχειν Al^{c} || 21 alt. αὐτό ABCDV : τὸ αὐτό Λ αὐτῷ u || 21-22 εἶναι αὐτοῦ codd. Bk. Wz : αὐτοῦ εἶναι Al^{c} Λ ἔχειν αὐτοῦ Imelmann SW Ross || 22 τὸ — αὐτοῦ om. V^{ac} punct. not. A^{pc} || εἴη AB DuV Λ : ἐπὶ C^{ac} εἴη ἐπὶ C^{pc} || τοῦ ABCV Λ edd. : τὸ Du || 23 ἀποδιδόμενον ABC^{ac}uV : -δεδομένον C^{pc}D || ante μὴ add. οὐδὲν C^{ac} D^{ac}u^{ac}V Λ || 26 κείμενον κατὰ τοῦτο DuV Λ || ὁ om. Du || 27 post ἄνθρωπος add. μοναχῶς B^{pc}DuV Ross ἁπλῶς C Λ || ἕν om. C Λ || 28 τοῦτο C^{pc}DuV Λ Wz SW Ross : τοῦ AB Bk. τὸ τοῦ C^{ac} τοῦτο τὸ u^{pc} || 29 εἴρηται ABDuV Λ : εἴρηκε C || 31 δὲ ABDuV Λ : δὴ C || 33 ἀκούοντα ABCDV : ἀκούον u || πλεονάκις ABD edd. : τὸ πλεονάκις CV πολλάκις u || 33-34 γίνεσθαι ABCV edd. : γενέσθαι Du || 34 ἔσται ABCDV Λ : ἔστι u || 35 τὸ αὐτὸ om. Du Λ.

du feu « le corps le plus subtil des corps » (celui qui parle ainsi, en effet, a dit plusieurs fois « corps ») ; d'une deuxième manière, si l'on substitue aux mots leurs définitions, par exemple si l'on donnait comme propre de la terre « substance qui, de tous les corps, se porte par nature le plus vers la région du bas », et si l'on substituait ensuite, à « corps », « substances de telle sorte » ; car c'est une seule et même chose que « corps » et « substance de telle sorte » ; de fait, celui qui parle ainsi aura dit plusieurs fois « substance ». De sorte qu'aucun des deux propres ne serait alors correctement posé. Pour établir[1], en revanche, voir si l'on veille bien à n'utiliser aucun mot identique plusieurs fois ; car alors le propre sera correctement donné sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'homme « animal capable de recevoir la science »[2], on n'a pas utilisé plusieurs fois le même mot, sous ce rapport le propre de l'homme aurait été correctement donné.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné dans le propre quelque chose[3] qui est le cas pour toutes choses. En effet, ce qui ne sépare pas le sujet d'un certain nombre de choses[4] sera inutile ; ce qui est dit dans les propres doit séparer, de même que ce qui l'est dans les définitions. Le propre ne sera donc pas correctement posé. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de la science « représentation inébranlable par raison[5], parce qu'elle est quelque chose d'un[6] », on a utilisé dans le propre quelque chose de tel qu'il est le cas pour toutes choses (à savoir « un »), le propre de la science ne saurait être correctement posé. Pour établir[7], en revanche, voir si, loin d'utiliser aucun terme commun, on a bien utilisé un terme qui sépare le sujet par rapport à quelque chose ; car alors le propre sera correctement posé sous ce

1-7 Voir *Notes*, p. 146-147.

ἴδιον ἀποδοίη πυρὸς σῶμα τὸ λεπτότατον τῶν σωμάτων (οὗτος γὰρ πλεονάκις εἴρηκε τὸ σῶμα)· δεύτερον δ', ἄν τις μεταλαμβάνῃ τοὺς λόγους ἀντὶ τῶν ὀνομάτων, καθάπερ εἴ τις ἀποδοίη γῆς ἴδιον οὐσία ἡ μάλιστα κατὰ φύσιν φερο- 130b μένη τῶν σωμάτων εἰς τὸν κάτω τόπον, ἔπειτα μεταλάβοι ἀντὶ τῶν σωμάτων τὸ οὐσιῶν τοιωνδί· ἓν γὰρ καὶ ταὐτόν ἐστι σῶμα καὶ οὐσία τοιαδί· ἔσται γὰρ οὗτος τὸ οὐσία πλεονάκις εἰρηκώς. Ὥστ' οὐδέτερον ἂν εἴη καλῶς κείμενον τῶν ἰδίων. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μηδενὶ χρῆται πλεονάκις ὀνόματι τῷ αὐτῷ· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀνθρώπου ἴδιον ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν οὐ κέχρηται τῷ αὐτῷ πλεονάκις ὀνόματι, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τοῦ ἀνθρώπου τὸ ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τοιοῦτόν τι ἀποδέδωκεν ἐν τῷ ἰδίῳ ὃ πᾶσιν ὑπάρχει. Ἀχρεῖον γὰρ ἔσται τὸ μὴ χωρίζον ἀπό τινων· τὸ δ' ἐν τοῖς ἰδίοις λεγόμενον χωρίζειν δεῖ, καθάπερ καὶ τὸ ἐν τοῖς ὅροις. Οὔκουν ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἐπιστήμης ἴδιον ὑπόληψιν ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου ἓν οὖσαν τοιούτῳ τινὶ κέχρηται ἐν τῷ ἰδίῳ, τῷ ἑνί, ὃ πᾶσιν ὑπάρχει, οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ τῆς ἐπιστήμης ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μηδενὶ κέχρη-

37 ἀποδοίη ABDuV Al^{c} : ἀποδιδοίη C ǁ 38 οὗτος ABC^{ac}uV Λ : οὕτως C^{pc}V^{γρ} οὕτω D ǁ 39 μεταλαμβάνῃ ACDuV : λαμβάνει B.

130b1 ἀποδοίη ABDuV : ἀποδιδοίη C ǁ οὐσία ἡ ... 1-2 φερομένη ABuV Al^{c} : οὐσίαν τὴν ... φερομένην CD Λ ǁ 2 κάτω ABCDu Al^{c} : κατώτατον V ǁ ἔπειτα ABDuV : εἶτα C ǁ 3 ἀντὶ codd. : ἀντὶ τοῦ prop. Wal. ǁ τοιωνδί ABDuV Al^{c} : τοιῶνδε C ǁ ταὐτόν AB edd. : τὸ αὐτό CuV αὐτό D ǁ 4 τοιαδί ABDuV : τοιάδε C ǁ γὰρ codd. : ἄρα (*ergo*) Λ ǁ οὗτος ABV edd. : οὕτως DuV^{γρ} Λ καὶ οὕτω C ǁ 5-6 ab κατασκευάζοντα rursus inc. M ǁ 6 χρῆται codd. : κέχρηται prop. Wal. ǁ πλεονάκις ABCDuV^{pc}M Λ : πολλάκις V ǁ 9 κέχρηται ABDuVM Λ : χρῆται C ǁ πλεονάκις codd. Wz SW Ross : πολλάκις Bk. ǁ 12 ἰδίῳ D^{ac}u^{ac}V^{pc}M Λ Ross : ἰδίῳ ὄνομα ABCD^{pc}u^{pc}V^{ac} Bk. Wz SW ǁ 13 τινων ABC edd. : τινος DuVM Λ ǁ δ' ABDuVM Λ : γὰρ C ǁ 14 τὰ ABDuVM Al^{p} Λ : τὸ C Ross ǁ 16 ἓν om. C^{ac} ǁ ὂν codd. Λ : οὖσαν Ross.

rapport. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'animal « avoir une âme », on n'a utilisé aucun terme commun, ce serait sous ce rapport un propre correctement posé de l'animal que « avoir une âme ».

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on donne plusieurs propres de la même chose, sans préciser que l'on en assigne plusieurs ; car alors, le propre ne sera pas correctement posé[1]. De même en effet que, dans les définitions non plus, rien ne doit être surajouté à la formule qui manifeste l'essence, de même, dans les propres, il ne faut rien donner en plus de la formule qui rend propre ce que l'on a dit ; car un tel supplément est inutile. Par exemple, puisqu'en disant comme propre du feu « corps le plus subtil et le plus léger », on a donné plusieurs propres (puisque c'est du feu seul qu'il est vrai de dire l'un et l'autre), ce ne serait pas un propre correctement posé du feu que « corps le plus subtil et le plus léger ». Pour établir[2], en revanche, voir si l'on a bien veillé à ne pas donner plusieurs propres de la même chose, mais seulement un ; car alors le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en disant comme propre du liquide « corps qui se laisse amener à prendre n'importe quelle forme », un seul propre a été donné, et non plusieurs, sous ce rapport le propre du liquide serait correctement posé.

3

<Lieux du propre correctement formulé (suite)>

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a fait un usage additionnel de cela même dont on donne le propre, ou de l'une quelconque des choses qui lui sont subordonnées ; car alors le propre ne sera pas correctement posé. Le propre se donne en effet en vue d'apprendre ; or une chose est aussi mal connue qu'elle-

1-2 Voir *Notes*, p. 147.

ται κοινῷ ἀλλ' ἀπό τινος χωρίζοντι· ἔσται γὰρ καλῶς κείμενον κατὰ τοῦτο τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ζῴου ἴδιον τὸ ψυχὴν ἔχειν οὐδενὶ κέχρηται κοινῷ, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον ζῴου ἴδιον τὸ ψυχὴν ἔχειν.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ πλείω ἴδια ἀποδίδωσι τοῦ αὐτοῦ, μὴ διορίσας ὅτι πλείω τίθησιν· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Καθάπερ γὰρ οὐδ' ἐν τοῖς ὅροις δεῖ παρὰ τὸν δηλοῦντα λόγον τὴν οὐσίαν προσκεῖσθαί τι πλέον, οὕτως οὐδ' ἐν τοῖς ἰδίοις παρὰ τὸν ποιοῦντα λόγον ἴδιον τὸ ῥηθὲν οὐδὲν προσαποδοτέον· ἀχρεῖον γὰρ γίνεται τὸ τοιοῦτον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἴδιον πυρὸς σῶμα τὸ λεπτότατον καὶ κουφότατον πλείω ἀποδέδωκεν ἴδια (ἑκάτερον γὰρ κατὰ μόνου τοῦ πυρὸς ἀληθές ἐστιν εἰπεῖν), οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον ἴδιον πυρὸς σῶμα τὸ λεπτότατον καὶ κουφότατον. Κατασκευάζοντα δ' εἰ μὴ πλείω τοῦ αὐτοῦ τὰ ἴδια ἀποδέδωκεν ἀλλ' ἕν· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ὑγροῦ ἴδιον σῶμα τὸ εἰς ἅπαν σχῆμα ἀγόμενον ἓν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον ἀλλ' οὐ πλείω, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ τοῦ ὑγροῦ ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ αὐτῷ προσκέχρηται οὗ τὸ ἴδιον ἀποδίδωσιν ἢ τῶν αὐτοῦ τινι· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Τοῦ γὰρ μαθεῖν χάριν ἀποδίδοται τὸ ἴδιον· 131a
αὐτὸ μὲν οὖν αὐτῷ ὁμοίως ἄγνωστόν ἐστι, τὸ δέ τι τῶν αὐτοῦ

21 post ψυχὴν add. αἰσθητικὴν C^{2} ex Al^{p}(N) || 22 κείμενον codd. Λ : ἀποδεδομένον Al^{c} || ζῴου ἴδιον ABuVM edd. : τὸ ζῴου ἴδιον C τὸ ἴδιον τοῦ ζῴου D Λ τὸ ἴδιον Al^{c} || τὸ ABCD^{pc}uVM : τὴν D^{ac} || 26 δηλοῦντα λόγον codd. : λόγον τὸν δηλοῦντα Al^{c} || 27 post παρὰ add. γὰρ A^{2} || ποιοῦντα λόγον codd. : λόγον τὸν ποιοῦντα Al^{c} || τὸ ῥηθὲν fort. om. Al^{c} || 29 ante πυρὸς add. τοῦ V || 31 καλῶς om. Λ$^{\beta}$ || ante ἴδιον add. τὸ DuM || 33 τὰ secl. SW || 36 τὸ om. D || 38 αὑτῷ A^{pc}BCDuVM Λ : αὐτὸ A^{ac}.

131a2 αὑτῷ VM edd. : αὐτῷ ABCDu Λ || ἐστιν ἄγνωστον C || τι ABCM Al^{c} edd. : τινι DuV Λ || τῶν om. C || αὐτοῦ ante τι transp. C || αὐτοῦ αὑτοῦ prop. Wal.

même, et l'une quelconque des choses qui lui sont subordonnées lui est postérieure ; elle n'est donc pas mieux connue qu'elle. De sorte que ces procédés ne font rien apprendre de plus. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'animal « substance dont une espèce est l'homme », on a fait un usage additionnel de l'une des choses qui sont subordonnées au sujet, le propre ne saurait être correctement posé. Pour établir[1], voir si l'on veille bien à ne pas utiliser[2] le sujet lui-même, ni aucune des choses qui lui sont subordonnées ; car alors le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'animal « composé d'âme et de corps », l'on n'a fait un usage additionnel ni du sujet lui-même, ni d'aucune des choses qui lui sont subordonnées, on aurait donné correctement sous ce rapport le propre de l'animal.

De la même façon, il faut examiner aussi les autres choses qui ne font pas mieux connaître le sujet[3]. Pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a fait un usage additionnel d'un opposé, ou d'une façon générale d'un terme simultané par nature, ou d'un terme postérieur ; car alors le propre ne sera pas correctement posé. En effet, l'opposé est simultané par nature à son opposé ; et ce qui est simultané par nature, de même que ce qui est postérieur, ne fait pas mieux connaître. Par exemple, puisqu'en disant comme propre du bien « ce qui est le plus opposé au mal », on a fait un usage additionnel de l'opposé du bien, le propre[4] ne saurait avoir été correctement donné. Pour établir[5], en revanche, voir si l'on a bien veillé à ne pas faire un usage additionnel d'un opposé, ni d'une façon générale d'un terme simultané par nature, ni d'un terme postérieur ; car alors le propre aura été correctement donné sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de la science « la représentation la plus crédible », l'on n'a fait un usage additionnel d'aucun

1-5 Voir *Notes*, p. 147.

ὕστερον· οὔκουν ἐστὶ γνωριμώτερον. Ὥστ᾽ οὐ γίνεται διὰ τούτων μᾶλλόν τι μαθεῖν, οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ζῴου ἴδιον οὐσίαν ἧς εἶδός ἐστιν ἄνθρωπός τινι προσκέχρηται τῶν τούτου, οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μήτε αὐτῷ μήτε τῶν αὐτοῦ μηδενὶ χρῆται· ἔσται γὰρ καλῶς κατὰ τοῦτο κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ζῴου ἴδιον τὸ ἐκ ψυχῆς καὶ σώματος συγκείμενον οὔτε αὐτῷ οὔτε τῶν αὐτοῦ οὐδενὶ προσκέχρηται, εἴη ἂν καλῶς κατὰ τοῦτο ἀποδεδομένον τὸ τοῦ ζῴου ἴδιον.

Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων σκεπτέον ἐστὶ τῶν μὴ ποιούντων [ἢ ποιούντων] γνωριμώτερον, ἀνασκευάζοντα μὲν εἴ τινι προσκέχρηται ἢ ἀντικειμένῳ ἢ ὅλως ἅμα τῇ φύσει ἢ ὑστέρῳ τινί· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Τὸ μὲν γὰρ ἀντικείμενον ἅμα τῇ φύσει· τὸ δ᾽ ἅμα τῇ φύσει καὶ τὸ ὕστερον οὐ ποιεῖ γνωριμώτερον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀγαθοῦ ἴδιον ὃ κακῷ μάλιστ᾽ ἀντίκειται τῷ ἀντικειμένῳ προσκέχρηται τοῦ ἀγαθοῦ, οὐκ ἂν εἴη καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μηδενὶ προσκέχρηται μήτ᾽ ἀντικειμένῳ μήτε ὅλως ἅμα τῇ φύσει μήθ᾽ ὑστέρῳ· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἐπιστήμης ἴδιον ὑπόληψιν τὴν πιστοτάτην οὐδενὶ προσκέχρηται οὔτ᾽ ἀντικειμένῳ οὔθ᾽ ἅμα τῇ φύσει οὔθ᾽

3 ἐστὶ ABCDuV Λ : ἔσται M ‖ γίνεται ACDuVM Λ : γίνονται B ‖ 4 μᾶλλόν ABCDuV Λ : μάλιστα M ‖ οὐσίαν ABDuVM Al^{c} Λ : οὐσία C ‖ 5 ante ἄνθρωπος add. ὁ CDuM Al^{c}(AB) ‖ τούτου ABC edd. : τοῦ ζῴου DuVM Al^{p} Λ ‖ 7 χρῆται ABDu Λ Bk. Wz Str. : κέχρηται CVM Al^{c} SW Ross ‖ κατὰ τοῦτο καλῶς VM Λ$^{\beta}$ ‖ 8 οἷον om. C^{ac} ‖ 9 οὐδενὶ A^{pc}BCDuVM Λ : οὐδὲν A^{ac} ‖ 10 κατὰ τοῦτο καλῶς C ‖ 13 μὴ ποιούντων D^{ac}u^{ac}M Λ : μὴ ποιούντων ἢ ποιούντων ABCD^{pc}u^{pc}V edd. ‖ 15 ὑστέρῳ ABCuVM Λ : ὕστερον D ‖ ἔσται CDuVM Λ edd. : ἔστι AB ‖ 16 alt. τὸ — 17 φύσει om. u^{ac} ‖ 18 ὃ ABC Λ edd. : ὅπερ DuVM ‖ 19 pr. τοῦ ἀγαθοῦ A^{pc}BCDVM Λ : τῷ ἀγαθῷ u ‖ τοῦ ἀγαθοῦ, οὐκ ἂν εἴη om. A^{ac} ‖ εἴη A^{pc}DuVM Λ : εἴη τοῦ ἀγαθοῦ BC edd. ‖ 20 ante τὸ add. τοῦ ἀγαθοῦ DuVΛ post τὸ M ‖ 22 καλῶς κατὰ τοῦτο C ‖ 24 post pr. οὔθ᾽ add. ὅλως V.

opposé, ni d'aucun terme simultané par nature, ni d'aucun terme postérieur, le propre de la science serait correctement posé sous ce rapport.

Ensuite[1], pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné comme propre quelque chose qui n'accompagne pas toujours[2] le sujet, mais qui parfois cesse de lui être propre ; car alors le propre ne sera pas correctement dit. En effet, alors, si nous saisissons qu'il est le cas pour tel sujet, le nom ne sera pas nécessairement vrai de ce sujet[3], et s'il est saisi comme n'étant pas le cas pour tel sujet, le nom ne sera pas nécessairement non dit de ce sujet[4]. Outre cela, au moment où le propre a été donné, on ne verra même pas clairement s'il est le cas pour son sujet, puisqu'il est de nature à faire défaut[5]. Le propre sera donc peu clair. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'animal « se mouvoir [parfois et s'immobiliser] »[6], le propre que l'on a donné est de type à cesser parfois d'être propre, le propre ne saurait alors être correctement posé. Pour établir[7], en revanche, voir si l'on a bien donné comme propre quelque chose qui est nécessairement toujours pour le sujet ; car alors le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'excellence « ce qui rend vertueux son possesseur », on a donné comme propre ce qui accompagne toujours son sujet, le propre de l'excellence aurait été sous ce rapport correctement donné.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que, tout en donnant un propre qui vaut pour le moment présent[8], l'on n'a pas précisé que l'on donne un propre qui

1-8 Voir *Notes*, p. 148-150.

ὑστέρῳ, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ τῆς ἐπιστήμης ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ μὴ ἀεὶ παρεπόμενον ἴδιον ἀποδέδωκεν, ἀλλὰ τοῦτο ὃ γίνεταί ποτε μὴ ἴδιον· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς εἰρημένον τὸ ἴδιον. Οὔτε γὰρ ἐφ' ᾧ καταλαμβάνομεν ὑπάρχον αὐτό, κατὰ τούτου καὶ τοὔνομα ἐξ ἀνάγκης ἀληθεύεται, οὔτ' ἐφ' ᾧ καταλαμβάνεται μὴ ὑπάρχον, κατὰ τούτου ἐξ ἀνάγκης οὐ ῥηθήσεται τοὔνομα,

ὥστ' οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Ἔτι δὲ πρὸς τούτοις οὐδ' ὅτε ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον ἔσται φανερὸν εἰ ὑπάρχει, εἴπερ τοιοῦτόν ἐστιν οἷον ἀπολείπειν. Οὔκουν ἔσται σαφὲς τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ζῴου ἴδιον τὸ κινεῖσθαι [ποτε καὶ ἑστάναι] τοιοῦτον ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον ὃ οὐ γίνεταί ποτε ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ ἐξ ἀνάγκης ἀεὶ ὂν ἴδιον ἀποδέδωκεν· ἔσται γὰρ καλῶς κείμενον κατὰ τοῦτο τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἀρετῆς 131b ἴδιον ὃ τὸν ἔχοντα ποιεῖ σπουδαῖον τὸ ἀεὶ παρεπόμενον ἴδιον ἀποδέδωκεν, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ τῆς ἀρετῆς ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ νῦν ἴδιον ἀποδιδοὺς μὴ διωρίσατο διότι τὸ νῦν ἴδιον ἀποδίδωσιν· οὐ γὰρ ἔσται κα-

27 τὸ μὴ codd. Λ^{τ} Bk. Wz SW : μὴ τὸ Λ^{β} Ross ‖ 29 ἐφ' ABDuVM edd. : ἐν CV^{γρ} Λ ‖ 29-30 καταλαμβάνομεν ABDuM Λ edd. : -βάνεται CV Al^{p} ‖ 31 ἀληθεύεται codd. Al^{c} : ἀληθεύσεται Λ ‖ ἐφ' ABDuVM edd. : ἐν CV^{γρ}Λ ‖ μὴ καταλαμβάνεται CV Al^{p} ‖ τούτου ABC^{pc}DuVM : τοῦτο C^{ac} ‖ post ὑπάρχον add. τοὔνομα CV τοὔνομα κατὰ τούτου ἐξ ἀνάγκης οὐ ῥηθήσεται, οὔτ' ἐφ' ᾧ καταλαμβάνεται μὴ ὑπάρχον Λ ‖ 32 τοὔνομα om. C ‖ post τοὔνομα add. ὥστ' οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον BDuVM Λ Ross ‖ 34 post εἰ add. τότε Al^{c} (385.16) ‖ 35 εἴπερ codd. : εἴ γε Al^{c} ibid. ‖ ἀπολείπειν ABCVM edd. : ἀπολιπεῖν Du ‖ 36 post κινεῖσθαι add. ποτε καὶ ἑστάναι AB Λ ποτε ἢ ἑστάναι CDuVM haec uerba non legisse uid. Al, deleuimus ‖ 37 οὐ γίνεταί ποτε ABCDuM : γίνεταί ποτε μὴ V ‖ 39 ἀποδέδωκεν ABCuVM Λ : -δέδοται D.

131b1 κατὰ τοῦτο hic AB Bk. Wz SW : ante καλῶς C post κείμενον DuVM Λ Ross ‖ 3 καλῶς κατὰ τοῦτο C ‖ 6 διότι A^{ac} Verd. : ὅτι A^{pc}B^{pc}CDuVM Λ edd.

vaut pour le moment présent ; car alors, le propre ne sera pas correctement posé. Tout d'abord, en effet, tout ce qui s'écarte de l'habitude a besoin de précisions complémentaires ; or, la plupart du temps, tout le monde a l'habitude de donner comme propre ce qui accompagne toujours le sujet[1]. En second lieu, celui qui ne fournit pas de précisions ne fait pas voir clairement si le propre qu'il a voulu assigner est ce qui est propre au moment présent ; il ne faut donc pas offrir ce prétexte à la critique. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de tel homme « être assis en compagnie de tel homme », le propre que l'on assigne vaut pour le moment présent, le propre ne saurait avoir été correctement donné, puisqu'on l'a dit sans fournir de précisions. Pour établir[2], en revanche, voir si, en donnant le propre qui vaut pour le moment présent, on l'a bien assigné en précisant que l'on met le propre qui vaut pour le moment présent ; car alors, le propre sera correctement posé sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de tel homme « se promener maintenant », on l'a assigné avec la détermination adéquate, ce serait un propre correctement posé[3].

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que le propre que l'on a donné est de telle nature que le fait qu'il est le cas pour son sujet n'est pas manifeste autrement que par la sensation ; car alors, le propre[4] ne sera pas correctement posé. En effet, tout ce qui est sensible, une fois sorti du champ de la sensation, cesse d'être évident : car on ne voit plus clairement s'il est encore le cas, du fait qu'il n'est connu que par sensation[5]. Ceci sera vrai dans le cas des prédicats qui n'accompagnent pas leur sujet nécessairement toujours. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre du Soleil « l'astre le plus brillant passant au-dessus de la Terre », on a utilisé dans le propre ceci, « passer au-dessus de la Terre », qui est de nature à n'être connu que par la sensation, le propre

1-5 Voir *Notes*, p. 150.

λῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Πρῶτον μὲν γὰρ τὸ παρὰ τὸ ἔθος γινόμενον ἅπαν διορισμοῦ προσδεῖται· εἰώθασι δ᾽ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ πάντες τὸ ἀεὶ παρακολουθοῦν ἴδιον ἀποδιδόναι. Δεύτερον δὲ ἄδηλός ἐστιν ὁ μὴ διορισάμενος εἰ τὸ νῦν ἴδιον ἐβούλετο θεῖναι· οὔκουν δοτέον ἐστὶν ἐπιτιμήσεως σκῆψιν. Οἷον ἐπεὶ ὁ θέμενος τοῦ τινὸς ἀνθρώπου ἴδιον τὸ καθῆσθαι μετά τινος τὸ νῦν ἴδιον τίθησιν, οὐκ ἂν εἴη καλῶς τὸ ἴδιον ἀποδεδωκώς, εἴπερ μὴ διορισάμενος εἶπεν. Κατασκευάζοντα δ᾽ εἰ τὸ νῦν ἴδιον ἀποδιδοὺς διορισάμενος ἔθηκεν ὅτι τὸ νῦν ἴδιον τίθησιν· ἔσται γὰρ καλῶς κείμενον κατὰ τοῦτο τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας τοῦ τινὸς ἀνθρώπου ἴδιον τὸ περιπατεῖν νῦν διαστειλάμενος ἔθηκε τοῦτο, καλῶς ἂν εἴη κείμενον τὸ ἴδιον.

Ἔπειτ᾽ ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τοιοῦτο ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον, ὃ φανερὸν μὴ ἔστιν ἄλλως ὑπάρχον ἢ αἰσθήσει· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον ἴδιον. Ἅπαν γὰρ τὸ αἰσθητὸν ἔξω γινόμενον τῆς αἰσθήσεως ἄδηλον γίνεται· ἀφανὲς γάρ ἐστιν εἰ ἔτι ὑπάρχει, διὰ τὸ αἰσθήσει μόνον γνωρίζεσθαι. Ἔσται δ᾽ ἀληθὲς τοῦτο ἐπὶ τῶν μὴ ἐξ ἀνάγκης ἀεὶ παρακολουθούντων. Οἷον ἐπεὶ ὁ θέμενος ἡλίου ἴδιον ἄστρον φερόμενον ὑπὲρ γῆς τὸ λαμπρότατον τοιούτῳ κέχρηται ἐν τῷ ἰδίῳ, τῷ ὑπὲρ γῆς φέρεσθαι, ὃ τῇ αἰσθήσει γνωρίζεται, οὐκ ἂν εἴη

7 γὰρ ABCuVM : οὖν D ὅτι fort. Λ (*quoniam*) ‖ 8 post ἅπαν add. ἀεὶ V Λ ‖ 10 διορισάμενος ABCDVM Λ : προσδι- u ‖ ἐβούλετο ABDuVM : ἠβούλετο C ‖ 12 καθῆσθαι ABCD edd. : καθίσαι uVM ‖ post καθῆσθαι add. et del. uerba duo uel tres B[2] ‖ post τινος add. ἀνθρώπου DuVM Λ ‖ 14 post εἶπεν add. νῦν A[pc] ὅτι νῦν DuVM Λ ‖ 15 τὸ om. M ‖ 16 κατὰ τοῦτο ante καλῶς transp. C ‖ 18 post κείμενον add. κατὰ τοῦτο V ‖ 19 τοιοῦτο AB[ac]C edd. : τοιοῦτον B[pc] DuVM ‖ 21 ἴδιον ABCDVM : τὸ ἴδιον u edd. ‖ 22 γινόμενον ABC DuM : γενόμενον V ‖ 23 αἰσθήσει A : τῇ αἰσθήσει BuVM edd. τῇ ἰδίᾳ αἰσθήσει CD ‖ μόνον ABDuVM Λ : μόνῃ C Al[p] ‖ 24-25 ἀεὶ παρακολουθούντων ABCDVM Al[c] Λ : παρα- ἀεὶ u ‖ 25 ante φερόμενον add. τὸ C ‖ 26 ὑπὲρ ABCDu[1]VM Λ : ὑπὸ u (similiter 29) ‖ γῆς ABCDuV : γῆν M (similiter 27 et 29) ‖ 26 τὸ om. C ‖ ἐν τῷ ABDVM Λ : τῷ u om. C ‖ 27 φέρεσθαι ὑπὲρ γῆς C.

du Soleil ne saurait donc avoir été correctement donné ; car il ne sera pas évident, quand le Soleil se couche, s'il passe au-dessus de la Terre, puisque la sensation nous fait alors défaut. Pour établir[1], en revanche, voir si l'on a bien donné un propre de telle nature que ce n'est pas par la sensation qu'il est manifeste, ou bien que, tout en étant sensible, il est évident qu'il est nécessairement le cas[2] pour son sujet ; car alors, sous ce rapport le propre sera correctement posé. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de la surface « ce qui, à titre premier, est coloré »[3], on a certes fait un usage complémentaire de quelque chose de sensible, à savoir « être coloré », mais qui est de telle nature qu'il est manifeste qu'il est toujours le cas pour son sujet, le propre de la surface serait sous ce rapport correctement donné.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné la définition comme propre[4] ; car alors, le propre ne sera pas correctement posé[5] ; en effet, il ne faut pas que le propre exprime l'essentiel de l'essence[6]. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'homme « animal terrestre bipède », on a donné comme propre de l'homme quelque chose qui signifie l'essentiel de son essence, le propre de l'homme ne saurait être correctement donné. Pour établir[7], en revanche, voir si le propre qui a été donné est bien contre-prédiqué[8], tout en n'exprimant pas l'essentiel de l'essence ; car alors, sous ce rapport, le propre aura été correctement donné. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'homme « animal sociable par nature », on a donné le propre comme contre-prédiqué, mais n'exprimant pas l'essentiel de l'essence, le propre de l'homme aurait été sous ce rapport correctement donné.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné le propre sans placer le sujet dans son essence[9]. Il faut en effet, dans les propres comme dans les défini-

1-9 Voir *Notes*, p. 150-152.

καλῶς τὸ τοῦ ἡλίου ἀποδεδομένον ἴδιον· ἄδηλον γὰρ ἔσται, ὅταν δύῃ ὁ ἥλιος, εἰ φέρεται ὑπὲρ γῆς, διὰ τὸ τὴν αἴσθησιν τότε ἀπολείπειν ἡμᾶς. Κατασκευάζοντα δ' εἰ τοιοῦτον ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον ὃ μὴ τῇ αἰσθήσει φανερόν ἐστιν ἢ ὃ αἰσθητὸν ὂν ἐξ ἀνάγκης ὑπάρχον δῆλόν ἐστιν· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θέμενος ἐπιφανείας ἴδιον ὃ πρῶτον κέχρωσται αἰσθητῷ μέν τινι προσκέχρηται, τῷ κεχρῶσθαι, τοιούτῳ δ' ὃ φανερόν ἐστιν ὑπάρχον ἀεί, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ τῆς ἐπιφανείας ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸν ὅρον ὡς ἴδιον ἀποδέδωκεν· οὐ γὰρ ἔσται καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον· οὐ γὰρ δεῖ δηλοῦν τὸ τί ἦν εἶναι τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀνθρώπου 132a ἴδιον ζῷον πεζὸν δίπουν τὸ τί ἦν εἶναι σημαῖνον ἀποδέδωκε τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τὸ τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον καλῶς ἀποδεδομένον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ ἀντικατηγορούμενον μὲν ἀπέδωκε τὸ ἴδιον, μὴ τὸ τί ἦν εἶναι δὲ δηλοῦν· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἀνθρώπου ἴδιον ζῷον ἥμερον φύσει ἀντικατηγορούμενον μὲν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον, οὐ τὸ τί ἦν εἶναι δὲ δηλοῦν, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον τοῦ ἀνθρώπου.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ μὴ εἰς τὸ τί ἐστιν θεὶς ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον. Δεῖ γὰρ τῶν ἰδίων, καθάπερ καὶ τῶν ὅρων, τὸ πρῶτον ἀποδίδοσθαι γένος, ἔπειθ' οὕτως ἤδη προσ-

28 ἀποδεδομένον ante τὸ transp. uM prop. SW || 29 δύῃ A^{ras} || post εἰ add. ἔτι Λ post γῆς D || 32-33 καλῶς κατὰ τοῦτο C || 34 ὃ πρῶτον κέχρωσται ABDuVM Al^{c}(N) Λ : τὸ πρῶτον κεχρῶσθαι C^{1} τὸ πρῶτον κεχρῆσθαι fort. C || 35 ἂν om. u^{ac} || 36 καλῶς κατὰ τοῦτο u.

132a2 ante ζῷον add. τὸ M || 3 pr. τοῦ om. DuM || τὸ ante ἴδιον transp. A om. DuM || 5 ἀπέδωκε AB : ἀποδέδωκε CDuVM edd. || ἦν om. C || 8 δὲ om. D || 10 ἐστιν ABCVM^{pc} Al^{c} edd. : ἦν εἶναι uM^{ac} Λ εἶναι D || θεὶς DuM Wal. Ross : ὁ θεὶς ABV Bk. Wz Str. Al^{c} codd. uariis locis τιθεὶς C || 11 ἀποδέδωκε ACDuVM Al^{c} edd. : ἀπέδωκε B || καὶ om. Λ^{β} || 12 τὸ ante γένος transp. V^{γρ} (τι V) || ἀποδίδοσθαι ABDuVM : -δεδόσθαι C || 12-13 προσάπτεσθαι AB edd. : προσάπτειν CDuVM Λ.

tions, qu'en premier soit donné le genre, et qu'ensuite seulement le reste y soit accroché en sus, c'est-à-dire vienne opérer la séparation[1]. De sorte que le propre qui n'est pas posé de cette façon ne saurait être correctement donné. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'animal « avoir une âme », on n'a pas placé l'animal dans son essence, le propre de l'animal ne saurait être correctement posé[2]. Pour établir[3], en revanche, voir si l'on a bien placé dans son essence ce dont on donne le propre, avant d'y attacher le reste en sus ; car alors, sous ce rapport, le propre aura été correctement donné. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'homme « animal capable de recevoir la science », on a donné le propre en plaçant le sujet dans son essence, sous ce rapport le propre de l'homme serait correctement posé.

4

<LIEUX DU PROPRE COMME TEL>

Pour voir si le propre a été donné correctement, voilà donc les procédés par lesquels il faut mener l'examen. Maintenant, pour voir si ce qui a été dit est un propre comme tel ou non, voici ceux à partir desquels il faut observer la situation[4] (en effet, quant aux lieux qui établissent purement et simplement que le propre a été posé correctement, ce seront les mêmes que ceux qui produisent un propre comme tel ; c'est donc au sein de ces derniers qu'ils seront mentionnés[5]).

Tout d'abord, donc, pour réfuter, regarder chaque cas particulier de ce dont on a donné le propre, pour voir s'il ne se trouve pas, soit[6] qu'il n'est le cas pour aucun d'entre eux, soit que ce n'est pas sous ce rapport qu'il s'en dit avec vérité[7], [soit qu'il n'est pas propre de chacun d'eux sous le rapport de ce dont on a donné le propre[8]] ; car alors, ce qui est posé comme étant un

1-8 Voir *Notes*, p. 152.

ἅπτεσθαι τὰ λοιπὰ καὶ χωρίζειν. Ὥστε τὸ μὴ τοῦτον τὸν τρόπον κείμενον ἴδιον οὐκ ἂν εἴη καλῶς ἀποδεδομένον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ζῴου ἴδιον τὸ ψυχὴν ἔχειν οὐκ ἔθηκεν εἰς τὸ τί ἐστι τὸ ζῷον, οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ τοῦ ζῴου ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἴ τις εἰς τὸ τί ἐστι θεὶς οὗ τὸ ἴδιον ἀποδίδωσι τὰ λοιπὰ προσάπτει· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς ἀποδεδομένον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἀνθρώπου ἴδιον ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν εἰς τὸ τί ἐστι θεὶς ἀπέδωκε τὸ ἴδιον, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον τοῦ ἀνθρώπου.

Πότερον μὲν οὖν καλῶς [ἢ οὐ καλῶς] ἀποδέδοται τὸ ἴδιον, διὰ τῶνδε σκεπτέον. Πότερον δ' ἴδιόν ἐστιν ὅλως τὸ εἰρημένον ἢ οὐκ ἴδιον, ἐκ τῶνδε θεωρητέον. Οἱ γὰρ ἁπλῶς κατασκευάζοντες τὸ ἴδιον ὅτι καλῶς κεῖται τόποι οἱ αὐτοὶ ἔσονται τοῖς ἴδιον ὅλως ποιοῦσιν· ἐν ἐκείνοις οὖν ῥηθήσονται.

Πρῶτον μὲν οὖν ἀνασκευάζοντα ἐπιβλέπειν ἐφ' ἕκαστον οὗ τὸ ἴδιον ἀποδέδωκεν, οἷον εἰ μηδενὶ ὑπάρχει, ἢ εἰ μὴ κατὰ τοῦτο ἀληθεύεται [ἢ εἰ μή ἐστιν ἴδιον ἑκάστου αὐτῶν κατ' ἐκεῖνο οὗ τὸ ἴδιον ἀπέδωκεν]· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ κατὰ τοῦ γεωμετρικοῦ οὐκ ἀλη-

13 καὶ χωρίζειν codd. Λ : ἃ καὶ χωρίζει coni. Wal. ‖ τὸ om. M ‖ 15 ante ζῴου add. τοῦ CDuVM ‖ τὸ ψυχὴν ἔχειν AB Al^{p} Bk. Wz Str. Ross : ψυχὴν ἔχειν C ὃ ψυχὴν ἔχει DuVM τὸ ψυχὴν ἔχον coni. Wal. ‖ 16 pr. τὸ om. DM ‖ 17 θεὶς ABCuVM : τιθεὶς D ‖ 18-19 post καλῶς usque ad 138 b 33 ἀναπνεῖν def. C : codicis W [Vat. gr. 244] uarias lectiones indicaui ‖ 20 ante ζῷον add. τὸ W ‖ θεὶς ABDuVM : τιθεὶς W ‖ ἀπέδωκε AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDuVM Ross ‖ 21 τὸ ἴδιον τοῦ ἀνθρώπου ABW edd. : τὸ τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον DuVM Λ ‖ 22 καλῶς AW : καλῶς ἢ οὐ καλῶς BDuVM edd. ‖ 23 διὰ ABW Λ edd. : ἐκ DuVM ‖ 24 οἱ γὰρ ἁπλῶς codd. : ἁπλῶς δ' οἱ prop. Wal. ‖ γὰρ ABWDu$V^{γρ}$M Λ : δὲ V ‖ 25 ὅτι om. B^{ac} ‖ 26 ante ἴδιον add. τὸ WDuVM ‖ ἐν ... ῥηθήσονται codd. : κἂν ... εὑρεθήσονται prop. Wal. ‖ 27 ἀνασκευάζοντα ABWV Λ edd. : -ζοντας DuM ‖ post ἕκαστον prop. τῶν αὐτοῦ Imelmann ‖ 28 ἢ ABW $Λ^{β}$: εἰ Bk. οἷον εἰ DuM $Λ^{τ}$ Wz SW Ross οἷον ἢ V ‖ 29-30 ἢ εἰ μή — ἀπέδωκεν ut glossema deleuimus ‖ 30 ἀπέδωκεν AB : ἀποδέδωκεν WDuVM Al^{c} edd. ‖ 31 ἴδιον εἶναι D ‖ κατὰ om. W ‖ γεωμετρικοῦ codd. : γεωμέτρου fort. Λ (*geometre*).

propre ne sera pas un propre. Par exemple, puisque « ne pouvant être induit en erreur par raison » n'est pas vrai du géomètre (car le géomètre se laisse induire en erreur dans les cas de pseudographie[1]), ce ne serait pas un propre du savant que « n'être pas induit en erreur par raison ». Pour établir[2], en revanche, voir si la formule se dit bien avec vérité de tous les cas particuliers, et si elle s'en dit bien avec vérité sous ce rapport ; car alors, ce qui a été posé comme n'étant pas un propre[3] sera un propre. Par exemple, puisque « animal capable de recevoir la science » est vrai de tout homme, et l'est en tant qu'il est homme, ce serait un propre de l'homme que « animal capable de recevoir la science ». [4][Ce lieu est celui qui consiste à voir, quand on réfute, s'il ne se trouve pas que la formule n'est pas vraie de ce dont le nom est vrai, et que le nom n'est pas vrai de ce dont la formule est vraie ; et quand on établit, à voir si la formule se prédique bien de ce dont le nom se prédique, et si le nom se prédique bien de ce dont la formule se prédique.]

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que la formule ne se dit pas également de ce dont le nom se dit, et que le nom ne se dit pas également de ce dont la formule se dit[5] ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. Par exemple, puisque « animal ayant part à la science » est vrai de Dieu, alors que « homme » ne se prédique pas de Dieu, « animal ayant part à la science » ne saurait être un propre de l'homme. Pour établir[6], en revanche, voir si le nom se prédique bien également de ce dont la formule se prédique, et si la formule se prédique bien également de ce dont le nom se prédique ; car alors, ce qui est posé

1-6 Voir *Notes*, p. 154.

θεύεται τὸ ἀνεξαπάτητον εἶναι ὑπὸ λόγου (ἀπατᾶται γὰρ ὁ γεωμετρικὸς ἐν τῷ ψευδογραφεῖσθαι), οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἐπιστήμονος ἴδιον τὸ μὴ ἀπατᾶσθαι ὑπὸ λόγου. Κατασκευάζοντα δ' εἰ κατὰ παντὸς ἀληθεύεται καὶ κατὰ τοῦτ' ἀληθεύεται· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν κατὰ παντὸς ἀνθρώπου ἀληθεύεται 132b καὶ ᾗ ἄνθρωπος, εἴη ἂν ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικόν. [Ἔστι δ' ὁ τόπος οὗτος ἀνασκευάζοντι μέν, εἰ μὴ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος ἀληθεύεται, καὶ εἰ μὴ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα ἀληθεύεται· κατασκευάζοντι δέ, εἰ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος, καὶ εἰ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα κατηγορεῖται.]

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ μὴ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος, καὶ εἰ μὴ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα λέγεται· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον ἴδιον εἶναι. Οἷον ἐπεὶ τὸ μὲν ζῷον ἐπιστήμης μετέχον ἀληθεύεται κατὰ τοῦ θεοῦ, ὁ δ' ἄνθρωπος οὐ κατηγορεῖται, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον ζῷον ἐπιστήμης μετέχον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα κατηγορεῖται, καὶ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος κατηγορεῖται· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον.

33 γεωμετρικὸς ABW edd. : γεωμέτρης DuVM Λ || τοῦ AB edd. : τοῦτο DuVM om. W || 35 alt. κατὰ ABWDVM Λ : διὰ u || 36 μὴ om. DM Λ Bk. || post μὴ usque ad 133 a 4 ἀνθρώπου def. u.

132b2 ᾗ ABWV edd. : καθὸ DM || ἂν om. ABM || 3 ἔστι — 7 κατηγορεῖται diuersam lectionem esse particulae sequentis (b 8-18) susp. Pacius del. Ross at adn. et Reinh. 182 uide || 3 οὗτος ante ὁ τόπος transp. M || 4 ἀληθευέται om. V Λ^{β} || 5 ἀληθεύεται om. Al^{c} || 6 εἰ omittendum coll. b14 prop. Ross || 8-9 τοὔνομα — λέγεται ABW edd. : ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα, καὶ εἰ μὴ καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος ἀληθεύεται DVM Λ || 9 pr. καὶ AB : ἢ W || 10 εἶναι ἴδιον WDVM Λ || οἷον ABWDV Λ : ὥστε M || 11 μετέχον ABV edd. : δεκτικὸν WDM Λ || 12 ἀνθρώπου ABWVM Λ : θεοῦ D || ante ζῷον add. τὸ WDVM || 13 μετέχον ABV edd. : δεκτικὸν WDM Λ || 13-14 ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα ABDM Λ : τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος WV || 14 post alt. καὶ add. εἰ DVM Al^{c}(N) Λ || τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος ABDM Λ edd. : ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα WV || 15 κατηγορεῖται om. WDVM fort. Al^{c} Λ.

comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisque « animal » est vrai de ce dont « avoir une âme » est vrai, et que « avoir une âme » est vrai de ce dont « animal » est vrai, « avoir une âme » serait bien un propre de l'animal.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné le sujet comme propre de ce qui est dit dans ce sujet[1] ; car alors, ce qui est posé comme un propre ne sera pas un propre. Par exemple, puisque celui qui donne « feu » comme propre du corps composé des particules les plus fines a donné le sujet comme propre de ce qui est prédiqué de lui, « feu » ne saurait être propre du « corps composé des particules les plus fines »[2]. La raison pour laquelle le sujet ne sera pas un propre de ce qui est dans ce sujet, c'est que la même chose sera alors propre de plusieurs choses spécifiquement différentes. En effet, pour la même chose, plusieurs choses spécifiquement différentes sont le cas, qui ne se disent que de lui, et le sujet sera propre d'elles toutes, si l'on pose le propre de cette façon[3]. Pour établir, en revanche, voir si l'on a bien donné ce qui est dans le sujet comme propre de ce sujet ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre[4], pourvu qu'il soit prédiqué de lui seul, et à la façon dont le propre a été dit[5]. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de la terre « corps spécifiquement le plus lourd », on a donné du sujet le propre

1-5 Voir *Notes*, p. 157.

Οἷον ἐπεὶ καθ' οὗ τὸ ψυχὴν ἔχειν, τὸ ζῷον ἀληθεύεται, καὶ καθ' οὗ τὸ ζῷον, τὸ ψυχὴν ἔχειν, εἴη ἂν τὸ ψυχὴν ἔχειν τοῦ ζῴου ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ὑποκείμενον ἴδιον ἀπέδωκε τοῦ ἐν τῷ ὑποκειμένῳ λεγομένου· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ ἀποδοὺς ἴδιον τοῦ λεπτομερεστάτου σώματος τὸ πῦρ τὸ ὑποκείμενον ἀποδέδωκε τῷ κατηγορουμένῳ ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τὸ πῦρ σώματος τοῦ λεπτομερεστάτου ἴδιον. Διὰ τοῦτο δ' οὐκ ἔσται τὸ ὑποκείμενον τοῦ ἐν τῷ ὑποκειμένῳ ἴδιον, ὅτι τὸ αὐτὸ πλειόνων ἔσται καὶ διαφόρων τῷ εἴδει ἴδιον. Τῷ γὰρ αὐτῷ πλείω τινὰ διάφορα τῷ εἴδει ὑπάρχει κατὰ μόνου λεγόμενα, ὧν ἔσται πάντων ἴδιον τὸ ὑποκείμενον, ἐάν τις οὕτως τιθῆται τὸ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δ' εἰ τὸ ἐν τῷ ὑποκειμένῳ ἀπέδωκεν ἴδιον τοῦ ὑποκειμένου· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον, ἐάνπερ κατὰ μόνου κατηγορῆται <καὶ> ὡς εἴρηται τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας γῆς ἴδιον σῶμα τὸ βαρύτατον τῷ εἴδει τοῦ ὑποκειμένου ἀπέδωκε τὸ ἴδιον κατὰ μόνου λεγόμενον τοῦ πράγματος καὶ ὡς τὸ ἴδιον

16 pr. τὸ om. DM || ante alt. τὸ add. καὶ V || 17 alt. τὸ om. DM || ante alt. τὸ add. καὶ V || 20 ἀπέδωκε AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDVM Ross || 21 post κείμενον add. εἶναι DVM Λ || ἐπεὶ ὁ ἀποδοὺς ABW Λ edd. : εἴ τις ἀποδοίη DVM || 22-23 τῷ κατηγορουμένῳ A^{ac}B : τοῦ κατηγορουμένου A^{pc}WDVM Λ edd. || 25 ὑποκειμένῳ ABW Al^{c} edd. : ὑποκειμένῳ λεγομένου VM Λ ὑποκειμένῳ λέγομεν D || ὅτι ABW edd. : διότι DVM Λ || διαφόρων codd. : διαφερόντων Al^{cp} || 26 πλείω ABWV edd. : πλείονα DM || 27 post μόνου add. τοῦ πυρὸς D || λεγόμενα codd. Λ$^{\tau}$: -μένου Λ$^{\tau 1}$Λ$^{\beta}$ || 28 οὕτως ABDM : οὕτω WV edd. || 29 ἐν om. Ross errore ut uid. || ἀπέδωκεν AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκεν WDVM Ross || 30 κείμενον ABDVM : ὑποκεί- W || εἶναι μὴ W || 30-31 μόνου WDVM Λ : μόνων AB edd. || 31 κατηγορῆται BWDVM Λ edd. : κατηγορεῖται A || καὶ addidi post κατηγορῆται coll. 132b33 || ὡς WDVM Λ : ὧν AB edd. || εἴρηται τὸ codd. εἴρηται coni. Ross εἴρητο coni. Wal. || ante γῆς add. τῆς M || 32 ἴδιον fort. om. Al^{c}(N) || post εἴδει an τὸ ἐν τῷ ὑποκειμένῳ addendum coll. 29 ? adn. uide || ἀπέδωκε τοῦ ὑποκειμένου Al^{c} || ἀπέδωκε AB Al^{c}(N) edd. : ἀποδέδωκε WDVM || 33 λεγόμενον ABW Λ edd. : -ομένου DVM || καὶ ὡς ABWDM Al^{c}(N) Λ$^{\beta}$ edd. : ὡς Λ$^{\tau}$ καὶ οὗ V καθ' οὗ coni. Imelmann.

qui se dit de la chose seule, et à la façon dont le propre est prédiqué, le propre de la terre serait posé comme il le faut[1].

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné le propre par participation[2] ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. En effet, ce qui est le cas par participation contribue à l'être du sujet[3] ; mais un tel attribut serait une différence se disant d'une certaine espèce unique[4]. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'homme « terrestre bipède », on a donné le propre par participation, ce ne saurait être un propre de l'homme que « terrestre bipède ». Pour établir[5], en revanche, voir si l'on a bien évité de donner un propre par participation et rendant manifeste l'être, alors que la chose en est contre-prédiquée[6] ; car alors, ce qui a été posé comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'animal « doté par nature de la sensation », on n'a pas donné un propre par participation, ni un propre rendant manifeste l'être du sujet, alors que la chose en est contre-prédiquée, ce serait bien un propre de l'animal que « doté par nature de la sensation ».

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas qu'il est possible que le propre ne soit pas le cas[7] en même temps que le nom, mais soit plus tard, soit plus tôt que lui[8] ; car alors, ce qui a été posé comme étant un propre ne sera pas un propre (il ne le sera soit jamais, soit pas toujours[9]). Par exemple, puisqu'il est possible que « traverser la

1-9 Voir *Notes*, p. 159.

κατηγορεῖται, εἴη ἂν τὸ τῆς γῆς ἴδιον ὀρθῶς κείμενον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ κατὰ μέθεξιν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Τὸ γὰρ κατὰ μέθεξιν ὑπάρχον εἰς τὸ τί ἦν εἶναι συμβάλλεται· 133a εἴη δ' ἂν τὸ τοιοῦτο διαφορά τις κατά τινος ἑνὸς εἴδους λεγομένη. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀνθρώπου ἴδιον τὸ πεζὸν δίπουν κατὰ μέθεξιν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη ἀνθρώπου ἴδιον τὸ πεζὸν δίπουν. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μὴ κατὰ μέθεξιν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον μηδὲ τὸ τί ἦν εἶναι δηλοῦν, ἀντικατηγορουμένου τοῦ πράγματος· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ζῴου ἴδιον τὸ αἰσθάνεσθαι πεφυκὸς οὔτε κατὰ μέθεξιν ἀπέδωκεν ἴδιον οὔτε τὸ εἶναι δηλοῦν, ἀντικατηγορουμένου τοῦ πράγματος, εἴη ἂν ζῴου ἴδιον τὸ αἰσθάνεσθαι πεφυκός.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ μὴ ἐνδέχεται ἅμα ὑπάρχειν τὸ ἴδιον, ἀλλ' ἢ ὕστερον ἢ πρότερον ἢ [οὗ] τοὔνομα· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον, ἢ οὐδέποτε ἢ οὐκ ἀεί. Οἷον ἐπεὶ ἐνδέχεται καὶ πρότερόν τινι ὑπάρξαι καὶ ὕστερον

35 post εἰ add. τὸ D ‖ ἀπέδωκε AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDVM Ross ‖ 36 pr. τὸ ABWVM : ὡς D.

133a1 εἶναι AB Al^{c}(ADNP) : τί ἦν εἶναι WDVM Al^{c}(B) edd. ‖ 2 τοιοῦτο ABW edd. : τοιοῦτον DVM Al^{c} ‖ ἑνὸς om. DM Λ ‖ 2-3 λεγο///μένη V ‖ 4 ἀπέδωκε AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDVM Ross ‖ τἀνθρώπου A^{ac}BW Bk. Wz Str. : τοῦ ἀνθρώπου A^{pc}VM τὸ ἀνθρώπου D ἀνθρώπου SW Ross ex cod. f (Marc. App. IV 5) ‖ ab alt. ἴδιον rursus inc. u ‖ 6 ἀπέδωκε AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDuVM Ross ‖ μηδὲ ABW edd. : μήτε DuVM ‖ alt. τὸ om. DuM ‖ εἶναι W : τί ἦν εἶναι ABDuVM Λ edd. ‖ 7 μὴ εἶναι ABWV Λ edd : εἶναι μὴ DuM εἶναι prop. Ross ‖ 9 ἀπέδωκεν AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκεν WDuVM Ross ‖ ante ἴδιον add. τὸ BWDuVM ‖ τὸ εἶναι W : τὸ ἦν εἶναι AB τὸ τί ἦν εἶναι DuVM Λ edd. ‖ 12 μὴ ἐνδέχεται ἅμα ABDuVM Λ Bk. Wz SW : ἐ. ἅ. μ. W ἐ. μ. ἅ. prop. Wal., at (ut ipse dixit) cf. Ind. Arist. 539 a 14 sqq., tamen idem coni. Ross ‖ 13 tert. ἢ ABWDuM : ἤπερ V ‖ τοὔνομα W iam coni. Colli Ross : οὗ τοὔνομα ABDuVM Λ Bk. Wz SW ‖ 14 οὐκ ἀεί u^{1}VM^{pc} edd. : ἀεί u οὔτε ἀεί DM^{ac} Λ οὐ τῶν αὐτῶν ἀεί ABW Al^{p} (codd. ABDP) ‖ 15 post ἐπεὶ eras. tres uel quattuor litt. V ‖ τινι punct. not. A^{pc}.

place publique à pied » ait été le cas pour quelqu'un aussi bien plus tôt que plus tard que « homme », « traverser la place publique à pied » ne saurait être un propre de l'homme[1] (soit jamais, soit pas toujours). Pour établir[2], en revanche, voir si le propre est bien toujours nécessairement le cas en même temps, sans être définition ni différence[3] ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisque « animal capable de recevoir la science » est toujours nécessairement le cas en même temps que « homme », tout en n'étant ni différence ni définition ; « animal capable de recevoir la science » serait donc bien un propre de l'homme.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que la même chose n'est pas un propre des mêmes choses, en tant qu'elles sont les mêmes ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. Par exemple, puisque « paraître bon à certains » n'est pas un propre de ce qui est à rechercher, « paraître bon à certains » ne saurait être un propre de ce qui est à choisir ; car c'est la même chose que ce qui est à rechercher et ce qui est à choisir. Pour établir[4], en revanche, voir si la même chose est bien un propre de la même chose, en tant qu'elle est la même ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisque l'on dit[5] que « avoir une âme tripartite » est un propre de l'homme, en tant qu'il est un homme, « avoir une âme tripartite » serait un propre du mortel, en tant qu'il est un mortel[6]. Ce lieu est également utile dans le cas de l'accident ; car pour les mêmes choses, en tant qu'elles sont les mêmes, les mêmes choses doivent être le cas ou ne pas l'être[7].

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce n'est pas toujours une chose spécifiquement identique[8]

1-8 Voir *Notes*, p. 163.

τοῦ βαδίζειν διὰ τῆς ἀγορᾶς ἢ τὸ ἄνθρωπος, οὐκ ἂν εἴη τὸ βαδίζειν διὰ τῆς ἀγορᾶς τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον, ἢ οὐδέποτ' ἢ οὐκ ἀεί. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ ἅμα ἐξ ἀνάγκης ἀεὶ ὑπάρχει, μήτε ὅρος ὂν μήτε διαφορά· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν ἅμα ἐξ ἀνάγκης ἀεὶ ὑπάρχει καὶ τὸ ἄνθρωπος, οὔτε διαφορὰ ὂν οὔθ' ὅρος, εἴη ἂν τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τῶν αὐτῶν, ᾗ ταὐτά ἐστι, μὴ ἔστι τὸ αὐτὸ ἴδιον· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι διωκτοῦ τὸ φαίνεσθαί τισιν ἀγαθὸν ἴδιον, οὐδ' ἂν αἱρετοῦ εἴη ἴδιον τὸ φαίνεσθαί τισιν ἀγαθόν· ταὐτὸν γάρ ἐστι τὸ διωκτὸν καὶ τὸ αἱρετόν. Κατασκευάζοντα δ' εἰ τοῦ αὐτοῦ, ᾗ ταὐτό ἐστι, ταὐτὸ ἴδιον· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἀνθρώπου, ᾗ ἄνθρωπός ἐστι, λέγεται ἴδιον τὸ τριμερῆ ψυχὴν ἔχειν, καὶ βροτοῦ, ᾗ βροτός ἐστιν, εἴη ἂν ἴδιον τὸ τριμερῆ ψυχὴν ἔχειν. Χρήσιμος δ' ὁ τόπος οὗτος καὶ ἐπὶ τοῦ συμβεβηκότος· τοῖς γὰρ αὐτοῖς, ᾗ ταὐτά ἐστι, ταὐτὰ δεῖ ὑπάρχειν ἢ μὴ ὑπάρχειν.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τῶν αὐτῶν τῷ εἴδει μὴ ταὐτὸν ἀεὶ τῷ εἴδει τὸ ἴδιόν ἐστιν· οὐδὲ γὰρ τοῦ εἰρημένου ἔσται

16 pr. τὸ codd. Bk. Wz SW : τοῦ coni. Ross || ἢ τὸ ἄνθρωπος ABM Bk. Wz SW : ἢ τὸν ἄνθρωπον W Λ τὸν ἄνθρωπον Du τὸν ἄνθρωπον ᾗ ἄνθρωπος V τὸ ἄνθρωπος coni. Ross || 18 alt. ἀεὶ om. A || 19 ὂν ABWuV edd. : ὢν DM || 19-20 τὸ — ἴδιον om. A || 20 ante ἅμα add. καὶ V Λ || 21 ἀεὶ WDuM edd. : καὶ ἀεὶ ABV Λ || ὂν ABWuV edd. : ὢν DM || 23 ante ἴδιον add. τὸ DuM || 24 εἰ τῶν αὐτῶν D^{ras} || ᾗ ABWD^{pc}VM Λ edd. : ᾖ D^{ac}u || 25 post ἔστι add. δὲ D^{ac} || 26 ἔστι ABWDVM Λ : ἔσται u || 27 οὐδ' — ἀγαθόν om. M^{ac} Λ$^{\beta}$ || οὐδ' ABWuVM^{pc}Λ$^{\tau}$: οὐκ D || εἴη αἱρετοῦ D || ἴδιον post ἀγαθόν transp. DuVM^{ac} ante εἴη M^{pc} || 29 ᾗ ABWD^{pc}VM Λ edd. : ᾖ D^{ac}u || pr. ταὐτό ABW edd. : ταὐτόν DuVM || alt. ταὐτὸ ABW edd. : τὸ αὐτὸ DuVM || ante pr. ἴδιον add. ἐστιν V post pr. ἴδιον W || 31-32 καὶ — ἔχειν om. u^{ac} || 32 ἴδιον om. M || 34 δεῖ AWDuVM Λ : δὴ B || 35 post εἴδει add. ἤγουν τῷ γένει D cf. Al^{p} (396.3) || 36 τὸ codd. Bk. Wz SW : del. Colli Ross || οὐδὲ AB^{ac}WDuM : οὔτε B^{pc}V.

qui est le propre de choses spécifiquement identiques[1] ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre du sujet indiqué n'en sera pas un propre. Par exemple, puisque l'homme et le cheval sont spécifiquement identiques, mais que « s'immobiliser de soi-même » n'est pas [toujours][2] un propre du cheval, « se mouvoir de soi-même » ne saurait être un propre de l'homme ; car se mouvoir et s'immobiliser de soi-même sont spécifiquement identiques, en tant qu'à l'animal il est possible qu'appartienne chacun de ces deux <prédicats>[3]. Pour établir, en revanche, voir si une chose toujours identique est bien propre aux choses spécifiquement identiques ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisque « être terrestre bipède » est un propre de l'homme[4], « être ailé bipède » serait bien un propre de l'oiseau ; en effet, tous ces termes sont spécifiquement identiques, les uns[5] en tant qu'ils sont des espèces subordonnées au même genre, étant subordonnés à « animal », les autres[6] en tant qu'ils sont des différences du genre « animal ». Mais ce lieu est faux lorsque l'un des termes indiqués est le cas pour une certaine espèce unique, alors que l'autre l'est pour plusieurs, comme « terrestre quadrupède ».

Puisque « même » et « autre » se disent en plusieurs sens[7], c'est toute une affaire, face à qui le prend de manière sophistique, de donner le propre d'un seul et

1-7 Voir *Notes*, p. 164.

133b ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ταὐτόν ἐστι τῷ εἴδει ἄνθρωπος καὶ ἵππος, οὐκ ἀεὶ δὲ τοῦ ἵππου ἐστὶν ἴδιον τὸ ἑστάναι ὑφ᾽ αὑτοῦ, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον τὸ κινεῖσθαι ὑφ᾽ αὑτοῦ· ταὐτὸν γάρ ἐστι τῷ εἴδει τὸ κινεῖσθαι καὶ ἑστάναι ὑφ᾽ αὑτοῦ, ᾗ ζῴῳ ἔστιν ἑκάτερον αὐτῶν συμβεβηκέναι. Κατασκευάζοντα δ᾽ εἰ τῶν αὐτῶν τῷ εἴδει ταὐτὸν ἀεὶ [τῷ εἴδει] τὸ ἴδιον· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἀνθρώπου ἐστὶν ἴδιον τὸ εἶναι πεζὸν δίπουν, καὶ ὄρνιθος ἂν εἴη ἴδιον τὸ εἶναι πτηνὸν δίπουν· ἑκάτερον γὰρ τούτων ἐστὶ ταὐτὸν τῷ εἴδει, ᾗ τὰ μὲν ὡς ὑπὸ τὸ αὐτὸ γένος ἐστὶν εἴδη, ὑπὸ τὸ ζῷον ὄντα, τὰ δὲ ὡς γένους διαφοραί, τοῦ ζῴου. Οὗτος ὁ τόπος ψευδής ἐστιν ὅταν τὸ μὲν ἕτερον τῶν λεχθέντων ἑνί τινι μόνῳ ὑπάρχῃ εἴδει, τὸ δ᾽ ἕτερον πολλοῖς, καθάπερ τὸ πεζὸν τετράπουν.

Ἐπεὶ δὲ τὸ ταὐτὸν καὶ τὸ ἕτερον πολλαχῶς λέγεται, ἔργον ἐστὶ σοφιστικῶς λαμβάνοντι ἑνὸς ἀποδοῦναι καὶ μόνου τινὸς τὸ ἴδιον· τὸ γὰρ ὑπάρχον τινὶ ᾧ συμβέβηκέ τι καὶ

133b2 ἀεὶ non legisse uid. Al fort. delendum : an τοῦ δὲ ἵππου οὐκ ἔστιν ἴδιον ? adn. uide ‖ ἰδιόν ἐστι Λ^{β} ‖ 3 οὐκ ABW edd. : οὐδ᾽ DuVM Λ ‖ ἴδιον ABM Λ^{β} edd. : ἴδιον ἀεὶ DuV Λ^{τ} ἀεὶ ἴδιον W ‖ 4 ταὐτὸν A^{ac}BWDuVM : ταὐτῶν A^{pc} ‖ post καὶ add. τὸ DuVM Ross ‖ 5 ᾗ ABWDuM Al^{c} : καθὸ V τῷ ζῴῳ ᾗ coni. Imelmann τῷ ᾗ dubit. Str. ‖ ζῴῳ AB Al^{c}(N) Wz Zahlfleisch : ζῷον WDuVM Al^{c}(ABDP) Λ Bk. SW Ross ‖ ante ἐστὶν add. δ᾽ Wal. Ross ‖ ἔστιν nos : ἐστὶν edd. ‖ ἑκάτερον A^{ac}BDuVM Al^{c}(AD) Imelmann Zahlfleisch SW : ἑκατέρῳ A^{pc}W Al^{c}(N) Bk. Wz Ross ἑκατέρῳ ἑκάτερον dubit. Str. ‖ συμβεβηκέναι coni. Imelmann dubit. Str. : τὸ συμβεβηκέναι ABWVM^{ac} Al^{c}(BDNP) Wz Zahlfleisch τῷ συμβεβηκέναι DuM^{pc} Al^{c}(A) Λ Bk. συμβέβηκεν coni. SW Ross Verd. ‖ 6 pr. τῷ εἴδει ABWDuV^{ac}M Λ : τῷ γένει V^{pc} ‖ ταὐτὸν ABWDV edd. : ταὐτὸ uM ‖ ἀεὶ om. DuM ‖ alt. τῷ εἴδει om. codd. Λ Bk. Wz ‖ τὸ codd. edd. : del. Colli ‖ 7-8 ἔσται — ἴδιον om. u ‖ 8 ἂν om. A ‖ 10 τῷ εἴδει ABWDuV^{ac}M Λ : τῷ γένει V^{pc} ‖ τὸ AB : τὸ αὐτὸ WDuVM edd. ‖ 11 ὄντα om. W ‖ διαφοραί A^{pc}BWDuVM Λ : διαφορά A^{ac} ‖ οὗτος A : οὗτος δ᾽ BWDuVM edd. ‖ 13 ὑπάρχῃ WDuV edd. : ὑπάρχει ABM ‖ post pr. τὸ add. ζῷον V ‖ πολλοῖς ABW DuV : πολλαχοῦ M ‖ 15 ἐπεὶ ABWDV edd. : ἐπειδὴ uM ‖ πολλαχῶς codd. : πλεοναχῶς Al^{c} ‖ 17 ᾧ ABWuVM Λ : ὧν D.

unique sujet[1] ; car ce qui est le cas pour quelque chose qui a quelque chose pour accident sera aussi le cas pour l'accident, si l'on prend celui-ci avec ce dont il est l'accident. Par exemple, ce qui est le cas pour « homme » sera aussi le cas pour « homme blanc », si l'homme est blanc[2] ; et ce qui est le cas pour « homme blanc » sera aussi le cas pour « homme »[3]. Et l'on pourrait ainsi incriminer la plupart des propres, en faisant une différence entre le sujet pris en lui-même et le sujet pris avec son accident, en disant par exemple qu'autre chose est « homme », autre chose « homme blanc »[4]. En outre, on pourrait faire une différence entre une possession et ce qui se dit selon une possession. En effet, ce qui est le cas pour la possession sera aussi le cas pour ce qui se dit selon cette possession ; et ce qui est le cas pour ce qui se dit selon une possession sera aussi le cas pour cette possession. Par exemple, puisque le savant est dit être disposé selon la science[5], ce ne serait pas un propre de la science que « inébranlable par raison » ; car le savant aussi sera inébranlable par raison[6]. Pour établir, en revanche, il faut dire qu'il n'y a pas de différence[7] pure et simple entre ce qui a un accident et cet accident pris avec ce dont il est l'accident, mais qu'on les dit autres du fait qu'être est pour eux différent : de fait, « être homme » n'est pas pour un homme la même chose que « être un homme blanc » pour un homme blanc. En outre, il faut considérer les choses à partir des inflexions, en disant que le savant ne sera pas non plus *ce* qui est inébranlable par raison, mais *celui* qui est inébranlable par raison ; et

1-7 Voir *Notes*, p. 168.

τῷ συμβεβηκότι ὑπάρξει λαμβανομένου μετὰ τοῦ ᾧ συμβέβηκεν. Οἷον τὸ ὑπάρχον ἀνθρώπῳ καὶ λευκῷ ἀνθρώπῳ ὑπάρξει, ἂν ᾖ λευκὸς ἄνθρωπος· καὶ τὸ λευκῷ δὴ ἀνθρώπῳ ὑπάρχον καὶ ἀνθρώπῳ ὑπάρξει. Διαβάλλοι δ' ἄν τις τὰ πολλὰ τῶν ἰδίων τὸ ὑποκείμενον ἄλλο μὲν καθ' αὑτὸ ποιῶν ἄλλο δὲ μετὰ τοῦ συμβεβηκότος, οἷον ἄλλο μὲν ἄνθρωπον εἶναι λέγων ἄλλο δὲ λευκὸν ἄνθρωπον, ἔτι δὲ ἕτερον ποιῶν τὴν ἕξιν καὶ τὸ κατὰ τὴν ἕξιν λεγόμενον. Τὸ γὰρ τῇ ἕξει ὑπάρχον καὶ τῷ κατὰ τὴν ἕξιν λεγομένῳ ὑπάρξει, καὶ τὸ τῷ κατὰ τὴν ἕξιν λεγομένῳ ὑπάρχον καὶ τῇ ἕξει ὑπάρξει. Οἷον ἐπεὶ ὁ ἐπιστήμων κατὰ τὴν ἐπιστήμην λέγεται διακεῖσθαι, οὐκ ἂν εἴη τῆς ἐπιστήμης ἴδιον τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου· καὶ γὰρ ὁ ἐπιστήμων ἔσται ἀμετάπειστος ὑπὸ λόγου. Κατασκευάζοντα δὲ ῥητέον ὡς οὐκ ἔστιν ἕτερον ἁπλῶς τὸ ᾧ συμβέβηκε καὶ τὸ συμβεβηκὸς μετὰ τοῦ ᾧ συμβέβηκε λαμβανόμενον, ἀλλ' ἄλλο λέγεται τῷ ἕτερον εἶναι αὐτοῖς τὸ εἶναι· οὐ ταὐτὸν γάρ ἐστιν ἀνθρώπῳ τε τὸ εἶναι ἀνθρώπῳ καὶ λευκῷ ἀνθρώπῳ τὸ εἶναι ἀνθρώπῳ λευκῷ. Ἔτι δὲ θεωρητέον ἐστὶ παρὰ τὰς πτώσεις, λέγοντα διότι οὐδ' ὁ ἐπιστήμων ἔσται τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου ἀλλ' ὁ 134a

18 λαμβανομένου A^{ac}B : -μένῳ A^{pc}WDuVM Λ edd. ‖ τοῦ ABDuVM : τούτου W ‖ 20 ὑπάρξει ABDuVM : ὑπάρξῃ W ‖ ἂν ᾖ codd. : ᾗ (*in eo quod*) Λ ‖ ante ἄνθρωπος add. ὁ V ‖ τὸ A^{pc}BWDu V^{ras}M : τῷ A^{ac} ‖ δὴ A^{ac}Bu : δὲ A^{pc}WDVM edd. om. Λ ‖ 21 καὶ ἀνθρώπῳ post ὑπάρξει transp. WDuVM Λ ‖ διαβάλλοι ABWV edd. : διαβάλοι DuM ‖ 22 πολλὰ ABV edd. : τοιαῦτα WDuM Al^{p}(399.4) Λ ‖ post τῶν add. τοιούτων V ‖ post ἰδίων add. ὅτι D^{1} ‖ 22-24 τὸ — alt. δὲ om. A^{ac}B ‖ 26 τῷ AB^{1}DuVM Λ edd. : τὸ BW ‖ 26-27 ὑπάρξει — λεγομένῳ om. A^{ac} ‖ 27 τῷ om. $B^{ac}u^{ac}$ ‖ 31 ante ῥητέον add. τοῦτο V ‖ ὡς ABW : ὅτι DuVMΛ edd. ‖ 31-32 ἕτερον ἁπλῶς A^{pc}uM Λ edd. : ἁπλῶς ἕτερον W^{ac}V ἁπλῶς A^{ac} ἁπλῶς ταὐτὸν BW^{pc} ἕτερον ἁπλῶς καὶ ταὐτὸ D μὴ ἁπλῶς ταῦτα μηδὲ ἁπλῶς ἕτερα Al^{p} ‖ 32 ante καὶ add. λαμβανόμενον B ‖ 33 τῷ AB^{1}WDuVM^{1} edd. : τὸ BM ‖ 34 ταὐτὸν ABWDVM : ταὐτὸ u ‖ γὰρ ταὐτόν M fort. Λ ‖ 35-36 λευκῷ ἀνθρώπῳ WV Λ ‖ 36 διότι codd. Λ Bk. Wz SW Verd. : ὅτι coni. Ross.

134a1 οὐδ' A^{ac}B : οὔθ' A^{pc}WDuVM edd. ‖ ἔσται A^{ac}B Bk. Wz SW : ἐστὶ A^{pc}WDuVM Ross.

que la science ne sera pas non plus *ce* qui est inébranlable par raison, mais *celle* qui est inébranlable par raison ; en effet, face à qui soulève toutes les objections, il faut en effet résister de toutes les manières[1].

5

<LIEUX DU PROPRE COMME TEL (SUITE)>

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas qu'en voulant donner comme propre ce qui est le cas par nature[2], on l'assigne, par l'expression verbale, de telle manière que l'on signifie ce qui est le cas toujours ; car alors, ce qui est posé comme un propre paraîtrait ébranlé. Par exemple, puisqu'en disant comme propre de l'homme « bipède », on veut donner ce qui est le cas par nature, mais que l'on signifie par l'expression verbale ce qui est le cas toujours, « bipède » ne serait pas un propre de l'homme ; car il n'est pas vrai que tout homme soit en possession de deux pieds. Pour établir, en revanche, voir si, voulant donner comme propre ce qui est le cas par nature, on le signifie bien de cette manière par l'expression verbale ; car alors, le propre ne sera pas ébranlé sous ce rapport. Par exemple, puisqu'en donnant comme propre de l'homme « animal capable de recevoir la science », à la fois on veut donner un propre qui est le cas par nature[3], et qu'on le signifie par l'expression verbale, on ne saurait ébranler le propre sous ce rapport, en prétendant que « animal capable de recevoir la science » n'est pas un propre de l'homme.

En outre, pour toutes les choses qui se disent telles ou telles en fonction de quelque chose d'autre qui l'est à titre premier, ou qui se disent elles-mêmes telles ou telles à titre premier, c'est toute une affaire de donner le propre des choses de ce type[4] ; car si tu donnes[5] un propre de ce qui se dit tel en fonction de quelque chose d'autre, ce

1-5 Voir *Notes*, p. 170.

ἀμετάπειστος ὑπὸ λόγου, οὐδ᾽ ἡ ἐπιστήμη τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου ἀλλ᾽ ἡ ἀμετάπειστος ὑπὸ λόγου· πρὸς γὰρ τὸν πάντα ἐνιστάμενον πάντως ἀντιτακτέον ἐστίν.

Ἔπειτ᾽ ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ φύσει ὑπάρχον βουλόμενος ἀποδοῦναι τοῦτον τὸν τρόπον τίθησι τῇ λέξει ὥστε τὸ ἀεὶ ὑπάρχον σημαίνειν· δόξειε γὰρ ἂν κινεῖσθαι τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀνθρώπου ἴδιον τὸ δίπουν βούλεται μὲν τὸ φύσει ὑπάρχον ἀποδιδόναι, σημαίνει δὲ τῇ λέξει τὸ ἀεὶ ὑπάρχον, οὐκ ἂν εἴη ἀνθρώπου ἴδιον τὸ δίπουν· οὐ γὰρ πᾶς ἄνθρωπός ἐστι δύο πόδας ἔχων. Κατασκευάζοντα δ᾽ εἰ βούλεται τὸ φύσει ὑπάρχον ἴδιον ἀποδιδόναι καὶ τῇ λέξει τοῦτον τὸν τρόπον σημαίνει· οὐ γὰρ κινήσεται κατὰ τοῦτο τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ ἀνθρώπου ἴδιον ἀποδιδοὺς τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικὸν καὶ βούλεται καὶ τῇ λέξει σημαίνει τὸ φύσει ὑπάρχον ἴδιον, οὐκ ἂν κινοῖτο κατὰ τοῦτο ὡς οὐκ ἔστιν ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ζῷον ἐπιστήμης δεκτικόν.

Ἔτι ὅσα λέγεται ὡς κατ᾽ ἄλλο τι πρῶτον ἢ ὡς πρῶτον αὐτό, ἔργον ἐστὶν ἀποδοῦναι τῶν τοιούτων τὸ ἴδιον· ἐὰν μὲν γὰρ τοῦ κατ᾽ ἄλλο τι ἴδιον ἀποδῷς, καὶ κατὰ τοῦ πρώτου ἀληθεύσεται· ἐὰν δὲ τοῦ πρώτου θῇς, καὶ τοῦ κατ᾽

2 οὐδ᾽ AB : οὔθ᾽ WDuVM edd. ‖ 4 πάντα … πάντως AWDV SW Ross : πάντως … πάντως B Bk. Wz πάντα … πάντα uM ‖ 8 εἶναι om. DuM Λ[r] ‖ 9 ἀποδιδόναι ABW edd. : ἀποδοῦναι DuVM ‖ 10 εἴη ABDuVM : ᾖ W ‖ 11 ἄνθρωπός ἐστι ABWuVM Λ : ἄνθρωπος ἔσται V[1] ἐστι D ‖ ἔχων A[1]B[1]WDuVM edd. : ἔχον AB ‖ 12-13 ἀποδιδόναι ABW edd. : ἀποδοῦναι DuVM ‖ 13-14 κινήσεται A[ac]BWDM edd. : κινηθήσεται A[pc]uV ‖ 15 pr. καὶ om. DuVM Λ ‖ 16 σημαίνει ABW edd. : σημαίνειν DuVM Λ ‖ 17 ὡς ABW edd. : ὅτι DuVM Λ ‖ ἔστιν codd. Λ Bk. Wz : ὂν coni. Wal. Ross ‖ ἴδιον ἀνθρώπου WDuVM Λ ‖ 18 τι om. A[ac] ‖ 19 τὸ om. WDuVM ‖ 20 ἀποδῷς ABuVM edd. : ἀποδιδῷς WD ἀποδῷ Λ ‖ 21 ἀληθεύσεται ABVΛ edd. : ἀληθεύεται WDuM.

propre sera vrai aussi de ce qui se dit tel à titre premier ; et si tu assignes un propre de ce qui se dit tel en premier, ce propre sera aussi prédicat de ce qui se dit tel en fonction de quelque chose d'autre. Par exemple, si l'on donne « être coloré » comme propre de la surface, « être coloré » sera également vrai du corps ; et si on le donne comme propre du corps, il sera également prédicat de la surface. Si bien que l'on n'aura pas : ce dont la formule est vraie, le nom aussi sera vrai[1].

Il arrive à certains des propres qu'une faute soit fréquemment commise, du fait que l'on ne précise pas de quelle façon et de quelles choses on assigne le propre[2]. Tout le monde, en effet, entreprend de donner le propre[3] en donnant, soit ce qui est le cas par nature, comme, pour l'homme, « bipède » ; soit ce qui est en fait le cas, comme, pour tel homme, « avoir quatre doigts »[4] ; soit spécifiquement, comme, pour le feu, « composé des particules les plus fines » ; soit purement et simplement, comme, pour l'animal, « vivre »[5] ; soit en fonction de quelque chose d'autre, comme, pour l'âme, « prudent » ; soit à titre premier, comme, pour la partie raisonnable, « prudent »[6] ; soit du fait que le sujet possède quelque chose, comme, pour le savant, « inébranlable par raison » (car rien d'autre ne sera quelqu'un d'inébranlable par raison sinon du fait qu'il possède quelque chose) ; soit du fait que le sujet est possédé par quelque chose, comme, pour la science, « être quelque chose d'inébranlable par raison »[7] ; soit du fait que le sujet est participé par quelque chose, comme, pour l'animal, « sentir » (sentir, en effet, quelque chose d'autre le fait aussi, par exemple l'homme ; mais il ne sent qu'autant qu'il participe de l'animal[8]) ; soit du fait que le sujet participe de quelque chose, comme, pour tel animal, « vivre »[9].

Si donc l'on n'ajoute pas « par nature », on commet une faute, puisque ce qui est le cas par nature peut ne pas

1-9 Voir *Notes*, p. 171.

ἄλλο κατηγορηθήσεται. Οἷον ἐὰν μέν τις ἐπιφανείας ἴδιον ἀποδῷ τὸ κεχρῶσθαι, καὶ κατὰ σώματος ἀληθεύσεται τὸ κεχρῶσθαι· ἐὰν δὲ σώματος, καὶ κατ' ἐπιφανείας κατηγορηθήσεται. Ὥστε οὐ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα ἀληθεύσεται.

Συμβαίνει δ' ἐν ἐνίοις τῶν ἰδίων ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ γίνεσθαί τινα ἁμαρτίαν παρὰ τοῦ μὴ διορίζεσθαι πῶς καὶ τίνων τίθησι τὸ ἴδιον. Ἅπαντες γὰρ ἐπιχειροῦσιν ἀποδιδόναι τὸ ἴδιον ἢ τὸ φύσει ὑπάρχον, καθάπερ ἀνθρώπου τὸ δίπουν, ἢ τὸ ὑπάρχον, καθάπερ ἀνθρώπου τινὸς τὸ τέτταρας δακτύλους ἔχειν, ἢ εἴδει, καθάπερ πυρὸς τὸ λεπτομερέστατον, ἢ ἁπλῶς, καθάπερ ζῴου τὸ ζῆν, ἢ κατ' ἄλλο, καθάπερ ψυχῆς τὸ φρόνιμον, ἢ ὡς τὸ πρῶτον, καθάπερ λογιστικοῦ τὸ φρόνιμον, ἢ ὡς τῷ ἔχειν, καθάπερ ἐπιστήμονος τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου (οὐδὲν γὰρ ἕτερον ἢ τῷ ἔχειν τι ἔσται ἀμετάπειστος ὑπὸ λόγου), ἢ τῷ ἔχεσθαι, καθάπερ ἐπιστήμης τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου, ἢ τῷ μετ- **134b** ἔχεσθαι, καθάπερ ζῴου τὸ αἰσθάνεσθαι (αἰσθάνεται μὲν γὰρ καὶ ἄλλο τι, οἷον ἄνθρωπος, ἀλλὰ μετέχον ἤδη τοῦτο αἰσθάνεται), ἢ τῷ μετέχειν, καθάπερ τοῦ τινὸς ζῴου τὸ ζῆν. Μὴ προσθεὶς μὲν οὖν τὸ φύσει ἁμαρτάνει, διότι ἐνδέχεται

22 post ἄλλο add. τι V ‖ 23 ἀποδῷ ABWV edd. : ἀποδέδωκε DuM ἀποδώσει Λ ‖ ante σώματος add. τοῦ u ‖ ἀληθεύσεται ABWV Λ edd. : ἀληθεύεται DuM ‖ 24 κατ' om. V ‖ 25 ἀληθεύσεται ABV Λ edd. : ἀληθεύεται WDu κατηγορηθήσεται M ‖ 26 ante ἐνίοις add. ἐν DuVM Λ ‖ τὸ om. V ‖ 27 τοῦ A^{ac}B : τὸ A^{pc}WDuVM edd. ‖ 29 pr. τὸ codd. Al^{c} Bk. Wz : secl. Wal. Ross ‖ φύσει ABu Al^{c} : τῇ φύσει WDVM ‖ 30 ante ὑπάρχον add. νῦν A^{pc} Λ ‖ 30-31 τέτταρας om. Λ^{t} ‖ 31-32 πυρὸς τὸ λεπτομερέστατον A^{ras} ‖ 32 post pr. ἢ add. τὸ W ‖ 34 τῷ AWV Λ edd. : τὸ BDuM ‖ 35 οὐδὲν ABDuM Λ : οὐδενὶ V οὐθενὶ W ‖ ἕτερον ABDuM Λ edd. : ἑτέρῳ WV ‖ ἢ om. M ‖ 36 pr. τῷ AB^{1}WD^{1}VM^{1} : τὸ BDuM Λ ‖ ἀμετάπειστος A^{pc}WDV : -τον A^{ac}BuM Λ ‖ alt. τῷ ABWDuV Λ : τὸ M.

134b1-2 καθάπερ — μετέχεσθαι om. A^{ac} ‖ 1 τῷ A^{pc}BWDuVΛ : τὸ M ‖ 3 ἀλλὰ codd. : ἀλλ' ὡς coni. Ross ‖ μετέχον ABWuVM : μετέχων D ‖ τοῦτο A^{ac}BW^{pc}DVM Λ edd. : τούτου A^{pc}u τοῦ W^{ac} ‖ 3-4 post αἰσθάνεται add. ἤδη τοῦ αἰσθάνεσθαι W^{ac}.

être le cas pour ce pour quoi il est le cas par nature, par exemple, pour l'homme, « posséder deux pieds ». De même si l'on ne précise pas que l'on donne pour propre ce qui est en fait le cas, parce que ce prédicat ne sera pas tel qu'il soit le cas pour ce sujet-là, comme le fait que l'homme a quatre doigts[1]. De même si l'on n'indique pas que l'on assigne le propre à titre premier ou en fonction de quelque chose d'autre, parce qu'alors le nom ne sera pas vrai de ce dont la formule est vraie, par exemple « être coloré », qu'on le donne comme propre de la surface ou comme propre du corps[2]. De même si l'on ne dit pas à l'avance que l'on a donné le propre soit du fait que le sujet possède quelque chose, soit du fait qu'il est possédé par quelque chose, parce qu'alors il n'est pas propre : en effet, si l'on donne le propre du fait que le sujet est possédé par quelque chose, il sera aussi le cas pour le sujet qui possède ce quelque chose ; et si on le donne du fait que le sujet possède quelque chose, il le sera aussi pour le sujet qui est possédé par ce quelque chose ; par exemple, « inébranlable par raison », assigné comme propre de la science, ou du savant[3]. De même si l'on n'indique pas en sus que l'on donne le propre du fait que le sujet participe de quelque chose ou du fait qu'il est participé par quelque chose, parce qu'alors le propre sera aussi le cas pour certaines autres choses : si en effet on le donne du fait que le sujet est participé par quelque chose, il le sera pour ses participants ; et si on le donne du fait

1-3 Voir *Notes*, p. 174.

τὸ φύσει ὑπάρχον μὴ ὑπάρχειν ἐκείνῳ ᾧ φύσει ὑπάρχει, καθάπερ ἀνθρώπῳ τὸ δύο πόδας ἔχειν. Μὴ διορίσας δ' ὅτι τὸ ὑπάρχον ἀποδίδωσιν, ὅτι οὐκ ἔσται τοιοῦτον οἷον ὑπάρχειν ἐκείνῳ, καθάπερ τὸ τέτταρας δακτύλους ἔχειν τὸν ἄνθρωπον. Μὴ δηλώσας δὲ διότι ὡς πρῶτον ἢ ὡς κατ' ἄλλο τίθησιν, ὅτι οὐ καθ' οὗ ὁ λόγος, καὶ τοὔνομα ἀληθεύσεται, καθάπερ τὸ κεχρῶσθαι, εἴτε τῆς ἐπιφανείας εἴτε τοῦ σώματος ἀποδοθὲν ἴδιον. Μὴ προείπας δὲ διότι ἢ τῷ ἔχειν ἢ τῷ ἔχεσθαι τὸ ἴδιον ἀποδέδωκε, διότι οὐκ ἔσται ἴδιον· ὑπάρξει γάρ, ἐὰν μὲν τῷ ἔχεσθαι ἀποδιδῷ τὸ ἴδιον, τῷ ἔχοντι, ἐὰν δὲ τῷ ἔχειν, τῷ ἐχομένῳ, καθάπερ τὸ ἀμετάπειστον ὑπὸ λόγου τῆς ἐπιστήμης ἢ τοῦ ἐπιστήμονος τεθὲν ἴδιον. Μὴ προσσημήνας δὲ τῷ μετέχειν ἢ τῷ μετέχεσθαι, ὅτι καὶ ἄλλοις τισὶν ὑπάρξει τὸ ἴδιον· ἐὰν μὲν γὰρ τῷ μετέχεσθαι ἀποδῷ, τοῖς μετέχουσιν, ἐὰν δὲ τῷ μετέχειν, τοῖς μετεχομένοις, καθάπερ εἰ τοῦ τινὸς ζῴου ἢ τοῦ ζῴου τε-

6 post alt. φύσει add. τι Au ‖ 7 ἀνθρώπῳ ABWuV edd. : ἀνθρώπου DM Λ ‖ δ' ὅτι A^ac^BuM^pc^ : δὲ διότι A^pc^WDVM^ac^ ‖ 8 ante ὑπάρχον add. νῦν A^pc^Λ^β^ post ὑπάρχον V^pc^ ‖ ὅτι codd. Λ Bk. Wz SW : διότι coni. Ross ‖ ἔσται ABWDuVΛ Bk. Wz SW : ἔστι M iam coni. Ross ‖ ante τοιοῦτον add. τὸ W ‖ post οἷον add. νῦν A^pc^W DVMΛ^β^ ‖ 8-9 ὑπάρχειν AWu edd. : ὑπάρχει BDVMΛ ‖ 9 ἐκείνῳ A^ac^BWuVM^pc^ Wz SW Ross : ἐκεῖνο A^pc^DM^ac^Λ Bk. ‖ τὸ ABWD VM : ὁ u ‖ 10 διότι codd. Bk. Wz SW Verd. : ὅτι Λ Ross ‖ 11 ὅτι codd. Λ Bk. Wz SW : διότι Ross ‖ ἀληθεύσεται A^ac^BW edd. : -θεύεται A^pc^DuVM ‖ 13 ἀποδοθὲν A^ac^BW edd. : -δοθείη A^pc^DVM -δοθῇ u -δῷ Λ ‖ διότι ABWu Bk. Wz SW Verd. : καθότι DVM Λ ὅτι coni. Ross ‖ ἢ om. W ‖ 14 ἔσται ABWuV Bk. Wz SW : ἔστιν DM Λ Ross ‖ alt. ἴδιον A^ac^BDuM edd. : τὸ ἴδιον W ἴδιον τὸ ἀποδοθέν A^pc^V ‖ 15 ὑπάρξει A^pc^BWDuVM : -χει A^ac^ ‖ ἀποδιδῷ ABu edd. : ἀποδῷ WDVM ‖ ante alt. τῷ add. καὶ DM Λ ‖ 16 ἐὰν ABWuV edd. : εἰ DM ‖ ἔχειν coni. Bonitz SW Ross : ἔχοντι codd. Λ Bk. Wz ἔχειν τι Str. ‖ ante alt. τῷ add. καὶ DM Λ ‖ 17 ante λόγου add. τοῦ u ‖ 18 προσσημήνας AWV edd. : προσημήινας B προσημήνας u προσσημάνας M προσημάνας D ‖ 19 ὅτι ABWu Bk. Wz SW Verd. : διότι DVM Λ Ross ‖ γὰρ om. WDuM Λ ‖ 21 εἰ BWDuVM Λ : ἡ A ‖ ἢ τοῦ ζῴου om. Λ^τ^ ‖ 21-22 τεθείη ABDuVM : καὶ θείη W τιθείη coni. edd.

qu'il participe de quelque chose, il le sera pour ses participés ; par exemple, si l'on assignait « vivre » comme propre de tel animal, ou de l'animal[1]. De même si l'on n'a pas déterminé de façon explicite « spécifiquement », parce qu'alors, le propre sera le cas pour une seule des choses qui tombent sous ce dont on assigne le propre ; en effet, un propre donné au superlatif n'est le cas que pour une seule de ces choses, par exemple, pour le feu, « ce qu'il y a de plus léger »[2]. Mais parfois aussi, même en ajoutant « spécifiquement », on commet une erreur. Encore faudra-t-il, en effet, qu'il n'y ait qu'une seule espèce des choses dont on parle, lorsqu'on ajoute « spécifiquement » ; or c'est ce qui, dans certains cas, n'arrive pas, comme précisément dans le cas du feu. Il n'y a pas, en effet, une seule espèce de feu : spécifiquement autres sont la braise, la flamme et la lumière[3], bien que chacune d'elles soit du feu. La raison pour laquelle il ne faut pas, lorsque l'on ajoute « spécifiquement », qu'il y ait plus d'une espèce de ce dont on parle, c'est qu'alors le propre mentionné sera plus le cas pour certaines espèces, et moins pour d'autres, comme, dans le cas du feu, « composé des particules les plus fines » ; car la lumière a des particules plus fines que la braise et que la flamme[4]. Or c'est là ce qui ne doit pas arriver, à moins que le nom lui aussi ne se prédique davantage de ce dont la formule est davantage vraie ; sinon, le nom ne sera pas davantage le cas pour ce pour quoi la formule est davantage le cas[5]. Outre cela, il s'ensuivra qu'il y aura identité entre le propre du sujet pris purement et simplement et celui de ce qui est davantage tel au sein du sujet pris purement et simplement, comme il en va de « composé des particules les plus fines » dans le cas du feu ; en effet, ce même terme sera aussi un propre de la lumière, puisque la lumière est composée des particules les plus fines[6]. Donc, si c'est quelqu'un d'autre qui donne le propre de cette

1-6 Voir *Notes*, p. 176.

θείῃ τὸ ζῆν ἴδιον. Μὴ διαστείλας δὲ τὸ τῷ εἴδει, ὅτι ἑνὶ μόνῳ ὑπάρξει τῶν ὑπὸ τοῦτο ὄντων οὗ τὸ ἴδιον τίθησι· τὸ γὰρ καθ' ὑπερβολὴν ἑνὶ μόνῳ ὑπάρχει, καθάπερ τοῦ πυρὸς τὸ κουφότατον. Ἐνίοτε δὲ καὶ τὸ τῷ εἴδει προσθεὶς διήμαρτεν. δεήσει γὰρ ἓν εἶδος εἶναι τῶν λεχθέντων, ὅταν τὸ τῷ εἴδει προστεθῇ· τοῦτο δ' ἐπ' ἐνίων οὐ συμπίπτει, καθάπερ οὐδ' ἐπὶ τοῦ πυρός. Οὐ γὰρ ἔστιν ἓν εἶδος τοῦ πυρός· ἕτερον γάρ ἐστι τῷ εἴδει ἄνθραξ καὶ φλὸξ καὶ φῶς, ἕκαστον αὐτῶν πῦρ ὄν. Διὰ τοῦτο δ' οὐ δεῖ, ὅταν τῷ εἴδει προστεθῇ, ἕτερον εἶναι εἶδος τοῦ λεχθέντος, ὅτι τοῖς μὲν μᾶλλον τοῖς δ' ἧττον ὑπάρξει τὸ λεχθὲν ἴδιον, καθάπερ ἐπὶ τοῦ πυρὸς τὸ λεπτομερέστατον· λεπτομερέστερον γάρ ἐστι τὸ φῶς τοῦ ἄνθρακος καὶ τῆς φλογός. Τοῦτο δ' οὐ δεῖ γίνεσθαι ὅταν μὴ καὶ τὸ ὄνομα μᾶλλον κατηγορῆται καθ' οὗ ὁ λόγος μᾶλλον ἀληθεύεται· εἰ δὲ μή, οὐκ ἔσται, καθ' οὗ ὁ λόγος μᾶλλον, καὶ 135a τοὔνομα μᾶλλον. Ἔτι δὲ πρὸς τούτοις ταὐτὸν εἶναι συμβήσεται τὸ ἴδιον τοῦ τε ἁπλῶς καὶ τοῦ μάλιστα ὄντος ἐν τῷ ἁπλῶς τοιούτου, καθάπερ ἐπὶ τοῦ πυρὸς ἔχει τὸ λεπτομερέστατον· καὶ γὰρ τοῦ φωτὸς ἔσται ταὐτὸ τοῦτο ἴδιον· λεπτομερέστατον γάρ ἐστι τὸ φῶς. Ἄλλου μὲν οὖν οὕτως ἀποδιδόντος τὸ ἴδιον ἐπιχειρητέον· αὐτῷ δ' οὐ δοτέον ἐστὶ ταύτην τὴν ἐν-

22 post ἴδιον add. ἐστι D || alt. τὸ om. W || ὅτι codd. Λ Bk. Wz SW Verd. : διότι coni. Ross || 24 ὑπάρχει $A^{ac}BWuV^{γρ}$ edd. : -ξει $A^{pc}DVM$ || ante τοῦ add. ἐπὶ V || 24-25 τοῦ πυρὸς τὸ κουφότατον codd. edd. : τὸ κουφότατον τῷ πυρί Al^{c}(N) || 26 τὸ om. W || 29 τῷ εἴδει post φῶς transp. DVM Λ || post ἕκαστον add. δ' DVM Λ || 30 ὂν om. DVM Λ || οὐ δεῖ $B^{pc}WDuVM$ edd. : οὐδ' εἰ AB^{ac} || ὅταν om. $A^{ac}B$ || ante τῷ add. τὸ $A^{pc}DVM$ SW Ross || 31 ante εἶδος add. τὸ WDVM || 32 ὑπάρξει ABWDuVM Λ : -χει $V^{γρ}$ || 33 λεπτομερέστερον $BWDuVM^{ac}Λ$: -τατον AM^{pc} || 34 γίνεσθαι ABDuVM : γενέσθαι W || 35-36 ἀληθεύεται — μᾶλλον om. AD^{ac}.

135a1 πρὸς M^{ras} || 2 τε om. DM Λ || 3 τοιούτου $A^{ac}BWu$ Al^{p} Wal. : τοιούτῳ $A^{pc}DVM$ Λ Bk. Wz Str. Ross || post καθάπερ add. καὶ V^{ac} || 4 post γὰρ add. ἁπλῶς πυρὸς καὶ $A^{pc}W$ τοῦ ἁπλῶς πυρὸς καὶ Λ τοῦ πυρὸς ἁπλῶς καὶ u || ταὐτὸ τοῦτο ABu edd. : τε τὸ τοιοῦτον DVM Λ τοῦτο τὸ W || 5 οὖν om. A || ἀποδιδόντος BWDuVM Al^{c}(N) : ἀποδόντος A || 6 ἐστὶ om. DuM Λ.

manière, il faut l'attaquer ; mais pour soi-même, il ne faut pas donner prise à cette objection, mais bien préciser, dès le moment où l'on assigne le propre, de quelle manière on assigne ce propre[1].

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on a assigné la chose comme propre d'elle-même ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. En effet, tout fait voir son propre être[2], et ce qui fait voir l'être n'est pas un propre, mais une définition[3]. Par exemple, puisqu'en disant que « seyant » est un propre du beau, on a donné la chose comme propre d'elle-même (car « beau » et « seyant » sont une seule et même chose), « seyant » ne saurait être un propre du beau. Pour établir, en revanche, voir si l'on a bien évité de donner la chose comme propre d'elle-même, tout en assignant comme propre quelque chose qui se contre-prédique[4] ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre[5]. Par exemple, puisqu'en assignant comme propre de l'animal « substance animée », on n'a pas assigné la chose comme propre d'elle-même, tout en donnant comme propre quelque chose qui se contre-prédique, ce serait bien un propre de l'animal que « substance animée ».

Ensuite, dans le cas des homéomères[6], pour réfuter, il faut examiner s'il ne se trouve pas que le propre du tout n'est pas vrai de la partie, ou si celui de la partie ne se dit pas de la totalité ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. Il arrive dans certains cas que cela se produise : en effet, dans le cas des homéomères, on pourrait donner le propre tantôt en ayant la totalité en vue, tantôt en s'arrêtant soi-même sur ce qui se dit au niveau de la partie. Mais d'aucune de ces manières on n'aura donné le propre de façon correcte. Par exemple, dans le cas de la totalité, puisqu'en disant comme propre de la mer « la plus grande masse d'eau salée », on a assigné le propre d'un homéomère, mais on

1-6 Voir *Notes*, p. 177.

στασιν, ἀλλ' εὐθὺς τιθέμενον τὸ ἴδιον διοριστέον ὃν τρόπον τίθησι τὸ ἴδιον.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ αὐτὸ αὑτοῦ ἴδιον ἔθηκεν· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Αὐτὸ γὰρ αὑτῷ πᾶν τὸ εἶναι δηλοῖ· τὸ δὲ τὸ εἶναι δηλοῦν οὐκ ἴδιον ἀλλ' ὅρος ἐστίν. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας καλοῦ τὸ πρέπον ἴδιον εἶναι αὐτὸ ἑαυτοῦ ἴδιον ἀπέδωκε (ταὐτὸν γάρ ἐστι τὸ καλὸν καὶ πρέπον), οὐκ ἂν εἴη τὸ πρέπον τοῦ καλοῦ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μὴ αὐτὸ μὲν αὑτοῦ ἴδιον ἀπέδωκε, ἀντικατηγορούμενον δ' ἔθηκεν· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ζῴου ἴδιον τὸ οὐσία ἔμψυχος οὐκ αὐτὸ μὲν αὑτοῦ ἴδιον ἔθηκεν, ἀντικατηγορούμενον δ' ἀποδέδωκεν, εἴη ἂν ἴδιον τοῦ ζῴου τὸ οὐσία ἔμψυχος.

Ἔπειτ' ἐπὶ τῶν ὁμοιομερῶν σκεπτέον ἐστίν, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ τοῦ συνόλου ἴδιον μὴ ἀληθεύεται κατὰ τοῦ μέρους, ἢ εἰ τὸ τοῦ μέρους μὴ λέγεται κατὰ τοῦ σύμπαντος· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον ἴδιον εἶναι. Συμβαίνει δ' ἐπ' ἐνίων τοῦτο γίνεσθαι· ἀποδοίη γὰρ ἄν τις ἐπὶ τῶν ὁμοιομερῶν ἴδιον ἐνίοτε μὲν ἐπὶ τὸ σύμπαν βλέψας, ἐνίοτε δ' ἐπὶ τὸ κατὰ μέρος λεγόμενον αὐτὸς αὑτὸν ἐπιστήσας. Ἔσται δ' οὐδέτερον ὀρθῶς ἀποδεδομένον. Οἷον ἐπὶ μὲν τοῦ σύμπαντος, ἐπεὶ ὁ εἴπας θαλάττης ἴδιον τὸ πλεῖστον ὕδωρ ἁλμυρὸν ὁμοιομεροῦς μέν τινος ἔθηκε τὸ ἴδιον, τοιοῦτον δ' ἀπέδωκε ὃ

7 τιθέμενον codd. Bk. Wz SW : -θεμένῳ fort. Λ Ross ‖ 9 μὲν om. u ‖ 11 tert. τὸ om. DM^{ac} ‖ 12 ante καλοῦ add. τοῦ WDVM ‖ εἶναι ἴδιον V ‖ 13 ἑαυτοῦ ABWuV edd. : αὑτοῦ DM Λ ‖ ἀπέδωκε ABWu Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε DVM Ross ‖ post καὶ add. τὸ WDVM Ross ‖ 14 post ἂν add. οὖν DVM Λ ‖ 15 μὲν om. DM Λ ‖ ante ἴδιον add. τὸ M ‖ ἀπέδωκεν ABu Bk. Wz SW : ἀποδέδωκεν WDVM Ross ‖ 17 αὑτοῦ BWuV edd. : αὐτοῦ ADMΛ ‖ 18 ἀποδέδωκεν ABWD VM : ἀπέδωκεν u ‖ ἴδιον post ἔμψυχος [l. 19] transp. WDVM post ζῴου [l. 19] Λ ‖ 21 συνόλου ABD^{pc}u^{1}V edd. : ὅλου WD^{ac}uM ‖ μὴ om. D^{ac} ‖ 22 εἰ om. WDM Λ ‖ post alt. μέρους add. ἴδιον V ‖ 23 εἶναι ἴδιον V ‖ 25 alt. ἐπὶ om. Λ^{t} ‖ 27 ἀποδεδομένον ὀρθῶς M ‖ 28 ἐπεὶ om. WDuVM Λ ‖ 29 τοιοῦτον A^{ac}BWDVM edd. : τοιοῦτο A^{pc}u ‖ δ' ABDuVM Λ : δέ τι W ‖ ἀπέδωκε ABu Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε WDVM Ross.

a donné un propre tel qu'il n'est pas vrai de la partie (en effet, une certaine mer n'est pas la plus grande masse d'eau salée), ce ne saurait être un propre de la mer que « la plus grande masse d'eau salée »[1]. Dans le cas de la partie, puisqu'en assignant comme propre de l'air « respirable », on a dit le propre d'un homéomère, mais on a donné un propre tel qu'il est vrai d'un certain air, mais qu'il ne se dit pas de la totalité (en effet, cette totalité n'est pas respirable), ce ne saurait être un propre de l'air que « respirable »[2]. Pour établir, en revanche, voir si le propre est bien vrai de chacune des <parties> homéomères, tout en étant leur propre en fonction de la totalité ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre[3] ; par exemple, puisque « se porter naturellement vers le bas » est vrai de toute terre, et que c'est le propre d'une certaine terre en fonction de la terre[4], ce serait bien un propre de la terre que « se porter naturellement vers le bas ».

6

<LIEUX DU PROPRE COMME TEL (SUITE) : LIEUX DES OPPOSÉS>

Ensuite, il faut conduire l'examen à partir des opposés[5], et tout d'abord à partir des contraires : pour réfuter, en regardant s'il ne se trouve pas que le contraire n'est pas un propre du contraire ; car alors, le contraire ne sera pas non plus un propre du contraire. Par exemple, puisque l'injustice est contraire à la justice, et que le pire est contraire au meilleur, mais que « le meilleur » n'est

1-5 Voir *Notes*, p. 178.

οὐκ ἀληθεύεται κατὰ τοῦ μέρους (οὐ γάρ ἐστιν ἡ τὶς θάλαττα τὸ πλεῖστον ὕδωρ ἁλμυρόν), οὐκ ἂν εἴη τῆς θαλάττης ἴδιον τὸ πλεῖστον ὕδωρ ἁλμυρόν. Ἐπὶ δὲ τοῦ μέρους, οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἀέρος ἴδιον τὸ ἀναπνευστὸν ὁμοιομεροῦς μέν τινος εἴρηκε τὸ ἴδιον, τοιοῦτον δ' ἀπέδωκεν ὃ κατὰ τοῦ τινὸς ἀέρος ἀληθεύεται, κατὰ δὲ τοῦ σύμπαντος οὐ λέγεται (οὐ γάρ ἐστιν ὁ σύμπας ἀναπνευστός), οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἀέρος ἴδιον τὸ ἀναπνευστόν. Κατασκευάζοντι δὲ εἰ ἀληθεύεται μὲν καθ' ἑκάστου τῶν 135b
ὁμοιομερῶν, ἔστι δ' ἴδιον αὐτῶν κατὰ τὸ σύμπαν· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἀληθεύεται κατὰ πάσης γῆς τὸ κάτω φέρεσθαι κατὰ φύσιν, ἔστι δὲ τοῦτο ἴδιον τῆς τινὸς γῆς κατὰ τὴν γῆν, εἴη ἂν τῆς γῆς ἴδιον τὸ κάτω φέρεσθαι κατὰ φύσιν.

Ἔπειτ' ἐκ τῶν ἀντικειμένων σκεπτέον ἐστί, πρῶτον μὲν ἐκ τῶν ἐναντίων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τοῦ ἐναντίου μὴ ἔστι τὸ ἐναντίον ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τοῦ ἐναντίου ἔσται τὸ ἐναντίον ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἐναντίον ἐστὶ δικαιοσύνῃ μὲν ἀδικία, τῷ βελτίστῳ δὲ τὸ χείριστον, οὐκ ἔστι δὲ τῆς δικαιοσύνης ἴδιον τὸ βέλτι-

30 τοῦ om. V ‖ μέρους ABWDuV^{1}M : μέρος V ‖ 31-32 οὐκ — ἁλμυρόν om. D ‖ 31 post ἂν add. οὖν WVM Λ ‖ post εἴη add. τὸ W ‖ 32 ἐπεὶ om. Λ^{τ} ‖ 33 εἴρηκε ABWuVM Λ : ἔθηκε D ‖ 34 τοιοῦτον ABWDVM : τοιοῦτο u ‖ ἀπέδωκεν ABu Bk. Wz : ἀποδέδωκεν WDVM SW Ross ‖ 35 ἐστιν om. Λ^{τ} ‖ 36 post σύμπας add. ἀὴρ W.

135b1 κατασκευάζοντι ABDM Λ : -τα WuV edd. ‖ μὲν om. DuM Λ ‖ 2 ἔστι δ' ABWV Al^{c} edd. : ὅ ἐστιν DuM Λ ‖ αὐτῶν ἴδιον Al^{c} ‖ ante κατὰ add. καὶ WV ‖ 3 post εἶναι add. αὐτοῦ W ‖ 4 ante γῆς add. τῆς V Bk. ‖ 5 ἴδιον τοῦτο Wu ‖ ante pr. τῆς add. καὶ DVM Al^{p} Λ^{τ} Bk. SW Ross ‖ κατὰ τὴν γῆν A^{ac} Bk. Wz SW : κατὰ τὴν γῆν, κατὰ γὰρ τὴν γῆν καὶ τὸ γῆν εἶναι B κατὰ γὰρ τὴν γῆν καὶ τὸ γῆν εἶναι W κατὰ τὸ σύμπαν, κατὰ γὰρ τὴν γῆν A^{pc}DuM Λ κατὰ τὸ σύμπαν, κατὰ γὰρ τὴν γῆν καὶ τὸ γῆν εἶναι V καθόσον ἐστὶ γῆ Al^{p} κατὰ τὸ γῆν εἶναι Ross ‖ alt. τῆς om. Al^{c} ‖ 7 ἐστί om. Λ ‖ 9 τοῦ — ἴδιον codd. edd. : τὸ ἐναντίον ἔσται τοῦ ἐναντίου ἴδιον Λ^{τ} ἔσται τοῦ ἐναντίου τὸ ἐναντίον ἴδιον Λ^{β} ‖ alt. ἴδιον post ἔσται transp. WDVM ‖ 10 δικαιοσύνῃ μὲν ἀδικία WuV edd. : δικαιοσύνη μὲν ἀδικίᾳ AB Λ fort. DM ‖ 10-11 τῷ βελτίστῳ δὲ τὸ χείριστον ABWuV : τὸ βέλτιστον δὲ τῷ χειρίστῳ DM Λ ‖ 11 οὐκ ἔστι δὲ codd. Λ : οὐκέτι δὲ Al^{c} ‖ 11-12 ἴδιον τὸ βέλτιστον ABWuV Λ : τ. β. ἴ. DM Al^{c}.

pas un propre de la justice, ce ne saurait être un propre de l'injustice que « le pire »[1]. Pour établir, en revanche, voir si le contraire est bien un propre du contraire ; car alors, le contraire sera aussi un propre du contraire. Par exemple, puisque le mal est contraire au bien, et que ce qui est à éviter est contraire à ce qui est à choisir, et que c'est un propre du bien que « ce qui est à choisir », ce serait un propre du mal que « ce qui est à éviter ».

En second lieu, partir des relatifs : pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que le relatif n'est pas un propre du relatif ; le relatif ne sera pas non plus un propre du relatif. Par exemple, puisque le double se dit relativement à la moitié, et que ce qui excède se dit relativement à ce qui est excédé, mais que « ce qui excède » n'est pas un propre du double[2], « ce qui est excédé » ne saurait être un propre de la moitié. Pour établir, en revanche, voir si le relatif est bien un propre du relatif ; car alors, le relatif sera bien un propre du relatif. Par exemple, puisque le double se dit relativement à la moitié, et que le rapport de 2 à 1 se dit relativement au rapport de 1 à 2[3], et que c'est bien un propre du double que « comme 2 par rapport à 1 », ce serait bien un propre de la moitié que « comme 1 par rapport à 2 ».

En troisième lieu, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas qu'une expression de type possessif n'est pas un propre de la possession ; car alors, l'expression de type privatif ne sera pas non plus un propre de la privation. Voir aussi s'il ne se trouve pas qu'une expression de type privatif n'est pas un propre de la privation ; car alors l'expression de type possessif ne sera pas non plus un

1-3 Voir *Notes*, p. 179.

στον, οὐκ ἂν εἴη τῆς ἀδικίας ἴδιον τὸ χείριστον. Κατασκευάζοντι δὲ εἰ τοῦ ἐναντίου τὸ ἐναντίον ἴδιόν ἐστιν· καὶ γὰρ τοῦ ἐναντίου τὸ ἐναντίον ἴδιον ἔσται. Οἷον ἐπεὶ ἐναντίον ἐστὶν ἀγαθῷ μὲν κακόν, αἱρετῷ δὲ φευκτόν, ἔστι δὲ τοῦ ἀγαθοῦ ἴδιον τὸ αἱρετόν, εἴη ἂν κακοῦ ἴδιον τὸ φευκτόν.

Δεύτερον δ' ἐκ τῶν πρός τι, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ πρός τι τοῦ πρός τι μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ τὸ πρός τι τοῦ πρός τι ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ λέγεται διπλάσιον μὲν πρὸς ἥμισυ, ὑπερέχον δὲ πρὸς ὑπερεχόμενον, οὐκ ἔστι δὲ τοῦ διπλασίου τὸ ὑπερέχον ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ἡμίσεος τὸ ὑπερεχόμενον ἴδιον. Κατασκευάζοντι δὲ εἰ τοῦ πρός τι τὸ πρός τί ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τοῦ πρός τι τὸ πρός τι ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ λέγεται τὸ μὲν διπλάσιον πρὸς τὸ ἥμισυ, τὸ δὲ δύο πρὸς ἓν πρὸς τὸ ἓν πρὸς δύο, ἔστι δὲ τοῦ διπλασίου ἴδιον τὸ ὡς δύο πρὸς ἕν, εἴη ἂν τοῦ ἡμίσεος ἴδιον τὸ ὡς ἓν πρὸς δύο.

Τρίτον ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τῆς ἕξεως τὸ καθ' ἕξιν λεγόμενον μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τῆς στερήσεως τὸ κατὰ στέρησιν λεγόμενον ἔσται ἴδιον. Κἂν εἰ δὲ τῆς στερήσεως τὸ κατὰ στέρησιν λεγόμενον μὴ ἔστιν ἴδιον, οὐδὲ γὰρ τῆς ἕξεως τὸ κατὰ τὴν ἕξιν λεγόμενον ἴδιον ἔσται· οἷον ἐπεὶ οὐ λέγεται

12 ἴδιον τὸ χείριστον AWDuVM Λ : τ. χ. ἴ. B || 12-13 κατασκευάζοντι ABΛ : -τα WDuVM edd. || 13 γὰρ om. DM Λ post ἐναντίου [l. 14] transp. V || 14 ἔσται ἴδιον W || ἐστὶν om. W || 16 ante κακοῦ add. τοῦ V || 18 post οὐδὲ add. γὰρ WDM Bk. SW Ross || τὸ ... τοῦ ABDuVM Λ : τοῦ ... τὸ W || 19 ante διπλάσιον add. τὸ W || 22 κατασκευάζοντι AB Λ : -τα WDuVM edd. || 23 ἐστιν ABWuVM : ἔσται D Λ || τοῦ ... τὸ ABWDVM : τὸ ... τοῦ u || ἔσται A^{pc}BWDVM Λ : ἐστιν A^{ac}u || 24-25 τὸ δὲ δύο πρὸς ἓν πρὸς τὸ ἓν πρὸς δύο Bonitz SW Ross : τὰ δὲ δύο πρὸς ἓν καὶ τὸ ἓν πρὸς δύο W τὰ δὲ δύο πρὸς τὸ ἕν, τὸ δὲ ἓν πρὸς δύο Al^{p} τὸ δὲ ἓν πρὸς δύο τὰ δὲ δύο πρὸς ἕν ABM Wz τὰ δὲ δύο πρὸς ἕν Du Λ Bk. τὰ δὲ ὡς δύο πρὸς ἕν V || 27 post τρίτον add. δ' WDVM Λ Ross || 28 γὰρ om. V || 29 κἂν ABWu edd. : καὶ DVM Λ || δὲ om. DMVu Λ || 30 μὴ ἔστιν ABWDuV Λ : ἔσται M || γὰρ Au : om. BWDVM Λ edd. || 31 κατὰ τὴν ἕξιν ABu edd. : καθ' ἕξιν WDVM || ἔσται ἴδιον WDuVM Λ.

propre de la possession. Par exemple, puisqu'on ne dit pas que c'est un propre de la surdité qu'« être une absence de sensation », ce ne serait pas non plus un propre de l'audition qu'« être une sensation ». Pour établir, en revanche, voir si une expression de type possessif est bien un propre de la possession ; car alors, l'expression de type privatif sera aussi un propre de la privation. Et si une expression de type privatif est bien un propre de la privation, l'expression de type possessif sera aussi un propre de la possession. Par exemple, puisque c'est un propre de la vue que « voir », en tant que nous possédons la vue, ce serait bien un propre de la cécité que « ne pas voir », en tant que nous ne possédons pas la vue que nous possédons par nature[1].

Ensuite, partir des termes affirmatifs et négatifs[2], et tout d'abord[3] en partant des prédicats eux-mêmes[4] ; mais ce lieu n'est utile que pour réfuter[5]. Par exemple, voir s'il ne se trouve pas qu'un terme affirmatif ou une expression de type affirmatif sont un propre du sujet ; car alors, ni le terme négatif ni l'expression de type négatif n'en seront un propre. Et si un terme négatif ou une expression de type négatif en sont un propre, ni le terme affirmatif ni l'expression de type affirmatif n'en seront un propre. Par exemple, puisque c'est un propre de l'animal que « animé », ce ne saurait être un propre de l'animal que « non animé ».

1-5 Voir *Notes*, p. 180.

τῆς κωφότητος ἴδιον τὸ ἀναισθησίαν εἶναι, οὐδ' ἂν τῆς ἀκούσεως εἴη ἴδιον τὸ αἴσθησιν εἶναι. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ καθ' ἕξιν λεγόμενόν ἐστι τῆς ἕξεως ἴδιον· καὶ γὰρ τῆς στερήσεως τὸ κατὰ στέρησιν λεγόμενον ἔσται ἴδιον. Κἂν εἰ τῆς στερήσεως τὸ κατὰ στέρησιν λεγόμενόν ἐστιν ἴδιον, καὶ τῆς ἕξεως τὸ καθ' ἕξιν λεγόμενον ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τῆς ὄψεώς 136a **ἐστιν ἴδιον τὸ βλέπειν, καθὸ ἔχομεν ὄψιν, εἴη ἂν τῆς τυφλότητος ἴδιον τὸ μὴ βλέπειν, καθὸ οὐκ ἔχομεν ὄψιν πεφυκότες ἔχειν.**

Ἔπειτα ἐκ τῶν φάσεων καὶ τῶν ἀποφάσεων, πρῶτον μὲν ἐξ αὐτῶν τῶν κατηγορουμένων. Ἔστι δ' ὁ τόπος οὗτος χρήσιμος ἀνασκευάζοντι μόνον. Οἷον εἰ ἡ φάσις ἢ τὸ κατὰ τὴν φάσιν λεγόμενον αὐτοῦ ἴδιόν ἐστιν· οὐ γὰρ ἔσται αὐτοῦ ἡ ἀπόφασις οὐδὲ τὸ κατὰ τὴν ἀπόφασιν λεγόμενον ἴδιον. Κἂν εἰ δ' ἡ ἀπόφασις ἢ τὸ κατὰ τὴν ἀπόφασιν λεγόμενόν ἐστιν αὐτοῦ ἴδιον, οὐκ ἔσται ἡ φάσις οὐδὲ τὸ κατὰ τὴν φάσιν λεγόμενον ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ ζῴου ἐστὶν ἴδιον τὸ ἔμψυχον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ζῴου ἴδιον τὸ οὐκ ἔμψυχον.

32 κωφότητος ABWuVM : κου- D || post εἶναι add. καὶ γὰρ τῶν ἄλλων κοινὸν WV || 32-33 ἀκούσεως AB edd. : ἀκοῆς WDuVM || 33 post ἴδιον add. εἴη W || 34 ἐστι τῆς ἕξεως ABWDuM Λ : τ. ἕ. ἐ. V || γὰρ om. V || post γὰρ add. καὶ D || 35-36 κἂν — ἴδιον om. DM^{ac} || 35 κἂν ABWDuM^{ac} edd. : καὶ VM^{pc} || post εἰ add. δὲ W.

136a1 ἔσται codd. Λ^{τ} : ἐστιν Λ^{β} || 2 ἐστιν ἴδιον τὸ βλέπειν ABV edd. : ἴδιόν ἐστι τὸ βλέπειν u τὸ βλέπειν ἐστὶν ἴδιον W ἐστιν ἴδιον τὸ ὁρᾶν DM || post ὄψιν add. πεφυκότες W || 3 τὸ μὴ βλέπειν om. W || 4 post ἔχειν add. τὸ μὴ ὁρᾶν W || 5 φάσεων ABDuVM Λ : καταφάσεων W || 6 ὁ τόπος οὗτος ABDuM Λ^{τ} edd. : οὗτος ὁ τόπος WV Λ^{β} || 7 ἀνασκευάζοντι ABWDVM Λ : -τα fort. u || ἢ AB edd. : καὶ WDuVM Λ^{τ} ἢ καὶ Λ^{β} || 8 λεγόμενον αὐτοῦ ἴδιόν ἐστιν Bu edd. : α. λ. ἴ. ἐ. A α. λ. ἐ. ἴ. DVM λ. α. ἐ. ἴ. Λ λ. ἐ. ἴ. α. W || γὰρ om. V || ἔσται ABWDuV Λ : ἔστιν M || post alt. αὐτοῦ add. ἴδιον W || 9-10 κἂν εἰ δ' ἡ ἀπόφασις AB edd. : κἂν εἴη δ' ἡ ἀπόφασις DVM εἰ δ' εἴη ἡ ἀπόφασις Λ κἂν δ' ἡ ἀπόφασις W κἂν εἰ ἡ ἀπόφασις δ' u || 10 ἐστιν om. DVM Λ^{τ} || 11 ἴδιον αὐτοῦ B || τὴν om. u || 12 pr. ἴδιον om. Λ^{τ} || ἐστὶν ἴδιον ABu edd. : ἴδιόν ἐστι WDVM Λ || 13 οὐκ ἔμψυχον ABu edd. : μὴ ἔμψυχον DVM ἄψυχον ἢ μὴ ἔμψυχον W.

En second lieu, partir à la fois des prédicats affirmés ou niés et des sujets dont ils sont affirmés ou niés[1] ; pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que le terme positif n'est pas un propre du terme affirmatif ; car alors, le terme négatif ne sera pas non plus un propre du terme négatif. Et si le terme négatif n'est pas un propre du terme négatif, le terme positif ne sera pas non plus un propre du terme positif. Par exemple, puisque « animal » n'est pas un propre de l'homme, ce ne saurait être un propre du non-homme que « non-animal » ; et s'il semblerait que « non-animal » n'est pas un propre du non-homme, « animal » ne sera pas non plus un propre de l'homme. Pour établir, en revanche, voir si le terme positif est bien un propre du terme positif ; car alors, le terme négatif sera un propre du terme négatif. Et si le terme négatif est bien un propre du terme négatif, le terme positif sera lui aussi un propre du terme positif. Par exemple, puisque « ne pas vivre » est un propre du non-animal, ce serait un propre de l'animal que « vivre » ; et s'il semble que « vivre » soit un propre de l'animal, il semblera tout autant que « ne pas vivre » est un propre du non-animal[2].

En troisième lieu, partir des sujets eux-mêmes[3] : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que ce qui a été donné comme propre est propre d'un terme positif ; car alors, le même terme ne sera pas également un propre du terme négatif. Et si ce qui a été donné est un propre d'un terme négatif, il ne sera pas un propre du terme positif. Par exemple, puisque « animé » est un propre de l'animal, « animé » ne saurait être un propre du non-animal[4]. Pour établir, en revanche, voir s'il se trouve bien que le

1-4 Voir *Notes*, p. 181.

Δεύτερον δ' ἐκ τῶν κατηγορουμένων ἢ μὴ κατηγορουμένων καὶ ἐξ ὧν κατηγορεῖται ἢ μὴ κατηγορεῖται, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ ἡ φάσις τῆς φάσεως μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ ἡ ἀπόφασις τῆς ἀποφάσεως ἔσται ἴδιον. Κἂν εἰ δ' ἡ ἀπόφασις τῆς ἀποφάσεως μὴ ἔστιν ἴδιον, οὐδ' ἡ φάσις τῆς φάσεως ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι τοῦ ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ζῷον, οὐδ' ἂν τοῦ μὴ ἀνθρώπου εἴη ἴδιον τὸ μὴ ζῷον· κἂν εἰ δὲ τοῦ μὴ ἀνθρώπου φαίνηται μὴ ἴδιον τὸ μὴ ζῷον, οὐδὲ τοῦ ἀνθρώπου ἔσται ἴδιον τὸ ζῷον. Κατασκευάζοντα δ' εἰ τῆς φάσεως ἡ φάσις ἐστὶν ἴδιον· καὶ γὰρ τῆς ἀποφάσεως ἡ ἀπόφασις ἔσται ἴδιον. Κἂν εἰ δὲ τῆς ἀποφάσεως ἡ ἀπόφασίς ἐστιν ἴδιον, καὶ ἡ φάσις τῆς φάσεως ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ μὴ ζῴου ἴδιόν ἐστι τὸ μὴ ζῆν, εἴη ἂν τοῦ ζῴου ἴδιον τὸ ζῆν· κἂν εἰ δὲ τοῦ ζῴου φαίνηται ἴδιον τὸ ζῆν, καὶ τοῦ μὴ ζῴου φανεῖται ἴδιον τὸ μὴ ζῆν.

Τρίτον δὲ ἐξ αὐτῶν τῶν ὑποκειμένων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ἀποδεδομένον ἴδιον τῆς φάσεώς ἐστιν ἴδιον· οὐ γὰρ ἔσται τὸ αὐτὸ καὶ τῆς ἀποφάσεως ἴδιον. Κἂν εἰ δὲ τῆς ἀποφάσεώς ἐστιν ἴδιον τὸ ἀποδοθέν, οὐκ ἔσται τῆς φάσεως ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ ζῴου ἴδιον τὸ ἔμψυχον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ μὴ ζῴου

14-15 ἢ μὴ κατηγορουμένων om. A^ac || 14 post ἢ add. καὶ DVM Λ τῶν W || 15 ἐξ A^ac Bu Wz SW Ross : καθ' A^pc WDVM Al^p Bk. om. Al^c(N) || alt. κατηγορεῖται A^pc BWDuVM : -ρῆται A^ac || 16 ἡ om. W || 17 γὰρ om. V || κἂν εἰ δ' ABu edd. : κἂν δ' W καὶ εἰ Λ κἂν DVM || 18 ἔστιν ABDuVM Λ : ἔσται W || 19 ἔσται ABWuVM Λ : ἐστιν D || 20 εἴη ἴδιον AWu edd. : ἴ. ε. BDVM Λ^τ om. Λ^β || 21 εἰ om. V || δὲ τοῦ μὴ A^pc WDVM Bk. SW Ross : δ. μ. τ. A^ac B Wz μ. δ. τ. u || φαίνηται ABWuV Bk. Wz : φαίνεται DM SW Ross || 23 γὰρ om. VΛ^β || 24 ἔσται ABWV Λ edd. : ἐστιν DuM || εἰ om. DVM || 25 ἐστιν A^pc WDVM Λ edd. : ἔσται A^ac Bu || 26 ἐστὶν ἴδιον WDVM Λ || alt. ἴδιον om. W || 27 εἰ om. DVM || φαίνηται ἴδιον ABWu Bk. Wz : ἴδιον φαίνηται DVM Λ φαίνεται ἴδιον Vahlen Bz (217a37) SW Ross || 28 ἴδιον φανεῖται WDVM Λ || post ζῆν add. 35-b2 οὗτος — ὑπάρχει u || 29 δὲ om. DVM Λ^τ || 30 ἐστιν om. W || γὰρ om. VM || 31 εἰ om. DVM || 32 ἐστιν om. B Wz || 33 ἐπεὶ codd. : εἰ prop. Ross || post ἴδιον add. ἐστι Au Λ || οὐκ — ζῴου ABWu edd. : τοῦ μὴ ζῴου οὐκ ἔσται DVM Λ.

terme donné comme propre n'est pas un propre du terme positif ; il le serait alors du terme négatif. Mais ce lieu est faux[1] : car un terme positif n'est pas un propre d'un terme négatif, ni un terme négatif un propre d'un terme positif. En effet, un terme positif n'est même absolument pas le cas pour un terme négatif, et un terme négatif est bien le cas pour un terme positif, mais il ne l'est pas à titre de propre.

Ensuite, partir des termes qui se correspondent dans une division[2] : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas qu'aucun des termes de même niveau n'est le propre d'aucun des termes restants de même niveau ; car alors, ce qui a été posé comme propre ne sera pas un propre de ce dont il est posé comme propre. Par exemple, puisque « animal sensible » n'est le propre d'aucun des autres animaux, « animal intelligible » ne saurait être un propre du dieu[3]. Pour établir, en revanche, voir si l'un ou l'autre des termes restants de même niveau est bien un propre de chacun de ces termes de même niveau ; car alors, le terme restant sera bien un propre de ce dont il est posé comme n'étant pas un propre. Par exemple, puisque c'est un propre de la prudence que « être en soi par nature l'excellence de la partie raisonnable », et si l'on prend de cette façon chacune des autres excellences[4], ce serait un propre de la tempérance que « être en soi par nature l'excellence de la partie désidérative ».

7

<Lieux du propre comme tel (suite) : lieux des inflexions et lieux apparentés>

Ensuite, partir des inflexions[5] : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que l'inflexion n'est pas un propre de l'inflexion ; car alors, l'inflexion ne sera pas

1-5 Voir *Notes*, p. 182.

ἴδιον τὸ ἔμψυχον. Κατασκευάζοντα δέ, εἰ τὸ ἀποδοθὲν μὴ ἔστι τῆς φάσεως ἴδιον, εἴη ἂν τῆς ἀποφάσεως. Οὗτος δ᾽ ὁ τόπος ψευδής ἐστιν· φάσις γὰρ ἀποφάσεως καὶ ἀπόφασις φάσεως οὐκ ἔστιν ἴδιον. Φάσις μὲν γὰρ ἀποφάσει οὐδ᾽ ὅλως ὑπάρχει, ἀπόφασις δὲ φάσει ὑπάρχει μέν, οὐχ ὡς ἴδιον δὲ 136b
ὑπάρχει.

Ἔπειτα δ᾽ ἐκ τῶν ἀντιδιῃρημένων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τῶν ἀντιδιῃρημένων μηδὲν μηδενὸς τῶν λοιπῶν ἀντιδιῃρημένων ἐστὶν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ κείμενον ἔσται ἴδιον τούτου οὗ κεῖται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ζῷον αἰσθητὸν οὐδενὸς τῶν ἄλλων ζῴων ἐστὶν ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τὸ ζῷον νοητὸν τοῦ θεοῦ ἴδιον. Κατασκευάζοντα δ᾽ εἰ τῶν λοιπῶν τῶν ἀντιδιῃρημένων ὁτιοῦν ἐστιν ἴδιον τούτων ἑκάστου τῶν ἀντιδιῃρημένων· καὶ γὰρ τὸ λοιπὸν ἔσται τούτου ἴδιον οὗ κεῖται μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ φρονήσεώς ἐστιν ἴδιον τὸ καθ᾽ αὑτὸ πεφυκέναι λογιστικοῦ ἀρετήν, καὶ τῶν ἄλλων ἀρετῶν οὕτως ἑκάστης λαμβανομένης, εἴη ἂν σωφροσύνης ἴδιον τὸ καθ᾽ αὑτὸ πεφυκέναι ἐπιθυμητικοῦ ἀρετὴν εἶναι.

Ἔπειτ᾽ ἐκ τῶν πτώσεων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ ἡ πτῶσις τῆς πτώσεως μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ ἡ πτῶσις τῆς πτώ-

34 post ἀποδοθὲν add. ἴδιον WDVM Λ ‖ ἔστι AWuΛ SW Ross : om. B Bk. Wz post φάσεως [l. 35] transp. DVM ‖ 35 post φάσεως interp. Colli ‖ ἴδιον τῆς φάσεως W ‖ ἴδιον om. Λ ‖ post ἴδιον coni. ⟨· εἰ γὰρ μὴ τῆς φάσεως, ἴδιον⟩ Wal. ‖ 35-b2 οὗτος — ὑπάρχει u^{1} ‖ 37 οὐδ᾽ ὅλως ABu edd. : ὅλως οὐχ DVM Λ οὐχ W.

136b1 ὡς οὐκ DVM ‖ 2 ὑπάρχει om. Al^{c}(408.3) Λ^{τ} ‖ 3 δ᾽ om. WDVM Λ ‖ 4 μηδὲν A^{ac}BW : τι A^{pc}DuVM Λ^{τ} om. Λ^{β} ‖ post λοιπῶν add. τῶν u ‖ 5 γὰρ om. V ‖ 6 post κεῖται add. εἶναι WDVM Λ ‖ ante ζῷον add. τὸ V ‖ post ἄλλων [post 7 ζῴων B^{pc}] add. θνητῶν A^{pc}B^{pc}DuVM Λ Bk. τῶν θνητῶν W ‖ 7 post τοῦ add. ἀθανάτου W ‖ 8 post ὁτιοῦν [post 9 ἔστιν u] add. τὸ ληφθὲν A^{pc}DuVM Λ τὸ ῥηθὲν W ‖ 9 post ἀντιδιῃρημένων add. ὄντος ἰδίου τινὸς τῶν ἀντιδιῃρημένων u ‖ γὰρ om. V ‖ μὴ om. M ‖ 11 ante φρονήσεώς add. τῆς Al^{c} ‖ ἴδιόν ἐστι Al^{c} ‖ ante λογιστικοῦ add. τοῦ Al^{c} ‖ 12 post ἀρετήν add. εἶναι A^{pc}DVM Al^{c} Λ Bk. SW Ross ‖ 14 ante ἐπιθυμητικοῦ add. τοῦ W^{1} ‖ εἶναι om. DM^{pc} ‖ 16 μὴ post εἰ [l. 15] transp. u ‖ γὰρ om. V Λ^{β}.

non plus un propre de l'inflexion. Par exemple, puisque « bellement » n'est pas un propre de « justement », le beau ne saurait être non plus un propre du juste[1]. Pour établir, en revanche, voir si l'inflexion est bien un propre de l'inflexion ; car alors, l'inflexion sera aussi un propre de l'inflexion. Par exemple, puisque « terrestre bipède » est un propre de « homme », ce serait un propre de « à l'homme » que l'expression « au terrestre bipède »[2]. Mais il ne faut pas seulement faire porter sur le sujet même qui est mentionné l'examen en fonction des inflexions ; il faut aussi le faire porter sur les opposés, comme on l'a dit à propos des lieux précédemment exposés[3] : pour réfuter, d'abord, on regardera s'il ne se trouve pas que l'inflexion de l'opposé n'est pas un propre de l'inflexion de l'opposé ; car alors, l'inflexion de l'opposé ne sera pas non plus un propre de l'inflexion de l'opposé. Par exemple, puisque « bonnement » n'est pas un propre de « justement », « méchamment » ne saurait être non plus un propre de « injustement ». Pour établir, en revanche, voir si l'inflexion de l'opposé est bien un propre de l'inflexion de l'opposé ; car alors, l'inflexion de l'opposé sera aussi un propre de l'inflexion de l'opposé. Par exemple, puisque « le meilleur » est bien un propre du bon, ce serait aussi un propre du mauvais que « le pire »[4].

Ensuite, partir des termes qui ont des relations semblables : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que ce qui a une relation semblable n'est pas un propre de ce qui a une relation semblable ; car alors, ce qui a une relation semblable ne sera pas non plus un propre de ce qui a une relation semblable[5]. Par exemple, puisque l'architecte a, à l'égard de la production d'une maison, une relation semblable à celle qu'a le médecin à l'égard de la production de la santé, et que « produire la santé » n'est pas un propre du médecin, ce ne serait pas non plus un propre de l'architecte que « produire une maison ».

1-5 Voir *Notes*, p. 184.

σεως ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι τοῦ δικαίως ἴδιον τὸ καλῶς, οὐδ᾽ ἂν τοῦ δικαίου εἴη ἴδιον τὸ καλόν. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ ἡ πτῶσις τῆς πτώσεώς ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ ἡ πτῶσις τῆς πτώσεως ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ ἀνθρώπου ἐστὶν ἴδιον τὸ πεζὸν δίπουν, καὶ τοῦ ἀνθρώπῳ εἴη ἂν ἴδιον τὸ πεζῷ δίποδι λέγεσθαι. Οὐ μόνον δ᾽ ἐπ᾽ αὐτοῦ τοῦ εἰρημένου κατὰ τὰς πτώσεις ἐστὶ σκεπτέον ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῶν ἀντικειμένων, καθάπερ καὶ ἐπὶ τῶν πρότερον τόπων εἴρηται, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ ἡ τοῦ ἀντικειμένου πτῶσις μὴ ἔστιν ἴδιον τῆς τοῦ ἀντικειμένου πτώσεως· οὐδὲ γὰρ ἡ τοῦ ἀντικειμένου πτῶσις ἔσται ἴδιον τῆς τοῦ ἀντικειμένου πτώσεως. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι τοῦ δικαίως ἴδιον τὸ ἀγαθῶς, οὐδ᾽ ἂν τοῦ ἀδίκως εἴη ἴδιον τὸ κακῶς. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ ἡ τοῦ ἀντικειμένου πτῶσίς ἐστιν ἴδιον τῆς τοῦ ἀντικειμένου πτώσεως· καὶ γὰρ ἡ τοῦ ἀντικειμένου πτῶσις ἔσται ἴδιον τῆς τοῦ ἀντικειμένου πτώσεως. Οἷον ἐπεὶ τοῦ ἀγαθοῦ ἐστιν ἴδιον τὸ βέλτιστον, καὶ τοῦ κακοῦ ἂν εἴη ἴδιον τὸ χείριστον.

Ἔπειτ᾽ ἐκ τῶν ὁμοίως ἐχόντων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ὁμοίως ἔχον τοῦ ὁμοίως ἔχοντος μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ὁμοίως ἔχον τοῦ ὁμοίως ἔχοντος ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἔχει ὁ οἰκοδόμος πρὸς τὸ ποιεῖν οἰκίαν καὶ ὁ ἰατρὸς πρὸς τὸ ποιεῖν ὑγίειαν, οὐκ ἔστι δὲ ἰατροῦ ἴδιον τὸ ποιεῖν ὑγίειαν, οὐκ ἂν εἴη οἰκοδόμου ἴδιον τὸ ποιεῖν οἰκίαν. Κατασκευάζοντα **137a** δὲ εἰ τὸ ὁμοίως ἔχον τοῦ ὁμοίως ἔχοντός ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ

17 ἔσται A^{pc}BWDuVM Λ : μή ἐστιν A^{ac} || 18 ἴδιον εἴη BDVM Λ || 20 ἐστὶν om. u || 20 ἄνθρωπος ego : ἀνθρώπου codd. edd. || 21 τοῦ Ross : τῷ codd. fort. Λ Bk. Wz SW τοῦ siue τοῦ τῷ prop. Wal. || ἂν εἴη DVM || τὸ BWuVM edd. : τῷ AD || 22 αὐτοῦ om. Al^{c} || 23 ἐστὶ om. Wu || 24 καὶ om. u || πρότερον codd. Al^{c}(P) Bk. Wz SW : προτέρων Al^{c}(AB) Λ Ross || 26 γὰρ om. V Λ$^{\beta}$ || 27 ἐπεὶ AB WuM : ἐπειδὴ DV || 28 τοῦ om. Λ || 31 ἴδιον post πτώσεως transp. V || 32 βέλτιστον ABWDVM Λ : βέλτιον u || 34 alt. ὁμοίως ABWuVM Λ : ὁμοῦ D || γὰρ om. DVM Λ || 36 pr. et alt. ὁ om. W || ὁ οἰκοδόμος [οἰκοδόμος W] post οἰκίαν transp. WDVM Λ.

137a1 οὐκ ABWu : οὐδ᾽ DVM Λ || post εἴη add. τοῦ DVM οὐδ᾽ W || ἴδιον post οἰκίαν transp. u || 2 pr. et alt. ὁμοίως ABWuVM : ὁμοῦ D || ἐστιν ABWDuV Λ$^{\tau}$: ἔσται M Λ$^{\beta}$ || γὰρ om. V.

Pour établir, en revanche, voir si ce qui a une relation semblable est bien un propre de ce qui a une relation semblable ; car alors, ce qui a une relation semblable sera bien un propre de ce qui a une relation semblable. Par exemple, puisque le médecin a, à l'égard de « être producteur de la santé », une relation semblable à celle qu'a le maître de gymnastique à l'égard de « être producteur du tonus », et que c'est un propre du maître de gymnastique que « être producteur du tonus », ce serait un propre du médecin que « être producteur de la santé »[1].

Ensuite[2], partir des termes qui ont les mêmes relations[3] : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que ce qui a la même relation n'est pas un propre de ce qui a la même relation ; car alors, ce qui a la même relation ne sera pas non plus un propre de ce qui a la même relation[4]. Mais si c'est un propre de ce qui a la même relation, ce ne sera pas un propre de ce dont il est posé comme étant un propre[5]. [Par exemple, puisque la prudence a la même relation avec le beau et avec le laid, du fait qu'elle est science de chacun d'eux, et que ce n'est pas un propre de la prudence que d'être science du beau, ce ne saurait être un propre de la prudence que d'être science du laid[6]. Si maintenant c'est bien un propre de la prudence que d'être science du beau, ce ne saurait être un propre de cette même prudence que d'être science du laid][7]. En effet, il est impossible que le même terme soit un propre de plusieurs termes[8]. Pour établir, en revanche, ce lieu ne sert à rien ; car ce qui a la même relation se combine d'un à plusieurs[9].

1-9 Voir *Notes*, p. 185.

τὸ ὁμοίως ἔχον τοῦ ὁμοίως ἔχοντος ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἔχει ἰατρός τε πρὸς τὸ ποιητικὸς ὑγιείας εἶναι καὶ γυμναστὴς πρὸς τὸ ποιητικὸς εὐεξίας, ἔστι δ' ἴδιον γυμναστοῦ τὸ ποιητικὸν εἶναι εὐεξίας, εἴη ἂν ἴδιον ἰατροῦ τὸ ποιητικὸν εἶναι ὑγιείας.

Ἔπειτ' ἐκ τῶν ὡσαύτως ἐχόντων, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ὡσαύτως ἔχον τοῦ ὡσαύτως ἔχοντος μή ἐστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ὡσαύτως ἔχον τοῦ ὡσαύτως ἔχοντος ἔσται ἴδιον. Εἰ δ' ἐστὶ τοῦ ὡσαύτως ἔχοντος [τὸ ὡσαύτως ἔχον] ἴδιον, τούτου οὐκ ἔσται ἴδιον οὗ κεῖται εἶναι ἴδιον. [Οἷον ἐπεὶ ὡσαύτως ἔχει φρόνησις πρὸς τὸ καλὸν καὶ τὸ αἰσχρόν, τῷ ἐπιστήμη ἑκατέρου αὐτῶν εἶναι, οὐκ ἔστι δ' ἴδιον φρονήσεως τὸ ἐπιστήμην εἶναι καλοῦ, οὐκ ἂν εἴη ἴδιον φρονήσεως τὸ ἐπιστήμην εἶναι αἰσχροῦ. Εἰ δ' ἐστὶν ἴδιον φρονήσεως τὸ ἐπιστήμην εἶναι καλοῦ, οὐκ ἂν εἴη ἴδιον αὐτῆς τὸ ἐπιστήμην εἶναι αἰσχροῦ]· ἀδύνατον γὰρ εἶναι τὸ αὐτὸ πλειόνων ἴδιον. Κατασκευάζοντι δὲ οὐδὲν οὗτος ὁ τόπος ἐστὶ χρήσιμος· τὸ γὰρ ὡσαύτως ἔχον ἓν πρὸς πλείω συγκρίνεται.

3 ἔσται ABWDVM Λ : ἐστιν u || 4 ante ἰατρός add. ὁ WV || τε om. WDVM Λ || καὶ om. D || ante γυμναστὴς add. ὁ V || 5 post εὐεξίας [ante εὐεξίας Λ] add. εἶναι WDVM Λ || 6 pr. εἶναι om. DVM Λ || εἴη ἂν ἴδιον ABu : εἴη ἂν ἴδιον καὶ τοῦ W ἴδιον ἂν εἴη καὶ DVM Λ || alt. εἶναι om. DVM Λ || 10 γὰρ om. V $Λ^{β}$ || τὸ — ἔχον post ἔχοντος transp. u || 11 ἔχοντος W : ἔχοντος τὸ ὡσαύτως ἔχον ABDuVM edd. || 11-12 τούτου οὐκ ἔσται ἴδιον οὗ κεῖται εἶναι ἴδιον DuV Λ edd. : τοῦτ' οὐκ ἔσται ἴδιον οὗ κεῖται εἶναι ἴδιον W τοῦτο οὗ κεῖται εἶναι οὐκ ἔσται ἴδιον M ἔσται καὶ οὗ κεῖται εἶναι ἴδιον AB || 12-17 οἷον — αἰσχροῦ del. Pacius Reinh. nos coll. 18-20 (16-18 Εἰ δ'— ἴδιον del. Ross) || 13 ἐπιστήμη ABuV Λ : -μην WDM || 13-14 ἑκατέρου ABWDuV Λ : -ρων M || 15 καλοῦ — εἶναι om. A || φρονήσεως BWuV : αὐτῆς DM Λ || 15-16 αἰσχροῦ — εἶναι del. A^{2} || 16-17 εἰ — αἰσχροῦ om. M^{ac} || 16 καλοῦ ABDuVM^{pc} Al^{c} Λ : αἰσχροῦ W || 17 αὐτῆς codd. Al^{c} Λ : ἀρετῆς uel ἄλλης ἀρετῆς prop. aliqui adn. uide || αἰσχροῦ ABDuVM Al^{c} Λ edd. : καλοῦ W || 18 εἶναι post αὐτὸ transp. Λ || τὸ — ἴδιον codd. Al^{c} : τοῦ αὐτοῦ πλείω ἴδια coni. Imelmann Verd. || κατασκευάζοντι ABWDM Λ : -τα V fort. u || 19 οὗτος post τόπος transp. WDVM Λ || ἐστὶ om. DVM Λ.

Ensuite, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce qui se dit sur le mode de l'être n'est pas un propre de ce qui se dit sur le mode de l'être ; car alors, cesser d'être ne sera pas un propre de ce qui se dit sur le mode de la cessation d'être, ni venir à être un propre de ce qui se dit sur le mode de la venue à l'être[1]. Par exemple, puisque ce n'est pas un propre de l'homme que d'être un animal, ce ne saurait être non plus un propre de venir à être un homme que venir à être un animal, ni un propre de cesser d'être un homme que de cesser d'être un animal. Il faut prendre les prémisses de la même façon pour passer de la venue à être à l'être et à la cessation de l'être, et pour passer de la cessation d'être à l'être et à la venue à l'être, sur le modèle de ce qui vient d'être dit pour passer de l'être à la venue à l'être et à la cessation d'être. Pour établir, en revanche, voir si ce qui se range au niveau de l'être est bien un propre de ce qui se range au niveau de l'être ; car alors, ce qui se dit sur le mode de la venue à l'être sera aussi un propre de ce qui se dit sur le mode de la venue à l'être, et ce qui se donne sur le mode de la cessation d'être sera aussi un propre de ce qui se dit sur ce même mode. Par exemple, puisque c'est un propre de l'homme que d'être un « mortel »[2], ce serait aussi un propre de la venue à être un homme que de venir à être un « mortel », et un propre de la cessation d'être un homme que de cesser d'être un « mortel ». Il faut prendre les prémisses de la même façon pour aller de la venue à être et de la cessation d'être aussi bien à l'être qu'à eux-mêmes à partir d'eux-mêmes[3], comme on l'a dit pour qui fait de ce lieu un usage destructif.

1-3 Voir *Notes*, p. 190.

Ἔπειτ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ κατὰ τὸ εἶναι λεγόμενον μὴ ἔστι τοῦ κατὰ τὸ εἶναι λεγομένου ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ φθείρεσθαι τοῦ κατὰ τὸ φθείρεσθαι, οὐδὲ τὸ γίνεσθαι τοῦ κατὰ τὸ γίνεσθαι λεγομένου, ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστιν ἀνθρώπου ἴδιον τὸ εἶναι ζῷον, οὐδ' ἂν τοῦ ἄνθρωπον γίνεσθαι εἴη ἴδιον τὸ γίνεσθαι ζῷον, οὐδ' ἂν τοῦ ἄνθρωπον φθείρεσθαι εἴη ἴδιον τὸ φθείρεσθαι ζῷον. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον ληπτέον ἐστὶ καὶ ἐκ τοῦ γίνεσθαι πρὸς τὸ εἶναι καὶ φθείρεσθαι, καὶ ἐκ τοῦ φθείρεσθαι πρὸς τὸ εἶναι καὶ πρὸς τὸ γίνεσθαι, καθάπερ εἴρηται νῦν ἐκ τοῦ εἶναι πρὸς τὸ γίνεσθαι καὶ φθείρεσθαι. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τοῦ κατὰ τὸ εἶναι τεταγμένου ἐστὶ τὸ κατ' αὐτὸ τεταγμένον ἴδιον· καὶ γὰρ τοῦ κατὰ τὸ γίνεσθαι λεγομένου ἔσται τὸ κατὰ τὸ γίνεσθαι λεγόμενον ἴδιον, καὶ τοῦ κατὰ τὸ φθείρεσθαι τὸ κατὰ τοῦτο ἀποδιδόμενον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ ἀνθρώπου ἐστὶν ἴδιον τὸ εἶναι βροτόν, καὶ τοῦ γίνεσθαι ἄνθρωπον εἴη ἂν ἴδιον τὸ γίνεσθαι βροτόν, καὶ τοῦ φθείρεσθαι ἄνθρωπον τὸ φθείρεσθαι βροτόν. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον ληπτέον ἐστὶ καὶ ἐκ τοῦ γίνεσθαι καὶ φθείρεσθαι πρὸς τὸ εἶναι καὶ 137b
πρὸς αὐτὰ ἐξ αὐτων, καθάπερ καὶ ἀνασκευάζοντι εἴρηται.

22 pr. τὸ ABWDVM : τοῦ u ‖ γὰρ om. V ‖ post alt. τὸ add. κατὰ τὸ W ‖ 23 post alt. τὸ add. κατὰ τὸ W ‖ 24 ante ἀνθρώπου add. τοῦ WDVM ‖ 25 τοῦ ABWD^1uM Λ : τὸ V τὸν D ‖ 26 ἂν om. uM fort. recte prop. Wal. ‖ τοῦ A^{pc}BWuVM^1 Λ : τὸ A^{ac} om. M ‖ ἄνθρωπον — ἴδιον ABWDVM Λ : φθείρεσθαι ἄνθρωπον u fort. recte prop. Wal. ‖ 27 αὐτὸν post δὲ transp. W ‖ 28 post pr. καὶ add. πρὸς τὸ W fort. recte prop. Wal. ‖ 29 alt. πρὸς om. WDVM Λ ‖ alt. τὸ om. WV M ‖ 30 post καὶ add. τὸ DVM ‖ 31 pr. τὸ ABWDVM : τοῦ u ‖ post τεταγμένου add. ἴδιον DVM Λ ‖ ἐστὶ om. D ‖ 32 κατ' αὐτὸ ABuV : κατὰ τὸ εἶναι WDM Λ κατὰ τοῦτο prop. Wal. ‖ ἴδιον om. DM Λ ‖ γὰρ om. V ‖ 33 ἴδιον B^{ras} ‖ 34 τοῦτο ABu : τὸ φθείρεσθαι WDV M Λ.

137b1 post γίνεσθαι add. πρὸς τὸ εἶναι καὶ τὸ φθείρεσθαι καὶ ἐκ τοῦ W ‖ post alt. καὶ add. ἐκ τοῦ u ‖ τε om. DVM Λ Ross ‖ 2 πρὸς om. DVM ‖ αὐτὰ ἐξ αὐτῶν nos : τὰ ἐξ αὐτῶν ADuVM edd. τὸ γίγνεσθαι αὐτὰ B τὸ γίνεσθαι αὐτὰ ἐξ αὐτῶν καθάπερ εἴρηται νῦν ἐκ τοῦ εἶναι πρὸς τὸ γίνεσθαι καὶ φθείρεσθαι W ταῦτα ἐξ αὐτοῦ prop. Ross τὰ ἐξ αὐτῶν prop. Verd.

Ensuite, regarder du côté de l'idée de ce qui a été posé[1] : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que le propre n'est pas le cas pour l'idée, ou qu'il ne l'est pas sous l'aspect sous lequel elle est dite ce dont on a donné le propre[2] ; car alors, ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. Par exemple, puisque « être en repos » n'est pas le cas pour l'homme en soi en tant qu'il est homme, mais en tant qu'il est idée, ce ne saurait être un propre de l'homme que « être en repos ». Pour établir, en revanche, voir si le propre est bien le cas pour l'idée, et s'il l'est bien sous le rapport sous lequel elle est dite cela même dont il a été posé que cela n'était pas un propre[3] ; car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre. Par exemple, puisque « être composé d'âme et de corps » est le cas pour l'animal en soi, et que c'est pour lui le cas en tant qu'animal, ce serait bien un propre de l'animal que « être composé d'âme et de corps ».

8

<Lieux du propre comme tel (suite) : lieux du plus et du moins et lieux apparentés>

Ensuite, partir du plus et du moins[4] : d'abord, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que « plus » n'est pas un propre de ce qui est plus ; car alors, « moins » ne sera pas non plus un propre de ce qui est moins, ni « le moins » un propre de ce qui est le moins, ni « le plus » un propre de ce qui est le plus, ni « tout court » un propre de ce qui est tout court[5]. Par exemple, puisque « être plus coloré » n'est pas un propre de ce qui est plus corps, « être moins coloré » ne saurait être non plus un propre de ce qui est moins corps, ni « être coloré » un propre du corps en général[6]. Pour établir, en revanche,

1-6 Voir *Notes*, p. 191.

Ἔπειτ᾽ ἐπιβλέπειν ἐπὶ τὴν ἰδέαν τοῦ κειμένου, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τῇ ἰδέᾳ μὴ ὑπάρχει, ἢ εἰ μὴ κατὰ τοῦτο καθ᾽ ὃ λέγεται τοῦτο οὗ τὸ ἴδιον ἀπεδόθη· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον· οἷον ἐπεὶ αὐτοανθρώπῳ οὐχ ὑπάρχει τὸ ἠρεμεῖν ᾗ ἄνθρωπός ἐστιν, ἀλλ᾽ ᾗ ἰδέα, οὐκ ἂν εἴη ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ἠρεμεῖν. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τῇ ἰδέᾳ ὑπάρχει καὶ κατὰ τοῦτο ὑπάρχει ᾗ λέγεται αὐτὸ ἐκεῖνο οὗ κεῖται μὴ εἶναι ἴδιον· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὑπάρχει τῷ αὐτοζῴῳ τὸ ἐκ ψυχῆς καὶ σώματος συγκεῖσθαι, καὶ ᾗ ζῷον αὐτῷ ὑπάρχει τοῦτο, εἴη ἂν ζῴου ἴδιον τὸ ἐκ ψυχῆς καὶ σώματος συγκεῖσθαι.

Ἔπειτα ἐκ τοῦ μᾶλλον καὶ ἧττον, πρῶτον μὲν ἀνασκευάζοντα εἰ τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλον μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ἧττον τοῦ ἧττον ἔσται ἴδιον, οὐδὲ τὸ ἥκιστα τοῦ ἥκιστα, οὐδὲ τὸ μάλιστα τοῦ μάλιστα, οὐδὲ τὸ ἁπλῶς τοῦ ἁπλῶς. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι τὸ μᾶλλον κεχρῶσθαι τοῦ μᾶλλον σώματος ἴδιον, οὐδὲ τὸ ἧττον κεχρῶσθαι τοῦ ἧττον σώματος εἴη ἂν ἴδιον, οὐδὲ τὸ κεχρῶσθαι σώματος ὅλως. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλόν ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τὸ ἧττον τοῦ

3 κειμένου ABDuVM Λ : ὑποκει- W || 3-4 ἀνασκευάζοντα ABWuV : -τι DM Λ || 4 pr. εἰ ABWDVM : ἐὰν u || ὑπάρχῃ A^{ac} || alt. εἰ om. M || 6 post ἐπεὶ add. τῷ V Al^{c} || 7 ἀλλ᾽ ᾗ ἰδέα susp. Wz || ἰδέα AWDuVM Λ : ἰδέᾳ B || post εἴη add. τοῦ u || 9 post καὶ add. εἰ V || αὐτὸ coni. Verd. per litteram uide adn. : κατ᾽ αὐτοῦ codd. edd. || 10 ἐκεῖνο coni. Ross : ἐκείνου codd. Λ Bk. Wz SW || μὴ om. DV Λ post εἶναι transp. M || 11 τῷ om. W || τὸ om. M || 12 ζῷον A^{ac}Bu edd. : ζῴῳ A^{pc}WDVM Λ || 13 post ἂν add. καὶ Al^{c} || 14 post καὶ add. τοῦ WD || 16 γὰρ om. V || ἔσται ABDuVM Λ : ἐστιν W || 19 σώματος codd. Λ edd. : σώματος οὐδὲ τὸ μάλιστα τοῦ μάλιστα σώματος οὐδὲ τὸ ἥκιστα τοῦ ἥκιστα σώματος dubit. prop. Wal. || εἴη ἂν AB^{1}DVM : ἂν εἴη Bu ᾗ ἂν W || 21 γὰρ om. V || post γὰρ add. καὶ u.

voir si « plus » est bien un propre de ce qui est plus ; car alors, « moins » sera aussi un propre de ce qui est moins, « le moins » un propre de ce qui est le moins, « le plus » un propre de ce qui est le plus, et « tout court » un propre de ce qui est tout court. Par exemple, puisque « sentir plus » est un propre du plus vivant[1], « sentir moins » serait bien un propre du moins vivant, et aussi bien sûr « sentir le plus » un propre de ce qui est le plus vivant, « sentir le moins » un propre de ce qui est le moins vivant[2], et sentir tout court un propre de ce qui est vivant tout court.

Il faut aussi, bien sûr[3], partir de ce qui est tout court pour examiner ces divers degrés : pour réfuter, d'abord, voir s'il ne se trouve pas que « tout court » n'est pas un propre de ce qui est tout court ; car alors, « plus » ne sera pas non plus un propre de ce qui est plus, ni « moins » un propre de ce qui est moins, ni « le plus » un propre de ce qui est le plus, ni « le moins » un propre de ce qui est le moins. Par exemple, puisque « vertueux » n'est pas un propre de l'homme, « plus vertueux » ne saurait être non plus un propre de ce qui est plus homme. Pour établir, en revanche, voir si « tout court » est bien un propre de ce qui est tout court ; car alors, « plus » sera lui aussi un propre de ce qui est plus, « moins » un propre de ce qui est moins, « le moins » un propre de ce qui est le moins, et « le plus » un propre de ce qui est le plus. Par exemple, puisque c'est un propre du feu que « se porter naturellement vers le haut », ce serait aussi un propre de ce qui est plus feu que « se porter naturellement davantage vers le haut »[4]. Il faut aussi conduire l'examen de la même manière en partant des autres degrés pour aboutir à tous ceux-ci[5]. Deuxièmement[6], pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce qui est plus n'est pas un propre[7] ; car alors, ce qui l'est moins ne sera pas un propre non plus. Par exemple,

1-7 Voir *Notes*, p. 193.

ἧττον ἔσται ἴδιον, καὶ τὸ ἥκιστα τοῦ ἥκιστα, καὶ τὸ μάλιστα τοῦ μάλιστα, καὶ τὸ ἁπλῶς τοῦ ἁπλῶς. Οἷον ἐπεὶ τοῦ μᾶλλον ζῶντος τὸ μᾶλλον αἰσθάνεσθαί ἐστιν ἴδιον, καὶ τοῦ ἧττον ζῶντος τὸ ἧττον αἰσθάνεσθαι εἴη ἂν ἴδιον, καὶ τοῦ μάλιστα δὴ τὸ μάλιστα, καὶ τοῦ ἥκιστα τὸ ἥκιστα, καὶ τοῦ ἁπλῶς τὸ ἁπλῶς.

Καὶ ἐκ τοῦ ἁπλῶς δὲ πρὸς ταῦτα σκεπτέον ἐστίν, ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ἁπλῶς τοῦ ἁπλῶς μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλον, οὐδὲ τὸ ἧττον τοῦ ἧττον, οὐδὲ τὸ μάλιστα τοῦ μάλιστα, οὐδὲ τὸ ἥκιστα τοῦ ἥκιστα ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ οὐκ ἔστι τοῦ ἀνθρώπου τὸ σπουδαῖον ἴδιον, οὐδ' ἂν τοῦ μᾶλλον ἀνθρώπου τὸ μᾶλλον σπουδαῖον ἴδιον εἴη. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ ἁπλῶς τοῦ ἁπλῶς ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλον καὶ τὸ ἧττον τοῦ ἧττον καὶ τὸ ἥκιστα τοῦ ἥκιστα καὶ τὸ μάλιστα τοῦ μάλιστα ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τοῦ πυρός ἐστιν ἴδιον τὸ ἄνω φέρεσθαι κατὰ φύσιν, καὶ τοῦ μᾶλλον πυρὸς εἴη ἂν ἴδιον τὸ μᾶλλον ἄνω φέρεσθαι κατὰ φύσιν. 138a Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον σκεπτέον ἐστὶ καὶ ἐκ τῶν ἄλλων πρὸς ἅπαντα ταῦτα.

Δεύτερον δ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ μᾶλλον [τοῦ μᾶλλον] μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ἧττον [τοῦ ἧττον] ἔσται ἴδιον.

22 post μάλιστα add. καὶ B^{ac} || 23-24 μᾶλλον post ζῶντος [l. 24] transp. W || 25 εἴη ἂν AWDuVM Λ : ἐστιν B || 25-26 τοῦ ... pr. τὸ ABWDu^{pc}VM : τὸ ... τοῦ u^{ac} || 26 δὴ om. DM Λ δὲ coni. Wz || 28 καὶ om. Λ$^{\tau}$ || δὴ AB : δὲ WDuVM Λ edd. || ταῦτα codd. Ross : ταὐτὰ Λ Bk. Wz SW || ἐστίν om. Λ$^{\tau}$ || 30 γὰρ om. V || οὐδὲ — alt. ἧττον om. ABu || 33 μᾶλλον om. W || ἴδιον εἴη AB edd. : εἴη ἴδιον WDVM Λ εἴη ἂν ἴδιον u || 34 ἐστιν ante τοῦ transp. WDVM Λ || γὰρ om. V || 36 ἐπεὶ AB^{1}DuVM Λ : ἐπὶ B εἰ W || 37-138a1-2 καὶ — φύσιν om. M^{ac}.

138a1 ἂν εἴη WDVM^{pc} || ἴδιον om. u || μᾶλλον om. u || 3 ἅπαντα ABWDVM : πάντα u || ταῦτα codd. : τὰ τοιαῦτα Λ || 4-5 μᾶλλον μὴ ἔστιν W : μᾶλλον τοῦ μᾶλλον μή ἐστιν ABuV Bk. Wz μᾶλλον μή ἐστι τοῦ μᾶλλον DM Λ μᾶλλον οὗ μᾶλλον μὴ ἔστιν coni. Bonitz SW Ross || 5 γὰρ om. V || ἧττον W Λ$^{\tau}$: ἧττον τοῦ ἧττον ABDuVM Λ$^{\beta}$ Bk. Wz ἧττον οὗ ἧττον coni. Bonitz SW Ross.

puisque « sentir » est plus un propre de l'animal que « savoir » n'en est un de l'homme[1], et que « sentir » n'est pas un propre de l'animal[2], ce ne saurait être un propre de l'homme que « savoir ». Pour établir, en revanche, voir si ce qui est moins est bien un propre ; car alors, ce qui est plus sera aussi un propre. Par exemple, puisque « sociable par nature » est moins un propre de l'homme que « vivre » n'en est un de l'animal, et que « sociable par nature » est un propre de l'homme[3], ce serait bien un propre de l'animal que « vivre ».

Troisièmement, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que le propre proposé n'est pas un propre de ce dont il est plus un propre ; car alors, il ne sera pas non plus un propre de ce dont il est moins un propre[4]. Et s'il est un propre de celui-là, il ne sera pas un propre de celui-ci[5]. Par exemple, puisque « être coloré » est plus un propre de la surface qu'il ne l'est du corps, et qu'il n'est pas un propre de la surface, ce ne saurait être un propre du corps que « être coloré ». Et s'il est un propre de la surface, il ne saurait être un propre du corps[6]. Pour établir, en revanche, ce lieu n'est pas utile, car il est impossible qu'une même chose soit un propre de plusieurs choses.

Quatrièmement, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce qui est plus un propre de ceci n'en est pas un propre ; car alors, ce qui est moins un propre de ceci n'en sera pas non plus un propre[7]. Par exemple, puisque « perceptible » est plus un propre de l'animal que ne l'est « divisible »[8], et que « perceptible » n'est pas un propre de l'animal[9], ce ne saurait être non plus un propre de l'animal que « divisible ». Pour établir, en revanche, voir

1-9 Voir *Notes*, p. 195.

Οἷον ἐπεὶ μᾶλλον ἴδιον ζῴου τὸ αἰσθάνεσθαι ἢ ἀνθρώπου τὸ ἐπίστασθαι, οὐκ ἔστι δὲ ζῴου ἴδιον τὸ αἰσθάνεσθαι, οὐκ ἂν εἴη ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ἐπίστασθαι. Κατασκευάζοντα δ' εἰ τὸ ἧττον [τοῦ ἧττόν] ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τὸ μᾶλλον [τοῦ μᾶλλον] ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἧττόν ἐστιν ἴδιον ἀνθρώπου τὸ ἥμερον φύσει ἢ ζῴου τὸ ζῆν, ἔστι δ' ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ἥμερον φύσει, εἴη ἂν ζῴου ἴδιον τὸ ζῆν.

Τρίτον δ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ οὗ μᾶλλόν ἐστιν ἴδιον μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ οὗ ἧττόν ἐστιν ἴδιον, ἔσται τούτου ἴδιον. Εἰ δ' ἐκείνου ἐστὶν ἴδιον, οὐκ ἔσται τούτου ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ τὸ κεχρῶσθαι μᾶλλον τῆς ἐπιφανείας ἢ τοῦ σώματός ἐστιν ἴδιον, οὐκ ἔστι δὲ τῆς ἐπιφανείας ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ σώματος ἴδιον τὸ κεχρῶσθαι. Εἰ δ' ἐστὶ τῆς ἐπιφανείας ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ σώματος ἴδιον. Κατασκευάζοντι δὲ ὁ τόπος οὗτος οὐκ ἔστι χρήσιμος· ἀδύνατον γάρ ἐστι ταὐτὸ πλειόνων ἴδιον εἶναι.

Τέταρτον δ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ μᾶλλον αὐτοῦ ἴδιον μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ἧττον αὐτοῦ ἴδιον ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ μᾶλλόν ἐστι τοῦ ζῴου ἴδιον τὸ αἰσθητὸν ἢ τὸ μεριστόν, οὐκ ἔστι δὲ τοῦ ζῴου τὸ αἰσθητὸν ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη τοῦ ζῴου τὸ μεριστὸν ἴδιον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ ἧττον αὐτοῦ

6 μᾶλλον W : μᾶλλόν ἐστιν ABDuVM Λ edd. || ἴδιον ante ἢ transp. u || ἢ ABWuM edd. : ἤπερ DV || 7 ante ζῴου add. τοῦ u || ἴδιον ζῴου DV Λ || 9 ἧττον Wu : ἧττον τοῦ ἧττον ABDVM Λ Bk. Wz ἧττον οὗ ἧττον coni. Bonitz SW Ross || γὰρ om. V || 9-10 τὸ μᾶλλον ἔσται W : τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλον ἔσται ABDuV Bk. Wz τοῦ μᾶλλον τὸ μᾶλλον ἔσται M[ac] τὸ μᾶλλον οὗ μᾶλλον ἔσται Bonitz SW Ross || 10 ante ἀνθρώπου add. τοῦ W || 11 ἢ A[ac]BWu edd. : ἤπερ A[pc]DVM || ἀνθρώπου post ἴδιον transp. WDMV Λ || 12 ζῴου ἴδιον ABu : ἴ. ζ. W ἴ. τοῦ ζ. DVM || 13 ἴδιόν ἐστι WDVM || 14 pr. ἴδιον om. DVM Λ || γὰρ om. V || 16 ἢ ABWu edd. : ἤπερ DVM || 19 κατασκευάζοντι ABWV Λ : -τα DM fort. u || ὁ — ἔστι AB : οὐκ ἔστι ὁ τόπος οὗτος Wu οὐδενὶ ὁ τόπος DVM οὐδενί ἐστι ὁ τόπος οὗτος Λ || 21 δ' om. DuM Λ || post αὐτοῦ add. ὂν W fort. Λ || 22 μὴ ABWu edd. : οὐκ DVM || γὰρ om. V || post αὐτοῦ add. ὂν W || 23 ἴδιον τοῦ ζῴου WDVM Λ || ἢ ABWu edd. : ἤπερ DVM παρὸ W[γρ] || alt. τὸ om. W.

si ce qui est moins un propre de ceci en est bien un propre ; car alors, ce qui est plus un propre de ceci en sera aussi un propre[1]. Par exemple, puisque « sentir » est moins un propre de l'animal que ne l'est « vivre »[2], et que « sentir » est un propre de l'animal[3], ce serait bien un propre de l'animal que « vivre ».

Ensuite, partir des termes qui sont le cas à un degré semblable : d'abord, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce qui est un propre à un degré semblable n'est pas un propre de ce dont il est un propre à un degré semblable ; car alors, ce qui est un propre à un degré semblable ne sera pas non plus un propre de ce dont il est un propre à un degré semblable[4]. Par exemple, puisque c'est à un degré semblable que « désirer » est un propre de la partie désirante de l'âme et que « raisonner » est un propre de sa partie raisonnable, et puisque ce n'est pas un propre de la partie désirante que « désirer »[5], ce ne saurait être un propre de la partie raisonnable que « raisonner ». Pour établir, en revanche, voir si ce qui est un propre à un degré semblable est bien un propre de ce dont il est un propre à un degré semblable ; car alors, ce qui est un propre à un degré semblable sera aussi un propre de ce dont il est un propre à un degré semblable. Par exemple, puisque c'est à un degré semblable que « le premier sujet prudent » est un propre de la partie raisonnable de l'âme et que « le premier sujet tempérant » l'est de sa partie désirante, et que c'est bien un propre de sa partie raisonnable que d'être « le premier sujet prudent », ce serait un propre de sa partie désirante que d'être « le premier sujet tempérant »[6].

Deuxièmement, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce qui est un propre à un degré semblable n'en est pas un propre ; car alors, ce qui en est un propre à un

1-6 Voir *Notes*, p. 197.

ὂν ἴδιόν ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τὸ μᾶλλον αὐτοῦ ὂν ἴδιον ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ἧττόν ἐστιν ἴδιον ζῴου τὸ αἰσθάνεσθαι ἢ τὸ ζῆν, ἔστι δὲ τοῦ ζῴου τὸ αἰσθάνεσθαι ἴδιον, εἴη ἂν τοῦ ζῴου τὸ ζῆν ἴδιον.

Ἔπειτ' ἐκ τῶν ὁμοίως ὑπαρχόντων, πρῶτον μὲν ἀνασκευάζοντα εἰ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιον μὴ ἔστιν ἴδιον τούτου οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιον ἔσται ἴδιον τούτου οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον ἐπιθυμητικοῦ τὸ ἐπιθυμεῖν καὶ λογιστικοῦ τὸ λογίζεσθαι, οὐκ ἔστι δ' ἴδιον ἐπιθυμητικοῦ τὸ ἐπιθυμεῖν, οὐκ ἂν εἴη ἴδιον λογιστικοῦ τὸ λογίζεσθαι. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιόν ἐστι τούτου ἴδιον οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον· ἔσται γὰρ καὶ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιον τούτου ἴδιον οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον. 138b Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον λογιστικοῦ τὸ πρῶτον φρόνιμον καὶ ἐπιθυμητικοῦ τὸ πρῶτον σῶφρον, ἔστι δὲ [τοῦ] λογιστικοῦ ἴδιον τὸ πρῶτον φρόνιμον, εἴη ἂν ἐπιθυμητικοῦ ἴδιον τὸ πρῶτον σῶφρον.

Δεύτερον δ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιον μὴ ἔστιν ἴδιον αὐτοῦ· οὐδὲ γὰρ τὸ ὁμοίως ὂν ἴδιον ἔσται ἴδιον αὐτοῦ. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον ἀνθρώπου τὸ ὁρᾶν καὶ τὸ

26 ὂν ἴδιον ABDVM : ἴ. ὂ. u ἴ. W || γὰρ om. V || 27 ἐστιν om. DM || ζῴου ἴδιον M || ante ζῴου add. τοῦ W || ἢ ABWu edd. : ἤπερ DVM || 30 τῶν ... ὑπαρχόντων ABWDuM Λ : τοῦ ... ὑπάρχοντος V || 31 ante εἰ et ante ὂν del. tres uel quattuor litt. V || 32 γὰρ om. V || tert. ἴδιον om. DVM Λ || τούτου ABDuVM Λ : τοῦ W || 33 pr. ἐστὶν ABWDVM Λ : ἔσται u || 34 ἐπιθυμεῖν ABWDuV^{1}M : ἐπιθυμητικὸν fort. V || δ' om. A^{ac} || 35 ἴδιον λογιστικοῦ ABWu edd. : τοῦ λ. ἴ. DVM Λ || 36-37 ἐστι τούτου ABu edd. : τούτου ἐστὶν DVM Λ τούτου ἴδιον ἐστὶν W || 37-138b1 ἔσται — tert. ἴδιον om. u || 37 ἔσται om. DVM Λ || γὰρ καὶ ABWu edd. : καὶ γὰρ DM Λ καὶ V.

138b1 τούτου ἴδιον ABu edd. : ἐστιν ἴδιον τούτου DVM Λ τοῦ W || 2 ἴδιον om. DVM^{ac} Λ || 2-4 καὶ — φρόνιμον iter. M || 3 τοῦ secl. Wal. || ἴδιον om. DVM Λ || 4 ante ἐπιθυμητικοῦ add. τοῦ WV Bk. || ἴδιον om. DVM^{ac} Λ || 6 δ' om. B || αὐτοῦ ABW : om. DuVM Λ edd. || 7 γὰρ om. V || ὂν om. u || tert. ἴδιον om. W || 8 ante pr. τὸ add. καὶ u.

degré semblable n'en sera pas non plus un propre[1]. Par exemple, puisque ce sont des propres de l'homme à un degré semblable que « voir » et « entendre »[2], et que ce n'est pas un propre de l'homme que « voir », ce ne saurait être un propre de l'homme qu'« entendre ». Pour établir, en revanche, voir si ce qui est un propre de ceci à un degré semblable en est bien un propre ; car alors, ce qui est un propre de ceci à un degré semblable en sera aussi un propre. Par exemple[3], puisque c'est à un degré semblable que sont des propres de l'âme que d'être désirante et d'être raisonnable par une partie d'elle-même qui l'est à titre premier, et que c'est un propre de l'âme que d'être désirante par une partie d'elle-même qui l'est à titre premier, ce serait un propre de l'âme que d'être raisonnable par une partie d'elle-même qui l'est à titre premier.

Troisièmement, pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que ce n'est pas un propre de ce dont c'est un propre à un degré semblable[4] ; car alors, ce ne sera pas non plus un propre de ce dont c'est un propre à un degré semblable. Mais si c'est un propre du premier, ce ne sera pas un propre de l'autre[5]. Par exemple, puisque c'est à un degré semblable que « brûler » est un propre de la flamme et un propre de la braise, et que ce n'est pas un propre de la flamme que « brûler », ce ne saurait être un propre de la braise que « brûler ». Mais si c'est un propre de la flamme, ce ne saurait être un propre de la braise. Pour établir, ce lieu n'est nullement utilisable.

Le lieu qui part des termes qui ont des relations semblables diffère de celui qui part de ceux qui sont le cas à un degré semblable, en ce que le premier se prend selon une analogie, sans prendre en considération le fait que quelque chose est le cas, alors que le second opère une comparaison à partir du fait que quelque chose est le cas[6]

1-6 Voir *Notes*, p. 198.

ἀκούειν, οὐκ ἔστι δ' ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ὁρᾶν, οὐκ ἂν εἴη ἀνθρώπου ἴδιον τὸ ἀκούειν. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τὸ ὁμοίως αὐτοῦ ὂν ἴδιόν ἐστιν ἴδιον· καὶ γὰρ τὸ ὁμοίως αὐτοῦ ὂν ἴδιον ἔσται ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον ψυχῆς τὸ μέρος αὐτῆς ἐπιθυμητικὸν εἶναι πρῶτον καὶ λογιστικὸν πρώτου, ἔστι δὲ ψυχῆς ἴδιον τὸ μέρους αὐτῆς εἶναι ἐπιθυμητικὸν πρώτου, εἴη ἂν ἴδιον ψυχῆς τὸ μέρους αὐτῆς εἶναι λογιστικὸν πρώτου.

Τρίτον δ' ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον μὴ ἔστιν ἴδιον· οὐδὲ γὰρ οὗ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον ἔσται ἴδιον. Εἰ δ' ἐκείνου ἐστὶν ἴδιον, οὐκ ἔσται θατέρου ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁμοίως ἐστὶν ἴδιον τὸ καίειν φλογὸς καὶ ἄνθρακος, οὐκ ἔστι δ' ἴδιον φλογὸς τὸ καίειν, οὐκ ἂν εἴη ἴδιον ἄνθρακος τὸ καίειν. Εἰ δ' ἐστὶ φλογὸς ἴδιον, οὐκ ἂν εἴη ἄνθρακος ἴδιον. Κατασκευάζοντι δὲ οὐδὲν οὗτος ὁ τόπος ἐστὶ χρήσιμος.

Διαφέρει δ' ὁ ἐκ τῶν ὁμοίως ἐχόντων τοῦ ἐκ τῶν ὁμοίως ὑπαρχόντων, ὅτι τὸ μὲν κατ' ἀναλογίαν λαμβάνεται, οὐκ ἐπὶ τοῦ ὑπάρχειν τι θεωρούμενον, τὸ δ' ἐκ τοῦ ὑπάρχειν τι συγκρίνεται.

9-10 ἴδιον ἀνθρώπου W ‖ 11 pr. et alt. αὐτοῦ ὂν ABWu edd. : ὃ. α. DVM Λ ‖ ἐστιν A^{pc}WDuVM Λ : ἔσται A^{ac}B ‖ γὰρ om. V ‖ 12 ψυχῆς ἴδιον Al^{c}(N) ‖ μέρους A^{ac}B$W^{γρ}$DM Λ Al^{c}(ANP) : μέρος A^{pc}WuVM^{ras} edd. ‖ 13 εἶναι ABD Bk. Wz SW : εἶναι πρῶτον V fort. M Ross (coll. Ambros. 525) εἶναι πρώτου uM^{1} Al^{c}(N) ‖ πρώτου AB$W^{γρ}$DuM Λ Bk. Wz SW : πρῶτον WV Ross (coll. eodem cod.) ‖ 14 ἴδιον ψυχῆς WDVM Λ ‖ μέρους AB$W^{γρ}$DuM Al^{p} Λ : μέρος VM^{1} edd. ‖ ἐπιθυμητικὸν εἶναι u ‖ πρώτου AB$W^{γρ}$DuM Al^{p} Λ Bk. Wz SW : πρῶτον WV Ross (coll. Vat. 1024^{pc}) ‖ ἂν εἴη u ‖ 15 μέρους D$W^{γρ}$M Al^{p} Λ : μέρος ABWuVM^{1} edd. ‖ λογιστικὸν ABWDVM Λ : λογικὸν u ‖ πρώτου AB$W^{γρ}$DuM Al^{p} Λ Bk. Wz SW : πρῶτον WV coni. Ross ‖ 17 γὰρ om. V ‖ οὗ om. u^{ac} ‖ ἔσται ἴδιον om. W ‖ 18 ἐστὶν ABDuVM Λ : ἔσται W ‖ 19-20 φλογὸς ἴδιον WV ‖ 20 ἴδιον post ἄνθρακος transp. WDM Λ post καίειν V ‖ τὸ καίειν om. $Λ^{τ}$ ‖ 20-21 εἰ — alt. ἴδιον om. D ‖ 21 post pr. ἴδιον add. τὸ καίειν M ‖ οὐκ om. $Λ^{τ}$ ‖ alt. ἴδιον ABWDuV $Λ^{β}$ edd. : τὸ καίειν M ἴδιον τὸ καίειν $Λ^{τ}$ ‖ 22 οὐδὲν — χρήσιμος ABWuV edd. : οὗτος ὁ τόπος οὐκ ἔστι χρήσιμος M Λ οὗτος ὁ τόπος χρήσιμος οὐκ ἔστιν D ‖ 23 δ' ὁ ABDuVM Λ : δὲ τὸ W ‖ 25 pr. τοῦ ABW^{1}DuVM : τὶ fort. W ‖ pr. τι ABM edd. : τινὶ uV τι μόνον D Λ om. W ‖ τὸ ABW DuM Λ : τὰ V ‖ alt. τι AB edd. : τινὶ WDuVM Λ.

9

<Lieux du propre (suite et fin>

Ensuite[1], pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que, ayant donné un propre en puissance[2], on a donné ce propre en puissance en le rapportant aussi à ce qui n'existe pas[3], lorsque[4] la puissance ne peut pas être le cas pour ce qui n'existe pas[5] ; car alors, ne sera pas un propre ce qui est posé comme étant un propre. Par exemple, puisque celui qui a dit que c'est un propre de l'air que « respirable » a donné un propre en puissance (car c'est ce qui est susceptible d'être respiré qui est respirable), mais il a donné ce propre en le rapportant aussi à ce qui n'existe pas (car s'il n'existe pas d'animal qui soit de nature[6] à respirer l'air, il peut exister de l'air ; et cependant, s'il n'existe pas d'animal, rien n'est capable de respirer ; de sorte que ce ne sera pas un propre de l'air que d'« être susceptible d'être respiré » lorsqu'il n'existera pas d'animal susceptible de respirer) ; ce ne saurait donc être un propre de l'air que « respirable ». Pour établir[7], en revanche, voir si, en donnant un propre en puissance, on donne bien le propre soit en le rapportant à ce qui existe, soit en le rapportant à ce qui n'existe pas, lorsque la puissance peut être le cas pour ce qui n'existe pas[8] ; car alors, sera bien un propre ce qui est posé comme n'étant pas un propre. Par exemple[9], puisque celui qui donne, comme un propre de ce qui existe, « capable de pâtir ou d'agir », tout en donnant le propre en puissance, l'a donné en le rapportant à ce qui existe (en effet, lorsqu'il y a quelque chose qui existe, cette chose sera aussi capable de pâtir ou d'agir de telle manière) ; de sorte que ce serait bien un propre de ce qui existe que « capable de pâtir ou d'agir »[10].

Ensuite[11], pour réfuter, voir s'il ne se trouve pas que l'on assigna le propre par un superlatif ; car alors, ce qui

1-11 Voir *Notes*, p. 200.

Ἔπειτ᾽ ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ, δυνάμει τὸ ἴδιον ἀποδιδούς, καὶ πρὸς μὴ ὂν ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον τῇ δυνάμει, μὴ ἐνδεχομένης τῆς δυνάμεως ὑπάρχειν τῷ μὴ ὄντι· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ εἴπας ἀέρος ἴδιον τὸ ἀναπνευστὸν τῇ δυνάμει μὲν ἀπέδωκε τὸ ἴδιον (τὸ γὰρ τοιοῦτον οἷον ἀναπνεῖσθαι ἀναπνευστόν ἐστιν), ἀποδέδωκε δὲ καὶ πρὸς τὸ μὴ ὂν τὸ ἴδιον (καὶ γὰρ μὴ ὄντος ζῴου οἷον ἀναπνεῖν πέφυκε τὸν ἀέρα ἐνδέχεται ἀέρα εἶναι· οὐ μέντοι μὴ ὄντος ζῴου δυνατόν ἐστιν ἀναπνεῖν· ὥστ᾽ οὐδ᾽ ἀέρος ἔσται ἴδιον τὸ τοιοῦτον οἷον ἀναπνεῖσθαι τότε ὅτε ζῷον οὐκ ἔσται τοιοῦτον οἷον ἀναπνεῖν), οὐκ ἂν οὖν εἴη ἀέρος ἴδιον τὸ ἀναπνευστόν. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ τῇ δυνάμει ἀποδιδοὺς τὸ ἴδιον 139a ἢ πρὸς ὂν ἀποδίδωσι τὸ ἴδιον ἢ πρὸς μὴ ὄν, ἐνδεχομένης τῆς δυνάμεως τῷ μὴ ὄντι ὑπάρχειν· ἔσται γὰρ ἴδιον τὸ κείμενον μὴ εἶναι ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ ἀποδιδοὺς ἴδιον τοῦ ὄντος τὸ δυνατὸν παθεῖν ἢ ποιῆσαι, δυνάμει ἀποδιδοὺς τὸ ἴδιον, πρὸς ὂν ἀπέδωκε τὸ ἴδιον (ὅτε γὰρ ὄν ἐστι, καὶ δυνατὸν παθεῖν τι ἢ ποιῆσαι ἔσται), ὥστε εἴη ἂν ἴδιον τοῦ ὄντος τὸ δυνατὸν παθεῖν ἢ ποιῆσαι.

Ἔπειτ᾽ ἀνασκευάζοντα μὲν εἰ ὑπερβολῇ τέθεικε τὸ ἴδιον· οὐ γὰρ ἔσται ἴδιον τὸ κείμενον εἶναι ἴδιον. Συμβαίνει γὰρ

29 ὑπάρχειν post ὄντι transp. DM Λ ‖ 31 ἀπέδωκε ABWu Bk. Wz : ἀποδέδωκε DVM SW Ross ‖ 32 ante οἷον add. ἴδιον ABWu Wz ‖ 33 pr. τὸ om. WDVM ‖ οἷον ABu edd. : ὃ WDVM Λ ‖ ab ἀναπνεῖν denuo inc. C ‖ 35 ὥστ᾽ οὐδ᾽ ABC^{pc}DuVM Λ : ὡς δ᾽ C^{ac} ‖ 35-36 ἀέρος — οἷον A^{ac}BC^{γρ}DuM Λ edd. : ὁ ἀὴρ ἔσται τοιοῦτος οἷος A^{pc}CV ‖ 36 τοιοῦτον ABCDVM : τοιοῦτο u ‖ τότε ABC^{pc}u edd. : τό τε C^{ac}V om. DM Λ ‖ ὅτε om. C^{ac}V ‖ ἔσται A^{ac}BCDuVM Λ : ἔστι A^{pc} ‖ ante alt. τοιοῦτον add. τὸ M ‖ 37 εἴη οὖν D.

139a1 κατασκευάζοντα ABCuV edd. : -τι DM Λ ‖ 2 pr. ὂν ACVM edd. : ὃν BDu ‖ 3 μὴ del. Verd. ‖ 4 ἀποδιδοὺς ABDuVM : ἀποδοὺς C ‖ 5 post παθεῖν add. τι V ‖ 6 pr. ὂν AD^{1}uVM Λ edd. : ὃν BCD ‖ ἀπέδωκε ACuM Bk. Wz : ἀποδέδωκε BD^{ras}V SW Ross ἀποδίδωσι fort. D ‖ τι AB^{1}DuM Λ edd. : om. BC post ποιῆσαι [l. 7] transp. V ‖ 7 ποιῆσαι ABDu^{1}VM edd. : ποιεῖν Cu ‖ ἔσται ABu Λ edd. : ἔστιν CV om. DM ‖ ἴδιον ἂν εἴη M ‖ 8 ante ἢ add. τι DVM Λ^{r} ‖ 9 ὑπερβολῇ A^{pc}B^{pc}CuVM Al^{1} Bk. Wz SW : -λὴ A^{ac}B^{ac} -λῶν D -λὴν Λ Ross ‖ 10 ἔσται ABCD^{1}uVM Λ : ἐστιν D.

est posé comme étant un propre ne sera pas un propre. Ce qui arrive en effet à ceux qui donnent ainsi le propre, c'est que le nom n'est pas vrai de ce dont la formule est vraie ; car si la chose disparaît, la formule n'en sera pas moins : elle est le cas, au plus haut degré, pour quelqu'une des choses qui existent. C'est ce qui arriverait par exemple si l'on donnait comme propre du feu « le corps le plus léger » ; car si le feu disparaissait, il y aura quelqu'un des corps qui sera le plus léger. De sorte que ce ne saurait être un propre du feu que « le corps le plus léger ». Pour établir, en revanche, voir si l'on a bien évité d'avoir assigné le propre par un superlatif ; car alors, sous ce rapport, le propre sera correctement posé. Par exemple, puisqu'en assignant comme un propre de l'homme « animal sociable par nature », on n'a pas usé d'un superlatif pour donner le propre, on aurait sous ce rapport correctement posé le propre.

τοῖς οὕτως ἀποδιδοῦσι τὸ ἴδιον οὗ, καθ' οὗ τὸν λόγον, τοὔνομα ἀληθεύεσθαι· φθαρέντος γὰρ τοῦ πράγματος οὐδὲν ἧττον ἔσται ὁ λόγος· τῶν γὰρ ὄντων τινὶ μάλιστα ὑπάρχει. Οἷον εἴ τις ἀποδοίη τοῦ πυρὸς ἴδιον σῶμα τὸ κουφότατον· φθαρέντος γὰρ τοῦ πυρὸς ἔσται τι τῶν σωμάτων ὃ κουφότατον ἔσται. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη τοῦ πυρὸς ἴδιον σῶμα τὸ κουφότατον. Κατασκευάζοντα δὲ εἰ μὴ ὑπερβολῇ τέθεικε τὸ ἴδιον· ἔσται γὰρ κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον. Οἷον ἐπεὶ ὁ θεὶς ἀνθρώπου ἴδιον ζῷον ἥμερον φύσει οὐχ ὑπερβολῇ ἀποδέδωκε τὸ ἴδιον, εἴη ἂν κατὰ τοῦτο καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον.

11 οὗ codd. Al^{p} : μή coni. Ross ‖ τὸν λόγον ABDu Al^{c} Bk. Wz SW : τὸν λόγον καὶ CVM Λ ὁ λόγος coni. Ross ‖ 13 ὑπάρχει A^{ac}BCu Bk. Wz SW : -ξει A^{pc}C^{1}DVM Ross ‖ 16 τοῦ om. V ‖ post κουφότατον add. εἶναι C ‖ 17-20 κατασκευάζοντα — alt. ἴδιον non interpr. Al ‖ 17 ὑπερβολῇ A^{pc}B^{pc}CuVM Λ Bk. Wz SW : -λή A^{ac}B^{ac} -λῶν D -λὴν coni. Ross ‖ 18 κατὰ τοῦτο om. DM ‖ 19 ante ζῷον add. τὸ D ‖ ὑπερβολῇ codd. edd. etiam Ross.

LIVRE VI

<*LIEUX DE LA DÉFINITION*>

1

<Division du sujet>

Le traitement concernant les définitions[1] comporte cinq parties[2] : on soutiendra, en effet, soit qu'il n'est simplement pas vrai, de ce dont on dit le nom, de dire aussi la formule (car il faut que la formule définitionnelle de l'homme soit vraie de tout homme) ; soit que, alors qu'il y a un genre, on n'a pas mis la chose à définir dans le genre, ou qu'on ne l'a pas mis dans le genre approprié[3] (car il faut que celui qui définit mette la chose à définir dans le genre et qu'il y attache en outre les différences ; car on admet que c'est au plus haut point le genre, parmi les éléments contenus dans la formule définitionnelle, qui signifie l'essence du défini) ; soit que la formule n'est pas propre (car il faut que la formule définitionnelle soit propre, comme on l'a déjà dit auparavant[4]) ; soit que, si l'on a bien fait tout ce qui vient d'être dit, l'on n'a pas pour autant défini, c'est-à-dire[5] énoncé l'essentiel de l'essence[6] du défini. Reste encore, en plus de ce qui vient d'être dit, à examiner si l'on a défini sans doute, mais non pas défini de façon correctement formulée[7].

Si donc, pour commencer, la formule n'est pas vraie de ce dont le nom est vrai, c'est ce qu'il faut examiner à partir des lieux qui concernent l'accident ; car là aussi, tout l'examen porte sur la question : vrai ou non vrai[8]. En

1-8 Voir *Notes*, p. 205.

ΤΟΠΙΚΩΝ Ζ′

Τῆς δὲ περὶ τοὺς ὅρους πραγματείας μέρη πέντε ἔστιν· 139a
ἢ γὰρ ὅτι ὅλως οὐκ ἀληθὲς εἰπεῖν, καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ τὸν λόγον (δεῖ γὰρ τὸν τοῦ ἀνθρώπου ὁρισμὸν κατὰ παντὸς ἀνθρώπου ἀληθεύεσθαι), ἢ ὅτι ὄντος γένους οὐκ ἔθηκεν εἰς τὸ γένος, ἢ οὐκ εἰς τὸ οἰκεῖον γένος ἔθηκεν (δεῖ γὰρ τὸν ὁριζόμενον εἰς τὸ γένος θέντα τὰς διαφορὰς προσάπτειν· μάλιστα γὰρ τῶν ἐν τῷ ὁρισμῷ τὸ γένος δοκεῖ τὴν τοῦ ὁριζομένου οὐσίαν σημαίνειν), ἢ ὅτι οὐκ ἴδιος ὁ λόγος (δεῖ γὰρ τὸν ὁρισμὸν ἴδιον εἶναι, καθάπερ καὶ πρότερον εἴρηται), ἢ εἰ πάντα τὰ εἰρημένα πεποιηκὼς μὴ ὥρισται μηδ' εἴρηκε τὸ τί ἦν εἶναι τῷ ὁριζομένῳ. Λοιπὸν δὲ παρὰ τὰ εἰρημένα, εἰ ὥρισται μέν, μὴ καλῶς δ' ὥρισται.

Εἰ μὲν οὖν μὴ ἀληθεύεται, καθ' οὗ τοὔνομα, καὶ ὁ λόγος, ἐκ τῶν πρὸς τὸ συμβεβηκὸς τόπων ἐπισκεπτέον· καὶ γὰρ ἐκεῖ πότερον ἀληθὲς ἢ οὐκ ἀληθὲς πᾶσα ἡ σκέψις

139a24 τῆς πραγματείας τῆς περὶ τοὺς ὅρους Al^{c} (N) ‖ post ὅρους add. τῆς διαλεκτικῆς D ‖ πέντε ἔστιν AB edd. : ἐστὶ πέντε CDuM Λ εἰσὶ πέντε VAl^{c} (N) ‖ 26 τοῦ om. A ‖ 27 τὸ om. uM ‖ 28 ἢ — ἔθηκεν om. D ‖ post ἢ add. ὅτι C ‖ 29 εἰς om. V ‖ 33 ὥρισται ABDuVM : διώρισται C ‖ 34 ὁριζομένῳ ABDuVM : ὡρισμένῳ C ‖ 35 ὥρισται om. Λ ‖ post ὥρισται add. διὰ τὴν ἀσάφειαν ἢ τὴν προσθήκην C^{2} s.l. ‖ 37 πρὸς om. D ‖ ἐπισκεπτέον ABCuVM : σκεπτέον D.

effet, lorsque nous soutenons qu'un accident est le cas[1], nous affirmons que c'est vrai[2] ; en revanche, lorsque nous soutenons qu'il n'est pas le cas, nous affirmons que ce n'est pas vrai. Si maintenant l'on n'a pas placé la chose à définir dans le genre approprié[3], ou si la formule qui a été donnée ne lui est pas propre, c'est à partir des lieux qui ont été mentionnés concernant le genre et le propre[4] qu'il faut l'examiner.

Ce qui reste à dire, c'est comment il faut s'y prendre pour voir si la chose n'a pas été définie, ou si elle n'a pas été définie de façon correctement formulée. Pour commencer, il faut examiner si elle n'a pas été définie de façon correctement formulée. En effet, il est plus facile de faire une chose quelconque que de la faire correctement ; il est donc clair que la faute est plus fréquente sur ce dernier point, puisque la tâche est plus ardue, de sorte que l'attaque devient chose plus facile sur ce point-ci que sur celui-là.

Ne pas procéder de façon correctement formulée comporte deux parties : l'une consiste à se servir d'une forme d'expression sans clarté (car il faut que celui qui définit se serve de l'expression la plus claire possible, puisque c'est en vue de la connaissance que l'on donne la formule définitionnelle[5]) ; l'autre, c'est si l'on a énoncé une formule qui a plus d'extension[6] qu'il ne faut (car tout ce qui est surajouté dans la formule définitionnelle est superflu). A son tour, chacun des points qui viennent d'être mentionnés se divise en plusieurs parties.

2

<Lieux de l'obscurité de la définition>

Un premier lieu du manque de clarté, c'est de voir s'il ne se trouve pas que[7] ce qui est dit est homonyme de quelque chose[8], par exemple quand on dit que le devenir

1-8 Voir *Notes*, p. 207.

139b γίνεται. Ὅταν μὲν γὰρ ὅτι ὑπάρχει τὸ συμβεβηκὸς διαλεγώμεθα, ὅτι ἀληθὲς λέγομεν· ὅταν δ' ὅτι οὐχ ὑπάρχει, ὅτι οὐκ ἀληθές. Εἰ δὲ μὴ ἐν τῷ οἰκείῳ γένει ἔθηκεν, ἢ εἰ μὴ ἴδιος ὁ ἀποδοθεὶς λόγος, ἐκ τῶν πρὸς τὸ γένος καὶ τὸ ἴδιον ῥηθέντων τόπων ἐπισκεπτέον.

Λοιπὸν δ', εἰ μὴ ὥρισται ἢ εἰ μὴ καλῶς ὥρισται, πῶς μετιτέον εἰπεῖν. Πρῶτον μὲν οὖν ἐπισκεπτέον εἰ μὴ καλῶς ὥρισται. Ῥᾷον γὰρ ὁτιοῦν ποιῆσαι ἢ καλῶς ποιῆσαι· δῆλον οὖν ὅτι ἡ ἁμαρτία περὶ τοῦτο πλείων, ἐπειδὴ ἐργωδέστερον· ὥσθ' ἡ ἐπιχείρησις ῥᾷον ἡ περὶ τοῦτο ἢ ἡ περὶ ἐκεῖνο γίνεται.

Ἔστι δὲ τοῦ μὴ καλῶς μέρη δύο· ἓν μὲν τὸ ἀσαφεῖ τῇ ἑρμηνείᾳ κεχρῆσθαι (δεῖ γὰρ τὸν ὁριζόμενον ὡς ἐνδέχεται σαφεστάτῃ τῇ ἑρμηνείᾳ κεχρῆσθαι, ἐπειδὴ τοῦ γνωρίσαι χάριν ἀποδίδοται ὁ ὁρισμός), δεύτερον δ' εἰ ἐπὶ πλεῖον εἴρηκε τὸν λόγον τοῦ δέοντος· πᾶν γὰρ τὸ προσκείμενον ἐν τῷ ὁρισμῷ περίεργον. Πάλιν δ' ἑκάτερον τῶν εἰρημένων εἰς πλείω μέρη διείληπται.

Εἷς μὲν οὖν τόπος τοῦ ἀσαφῶς, εἰ ὁμώνυμόν ἐστί τινι τὸ εἰρημένον, οἷον ὅτι ἡ γένεσις ἀγωγὴ εἰς οὐσίαν καὶ ὅτι ἡ

139b1 γίνεται ABCuVM : γάρ ἐστιν D || ὑπάρχει A[2]DuVM edd. : -χῃ ABC || 2 λέγομεν ABDV Λ : διαλεγόμεθα CuM || alt. ὅτι om. D || ὑπάρχει A[2]DuVM Λ : ὑπάρχῃ ABCD[1] || 3 ἔθηκεν om. D || 4 πρὸς ABCDuVM : εἰς D[1] || 5 ἐπισκεπτέον ABCuVM : σκεπτέον D || 6 alt. εἰ ABDV Λ edd. : om. CuM || 7 post εἰπεῖν add. ἐστιν C || μὲν om. C || 8 ὁτιοῦν ABCDVM : ὁτοιοῦν u || 10 ῥᾷον AB Λ : ῥᾴων A[1]CDuVM Al[p] edd. || alt. ἡ del. C || pr. et alt. περὶ codd. : πρὸς Al[p] || tert. ἡ om. C || 13 ὡς ἐνδέχεται u in ras. || 14 τῇ om. C || κεχρῆσθαι codd. Λ : χρῆσθαι prop. Wal. || 15 ὁ om. u || 16 δέοντος ABCDuV : δέοντα M || πᾶν ABCDV edd. : ἅπαν uM || προσκείμενον ABCDu[1]V Λ edd. : προ- uM || 18 διείληπται codd. : διῄρηται Λ [*dividitur*] || 19 τόπος codd. Λ Bk. Wz Ross : τρόπος Wal. || ἀσαφῶς ABDuVM Λ : ἀσαφοῦς C || ὁμώνυμόν ἐστί AB edd. : ἐστιν ὁμώνυμον Λ ὁμώνυμον CDuVM || 20 εἰρημένον ABD V edd. : ῥηθὲν CuM || καὶ ABDV Λ Wz SW Ross : ἢ CuM Bk.

est un passage à l'être, et que la santé est un équilibre des composants chauds et froids[1] ; en effet, le passage est homonyme, et l'équilibre aussi. On ne voit donc pas clairement laquelle on veut dire des choses désignées par le terme qui se dit de plusieurs manières. Il en va de même encore si, la chose à définir se disant elle-même de plusieurs manières, on s'est exprimé sans faire de distinction ; car alors on ne voit pas clairement de quoi l'on a donné la définition, et l'on peut toujours chercher chicane en disant que la formule ne s'adapte pas à toutes les choses dont on a donné la formule définitionnelle[2]. Il est surtout possible de procéder ainsi lorsque l'homonymie reste cachée[3]. Mais il est également possible de distinguer soi-même de combien de manières se dit ce qui est donné dans la formule définitionnelle, et de construire alors le raisonnement déductif : en effet, si ce qui a été dit n'est satisfaisant d'aucune des façons de prendre l'expression, il est évident qu'on ne saurait avoir défini de la bonne façon[4].

Autre lieu : voir s'il ne se trouve pas qu'il s'est exprimé par métaphore, par exemple s'il a dit que la science est inflexible[5], ou que la terre a quelque chose d'une nourrice[6], ou que la tempérance est une harmonie[7] ; car tout ce qui se dit métaphoriquement manque de clarté. Il est possible aussi de chercher chicane à celui qui a parlé par métaphore, en faisant comme s'il avait parlé au sens littéral ; car alors la définition qu'il a énoncée ne sera pas adaptée, par exemple dans le cas de la tempérance ; car toute harmonie réside dans des sons. En outre, si l'harmonie est le genre de la tempérance, une même chose sera dans deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre ; car l'harmonie n'enveloppe pas l'excellence, ni l'excellence l'harmonie[8].

1-8 Voir *Notes*, p. 208.

ὑγίεια συμμετρία θερμῶν καὶ ψυχρῶν· ὁμώνυμος γὰρ ἡ ἀγωγὴ καὶ ἡ συμμετρία. Ἄδηλον οὖν ὁπότερον βούλεται λέγειν τῶν δηλουμένων ὑπὸ τοῦ πλεοναχῶς λεγομένου. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τοῦ ὁριζομένου πλεοναχῶς λεγομένου μὴ διελὼν εἶπεν· ἄδηλον γὰρ ὁποτέρου τὸν ὅρον ἀποδέδωκεν, ἐνδέχεταί τε συκοφαντεῖν ὡς οὐκ ἐφαρμόττοντος τοῦ λόγου ἐπὶ πάντα ὧν τὸν ὁρισμὸν ἀποδέδωκεν. Μάλιστα δ' ἐνδέχεται τὸ τοιοῦτον ποιεῖν λανθανούσης τῆς ὁμωνυμίας. Ἐνδέχεται δὲ καί, διελόμενον αὐτὸν ποσαχῶς λέγεται τὸ ἐν τῷ ὁρισμῷ ἀποδοθέν, συλλογισμὸν ποιῆσαι· εἰ γὰρ κατὰ μηδένα τῶν τρόπων ἱκανῶς εἴρηται, δῆλον ὅτι οὐκ ἂν ὡρισμένος εἴη κατὰ τρόπον.

Ἄλλος, εἰ κατὰ μεταφορὰν εἴρηκεν, οἷον εἰ τὴν ἐπιστήμην ἀμετάπτωτον ἢ τὴν γῆν τιθηνητικὸν ἢ τὴν σωφροσύνην συμφωνίαν· πᾶν γὰρ ἀσαφὲς τὸ κατὰ μεταφορὰν λεγόμενον. Ἐνδέχεται δὲ καὶ τὸν μεταφορὰν εἰπόντα συκοφαντεῖν ὡς κυρίως εἰρηκότα· οὐ γὰρ ἐφαρμόσει ὁ λεχθεὶς ὅρος, οἷον ἐπὶ τῆς σωφροσύνης· πᾶσα γὰρ συμφωνία ἐν φθόγγοις. Ἔτι εἰ γένος ἡ συμφωνία τῆς σωφροσύνης, ἐν δύο γένεσιν ἔσται ταὐτὸν οὐ περιέχουσιν ἄλληλα· οὔτε γὰρ ἡ συμ- **140a** φωνία τὴν ἀρετὴν οὔθ' ἡ ἀρετὴ τὴν συμφωνίαν περιέχει.

21 θερμῶν καὶ ψυχρῶν ABCDV Λ edd. : ψ. κ. θ. uM || 24 μὴ CDuVM Λ edd. : εἰ μὴ AB || 25 τῶν ὅρων A[ac] || ἀποδέδωκεν ABDuVM : ἀπέδωκεν C || τε ABCuVM : δὲ D γὰρ Λ || 27 τοιοῦτον ABCDM edd. : τοιοῦτο uV || 29 ποσαχῶς ABDV edd. : ὁσαχῶς CuM || 30 συλλογισμὸν codd. edd. : συλλογὴν C[sl] cf. Al[p] (425.7) || τῶν τρόπων codd. edd. : τῶν σημαινομένων C[sl] cf. Al[p] (425.8) || 31 ἱκανῶς ABCDV Λ edd. : καλῶς uM || ὡρισμένος ABCuVM Λ : -νως D || ante τρόπον add. τὸν V[2] || 32 alt. εἰ om. D Λ || 33 γῆν ABDuVM Λ : ὕλην /// C || τιθηνητικὸν ABM : τιθήνην CDuV Al[c] Λ edd. τιθηνητικὴν B[2] || 35 τὸν codd. Al[p] : τὴν Wz ex AB male lectis || post τὸν add. κατὰ B[2] || μεταφορὰν codd. Λ : μεταφορᾷ coni. Wal. || 36 post ὡς add. οὐ B[2]C[2]DVM Λ || οὐ γὰρ ἐφαρμόσει ABCDV Λ edd. : οὐδὲ γὰρ ἁρμόσει uM || 37 τῆς codd. Bk. Wz : om. Wal. errore ut uid. sim. Ross || ἐν // D || 38 δύο ABCDV : δυσὶ uM.

140a1 οὐ ABCuV[γρ]M edd. : μὴ DV.

En outre, voir s'il ne se trouve pas qu'il s'est servi de termes qui ne sont pas usuels[1], comme Platon définissant l'oeil comme « ombricilleux », ou la tarentule comme « putrimordante », ou la moelle comme « ossigène »[2] ; car tout ce qui est contraire aux habitudes manque de clarté.

Mais il y a certaines choses qui ne sont dites ni par homonymie, ni par métaphore [ni au sens propre][3], comme par exemple que la loi est mesure ou image de ce qui par nature est juste[4]. Les choses de ce type sont pires que la métaphore. En effet, la métaphore fait connaître d'une certaine manière ce qu'elle signifie, grâce à la ressemblance (car tous ceux qui font des métaphores les font selon une certaine ressemblance)[5], alors que les expressions comme celles dont nous parlons ne le font pas connaître : en effet, la ressemblance n'est pas ce par quoi la loi est une mesure ou une image, et il n'est pas non plus habituel de l'appeler ainsi au sens littéral[6]. En somme, si l'interlocuteur dit que la loi est, au sens littéral, mesure ou image, il dit faux (car une image est ce qui s'engendre par imitation, et cela n'est pas le cas pour la loi) ; mais si ce n'est pas au sens littéral qu'il le dit, il est évident qu'il s'est exprimé d'une façon qui manque de clarté, pire que n'importe laquelle des choses dites par métaphore.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que la formule du contraire n'est pas évidente à partir de celle qui a été énoncée ; car les formules qui sont données de façon correcte signifient en outre les formules contraires[7]. Ou bien encore, voir s'il ne se trouve pas que, énoncée par elle-même, elle ne montre pas avec évidence de quoi elle est la formule définitionnelle, mais c'est comme les figures des peintres primitifs : si l'on n'avait pas mis une inscription, on ne reconnaîtrait pas ce qu'est chacune[8].

1-8 Voir *Notes*, p. 210.

Ἔτι εἰ μὴ κειμένοις ὀνόμασι χρῆται, οἷον Πλάτων ὀφρυόσκιον τὸν ὀφθαλμόν, ἢ τὸ φαλάγγιον σηψιδακές, ἢ τὸν μυελὸν ὀστεογενές· πᾶν γὰρ ἀσαφὲς τὸ μὴ εἰωθός.

Ἔνια δ᾽ οὔτε καθ᾽ ὁμωνυμίαν οὔτε κατὰ μεταφορὰν [οὔτε κυρίως] εἴρηται, οἷον ὁ νόμος μέτρον ἢ εἰκὼν τῶν φύσει δικαίων. Ἔστι δὲ τὰ τοιαῦτα χείρω τῆς μεταφορᾶς. Ἡ μὲν γὰρ μεταφορὰ ποιεῖ πως γνώριμον τὸ σημαινόμενον διὰ τὴν ὁμοιότητα (πάντες γὰρ οἱ μεταφέροντες κατά τινα ὁμοιότητα μεταφέρουσιν), τὸ δὲ τοιοῦτον οὐ ποιεῖ γνώριμον· οὔτε γὰρ ἡ ὁμοιότης ὑπάρχει καθ᾽ ἣν μέτρον ἢ εἰκὼν ὁ νόμος ἐστίν, οὔτε κυρίως εἴωθε λέγεσθαι. Ὥστε εἰ μὲν κυρίως μέτρον ἢ εἰκόνα τὸν νόμον φησὶν εἶναι, ψεύδεται (εἰκὼν γάρ ἐστιν οὗ ἡ γένεσις διὰ μιμήσεως· τοῦτο δ᾽ οὐχ ὑπάρχει τῷ νόμῳ)· εἰ δὲ μὴ κυρίως, δῆλον ὅτι ἀσαφῶς εἴρηκε καὶ χεῖρον ὁποιουοῦν τῶν κατὰ μεταφορὰν λεγομένων.

Ἔτι εἰ μὴ δῆλος ὁ τοῦ ἐναντίου λόγος ἐκ τοῦ λεχθέντος· οἱ γὰρ καλῶς ἀποδιδόμενοι καὶ τοὺς ἐναντίους προσσημαίνουσιν. Ἢ εἰ καθ᾽ αὑτὸν λεχθεὶς μὴ φανερὸς εἴη τίνος ἐστὶν ὁρισμός, ἀλλὰ καθάπερ τὰ τῶν ἀρχαίων γραφέων, εἰ μή τις ἐπιγράψαι, οὐκ ἐγνωρίζετο τί ἐστιν ἕκαστον.

3 Πλάτων ABDV Al[c] edd. : ὁ Π. CuM || 5 ὀστεογενές BCDV edd. : ὀστογενές AM ὀστογονές u ὀστογενῆ Philop. in GC 21.22 || 7 εἴρηται A Al[lp] : οὔτε κυρίως εἴρηται BCDuVM Λ edd. || οἷον ABCDV Λ edd. : οἷον εἰ uM || 8 post δὲ add. καὶ u || 11 τοιοῦτον ABCDVM : τοιοῦτο u || 12 ἡ ABC[ras]DV Al[c] Bk. Wz SW : om. uM Ross || 13 οὔτε — λέγεσθαι suppl. C[2sl] || κυρίως εἴωθε AB Bk. Wz : εἴωθε κυρίως Al[c] εἴωθε C[2]DuVM Λ SW Ross || ὥστε εἰ μὲν suppl. C[2sl] || μὲν om. u || 15 ὑπάρχει ABCDuV Λ : ὑπάρξει M || 16 post ὅτι add. καὶ u || 17 ὁποιουοῦν AB Bk. Wz SW : ὁτουοῦν CVu Λ Ross ὁτοοῦν DM || 18 μὴ om. M[ac] || λόγος ABDuVM edd. : ὅρος A[2]C || 19 ἀποδιδόμενοι ABDuVM : -δεδομένοι C || 19-20 προσσημαίνουσιν ABCuVM : προ- D || 20 ἢ ABCDuM Λ : ἔτι V || καθ᾽ αὑτὸν ADuVM edd. : καθ᾽ αὑτὸ B κατ᾽ αὐτὸν C || εἴη ABCDV edd. : ᾖ uM || 20-21 ante ὁρισμός add. ὁ D || 22 ἐπιγράψαι ABCV Bk. Wz SW : ἐπέγραψεν A[2]DuM Ross.

3

<LIEUX DE L'EXCÈS D'EXTENSION DE LA DÉFINITION>

Si donc il y a manque de clarté, c'est par les procédés de ce type qu'il faut mener l'examen.

Si maintenant on a donné la définition avec trop d'extension, il faut d'abord regarder s'il ne se trouve pas que l'interlocuteur a fait usage de quelque chose qui est le cas pour toutes choses, soit en bloc pour toutes les choses qui sont, soit pour celles qui tombent sous le même genre que la chose à définir ; car il y aura nécessairement excès d'extension dans un tel énoncé. Il faut en effet, d'une part que le genre sépare d'avec les autres choses, d'autre part que la différence sépare d'avec quelqu'une des choses qui sont dans le même genre[1]. Donc, d'une part, ce qui est le cas pour toutes choses ne sépare absolument de rien, et d'autre part ce qui est le cas pour toutes les choses qui tombent sous le même genre ne sépare pas d'avec les choses qui sont dans ce même genre ; de sorte qu'un élément surajouté de ce type est totalement vain.

Ou encore, voir s'il ne se trouve pas que l'élément surajouté est bien propre, mais que, une fois cet élément supprimé, ce qui reste de la formule est encore propre à la chose à définir et rend manifeste son essence[2]. Par exemple, dans la formule de l'homme, « apte au savoir » est un ajout superflu ; car une fois cet élément supprimé, ce qui reste de la formule est encore propre à l'homme et rend manifeste son essence[3]. Pour le dire d'un mot, est superflu tout ce qui est tel qu'une fois cet élément supprimé, ce qui reste donne une expression claire de la chose à définir. Telle est encore la définition de l'âme, si c'est « un nombre qui se meut lui-même »[4] ; en effet, ce qui se meut soi-même est âme, d'après la définition que donne Platon[5]. Ou alors[6] : cette dernière formule est bien propre

1-6 Voir *Notes*, p. 212.

Εἰ μὲν οὖν μὴ σαφῶς, ἐκ τῶν τοιούτων ἐστὶν ἐπισκεπτέον. Εἰ δ᾽ ἐπὶ πλεῖον εἴρηκε τὸν ὅρον, πρῶτον μὲν σκοπεῖν εἴ τινι κέχρηται ὃ πᾶσιν ὑπάρχει, ἢ ὅλως τοῖς οὖσιν ἢ τοῖς ὑπὸ ταὐτὸ γένος τῷ ὁριζομένῳ· ἐπὶ πλεῖον γὰρ εἰρῆσθαι ἀναγκαῖον τοῦτο. Δεῖ γὰρ τὸ μὲν γένος ἀπὸ τῶν ἄλλων χωρίζειν, τὴν δὲ διαφορὰν ἀπό τινος τῶν ἐν τῷ αὐτῷ γένει. Τὸ μὲν οὖν πᾶσιν ὑπάρχον ἁπλῶς ἀπ᾽ οὐδενὸς χωρίζει· τὸ δὲ τοῖς ὑπὸ ταὐτὸ γένος πᾶσιν ὑπάρχον οὐ χωρίζει ἀπὸ τῶν ἐν ταὐτῷ γένει, ὥστε μάταιον τὸ τοιοῦτον προσκείμενον.

Ἢ εἰ ἔστι μὲν ἴδιον τὸ προσκείμενον, ἀφαιρεθέντος δὲ τούτου καὶ ὁ λοιπὸς λόγος ἴδιός ἐστι καὶ δηλοῖ τὴν οὐσίαν. Οἷον ἐν τῷ τοῦ ἀνθρώπου λόγῳ τὸ ἐπιστήμης δεκτικὸν προστεθὲν περίεργον· καὶ γὰρ ἀφαιρεθέντος τούτου ὁ λοιπὸς λόγος ἴδιος καὶ δηλοῖ τὴν οὐσίαν. Ἁπλῶς δ᾽ εἰπεῖν ἅπαν περίεργον οὗ ἀφαιρεθέντος τὸ λοιπὸν δῆλον ποιεῖ τὸ ὁριζό- 140b
μενον. Τοιοῦτος δὲ καὶ ὁ τῆς ψυχῆς ὅρος, εἰ ἀριθμὸς αὐτὸς αὑτὸν κινῶν ἐστιν· καὶ γὰρ τὸ αὐτὸ αὑτὸ κινοῦν ψυχή, καθάπερ Πλάτων ὥρισται. Ἢ ἴδιον μέν ἐστι τὸ εἰρημένον, οὐ δη-

23 ἐστὶν om. CuM ‖ 24 ὅρον ABDuVM : ὁρισμόν C ‖ 25 ὅλως codd. : ἁπλῶς Al[c] (428.21, sed cf. 430.8) ‖ 26 ἢ τοῖς om. CD ‖ 26-27 εἰρῆσθαι ἀναγκαῖον ABCDV Λ edd. : ἀ. ε. uM ‖ 27 τοῦτο AB DuVM Λ : τούτῳ C ‖ 28 τινος codd. Λ Bk. Wz : om. Al[p] del. SW Ross ‖ 29 ὑπάρχον ἁπλῶς ABCDV Λ edd. : ἁ. ὑ. uM Al[c] ‖ ἀπ᾽ om. Al[c] ‖ 30 post πᾶσιν add. οὖσιν DV ‖ 31 ἀπὸ om. ABV ‖ τοιοῦτον ABCDVM : τοιοῦτο u ‖ 33 εἰ suppl. C[2sl] ‖ προσκείμενον ABC DuV : προ- M ‖ 35-37 οἷον — οὐσίαν om. Λ suppl. V[mg] ‖ 35 ἐν om. C ‖ τὸ ABCDVM : τῷ u ‖ 35-36 προστεθὲν om. D ‖ 37 post ἴδιος add. ἐστὶ V ‖ δηλοῖ suppl. D[2].

140b1 δῆλον ποιεῖ ABDV Λ edd. : δηλοῖ τί ἐστι CuM Al[c] ‖ 2 δὲ ABDV : δέ ἐστι CuM Λ ‖ εἰ AB Bk. Wz : εἴπερ CDuVM Wal. Ross ‖ 3 αὐτὸ om. ABV ‖ αὑτὸ om. D ‖ 4 post ἢ add. εἰ C[1] ‖ post ἐστι add. τοῦτο C.

à l'âme, mais elle ne rend pas manifeste son essence, une fois « nombre » supprimé. En va-t-il ainsi ou de l'autre façon, il est bien difficile de le faire voir clairement ; mais dans tous les cas de ce type, il faut utiliser ces possibilités en tant que de besoin. Prenons pour exemple que la définition du phlegme est la suivante : « liquide provenant le premier de la nourriture, non digéré ». Elle est discutable, car ce qui est premier est unique, et non multiple, de sorte qu'il est superflu d'ajouter « non digéré » ; en effet, une fois cet élément supprimé, ce qui reste de la formule sera encore propre au phlegme, car il n'est pas possible que de la nourriture ce liquide et un autre encore proviennent le premier[1]. Ou alors : ce n'est pas le premier absolument que le phlegme provient de la nourriture, mais c'est le premier des produits non digérés, de sorte qu'il faut bien ajouter « non digéré » ; car si l'on s'exprime comme tout à l'heure, la formule n'est pas vraie, puisque ce n'est pas le premier de tous[2].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'un des éléments figurant dans la formule n'est pas le cas pour toutes les choses qui tombent sous la même espèce ; car une telle formule définit de façon pire encore que celles qui utilisent un terme qui est le cas pour toutes les choses qui sont. Dans le cas de tout à l'heure[3], en effet, si ce qui reste de la formule est encore propre à la chose à définir, la formule tout entière lui sera propre aussi ; car d'une façon générale, si à un propre on ajoute quoi que ce soit de vrai, le tout obtenu est encore un propre. En revanche, si l'un des éléments figurant dans la formule n'est pas le cas pour toutes les choses qui tombent sous la même espèce, il est impossible que la formule tout entière soit un propre ; car elle ne sera pas contre-prédiquée de la

1-3 Voir *Notes*, p. 214.

λοῖ δὲ τὴν οὐσίαν ἀφαιρεθέντος τοῦ ἀριθμοῦ. Ποτέρως μὲν οὖν ἔχει, χαλεπὸν διασαφῆσαι· χρηστέον δ' ἐπὶ πάντων τῶν τοιούτων πρὸς τὸ συμφέρον· οἷον ὅτι ὁ τοῦ φλέγματος ὅρος ὑγρὸν πρῶτον ἀπὸ τροφῆς ἄπεπτον. Ἓν γὰρ τὸ πρῶτον, οὐ πολλά, ὥστε περίεργον τὸ ἄπεπτον προσκείμενον· καὶ γὰρ τούτου ἀφαιρεθέντος ὁ λοιπὸς ἔσται ἴδιος λόγος· οὐ γὰρ ἐνδέχεται ἀπὸ τῆς τροφῆς καὶ τοῦτο καὶ ἄλλο τι πρῶτον εἶναι. Ἢ οὐχ ἁπλῶς πρῶτον ἀπὸ τροφῆς τὸ φλέγμα ἀλλὰ τῶν ἀπέπτων πρῶτον, ὥστε προσθετέον τὸ ἄπεπτον· ἐκείνως μὲν γὰρ ῥηθέντος οὐκ ἀληθὴς ὁ λόγος, εἴπερ μὴ πάντων πρῶτόν ἐστιν.

Ἔτι εἴ τι τῶν ἐν τῷ λόγῳ μὴ πᾶσιν ὑπάρχει τοῖς ὑπὸ ταὐτὸ εἶδος· ὁ γὰρ τοιοῦτος χεῖρον ὥρισται τῶν χρωμένων ὃ πᾶσιν ὑπάρχει τοῖς οὖσιν. Ἐκείνως μὲν γάρ, ἂν ὁ λοιπὸς ἴδιος ᾖ λόγος, καὶ ὁ πᾶς ἴδιος ἔσται· ἁπλῶς γὰρ πρὸς τὸ ἴδιον ὁτουοῦν προστεθέντος ἀληθοῦς ὅλος ἴδιος γίνεται. Εἰ δέ τι τῶν ἐν τῷ λόγῳ μὴ πᾶσιν ὑπάρχει τοῖς ὑπὸ ταὐτὸ εἶδος, ἀδύνατον ὅλον τὸν λόγον ἴδιον εἶναι· οὐ γὰρ ἀντικατηγορηθήσεται τοῦ πράγματος. Οἷον ζῷον πεζὸν δίπουν

5 ποτέρως ABuM edd. : ὁποτέρως CDV Λ ‖ 6 δ' ABCuVM : οὖν D Λ ‖ 7 τοιούτων ABCuM Λ edd. : λανθανόντων DVM^{γρ} ‖ οἷον ὅτι ABC edd. : οἷόν ἐστιν u οἷον DVM Λ ‖ 11 ἀπὸ τῆς τροφῆς καὶ τοῦτο καὶ ἄλλο τι πρῶτον εἶναι A edd. : ἀπὸ τῆς τ. καὶ τοῦτό τι καὶ ἄλλο πρῶτον εἶναι B ἀπὸ τῆς τ. καὶ ἄλλο τι πρῶτον εἶναι DV Λ καὶ τοῦτο καὶ ἄλλο τι πρῶτον ἀπὸ τ. εἶναι C καὶ ἄλλο τι πρῶτον ἀπὸ τ. εἶναι M καὶ ἄλλο τι ἀπὸ τ. εἶναι πρῶτον u ‖ 13 ἄπεπτον A^{1}BCDuVM edd. : πεπτόν A ‖ ἐκείνως A^{1}CDuVM edd. : κείνως AB ‖ μὲν om. V ‖ 16 ἔτι ABCuVM : ἢ D Λ ‖ ὑπάρχει A^{1} ‖ 17 ταὐτὸ ABDuV edd. : ταὐτὸν CM ‖ χεῖρον ABC^{2}DuVM edd : χείρων A^{2}CD^{2} ‖ 18 ὃ ABCDVM : ᾧ u ‖ post τοῖς add. ὑπὸ ταὐτὸν εἶδος M ‖ ἐκείνως CDuVM edd. : κείνως AB ‖ 18-19 ἂν — ᾖ codd. : ὁ λοιπὸς ἴδιος ἔσται fort. Λ [*reliqua propria erit* codd. plerique] ‖ 20 post ὅλος add. ὁ λόγος CDuVM Al^{p} Λ ‖ 21 εἰ AB edd. : ἐὰν C ἂν DuVM ‖ ὑπάρχει A^{2}BDuV edd. : -χῃ ACM ‖ 22 ταὐτὸ ABDuV edd. : ταὐτὸν CM ‖ ὅλον τὸν ABDV Al^{c} edd. : τ. ὅ. CuM ‖ 23 post οἷον add. τὸ CDV ‖ post πεζὸν add. καὶ u.

chose[1]. Prenons par exemple « animal terrestre bipède haut de quatre coudées » : une telle formule est à rejeter, car elle ne se contre-prédique pas de la chose, du fait que « haut de quatre coudées » n'est pas le cas pour toutes les choses qui tombent sous la même espèce[2].

Derechef, voir s'il ne se trouve pas que l'on a dit plusieurs fois la même chose, par exemple en disant que le désir est une appétition de l'agréable ; car tout désir est désir de l'agréable, de sorte que ce qui est identique au désir est aussi « de l'agréable ». L'appétition de l'agréable devient donc « de l'agréable »[3] : en effet, il n'y a aucune différence entre dire « désir » et dire « appétition de l'agréable », de sorte que chacun des deux est « de l'agréable ». Ou alors[4] : il n'y a rien d'absurde à cela ; en effet, il est vrai aussi que l'homme est bipède, de sorte que ce qui est identique à l'homme est également bipède ; or, l'animal terrestre bipède est identique à l'homme, de sorte que l'animal terrestre bipède est bipède, mais ce n'est pas pour cela qu'il s'ensuit quelque chose d'absurde ; en effet, « bipède » n'est pas prédiqué de l'animal terrestre (dans ce cas en effet, il est vrai, « bipède » serait prédiqué deux fois de la même chose) ; c'est à propos de l'animal terrestre bipède qu'est dit « bipède », de sorte que « bipède » n'est prédiqué qu'une seule fois. De même dans le cas du désir : « être de l'agréable » n'est pas prédiqué de l'appétition, mais de la formule tout entière, de sorte qu'ici encore, la prédication ne se fait qu'une fois. Ce n'est pas de prononcer

1-4 Voir *Notes*, p. 215.

τετράπηχυ· ὁ γὰρ τοιοῦτος λόγος οὐκ ἀντικατηγορεῖται τοῦ πράγματος διὰ τὸ μὴ πᾶσιν ὑπάρχειν τοῖς ὑπὸ ταὐτὸν εἶδος τὸ τετράπηχυ.

Πάλιν εἰ ταὐτὸν πλεονάκις εἴρηκεν, οἷον τὴν ἐπιθυμίαν ὄρεξιν ἡδέος εἰπών· πᾶσα γὰρ ἐπιθυμία ἡδέος ἐστίν, ὥστε καὶ τὸ ταὐτὸν τῇ ἐπιθυμίᾳ ἡδέος ἔσται. Γίνεται οὖν [ὅρος τῆς ἐπιθυμίας] ἡ ὄρεξις ἡδέος ἡδέος· οὐδὲν γὰρ διαφέρει ἐπιθυμίαν εἰπεῖν ἢ ὄρεξιν ἡδέος, ὥσθ' ἑκάτερον αὐτῶν ἡδέος ἐστίν. Ἢ τοῦτο μὲν οὐδὲν ἄτοπον· καὶ γὰρ ὁ ἄνθρωπος δίπουν ἐστίν, ὥστε καὶ τὸ ταὐτὸν τῷ ἀνθρώπῳ δίπουν ἔσται, ἔστι δὲ ταὐτὸν τῷ ἀνθρώπῳ ζῷον πεζὸν δίπουν, ὥστε ζῷον πεζὸν δίπουν δίπουν ἐστίν, ἀλλ' οὐ διὰ τοῦτο ἄτοπόν τι συμβαίνει· οὐ γὰρ κατὰ ζῴου πεζοῦ τὸ δίπουν κατηγορεῖται (οὕτω μὲν γὰρ ἂν δὶς περὶ τοῦ αὐτοῦ τὸ δίπουν ἂν κατηγοροῖτο), ἀλλὰ περὶ ζῴου πεζοῦ δίποδος τὸ δίπουν λέγεται, ὥστε ἅπαξ μόνον τὸ δίπουν κατηγο- 141a ρεῖται. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῆς ἐπιθυμίας· οὐ γὰρ κατὰ τῆς ὀρέξεως τὸ ἡδέος εἶναι κατηγορεῖται ἀλλὰ κατὰ τοῦ σύμπαντος, ὥστε ἅπαξ καὶ ἐνταῦθα ἡ κατηγορία γίνεται. Οὐκ ἔστι δὲ τὸ δὶς φθέγξασθαι ταὐτὸν ὄνομα τῶν ἀτόπων, ἀλλὰ

24 οὐκ ἀντικατηγορεῖται ABDuVM Λ : οὐ κατηγορηθήσεται C || 25 ταὐτὸν ABDM edd. : ταὐτὸ A[2]CuV || 26 τὸ om. A[ac]u || 27 ταὐτὸν ABCD edd. : ταὐτὸ A[2]uVM || post οἷον add. ὁ C || 28 ἡδέος ἐστίν ABCDV Λ edd. : ἐστὶν ἡδέος uM || 29 supra τὸ ταὐτὸν add. ἡ ὄρεξις M[2] || ἔσται CDuVM Λ edd. : ἐστίν AB || 29-30 ἡ ὄρεξις ἡδέος ἡδέος ego : ἡ ὄρεξις ὄρεξις ἡδέος B et uerisim. A[ac] ὁ ὅρος τῆς ἐπιθυμίας ὄρεξις ὄρεξις ἡδέος fort. C[ac] ὁ ὅρος τῆς ἐπιθυμίας ὄρεξις ἡδέος A[2]u Λ ὁ ὅρος τῆς ἐπιθυμίας ὄρεξις ἡδέος ἡδέος DVM ὅρος τῆς ἐπιθυμίας ὄρεξις ἡδέος ἡδέος C[2] edd. adn. uide || 30 οὐδὲν post γὰρ fort. transp. D[ac] || 30-31 ἐπιθυμίαν post εἰπεῖν transp. M || 31 ἐστίν ABuVM : ἔσται CDΛ edd. || 32 ὁ om. AB || δίπουν ABCuVM : δίπους D || 33 supra τῷ ἀνθρώπῳ add. ὁ ὁρισμός M[2] || δίπουν ABCuVM : δίπους D || 34 ἐστίν codd. Λ Bk. Wz : ἔσται coni. Bonitz SW Ross || 35 ante ζῴου add. μόνου τοῦ V || 36 ἂν δὶς ABC Bk. Wz SW : δὶς ἂν DuM Ross δὶς V || 37 ἂν om. CDuM Ross.

141a2 δὲ om. Al[c] || 5 φθέγξασθαι ABCuM edd. : φθέγγεσθαι DV || τῶν ἀτόπων post δὲ transp. Al[c].

deux fois le même mot qui figure parmi les choses absurdes, c'est de prédiquer plusieurs fois la même chose de quelque chose, par exemple si l'on dit, comme Xénocrate, que la sagesse est la science définitionnelle et théorétique des choses qui sont ; en effet, la science définitionnelle est une forme de science théorétique, de sorte qu'on dit deux fois la même chose, lorsqu'on ajoute derechef « et théorétique ». De même encore pour tous ceux qui disent que le refroidissement est une privation du chaud par nature ; car toute privation est privation de ce qui est le cas par nature, de sorte qu'il est superflu d'ajouter « par nature » : il suffisait de dire « privation du chaud », puisque le mot même de « privation » fait savoir qu'il est dit de ce qui est par nature[1].

Derechef, voir s'il ne se trouve pas qu'un universel ayant été mentionné, on a encore ajouté le particulier, par exemple si l'on définit l'équité comme atténuation de ce qui est utile et juste[2] ; car le juste est une forme de l'utile, de sorte qu'après avoir parlé universellement, on a rajouté le particulier. De même encore si l'on a défini la médecine comme la science des choses saines pour l'animal et pour l'homme, ou la loi comme l'image de ce qui est naturellement beau et juste ; car le juste est une forme du beau, de sorte que l'interlocuteur dit plusieurs fois la même chose.

4

<LIEUX DE LA DÉFINITION COMME TELLE>

Si donc la définition a été donnée de façon formellement correcte ou non, c'est grâce aux lieux indiqués et à des lieux semblables qu'il faut en faire l'examen. Si maintenant l'on a véritablement dit et défini l'essentiel de l'essence, ou non, c'est à partir de ceux que voici[3].

1-3 Voir *Notes*, p. 216.

τὸ πλεονάκις περί τινος τὸ αὐτὸ κατηγορῆσαι, οἷον εἰ ὡς Ξενοκράτης τὴν φρόνησιν ὁριστικὴν καὶ θεωρητικὴν τῶν ὄντων φησὶν εἶναι· ἡ γὰρ ὁριστικὴ θεωρητική τίς ἐστιν, ὥστε δὶς τὸ αὐτὸ λέγει, προσθεὶς πάλιν καὶ θεωρητικήν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὅσοι τὴν κατάψυξιν στέρησιν τοῦ κατὰ φύσιν θερμοῦ φασιν εἶναι· πᾶσα γὰρ στέρησίς ἐστι τοῦ κατὰ φύσιν ὑπάρχοντος, ὥστε περίεργον τὸ προσθεῖναι τοῦ κατὰ φύσιν, ἀλλ' ἱκανὸν ἦν εἰπεῖν στέρησιν θερμοῦ, ἐπειδὴ αὐτὴ ἡ στέρησις γνώριμον ποιεῖ ὅτι τοῦ κατὰ φύσιν λέγεται.

Πάλιν εἰ τοῦ καθόλου εἰρημένου προσθείη καὶ ἐπὶ μέρους, οἷον εἰ τὴν ἐπιείκειαν ἐλάττωσιν τῶν συμφερόντων καὶ δικαίων· τὸ γὰρ δίκαιον συμφέρον τι, [ὥστε περιέχεται ἐν τῷ συμφέροντι. Περιττὸν οὖν τὸ δίκαιον·] ὥστε καθόλου γὰρ εἴπας ἐπὶ μέρους προσέθηκεν. Καὶ εἰ τὴν ἰατρικὴν ἐπιστήμην τῶν ὑγιεινῶν ζῴῳ καὶ ἀνθρώπῳ, ἢ τὸν νόμον εἰκόνα τῶν φύσει καλῶν καὶ δικαίων· τὸ γὰρ δίκαιον καλόν τι, ὥστε πλεονάκις τὸ αὐτὸ λέγει.

Πότερον μὲν οὖν καλῶς ἢ οὐ καλῶς, διὰ τούτων καὶ τῶν τοιούτων ἐπισκεπτέον· πότερον δ' εἴρηκε καὶ ὥρισται τὸ τί ἦν εἶναι ἢ οὐχί, ἐκ τῶνδε.

6 περί τινος post τὸ αὐτὸ transp. Al[c] ‖ τινος ABDuVM : τινων C ‖ τὸ αὐτὸ ABDuVM : ταὐτὸν C ‖ κατηγορῆσαι AB edd. : κατηγορεῖν CDuVM Al[c] ‖ οἷον εἰ ὡς AB SW : οἷον ὡς CDVM Bk. Wz ὡς u Λ Ross ‖ 8 τίς om. A ‖ 8-9 τὸ αὐτὸ ABDuVM : ταὐτὸν C ‖ 11 εἶναι om. uM ‖ ἐστι post ὑπάρχοντος transp. CDuVM ‖ 13 ἦν ABuVM edd. : ἴσως D Λ om. C ‖ αὐτὴ DuV Λ edd. : αὕτη ABCM ‖ 15 τοῦ om. CDVM ‖ προσθείη ABCDuV : -θῇ M ‖ 16 post καὶ add. τῶν uM ‖ 17 τὸ γὰρ ABCDV Λ edd. : καὶ γὰρ τὸ uM ‖ 17-18 συμφέρον τι, ὥστε καθόλου SW : συμφέρον τι, περιττὸν οὖν τὸ δίκαιον uM συμφέρον τι, ὥστε περιέχεται ἐν τῷ συμφέροντι. Περιττὸν οὖν τὸ δίκαιον, ὥστε καθόλου AB Bk. Wz συμφέρον τι, ὥστε περιέχεται ἐν τῷ συμφέροντι. Περιττὸν οὖν τὸ δίκαιον· καθόλου γὰρ A²CDuVM Λ Ross ‖ εἴπας ABC edd. : εἰπὼν DuVM ‖ post εἴπας add. καὶ V ‖ 19 τῶν om. DV ‖ 20 ζῴῳ … ἀνθρώπῳ ABDuV edd. : -ων … -ων CM ‖ 21 alt. τὸ om. M ‖ 23 μὲν om. M[ac] ‖ post alt. καλῶς add. ὥρισται CDuV Λ διώρισται M ‖ 23-24 τούτων — τοιούτων ABDV edd. : τῶν τοιούτων uM τῶνδ' C ‖ 24 εἴρηκε καὶ ὥρισται AB Bk. Wz SW : ὥ. κ. ε. CDuVM Λ Ross ‖ 25 οὐχί ABC edd. : οὔ DuVM.

Tout d'abord, voir s'il ne se trouve pas que l'on n'a pas constitué la formule définitionnelle à l'aide de choses antérieures et mieux connues. En effet, puisque la définition se donne en vue de faire connaître le terme défini[1], et que nous faisons connaître les choses, non à partir de n'importe quoi, mais à partir des choses antérieures et mieux connues, comme dans les démonstrations (c'est ainsi qu'il en va, en effet, pour tout enseignement et pour tout apprentissage[2]), il est évident que celui qui ne définit pas à l'aide de choses de ce type n'a pas défini du tout. Sinon, il y aura pour la même chose plusieurs formules définitionnelles ; car il est clair que celui qui a utilisé des choses antérieures et mieux connues a donné aussi une définition meilleure, de sorte que toutes deux seraient des définitions de la même chose. Or, on admet qu'une telle situation ne se présente pas : car pour chacune des choses qui sont, être cela précisément qu'elle est est chose unique. De sorte que s'il y a plusieurs formules définitionnelles de la même chose, ce sera chose identique pour le défini que d'être cela précisément qui est rendu manifeste selon chacune des formules définitionnelles. Or ces choses-là ne sont pas les mêmes, puisque leurs formules définitionnelles sont autres[3]. Il est donc clair que n'a pas véritablement défini celui qui n'a pas défini à l'aide de choses antérieures et mieux connues.

Maintenant, que la définition ne soit pas énoncée à l'aide de choses mieux connues, cela peut se prendre de deux façons : en effet, c'est ou bien si l'on part de choses moins bien connues absolument, ou bien de choses moins bien connues pour nous ; car c'est possible de l'une et l'autre façon[4]. L'antérieur est mieux connu absolument que le postérieur, par exemple le point mieux que la ligne, la ligne mieux que la surface, la surface mieux que le solide, et de même l'unité mieux que le nombre ; car elle est antérieure à tout nombre, et elle en est le principe. De même encore, la lettre est mieux connue que la syllabe. Mais pour nous, c'est l'inverse qui se produit par-

Πρῶτον μὲν εἰ μὴ διὰ προτέρων καὶ γνωριμωτέρων πεποίηται τὸν ὁρισμόν. Ἐπεὶ γὰρ ὁ ὅρος ἀποδίδοται τοῦ γνωρίσαι χάριν τὸ λεχθέν, γνωρίζομεν δ᾽ οὐκ ἐκ τῶν τυχόντων ἀλλ᾽ ἐκ τῶν προτέρων καὶ γνωριμωτέρων, καθάπερ ἐν ταῖς ἀποδείξεσιν (οὕτω γὰρ πᾶσα διδασκαλία καὶ μάθησις ἔχει), φανερὸν ὅτι ὁ μὴ διὰ τοιούτων ὁριζόμενος οὐχ ὥρισται. Εἰ δὲ μή, πλείους ἔσονται τοῦ αὐτοῦ ὁρισμοί· δῆλον γὰρ ὅτι καὶ ὁ διὰ προτέρων καὶ γνωριμωτέρων βέλτιον ὥρισται, ὥστε ἀμφότεροι ἂν εἴησαν ὅροι τοῦ αὐτοῦ. Τὸ δὲ τοιοῦτον οὐ δοκεῖ· ἑκάστῳ γὰρ τῶν ὄντων ἕν ἐστι τὸ εἶναι ὅπερ ἐστίν. Ὥστ᾽ εἰ πλείους ἔσονται τοῦ αὐτοῦ ὁρισμοί, ταὐτὸν ἔσται τῷ ὁριζομένῳ τὸ εἶναι ὅπερ καθ᾽ ἑκάτερον τῶν ὁρισμῶν δηλοῦται. Ταῦτα δ᾽ οὐ ταὐτά ἐστιν, ἐπειδὴ οἱ ὁρισμοὶ ἕτεροι. Δῆλον οὖν ὅτι οὐχ 141b ὥρισται ὁ μὴ διὰ προτέρων καὶ γνωριμωτέρων ὁρισάμενος.

Τὸ μὲν οὖν μὴ διὰ γνωριμωτέρων εἰρῆσθαι τὸν ὅρον διχῶς ἔστιν ἐκλαβεῖν· ἢ γὰρ εἰ ἁπλῶς ἐξ ἀγνωστοτέρων ἢ ἡμῖν ἀγνωστοτέρων· ἐνδέχεται γὰρ ἀμφοτέρως. Ἁπλῶς μὲν οὖν γνωριμώτερον τὸ πρότερον τοῦ ὑστέρου, οἷον στιγμὴ γραμμῆς καὶ γραμμὴ ἐπιπέδου καὶ ἐπίπεδον στερεοῦ, καθάπερ καὶ μονὰς ἀριθμοῦ· πρότερον γὰρ καὶ ἀρχὴ παντὸς ἀριθμοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ στοιχεῖον συλλαβῆς. Ἡμῖν δ᾽ ἀνάπαλιν ἐνίοτε συμβαίνει· μάλιστα γὰρ τὸ στερεὸν ὑπὸ τὴν αἴσθησιν

26 post μὲν add. οὖν CD Λ || 27 ἐπεὶ ABDuVM : ἐπειδὴ C || 28 τὸ λεχθέν om. Al^{c} || 30 post καὶ add. πᾶσα DM fort. ex *APo* 71a1 || 31 post φανερὸν add. οὖν DV Λ || τοιούτων ABD Λ edd. : τῶν τοιούτων V τούτων CuM || 31-32 δὲ μή AB edd. : γὰρ ὥρισται CDuVM Λ || 33 post διὰ add. τῶν Al^{c} || ante βέλτιον add. ἔτι CDVM Λ || ὥστε : ὡς C^{ac} || 34 τοιοῦτον ABCDVM : τοιοῦτο u || 35 ἑκάστῳ ACDuVM : ἕκαστον B || 37-b1 ταῦτα δ᾽ οὐ om. C^{ac}.

141b2 ὡρισάμενος A^{ac} || 4 εἰ ἁπλῶς AB edd. : ἁπλῶς εἰ C ἁπλῶς C^{1}DuVM Λ || alt. εἰ om. C^{pc}DuVM Λ Ross || 6-7 γραμμῆς καὶ om. C^{ac} || 7 καὶ γραμμὴ ἐπιπέδου om. C^{pc} || 8 post alt. καὶ add. ἢ V.

fois : car le solide tombe au plus haut point sous la sensation, la surface le fait plus que la ligne, et la ligne plus que le point. De fait, la plupart des gens font d'avance la connaissance des choses de ce type ; car il appartient à n'importe quelle intelligence de les comprendre, alors qu'il en faut une pénétrante et peu commune pour comprendre les autres.

C'est absolument, donc, qu'il vaut mieux essayer de faire connaître les choses postérieures à l'aide des choses qui viennent avant, car une procédure de ce type est plus scientifique. Cependant, à l'adresse de ceux qui sont incapables d'acquérir des connaissances par des procédures de ce type, il est probablement nécessaire de constituer la formule à l'aide de choses qui soient connues d'eux[1]. Font partie des formules définitionnelles de ce type celle du point, de la ligne et de la surface, car toutes rendent manifeste ce qui est antérieur à l'aide de ce qui est postérieur : on dit en effet que le point est la limite de la ligne, la ligne celle de la surface, la surface celle du solide[2]. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il n'est pas possible à ceux qui définissent ainsi de rendre manifeste l'essentiel de l'essence du défini (à moins qu'il ne se trouve qu'il y ait identité entre ce qui est mieux connu pour nous et ce qui est mieux connu absolument), puisque d'une part il faut que celui qui définit correctement définisse à l'aide du genre et des différences, et puisque d'autre part ces derniers font partie des choses mieux connues absolument que l'espèce, et antérieures à elle[3]. En effet, la suppression du genre et celle de la différence entraînent celle de l'espèce, de sorte qu'ils sont antérieurs à l'espèce. Mais ils sont également mieux

1-3 Voir *Notes*, p. 217.

πίπτει, τὸ δ' ἐπίπεδον μᾶλλον τῆς γραμμῆς, γραμμὴ δὲ σημείου μᾶλλον. Οἱ πολλοὶ γὰρ τὰ τοιαῦτα προγνωρίζουσιν· τὰ μὲν γὰρ τῆς τυχούσης, τὰ δ' ἀκριβοῦς καὶ περιττῆς διανοίας καταμαθεῖν ἐστιν.

Ἁπλῶς μὲν οὖν βέλτιον τὸ διὰ τῶν πρότερον τὰ ὕστερα πειρᾶσθαι γνωρίζειν· ἐπιστημονικώτερον γὰρ τὸ τοιοῦτόν ἐστιν. Οὐ μὴν ἀλλὰ πρὸς τοὺς ἀδυνατοῦντας γνωρίζειν διὰ τῶν τοιούτων ἀναγκαῖον ἴσως διὰ τῶν ἐκείνοις γνωρίμων ποιεῖσθαι τὸν λόγον. Εἰσὶ δὲ τῶν τοιούτων ὁρισμῶν ὅ τε τῆς στιγμῆς καὶ ὁ τῆς γραμμῆς καὶ ὁ τοῦ ἐπιπέδου· πάντες γὰρ διὰ τῶν ὑστέρων τὰ πρότερα δηλοῦσιν· τὸ μὲν γὰρ γραμμῆς, τὸ δ' ἐπιπέδου, τὸ δὲ στερεοῦ φασι πέρας εἶναι. Οὐ δεῖ δὲ λανθάνειν ὅτι τοὺς οὕτως ὁριζομένους οὐκ ἐνδέχεται τὸ τί ἦν εἶναι τῷ ὁριζομένῳ δηλοῦν, ἐὰν μὴ τυγχάνῃ ταὐτὸν ἡμῖν τε γνωριμώτερον ὂν καὶ ἁπλῶς γνωριμώτερον, εἴπερ δεῖ μὲν διὰ τοῦ γένους καὶ τῶν διαφορῶν ὁρίζεσθαι τὸν καλῶς ὁριζόμενον, ταῦτα δὲ τῶν ἁπλῶς γνωριμωτέρων καὶ προτέρων τοῦ εἴδους ἐστίν. Συναναιρεῖ γὰρ τὸ γένος καὶ ἡ διαφορὰ τὸ εἶδος, ὥστε πρότερα ταῦτα τοῦ εἴδους. Ἔστι δὲ καὶ γνωριμώτερα· τοῦ

11 πίπτει uM Bk. SW Ross : πίπτει ἐπιπέδου AB Wz πίπτει τοῦ ἐπιπέδου D Λ τοῦ ἐπιπέδου πίπτει V om. C ‖ 11-12 γραμμὴ δὲ σημείου ABCuVM edd. : ἡ δὲ γραμμὴ τῆς στιγμῆς C^{1} om. D Λ ‖ 12 μᾶλλον. Οἱ πολλοὶ γὰρ AB^{ras} edd. : διὸ μᾶλλον οἱ πολλοὶ CDuVM διὸ οἱ πολλοὶ μᾶλλον Λ ‖ τὰ τοιαῦτα ABCD edd. : ταῦτα uVM ‖ προγνωρίζουσιν AB edd. : γνωρίζουσιν CDuVM Λ ‖ 13 τὰ μὲν u^{ras} ‖ 15 τὸ ABDVAl^{c} edd. : om. CuM ‖ πρότερον AB Bk. : προτέρων CDuVM Al^{c} Λ Wz SW Ross ‖ 15-16 ὕστερα BCDu VM Al^{c} Λ edd. : ὕστερον A ‖ 17 γνωρίζειν post 18 τοιούτων transp. Al^{c} ‖ 18 γνωρίμων codd. : γνωριμωτέρων Al^{c} ‖ 19 ὁρισμῶν ABCuM edd. : ὁρισμοὶ DV Λ ‖ 20 post pr. et alt. καὶ add. ὁ ABC ‖ 21 γὰρ om. V^{ac} ‖ 22 φασι πέρας AB edd. : πέρας φασὶν CDuVM πέρατά φασιν Λ ‖ 23 ὁριζομένους /// C ‖ 24 ὁριζομένῳ ABCuVM : ὡρισμένῳ D ‖ post ἐὰν add. γὰρ u ‖ ταὐτὸν ABCDuM : τὸ αὐτὸ V ‖ τε ACDuVm : δὲ B ‖ 25 post pr. γνωριμώτερον add. ὂν DuVM Λ Ross ‖ alt. γνωριμώτερον ABDV edd. : -τερον ὄν uM -τατον C ‖ μὲν post 26 γένους transp. C ‖ 28 post γὰρ add. καὶ CuVM ‖ 29 δὲ om. u Λ.

connus : car si l'espèce est connue, nécessairement le genre et la différence sont également connus (de fait, qui connaît l'homme connaît aussi et l'animal et le terrestre), alors que si le genre ou la différence sont connus, il ne suit pas nécessairement que l'espèce soit également connue, de sorte que l'espèce est moins bien connue[1]. En outre, pour ceux qui prétendent que sont conformes à la vérité les formules définitionnelles de ce type, à savoir celles qui procèdent à partir de choses connues de chaque individu, la conséquence sera de dire qu'il existe plusieurs formules définitionnelles de la même chose : car telles choses se trouvent être mieux connues des uns, telles autres des autres, et non pas les mêmes de tous, de sorte qu'à l'adresse de chacun, il faudrait donner une formule définitionnelle différente, s'il est vrai qu'il faut constituer la formule définitionnelle à partir de choses mieux connues des uns et des autres. En outre, pour les mêmes personnes, telles choses sont mieux connues à tel moment, telles autres à tel autre moment (au début les sensibles, puis à l'inverse quand on devient plus pénétrant[2]), de sorte que même à l'adresse d'une même personne, ce ne sera pas toujours la même formule définitionnelle qu'il faudra donner, de l'avis de ceux qui prétendent qu'il faut donner la formule définitionnelle à l'aide de choses mieux connues de chacun et de chaque autre. Il est donc clair qu'il ne faut pas définir à l'aide de choses de ce type, mais bien à l'aide de choses mieux connues absolument ; car c'est seulement ainsi que l'on aura toujours une seule et même formule définitionnelle. Sans doute aussi faut-il dire que ce qui est connu absolument n'est pas ce qui est connu de tous, mais ce qui l'est de ceux qui ont de bonnes dispositions intellectuelles, de même que ce qui est sain absolument est ce qui est sain

1-2 Voir *Notes*, p. 218.

μὲν γὰρ εἴδους γνωριζομένου ἀνάγκη καὶ τὸ γένος καὶ τὴν διαφορὰν γνωρίζεσθαι (ὁ γὰρ ἄνθρωπον γνωρίζων καὶ ζῷον καὶ πεζὸν γνωρίζει), τοῦ δὲ γένους ἢ τῆς διαφορᾶς γνωριζομένης οὐκ ἀνάγκη καὶ τὸ εἶδος γνωρίζεσθαι, ὥστε ἀγνωστότερον τὸ εἶδος. Ἔτι τοῖς κατ᾽ ἀλήθειαν τοὺς τοιούτους ὁρισμοὺς φάσκουσιν εἶναι, τοὺς ἐκ τῶν ἑκάστῳ γνωρίμων, πολλοὺς τοῦ αὐτοῦ συμβήσεται λέγειν ὁρισμοὺς εἶναι· ἕτερα γὰρ ἑτέροις καὶ οὐ ταὐτὰ πᾶσι τυγχάνει γνωριμώτερα ὄντα, ὥστε πρὸς ἕκαστον ἕτερος ἂν εἴη ὁρισμὸς ἀποδοτέος, εἴπερ ἐκ τῶν ἑκάστοις γνωρι- 142a μωτέρων τὸν ὁρισμὸν ποιεῖσθαι χρή. Ἔτι τοῖς αὐτοῖς ἄλλοτ᾽ ἄλλα μᾶλλον γνώριμα, ἐξ ἀρχῆς μὲν τὰ αἰσθητά, ἀκριβεστέροις δὲ γενομένοις ἀνάπαλιν, ὥστ᾽ οὐδὲ πρὸς τὸν αὐτὸν ἀεὶ ὁ αὐτὸς ὁρισμὸς ἀποδοτέος τοῖς διὰ τῶν ἑκάστοις γνωριμωτέρων τὸν ὁρισμὸν φάσκουσιν ἀποδοτέον εἶναι. Δῆλον οὖν ὅτι οὐχ ὁριστέον διὰ τῶν τοιούτων ἀλλὰ διὰ τῶν ἁπλῶς γνωριμωτέρων· μόνως γὰρ ἂν οὕτως εἷς καὶ ὁ αὐτὸς ὁρισμὸς ἀεὶ γίνοιτο. Ἴσως δὲ καὶ τὸ ἁπλῶς γνώριμον οὐ τὸ πᾶσι γνώριμόν ἐστιν ἀλλὰ τὸ τοῖς εὖ διακειμένοις τὴν διάνοιαν, καθάπερ καὶ τὸ ἁπλῶς ὑγιεινὸν τὸ τοῖς εὖ ἔχουσι τὸ σῶμα. Δεῖ μὲν οὖν ἕκαστα τῶν τοιούτων ἐξακριβοῦν, χρῆσθαι δὲ δια-

30 pr. καὶ om. uM || 31 ὁ om. C^{ac} || alt. καὶ om. C Λ || 32 γνωρίζει ABC edd. : γνωριεῖ DuVM || ἢ ABCDVM : καὶ u || γνωριζομένης ABCM edd. : -μένων DuV || 33 καὶ ABCD edd. : τις V om. uM || 34 κατ᾽ ἀλήθειαν ABCuVM : κατὰ τὴν ἀλήθειαν D || 35 τοὺς : τῶν u^{ac} || ἑκάστῳ AB Al^{c} edd. : ἑκάστοις B^{2}CDuVM Λ || 37 πᾶσι om. u || ἕκαστον C^{1}D^{1}.

142a1 ἑκάστοις ABC Bk. Wz SW : ἑκάστῳ DuVM Al^{p} Λ Ross || 1-2 γνωριμωτέρων ABVM edd. : -τάτων CDu Λ || 2 τὸν ὁρισμὸν ποιεῖσθαι χρή AB edd. : τ. ὁ. δεῖ ποιεῖσθαι DuVM Λ δεῖ τ. ὁ. ποιεῖσθαι C || 3 μᾶλλον γνώριμα ABDuVM : γνώριμα μᾶλλον C γνώριμα Al^{c} (BDP) || post μὲν add. γὰρ CDuM Al^{c} Λ || 4 γινομένοις : γενο- D^{1} Al^{p} Λ || 5 ἀποδοτέος ABCuVM : -δίδοται C || 6 γνωριμωτέρων ABD edd. : γνωριμωτάτων C γνωρίμων uVM || 6-7 δῆλον οὖν : δηλοῦν A^{ac} || 7 alt. διὰ τῶν om. Λ || 8 μόνως ABCuVM : μόνος D Λ || ἂν om. D || ὁ om. M || ante ὁρισμὸς add. ὁ D^{ras} || 10 ἐστιν post 9 γνώριμον transp. C om. Λ || 12 ἕκαστα τῶν τοιούτων AB edd. : τῶν τοιούτων ἕκαστα C τῶν τοιούτων ἕκαστον uVM ἕκαστον τῶν τοιούτων Λ τὸ τοιοῦτον ἕκαστον D.

pour ceux qui sont en bon état corporel. Il faut donc se mettre exactement au clair sur chacun des points de ce type, mais les utiliser, quand on discute dialectiquement, en tant que de besoin[1]. Cependant, c'est avec l'approbation la plus générale qu'il est possible de détruire une formule définitionnelle, si l'interlocuteur se trouve n'avoir constitué sa formule ni à l'aide de choses mieux connues absolument, ni à l'aide de choses mieux connues pour nous.

Une première manière de ne pas procéder à l'aide de choses mieux connues est donc d'utiliser des choses postérieures pour rendre manifestes des choses antérieures, comme nous venons de le dire ; une autre, c'est si, s'agissant d'une chose en repos et déterminée, on a utilisé une chose indéterminée et en mouvement pour nous en donner la formule ; car ce qui est stable et déterminé est antérieur à ce qui est indéterminé et en mouvement[2].

Il y a trois manières de ne pas procéder à partir de choses antérieures ; pour commencer, c'est si l'on a défini un opposé à l'aide de son opposé, par exemple le bien à l'aide du mal ; car les opposés sont simultanés par nature. Quelques-uns pensent, en outre, qu'ils sont tous deux objets de la même science, de sorte qu'aucun n'est non plus mieux connu que l'autre. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a certaines choses qu'il n'est sans doute pas possible de définir autrement, par exemple le double sans la moitié, et tout ce qui par soi se dit par relation avec quelque chose[3]. Pour toutes les choses de ce type, en effet, être n'est rien d'autre qu'avoir une certaine relation avec quelque chose, de sorte qu'il est impossible

1-3 Voir *Notes*, p. 218.

λεγομένους πρὸς τὸ συμφέρον. Μάλιστα δ' ὁμολογουμένως ἀναιρεῖν ἐνδέχεται τὸν ὁρισμόν, ἐὰν μήτ' ἐκ τῶν ἁπλῶς γνωριμωτέρων μήτ' ἐκ τῶν ἡμῖν τυγχάνῃ τὸν λόγον πεποιημένος.

Εἷς μὲν οὖν τρόπος τοῦ μὴ διὰ γνωριμωτέρων ἐστὶ τὸ διὰ τῶν ὑστέρων τὰ πρότερα δηλοῦν, καθάπερ πρότερον εἴπαμεν· ἄλλος δὲ εἰ τοῦ ἐν ἠρεμίᾳ καὶ τοῦ ὡρισμένου διὰ τοῦ ἀορίστου καὶ τοῦ ἐν κινήσει ἀποδέδοται ὁ λόγος ἡμῖν· πρότερον γὰρ τὸ μένον καὶ τὸ ὡρισμένον τοῦ ἀορίστου καὶ ἐν κινήσει ὄντος.

Τοῦ δὲ μὴ ἐκ προτέρων τρεῖς εἰσι τρόποι· πρῶτον μέν, εἰ διὰ τοῦ ἀντικειμένου τὸ ἀντικείμενον ὥρισται, οἷον διὰ τοῦ κακοῦ τὸ ἀγαθόν· ἅμα γὰρ τῇ φύσει τὰ ἀντικείμενα. Ἐνίοις δὲ καὶ ἡ αὐτὴ ἐπιστήμη ἀμφοτέρων δοκεῖ εἶναι, ὥστ' οὐδὲ γνωριμώτερον τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου. Δεῖ δὲ μὴ λανθάνειν ὅτι ἔνια ἴσως οὐκ ἔστιν ὁρίσασθαι ἄλλως, οἷον τὸ διπλάσιον ἄνευ τοῦ ἡμίσεος, καὶ ὅσα καθ' αὑτὰ πρός τι λέγεται. Πᾶσι γὰρ τοῖς τοιούτοις ταὐτὸν τὸ εἶναι τῷ πρός τί πως ἔχειν, ὥστ' ἀδύνατον ἄνευ θατέρου θάτερον γνωρίζειν· διόπερ ἀναγκαῖον

15 γνωριμωτέρων μήτ' ἐκ τῶν codd. : γνωρίμων μήθ' Al[c] (N) || τυγχάνῃ ACDuVM : -νει B || 17 τρόπος ABu[1] edd. : τόπος CDuVM Λ || 18 εἴπαμεν AB edd. : εἴπομεν CDuVM || 19 post ἄλλος add. δὲ A[2]DuVM Λ || 19-20 τοῦ ἀορίστου καὶ τοῦ ABCuVM : τῶν ἀορίστων καὶ τῶν D || 20 post κινήσει add. ὄντος C || ἀποδέδοται ABCDV Al[1] Λ edd. : -δίδοται uM || ἡμῖν om. DuVM Λ || πρότερον γὰρ ABuM edd. : πρότερον [πότερον D] γὰρ καὶ γνωριμώτερον DVΛ γνωριμώτερον γὰρ καὶ πρότερον C || μένον // C || 22 τρεῖς εἰσι τρόποι ABVM edd. : τρεῖς εἰσι τόποι Du Λ εἰσι τόποι C εἰσι τόποι τρεῖς C[1] || πρῶτον ABDuVM Al[c](B) : πρῶτος C Al[c] Λ edd. || 23 post οἷον add. εἰ CDuVM Λ || 24 τῇ om. M[ac] || 25 ἀμφοτέρων ABCuVM : -τέροις D || οὐδὲ ABDV edd. : οὐδὲν uM οὐθὲν C οὐ Λ || 27 ἴσως post ἔστιν transp. C || 28 post ὅσα add. ἄλλα V || καθ' αὑτὰ ABDuV Al[p] Λ edd. : μὴ καθ' αὑτὰ ἀλλὰ CM || 29 ταὐτὸν τὸ εἶναι B edd. : ταὐτὸν εἶναι A τὸ εἶναι ταὐτὸν DuVM Λ ταὐτόν ἐστι τὸ εἶναι C || τῷ A[2]B[1] CDu[1]V[1]M edd. : τὸ A[1]BuV Λ || 30 ἀδύνατον ABCuVM : οὐ δυνατὸν D || ἄνευ θατέρου θάτερον AB Λ edd. : ἄνευ θάτερον θατέρου D θάτερον ἄνευ θατέρου CuVM.

de connaître l'une sans l'autre ; c'est pourquoi il est nécessaire que chacune soit enveloppée dans la formule qui définit l'autre. Il faut donc connaître toutes les choses de ce type ; mais il faut en faire usage dans la mesure où cela paraîtra utile[1].

Une autre manière, c'est si l'on a fait usage du défini lui-même[2]. Cela ne se voit pas lorsqu'on s'abstient de faire usage du nom même du défini, comme par exemple si l'on définissait le soleil comme l'astre qui brille le jour ; mais cela revient au même, car en se servant du jour on se sert du soleil. Il faut, pour déceler ce type de choses, substituer au nom la formule, en disant par exemple que le jour est le passage du soleil au-dessus de la terre ; car alors il est clair que qui a parlé du passage du soleil au-dessus de la terre a parlé du soleil, de sorte que celui qui se sert du jour se sert du soleil[3].

Derechef, voir si l'on a défini l'un par l'autre des termes qui se correspondent dans une division[4], par exemple l'impair comme ce qui est supérieur au pair d'une unité. En effet, les choses appartenant au même genre qui se correspondent dans sa division sont simultanées par nature ; or impair et pair se correspondent dans une division ; car ce sont tous deux des différences du nombre.

De même encore, si l'on a défini ce qui est supérieur à l'aide de choses qui lui sont inférieures, par exemple le nombre pair comme celui qui est divisible de façon bipartite[5], ou le bien comme la possession de l'excellence ; car bipartite se comprend à partir de deux, qui est pair, et l'excellence est une forme du bien, de sorte que ces choses-là sont subordonnées à celles-ci[6]. En outre, celui qui se sert de ce qui est subordonné à une chose donnée se sert nécessairement aussi de cette chose elle-même. De fait, celui qui se sert de l'excellence se sert du bien,

1-6 Voir *Notes*, p. 219.

ἐν τῷ τοῦ ἑτέρου λόγῳ συμπεριειλῆφθαι καὶ θάτερον. Γνωρίζειν μὲν οὖν δεῖ τὰ τοιαῦτα πάντα, χρῆσθαι δ' αὐτοῖς ὡς ἂν δοκῇ συμφέρειν.

Ἄλλος, εἰ αὐτῷ κέχρηται τῷ ὁριζομένῳ. Λανθάνει δ' ὅταν μὴ αὐτῷ τῷ τοῦ ὁριζομένου ὀνόματι χρήσηται, οἷον εἰ τὸν ἥλιον ἄστρον ἡμεροφανὲς ὡρίσατο· ὁ γὰρ ἡμέρᾳ χρώ- 142b μενος ἡλίῳ χρῆται. Δεῖ δ', ὅπως φωραθῇ τὰ τοιαῦτα, μεταλαμβάνειν ἀντὶ τοῦ ὀνόματος τὸν λόγον, οἷον ὅτι ἡμέρα ἡλίου φορὰ ὑπὲρ γῆς ἐστιν· δῆλον γὰρ ὅτι ὁ τὴν φορὰν ἡλίου ὑπὲρ γῆς εἰρηκὼς τὸν ἥλιον εἴρηκεν, ὥστε χρῆται τῷ ἡλίῳ ὁ τῇ ἡμέρᾳ χρησάμενος.

Πάλιν εἰ τῷ ἀντιδιῃρημένῳ τὸ ἀντιδιῃρημένον ὥρισται, οἷον περιττὸν τὸ μονάδι μεῖζον ἀρτίου. Ἅμα γὰρ τῇ φύσει τὰ ἐκ τοῦ αὐτοῦ γένους ἀντιδιῃρημένα· τὸ δὲ περιττὸν καὶ τὸ ἄρτιον ἀντιδιῄρηται· ἄμφω γὰρ ἀριθμοῦ διαφοραί.

Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ διὰ τῶν ὑποκάτω τὸ ἐπάνω ὥρισται, οἷον ἄρτιον ἀριθμὸν τὸν δίχα διαιρούμενον ἢ τὸ ἀγαθὸν ἕξιν ἀρετῆς· τό τε γὰρ δίχα ἀπὸ τῶν δύο εἴληπται, ἀρτίων ὄντων, καὶ ἡ ἀρετὴ ἀγαθόν τί ἐστιν, ὥσθ' ὑποκάτω ταῦτα ἐκείνων ἐστίν. Ἔτι δ' ἀνάγκη τὸν τῷ ὑποκάτω χρώμενον καὶ αὐτῷ χρῆσθαι. Ὅ τε γὰρ τῇ ἀρετῇ χρώμενος χρῆται τῷ ἀγαθῷ, ἐπειδὴ ἀγαθόν τι ἡ ἀρετή, ὁμοίως δὲ καὶ ὁ τῷ

31 τοῦ om. B || 32 post αὐτοῖς add. καὶ ἐπὶ τούτων CDuVM Λ || 33 δοκῇ ABCDVM : δοκεῖ u.

142b1 ἡμεροφανὲς codd. : -φαὲς Al^{c} || 2 ante ἡλίῳ add. καὶ CDuVM Λ || δ' ὅπως φωραθῇ AB edd. : δὲ πρὸς τὸ φωρᾶσθαι [φωραθῆναι Al^{p}] B^{2}CDuVM Al^{p} Λ || 3 ante ἡμέρα add. ἡ C || 4 ὁ AB || 4-5 ὑπὲρ γῆς εἰρηκὼς AB edd. : εἰρηκὼς ὑπὲρ γῆς u εἰρηκὼς CDVM || 5 χρῆται AB Λ Wz SW Ross : κέχρηται CDuVM Bk. || 7 τὸν A^{ac} || 8 τὸ ABCDuV : τὸν M || μεῖζον ABCDuV : μείζω M || 9 post καὶ add. τὸ DuVM || 11 τῶν ABCDuV : τῷ M || τὸ ABC DuM : τὰ V || ὥρισται om. D || 12-13 δίχα … δίχα ABCuVM : διχῇ … διχῇ D || 15 ἔτι codd. : ἔστι Al^{c} fort. B || δ' om. M || 17 ἡ om. CV^{1} [τῇ ἀρετῇ fort. V] || δὲ om. u || ὁ om. B.

puisque l'excellence est un bien ; de même, celui qui se sert de « bipartite » se sert du pair, puisqu'être divisible de façon bipartite signifie être divisible par deux, et que deux est pair.

5

<Suite des lieux de la définition comme telle : lieux relatifs au genre du défini>

Pour le dire d'une façon générale, il y a une manière de ne pas constituer la formule à l'aide de choses antérieures et mieux connues ; celles que l'on a dites en constituent autant de parties. Une seconde est de voir s'il ne se trouve pas que, la chose à définir étant dans un genre, on ne l'a pas placée dans un genre. Une faute de ce type est commise dans tous les cas où le « quoi »[1] n'est pas mis en avant de la formule : par exemple cette formule définitionnelle du corps, « ce qui a trois dimensions », ou encore si l'on définissait l'homme comme ce qui sait compter. En effet, on n'a pas dit ce que c'est qui a trois dimensions, ou ce que c'est qui sait compter ; or c'est le genre qui tend à signifier ce que c'est qu'une chose, et il est posé à la base, en premier parmi les éléments mentionnés dans la formule définitionnelle.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que, alors que la chose à définir se dit en relation avec une multiplicité de choses, on n'a pas donné sa définition en relation avec toutes ces choses, par exemple si l'on a défini la connaissance des lettres[2] comme la science d'écrire ce qu'on vous dicte ; car il est besoin d'ajouter que c'est aussi celle de lire. De fait, celui qui donne comme définition « la science d'écrire » n'a défini en rien mieux que celui qui donne « la science de lire », de sorte qu'aucun des deux n'a donné la définition, mais bien celui qui mentionne ces deux choses ensemble, puisqu'il n'est pas pos-

1-2 Voir *Notes*, p. 220.

δίχα χρώμενος τῷ ἀρτίῳ χρῆται, ἐπειδὴ εἰς δύο διῃρῆσθαι σημαίνει τὸ δίχα διῃρῆσθαι, τὰ δὲ δύο ἄρτιά ἐστιν.

Καθόλου μὲν οὖν εἰπεῖν εἷς ἐστι τρόπος τὸ μὴ διὰ προτέρων καὶ γνωριμωτέρων ποιήσασθαι τὸν λόγον, μέρη δ᾿ αὐτοῦ τὰ εἰρημένα. Δεύτερος εἰ ἐν γένει τοῦ πράγματος ὄντος μὴ κεῖται ἐν γένει. Ἐν ἅπασι δὲ τὸ τοιοῦτον ἁμάρτημα ἔστιν ἐν οἷς οὐ πρόκειται τοῦ λόγου τὸ τί ἐστιν, οἷον ὁ τοῦ σώματος ὁρισμὸς τὸ ἔχον τρεῖς διαστάσεις, ἢ εἴ τις τὸν ἄνθρωπον ὁρίσαιτο τὸ ἐπιστάμενον ἀριθμεῖν. Οὐ γὰρ εἴρηται τί ὂν τρεῖς ἔχει διαστάσεις, ἢ τί ὂν ἐπίσταται ἀριθμεῖν· τὸ δὲ γένος βούλεται τὸ τί ἐστι σημαίνειν, καὶ πρῶτον ὑποτίθεται τῶν ἐν τῷ ὁρισμῷ λεγομένων.

Ἔτι εἰ πρὸς πλείω λεγομένου τοῦ ὁριζομένου μὴ πρὸς πάντα ἀποδέδωκεν, οἷον εἰ τὴν γραμματικὴν ἐπιστήμην τοῦ γράψαι τὸ ὑπαγορευθέν· προσδεῖται γὰρ ὅτι καὶ τοῦ ἀναγνῶναι. Οὐδὲν γὰρ μᾶλλον τοῦ γράψαι ἢ τοῦ ἀναγνῶναι ὁ ἀποδοὺς ὥρισται, ὥστ᾿ οὐδέτερος, ἀλλ᾿ ὁ ἄμφω ταῦτ᾿ εἰπών, ἐπειδὴ πλείους οὐκ ἐνδέχεται ταὐτοῦ ὁρισμοὺς εἶναι. Ἐπ᾿ ἐνίων

18 ante τῷ add. καὶ Λ ‖ διῃρῆσθαι ADuVM edd. : διῃρεῖσθαι B διαιρεῖσθαι C ‖ 19 σημαίνει ABDuVM edd. : συμβαίνει $CM^{γρ}$ ‖ διῃρῆσθαι $AC^{2}DVM$ Λ Wz SW Ross : διῃρεῖσθαι B om. uM^{pc} Bk. errore ut uid. ‖ 20 τρόπος AB : τόπος CDuVM Al^{p} Λ edd. ‖ τὸ : τοῦ u^{1} ‖ 21 ποιήσασθαι AB Bk. Wz SW : πεποιῆσθαι CDuVM Ross ‖ 22 δεύτερος ABCDuV : -ρον M ‖ post δεύτερος add. δὲ CDuVM Al^{1} Λ SW Ross ‖ 23 τοιοῦτον ABCDVM : -το u ‖ 24 πρόκειται ABCuVM : πρόσ- D ‖ pr. τοῦ om. C ‖ post τί add. ἐστιν CM Λ ‖ 25 ἢ ABDuVM : καὶ C ‖ alt. τὸ om. C ‖ 26 post ὂν add. ὅτι μέγεθος ὃ u^{1} ‖ 27 post ὂν add. ὅτι ζῷον ὃ u^{1} ‖ 28 σημαίνειν ABCuVM : -νει D ‖ 29 λεγομένων om. Al^{c} ‖ 30 εἰ om. A^{ac} ‖ 31 ἀποδέδωκεν ABCV edd. : ἀπέδωκεν DuM ‖ 33 ante pr. et alt. τοῦ coni. ὁ Ross ‖ 34 ὁ om. AC Ross ‖ ἀποδοὺς ABDuVM : -διδοὺς C.

sible qu'il y ait plusieurs formules définitionnelles de la même chose[1]. Dans certains cas, donc, il en va véritablement comme il vient d'être dit ; mais dans certains cas, non : par exemple, dans tous les cas où ce n'est pas par soi que le défini se dit en relation avec les deux choses ; la médecine[2] par exemple ne le fait pas en relation avec « produire la maladie » et « produire la santé », car de l'un elle se dit par elle-même, et de l'autre par accident ; absolument, en effet, produire la maladie est étranger à la médecine[3]. De sorte qu'on ne la définit en rien mieux lorsqu'on la met en relation avec les deux choses que lorsqu'on la met en relation avec l'une des deux ; peut-être même la définit-on plus mal, puisque n'importe lequel de ceux qui restent est capable de produire la maladie[4].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que ce n'est pas en relation avec la meilleure chose, mais avec la pire que l'on a donné la formule, lorsqu'il y a plusieurs choses en relation avec lesquelles se dit la chose à définir ; en effet, toute science, toute capacité se rapportent, de l'avis général, à ce qu'il y a de meilleur.

Derechef, si la chose indiquée n'est pas mise dans le genre approprié, examiner cela à partir des éléments qui concernent les genres, comme il a été dit précédemment[5].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on parle en sautant par-dessus les genres, comme celui qui définirait la justice comme disposition productrice d'égalité, ou distributrice de parts égales ; car celui qui définit ainsi saute par-dessus l'excellence[6]. Négligeant donc le genre de la justice, il n'énonce pas l'essentiel de l'essence ; car l'essence de chaque chose va de pair avec son genre. Cette faute est la même que celle qui consiste à ne pas mettre la chose à définir dans le genre le plus proche ; car en la mettant dans le plus proche, on a dit du même coup tous ceux qui sont au-dessus, puisque tous les

1-6 Voir *Notes*, p. 220.

μὲν οὖν κατ' ἀλήθειαν ἔχει καθάπερ εἴρηται, ἐπ' ἐνίων δ' οὔ, 143a
οἷον ἐφ' ὅσων μὴ καθ' αὑτὸ πρὸς ἄμφω λέγεται, καθάπερ ἰατρικὴ τοῦ νόσον καὶ ὑγίειαν ποιῆσαι· τοῦ μὲν γὰρ καθ' αὑτὴν λέγεται, τοῦ δὲ κατὰ συμβεβηκός· ἁπλῶς γὰρ ἀλλότριον τῆς ἰατρικῆς τὸ νόσον ποιεῖν. Ὥστ' οὐδὲν μᾶλλον ὥρισται ὁ πρὸς ἄμφω ἀποδοὺς τοῦ πρὸς θάτερον, ἀλλ' ἴσως καὶ χεῖρον, ἐπειδὴ καὶ τῶν λοιπῶν ὁστισοῦν δυνατός ἐστι νόσον ποιῆσαι.

Ἔτι εἰ μὴ πρὸς τὸ βέλτιον ἀλλὰ πρὸς τὸ χεῖρον ἀποδέδωκε, πλειόνων ὄντων πρὸς ἃ λέγεται τὸ ὁριζόμενον· πᾶσα γὰρ ἐπιστήμη καὶ δύναμις τοῦ βελτίστου δοκεῖ εἶναι.

Πάλιν εἰ μὴ κεῖται ἐν τῷ οἰκείῳ γένει τὸ λεχθέν, σκοπεῖν ἐκ τῶν περὶ τὰ γένη στοιχείων, καθάπερ πρότερον εἴρηται.

Ἔτι εἰ ὑπερβαίνων λέγει τὰ γένη, οἷον τὴν δικαιοσύνην ἕξιν ἰσότητος ποιητικὴν ἢ διανεμητικὴν τοῦ ἴσου· ὑπερβαίνει γὰρ ὁ οὕτως ὁριζόμενος τὴν ἀρετήν. Ἀπολιπὼν οὖν τὸ τῆς δικαιοσύνης γένος οὐ λέγει τὸ τί ἦν εἶναι· ἡ γὰρ οὐσία ἑκάστῳ μετὰ τοῦ γένους. Ἔστι δὲ τοῦτο ταὐτὸν τῷ μὴ εἰς τὸ ἐγγυτάτω γένος θεῖναι· ὁ γὰρ εἰς τὸ ἐγγυτάτω θεὶς πάντα τὰ ἐπάνω εἴρηκεν, ἐπειδὴ πάντα τὰ ἐπάνω γένη τῶν ὑποκάτω κατηγορεῖται. Ὥστ' ἢ εἰς τὸ ἐγγυτάτω γένος θετέον, ἢ πάσας τὰς διαφορὰς τῷ ἐπάνω γένει προσαπτέον δι' ὧν

143a2 ὅσων ABCDVM : ὅσον u ‖ post αὑτὸ add. τὸ αὐτὸ C ‖ πρὸς om. D ‖ 3 ante ἰατρικὴ add. ἡ CDuVM Wal. Ross ‖ νόσον καὶ ὑγίειαν AB Bk. Wz SW : ὑ. κ. ν. CDuVM Λ Ross ‖ ποιῆσαι ABDu VM : ἐμποιῆσαι C ‖ 4 αὑτὴν ABuM edd. : αὐτὸ CDV ‖ post γὰρ add. καθ' αὑτὴν λέγεται C ‖ 4-5 ἀλλότριον ABCDuV : ἄλλο M ἄλλο τι M^1 ‖ 5 νόσον ποιεῖν ABDV Λ edd. : νοσοποιεῖν CuM ‖ 6 ἀποδοὺς ABCDVM : ἐπι- u ‖ καὶ om. uM ‖ 11 πᾶσα ABD Al^c edd. : ἅπασα CuVM ‖ 12 post οἰκείῳ add. αὐτοῦ CDuVM Λ ‖ 13 περὶ ABC edd. : πρὸς DuVM Λ cf. 151b24 ‖ 13-14 πρότερον εἴρηται ABCDVM : ε. π. u ‖ 15 ὁ om. CDuVM Λ ‖ 17 ὁ om. A^{ac} ‖ οὖν ABDu VM : γὰρ C ‖ 18-19 ἑκάστῳ ABCuVM edd. : -του D Λ ‖ 19 τοῦτο : τοῦ A^{ac} ‖ τὸ ABCDVM : τῷ u ‖ 20 τὸ A^1BDuVM : τὰ C τῷ fort. A ‖ ante θεὶς add. γένος V ‖ 21 post pr. ἐπάνω add. γένη C.

genres supérieurs se prédiquent des inférieurs. En somme, ou bien il faut mettre la chose à définir dans le genre le plus proche, ou bien il faut attacher au genre supérieur toutes les différences à l'aide desquelles se définit le genre le plus proche ; ainsi, en effet, rien ne saurait être laissé de côté, et le genre inférieur, au lieu d'être mentionné par son nom, le serait par sa formule. En revanche, qui dit seulement le genre supérieur lui-même ne dit pas en même temps le genre inférieur : car qui dit « végétal » ne dit pas « arbre ».

6

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION COMME TELLE : LIEUX RELATIFS À LA DIFFÉRENCE>

Derechef, à propos des différences, il faut examiner semblablement si l'on a bien mentionné les différences qui sont celles du genre. En effet, si l'on n'a pas défini par les différences propres de la chose à définir, ou si même on a mentionné une chose telle qu'elle ne peut absolument être différence de rien, comme « animal » ou « substance », il est clair que l'on n'a pas défini ; car les choses qui viennent d'être dites ne sont les différences de rien. Voir aussi s'il existe quelque chose qui corresponde dans une division[1] à ce qui a été mentionné comme différence. Car s'il n'en existe pas, il est clair que ce qui a été mentionné ne saurait être une différence du genre. En effet, tout genre se divise par des différences qui se correspondent dans sa division, par exemple l'animal par le terrestre et l'ailé [et l'aquatique et le bipède][2]. Ou encore, voir s'il ne se trouve pas qu'il existe bien une différence correspondante, mais qu'elle ne s'applique pas avec vérité au genre considéré[3] ; car alors il est clair qu'aucune des deux déterminations ne saurait être une différence du genre considéré ; car toutes les différences cor-

1-3 Voir *Notes*, p. 221.

ὁρίζεται τὸ ἐγγυτάτω γένος· οὕτω γὰρ οὐδὲν ἂν εἴη παραλελοιπώς, ἀλλ᾽ ἀντ᾽ ὀνόματος λόγῳ εἰρηκὼς ἂν εἴη τὸ ὑποκάτω γένος. Ὁ δ᾽ αὐτὸ μόνον τὸ ἐπάνω γένος εἴπας οὐ λέγει καὶ τὸ ὑποκάτω γένος· ὁ γὰρ φυτὸν εἴπας οὐ λέγει δένδρον.

Πάλιν ἐπὶ τῶν διαφορῶν ὁμοίως σκεπτέον εἰ καὶ τὰς διαφορὰς εἶπε τὰς τοῦ γένους. Εἰ γὰρ μὴ ταῖς τοῦ πράγματος ἰδίαις ὥρισται διαφοραῖς, ἢ καὶ παντελῶς τι τοιοῦτον εἴρηκεν ὃ μηδενὸς ἐνδέχεται διαφορὰν εἶναι, οἷον τὸ ζῷον ἢ τὴν οὐσίαν, δῆλον ὅτι οὐχ ὥρισται· οὐδενὸς γὰρ διαφοραὶ τὰ εἰρημένα. Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ ἔστιν ἀντιδιῃρημένον τι τῇ εἰρημένῃ διαφορᾷ. Εἰ γὰρ μὴ ἔστι, δῆλον ὅτι οὐκ ἂν εἴη ἡ εἰρημένη τοῦ γένους διαφορά· πᾶν γὰρ γένος ταῖς ἀντιδιῃρημέναις διαφοραῖς διαιρεῖται, καθάπερ τὸ ζῷον τῷ πεζῷ καὶ τῷ 143b πτηνῷ [καὶ τῷ δίποδι]. Ἢ εἰ ἔστι μὲν ἀντιδιῃρημένη διαφορά, μὴ ἀληθεύεται δὲ κατὰ τοῦ γένους. Δῆλον γὰρ ὅτι οὐδετέρα ἂν εἴη τοῦ γένους διαφορά· πᾶσαι γὰρ αἱ ἀντι-

24 post ἂν add. ἔτι C || 24-25 παραλελοιπώς ACDuVM : -πός B || 24-25 παραλελοιπώς — εἴη om. A suppl. A^{2} || 25 ἂν εἴη om. CM || 28 ante δένδρον add. καὶ V || 29 σκεπτέον ABDV edd. : ἐπι- C δια- uM || post εἰ add. μὴ D || 30 εἶπε ABCDuM : εἴπας V || 30-31 πράγματος : γένους u^{ras} || 31 ἰδίαις om. CuM Λ || post ἢ add. εἰ D Λ || post παντελῶς add. τι CDuV Λ τὸ M || τοιοῦτον ABCDVM : -το u || 32 ἢ ABCD edd. : καὶ u ἢ καὶ VM || 33 οὐχ ὥρισται : οὐ χώρισται B^{ac} || 33-34 οὐδενὸς — εἰρημένα susp. Colli fort. recte || 33 διαφοραὶ A^{2}B Bk. SW Ross : -φορᾷ A^{1} -φορὰ CDuVM Λ Wz || 34 τι ante ἀντιδιῃρημένον transp. u Al^{c} (446.24-25) Λ || post εἰρημένῃ add. τοῦ γένους C || 35 δῆλον ὅτι om. Al^{c} ibid.

143b1 τὸ : τῷ A^{ac} || alt. τῷ om. uM || 2 καὶ τῷ δίποδι del. Düring : πτηνῷ καὶ τῷ δίποδι ABCDuM Λ πτηνῷ καὶ τῷ ἐνύδρῳ V Trendelenburg coni. Ross πτηνῷ καὶ ἐνύδρῳ καὶ δίποδι f [Marcianus App. 4.5] πτηνῷ καὶ ‹τῷ› ἐνύδρῳ καὶ τῷ δίποδι dubitanter SW coll. Cat. 1b18 πτηνῷ καὶ τῷ ἐνύδρῳ καὶ τῷ δίποδι Bk. Wz adn. uide || 2 εἰ om. A^{ac} || ἀντιδιῃρημένη Al^{c} SW Ross : ἡ ἀ. AB Bk. Wz ἡ C ἀ. ἡ C^{2}DuVM || 3 γὰρ om. AB || 4 οὐδετέρα ABDuVM Λ : οὐδ᾽ ἕτερα M^{2} οὐδ᾽ ἡ ἑτέρα C || αἱ om. D.

respondantes s'appliquent avec vérité à leur genre approprié. De même encore, voir s'il ne se trouve pas que ce terme s'applique bien avec vérité au genre considéré, mais, une fois ajouté au genre, ne constitue pas une espèce ; car alors il est clair que ce terme ne saurait être une différence [spécificatrice] du genre ; car toute différence [spécificatrice], associée au genre, constitue une espèce[1]. Et s'il n'est pas une différence, le terme mentionné <comme différence> n'en sera pas une non plus, puisqu'il correspond à l'autre dans une division.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on divise le genre par une négation, comme ceux qui définissent la ligne en disant que c'est une longueur sans largeur ; car cela ne signifie rien d'autre que « elle n'a pas de largeur ». Il en résultera donc que le genre participera de l'espèce[2] ; en effet, tout[3] est soit sans largeur soit ayant de la largeur, puisque de toute chose soit l'affirmation soit la négation est vraie ; de sorte que le genre de la ligne, qui est longueur, sera soit sans largeur, soit ayant de la largeur. Or « longueur sans largeur » est la formule d'une espèce, et de même « longueur ayant de la largeur ». En effet, « sans largeur » et « ayant de la largeur » sont des différences, et c'est de la différence et du genre que se compose la formule de l'espèce ; de sorte que le genre recevrait la formule de l'espèce. De même, il recevra celle de la différence, puisque l'une ou l'autre des différences mentionnées se prédique nécessairement du genre. Le lieu qui vient d'être mentionné est utile contre ceux qui posent l'existence des idées. Si en effet il existe une longueur en soi, comment sera-t-il prédiqué du genre qu'il est pourvu de largeur ou sans largeur ? De toute longueur, en effet, il faut que l'un de ces deux pré-

1-3 Voir *Notes*, p. 223.

διῃρημέναι διαφοραὶ ἀληθεύονται κατὰ τοῦ οἰκείου γένους. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ ἀληθεύεται μέν, μὴ ποιεῖ δὲ προστιθεμένη τῷ γένει εἶδος. Δῆλον γὰρ ὅτι οὐκ ἂν εἴη αὕτη [εἰδοποιὸς] διαφορὰ τοῦ γένους· πᾶσα γὰρ [εἰδοποιὸς] διαφορὰ μετὰ τοῦ γένους εἶδος ποιεῖ. Εἰ δ' αὕτη μὴ ἔστι διαφορά, οὐδ' ἡ λεχθεῖσα, ἐπεὶ ταύτῃ ἀντιδιῄρηται.

Ἔτι ἐὰν ἀποφάσει διαιρῇ τὸ γένος, καθάπερ οἱ τὴν γραμμὴν ὁριζόμενοι μῆκος ἀπλατὲς εἶναι· οὐδὲν γὰρ ἄλλο σημαίνει ἢ ὅτι οὐκ ἔχει πλάτος. Συμβήσεται οὖν τὸ γένος μετέχειν τοῦ εἴδους· πᾶν γὰρ μῆκος ἢ ἀπλατὲς ἢ πλάτος ἔχον ἐστίν, ἐπεὶ κατὰ παντὸς ἢ ἡ κατάφασις ἢ ἡ ἀπόφασις ἀληθεύεται, ὥστε καὶ τὸ γένος τῆς γραμμῆς, μῆκος ὄν, ἢ ἀπλατὲς ἢ πλάτος ἔχον ἔσται. Μῆκος δ' ἀπλατὲς εἴδους ἐστὶ λόγος· ὁμοίως δὲ καὶ μῆκος πλάτος ἔχον. Τὸ γὰρ ἀπλατὲς καὶ τὸ πλάτος ἔχον διαφοραί εἰσιν· ἐκ δὲ τῆς διαφορᾶς καὶ τοῦ γένους ὁ τοῦ εἴδους ἐστὶ λόγος, ὥστε τὸ γένος ἐπιδέχοιτ' ἂν τὸν τοῦ εἴδους λόγον. Ὁμοίως δὲ καὶ τὸν τῆς διαφορᾶς, ἐπειδὴ ἡ ἑτέρα τῶν εἰρημένων διαφορῶν ἐξ ἀνάγκης κατηγορεῖται τοῦ γένους. Ἔστι δ' ὁ εἰρημένος τόπος χρήσιμος πρὸς τοὺς τιθεμένους ἰδέας εἶναι. Εἰ γὰρ ἔστιν αὐτὸ μῆκος, πῶς κατηγορηθήσεται κατὰ τοῦ γένους ὅτι πλάτος ἔχον ἐστὶν ἢ ἀπλατές ἐστιν ; Δεῖ γὰρ κατὰ παντὸς μήκους τὸ ἕτερον αὐτῶν ἀληθεύεσθαι, εἴπερ κατὰ τοῦ γένους ἀληθεύεσθαι μέλλει. Τοῦτο δ' οὐ συμβαίνει· ἔστι γὰρ καὶ ἀπλατῆ καὶ

6 ποιεῖ A^1C^1DuVM : ποιῇ ABC || 7 αὕτη om. B || 7-8 post αὕτη add. εἰδοποιὸς codd. edd. adn. uide || 8 ante pr. διαφορὰ add. ἡ CV || alt. διαφορὰ CuM : εἰδοποιὸς διαφορὰ ABDV Λ edd. adn. uide || 9 εἶδος ποιεῖ ABCDM : εἰδοποιεῖ uV || αὕτη ACDuVM : αὐτὴ B || 14 post γὰρ add. μῆκος $A^2C^2D^2$uM || pr. ἢ om. $C^{ac}D^{ac}$ Λ || 15 ἐπεὶ om. CDuVM || pr. ἢ AB Λ : γὰρ CDuVM || alt. ἡ om. C || 16 ante τῆς add. τὸ C || 17 pr. ἢ om. uM Λ || 19 post καὶ add. τὸ DuVM || 20 ἐστὶ post λόγος transp. C ante ὁ Λ || 24 post γὰρ add. μὴ D^2u^1M || 24-25 αὐτὸ μῆκος ABCDuM edd. : αὐτόμηκος A^2u^2V || 25 πῶς om. u^{ac} || 26 ἔχον ἐστὶν AB edd. : ἔχει CDuVM Λ || 26-28 μήκους — δ' οὐ A^{2ras} || 27 τοῦ om. C || 27-28 ἀληθεύεσθαι : -σεσθαι V^{ac} || 28 post γὰρ add. καὶ CDV Λ.

dicats soit vrai, s'il doit être vrai du genre. Or c'est ce qui n'arrive pas : car il y a des longueurs sans largeur et des longueurs ayant de la largeur. De sorte que ce lieu n'est utile que contre ceux qui disent que tout genre est numériquement un. C'est ce que font ceux qui posent les idées ; car ils prétendent que la longueur en soi, l'animal en soi sont genres.

Mais peut-être, dans certains cas, est-il nécessaire de se servir d'une négation quand on définit, par exemple dans le cas des privations : de fait, est aveugle ce qui ne possède pas la vue, alors qu'il est de sa nature de la posséder.

Cela dit[1], il n'y a aucune différence entre diviser le genre par une négation et le diviser par une affirmation telle qu'une négation lui correspond nécessairement dans une division, comme par exemple si l'on donnait comme définition « longueur ayant de la largeur »[2] ; car à ce qui a de la largeur, ce qui est sans largeur correspond dans la division, et rien d'autre ; de sorte que c'est derechef par une négation que le genre est divisé.

Derechef, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné une espèce comme différence, comme font ceux qui définissent l'outrage comme une insolence accompagnée de raillerie[3] ; en effet, la raillerie est une forme d'insolence, de sorte que ce n'est pas une différence, mais une espèce, la raillerie[4].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on a présenté un genre comme différence, en disant par exemple que l'excellence est une bonne disposition, ou une disposition bienfaisante ; car le bon est le genre de l'excellence. Ou alors : le bon n'est pas genre, mais différence, si toute-

1-4 Voir *Notes*, p. 225.

πλάτος ἔχοντα μήκη. Ὥστε πρὸς ἐκείνους μόνους χρήσιμος ὁ τόπος οἳ πᾶν γένος ἓν ἀριθμῷ φασιν εἶναι. Τοῦτο δὲ ποιοῦσιν οἱ τὰς ἰδέας τιθέμενοι· αὐτὸ γὰρ μῆκος καὶ αὐτὸ ζῷον γένος φασὶν εἶναι.

Ἴσως δ' ἐπ' ἐνίων ἀναγκαῖον [καὶ] ἀποφάσει χρῆσθαι τὸν ὁριζόμενον, οἷον ἐπὶ τῶν στερήσεων· τυφλὸν γάρ ἐστι τὸ μὴ ἔχον ὄψιν, ὅτε πέφυκεν ἔχειν. Διαφέρει δ' οὐδὲν ἀποφάσει διελεῖν τὸ γένος ἢ τοιαύτῃ καταφάσει ᾗ ἀπόφασιν 144a ἀναγκαῖον ἀντιδιαιρεῖσθαι, οἷον εἰ μῆκος πλάτος ἔχον ὥρισται· τῷ γὰρ πλάτος ἔχοντι τὸ μὴ ἔχον πλάτος ἀντιδιῄρηται, ἄλλο δ' οὐδέν, ὥστε ἀποφάσει πάλιν διαιρεῖται τὸ γένος.

Πάλιν εἰ τὸ εἶδος ὡς διαφορὰν ἀπέδωκε, καθάπερ οἱ τὸν προπηλακισμὸν ὕβριν μετὰ χλευασίας ὁριζόμενοι· ἡ γὰρ χλευασία ὕβρις τις, ὥστ' οὐ διαφορὰ ἀλλ' εἶδος ἡ χλευασία.

Ἔτι εἰ τὸ γένος ὡς διαφορὰν εἴρηκεν, οἷον τὴν ἀρετὴν ἕξιν ἀγαθὴν ἢ σπουδαίαν· γένος γὰρ τἀγαθὸν τῆς ἀρετῆς ἐστιν. Ἢ οὐ γένος τἀγαθὸν ἀλλὰ διαφορά, εἴπερ ἀληθὲς ὅτι οὐκ ἐνδέχεται ταὐτὸν ἐν δύο γένεσιν εἶναι μὴ περι-

29 πρὸς ABCuVM : εἰς D || 30 οἳ πᾶν A SW Ross : ὃ πᾶν B οἳ τὸ Bk. Al[c] ὅσοι τὸ CDuVM Λ Wz || post ἓν add. τι τῷ Al[p] || 31 post ἰδέας add. μόνον C μόνας D[ac]uVM Λ || 32 // γένος V || 33 δ' AB CDuM : δὲ καὶ V || ἀναγκαῖον D Al[c](N) : ἀναγκαῖον καὶ AB Al[l] edd. καὶ ἀναγκαῖον CuVM Λ || χρῆσθαι ABDuVM Al[c] : χρήσασθαι C || 36 τὸ om. C || ᾗ ἀπόφασιν ABDV Λ edd. : ἣν ἀποφάσει C[2]uM om. C.

144a1 ἀναγκαῖον ABuM edd. : ἀνάγκη CDV Λ || ἀντιδιαιρεῖσθαι ABD Λ edd. : -διῃρεῖσθαι C -διῃρῆσθαι C[2]uVM || πλάτος ἔχον ABC edd. : ἔ. π. DuVM Λ || 1-2 ὥρισται AB edd. : ὡρίσατο CDuVM ὁρίζεται Λ || 2 τὸ — πλάτος om. Λ || 2-3 ἀντιδιῄρηται ABDuVM edd. : -διαιρεῖται C Λ || 3 διαιρεῖται ABCDV edd. : διαιρεῖ uM || 5 ἀπέδωκε ABuM Bk. Wz SW : ἀποδέδωκε CDV Ross || 6 ὁριζόμενοι ABCuVM : -σάμενοι D || 11 ἐστιν A[2]B DuVM Λ edd. : ἐστιν καὶ οὐ διαφορά Al[p] ἐστιν οὐ διαφορά AC || διαφορά ABDuVM Al[p] Λ : διαφορὰ τῆς ἀρετῆς ἐστιν C || 12 δύο ABC edd. : δυσὶ DuVM.

fois il est vrai qu'il n'est pas possible qu'une même chose soit dans deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre[1]. En effet, le bon n'enveloppe pas la disposition, ni la disposition le bon, car toute disposition n'est pas bonne, et tout ce qui est bon n'est pas une disposition ; de sorte qu'ils ne sauraient être tous deux genres. Si donc la disposition est genre de l'excellence, il est clair que le bon n'en est pas genre, mais plutôt différence. En outre, la disposition signifie ce qu'est l'excellence, alors que le bon ne signifie pas ce qu'elle est, mais quelle elle est ; or, on admet que la différence signifie une certaine qualité[2].

Voir aussi s'il ne se trouve pas que ce qui a été donné comme différence signifie, non « d'une certaine qualité », mais « ceci »[3] ; car on admet que toute différence rend manifeste une certaine qualité.

Examiner aussi s'il ne se trouve pas que c'est par accident que la différence[4] est le cas pour le défini. En effet, aucune différence n'est au nombre des choses qui sont le cas par accident, de même qu'aucun genre non plus ; car il n'est pas possible que la différence soit le cas pour quelque chose et ne le soit pas[5].

En outre, si la différence se prédique du genre, ou si l'espèce le fait, ou encore l'une des classes inférieures à l'espèce, la chose ne saurait avoir été définie ; car rien de ce qui a été dit ne peut être prédiqué du genre, puisque le genre est de tous ce qui a la plus grande extension[6]. Même chose, derechef, si le genre se prédique de la différence ; car on admet que ce n'est pas de la différence, mais de ce dont se prédique la différence, que se prédique le genre ; par exemple, « animal » se prédique de l'homme, du boeuf, des autres animaux terrestres, mais non de la différence elle-même, qui se dit de l'espèce[7]. Si

1-7 Voir *Notes*, p. 226.

ἔχουσιν ἄλληλα. Οὔτε γὰρ τἀγαθὸν τὴν ἕξιν περιέχει οὔθ' ἡ ἕξις τἀγαθόν· οὐ γὰρ πᾶσα ἕξις ἀγαθόν, οὐδὲ πᾶν ἀγαθὸν ἕξις, ὥστ' οὐκ ἂν εἴη γένη ἀμφότερα. Εἰ οὖν ἡ ἕξις τῆς ἀρετῆς γένος, δῆλον ὅτι τἀγαθὸν οὐ γένος ἀλλὰ μᾶλλον διαφορά. Ἔτι ἡ μὲν ἕξις τί ἐστι σημαίνει ἡ ἀρετή, τὸ δ' ἀγαθὸν οὐ τί ἐστιν ἀλλὰ ποῖον· δοκεῖ δ' ἡ διαφορὰ ποιόν τι σημαίνειν.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ μὴ ποιόν τι ἀλλὰ τόδε τι σημαίνει ἡ ἀποδοθεῖσα διαφορά· δοκεῖ γὰρ ποιόν τι πᾶσα διαφορὰ δηλοῦν.

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ κατὰ συμβεβηκὸς ὑπάρχει τῷ ὁριζομένῳ ἡ διαφορά. Οὐδεμία γὰρ διαφορὰ τῶν κατὰ συμβεβηκὸς ὑπαρχόντων ἐστί, καθάπερ οὐδὲ τὸ γένος· οὐ γὰρ ἐνδέχεται τὴν διαφορὰν ὑπάρχειν τινὶ καὶ μὴ ὑπάρχειν.

Ἔτι εἰ κατηγορεῖται τοῦ γένους ἡ διαφορὰ ἢ τὸ εἶδος ἢ τῶν κάτωθέν τι τοῦ εἴδους, οὐκ ἂν εἴη ὡρισμένον· οὐδὲν γὰρ τῶν εἰρημένων ἐνδέχεται τοῦ γένους κατηγορεῖσθαι, ἐπειδὴ τὸ γένος ἐπὶ πλεῖστον πάντων λέγεται. Πάλιν εἰ κατηγορεῖται τὸ γένος τῆς διαφορᾶς· οὐ γὰρ κατὰ τῆς διαφορᾶς, ἀλλὰ καθ' ὧν ἡ διαφορά, τὸ γένος δοκεῖ κατηγορεῖσθαι, οἷον τὸ ζῷον κατὰ τοῦ ἀνθρώπου καὶ τοῦ βοὸς καὶ τῶν ἄλλων πεζῶν ζῴων, οὐ κατ' αὐτῆς τῆς διαφορᾶς τῆς κατὰ τοῦ εἴδους λεγομένης. Εἰ γὰρ καθ' ἑκάστην τῶν διαφορῶν τὸ ζῷον κατ-

14 οὐ codd. : οὐδὲ Al[c] (N) || οὐ — pr. ἀγαθόν om. A[ac] || 15 post γένη add. τῆς ἀρετῆς Al[c] sive Al[p] || εἰ AB edd. : ἐπεὶ A[2]CDuVM Λ || τῆς om. C || 15-16 τῆς ἀρετῆς γένος ABC edd. : γ. τ. ἀ. DuVM Λ || 16 μᾶλλον om. D || post διαφορά add. ἐστιν CDuVM Λ || 20 post τόδε add. τι CDuM Al[c] Λ || σημαίνει ante ἀλλὰ transp. Al[c] || 20-21 ἡ — διαφορά post 20 εἰ transp. Al[c] || 29 κάτωθέν τι ABCDuM : ὑποκάτω θέντι V || ὡρισμένον AB : -μένος CDuVM Λ edd. || 30 post τῶν add. ὡρισμένως C || 31 πλεῖστον ABCD edd. : πλεῖον uVM || 31-32 πάλιν — alt. διαφορᾶς om. M suppl. M[2] || 32 γὰρ ante ἀλλὰ transp. u || 34 post ἄλλων add. τῶν D || 35 ζῴων om. uM || οὐ κατ' ACDVM Λ SW Ross : οὐκ B Bk. Wz καὶ κατ' u κατ' u[pc] || 36 ἑκάστην AB Λ : -της CDuVM edd. || τὸ om. ABDuM.

en effet « animal » devait se prédiquer des différences prises une à une[1], plusieurs animaux se prédiqueraient de l'espèce ; en effet, les différences se prédiquent de l'espèce. En outre, toutes les différences seront soit espèces, soit individus, s'il est vrai qu'elles sont des animaux ; car chacun des animaux est soit espèce, soit individu[2].

Il faut examiner de façon semblable, aussi, s'il ne se trouve pas que l'espèce, ou l'une des classes inférieures à l'espèce, se prédique de la différence ; car c'est impossible, puisque la différence a plus d'extension que les espèces[3]. En outre, il s'ensuivra que la différence sera une espèce, s'il est vrai que l'une des espèces se prédique d'elle ; en effet, si « homme » doit se prédiquer d'elle, il est clair que la différence est un homme[4]. Derechef, voir s'il ne se trouve pas que la différence n'est pas antérieure à l'espèce ; car il faut que la différence soit postérieure au genre, certes, mais antérieure à l'espèce[5].

Examiner aussi s'il ne se trouve pas que ce qui est énoncé comme différence appartient à un second genre qui n'est ni enveloppé ni enveloppant par rapport au premier ; car on admet qu'une même différence n'appartient pas à deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre. Sinon, il s'ensuivra qu'une même espèce sera également dans deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre. En effet, chacune des différences importe le genre qui lui est approprié], comme par exemple « terrestre » et « bipède » importent tous deux de conserve « animal »][6]. De sorte que, si de tout ce dont se dit la différence, chacun des genres se dit aussi, il est clair que l'espèce sera dans deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre. Ou

1-6 Voir *Notes*, p. 227.

ηγορηθήσεται, πολλὰ ζῷα τοῦ εἴδους ἂν κατηγοροῖτο· αἱ γὰρ διαφοραὶ τοῦ εἴδους κατηγοροῦνται. Ἔτι αἱ διαφοραὶ πᾶσαι 144b ἢ εἴδη ἢ ἄτομα ἔσται, εἴπερ ζῷα· Ἕκαστον γὰρ τῶν ζῴων ἢ εἶδός ἐστιν ἢ ἄτομον.

Ὁμοίως δὲ σκεπτέον καὶ εἰ τὸ εἶδος ἢ τῶν ὑποκάτω τι τοῦ εἴδους τῆς διαφορᾶς κατηγορεῖται· ἀδύνατον γάρ, ἐπειδὴ ἐπὶ πλέον ἡ διαφορὰ τῶν εἰδῶν λέγεται. Ἔτι συμβήσεται τὴν διαφορὰν εἶδος εἶναι, εἴπερ κατηγορεῖταί τι αὐτῆς τῶν εἰδῶν· εἰ γὰρ κατηγορηθήσεται ἄνθρωπος, δῆλον ὅτι ἡ διαφορὰ ἄνθρωπός ἐστιν. Πάλιν εἰ μὴ πρότερον ἡ διαφορὰ τοῦ εἴδους· τοῦ μὲν γὰρ γένους ὕστερον, τοῦ δ' εἴδους πρότερον τὴν διαφορὰν δεῖ εἶναι.

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ ἑτέρου γένους ἡ ῥηθεῖσα διαφορὰ μὴ περιεχομένου μηδὲ περιέχοντος· οὐ δοκεῖ γὰρ ἡ αὐτὴ διαφορὰ δύο γενῶν εἶναι μὴ περιεχόντων ἄλληλα. Εἰ δὲ μή, συμβήσεται καὶ εἶδος τὸ αὐτὸ ἐν δύο γένεσιν εἶναι μὴ περιέχουσιν ἄλληλα. Ἐπιφέρει γὰρ ἑκάστη τῶν διαφορῶν τὸ οἰκεῖον γένος, καθάπερ τὸ πεζὸν καὶ τὸ δίπουν τὸ ζῷον συνεπιφέρει. Ὥστε εἰ καθ' οὗ ἡ διαφορά, καὶ τῶν γενῶν ἑκάτερον, δῆλον ὅτι τὸ εἶδος ἐν δύο γένεσιν οὐ περιέχουσιν ἄλληλα. Ἢ οὐκ ἀδύνατον τὴν αὐτὴν διαφορὰν δύο γενῶν

37 ἂν ante ζῷα transp. D post ζῷα uVM om. A || κατηγοροῖτο ABCDVM : -οῖντο u.

144b1 ante alt. διαφοραὶ add. αἱ CDuVM || 2 pr. ἢ om. CuM || εἴδει fort. D[ac] || ἔσται ABDuVM : ἔσονται C || post εἴπερ add. εἴη CDuVM fort. Λ (*sunt*) || 3 pr. ἢ om. ABuM || ἐστιν ἢ ἄτομον AB DuVM Al[c](N) : ἢ ἄτομόν ἐστιν C || 4 εἰ τὸ om. C[ac] || 6 ἐπὶ πλέον ἡ διαφορὰ codd. : ἡ δ. ἐ. π. Al[c] || τῶν εἰδῶν post λέγεται transp. uV M || 7 κατηγορεῖταί ABC edd. : -ηθήσεταί DuVM Λ || 8 αὐτῆς ante 7 τι transp. DV Λ || κατηγορηθήσεται AB SW Ross : -ρεῖται CDuVM Λ Bk Wz || 11 δεῖ om. D || εἶναι : εἰδέναι A[ac] || 12-13 μὴ ... μηδὲ ABC edd. : μήτε ... μήτε DuVM Λ || 13 αὐτὴ om. D || 15 post καὶ add. τὸ M || τὸ αὐτὸ ABCDuM : ταὐτὸν V || 17-18 καθάπερ — συνεπιφέρει an delendum ? adn. uide || 17 alt. τὸ om. D[ac] || tert. τὸ om. B || 18 εἰ B Al[c] Bk. Wz SW : ἡ A om. A[pc]CDuVM Λ Ross || 19 δῆλον Al[c] Bonitz Wal. : δῆλον οὖν codd. Λ Bk. Wz Ross || οὐ ABCuM edd. : μὴ DV Al[c].

alors[1] : il n'est pas impossible qu'une même différence appartienne à deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre ; mais il faut ajouter « et qui ne tombent pas non plus tous deux sous le même <genre> »[2]. En effet, « terrestre » et « ailé »[3] sont des genres dont aucun n'enveloppe l'autre, et « bipède » est pour tous deux une différence[4]. De sorte qu'il faut ajouter « et qui ne tombent pas tous deux sous le même <genre> » ; car ces deux-là tombent tous deux sous « animal ». Il est clair, également, qu'il n'est pas nécessaire que la différence importe chaque fois un genre à elle approprié, puisqu'il est possible qu'une même différence appartienne à deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre ; ce qui est nécessaire, c'est qu'elle importe avec elle l'un ou l'autre des deux seulement, ainsi que les genres supérieurs à lui[5], comme par exemple « bipède » importe avec lui « ailé » ou « terrestre »[6].

Voir aussi s'il ne se trouve pas que l'on a donné « dans quelque chose » comme différence d'une substance ; car on admet qu'une substance ne diffère pas d'une substance par le fait d'être quelque part. C'est pourquoi, à ceux qui divisent « animal » par « terrestre » et « aquatique », on fait objection en disant que « terrestre » et « aquatique » signifient « quelque part »[7]. Ou alors[8] : dans ces cas le blâme n'est pas justifié, car « aquatique » ne signifie pas « dans quelque chose » ni « quelque part », mais « d'une certaine qualité ». En effet, même s'il était au sec, un animal aquatique resterait pareillement aquatique ;

1-8 Voir *Notes*, p. 229.

εἶναι μὴ περιεχόντων ἄλληλα, ἀλλὰ προσθετέον μηδ' ἄμφω ὑπὸ ταὐτὸν ὄντων. Τὸ γὰρ πεζὸν [ζῷον] καὶ τὸ πτηνὸν [ζῷον] γένη ἐστὶν οὐ περιέχοντα ἄλληλα, καὶ ἀμφοτέρων αὐτῶν ἐστι τὸ δίπουν διαφορά. Ὥστε προσθετέον ὅτι μηδ' ὑπὸ ταὐτὸ ὄντων ἄμφω· ταῦτα γὰρ ἄμφω ὑπὸ τὸ ζῷόν ἐστιν. Δῆλον δὲ καὶ διότι οὐκ ἀνάγκη τὴν διαφορὰν πᾶν τὸ οἰκεῖον ἐπιφέρειν γένος, ἐπειδὴ ἐνδέχεται τὴν αὐτὴν δύο γενῶν εἶναι μὴ περιεχόντων ἄλληλα, ἀλλὰ τὸ ἕτερον μόνον ἀνάγκη συνεπιφέρειν καὶ τὰ ἐπάνω τούτου, καθάπερ τὸ δίπουν τὸ πτηνὸν ἢ τὸ πεζὸν συνεπιφέρει [ζῷον].

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ τὸ ἔν τινι διαφορὰν ἀποδέδωκεν οὐσίας· οὐ δοκεῖ γὰρ διαφέρειν οὐσία οὐσίας τῷ πού εἶναι. Διὸ καὶ τοῖς τῷ πεζῷ καὶ τῷ ἐνύδρῳ διαιροῦσι τὸ ζῷον ἐπιτιμῶσιν ὡς τὸ πεζὸν καὶ τὸ ἔνυδρον πού σημαῖνον. Ἢ ἐπὶ μὲν τούτων οὐκ ὀρθῶς ἐπιτιμῶσιν· οὐ γὰρ ἔν τινι οὐδὲ πού σημαίνει τὸ ἔνυδρον, ἀλλὰ ποιόν τι. Καὶ γὰρ ἂν ᾖ ἐν τῷ ξηρῷ, ὁμοίως ἔνυδρον· ὁμοίως δὲ τὸ χερσαῖον, κἂν ἐν ὑγρῷ, χερ-

21 post προσθετέον add. τὸ VM καὶ τὸ D || μηδ' BCDuVM Al^c Λ edd. : μὴ A || 22 post ὄντων add. γένος Al^c uel Al^p || πεζὸν nos : πεζὸν ζῷον codd. edd. || 23 γένη A : ζῷον γένη BCDuVM Λ edd. || ἐστὶν BCDuVM : εἰσὶν A || 24 προσθετέον ABCuVM : ἐκ- D || 25 ταὐτὸ AB Al^c(B) Bk. Wz : ταὐτὸν CDuVM Al^c SW Ross || ὄντων ἄμφω AB edd. : ἄ. ὄ. DuVM Λ ὄ. ἀμφοῖν C || 26 καὶ διότι AB SW Verd. : καὶ ὅτι B^{pc}CV Bk. Wz Ross ὅτι καὶ DuV^{1}M Λ ὅτι Al^1 || πᾶν τὸ codd. Al^1 Bk. Wz SW : τὸ Al^c πᾶν coni. Ross || 27 ἐπιφέρειν : συνεπι- Al^p || ἐπιφέρειν γένος ABC edd. : γ. ἐ. DuVM Λ || 28 ἀλλὰ om. C^{ac} || 29 τούτου codd. : ταῦτα Λ || post τούτου add. πάντα CDuVM Al^c (uel Al^p) Λ SW Ross || ante τὸ add. καὶ C || 30 ante pr. τὸ add. καὶ C^{ac} ἢ V || πτηνὸν ... πεζὸν AB edd. : πεζὸν ... πτηνὸν CDuVM Λ || alt. τὸ om. C^{ac} || συνεπιφέρει nos : συνεπιφέρει ζῷον AC^{pc}DuVM edd. σ. τὸ ζ. BC σ. καὶ τὸ ζ. Imelmann ex Al^p (454.9) || 31 ante διαφορὰν add. ὡς C || ἀποδέδωκεν ABCDV edd. : ἀπέδωκεν uM || 32 τῷ : τὸ A^{ac} || 35 οὐ ABCDuM : οὔτε V || 36 ἔνυδρον ABV Λ edd. : χερσαῖον CDuM || καὶ γὰρ ἂν ABCuM edd. : κἂν γὰρ DV || 36-37 ᾖ — ὑγρῷ ABV Λ edd. : ἐν τῷ ὑγρῷ ᾖ u ἐν τῷ ὑγρῷ ᾖ, ὁμοίως C τῷ ὑγρῷ ᾖ, ὁμοίως DM || 36 post ξηρῷ add. ᾖ Λ || 37 post ἔνυδρον add. ἔσται V || post δὲ add. καὶ V Λ || post ὑγρῷ add. ᾖ V Λ || ante 37-145a1 χερσαῖον add. ὁμοίως Λ.

et de même, un animal de terre ferme, même dans l'eau, sera un animal de terre ferme, et non un animal aquatique. Il n'en reste pas moins que s'il se trouve que la différence signifie « dans quelque chose », il est clair qu'on aura commis une faute.

Derechef, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné une modification comme différence ; car toute modification, quand elle s'intensifie, fait sortir de l'essence[1], alors que la différence ne fait rien de tel ; on admet, en effet, que la différence conserve plutôt ce dont elle est la différence, et il est simplement impossible que quelque chose soit sans sa différence propre : de fait, s'il n'est pas terrestre, il ne sera pas homme. Pour le dire en un mot, tout ce selon quoi s'altère ce qui le possède, rien de tout cela n'est sa différence ; car toutes les choses de ce genre, quand elles s'intensifient, font sortir de l'essence. De sorte que si l'on a donné quelque chose de ce type comme différence, on a commis une faute ; car pour le dire en un mot, nous ne nous altérons pas selon nos différences.

Et aussi, s'il ne se trouve pas que, de quelque relatif, on a donné une différence qui n'est pas relative à autre chose ; car des relatifs, les différences aussi sont relatives, comme le sont celles de la science. En effet, elle est dite théorétique [, pratique] et productive ; or chacun de ces termes a une signification relative, à savoir, théorétique de quelque chose, productive de quelque chose [pratique] [de quelque chose][2].

Examiner aussi si c'est bien[3] par rapport à son corrélat naturel que l'on donne la définition de chaque relatif.

1-3 Voir *Notes*, p. 233.

σαῖον ἀλλ' οὐκ ἔνυδρον ἔσται. Ἀλλ' ὅμως ἐάν ποτε σημαίνῃ τὸ ἔν τινι ἡ διαφορά, δῆλον ὅτι διημαρτηκὼς ἔσται. 145a

Πάλιν εἰ τὸ πάθος διαφορὰν ἀποδέδωκεν· πᾶν γὰρ πάθος μᾶλλον γινόμενον ἐξίστησι τῆς οὐσίας, ἡ δὲ διαφορὰ οὐ τοιοῦτον· μᾶλλον γὰρ σῴζειν δοκεῖ ἡ διαφορὰ οὗ ἐστι διαφορά, καὶ ἁπλῶς ἀδύνατον εἶναι ἄνευ τῆς οἰκείας διαφορᾶς ἕκαστον· πεζοῦ γὰρ μὴ ὄντος οὐκ ἔσται ἄνθρωπος. Ἁπλῶς δ' εἰπεῖν, καθ' ὅσα ἀλλοιοῦται τὸ ἔχον, οὐδὲν τούτων διαφορὰ ἐκείνου· ἅπαντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μᾶλλον γινόμενα ἐξίστησι τῆς οὐσίας. Ὥστ' εἴ τινα τοιαύτην διαφορὰν ἀπέδωκεν, ἡμάρτηκεν· ἁπλῶς γὰρ οὐκ ἀλλοιούμεθα κατὰ τὰς διαφοράς.

Καὶ εἴ τινος τῶν πρός τι μὴ πρὸς ἄλλο τὴν διαφορὰν ἀποδέδωκεν· τῶν γὰρ πρός τι καὶ αἱ διαφοραὶ πρός τι, καθάπερ καὶ τῆς ἐπιστήμης. Θεωρητικὴ γὰρ [καὶ πρακτικὴ] καὶ ποιητικὴ λέγεται· ἕκαστον δὲ τούτων πρός τι σημαίνει· θεωρητικὴ γάρ τινος καὶ ποιητική τινος [καὶ πρακτική τινος].

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ πρὸς ὃ πέφυκεν ἕκαστον τῶν πρός τι ἀποδίδωσιν ὁ ὁριζόμενος. Ἐνίοις μὲν γὰρ πρὸς ὃ πέφυ-

145a1 ποτε ABCD Λ edd. : που V om. uM || 2 διημαρτηκὼς AB edd. : ἡμαρ- CDuVM || 3 διαφορὰν ABDuVM : -ρᾷ C || ἀποδέδωκεν ABCDV edd. : ἀπέδωκε uM || 4 ἐξίστησι : ἕξις C^{ac} || 5 τοιοῦτον ABCDVM : -το u || 5-6 οὗ — διαφορά om. C || 10 ἐξίστησι : ἕξις C^{ac} || τινα ABCuVM : τινος D || 10-11 ἀπέδωκεν ABuM Bk. Wz : ἀποδέ- CDV SW Ross || 11 ἡμάρτηκεν ABDuVM : διημάρ- C || 12 διαφοράς : φοράς C^{ac} || post διαφοράς usque ad 145 b 17 ἀπορίας def. M || 13 post ἄλλο add. τι DuV Λ || 14 ἀποδέδωκεν ABCDV : ἀπέδωκε u || 15 post pr. καὶ add. ἐπὶ A^{2}CDuV Λ || 15-16 θεωρητικὴ ... ποιητικὴ nos : θεωρητικὴ ... καὶ πρακτικὴ ... καὶ ποιητικὴ ABCDV edd. θεωρη- ... ποιητ- ... πρακ- u || 17-18 θεωρητικὴ γάρ τινος ... ποιητική τινος nos : θεωρη- ... ποιητ- ... πρακτική ABC Bk. Wz SW θεωρη- ... ποιητ- ... πρακτική τινός Ross θεωρη- ... πρακ- ... ποιητικὴ τινός u || 19 post εἰ add. μὴ V || 20 ὁ om. u || 20-21 πέφυκεν Cu Ross : πέφυκεν ἕκαστον τῶν πρός τι ABD Λ Bk. Wz SW πέφυκεν ἑκάστῳ τῶν πρός τι V.

Dans certains cas, en effet, il n'est possible d'utiliser la chose qu'en vue de son corrélat naturel, et d'aucun autre[1] ; mais dans d'autres cas, on peut aussi l'utiliser en vue d'un autre : par exemple l'oeil[2], on ne peut l'utiliser que pour voir, mais l'étrille, on pourrait l'utiliser pour puiser un liquide[3]. Cependant, si l'on définissait l'étrille comme un instrument pour puiser, on commettrait une faute, car ce n'est pas son corrélat naturel. Définition du corrélat naturel : « ce à quoi l'homme raisonnable et la science propre à chaque objet utiliseraient la chose »[4].

Ou encore, voir s'il ne se trouve pas que l'on n'a pas donné l'indication du corrélat premier, lorsqu'il se trouve que la chose se dit en relation avec plusieurs corrélats, par exemple si l'on a défini la prudence comme l'excellence de l'homme, ou de l'âme, et non pas de la partie raisonnable de l'âme. En effet, c'est en premier de la partie raisonnable que la prudence est l'excellence, et c'est en fonction d'elle que l'âme et l'homme sont dits être prudents.

En outre, si ce dont le défini a été dit être une modification, une disposition, ou quoi que ce soit d'autre, n'est pas susceptible de le recevoir[5], on a commis une faute ; car il est de la nature de toute disposition et de toute modification de résider dans ce dont elle est une disposition ou une modification, comme par exemple la science dans l'âme, puisqu'elle est une disposition de l'âme. Parfois, on commet des fautes sérieuses dans les cas de ce genre, par exemple tous ceux qui disent que le sommeil est l'impotence de la sensation, que l'aporie est l'égalité de raisonnements opposés, et que la douleur est l'écarte-

1-5 Voir *Notes*, p. 234.

κεν [ἕκαστον τῶν πρός τι] μόνον ἔστι χρῆσθαι, πρὸς ἄλλο δ' οὐδέν, ἐνίοις δὲ καὶ πρὸς ἄλλο, οἷον τῇ ὄψει πρὸς τὸ ἰδεῖν μόνον, τῇ δὲ στλεγγίδι κἂν ἀρύσαιτό τις. Ἀλλ' ὅμως εἴ τις ὁρίσαιτο τὴν στλεγγίδα ὄργανον πρὸς τὸ ἀρύειν, ἡμάρτηκεν· οὐ γὰρ πρὸς τοῦτο πέφυκεν. Ὅρος δὲ τοῦ πρὸς ὃ πέφυκεν ἐφ' ὃ ἂν χρήσαιτο ὁ φρόνιμος [ᾗ φρόνιμος] καὶ ἡ περὶ ἕκαστον οἰκεία ἐπιστήμη.

Ἢ εἰ μὴ τοῦ πρώτου ἀπέδωκεν, ὅταν τυγχάνῃ πρὸς πλείω λεγόμενον, οἷον τὴν φρόνησιν ἀρετὴν ἀνθρώπου ἢ ψυχῆς καὶ μὴ τοῦ λογιστικοῦ. Πρώτου γὰρ τοῦ λογιστικοῦ ἀρετὴ ἡ φρόνησις· κατὰ γὰρ τοῦτο καὶ ἡ ψυχὴ καὶ ὁ ἄνθρωπος φρονεῖν λέγεται.

Ἔτι εἰ μὴ δεκτικόν ἐστιν οὗ εἴρηται τὸ ὡρισμένον πάθος ἢ διάθεσις ἢ ὁτιοῦν ἄλλο, ἡμάρτηκεν· πᾶσα γὰρ διάθεσις καὶ πᾶν πάθος ἐν ἐκείνῳ πέφυκε γίνεσθαι οὗ ἐστι διάθεσις ἢ πάθος, καθάπερ καὶ ἡ ἐπιστήμη ἐν ψυχῇ, διάθεσις οὖσα ψυχῆς. Ἐνίοτε δὲ διαμαρτάνουσιν ἐν τοῖς τοιούτοις, οἷον ὅσοι λέγουσιν ὅτι ὁ ὕπνος ἐστὶν ἀδυναμία αἰσθήσεως, καὶ ἡ ἀπορία 145b ἰσότης ἐναντίων λογισμῶν, καὶ ἡ ἀλγηδὼν διάστασις τῶν

21 μόνον om. A^{ac}B ‖ χρῆσθαι ABC edd. : χρήσασθαι DuV Al^{p} ‖ 21-22 πρὸς — οὐδέν om. Cu Λ ‖ 22 ἐνίοις — ἄλλο post 22-23 ἰδεῖν μόνον transp. CDuV Al^{p} Λ ‖ καὶ om. V ‖ post ἄλλο add. τι DuV Al^{p} Λ ‖ 22 ἰδεῖν ABCDV : ὁρᾶν u Al^{p} ‖ 23 τῇ δὲ AB edd. : οἷον τῇ CDuV Al^{p} Λ ‖ ἀρύσαιτό AB Al^{p} Bk. Wz SW : ἀρύσειέ CDuV Ross ‖ 24 πρὸς ABCuV : εἰς D ‖ 25 pr. et alt. πρὸς ABCuV : εἰς D ‖ 26 ὃ ABC^{pc}u : οὗ CDV ‖ ἂν χρήσαιτο codd. : χρήσαιτ' ἂν Al^{c} (N) ‖ φρόνιμος AD Λ : φρόνιμος ᾗ φρόνιμος BCV Al^{c}(N) edd. φ. καὶ ᾗ φ. u ‖ 27 post ἐπιστήμη add. ᾗ ἐπιστήμη Al^{c}(N) ‖ 28 ἢ A edd. : ἔτι BC^{2}DuV Λ om. C ‖ ἀπέδωκεν AB Bk. Wz SW : ἀποδέδωκεν CDuV Ross ‖ πρὸς ABCuV : εἰς D ‖ 33-34 δεκτικόν ἐστιν οὗ εἴρηται τὸ ὡρισμένον πάθος ἢ διάθεσις Pacius Bonitz SW Ross : δεκτικόν — ἢ ἡ διάθεσις A^{2}B^{γρ}CDu Al^{c} Λ Bk. Wz τὸ δεκτικὸν εἴρηκεν ὁριζόμενος πάθος ἢ τὴν διάθεσιν AB fort. recte ‖ 34 post alt. ἢ add. ἡ ἕξις ἢ Al^{c} ‖ ὁτιοῦν : ὁτουοῦν B^{ac} ‖ 36 καὶ om. uV.

145b1 ὅτι om. AB ‖ post ὅτι add. ὁ DuV ‖ ἐστὶν ἀδυναμία ABCu edd. : ἀ. ἐ. DV ‖ post αἰσθήσεως add. οὐ γὰρ αἰσθήσεως ἀλλὰ ζῴου C^{2} ex Al ‖ ante καὶ add. ὁμοίως C.

ment, accompagné de violence, de parties naturellement associées. En effet, le sommeil n'est pas quelque chose qui est le cas pour la sensation (or il le faudrait, s'il était vrai qu'il est l'impotence de la sensation)[1] ; pareillement, l'aporie n'est pas quelque chose qui est le cas pour les raisonnements[2], ni la douleur quelque chose qui est le cas pour les parties naturellement associées ; car alors les choses inanimées souffriront, s'il est vrai que la douleur leur sera présente[3]. Telle est encore la formule définitionnelle de la santé, si l'on dit que c'est « l'équilibre proportionné[4] des composants chauds et des composants froids » ; car il s'ensuit nécessairement que les composants chauds et froids sont en bonne santé. En effet, dans tous les cas, l'équilibre est quelque chose qui est le cas dans les choses mêmes dont il est l'équilibre, de sorte que la santé devrait être quelque chose qui est le cas pour elles. En outre, ceux qui définissent ainsi doivent nécessairement mettre l'effet produit dans la cause productrice, ou l'inverse. En effet, l'écartement de parties naturellement associées n'est pas douleur, mais cause productrice de douleur ; et l'impotence de la sensation n'est pas non plus sommeil, mais l'un des deux est cause productrice de l'autre ; c'est en effet soit à cause de cette impotence que nous dormons, soit à cause du sommeil que nous tombons dans cette impotence. De même encore, on pourrait admettre que l'aporie a pour cause productrice l'égalité de raisonnements opposés : de fait, lorsqu'en réfléchissant en un sens et en l'autre, nous avons pareillement l'impression que tout se passe conformément à chacun des deux, nous sommes dans l'aporie quant au parti à prendre.

En outre, mener l'examen au niveau de tous les moments du temps, pour voir s'il y a une discordance quelque part[5], par exemple si l'on a défini l'immortel comme étant un animal exempt de destruction maintenant[6] ; car un animal maintenant exempt de destruction

1-6 Voir *Notes*, p. 235.

συμφύτων μερῶν μετὰ βίας. Οὔτε γὰρ ὁ ὕπνος ὑπάρχει τῇ αἰσθήσει (ἔδει δ', εἴπερ ἀδυναμία αἰσθήσεώς ἐστιν)· ὁμοίως δ' οὐδ' ἡ ἀπορία ὑπάρχει τοῖς [ἐναντίοις] λογισμοῖς, οὐδ' ἡ ἀλγηδὼν τοῖς συμφύτοις μέρεσιν· ἀλγήσει γὰρ τὰ ἄψυχα, εἴπερ ἀλγηδὼν αὐτοῖς παρέσται. Τοιοῦτος δὲ καὶ ὁ τῆς ὑγιείας ὁρισμός, εἴπερ συμμετρία θερμῶν καὶ ψυχρῶν ἐστιν· ἀνάγκη γὰρ ὑγιαίνειν τὰ θερμὰ καὶ ψυχρά. Ἡ γὰρ ἑκάστου συμμετρία ἐν ἐκείνοις ὑπάρχει ὧν ἐστι συμμετρία, ὥσθ' ἡ ὑγίεια ὑπάρχοι ἂν αὐτοῖς. Ἔτι τὸ ποιούμενον εἰς τὸ ποιητικὸν ἢ ἀνάπαλιν συμβαίνει τιθέναι τοῖς οὕτως ὁριζομένοις. Οὐ γάρ ἐστιν ἀλγηδὼν ἡ διάστασις τῶν συμφύτων μερῶν, ἀλλὰ ποιητικὸν ἀλγηδόνος· οὐδ' ἡ ἀδυναμία τῆς αἰσθήσεως ὕπνος, ἀλλὰ ποιητικὸν θάτερον θατέρου· ἤτοι γὰρ διὰ τὴν ἀδυναμίαν ὑπνώσομεν ἢ διὰ τὸν ὕπνον ἀδυνατοῦμεν. Ὁμοίως δὲ καὶ τῆς ἀπορίας δόξειεν ἂν ποιητικὸν εἶναι ἡ τῶν ἐναντίων ἰσότης λογισμῶν· ὅταν γὰρ ἐπ' ἀμφότερα λογιζομένοις ἡμῖν ὁμοίως ἅπαντα φαίνηται καθ' ἑκάτερον γίνεσθαι, ἀποροῦμεν ὁπότερον πράξωμεν.

Ἔτι κατὰ τοὺς χρόνους πάντας ἐπισκοπεῖν εἴ που διαφωνεῖ, οἷον εἰ τὸ ἀθάνατον ὡρίσατο ζῷον ἄφθαρτον νῦν

5 ὑπάρχει om. D ‖ post τοῖς add. ἐναντίοις BDV Λ ἴσοις B^{2}Cu, deleuimus ‖ 6 post μέρεσιν add. ὑπάρχει CDuV Λ ‖ ἀλγήσει γὰρ ABCDV : ἀλγήσειε γὰρ ἂν u ‖ 8 post συμμετρία add. καὶ C ‖ θερμῶν καὶ ψυχρῶν ABCDV Λ : ψ. κ. θ. u ‖ 9 τὰ θερμὰ καὶ ψυχρά ABD edd. : τὰ θ. κ. τὰ ψ. V τὰ ψ. κ. τὰ θ. u καὶ τὰ θ. καὶ τὰ ψ. C ‖ ἑκάστου AB edd. : -των CDuV Λ ‖ 11 ὑπάρχοι ABCDV : -χει u ‖ 12 ἢ om. C^{ac} ‖ 13 ἐστιν ἀλγηδὼν ἡ codd. : ἡ ἀ. ἐ. Al^{c}(N) ‖ post ἀλλὰ add. τὸ C^{ac} ‖ 14 ἡ om. uV ‖ ἡ ἀδυναμία τῆς αἰσθήσεως ὕπνος codd. : ὁ ὕ. ἀ. α. Al^{c} ‖ ante ὕπνος add. ὁ uV ‖ 16 ὑπνώσομεν — τὸν om. C^{ac} ‖ ὑπνώσομεν ABuV Λ : ὑπνώσσομεν D ὑπνοῦμεν C^{2} ‖ 17 ab δόξειεν denuo inc. M ‖ 19 ὁμοίως ABDuV Λ edd. : ὅμοια CM ‖ ἅπαντα ABDV edd. : πάντα CuM ‖ ἑκάτερον ACDuVM : ἕτερον B ‖ 19-20 ἀπορῶμεν V^{ac} ‖ 20 πράξωμεν ABCM edd. : ἂν πράξωμεν DV πράξομεν u ‖ 21 πάντας : ἅπαντα V^{ac} ‖ 22 ἄφθαρτον νῦν ABCuVM : ν. ἄ. D Λ.

sera maintenant immortel[1]. Ou alors : dans ce cas la conséquence n'est pas bonne ; car « maintenant exempt de destruction » est ambigu ; en effet, cela signifie ou bien qu'il n'a pas été détruit maintenant, ou bien qu'il ne peut être détruit maintenant, ou bien qu'il est maintenant de nature à ne jamais être détruit. Lorsque nous disons donc que c'est un animal exempt de destruction maintenant, nous voulons dire ceci, que c'est maintenant un animal de nature à ne jamais être détruit ; or cela, c'est par principe[2] la même chose qu'« immortel », de sorte qu'il ne s'ensuit pas que ce soit maintenant qu'il est immortel[3]. Cela dit, cependant, s'il résulte de la définition proposée que ce qui est donné au niveau de la formule est le cas maintenant ou auparavant, alors que ce qui est donné au niveau du nom ne l'est pas, il ne saurait y avoir identité. Il faut donc se servir de ce lieu comme il vient d'être dit.

7

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION ELLE-MÊME : LIEUX DU PLUS ET DU MOINS>

Il faut examiner aussi s'il ne se trouve pas que le défini se dit plus de quelque autre formule que de celle qui a été donnée, par exemple si l'on définit la justice comme le pouvoir de distribuer des parts égales. Est juste, en effet, plus celui qui fait choix de distribuer des parts égales que celui qui en a le pouvoir, de sorte que la justice ne saurait être le pouvoir de distribuer des parts égales ; car si c'était le cas, serait juste plus que quiconque celui qui a le pouvoir de distribuer des parts égales[4].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que la chose définie admet le plus, alors que ce qui est donné au niveau de la formule ne l'admet pas, ou inversement, que ce qui est

1-4 Voir *Notes*, p. 236.

εἶναι· τὸ γὰρ νῦν ἄφθαρτον ζῷον νῦν ἀθάνατον ἔσται. Ἢ ἐπὶ μὲν τούτου οὐ συμβαίνει· ἀμφίβολον γὰρ τὸ νῦν ἄφθαρτον εἶναι· ἢ γὰρ ὅτι οὐκ ἔφθαρται νῦν σημαίνει, ἢ ὅτι οὐ δυνατὸν φθαρῆναι νῦν, ἢ ὅτι τοιοῦτόν ἐστι νῦν οἷον μηδέποτε φθαρῆναι. Ὅταν οὖν λέγωμεν ὅτι ἄφθαρτον νῦν ἐστι ζῷον, τοῦτο λέγομεν, ὅτι νῦν τοιοῦτόν ἐστι ζῷον οἷον μηδέποτε φθαρῆναι· τοῦτο δὲ τῷ ἀθανάτῳ τὸ αὐτὸ ἦν, ὥστ' οὐ συμβαίνει νῦν αὐτὸ ἀθάνατον εἶναι. Ἀλλ' ὅμως, ἂν συμβαίνῃ τὸ μὲν κατὰ τὸν λόγον ἀποδοθὲν ὑπάρχειν νῦν ἢ πρότερον, τὸ δὲ κατὰ τοὔνομα μὴ ὑπάρχειν, οὐκ ἂν εἴη ταὐτόν. Χρηστέον οὖν τῷ τόπῳ καθάπερ εἴρηται.

Σκεπτέον δὲ καὶ εἰ καθ' ἕτερόν τι μᾶλλον λέγεται τὸ ὁρισθὲν ἢ κατὰ τὸν ἀποδοθέντα λόγον, οἷον εἰ ἡ δικαιοσύνη δύναμις τοῦ ἴσου διανεμητική. Δίκαιος γὰρ μᾶλλον ὁ προαιρούμενος τὸ ἴσον διανεῖμαι τοῦ δυναμένου, ὥστ' οὐκ ἂν εἴη ἡ δικαιοσύνη δύναμις τοῦ ἴσου διανεμητική· καὶ γὰρ δίκαιος 146a
εἴη ἂν μάλιστα ὁ δυνάμενος [μάλιστα] τὸ ἴσον διανεῖμαι.

Ἔτι εἰ τὸ μὲν πρᾶγμα δέχεται τὸ μᾶλλον, τὸ δὲ κατὰ τὸν λόγον ἀποδοθὲν μὴ δέχεται, ἢ ἀνάπαλιν τὸ μὲν κατὰ τὸν λόγον ἀποδοθὲν δέχεται, τὸ δὲ πρᾶγμα μή· δεῖ

23 νῦν ἄφθαρτον ζῷον νῦν ἀθάνατον ABDuVM Λ : ἄφθαρτον νῦν ἀθάνατον νῦν C^{2} νῦν ἀθάνατον ζῷον C || ζῷον om. Al^{c}(N) || 24 τούτου ABCuVM Λ : -των D || 25-26 δυνατὸν codd. Λ : δύναται Al^{c} Ross || 26 pr. νῦν ante φθαρῆναι transp. Al^{c}(N) || τοιοῦτόν ABCDVM : -τό u || alt. νῦν ante τοιοῦτόν transp. Al^{c}(N) || 27 ante τοῦτο add. οὐ A^{2}BCDuVM Λ ex Al^{p} (459.22) male intellecto susp. Strache || 28 ὅτι ABDuVM : τί C || τοιοῦτόν ABCDVM : -τό u || ante ζῷον add. τὸ M || ante οἷον add. ἀλλ' A^{2}B^{2}CDuVM Λ || 29 τὸ αὐτὸ AB edd. : ταὐτὸν CDuVM || 30 αὐτὸ ABCDVM Λ : αὐτῷ u || ἂν ABCDVM : ἐὰν u Λ || ante συμβαίνῃ add. που CDuVM Λ || 31 ἀποδοθὲν C^{ras} || ὑπάρχειν : -χει C^{ac} || 34 καὶ om. M^{ac} || 36 διανεμητική B^{2}CDuVM Λ : ἀπο- AB an recte ? || post διανεμητική add. ἐστιν DuVM Λ.

146a1 ἡ om. C || 2 εἴη ἂν ABDVM edd. : ἂν εἴη Cu ἦν ἂν prop. Wal. || ante τὸ add. μάλιστα AB edd. adn. uide || 3 δέχεται A^{pc}BC DuVM : ἐν- A^{ac} ἐπι- Al^{p} || 4 post ἢ add. τὸ Al^{c}(N) || 5 λόγον om. Al^{c}(N) || δέχεται codd. : ἐπι- Al^{c}(N) || post μή add. δέχεται τὸ μᾶλλον C.

donné au niveau de la formule l'admet, mais non la chose définie ; il faut en effet que les deux l'admettent, ou aucun, s'il est vrai qu'il y a identité entre ce qui est donné au niveau de la formule et la chose définie. En outre, voir s'il ne se trouve pas que tous deux admettent bien le plus, mais que tous deux ne s'accroissent pas simultanément, par exemple si l'amour est défini comme désir du coït ; car celui qui aime plus ne désire pas plus le coït, de sorte que ce n'est pas simultanément que tous deux reçoivent le plus[1] ; or il l'aurait fallu, s'ils avaient été la même chose.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que, deux formes du défini se présentant, ce qui est donné au niveau de la formule se dit moins de celle dont la chose définie se dit plus, par exemple si l'on définit le feu comme le corps ayant les particules les plus fines. En effet, la flamme est feu plus que la lumière, alors que la flamme est moins que la lumière corps ayant les particules les plus fines ; or il aurait fallu que tous deux soient plus le cas pour la même chose[2], s'ils avaient été identiques. Derechef, voir s'il ne se trouve pas que l'un des deux est semblablement le cas pour les deux formes qui se présentent, alors que l'autre ne l'est pas semblablement pour toutes deux, mais l'est davantage pour l'une des deux[3].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on donne la formule définitionnelle en relation avec deux choses prises chacune pour elle-même, par exemple en définissant le beau comme ce qui est agréable à la vue ou ce qui est agréable à l'ouïe[4], et ce qui est comme ce qui peut pâtir ou agir[5] ; car la même chose sera simultanément belle et non belle, et de même, à la fois étante et non étante. En effet, ce qui est agréable à l'ouïe sera identique au beau[6], de sorte que ce qui n'est pas agréable à l'ouïe sera identique au non-beau, car les mêmes choses ont les mêmes opposés, et ce qui s'oppose au beau c'est le non-beau, et ce qui s'oppose à ce qui est agréable à l'ouïe, c'est ce qui n'est pas agréable à l'ouïe. Il est donc clair

1-6 Voir *Notes*, p. 237.

γὰρ ἀμφότερα δέχεσθαι ἢ μηδέτερον, εἴπερ δὴ ταὐτόν ἐστι τὸ κατὰ τὸν λόγον ἀποδοθὲν τῷ πράγματι. Ἔτι εἰ δέχεται μὲν ἀμφότερα τὸ μᾶλλον, μὴ ἅμα δὲ τὴν ἐπίδοσιν ἀμφότερα λαμβάνει, οἷον εἰ ὁ ἔρως ἐπιθυμία συνουσίας ἐστίν· ὁ γὰρ μᾶλλον ἐρῶν οὐ μᾶλλον ἐπιθυμεῖ τῆς συνουσίας, ὥστ' οὐχ ἅμα ἀμφότερα τὸ μᾶλλον ἐπιδέχεται· ἔδει δέ γε, εἴπερ ταὐτὸν ἦν.

Ἔτι εἰ, δύο τινῶν προτεθέντων, καθ' οὗ τὸ πρᾶγμα μᾶλλον λέγεται τὸ κατὰ τὸν λόγον ἧττον λέγεται, οἷον εἰ τὸ πῦρ ἐστι σῶμα τὸ λεπτομερέστατον. Πῦρ μὲν γὰρ μᾶλλον ἡ φλόξ ἐστι τοῦ φωτός, σῶμα δὲ τὸ λεπτομερέστατον ἧττον ἡ φλὸξ τοῦ φωτός· ἔδει δ' ἀμφότερα μᾶλλον τῷ αὐτῷ ὑπάρχειν, εἴπερ ταὐτὰ ἦν. Πάλιν εἰ τὸ μὲν ὁμοίως ἀμφοτέροις ὑπάρχει τοῖς προτεθεῖσι, τὸ δ' ἕτερον μὴ ὁμοίως ἀμφοτέροις ἀλλὰ τῷ ἑτέρῳ μᾶλλον.

Ἔτι ἐὰν πρὸς δύο τὸν ὁρισμὸν ἀποδῷ καθ' ἑκάτερον, οἷον τὸ καλὸν τὸ δι' ὄψεως ἢ τὸ δι' ἀκοῆς ἡδύ, καὶ τὸ ὂν τὸ δυνατὸν παθεῖν ἢ ποιῆσαι· ἅμα γὰρ ταὐτὸν καλόν τε καὶ οὐ καλὸν ἔσται, ὁμοίως δὲ καὶ ὄν τε καὶ οὐκ ὄν. Τὸ γὰρ δι' ἀκοῆς ἡδὺ ταὐτὸν τῷ καλῷ ἔσται, ὥστε τὸ μὴ ἡδὺ δι' ἀκοῆς τῷ μὴ καλῷ ταὐτόν· τοῖς γὰρ αὐτοῖς καὶ τὰ ἀντικείμενα τὰ αὐτά· ἀντίκειται δὲ τῷ μὲν καλῷ τὸ οὐ καλόν, τῷ δὲ δι' ἀκοῆς ἡδεῖ τὸ οὐχ ἡδὺ δι' ἀκοῆς. Δῆλον οὖν ὅτι ταὐτὸν τὸ οὐχ ἡδὺ δι' ἀκοῆς τῷ οὐ καλῷ. Εἰ οὖν τί

6 post γὰρ add. ἢ CDuVM Λ || δὴ om. CDuVM Λ || 9 λαμβάνῃ A[ac] || 10 τῆς om. Al[c] || 11 γε om. DuVM || 13 ante καθ' add. τὸ μὲν V || 14 post τὸ add. δὲ A[2]DV || 16 ἐστι τοῦ φωτός AB : τ. φ. D Λ τ. φ. ἐστι CuVM || φωτός C[ras] || 17 ἡ om. uM || 18 τῷ om. C || 19 προτεθεῖσι ABCuVM Λ : προσ- D || 21 post ἔτι add. δ' CuVM || πρὸς ABCuVM : εἰς D || πρὸς — ἀποδῷ om. C suppl. C[1] || ἀποδῷ ABC[1] edd. : -διδῷ DuVM || ἑκάτερον ACDuVM Λ : ἕτερον B || 22 ἢ τὸ ABDuVM Al[c](BP) : ἢ C Al[c](rell.) καὶ C[γρ] || 23 τὸ om. AB || ἢ V[1] || ταὐτὸν om. uM || 24 ἔσται CuVM edd. : ἐστιν ABD Λ || alt. καὶ ABDVM Λ : καὶ τὸ u om. C || 27 post αὐτά add. ἐστιν C ἔσται Λ || 28 τῷ : τὸ B[1sl] || οὐχ ἡδὺ δι' ἀκοῆς ABCuVM : δ. ἀ. ο. ἡ. D Λ Ross || 29 τὸ DuVM edd. : τῷ C om. AB.

qu'il y a identité entre ce qui n'est pas agréable à l'ouïe et le non-beau. Si donc quelque chose est agréable à la vue, mais non à l'ouïe, il sera à la fois beau et non-beau. Nous montrerons encore de la même façon que la même chose est à la fois étante et non étante[1].

En outre, prenant les genres, les différences et tous les autres éléments donnés dans les formules définitionnelles, substituer aux noms les formules qui les définissent, et voir si quelque discordance se révèle.

8

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION ELLE-MÊME : LES DÉFINITIONS DES TERMES RELATIFS>

Si maintenant le défini est un relatif, soit par lui-même, soit par son genre[2], examiner s'il ne se trouve pas que mention n'est pas faite, dans la formule définitionnelle, de ce relativement à quoi il se dit, soit lui-même, soit par son genre ; par exemple, si l'on a défini la science comme une représentation inébranlable, ou la volonté comme une appétition sans douleur ; car tout relatif a pour essence d'être en relation avec autre chose, puisqu'il y a par principe[3] identité précise, pour chacun des relatifs, entre son être et le fait qu'il a une certaine relation avec quelque chose[4]. Il fallait donc dire que la science est représentation de quelque chose de susceptible d'être su, et que la volonté est appétition d'un bien. De même encore, si l'on a défini l'aptitude à lire et à écrire[5] comme la science des lettres ; car il fallait que fût donné, dans la formule définitionnelle, soit ce en relation à quoi le défini se dit lui-même, soit éventuellement ce en relation à quoi se dit son genre[6]. Ou encore, voir s'il ne se trouve pas que ce qui est dit relativement à quelque chose n'a pas été mis en relation avec sa fin, la fin étant en chaque chose ce qu'il y a de meilleur, ou ce en vue de quoi est le

1-6 Voir *Notes*, p. 238.

ἐστι δι᾽ ὄψεως μὲν ἡδὺ δι᾽ ἀκοῆς δὲ μή, καλόν τε καὶ οὐ καλὸν ἔσται. Ὁμοίως δὲ δείξομεν καὶ διότι ταὐτὸν ὄν τε καὶ οὐκ ὄν ἐστιν.

Ἔτι τῶν γενῶν καὶ τῶν διαφορῶν καὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων τῶν ἐν τοῖς ὁρισμοῖς ἀποδιδομένων λόγους ἀντὶ τῶν ὀνομάτων ποιοῦντα σκοπεῖν εἴ τι διαφωνεῖ.

Ἐὰν δ᾽ ᾖ πρός τι τὸ ὁριζόμενον ἢ καθ᾽ αὑτὸ ἢ κατὰ τὸ γένος, σκοπεῖν εἰ μὴ εἴρηται ἐν τῷ ὁρισμῷ πρὸς ὃ λέγεται ἢ αὐτὸ ἢ κατὰ τὸ γένος, οἷον εἰ τὴν ἐπιστήμην ὡρίσατο 146b ὑπόληψιν ἀμετάπειστον, ἢ τὴν βούλησιν ὄρεξιν ἄλυπον· παντὸς γὰρ τοῦ πρός τι ἡ οὐσία πρὸς ἕτερον, ἐπειδὴ ταὐτὸν ἦν ἑκάστῳ τῶν πρός τι τὸ εἶναι ὅπερ τὸ πρός τί πως ἔχειν. Ἔδει οὖν τὴν ἐπιστήμην εἰπεῖν ὑπόληψιν ἐπιστητοῦ καὶ τὴν βούλησιν ὄρεξιν ἀγαθοῦ. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὴν γραμματικὴν ὡρίσατο ἐπιστήμην γραμμάτων· ἔδει γὰρ ἢ πρὸς ὃ αὐτὸ λέγεται, ἢ πρὸς ὅ ποτε τὸ γένος, ἐν τῷ ὁρισμῷ ἀποδίδοσθαι. Ἢ εἰ πρός τι εἰρημένον μὴ πρὸς τὸ τέλος ἀποδέδοται· τέλος δ᾽ ἐν ἑκάστῳ τὸ βέλτιστον ἢ οὗ χάριν τἆλλα. Ῥητέον δὴ ἢ τὸ βέλτιστον ἢ τὸ ἔσχατον, οἷον τὴν ἐπιθυμίαν οὐχ

31 διότι ABu Verd. : ὅτι CDVM || 33 post ἔτι add. καὶ B Λ || post γενῶν add. τε V || 35 ποιοῦντα AB edd. : -τας CuDVM Λ || τι ABD Λ edd. : πῃ CuVM || 36 ᾖ C^{ras} || 37 τὸ om. u || πρὸς ABCuVM : εἰς D.

146b1 post pr. ἢ add. πρὸς ὃ τὸ γένος ἢ C del. C^{2} || ante αὐτὸ add. καθ᾽ V || τὸ om. u || 3 alt. πρὸς om. D || 4 pr. τι om. M^{2} || pr. τὸ om. M || ὅπερ AB edd. : ὅπερ ἐστὶ CuM καὶ V om. D Λ || alt. τὸ ABCuV edd. : τῷ $A^{2}C^{2}$DM || 7 ὡρίσατο om. D || ἔδει AB Al^{c} edd. : δεῖ CuDVM Λ || 8 ποτε om. CuDVM Al^{c} Λ Ross || ὁρισμῷ ACDuVM Al^{c} : διο- B || 9 post εἰ add. τινος DV Λ || εἰρημένον ABC Bk. Wz Ross : -μένου DuVM Λ SW || 9-10 ἀποδέδοται ABCVM Λ edd. : -δίδοται Du || 11 δὴ AB edd. : οὖν CDuVM || pr. τὸ AB Al^{p} : ἢ τὸ CDuVM Λ.

reste. Il faut donc énoncer ce qu'il y a de meilleur, ou ce qui est ultime[1], en disant par exemple que le désir n'est pas désir de ce qui est plaisant, mais désir de plaisir ; car c'est en vue de ce dernier que nous choisissons précisément ce qui est plaisant.

Examiner aussi s'il ne se trouve pas que ce en relation à quoi on a donné la définition est un processus ou une action, car rien de tel n'est une fin, et c'est avoir fini d'agir, avoir fini de devenir qui sont des fins, plutôt que devenir et agir[2]. Ou alors : une telle règle n'est pas vraie dans tous les cas, car on peut dire que la plupart des gens aiment mieux jouir qu'avoir cessé de jouir, de sorte qu'ils feraient d'agir une fin, plutôt que d'avoir fini d'agir[3].

Derechef, dans certains cas, voir s'il ne se trouve pas que l'on n'a pas précisé de quelle quantité est le corrélat, ou de quelle qualité, ou en quel endroit, ou donné quelque autre précision au niveau des autres différences ; par exemple si l'on a défini l'ambitieux sans dire de quelle qualité et de quelle quantité sont les honneurs qu'il recherche ; car tous les hommes recherchent les honneurs, de sorte qu'il ne suffit pas de dire que celui qui recherche les honneurs est un ambitieux : il faut ajouter les différences qui viennent d'être mentionnées. De même encore, est cupide celui qui recherche les richesses en telle quantité, est incontinent celui qui a un certain rapport avec les plaisirs de telle qualité ; en effet, ce n'est pas celui qui se laisse vaincre par n'importe quel type de plaisir qu'on dit incontinent, mais celui qui se laisse vaincre par un certain type de plaisir[4]. Ou encore, derechef, comme on définit la nuit comme ombrage de la terre, ou le séisme comme mouvement de la terre, ou le nuage comme épaississement de l'air, ou le souffle comme mouvement de l'air ; car il faut ajouter de quelle quantité, de quelle qualité, sous l'effet de quoi. De même dans les autres cas de ce genre : car si on laisse de côté

1-4 Voir *Notes*, p. 239.

ἡδέος ἀλλ' ἡδονῆς· ταύτης γὰρ χάριν καὶ τὸ ἡδὺ αἱρούμεθα.

Σκοπεῖν δὲ καὶ εἰ γένεσίς ἐστι πρὸς ὃ ἀποδέδωκεν, ἢ ἐνέργεια· οὐδὲν γὰρ τῶν τοιούτων τέλος· μᾶλλον γὰρ τὸ ἐνηργηκέναι καὶ γεγενῆσθαι τέλος ἢ τὸ γίνεσθαι καὶ ἐνεργεῖν. Ἢ οὐκ ἐπὶ πάντων ἀληθὲς τὸ τοιοῦτον· σχεδὸν γὰρ οἱ πλεῖστοι ἥδεσθαι μᾶλλον βούλονται ἢ πεπαῦσθαι ἡδόμενοι, ὥστε τὸ ἐνεργεῖν μᾶλλον τέλος ἂν ποιοῖντο τοῦ ἐνηργηκέναι.

Πάλιν ἐπ' ἐνίων εἰ μὴ διώρικε τὸ πόσου ἢ ποίου ἢ ποῦ ἢ κατὰ τὰς ἄλλας διαφοράς, οἷον φιλότιμος ὁ ποίας καὶ ὁ πόσης ὀρεγόμενος τιμῆς· πάντες γὰρ ὀρέγονται τιμῆς, ὥστ' οὐκ ἀπόχρη φιλότιμον εἰπεῖν τὸν ὀρεγόμενον τιμῆς, ἀλλὰ προσθετέον τὰς εἰρημένας διαφοράς. Ὁμοίως δὲ καὶ φιλοχρήματος ὁ πόσων ὀρεγόμενος χρημάτων, ἢ ἀκρατὴς ὁ περὶ ποίας ἡδονάς· οὐ γὰρ ὁ ὑφ' οἱασποτοῦν ἡδονῆς κρατούμενος ἀκρατὴς λέγεται, ἀλλ' ὁ ὑπό τινος. Ἢ πάλιν, ὡς ὁρίζονται τὴν νύκτα σκιὰν γῆς, ἢ τὸν σεισμὸν κίνησιν γῆς, ἢ τὸ νέφος πύκνωσιν ἀέρος, ἢ τὸ πνεῦμα κίνησιν ἀέρος· προσθετέον γὰρ πόσου καὶ ποίου καὶ ὑπὸ τίνος. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων· ἀπολείπων γὰρ διαφορὰν

13 ἀποδέδωκεν BCDuVM edd. : ἀπέδωκεν A ‖ 14 alt. γὰρ ABCDVM : δὲ u ‖ 14-15 ἐνηργηκέναι καὶ γεγενῆσθαι codd. : γ. κ. ἐνεργηθῆναι Al[c](N) ‖ 15 post pr. καὶ add. τὸ DuVM ‖ post alt. καὶ add. τὸ CuVM ‖ 16 τοιοῦτον ABCDVM : -το u ‖ 17 post πλεῖστοι add. τὸ C ‖ 20 τὸ Ross : τοῦ codd. Bk. Wz SW ‖ πόσου ἢ ποίου AB edd. : ποίου ἢ πόσου CDuVM Λ ‖ 22 ὁ om. CDuVM ‖ πάντες — τιμῆς om. AC suppl. A² ‖ 23 φιλότιμον εἰπεῖν AB Λ edd. : ε. φ. CDuM τὸ ε. φ. V ‖ τὸν om. C ‖ 24 post καὶ add. ὁ C ‖ 26 οὐ ABDVM Λ edd. : οὐδὲ Cu ‖ ὑφ' οἱασποτοῦν AB : ὑφ' ὁποιασοῦν CDVM ὑπὸ ποιασοῦν u ‖ 27 ὑπό τινος ABCuVM : περὶ τινάς D Λ ‖ ὡς codd. : οἳ Λ (*qui*) ‖ 28 post pr. γῆς add. τοῦ ἡλίου ὑπὸ γῆν ὄντος C² ‖ ἢ — γῆς om. C suppl. C² ‖ 28-29 alt. γῆς — πύκνωσιν om. A suppl. A² ‖ 30 ποίου AB¹C Bk. ποίου καὶ ποῦ B²DuVM Wz SW Ross ‖ 31 ἀπολείπων AB edd. : -λιπὼν CDuVM.

une différence quelle qu'elle soit, on ne dit pas l'essentiel de l'essence. Et il faut toujours attaquer sur ce qui fait défaut : car ce n'est pas quand la terre est mue de n'importe quelle façon, ni en n'importe quelle quantité, qu'il y a un séisme ; et de même, ce n'est pas quand l'air est mû n'importe comment, ni en n'importe quelle quantité, qu'il y a un souffle.

En outre, dans le cas des appétitions, voir s'il ne se trouve pas que l'on n'a pas ajouté « apparent », et de même dans tous les autres cas où cela est pertinent : par exemple, quand on dit que la volonté est l'appétition du bien, et que le désir est l'appétition de l'agréable, sans dire « du bien apparent », « de l'agréable apparent ». Souvent, en effet, ceux qui éprouvent une appétition ne savent pas ce qui est bon ou ce qui est agréable, de sorte qu'il est nécessaire, non que l'objet de leur appétition soit bon ou agréable, mais qu'il le paraisse seulement[1]. Il fallait donc aussi en donner la définition en ces termes. Si maintenant l'on donne bien la précision mentionnée, il faut alors pousser vers les formes celui qui pose l'existence des idées. En effet, il n'y a pas d'idée de quoi que ce soit d'apparent, et l'on admet qu'une forme se dit en relation avec une forme : par exemple, le désir en soi se rapporte à l'agréable en soi, et la volonté en soi au bien en soi. Ils ne se rapporteront donc pas au bien apparent, ni à l'agréable apparent ; car il est absurde qu'il y ait un bien apparent en soi, ou un agréable apparent en soi[2].

1-2 Voir *Notes*, p. 240.

ἥντιν᾽οὖν οὐ λέγει τὸ τί ἦν εἶναι. Δεῖ δ᾽ ἀεὶ πρὸς τὸ ἐνδεὲς ἐπιχειρεῖν· οὐ γὰρ ὁπωσοῦν γῆς κινηθείσης οὐδ᾽ ὁποσησοῦν σεισμός ἐστιν, ὁμοίως δ᾽ οὐδ᾽ ἀέρος ὁπωσοῦν οὐδ᾽ ὁποσουοῦν κινηθέντος πνεῦμα.

Ἔτι ἐπὶ τῶν ὀρέξεων εἰ μὴ πρόσκειται τὸ φαινόμενον, καὶ ἐφ᾽ ὅσων ἄλλων ἁρμόττει, οἷον ὅτι ἡ βούλησις ὄρεξις ἀγαθοῦ, ἡ δ᾽ ἐπιθυμία ὄρεξις ἡδέος, ἀλλὰ μὴ φαι- 147a νομένου ἀγαθοῦ ἢ ἡδέος. Πολλάκις γὰρ λανθάνει τοὺς ὀρεγομένους ὅ τι ἀγαθὸν ἢ ἡδύ ἐστιν, ὥστ᾽ οὐκ ἀναγκαῖον ἀγαθὸν ἢ ἡδὺ εἶναι ἀλλὰ φαινόμενον μόνον. Ἔδει οὖν οὕτω καὶ τὴν ἀπόδοσιν ποιήσασθαι. Ἐὰν δὲ καὶ ἀποδῷ τὸ εἰρημένον, ἐπὶ τὰ εἴδη ἀκτέον τὸν τιθέμενον ἰδέας εἶναι. Οὐ γὰρ ἔστιν ἰδέα φαινομένου οὐδενός, τὸ δ᾽ εἶδος πρὸς τὸ εἶδος δοκεῖ λέγεσθαι, οἷον αὐτὴ ἐπιθυμία αὐτοῦ ἡδέος καὶ αὐτὴ βούλησις αὐτοῦ ἀγαθοῦ. Οὐκ ἔσται οὖν φαινομένου ἀγαθοῦ οὐδὲ φαινομένου ἡδέος· ἄτοπον γὰρ τὸ εἶναι αὐτὸ φαινόμενον ἀγαθὸν ἢ ἡδύ.

32 ἥντιν᾽ οὖν B : ἡντινοῦν A edd. ἡντιναοῦν A²CDuVM ‖ λέγει ABCDVM : λέγω u ‖ 33 ante γῆς add. τῆς CDuVM ‖ 33-34 ante σεισμὸς add. ὁ D ‖ 34 ἐστιν AB : ἔσται A²DuVM Λ edd. om. C ‖ ὁμοίως ABDuVM : ὡς C ‖ οὐδ᾽ ἀέρος AB edd. : οὐδὲ τοῦ ἀ. CDu VM ‖ 35 ante πνεῦμα add. τὸ C ‖ πνεῦμα AB edd. : πνεῦμα ἐστὶ CDuVM πνεῦμα ἔσται Λ ‖ 36-37 τὸ φαινόμενον C^ras ‖ 37 βούλησις ABCDuM : βουλὴ V.

147a2 ἢ om. B ‖ γὰρ om. A^ac ‖ 3 ἢ om. A suppl. A¹ ‖ ἐστιν om. CDuVM ‖ 4 ἢ om. A^ac ‖ εἶναι ABCDuM Λ : θεῖναι V ‖ 5 καὶ om. CDuVM Λ ‖ ἀποδῷ ABD Bk. Wz : προσαποδῷ CuVM Λ SW Ross ‖ 6 ante ἰδέα add. ἡ V² ‖ 8-9 αὐτὴ ἐπιθυμία αὐτοῦ ἡδέος καὶ αὐτὴ βούλησις αὐτοῦ ἀγαθοῦ ABC edd. : αὐτὴ ἐπιθυμία [αὐτηεπιθυμία V] αὐτοηδέος καὶ αὐτὴ βούλησις [αὐτηβούλησις V] αὐτοαγαθοῦ DV αὐτοεπιθυμία αὐτοηδέος [αὐτοῦ ἡδέος B² αὐτοεῖδος u] καὶ αὐτοβούλησις αὐτοαγαθοῦ [αὐτοῦ ἀγαθοῦ B²] A²B²C²uM ‖ 9 οὐκ ἔσται οὖν φαινόμενου ἀγαθοῦ AB : φαινομένου δ᾽ ἀγαθοῦ οὐκ ἔσται uM φαινομένου δ᾽ ἀγαθοῦ οὐκ ἔσται αὐτὴ βούλησις [αὐτοβούλησις C¹] CDV Λ ‖ ἔσται Wz SW Ross : ἔστιν A¹ Bk. ‖ 10 ////// ἡδέος C ‖ post ἡδέος add. αὐτὴ ἐπιθυμία [αὐτοεπιθυμία C¹] CDV Λ ‖ αὐτὸ φαινόμενον BVM edd. : αὐτοφαινόμενον AC Du.

9

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION ELLE-MÊME : LES DÉFINITIONS DES TERMES OPPOSÉS>

En outre, si la formule définitionnelle est celle d'une possession, examiner son possesseur[1] ; et si elle est celle d'un possesseur, examiner la possession, et de même encore dans les autres cas de ce genre : par exemple, si l'agréable est essentiellement bénéfique, celui qui en jouit en tire bénéfice. Pour le dire en général, dans les formules définitionnelles de ce genre, d'une certaine façon, c'est plus d'une seule chose que définit consécutivement celui qui en définit une. De fait, celui qui définit la science, d'une certaine façon définit aussi l'ignorance ; et de même encore, il définit ce qui est savant et ce qui est ignorant, il définit savoir et ignorer ; car une fois le premier terme éclairci, d'une certaine façon, tous les autres aussi s'éclaircissent. Il faut donc examiner, dans tous les cas de ce genre, s'il ne se trouve pas que quelque discordance se révèle, en utilisant comme éléments ceux que l'on peut tirer des contraires et des coordonnés.

En outre, dans le cas des relatifs, examiner si c'est par rapport à un type de ce par rapport à quoi le genre est donné que l'espèce est donnée. Par exemple, si la représentation est relative à quelque chose de représenté, tel type de représentation l'est à tel type de représenté ; et si le multiple est relatif au sous-multiple, tel type de multiple l'est à tel type de sous-multiple[2]. En effet, si la définition n'est pas donnée de cette façon, il est clair qu'on a commis une faute.

Voir aussi si la formule opposée est bien celle qui définit l'opposé, par exemple si celle qui est opposée à celle du double est bien celle de la moitié ; de fait, si ce qui excède d'une quantité égale est double, ce qui est excédé d'une quantité égale est moitié. Et dans le cas des

1-2 Voir *Notes*, p. 241.

Ἔτι ἐὰν μὲν ᾖ τῆς ἕξεως ὁ ὁρισμός, σκοπεῖν ἐπὶ τοῦ ἔχοντος, ἐὰν δὲ τοῦ ἔχοντος, ἐπὶ τῆς ἕξεως· ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων· οἷον εἰ τὸ ἡδὺ ὅπερ ὠφέλιμον, καὶ ὁ ἡδόμενος ὠφελούμενος. Καθόλου δ' εἰπεῖν ἐν τοῖς τοιούτοις ὁρισμοῖς τρόπον τινὰ πλείω ἑνὸς συμβαίνει τὸν ὁριζόμενον ὁρίζεσθαι. Ὁ γὰρ τὴν ἐπιστήμην ὁριζόμενος τρόπον τινὰ καὶ τὴν ἄγνοιαν ὁρίζεται, ὁμοίως δὲ καὶ τὸ ἐπιστῆμον καὶ τὸ ἀνεπιστῆμον, καὶ τὸ ἐπίστασθαι καὶ τὸ ἀγνοεῖν· τοῦ γὰρ πρώτου δήλου γενομένου τρόπον τινὰ καὶ τὰ λοιπὰ δῆλα γίνονται. Σκεπτέον οὖν ἐπὶ πάντων τῶν τοιούτων μή τι διαφωνῇ, στοιχείοις χρώμενον τοῖς ἐκ τῶν ἐναντίων καὶ τῶν συστοίχων.

Ἔτι ἐπὶ τῶν πρός τι σκοπεῖν εἰ πρὸς ὃ τὸ γένος ἀποδίδοται, τὸ εἶδος πρὸς ἐκεῖνό τι ἀποδίδοται. Οἷον εἰ ἡ ὑπόληψις πρὸς ὑποληπτόν, ἡ τὶς ὑπόληψις πρὸς τὶ ὑποληπτόν, καὶ εἰ τὸ πολλαπλάσιον πρὸς τὸ πολλοστημόριον, τὸ τὶ πολλαπλάσιον πρὸς τὸ τὶ πολλοστημόριον· εἰ γὰρ μὴ οὕτως ἀποδίδοται, δῆλον ὅτι ἡμάρτηται.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ τοῦ ἀντικειμένου ὁ ἀντικείμενος λόγος, οἷον τοῦ ἡμίσεος ὁ ἀντικείμενος τῷ τοῦ διπλασίου· εἰ γὰρ διπλάσιον τὸ ἴσῳ ὑπερέχον, ἥμισυ τὸ ἴσῳ ὑπερεχόμενον. Καὶ ἐπὶ τῶν ἐναντίων δ' ὡσαύτως· ὁ γὰρ ἐναντίος τοῦ ἐναντίου λόγος ἔσται κατὰ μίαν τινὰ συμπλοκὴν τῶν ἐναντίων. Οἷον εἰ

13 καὶ om. A[ac] || 18-19 καὶ τὸ ἀνεπιστῆμον om. A suppl. A[2] || 19-20 πρώτου γὰρ A || 20 δήλου γενομένου AB : δήλου γινομένου C γιγνομένου δήλου DuVM || τρόπον τινὰ post λοιπὰ transp. CDuVM Λ || 20-21 γίνονται AB Bk. Wz SW : γίνεται CDuVM Ross || 21 τι ABDuM edd. : πῇ V om. C suppl. C[2] || διαφωνῇ ABC[2]u Λ edd. : -νει CDVM || 22 post τοῖς add. τε DuVM Λ || 24 ante τὸ add. καὶ B[2]DuVM Al[p] Λ || ἐκεῖνό ABuVM edd. : ἐκείνου [ἐκεί///νου C] CD || 25 post pr. πρὸς add. τὸ DuVM Al[p] || ante ἡ add. καὶ CDuVM Al[p] Λ || post alt. πρὸς add. τὸ Al[p] || 26 ante tert. τὸ add. καὶ uVM Al[p] || 26-27 tert. τὸ — πολλοστημόριον om. D || 27-28 ἀποδίδοται ABDV Λ Bk. Wz : -δέδοται CuM SW Ross || 30 post οἷον add. εἰ CDuVM Λ || 31 post pr. et alt. τὸ add. ἐν A[2]CDuVM Al[p] Λ || alt. τὸ : τῷ A[ac] || 31-32 καὶ — ὡσαύτως codd. edd. : ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἐναντίων Al[c] || 32 ἐναντίων : ἄλλων A[2] || 33 post μίαν add. γε V.

contraires pareillement, car la formule contraire sera celle qui définit le contraire, selon l'une ou l'autre des combinaisons de contraires. Par exemple, si est utile ce qui est producteur de bien, est nuisible ce qui est producteur de mal ou ce qui est destructeur de bien ; car l'une ou l'autre de ces deux choses est nécessairement contraire à ce qui a été mentionné au début. Si donc aucune des deux combinaisons n'est contraire à ce qui a été mentionné au début, il est clair qu'aucune des deux formules mentionnées par la suite ne peut être la formule qui définit le contraire, de sorte que celle qui a été donnée au début n'a pas été correctement donnée non plus[1]. Mais puisque certains des contraires se disent par privation de l'autre[2], par exemple l'inégalité, dont on admet qu'elle est privation d'égalité (en effet, sont dites inégales les choses qui ne sont pas égales), il est clair qu'un contraire qui se dit par privation doit être nécessairement défini par le biais de l'autre, alors que celui qui reste ne doit plus se définir par le biais de celui qui se dit par privation ; car il en résulterait que chacun des deux se ferait connaître par le biais de l'autre. Il faut donc surveiller, dans le domaine des contraires, les fautes de ce genre, par exemple si l'on définissait l'égalité comme étant le contraire de l'inégalité ; car c'est la définir par le biais de ce qui se dit par privation. En outre, celui qui définit ainsi doit nécessairement se servir du défini lui-même. Cela devient parfaitement clair si l'on substitue au nom la formule[3] : car entre dire « inégalité » et dire « privation d'égalité », il n'y a aucune différence. L'égalité sera donc le contraire de la privation d'égalité, de sorte qu'on se sera servi du défini

1-3 Voir *Notes*, p. 241.

ὠφέλιμον τὸ ποιητικὸν ἀγαθοῦ, βλαβερὸν τὸ ποιητικὸν κακοῦ ἢ τὸ φθαρτικὸν ἀγαθοῦ· θάτερον γὰρ τούτων ἀναγκαῖον ἐναντίον εἶναι τῷ ἐξ ἀρχῆς ῥηθέντι. Εἰ οὖν μηδέτερον ἐναντίον τῷ 147b ἐξ ἀρχῆς ῥηθέντι, δῆλον ὅτι οὐδέτερος ἂν εἴη τῶν ὕστερον ἀποδοθέντων τοῦ ἐναντίου λόγος, ὥστ᾽ οὐδ᾽ ὁ ἐξ ἀρχῆς ἀποδοθεὶς ὀρθῶς ἀποδέδοται. Ἐπεὶ δ᾽ ἔνια τῶν ἐναντίων στερήσει θατέρου λέγεται, οἷον ἡ ἀνισότης στέρησις ἰσότητος δοκεῖ εἶναι (ἄνισα γὰρ τὰ μὴ ἴσα λέγεται), δῆλον οὖν ὅτι τὸ μὲν κατὰ στέρησιν λεγόμενον ἐναντίον ἀναγκαῖον ὁρίζεσθαι διὰ θατέρου, τὸ δὲ λοιπὸν οὐκέτι διὰ τοῦ κατὰ στέρησιν λεγομένου· συμβαίνοι γὰρ ἂν ἑκάτερον δι᾽ ἑκατέρου γνωρίζεσθαι. Ἐπισκεπτέον οὖν ἐν τοῖς ἐναντίοις τὴν τοιαύτην ἁμαρτίαν, οἷον εἴ τις ὁρίσαιτο τὴν ἰσότητα εἶναι τὸ ἐναντίον ἀνισότητι· διὰ γὰρ τοῦ κατὰ στέρησιν λεγομένου ὁρίζεται. Ἔτι τὸν οὕτως ὁριζόμενον ἀναγκαῖον αὐτῷ τῷ ὁριζομένῳ χρῆσθαι. Δῆλον δὲ τοῦτο, ἐὰν μεταληφθῇ ἀντὶ τοῦ ὀνόματος ὁ λόγος· εἰπεῖν γὰρ ἢ ἀνισότητα οὐδὲν διαφέρει ἢ στέρησιν ἰσότητος. Ἔσται οὖν ἡ ἰσότης τὸ ἐναντίον στερήσει ἰσότητος, ὥστ᾽ αὐτῷ ἂν εἴη κεχρη-

147b1-2 εἰ — ῥηθέντι om. A suppl. A^{2} || 1 post ἐναντίον add. ἐστὶ A^{2}CDuVM Λ || 2 οὐδέτερος : -ρον A^{ac} || ὕστερον ABCVM Λ edd. : ὑστέρων Du || 3 ὥστ᾽ om. C^{ac} || 3-4 post ἀποδοθεὶς add. λόγος DuVM Λ || 5 θατέρου λέγεται AD Al^{l} edd. : λ. θ. CuVM θ. λέγονται B || ἡ om. D || 6 οὖν ὅτι ABu Wz SW Ross : ὅτι A^{pc} Λ edd. ὡς CDVM || 7 ἐναντίον om. CuM Al^{p} || 8 ante διὰ add. δεῖ CDuVM Λ || post λεγομένου add. ὁρίζεσθαι CDuVM Al^{p} Λ || 8-9 συμβαίνοι γὰρ ἂν AB edd. : οὐ γὰρ ἐνδέχεται CDVM Λ ἐνδέχεται γὰρ u [ἐν- u^{ras}] || 9 ἐπισκεπτέον ABCuVM : σκεπτέον D || 10 οὖν A^{2}CDuVM Λ Bk. SW Ross : δ᾽ B Wz om. A ut uid. || 10-11 ὡρίσατο Λ (*diffinivit*) || 11 εἶναι τὸ AB Bk. Wz SW : τὸ εἶναι uM τὸ C Ross om. DV || 13 ἀναγκαῖον ABD Al^{c} edd. : ἀνάγκη CuVM Λ || 14 ὁ om. Al^{c} || 14-15 εἰπεῖν — στέρησιν AB edd. : ἐπεὶ [ἐπειδὴ C] γὰρ ἡ ἀνισότης οὐδὲν [οὐδενὶ C] διαφέρει καὶ ἡ στέρησις CDuVM Λ ἐπειδὴ γὰρ ἡ ἀνισότης στέρησις Al^{c}(B) || 15 οὖν om. CDuVM Al^{p} Λ || ἡ om. uM Al^{c} || 16 τὸ ἐναντίον ABCuVM : τῶν ἐναντίων D || εἴη AB DuVM : ᾖ C || 16-17 post κεχρημένος add. εἰ μή τις λέγοι ὅτι οὐδὲ τὴν ἀνισότητα οὕτως ὁριοῦμαι τὸ ἐναντίον ἰσότητος [-τι M], ἀλλ᾽ ἀσυμμετρίαν σωμάτων ἢ ἀσυμμετρίαν πόσου C^{2}M.

lui-même. Si maintenant aucun des contraires ne se dit par privation, et si l'on donne la formule de la même façon, en disant par exemple qu'est un bien le contraire du mal, il est clair que sera un mal le contraire du bien ; car pour les contraires de ce type, la formule doit être donnée de façon semblable[1]. De sorte qu'ici encore, il résulte qu'on se sert du défini lui-même ; en effet, le bien fait partie intégrante de la formule du mal. De sorte que si est un bien ce qui est le contraire du mal, et si le mal ne diffère en rien du contraire du bien, sera un bien le contraire du contraire du bien. Il est donc clair qu'on s'est servi du défini lui-même.

En outre, voir s'il ne se trouve pas qu'en donnant la définition d'un terme qui se dit par privation, on a omis de faire mention de ce dont il est la privation, par exemple de la possession, ou du contraire, ou de quoi que ce soit dont il est la privation. Et aussi, s'il ne se trouve pas que l'on a omis d'ajouter ce en quoi réside par nature ce dont il est la privation, soit que l'on n'ait simplement rien dit, soit que l'on n'ait pas indiqué le sujet premier dans lequel il réside par nature. Par exemple si, ayant dit que l'ignorance est une privation, on n'a pas dit qu'elle est privation de science, ou si l'on n'a pas ajouté ce en quoi réside par nature la science, ou si, l'ayant ajouté, on n'a pas donné le sujet premier dans lequel elle réside, en disant par exemple, non que c'est la partie raisonnable de l'âme, mais l'homme, ou l'âme ; car si l'on omet de faire l'une quelconque de ces choses, on a commis une faute. De même encore, si l'on n'a pas défini la cécité comme une privation de la vue dans l'oeil ; car il faut, pour la

1 Voir *Notes*, p. 242.

μένος. Ἂν δὲ μηδέτερον τῶν ἐναντίων κατὰ στέρησιν λέγηται, ἀποδοθῇ δ' ὁ λόγος ὁμοίως, οἷον ἀγαθὸν τὸ ἐναντίον κακῷ, δῆλον ὅτι κακὸν τὸ ἐναντίον ἀγαθῷ ἔσται· τῶν γὰρ οὕτως ἐναντίων ὁμοίως ὁ λόγος ἀποδοτέος. Ὥστε πάλιν αὐτῷ τῷ ὁριζομένῳ συμβαίνει χρῆσθαι· ἐνυπάρχει γὰρ ἐν τῷ τοῦ κακοῦ λόγῳ τὸ ἀγαθόν. Ὥστ' εἰ ἀγαθόν ἐστι τὸ κακῷ ἐναντίον, τὸ δὲ κακὸν οὐδὲν διαφέρει ἢ τὸ τῷ ἀγαθῷ ἐναντίον, ἔσται ἀγαθὸν τὸ ἐναντίον τῷ τοῦ ἀγαθοῦ ἐναντίῳ. Δῆλον οὖν ὅτι αὐτῷ κέχρηται.

Ἔτι εἰ τὸ κατὰ στέρησιν λεγόμενον ἀποδιδοὺς μὴ ἀποδέδωκεν οὗ ἐστι στέρησις, οἷον τῆς ἕξεως ἢ τοῦ ἐναντίου ἢ ὁτουοῦν ἐστιν ἡ στέρησις. Καὶ εἰ μὴ ἐν ᾧ πέφυκε γίνεσθαι προσέθηκεν, ἢ ἁπλῶς ἢ ἐν ᾧ πρώτῳ πέφυκε γίνεσθαι. Οἷον εἰ τὴν ἄγνοιαν εἰπὼν στέρησιν μὴ ἐπιστήμης στέρησιν εἶπεν, ἢ μὴ προσέθηκεν ἐν ᾧ πέφυκε γίνεσθαι, ἢ προσθεὶς μὴ ἐν ᾧ πρώτῳ ἀπέδωκεν, οἷον ὅτι οὐκ ἐν τῷ λογιστικῷ ἀλλ' ἐν ἀνθρώπῳ ἢ ψυχῇ· ἐὰν γὰρ ὁτιοῦν τούτων μὴ ποιήσῃ, ἡμάρτηκεν. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ τὴν τυφλότητα μὴ ὄψεως στέρησιν ἐν ὀφθαλμῷ εἶπεν· δεῖ γὰρ τὸν καλῶς ἀποδιδόντα τὸ

17 δὲ om. B || μηδέτερον : μὴ ἕτερον u[pc] || 19 ὅτι AB edd. : γὰρ ὅτι καὶ CDuVM Λ || 21 συμβαίνει χρῆσθαι ABD Λ edd. : χ. σ. CuVM || ἐν om. Al[c] || 22 εἰ AB Al[p] edd. : ἐπεὶ CDuVM Λ || ἐστι om. uM || 22-23 τὸ κακῷ ἐναντίον Au edd. : τὸ ἐναντίον κακῷ Al[c] τῷ κακῷ ἐναντίον M τὸ τῷ κακῷ ἐναντίον CDVM[2] Λ τὸ κακὸν ἐναντίον B || 23 alt. τὸ om. V || τῷ : τὸ V[γρ] || 24 post ἔσται add. οὖν uM || 25 ὅτι om. u || κέχρηται ABCD Al[c] edd. : συγκέ- uVM || 26 ἀποδιδοὺς om. A suppl. A[2] || 26-27 ἀποδέδωκεν ABCDuV : ἀπέδωκεν M || 27 post ἐστι add. ἡ CDuM || 27 ἢ ὁτουοῦν [ὁτοοῦν D] ABCDuM : εἴ γε τούτων V || 27-28 ἢ — ἐστιν del. C om. Λ || 28 post ἐστιν add. ἢ εἰ τούτων ἐστὶν C Λ || ἡ om. u || γίνεσθαι πέφυκε u || 29 πρώτῳ πέφυκε γίνεσθαι ABDuV Λ : πέ. πρ. γ. C πέ. γ. πρ. M πέ. γ. πρώτως Al[c] || εἰ om. AB || 30 εἰπὼν στέρησιν ABD Λ edd. : σ. ε. CuVM || post ἢ add. εἰ DV Λ || 31 post γίνεσθαι add. ἡ στέρησις uM || 32 post πρώτῳ add. πέφυκεν uVM || ἀπέδωκεν AB edd. : ἀποδέ- CDuVM || οὐκ post ἀλλ' transp. uM || 33 ἡ ψυχή B[ac] || τούτων ABDuVM : τῶν τοιούτων C || 35 ἀποδιδόντα AB CuM : ἀ. τὸν ὁρισμὸν DV Λ ὁριζόμενον Al[c].

définir correctement, mentionner ce qu'elle est, de quoi elle est la privation, et quel est le sujet atteint de cette privation.

Voir aussi s'il ne se trouve pas que l'on a défini par une privation quelque chose qui ne se dit pas par privation ; par exemple, dans le cas de l'ignorance, il pourrait sembler qu'une telle faute est le cas pour ceux qui donnent la formule de l'ignorance par négation[1]. En effet, on admet que ce n'est pas ce qui ne possède pas la science qui ignore, mais plutôt ce qui se trompe ; c'est pourquoi nous ne disons pas que les êtres inanimés sont dans l'ignorance, ni les petits enfants. De sorte que ce n'est pas par la privation de la science que se dit l'ignorance.

10

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION ELLE-MÊME : LIEUX DIVERS (INFLEXIONS, IDÉES, HOMONYMES, ETC.)>

En outre, voir si[2] les inflexions de la formule s'appliquent bien aux inflexions correspondantes du nom : par exemple, si est bénéfique ce qui est producteur de santé, « bénéfiquement » doit être « de manière à produire la santé », et « qui a eu un effet bénéfique » doit être « qui a produit la santé ».

Examiner aussi, s'agissant de l'idée, si la définition énoncée va bien s'appliquer à elle. Dans certains cas, en effet, cela n'arrive pas, par exemple dans les définitions de Platon, qui introduit « mortel » dans la formule définitionnelle des animaux ; car l'idée ne sera pas mortelle, par exemple l'homme en soi ; de sorte que la formule ne sera pas applicable à l'idée[3]. D'une façon générale, pour les définitions dans lesquelles on ajoute « agent » ou « patient », il est inévitable que la définition soit en discordance une fois appliquée à l'idée ; car on admet que

1-3 Voir *Notes*, p. 242.

τί ἐστι καὶ τίνος ἐστὶν ἡ στέρησις ἀποδοῦναι καὶ τί ἐστι τὸ ἐστερημένον. 148a

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ μὴ λεγομένου κατὰ στέρησιν στερήσει ὡρίσατο, οἷον καὶ ἐπὶ τῆς ἀγνοίας δόξειεν ἂν ὑπάρχειν ἡ τοιαύτη ἁμαρτία τοῖς [μὴ] κατ' ἀπόφασιν τὴν ἄγνοιαν λέγουσιν. Τὸ γὰρ μὴ ἔχον ἐπιστήμην οὐ δοκεῖ ἀγνοεῖν, ἀλλὰ μᾶλλον τὸ διηπατημένον· διὸ οὔτε τὰ ἄψυχα οὔτε τὰ παιδία φαμὲν ἀγνοεῖν. Ὥστ' οὐ κατὰ στέρησιν ἐπιστήμης ἡ ἄγνοια λέγεται.

Ἔτι εἰ ἐπὶ τῶν ὁμοίων τοῦ ὀνόματος πτώσεων αἱ ὅμοιαι τοῦ λόγου πτώσεις ἐφαρμόττουσιν· οἷον εἰ ὠφέλιμον τὸ ποιητικὸν ὑγιείας, ὠφελίμως τὸ ποιητικῶς ὑγιείας καὶ ὠφεληκὸς τὸ πεποιηκὸς ὑγίειαν.

Σκοπεῖν δὲ καὶ ἐπὶ τὴν ἰδέαν εἰ ἐφαρμόσει ὁ λεχθεὶς ὅρος. Ἐπ' ἐνίων γὰρ οὐ συμβαίνει, οἷον ὡς Πλάτων ὁρίζεται, τὸ θνητὸν προσάπτων ἐν τοῖς τῶν ζῴων ὁρισμοῖς· ἡ γὰρ ἰδέα οὐκ ἔσται θνητή, οἷον αὐτοάνθρωπος, ὥστ' οὐκ ἐφαρμόσει ὁ λόγος ἐπὶ τὴν ἰδέαν. Ἁπλῶς δ' οἷς πρόσκειται τὸ ποιητικὸν ἢ παθητικόν, ἀνάγκη διαφωνεῖν ἐπὶ τῆς ἰδέας τὸν

148a1 ἀποδοῦναι ABD Al^{c} Bk. Wz : -διδόναι CuVM SW Ross || post alt. τί ἐστι add. καὶ ἐν τίνι C^{2} || 5 τοῖς C^{γρ}u Al^{p} : τοῖς μὴ ABCDVM Λ edd. adn. uide || κατ' ἀπόφασιν ABCDuM Λ : κατὰ πρόφασιν V || 6 γὰρ post ἔχον transp. M || 8 φαμὲν ABCD edd. : λέγομεν uVM || 10 ἔτι εἰ ἐπὶ f (Marc. App.IV.5) iam coni. Wal. : ἔτι εἰ codd. Al^{l}Λ Bk. Wz ἔτι ἐπὶ Ross || ὅμοιαι ABDuVM : -οι C || 12 ὠφελίμως — ὑγιείας om. C || 17 ἔσται ABCuVM : ἔστι D || 18 ὁ λόγος ἐπὶ τὴν ἰδέαν AB edd. : ἐ. τ. ἰ. ὁ λ. CDuVM Λ || ante οἷς add. ἐν CDuVM Λ || 18-19 τὸ ποιητικὸν codd. : ποιητικόν τι Al^{p} || 19 ἢ παθητικόν om. C.

les idées sont impassibles et immuables, [pour ceux qui disent qu'il existe des idées]. Outre ceux-là, les arguments de ce type sont également utiles[1].

En outre, voir s'il ne se trouve pas que, pour des choses qui se disent par homonymie, on a donné une formule unique, commune à toutes ; car sont synonymes[2] les choses dont la formule qui correspond au nom est unique ; de sorte que la définition donnée ne sera celle d'aucune des choses qui tombent sous le nom, si vraiment elle est pareillement applicable à tout ce qui est homonyme. C'est le défaut dont souffre, en fait, la définition de la vie donnée par Denys[3], si c'est bien « le mouvement congénitalement attaché au genre d'êtres susceptibles de se nourrir »[4]. En effet, ceci n'est en rien davantage le cas pour les animaux que pour les végétaux. Or, on admet que la vie ne se dit pas selon une forme unique : autre est celle qui est le cas pour les animaux, autre pour les végétaux. Il se peut donc, certes, que l'on ait donné intentionnellement la définition ainsi, avec l'idée que la vie est synonyme et que toute vie se dit selon une forme unique. Pourtant[5] rien n'empêche que, tout en apercevant l'homonymie, et en voulant donner la formule définitionnelle de l'un seulement des deux homonymes, l'on ait donné sans s'en apercevoir une formule qui ne lui est pas propre, mais qui est commune aux deux. Il n'en reste pas moins que si l'on a opéré de l'une ou l'autre de ces deux façons, on a commis une faute. Mais[6] puisque certains des homonymes passent inaperçus, il faut, lorsqu'on interroge, les traiter comme

1-6 Voir *Notes*, p. 243.

ὅρον· ἀπαθεῖς γὰρ καὶ ἀκίνητοι δοκοῦσιν αἱ ἰδέαι [τοῖς λέγουσιν ἰδέας εἶναι]. Πρὸς δὲ τούτοις καὶ οἱ τοιοῦτοι λόγοι χρήσιμοι.

Ἔτι εἰ τῶν καθ' ὁμωνυμίαν λεγομένων ἕνα λόγον ἁπάντων κοινὸν ἀπέδωκεν· συνώνυμα γὰρ ὧν εἷς ὁ κατὰ τοὔνομα λόγος· ὥστ' οὐδενὸς τῶν ὑπὸ τοὔνομα ὁ ἀποδοθεὶς ὅρος, εἰ δὴ ὁμοίως ἐπὶ πᾶν τὸ ὁμώνυμον ἐφαρμόττει. Πέπονθε δὲ τοῦτο καὶ ὁ Διονυσίου τῆς ζωῆς ὅρος, εἴπερ ἐστὶ κίνησις γένους θρεπτοῦ σύμφυτος παρακολουθοῦσα· οὐδὲν γὰρ μᾶλλον τοῦτο τοῖς ζῴοις ἢ τοῖς φυτοῖς ὑπάρχει. Ἡ δὲ ζωὴ οὐ καθ' ἓν εἶδος δοκεῖ λέγεσθαι, ἀλλ' ἑτέρα μὲν τοῖς ζῴοις ἑτέρα δὲ τοῖς φυτοῖς ὑπάρχειν. Ἐνδέχεται μὲν οὖν καὶ κατὰ προαίρεσιν οὕτως ἀποδοῦναι τὸν ὅρον ὡς συνωνύμου καὶ καθ' ἓν εἶδος πάσης τῆς ζωῆς λεγομένης. Οὐδὲν δὲ κωλύει καὶ συνορῶντα τὴν ὁμωνυμίαν καὶ θατέρου βουλόμενον τὸν ὁρισμὸν ἀποδοῦναι λαθεῖν μὴ ἴδιον ἀλλὰ κοινὸν ἀμφοῖν λόγον ἀποδόντα. Ἀλλ' οὐδὲν ἧττον, εἰ ὁποτερωσοῦν πεποίηκεν, ἡμάρτηκεν. Ἐπεὶ δ' ἔνια λανθάνει τῶν ὁμωνύμων, ἐρωτῶντι μὲν ὡς συνωνύμοις χρηστέον (οὐ γὰρ ἐφαρμόσει ὁ θατέ- 148b

20 ante αἱ ἰδέαι add. εἶναι CD Λ post αἱ ἰδέαι uVM ‖ 20-21 τοῖς — εἶναι om. uVM recte cf. Al (473.2-3) ‖ 21 εἶναι om. C ‖ δὲ post τούτοις transp. Al^c ‖ ante πρὸς interp. Wz SW ‖ τούτοις A^1BDu Al^c (473.3-4) Wz Colli : τούτους A^2VM maluerit Al (473.6) Bk. Ross τοὺς τοιούτους C SW ‖ 23 εἰ ABCDVM Λ : ἐπὶ B^2u ‖ ante ἕνα add. εἰ u ‖ 23-24 ἁπάντων ABCDV edd. : πάντων C^{ras}uM ‖ 24 ἀπέδωκεν ABuM Bk. Wz SW : ἀποδέ- CDV Ross ‖ 25 ὑπὸ ABCDVM : ἀπὸ u ‖ ἀποδοθεὶς ABDuVM : ἀποθεὶς C ‖ 26 ὅρος ABC edd. : λόγος DuVM Λ ‖ εἰ δὴ AB edd. : ἐπειδὴ A^2B^2CDuVM Λ ‖ πᾶν τὸ ὁμώνυμον [συν- C^2M] ABCDVM : πάντων ὁμωνύμων u ‖ 27 post ὁ add. τοῦ C ‖ 29-31 ἢ — ὑπάρχειν om. D ‖ 30-31 τοῖς — δὲ om. C (post 31 ὑπάρχει[ν] suppl. ἑτέρα δὲ τοῖς ζῴοις C^2) ‖ 31 ὑπάρχειν ABD edd. : -χει CuVM Λ ‖ 32 ἀποδοῦναι ABCD Al^c : -διδόναι uVM ‖ 33 καὶ om. C^{ac} ‖ 34 καὶ θατέρου ABDuVM : καὶ καθ' ἑτέρου C ‖ 36 ἀποδόντα ABCDV edd. : -διδόντα M -διδόντι u ‖ εἰ om. C^{ac}u.
148b1 ἐφαρμόσει ABC edd. : ἁρ- DuVM.

des synonymes (en effet, la définition de l'un ne sera pas applicable à l'autre, de sorte que le répondant apparaîtra manifestement comme n'ayant pas défini comme il convient ; car il faut que la définition soit applicable à tout ce qui est synonyme) ; mais quand on répond soi-même, il faut faire la distinction. Maintenant, puisque certains des répondants prétendent d'un côté que ce qui est synonyme est homonyme, quand la formule qu'ils ont donnée n'est pas applicable à tout, et de l'autre que ce qui est homonyme est synonyme, si elle est applicable aux deux cas, il faut[1] se mettre d'accord à l'avance sur les situations de ce type, ou prouver par un raisonnement déductif préalable qu'il s'agit d'un homonyme ou d'un synonyme, lequel des deux que ce puisse être ; en effet, on donne plus facilement son accord quand on ne prévoit pas ce qui en résultera. Si maintenant[2], sans qu'il y ait eu accord, quelqu'un dit qu'est homonyme ce qui est synonyme, du fait que la formule qu'il a donnée n'est pas applicable aussi à tel cas, examiner s'il ne se trouve pas que la formule qui définit ce cas est applicable aussi à ceux qui restent ; car il est clair qu'alors il doit être synonyme avec ceux qui restent ; sinon, il y aura plusieurs formules définitionnelles de ceux qui restent ; en effet, les deux formules correspondant au nom leur seront applicables, celle qui a été donnée d'abord et celle qui a été donnée ensuite. Inversement[3], si quelqu'un, ayant défini l'une quelconque des choses qui se disent de plusieurs façons, et sa formule n'étant pas applicable à tous les cas, dit qu'il ne s'agit pas d'un homonyme, mais prétend que le nom n'est pas applicable à tous les cas, puisque la formule ne l'est pas non plus, il faut dire, contre un interlocuteur de ce genre, qu'il faut se servir du vocabulaire traditionnel et courant, sans vouloir ébranler les choses de ce genre, bien que dans certains cas il ne faille pas parler de la même façon que la plupart des gens.

1-3 Voir *Notes*, p. 245.

ρου ὅρος ἐπὶ θάτερον, ὥστε δόξει οὐχ ὡρίσθαι κατὰ τρόπον· δεῖ γὰρ ἐπὶ πᾶν τὸ συνώνυμον ἐφαρμόττειν), αὐτῷ δ' ἀποκρινομένῳ διαιρετέον. Ἐπεὶ δ' ἔνιοι τῶν ἀποκρινομένων τὸ μὲν συνώνυμον ὁμώνυμόν φασιν εἶναι ὅταν μὴ ἐφαρμόττῃ ἐπὶ πᾶν ὁ ἀποδοθεὶς λόγος, τὸ δ' ὁμώνυμον συνώνυμον ἐὰν ἐπ' ἄμφω ἐφαρμόττῃ, προδιομολογητέον ὑπὲρ τῶν τοιούτων ἢ προσυλλογιστέον ὅτι ὁμώνυμον ἢ συνώνυμον, ὁπότερον ἂν ᾖ· μᾶλλον γὰρ συγχωροῦσιν οὐ προορῶντες τὸ συμβησόμενον. Ἂν δὲ μὴ γενομένης ὁμολογίας φῇ τις τὸ συνώνυμον ὁμώνυμον εἶναι διὰ τὸ μὴ ἐφαρμόττειν καὶ ἐπὶ τοῦτο τὸν ἀποδοθέντα λόγον, σκοπεῖν εἰ ὁ τούτου λόγος ἐφαρμόττει καὶ ἐπὶ τὰ λοιπά· δῆλον γὰρ ὅτι συνώνυμον ἂν εἴη τοῖς λοιποῖς. Εἰ δὲ μή, πλείους ἔσονται ὁρισμοὶ τῶν λοιπῶν· δύο γὰρ οἱ κατὰ τοὔνομα λόγοι ἐφαρμόττουσιν ἐπ' αὐτά, ὅ τε πρότερον ἀποδοθεὶς καὶ ὁ ὕστερον. Πάλιν εἴ τις, ὁρισάμενος τῶν πολλαχῶς τι λεγομένων, καὶ τοῦ λόγου μὴ ἐφαρμόττοντος ἐπὶ πάντα, ὅτι μὲν ὁμώνυμον μὴ λέγοι, τὸ δ' ὄνομα μὴ φαίη ἐπὶ πάντα ἐφαρμόττειν, ὅτι οὐδ' ὁ λόγος, ῥητέον πρὸς τὸν τοιοῦτον ὅτι τῇ μὲν ὀνομασίᾳ δεῖ χρῆσθαι τῇ παραδεδομένῃ καὶ παρεπομένῃ καὶ μὴ κινεῖν τὰ τοιαῦτα, ἔνια δ' οὐ λεκτέον ὁμοίως τοῖς πολλοῖς.

2 ὅρος AB edd. : λόγος CDuVM || 3 πᾶν τὸ B²CDuVM Λ edd. : παντὸς AB || συνώνυμον BCDuVM : -ωνύμου A || 7 ἄμφω ABDu VM : ἀμφοῖν C || 8-9 ante ὁπότερον add. ἢ uM || 9 γὰρ ABCDuM Λ : δὲ V || 11 ὁμώνυμον om. V^ac || ἐφαρμόττειν ABCuVM : ἁρ-D || τοῦτο AB edd. : τούτου A²CDuVM || 12 ἐφαρμόττει codd. : -ζει Al^c(N) || 13 ἐπὶ codd. : πρὸς Al^c(N) || 13-14 δῆλον — λοιποῖς om. A suppl. A² || 13 ἂν om. C || 14 τῶν λοιπῶν ABCDVM : τοῖς λοιποῖς u || 15 οἱ del. Ross || 16 πρότερον AB edd. : -ρος CDuVM Λ || post ἀποδοθεὶς add. λόγος DV || ὕστερον AB edd. : -ρος CDuVM Λ || 17 τι ante τῶν transp. C Al^c Λ om. D || 18 ὁμώνυμον ABDuVM : -μα C || 19 φαίη μὴ C || 21 καὶ παρεπομένῃ om. C fort. recte.

11

<Suite des lieux de la définition elle-même : la définition des termes complexes ou composés>

Si l'on donne la définition d'une chose résultant d'éléments combinés, examiner, en supprimant la formule de l'un des éléments combinés, si ce qui reste est bien celle de ce qui reste ; sinon, en effet, il est clair que le tout ne saurait être celle du tout. Par exemple, si l'on définissait la ligne droite finie comme « la limite d'une surface ayant des limites, dont la partie intermédiaire occulte les limites »[1] : si la formule de la ligne finie est « la limite d'une surface ayant des limites », celle du droit doit être ce qui reste, à savoir « dont la partie intermédiaire occulte les limites ». Mais la ligne infinie n'a ni partie intermédiaire ni limites, or elle est droite ; de sorte que ce qui reste n'est pas la formule de ce qui reste.

En outre, lorsque la chose à définir est un composé, voir s'il ne se trouve pas que la formule qui a été donnée compte exactement autant de membres que la chose à définir. On dit que la formule compte exactement autant de membres lorsque le nombre des éléments du composé est le même que celui des noms et autres mots[2] dans la formule. Il faut bien en effet, dans les cas de ce genre, qu'il n'y ait eu qu'une substitution des mots mêmes, soit de tous soit de quelques-uns, puisque l'on n'a nullement énoncé plus de mots maintenant qu'auparavant. Or celui qui définit doit donner une formule à la place des mots, de tous préférablement, et sinon de la plupart ; car à s'y prendre ainsi, même dans le cas des choses simples, il suffirait de substituer un mot à un autre pour définir, en disant par exemple « manteau » au lieu de « pelisse ».

1-2 Voir *Notes*, p. 246.

Ἐὰν δὲ τῶν συμπεπλεγμένων τινὸς ἀποδοθῇ ὅρος, σκοπεῖν, ἀφαιροῦντα τὸν θατέρου τῶν συμπεπλεγμένων λόγον, εἰ καὶ ὁ λοιπὸς τοῦ λοιποῦ· εἰ γὰρ μή, δῆλον ὅτι οὐδ᾽ ὁ ὅλος τοῦ ὅλου. Οἷον εἰ ὁρίσαιτο γραμμὴν πεπερασμένην εὐθεῖαν πέρας ἐπιπέδου ἔχοντος πέρατα, οὗ τὸ μέσον ἐπιπροσθεῖ τοῖς πέρασιν, εἰ τῆς πεπερασμένης γραμμῆς ὁ λόγος ἐστὶ πέρας ἐπιπέδου ἔχοντος πέρατα, τοῦ εὐθέος δεῖ εἶναι τὸ λοιπόν, οὗ τὸ μέσον ἐπιπροσθεῖ τοῖς πέρασιν. Ἀλλ᾽ ἡ ἄπειρος οὔτε μέσον οὔτε πέρατα ἔχει, εὐθεῖα δ᾽ ἐστίν, ὥστ᾽ οὐκ ἔστιν ὁ λοιπὸς τοῦ λοιποῦ λόγος.

Ἔτι εἰ συνθέτου ὄντος τοῦ ὁριζομένου ἰσόκωλος ὁ λόγος ἀπεδόθη τῷ ὁριζομένῳ. Ἰσόκωλος δὲ λέγεται ὁ λόγος εἶναι, ὅταν ὅσαπερ ᾖ τὰ συγκείμενα, τοσαῦτα καὶ ἐν τῷ λόγῳ ὀνόματα καὶ ῥήματα ᾖ. Ἀνάγκη γὰρ αὐτῶν τῶν ὀνομάτων ἐν τοῖς τοιούτοις μεταλλαγὴν γίνεσθαι, ἢ πάντων ἤ τινων, ἐπειδὴ οὐδὲν πλείω νῦν ἢ πρότερον ὀνόματα εἴρηται. Δεῖ δὲ τὸν ὁριζό- 149a
μενον λόγον ἀντὶ τῶν ὀνομάτων ἀποδοῦναι, μάλιστα μὲν πάντων, εἰ δὲ μή, τῶν πλείστων. Οὕτω γὰρ καὶ ἐπὶ τῶν ἁπλῶν ὁ τοὔνομα μεταλαβὼν ὡρισμένος ἂν εἴη, οἷον ἀντὶ λωπίου ἱμάτιον.

23 τῶν συμπεπλεγμένων ABCDuM : συμπεπλεγμένου V || ὅρος ABDuM edd. : ὁ ὅρος V ὁ λόγος C || 25 alt. ὁ om. u || 26 ὁρίσαιτο ABD SW Ross : ὡρίσατο CuVM Λ Bk. Wz || 27 ἔχοντος C^{2}uM Al^{c}(N) edd. : ἔχον ABCDV Λ || 27-28 ἐπιπροσθεῖ ABCu VM : -θῇ D || 28 et 30 πέρασιν codd. Al^{c} (480.25) : ἄκροις Al^{c}(N) (477.14 et 19) || 28 γραμμῆς ὁ λόγος C edd. : ὁ λόγος γραμμῆς AB γραμμῆς λόγος DuVM || 29 ἔχοντος ABC^{2}uM edd. : ἔχον CDV Λ || 29-30 δεῖ εἶναι τὸ λοιπόν ABD Λ edd. : τ. λ. δ. ε. CuVM || 30 ἐπιπροσθεῖ ABCuVM : -θῇ D || post ἀλλ᾽ add. εἰ D || 32 τοῦ λοιποῦ λόγος codd. edd. : ὅρος τοῦ λοιποῦ Al^{c}(N) || 34 ἀπεδόθη ABCu VM : ἀποδοθῇ D Λ || ὁ λόγος ante λέγεται transp. C || 35 ὅταν ABCDVM : ὅτε u || post ὅσαπερ add. ἂν CDuVM || post καὶ add. τὰ CuVM || 36 post καὶ add. τὰ uVM || αὐτῶν om. A || 36-37 ἐν τοῖς τοιούτοις ante αὐτῶν transp. DuVM Λ || 37 pr. ἢ om. C || ἐπειδὴ BCDuVM : ἐπεὶ A.

149a3 post οὕτω add. μὲν CDuVM || 4 μεταλαβὼν A^{2}BCDVM edd. : -βαλὼν Au || ὡρισμένος AB edd. : ὁρισάμενος u οὐχ ὡρισμένος CM οὐχ ὁριζόμενος A^{2}DV Λ || ante λωπίου add. τοῦ DV.

En outre, faute plus grave, voir s'il ne se trouve pas que, par-dessus le marché, on a fait une substitution de mots moins bien connus, en mettant par exemple, au lieu de « homme blanc », « mortel candide » ; car alors on n'a pas défini, et en outre la chose est moins claire, exprimée ainsi.

Examiner aussi, dans le remplacement de mots, s'il ne se trouve pas que le mot nouveau ne signifie plus la même chose, par exemple si l'on a dit que la science théorétique est une représentation théorétique. En effet, la représentation n'est pas la même chose que la science[1] ; or il le faut, s'il est vrai que le tout doit bien être la même chose. En effet, « théorétique » est commun aux deux formules ; c'est ce qui reste qui est différent.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que, lorsqu'on effectue une substitution sur l'un des mots seulement, ce n'est pas sur la différence, mais sur le genre que l'on a fait porter le remplacement, comme dans l'exemple qui vient d'être mentionné. En effet, « théorétique » est quelque chose de moins bien connu que « science » ; c'est que l'un est un genre, l'autre une différence, et le genre est de tout ce qu'il y a de mieux connu ; de sorte que ce n'est pas sur le genre, mais sur la différence qu'il fallait effectuer la substitution, puisqu'elle est quelque chose de moins bien connu. [Ou alors : ce reproche est ridicule, car rien n'empêche que la différence soit exprimée par le mot le mieux connu, et que le genre ne le soit pas. Lorsqu'il en est ainsi, il est clair que c'est bien sur le genre, et non sur la différence, au niveau du mot, qu'il faut justement effectuer la substitution[2]]. Si maintenant l'on substitue, non pas un mot à un autre mot, mais une

1-2 Voir *Notes*, p. 247.

Ἔτι δὲ μείζων ἁμαρτία, εἰ καὶ ἀγνωστοτέρων ὀνομάτων τὴν μετάληψιν ἐποιήσατο, οἷον ἀντὶ ἀνθρώπου λευκοῦ βροτὸν ἀργόν· οὔτε γὰρ ὥρισται ἧττόν τε σαφὲς οὕτω ῥηθέν.

Σκοπεῖν δὲ καὶ ἐν τῇ μεταλλαγῇ τῶν ὀνομάτων εἰ οὐ ταὐτὸν ἔτι σημαίνει, οἷον ὁ τὴν θεωρητικὴν ἐπιστήμην ὑπόληψιν θεωρητικὴν εἰπών. Ἡ γὰρ ὑπόληψις τῇ ἐπιστήμῃ οὐ ταὐτόν· δεῖ δέ γε, εἴπερ μέλλει καὶ τὸ ὅλον ταὐτὸν εἶναι. Τὸ μὲν γὰρ θεωρητικὸν κοινὸν ἐν ἀμφοτέροις τοῖς λόγοις ἐστί, τὸ δὲ λοιπὸν διάφορον.

Ἔτι εἰ θατέρου τῶν ὀνομάτων τὴν μετάληψιν ποιούμενος μὴ τῆς διαφορᾶς ἀλλὰ τοῦ γένους τὴν μεταλλαγὴν ἐποιήσατο, καθάπερ ἐπὶ τοῦ ἀρτίως ῥηθέντος. Ἀγνωστότερον γὰρ ἡ θεωρητικὴ τῆς ἐπιστήμης· τὸ μὲν γὰρ γένος, τὸ δὲ διαφορά, πάντων δὲ γνωριμώτατον τὸ γένος. Ὥστ' οὐ τοῦ γένους ἀλλὰ τῆς διαφορᾶς ἔδει τὴν μετάληψιν ποιήσασθαι, ἐπειδὴ ἀγνωστότερόν ἐστιν. (Ἢ τοῦτο μὲν γελοῖον τὸ ἐπιτίμημα· οὐδὲν γὰρ κωλύει τὴν μὲν διαφορὰν τῷ γνωριμωτάτῳ ὀνόματι εἰρῆσθαι, τὸ δὲ γένος μή. Οὕτω δ' ἐχόντων δῆλον ὅτι τοῦ γένους καὶ οὐ τῆς διαφορᾶς κατὰ τοὔνομα καὶ τὴν μετάληψιν ποιητέον). Εἰ δὲ μὴ ὄνομα ἀντ' ὀνόματος ἀλλὰ λόγον ἀντ' ὀνόματος μεταλαμβάνει, δῆλον ὅτι τῆς διαφορᾶς μᾶλλον ἢ

5 post δὲ add. ἐστι V || μείζων ἁμαρτία codd. edd. : μεῖζον ἁμάρτημα Al^{c} || post καὶ add. δι' DV Al^{c} Λ || 6 ἐποιήσατο codd. edd. : ποιήσαιτο Al^{c} || post ἀντὶ add. τοῦ CDuM Al^{c} || λευκοῦ ἀνθρώπου Al^{c} || 7 σαφὲς ABDuVM Λ : ἀσαφὲς C || 8 ἐν ABCuM edd. : εἰ DV Λ || τῶν ὀνομάτων ABCDuM Λ : τοῦ ὀνόματος V || εἰ om. DV Λ || οὐ om. C^{ac}uM || 11 δεῖ ACuM Al^{p} Bk. Wz : ἔδει BC^{2}DV Λ SW Ross || γε om. C^{ac}D || 12 ἀμφοτέροις τοῖς λόγοις A^{pc}BCDuVM Wal. Ross : -ρων τῶν λόγων (*sic*) A^{ac} -ροιν τοῖν λόγοιν Bk. Wz || 14 τὴν om. uVM || 15 μεταλλαγὴν ABCDuM : μετάληψιν V || 16 ῥηθέντος ἀρτίως D || 17 post γένος add. κοινότερον γὰρ DV || 18 γνωριμώτατον ACD edd. : -τερον BuVM Λ || post γένος add. κοινότερον γάρ Λ || 19-20 ἀγνωστότερόν ABCuVM : ἀγνωστοτέρα D Λ || 20 ἢ — 23-24 ποιητέον deleuerim adn. uide || τὸ om. C || 21 τῷ : τὸ B^{ac} || 23 κατὰ om. A^{ac} || καὶ τὴν AC Bk. Wz : τὴν A^{2}BC^{2}DuVM Λ SW Ross || 24 δὲ om. u^{ac} || 25 μεταλαμβάνει A^{2}CDuVM Λ edd. : ἀντιμετα- AB.

formule à un mot, il est clair que c'est de la différence, plutôt que du genre, qu'il faut donner la définition, puisque c'est en vue de la connaissance que se donne la formule définitionnelle, et que la différence est quelque chose de moins bien connu que le genre.

12

<SUITE DES LIEUX DE LA DÉFINITION ELLE-MÊME : ERREURS DIVERSES DANS LES DÉFINITIONS>

Si l'on a donné la définition d'une différence, examiner s'il ne se trouve pas que la formule définitionnelle qui en a été donnée est commune encore à quelque autre chose, par exemple lorsqu'on dit que le nombre impair est un nombre qui a un milieu [, il faut préciser en sus comment il a un milieu][1]. En effet, « nombre » est commun aux deux formules, et c'est au mot « impair » que l'on a substitué la formule ; or une ligne et un volume ont aussi un milieu, sans être impairs. De sorte que cela ne saurait être là la formule définitionnelle de l'impair. Si maintenant « qui a un milieu » se dit de plusieurs manières, il faut préciser de quelle manière il a un milieu. De sorte qu'ou bien il y aura matière à blâme, ou bien argument prouvant que l'on n'a pas défini[2].

Derechef, voir s'il ne se trouve pas que ce dont on donne la formule est au nombre des choses qui sont, alors que ce qui tombe sous la formule n'est pas au nombre des choses qui sont ; par exemple, si l'on définissait le clair[3] comme couleur mélangée avec du feu ; car il est impossible qu'un incorporel soit mélangé avec un corps, de sorte qu'il ne saurait y avoir de couleur mélangée avec du feu, alors qu'il y a du clair.

En outre, tous ceux qui, dans les relatifs, ne déterminent pas par division ce par rapport à quoi ces relatifs se disent, et qui l'ont désigné en l'enveloppant dans une

1-3 Voir *Notes*, p. 247.

τοῦ γένους ὁρισμὸν ἀποδοτέον, ἐπειδὴ τοῦ γνωρίσαι χάριν ὁ ὁρισμὸς ἀποδίδοται· ἧττον γὰρ ἡ διαφορὰ τοῦ γένους γνώριμον.

Εἰ δὲ τῆς διαφορᾶς τὸν ὅρον ἀποδέδωκε, σκοπεῖν εἰ καὶ ἄλλου τινὸς κοινὸς ὁ ἀποδοθεὶς ὁρισμός. Οἷον ὅταν τὸν περιττὸν ἀριθμὸν ἀριθμὸν μέσον ἔχοντα εἴπῃ [ἐπιδιοριστέον τὸ πῶς μέσον ἔχοντα]. Ὁ μὲν γὰρ ἀριθμὸς κοινὸς ἐν ἀμφοτέροις τοῖς λόγοις ὑπάρχει, τοῦ δὲ περιττοῦ μετείληπται ὁ λόγος· ἔχει δὲ καὶ γραμμὴ καὶ σῶμα μέσον, οὐ περιττὰ ὄντα. Ὥστ' οὐκ ἂν εἴη ὁρισμὸς οὗτος τοῦ περιττοῦ. Εἰ δὲ πολλαχῶς λέγεται τὸ μέσον ἔχον, διοριστέον τὸ πῶς μέσον ἔχον. Ὥστ' ἢ ἐπιτίμησις ἔσται, ἢ συλλογισμὸς ὅτι οὐχ ὥρισται.

Πάλιν εἰ οὗ μὲν τὸν λόγον ἀποδίδωσι τῶν ὄντων ἐστί, τὸ δ' ὑπὸ τὸν λόγον μὴ τῶν ὄντων, οἷον εἰ τὸ λευκὸν ὡρίσατο χρῶμα πυρὶ μεμειγμένον· ἀδύνατον γὰρ τὸ ἀσώμα- 149b
τον σώματι μεμεῖχθαι, ὥστ' οὐκ ἂν εἴη χρῶμα πυρὶ μεμειγμένον· λευκὸν δ' ἔστιν.

Ἔτι ὅσοι μὴ διαιροῦσιν ἐν τοῖς πρός τι πρὸς ὃ λέγεται, ἀλλ' ἐν πλείοσι περιλαβόντες εἶπαν, ἢ ὅλως ἢ ἐπί τι ψεύδονται, οἷον εἴ τις τὴν ἰατρικὴν ἐπιστήμην ὄντος εἶπεν. Εἰ μὲν

27 ἀποδίδοται ABCuVM : -δέδοται D || 27-28 γνώριμον ABC DVM Al^{c} Λ : -μος u || 30 ὁρισμός ABCDV Λ Wz SW Ross : ὅρος uM Bk. || 31 alt. ἀριθμὸν om. C^{ac} || 31 post εἴπῃ add. ἐπιδιοριστέον τὸ πῶς μέσον ἔχοντα ABu edd. non legisse uid. Al non habet Λ adn. uide || 33 post ὁ usque ad 149b35 κωλύει def. M || 34 γραμμὴ ABCuV Λ : -μὴν D || 35 ante ὁρισμὸς add. ὁ CuV || λέγεται πολλαχῶς Al^{c}(D) || 36 pr. ἔχον om. Λ || alt. τὸ om. D || alt. μέσον om. Al^{c} || ἔχων B^{ac} || ἡ C^{ac}.

149b1 πῦρ C^{ac} || 1-2 γὰρ τὸ ἀσώματον : σῶμα τὸ /// C^{ac} || 2 μεμεῖχθαι AB SW Ross : μιχθῆναι CDuV Λ μεμῖχθαι Bk. Wz || 4 ὅσοι C^{2ras} || 5 εἶπαν AB edd. : -πον B^{2}CDuV || 6 τὴν codd. : om. Wal. Ross errore ut uid.

trop grande multiplicité, ceux-là se trompent, soit entièrement, soit jusqu'à un certain point ; par exemple, si l'on disait que la médecine est la science qui porte sur de l'étant. Si d'un côté la médecine n'est la science d'aucun des étants, il est clair que l'on se trompe entièrement ; si, d'un autre côté, elle porte sur quelque étant, mais non pas sur quelque autre, on s'est trompé jusqu'à un certain point ; il faut en effet qu'elle le soit de tout étant, si c'est par soi et non par accident qu'elle est dite l'être[1], comme il en va dans le cas des autres relatifs ; car tout ce qui est susceptible d'être su se dit par rapport à une science. De même encore dans les autres cas, puisque tous les relatifs sont convertibles. En outre, s'il était vrai qu'en donnant une formule non par soi, mais par accident, on la donnait correctement, alors ce ne serait pas par rapport à une chose unique, mais par rapport à plusieurs, que chacun des relatifs se dirait. En effet, rien n'empêche une même chose d'être à la fois une chose qui est, une chose claire, une chose bonne, de sorte qu'en donnant sa formule relativement à n'importe laquelle de ces choses, on la donnerait correctement, si vraiment celui qui la donne par accident la donne correctement. En outre, il est impossible qu'une formule de ce genre soit propre à ce qui est donné comme son défini ; car ce n'est pas seulement la médecine, mais la plupart des autres sciences qui se disent par rapport à de l'étant[2], de sorte que chacune sera la science qui porte sur de l'étant. Il est donc clair qu'une formule définitionnelle de ce genre n'est celle d'aucune science ; car il faut que la formule définitionnelle soit propre, et non commune.

Parfois, les gens définissent non la chose, mais la chose en bon état, ou en parfait état. Telle est la définition de l'orateur et celle du voleur, si vraiment est orateur celui qui observe ce qu'il y a de plausible en tout sujet et qui ne néglige rien, et si vraiment est voleur celui qui

1-2 Voir *Notes*, p. 248.

γὰρ μηδενὸς τῶν ὄντων ἡ ἰατρικὴ ἐπιστήμη, δῆλον ὅτι ὅλως ψεύδεται, εἰ δὲ τινὸς μὲν τινὸς δὲ μή, ἐπί τι ἔψευσται· δεῖ γὰρ παντός, εἴπερ καθ' αὑτὸ καὶ μὴ κατὰ συμβεβηκὸς εἶναι λέγεται, καθάπερ ἐπὶ τῶν ἄλλων ἔχει τῶν πρός τι· πᾶν γὰρ ἐπιστητὸν πρὸς ἐπιστήμην λέγεται. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων, ἐπειδὴ ἀντιστρέφει πάντα τὰ πρός τι. Ἔτι εἴπερ μὴ καθ' αὑτὸ ἀλλὰ κατὰ συμβεβηκὸς τὴν ἀπόδοσιν ποιούμενος ὀρθῶς ἀποδίδωσιν, οὐ πρὸς ἓν ἀλλὰ πρὸς πλείω ἕκαστον ἂν τῶν πρός τι λέγοιτο. Οὐδὲν γὰρ κωλύει τὸ αὐτὸ καὶ ὂν καὶ λευκὸν καὶ ἀγαθὸν εἶναι, ὥστε πρὸς ὁποιονοῦν τούτων ἀποδοὺς ὀρθῶς ἂν εἴη ἀποδιδούς, εἴπερ ὁ κατὰ συμβεβηκὸς ἀποδιδοὺς ὀρθῶς ἀποδίδωσιν. Ἔτι δ' ἀδύνατον τὸν τοιοῦτον λόγον ἴδιον τοῦ ἀποδοθέντος εἶναι· οὐ γὰρ μόνον ἡ ἰατρικὴ ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων ἐπιστημῶν αἱ πολλαὶ πρὸς ὂν λέγονται, ὥσθ' ἑκάστη ὄντος ἐπιστήμη ἔσται. Δῆλον οὖν ὅτι ὁ τοιοῦτος οὐδεμιᾶς ἐστιν ἐπιστήμης ὁρισμός· ἴδιον γὰρ καὶ οὐ κοινὸν δεῖ τὸν ὁρισμὸν εἶναι.

Ἐνίοτε δ' ὁρίζονται οὐ τὸ πρᾶγμα ἀλλὰ τὸ πρᾶγμα εὖ ἔχον ἢ τετελεσμένον. Τοιοῦτος δ' ὁ τοῦ ῥήτορος καὶ ὁ τοῦ κλέπτου ὅρος, εἴπερ ἐστὶ ῥήτωρ μὲν ὁ [δυνάμενος] τὸ ἐν ἑκάστῳ πιθανὸν θεωρῶν καὶ μηδὲν παραλείπων, κλέπτης δ' ὁ

7 ἡ om. AB || ὅλως ABCuV : ὅλος ὁ λόγος D Λ || 8 ψεύδεται AB : ἔψευσται CDuV Al^p edd. || ἔψευσται ABCuV edd. : ψεύδεται D || 9 post συμβεβηκὸς add. ὄντος BCDuV || 10 εἶναι om. C || ante ἐπὶ add. καὶ CV || 12 ante ἔτι add. πᾶν γὰρ ἐπιστητὸν πρός τι u || 13 post εἴπερ add. ὁ A²BCDV || 14 pr. et alt. πρὸς : εἰς D¹ || 15 ἂν τῶν ABCu : αὐτῶν D Λ ἂν V || λέγοιτο codd. edd. : λέγεται fort. Λ (*dicitur*) || 15-16 τὸ αὐτὸ om. Λ || 16 post ὥστε add. ὁ A²DV Λ || 17 ἀποδοὺς ACuV Wz SW Ross : -διδοὺς BD Bk. || ἀποδιδούς AB CDV Bk. : -δούς u Wz SW Ross || 18 δ' om. u || 20 ἄλλων ABC²DV Λ edd. : ἄλλων δ' C om. u || ὂν : ὃ C^ac || 21 λέγονται ABCuV : λέγεται D || 22 ἐπιστήμης ἐστὶν CDuV Λ || 25 ante εὖ add. τὸ A² || δ' ABCD : δὲ καὶ uV Λ || 26 ὅρος ABCDu Λ : λόγος V || μὲν om. u || post ὁ add. δυνάμενος codd. edd. at cf. Al^c(484.17-18), deleuimus ; adn. uide || τὸ C^pc || 27 θεωρῶν Al^c : θεωρεῖν codd. edd. || παραλείπων Cu Al^c SW Ross : παραλείπειν [-λιπεῖν B] ABDV Λ Bk. Wz.

s'empare des choses en cachette[1] ; car il est clair qu'en étant tel, on sera, respectivement, un bon orateur et un bon voleur. En effet, ce n'est pas celui qui s'empare des choses en cachette, mais celui qui veut s'emparer des choses en cachette, qui est un voleur.

Derechef, voir s'il ne se trouve pas que l'on a donné quelque chose qui est à choisir pour lui-même comme quelque chose qui est producteur, ou agent, ou, de quelque manière que ce soit, à choisir pour autre chose que lui-même : par exemple, si l'on dit que la justice est ce qui sauvegarde les lois, ou que la sagesse est ce qui fait le bonheur ; car ce qui fait ou ce qui sauvegarde sont au nombre des choses qui sont à choisir pour autre chose qu'elles-mêmes. Ou alors : rien n'empêche que ce qui est à choisir pour lui-même soit aussi à choisir pour autre chose que lui-même[2]. Il n'en reste pas moins que l'on a commis une faute en définissant ainsi[3] ce qui est à choisir pour lui-même ; car le meilleur de chaque chose est au plus haut point dans son essence, et ce qui est à choisir pour lui-même est meilleur que ce qui est à choisir pour autre chose que lui-même, de sorte que c'est bien cela[4] qu'il fallait que la formule définitionnelle signifiât plutôt.

13

<Suite des lieux de la définition elle-même : difficultés relatives aux définitions composées>

Examiner aussi s'il ne se trouve pas qu'en donnant la formule définitionnelle de quelque chose, on l'a définie comme « ces choses-là », ou comme « ce qui est composé de ces choses-là », ou comme « ceci plus cela ».

En effet, si l'on dit « ces choses-là », il en résultera que la chose à définir sera le cas pour deux sujets et ne le sera pour aucun, par exemple si l'on a défini la justice comme « tempérance et courage » ; supposons en effet

1-4 Voir *Notes*, p. 249.

λάθρᾳ λαμβάνων· δῆλον γὰρ ὅτι τοιοῦτος ὢν ἑκάτερος ὁ μὲν ἀγαθὸς ῥήτωρ ὁ δ᾽ ἀγαθὸς κλέπτης ἔσται. Οὐ γὰρ ὁ λάθρᾳ λαμβάνων ἀλλ᾽ ὁ βουλόμενος λάθρᾳ λαμβάνειν κλέπτης ἐστίν.

Πάλιν εἰ τὸ δι᾽ αὑτὸ αἱρετὸν ὡς ποιητικὸν ἢ πρακτικὸν ἢ ὁπωσοῦν δι᾽ ἄλλο αἱρετὸν ἀποδέδωκεν, οἷον τὴν δικαιοσύνην νόμων σωστικὴν εἰπὼν ἢ τὴν σοφίαν ποιητικὴν εὐδαιμονίας· τὸ γὰρ ποιητικὸν ἢ σωστικὸν τῶν δι᾽ ἄλλο αἱρετῶν. Ἢ οὐδὲν μὲν κωλύει τὸ δι᾽ αὑτὸ αἱρετὸν καὶ δι᾽ ἄλλο εἶναι αἱρετόν, οὐ μὴν ἀλλ᾽ οὐδὲν ἧττον ἡμάρτηκεν ὁ οὕτως ὁρισάμενος τὸ δι᾽ αὑτὸ αἱρετόν· ἑκάστου γὰρ τὸ βέλτιστον ἐν τῇ οὐσίᾳ μάλιστα, βέλτιον δὲ τὸ δι᾽ αὑτὸ αἱρετὸν εἶναι τοῦ δι᾽ ἕτερον, ὥστε τοῦτο καὶ τὸν ὁρισμὸν ἔδει μᾶλλον σημαίνειν.

150a
Σκοπεῖν δὲ καὶ εἴ τινος ὁρισμὸν ἀποδιδοὺς τάδε ἢ τὸ ἐκ τούτων ἢ τόδε μετὰ τοῦδε ὡρίσατο. Εἰ μὲν γὰρ τάδε, συμβήσεται ἀμφοῖν καὶ μηδετέρῳ ὑπάρχειν, οἷον εἰ τὴν δικαιοσύνην σωφροσύνην καὶ ἀνδρείαν ὡρίσατο· δύο γὰρ ὄντων ἐὰν ἑκάτερος θάτερον ἔχῃ, ἀμφότεροι δίκαιοι ἔσονται καὶ

30 λαμβάνειν ABCDV : λαβεῖν u ‖ 31-32 πρακτικὸν ἢ ποιητικὸν uV ‖ 32 ὁπωσοῦν ACDuV Λ : ὅλως οὖν B ὅλως Al^{c} ‖ 34 σωστικὸν ἢ ποιητικὸν Λ ‖ σωστικὸν ABDuV : δια- C ‖ 35 ab τὸ denuo inc. M ‖ αὑτὸ ABCuVM : αὐτὸ D sim. 37 et 38 ‖ 36-37 οὐ — αἱρετόν om. M suppl. M^{1} ‖ 36 ὁ om. V ‖ 36-37 ὁρισάμενος ABCDVM Λ : δι- u ‖ 38 αἱρετὸν εἶναι AB edd. : αἱρετὸν DV Λ εἶναι αἱρετὸν CuM.

150a1 τάδε ABCDVM : τόδε u ‖ 5 ἐὰν AB edd. : εἰ CDu VM ‖ ἔχῃ AB edd. : ἔχει D ἔχοι CuVM.

deux hommes, dont chacun possède l'une des deux : à eux deux ils seront justes, et aucun des deux ne le sera, puisqu'à eux deux ils possèdent la justice et qu'aucun des deux séparément ne la possède. Si cependant ce que nous venons de dire n'est pas encore complètement absurde, puisqu'il arrive justement des choses de ce genre dans d'autres cas (car rien n'empêche deux personnes d'avoir une mine à elles deux, sans qu'aucune des deux ne l'ait), tout de même, si des contraires étaient le cas pour les deux sujets, cela aurait tout l'air d'une parfaite absurdité. Or c'est ce qui arrivera, si l'un d'entre eux possède tempérance et lâcheté, et l'autre courage et intempérance : car à eux deux ils posséderont justice et injustice, puisque si la justice est tempérance et courage, l'injustice sera lâcheté et intempérance. D'une façon générale, tout ce que l'on peut alléguer contre l'identité des parties et du tout est utile pour faire objection dans le cas qui nous occupe ; car il semble bien que celui qui définit ainsi soutienne que les parties sont identiques au tout[1]. Les arguments deviennent tout particulièrement pertinents dans tous les cas où la composition des parties[2] est visible à l'oeil nu, comme dans celui d'une maison et des autres choses de ce genre ; car il est clair que si les parties existent, rien n'empêche que le tout n'existe pas, de sorte qu'il n'y a pas identité entre les parties et le tout.

Si maintenant[3] l'on a dit que le défini est, non pas « ces choses-là », mais « ce qui est composé de ces choses-là », examiner d'abord s'il ne se trouve pas que rien qui soit un ne peut par nature naître à partir des éléments mentionnés ; certaines choses, en effet, sont dans un rapport réciproque tel que rien ne peut naître d'elles, par exemple une ligne et un nombre. En outre[4], voir s'il ne se trouve pas que le défini a son lieu naturel de résidence, à titre premier, dans une certaine chose unique, alors que les choses dont l'interlocuteur a dit qu'il était composé n'ont pas,

1-4 Voir *Notes*, p. 249.

οὐδέτερος, ἐπεὶ ἀμφότεροι μὲν ἔχουσι δικαιοσύνην, ἑκάτερος δ' οὐκ ἔχει. Εἰ δὲ μήπω τὸ εἰρημένον σφόδρα ἄτοπον διὰ τὸ καὶ ἐπ' ἄλλων συμβαίνειν τὸ τοιοῦτον (οὐδὲν γὰρ κωλύει ἀμφοτέρους ἔχειν μνᾶν μηδετέρου ἔχοντος), ἀλλ' οὖν τό γε τἀναντία ὑπάρχειν αὐτοῖς παντελῶς ἄτοπον ἂν δόξειεν εἶναι. Συμβήσεται δὲ τοῦτο, ἐὰν ὁ μὲν αὐτῶν σωφροσύνην καὶ δειλίαν ἔχῃ, ὁ δὲ ἀνδρείαν καὶ ἀκολασίαν· ἄμφω γὰρ δικαιοσύνην καὶ ἀδικίαν ἕξουσιν· εἰ γὰρ ἡ δικαιοσύνη σωφροσύνη καὶ ἀνδρεία ἐστίν, ἡ ἀδικία δειλία καὶ ἀκολασία ἔσται. Ὅλως τε ὅσα ἔστιν ἐπιχειρεῖν ὅτι οὐ ταὐτόν ἐστι τὰ μέρη καὶ τὸ ὅλον, πάντα χρήσιμα πρὸς τὸ νῦν εἰρημένον· ἔοικε γὰρ ὁ οὕτως ὁριζόμενος τὰ μέρη τῷ ὅλῳ ταὐτὰ φάσκειν εἶναι. Μάλιστα δ' οἰκεῖοι γίνονται οἱ λόγοι ἐφ' ὅσων κατάδηλός ἐστιν ἡ τῶν μερῶν σύνθεσις, καθάπερ ἐπ' οἰκίας καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων· δῆλον γὰρ ὅτι τῶν μερῶν ὄντων οὐδὲν κωλύει τὸ ὅλον μὴ εἶναι, ὥστ' οὐ ταὐτὸν τὰ μέρη τῷ ὅλῳ.

Εἰ δὲ μὴ ταῦτα ἀλλὰ τὸ ἐκ τούτων ἔφησεν εἶναι τὸ ὁριζόμενον, πρῶτον μὲν ἐπισκοπεῖν εἰ μὴ πέφυκεν ἓν γίνεσθαι ἐκ τῶν εἰρημένων· ἔνια γὰρ οὕτως ἔχει πρὸς ἄλληλα ὥστε μηδὲν ἓν ἐξ αὐτῶν γίνεσθαι, οἷον γραμμὴ καὶ ἀριθμός. Ἔτι εἰ τὸ μὲν ὡρισμένον ἐν ἑνί τινι πέφυκε τῷ πρώτῳ γίνεσθαι, ἐξ ὧν δ' ἔφησεν αὐτὸ εἶναι μὴ ἐν ἑνὶ τῷ πρώτῳ

6 ἐπεὶ A Al[c] SW Ross : ἐπειδὴ BCDuVM Bk. Wz ‖ 9 τό ACDu M edd. : τῷ V om. B ‖ 10 δόξειεν ἂν Du ‖ 11 αὐτῶν om. D Λ ‖ 12 ἄμφω ABDVM edd. : ἀμφότεροι C ἀμφότερα u ‖ 13 ἡ om. u ‖ 14 post ἐστίν del. circa octo litt. C ‖ ἔσται AB Λ edd. : ἐστίν CDu VM ‖ 15 ὅτι ABCuVM Λ : εἴ τι D ‖ post μέρη add. τε DuVM Λ ‖ 16 γὰρ codd. : δὲ Λ ‖ 17 ὁ om. M[ac] ‖ ταῦτα C[ac] ‖ 18 οἰκεῖοι codd. edd. : οἰκειότεροι Λ (*maxime convenientiores*) ‖ 19 ἐστιν ἡ τῶν μερῶν σύνθεσις AB edd. : ἐ. ἡ σ. τῶν μερῶν Al[c] ἡ τῶν μερῶν ἐ. σ. CDuVM Λ ‖ ἐπ' ABCDVM : ἐστὶν u ‖ 22 ταῦτα ABC[2]DVM Λ edd. : ταὐτὰ C ταὐτὸ u ‖ pr. τὸ om. C ‖ τούτων codd. edd. : τῶν μερῶν Al[l] ‖ 23 ἐπισκοπεῖν ABCuVM : σκοπεῖν D ‖ μὴ ABCu edd. : μηδὲν DVM Λ ‖ ἓν : ἑνὶ u[ac] om. D Λ ‖ 25 post αὐτῶν add. ἕν τι Al[p] Λ ἓν C[2]DV ‖ 26 post ἔτι add. δ' V ‖ τῷ πρώτῳ ante πέφυκε transp. u ‖ 27 ἐξ — πρώτῳ om. u suppl. u[1] ‖ ὧν : ᾧ C[ac] ‖ post πρώτῳ add. πέφυκε γίνεσθαι Du[1]VM Λ.

eux, leur lieu naturel de résidence dans une chose unique, à titre premier, mais chacun dans une chose différente[1]. Il est clair, en effet, que le premier ne saurait alors être un composé des seconds, car là où sont les parties, nécessairement le tout doit être ; autrement[2], il en résulterait que le tout ne résiderait pas dans une chose unique à titre premier, mais dans plusieurs. Si maintenant les parties aussi bien que le tout résident dans une certaine chose unique à titre premier, examiner s'il ne se trouve pas que ce n'est pas dans la même, mais le tout dans l'une et les parties dans une autre. Derechef, voir s'il ne se trouve pas que les parties sont détruites avec le tout, car c'est l'inverse qui doit se produire : si les parties sont détruites, le tout est détruit, alors que si le tout est détruit, il n'est pas nécessaire que les parties soient détruites avec lui. Ou encore, voir s'il ne se trouve pas que le tout est bon, ou mauvais, alors que les parties ne sont pas l'un, ou pas l'autre ; ou inversement, qu'elles sont bonnes, ou mauvaises, alors que le tout n'est pas l'un, ou pas l'autre ; car il n'est pas possible qu'à partir de choses qui ne sont pas l'un, ou pas l'autre, soit composé quelque chose de bon, ou de mauvais ; ni que de choses mauvaises, ou bonnes, soit composé quelque chose qui n'est pas l'un, ou pas l'autre[3]. Ou encore, voir s'il ne se trouve pas que l'un des composants est plus un bien que l'autre n'est un mal, alors que le composé des deux n'est pas un bien plus qu'un mal : par exemple, si l'on dit que l'impudence est le composé du courage et de l'opinion fausse ; car le courage est plus un bien que n'est un mal l'opinion fausse. Il fallait donc que le composé de ces deux choses suive celle qui domine, et qu'il soit, soit un bien tout court, soit un bien plus qu'un mal[4]. Ou alors[5] : cela n'est pas nécessaire, si chacune des deux choses n'est pas par elle-même un bien, ou un mal ; en effet, beaucoup d'agents producteurs ne sont pas des biens par eux-mêmes, mais le sont une fois mélangés ; ou

1-5 Voir *Notes*, p. 250.

ἀλλ᾽ ἑκάτερον ἐν ἑκατέρῳ. Δῆλον γὰρ ὅτι οὐκ ἂν εἴη ἐκ τούτων ἐκεῖνο· ἐν οἷς γὰρ τὰ μέρη, καὶ τὸ ὅλον ἀνάγκη ὑπάρχειν, ὥστ᾽ οὐκ ἐν ἑνὶ τὸ ὅλον πρώτῳ ἀλλ᾽ ἐν πλείοσιν. Εἰ δὲ καὶ τὰ μέρη καὶ τὸ ὅλον ἐν ἑνί τινι πρώτῳ, σκοπεῖν εἰ μὴ ἐν τῷ αὐτῷ, ἀλλ᾽ ἐν ἑτέρῳ τὸ ὅλον καὶ ἐν ἑτέρῳ τὰ μέρη. Πάλιν εἰ τῷ ὅλῳ συμφθείρεται τὰ μέρη· ἀνάπαλιν γὰρ δεῖ συμβαίνειν, τῶν μερῶν φθαρέντων φθείρεσθαι τὸ ὅλον, τοῦ δ᾽ ὅλου φθαρέντος οὐκ ἀναγκαῖον καὶ τὰ μέρη ἐφθάρθαι. Ἢ εἰ τὸ μὲν ὅλον ἀγαθὸν ἢ κακόν, τὰ δὲ μηδέτερα, ἢ ἀνάπαλιν τὰ μὲν ἀγαθὰ ἢ κακά, τὸ δ᾽ ὅλον μηδέτερον· οὔτε γὰρ ἐκ μηδετέρου δυνατὸν ἢ ἀγαθόν τι ἢ κακὸν γενέσθαι, οὔτ᾽ ἐκ κακῶν ἢ ἀγαθῶν μηδέτερον. Ἢ εἰ μᾶλλον **150b** μὲν θάτερον ἀγαθὸν ἢ θάτερον κακόν, τὸ δ᾽ ἐκ τούτων μὴ μᾶλλον ἀγαθὸν ἢ κακόν, οἷον εἰ ἡ ἀναίδεια ἐξ ἀνδρείας καὶ ψευδοῦς δόξης· μᾶλλον γὰρ ἀγαθὸν ἡ ἀνδρεία ἢ κακὸν ἡ ψευδὴς δόξα. Ἔδει οὖν καὶ τὸ ἐκ τούτων ἀκολουθεῖν τῷ μᾶλλον, καὶ εἶναι ἢ ἁπλῶς ἀγαθόν, ἢ μᾶλλον ἀγαθὸν ἢ κακόν. Ἢ τοῦτο μὲν οὐκ ἀναγκαῖον, ἐὰν μὴ ἑκάτερον ᾖ καθ᾽ αὑτὸ ἀγαθὸν ἢ κακόν· πολλὰ γὰρ τῶν ποιητικῶν καθ᾽ αὑτὰ μὲν οὐκ ἔστιν ἀγαθά, μειχθέντα δέ, ἢ ἀνάπαλιν ἑκάτερον μὲν ἀγαθόν, μειχθέντα δὲ κακὰ ἢ οὐδέτερον. Μάλιστα δὲ κατα-

28 ἐν ἑκατέρῳ om. C suppl. C^{1} || post εἴη add. τὸ CDV || 29 ἀνάγκη om. uM || 29-30 post ὑπάρχειν add. δεῖ M || 30 post ὅλον add. τῷ DV || 31 δὲ om. u || post τινι add. τῷ CDuVM || 34 δεῖ ABCuM edd. : ἔδει DV Λ || 35 δ᾽ om. u || ἀναγκαῖον AB edd. : ἀνάγκη CDuV M Al^{c} Λ || 36 ἐφθάρθαι codd. edd. : φθείρεσθαι Al^{c} || εἰ om. u || κακόν codd. [C^{1ras}] Al^{c} Λ edd. : καλόν SW Ross errore ut uid. || post δὲ add. μέρη B^{2}CDuVM Al^{p} Λ || 37 post μὲν add. μέρη DV Λ || 38 μηδετέρου ABuM Bk. Wz : -τέρων CDV Λ SW Ross || δυνατὸν post κακὸν transp. CVM post b 1 γενέσθαι u || pr. ἢ om. CDu VM Λ.

150b1 γενέσθαι ABDuVM : γίγνε- C || ἐκ om. C^{ac} || κακῶν C^{2ras} || pr. ἢ om. A^{ac} || μηδ᾽ ἕτερον B || 5 τὸ ABCDuV : τῷ M || τῷ ACDV Al^{p} edd. : τὸ BuM || 7 post ἐὰν add. δὲ D || 9 post δέ add. τισι γίνεται ἀγαθά A^{2}DuVM Λ || ἢ ABCDV edd. : τὰ δὲ uM || 10 κακὰ ABCD : κακὸν uVM edd.

inversement, chacun des deux est un bien, mais une fois mélangés, ils sont mauvais, ou ni l'un ni l'autre. Ce qu'on vient de dire est particulièrement visible dans le cas des choses qui produisent la santé et la maladie ; en effet, certaines drogues sont dans un rapport tel que chacune des deux est bonne, mais que si on les administre toutes deux mélangées, c'est mauvais.

Derechef, voir s'il ne se trouve pas qu'un tout, qui provient de la composition d'une chose meilleure et d'une chose pire, n'est pas pire que la meilleure et meilleure que la pire. Ou alors : cela non plus n'est pas nécessaire, si ce n'est pas par elles-mêmes que sont bonnes[1] les choses dont il y a combinaison ; car autrement, rien n'empêche le tout de ne pas être bon, comme dans les cas qui viennent d'être indiqués.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que le tout est synonyme avec l'une ou l'autre des choses qui le composent ; car c'est ce qu'il ne faut pas, comme il ne le faut pas non plus dans le cas des syllabes ; en effet, une syllabe n'est synonyme avec aucune des lettres dont elle se compose.

En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on n'a pas indiqué le mode de composition ; car il n'est pas suffisant, pour faire connaître quelque chose, de dire que c'est un composé de ces choses-là. En effet, c'est non pas « composé de ces choses-là », mais « composé de cette manière-là de ces choses-là », qui constitue l'essence de chaque composé, comme dans le cas d'une maison ; car ce n'est pas si l'on a combiné ces choses-là de n'importe quelle manière qu'il y a une maison.

Si maintenant l'on a donné une formule de type « ceci plus cela »[2], il faut d'abord dire que « ceci plus cela » est identique, soit à « ces choses-ci », soit à « ce qui est composé de ces choses-ci » ; car en disant « du miel plus de l'eau », on veut dire soit « du miel et de l'eau », soit « ce qui est composé de miel et d'eau ». De sorte que si l'on tombe d'accord que « ceci plus cela » est

1-2 Voir *Notes*, p. 251.

φανὲς τὸ νῦν ῥηθὲν ἐπὶ τῶν ὑγιεινῶν καὶ νοσωδῶν· ἔνια γὰρ τῶν φαρμάκων οὕτως ἔχει ὥσθ' ἑκάτερον μὲν εἶναι ἀγαθόν, ἐὰν δ' ἄμφω δοθῇ μειχθέντα, κακόν.

Πάλιν εἰ ἐκ βελτίονος καὶ χείρονος ὂν μὴ ἔστι τὸ ὅλον τοῦ μὲν βελτίονος χεῖρον, τοῦ δὲ χείρονος βέλτιον. Ἢ οὐδὲ τοῦτ' ἀναγκαῖον, ἐὰν μὴ καθ' αὑτὰ ᾖ τὰ ἐξ ὧν σύγκειται ἀγαθά, ἀλλ' οὐδὲν κωλύει τὸ ὅλον μὴ γίνεσθαι ἀγαθόν, καθάπερ ἐπὶ τῶν ἀρτίως ῥηθέντων.

Ἔτι εἰ συνώνυμον τὸ ὅλον θατέρῳ· οὐ δεῖ γάρ, καθάπερ οὐδ' ἐπὶ τῶν συλλαβῶν· οὐδενὶ γὰρ τῶν στοιχείων ἐξ ὧν σύγκειται ἡ συλλαβὴ συνώνυμός ἐστιν.

Ἔτι εἰ μὴ εἴρηκε τὸν τρόπον τῆς συνθέσεως· οὐ γὰρ αὔταρκες πρὸς τὸ γνωρίσαι τὸ εἰπεῖν ἐκ τούτων. Οὐ γὰρ τὸ ἐκ τούτων ἀλλὰ τὸ οὕτως ἐκ τούτων ἑκάστου τῶν συνθέτων ἡ οὐσία, καθάπερ ἐπ' οἰκίας· οὐ γάρ, ἂν ὁπωσοῦν συντεθῇ ταῦτα, οἰκία ἐστίν.

Εἰ δὲ τόδε μετὰ τοῦδε ἀποδέδωκε, πρῶτον μὲν ῥητέον ὅτι τόδε μετὰ τοῦδε ἢ τοῖσδε ταὐτὸν ἢ τῷ ἐκ τῶνδε· ὁ γὰρ λέγων μέλι μεθ' ὕδατος ἤτοι μέλι καὶ ὕδωρ λέγει ἢ τὸ ἐκ μέλιτος καὶ ὕδατος. Ὥστ' ἐὰν ὁποτερῳοῦν τῶν εἰρημένων ταὐτὸν ὁμολογήσῃ εἶναι τὸ τόδε μετὰ τοῦδε, ταὐτὰ ἁρμό-

11 post καὶ add. τῶν CuVM ‖ 12 ὥσθ' ABCDVM : ὡς u ‖ 13 μιχθέντα δοθῇ C ‖ κακόν ABuM edd. : κακά A^2CDVΛ ‖ 14 βελτίονος — μὴ A^{2ras} ‖ ὂν A^2BCDV Al^1 edd. : ὧν uM ‖ τὸ ὅλον om. Al^p ‖ 15 μὲν om. B ‖ χείρονος βέλτιον … βελτίονος χεῖρον D Λ ‖ 16 τὰ om. CD ‖ 17 ἀλλ' ABCu edd. : ἐπὶ [ἐπὶ μὲν D] γὰρ τῶν μὴ καθ' αὑτὰ [αὑτὸν A^2 αὐτὸ D] ἀγαθῶν A^2C^2DVM Λ ‖ 21 συνώνυμός ABDuM edd. : -μόν CV ‖ 23 πρὸς ABCuVM : εἰς D ‖ 24 ἑκάστου ACDuM Al^c Λ edd. : -τῳ B -του ἐστὶ V ‖ ἡ om. C Al^c ‖ 26 ἐστίν ABDuM Λ edd. : ἔσται CV ‖ 27 ἀποδέδωκε ABCDV edd. : ἀπέδωκε uM ‖ 28 post ὅτι add. τὸ A^2C^2 ‖ pr. ἢ ABuM edd. : ἢ τὸ C ἢ τῷ C^2 ἤτοι DV Λ ‖ τοῖσδε ταὐτὸν ABCuM edd. : τόδε καὶ τόδε λέγεται A^{2ras}DV Λ ‖ τῷ BCuM edd. : τὸ A τόδε DV Λ ‖ τῶνδε ABCuVM : τοῦ- D ‖ 30 ὁποτερῳοῦν C^{2ras} ‖ 31 εἶναι ABCuVM : ἔστι D ‖ μετὰ τοῦδε om. C suppl. C^1 ‖ ταῦτα B^2u ‖ 31-32 ἁρμόσει ABDuVM : -όττει C.

identique à l'une ou l'autre des formules déjà mentionnées, il sera pertinent de dire les mêmes choses exactement que celles qui ont été dites auparavant contre chacune d'elles.

En outre, distinguer en combien de façons se dit « l'un plus l'autre », et examiner s'il ne se trouve pas que d'aucune de ces façons le défini n'est « ceci plus cela »[1]. Par exemple, si « l'un plus l'autre » se dit en ce sens que les deux sont soit dans un certain sujet identique, apte à les recevoir (comme la justice et le courage dans l'âme), soit dans le même lieu, soit dans le même temps, et si d'aucune de ces façons ce qui a été dit n'est vrai dans le cas des choses considérées, alors il est clair que la formule définitionnelle qui a été donnée ne saurait rien définir du tout, puisque d'aucune façon le défini n'est « ceci plus cela ». Si maintenant, parmi les façons qui ont été distinguées, il est vrai que les deux choses mentionnées sont le cas dans le même temps[2], examiner s'il ne se trouve pas qu'il est possible que ce ne soit pas par rapport à la même chose que l'une et l'autre se dit. Par exemple, si l'on a défini le courage comme « audace plus pensée droite » : car il se peut qu'on ait de l'audace pour détrousser les gens, et une pensée droite au sujet de ce qui est bon pour la santé ; mais il n'est encore nullement courageux, celui qui, dans le même temps, possède « ceci plus cela ». En outre, voir s'il ne se trouve pas que les deux choses se disent bien par rapport à la même chose, mettons les questions de médecine (car rien n'empêche que l'on ait à la fois audace et pensée droite par rapport aux questions de médecine)[3] ; et cependant, il n'est pas courageux non plus, celui qui a « ceci plus cela ». En effet, il faut que chacune des deux choses ne se dise ni par rapport à des choses différentes, ni par rapport à une même chose quelconque, mais par rapport à la fin qui est celle du courage, mettons les dangers de la guerre, ou quelque autre chose, s'il en est qui soit cette fin plutôt que cette dernière[4].

1-4 Voir *Notes*, p. 251.

σει λέγειν ἅπερ πρὸς ἑκάτερον τούτων ἔμπροσθεν εἴρηται. Ἔτι διελόμενον ὁσαχῶς λέγεται ἕτερον μεθ᾽ ἑτέρου σκοπεῖν εἰ μηδαμῶς τόδε μετὰ τοῦδε. Οἷον εἰ λέγεται ἕτερον μεθ᾽ ἑτέρου ἢ ὡς ἔν τινι ταὐτῷ δεκτικῷ, καθάπερ ἡ δικαιοσύνη καὶ ἡ ἀνδρεία ἐν ψυχῇ, ἢ ἐν τόπῳ τῷ αὐτῷ ἢ ἐν χρόνῳ τῷ αὐτῷ, μηδαμῶς δ᾽ ἀληθὲς τὸ εἰρημένον ἐπὶ τούτων, δῆλον ὅτι οὐδενὸς ἂν εἴη ὁ ἀποδοθεὶς ὁρισμός, ἐπειδὴ οὐδαμῶς τόδε μετὰ τοῦδέ ἐστιν. Εἰ δὲ τῶν διαιρεθέντων ἀληθὲς τὸ ἐν ταὐτῷ χρόνῳ 151a
ἑκάτερον ὑπάρχειν, σκοπεῖν εἰ ἐνδέχεται μὴ πρὸς τὸ αὐτὸ λέγεσθαι ἑκάτερον. Οἷον εἰ τὴν ἀνδρείαν ὡρίσατο τόλμαν μετὰ διανοίας ὀρθῆς· ἐνδέχεται γὰρ τόλμαν μὲν ἔχειν τοῦ ἀποστερεῖν, ὀρθὴν δὲ διάνοιαν περὶ τὰ ὑγιεινά, ἀλλ᾽ οὐδέπω ἀνδρεῖος ὁ ἐν τῷ αὐτῷ χρόνῳ τόδε μετὰ τοῦδε ἔχων. Ἔτι εἰ καὶ πρὸς ταὐτὸν ἄμφω λέγεται, οἷον πρὸς τὰ ἰατρικά· οὐδὲν γὰρ κωλύει καὶ τόλμαν καὶ ὀρθὴν διάνοιαν ἔχειν πρὸς τὰ ἰατρικά· ἀλλ᾽ ὅμως οὐδ᾽ οὗτος ἀνδρεῖος ὁ τόδε μετὰ τοῦδε ἔχων. Οὔτε γὰρ πρὸς ἕτερον αὐτῶν ἑκάτερον δεῖ λέγεσθαι οὔτε πρὸς ταὐτὸν τὸ τυχόν, ἀλλὰ πρὸς τὸ τῆς ἀνδρείας τέλος, οἷον πρὸς τοὺς πολεμικοὺς κινδύνους ἢ εἴ τι μᾶλλον τούτου τέλος.

32 ἅπερ ABCuVM Λ : ὅπερ D ‖ πρὸς ABCuVM : εἰς D ‖ 33 ὁσαχῶς ABDuVMAl^{c} : πο- C ‖ 34 post μηδαμῶς add. τὸ V ‖ 35 ἡ om. D ‖ 36 ἡ om. DM ‖ pr. τῷ αὐτῷ om. C ‖ 37 post ἀληθὲς add. ἢ DuM Λ ‖ ἐπὶ τούτων εἰρημένον C ‖ 38 ὁ C^{2} ‖ ἐπειδὴ ABuVM edd. : ἐπεὶ C εἴπερ D.

151a1 post διαιρεθέντων add. ὁσαχῶς λέγεται ἕτερον μεθ᾽ [μήθ᾽ D] ἑτέρου A^{2}C^{2}DV Λ ‖ post ἀληθὲς add. εἴη A^{2}D ἢ V ‖ ταὐτῷ : αὐτῷ A^{ac} ‖ 2 ἑκάτερον ὑπάρχειν ABCD Λ edd. : ὑ. ἑ. uVM ‖ πρὸς ABCuVM : εἰς D ‖ τὸ αὐτὸ ABCD Wz : ταὐτὸν uVM Bk. SW Ross ‖ 3 λέγεσθαι ἑκάτερον AB edd. : ἑ. λ. CDuVM Λ ‖ τὴν ἀνδρείαν om. C suppl. C^{1} ‖ 4 ante γὰρ add. μὲν V ‖ 5 οὐδέπω AB Bk. Wz SW : οὔπω Cu Ross οὐκ DVM ‖ 6 ταὐτῷ C ‖ 8 τόλμαν ABCD Al^{c} Λ edd. : τόλμαν τινὰ uVM ‖ 9 οὐδ᾽ οὗτος om. C^{ac} ‖ οὗτος ABV Bk. Wz : οὕτως C^{2}DuM Al^{c}(N) Λ SW Ross ‖ 10 αὐτῶν ἑκάτερον ABD Λ edd. : ἑ. α. CuVM ‖ post λέγεσθαι add. τέλος V ‖ 11 ταὐτὸν : ταὐτὸ V ‖ 12 πρὸς om. C ‖ πολεμικοὺς ABCDuV : -μίους M.

Mais certaines des formules qui sont données de cette façon ne tombent nullement sous la division qui vient d'être indiquée, par exemple si l'on définit la colère comme « douleur plus représentation d'être méprisé ». En effet, que ce soit à cause d'une représentation de ce genre que la douleur apparaît, voilà ce que l'on veut mettre en évidence[1] ; mais « que quelque chose apparaisse à cause de ceci » n'est identique à « que ce soit ceci plus cela » selon aucun des modes qui ont été indiqués.

14

<Derniers lieux de la définition elle-même : récapitulation et conclusion>

Derechef, si l'on a dit qu'un tout est la composition de ces choses-là, par exemple qu'un animal est la composition d'une âme et d'un corps, examiner d'abord s'il ne se trouve pas que l'on a omis de dire quelle sorte de composition, par exemple si, en définissant la chair ou l'os, on a dit seulement que c'est une composition de feu, de terre et d'air. En effet, il ne suffit pas de dire « composition » ; il faut préciser en outre de quelle sorte c'en est une ; car ce n'est pas quand ces éléments se composent de n'importe quelle façon qu'il apparaît de la chair : quand ils se composent de telle façon c'est de la chair qui apparaît, et de telle autre façon c'est de l'os. D'ailleurs, il semble bien qu'aucune des choses qui viennent d'être mentionnées ne soit le moins du monde identique à une composition ; car à toute composition est contraire une dissolution, alors que rien n'est contraire à aucune des choses mentionnées[2]. En outre, s'il est semblablement plausible que tout composé soit une composition, ou qu'aucun n'en soit une, et si chaque animal est un composé sans être une composition, alors aucun des autres composés ne saurait être une composition.

1-2 Voir *Notes*, p. 252.

Ἔνια δὲ τῶν οὕτως ἀποδιδομένων οὐδαμῶς ὑπὸ τὴν εἰρημένην πίπτει διαίρεσιν, οἷον εἰ ἡ ὀργὴ λύπη μεθ' ὑπολήψεως τοῦ ὀλιγωρεῖσθαι. Ὅτι γὰρ διὰ τὴν ὑπόληψιν τὴν τοιαύτην ἡ λύπη γίνεται, τοῦτο βούλεται δηλοῦν· τὸ δὲ διὰ τόδε γίνεσθαί τι οὐκ ἔστι ταὐτὸ τῷ μετὰ τούτου τόδ' εἶναι κατ' οὐδένα τῶν εἰρημένων τρόπων.

Πάλιν εἰ τὴν τούτων σύνθεσιν εἴρηκε τὸ ὅλον, οἷον τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος σύνθεσιν ζῷον, πρῶτον μὲν σκοπεῖν εἰ μὴ εἴρηκε ποία σύνθεσις, καθάπερ εἰ σάρκα ὁριζόμενος ἢ ὀστοῦν τὴν πυρὸς καὶ γῆς καὶ ἀέρος εἶπε σύνθεσιν. Οὐ γὰρ ἀπόχρη τὸ σύνθεσιν εἰπεῖν, ἀλλὰ καὶ ποία τις προσδιοριστέον· οὐ γὰρ ὁπωσοῦν συντεθέντων τούτων σὰρξ γίνεται, ἀλλ' οὑτωσὶ μὲν συντεθέντων σάρξ, οὑτωσὶ δ' ὀστοῦν. Ἔοικε δ' οὐδ' εἶναι τὸ παράπαν συνθέσει ταὐτὸν οὐδέτερον τῶν εἰρημένων· συνθέσει μὲν γὰρ πάσῃ διάλυσις ἐναντίον, τῶν δ' εἰρημένων οὐδετέρῳ οὐδέν. Ἔτι εἰ ὁμοίως πιθανὸν πᾶν τὸ σύνθετον σύνθεσιν εἶναι ἢ μηδέν, τῶν δὲ ζῴων ἕκαστον σύνθετον ὂν μὴ ἔστι σύνθεσις, οὐδὲ τῶν ἄλλων οὐδὲν τῶν συνθέτων σύνθεσις ἂν εἴη.

14 ἀποδιδομένων ABCM Al^p edd. : -δεδο- DuV Al^1 || 15 πίπτει ABCuVM : πίστει D || post λύπη add. ἐστι DuVM Λ ἀποδοθῇ C || 16-17 ὑπόληψιν τὴν τοιαύτην ABCuVM : τ. τ. ὑ. D τ. τοσαύτην ὑ. Al^c || 17 δῆλονοῦν (*sic*) B || τόδε ABu edd. : τοῦτο CDVM || 18 ταὐτὸν A²uVM || μετὰ — εἶναι ABCuVM : τόδε μετὰ τοῦδε D Λ || 19 τρόπων ABCDV Λ : τρόπον uM || 20 τῆς ABCu : τὴν M om. D V || 21 τοῦ om. CDuVM || ante ζῷον add. τὸ A²DuVM || 23 καὶ γῆς post ἀέρος transp. D Λ || post ἀέρος add. εἶναι uM καὶ ὕδατος εἶναι V || εἶπε σύνθεσιν ABD Λ edd. : σ. ε. CuVM || 24 τὸ om. C || post καὶ add. τὸ V || 26 pr. οὑτωσὶ : οὕτως C² || 27 οὐδ' om. u || 28 πάσῃ μὲν γὰρ συνθέσει Al^c || ἐναντίον ABCuVM : ἐναντία D || 29 οὐδετέρῳ ACuVM Λ edd. : -έτερον B -έτερα D || post ἔτι add. δ' C || ante πᾶν add. ἢ Al^c(AD) || σύνθετον om. C suppl. C¹.

Derechef, s'il est semblablement naturel à deux contraires d'être dans une certaine chose, et si l'on a défini celle-ci à l'aide de l'un des deux, il est clair qu'on ne l'a pas définie. Autrement, il arrivera qu'il y aura plusieurs formules définitionnelles de la même chose : en effet, qu'a dit de plus celui qui l'a définie à l'aide de l'un, par rapport à celui qui l'a définie à l'aide de l'autre, puisqu'il est semblablement naturel aux deux contraires de se produire en elle ? Telle est la définition de l'âme, si c'est « substance susceptible de science » ; car elle est semblablement susceptible d'ignorance aussi.

Il faut aussi, si l'on ne peut pas attaquer la formule définitionnelle dans sa totalité, parce que cette totalité n'est pas bien connue, faire seulement porter l'attaque contre quelqu'une de ses parties, si cette partie est bien connue et s'il est manifeste qu'elle n'a pas été donnée correctement ; car une fois la partie détruite, la formule définitionnelle tout entière est détruite. Dans tous les cas de formules définitionnelles peu claires, les rectifier et les remodeler, pour mettre quelque point en évidence et pour avoir un moyen d'attaque, et procéder ainsi à leur examen ; car il est alors nécessaire, pour le répondant, soit d'accepter ce qui est assumé par le questionneur, soit d'éclaircir lui-même ce que peut bien être la signification de sa formule. En outre, de même que dans les assemblées législatives c'est l'usage d'introduire une loi, et que si celle qu'on introduit est meilleure, on abroge la précédente, de même faut-il faire dans le cas des formules définitionnelles : il faut apporter soi-même une autre formule ; si en effet elle est manifestement meilleure, c'est-

Πάλιν εἰ ὁμοίως ἔν τινι πέφυκεν ὑπάρχειν τἀναντία, ὥρισται δὲ διὰ θατέρου, δῆλον ὅτι οὐχ ὥρισται. Εἰ δὲ μή, πλείους τοῦ αὐτοῦ συμβήσεται ὁρισμοὺς εἶναι· τί γὰρ μᾶλλον ὁ διὰ τούτου ἢ ὁ διὰ τοῦ ἑτέρου ὁρισάμενος εἴρηκεν, ἐπεὶ ὁμοίως ἀμφότερα πέφυκε γίνεσθαι ἐν αὐτῷ ; Τοιοῦτος δ' ὁ τῆς ψυχῆς ὅρος, εἰ ἔστιν οὐσία ἐπιστήμης δεκτική· ὁμοίως 151b
γὰρ καὶ ἀγνοίας ἐστὶ δεκτική.

Δεῖ δὲ καὶ ἐὰν μὴ πρὸς ὅλον ἔχῃ τις ἐπιχειρεῖν τὸν ὁρισμὸν διὰ τὸ μὴ γνώριμον εἶναι τὸ ὅλον, πρὸς τῶν μερῶν τι ἐπιχειρεῖν, ἐὰν ᾖ γνώριμον καὶ μὴ καλῶς ἀποδεδομένον φαίνηται· τοῦ γὰρ μέρους ἀναιρεθέντος καὶ ὁ πᾶς ὁρισμὸς ἀναιρεῖται. Ὅσοι τ' ἀσαφεῖς τῶν ὁρισμῶν, συνδιορθώσαντα καὶ συσχηματίσαντα πρὸς τὸ δηλοῦν τι καὶ ἔχειν ἐπιχείρημα οὕτως ἐπισκοπεῖν· ἀναγκαῖον γὰρ τῷ ἀποκρινομένῳ ἢ δέχεσθαι τὸ ἐκλαμβανόμενον ὑπὸ τοῦ ἐρωτῶντος ἢ αὐτὸν διασαφῆσαι τί ποτε τυγχάνει τὸ δηλούμενον ὑπὸ τοῦ λόγου. Ἔτι καθάπερ ἐν ταῖς ἐκκλησίαις νόμον εἰώθασιν ἐπεισφέρειν, κἂν ᾖ βελτίων ὁ ἐπεισφερόμενος, ἀναιροῦσι τὸν ἔμπροσθεν, οὕτω καὶ ἐπὶ τῶν ὁρισμῶν ποιητέον καὶ αὐτὸν ὁρισμὸν ἕτερον οἰστέον· ἐὰν γὰρ φαίνηται βελτίων καὶ μᾶλλον δηλῶν τὸ

32 ὁμοίως εἰ V ‖ ἔν ABCDM : ἕν u om. V ‖ τινι ABCDVM : τι u ‖ 33 οὐχ ὥρισται ABDuVM Λ : οὐκ ἔσται C ‖ 34 πλείους τοῦ αὐτοῦ συμβήσεται ὁρισμοὺς : σ. τ. α. π. ὁ. Al^{c} ‖ τί ABCuVM Λ : τίς D ‖ τί γὰρ μᾶλλον codd. edd. : οὐδὲν γὰρ μᾶλλον ἢ ἐπ' ἴσης C^{2γρ} ‖ 35 alt. ὁ διὰ om. C ‖ τοῦ om. D ‖ τοῦ ἑτέρου ABCDuM : τούτου V ‖ ἐπεὶ AB Wz SW Ross : ἐπειδὴ CDuVM Bk. ‖ 36 ἐν om. C ‖ δ' ABCDV edd. : δὲ καὶ uM δ' ἐστὶν Λ.

151b1 post ὅρος add. ἐστίν uVM ‖ εἰ ABC edd. : εἴπερ DuVM ‖ 3 καὶ ἐὰν ABCD edd. : κἂν uVM ‖ πρὸς ABCuVM : εἰς D ‖ ἐπιχειρεῖν τὸν C^{2ras} ‖ 4 τὸ ὅλον ABCu edd. : τὸν ὅλον B^{2}V τὸν λόγον M τῶν ὅλων D ‖ 5 τι ABCuVM : τις D ‖ 5-6 ἀποδεδομένον φαίνηται AB edd. : φ. ἀ. [-διδο- D] CDuVM Λ ‖ 6 ὁ om. D ‖ 7 τ' AB edd. : δ' CDuVM Λ ‖ συνδιορθώσαντα ABCuM Al^{p} Λ edd. : -διαρθρώ- A^{2}C^{2}DVM^{2} ‖ 8 συσχηματίσαντα ABDuVM Λ : σχη- C ‖ 8-9 ἐπιχείρημα codd. edd. : -χειρήματα Λ ‖ 12 εἰώθασι νόμον CDuVM Λ ‖ 13 ἐπεισφερόμενος ABuVM : εἰσ- C ἐπι- D ‖ 14 pr. καὶ om. u ‖ alt. καὶ om. CDV ‖ αὐτὸν om. Λ ‖ ἕτερον ὁρισμὸν C.

à-dire si elle exprime mieux le défini, il est clair que celle qui a été posée aura été détruite, puisqu'il n'y a pas plusieurs formules définitionnelles de la même chose[1].

Pour contrer toutes les formules définitionnelles, un principe de base qui n'est pas le moindre est de se faire pour soi-même, en visant bien juste, une définition de la chose en discussion, ou d'en emprunter une qui soit bien faite ; en effet, il est nécessaire d'avoir comme un paradigme à contempler pour bien voir ce qui manque de ce qu'il convient que la formule définitionnelle possède, et ce qui y est surajouté de façon superflue, de façon à disposer davantage d'une abondance de moyens d'attaque.

En ce qui concerne les formules définitionnelles, tenons-nous-en donc à ce qui a été dit[2].

1-2 Voir *Notes*, p. 252.

ὁριζόμενον, δῆλον ὅτι ἀνῃρημένος ἔσται ὁ κείμενος, ἐπειδὴ οὐκ εἰσὶ πλείους τοῦ αὐτοῦ ὁρισμοί.

Πρὸς ἅπαντας δὲ τοὺς ὁρισμοὺς οὐκ ἐλάχιστον στοιχεῖον τὸ πρὸς ἑαυτὸν εὐστόχως ὁρίσασθαι τὸ προκείμενον ἢ καλῶς εἰρημένον ὅρον ἀναλαβεῖν· ἀνάγκη γὰρ ὥσπερ πρὸς παράδειγμα θεώμενον τό τ' ἐλλεῖπον ὧν προσῆκεν ἔχειν τὸν ὁρισμὸν καὶ τὸ προσκείμενον περιέργως καθορᾶν ὥστε μᾶλλον ἐπιχειρημάτων εὐπορεῖν.

Τὰ μὲν οὖν περὶ τοὺς ὁρισμοὺς ἐπὶ τοσοῦτον εἰρήσθω.

17 τοῦ αὐτοῦ πλείους [πλείονες C] CDuVM Λ ‖ 18 ὁρισμοὺς AB edd. : ὅρους CDuVM ‖ 19 ἑαυτὸν ABCDVM : -τὸ u ‖ εὐστόχως codd. edd. : -κόλως Al[p] ‖ post ἢ [ante ἢ C[ac]] add. καὶ C.

LIVRE VII

1

<LIEUX DU MÊME ET DE L'AUTRE>

Quand on se demande si c'est la même chose ou autre chose, au niveau du principal des modes du même qui ont été mentionnés (on l'a dit[1], sont la même chose dans le sens principal les choses qui sont une numériquement), mener l'examen à partir des inflexions, des coordonnés et des opposés. Si en effet la justice est la même chose que le courage, le juste est la même chose que le courageux, et « justement » la même chose que « courageusement ». De même encore dans le cas des opposés : en effet, si telles choses sont la même chose, leurs opposés sont la même chose, selon n'importe laquelle des oppositions qui ont été dites[2] : peu importe en effet que l'on prenne ceci ou cela comme opposé[3], du moment que c'est le même. Derechef, partir des agents producteurs et destructeurs, des processus d'apparition et de disparition, et de façon générale de tout ce qui a une relation semblable avec chacune des choses considérées ; car toutes les choses qui sont la même chose prises tout court[4], leurs processus d'apparition et de disparition aussi sont la même chose, ainsi que leurs agents producteurs et destructeurs.

Examiner aussi, quand l'une de deux choses est dite être la plus ceci ou cela de certaines choses[5], si c'est bien de ces mêmes choses et sous le même rapport que l'autre

1-5 Voir *Notes*, p. 253.

ΤΟΠΙΚΩΝ Η′

Πότερον δὲ ταὐτὸν ἢ ἕτερον κατὰ τὸν κυριώτατον τῶν 151b ῥηθέντων περὶ ταὐτοῦ τρόπων (ἐλέγετο δὲ κυριώτατα ταὐτὸν τὸ τῷ ἀριθμῷ ἕν) σκοπεῖν ἔκ τε τῶν πτώσεων καὶ τῶν συστοίχων καὶ τῶν ἀντικειμένων. Εἰ γὰρ ἡ δικαιοσύνη ταὐτὸν τῇ ἀνδρείᾳ, καὶ ὁ δίκαιος τῷ ἀνδρείῳ καὶ τὸ δικαίως τῷ ἀνδρείως. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀντικειμένων· εἰ γὰρ τάδε ταὐτά, καὶ τὰ ἀντικείμενα τούτοις ταὐτὰ καθ᾿ ὁποιανοῦν τῶν λεγομένων ἀντιθέσεων· οὐδὲν γὰρ διαφέρει τὸ τοῦτο ἢ τοῦτο ἀντικείμενον λαβεῖν, ἐπειδὴ ταὐτόν ἐστιν. Πάλιν ἐκ τῶν ποιητικῶν καὶ φθαρτικῶν καὶ γενέσεων καὶ φθορῶν καὶ ὅλως τῶν 152a ὁμοίως ἐχόντων πρὸς ἑκάτερον· ὅσα γὰρ ἁπλῶς ταὐτά, καὶ αἱ γενέσεις αὐτῶν καὶ αἱ φθοραὶ αἱ αὐταὶ καὶ τὰ ποιητικὰ καὶ φθαρτικά.

Σκοπεῖν δὲ καὶ ὧν θάτερον μάλιστα λέγεται ὁτιοῦν, εἰ καὶ θάτερον τῶν αὐτῶν τούτων κατὰ τὸ αὐτὸ μάλιστα λέγε-

151b28 δὲ om. A^{ac} || τὸν ABCDVM : τῶν u || κυριώτατον ABCDuM : -τατα V || 29 ταὐτοῦ ABCDV edd. : τοῦ αὐτοῦ u τοῦ ταὐτοῦ M || τρόπων AB : -πον CDuVM Λ || post τρόπων add. ῥητέον C νῦν ῥητέον V || 30 τὸ om. C^{ac} || τῷ om. C^{pc} || post σκοπεῖν add. δὲ V || τε om. DV || 32 ἀνδρείῳ C^{pc} || τὸ ACDuVM : τῷ B || alt. τῷ BCDuVM : τὸ A || 34 καὶ — ταὐτὰ om. A suppl. A^{2} || 35 γὰρ om. u || τοῦτο … τοῦτο D Λ : τούτῳ … τούτῳ ABCuVM edd. adn. uide || post ἢ add. τὸ CVM || 36 ταὐτόν AB edd. : ταὐτά A^{1}CDuVM Λ.

152a1 post pr. καὶ add. τῶν CDuVM || 2 πρὸς ABCuVM : εἰς D || 3 αὐτῶν om. A suppl. A^{2} || alt. αἱ om. C || φθοραὶ ABCDVM : διαφοραὶ u || 4 post καὶ add. τὰ DuVM || 6 τῶν αὐτῶν ABDuVM : fort. αὐτῶν Λ [*ipsorum*] om. C || τούτων om. Λ.

est dite être la plus ceci ou cela, à la façon dont Xénocrate démontre que la vie heureuse et la vie vertueuse sont la même chose, du fait que de toutes les vies, celle qui est le plus à choisir est la vie vertueuse et la vie heureuse[1] ; car c'est une chose unique que ce qui est le plus à choisir et ce qui est le maximum. Et de même dans les autres cas de ce type. Mais il faut que chacune des choses qui sont dites la plus importante ou la plus à choisir soit numériquement une ; sinon, on n'aura pas montré qu'elles sont la même chose. De fait, il n'est pas nécessaire, si les plus courageux des Grecs sont les Péloponnésiens et les Lacédémoniens, que les Péloponnésiens soient la même chose que les Lacédémoniens, puisque « Péloponnésien » n'est pas un numériquement, ni[2] « Lacédémonien » ; ce qui est alors nécessaire, c'est que l'un des deux soit inclus dans l'autre, comme les Lacédémoniens le sont dans les Péloponnésiens ; sinon, il en résultera qu'ils sont réciproquement meilleurs les uns que les autres, si les uns ne sont pas inclus dans les autres. En effet, il est nécessaire que les Péloponnésiens soient meilleurs que les Lacédémoniens, si vraiment les seconds ne sont pas inclus dans les premiers ; car ils sont meilleurs que tous les autres. Et de même, il est nécessaire que les Lacédémoniens soient meilleurs que les Péloponnésiens ; car eux aussi, ils sont meilleurs que tous les autres. De sorte qu'ils en viennent à être réciproquement meilleurs les uns que les autres ! Il est donc clair qu'il faut que soit numériquement un ce qui est dit être le meilleur et le plus important, si l'on veut démontrer une identité. C'est pourquoi, en fait, Xénocrate ne démontre pas sa thèse : car la vie heureuse n'est pas numériquement une, ni[3] la vie vertueuse, de sorte qu'il n'est pas nécessaire qu'elles soient la même chose du

1-3 Voir *Notes*, p. 254.

ται, καθάπερ Ξενοκράτης τὸν εὐδαίμονα βίον καὶ τὸν σπουδαῖον ἀποδείκνυσι τὸν αὐτόν, ἐπειδὴ πάντων τῶν βίων αἱρετώτατος ὁ σπουδαῖος καὶ ὁ εὐδαίμων· ἓν γὰρ τὸ αἱρετώτατον καὶ μέγιστον. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων. Δεῖ δ' ἑκάτερον ἓν ἀριθμῷ εἶναι τὸ λεγόμενον μέγιστον ἢ αἱρετώτατον· εἰ δὲ μή, οὐκ ἔσται δεδειγμένον ὅτι ταὐτόν. Οὐ γὰρ ἀναγκαῖον, εἰ ἀνδρειότατοι τῶν Ἑλλήνων Πελοποννήσιοι καὶ Λακεδαιμόνιοι, τοὺς αὐτοὺς εἶναι Πελοποννησίους Λακεδαιμονίοις, ἐπειδὴ οὐχ εἷς ἀριθμῷ Πελοποννήσιος οὐδὲ Λακεδαιμόνιος, ἀλλὰ περιέχεσθαι μὲν τὸν ἕτερον ὑπὸ τοῦ ἑτέρου ἀναγκαῖον, καθάπερ οἱ Λακεδαιμόνιοι ὑπὸ τῶν Πελοποννησίων, εἰ δὲ μή, συμβήσεται ἀλλήλων εἶναι βελτίους, ἐὰν μὴ περιέχωνται οἱ ἕτεροι ὑπὸ τῶν ἑτέρων. Ἀναγκαῖον γὰρ τοὺς Πελοποννησίους βελτίους εἶναι τῶν Λακεδαιμονίων, εἴπερ μὴ περιέχονται οἱ ἕτεροι ὑπὸ τῶν ἑτέρων· πάντων γὰρ τῶν λοιπῶν εἰσι βελτίους. Ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς Λακεδαιμονίους ἀνάγκη βελτίους εἶναι τῶν Πελοποννησίων· καὶ γὰρ οὗτοι πάντων τῶν λοιπῶν εἰσι βελτίους. Ὥστε ἀλλήλων βελτίους γίνονται. Δῆλον οὖν ὅτι ἓν ἀριθμῷ δεῖ εἶναι τὸ βέλτιστον καὶ μέγιστον λεγόμενον, εἰ μέλλει ὅτι ταὐτὸν ἀποδείκνυσθαι. Διὸ καὶ Ξενοκράτης οὐκ ἀποδείκνυσιν· οὐ γὰρ εἷς ἀριθμῷ ὁ εὐδαίμων οὐδ' ὁ σπουδαῖος βίος, ὥστ' οὐκ ἀναγκαῖον τὸν αὐτὸν εἶ-

9 alt. ὁ om. C ‖ 10 post pr. καὶ add. τὸ DuVM ‖ alt. καὶ om. D ‖ 11 ἢ ABC : καὶ DVM Λ ἢ καὶ u ‖ 12 εἰ — ταὐτόν om. M suppl. M[1] ‖ ἔσται ABCDVM : ἐστι u ‖ δεδειγμένον ABCuVM : -μένος D ‖ οὐ ABCDV Λ edd. : οὐδὲ uM ‖ 13 εἰ ABDVM edd. : οἱ u εἰ οἱ C ‖ 14-15 Λακεδαιμονίοις AB edd. : τοῖς Λακ. CDuM τοῖς Λακεδαίμοσιν V ‖ 15 ἐπειδὴ codd. edd. : ἐπεὶ Al[c](N) ‖ οὐχ ABCDuV : οὐκ ἔστιν M ‖ ante ἀριθμῷ add. τῷ Al[c](N) ‖ οὐδὲ AB Bk. Wz : καὶ CDuVM Al[c](N) Λ SW Ross adn. uide ‖ 16 μὲν : μόνον prop. Wal. ‖ 21 περιέχονται BCDuVM : -έχωνται A ‖ οἱ ἕτεροι om. C suppl. C[1] ‖ 22 εἰσι ABCuVM : ἐστι D ‖ 23 alt. καὶ om. CDuVM ‖ 24 εἰσι ABC edd. : γίνονται DuVM Λ ‖ 25 τὸ CDuVM Λ edd. : τὸν AB ‖ 26 μέλλει CDuM Λ edd. : -λοι ABV ‖ ὅτι om. D Λ ‖ 27 ἀριθμῷ ABCDuM : -μὸς V ‖ 28 οὐδ' AB Bk. Wz : καὶ C[ras]DuVM SW Ross.

seul fait qu'elles sont toutes deux les plus à choisir, mais il se peut que l'une soit incluse dans l'autre.

Derechef, examiner si ce par rapport à quoi l'une des choses est la même chose, l'autre aussi est bien la même chose ; car si toutes deux ne sont pas la même chose qu'une même troisième, il est clair qu'elles ne le sont pas non plus entre elles[1].

En outre, faire un examen à partir de leurs accidents, et de ce dont elles sont des accidents ; car tout ce qui est accident de l'une doit être accident de l'autre ; et ce dont l'une d'elles est un accident, il faut aussi que l'autre en soit un accident[2]. S'il y a discordance sur l'un de ces points, en revanche, il est clair qu'elles ne sont pas la même chose.

Voir aussi s'il ne se trouve pas que toutes deux ne sont pas dans un seul et même genre de prédication, mais que l'une exprime une qualité et l'autre une quantité ou une relation. Derechef, voir s'il ne se trouve pas que le genre de l'une et de l'autre n'est pas le même, mais que l'une est un bien et l'autre un mal, ou l'une une vertu et l'autre une science. Ou encore, s'il ne se trouve pas que leur genre est bien le même, mais que ce ne sont pas les mêmes différences qui sont prédiquées de l'une et de l'autre, mais que de l'une on dit qu'elle est une science théorétique, et de l'autre, qu'elle est une science pratique. Et de même encore dans les autres cas[3].

En outre, faire un examen à partir du plus : voir s'il ne se trouve pas que l'une des deux choses admet le plus et l'autre non, ou que toutes deux l'admettent, mais non pas simultanément ; comme par exemple, celui qui aime plus ne désire pas plus le coït, de sorte qu'il n'y a pas identité entre l'amour et le désir de coït.

En outre, faire un examen à partir d'une addition : voir s'il ne se trouve pas qu'en ajoutant chacune des deux choses à une même troisième, on n'obtiendrait pas la même chose avec les touts. Ou encore, s'il ne se trouve

1-3 Voir *Notes*, p. 255.

ναι, διότι ἄμφω αἱρετώτατοι, ἀλλὰ τὸν ἕτερον ὑπὸ τὸν ἕτερον.

Πάλιν σκοπεῖν εἰ ᾧ θάτερον ταὐτόν, καὶ θάτερον· εἰ γὰρ μὴ ἀμφότερα τῷ αὐτῷ ταὐτά, δῆλον ὅτι οὐδ᾽ ἀλλήλοις.

Ἔτι ἐκ τῶν τούτοις συμβεβηκότων καὶ οἷς ταῦτα συμβέβηκεν ἐπισκοπεῖν· ὅσα γὰρ θατέρῳ συμβέβηκε, καὶ θατέρῳ δεῖ συμβεβηκέναι, καὶ οἷς θάτερον αὐτῶν συμβέβηκε, καὶ θάτερον δεῖ συμβεβηκέναι. Εἰ δέ τι τούτων διαφωνεῖ, δῆλον ὅτι οὐ ταὐτά.

Ὁρᾶν δὲ καὶ εἰ μὴ ἐν ἑνὶ γένει κατηγορίας ἀμφότερα, ἀλλὰ τὸ μὲν ποιὸν τὸ δὲ ποσὸν ἢ πρός τι δηλοῖ. Πάλιν εἰ τὸ γένος ἑκατέρου μὴ ταὐτόν, ἀλλὰ τὸ μὲν ἀγαθὸν τὸ δὲ 152b κακόν, ἢ τὸ μὲν ἀρετὴ τὸ δ᾽ ἐπιστήμη. Ἢ εἰ τὸ μὲν γένος ταὐτόν, αἱ διαφοραὶ δὲ μὴ αἱ αὐταὶ ἑκατέρου κατηγοροῦνται, ἀλλὰ τοῦ μὲν ὅτι θεωρητικὴ ἐπιστήμη, τοῦ δ᾽ ὅτι πρακτική. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων.

Ἔτι ἐκ τοῦ μᾶλλον, εἰ τὸ μὲν δέχεται τὸ μᾶλλον τὸ δὲ μή, ἢ εἰ ἄμφω μὲν δέχεται μὴ ἅμα δέ· καθάπερ ὁ μᾶλλον ἐρῶν οὐ μᾶλλον ἐπιθυμεῖ τῆς συνουσίας, ὥστ᾽ οὐ ταὐτὸν ἔρως καὶ ἐπιθυμία συνουσίας.

Ἔτι ἐκ τῆς προσθέσεως, εἰ τῷ αὐτῷ ἑκάτερον προστιθέμενον μὴ ποιεῖ τὸ ὅλον ταὐτόν. Ἢ εἰ τοῦ αὐτοῦ ἀφ᾽ ἑκατέρου ἀφαιρεθέντος τὸ λοιπὸν ἕτερον, οἷον εἰ διπλάσιον ἡμί-

29 διότι — αἱρετώτατοι om. CM an recte ? || 32 μὴ om. C^{ac} || 33 post ἔτι del. unam uel duas litt. C || 34 ἐπισκοπεῖν — συμβέβηκε om. C suppl. C^{2} || θατέρῳ ABCDVM : θάτερον u || 39 ἢ ABCDVM : τὸ δὲ u.

152b2 κακόν D^{2ras} || 3 δὲ διαφοραὶ CDu Λ || 6 post ἔτι add. δ᾽ Λ || δέχεται AB : ἐπι- CDuVM || 7 δέχεται ABC edd. : ἐπι- C^{2} DuVM || ὁ om. A^{ac} || 8-9 ὥστ᾽ — συνουσίας om. C suppl. C^{2} || 10 προθέσεως D^{ac} || τῷ αὐτῷ ABCD^{pc}uVM : τὸ αὐτὸ D^{ac} τὸ αὐτὸ πρὸς Λ || 11 ποιεῖ A^{2}DuVM Λ edd. : ποιῇ ABC || ταὐτόν ABuVM : αὐτόν D ταὐτοῦ C || ἀφ᾽ : ἐφ᾽ u^{1}.

pas que si l'on soustrayait des deux la même chose, le reste serait autre, par exemple si l'on a dit que le double d'une moitié et le multiple d'une moitié sont la même chose. En effet, une fois que l'on a soustrait « d'une moitié » aux deux, il aurait fallu que les restes exprimassent la même chose ; mais ils ne l'expriment pas, puisque « double » et « multiple » n'expriment pas la même chose.

Examiner non seulement s'il ne se trouve pas que quelque impossibilité résulte d'emblée du fait de la thèse, mais aussi s'il ne se trouve pas qu'il est possible que ce soit le cas en partant d'une hypothèse, comme par exemple pour ceux qui prétendent que « vide » et « plein d'air » sont la même chose[1] ; il est clair, en effet, que si l'air s'en va, il n'y aura pas moins de vide, mais davantage, alors qu'il n'y aura pas plus de plein d'air. De sorte que si l'on fait une certaine hypothèse, qu'elle soit fausse ou vraie (peu importe en effet), l'une des deux choses considérées est supprimée, mais l'autre non[2] ; de sorte qu'elles ne sont pas la même chose.

Pour le dire d'une façon générale, prendre appui sur les choses qui se prédiquent, d'une manière ou d'une autre, de chacune des deux choses considérées, et aussi sur celles dont ces choses elles-mêmes se prédiquent, et examiner s'il y a discordance quelque part[3] ; car toutes celles qui se prédiquent de l'une doivent se prédiquer de l'autre ; et celles dont l'une des deux se prédique, l'autre aussi doit s'en prédiquer.

En outre, puisque « même » se dit de plusieurs manières, examiner s'il ne se trouve pas que les choses considérées sont la même chose selon quelque autre mode du même ; car les choses qui sont la même chose par l'espèce ou par le genre ne peuvent pas être numériquement la même chose[4] ; or ce que nous examinons, c'est si elles sont la même chose de cette manière-là ou non[5].

1-5 Voir *Notes*, p. 255.

σεος καὶ πολλαπλάσιον ἡμίσεος ταὐτὸν ἔφησεν εἶναι. Ἀφαιρεθέντος γὰρ ἀφ' ἑκατέρου τοῦ ἡμίσεος τὰ λοιπὰ ταὐτὸν ἔδει δηλοῦν· οὐ δηλοῖ δέ· τὸ γὰρ διπλάσιον καὶ πολλαπλάσιον οὐ ταὐτὸν δηλοῖ.

Σκοπεῖν δὲ μὴ μόνον εἰ ἤδη τι συμβαίνει ἀδύνατον διὰ τῆς θέσεως, ἀλλὰ καὶ εἰ δυνατὸν ἐξ ὑποθέσεως ὑπάρξαι, καθάπερ τοῖς τὸ κενὸν καὶ τὸ πλῆρες ἀέρος ταὐτὸν φάσκουσιν· δῆλον γὰρ ὅτι ἐὰν ἐξέλθῃ ὁ ἀήρ, κενὸν μὲν οὐχ ἧττον ἀλλὰ μᾶλλον ἔσται, πλῆρες δ' ἀέρος οὐκέτι ἔσται. Ὥστε ὑποτεθέντος τινὸς εἴτε ψευδοῦς εἴτ' ἀληθοῦς (οὐδὲν γὰρ διαφέρει) τὸ μὲν ἕτερον ἀναιρεῖται αὐτῶν, τὸ δ' ἕτερον οὔ. Ὥστ' οὐ ταὐτόν.

Καθόλου δ' εἰπεῖν ἐκ τῶν ὁπωσοῦν ἑκατέρου κατηγορουμένων καὶ ὧν ταῦτα κατηγορεῖται σκοπεῖν εἴ που διαφωνεῖ· ὅσα γὰρ θατέρου κατηγορεῖται, καὶ θατέρου κατηγορεῖσθαι δεῖ, καὶ ὧν θάτερον κατηγορεῖται, καὶ θάτερον κατηγορεῖσθαι δεῖ.

Ἔτι ἐπεὶ πολλαχῶς ταὐτὸν λέγεται, σκοπεῖν εἰ καὶ καθ' ἕτερόν τινα τρόπον ταὐτά ἐστιν· τὰ γὰρ εἴδει ἢ γένει ταὐτὰ [ἢ οὐκ ἀνάγκη] οὐκ ἐνδέχεται ἀριθμῷ ταὐτὰ εἶναι· ἐπισκοποῦμεν δὲ πότερον οὕτως ταὐτὰ ἢ οὐχ οὕτως.

15 οὐ — δέ om. D Λ ‖ 16 ταὐτὸν ABCuVM edd. : ταὐτὰ D Λ ‖ 17 σκοπεῖν ABDuVM edd. : σκεπτέον C ‖ 18 εἰ καὶ fort. C[ac] ‖ 18-19 post ὑπάρξαι add. λάβε τὸ ἀδύνατον C[2sl] ex Al[p] ‖ 19-20 post φάσκουσιν add. εἶναι CDV Λ ‖ 21 post ἀλλὰ add. καὶ V ‖ οὐκέτι codd. : οὐκ Al[c] ‖ 22 εἴτε — ἀληθοῦς codd. edd. : ἢ ἀληθοῦς ἢ ψευδοῦς Al[c](ABDP) ‖ γὰρ om. C[pc]D ‖ 23 ante pr. τὸ add. εἰ AB[ac]C[pc]DV Λ ‖ ἕτερον οὔ ABCuVM : ἑτέρου D ‖ 25 ὁπωσοῦν u[1] ‖ 27 καὶ θατέρου : καθάπερ οὐ u[ac] ‖ 27-28 κατηγορεῖσθαι δεῖ ABC edd. : δ. κ. u δεῖ DVM Λ ‖ 30 ante ταὐτὸν add. τὸ BC Al[p] Ross ‖ ταὐτὸν ABCu edd. : ταὐτὰ [τὰ αὐτὰ V] DVM Λ ‖ καὶ om. A[pc]C DuVM Λ Wz SW Ross ‖ 31 εἴδη B[1] ‖ 32 οὐκ ἐνδέχεται CuM Al[p] : οὐκ ἀνάγκη A[pc]DV Λ ἢ οὐκ ἀνάγκη οὐκ ἐνδέχεται AB ἢ οὐκ ἀ. ἢ οὐκ ἐ. edd. adn. uide ‖ ante ἀριθμῷ add. καὶ CV ‖ 33 pr. οὕτως ABCD : οὕτω uVM edd. ‖ alt. οὕτως ABCDV : οὕτω uM.

En outre, voir s'il ne se trouve pas qu'il est possible que l'une soit sans l'autre ; car alors, elles ne sauraient être la même chose.

2

<RELATIONS ENTRE LES LIEUX DU MÊME ET CEUX DE LA DÉFINITION>

Voici donc énumérés les lieux qui concernent le même. Il est clair, à partir de ce qui a été dit, que tous les lieux réfutatifs concernant le même sont aussi utilisables contre une définition, comme il a été dit plus haut[1] ; si en effet ce n'est pas la même chose qui est exprimée par le nom et par la formule, il est clair que la formule qui a été donnée ne saurait être la formule définitionnelle. Des lieux constructifs, en revanche, aucun n'est utilisable pour une définition : en effet, il ne suffit pas de montrer que ce qui est couvert par la formule est la même chose que ce qui est couvert par le nom pour établir que c'est la formule définitionnelle ; il faut encore que la formule définitionnelle possède tous les autres caractères prescrits[2].

3

<SI ET COMMENT ON PEUT ÉTABLIR UNE DÉFINITION>

Ainsi donc, pour détruire une définition, c'est ainsi et par ces moyens qu'il faut toujours essayer de procéder. Si maintenant nous voulons en établir une[3], il faut d'abord savoir que personne ou presque personne, parmi ceux qui pratiquent la discussion dialoguée[4], n'essaie d'établir déductivement une définition ; tous prennent au contraire un énoncé de ce type comme principe de départ, comme le font par exemple ceux qui s'occupent de géométrie, de nombres et des autres disciplines de ce type[5]. Ensuite, il faut savoir que c'est l'objet d'un autre traité[6] que d'enseigner en toute exactitude et ce que c'est qu'une définition

1-6 Voir *Notes*, p. 256.

Ἔτι εἰ δυνατὸν θάτερον ἄνευ θατέρου εἶναι· οὐ γὰρ ἂν εἴη ταὐτόν.

Οἱ μὲν οὖν πρὸς ταὐτὸν τόποι τοσοῦτοι λέγονται. Δῆλον δ' ἐκ τῶν εἰρημένων ὅτι ἅπαντες οἱ πρὸς ταὐτὸν ἀνασκευαστικοὶ τόποι καὶ πρὸς ὅρον χρήσιμοι, καθάπερ ἔμπροσθεν εἴρηται· εἰ γὰρ μὴ ταὐτὸν δηλοῖ τό τ' ὄνομα καὶ ὁ λόγος, δῆλον ὅτι οὐκ ἂν εἴη ὁρισμὸς ὁ ἀποδοθεὶς λόγος. Τῶν δὲ 153a κατασκευαστικῶν τόπων οὐδεὶς χρήσιμος πρὸς ὅρον· οὐ γὰρ ἀπόχρη δεῖξαι ταὐτὸν τὸ ὑπὸ τὸν λόγον καὶ τοὔνομα πρὸς τὸ κατασκευάσαι ὅτι ὁρισμός, ἀλλὰ καὶ τὰ ἄλλα πάντα δεῖ ἔχειν τὰ παρηγγελμένα τὸν ὁρισμόν.

Ἀναιρεῖν μὲν οὖν ὅρον οὕτως καὶ διὰ τούτων ἀεὶ πειρατέον. Ἐὰν δὲ κατασκευάζειν βουλώμεθα, πρῶτον μὲν εἰδέναι δεῖ διότι οὐδεὶς ἢ ὀλίγοι τῶν διαλεγομένων ὅρον συλλογίζονται, ἀλλὰ πάντες ἀρχὴν τὸ τοιοῦτο λαμβάνουσιν, οἷον οἵ τε περὶ γεωμετρίαν καὶ ἀριθμοὺς καὶ τὰς ἄλλας τὰς τοιαύτας μαθήσεις. Εἶθ' ὅτι δι' ἀκριβείας μὲν ἄλλης ἐστὶ πραγματείας

36 post οὖν add. τοῦ V || πρὸς ABCuVM : εἰς D || ante ταὐτὸν add. τὸ A^{2}DuVM || 37 πρὸς ABCuVM : εἰς D || ante ταὐτὸν add. τὸ A^{2}DuVM Ross || ταὐτὸν ABCuM : ταὐτὸ DV || 39 ante ὄνομα del. quattuor uel quinque litt. C.

153a1 ὅτι C^{ras} || 2 κατασκευαστικῶν : σκευαστικῶν V^{ac} || πρὸς ABCuVM : εἰς D || 4-5 ἀλλὰ — ὁρισμόν om. C || 4-5 δεῖ πάντα DuVM Λ || 6 οὕτως ABD edd. : οὕτω CuVM || 8 διότι AB Verd. : ὅτι CDuVM edd. || ὅρων A^{ac} || 9 ante ἀρχὴν add. ὡς V || τοιοῦτο ABCu : -τον DVM edd. || 10 ante ἀριθμοὺς add. τοὺς D || 11 ὅτι om. D.

et comment il faut définir ; mais pour le moment, la mesure qui suffit à nos besoins présents ne se monte donc qu'à dire seulement qu'il est possible d'obtenir par raisonnement déductif une formule définitionnelle, autrement dit l'essentiel de l'essence. En effet, si la définition, c'est la formule qui exprime l'essentiel de l'essence de la chose, c'est-à-dire s'il faut que les prédicats contenus dans la définition soient les seuls à être prédiqués de la chose à titre essentiel, et si se prédiquent à titre essentiel les genres et les différences, alors il est clair que si l'on posait que seulement ces termes-là sont prédiqués de la chose à titre essentiel, la formule qui contiendrait ces termes serait nécessairement la définition[1] ; car il n'est pas possible qu'une autre formule soit la définition, du moment que rien d'autre ne se prédique de la chose à titre essentiel.

Qu'il y ait place pour une déduction de la définition, voilà donc qui est évident. À partir de quelles prémisses il faut l'établir, on l'a précisé ailleurs avec plus d'exactitude[2] ; mais pour ce qui concerne la présente méthode, les mêmes lieux sont utilisables. Il faut en effet examiner le cas des contraires et celui des autres opposés, en faisant porter l'examen sur les formules prises tout entières aussi bien que partie par partie ; si en effet la formule opposée est la définition de la chose opposée, la formule énoncée est nécessairement la définition de la chose proposée. Mais

1-2 Voir *Notes*, p. 257.

ἀποδοῦναι καὶ τί ἐστιν ὅρος καὶ πῶς ὁρίζεσθαι δεῖ, νῦν δ' ὅσον ἱκανὸν πρὸς τὴν παροῦσαν χρείαν, ὥστε τοσοῦτον μόνον λεκτέον ὅτι δυνατὸν γενέσθαι ὁρισμοῦ καὶ τοῦ τί ἦν εἶναι συλλογισμόν. Εἰ γάρ ἐστιν ὅρος λόγος ὁ τὸ τί ἦν εἶναι τῷ πράγματι δηλῶν, καὶ δεῖ τὰ ἐν τῷ ὅρῳ κατηγορούμενα ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος μόνα κατηγορεῖσθαι, κατηγορεῖται δ' ἐν τῷ τί ἐστι τὰ γένη καὶ αἱ διαφοραί, φανερὸν ὡς εἴ τις λάβοι ταῦτα [ἃ] μόνον ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος κατηγορεῖσθαι, ὅτι ὁ ταῦτα ἔχων λόγος ὅρος ἐξ ἀνάγκης ἂν εἴη· οὐ γὰρ ἐνδέχεται ἕτερον εἶναι ὅρον, ἐπειδὴ οὐδὲν ἕτερον ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος κατηγορεῖται.

Ὅτι μὲν οὖν ἐγχωρεῖ συλλογισμὸν ὅρου γενέσθαι, φανερόν. Ἐκ τίνων δὲ δεῖ κατασκευάζειν, διώρισται μὲν ἐν ἑτέροις ἀκριβέστερον, πρὸς δὲ τὴν προκειμένην μέθοδον οἱ αὐτοὶ τόποι χρήσιμοι. Σκεπτέον γὰρ ἐπὶ τῶν ἐναντίων καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἀντικειμένων, καὶ ὅλους τοὺς λόγους καὶ κατὰ μέρος ἐπισκοποῦντα· εἰ γὰρ ὁ ἀντικείμενος τοῦ ἀντικειμένου, καὶ τὸν εἰρημένον τοῦ προκειμένου ἀνάγκη εἶναι. Ἐπεὶ δὲ τῶν ἐναντίων πλείους συμπλοκαί, ληπτέον τῶν ἐναντίων ὁποίου

12 ἀποδοῦναι — πῶς om. C suppl. C^{2} || 13 ὥστε om. C^{pc}DV Λ || 14 ὁρισμοῦ ABCDM edd. : ὁρισμὸν Vu Λ ὅρον [ὅρου Wal.] Al^{c} || τοῦ BCDuVM Al^{c} : τὸ A || 15 ὅρος ABC edd. : ὁρισμὸς DuVM || λόγος om. uM || τὸ ABCuVM : τῷ D || 16 ante alt. ἐν add. καὶ u || 17-18 κατηγορεῖται ABCDVM : κατηγοροῦντες u || 17-18 κατηγορεῖται — 19-20 κατηγορεῖσθαι om. M suppl. M^{2} || 18 post ἐστι [post ὡς Λ] add. τοῦ πράγματος A^{2}DV Λ || 19 ταῦτα om. C suppl. C^{2} || post ταῦτα add. ἃ CDV Λ Wal. Ross || μόνον codd. Λ Bk. Wz : μόνα Wal. Ross || post μόνον del. quinque litt. C || τοῦ πράγματος ἐν τῷ τί ἐστι Λ || 19-20 κατηγορεῖσθαι ABuM Bk. Wz : κατηγορεῖται DV Λ Wal. Ross κατηγορεῖσθαι δεῖ C adn. uide || 20 λόγος ante ταῦτα transp. Λ || ἂν om. u || 21 post ὅρον add. τοῦ πράγματος C^{2}DV Λ || 23 γενέσθαι ABDuVM : γίνεσθαι CAl^{c}(P) || 23-24 φανερόν — κατασκευάζειν non legisse uid. Al^{p} (504.12-14) adn. uide || 24 post μὲν add. οὖν u || 25 προκειμένην BCDuVM : κει- A || 28 εἰ AC DuVM : εἴτε B || γὰρ ὁ A^{2ras} || 29 τὸν — εἶναι ABDuVM : ὁ εἰρημένος τοῦ εἰρημένου ἐξ ἀνάγκης ἔσται C || εἶναι om. A^{ac} || ἐπεὶ : ἐπὶ C^{ac} || 30 ὁποίου ABC^{pc}DVM^{pc} : ὁποῖος u fort. C^{ac}M^{ac}.

puisque les contraires se combinent de plusieurs façons[1], il faut prendre, parmi les choses contraires, celle, quelle qu'elle soit, dont la formule définitionnelle contraire est la plus manifeste[2]. Pour les formules tout entières, il faut donc mener l'examen comme on vient de le dire ; partie par partie, voici maintenant comment. Tout d'abord, s'assurer que le genre indiqué est correctement indiqué. En effet, si le contraire du défini est dans le genre contraire, et si la chose en discussion n'est pas dans le même genre, il est clair qu'elle devrait être dans le genre contraire, puisqu'il est nécessaire que les contraires soient dans le même genre ou dans des genres contraires[3]. Quant aux différences, nous estimons que les différences contraires se prédiquent des choses contraires, comme de clair et de sombre ; car l'un est dissociateur, et l'autre compresseur du corps optique[4]. De sorte que si les différences contraires se prédiquent de la chose qui est contraire, les différences indiquées devraient se prédiquer de la chose proposée ; et somme toute, puisque le genre et les différences ont été données correctement, il est clair que ce que l'on a donné devrait bien être la formule définitionnelle. Ou alors[5] : il n'est pas nécessaire que les différences contraires se prédiquent de choses contraires, à moins que ces choses contraires ne soient dans le même genre[6] ; mais pour celles dont les genres sont contraires, en revanche, rien n'empêche que la même différence ne se dise de toutes les deux, comme dans le cas de la justice et de l'injustice ; car l'une est une excellence, l'autre un défaut de l'âme, de sorte que la différence « de l'âme » se dit dans les deux cas, puisque aussi bien il existe excellence et défaut du corps. Du moins, en tout cas, ceci est-il vrai : des contraires, les différences sont soit contraires soit les mêmes. Si donc la différence contraire se prédique de la chose contraire, mais non de celle qui est en discussion, il est clair que la différence initialement mentionnée devrait se prédiquer de celle-ci. Pour le dire d'une façon générale[7], puisque la for-

1-7 Voir *Notes*, p. 259.

ἂν μάλιστα φανερὸς ᾖ ὁ ἐναντίος ὁρισμός. Ὅλους μὲν οὖν τοὺς λόγους καθάπερ εἴρηται σκεπτέον, κατὰ μέρος δ' ὧδε. Πρῶτον μὲν οὖν ὅτι τὸ ἀποδοθὲν γένος ὀρθῶς ἀποδίδοται. Εἰ γὰρ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ ἐναντίῳ, τὸ δὲ προκείμενον μὴ ἔστιν ἐν τῷ αὐτῷ, δῆλον ὅτι ἐν τῷ ἐναντίῳ ἂν εἴη, ἐπειδὴ ἀνάγκη τὰ ἐναντία ἐν τῷ αὐτῷ ἢ ἐν τοῖς ἐναντίοις γένεσιν εἶναι. Καὶ τὰς διαφορὰς δὲ τὰς ἐναντίας τῶν ἐναντίων ἀξιοῦμεν κατηγορεῖσθαι, καθάπερ λευκοῦ καὶ μέλανος· τὸ μὲν γὰρ διακριτικὸν τὸ δὲ συγκριτικὸν ὄψεως. Ὥστ' εἰ τοῦ ἐναντίου αἱ ἐναντίαι κατ- 153b ηγοροῦνται, τοῦ προκειμένου αἱ ἀποδοθεῖσαι κατηγοροῖντ' ἄν, ὥστ' ἐπεὶ καὶ τὸ γένος καὶ αἱ διαφοραὶ ὀρθῶς ἀποδέδονται, δῆλον ὅτι ὁρισμὸς ἂν εἴη ὁ ἀποδοθείς. Ἢ οὐκ ἀναγκαῖον τῶν ἐναντίων τὰς ἐναντίας διαφορὰς κατηγορεῖσθαι, ἂν μὴ ἐν τῷ αὐτῷ γένει ᾖ τὰ ἐναντία, ὧν δὲ τὰ γένη ἐναντία, οὐδὲν κωλύει τὴν αὐτὴν διαφορὰν κατ' ἀμφοῖν λέγεσθαι, οἷον κατὰ δικαιοσύνης καὶ ἀδικίας· τὸ μὲν γὰρ ἀρετὴ τὸ δὲ κακία ψυχῆς, ὥστε τὸ ψυχῆς διαφορὰ ἐν ἀμφοῖν λέγεται, ἐπειδὴ καὶ σώματος ἔστιν ἀρετὴ καὶ κακία. Ἀλλὰ τοῦτό γ' ἀληθές, ὅτι τῶν ἐναντίων ἢ ἐναντίαι ἢ αἱ αὐταὶ διαφοραί εἰσιν. Εἰ οὖν τοῦ ἐναντίου ἡ ἐναντία κατηγορεῖται, τούτου δὲ μή, δῆλον ὅτι ἡ εἰρημένη τούτου ἂν κατηγοροῖτο. Καθόλου δ' εἰπεῖν, ἐπεὶ ὁ ὁρισμός ἐστιν ἐκ γένους καὶ δια-

31 ἂν om. C || μάλιστα ante ὁ transp. M || φανερὸς ᾖ B Al[1] SW Ross : φανερὸν ᾖ fort. A φανερὸς εἴη V φανείη A[2]CDuM Λ [*apparebit*] φανῇ Bk. Wz || 33 ἀποδίδοται AB Al[c](P) : -δέδοται A[2]CDu VM Al[c] Λ edd. || 33-34 τὸ ἐναντίον ἐν om. C suppl. C[2] || 35 ἐν τῷ om. C suppl. C[2] || 36 ante pr. ἐν add. ἢ uVM Al[p] || post αὐτῷ add. γένει DuVM Λ || 38 τὸ … τὸ ABDuVM : τοῦ … τοῦ C.

153b4 post ἀποδοθείς add. λόγος BV || 5-6 ἂν — ἐναντία codd. edd. : ἐὰν μὴ ᾖ τἀναντία ὑπὸ τὸ αὐτὸ γένος Al[c] uel Al[p] || 6 τὰ ἐναντία ᾖ u || 9 ἐν ABCDVM : ἐπ' u || 10 ἐπειδὴ ABCDVM : ἐπεὶ u || post ἔστιν add. καὶ Λ || ἀλλὰ AB Al[1] : ἀλλ' οὖν CDuVM edd. Λ || 11 post pr. ἢ add. αἱ DuVM || αἱ om. B || 12 ἐναντία ABCDuM Λ : ἐναντιότης V || 14 ἐπεὶ AB edd. : ἐπειδὴ C εἴπερ DuVM Λ || ὁ om. D.

mule définitionnelle se compose d'un genre et de différences, si la formule définitionnelle de la chose contraire est manifeste, celle de la chose proposée sera aussi manifeste. En effet, puisque le contraire est dans le même genre ou dans le genre contraire, et que pareillement les différences qui se prédiquent des contraires sont soit contraires soit les mêmes, il est clair que, de la chose proposée, on devrait prédiquer, soit le même genre précisément que celui de la chose contraire, et les différences contraires (soit toutes, soit quelques-unes, les autres étant les mêmes) ; soit inversement, les mêmes différences, mais les genres contraires ; soit encore les uns et les autres contraires, genres comme différences. Le choix s'arrête là, car[1] il n'est pas possible que les uns et les autres soient les mêmes ; autrement, les contraires auront la même formule définitionnelle.

En outre, prendre appui sur les inflexions et sur les coordonnés ; nécessairement, en effet, les genres suivent des genres, et les définitions des définitions. Par exemple, si l'oubli c'est la perte d'un savoir, oublier ce sera perdre un savoir, et avoir oublié, avoir perdu un savoir. Si donc l'on obtient un accord sur n'importe lequel des points qui viennent d'être mentionnés, on l'obtiendra nécessairement aussi sur tous les autres. De même encore, si la destruction c'est la dissolution de l'être, se détruire c'est se dissoudre quant à l'être, et destructivement, c'est dissolutivement ; et si ce qui détruit, c'est ce qui dissout l'être, la destruction ce sera la dissolution de l'être. Et de même encore dans les autres cas, de sorte que si l'on se fait accorder l'un quelconque de ces points, tous ceux qui restent sont acceptés.

1 Voir *Notes*, p. 260.

φορῶν, ἂν ὁ τοῦ ἐναντίου ὁρισμὸς φανερὸς ᾖ, καὶ ὁ τοῦ προκειμένου ὁρισμὸς φανερὸς ἔσται. Ἐπεὶ γὰρ τὸ ἐναντίον ἐν τῷ αὐτῷ γένει ἢ ἐν τῷ ἐναντίῳ, ὁμοίως δὲ καὶ αἱ διαφοραὶ ἢ ἐναντίαι τῶν ἐναντίων ἢ αἱ αὐταὶ κατηγοροῦνται, δῆλον ὅτι τοῦ προκειμένου ἤτοι τὸ αὐτὸ γένος ἂν κατηγοροῖτο ὅπερ καὶ τοῦ ἐναντίου, αἱ δὲ διαφοραὶ ἐναντίαι, ἢ ἅπασαι ἤ τινες, αἱ δὲ λοιπαὶ αἱ αὐταί· ἢ ἀνάπαλιν αἱ μὲν διαφοραὶ αἱ αὐταὶ τὰ δὲ γένη ἐναντία· ἢ ἄμφω ἐναντία, καὶ τὰ γένη καὶ αἱ διαφοραί. Ἀμφότερα γὰρ ταὐτὰ οὐκ ἐνδέχεται· εἰ δὲ μή, ὁ αὐτὸς ὁρισμὸς τῶν ἐναντίων ἔσται.

Ἔτι ἐκ τῶν πτώσεων καὶ τῶν συστοίχων· ἀνάγκη γὰρ ἀκολουθεῖν τὰ γένη τοῖς γένεσι καὶ τοὺς ὅρους τοῖς ὅροις. Οἷον εἰ ἡ λήθη ἐστὶν ἀποβολὴ ἐπιστήμης, καὶ τὸ ἐπιλανθάνεσθαι ἀποβάλλειν ἐπιστήμην ἔσται καὶ τὸ ἐπιλελῆσθαι ἀποβεβληκέναι ἐπιστήμην. Ἑνὸς οὖν ὁποιουοῦν τῶν εἰρημένων ὁμολογηθέντος ἀνάγκη καὶ τὰ λοιπὰ ὁμολογεῖσθαι. Ὁμοίως δὲ καὶ εἰ ἡ φθορὰ διάλυσις οὐσίας, καὶ τὸ φθείρεσθαι διαλύεσθαι οὐσίαν καὶ τὸ φθαρτικῶς διαλυτικῶς, εἴ τε τὸ φθαρτικὸν διαλυτικὸν οὐσίας, καὶ ἡ φθορὰ διάλυσις οὐσίας. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων. Ὥσθ' ἑνὸς ὁποιουοῦν ληφθέντος καὶ τὰ λοιπὰ πάντα ὁμολογεῖται.

15 pr. ὁ post ἐναντίου transp. DuVM ‖ ᾖ post ἂν transp. DuVM Λ ‖ 15-16 ᾖ — φανερὸς om. C suppl. C² ‖ 16 τὸ u¹ras ‖ τὸ ἐναντίον ABCDuM Λ : τὰ ἐναντία V ‖ ante ἐν add. ἢ V Al^c(BD) Ross ‖ 17 αὐτῷ u¹ras ‖ alt. ἢ AB Al^c Bk. Wz SW : ἢ αἱ DuVM Ross αἱ C ‖ 18 τῶν ἐναντίων ante 17 alt. ἢ transp. Al^c ‖ αἱ om. C^ac D fort. M^ac ‖ κατηγοροῦνται om. Al^c ‖ 20 ἅπασαι AB edd. : πᾶσαι CDuVM ‖ 23 ante γὰρ add. μὲν C^ac DuVM ‖ ταὐτὰ AVM Λ edd. : ταῦτα BC Du ‖ post ταὐτὰ add. εἶναι C¹DuVM Λ edd. ‖ 25 ἐκ codd. edd. : καὶ ἀπὸ Al^c ‖ post καὶ add. ἐκ C ἀπὸ Al^c ‖ 26 post οἷον del. quattuor uel quinque litt. V ‖ 29 τῶν εἰρημένων om. M ‖ 29-30 ὁμολογηθέντος — λοιπὰ om. C suppl. C² ‖ 31 φθορὰ CDuVM Λ edd. : διαφθορὰ AB ‖ 32 φθαρτικῶς διαλυτικῶς ABDuVM Λ : -κὸν -κὸν C ‖ ante εἴ add. καὶ M ‖ τε ABCuM edd. : γε A²C²D δὲ V om. Λ ‖ 33 διαλυτικὸν — φθορὰ om. C ‖ καὶ — οὐσίας om. Au.

Prendre aussi appui sur les choses qui sont en relations semblables les unes avec les autres. De fait, si le sain c'est ce qui produit la santé, le tonique ce sera ce qui produit le tonus[1], et l'utile, ce qui produit le bien. Semblable est en effet la relation qui unit chacune des choses mentionnées avec sa fin propre, de sorte que si la formule définitionnelle de l'une seule d'entre elles est « être ce qui produit » telle fin, ce doit être aussi la formule définitionnelle de chacune de celles qui restent.

En outre, prendre appui sur le plus et sur le degré égal, selon toutes les combinaisons qu'il est possible d'utiliser pour établir la conclusion, en faisant les comparaisons deux à deux[2]. Par exemple, si ceci est davantage la formule définitionnelle de cette chose-ci que cela de cette chose-là, et si celle qui l'est moins est bien la formule définitionnelle de son objet, alors celle qui l'est davantage l'est aussi. Et si c'est à degré égal que ceci l'est de cette chose-ci et cela de cette chose-là, et si l'un l'est de l'une, l'autre aussi l'est bien de l'autre. En revanche, lorsque l'on compare une formule définitionnelle unique à deux choses, ou deux formules définitionnelles à une seule chose, on ne peut rien tirer d'un examen qui s'appuie sur le plus ; car il n'est pas possible qu'il y ait une seule définition pour deux choses, ni deux définitions pour la même chose.

4

<LES LIEUX LES PLUS UTILES>

Sont bien les plus opportuns des lieux à la fois ceux qui s'appuient sur les coordonnés et ceux qui s'appuient sur les inflexions. C'est bien pourquoi il faut plus que tout autre les retenir et les avoir à portée de main ; car ce sont les plus utiles dans la plupart des situations. Parmi les autres, privilégier ceux qui sont les plus communs, car ce sont les plus efficaces de ceux qui restent : par

1-2 Voir *Notes*, p. 260.

Καὶ ἐκ τῶν ὁμοίως δ' ἐχόντων πρὸς ἄλληλα. Εἰ γὰρ τὸ ὑγιεινὸν ποιητικὸν ὑγιείας, καὶ τὸ εὐεκτικὸν ποιητικὸν εὐεξίας ἔσται καὶ τὸ ὠφέλιμον ποιητικὸν ἀγαθοῦ. Ὁμοίως γὰρ ἕκαστον τῶν εἰρημένων πρὸς τὸ οἰκεῖον τέλος ἔχει, ὥστ' 154a εἰ ἑνὸς αὐτῶν ὁ ὁρισμός ἐστι τὸ ποιητικὸν εἶναι τοῦ τέλους, καὶ τῶν λοιπῶν ἑκάστου οὗτος ἂν εἴη ὁρισμός.

Ἔτι ἐκ τοῦ μᾶλλον καὶ τοῦ ὁμοίως, ὁσαχῶς ἐνδέχεται κατασκευάσαι δύο πρὸς δύο συγκρίνοντα. Οἷον εἰ μᾶλλον ὅδε τοῦδε ἢ ὅδε τοῦδε ὁρισμός, ὁ δὲ ἧττον ὁρισμός, καὶ ὁ μᾶλλον. Καὶ εἰ ὁμοίως ὅδε τοῦδε καὶ ὅδε τοῦδε, εἰ ὁ ἕτερος τοῦ ἑτέρου, καὶ ὁ λοιπὸς τοῦ λοιποῦ. Ἑνὸς δ' ὁρισμοῦ πρὸς δύο συγκρινομένου ἢ δύο ὁρισμῶν πρὸς ἕνα, οὐδὲν χρήσιμος ἡ ἐκ τοῦ μᾶλλον ἐπίσκεψις· οὔτε γὰρ ἕνα δυοῖν οὔτε δύο τοῦ αὐτοῦ ὅρους δυνατόν ἐστιν εἶναι.

Εἰσὶ δὲ καὶ ἐπικαιρότατοι τῶν τόπων οἵ τε νῦν εἰρημένοι καὶ οἱ ἐκ τῶν συστοίχων καὶ οἱ ἐκ τῶν πτώσεων. Διὸ καὶ δεῖ μάλιστα κατέχειν καὶ προχείρους ἔχειν τούτους· χρησιμώτατοι γὰρ πρὸς πλεῖστα. Καὶ τῶν ἄλλων δὲ τοὺς μάλιστα κοινούς· οὗτοι γὰρ ἐνεργότατοι τῶν λοιπῶν, οἷον τό τ' ἐπιβλέπειν ἐπὶ τὰ καθ' ἕκαστα καὶ ἐπὶ τῶν εἰδῶν σκοπεῖν εἰ

36 καὶ om. C || δ' om. u.

154a2 ὁ om. CDuVM || 3 οὗτος ACuVM edd. : αὐτὸς B οὕτως D Λ || ante ὁρισμός add. ὁ V || 4 post ἔτι add. δ' C || post καὶ add. ἐκ DVM || alt. τοῦ om. u || post ὁμοίως add. καὶ D^{1} Al^{1} || ὁσαχῶς ABDuVM : ποσ- C Al^{c}(N) || ἐκδέχεται A^{ac} || 5 πρὸς ABCuVM : εἰς D || συγκρίνοντα ABCDM edd. : -ται uV || 6 ἢ ὅδε τοῦδε om. D suppl. D^{1} || pr. ὁρισμός ante ἢ transp. C || post alt. ὁρισμός add. ἐστιν Λ || 9 ἕνα ABDu Bk. Wz SW Λ : ἕν CVM Ross || 10 δυοῖν ACDuVM : δυεῖν B || 12 καὶ om. uM Al^{1}(AB) del. Wal. Ross || 13 οἱ om. B || πτώσεων … συστοίχων DuVM Λ || alt. οἱ ἐκ ABD Λ : ἐκ CVM om. u Al^{c} Wal. Ross || 14 δεῖ : δὴ A^{ac} || 16 τ' om. Al^{c} || 17 post καὶ add. τὸ Al^{c} SW Ross || τῶν εἰδῶν ABCu Λ edd. : τὴν ἰδέαν DVM.

exemple, regarder les individus, et, du côté des espèces, examiner si la formule leur est applicable, puisque l'espèce est synonyme[1]. Un procédé de ce type est utile aussi contre ceux qui posent l'existence des idées, comme on l'a dit ci-dessus[2]. En outre, voir s'il ne se trouve pas que l'on a utilisé un nom en un sens métaphorique, ou qu'on l'a prédiqué de lui-même comme s'il était autre ; et aussi, s'il ne se trouve pas que, parmi les lieux, il y en a encore quelque autre qui soit d'application commune et efficace[3].

5

<Degrés relatifs de difficulté des différentes tâches dialectiques[4]>

Qu'il soit plus difficile d'établir que de réfuter une définition, ce que l'on va dire après cela va le rendre évident. En effet, apercevoir soi-même et obtenir de ceux que l'on questionne les prémisses du type pertinent, ce n'est pas chose commode : à savoir, que parmi les éléments qui figurent dans la formule qui a été donnée, l'un est genre, et l'autre différence, et que c'est essentiellement que se prédiquent ce genre et ces différences ; or, sans ces prémisses, il est impossible d'arriver à une formule définitionnelle par un raisonnement déductif. En effet, s'il y a encore certaines autres choses qui se prédiquent essentiellement de la chose à définir, on ne voit pas clairement si c'est la formule qui a été énoncée ou une autre qui est sa formule définitionnelle, puisqu'une formule définitionnelle est la formule qui signifie l'essentiel de l'essence[5]. La chose est claire aussi à partir des considérations que voici. Il est plus facile d'aboutir à une seule conclusion qu'à plusieurs. Or, pour détruire une définition, il suffit d'argumenter contre un seul point : car si nous en réfutons un seul, quel qu'il soit, nous aurons détruit la définition. En revanche, pour en établir une, il

1-5 Voir *Notes*, p. 260.

ἐφαρμόττει ὁ λόγος, ἐπειδὴ συνώνυμον τὸ εἶδός. Ἔστι δὲ χρήσιμον τὸ τοιοῦτον πρὸς τοὺς τιθεμένους ἰδέας εἶναι, καθάπερ πρότερον εἴρηται. Ἔτι εἰ μεταφέρων εἴρηκε τοὔνομα ἢ αὐτὸ αὑτοῦ κατηγόρηκεν ὡς ἕτερον. Καὶ εἴ τις ἄλλος κοινὸς καὶ ἐνεργὸς τῶν τόπων ἐστί [τούτῳ χρηστέον].

Ὅτι δὲ χαλεπώτερον κατασκευάζειν ἢ ἀνασκευάζειν ὅρον, ἐκ τῶν μετὰ ταῦτα ῥηθησομένων φανερόν. Καὶ γὰρ ἰδεῖν αὐτὸν καὶ λαβεῖν παρὰ τῶν ἐρωτωμένων τὰς τοιαύτας προτάσεις οὐκ εὐπετές, οἷον ὅτι τῶν ἐν τῷ ἀποδοθέντι λόγῳ τὸ μὲν γένος τὸ δὲ διαφορά, καὶ ὅτι ἐν τῷ τί ἐστι τὸ γένος καὶ αἱ διαφοραὶ κατηγοροῦνται· ἄνευ δὲ τούτων ἀδύνατον ὁρισμοῦ γενέσθαι συλλογισμόν. Εἰ γάρ τινα καὶ ἄλλα ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος κατηγορεῖται, ἄδηλον πότερον ὁ ῥηθεὶς ἢ ἕτερος αὐτοῦ ὁρισμός ἐστιν, ἐπειδὴ ὁρισμός ἐστι λόγος ὁ τὸ τί ἦν εἶναι σημαίνων. Δῆλον δὲ καὶ ἐκ τῶνδε. Ῥᾷον γὰρ ἓν συμπεράνασθαι ἢ πολλά. Ἀναιροῦντι μὲν οὖν ἀπόχρη πρὸς ἓν διαλεγῆναι· ἓν γὰρ ὁποιονοῦν ἀνασκευάσαντες ἀνῃρηκότες ἐσόμεθα τὸν ὅρον· κατασκευάζοντι δὲ πάντα ἀνάγκη συμβιβάζειν ὅτι ὑπάρχει τὰ ἐν τῷ ὅρῳ. Ἔτι κατα-

18 συνώνυμος A^{ac} || post εἶδος [ante τὸ Λ] add. ἐστιν CDuVM Λ || 19 χρήσιμον τὸ τοιοῦτον [-το B] AB edd. : χρήσιμος ὁ τόπος CDuVM Λ || πρὸς ABCuVM : εἰς D || 20 εἴρηκε om. u || post ἢ add. εἰ DM Λ || 21 post καὶ usque ad 154b23 ἐπὶ def. M || 22 post ἐστί add. τούτῳ χρηστέον ABu edd. || 24 μετὰ ταῦτα om. Al^{c} || ῥηθησομένων ABCuV : -σόμενον D || 26 post εὐπετές del. duo uel tres litt. C || 27 ὅτι A^{pc}B^{pc}C^{pc}DVu edd. : διότι ABC || post alt. γένος add. μόνον A^{2}CDV || 29 ὁρισμοῦ ABCu edd. : ὅρου V om. D Λ || 31 ἐπειδὴ ὁρισμός ἐστι om. C suppl. C^{2} || 33 συμπεράνασθαι ABDV edd. : -αίνεσθαι Cu || 34 ante πρὸς add. καὶ V || pr. ἓν CDV Ross : ἕνα ABu Bk. Wz SW || ἀνασκευάσαντες ABDuV : ἀναιροῦντες C || 35 κατασκευάζοντι ABCDV edd. : -τα u || 36-37 κατασκευάζοντι ABDV edd. : -τα Cu.

est nécessaire de prouver fermement que tous les éléments figurant dans la définition sont bien le cas[1]. En outre, pour établir une définition, on doit produire un raisonnement déductif universel : il faut en effet que la définition se prédique de tout ce dont le nom se prédique, et outre cela, qu'elle soit convertible avec le défini, si l'on veut que la définition qui a été donnée lui soit propre[2]. Mais pour qui réfute une définition, il n'est plus nécessaire de montrer une universelle : il suffit en effet de montrer que la formule n'est pas vraie de quelqu'une des choses qui tombent sous le nom[3]. En outre, même s'il fallait réfuter universellement[4], pas même ainsi il ne serait nécessaire de convertir dans le cas de la réfutation, car il suffit, pour qui réfute universellement, de montrer que, des choses dont le nom se prédique, la formule ne se prédique pas[5] ; mais une réciprocation[6] n'est pas nécessaire pour montrer que, des choses dont la formule ne se prédique pas, le nom se prédique. En outre, si la formule définitionnelle est bien le cas pour tout ce qui tombe sous le nom, mais non pas pour cela seul, elle se trouve détruite.

Il en va de même en ce qui concerne le propre et le genre : dans ces deux cas, en effet, il est plus facile de réfuter que d'établir. Pour ce qui est du propre, cela est évident, à partir de ce qui a été dit : la plupart du temps, en effet, le propre se donne en combinaison[7], de sorte qu'il est possible de le réfuter en supprimant un seul de ses éléments, alors que pour l'établir il faut tous les assurer par raisonnement déductif ; pratiquement, tous les autres points qui ont été indiqués à propos de la formule

1-7 Voir *Notes*, p. 261.

σκευάζοντι μὲν καθόλου οἰστέον συλλογισμόν· δεῖ γὰρ κατὰ παντὸς οὗ τοὔνομα κατηγορεῖσθαι τὸν ὅρον, καὶ ἔτι 154b πρὸς τούτοις ἀντιστρέφειν, εἰ μέλλει ἴδιος εἶναι ὁ ἀποδοθεὶς ὅρος. Ἀνασκευάζοντι δ' οὐκέτι ἀνάγκη δεῖξαι τὸ καθόλου· ἀπόχρη γὰρ τὸ δεῖξαι ὅτι οὐκ ἀληθεύεται περί τινος τῶν ὑπὸ τοὔνομα ὁ λόγος. Ἔτι εἰ καὶ καθόλου δέοι ἀνασκευάσαι, οὐδ' ὧς τὸ ἀντιστρέφειν ἀναγκαῖον ἐπὶ τοῦ ἀνασκευάζειν· ἀπόχρη γὰρ ἀνασκευάζοντι καθόλου τὸ δεῖξαι ὅτι κατ' οὐδενὸς ὧν τοὔνομα κατηγορεῖται καὶ ὁ λόγος κατηγορεῖται. Τὸ δ' ἀνάπαλιν οὐκ ἀναγκαῖον πρὸς τὸ δεῖξαι, ὅτι καθ' ὧν ὁ λόγος μὴ κατηγορεῖται τοὔνομα κατηγορεῖται. Ἔτι εἰ καὶ παντὶ ὑπάρχει τῷ ὑπὸ τοὔνομα μὴ μόνῳ δέ, ἀνῃρημένος γίνεται ὁ ὁρισμός.

Ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τὸ ἴδιον καὶ τὸ γένος ἔχει· ἐν ἀμφοτέροις γὰρ ἀνασκευάζειν ἢ κατασκευάζειν ῥᾷον. Περὶ μὲν οὖν τοῦ ἰδίου φανερὸν ἐκ τῶν εἰρημένων· ὡς γὰρ ἐπὶ τὸ πολὺ ἐν συμπλοκῇ τὸ ἴδιον ἀποδίδοται, ὥστ' ἀνασκευάζειν μὲν ἔστιν ἓν ἀνελόντα, κατασκευάζοντι δὲ ἀνάγκη πάντα συλλογίζεσθαι, σχεδὸν δὲ καὶ τὰ λοιπὰ πάντα, ὅσα πρὸς

37 οἰστέον ABCDV : ἰστέον u.
154b1 ante κατηγορεῖσθαι coni. κατηγορεῖται Ross || ante τὸν add. καὶ B^{2}V || 2 πρὸς ABCuV : εἰς D || post ἀντιστρέφειν add. καθ' οὗ τὸν λόγον καὶ τοὔνομα A^{2}CDuV Λ || 3 ἀνασκευάζοντι codd. : -τα Al^c edd. errore ut uidetur || οὐκέτι AB edd. : οὐκ CDuV Al^c Λ || δεῖξαι τὸ om. CDV Λ || 4 τῶν om. u || 5 ἔτι εἰ AB : εἴ τε CDuV Λ edd. || καὶ om. u || 6 ante ἐπὶ add. καὶ DV Λ || 7 ἀνασκευάζοντι ABC Λ edd. : -άζοντα u Al^c -άσαι DV || 7-8 καθ' ὧν τοὔνομα κατηγορεῖται ὁ λόγος οὐ κατηγορεῖται prop. Wz [p. 510] coni. SW : κατὰ τινὸς ὧν τ. κ. ὁ λ. οὐ κ. ABu Bk. Wz κατ' οὐδενὸς ὧν τ. κ. καὶ [καὶ om. A^{γρ}DΛ] ὁ λ. κ. A^{γρ}CDV Al^p Λ Ross || 9 ante οὐκ del. duas uel tres litt. C || πρὸς τὸ δεῖξαι codd. Λ Bk. Wz SW : τὸ δ. prop. Wz maluerit Wal. πρὸς τὸ ἀνασκευάσαι τὸ δ. coll. 102a15 prop. Str. προσδεῖξαι coni. Ross || 10 pr. κατηγορεῖται : -ρῆται A^{ac} || ante τοὔνομα add. οὐδὲ CV || 11 τῷ ABCuV : τὸ D || 14 ἢ ABCuV : ἤπερ D || 15 οὖν om. u || 16 ἀποδίδοται : -δέδοται u^{ac} || 17 κατασκευάζοντι ABCV edd. : -ζοντα u -ζειν D Λ || 17 ἀνάγκη post 18 συλλογίζεσθαι transp. DuV Λ.

définitionnelle s'appliqueront également au propre. En effet, quand on établit un propre, il faut montrer qu'il est le cas pour tout ce qui tombe sous le nom, alors que pour en réfuter un, il suffit de montrer que pour une seule des choses qui tombent sous le nom il n'est pas le cas ; de plus, s'il est bien le cas pour tout ce qui tombe sous le nom, mais non pas pour cela seul, de cette manière encore il se trouve réfuté, de la même façon qu'on le dit dans le cas de la formule définitionnelle.

Pour ce qui est maintenant du genre, disons que nécessairement on ne peut l'établir que d'une seule façon, en montrant qu'il est le cas pour tout <S>[1], alors qu'il y a deux façons de le réfuter : en effet, soit que l'on ait montré qu'il n'est le cas pour aucun <S>, soit que l'on ait montré qu'il y a un <S> pour lequel il n'est pas le cas, on a détruit l'énoncé initial. En outre, quand on veut établir un genre, il ne suffit pas de montrer qu'il est bien le cas, il faut encore montrer qu'il l'est bien à titre de genre. En revanche, pour réfuter un genre, il suffit de montrer qu'il n'est pas le cas pour quelque <S>, ou qu'il ne l'est pour aucun[2]. Il semble bien qu'à l'image de ce qui se passe ailleurs, où il est toujours plus facile de détruire que de construire, dans le cas qui nous occupe aussi, il est plus facile de réfuter que d'établir.

Dans le cas de l'accident, c'est l'accident universel qu'il est plus facile de réfuter que d'établir ; car pour l'établir, il faut montrer qu'il est le cas pour tout <S>, alors que pour le réfuter, il suffit de montrer que, pour un seul <S>, il n'est pas le cas. En revanche, pour l'accident particulier, à l'inverse, il est plus facile de l'établir que de le réfuter ; car pour l'établir, il suffit de montrer qu'il est

1-2 Voir *Notes*, p. 262.

τὸν ὁρισμόν, καὶ πρὸς τὸ ἴδιον ἁρμόσει λέγεσθαι (παντί τε γὰρ δεῖ τῷ ὑπὸ τοὔνομα τὸν κατασκευάζοντα δεικνύναι ὅτι ὑπάρχει, ἀνασκευάζοντι δ' ἀπόχρη ἑνὶ δεῖξαι μὴ ὑπάρχον· εἴ τε καὶ παντὶ ὑπάρχει μὴ μόνῳ δέ, καὶ οὕτως ἀνεσκευασμένον γίνεται, καθάπερ ἐπὶ τοῦ ὁρισμοῦ λέγεται)· περὶ δὲ τοῦ γένους, ὅτι κατασκευάζειν μὲν ἀνάγκη μοναχῶς παντὶ δείξαντα ὑπάρχειν, ἀνασκευάζοντι δὲ διχῶς· καὶ γὰρ εἰ μηδενὶ καὶ εἴ τινι δέδεικται μὴ ὑπάρχον, ἀνῄρηται τὸ ἐν ἀρχῇ. Ἔτι κατασκευάζοντι μὲν οὐκ ἀπόχρη ὅτι ὑπάρχει δεῖξαι, ἀλλὰ καὶ διότι ὡς γένος ὑπάρχει δεικτέον· ἀνασκευάζοντι δ' ἱκανὸν τὸ δεῖξαι μὴ ὑπάρχον ἤ τινι ἢ παντί. Ἔοικε δ', ὥσπερ καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις τὸ διαφθεῖραι τοῦ ποιῆσαι ῥᾷον, οὕτως καὶ ἐπὶ τούτων τὸ ἀνασκευάσαι τοῦ κατασκευάσαι.

Ἐπὶ δὲ τοῦ συμβεβηκότος τὸ μὲν καθόλου ῥᾷον ἀνασκευάζειν ἢ κατασκευάζειν· κατασκευάζοντι μὲν γὰρ δεικτέον ὅτι παντί, ἀνασκευάζοντι δ' ἀπόχρη ἑνὶ δεῖξαι μὴ ὑπάρχον. Τὸ δ' ἐπὶ μέρους ἀνάπαλιν ῥᾷον κατασκευάσαι ἢ ἀνασκευάσαι· κατασκευάζοντι μὲν γὰρ ἀπόχρη δεῖ-

19 πρὸς om. C[ac] || τε BCDuV : γε A || 20 τῷ : τὸ D[ac] Λ || 21 ἀνασκευάζοντι ABCDV : -τα u || ἑνὶ ACDuV : ἓν B || ἑνὶ δεῖξαι ABCuV : τὸ δ. ἑ. D || 22-23 ἀνεσκευασμένον ADuV edd. : ἀνα- B C || 23 ante ἐπὶ add. καὶ uV Λ || ab τοῦ rursus inc. M || λέγεται ABD Bk. Wz Str. : ἐλέγετο CuVM Λ Wal. Ross || 24 κατασκευάζειν AB DuVM : -ζοντι C Λ[t] || ἀνάγκη ABCDuV : ἀναγκαῖον M || 25 δείξαντα ABDuV : -τι M δεῖξαι C || ὑπάρχειν ABDu Λ Bk. Wz : -χον CVM SW Ross || ἀνασκευάζοντι codd. Λ Bk. Wz : -ζεται coni. Wal. Ross || 26 ὑπάρχον codd. : -χειν Λ || 27 κατασκευάζοντι ABC DVM : -τα u || 28 διότι ABDuVM Verd. : ὅτι C || 29 τὸ om. V || ὑπάρχον codd. edd. : -χειν Λ || pr. ἢ om. Λ[t] || 30 παντί A[2]DuM Wz SW Ross : μὴ π. ABCV Λ Bk || 31 οὕτως ABCDV : οὕτω uM edd. || 31-32 τὸ ἀνασκευάσαι τοῦ κατασκευάσαι ABCD edd. : τοῦ ἀ. τὸ κ. [τοῦ κ. u[pc]] u τοῦ κ. τὸ ἀ. VM τὸ κ. τοῦ ἀ. Λ[t] || 34 post κατασκευάζειν add. καὶ δι' ἑνὸς γὰρ ἀνασκευάζεται τὸ καθόλου ἢ κατασκευάζεται C || κατασκευάζοντι ABCDVM : -τα u || 35 ἀνασκευάζοντι ABCDVM : -τα u || 36 ἀνάπαλιν : πάλιν B[ac] || post ῥᾷον add. γὰρ C || 37 κατασκευάζοντι ABCDVM : -τα u || post ἀπόχρη add. τὸ A[2]CuVM Al[p].

le cas pour quelque <S>, alors que pour le réfuter, il faut montrer qu'il n'est le cas pour aucun <S>.

Il est évident, également, que ce qu'il y a de plus facile de tout, c'est de réfuter une définition ; car c'est en elle qu'il y a le plus d'éléments offerts, puisque beaucoup d'éléments y sont mentionnés ; et à partir de ce nombre plus grand, le raisonnement s'élabore plus vite ; en effet, il y a plus de chances qu'une faute soit commise dans un grand nombre de choses que dans un petit nombre. En outre, contre une définition, on peut aussi faire usage des moyens d'attaque des autres <prédicables>[1] : en effet, que la formule ne soit pas propre au défini, que ce qui est donné comme genre n'en soit pas un, que l'un des éléments donnés dans la formule ne soit pas le cas pour le défini, la formule définitionnelle se trouve détruite. Contre les autres <prédicables>, en revanche, on ne peut utiliser ni les moyens d'attaque tirés des définitions, ni les autres dans leur totalité ; seuls ceux qui servent contre l'accident sont communs à tous les <prédicables> qui ont été mentionnés. Il faut, en effet, que chacun de ces <prédicables> soit le cas pour son sujet ; mais si le genre proposé n'est pas le cas pour lui à titre de propre, le genre n'est pas encore détruit ; de même encore, le propre ne doit pas nécessairement être le cas à titre de genre, ni l'accident à titre de genre ou de propre ; il faut seulement qu'il soit le cas. De sorte qu'il n'est pas possible de se servir des uns pour attaquer les autres, excepté dans le cas de la formule définitionnelle. Il est donc clair que la tâche la plus facile de toutes est de détruire une définition, et qu'en établir une est la plus difficile ; car il faut établir déductivement tous ces points (à savoir, que les éléments mentionnés dans la définition sont bien le cas pour le défini, que le genre indiqué est bien son genre, et que la formule lui est propre) ; en outre, en plus de tout cela, il faut encore montrer que la formule exprime l'essentiel de son essence, et il faut encore avoir fait cela de façon correctement formulée.

1 Voir *Notes*, p. 262.

ξαί τινι ὑπάρχον, ἀνασκευάζοντι δὲ δεικτέον ὅτι οὐδενὶ 155a ὑπάρχει.

Φανερὸν δὲ καὶ διότι πάντων ῥᾷστον ὅρον ἀνασκευάσαι· πλεῖστα γὰρ ἐν αὐτῷ τὰ δεδομένα πολλῶν εἰρημένων, ἐκ δὲ τῶν πλειόνων θᾶττον γίνεται συλλογισμός· εἰκὸς γὰρ ἐν τοῖς πολλοῖς μᾶλλον ἢ ἐν τοῖς ὀλίγοις ἁμάρτημα γίνεσθαι. Ἔτι πρὸς μὲν ὅρον ἐνδέχεται καὶ τὰ τῶν ἄλλων ἐπιχειρεῖν· εἴτε γὰρ μὴ ἴδιος ὁ λόγος, εἴτε μὴ γένος τὸ ἀποδοθέν, εἴτε μὴ ὑπάρχῃ τι τῶν ἐν τῷ λόγῳ, ἀνῃρημένος γίνεται ὁ ὁρισμός. Πρὸς δὲ τὰ ἄλλα οὔτε τὰ ἐκ τῶν ὅρων οὔτε τἆλλα ἐνδέχεται πάντ᾽ ἐπιχειρεῖν· μόνα γὰρ τὰ πρὸς τὸ συμβεβηκὸς κοινὰ πάντων τῶν εἰρημένων ἐστίν. Ὑπάρχειν μὲν γὰρ δεῖ ἕκαστον τῶν εἰρημένων· εἰ δὲ μὴ ὡς ἴδιον ὑπάρχει τὸ γένος, οὐδέπω ἀνῄρηται τὸ γένος· ὁμοίως δὲ καὶ τὸ ἴδιον οὐκ ἀναγκαῖον ὡς γένος, οὐδὲ τὸ συμβεβηκὸς ὡς γένος ἢ ἴδιον, ἀλλ᾽ ὑπάρχειν μόνον. Ὥστ᾽ οὐ δυνατὸν ἐκ τῶν ἑτέρων πρὸς τὰ ἕτερα ἐπιχειρεῖν ἀλλ᾽ ἢ ἐπὶ τοῦ ὁρισμοῦ. Δῆλον οὖν ὅτι ῥᾷστον πάντων ὅρον ἀναιρεῖν, κατασκευάζειν δὲ χαλεπώτατον· ἐκεῖνά τε γὰρ δεῖ πάντα συλλογίσασθαι (καὶ γὰρ ὅτι ὑπάρχει τὰ εἰρημένα καὶ ὅτι γένος τὸ ἀποδοθὲν καὶ ὅτι ἴδιος ὁ λόγος), καὶ ἔτι παρὰ ταῦτα ὅτι δηλοῖ τὸ τί ἦν εἶναι ὁ λόγος, καὶ τοῦτο καλῶς δεῖ πεποιηκέναι.

155a1 ἀνασκευάζοντι ABCDVM : -τα u ‖ 3 διότι codd. Λ Bk. Wz SW : ὅτι Al^{p} Ross ‖ 4 δεδομένα ABDuVM : διδόμενα C ‖ 6 μᾶλλον om. M ‖ ἁμάρτημα ABDuVM : ἁμαρτήματα C ‖ γίνεσθαι A^{ras} ‖ 7 καὶ om. u ‖ τὰ AB : διὰ A^{2}CDuVM Al^{p} Λ edd. ‖ ἐπιχειρεῖν CuVM : ἐγ- ABD ‖ 8 ὁ om. A ‖ 9 ὑπάρχῃ A^{ac} ‖ 10 post ὅρων add. τέτακται C ‖ 11 ἐπιχειρεῖν ABCuVM : ἐγ- D ‖ 12 ἐστίν post κοινὰ transp. Λ om. D ‖ 15 post ἢ add. ὡς DV ‖ 17 post ὁρισμοῦ add. μόνου uel μόνον (*tantum*) Λ ‖ 18 ἐκεῖνά CDuVM edd. : κεῖνά AB ‖ 19 πάντα δεῖ CuVM ‖ συλλογίσασθαι ABDVM edd. : -ζεσθαι Cu ‖ γὰρ om. A^{pc}uM ‖ 20 post εἰρημένα add. πάντα C ‖ 22 post τοῦτο add. δὲ V.

Parmi les autres <prédicables>, c'est le propre qui ressemble le plus à la définition ; car il est plus facile à détruire, du fait qu'il se compose de plusieurs éléments, la plupart du temps[1] ; mais il est très difficile à établir, parce qu'il faut assurer fermement une multiplicité d'éléments, et prouver outre cela qu'il est le cas pour son sujet seulement, et qu'il se contre-prédique de la chose.

Le plus facile de tous à établir est l'accident[2] ; pour les autres, en effet, il faut montrer non seulement que le prédicat est le cas pour son sujet, mais encore qu'il l'est de telle façon déterminée ; pour l'accident, en revanche, il suffit seulement de montrer qu'il est le cas. En revanche, l'accident est ce qu'il y a de plus difficile à réfuter, parce qu'en lui est offert le plus petit nombre d'éléments : en effet, dans l'accident, aucune note additionnelle ne signifie de quelle façon déterminée il est le cas. En somme, avec les autres, il y a deux moyens de détruire la proposition, en montrant soit que l'attribut n'est pas le cas, soit qu'il n'est pas le cas de telle façon déterminée ; en revanche, avec l'accident, il n'y a pas d'autre moyen de le détruire qu'en montrant qu'il n'est pas le cas.

En ce qui concerne les lieux grâce auxquels nous serons pourvus en abondance de moyens argumentatifs par rapport à chaque classe de problèmes, les voilà donc énumérés de façon à peu près suffisante[3].

1-3 Voir *Notes*, p. 262.

Τῶν δ' ἄλλων τὸ ἴδιον μάλιστα τοιοῦτον· ἀναιρεῖν μὲν γὰρ ῥᾷον διὰ τὸ ἐκ πολλῶν ὡς ἐπὶ τὸ πολύ· κατασκευάζειν δὲ χαλεπώτατον, ὅτι τε πολλὰ δεῖ συμβιβάσαι, καὶ πρὸς τούτῳ ὅτι μόνῳ ὑπάρχει καὶ ἀντικατηγορεῖται τοῦ πράγματος.

Ῥᾷστον δὲ πάντων κατασκευάσαι τὸ συμβεβηκός· ἐν μὲν γὰρ τοῖς ἄλλοις οὐ μόνον ὑπάρχον, ἀλλὰ καὶ ὅτι οὕτως ὑπάρχει, δεικτέον· ἐπὶ δὲ τοῦ συμβεβηκότος ὅτι ὑπάρχει μόνον ἱκανὸν δεῖξαι. Ἀνασκευάζειν δὲ χαλεπώτατον τὸ συμβεβηκός, ὅτι ἐλάχιστα ἐν αὐτῷ δέδοται· οὐ γὰρ προσσημαίνει ἐν τῷ συμβεβηκότι πῶς ὑπάρχει. Ὥστ' ἐπὶ μὲν τῶν ἄλλων διχῶς ἔστιν ἀνελεῖν, ἢ δείξαντα ὅτι οὐχ ὑπάρχει ἢ ὅτι οὐχ οὕτως ὑπάρχει· ἐπὶ δὲ τοῦ συμβεβηκότος οὐκ ἔστιν ἀνελεῖν ἀλλ' ἢ δείξαντα ὅτι οὐχ ὑπάρχει.

Οἱ μὲν οὖν τόποι δι' ὧν εὐπορήσομεν πρὸς ἕκαστα τῶν προβλημάτων ἐπιχειρεῖν σχεδὸν ἱκανῶς ἐξηρίθμηνται.

23 δ' ABCuVM : τ' D ‖ 24 post πολλῶν add. εἶναι Al^{p} ‖ post πολύ add. εἶναι DuVM Λ συνίστασθαι C ‖ 25 τε om. M Al^{c} ‖ 26 post alt. καὶ usque ad 155b31 def. M ‖ ἀντικατηγορεῖσθαι V^{ac} ‖ 29 ὑπάρχον ABCuV edd. : ὅτι ὑπάρχει D ὑπάρχειν Λ ‖ 30 ὑπάρχει codd. edd. : ὑπάρχουσι Λ ‖ 31 δὲ om. C^{ac} ‖ 33 προσσημαίνει [προσ- C^{ac}] codd. Λ Bk. Wz : -μαίνεται coni. Wal. Ross ‖ 34 ἀνελεῖν ABC^{1}D edd. : ἀναιρεῖν CuV ‖ 36 ante ἀνελεῖν add. ἄλλως C^{1} ‖ 37 πρὸς ABCuV : εἰς D.

LIVRE VIII

<LA PRATIQUE DE L'ENTRETIEN DIALECTIQUE[1]>

1

<LA MÉTHODE DE L'INTERROGATION DIALECTIQUE>

Après cela, il convient de parler de l'ordre dans lequel il faut interroger, et de la manière de le faire. Il faut d'abord, quand on s'apprête à formuler les questions, trouver le lieu à partir duquel il convient d'argumenter ; deuxièmement, formuler les questions et les mettre en ordre une par une pour soi-même ; enfin et troisièmement, les poser de vive voix, cette fois pour l'autre. Tant qu'il s'agit de trouver le lieu, la recherche relève, à titre semblable, du philosophe et du dialecticien[2] ; mais se mettre à ranger ces points en ordre et à formuler les questions est propre au dialecticien, car tout ce qui est de ce type s'adresse à un autre[3]. Au philosophe, qui cherche par lui-même, il n'importe nullement si, alors que sont vraies et bien connues les prémisses par le biais desquelles se fait sa déduction, le répondant ne les accorde pas, parce qu'elles sont proches de ce qui a été posé au début, et qu'il prévoit ce qui va en résulter[4] ; peut-être même le philosophe ferait-il effort pour que ses axiomes[5] soient, le plus possible, bien connus et proches de ce qui est à démontrer, car c'est à partir de ces axiomes que se font les déductions scientifiques.

1-5 Voir *Notes*, p. 263.

ΤΟΠΙΚΩΝ Θʹ

Μετὰ δὲ ταῦτα περὶ τάξεως καὶ πῶς δεῖ ἐρωτᾶν 155b λεκτέον. Δεῖ δὲ πρῶτον μὲν ἐρωτηματίζειν μέλλοντα τὸν τόπον εὑρεῖν ὅθεν ἐπιχειρητέον, δεύτερον δὲ ἐρωτηματίσαι καὶ τάξαι καθ' ἕκαστα πρὸς ἑαυτόν, τὸ δὲ λοιπὸν καὶ τρίτον εἰπεῖν ταῦτα ἤδη πρὸς ἕτερον. Μέχρι μὲν οὖν τοῦ εὑρεῖν τὸν τόπον ὁμοίως τοῦ φιλοσόφου καὶ τοῦ διαλεκτικοῦ ἡ σκέψις, τὸ δ' ἤδη ταῦτα τάττειν καὶ ἐρωτηματίζειν ἴδιον τοῦ διαλεκτικοῦ· πρὸς ἕτερον γὰρ πᾶν τὸ τοιοῦτον. Τῷ δὲ φιλοσόφῳ καὶ ζητοῦντι καθ' ἑαυτὸν οὐδὲν μέλει, ἐὰν ἀληθῆ μὲν ᾖ καὶ γνώριμα δι' ὧν ὁ συλλογισμός, μὴ θῇ δ' αὐτὰ ὁ ἀποκρινόμενος διὰ τὸ σύνεγγυς εἶναι τοῦ ἐξ ἀρχῆς καὶ προορᾶν τὸ συμβησόμενον, ἀλλ' ἴσως κἂν σπουδάσειεν ὅτι μάλιστα γνώριμα καὶ σύνεγγυς εἶναι τὰ ἀξιώματα· ἐκ τούτων γὰρ οἱ ἐπιστημονικοὶ συλλογισμοί.

155b4 ἐρωτηματίζειν B edd. : ἐρωτι- A ἐρωτᾶν A^{pc}B^{pc}CDuV || 5 ἐρωτηματίσαι edd. : ἐρωτι- A^{ac} || 6 καθ' codd. Al^{p} : deleuerit Wal. || ἕκαστα ABDVu Λ edd. : -τον C Al^{p} || 7 ταῦτα ἤδη AB Bk. Wz SW : ἤ. τ. CDuV Λ Ross || τοῦ ABCDV : τὸ u || τὸν om. C || 8 ὁμοίως ABCDu : ὅτι V^{1} || 9 ἤδη om. C || 10 τοιοῦτον ABCDu : τοιοῦτο V || 11 μέλει AuV Λ edd. : μέλλει BCD || 12 αὐτὰ ABC^{pc}DuV : αὐτὸς fort. C^{ac} || alt. ὁ om. B || 13 τοῦ A^{pc}BCDuV : τὸ A^{ac} τῷ Al^{c} τῶν Λ || 14 κἂν A^{1}B^{1} edd. : ἂν B^{ras} ἂν καὶ A^{2}CDuV.

Pour ce qui est des lieux, on a donc dit ci-dessus à partir d'où il faut les prendre. Il convient maintenant de parler de l'ordre et de la manière de formuler les questions, en distinguant combien de types de prémisses il faut obtenir, en plus de celles qui sont nécessaires (sont dites nécessaires celles par le biais desquelles se fait la déduction). Celles que l'on se fait accorder en plus de ces dernières sont de quatre types, à savoir : pour les besoins d'une induction afin de se faire donner une universelle[1] ; ou pour amplifier la discussion[2] ; ou pour camoufler la conclusion[3] ; ou pour rendre plus claire l'argumentation[4]. En dehors de celles-là, il ne faut se faire accorder aucune prémisse : c'est par leur moyen seulement qu'il convient d'essayer de développer et de formuler ses questions. Celles qui servent au camouflage ont, à vrai dire, une finalité polémique ; mais puisque la partie dont nous traitons ici est tout entière à l'adresse de l'autre, il est nécessaire d'en faire également usage[5].

Pour ce qui est donc des prémisses nécessaires, par le biais desquelles se fait la déduction, il ne faut pas les proposer elles-mêmes d'entrée de jeu : il faut s'en écarter et les prendre d'aussi haut que possible, par exemple en posant, non que les contraires relèvent d'une même science, si c'est là ce qu'on veut se faire accorder, mais que ce sont les opposés ; car une fois qu'on se sera fait accorder ce point, on en déduira que les contraires relèvent aussi d'une même science, puisque les contraires sont des opposés[6]. Si maintenant on ne vous l'accorde pas, il convient de l'obtenir par le biais d'une induction, en proposant des prémisses tirées de contraires particuliers. En effet, c'est soit au moyen d'une déduction, soit au moyen d'une induction qu'il faut se faire accorder les prémisses nécessaires[7], ou encore les unes par induction et les autres par déduction ; quant à celles qui sont par

1-7 Voir *Notes*, p. 264.

Τοὺς μὲν οὖν τόπους ὅθεν δεῖ λαμβάνειν, εἴρηται πρότερον. Περὶ τάξεως δὲ καὶ τοῦ ἐρωτηματίσαι λεκτέον διελόμενον τὰς προτάσεις, ὅσαι ληπτέαι παρὰ τὰς ἀναγκαίας· ἀναγκαῖαι δὲ λέγονται δι' ὧν ὁ συλλογισμὸς γίνεται. Αἱ δὲ παρὰ ταύτας λαμβανόμεναι τέτταρές εἰσιν· ἢ γὰρ ἐπαγωγῆς χάριν τοῦ δοθῆναι τὸ καθόλου, ἢ εἰς ὄγκον τοῦ λόγου, ἢ πρὸς κρύψιν τοῦ συμπεράσματος, ἢ πρὸς τὸ σαφέστερον εἶναι τὸν λόγον. Παρὰ δὲ ταύτας οὐδεμίαν ληπτέον πρότασιν, ἀλλὰ διὰ τούτων αὔξειν καὶ ἐρωτηματίζειν πειρατέον. Εἰσὶ δ' αἱ πρὸς κρύψιν ἀγῶνος χάριν· ἀλλ' ἐπειδὴ πᾶσα ἡ τοιαύτη πραγματεία πρὸς ἕτερόν ἐστιν, ἀνάγκη καὶ ταύταις χρῆσθαι.

Τὰς μὲν οὖν ἀναγκαίας, δι' ὧν ὁ συλλογισμός, οὐκ εὐθὺς αὐτὰς προτατέον, ἀλλ' ἀποστατέον ὅτι ἀνωτάτω, οἷον μὴ τῶν ἐναντίων ἀξιοῦντα τὴν αὐτὴν ἐπιστήμην, ἂν τοῦτο βούληται λαβεῖν, ἀλλὰ τῶν ἀντικειμένων· τεθέντος γὰρ τούτου καὶ ὅτι τῶν ἐναντίων ἡ αὐτὴ συλλογιεῖται, ἐπειδὴ ἀντικείμενα τὰ ἐναντία. Ἂν δὲ μὴ τιθῇ, δι' ἐπαγωγῆς ληπτέον προτείνοντα ἐπὶ τῶν κατὰ μέρος ἐναντίων. Ἢ γὰρ διὰ συλλογισμοῦ ἢ δι' ἐπαγωγῆς τὰς ἀναγκαίας ληπτέον, ἢ τὰς μὲν ἐπαγωγῇ τὰς δὲ συλλογισμῷ, ὅσαι δὲ λίαν προφανεῖς εἰσι,

18 ἐρωτηματίσαι B^{ras} || 20 λέγονται codd. : εἰσιν Al^{c} (*in An. Pr.* 333.6) || 21 post εἰσιν add. ἤγουν τέσσαρες τρόποι εἰσὶ τῶν παρὰ τὰς ἀναγκαίας λαμβανομένων C^{2} || 21-22 ἐπαγωγῆς χάριν codd. Λ Al^{c}(ABDP) Bk. Wz Ross : χ. ἐ. Al^{c}(aN) ἐξ ἐ. χ. coni. Wal. || 22 post χάριν add. καὶ Ross || 25 post ἀλλὰ add. ἢ CDu^{pc}V Al^{c} || καὶ ABCDV : ἢ u || 26 supra ἀγῶνος add. ὀχλήσεως C^{1} || 29 δι' ὧν ὁ συλλογισμός om. Al^{c} fort. recte || 30 αὐτὰς om. CDuV Al^{c} Λ Bk. || προτατέον ABDV edd. : προσ- u -ταττέον C Λ || ἀποστατέον : ὑπο- u^{ac} || ὅτι codd. : εἰς fort. Λ [*in*] || ἀνωτάτω codd. : ἀπ- coni. Forster || 31 ab ἐπιστήμην denuo inc. M || βούληται C^{ras} || 33 αὐτὴ ABCuVM : τοιαύτη D || ἀντικείμενα ABC edd. : τῶν ἀντικειμένων DuVM Λ || 34 δὲ om. u || supra δι' ἐπαγωγῆς add. τὰς ἀναγκαίας C^{2} || 35-36 ἢ — ληπτέον punct. not. C || 37 συλλογισμῷ : συλλογισμοῖς u^{pc} || λίαν C^{ras}.

trop manifestes, on les propose directement elles-mêmes. En effet, on aperçoit toujours moins bien, dans la prise de distance[1] et dans l'induction, ce qui va en résulter ; et en même temps, il reste parfaitement loisible aussi de proposer directement elles-mêmes les prémisses utiles, quand on ne peut pas se les faire accorder de la façon qu'on a dite plus haut[2]. Quant à celles qui sont en plus de ces dernières, et dont on a déjà parlé[3], il faut se les faire accorder au bénéfice des autres, et faire usage de chacune d'elles de la façon que voici. Quand on veut faire une induction[4], aller des cas particuliers à l'universel, et de ce qui est bien connu à ce qui ne l'est pas ; bien connus sont plutôt les faits d'ordre sensible, soit absolument parlant, soit pour la moyenne des gens. Quand on veut camoufler la conclusion[5], prouver par des déductions préliminaires[6] les prémisses par le biais desquelles va s'effectuer la déduction de ce qui a été posé au début[7], et multiplier autant que possible ces déductions préliminaires ; il en serait ainsi, si l'on déduisait non seulement les prémisses nécessaires, mais aussi certaines de celles qui sont utiles pour ce faire. En outre, se garder d'énoncer les conclusions, mais effectuer la déduction en bloc plus tard[8] ; ainsi se tiendrait-on à distance aussi grande que possible de la thèse posée au début. Pour le dire en général, il faut mener l'interrogation, quand on utilise le camouflage dans l'enquête, de telle façon qu'une fois formulées les questions de l'ensemble du raisonnement, et une fois dite la conclusion, l'on[9] s'interroge sur le pourquoi. Il en sera ainsi, au plus haut point, avec la méthode qui vient d'être indiquée, car lorsque la conclusion dernière est la seule à être énoncée, on ne voit pas bien comment elle résulte,

1-9 Voir *Notes*, p. 266.

καὶ αὐτὰς προτείνοντα· ἀδηλότερόν τε γὰρ ἀεὶ ἐν τῇ ἀποστάσει καὶ τῇ ἐπαγωγῇ τὸ συμβησόμενον, καὶ ἅμα τὸ 156a αὐτὰς τὰς χρησίμους προτεῖναι καὶ μὴ δυνάμενον ἐκείνως λαβεῖν ἕτοιμον. Τὰς δὲ παρὰ ταύτας εἰρημένας ληπτέον μὲν τούτων χάριν, ἑκάστῃ δ' ὧδε χρηστέον, ἐπάγοντα μὲν ἀπὸ τῶν καθ' ἕκαστον ἐπὶ τὸ καθόλου καὶ τῶν γνωρίμων ἐπὶ τὰ ἄγνωστα· γνώριμα δὲ μᾶλλον τὰ κατὰ τὴν αἴσθησιν, ἢ ἁπλῶς ἢ τοῖς πολλοῖς. Κρύπτοντα δὲ προσυλλογίζεσθαι δι' ὧν ὁ συλλογισμὸς τοῦ ἐξ ἀρχῆς μέλλει γίνεσθαι, καὶ ταῦτα ὡς πλεῖστα. Εἴη δ' ἂν τοῦτο, εἴ τις μὴ μόνον τὰς ἀναγκαίας ἀλλὰ καὶ τῶν πρὸς ταῦτα χρησίμων τινὰ συλλογίζοιτο. Ἔτι τὰ συμπεράσματα μὴ λέγειν ἀλλ' ὕστερον ἀθρόα συλλογίζεσθαι· οὕτως γὰρ ἂν πορρωτάτω ἀποστήσειε τῆς ἐξ ἀρχῆς θέσεως. Καθόλου δ' εἰπεῖν οὕτως δεῖ ἐρωτᾶν τὸν κρυπτικῶς πυνθανόμενον, ὥστ' ἠρωτημένου τοῦ παντὸς λόγου καὶ εἰπόντος τὸ συμπέρασμα ζητεῖσθαι τὸ διὰ τί. Τοῦτο δ' ἔσται μάλιστα διὰ τοῦ λεχθέντος ἔμπροσθεν τρόπου· μόνου γὰρ τοῦ ἐσχάτου ῥηθέντος συμπεράσματος ἄδηλον πῶς συμβαί-

38 αὐτὰς ABDuVM : ταύτας C ‖ ἀδηλότερόν ABCDuM : ἄδηλόν V ‖ juxta ἀδηλότερόν add. ἐξέχεται τοῦ ἀλλ' ἀποστατέον ὅτι ἀνωτάτω C^{2mg} ‖ τε om. Al^{c} ‖ ἀεὶ om. C Al^{p} ‖ 38-156a1 ἀποστάσει ACDuVM : ἀποτάσει B.

156a1 post pr. καὶ add. ἐν V Al^{c}(D^{sl}) ‖ τῇ om. Al^{c}(A) ‖ alt. τὸ AB DM Al^{p} edd. : τῷ u τὸ καὶ C^{1} τῷ καὶ C^{2}V ‖ 2 καὶ om. Cu^{2} Wal. Ross ‖ ἐκείνως A^{2ras}BCuVM : ἐκείνας D ‖ 3 ἕτοιμον A^{2}B^{2}CDuVM edd. : ἑτοίμως A^{1}B^{1} Λ ‖ supra ταύτας add. τὰς ἀναγκαίας C^{2} ‖ εἰρημένας A^{1}BCu Al^{l} edd. : εἰλημ- A^{2}DVM Λ ‖ 4 τούτων ABCDuV^{2}M : τούτου V^{1} ‖ ἑκάστῃ — χρηστέον ABCuVM Λ : ὧδε δὲ χ. ἑ. D ‖ 5 ἕκαστον ABCVM Al^{c}(A) edd. : ἕκαστα Du Al^{c} ‖ τὸ ABCVM Λ edd. : τὰ Du Al^{c} ‖ post καὶ add. ἀπὸ Λ Ross ‖ γνωρίμων ABCuVM Λ : -ριμωτάτων D ‖ 7 pr. ἢ om. C^{1} ‖ 9 ante τις add. μή u ‖ 10 ταῦτα codd. : ταύτας Λ [*has*] Bk. (errore ut uid.) Ross ‖ 10-11 συλλογίζοιτο ABCuVM : -ζεται D ‖ 12 ἀθρόα ABCuVM : -ον D ‖ ἀθρόα συλλογίζεσθαι ABCDVM Λ : σ. ἀ. u ‖ οὕτως ABM : οὕτω CDuV ‖ 13 οὕτως ABCMV : οὕτω Du edd. ‖ 14 κρυπτικῶς BCDuVM : κρυπτῶς A ‖ 16 ἔμπροσθεν ABC edd. : πρόσθεν DuVM ‖ 17 συμπεράσματος ABCDuVM^{pc} : -πέρασμα M^{ac}.

du fait que le répondant ne prévoit pas de quelles prémisses elle résulte ; en effet, dans un tel cas, l'on n'a pas explicitement articulé les déductions effectuées auparavant. Le moins clairement serait articulée la déduction de la conclusion si nous posions, non pas ses prémisses immédiates[1], mais celles en vertu desquelles la déduction s'effectue.

Il est utile aussi de se faire accorder, non pas en séries continues les axiomes à partir desquels s'effectuent les déductions, mais tour à tour ceux qui servent pour cette conclusion-ci et pour cette conclusion-là[2] ; car si l'on pose les unes à la suite des autres les prémisses propres à chaque conclusion, ce qui va résulter d'elles sera plus manifeste.

Il faut aussi, dans les cas où c'est possible, se faire accorder la prémisse universelle grâce à une formule définitionnelle, portant non sur ces cas eux-mêmes, mais sur des cas coordonnés[3]. En effet, les gens commettent un paralogisme contre eux-mêmes, s'imaginant, lorsque c'est sur un cas coordonné qu'on leur demande d'accorder la formule définitionnelle, qu'ils ne concèdent pas l'universelle ; par exemple, s'il fallait se faire accorder que l'homme en colère désire se venger[4], et si l'on se faisait accorder que la colère est un désir de vengeance dû à ce qui est ressenti comme un affront ; il est clair, en effet, qu'une fois ce dernier point accordé, nous obtiendrions universellement ce que nous voulons. Mais lorsqu'on formule la prémisse sur les cas visés eux-mêmes, il arrive souvent que le répondant les rejette, parce qu'il dispose plus facilement d'une objection dans ce cas : il dira par exemple que l'homme en colère ne désire pas se venger, puisque nous nous mettons bien en colère contre nos parents, mais sans désirer de vengeance. Peut-être d'ailleurs l'objection n'est-elle pas suffisante ; car, de la part de certains, c'est une vengeance suffisante de faire

1-4 Voir *Notes*, p. 266.

νει, διὰ τὸ μὴ προορᾶν τὸν ἀποκρινόμενον ἐκ τίνων συμβαίνει, μὴ διαρθρωθέντων τῶν πρότερον συλλογισμῶν. Ἥκιστα δ' ἂν διαρθροῖτο ὁ συλλογισμὸς τοῦ συμπεράσματος μὴ τὰ τούτου λήμματα ἡμῶν τιθέντων, ἀλλ' ἐκεῖνα ὑφ' ὧν ὁ συλλογισμὸς γίνεται.

Χρήσιμον δὲ καὶ τὸ μὴ συνεχῆ τὰ ἀξιώματα λαμβάνειν ἐξ ὧν οἱ συλλογισμοί, ἀλλ' ἐναλλὰξ τὸ πρὸς ἕτερον καὶ ἕτερον συμπέρασμα· τιθεμένων γὰρ τῶν οἰκείων παρ' ἄλληλα μᾶλλον τὸ συμβησόμενον ἐξ αὐτῶν προφανές.

Χρὴ δὲ καὶ ὁρισμῷ λαμβάνειν, ἐφ' ὧν ἐνδέχεται, τὴν καθόλου πρότασιν μὴ ἐπ' αὐτῶν ἀλλ' ἐπὶ τῶν συστοίχων. Παραλογίζονται γὰρ ἑαυτούς, ὅταν ἐπὶ τοῦ συστοίχου ληφθῇ ὁ ὁρισμός, ὡς οὐ τὸ καθόλου συγχωροῦντες, οἷον εἰ δέοι λαβεῖν ὅτι ὁ ὀργιζόμενος ὀρέγεται τιμωρίας [διὰ φαινομένην ὀλιγωρίαν], ληφθείη δ' ἡ ὀργὴ ὄρεξις εἶναι τιμωρίας διὰ φαινομένην ὀλιγωρίαν· δῆλον γὰρ ὅτι τούτου ληφθέντος ἔχοιμεν ἂν καθόλου ὃ προαιρούμεθα. Τοῖς δ' ἐπ' αὐτῶν προτείνουσι πολλάκις ἀνανεύειν συμβαίνει τὸν ἀποκρινόμενον διὰ τὸ μᾶλλον ἔχειν ἐπ' αὐτοῦ τὴν ἔνστασιν, οἷον ὅτι ὁ ὀργιζόμενος οὐκ ὀρέγεται τιμωρίας· τοῖς γὰρ γονεῦσιν ὀργιζόμεθα μέν, οὐκ ὀρεγόμεθα δὲ τιμωρίας. Ἴσως μὲν οὖν οὐχ ἱκανὴ ἡ ἔνστασις· παρ' ἐνίων γὰρ ἱκανὴ τιμωρία τὸ λυπῆσαι μόνον καὶ

18 τίνων ABCDVM Λ : τίνος u || 19 πρότερον AB Bk. Wz SW : προτέρων CDuVM Λ Ross || 20 διαρθροῖτο AB edd. : -θρωθείη CDuVM || τὰ om. u^{1} || 21 ὁ om. DuV || 24 post ὧν add. εἰσὶν C || τὸ om. M || 25-26 παρ' ἄλληλα ABDuV edd. : παράλληλον C^{ras} πρὸς ἄλληλα M || 27 χρὴ ABCDuV : δεῖ M || ὁρισμῷ codd. Λ edd. : ὁρισμὸν Al^{p} || 29 ἑαυτούς ABC^{pc}DuVM : αὐτούς C^{ac} || τοῦ om. Bk. errore ut uid. || 30 ὁ om. B || 31 post τιμωρίας add. διὰ φαινομένην ὀλιγωρίαν ABC^{2}V Λ edd. adn. uide || 32 ἡ om. C || 33 γὰρ om. D || 36 αὐτῶν dubit. Wal. at ut ipse dixit cf. 158b6-7 || 36-37 ὁ ὀργιζόμενος οὐκ ABC^{1} edd. : οὐ πᾶς ὁ ὀ. C^{2}DVM Λ πᾶς ὁ ὀ. u || 38 οὐχ ἱκανὴ AB Wz : οὐκ ἀληθὴς CDuVM Al^{p} Λ Bk. SW Ross || 38-39 post ἔνστασις add. ὑπάρχει C Λ || 39 post ἐνίων add. μὲν C.

simplement de la peine et de susciter le remords ; il n'en reste pas moins que cette objection a quelque chose de plausible, qui contribue à faire paraître non déraisonnable le rejet de la prémisse proposée. Dans le cas de la définition de la colère, il n'est pas aussi facile de trouver une objection.

En outre, proposer ses prémisses comme si ce n'était pas à cause de la chose même[1], mais en vue d'autre chose qu'on les propose ; car les gens sont en garde à l'égard de ce qui est utile à la thèse. Pour le dire en un mot, laisser autant que possible dans l'ombre si l'on veut se faire accorder la prémisse que l'on propose ou son opposé ; car lorsque ce qui est utile à l'argument reste dans l'ombre, les gens disent davantage ce qu'ils pensent.

En outre, user de la similitude dans sa manière d'interroger ; car la similitude a quelque chose de persuasif, et l'universel y reste mieux dissimulé. Par exemple : de même que les contraires relèvent de la même science et de la même ignorance, de même les contraires relèvent de la même sensation ; ou inversement, puisqu'ils relèvent de la même sensation, ils relèvent aussi de la même science. Ce procédé ressemble à l'induction, mais il ne lui est pas identique ; en effet, dans ce dernier cas l'on part des cas particuliers pour se faire accorder l'universel, alors que dans le cas des semblables, ce qu'on se fait accorder n'est pas l'universel sous lequel tombent tous les cas semblables[2].

Il faut aussi, parfois, se porter à soi-même une objection ; car les répondants ont une attitude moins soupçonneuse[3] envers ceux qui ont l'air de conduire avec équité leur argumentation. Il est utile encore d'ajouter à ce qu'on dit que le type de choses que l'on propose est habituel et se dit couramment ; car les gens hésitent à contrer

1-3 Voir *Notes*, p. 267.

ποιῆσαι μεταμέλεσθαι· οὐ μὴν ἀλλ' ἔχει τι πιθανὸν πρὸς 156b τὸ μὴ δοκεῖν ἀλόγως ἀρνεῖσθαι τὸ προτεινόμενον. Ἐπὶ δὲ τοῦ τῆς ὀργῆς ὁρισμοῦ οὐχ ὁμοίως ῥᾴδιόν ἐστιν εὑρεῖν ἔνστασιν.

Ἔτι τὸ προτείνειν μὴ ὡς δι' αὐτὸ ἀλλ' ἄλλου χάριν προτείνοντα· εὐλαβοῦνται γὰρ τὰ πρὸς τὴν θέσιν χρήσιμα. Ἁπλῶς δ' εἰπεῖν ὅτι μάλιστα ποιεῖν ἄδηλον πότερον τὸ προτεινόμενον ἢ τὸ ἀντικείμενον βούλεται λαβεῖν· ἀδήλου γὰρ ὄντος τοῦ πρὸς τὸν λόγον χρησίμου μᾶλλον τὸ δοκοῦν αὐτοῖς τιθέασιν.

Ἔτι διὰ τῆς ὁμοιότητος πυνθάνεσθαι· καὶ γὰρ πιθανὸν καὶ λανθάνει μᾶλλον τὸ καθόλου. Οἷον ὥσπερ ἐπιστήμη καὶ ἄγνοια τῶν ἐναντίων ἡ αὐτή, οὕτως καὶ αἴσθησις τῶν ἐναντίων ἡ αὐτή· ἢ ἀνάπαλιν, ἐπειδὴ αἴσθησις ἡ αὐτή, καὶ ἐπιστήμη. Τοῦτο δ' ἐστὶν ὅμοιον ἐπαγωγῇ, οὐ μὴν ταὐτόν γε· ἐκεῖ μὲν γὰρ ἀπὸ τῶν καθ' ἕκαστα τὸ καθόλου λαμβάνεται, ἐπὶ δὲ τῶν ὁμοίων οὐκ ἔστι τὸ λαμβανόμενον τὸ καθόλου ὑφ' ᾧ πάντα τὰ ὅμοιά ἐστιν.

Δεῖ δὲ καὶ αὐτόν ποτε ἑαυτῷ ἔνστασιν φέρειν· ἀνυπόπτως γὰρ ἔχουσιν οἱ ἀποκρινόμενοι πρὸς τοὺς δοκοῦντας δικαίως ἐπιχειρεῖν. Χρήσιμον δὲ καὶ τὸ ἐπιλέγειν ὅτι σύνηθες καὶ λεγόμενον τὸ τοιοῦτον· ὀκνοῦσι γὰρ κινεῖν τὸ εἰωθὸς ἔνστα-

156b1 μεταμέλεσθαι ABDV edd. : -μελεῖσθαι Cu -μέλλεσθαι M || 3 ὁμοίως ABCDuM : ὅτι V || ἐστιν om. CDuVM Λ || 4 ante ἔτι add. ἄλλος M Λ || τὸ προτείνειν ABCu edd. : δεῖ π. D π. δεῖ VM Λ || μὴ ὡς ABCVM Λ edd. : ὡς οὐ Du || αὑτὸ A[2] || ἄλου [*sic*] C || 6 πότερον om. u[1] || 7 λαβεῖν ante βούλεται transp. M || 8 τὸν λόγον ABC edd. : τὴν θέσιν DuVM Λ || αὑτοῖς AV edd. : αὐτοῖς BCDuM Λ || 11 post οἷον add. ὅτι CDuVM Λ edd. εἰ siue ἆρα dubit. Wal. at ut ipse dixit cf. 153a33 || 12 οὕτως ABM : οὕτω CDuV edd. || ante αἴσθησις add. ἡ CDuVM || 13 ante αἴσθησις add. ἡ CuVM || post alt. αὐτὴ add. τῶν ἐναντίων C[2]DuVM Λ || 15 ἕκαστα ABC edd. : ἕκαστον DuVM || 17 ᾧ A[1]BDu : ὃ A[2]CMV edd. || πάντα AB edd. : ἅπαντα CDuVM || τὰ om. C || 18 αὐτὸν A[2]CuVM edd. : αὐτῷ A[1]B ἑαυτὸν D || ποτε ἑαυτῷ ABC Al[c] SW Ross : ποτε αὑτῷ Bk. Wz ἑ. π. DuVM Λ || 20 καὶ om. u || ἐπιλέγειν : ἐπιχειρεῖν C[ac] || 21 τοιοῦτον ABCDVM : -το u || κινεῖν τὸ εἰωθὸς ABCDu edd. : τ. ε. κ. VM Λ.

ce qui est habituel, quand ils n'ont pas d'objection sous la main, et en même temps, du fait qu'ils utilisent eux aussi des énoncés de ce type, ils se gardent de les contrer. En outre, ne pas s'accrocher, même s'il s'agit d'un point tout à fait utile ; car face à ceux qui s'accrochent, les gens se raidissent davantage. Proposer aussi ses prémisses comme si c'était à titre de comparaison ; car une prémisse proposée à cause d'autre chose, et non directement utile par elle-même, sera plus facilement accordée[1]. En outre, ne pas proposer directement la prémisse qu'il s'agit de se faire accorder, mais plutôt une prémisse dont l'autre suit nécessairement ; car les gens donnent plus facilement leur accord, du fait que ce qui va résulter d'elle n'est pas semblablement évident ; or, une fois celle-ci accordée, celle-là se trouve accordée elle aussi. Attendre aussi le dernier moment pour interroger sur le point que l'on veut le plus se faire accorder ; car les gens rejettent surtout les points que l'on propose les premiers, du fait que la plupart des questionneurs disent en premier ce à quoi ils tiennent le plus[2]. Face à certains, cependant, proposer les premières les prémisses de ce type ; car les chipoteurs[3] accordent surtout les prémisses proposées les premières, à moins que ce qui va en résulter ne soit absolument évident ; et c'est vers la fin qu'ils se montrent chipoteurs. De même pour tous ceux qui se croient subtils dans le rôle de répondant ; car après avoir accordé la plupart des points, ils raffinent vers la fin, en prétendant que la conclusion ne résulte pas des prémisses posées ; mais ils donnent leur accord de bon gré, se fiant à leur talent, et s'imaginant qu'ils ne se laisseront en rien persuader. En outre, faire traîner les choses en longueur, et intercaler des choses qui n'ont aucune utilité pour la discussion, à l'image de ce que font les pseudographes[4] ; car quand il y a abondance de matériaux, on ne voit pas

1-4 Voir *Notes*, p. 268.

σιν μὴ ἔχοντες, ἅμα δὲ καὶ τῷ χρῆσθαι καὶ αὐτοὶ τοῖς τοιούτοις φυλάττονται κινεῖν αὐτά. Ἔτι τὸ μὴ σπουδάζειν, κἂν ὅλως χρήσιμον ᾖ· πρὸς γὰρ τοὺς σπουδάζοντας μᾶλλον ἀντιτείνουσιν. Καὶ τὸ ὡς ἐν παραβολῇ προτείνειν· τὸ γὰρ δι' ἄλλο προτεινόμενον καὶ μὴ δι' αὐτὸ χρήσιμον τιθέασι μᾶλλον. Ἔτι μὴ αὐτὸ προτείνειν ὃ δεῖ ληφθῆναι, ἀλλ' ᾧ τοῦτο ἕπεται ἐξ ἀνάγκης· μᾶλλόν τε γὰρ συγχωροῦσι διὰ τὸ μὴ ὁμοίως ἐκ τούτου φανερὸν εἶναι τὸ συμβησόμενον, καὶ ληφθέντος τούτου εἴληπται κἀκεῖνο. Καὶ τὸ ἐπ' ἐσχάτῳ ἐρωτᾶν ὃ μάλιστα βούλεται λαβεῖν· μάλιστα γὰρ τὰ πρῶτα ἀνανεύουσι διὰ τὸ τοὺς πλείστους τῶν ἐρωτώντων πρῶτα λέγειν περὶ ἃ μάλιστα σπουδάζουσιν. Πρὸς ἐνίους δὲ πρῶτα τὰ τοιαῦτα προτείνειν· οἱ γὰρ δύσκολοι τὰ πρῶτα μάλιστα συγχωροῦσιν, ἂν μὴ παντελῶς φανερὸν ᾖ τὸ συμβησόμενον, ἐπὶ τελευτῆς δὲ δυσκολαίνουσιν. Ὁμοίως δὲ καὶ ὅσοι οἴονται δριμεῖς εἶναι ἐν τῷ ἀποκρίνεσθαι· θέντες γὰρ τὰ πλεῖστα ἐπὶ τέλους τερθρεύονται ὡς οὐ συμβαίνοντος ἐκ τῶν κειμένων· τιθέασι δὲ προχείρως, πιστεύοντες τῇ ἕξει καὶ ὑπολαμβάνοντες οὐδὲν πείσεσθαι. Ἔτι τὸ μηκύνειν καὶ παρεμβάλλειν 157a τὰ μηδὲν χρήσιμα πρὸς τὸν λόγον, καθάπερ οἱ ψευδογραφοῦντες· πολλῶν γὰρ ὄντων ἄδηλον ἐν ὁποίῳ τὸ ψεῦδος. Διὸ

22 τῷ A Bk. Wz SW : διὰ τὸ BCDuVM Ross || αὐτοὶ ABuVM : αὐτοὺς CD || 23 ante ἔτι add. ἄλλος M Λ || 26 post ἄλλο add. τι DuVM Λ || αὐτὸ ABC^{2}uV Λ edd. : αὑτὸ C^{1}DM || 27 ante ἔτι add. ἄλλος M Λ || δεῖ : δὴ C^{1} || ᾧ : ὃ V^{2} || τοῦτο : τούτῳ V^{1} || 29 τούτου ABCV edd. : -των DuM Λ || 30 κἀκεῖνο ABDuVM : ἐκεῖνο C || post καὶ add. οὐ C || ἐσχάτῳ ABCuVM Λ : -των D || 31 post πρῶτα add. τῶν ἐρωτημάτων BC || 32 λέγειν ABCDu edd. : ἐρωτᾶν VM Λ || 33 post τὰ erasit quinque litteras (fort. πρῶτα) C || post 35 ᾖ usque ad 157a38 προτεινομένου def. M || 37 τὰ πλεῖστα ACu Bk. Wz : τὰ πρῶτα DV Al^{p} Λ SW Ross πρὸς τὰ πρῶτα τὰ πλεῖστα (π. τ. πρ. in ras.) B || 38 τέλους codd. edd. : τέλει Al^{c} || οὐ om. u^{1} || 39 προχείρως om. CDV Λ.

157a1 πήσεσθαι [*sic*] A^{1}B^{1} || 3 ἄδηλον — ψεῦδος : ἀδηλότερον τὸ ψ. C.

bien en quel endroit se situe la fausseté. C'est pourquoi les questionneurs arrivent parfois à se faire accorder en cachette, sans que l'on s'en aperçoive, des prémisses additionnelles qu'on ne leur accorderait pas si elles étaient proposées par elles-mêmes.

En vue du camouflage, c'est donc des procédés qui viennent d'être décrits qu'il faut se servir ; en vue de l'ornementation[1], c'est de l'induction et de la division des choses de même genre. Le type de chose qu'est l'induction est clair. Pour ce qui est de la division, c'est quelque chose comme ceci : une science est meilleure qu'une autre soit parce qu'elle est plus exacte, soit parce qu'elle porte sur des objets meilleurs[2] ; et encore ceci : parmi les sciences, les unes sont théorétiques, [les autres pratiques], les autres productrices[3]. Chacune des choses de ce type contribue à l'ornementation de la discussion, mais ce sont des choses qu'il n'est pas nécessaire de dire pour parvenir à la conclusion.

En vue de l'éclaircissement[4], ce sont des exemples et des comparaisons qu'il faut apporter, mais des exemples pertinents et tirés de choses que nous connaissons bien, tels que ceux d'Homère, non ceux de Choirilos[5] ; car de cette façon-là, ce que l'on propose comme prémisse pourrait devenir plus clair.

2

<LA MÉTHODE DE L'INTERROGATION DIALECTIQUE (SUITE)>

Dans l'entretien dialogué, il faut utiliser le raisonnement déductif à l'adresse des dialecticiens, plutôt qu'à celle de la moyenne des gens, mais plutôt l'induction, au contraire, à l'adresse de la moyenne des gens ; on a d'ailleurs déjà parlé de ce point auparavant[6]. Dans certains cas, lorsqu'on fait une induction, il est possible de formuler la proposition universelle sous la forme d'une ques-

1-6 Voir *Notes*, p. 268.

καὶ λανθάνουσιν ἐνίοτε οἱ ἐρωτῶντες ἐν παραβύστῳ προστιθέντες ἃ καθ' αὑτὰ προτεινόμενα οὐκ ἂν τεθείη.

Εἰς μὲν οὖν κρύψιν τοῖς εἰρημένοις χρηστέον, εἰς δὲ κόσμον ἐπαγωγῇ καὶ διαιρέσει τῶν συγγενῶν. Ἡ μὲν οὖν ἐπαγωγὴ ὁποῖόν τί ἐστι, δῆλον. Τὸ δὲ διαιρεῖσθαι τοιοῦτον, οἷον ὅτι ἐπιστήμη ἐπιστήμης βελτίων ἢ τῷ ἀκριβεστέρα εἶναι ἢ τῷ βελτιόνων, καὶ ὅτι τῶν ἐπιστημῶν αἱ μὲν θεωρητικαὶ [αἱ δὲ πρακτικαὶ] αἱ δὲ ποιητικαί. Τῶν γὰρ τοιούτων ἕκαστον συνεπικοσμεῖ μὲν τὸν λόγον, οὐκ ἀναγκαῖα δὲ ῥηθῆναι πρὸς τὸ συμπέρασμα.

Εἰς δὲ σαφήνειαν παραδείγματα καὶ παραβολὰς οἰστέον, παραδείγματα δὲ οἰκεῖα καὶ ἐξ ὧν ἴσμεν, οἷα Ὅμηρος, μὴ οἷα Χοιρίλος· οὕτως γὰρ ἂν σαφέστερον εἴη τὸ προτεινόμενον.

Χρηστέον δ' ἐν τῷ διαλέγεσθαι τῷ μὲν συλλογισμῷ πρὸς τοὺς διαλεκτικοὺς μᾶλλον ἢ πρὸς τοὺς πολλούς, τῇ δ' ἐπαγωγῇ τοὐναντίον πρὸς τοὺς πολλοὺς μᾶλλον· εἴρηται δ' ὑπὲρ τούτου καὶ πρότερον. Ἔστι δὲ ἐπ' ἐνίων μὲν ἐπάγοντα δυνατὸν ἐρωτῆσαι τὸ καθόλου, ἐπ' ἐνίων δ' οὐ ῥᾴδιον διὰ τὸ

4-5 προστιθέντες ABu edd. : τιθέντες CDV Λ || 5 προτεινόμενα : -μεθα A[ac] || 8 ὁποῖόν ABCuV : ποῖόν D || 9 pr. ἢ om. D[1] || alt. τῷ : τὸ fort. C[1] || 10-11 αἱ δὲ πρακτικαὶ om. C cf. VI 6, 145a15-18 et adn. ibi || 11 τοιούτων : τοιοῦτον A[1] || 11-12 συνεπικοσμεῖ : -κομεῖ A[1] || 12 πρὸς ABDuV : εἰς C || 16 Χοιρίλος ABCu edd. : Χειρῖλος D Χοίριλλος V *Chaerillus* Λ || οὕτως ABV : οὕτω CDu edd. || ἂν post σαφέστερον transp. C || 20 εἴρηται δ' D[ras] || 21 τούτου ABC Wz SW Ross : -των DuV Λ Bk. || ἔστι ABDuV : ἔτι C || 22 ἐρωτῆσαι ABCuV : ἐπερω- D || 22-23 διὰ τὸ μὴ κεῖσθαι ABDuV : διακεῖσθαι C.

tion ; mais dans d'autres cas, ce n'est pas facile, parce qu'il n'existe pas de mot établi qui soit commun à tous les cas semblables ; quand il faut se faire accorder l'universelle, on dit alors : « il en va ainsi dans tous les cas de ce type ». Mais ce qui compte au nombre des choses les plus difficiles, c'est de déterminer justement ceci : lesquels des cas produits sont « de ce type », et lesquels non. C'est bien pourquoi, souvent, on se berne mutuellement dans les discussions, les uns soutenant que sont semblables des choses qui ne le sont pas en réalité, les autres prétendant, pour les besoins de la contestation, que des choses en fait semblables ne sont pas semblables. C'est pourquoi il faut essayer, pour couvrir « tous les cas de ce type », de forger soi-même des mots, de façon qu'il ne soit loisible ni au répondant de contester en prétendant que ce qu'on avance dans la conclusion[1] ne se dit pas de façon semblable dans tous les cas, ni au questionneur de chercher chicane en prétendant que cela se dit de façon semblable, puisque beaucoup des choses qui ne se disent pas de façon semblable ont l'air de se dire de façon semblable[2].

Lorsqu'on a fait une induction à partir d'une multitude de cas et qu'on ne vous accorde pas l'universelle, il est alors légitime de réclamer une objection. Mais si l'on n'a pas dit soi-même dans quels cas il en est ainsi, il n'est pas légitime de réclamer qu'on vous dise dans quels cas il n'en est pas ainsi ; il faut en effet commencer par effectuer l'induction, et alors seulement réclamer une objection. Il faut aussi demander que les objections ne portent pas sur un cas proposé lui-même comme prémisse[3], sauf s'il n'y a qu'un seul cas de cette espèce, comme pour « la dyade est le seul des pairs qui soit premier »[4] ; il faut en effet que celui qui élève une objection la fasse porter sur un autre cas, ou qu'il dise que le cas qu'il cite est seul de son espèce. Contre ceux[5] qui avancent, pour refuser une universelle, une objection tirée non de la chose même, mais d'un homonyme, en disant par exemple que quelqu'un

1-5 Voir *Notes*, p. 269.

μὴ κεῖσθαι ταῖς ὁμοιότησιν ὄνομα πάσαις κοινόν, ἀλλ' ὅταν δέῃ τὸ καθόλου λαβεῖν, οὕτως ἐπὶ πάντων τῶν τοιούτων φασίν· τοῦτο δὲ διορίσαι τῶν χαλεπωτάτων ἐστίν, ὁποῖα τῶν προφερομένων τοιαῦτα καὶ ποῖα οὔ. Καὶ παρὰ τοῦτο πολλάκις ἀλλήλους παρακρούονται κατὰ τοὺς λόγους, οἱ μὲν φάσκοντες ὅμοια εἶναι τὰ μὴ ὄντα ὅμοια, οἱ δ' ἀμφισβητοῦντες τὰ ὅμοια μὴ εἶναι ὅμοια. Διὸ πειρατέον ἐπὶ πάντων τῶν τοιούτων ὀνοματοποιεῖν αὐτόν, ὅπως μήτε τῷ ἀποκρινομένῳ ἐξῇ ἀμφισβητεῖν ὡς οὐχ ὁμοίως τὸ ἐπιφερόμενον λέγεται, μήτε τῷ ἐρωτῶντι συκοφαντεῖν ὡς ὁμοίως λεγομένου, ἐπειδὴ πολλὰ τῶν οὐχ ὁμοίως λεγομένων ὁμοίως φαίνεται λέγεσθαι.

Ὅταν δ' ἐπάγοντος ἐπὶ πολλῶν μὴ διδῷ τὸ καθόλου, τότε δίκαιον ἀπαιτεῖν ἔνστασιν. Μὴ εἰπόντα δ' αὐτὸν ἐπὶ τίνων οὕτως, οὐ δίκαιον ἀπαιτεῖν ἐπὶ τίνων οὐχ οὕτως· δεῖ γὰρ ἐπάγοντα πρότερον οὕτως τὴν ἔνστασιν ἀπαιτεῖν. Ἀξιωτέον τε τὰς ἐνστάσεις μὴ ἐπ' αὐτοῦ τοῦ προτεινομένου φέρειν, ἐὰν μὴ ἓν μόνον ᾖ τὸ τοιοῦτον, καθάπερ ἡ δυὰς τῶν ἀρτίων μόνος ἀριθμὸς πρῶτος· δεῖ γὰρ τὸν ἐνιστάμενον ἐφ' ἑτέρου τὴν ἔν- 157b
στασιν φέρειν, ἢ λέγειν ὅτι τοῦτο μόνον τοιοῦτο. Πρὸς δὲ τοὺς ἐνισταμένους τῷ καθόλου, μὴ ἐν αὐτῷ δὲ τὴν ἔνστασιν φέροντας ἀλλ' ἐν τῷ ὁμωνύμῳ, οἷον ὅτι ἔχοι ἂν τις τὸ μὴ αὐ-

24 τὸ om. A || 25 ἐστίν om. Bk. errore ut uid. || 26 ποῖα ABCDV Bk. Wz SW : ὁποῖα u Ross || 28 ἀσφισβητοῦντες [*sic*] A[1] || 32 post ὡς add. οὐχ D[1] || 33 φαίνεται post λέγεσθαι transp. D || 35 τότε ABCDV : τόδε u || 37 ἐπάγοντα codd. Al[c] Bk. Wz : ἐπαγαγόντα Wal. Ross || πρότερον codd. Λ edd. : πρῶτον Al[c] || οὕτως ABCD : οὕτω uV edd. || τε ABDV Al[1] Λ edd. : δὲ C Al[1] (A) om. u || 38 ab φέρειν denuo inc. M || 39 ἓν post μόνον transp. C || τὸ om. Al[c] || τοιοῦτον : -το u || 39-b1 μόνος ἀριθμὸς AB edd. : ἀριθμὸς μόνος C[2]DuVM Λ μόνος C[1].

157b1 ἑτέρου ABCDVM : ἕτερον u || 2 τοῦτο … τοιοῦτο AB DuVM edd. : τοιοῦτο … τοῦτο C || τοιοῦτο ABC[1] edd. : -τον C[2]Du VM || ante πρὸς add. ἄλλος M Λ || 3 τῷ ABCDVM[pc] Al[1] (B) Λ edd. : τὸ uM[ac] Al[1] (aDP) || 4 τις ABCuVM Λ : τι D.

pourrait avoir une couleur, ou un pied, ou une main, qui ne seraient pas les siens (car un peintre pourrait avoir une couleur qui ne serait pas la sienne ; un cuisinier, un pied qui ne serait pas le sien)[1], il faut alors faire les distinctions nécessaires avant de poser ses questions ; car tant que l'homonymie reste cachée, on aura beau jeu de faire objection à la prémisse. Si maintenant l'on parvient à entraver l'interrogation en produisant une objection tirée non d'un homonyme, mais de la chose même, il faut retirer le cas atteint par l'objection, et proposer ce qui reste comme prémisse, en en faisant une universelle, aussi longtemps que l'on peut se faire accorder ainsi ce qui vous est utile. Prenons le cas de l'oubli, de la situation de celui qui a oublié ; de fait, les gens n'accordent pas facilement que l'homme qui a perdu un savoir l'a oublié, parce que si l'objet de ce savoir a changé, l'homme a perdu le savoir, mais il ne l'a pas oublié[2]. Il faut donc dire, en retirant le cas où réside l'objection, que l'on soutient ce qui reste, c'est-à-dire que si, l'objet du savoir demeurant comme il est, on a perdu le savoir, alors on l'a oublié[3]. On fera encore de même contre ceux qui présentent une objection contre l'idée qu'à un plus grand bien s'oppose un plus grand mal[4] : ils assurent en effet qu'à la santé, qui est un moins grand bien que le tonus, s'oppose un plus grand mal ; car la maladie l'est plus[5] que l'absence de tonus. Il faut donc retirer, ici encore, le cas où réside l'objection ; car une fois ce cas retiré, le répondant pourrait davantage accorder la prémisse, en admettant par exemple qu'à un plus grand bien s'oppose un plus grand mal, à moins que l'un des termes n'importe l'autre avec lui, comme le tonus le fait avec la santé. Et il ne faut pas seulement procéder ainsi face à une objection, mais aussi quand, sans présenter d'objection, le répondant refuse une prémisse, parce qu'il voit à l'avance que va lui arriver quelque chose de ce type. En effet, une fois retiré le cas où réside l'objection, il sera contraint

1-5 Voir *Notes*, p. 270.

τοῦ χρῶμα ἢ πόδα ἢ χεῖρα (ἔχοι γὰρ ἂν ὁ ζωγράφος χρῶμα καὶ ὁ μάγειρος πόδα τὸν μὴ αὑτοῦ) διελόμενον οὖν ἐπὶ τῶν τοιούτων ἐρωτητέον· λανθανούσης γὰρ τῆς ὁμωνυμίας εὖ δόξει ἐνστῆναι τῇ προτάσει. Ἐὰν δὲ μὴ ἐν τῷ ὁμωνύμῳ ἀλλ' ἐν αὐτῷ ἐνιστάμενος κωλύῃ τὴν ἐρώτησιν, ἀφαιροῦντα δεῖ ἐν ᾧ ἡ ἔνστασις προτείνειν τὸ λοιπὸν καθόλου ποιοῦντα, ἕως ἂν λάβῃ τὸ χρήσιμον. Οἷον ἐπὶ τῆς λήθης καὶ τοῦ ἐπιλελῆσθαι· οὐ γὰρ συγχωροῦσι τὸν ἀποβεβληκότα ἐπιστήμην ἐπιλελῆσθαι, διότι μεταπεσόντος τοῦ πράγματος ἀποβέβληκε τὴν ἐπιστήμην, ἐπιλέλησται δ' οὔ. Ῥητέον οὖν, ἀφελόντα ἐν ᾧ ἡ ἔνστασις, τὸ λοιπόν, οἷον εἰ διαμένοντος τοῦ πράγματος ἀποβέβληκε τὴν ἐπιστήμην, διότι ἐπιλέλησται. Ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς ἐνισταμένους διότι τῷ μείζονι ἀγαθῷ μεῖζον ἀντίκειται κακόν· προφέρουσι γὰρ ὅτι τῇ ὑγιείᾳ ἐλάττονι ὄντι ἀγαθῷ τῆς εὐεξίας μεῖζον κακὸν ἀντίκειται· τὴν γὰρ νόσον μεῖζον κακὸν εἶναι τῆς καχεξίας. Ἀφαιρετέον οὖν καὶ ἐπὶ τούτου ἐν ᾧ ἡ ἔνστασις· ἀφαιρεθέντος γὰρ μᾶλλον ἂν θείη, οἷον ὅτι τῷ μείζονι ἀγαθῷ μεῖζον κακὸν ἀντίκειται, ἐὰν μὴ συνεπιφέρῃ θάτερον θάτερον, καθάπερ ἡ εὐεξία τὴν ὑγίειαν. Οὐ μόνον δ' ἐνισταμένου τοῦτο ποιητέον, ἀλλὰ κἂν ἄνευ ἐνστάσεως ἀρνῆται διὰ τὸ προορᾶν τι τῶν τοιούτων. Ἀφαιρεθέντος γὰρ ἐν ᾧ ἡ ἔνστασις, ἀναγκασθήσεται τιθέναι διὰ

6 post χρῶμα add. τὸ μὴ ἑαυτοῦ V || οὖν om. C || 8 δόξει ἐνστῆναι ABCuVM Λ : δόξειε στῆναι D || 9 κωλύῃ BC²DuVM edd. : -ει AC¹ || 11 λάβῃ ABDVM Λ edd. : -βῃς Cu || 12 ἀποβεβηκότα C¹ || ante ἐπιστήμην add. τὴν DuVM || 13-14 διότι ... ἀποβέβληκε ABDuVM edd. : διὰ τὸ ... ἀποβεβληκέναι C² -βηκέναι C¹ || 14 ante τὴν add. μὲν CDuVM Λ || ἐπιλέλησται A²BDuVM Λ edd. : -λελῆσθαι A¹C || 15-16 τοῦ πράγματος om. Λ^t || 16 ἀποβέβληκε ABC²DuVM Λ : -βέβηκε C¹ || διότι A¹BCDuVM Al¹ Bk. Wz Verd. : ὅτι A² SW Ross || 17 διότι codd. Bk. Wz : ὅτι SW Ross || 18 ante μεῖζον add. οὐ Ross || προφέρουσι ABCuVM Λ : προσ- D || 19 ἐλάττονι ABCuVM : -τον D || 20 κακὸν εἶναι ABC² edd. : εἶναι κακὸν DuVM Λ εἶναι C¹ || 21 τούτου ABDVM Λ edd. : τούτων Cu || 23 pr. θάτερον om. C¹u || alt. θάτερον AB¹CDuVM Λ : θατέρῳ B² || 24 τοῦτο ABDuVM Λ : τούτου C.

d'accorder la prémisse, parce qu'il ne voit pas à l'avance, dans ce qui reste, quel est le cas où il n'en est pas ainsi ; et s'il n'accorde pas la prémisse, il n'y a pas de danger, lorsqu'on lui réclamera une objection, qu'il puisse en fournir une. Sont des prémisses de ce type celles qui sont fausses en partie et vraies en partie[1] ; dans ces cas-là, en effet, il est possible, par soustraction[2], de conserver un reste qui est vrai. Mais si, lorsque l'on a proposé une prémisse s'appuyant sur une multiplicité de cas, le répondant ne présente pas d'objection, il faut estimer qu'il l'accorde ; car dialectique est une prémisse quand il en est comme elle le dit dans un grand nombre de cas et qu'il n'y a pas d'objection contre elle[3].

Lorsqu'il est possible de déduire la même conclusion sans réduction à l'impossible et par réduction à l'impossible[4], pour celui qui démontre [et ne dialogue pas][5], cela ne fait aucune différence s'il raisonne de cette façon-ci ou de celle-là[6] ; mais pour celui qui dialogue avec un autre, il ne doit pas se servir de la déduction par réduction à l'impossible. En effet, contre celui qui déduit sans réduction à l'impossible, il n'y a pas moyen de soulever des contestations, alors que, lorsqu'on déduit l'impossible, à moins qu'il ne soit par trop éclatant que c'est faux[7], les répondants disent que ce n'est pas impossible, de sorte que les questionneurs n'obtiennent pas ce qu'ils veulent.

Il faut proposer comme prémisses tout ce qui en va ainsi dans une multiplicité de cas, alors que, pour ce qui est des objections, ou bien il n'en existe pas du tout, ou bien il n'y en a pas de visible à l'oeil nu[8] ; car lorsque les répondants ne peuvent pas percevoir dans quels cas il n'en est pas ainsi, ils accordent la prémisse comme vraie.

Il ne faut pas faire de la conclusion une question que l'on pose ; autrement, si le répondant la refuse d'un signe de tête, on dirait qu'il n'y a pas eu de raisonnement déductif. Souvent, en effet, sans même qu'on la pose

1-8 Voir *Notes*, p. 271.

τὸ μὴ προορᾶν ἐν τῷ λοιπῷ ἐπὶ τίνος οὐχ οὕτως· ἐὰν δὲ μὴ τιθῇ, ἀπαιτούμενος ἔνστασιν οὐ μὴ ἔχῃ ἀποδοῦναι. Εἰσὶ δὲ τοιαῦται τῶν προτάσεων αἱ ἐπὶ τὶ μὲν ψευδεῖς ἐπὶ τὶ δ' ἀληθεῖς· ἐπὶ τούτων γὰρ ἔστιν ἀφελόντα τὸ λοιπὸν ἀληθὲς καταλιπεῖν. Ἐὰν δ' ἐπὶ πολλῶν προτείνοντος μὴ φέρῃ ἔνστασιν, ἀξιωτέον τιθέναι· διαλεκτικὴ γάρ ἐστι πρότασις πρὸς ἣν οὕτως ἐπὶ πολλῶν ἔχουσαν μὴ ἔστιν ἔνστασις.

Ὅταν δ' ἐνδέχηται τὸ αὐτὸ ἄνευ τε τοῦ ἀδυνάτου καὶ διὰ τοῦ ἀδυνάτου συλλογίσασθαι, ἀποδεικνύντι μὲν [καὶ μὴ διαλεγομένῳ] οὐδὲν διαφέρει οὕτως ἢ ἐκείνως συλλογίσασθαι, διαλεγομένῳ δὲ πρὸς ἄλλον οὐ χρηστέον τῷ διὰ τοῦ ἀδυνάτου συλλογισμῷ. Ἄνευ μὲν γὰρ τοῦ ἀδυνάτου συλλογισαμένῳ οὐκ ἔστιν ἀμφισβητεῖν· ὅταν δὲ τὸ ἀδύνατον συλλογίσηται, ἂν μὴ λίαν ᾖ περιφανὲς ψεῦδος ὄν, οὐκ ἀδύνατόν φασιν εἶ- 158a
ναι, ὥστ' οὐ γίνεται τοῖς ἐρωτῶσιν ὃ βούλονται.

Δεῖ δὲ προτείνειν ὅσα ἐπὶ πολλῶν μὲν οὕτως ἔχει, ἔνστασις δὲ ἢ ὅλως μὴ ἔστιν ἢ μὴ ἐπιπολῆς ᾖ τὸ συνιδεῖν· μὴ δυνάμενοι γὰρ συνορᾶν ἐφ' ὧν οὐχ οὕτως, ὡς ἀληθὲς ὂν τιθέασιν.

Οὐ δεῖ δὲ τὸ συμπέρασμα ἐρώτημα ποιεῖν· εἰ δὲ μή, ἀνανεύσαντος οὐ δοκεῖ γεγονέναι συλλογισμός. Πολλάκις γὰρ

28 οὐ μὴ ἔχῃ AB edd. : οὐχ ἕξει CDuVM Λ ‖ 29 ἀληθεῖς … ψευδεῖς Al^{c} ‖ 30 ἔστιν codd. : ἔστι τι coni. Ross ‖ τὸ ‹ψεῦδος τὸ› λοιπὸν prop. Wal. ‖ 31 ἔνστασιν AB edd. : τὴν ἔ. CDuVM ‖ 32 τιθέναι — ἐστι ABC^{2}DuVM Λ : τι C^{1} ‖ γάρ om. u ‖ 34 ἄνευ τε ABV Al^{1} edd. : ἄνευ καὶ D καὶ ἄνευ C ἄνευ uM Al^{1} (D) ‖ 35 συλλογίσασθαι ABDVM edd. : -ζεσθαι Cu ‖ μὲν C Al^{p} : μὲν καὶ μὴ διαλεγομένῳ ABDuVM Λ edd. ‖ 36 οὕτως ABCV Al^{c} edd. : ἢ οὕτως DuM Λ ‖ 37 post δὲ des. M ‖ πρὸς ἄλλον om. DuV Λ ‖ 37-38 οὐ — συλλογισμῷ om. Du ‖ 37 διὰ τοῦ ABCDu : δι' V ‖ 38 γὰρ om. Du ‖ συλλογισαμένῳ ABDuV : -μένου C ‖ 39 συλλογίσηται AB edd. : -σωνται DuV -ζονται C^{1} -ζωνται C^{2}.

158a1 ante ψεῦδος add. τὸ C ‖ 2 γίνεται BCDuV Λ edd. : -νονται A ‖ ὃ ABDuV Λ : ἃ C ‖ 4 alt. μὴ om. V^{1} ‖ ἐπιπολῆς ABCuV Λ : ἐπὶ πολλῆς D ‖ ᾖ τὸ C^{2}DuV Λ : ἢ τὸ ABC^{1} τὸ edd. ‖ 5 ἀληθὲς ABDu Λ edd. : ἀληθῶς C ἀληθὲς καὶ V.

sous forme de question, il suffit de la mentionner comme résultant des prémisses pour que les répondants la refusent ; et ce faisant, ils ne paraissent pas avoir été réfutés, aux yeux de ceux qui ne voient pas qu'elle[1] résulte des prémisses posées. Lorsque donc, sans même avoir dit qu'elle en résultait, on la pose sous forme de question, et que l'autre la refuse, on dirait qu'il n'y a pas eu le moindre raisonnement déductif.

On n'admet généralement pas que toute interrogation universelle soit une prémisse dialectique, comme par exemple : « Qu'est-ce que l'homme ? » ou « En combien de sens se dit le bien ? »[2]. En effet, une prémisse dialectique est une prémisse à laquelle on peut répondre par oui ou non ; et à celles qu'on vient de dire, on ne le peut pas. C'est pourquoi les interrogations de ce type ne sont pas des interrogations dialectiques, à moins que l'on ne les énonce en faisant soi-même une définition ou une division, par exemple : « N'est-ce pas que le bien se dit en ce sens-ci ou en ce sens-là ? » ; à des questions de ce type, en effet, il est facile de répondre soit par oui soit par non. C'est pourquoi il faut essayer de proposer sous cette forme les prémisses de ce type. Mais en même temps, il est sans doute légitime de demander à l'autre en combien de sens se dit le bien, lorsque, ayant fait soi-même une division et l'ayant proposée comme prémisse, on n'a obtenu absolument aucun accord.

Celui qui questionne pendant très longtemps sur un unique argument mène mal son enquête. En effet, s'il le fait alors que celui qui est questionné répond[3], il est clair qu'il pose soit un grand nombre de questions, soit plusieurs fois les mêmes, de sorte qu'ou bien il parle pour ne rien dire, ou bien il ne tient pas un raisonnement déductif (car tout raisonnement déductif se compose d'un petit nombre d'éléments) ; en revanche, s'il le fait alors que l'autre ne répond pas, il mène encore mal son enquête, parce qu'il s'abstient d'élever une critique, ou de quitter la partie[4].

1-4 Voir *Notes*, p. 273.

καὶ μὴ ἐρωτῶντος ἀλλ' ὡς συμβαῖνον ἐπιφέροντος ἀρνοῦνται, καὶ τοῦτο ποιοῦντες οὐ δοκοῦσιν ἐλέγχεσθαι τοῖς μὴ συνορῶσιν ὅτι συμβαίνει ἐκ τῶν τεθέντων. Ὅταν οὖν μηδὲ φήσας συμβαίνειν ἐρωτήσῃ, ὁ δ' ἀρνηθῇ, παντελῶς οὐ δοκεῖ γεγονέναι συλλογισμός.

Οὐ δοκεῖ δὲ πᾶν τὸ καθόλου διαλεκτικὴ πρότασις εἶναι, οἷον τί ἐστιν ἄνθρωπος ; ἢ ποσαχῶς λέγεται τἀγαθόν ; ἔστι γὰρ πρότασις διαλεκτικὴ πρὸς ἣν ἔστιν ἀποκρίνασθαι ναὶ ἢ οὔ· πρὸς δὲ τὰς εἰρημένας οὐκ ἔστιν. Διὸ οὐ διαλεκτικά ἐστι τὰ τοιαῦτα τῶν ἐρωτημάτων, ἂν μὴ αὐτὸς διορίσας ἢ διελόμενος εἴπῃ, οἷον ἆρά γε τὸ ἀγαθὸν οὕτως ἢ οὕτως λέγεται ; πρὸς γὰρ τὰ τοιαῦτα ῥᾳδία ἡ ἀπόκρισις ἢ καταφήσαντι ἢ ἀποφήσαντι. Διὸ πειρατέον οὕτω προτείνειν τὰς τοιαύτας τῶν προτάσεων. Ἅμα δὲ καὶ δίκαιον ἴσως παρ' ἐκείνου ζητεῖν ποσαχῶς λέγεται τὸ ἀγαθόν, ὅταν αὐτοῦ διαιρουμένου καὶ προτείνοντος μηδαμῶς συγχωρῇ.

Ὅστις δ' ἕνα λόγον πολὺν χρόνον ἐρωτᾷ, κακῶς πυνθάνεται. Εἰ μὲν γὰρ ἀποκρινομένου τοῦ ἐρωτωμένου [τὸ ἐρωτώμενον], δῆλον ὅτι πολλὰ ἐρωτήματα ἐρωτᾷ ἢ πολλάκις ταὐτά, ὥστε ἢ ἀδολεσχεῖ ἢ οὐκ ἔχει συλλογισμόν (ἐξ ὀλίγων γὰρ πᾶς συλλογισμός)· εἰ δὲ μὴ ἀποκρινομένου, ὅτι οὐκ ἐπιτιμᾷ, ἢ ἀφίσταται.

11 ὅτι A (ut uid.) BD Λ Wz Wal. : ὅ τι CuV Bk. Ross || 16 ἀποκρίνασθαι ACDV Al^{c} edd. : -εσθαι Bu || 17 alt. οὐ ABCDu Λ : οὐδὲ V || 18-19 διελόμενος ἢ διορίσας Al^{c} || 19 pr. οὕτως ABCV edd. : ἢ οὕτως DΛ om. u || 20 post τοιαῦτα add. τῶν ἐρωτημάτων V || 21 post τοιαύτας quattuor fere uerba excidisse uidentur C || 24 συγχωρῇ AB edd. : -χωρήσῃ CDuV Λ || 25 λόγον ABCD^{2}uV Λ : χρόνον D^{1} συλλογισμὸν C^{2mg} ex Al^{p} || 26 ἀποκρινομένου ABCuV : -κριναμένου D || τοῦ ἐρωτωμένου ABDV Λ Al^{c} : om. Cu || 26-27 post ἐρωτωμένου add. τὸ ἐρωτώμενον ABCV edd. τὸ ἠρωτημένον u om. D Al^{c} Λ || 28 ταὐτὰ A^{2}CDuV Λ edd. : ταῦτα A^{1}B || pr. ἢ om. C || 29 ἀποκρινομένου ABCuV Λ : -κριναμένου D || ὅτι codd. : ἁμαρτάνει ὅτι Al^{p} διὰ τί coni. Forster || 30 ἢ codd. : καὶ Al^{c}.

3

<DEGRÉS DE DIFFICULTÉ DES TÂCHES DIALECTIQUES>

Ce sont les mêmes hypothèses qu'il est à la fois difficile d'attaquer et facile de soutenir. Sont telles, à la fois, les choses qui sont par nature premières, ou dernières. Celles qui sont premières[1], en effet, ont besoin d'une définition ; celles qui sont dernières sont atteintes à travers un grand nombre d'étapes, lorsqu'on veut poser une série continue de prémisses en partant des choses premières ; autrement, les arguments d'attaque ont un air sophistique, car il est impossible de démontrer véritablement quelque chose si l'on ne part pas des principes propres et si l'on ne progresse pas de façon bien enchaînée jusqu'aux choses dernières. Or, pour ce qui est des définitions, les répondants n'estiment pas utile qu'on en donne, et si le questionneur en donne, ils n'y prêtent pas attention ; pourtant, quand on n'a pas éclairci ce que peut bien être la chose en discussion, il n'est pas facile de mener l'attaque. C'est là ce qui arrive surtout à propos des principes, car le reste se prouve grâce à eux, alors qu'on ne peut les prouver eux-mêmes grâce à d'autres choses : il est nécessaire de faire connaître chacun d'eux au moyen d'une formule définitionnelle[2].

Sont également difficiles à attaquer les choses qui sont trop proches du principe, car on ne peut pas se procurer en abondance des arguments contre elles, du fait qu'il n'y a qu'un petit nombre d'intermédiaires entre la chose à prouver[3] et le principe, intermédiaires dont on doit se servir pour prouver ce qui vient après eux. Mais parmi les définitions, les plus difficiles de toutes à attaquer sont celles qui font usage de mots tels que tout d'abord on ne voit pas bien s'ils se disent d'une seule ou de plusieurs façons, et qu'en outre on ne sait même pas si celui qui propose la définition les emploie au sens propre ou en un

1-3 Voir *Notes*, p. 274.

Ἔστι δ᾽ ἐπιχειρεῖν τε χαλεπὸν καὶ ὑπέχειν ῥᾳδιον τὰς αὐτὰς ὑποθέσεις. Ἔστι δὲ τοιαῦτα τά τε φύσει πρῶτα καὶ τὰ ἔσχατα. Τὰ μὲν γὰρ πρῶτα ὅρου δεῖται, τὰ δ᾽ ἔσχατα διὰ πολλῶν περαίνεται βουλομένῳ τὸ συνεχὲς λαμβάνειν ἀπὸ τῶν πρώτων, ἢ σοφισματώδη φαίνεται τὰ ἐπιχειρήματα· ἀδύνατον γὰρ ἀποδεῖξαί τι μὴ ἀρξάμενον ἀπὸ τῶν οἰκείων ἀρχῶν καὶ συνείραντα μέχρι τῶν ἐσχάτων. Ὁρίζεσθαι μὲν οὖν οὔτ᾽ ἀξιοῦσιν οἱ ἀποκρινόμενοι οὔτ᾽, ἂν ὁ ἐρωτῶν ὁρίζηται, προσέχουσιν· μὴ γενομένου δὲ φανεροῦ τί ποτ᾽ ἐστὶ τὸ προκείμενον, οὐ ῥᾴδιον ἐπιχειρεῖν. Μάλιστα δὲ τὸ τοιοῦτον περὶ 158b τὰς ἀρχὰς συμβαίνει· τὰ μὲν γὰρ ἄλλα διὰ τούτων δείκνυται, ταῦτα δ᾽ οὐκ ἐνδέχεται δι᾽ ἑτέρων, ἀλλ᾽ ἀναγκαῖον ὁρισμῷ τῶν τοιούτων ἕκαστον γνωρίζειν.

Ἔστι δὲ δυσεπιχείρητα καὶ τὰ λίαν ἐγγὺς τῆς ἀρχῆς· οὐ γὰρ ἐνδέχεται πολλοὺς πρὸς αὐτὰ λόγους πορίσασθαι, ὀλίγων ὄντων τῶν ἀνὰ μέσον αὐτοῦ τε καὶ τῆς ἀρχῆς, δι᾽ ὧν ἀνάγκη δείκνυσθαι τὰ μετὰ ταῦτα. Τῶν δὲ ὅρων δυσεπιχειρητότατοι πάντων εἰσὶν ὅσοι κέχρηνται τοιούτοις ὀνόμασιν ἃ πρῶτον μὲν ἄδηλά ἐστιν εἴτε ἁπλῶς εἴτε πολλαχῶς λέγεται, πρὸς δὲ τούτοις μηδὲ γνώριμα πότερον κυρίως ἢ κατὰ μεταφορὰν ὑπὸ τοῦ ὁρισαμένου λέγεται. Διὰ μὲν γὰρ τὸ

31 τε om. u || 32 post δὲ add. τὰ u || 36 τι ABC edd. : τὸν Du τι τὸν V Λ || 37 συνείραντα ABDuV Λ : -ροντα C || 38 οὔτ᾽ ... οὔτ᾽ AB Al^p edd. : οὐκ ... οὐδ᾽ CDuV Λ || 39 γενομένου ABCDV Λ : γινο- u || ante τί add. τοῦ C.

158b1 τὸ om. C[1] || τοιοῦτον A edd. : τοιοῦτο BCDuV || 2-3 δείκνυται ABCD Λ edd. : -νυνται uV || 3 ταῦτα AB edd. : ταύτας CDuV || ἐνδέχεται ABC edd. : ἐγχωρεῖ DuV || 5 ἔστι ABCDV Λ : ἔτι u || δὲ om. u || τῆς om. C || 6 αὐτὰ ABCDu Λ : ταῦτα V || πορίσασθαι λόγους C || 7 αὐτοῦ ABDuV Λ : αὐτῶν C Ross || δι᾽ ABC edd. : ἐξ DuV Λ || 8 μετὰ ταῦτα ACDuV Λ : μεταυτά (sic) B || 8-9 δυσεπιχειρητότατοι ABuV edd. : -χειρότατοι CD || 9 πάντων AB Λ edd. : μάλιστα C πάντων μάλιστα Du Al[1] || 11 πότερον BCDuV Λ : πότερα A || 12 ὑπὸ codd. : ὑπὲρ fort. Λ || ὁρισαμένου ABCV edd. : ὡρισμένου Du Λ.

sens métaphorique. Du fait, en effet, que ces mots sont peu clairs, on manque de moyens d'attaque ; et du fait que l'on ignore s'ils sont tels parce qu'ils sont pris en un sens métaphorique, il n'y a pas place pour la critique[1].

D'une façon générale, pour tout problème, quand il est difficile à attaquer, il faut toujours supposer, ou bien qu'il a besoin d'une définition, ou bien qu'il est au nombre des choses qui se disent de plusieurs façons ou en un sens métaphorique, ou bien qu'il n'est pas éloigné des principes, ou bien encore[2] que c'est parce que nous ne voyons pas bien, pour commencer, cela précisément, à savoir quel peut bien être celui des modes mentionnés ci-dessus qui produit l'embarras ; car une fois ce mode devenu manifeste, il est clair qu'il faudrait soit donner une définition, soit faire une division, soit se procurer en abondance les prémisses intermédiaires, car c'est grâce à elles que l'on prouve les choses dernières.

Pour un grand nombre des thèses, si l'on ne donne pas correctement la formule définitionnelle, il n'est pas facile de les discuter ni de les attaquer, par exemple, si une seule chose a un seul contraire ou plusieurs ; en revanche, une fois les contraires définis comme il convient, il est facile d'affirmer fermement si une même chose peut avoir plusieurs contraires ou non ; et il en va de la même façon dans les autres cas [qui ont besoin d'une définition][3]. Il semble bien aussi qu'en mathématiques, certaines propositions géométriques ne soient pas faciles à démontrer[4], faute de formule définitionnelle, par exemple, que la ligne qui coupe une surface parallèlement au côté divise de façon semblable la ligne et l'aire. Mais une fois la formule définitionnelle énoncée, la proposition devient immédiatement manifeste : car c'est la même soustraction réciproque[5] qu'ont les aires et les lignes ; or c'est là la formule qui définit un même rapport. Pour le dire en un mot, les premières des propositions élémentaires[6] sont les plus faciles à prouver si l'on pose les formules définitionnelles,

1-6 Voir *Notes*, p. 275.

ἀσαφῆ εἶναι οὐκ ἔχει ἐπιχειρήματα· διὰ δὲ τὸ ἀγνοεῖσθαι εἰ παρὰ τὸ κατὰ μεταφορὰν λέγεσθαι τοιαῦτ᾽ ἐστίν, οὐκ ἔχει ἐπιτίμησιν.

Ὅλως δὲ πᾶν πρόβλημα, ὅταν ᾖ δυσεπιχείρητον, ἢ ὅρου δεῖσθαι ὑποληπτέον ἢ τῶν πολλαχῶς ἢ τῶν κατὰ μεταφορὰν εἶναι λεγομένων ἢ οὐ πόρρω τῶν ἀρχῶν, ἢ διὰ τὸ μὴ φανερὸν εἶναι πρῶτον ἡμῖν τοῦτ᾽ αὐτό, κατὰ τίνα ποτὲ τῶν εἰρημένων τρόπων ἐστὶν ὃ τὴν ἀπορίαν παρέχεται· φανεροῦ γὰρ ὄντος τοῦ τρόπου δῆλον ὅτι ἢ ὁρίζεσθαι ἂν δέοι ἢ διαιρεῖσθαι ἢ τὰς ἀνὰ μέσον προτάσεις πορίζεσθαι· διὰ τούτων γὰρ δείκνυται τὰ ἔσχατα.

Πολλαῖς τε τῶν θέσεων μὴ καλῶς ἀποδιδομένου τοῦ ὁρισμοῦ οὐ ῥᾴδιον διαλέγεσθαι καὶ ἐπιχειρεῖν, οἷον πότερον ἓν ἑνὶ ἐναντίον ἢ πλείω· ὁρισθέντων δὲ τῶν ἐναντίων κατὰ τρόπον ῥᾴδιον συμβιβάσαι πότερον ἐνδέχεται πλείω τῷ αὐτῷ εἶναι ἐναντία ἢ οὔ. Τὸν αὐτὸν δὲ τρόπον καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων [τῶν ὁρισμοῦ δεομένων]. Ἔοικε δὲ καὶ ἐν τοῖς μαθήμασιν ἔνια δι᾽ ὁρισμοῦ ἔλλειψιν οὐ ῥᾳδίως γράφεσθαι, οἷον καὶ ὅτι ἡ παρὰ τὴν πλευρὰν τέμνουσα τὸ ἐπίπεδον ὁμοίως διαιρεῖ τήν τε γραμμὴν καὶ τὸ χωρίον. Τοῦ δὲ ὁρισμοῦ ῥηθέντος εὐθέως φανερὸν τὸ λεγόμενον· τὴν γὰρ αὐτὴν ἀνταναίρεσιν ἔχει τὰ χωρία καὶ αἱ γραμμαί· ἔστι δ᾽ ὁρισμὸς τοῦ αὐτοῦ λόγου οὗτος. Ἁπλῶς δὲ τὰ πρῶτα τῶν στοιχείων τιθεμένων μὲν τῶν ὁρισμῶν, οἷον τί γραμμὴ καὶ τί κύκλος,

14 τοιαῦτ᾽ ACDuV Λ edd. : τοιοῦτό A^{1}B || 18 ἢ διὰ ABV Λ Bk. Wz : διὰ CDu Al^{p} SW Ross || 20 τρόπον Bk. errore ut uid. || post ἐστὶν add. τοιοῦτον V || 22 πορίζεσθαι ABCu Λ edd. : ὁρί- DV || 23 δείκνυται ABCDV : -νυνται u || 24 πολλαῖς ABCDu edd. : ἐν πολλαῖς C^{1}V Al^{1} Λ πρὸς πολλὰς dubit. prop. Wal. || ἀποδιδομένου codd. Al^{1} : -δεδομένου prop. Wal. ex Al^{p} || 27-28 τῷ αὐτῷ πλείω Du || 28 δὲ τρόπον om. C^{ac} || 29 post ἄλλων add. τῶν [τοῦ D] ὁρισμοῦ δεομένων $ABC^{pc}DuV$ Λ edd. || 30 ἔλλειψιν ABCDV Λ : ἔκ- u || ῥᾳδίως codd. Al^{1} edd. : ῥᾴδιον Al^{c} || γράφεσθαι codd. Al^{1} edd. : ἀπογρά- Al^{c} || καὶ om. A^{pc} Λ || 31 post ἐπίπεδον add. γραμμὴ C^{1}DV Λ || 33 εὐθέως A^{ras} om. D.

par exemple, ce qu'est une ligne, ce qu'est un cercle, [à ceci près qu'il n'y a pas beaucoup de moyens d'attaque contre chacune de ces propositions][1], du fait qu'il n'y a pas beaucoup d'intermédiaires ; en revanche, si on ne pose pas les formules définitionnelles des principes, c'est difficile, et peut-être même absolument impossible. Et il en va de même dans ces cas et dans ceux qui se situent au niveau des arguments dialectiques.

Il ne faut donc pas perdre de vue, quand une thèse est difficile à attaquer, qu'elle est affectée de l'un des caractères qui viennent d'être mentionnés. Lorsque, en revanche, c'est une plus grosse affaire de discuter sur un axiome (c'est-à-dire une prémisse) que sur la thèse[2], on pourrait se demander s'il faut accorder des énoncés de ce type, ou non[3]. En effet, si, au lieu d'en accorder, on estime que l'autre doit argumenter aussi sur ce point, on prescrira à la discussion une ampleur plus grande que ce qui avait été posé au début ; mais si l'on donne son accord, on tirera sa conviction de propositions moins convaincantes. Si donc il importe de ne pas rendre le problème plus difficile, il faut donner son accord ; si au contraire on veut raisonner déductivement grâce à des propositions mieux connues, il ne faut pas. Ou alors : disons que celui qui apprend ne doit pas le donner, à moins que ce ne soit une proposition mieux connue, mais que celui qui s'exerce doit le donner, pourvu seulement que cela ait bien l'air d'être vrai. On voit clairement par là qu'il ne faut pas prendre pour principe de donner de façon semblable son accord à celui qui interroge et à celui qui enseigne.

4

<PASSAGE AUX RÈGLES DESTINÉES AU RÉPONDANT>

Comment il faut formuler les questions et les mettre en ordre, nous en avons dit à peu près assez là-dessus. Au

1-3 Voir *Notes*, p. 277.

ῥᾳστα δεῖξαι [πλὴν οὐ πολλά γε πρὸς ἕκαστον ἔστι τούτων ἐπιχειρεῖν] διὰ τὸ μὴ πολλὰ τὰ ἀνὰ μέσον εἶναι· ἂν δὲ μὴ τιθῶνται οἱ τῶν ἀρχῶν ὁρισμοί, χαλεπόν, τάχα δ' ὅλως ἀδύνατον. Ὁμοίως δὲ τούτοις καὶ ἐπὶ τῶν κατὰ τοὺς λόγους 159a ἔχει.

Οὔκουν δεῖ λανθάνειν, ὅταν δυσεπιχείρητος ᾖ ἡ θέσις, ὅτι πέπονθέ τι τῶν εἰρημένων. Ὅταν δ' ᾖ τὸ ἀξίωμα καὶ τὴν πρότασιν μεῖζον ἔργον διαλεγῆναι ἢ τὴν θέσιν, διαπορήσειεν ἄν τις πότερον θετέον τὰ τοιαῦτα ἢ οὔ. Εἰ γὰρ μὴ θήσει ἀλλ' ἀξιώσει καὶ πρὸς τοῦτο διαλέγεσθαι, μεῖζον προστάξει τοῦ ἐν ἀρχῇ κειμένου· εἰ δὲ θήσει, πιστεύσει ἐξ ἧττον πιστῶν. Εἰ μὲν οὖν δεῖ μὴ χαλεπώτερον τὸ πρόβλημα ποιεῖν, θετέον· εἰ δὲ διὰ γνωριμωτέρων συλλογίζεσθαι, οὐ θετέον. Ἢ τῷ μὲν μανθάνοντι οὐ θετέον, ἂν μὴ γνωριμώτερον ᾖ· τῷ δὲ γυμναζομένῳ θετέον, ἂν ἀληθὲς μόνον φαίνηται. Ὥστε φανερὸν ὅτι οὐχ ὁμοίως ἐρωτῶντί τε καὶ διδάσκοντι ἀξιωτέον τιθέναι.

Πῶς μὲν οὖν ἐρωτηματίζειν καὶ τάττειν δεῖ, σχεδὸν ἱκανὰ τὰ εἰρημένα. Περὶ δ' ἀποκρίσεως πρῶτον μὲν διορι-

37 δεῖξαι ABCDu $Λ^{vl}$: διδάξαι V Λ ǁ 37 post δεῖξαι add. πλὴν οὐ πολλά γε πρὸς ἕκαστον ἔστι τούτων [ἔστιν αὐτῶν C^{pc}DuV αὐτῶν ἔστιν Λ] ἐπιχειρεῖν [ἐγ- AB] ABC^{pc}DuV Λ edd. non legisse uid. Al, deleuimus ǁ 38 τὸ om. C^{ac} ǁ pr. μὴ ABDuV Λ : οὐ C.

159a3 δεῖ om. B ǁ λανθάνειν AB^{ac}CDuV Λ : -νει B^{pc} ǁ ᾖ om. C ǁ 4 τὸ A^{ac}B : πρὸς τὸ A^{pc}CDuV ǁ 5 καὶ τὴν πρότασιν om. Al^{c} ǁ ἔργον A^{ac}BC^{pc} Al^{pl} Λ edd. : εἶναι $C^{ac}$$Al^{c}$ ἔργον εἶναι A^{pc}DuV ǁ post ἢ add. πρὸς Al^{p} Λ ǁ 6 post εἰ add. μὲν CDuV ǁ 7 θήσει A^{pc}BDu V edd. : θήσῃ A^{ac} τιθῇ C ǁ ἀξιώσει ACDuV edd. : -σοι B ǁ 8 προστάξει ABCD$u^{ac}$$V^{ac}$ Λ : προ- $u^{pc}$$V^{pc}$ ǁ 9 supra εἰ add. ἢ C^{1} ǁ 10-11 εἰ — θετέον om. u ǁ 11 μανθάνοντι ABCuV Λ : μαθόντι D ǁ 12 δὲ om. C^{ac} post γυμναζομένῳ add. C^{pc} ǁ 16 post μὲν add. οὖν u.

sujet de la réponse, maintenant, il faut d'abord préciser quelle est la tâche de celui qui répond correctement, comme celle de celui qui interroge correctement. L'affaire du questionneur est de conduire la discussion de façon à faire dire au répondant celles des conséquences nécessaires de sa thèse qui sont les plus opposées aux idées admises ; l'affaire du répondant, en revanche, est de faire qu'il semble que ce ne soit pas lui, mais sa thèse, qui est responsable de l'impossibilité ou du paradoxe qui en résultent[1] ; car, sans doute, autre est la faute qui consiste à poser en premier ce qu'il ne faut pas poser, autre celle qui consiste à ne pas défendre comme il convient ce que l'on a posé.

5

<RÈGLES À L'USAGE DU RÉPONDANT>

Puisque les choses sont mal déterminées pour ceux qui discutent afin de s'exercer et de mettre à l'épreuve (en effet, les buts ne sont pas les mêmes pour ceux qui enseignent ou étudient et pour ceux qui se livrent à une joute agonistique, ni pour ces derniers et pour ceux qui s'entretiennent les uns avec les autres à des fins de recherche ; en effet, l'étudiant doit toujours poser ce qui lui semble vrai, car ne serait-ce qu'entreprendre d'enseigner le faux, personne ne le fait ; en revanche, entre jouteurs agonistiques, le questionneur doit paraître actif par tous les moyens, et le répondant doit paraître ne rien subir ; mais dans les rencontres dialectiques, pour ceux qui discutent non pour l'emporter dans une joute agonistique, mais à des fins de mise à l'épreuve et de recherche, on n'a pas encore clairement articulé le but que doit viser le répondant, quelles sortes de choses il doit accorder et lesquelles non, pour défendre correctement [ou incorrectement][2] sa thèse) ; puisque donc nous n'avons rien là-dessus qui nous ait été transmis par d'autres, essayons d'en dire quelque chose nous-même[3].

1-3 Voir *Notes*, p. 278.

στέον τί ἐστιν ἔργον τοῦ καλῶς ἀποκρινομένου, καθάπερ τοῦ καλῶς ἐρωτῶντος. Ἔστι δὲ τοῦ μὲν ἐρωτῶντος τὸ οὕτως ἐπαγαγεῖν τὸν λόγον ὥστε ποιῆσαι τὸν ἀποκρινόμενον τὰ ἀδοξότατα λέγειν τῶν διὰ τὴν θέσιν ἀναγκαίων, τοῦ δ' ἀποκρινομένου τὸ μὴ δι' αὐτὸν φαίνεσθαι συμβαίνειν τὸ ἀδύνατον ἢ τὸ παράδοξον, ἀλλὰ διὰ τὴν θέσιν· ἑτέρα γὰρ ἴσως ἁμαρτία τὸ θέσθαι πρῶτον ὃ μὴ δεῖ καὶ τὸ θέμενον μὴ φυλάξαι κατὰ τρόπον.

Ἐπεὶ δ' ἔστιν ἀδιόριστα τοῖς γυμνασίας καὶ πείρας ἕνεκα τοὺς λόγους ποιουμένοις (οὐ γὰρ οἱ αὐτοὶ σκοποὶ τοῖς διδάσκουσιν ἢ μανθάνουσι καὶ τοῖς ἀγωνιζομένοις, οὐδὲ τούτοις τε καὶ τοῖς διατρίβουσι μετ' ἀλλήλων σκέψεως χάριν· τῷ μὲν γὰρ μανθάνοντι θετέον ἀεὶ τὰ δοκοῦντα· καὶ γὰρ οὐδ' ἐπιχειρεῖ ψεῦδος οὐδεὶς διδάσκειν· τῶν δ' ἀγωνιζομένων τὸν μὲν ἐρωτῶντα φαίνεσθαί τι δεῖ ποιεῖν πάντως, τὸν δ' ἀποκρινόμενον μηδὲν φαίνεσθαι πάσχειν· ἐν δὲ ταῖς διαλεκτικαῖς συνόδοις τοῖς μὴ ἀγῶνος χάριν ἀλλὰ πείρας καὶ σκέψεως τοὺς λόγους ποιουμένοις οὐ διήρθρωταί πω τίνος δεῖ στοχάζεσθαι τὸν ἀποκρινόμενον καὶ ὅποια διδόναι καὶ ποῖα μή, πρὸς τὸ καλῶς [ἢ μὴ καλῶς] φυλάττειν τὴν θέσιν)· ἐπεὶ οὖν οὐδὲν ἔχομεν παραδεδομένον ὑπ' ἄλλων, αὐτοί τι πειραθῶμεν εἰπεῖν.

18 μὲν ABCDV Λ : καλῶς u ‖ 18-19 ἐπαγαγεῖν ABCDu : ἐπάγειν V Al[l] ‖ 19 ποιῆσαι ABCDu : ποιεῖν V Al[c] ‖ 19-20 ἀδοξότατα ABCD[pc]uV Λ : ἐν- D[ac] ‖ 21 αὐτὸν ABC[pc]DuV Λ : αὐτὸ C[ac] ‖ 22 τὸ om. CDV ‖ 25 ἔστιν : ἔστι τινὰ prop. Ross ‖ τοῖς ABCuV Λ : τῆς D ‖ καὶ πείρας ἕνεκα ABDuV Λ : ἕνεκεν κ. π. C ‖ 26 οὐ γὰρ οἱ ABCuV Λ : οἱ γὰρ D ‖ post τοῖς add. τε DuV Λ ‖ 27 ἢ AB edd. : καὶ CDuV Λ ‖ pr. καὶ om. A[ac]B ‖ 35 ὅποια AB Bk. Wz : ποῖα CDuV Al[p] SW Ross ‖ καλῶς Λ : κ. ἢ μὴ DuV κ. ἢ μὴ καλῶς ABC edd. ‖ 36-37 παραδεδομένον ABCuV Λ : -μένων D ‖ 37 τι om. C ‖ πειραθῶμεν ABDuV Λ : -ρασθῶμεν C.

Nécessairement[1], le répondant, en soutenant la discussion, a posé une thèse qui est soit conforme, soit contraire à des idées admises[2], soit ni l'un ni l'autre, et qui leur est en outre conforme ou contraire soit absolument, soit d'une manière déterminée, par exemple pour tel individu déterminé, soit lui-même, soit un autre[3]. Il importe peu[4], d'ailleurs, de quelle façon elle leur est conforme ou contraire ; car la manière correcte de répondre et d'accorder [ou de ne pas accorder] ce qu'on vous demande sera la même. Lors donc que, pour commencer[5], la thèse est contraire à des idées admises, nécessairement la conclusion leur devient conforme, et inversement ; car c'est toujours l'opposé de la thèse que le questionneur cherche à conclure. Mais si la thèse posée ne leur est ni contraire ni conforme, la conclusion aussi sera telle. Puisque[6] celui qui raisonne correctement démontre le point qu'il s'est assigné à partir de prémisses plus conformes à des idées admises et mieux connues, il est clair[7] que, lorsque la thèse posée leur est contraire absolument, le répondant ne doit accorder ni ce qui ne le paraît absolument pas, ni ce qui le paraît, mais moins que la conclusion. En effet, lorsque la thèse est contraire à des idées admises, la conclusion leur est conforme, de sorte que les prémisses doivent toutes leur être conformes, et plus conformes que la conclusion visée, si l'on veut que ce soit par des choses mieux connues que ce qui est moins connu soit atteint ; de sorte que, si l'une des questions posées n'est pas telle, le répondant ne doit pas l'accorder. Si maintenant[8] la thèse est conforme absolument à des idées admises, il est évident que la conclusion leur est contraire absolument. Il faut donc accorder tout ce qui paraît leur être conforme, et, parmi ce qui ne paraît pas l'être, tout ce qui est moins

1-8 Voir *Notes*, p. 280.

Ἀνάγκη δὴ τὸν ἀποκρινόμενον ὑπέχειν λόγον θέμενον ἤτοι ἔνδοξον ἢ ἄδοξον θέσιν ἢ μηδέτερον, καὶ ἤτοι ἁπλῶς ἔνδοξον ἢ ἄδοξον ἢ ὡρισμένως, οἷον τῳδί τινι, ἢ αὐτῷ ἢ ἄλλῳ. 159b
Διαφέρει δ' οὐδὲν ὁπωσοῦν ἐνδόξου ἢ ἀδόξου οὔσης· ὁ γὰρ αὐτὸς τρόπος ἔσται τοῦ καλῶς ἀποκρίνεσθαι καὶ δοῦναι ἢ μὴ δοῦναι τὸ ἐρωτηθέν. Ἀδόξου μὲν οὖν οὔσης τῆς θέσεως ἔνδοξον ἀνάγκη τὸ συμπέρασμα γίνεσθαι, ἐνδόξου δ' ἄδοξον· τὸ γὰρ ἀντικείμενον ἀεὶ τῇ θέσει ὁ ἐρωτῶν συμπεραίνεται. Εἰ δὲ μήτ' ἄδοξον μήτ' ἔνδοξον τὸ κείμενον, καὶ τὸ συμπέρασμα ἔσται τοιοῦτον. Ἐπεὶ δ' ὁ καλῶς συλλογιζόμενος ἐξ ἐνδοξοτέρων καὶ γνωριμωτέρων τὸ προβληθὲν ἀποδείκνυσι, φανερὸν ὡς ἀδόξου μὲν ὄντος ἁπλῶς τοῦ κειμένου οὐ δοτέον τῷ ἀποκρινομένῳ οὔθ' ὃ μὴ δοκεῖ ἁπλῶς, οὔθ' ὃ δοκεῖ μὲν ἧττον δὲ τοῦ συμπεράσματος δοκεῖ. Ἀδόξου γὰρ οὔσης τῆς θέσεως ἔνδοξον τὸ συμπέρασμα, ὥστε δεῖ τὰ λαμβανόμενα ἔνδοξα πάντ' εἶναι καὶ μᾶλλον ἔνδοξα τοῦ προκειμένου, εἰ μέλλει διὰ τῶν γνωριμωτέρων τὸ ἧττον γνώριμον περαίνεσθαι. Ὥστ' εἴ τι μὴ τοιοῦτόν ἐστι τῶν ἐρωτωμένων, οὐ θετέον τῷ ἀποκρινομένῳ. Εἰ δ' ἔνδοξος ἁπλῶς ἡ θέσις, δῆλον ὅτι τὸ συμπέρασμα ἁπλῶς ἄδοξον. Θετέον

38 ἀνάγκη ABDuV Λ : ἀναγκαῖον C ‖ δὴ ABCuV Al^{l} : δὲ Λ δεῖ D ‖ 39 ἢ μηδέτερον A^{pc}Al^{c} : ἢ μηδετέραν CDV Λ om. A^{ac}Bu ‖ alt. ἤτοι ABCuV Λ : εἴ τι D.

159b1 ἔνδοξον ἢ ἄδοξον ABDuV Λ : ἄ. ἢ ἔ. C ‖ τῳδί AB^{ac}uV Al^{c} Al^{c} Λ edd. : τῷδε CD τόδι B^{pc} ‖ αὐτῷ ABDuV Λ : ἑαυτῷ C ‖ ἢ ἄλλῳ om. Λ ‖ 3 τοῦ ABC^{pc}DuV Λ : τὸ C^{ac} ‖ ἀποκρίνεσθαι AB DuAl^{c} Bk. Wz : -νασθαι CV SW Ross ‖ alt. δοῦναι A^{pc}CDuV Λ : διδόναι A^{ac}B ‖ 4 οὖν ACDuV edd. : γὰρ Λ om. B ‖ οὔσης τῆς θέσεως ABC Λ edd. : τῆς θ. οὔσης DuV ‖ 5 γίνεσθαι ABCuV Λ : δείκνυσθαι D ‖ 6-7 μήτ' ἄδοξον μήτ' ἔνδοξον AB edd. : μήτ' ἔ. μήτ' ἄ. CDuV Λ ‖ 8 συλλογιζόμενος ABCDuV^{ac} Λ : λογι- V^{pc} ‖ 10 post ἁπλῶς add. δὲ D ‖ οὐ om. C^{ac} ‖ 10-11 ὃ … ὃ ABC edd. : ἃ … ἃ DuV Λ ‖ 11 δοκεῖ A^{pc}BCDuV Λ : δοκῇ A^{ac} ‖ τοῦ om. u ‖ 12 δοκεῖ om. Λ ‖ 13 δεῖ — ἔνδοξα πάντ' AB edd. : δεῖ — πάντα ἔνδοξα CDuV πάντα δεῖ — ἔνδοξα Λ ‖ 14 προκειμένου AB edd. : κειμένου CDuV Λ ‖ μέλλει ABCDV Λ : -λοι u ‖ 16 ἐρωτωμένων ABCuV Λ : εἰρη- D ‖ 17 ἁπλῶς om. CDuV Al^{p} Λ ‖ θετέον ABDuV Λ : δοτέον C.

contraire que la conclusion à des idées admises ; car il paraîtrait alors que la discussion dialectique a été suffisante. Il en va de même[1] si la thèse n'est ni contraire ni conforme à des idées admises, car ainsi aussi, il faut accorder à la fois tout ce qui est manifeste et, parmi les choses qui ne paraissent pas l'être, toutes celles qui sont plus conformes que la conclusion à des idées admises ; car ainsi, il en résultera que les raisonnements se feront plus conformes à des idées admises. Si donc, d'une part[2], la thèse posée est absolument conforme ou absolument contraire à des idées admises, c'est par rapport à ce qui paraît l'être absolument qu'il faut faire la comparaison. D'autre part[3], si ce n'est pas absolument que la thèse posée est conforme ou contraire à des idées admises, mais pour le répondant, c'est par rapport à ce que lui-même juge de ce qui paraît vrai ou non qu'il doit répondre par oui ou par non. Si maintenant le répondant défend l'opinion d'un autre, il est évident que c'est en prenant en vue la pensée de cet autre qu'il doit accorder ou rejeter chacune des prémisses. C'est bien pourquoi ceux qui introduisent des opinions qu'ils ne partagent pas, par exemple que la même chose est bonne et mauvaise, comme dit Héraclite, n'accordent pas que les contraires ne sont pas simultanément présents dans le même sujet, non que cela ne leur paraisse pas être vrai, mais parce que, selon Héraclite, c'est comme cela qu'il faut dire. C'est aussi ce que font ceux qui échangent réciproquement leurs thèses[4] : ils visent en effet à parler comme le ferait celui qui la pose.

6

<RÈGLES À L'USAGE DU RÉPONDANT (SUITE)>

On voit donc clairement quels sont les buts que doit viser le répondant, que la thèse proposée soit conforme à des idées admises absolument ou qu'elle le soit pour

1-4 Voir *Notes*, p. 284.

οὖν τά τε δοκοῦντα πάντα καὶ τῶν μὴ δοκούντων ὅσα ἧττόν ἐστιν ἄδοξα τοῦ συμπεράσματος· ἱκανῶς γὰρ ἂν δόξειε διειλέχθαι. Ὁμοίως δέ, εἰ μήτ' ἄδοξος μήτ' ἔνδοξός ἐστιν ἡ θέσις· καὶ γὰρ οὕτως τά τε φαινόμενα πάντα δοτέον καὶ τῶν μὴ δοκούντων ὅσα μᾶλλον ἔνδοξα τοῦ συμπεράσματος· οὕτω γὰρ ἐνδοξοτέρους συμβήσεται τοὺς λόγους γίνεσθαι. Εἰ μὲν οὖν ἁπλῶς ἔνδοξον ἢ ἄδοξον τὸ κείμενον, πρὸς τὰ δοκοῦντα ἁπλῶς τὴν σύγκρισιν ποιητέον. Εἰ δὲ μὴ ἁπλῶς ἔνδοξον ἢ ἄδοξον τὸ κείμενον ἀλλὰ τῷ ἀποκρινομένῳ, πρὸς αὐτὸν τὸ δοκοῦν καὶ μὴ δοκοῦν κρίνοντα θετέον ἢ οὐ θετέον. Ἂν δ' ἑτέρου δόξαν διαφυλάττῃ ὁ ἀποκρινόμενος, δῆλον ὅτι πρὸς τὴν ἐκείνου διάνοιαν ἀποβλέποντα θετέον ἕκαστα καὶ ἀρνητέον. Διὸ καὶ οἱ κομίζοντες ἀλλοτρίας δόξας, οἷον ἀγαθὸν καὶ κακὸν εἶναι ταὐτόν, καθάπερ Ἡράκλειτός φησιν, οὐ διδόασι μὴ παρεῖναι ἅμα τῷ αὐτῷ τἀναντία, οὐχ ὡς οὐ δοκοῦν αὐτοῖς τοῦτο, ἀλλ' ὅτι καθ' Ἡράκλειτον οὕτω λεκτέον. Ποιοῦσι δὲ τοῦτο καὶ οἱ παρ' ἀλλήλων δεχόμενοι τὰς θέσεις· στοχάζονται γὰρ ὡς ἂν εἴπειεν ὁ θέμενος.

Φανερὸν οὖν τίνων στοχαστέον τῷ ἀποκρινομένῳ, εἴτε ἁπλῶς ἔνδοξον εἴτε τινὶ τὸ κείμενόν ἐστιν. Ἐπεὶ δ' ἀνάγκη πᾶν

18 τε om. u ‖ 19 ἄδοξά ἐστι Al^{c} ‖ δόξειε ABCDV : δόξῃ u Λ ‖ 20 post δέ add. καὶ A^{pc}CDuV Λ ‖ 21 οὕτως ABCDV Λ : οὔτε u ‖ τε om. C ‖ 24 οὖν om. u ‖ ἢ ἄδοξον om. A ‖ 25 σύγκρισιν ABC^{ac}DuV edd. : ἀπό- C^{pc} Λ ‖ εἰ ABDuV : ἐὰν C ‖ 26-27 αὐτὸν A^{ac}BC^{ac}u Λ Bk. Wz : αὑτὸν A^{pc}C^{pc}DV SW Ross ‖ 27 καὶ μὴ δοκοῦν A^{pc}BDu Bk. Wz SW : καὶ τὸ μὴ δοκοῦν C^{pc}V Λ Ross om. A^{1}C^{1} ‖ κρίνοντα ABDuV Λ : -ναντα C ‖ 28 ἑτέρου ABCuVΛ : -ραν D Λ^{vl} ‖ 30 καὶ οἱ κομί- A^{ras} ‖ ante ἀγαθὸν add. τὸ Al^{c} ‖ 31 ante κακὸν add. τὸ Al^{c} ‖ οὐ om. u ‖ 33 λεκτέον ABDuV Λ : δεκτέον C ‖ 34 ἀλλήλων ABC^{pc}DuV Λ Al^{c} : ἄλλων C^{ac} Λ^{vl} ‖ 35 εἴπειεν A^{ac}C^{ac} edd. : εἴποιεν A^{pc}BC^{pc} εἴποι uV εἴπῃ D ‖ ὁ θέμενος ABDuV Λ : οἱ θέμενοι C ‖ 36-37 εἴτε — ἐστιν codd. edd. : εἴτε ἁπλῶς εἴη ἔνδοξον τὸ κείμενον εἴτε τινί Al^{c}.

quelqu'un[1]. Mais puisque nécessairement chacune des prémisses demandées doit être soit conforme, soit contraire à des idées admises, soit ni l'un ni l'autre, et aussi soit en rapport avec l'argument, soit sans rapport avec lui, si elle semble être le cas et si elle est sans rapport avec l'argument, il faut l'accorder en disant qu'elle semble être le cas ; si elle ne semble pas être le cas et si elle est sans rapport avec l'argument, il faut l'accorder, tout en indiquant en outre qu'elle ne semble pas être le cas, pour éviter d'avoir l'air stupide. Si maintenant elle est en rapport avec l'argument et si elle semble être le cas, il faut dire qu'elle semble être le cas, mais qu'elle est trop proche de ce qui a été posé au début, et que si on l'accorde, la thèse qui a été posée s'effondre. Si enfin l'axiome est en rapport avec l'argument, mais trop contraire à des idées admises, il faut dire que la conclusion suit bien si l'on accorde cette prémisse, mais qu'il est trop stupide de la demander. Au cas, maintenant, où la prémisse n'est ni conforme ni contraire à des idées admises, si elle n'a aucun rapport avec l'argument, il faut l'accorder sans ajouter d'autre précision ; mais si elle est en rapport avec l'argument, il faut indiquer en outre que si on l'accorde, la thèse posée au départ s'effondre. De cette façon, en effet, le répondant paraîtra ne rien subir de son propre fait, aussi longtemps qu'il prévoit les suites de chacun des accords qu'il donne ; et le questionneur ne viendra à bout de son raisonnement que s'il s'est fait accorder toutes les prémisses plus conformes à des idées admises que ne l'est sa conclusion. En revanche, tous ceux qui entreprennent de raisonner à partir de prémisses plus contraires à des idées admises que ne l'est leur conclusion sont, cela est clair, des gens qui ne raisonnent pas correctement ; c'est pourquoi il ne faut pas accorder de telles prémisses à ceux qui les demandent[2].

1-2 Voir *Notes*, p. 285.

τὸ ἐρωτώμενον ἢ ἔνδοξον εἶναι ἢ ἄδοξον ἢ μηδέτερον, καὶ ἢ πρὸς τὸν λόγον ἢ μὴ πρὸς τὸν λόγον εἶναι τὸ ἐρωτώμενον, ἐὰν μὲν ᾖ δοκοῦν καὶ μὴ πρὸς τὸν λόγον, δοτέον φήσαντα 160a δοκεῖν, ἐὰν δὲ μὴ δοκοῦν καὶ μὴ πρὸς τὸν λόγον, δοτέον μέν, ἐπισημαντέον δὲ τὸ μὴ δοκοῦν, πρὸς εὐλάβειαν εὐηθείας. Ὄντος δὲ πρὸς τὸν λόγον καὶ δοκοῦντος λεκτέον ὅτι δοκεῖ μέν, ἀλλὰ λίαν σύνεγγυς τοῦ ἐν ἀρχῇ ἐστι καὶ ἀναιρεῖται τούτου τεθέντος τὸ κείμενον. Εἰ δὲ πρὸς τὸν λόγον, λίαν δ᾽ ἄδοξον τὸ ἀξίωμα, συμβαίνειν μὲν φατέον τούτου τεθέντος, ἀλλὰ λίαν εὔηθες εἶναι τὸ προτεινόμενον. Εἰ δὲ μήτ᾽ ἄδοξον μήτ᾽ ἔνδοξον, εἰ μὲν μηδὲν πρὸς τὸν λόγον, δοτέον μηδὲν διορίσαντι, εἰ δὲ πρὸς τὸν λόγον, ἐπισημαντέον ὅτι ἀναιρεῖται τεθέντος τὸ ἐν ἀρχῇ. Οὕτω γὰρ ὅ τ᾽ ἀποκρινόμενος οὐδὲν δόξει δι᾽ αὐτὸν πάσχειν, ἐὰν προορῶν ἕκαστα τιθῇ, ὅ τ᾽ ἐρωτῶν τεύξεται συλλογισμοῦ τιθεμένων αὐτῷ πάντων τῶν ἐνδοξοτέρων τοῦ συμπεράσματος. Ὅσοι δ᾽ ἐξ ἀδοξοτέρων τοῦ συμπεράσματος ἐπιχειροῦσι συλλογίζεσθαι, δῆλον ὡς οὐ καλῶς συλλογίζονται· διὸ τοῖς ἐρωτῶσιν οὐ θετέον.

38 εἶναι post ἄδοξον transp. DuV Λ || 39 pr. ἢ om. CDuV Λ || alt. ἢ C^{ras} || τὸ ἐρωτώμενον om. Λ.

160a1 post μὲν add. οὖν B || 2 alt. μὴ om. B^{ac} || 3 δοκοῦν codd. : δοκεῖν fort. Al^{p} Wal. Ross ex Al^{p} || 5 ἐστι om. C || 6 δ᾽ om. u || 7 συμβαίνειν A^{pc}BCDuV Λ : -νει A^{ac} || μὲν om. C || 8-9 ἔνδοξον … ἄδοξον Al^{c} || 9-10 διορίσαντι ABCDuΛ : -σαντα V || 12 αὑτὸν ABCV edd. : αὐτὸν Du Λ || ἐὰν ABC Λ edd. : ἐάνπερ DuV || 16 συλλογίζονται ABCuV Λ : -ζεται D || οὕτως ante ἐρωτῶσιν add. Λ post ἐρωτῶσιν C^{ac}V.

7

<LES CAS D'OBSCURITÉ ET D'ÉQUIVOQUE>

Il faut affronter de la même façon les cas dans lesquels une prémisse est peu claire et se prend de plusieurs manières[1]. En effet, puisqu'il est loisible[2] au répondant, quand il ne comprend pas, de dire « Je ne comprends pas », et, quand une prémisse se prend de plusieurs manières, de ne pas être contraint soit de donner soit de refuser son accord, il est évident, pour commencer, que si ce qu'on lui dit n'est pas clair, il ne doit pas hésiter à dire qu'il ne comprend pas ; souvent, en effet, pour avoir donné son accord en réponse à des questions peu claires, on s'expose à quelque difficulté. Si maintenant la prémisse, tout en étant bien connue[3], se dit de plusieurs manières, de deux choses l'une : si dans tous les cas l'énoncé est vrai ou faux, il faut l'accorder ou le refuser tout net[4] ; mais s'il est faux dans tel cas et vrai dans tel autre, il faut indiquer en outre qu'il se dit de plusieurs manières, et[5] qu'en un sens il est faux, et en un sens vrai ; car si l'on fait cette distinction plus tard, on ne verra pas clairement si l'amphibolie avait été perçue dès le début. Si maintenant le répondant n'a pas perçu l'amphibolie à l'avance, et s'il a donné son accord en ayant en vue l'un des deux sens, il lui faudra dire, en réplique au questionneur qui l'aiguille vers l'autre : « ce n'est pas en ayant ce sens en vue que j'ai donné mon accord, mais en l'autre de ces sens ». En effet, quand il y a une multiplicité de choses qui tombent sous le même mot ou sous la même formule, la contestation est aisée. Maintenant, si la question posée est à la fois claire et univoque, il faut répondre par oui ou par non.

1-5 Voir *Notes*, p. 286.

Ὁμοίως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἀσαφῶς καὶ πλεοναχῶς λεγομένων ἀπαντητέον. Ἐπεὶ γὰρ δέδοται τῷ ἀποκρινομένῳ μὴ μανθάνοντι εἰπεῖν ὅτι οὐ μανθάνω, καὶ πλεοναχῶς λεγομένου μὴ ἐξ ἀνάγκης ὁμολογῆσαι ἢ ἀρνήσασθαι, δῆλον ὡς πρῶτον μέν, ἂν μὴ σαφὲς ᾖ τὸ ῥηθέν, οὐκ ἀποκνητέον τὸ φάναι μὴ συνιέναι· πολλάκις γὰρ ἐκ τοῦ μὴ σαφῶς ἐρωτηθέντας διδόναι ἀπαντᾷ τι δυσχερές. Ἂν δὲ γνώριμον μὲν ᾖ πλεοναχῶς δὲ λεγόμενον, ἐὰν μὲν ἐπὶ πάντων ἀληθὲς ἢ ψεῦδος ᾖ τὸ λεγόμενον, δοτέον ἁπλῶς ἢ ἀρνητέον, ἐὰν δ' ἐπὶ τὶ μὲν ψεῦδος ᾖ ἐπὶ τὶ δ' ἀληθές, ἐπισημαντέον ὅτι πλεοναχῶς λέγεται καὶ διότι τὸ μὲν ψεῦδος τὸ δ' ἀληθές· ὕστερον γὰρ διαιρουμένου ἄδηλον εἰ καὶ ἐν ἀρχῇ συνεώρα τὸ ἀμφίβολον. Ἐὰν δὲ μὴ προΐδῃ τὸ ἀμφίβολον ἀλλ' εἰς θάτερον βλέψας θῇ, ῥητέον πρὸς τὸν ἐπὶ θάτερον ἄγοντα ὅτι οὐκ εἰς τοῦτο βλέπων ἔδωκα ἀλλ' εἰς θάτερον αὐτῶν· πλειόνων γὰρ ὄντων τῶν ὑπὸ ταὐτὸν ὄνομα ἢ λόγον ῥᾳδία ἡ ἀμφισβήτησις. Ἐὰν δὲ καὶ σαφὲς ᾖ καὶ ἁπλοῦν τὸ ἐρωτώμενον, ἢ ναὶ ἢ οὒ ἀποκριτέον.

17 ἀσαφῶς A^{pc}BCDuV Λ : -φῶν A^{ac} || 21 ἀποκνητέον ABC^{pc}DuV Λ : ἀποκινητέον C^{ac} ὀκνητέον Al^{p} || 22 φάναι μὴ ABDuV Al^{p} Λ : μὴ φάναι C || 23 ἐρωτηθέντας ABCuV Λ : -τος D || 27 πλεοναχῶς codd. : πολλαχῶς Al^{c} || καὶ διότι ABCDuV Λ Bk. Wz SW Verd. : διότι fort. Al^{p} καὶ ὅτι coni. Ross || μὲν om. C^{ac} || 28 post ἀληθές del. unum uel duo uerba C || γὰρ ABCDV : δὲ u Λ || διαιρουμένου ABCD^{pc}u Λ edd. : -ρούμενος D^{ac}V || 29 μὴ om. u^{ac} || προΐδῃ ABCuV Al^{c}(N) Λ : προειδῇ D Al^{cp} || alt. τὸ codd. edd. : ὅτι Al^{c} || 30 βλέψας θῇ ABDuV Λ : βιασθῇ C || post θῇ add. ἢ μή AB || 31 ἔδωκα ABCV Λ edd. : ἔδωκεν Du fort. ex Al^{p} || 32 ταὐτὸν ABDV edd. : ταὐτὸ Cu || ἢ om. C^{ac}.

8

<CONDUITE À TENIR À L'ÉGARD DES PRÉMISSES PARTICULIÈRES ET DES PRÉMISSES UNIVERSELLES>

Puisque toute prémisse déductive est ou bien l'une de celles à partir desquelles s'effectue la déduction, ou bien une prémisse qui sert à établir l'une de ces dernières (quand une prémisse est demandée en vue d'une autre, cela se voit clairement au fait que l'on pose plusieurs questions semblables : c'est en effet soit par induction soit par similitude[1] que, la plupart du temps, on se fait accorder une universelle), il faut accepter toutes les prémisses particulières, si elles sont vraies et conformes à des idées admises ; à l'égard d'une universelle, en revanche, il faut essayer de présenter une objection ; car faire obstacle au raisonnement sans présenter une objection, réelle ou apparente, c'est chipoter. Si donc le répondant ne concède pas l'universelle quand la chose est manifeste dans un grand nombre de cas, sans avoir d'objection à présenter, il est évident qu'il chipote. En outre[2], s'il ne peut pas davantage contre-argumenter à l'effet de montrer que la prémisse n'est pas vraie, il risque de paraître chipoter encore bien davantage (pourtant, cela même n'est pas encore suffisant[3] : car nous avons à notre disposition bien des énoncés contraires aux opinions courantes, et qu'il est difficile de résoudre, comme celui de Zénon d'après lequel il n'est pas possible de se mouvoir ni de parcourir le stade[4] ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas poser leurs opposés). Si donc on refuse une universelle sans avoir d'objection ni pouvoir contre-argumenter, il est clair que l'on chipote ; car chipoter, dans le domaine des discussions, c'est répondre autrement que selon les façons qui viennent d'être indiquées, conduite ruineuse pour la déduction.

1-4 Voir *Notes*, p. 287.

Ἐπεὶ δὲ πᾶσα πρότασις συλλογιστικὴ ἢ τούτων τίς ἐστιν ἐξ ὧν ὁ συλλογισμὸς ἤ τινος τούτων ἕνεκα (δῆλον δ' ὅταν ἑτέρου χάριν λαμβάνηται τῷ πλείω τὰ ὅμοια ἐρωτᾶν· ἢ γὰρ δι' ἐπαγωγῆς ἢ δι' ὁμοιότητος ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τὸ καθόλου λαμβάνουσιν), τὰ μὲν οὖν καθ' ἕκαστα πάντα θετέον, ἂν ᾖ ἀληθῆ καὶ ἔνδοξα, πρὸς δὲ τὸ καθόλου πειρατέον ἔνστασιν 160b φέρειν· τὸ γὰρ ἄνευ ἐνστάσεως ἢ οὔσης ἢ δοκούσης κωλύειν τὸν λόγον δυσκολαίνειν ἐστίν. Εἰ οὖν ἐπὶ πολλῶν φαινομένου μὴ δίδωσι τὸ καθόλου, μὴ ἔχων ἔνστασιν, φανερὸν ὅτι δυσκολαίνει. Ἔτι εἰ μηδ' ἀντεπιχειρεῖν ἔχει ὅτι οὐκ ἀληθές, πολλῷ μᾶλλον ἂν δόξειε δυσκολαίνειν (καίτοι οὐδὲ τοῦθ' ἱκανόν· πολλοὺς γὰρ λόγους ἔχομεν ἐναντίους ταῖς δόξαις, οὓς χαλεπὸν λύειν, καθάπερ τὸν Ζήνωνος ὅτι οὐκ ἐνδέχεται κινεῖσθαι οὐδὲ τὸ στάδιον διελθεῖν, ἀλλ' οὐ διὰ τοῦτο τἀντικείμενα τούτοις οὐ θετέον). Εἰ οὖν μήτ' ἔνστασιν μήτ' ἀντεπιχειρεῖν ἔχων μὴ τίθησι, δῆλον ὅτι δυσκολαίνει· ἔστι γὰρ ἡ ἐν λόγοις δυσκολία ἀπόκρισις παρὰ τοὺς εἰρημένους τρόπους, συλλογισμοῦ φθαρτική.

35 ἐπεὶ ABCuV : ἐπειδὴ D || 36 ὁ om. C^{ac} || 39 οὖν om. Al^{c}.
160b1 ἀληθῆ ᾖ Al^{c} || 2 φέρει fort. C^{ac} || ἄνευ codd. edd. : χωρὶς Al^{c} || στάσεως C^{ac} || post 3 λόγον add. περαίνεσθαι Al^{c} || 4 pr. μὴ ABC edd. : οὐ Du^{pc}V || φανερὸν ABCDu Λ : φαμὲν V || 5 post ἔτι add. δ' CDuV Λ || ἔχει AB edd. : ἔχοι C^{pc}DuV Λ om. C^{ac} || 6 πολλῷ om. u || 7 ἐναντίους ἔχομεν DuV || 8 τὸν ABCDV : τοῦ u || 10-11 ἔνστασιν [ἐνίστασθαι A^{1} Al^{p} Bk.] μήτ' ἀντεπιχειρεῖν ἔχων AB Al^{p} Bk. Wz SW : ἀντεπιχειρεῖν ἔχων μήτ' ἐνίστασθαι CDuV Λ Ross || 11 μὴ τίθησι ABC edd. : οὐ τ. DuV.

9

<EXERCICES À FAIRE, PRÉCAUTIONS À PRENDRE>

Quand on soutient une thèse, aussi bien qu'une définition, il faut à l'avance argumenter contre elles *in petto* ; car les prémisses à partir desquelles les interrogateurs essaient de détruire ce qui leur est proposé sont bien évidemment celles auxquelles il va falloir s'opposer.

Mais il faut se garder de soutenir une hypothèse contraire à des idées admises. Elle pourrait l'être de deux manières : lorsqu'elle entraîne à énoncer des absurdités, par exemple si l'on disait que tout se meut, ou que rien ne se meut ; toutes celles aussi qu'il appartient à un homme de mauvaise moralité d'énoncer, et qui sont contraires aux maximes de la volonté[1], par exemple, que le bien est le plaisir, et que commettre l'injustice vaut mieux que la subir ; en effet, croyant, non pas que celui qui les soutient le fait pour le plaisir de parler, mais qu'il dit ce qu'il pense, les gens ont de l'aversion pour lui.

10

<COMMENT FAIRE OBSTACLE AUX ARGUMENTS À CONCLUSION FAUSSE>

Pour tous les arguments qui déduisent une conclusion fausse, il faut les résoudre en détruisant la prémisse d'où provient la fausseté ; on ne les résout pas, en effet, en détruisant n'importe quelle prémisse, même si celle que l'on détruit est fausse. L'argument pourrait en effet comporter plusieurs faussetés, par exemple si l'on se faisait accorder : « Celui qui est assis écrit » et « Socrate est assis » ; il résulte en effet de ces prémisses que Socrate écrit. Si dans ces conditions on détruit la prémisse « Socrate est assis », la solution de l'argument n'en est nullement effectuée pour autant ; et cependant l'axiome[2]

1-2 Voir *Notes*, p. 287.

Ὑπέχειν δὲ καὶ θέσιν καὶ ὁρισμὸν αὐτὸν αὑτῷ δεῖ προεπιχειρήσαντα· ἐξ ὧν γὰρ ἀναιροῦσιν οἱ πυνθανόμενοι τὸ κείμενον, δῆλον ὅτι τούτοις ἐναντιωτέον.

Ἄδοξον δ' ὑπόθεσιν εὐλαβητέον ὑπέχειν. Εἴη δ' ἂν ἄδοξος διχῶς· καὶ γὰρ ἐξ ἧς ἄτοπα συμβαίνει λέγειν, οἷον εἰ πάντα φαίη τις κινεῖσθαι ἢ μηδέν, καὶ ὅσα χείρονος ἤθους ἑλέσθαι καὶ ὑπεναντία ταῖς βουλήσεσιν, οἷον ὅτι ἡδονὴ τἀγαθόν, καὶ τὸ ἀδικεῖν βέλτιον τοῦ ἀδικεῖσθαι· οὐ γὰρ ὡς λόγου χάριν ὑπέχοντα ἀλλ' ὡς τὰ δοκοῦντα λέγοντα μισοῦσιν.

Ὅσοι δὲ τῶν λόγων ψεῦδος συλλογίζονται, λυτέον ἀναιροῦντα παρ' ὃ γίνεται τὸ ψεῦδος· οὐ γὰρ ὁ ὁτιοῦν ἀνελὼν λέλυκεν, οὐδ' εἰ ψεῦδός ἐστι τὸ ἀναιρούμενον. Ἔχοι γὰρ ἂν πλείω ψεύδη ὁ λόγος, οἷον ἐάν τις λάβῃ τὸν καθήμενον γράφειν, Σωκράτη δὲ καθῆσθαι· συμβαίνει γὰρ ἐκ τούτων Σωκράτη γράφειν. Ἀναιρεθέντος οὖν τοῦ Σωκράτη καθῆσθαι οὐδὲν μᾶλλον λέλυται ὁ λόγος· καίτοι ψεῦδος τὸ ἀξίωμα.

14 ὑπέχειν ABCDu^{pc}V : ὑπάρχειν u^{ac} ‖ αὑτῷ ABC^{ac}DuV : ἑαυτῷ C^{pc} ‖ δεῖ ABCDV : δὴ u ‖ 15 προεγχειρήσαντα BC^{ac}DuV Bk. Wz : προσεγχει- AV^{1} προεπιχει- C^{pc} Al^{p} SW Ross ἐπιχει- Al^{p}(B) Λ ‖ 17 δ' om. C^{ac} ‖ 18 ἄδοξον fort. C^{ac} ‖ διχῶς ABV Al^{c} : πλεοναχῶς Cu Λ om. D ‖ 20 ἑλέσθαι C^{ras} ‖ post ὅτι add. εἰ C ἡ Du V ‖ 21 τἀγαθόν ABV edd. : ἀγαθόν CDu ‖ 22 ὑπεχόμενον ABu fort. C : ὑπέχοντα C^{1}DV edd. ‖ 23 ὅσοι A^{1} ‖ 24 τὸ om. A^{ac} ‖ ἀνελὼν ABCu edd. : ἀναιρῶν DV ‖ 25 ἔχοι ABCDV : ἔχει u ‖ 26 ἐάν τις λάβῃ AB edd. : εἴ τις λάβοι CDuV ‖ 27 Σωκράτη A^{ac}BCuV edd. : -την A^{pc}D (et sim. 28 bis) ‖ 29 ψεῦδος ABCuV : ψευδὲς D.

supprimé est faux. Mais ce n'est pas de lui que provient la fausseté de l'argument ; en effet, s'il se trouve que quelqu'un est assis mais n'écrit pas, la même solution ne s'ajustera plus à un tel cas[1]. De sorte que ce n'est pas cette prémisse qu'il faut détruire, mais la prémisse « celui qui est assis écrit » ; car il est faux que tout homme assis écrive. La solution est donc acquise, assurément, si l'on détruit la prémisse d'où provient la fausseté ; mais l'on connaît la solution quand on sait que c'est de cette prémisse que provient la fausseté de l'argument[2], comme dans le cas des pseudographies[3]. Car il ne suffit pas de présenter une objection, même si ce que l'on détruit ainsi est faux ; il faut encore démontrer pourquoi[4] c'est faux ; de cette façon, en effet, on verrait clairement si celui qui présente l'objection prévoit les choses ou non.

Il y a quatre façons d'empêcher un argument d'aboutir à sa conclusion : ou bien en détruisant la prémisse d'où provient la fausseté[5], ou bien en présentant une objection dirigée contre le questionneur (souvent, en effet, l'on n'a pas effectué la moindre solution, et cependant l'interrogateur est incapable de poursuivre plus avant)[6]. En troisième lieu, on peut faire objection aux questions qui ont été posées ; il pourrait se faire, en effet, qu'à partir des questions posées, l'on n'arrive pas à ce que l'on veut, parce que les questions ont été mal posées, alors que si l'on ajoutait quelque chose, on arriverait à la conclusion. Si donc le questionneur ne peut plus avancer, l'objection viserait le questionneur ; mais s'il le peut, elle vise les questions posées. La quatrième et la pire des objections est celle qui consiste à jouer la montre[7] : certains, en effet, soulèvent des objections telles que, pour les discuter, il faudrait plus de temps qu'il n'en est imparti à l'entretien en cours.

Les objections, comme nous l'avons dit, se font donc de quatre manières ; mais seule la première de celles qui

1-7 Voir *Notes*, p. 288.

Ἀλλ᾽ οὐ παρὰ τοῦτο ὁ λόγος ψευδής· ἂν γάρ τις τύχῃ καθήμενος μὲν μὴ γράφων δέ, οὐκέτι ἐπὶ τοῦ τοιούτου ἡ αὐτὴ λύσις ἁρμόσει. Ὥστε οὐ τοῦτο ἀναιρετέον, ἀλλὰ τὸ τὸν καθήμενον γράφειν· οὐ γὰρ πᾶς ὁ καθήμενος γράφει. Λέλυκε μὲν οὖν πάντως ὁ ἀνελὼν παρ᾽ ὃ γίνεται τὸ ψεῦδος, οἶδε δὲ τὴν λύσιν ὁ εἰδὼς ὅτι παρὰ τοῦτο ὁ λόγος, καθάπερ ἐπὶ τῶν ψευδογραφουμένων. Οὐ γὰρ ἀπόχρη τὸ ἐνστῆναι, οὐδ᾽ ἂν ψεῦδος ᾖ τὸ ἀναιρούμενον, ἀλλὰ καὶ διότι ψεῦδος ἀποδεικτέον· οὕτω γὰρ ἂν εἴη φανερὸν πότερον προορῶν τι ἢ οὒ ποιεῖται τὴν ἔνστασιν.

Ἔστι δὲ λόγον κωλῦσαι συμπεράνασθαι τετραχῶς. Ἢ 161a
γὰρ ἀνελόντα παρ᾽ ὃ γίνεται τὸ ψεῦδος, ἢ πρὸς τὸν ἐρωτῶντα ἔνστασιν εἰπόντα· πολλάκις γὰρ οὐδὲ λέλυκε, ὁ μέντοι πυνθανόμενος οὐ δύναται πορρωτέρω προαγαγεῖν. Τρίτον δὲ πρὸς τὰ ἠρωτημένα· συμβαίη γὰρ ἂν ἐκ μὲν τῶν ἠρωτημένων μὴ γίνεσθαι ὃ βούλεται διὰ τὸ κακῶς ἠρωτῆσθαι, προστεθέντος δέ τινος γίνεσθαι τὸ συμπέρασμα. Εἰ μὲν οὖν μηκέτι δύναται προάγειν ὁ ἐρωτῶν, πρὸς τὸν ἐρωτῶντα εἴη ἂν ἡ ἔνστασις, εἰ δὲ δύναται, πρὸς τὰ ἠρωτημένα. Τετάρτη δὲ καὶ χειρίστη τῶν ἐνστάσεων ἡ πρὸς τὸν χρόνον· ἔνιοι γὰρ τοιαῦτα ἐνίστανται πρὸς ἃ διαλεχθῆναι πλείονός ἐστι χρόνου ἢ τῆς παρούσης διατριβῆς.

Αἱ μὲν οὖν ἐνστάσεις, καθάπερ εἴπαμεν, τετραχῶς γίνονται· λύσις δ᾽ ἐστὶ τῶν εἰρημένων ἡ πρώτη μόνον, αἱ δὲ

30 παρὰ B^{ras} || τύχῃ C^{ras} || 32 τὸ om. D || 37 διότι codd. edd. : διὰ τί Al^{c} || ἀποδεικτέον codd. edd. : δοτέον Λ || 38 προορῶν τι AB CuV : προιόντι D.

161a1 συμπεράνασθαι ABCuV : -περαίνεσθαι D || 2 τὸν B^{1} || 3 οὐδὲ λέλυκεν ABC Bk. Wz SW : οὐ λέλυκε μέν C^{1}DuV Ross || 3-4 ὁ μέντοι codd. edd. : ὃ Λ || 4 προαγαγεῖν AB edd. : προάγειν C DuV || 5 post ἠρωτημένα add. λέγειν DV || συμβαίη ABCD edd. : συμβαίνει u -νοι V || 6 βούλεται $ABCV^{1}$ edd. : βουλόμεθα DuV Λ || κακῶς : μὴ εὖ Λ || 6-7 προστεθέντος ABCDV : προ- u || 8 πρὸς A^{pc}B Al^{c} Λ edd. : εἰ πρὸς A^{ac} εἰς CDuV || 9 δύναται ABCDu : -ηται V || 11 ἢ codd. Bk. Wz SW : secl. Ross || 13 εἴπαμεν A^{pc}B edd. : -ομεν A^{ac}CDuV || τετραχῶς ABCDu : διχῶς V || 14 μόνον ABCuV : μόνη D.

ont été indiquées est une véritable solution ; les autres sont plutôt des sortes d'empêchements, d'entraves aux conclusions.

11

<Deux manières de critiquer un argument>

On peut critiquer[1] un argument au niveau de l'argument lui-même, et aussi quand il est mis en forme de questions ; ce n'est pas la même critique. Souvent, en effet, c'est celui qui est interrogé qui est responsable de ce que l'argument n'a pas été correctement mené, parce qu'il n'accorde pas les prémisses à partir desquelles on aurait pu discuter correctement sa thèse ; c'est qu'il ne dépend pas de l'un des interlocuteurs seulement que leur tâche commune[2] soit correctement accomplie. Il est donc nécessaire, parfois, de s'attaquer à celui qui parle, et non à sa thèse, lorsque le répondant guette obstinément tout ce qui est contraire à la position du questionneur, en y mettant quelque insolence en outre. Ces chipoteurs donnent donc aux entretiens un caractère agonistique, et non dialectique. En outre, puisque les arguments de ce type[3] ont pour fins l'exercice et la mise à l'épreuve, mais non l'enseignement, il est clair qu'il faut y déduire non seulement le vrai, mais aussi le faux, et qu'il ne faut pas toujours y procéder au moyen de prémisses vraies, mais aussi, parfois, au moyen de prémisses fausses ; souvent, en effet, la thèse qui a été posée étant vraie, le dialecticien est dans la nécessité de la détruire, de sorte qu'il lui faut présenter des prémisses fausses[4]. Parfois aussi, quand la thèse qui a été posée est fausse, il faut la détruire au moyen de prémisses fausses[5] ; car rien n'empêche que tel individu croie des choses qui ne sont pas, plutôt que ce qui est vrai ; de sorte que si l'argument procède à partir de prémisses qu'il admet, il sera per-

1-5 Voir *Notes*, p. 290.

λοιπαὶ κωλύσεις τινὲς καὶ ἐμποδισμοὶ τῶν συμπερασμάτων.

Ἐπιτίμησις δὲ λόγου κατ᾽ αὐτόν τε τὸν λόγον καὶ ὅταν ἐρωτᾶται οὐχ ἡ αὐτή. Πολλάκις γὰρ τοῦ μὴ καλῶς διειλέχθαι τὸν λόγον ὁ ἐρωτώμενος αἴτιος διὰ τὸ μὴ συγχωρεῖν ἐξ ὧν ἦν διαλεχθῆναι καλῶς πρὸς τὴν θέσιν· οὐ γὰρ ἔστιν ἐπὶ θατέρῳ μόνον τὸ καλῶς ἐπιτελεσθῆναι τὸ κοινὸν ἔργον. Ἀναγκαῖον οὖν ἐνίοτε πρὸς τὸν λέγοντα καὶ μὴ πρὸς τὴν θέσιν ἐπιχειρεῖν, ὅταν ὁ ἀποκρινόμενος τἀναντία τῷ ἐρωτῶντι παρατηρῇ προσεπηρεάζων. Δυσκολαίνοντες οὖν ἀγωνιστικὰς καὶ οὐ διαλεκτικὰς ποιοῦνται τὰς διατριβάς. Ἔτι δ᾽ ἐπεὶ γυμνασίας καὶ πείρας χάριν ἀλλ᾽ οὐ διδασκαλίας οἱ τοιοῦτοι τῶν λόγων, δῆλον ὡς οὐ μόνον τἀληθῆ συλλογιστέον ἀλλὰ καὶ ψεῦδος, οὐδὲ δι᾽ ἀληθῶν ἀεὶ ἀλλ᾽ ἐνίοτε καὶ ψευδῶν· πολλάκις γὰρ ἀληθοῦς τεθέντος ἀναιρεῖν ἀνάγκη τὸν διαλεγόμενον, ὥστε προτατέον τὰ ψευδῆ. Ἐνίοτε δὲ καὶ ψεύδους τεθέντος ἀναιρετέον διὰ ψευδῶν· οὐδὲν γὰρ κωλύει τινὶ δοκεῖν τὰ μὴ ὄντα μᾶλλον τῶν ἀληθῶν, ὥστ᾽ ἐκ τῶν ἐκείνῳ δοκούντων τοῦ λόγου γινομένου μᾶλλον ἔσται πεπεισμένος

15 τῶν συμπερασμάτων codd. Λ edd. : τοῦ συμπεράσματος Al^{c} ‖ 16 δὲ ABCu^{pc}V edd. : δὲ τοῦ D om. u^{ac} ‖ λόγου ABDuV edd. : λόγῳ C^{ac} Al^{p} prop. SW coll. 161b19, 38 τῷ λόγῳ C^{pc} ‖ κατ᾽ αὐτόν AB edd. : καθ᾽ αὑτόν CDuV ‖ 17 ἐρωτᾶται ABCDV : ἐπερω- u ‖ 18 διειλέχθαι ABCDV : διελέγχθαι u ‖ 22 ἀποκρινόμενος ABC^{pc}DuV : -νάμενος C^{ac} ‖ 23 παρατηρῇ ABCuV : -ρεῖ D ‖ προσεπηρεάζων ABC^{pc}DuV : προσεπι- C^{ac} ‖ post οὖν add. ἐνίοτε A^{pc}V ‖ 24 τὰς om. D ‖ 24-25 ἔτι δ᾽ ἐπεὶ ABCDu : ἐπεὶ δὲ V ‖ 25 post διδασκαλίας add. χάριν C Λ ‖ 27 ἀεὶ om. C^{2}u ‖ 28 ante ψευδῶν add. διὰ V ‖ 29 προτατέον A^{ac}BCDV edd. : -ταττέον A^{pc}u ‖ 30 γὰρ om. A^{ac}.

suadé plutôt qu'aidé[1]. Mais si l'on veut produire ce changement de façon correcte, il faut le produire de façon dialectique, et non éristique, de même que le géomètre doit procéder de façon géométrique, que ce qu'il conclut soit faux ou vrai ; quant à savoir les caractères qui sont ceux des déductions dialectiques, on les a dits précédemment[2]. Mais puisque c'est un mauvais coopérateur que celui qui entrave la tâche commune, il est clair que c'est aussi le cas dans le domaine particulier de la discussion. Là aussi, en effet, il y a un objectif commun[3], sauf pour ceux qui en font une joute agonistique. Pour ces derniers, il n'est pas possible d'atteindre tous deux le même but, car il est impossible que plus d'un soit victorieux. Peu importe si c'est la façon de répondre ou celle d'interroger qui produit cet effet, car celui qui interroge de façon éristique dialogue mal, aussi bien que celui qui, dans ses réponses, refuse d'accorder ce qui est évident et de renvoyer ce que le questionneur peut bien vouloir obtenir en réponse à son interrogation[4]. Il est donc clair, à partir de ce qui a été dit, qu'il ne faut pas porter une critique semblable contre l'argument pris en lui-même et contre le questionneur : car rien n'empêche que l'argument soit mauvais, mais que le questionneur ait discuté aussi bien qu'il était possible avec le répondant. Avec les chipoteurs, en effet, il n'est sans doute pas possible de rendre d'emblée les déductions telles que l'on voudrait qu'elles fussent, mais seulement telles qu'il est possible qu'elles soient[5].

Puisque l'on ne peut pas préciser quand les gens contrarient leurs positions initiales et quand ils les conservent (souvent, en effet, se parlant à eux-mêmes, ils disent des choses qui se contrarient, et ce qu'ils ont d'abord refusé, ils le donnent plus tard ; c'est pourquoi, lorsqu'on les interroge, ce sont les contraires aussi bien que leur position initiale qu'ils donnent souvent comme réponse[6]), il est inévitable que les discussions tombent à

1-6 Voir *Notes*, p. 291.

ἢ ὠφελημένος. Δεῖ δὲ τὸν καλῶς μεταβιβάζοντα διαλεκτικῶς καὶ μὴ ἐριστικῶς μεταβιβάζειν, καθάπερ τὸν γεωμετρικὸν γεωμετρικῶς, ἄν τε ψεῦδος ἄν τ᾽ ἀληθὲς ᾖ τὸ συμπεραινόμενον· ποῖοι δὲ διαλεκτικοὶ συλλογισμοί, πρότερον εἴρηνται. Ἐπεὶ δὲ φαῦλος κοινωνὸς ὁ ἐμποδίζων τὸ κοινὸν ἔργον, δῆλον ὅτι καὶ ἐν λόγῳ. Κοινὸν γάρ τι καὶ ἐν τούτοις προκείμενόν ἐστι, πλὴν τῶν ἀγωνιζομένων. Τούτοις δ᾽ οὐκ ἔστιν ἀμφοτέροις τυχεῖν τοῦ αὐτοῦ τέλους· πλείους γὰρ ἑνὸς ἀδύνατον νικᾶν. Διαφέρει δ᾽ οὐδέν, ἄν τε διὰ τοῦ ἀποκρίνεσθαι ἄν 161b
τε διὰ τοῦ ἐρωτᾶν ποιῇ τοῦτο· ὅ τε γὰρ ἐριστικῶς ἐρωτῶν φαύλως διαλέγεται, ὅ τ᾽ ἐν τῷ ἀποκρίνεσθαι μὴ διδοὺς τὸ φαινόμενον μηδ᾽ ἐκδεχόμενος ὅ τί ποτε βούλεται ὁ ἐρωτῶν πυθέσθαι. Δῆλον οὖν ἐκ τῶν εἰρημένων ὅτι οὐχ ὁμοίως ἐπιτιμητέον καθ᾽ αὐτόν τε τῷ λόγῳ καὶ τῷ ἐρωτῶντι· οὐδὲν γὰρ κωλύει τὸν μὲν λόγον φαῦλον εἶναι, τὸν δ᾽ ἐρωτῶντα ὡς ἐνδέχεται βέλτιστα πρὸς τὸν ἀποκρινόμενον διειλέχθαι. Πρὸς γὰρ τοὺς δυσκολαίνοντας οὐ δυνατὸν ἴσως εὐθὺς οἵους τις βούλεται ἀλλ᾽ οἵους ἐνδέχεται ποιεῖσθαι τοὺς συλλογισμούς.

Ἐπεὶ δ᾽ ἐστὶν ἀδιόριστον πότε τἀναντία καὶ πότε τὰ ἐν ἀρχῇ λαμβάνουσιν οἱ ἄνθρωποι (πολλάκις γὰρ καθ᾽ αὐτοὺς λέγοντες τὰ ἐναντία λέγουσι, καὶ ἀνανεύσαντες πρότερον διδόασιν ὕστερον· διόπερ ἐρωτώμενοι τἀναντία καὶ τὸ ἐν ἀρχῇ πολλάκις ὑπακούουσιν), ἀνάγκη φαύλους γίνεσθαι τοὺς λόγους.

33 ἢ om. C^{ac} ‖ 33-34 μεταβιβάζοντα — ἐριστικῶς om. C^{ac} ‖ 34 μεταβιβάζειν ABCDV : δια- u ‖ 34-35 γεωμετρικὸν A^{ac}B : γεωμέτρην A^{pc}CDu Al^{c} Λ edd. ‖ 35 ψεῦδος ἄν τ᾽ ἀληθὲς codd. : ἀ. ἄν τε ψ. Al^{c} ‖ 36 ποῖοι ABC^{pc}u edd. : ὁποῖοι C^{ac}DV ‖ πρότερον AB CDV : πότερον u ‖ 36-37 εἴρηνται AB : εἴρηται CDuV Λ edd. ‖ 38 post pr. ἐν add. τῷ Al^{c} ‖ λόγῳ ABCD edd. : λόγοις uV ‖ 38-39 τι καὶ ἐν τούτοις προκείμενόν [τὸ π. A Λ] ἐστι ABC Λ edd. : τι [τὸ D] προκείμενον καὶ ἐν τούτοις DuV ‖ 40 τέλους om. V fort. recte.

161b1 ἀποκρίνεσθαι ABDu edd. : -νασθαι CV ‖ 5 πυθέσθαι A^{ras} ‖ 6 ἐρωτῶντι C^{ras} ‖ 7 λόγον post ἐρωτῶντα transp. D ‖ 11 ante pr. πότε add. τὸ u ‖ 12 αὑτοὺς ABCuV : αὑτὰς D ‖ 13 τὰ om. CDu Λ ‖ 14 διόπερ ἐρωτώμενοι codd. edd. : διότι ἐρωτῶντες Λ ‖ ante τἀναντία add. καὶ DuV ‖ τὸ A^{ac}BC edd. : τὰ A^{pc}DuV adn. uide.

un bas niveau. Le responsable en est le répondant, qui tantôt n'accorde pas telles choses, et tantôt accorde telles autres, qui sont pourtant de même type.

Il est donc évident qu'il ne faut pas critiquer de la même façon les questionneurs et les arguments[1].

Pris en lui-même, un argument peut être critiqué de cinq façons[2]. La première, quand à partir des questions posées on n'aboutit ni à la conclusion projetée, ni d'une façon générale à aucune conclusion, les propositions dont il se compose étant fausses ou opposées à des idées admises, soit toutes, soit la plupart d'entre elles, celles sur lesquelles repose la conclusion, et sans que l'on puisse, en enlevant certaines d'entre elles, ou en en rajoutant, ni en enlevant celles-ci et en rajoutant celles-là, parvenir à la conclusion. La deuxième, si ce n'est pas contre la thèse que se fait la déduction, en partant de prémisses des types indiqués ci-dessus et de la façon qui vient d'être dite. La troisième, si en ajoutant certaines <prémisses> la déduction s'effectuerait, mais si celles-ci étaient pires que celles déjà demandées, et moins conformes que la conclusion à des idées admises. Derechef, si le cas était le même en enlevant certaines prémisses ; parfois, en effet, les questionneurs se font accorder plus de prémisses qu'il n'est nécessaire, de sorte que ce n'est pas du fait que ces choses sont le cas que s'effectue la déduction[3]. En outre, il y a les cas où l'on procède à partir de prémisses plus contraires à des idées admises et moins croyables que la conclusion, ou encore de prémisses vraies, mais dont la démonstration demanderait plus de travail que le problème lui-même.

Il ne faut pas demander que pour tous les problèmes, les raisonnements déductifs soient au même degré conformes à des idées admises et plausibles ; car de par leur nature, d'emblée, certains des sujets d'enquête sont plus faciles et d'autres plus difficiles ; de sorte que si on leur assure une conclusion à partir de prémisses aussi conformes que pos-

1-3 Voir *Notes*, p. 292.

Αἴτιος δ᾽ ὁ ἀποκρινόμενος, τὰ μὲν οὐ διδούς, τὰ δὲ τοιαῦτα διδούς. Φανερὸν οὖν ὡς οὐχ ὁμοίως ἐπιτιμητέον τοῖς ἐρωτῶσι καὶ τοῖς λόγοις.

Καθ᾽ αὑτὸν δὲ τῷ λόγῳ πέντ᾽ εἰσὶν ἐπιτιμήσεις· πρώτη μὲν ὅταν ἐκ τῶν ἐρωτωμένων μὴ συμπεραίνηται μήτε τὸ προτεθὲν μήτε ὅλως μηδέν, ὄντων ψευδῶν ἢ ἀδόξων, ἢ ἁπάντων ἢ τῶν πλείστων, ἐν οἷς τὸ συμπέρασμα, καὶ μήτ᾽ ἀφαιρεθέντων τινῶν μήτε προστεθέντων μηδὲ τῶν μὲν ἀφαιρεθέντων τῶν δὲ προστεθέντων γίνηται τὸ συμπέρασμα. Δευτέρα δὲ εἰ πρὸς τὴν θέσιν μὴ γίνοιτο ὁ συλλογισμὸς ἐκ τοιούτων τε καὶ οὕτως ὡς εἴρηται πρότερον. Τρίτη δ᾽ εἰ προστεθέντων τινῶν γίνοιτο συλλογισμός, ταῦτα δ᾽ εἴη χείρω τῶν ἐρωτηθέντων καὶ ἧττον ἔνδοξα τοῦ συμπεράσματος. Πάλιν εἰ ἀφαιρεθέντων τινῶν· ἐνίοτε γὰρ πλείω λαμβάνουσι τῶν ἀναγκαίων, ὥστε οὐ τῷ ταῦτ᾽ εἶναι γίνεται ὁ συλλογισμός. Ἔτι εἰ ἐξ ἀδοξοτέρων καὶ ἧττον πιστῶν τοῦ συμπεράσματος, ἢ εἰ ἐξ ἀληθῶν ἀλλὰ πλείονος ἔργου δεομένων ἀποδεῖξαι τοῦ προβλήματος.

Οὐ δεῖ δὲ πάντων τῶν προβλημάτων ὁμοίως ἀξιοῦν τοὺς συλλογισμοὺς ἐνδόξους εἶναι καὶ πιθανούς· φύσει γὰρ εὐθὺς ὑπάρχει τὰ μὲν ῥᾴω τὰ δὲ χαλεπώτερα τῶν ζητου-

17 οὖν om. V || ὡς ABCD edd. : ὅτι V om. u || 19 τῷ λόγῳ AC^pc DuV edd. : λόγῳ C^ac λόγων B an recte ? || 20 ἐρωτωμένων AB edd. : ἠρωτη- CDuV || μὴ codd. edd. : μηδὲν Al^c || 20-21 τὸ προτεθὲν ABDV Λ edd. : πρὸς τὸ τεθὲν Cu || 21 ante ψευδῶν add. ἢ DuV Λ || 21-22 ἁπάντων ABCDu : τῶν πάντων V || 22 ἐν codd. : ἐφ᾽ Al^p || 23 pr. μήτε ABC^acDuV : μηδὲ τῶν C^pc || προστεθέντων AB^pcCDuV : προ- B^ac || μηδὲ uV Bk. : μήτε ABCD Wz SW Ross || 24 γίνηται AB edd. : γίνη (sic) C^ac γίνεται C^pcuV Λ γένηται D || 25 μὴ om. u^ac || ante τοιούτων add. τῶν V || 27 ante συλλογισμός add. ὁ V || 27-28 ἐρωτηθέντων C^ras || 30 οὐ τῷ ABC^pcDuV Λ : οὕτω C^ac || 31 καὶ post ἧττον transp. D || alt. εἰ om. u || 34 τῶν om. C^ac.

sible à des idées admises, on aura formellement fait œuvre de bon dialecticien. Il est donc évident que, même concernant l'argument, la critique n'est pas la même selon qu'elle le vise relativement au problème posé ou qu'elle le vise en lui-même ; car rien n'empêche qu'en lui-même l'argument soit blâmable, mais louable relativement au problème posé, et inversement qu'il soit louable en lui-même, mais blâmable relativement au problème posé, lorsqu'il existe une multiplicité de prémisses conformes à des idées admises, et vraies, à partir desquelles il serait facile d'arriver à la conclusion. Il pourrait aussi arriver qu'un argument, même concluant, soit pire qu'un argument non concluant, lorsque le premier conclut à partir de prémisses qui sont sottes, alors que le problème ne l'est pas[1], et que le second requiert en supplément des prémisses du type de celles qui qui sont conformes à des idées admises et vraies, alors que l'argument ne réside pas dans ces prémisses supplémentaires[2]. Quant à ceux qui concluent le vrai à partir de prémisses fausses, il n'est pas juste de les critiquer, car s'il est toujours nécessaire que le faux soit déduit à partir du faux, il est possible de déduire parfois le vrai même à partir de prémisses fausses. Cela est évident d'après les *Analytiques*[3].

Lorsque l'argument qui a été présenté est la démonstration de quelque proposition, s'il existe quelque autre proposition qui n'a rien à voir avec la conclusion de cet argument, ce ne sera pas une déduction de cette autre proposition ; et si cela en a l'air, ce sera un sophisme, et non une démonstration.

[Un philosophème est une déduction démonstrative, un épichérème une déduction dialectique, un sophisme une déduction éristique, un aporème la déduction dialectique d'une contradiction[4].]

Si l'on montrait quelque chose à partir de prémisses ayant toutes deux quelque apparence, mais non au même degré[5], rien n'empêche que ce qui est montré n'ait plus

1-5 Voir *Notes*, p. 293.

μένων, ὥστ' ἐὰν ἐξ ὧν ἐνδέχεται μάλιστα ἐνδόξων συμβιβάσῃ, διείλεκται καλῶς. Φανερὸν οὖν ὅτι οὐδὲ λόγῳ ἡ αὐτὴ ἐπιτίμησις πρός τε τὸ προβληθὲν καὶ καθ' αὑτόν· οὐδὲν γὰρ κωλύει καθ' αὑτὸν μὲν εἶναι τὸν λόγον ψεκτόν, πρὸς δὲ τὸ πρόβλημα ἐπαινετόν, καὶ πάλιν ἀντεστραμμένως καθ' αὑ- 162a
τὸν μὲν ἐπαινετόν, πρὸς δὲ τὸ πρόβλημα ψεκτόν, ὅταν ἐκ πολλῶν ᾖ ῥᾴδιον ἐνδόξων συμπεράνασθαι καὶ ἀληθῶν. Εἴη δ' ἄν ποτε λόγος καὶ συμπεπερασμένος μὴ συμπεπερασμένου χείρων, ὅταν ὁ μὲν ἐξ εὐήθων συμπεραίνηται μὴ τοιούτου τοῦ προβλήματος ὄντος, ὁ δὲ προσδέηται τοιούτων ἅ ἐστιν ἔνδοξα καὶ ἀληθῆ, καὶ μὴ ἐν τοῖς προσλαμβανομένοις ᾖ ὁ λόγος. Τοῖς δὲ διὰ ψευδῶν ἀληθὲς συμπεραινομένοις οὐ δίκαιον ἐπιτιμᾶν· ψεῦδος μὲν γὰρ ἀεὶ ἀνάγκη διὰ ψευδοῦς συλλογίζεσθαι, τὸ δ' ἀληθὲς ἔστι καὶ διὰ ψευδῶν ποτε συλλογίζεσθαι. Φανερὸν δ' ἐκ τῶν Ἀναλυτικῶν.

Ὅταν δ' ἀπόδειξις ᾖ τινος ὁ εἰρημένος λόγος, εἴ τί ἐστιν ἄλλο πρὸς τὸ συμπέρασμα μηδαμῶς ἔχον, οὐκ ἔσται περὶ ἐκείνου συλλογισμός· ἂν δὲ φαίνηται, σόφισμα ἔσται, οὐκ ἀπόδειξις. [Ἔστι δὲ φιλοσόφημα μὲν συλλογισμὸς ἀποδεικτικός, ἐπιχείρημα δὲ συλλογισμὸς διαλεκτικός, σόφισμα δὲ συλλογισμὸς ἐριστικός, ἀπόρημα δὲ συλλογισμὸς διαλεκτικὸς ἀντιφάσεως.]

Εἰ δ' ἐξ ἀμφοτέρων τι δοκούντων δειχθείη, μὴ ὁμοίως δὲ δοκούντων, οὐδὲν κωλύει τὸ δειχθὲν μᾶλλον ἑκατέρου δο-

37 ἐνδέχεται ABCDV : -ηται u || 39 αὑτόν ABCDV : αὐτό u. 162a2 ὅταν ABDV Λ edd. : ὅτι Cu || 3 ᾖ om. Cu || 4 λόγος post καὶ transp. D || 6 ἅ om. C^{ac} || 7-8 προσλαμβανομένοις $ABCD^{pc}$ Λ edd. : προ- uV || 8-9 συμπεραινομένοις $A^{ac}BC$ edd. : -περαίνουσιν $A^{pc}DuV$ || 9 οὐ om. A^{ac} codd. nonnulli test. Al || γὰρ ἀεὶ om. C || 10 ψευδοῦς ABDV Λ Bk. Wz : ψευδῶν Cu Al^{p} SW Ross || 11 ποτε post ἔστι [l. 10] transp. V || συλλογίζεσθαι AB edd. : -σασθαι CDu V || 12 ante εἴ add. ἢ Λ || 14 περὶ codd. : παρὰ Bk. errore ut uid. || ἐκείνου ACDVu : -νους B || 15 ante οὐκ fort. add. καὶ Al^{c} || ἔστι — 18 ἀντιφάσεως non legisse uid. Al susp. St-Hil. Colli Smith, deleuimus || συλλογισμὸς — 16 δὲ om. C^{ac} || 15-16 ἀποδεικτικός AB CDV : -δεκτικός u || 19 τι om. V^{ac} || 20 οὐδὲν ABCDV : οὐθὲν u || ἑκατέρου $A^{ac}BCuV$ Al^{p} $Λ^{vl}$ edd. : τοῦ ἑτέρου $A^{pc}D$ Λ.

d'apparence que chacune des deux[1]. Mais si l'une avait de l'apparence, l'autre n'en ayant ni positivement ni négativement, ou encore si l'une en avait, l'autre n'en ayant pas[2], alors de deux choses l'une : si elles en avaient au même degré, au même degré la conclusion en aurait et n'en aurait pas ; mais si l'une des deux en a davantage, la conclusion suivra celle qui en a davantage[3].

Il existe encore une faute que voici au sujet des raisonnements déductifs, à savoir quand on montre quelque chose par des étapes plus longues, alors qu'on pouvait le faire par des étapes moins nombreuses, et qui figurent dans l'argument. Soit par exemple à montrer qu'il y a une opinion plus opinion qu'une autre[4] : la faute en question serait commise si l'on se faisait accorder que chaque « ceci » en soi est « ceci » au plus haut point[5], et qu'il y a un opinable-avec-vérité en soi, de sorte qu'il est davantage <opinable-avec-vérité> que les <opinables-avec-vérité> particuliers[6] ; mais ce qui se dit relativement à ce qui est davantage ce qu'il est est lui-même davantage ce qu'il est[7] ; et il existe justement une opinion vraie en soi, laquelle sera plus exacte que les opinions vraies particulières. Mais on avait demandé d'accorder à la fois qu'il existe une opinion vraie en soi et que chaque « ceci » en soi est « ceci » au plus haut point[8] ; de sorte que cette opinion vraie est plus exacte que toute autre. Quel est le défaut du raisonnement initial ? N'est-ce pas qu'il fait que la cause d'où provient l'argument reste cachée à l'auditeur[9] ?

12

<ARGUMENTS ÉVIDENTS, ARGUMENTS FAUX>

Un argument est évident, en un sens qui est aussi le plus ordinaire, s'il est parvenu à sa conclusion de telle façon qu'il ne faut poser aucune question supplémentaire[10] ; en un autre sens, celui où il est dit évident au

1-10 Voir *Notes*, p. 294.

κεῖν. Ἀλλ' εἰ τὸ μὲν δοκοίη τὸ δὲ μηδετέρως, ἢ εἰ τὸ μὲν δοκοίη τὸ δὲ μὴ δοκοίη, εἰ μὲν ὁμοίως, ὁμοίως ἂν εἴη καὶ μή, εἰ δὲ μᾶλλον θάτερον, ἀκολουθήσει τῷ μᾶλλον.

Ἔστι δέ τις ἁμαρτία καὶ αὕτη περὶ τοὺς συλλογισμούς, ὅταν δείξῃ διὰ μακροτέρων, ἐνὸν δι' ἐλαττόνων καὶ ἐν τῷ λόγῳ ὑπαρχόντων, οἷον ὅτι ἔστι δόξα μᾶλλον ἑτέρα ἑτέρας, εἴ τις αἰτήσαιτο αὐτοέκαστον μάλιστ' εἶναι, εἶναι δὲ δοξαστὸν ἀληθῶς αὐτό, ὥστε τῶν τινῶν μᾶλλον εἶναι αὐτό· πρὸς δὲ τὸ μᾶλλον μᾶλλον τὸ λεγόμενον εἶναι· εἶναι δὲ καὶ αὐτοδόξαν ἀληθῆ, ἣ ἔσται μᾶλλον ἀκριβὴς τῶν τινῶν· ᾔτηται δὲ καὶ αὐτοδόξαν ἀληθῆ εἶναι καὶ αὐτοέκαστον μάλιστ' εἶναι· ὥστε αὕτη ἡ δόξα ἀληθὴς ἀκριβεστέρα ἐστίν. Τίς δὲ ἡ μοχθηρία ; Ἢ ὅτι ποιεῖ, παρ' ὃ ὁ λόγος, λανθάνειν τὸ αἴτιον ;

Λόγος δ' ἐστὶ δῆλος ἕνα μὲν τρόπον καὶ δημοσιώτατον, ἐὰν ᾖ συμπεπερασμένος οὕτως ὥστε μηδὲν δεῖν ἐπερωτῆσαι· ἕνα δὲ καὶ ὃς μάλιστα λέγεται, ὅταν εἰλημμένα

21 post δοκοίη nonnulla uerba ras. C ‖ ἢ om. D ‖ post μὲν add. οὖν A^{pc}D ‖ 22 post καὶ add. δοκοῦν καὶ SW Ross ‖ 23 τῷ μᾶλλον ABCV edd. : τὸ μᾶλλον u om. D ‖ 24 ἁμαρτία post αὕτη transp. C post 24-25 συλλογισμούς [l. 24-25] transp. Λ ‖ αὕτη ACuV edd. : αὐτὴ BD Λ ‖ περὶ A Λ Bk. SW Ross : κατὰ BCDuV Wz ‖ 25 ἐνὸν ABCV Al^{c} edd. : ἐνδεχόμενον Du ‖ 27 αἰτῆσαι τὸ B ‖ αὐτοέκαστον $AC^{pc}D^{pc}$V edd. : αὐτὸ ἕκαστον $BC^{ac}D^{ac}$u Λ ‖ μάλιστ' ABCuV edd. : μᾶλλον D Λ ‖ 28 δοξαστὸν ABCuV : δοξαστῶν D ‖ ἀληθῶς αὐτό $ABC^{ac}D^{ac}$ edd. : αὐτὸ ἀληθῶς u Λ αὐτοαληθῶς $C^{pc}D^{pc}$V ἀληθὲς αὐτό Al^{p} ‖ εἶναι ABCV Λ edd. : εἴη D om. u ‖ 29 πρὸς δὲ τὸ μᾶλλον μᾶλλον τὸ λεγόμενον codd. edd. : τὸ πρὸς τὸ μᾶλλον λεγόμενον μᾶλλον Al^{c} πρὸς δὲ τὸ μᾶλλον τὸ λεγόμενον μᾶλλον Λ ‖ 30 αὐτοδόξαν ABCDV edd. : αὐτὸ δόξαν u αὐτὴν δόξαν Λ ‖ αὐτοδόξαν ἀληθῆ codd. edd. : μᾶλλον δόξα αὐτοαληθής Al^{p} ‖ ἔσται codd. : ἐστι fort. Al^{c} ‖ 31 ᾔτηται $ABCVu^{pc}$ edd. : ἥττηται Du^{ac} ‖ αὐτοδόξαν ABCDV edd. : αὐτὸ δόξαν u αὐτὴν δόξαν Λ ‖ αὐτοέκαστον ACDV edd. : αὐτὸ ἕκαστον Bu Λ ‖ 32 αὕτη ἡ δόξα Cu Bk. Wz : αὕτη δόξα A^{pc} SW Ross αὐτὴ δόξα A^{ac}B ἡ αὐτὴ δόξα D^{ac} Λ ἡ αὐτόδοξα D^{pc} ἡ αὐτηδόξα V ‖ ἀληθὴς ABCDV Λ : μάλιστα ἀληθὴς u ἡ μάλιστα ἀληθὴς Bk. del. Wz SW Ross ‖ 33 ἢ om. C ‖ λανθάνει A^{ac} ‖ 36 μηδὲν δεῖν codd. Λ : μὴ δεῖν Al^{c}(AD) μηδὲν Al^{c}(BP) ‖ 37 ὃς AV Λ edd. : ὡς BCDu Al^{c}.

plus haut degré, quand ont été bien prises les prémisses à partir desquelles la conclusion est nécessaire, alors même qu'elle est atteinte à travers de multiples conclusions intermédiaires[1] ; il est encore évident s'il y manque des prémisses qui sont parfaitement conformes à des idées admises[2].

Un argument est dit faux de quatre façons[3] : d'une première façon, lorsqu'il a l'air d'être concluant sans être concluant, c'est ce qui s'appelle une déduction éristique[4]. D'une autre façon, lorsqu'il est bien concluant, mais non pas cependant à l'égard de la conclusion visée (c'est ce qui arrive surtout dans ceux qui mènent à l'impossible)[5]. Ou encore, lorsqu'il est bien concluant à l'égard de la conclusion posée, mais non pas cependant conformément à la méthode propre à son sujet : c'est ce qui arrive quand l'argument, sans être médical, a l'air médical, ou a l'air géométrique sans être géométrique, ou a l'air dialectique sans être dialectique, que d'ailleurs ce qui en résulte soit faux ou vrai[6]. D'une autre façon encore, s'il parvient à sa conclusion par des prémisses fausses. La conclusion d'un tel argument sera parfois fausse, parfois vraie ; car si le faux se conclut toujours par le biais de prémisses fausses, le vrai peut aussi se conclure autrement qu'à partir de prémisses vraies, comme on l'a déjà dit auparavant[7].

Le fait que l'argument soit faux[8] est la faute de celui qui l'énonce plutôt que celle de l'argument (et ce n'est même pas toujours celle de celui qui l'énonce, ce l'est seulement quand il ne s'en aperçoit pas). En effet, si l'on prend l'argument en lui-même, nous l'acceptons bien plus volontiers que beaucoup d'arguments vrais[9], si, par-

1-9 Voir *Notes*, p. 296.

μὲν ᾖ ἐξ ὧν ἀναγκαῖον [εἶναι], ᾖ δὲ διὰ συμπερασμάτων 162b
συμπεραινόμενος· ἔτι εἰ ἐλλείπει σφόδρα ἐνδόξων.

Ψευδὴς δὲ λόγος καλεῖται τετραχῶς· ἕνα μὲν τρόπον ὅταν φαίνηται συμπεραίνεσθαι μὴ συμπεραινόμενος, ὃ καλεῖται ἐριστικὸς συλλογισμός. Ἄλλον δὲ ὅταν συμπεραίνηται μέν, μὴ μέντοι πρὸς τὸ προκείμενον (ὅπερ συμβαίνει μάλιστα τοῖς εἰς ἀδύνατον ἄγουσιν), ἢ πρὸς τὸ κείμενον μὲν συμπεραίνηται, μὴ μέντοι κατὰ τὴν οἰκείαν μέθοδον. Τοῦτο δ' ἐστίν, ὅταν μὴ ὢν ἰατρικὸς δοκῇ ἰατρικὸς εἶναι, ἢ γεωμετρικὸς μὴ ὢν γεωμετρικός, ἢ διαλεκτικὸς μὴ ὢν διαλεκτικός, ἄν τε ψεῦδος ἄν τ' ἀληθὲς ᾖ τὸ συμβαῖνον. Ἄλλον δὲ τρόπον ἐὰν διὰ ψευδῶν συμπεραίνηται. Τούτου δ' ἔσται ποτὲ μὲν τὸ συμπέρασμα ψεῦδος, ποτὲ δ' ἀληθές· τὸ μὲν γὰρ ψεῦδος ἀεὶ διὰ ψευδῶν περαίνεται, τὸ δ' ἀληθὲς ἐγχωρεῖ καὶ μὴ ἐξ ἀληθῶν, ὥσπερ εἴρηται καὶ πρότερον.

Τὸ μὲν οὖν ψευδῆ τὸν λόγον εἶναι τοῦ λέγοντος ἁμάρτημα μᾶλλον ἢ τοῦ λόγου, καὶ οὐδὲ τοῦ λέγοντος ἀεί, ἀλλ' ὅταν λανθάνῃ αὐτόν· ἐπεὶ καθ' αὐτόν γε πολλῶν ἀληθῶν

162b1 ἀναγκαῖον ACDV Λ edd. : ἀναγκαίων Bu || post ἀναγκαῖον add. εἶναι A^{pc}DV Λ edd. || ᾖ ABCDV : εἰ u || 2 συμπεραινόμενος ABC^{ac}Vu Wz SW Ross : -μενον Λ -μενα C^{pc}D Bk. || post ἐλλείπει add. τὸ Du^{pc}V Λ τι Ross μέν, ὃ δ' ἐλλείπει ex Al^{p} prop. Wal. || ἐνδόξων A^{ac}B$C^{ac}$$u^{ac}$ Bk. Wz : ἔνδοξον $A^{pc}$$C^{pc}Du^{pc}$V Al^{p} Λ SW Ross || 3 τρόπων C^{ac} || 4 συμπεραίνησθαι D || ὃ ABCuV Wz Ross : ὃς D Al^{p} Bk. SW om. Λ || 4-5 post καλεῖται add. δὲ φαινόμενος Λ || 5 ἐριστικὸς συλλογισμός AB Λ edd. : σ. ἐ. CDuV || 6 προκείμενον AuV Λ edd. : κείμενον BCD an recte ? || 7 ante τοῖς add. ἐν V Λ || ante ἀδύνατον add. τὸ DuV || δυνατὸν D || ἀπάγουσι Al^{p} || κείμενον ABCDu Wz : προ- V Al^{p} Λ Bk. SW Ross || post μὲν add. μὴ D^{ac} || 8-9 τοῦτο δ' : τοῦδ' C^{ac} || 9 ὅταν ABD Λ edd. : ἐὰν ὁ CuV || δοκῇ BC^{pc}DuV edd. : δοκεῖ AC^{ac} || 10 γεωμέτρης fort. V^{ac} || 11 ἀληθὲς ... ψεῦδος Λ || 12 διὰ : δὲ D^{ac} || τούτου ABCuV edd. : τοῦτο D αὕτη fort. Λ || 12-13 ποτὲ μὲν post 13 συμπέρασμα transp. C Λ || 13 ψεῦδος ABCuV : ψευδὲς D fort. Λ || 14 ψεῦδος ABCuV : ψευδὲς D fort. Λ || ἐγχωρῇ C^{ac} || 15 ἐξ AB edd. : δι' CDuV Λ || 16 τὸν om. B || 17 ἢ ABCDu : εἶναι ἤπερ V || post ἀεί add. τὸ ἁμάρτημα AB Wz || 18 post αὐτόν add. ὅτι ψευδῆ λόγον εἶπέ τινα CDuV.

tant de prémisses ayant de l'apparence au plus haut degré possible, il détruit quelque vérité. S'il est tel, en effet, il démontre d'autres vérités ; car il faut que l'une des prémisses qui ont été posées ne soit absolument pas vraie, de sorte que ce sera une démonstration de ce point[1]. Si en revanche un argument aboutissait à une conclusion vraie à partir de prémisses fausses et par trop sottes, il serait de beaucoup pire que ceux qui déduisent des conclusions fausses (mais il serait encore tel s'il aboutissait à une conclusion fausse)[2].

En somme[3], il est clair que la première chose à examiner dans un argument pris en lui-même, c'est s'il est concluant ; la deuxième, c'est s'il est vrai ou faux[4] ; la troisième, c'est de quelle qualité sont les prémisses dont il part. En effet, s'il part de prémisses fausses mais conformes à des idées admises, c'est un argument logique[5] ; s'il part de prémisses réelles mais contraires à des idées admises, c'est un piètre argument[6] ; si les prémisses sont à la fois fausses et par trop contraires à des idées admises, il est clair que c'est un piètre argument, soit absolument parlant, soit relativement au sujet dont il s'agit.

13

<« PÉTITION DE PRINCIPE » ET « PÉTITION DES CONTRAIRES »>

Comment le questionneur postule ce qui est en cause au début[7], et postule les contraires[8], on l'a dit au niveau de la vérité dans les *Analytiques*[9] ; il faut maintenant en parler au niveau de l'opinion.

Il est manifeste qu'il y a cinq façons de postuler ce qui est en cause au début. La plus manifeste est la première, c'est si l'on postule cela même qu'il faut montrer. Cette faute n'échappe pas aisément à l'attention quand elle porte sur l'énoncé lui-même, mais elle le fait plus aisément dans le cas des synonymes et dans tous les cas où un mot et une

1-9 Voir *Notes*, p. 298.

ἀποδεχόμεθα μᾶλλον, ἂν ἐξ ὅτι μάλιστα δοκούντων ἀναιρῇ τι τῶν ἀληθῶν. Τοιοῦτος γὰρ ὢν ἑτέρων ἀληθῶν ἀπόδειξίς ἐστιν· δεῖ γὰρ τῶν κειμένων τι μὴ εἶναι παντελῶς, ὥστ' ἔσται τούτου ἀπόδειξις. Εἰ δ' ἀληθὲς συμπεραίνοιτο διὰ ψευδῶν καὶ λίαν εὐήθων, πολλῷ ἂν εἴη χείρων ψεῦδος συλλογιζομένων· εἴη δ' ἂν τοιοῦτος καὶ ψεῦδος συμπεραινόμενος· ὥστε δῆλον ὅτι πρώτη μὲν ἐπίσκεψις λόγου καθ' αὑτὸν εἰ συμπεραίνεται, δευτέρα δὲ πότερον ἀληθὲς ἢ ψεῦδος, τρίτη δ' ἐκ ποίων τινῶν. Εἰ μὲν γὰρ ἐκ ψευδῶν ἐνδόξων δέ, λογικός· εἰ δ' ἐξ ὄντων μὲν ἀδόξων δέ, φαῦλος· εἰ δὲ καὶ ψευδῆ καὶ λίαν ἄδοξα, δῆλον ὅτι φαῦλος ἢ ἁπλῶς ἢ τοῦ πράγματος.

Τὸ δὲ ἐν ἀρχῇ καὶ τὰ ἐναντία πῶς αἰτεῖται ὁ ἐρωτῶν, κατ' ἀλήθειαν μὲν ἐν τοῖς Ἀναλυτικοῖς εἴρηται, κατὰ δόξαν δὲ νῦν λεκτέον.

Αἰτεῖσθαι δὲ φαίνονται τὸ ἐν ἀρχῇ πενταχῶς. Φανερώτατα μὲν καὶ πρῶτον, εἴ τις αὐτὸ τὸ δείκνυσθαι δέον αἰτήσει. Τοῦτο δ' ἐπ' αὐτοῦ μὲν οὐ ῥᾴδιον λανθάνειν, ἐν δὲ τοῖς συνωνύμοις καὶ ἐν ὅσοις τὸ ὄνομα καὶ ὁ λόγος τὸ αὐτὸ

19 ἀποδεχόμεθα A^{pc}CDuV Al^{c} Λ edd. : ἀντεχόμεθα A^{ac}B || δοκούντων C^{ras} || 20 post τῶν des. uetus manus V || ἑτέρων om. u Al^{p} || 23 πολλῷ ABDu^{pc} Al^{c} : πολλῶν Cu^{ac} Λ edd. || χεῖρον u || ψευδῶς C^{ac}u || 24 post ἂν add. ὁ C^{pc} || ψεῦδος : τῶν ψευδῶν D || 25 ante λόγου add. τοῦ D || 26 ψευδές Al^{c} || 29 λίαν ἄδοξα AC Λ edd. : λίαν ἔνδοξα Du ἀνάδοξα B || φαῦλος ABC Λ edd. : φαύλως Du || 35-36 αἰτήσει AB Bk. Wz : αἰτήσειεν CDu Al^{p} Λ SW Ross || 36 post μὲν add. οὖν D || ῥᾴδιον ABD Λ edd. : ῥᾷον Cu || λαθεῖν C || 37 οἷς D || τὸ αὐτὸ ABD edd. : ταὐτὸν Cu.

formule ont la même signification. Deuxième façon, quand on postule universellement ce qu'il faut démontrer particulièrement ; par exemple, entreprenant de démontrer que les contraires relèvent d'une science unique, on demande qu'on vous accorde[1] que les opposés en général relèvent d'une science unique ; il apparaît bien, en effet, que ce qu'il fallait montrer en lui-même, on le postule en même temps que d'autres choses en plus. Troisième façon si, la tâche étant de montrer quelque chose universellement, on le postule particulièrement, par exemple si, la tâche étant de montrer que tous les contraires relèvent d'une science unique, on demandait qu'on vous l'accorde sur tels contraires déterminés : il apparaît bien, en effet, que celui-là aussi postule séparément, pris en lui-même, ce qu'il lui fallait montrer en même temps que plusieurs autres choses. Derechef[2] si, en effectuant une division, on postule ce qui constitue le problème, par exemple si, alors qu'il fallait montrer que la médecine est la science du sain et du malsain, on demandait qu'on vous accorde séparément chacun des deux points ; ou encore si l'on postulait l'une de deux propositions qui suivent nécessairement l'une de l'autre, par exemple, que le côté du carré est incommensurable avec la diagonale, alors que ce qu'il faut démontrer est que la diagonale l'est avec le côté.

Il y a autant de manières de postuler les contraires que de postuler ce qui est en cause au début. La première, en effet, serait si l'on postulait l'affirmation et la négation opposées. La deuxième, si l'on postulait les constituants contraires d'une antithèse, par exemple que la même chose est bonne et mauvaise[3]. La troisième serait si quelqu'un, demandant qu'on lui accorde une proposition universelle, postulait la contradictoire sur un cas particulier, par exemple si, ayant obtenu[4] la prémisse que les contraires relèvent d'une science unique, il postulait que celle du sain est autre que celle du malsain ; ou encore[5] si, ayant postulé ce dernier point, il essayait d'obtenir au niveau uni-

1-5 Voir *Notes*, p. 299.

σημαίνει, μᾶλλον. Δεύτερον δέ, ὅταν κατὰ μέρος δέον ἀποδεῖξαι καθόλου τις αἰτήσῃ, οἷον, ἐπιχειρῶν ὅτι τῶν ἐναντίων μία ἐπιστήμη, ὅλως τῶν ἀντικειμένων ἀξιώσειε μίαν εἶναι· δοκεῖ γὰρ ὃ ἔδει καθ' αὑτὸ δεῖξαι μετ' ἄλλων αἰτεῖσθαι πλειόνων. Τρίτον εἴ τις καθόλου δεῖξαι προκειμένου κατὰ μέρος αἰτήσειεν, οἷον εἰ πάντων τῶν ἐναντίων προκειμένου τῶνδέ τινων ἀξιώσειε· δοκεῖ γὰρ καὶ οὗτος, ὃ μετὰ πλειόνων ἔδει δεῖξαι, καθ' αὑτὸ χωρὶς αἰτεῖσθαι. Πάλιν εἴ τις διελὼν αἰτεῖται τὸ πρόβλημα, οἷον εἰ, δέον δεῖξαι τὴν ἰατρικὴν ὑγιεινοῦ καὶ νοσώδους, χωρὶς ἑκάτερον ἀξιώσειεν, ἢ εἴ τις τῶν ἑπομένων ἀλλήλοις ἐξ ἀνάγκης θάτερον αἰτήσειεν, οἷον τὴν πλευρὰν ἀσύμμετρον τῇ διαμέτρῳ, δέον ἀποδεῖξαι ὅτι ἡ διάμετρος τῇ πλευρᾷ. 163a

Ἰσαχῶς δὲ καὶ τἀναντία αἰτοῦνται τῷ ἐξ ἀρχῆς. Πρῶτον μὲν γὰρ εἴ τις τὰς ἀντικειμένας αἰτήσαιτο, φάσιν καὶ ἀπόφασιν, δεύτερον δὲ τἀναντία κατὰ τὴν ἀντίθεσιν, οἷον ἀγαθὸν καὶ κακὸν ταὐτόν. Τρίτον εἴ τις τὸ καθόλου ἀξιώσας ἐπὶ μέρους αἰτοῖτο τὴν ἀντίφασιν, οἷον εἰ, λαβὼν τῶν ἐναντίων μίαν ἐπιστήμην, ὑγιεινοῦ καὶ νοσώδους ἑτέραν ἀξιώσειεν, ἤ, τοῦτο αἰτησάμενος, ἐπὶ τοῦ καθόλου τὴν ἀντίθεσιν πειρῷτο λαμβάνειν. Πάλιν ἐάν τις αἰτήσῃ τὸ ἐναντίον τῷ ἐξ ἀνάγκης

163a2 post οἷον coni. εἰ Rassow SW Ross || 4 post μετ‹ὰ› add. καὶ C || 5 ante καθόλου add. τι A τὸ B Λ || προσκειμένου C || 6 τῶνδέ om. Λ || 7 ἀξιώσει u || δεῖ C^{ac} || 8 ante καθ' add. καὶ C || post αὑτὸ add. καὶ CuD || διελὼν C^{ras} || 9 πρόβλημα AB Wz SW Ross : προβληθὲν CDu Λ Bk. || 12 σύμμετρον u || post ἀσύμμετρον add. εἶναι CDu Λ SW Ross || τῇ διαμέτρῳ C^{ras} || 14 τῷ ἐξ ἀρχῆς codd. edd. : τῶν ἐξ ἀρχῆς κειμένων Al^{γρ} || 15 τὰς ἀντικειμένας ABDu Bk. Wz : τὰ ἀντικείμενα C Al^{c} Λ SW Ross || φάσιν ABC edd. : κατάφασιν Du κατὰ φάσιν Λ || 17 post τρίτον add. δ' D Λ || 18 αἰτοῖτο ABC edd. : αἰτοίη Du || 20 ἤ ABCu : ἢ εἰ D Λ || τὴν ἀντίθεσιν πειρῷτο AB Bk. Wz SW : τὴν ἀντίφασιν πειρῷτο Du Λ Ross πειρῷτο τὴν ἀντίφασιν C || 21 ἐναντίον τῷ ABC^{pc}Du : ἐναντίῳ C^{ac} || ἀνάγκης ABC edd. : ἀρχῆς Du.

versel son antithèse. Derechef, si quelqu'un postulait le contraire de ce qui suit nécessairement des prémisses posées — et cela même si, sans obtenir les opposés eux-mêmes, il postulait deux propositions telles qu'à partir d'elles la contradictoire opposée suivra[1].

Il y a une différence entre se faire donner les contraires et se faire donner ce qui est en cause au début : c'est que dans ce dernier cas, la faute est relative à la conclusion (car c'est en prenant celle-ci en considération que nous disons qu'on postule ce qui est en cause au début), alors que dans le cas des contraires, la faute réside dans les prémisses, du fait qu'elles sont mutuellement dans une certaine relation[2].

14

<CONSEILS PRATIQUES EN VUE DES DISCUSSIONS DIALECTIQUES>

Pour s'exercer et se préparer à des argumentations de ce type, il faut d'abord s'habituer à convertir les arguments ; de cette façon, en effet, nous disposerons de plus de ressources pour aborder le sujet de la discussion, et nous connaîtrons parfaitement beaucoup d'arguments en en apprenant peu[3]. En effet, convertir un argument, c'est transformer la conclusion, la joindre sous cette forme aux autres questions posées, et détruire ainsi l'une de celles qui ont été accordées : il est nécessaire, en effet, que si la conclusion n'est pas le cas, quelqu'une des prémisses soit détruite, puisque, lorsqu'elles étaient toutes posées, il était nécessaire que la conclusion fût le cas[4]. À propos de toute thèse, qu'elle énonce qu'il en est ainsi et qu'il n'en est pas ainsi, il faut examiner le moyen de l'attaquer, et dès qu'on l'a trouvé, il faut en chercher immédiatement la solution[5] ; de cette façon, en effet, le résultat sera qu'on se sera exercé simultanément à questionner et à

1-5 Voir *Notes*, p. 300.

συμβαίνοντι διὰ τῶν κειμένων, κἂν εἴ τις αὐτὰ μὲν μὴ λάβοι τὰ ἀντικείμενα, τοιαῦτα δ᾽ αἰτήσαιτο δύο ἐξ ὧν ἔσται ἡ ἀντικειμένη ἀντίφασις. Διαφέρει δὲ τὸ τἀναντία λαμβάνειν τοῦ ἐν ἀρχῇ, ὅτι τοῦ μέν ἐστιν ἡ ἁμαρτία πρὸς τὸ συμπέρασμα (πρὸς γὰρ ἐκεῖνο βλέποντες τὸ ἐν ἀρχῇ λέγομεν αἰτεῖσθαι), τὰ δ᾽ ἐναντία ἐστὶν ἐν ταῖς προτάσεσι τῷ ἔχειν πως ταύτας πρὸς ἀλλήλας.

Πρὸς δὲ γυμνασίαν καὶ μελέτην τῶν τοιούτων λόγων πρῶτον μὲν ἀντιστρέφειν ἐθίζεσθαι χρὴ τοὺς λόγους· οὕτως γὰρ πρός τε τὸ λεγόμενον εὐπορώτερον ἕξομεν καὶ ἐν ὀλίγοις πολλοὺς ἐξεπιστησόμεθα λόγους. Τὸ γὰρ ἀντιστρέφειν ἐστὶ τὸ μεταλαβόντα τὸ συμπέρασμα μετὰ τῶν λοιπῶν ἐρωτημάτων ἀνελεῖν ἓν τῶν δοθέντων· ἀνάγκη γάρ, εἰ τὸ συμπέρασμα μὴ ἔστι, μίαν τινὰ ἀναιρεῖσθαι τῶν προτάσεων, εἴπερ πασῶν τεθεισῶν ἀνάγκη ἦν τὸ συμπέρασμα εἶναι. Πρὸς ἅπασάν τε θέσιν, καὶ ὅτι οὕτως καὶ ὅτι οὐχ οὕτως, τὸ ἐπιχείρημα σκεπτέον, καὶ εὑρόντα τὴν λύσιν εὐθὺς ζητητέον· 163b
οὕτως γὰρ ἅμα συμβήσεται πρός τε τὸ ἐρωτᾶν καὶ πρὸς τὸ

22 κἂν ABDu : καὶ C || εἴ om. C^{ac} || μὴ om. D || 23 λάβοι BCD Al^{c}(P) edd. : λάβῃ Au Al^{c}(AD) || 25 post τοῦ coni. τὸ SW Ross || 27 post τῷ add. γὰρ Cu || 30 ἐθίζεσθαι χρὴ ABC Λ edd. : χρὴ ἐθ. D χρὴν ἐθ. u || οὕτως AB edd. : οὕτω CDu || 31 τε om. C || 36 post πασῶν add. αὐτῶν Du || τεθεισῶν om. C^{ac} || 37 πᾶσάν C^{ras} || τε AB Cu : δὲ D Λ || alt. ὅτι om. C || τὸ om. C^{ac}D.

163b2 οὕτως AB : οὕτω CDu edd.

répondre ; et si nous ne pouvons le faire avec personne d'autre, du moins le ferons-nous avec nous-mêmes. Il faut aussi aligner des arguments en parallèle, en faisant un choix de moyens d'attaque par rapport à la même thèse[1] ; car cela procure beaucoup de ressources contre[2] la contrainte, et fournit de grands secours contre la réfutation, dès lors qu'on a des ressources pour soutenir aussi bien qu'il en est ainsi et qu'il n'en est pas ainsi (car il en résulte que l'on a mis les contraires sous bonne garde). En vue de la connaissance et de la sagesse philosophique, l'aptitude à voir et à avoir vu les conséquences qui suivent de chacune de deux hypothèses opposées est un instrument non négligeable, car il ne reste plus qu'à choisir correctement l'une des deux. Mais il faut avoir un don naturel pour ce type de chose, et c'est cela, le don naturel en matière de vérité : l'aptitude à bien choisir le vrai et à bien éviter le faux. C'est là précisément ce que les gens bien doués par la nature peuvent faire : en effet, aimant et détestant comme il faut ce qui se présente à eux, ils discernent comme il faut ce qu'il y a de meilleur[3].

Par rapport à ceux des problèmes qui tombent le plus souvent, il faut connaître des arguments sur le bout des doigts, et surtout quand il s'agit des thèses premières[4] ; car dans ce domaine, les répondants perdent souvent courage. En outre, il faut avoir des définitions en abondance, et avoir sous la main des idées admises et des choses premières[5] ; car c'est par leur biais que s'effectuent les raisonnements déductifs. Il faut aussi essayer de garder en mémoire les <schémas> dans lesquels tombent le plus souvent les autres arguments[6]. En effet, de même qu'en géométrie il est utile de s'être exercé sur les éléments,

1-6 Voir *Notes*, p. 301.

ἀποκρίνεσθαι γεγυμνάσθαι, κἂν πρὸς μηδένα ἄλλον ἔχωμεν, πρὸς αὐτούς. Παράλληλά τε παραβάλλειν ἐκλέγοντα πρὸς τὴν αὐτὴν θέσιν ἐπιχειρήματα· τοῦτο γὰρ πρός τε τὸ βιάζεσθαι πολλὴν εὐπορίαν ποιεῖ καὶ πρὸς τὸ ἐλέγχειν μεγάλην ἔχει βοήθειαν, ὅταν εὐπορῇ τις καὶ ὅτι οὕτως καὶ ὅτι οὐχ οὕτως (πρὸς τὰ ἐναντία γὰρ συμβαίνει ποιεῖσθαι τὴν φυλακήν)· πρός τε γνῶσιν καὶ τὴν κατὰ φιλοσοφίαν φρόνησιν τὸ δύνασθαι συνορᾶν καὶ συνεωρακέναι τὰ ἀφ' ἑκατέρας συμβαίνοντα τῆς ὑποθέσεως οὐ μικρὸν ὄργανον· λοιπὸν γὰρ τούτων ὀρθῶς ἑλέσθαι θάτερον. Δεῖ δὲ πρὸς τὸ τοιοῦτο ὑπάρχειν εὐφυᾶ, καὶ τοῦτ' ἔστιν ἡ κατ' ἀλήθειαν εὐφυΐα, τὸ δύνασθαι καλῶς ἑλέσθαι τἀληθὲς καὶ φυγεῖν τὸ ψεῦδος· ὅπερ οἱ πεφυκότες εὖ δύνανται ποιεῖν· εὖ γὰρ φιλοῦντες καὶ μισοῦντες τὸ προσφερόμενον εὖ κρίνουσι τὸ βέλτιστον.

Πρός τε τὰ πλειστάκις ἐμπίπτοντα τῶν προβλημάτων ἐξεπίστασθαι δεῖ λόγους, καὶ μάλιστα περὶ τῶν πρώτων θέσεων· ἐν τούτοις γὰρ ἀποδυσπετοῦσιν οἱ ἀποκρινόμενοι πολλάκις. Ἔτι τε ὅρων εὐπορεῖν δεῖ καὶ τῶν ἐνδόξων τε καὶ τῶν πρώτων ἔχειν προχείρους· διὰ γὰρ τούτων οἱ συλλογισμοὶ γίνονται. Πειρατέον δὲ καὶ εἰς ἃ πλειστάκις ἐμπίπτουσιν οἱ ἄλλοι λόγοι κατέχειν. Ὥσπερ γὰρ ἐν γεωμετρίᾳ πρὸ

3 ἀποκρίνασθαι D || 4 πρὸς AB Λ edd. : καθ' CDu || αὐτούς B Λ || παραβάλλειν Bu edd. : προ- A om. CD Λ || ἐκλέγοντα AB Wz SW Ross : ἐκλέγοντας Bk. errore ut uidetur ἐκλέγοντα τὰ u ἐκλεκτέον τὰ CD Λ || 5 αὐτὴν θέσιν codd. Al^{c} Λ Wz SW Ross : ἀντίθεσιν Al^{c}(B) et ex Aldina Bk. || 6 ποιεῖ codd. edd. : ἔχει Al^{c} || post ἐλέγχειν add. καὶ Cu ἀλλὰ καὶ Al^{p} || 7 ἔχειν B || pr. ὅτι : τὸ A || 8 συμβαίνει AB Λ edd. : ἂν συμβαίνοι Cu ἂν συμβαίνῃ D || 9 ante γνῶσιν add. τὴν Du || 10 post καὶ add. τὸ C || 10-11 ἀφ' ἑκατέρας AB edd. : ἐφ' ἑκάτερα CDu || 11 post συμβαίνοντα add. uid. λέγειν ἐξ Λ || 12 τοιοῦτο AB Bk. Wz : -τον CDu SW Ross || 13 εὐφυῆ C || ἡ om. u || 14 τἀληθὲς om. C^{ac} || 15 δύναιντ' ἂν Du || alt. εὖ ABu edd. : οἱ C εὖ οἱ D Λ || 16 προσφερόμενον ABC edd. : προ- Du || 20 pr. τε om. AC^{ac} Λ || alt. τε om. Al^{c} || 21 τῶν om. D || 22 γίνονται om. C || δὲ ABDu : τε C || 23 ἄλλοι λόγοι AB Bk. Wz : λόγοι Al^{c} Wal. Ross διάλογοι CDu || ante κατέχειν add. καὶ δεῖ D.

comme il l'est aussi, dans la science des nombres, d'avoir en tête la table de multiplication (cela fait aussi une grande différence pour ce qui est de connaître aussi le multiple d'un autre nombre[1]), de même, dans le domaine des arguments, il l'est d'avoir les principes sous la main [et de connaître les prémisses par cœur][2]. De même, en effet, que les lieux simplement déposés dans la mémoire nous font immédiatement souvenir des choses elles-mêmes[3], de même ces <procédés> rendront plus apte à raisonner déductivement, du fait que l'on dirige son regard sur ces principes, qui sont limités en nombre[4]. Et il vaut mieux déposer dans sa mémoire une prémisse commune qu'un argument <entier> ; car n'être pas à court de principe et d'hypothèse, cela est modérément difficile[5].

En outre, il faut s'habituer à transformer en plusieurs un argument unique, tout en camouflant la chose de la façon la plus invisible possible. Tel serait le cas si l'on se tenait le plus loin possible du domaine de parenté des objets sur lesquels porte l'argument. Seront aptes à subir ce traitement ceux des arguments qui sont les plus universels, par exemple qu'il n'y a pas de science qui soit science unique de plus d'un objet ; car il en est alors ainsi aussi dans le cas des relatifs et dans celui des contraires et des coordonnés[6].

Il faut aussi donner une forme universelle aux rappels des arguments, même si la discussion a porté sur un cas particulier ; de cette manière encore, en effet, il sera possible de transformer en plusieurs un argument unique[7]. Il en va de même en rhétorique dans le cas des enthymèmes[8]. Mais il faut éviter le plus possible, soi-même, de laisser les déductions passer au niveau de l'universel[9]. Et il faut toujours examiner les arguments, pour voir si l'on

1-9 Voir *Notes*, p. 303.

ἔργου τὸ περὶ τὰ στοιχεῖα γεγυμνάσθαι, καὶ ἐν ἀριθμοῖς τὸ περὶ τοὺς κεφαλισμοὺς προχείρως ἔχειν (μέγα διαφέρει πρὸς τὸ καὶ τὸν ἄλλον ἀριθμὸν γινώσκειν πολλαπλασιούμενον), ὁμοίως δὲ καὶ ἐν τοῖς λόγοις τὸ πρόχειρον εἶναι περὶ τὰς ἀρχάς [καὶ τὰς προτάσεις ἀπὸ στόματος ἐξεπίστασθαι]. Καθάπερ γὰρ ἐν τῷ μνημονικῷ μόνον οἱ τόποι τεθέντες εὐθὺς ποιοῦσιν αὐτὰ μνημονεύειν, καὶ ταῦτα ποιήσει συλλογιστικώτερον διὰ τὸ πρὸς ὡρισμένας αὐτὰς βλέπειν κατ' ἀριθμόν. Πρότασίν τε κοινὴν μᾶλλον ἢ λόγον εἰς μνήμην θετέον· ἀρχῆς γὰρ καὶ ὑποθέσεως εὐπορῆσαι μετρίως χαλεπόν.

Ἔτι τὸν ἕνα λόγον πολλοὺς ποιεῖν ἐθιστέον, ὡς ἀδηλότατα κρύπτοντας. Εἴη δ' ἂν τὸ τοιοῦτον εἴ τις ὅτι πλεῖστον ἀφισταίη τῆς συγγενείας περὶ ὧν ὁ λόγος. Ἔσονται δὲ δυνατοὶ τῶν λόγων οἱ μάλιστα καθόλου τοῦτο πάσχειν, οἷον ὅτι οὐκ ἔστι μία πλειόνων ἐπιστήμη· οὕτως γὰρ καὶ ἐπὶ τῶν πρός **164a** τι καὶ ἐπὶ τῶν ἐναντίων καὶ συστοίχων ἐστίν.

Δεῖ δὲ καὶ τὰς ἀπομνημονεύσεις καθόλου ποιεῖσθαι τῶν λόγων, κἂν ᾖ διειλεγμένος ἐπὶ μέρους· οὕτως γὰρ καὶ πολλοὺς ἐξέσται τὸν ἕνα ποιεῖν. Ὁμοίως δὲ καὶ ἐν ῥητορικοῖς ἐπὶ τῶν ἐνθυμημάτων. Αὐτὸν δ' ὅτι μάλιστα φεύγειν ἐπὶ τὸ καθόλου φέρειν τοὺς συλλογισμούς. Ἀεί τε δεῖ σκοπεῖν τοὺς

24 pr. τὸ : τὰ A^{pc} ‖ 25 ante μέγα add. καὶ AB Wz SW ‖ post μέγα add. uelim γὰρ ‖ 27 δὲ om. B ‖ ἐν τοῖς λόγοις ABD Λ edd. : τοὺς λόγους Cu $Λ^{vl}$ ‖ 27-28 τὸ — ἀρχάς om. CDu Λ ‖ 28 καὶ om. D Λ ‖ τὰς — ἐξεπίστασθαι om. $Λ^{vl}$, deleuimus ; uid. adn. ‖ post ἐξεπίστασθαι add. δεῖ D Λ ‖ 30 ποιήσει ABCu edd. : ποιοῦσι D Λ ‖ 31 ὡρισμένας αὐτὰς ABDu : -μένα -τὰ C ‖ κατ' : καὶ C^{ac} ‖ 32 ἢ λόγον εἰς Cu Λ edd. : λόγον εἰς D εἰς λόγον ἢ AB ‖ 35 εἴη δ' ἂν τὸ τοιοῦτον ABC edd. : τὸ τοιοῦτο δ' ἂν εἴη u Λ τοιοῦτον δ' ἂν εἴη D ‖ 36 ἀφισταίη $A^{ac}BC^{ac}$ edd. : ἀφίσταιτο C^{pc}u ἀφίσταται A^{pc}D ‖ τῇ συγγενείᾳ C^{ac} ‖ 37 τοῦτο : τὸ C^{ac} ‖ post πάσχειν add. δύνανται ABD Al^{1} Λ post μάλιστα u.

164a1 μὴ Al^{c} ‖ οὕτως ABDu : οὕτω C edd. ‖ 2 εἰσί C ‖ 4 κἂν : ἂν C^{ac} ‖ οὕτως AB : οὕτω CDu edd. ‖ 5 ἕνα : ναί C^{ac} ‖ 6 θυμημάτων C^{ac} ‖ alt. ἐπὶ om. C^{ac}u.

les discute sur un plus grand nombre de cas ; car tous ceux qui sont particuliers se discutent aussi universellement ; et dans une démonstration particulière se trouve contenue celle d'un universel, du fait qu'il n'est pas possible de déduire la moindre conclusion sans les universelles[1].

L'entraînement aux raisonnements inductifs doit être assigné à un jeune homme ; l'entraînement aux raisonnements déductifs, à un homme d'expérience. Il faut essayer aussi de demander les prémisses à des déducteurs, et les comparaisons à des inducteurs ; car c'est à cela que les uns et les autres ont été bien entraînés[2]. D'une façon générale, il faut essayer de rapporter de l'entraînement dialectique soit la déduction de quelque conclusion, soit une solution, soit une prémisse, soit une objection, soit un jugement sur la correction ou le manque de correction d'une question (qu'elle ait été posée par soi-même ou par quelqu'un d'autre), et sur ce de quoi relève cette correction ou cette absence de correction. C'est en effet de cela que se compose l'aptitude qui nous intéresse, et c'est l'aptitude que l'entraînement a pour fin, tout particulièrement dans le domaine des prémisses et des objections ; car pour le dire en un mot, est dialecticien l'expert en prémisses et en objections[3]. Or proposer des prémisses, c'est unifier le multiple (il faut en effet que ce à quoi tend l'argument soit pris dans l'ensemble comme une unité) ; et produire des objections, c'est multiplier l'unité : en effet, soit l'on divise, soit l'on rejette, accordant ceci, mais non cela, parmi les prémisses qui vous sont proposées[4].

Mais il ne faut pas discuter avec tout le monde, ni s'entraîner à le faire avec le premier venu. Nécessairement, en effet, avec certains, les arguments baissent de qualité ; et face à celui qui essaie à tout prix de paraître

1-4 Voir *Notes*, p. 307.

λόγους, εἰ ἐπὶ πλειόνων διαλέγονται· πάντες γὰρ οἱ ἐν μέρει καὶ καθόλου διειλεγμένοι εἰσί, καὶ ἔνεστιν ἐν τῇ κατὰ μέρος ἡ τοῦ καθόλου ἀπόδειξις διὰ τὸ μὴ εἶναι συλλογίσασθαι μηδὲν ἄνευ τῶν καθόλου.

Τὴν δὲ γυμνασίαν ἀποδοτέον τῶν μὲν ἐπακτικῶν πρὸς νέον, τῶν δὲ συλλογιστικῶν πρὸς ἔμπειρον. Πειρατέον τε λαμβάνειν παρὰ μὲν τῶν συλλογιστικῶν τὰς προτάσεις, παρὰ δὲ τῶν ἐπακτικῶν τὰς παραβολάς· ἐν τούτῳ γὰρ ἑκάτεροι γεγυμνασμένοι εἰσίν. Ὅλως δ᾽ ἐκ τοῦ γυμνάζεσθαι διαλεγόμενον πειρατέον ἀποφέρεσθαι ἢ συλλογισμὸν περί τινος ἢ λύσιν ἢ πρότασιν ἢ ἔνστασιν, ἢ εἰ ὀρθῶς τις ἤρετο ἢ εἰ μὴ ὀρθῶς, ἢ αὐτὸς ἢ ἕτερος, καὶ παρὰ τί ἑκάτερον. Ἐκ τούτων γὰρ ἡ δύναμις, τὸ δὲ γυμνάζεσθαι δυνάμεως 164b
χάριν, καὶ μάλιστα περὶ τὰς προτάσεις καὶ ἐνστάσεις· ἔστι γὰρ ὡς ἁπλῶς εἰπεῖν διαλεκτικὸς ὁ προτατικὸς καὶ ἐνστατικός. Ἔστι δὲ τὸ μὲν προτείνεσθαι ἓν ποιεῖν τὰ πλείω (δεῖ γὰρ ἓν ὅλως ληφθῆναι πρὸς ὃ ὁ λόγος), τὸ δ᾽ ἐνίστασθαι τὸ ἓν πολλά· ἢ γὰρ διαιρεῖ ἢ ἀναιρεῖ, τὸ μὲν διδοὺς τὸ δ᾽ οὔ τῶν προτεινομένων.

Οὐχ ἅπαντι δὲ διαλεκτέον, οὐδὲ πρὸς τὸν τυχόντα γυμναστέον. Ἀνάγκη γὰρ πρὸς ἐνίους φαύλους γίνεσθαι τοὺς λόγους· πρὸς γὰρ τὸν πάντως πειρώμενον φαίνεσθαι δια-

8 λόγους ABCu : συλλογισμούς D ‖ εἰ om. u^{ac} ‖ πλειόνων A Λ : κοινῶν CDu edd. πλειόνων κοινῶν B τῶν καθόλου Al^{p} ‖ 9 ἔνεστιν ABDu : ἔστιν C ‖ τῇ AB edd. : τοῖς CDu Λ ‖ 11 μηδὲν ABCD : μηθὲν u ‖ ἄνευ C^{pc} ‖ τῶν codd. Wz SW Ross : τοῦ Λ Bk. ‖ 13 τε ABC : δὲ Du ‖ 14 ἐκλαμβάνειν C ‖ 15 τούτῳ codd. Λ Wz SW Ross : τούτοις coni. Bk. ‖ 17 διαλεγόμενον $ABC^{ac}u$ edd. : -λεγομένους $C^{pc}D$ fort. Λ ‖ ἀποφαίνεσθαι u ‖ ἢ om. D ‖ παρὰ u ‖ 18 ἢ ἔνστασιν om. C ‖ 19 ἑκάτερον ABC edd. : -ος Du Λ.

164b2 ante περὶ add. καὶ C ‖ ante ἐνστάσεις add. τὰς CDu ‖ 3-4 ὁ — τὸ A^{ras} ‖ 3 προτακτικὸς u ‖ 4 ἓν ποιεῖν : ἐμποιεῖν D^{ac} ‖ 5 ἓν ὅλως $ABC^{ac}u$ Λ Wz SW Ross : ἐν ὅλῳ $C^{pc}D$ Bk. ‖ 6 post οὔ add. διδοὺς C Λ.

vous échapper, il est sans doute juste d'essayer à tout prix de réussir votre déduction, mais cela manque d'élégance. C'est pourquoi il ne faut pas s'engager trop facilement avec les premiers venus ; car il en résulte nécessairement que la discussion dégénère ; de fait, ceux qui ne visent qu'à s'entraîner[1] ne peuvent s'empêcher de discuter autrement que de manière agonistique[2].

Il faut aussi avoir des arguments tout faits pour les problèmes du type de ceux dans lesquels, avec très peu de ressources, nous en aurons d'utilisables pour un très grand nombre de cas ; tels sont ceux qui sont universels et ceux pour lesquels il est plutôt difficile de se fournir en matériaux à partir de ce que l'on a sous la main[3].

1-3 Voir *Notes*, p. 309.

φεύγειν δίκαιον μὲν πάντως πειρᾶσθαι συλλογίσασθαι, οὐκ εὔσχημον δέ. Διόπερ οὐ δεῖ συνεστάναι εὐχερῶς πρὸς τοὺς τυχόντας· ἀνάγκη γὰρ πονηρολογίαν συμβαίνειν· καὶ γὰρ οἱ γυμναζόμενοι ἀδυνατοῦσιν ἀπέχεσθαι τοῦ διαλέγεσθαι μὴ ἀγωνιστικῶς.

Δεῖ δὲ καὶ πεποιημένους ἔχειν λόγους πρὸς τὰ τοιαῦτα τῶν προβλημάτων ἐν οἷς ἐλαχίστων εὐπορήσαντες πρὸς πλεῖστα χρησίμους ἕξομεν· οὗτοι δ' εἰσὶν οἱ καθόλου καὶ πρὸς οὓς πορίζεσθαι χαλεπώτερον ἐκ τῶν παρὰ πόδας.

11 συλλογίσασθαι AB edd. : -ζεσθαι C^{pc}Du om. C^{ac} || 15 μὴ om. C^{pc} Λ Ross || 16 λόγους ἔχειν Al^{c} || 16-17 τῶν προβλημάτων τοιαῦτα Al^{c} || 17 ἐν οἷς ἐλαχίστων codd. edd. : ἐλαχίστων δὲ Al^{c} || 18 ante πλεῖστα add. τὰ C || χρησίμους ABCD edd. : -μως u λόγους χρησίμους Al^{c} || 19 πρὸς οὓς πορίζεσθαι ABCD^{pc}u Bk. Wz : πρὸς οὓς εὐπορίζεσθαι D^{ac} οὓς προσπορίζεσθαι SW Ross || χαλεπὸν CDu Λ || τῶν AB edd. : τοῦ CD Al^{c}.

NOTES

LIVRE V

Page 1

1. Le Livre V des *Topiques* présente, par rapport aux autres livres, de nombreuses différences de style et parfois de fond ; la plus visible est la présentation spectaculairement stéréotypée et répétitive qu'il donne des lieux du propre. Ces différences ont conduit certains commentateurs à mettre en doute son authenticité (cf. J. Kirchmann, *Aristoteles Kategorien... Topik, Sophistische Widerlegungen*, Leipzig, 1876-1883, et surtout J. Pflug, *De Aristotelis Topicorum libro quinto*, Leipzig, 1908) ; mais leur thèse n'a généralement pas convaincu. Le Livre V a fait plus récemment l'objet d'une étude extrêmement approfondie, celle de Reinhardt, qui résume l'état de la question et la reprend à la base. La thèse de ce savant, appuyée sur des analyses très poussées, est que les particularités du livre V peuvent s'expliquer économiquement si l'on suppose qu'un réviseur autre qu'Aristote (et antérieur à Alexandre d'Aphrodise) a remanié et complété un stock initial de matériel authentiquement aristotélicien. Ce réviseur, mal informé et assez peu intelligent, trahit ses interventions par diverses ignorances et incohérences. Reinhardt, dans le cours de son analyse, classe les lieux du livre V en cinq types. Cette classification, très utile pour l'interprétation du texte, sera rappelée dans notre annotation, aussi brièvement que possible. Pour plus de détails, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ce remarquable ouvrage, que nous avons gardé à portée de main pendant la préparation de ce livre V, ainsi que l'article pionnier de J. Barnes (1970).

2. Reinhardt, p. 63-67, a montré de façon convaincante que dans la terminologie technique des *Topiques*, ἀποδιδόναι désigne l'attribution (la « donation »), *par le répondant*, d'un prédicat à un sujet dans un énoncé (en règle générale affirmatif) qui exprime sa position sur le problème débattu entre les deux partenaires du dialogue.

3. Sur le propre et ses variétés, voir aussi I 4, 101b17-23 ; 5, 102a18-30 et 102b20-26. On notera que les exemples ne sont pas les

mêmes, et surtout que, malgré l'alternance des ἤ et des καί, alternance qui semble inviter à regrouper les espèces du propre deux par deux, il n'y a pas identité entre le propre absolu (« par soi-même ») et le propre permanent (« à tout moment »), ni entre le propre relatif (« à quelque chose d'autre ») et le propre temporaire (« à tel moment ») : un propre relatif peut être un propre permanent ou quasi-permanent (cf. 129a6-16), et un propre temporaire peut n'être pas relatif. Aussi Aristote donne-t-il quatre exemples (128b16-21), quatre définitions (128b34-129a5) et quatre directives (129a18-31), et non pas deux seulement, pour illustrer sa distinction. Cependant, les deux espèces du propre mentionnées en premier (le propre absolu et le propre permanent) ont en commun d'être des propres en un sens normal du terme, alors que les deux suivantes ne sont que des « quasi-propres » (Barnes, p. 142-147 ; cf. I 5, 102a22-28). On peut noter enfin que le chapitre V 1 reste muet sur une autre question importante qui touche à la notion même de propre : la distinction entre un sens fort et un sens faible de cette notion. On peut en dire rapidement ceci. Le livre I a introduit le mot ἴδιον en deux temps : (i) en I 4, 101b17-18, Aristote présentait une liste de trois seulement des termes traditionnellement désignés comme les « prédicables », à savoir le genre, le propre et l'accident (mais non la définition) ; (ii) en 101b19-25, il parvenait à la liste canonique des quatre « prédicables » en scindant la notion initiale du propre, selon que le propre signifie l'essence ou non ; il appelle alors « définition » le « propre » (au sens faible) qui la signifie, et « propre » (au sens fort) celui qui ne la signifie pas. La définition « officielle » du propre (I 5, 102a18-19) est celle qui correspond à ce sens fort : il doit être non seulement « contre-prédiqué » (ἀντικατηγορεῖσθαι, voir sur ce terme et sur sa traduction les n. 4 et surtout 8 de la p. 13), c'est-à-dire coextensif avec le sujet dont il est le propre, mais encore *ne pas* montrer l'essence de ce sujet. Cependant, l'usage de ce sens fort coexiste dans les *Topiques* avec celui du sens faible, qui est comme le vestige de la première occurrence du mot en 101b17 et 19-20 ; en ce sens faible, la seule caractéristique du propre est qu'il est « contre-prédiqué » ; il n'est ni impossible ni nécessaire qu'il montre l'essence de son sujet. Dans l'Introduction du volume I de la présente édition (p. LXXVI-LXXXIII), j'avais appelé « inclusif » le sens faible et « exclusif » le sens fort, parce que leur différence me paraît liée à celle qui sépare deux conceptions distinctes du système des « prédicables ». Comme ce vocabulaire, pourtant repris et accepté par Primavesi et par Reinhardt, est solidaire de cette interprétation du système des prédicables, et que celle-ci a été plus ou moins sévèrement critiquée de divers côtés (cf. notamment T. Ebert, « Aristotelischer und traditioneller Akzidenzbegriff », in G. Patzig, E. Scheibe, W. Wieland (edd.), *Logik — Ethik — Theorie der Geisteswissenschaften*, Hamburg, 1977, et Id. « Aristotelian Accidents », *Oxford Studies in Ancient Philosophy*, 1998 ;

P. Slomkowski, « Aristotle's *Topics* » ; G. Serino, « Para una interpretación unitaria de la doctrina de los 'predicables' », *Anuario Filosofico*, 35/1, 2002), je préfère adopter ici le vocabulaire moins théoriquement chargé de Barnes, p. 137-138 et 140-142, qui a proposé des expressions rigoureuses des deux sens, respectivement fort et faible, du « propre ». Parmi les lieux exposés dans le livre V, quelques-uns exigent que la notion de propre soit prise dans le sens fort, d'autres qu'elle soit prise dans le sens faible ; mais la plupart d'entre eux restent indéterminés sur ce point (cf. Barnes, p. 141 ; Reinhardt, p. 30).

4. Malgré les raisons qu'Aristote pourrait avoir de ne pas admettre qu'une proposition singulière puisse constituer une assignation de propre (cf. Alexandre, 39.2-7 ; Barnes, p. 147-148), il attribue assez souvent des propres à des sujets individuels, comme ici (voir aussi 129a5, 131b12, 17, 134a30, b9, 135a30, ainsi que, en dehors du livre V, I 102a26, b23 ; cf. 102b7, 103a30 ; 103b29). Sur les difficultés que cela entraîne pour la conception du propre, voir Barnes.

5. Malgré la dureté de la construction, je conserve ici le texte des mss, contre Wallies et Ross. L'expression se retrouve en 129a18, où cette leçon est confirmée par une citation d'Alexandre.

Page 2

1. L'emploi de κινεῖν dans le sens de « contredire », « ébranler » (cf. 134a7) serait, selon Pflug, *op. cit.*, p. 32, une particularité du vocabulaire du livre V. Mais Reinhardt, p. 103, cite VI 1, 156b21, où le mot est employé dans un sens voisin.

2. Τὸ κείμενον et ὃ κεῖται, comme ἀποδιδόναι (cf. n. 2 de la p. 1), désignent régulièrement soit la thèse soutenue par le répondant, soit le prédicat qui figure dans cette thèse (Reinhardt, p. 67).

3. Selon Pickard-Cambridge, suivi par Tricot, le paragraphe 128b22-33 serait mieux placé après 129a16. Mais dans ce cas, le rappel de 129a19, καθάπερ εἴπομεν καὶ πρότερον, se référerait à son contexte immédiat, ce qui ne paraît guère plausible. Nous empruntons cet argument à Verdenius, p. 31.

4. Nous traduisons τακτός par « précis », plutôt que par « déterminé » (qui serait ὡρισμένος). Le mot est rare chez Aristote (il est absent de Bonitz), mais non sans exemple : cf. *Hist. Anim.* VIII, 599b4-5 (κατά τινας χρόνους τακτούς — on songe à la τάξις τοῦ χρόνου du célèbre fragment DK 12B1 d'Anaximandre).

5. Le contexte confirme qu'il vaut mieux traduire ἀρετή par « excellence », plutôt que (fût-ce conventionnellement) par « vertu » : par contraste avec la science, l'ἀρετή peut résider non seulement dans d'autres parties de l'âme que la partie raisonnable (comme l'entendent plusieurs commentateurs), mais aussi chez des êtres qui n'ont pas par nature une telle partie (cf. 128b39). Un couteau peut avoir une ἀρετή : bien couper.

Page 3

1. La plupart des mss (sauf u et M avant correction) ajoutent ici, sous des formes d'ailleurs variées, « et à la partie irascible » (καὶ θυμικὸν le plus souvent) ; de même en 129a14 (cette fois sans exception). Le contexte est défavorable à ces précisions pédantes, auxquelles s'oppose d'ailleurs le singulier τὸ δ' ὑπηρετεῖν, lignes 12-13 (corrigé en un pluriel dans quelques mss). Lorsque Aristote veut parler, dans les *Topiques*, de la tripartition platonicienne de l'âme, il n'utilise pas θυμικόν ou θυμητικόν, comme dans les présentes variantes, mais, à la manière de Platon lui-même, θυμοειδές (cf. 113a36, b1, 126a8-9, 10).

2. L'usage de πάντοτε en 129a13, que Liddell-Scott, tel que Colli le cite d'après une édition non précisée, signalerait comme « common in late Prose... proscribed by Atticists » (mais LSJ[9] dit seulement « condemned by the Atticists ») a servi d'argument à Colli, p. 949, pour suspecter l'authenticité du livre V, et à Sainati, p. 118 et 145 n. 65, pour suspecter celle du seul chapitre V 1. Cet argument a été détruit par Verdenius, qui remarque que le mot figure en *EN* IX 4, 1166a28, comme le note d'ailleurs LSJ (même remarque chez Reinhardt, p. 16 n. 2).

3. Ici comme à la ligne 129a12, nous supprimons καὶ θυμικόν (cf. n. 1 ci-dessus).

4. Cf. 128b22-23 et la n. 5 de la p. 1.

Page 4

1. En 129a26, après χρόνους, nous conservons (malgré Wallies et Ross) τηρεῖν, mieux attesté que παρατηρεῖν (qui peut avoir été inspiré à un diorthote par son occurrence en 129a23). — La parenthèse des lignes 26-28 est un véritable nid à erreurs et corrections de copistes ; compte tenu de la souplesse de la syntaxe des modes après κἂν εἰ (cf. Bonitz, 41a4 et 217a32), nous adoptons pour les trois verbes la leçon des mss AB. Le sens reste forcément identique.

2. La variété des moyens utilisés par les différents témoins de la tradition pour souligner l'unicité du moment concerné par le propre temporaire (οὐκ ἐν ἄλλοις ἤ dans BC, μόνον dans AI^{p}Λ) laisse supposer que cette unicité n'était pas marquée (sinon implicitement, comme c'est souvent le cas en grec) dans le texte primitif ; c'est pourquoi l'on peut privilégier les nombreux témoins exempts de cette insistance, qui ne portent que la *lectio difficilior* bien attestée πρὸς τὸν νῦν λεγόμενον χρόνον. Quant au sens, on peut se demander si νῦν signifie, quasi-techniquement, un pur instant (qu'il soit présent, passé ou futur), par opposition à un intervalle de temps d'une certaine durée, ou bien si le mot désigne un « maintenant » qui peut avoir une certaine durée, mais qui est déterminé comme un « maintenant » présent (en un sens large) par sa simultanéité avec l'énonciation d'un énoncé au présent grammatical. La première interprétation est assez tentante, parce que

rien n'empêche théoriquement de donner un propre de l'homme que l'on a rencontré hier, ou de celui qu'il s'agit d'identifier demain, et parce qu'elle permettrait de faire une distinction précise entre le propre à tel moment (ποτέ), dont il s'agit ici, et le propre actuel (νῦν), dont il sera question en 131b5-18. Mais la seconde interprétation nous paraît préférable : force est de reconnaître, en effet, que tous les exemples de propres ποτέ donnés par Aristote sont énoncés au présent grammatical, et mentionnent des activités qui s'étendent sur plus d'un instant (cf. 128b20-21, 129a3-5) ; il en va de même pour l'exemple de propre νῦν présenté comme correct en 131b16-18. Notons pourtant qu'il subsiste une différence entre propre ποτέ et propre νῦν, semble-t-il : c'est que l'énoncé du second doit inclure le mot νῦν (cf. 131b17), alors que celui du premier ne doit certainement pas inclure le mot ποτέ. À cet égard, il n'est donc pas tout à fait exact de dire que le chapitre V 1 confond le propre temporaire et le propre actuel (Sainati, I p. 145, n. 66) ; mais il reste vrai qu'Aristote ne les distingue nulle part explicitement (Barnes, p. 143).

3. Pour que A soit un propre de B relativement à C, il faut et il suffit que A soit « accident » de B et ne le soit pas de C (au sens large de συμβεβηκός, c'est-à-dire en tant qu'attribut en général, qu'il soit « accidentel » au sens étroit ou non — sur cette distinction, voir vol. I, *Introduction* p. LXXVI-LXXXIII et p. 123 n. 2). D'où le rattachement des problèmes qui concernent ce type de propre aux lieux de l'accident. On notera que dans ce paragraphe, Aristote ne dit rien de la méthode à adopter à propos des propres temporaires (mais cf. 3, 131a27-b4 et 4, 133a12-23).

4. Les chapitres 2 et 3 du livre V sont consacrés aux lieux destinés à déterminer si un propre a été « posé » (ou « donné », à savoir par le répondant) καλῶς ou non (sur la traduction de cet adverbe, voir la note suivante). Le début de cette longue section est clairement marqué en 129b1-2, de même que sa fin en 132a22-23 ; dans ce dernier passage, la question de savoir si le propre a été donné καλῶς est mise en contraste avec celle de savoir s'il a été donné ὅλως. Le livre VI, consacré à la définition, introduit une distinction analogue (VI 1, 139a34-35, b6-11 ; 4, 141a23-25) : la définition a-t-elle été donnée καλῶς ou non ? Ce qui a été donné comme une définition en est-il une ? Les deux vices qui empêchent une définition d'être donnée καλῶς sont : (i) on s'est servi d'une expression obscure, et (ii) on a énoncé une formule qui a plus d'extension qu'il ne faut (VI 1, 139b12-18) ; les lieux correspondant à ces deux vices sont exposés respectivement au chapitre 2 et au chapitre 3 du livre VI (cf. la fin du chapitre 1, le début du chapitre 3 et celui du chapitre 4). Mais il y a une différence essentielle entre les lieux du καλῶς dans le livre V et dans le livre VI, comme l'a marqué avec force Reinhardt, p. 55-60 : cette différence est que ceux du livre V comportent une partie destructive et une partie constructive,

alors que ceux du livre VI ont une portée uniquement destructive. Cette observation fondamentale est le point sur lequel s'appuie essentiellement Reinhardt pour déceler dans le livre V l'intervention d'un réviseur (cf. n. 1 de la p. 1). Le détail de ses analyses sera sommairement rappelé dans l'annotation des lieux particuliers.

5. Pour traduire καλῶς, la plupart des traducteurs adoptent « correctement » ou un terme analogue, à l'exception notable de Reinhardt, qui traduit simplement par « schön ». Étant donné cependant que καλῶς ne semble pas avoir ici de connotation esthétique (« beauté », « élégance »), et que « correctement » reste trop indéterminé entre le point de vue de la forme et celui du contenu, alors que c'est certainement le premier qui est pertinent, nous traduisons ici par « sous une forme correcte », « correctement formulé » ; mais pour éviter la lourdeur d'expressions comme « posé sous une forme correcte », nous nous contenterons le plus souvent, par la suite, de l'adverbe « correctement ». Les lieux du propre « correctement formulé » (καλῶς ἴδιον) font contraste avec les lieux de l'ἴδιον ὅλως (4, 132a22-24) ; ceux-ci sont destinés à tester si l'expression proposée « est bien un propre ou non » (quant à son contenu) ; ce sont, peut-on dire, les « lieux du propre comme tel », expression qui nous servira de traduction. En principe, la question de savoir si un propre est ou non « correctement formulé » ne devrait se poser que si le prédicat proposé est bien, pour commencer, un « propre comme tel » ; autrement dit, un propre correctement formulé devrait être *a fortiori* un propre comme tel, alors qu'un propre comme tel n'est pour autant formulé ni correctement ni incorrectement (cf. VI 139b6-11 sur le même point, à propos de la définition). C'est sans doute la raison pour laquelle les lieux énumérés dans les chapitres V 2-3, qui sont officiellement des lieux du propre correctement formulé, sont souvent, en fait, par leur contenu, des lieux qui permettent au moins de réfuter une thèse dont le prédicat serait simplement proposé comme propre (sous-entendu : comme tel) de son sujet. Sur les cas d'insertion fautive de certains lieux du propre comme tel dans la liste des lieux du propre correctement formulé, cf. Reinhardt, en particulier p. 55-60).

6. Ici comme dans le vol. I (cf. *Introduction*, p. CXXXIX, n. 2), j'introduis systématiquement l'expression « s'il ne se trouve pas que » dans l'expression des lieux, bien qu'elle ne corresponde à rien dans le texte grec. Il s'agit en effet toujours, pour le questionneur à l'affût d'une réfutation, de voir *s'il ne se trouve pas* que telle ou telle situation (i) *est réalisée* ou (ii) *n'est pas réalisée* (étant entendu que dans les deux cas, ce serait une bonne affaire pour lui). Dans le cas (ii), les expressions d'Aristote, traduites littéralement (« voir si telle situation n'est pas réalisée »), prêteraient à équivoque.

7. Le principe selon lequel le propre est donné « en vue de la connaissance (de son sujet) » est répété en 130a4-5, 131a1, 12-13. En

quel sens faut-il l'entendre ? La réponse dépend du sens exact, fort ou faible (cf. n. 3 de la p. 1) qu'il convient de donner ici au mot ἴδιον. Avec le sens fort, la contribution du propre à la connaissance de son sujet ne peut porter que sur des propriétés inessentielles de ce sujet, par exemple sur des caractéristiques permettant de le reconnaître ou de l'identifier. Aristote ne semble pas envisager, dans les *Topiques*, que le propre puisse être démontré à partir de l'essence de son sujet, sans être pour autant un élément constitutif de cette essence, ce qui lui vaudrait le statut des « accidents par soi » des *Seconds Analytiques*, τὰ καθ' αὑτὰ συμβεβηκότα, dont Barnes, p. 139-140, a montré avec acuité qu'ils étaient inclassables dans le cadre des *Topiques*. Avec le sens faible, en revanche, la contribution du propre à la connaissance du sujet peut être plus importante, puisqu'il n'est au moins pas exclu que le propre constitue une propriété essentielle de son sujet. Nous aurons l'occasion de retrouver cette problématique (sur laquelle voir aussi Reinhardt, p. 25-31) au fur et à mesure de l'examen des lieux ; rappelons dès maintenant que les trois quarts des lieux du livre V sont « libellés de telle sorte qu'on ne peut pas dire si ἴδιον y figure dans son sens fort ou dans son sens faible » (Barnes, p. 141). Sur le texte du présent passage, voir la n. suivante.

8. La leçon de B, χωριστέον (dont celle de A, χρηστέον, n'est sans doute qu'une variante), paraît être la *lectio difficilior* par rapport à ἀποδοτέον dans les autres témoins ; elle est retenue par Strache-Wallies. Sur la fonction « séparatrice » du propre, distinguant son sujet de tous les autres s'il est un propre « par soi-même », ou d'un sujet précis s'il est un propre relatif, voir 1, 128b34-39 et 129a23-25 ; cf. 2, 130b11-22. On observera aussi que les mss autres que AB accueillent une glose explicative sous deux formes légèrement différentes : la clause τοῦ γὰρ *μανθάνειν* κτλ est *ajoutée* par DuV Λ après 129b8 ποιούμεθα, alors que la clause τοῦ γὰρ *μαθεῖν* κτλ est *substituée* à γνώσεως γὰρ ἕνεκα dans C. Le jeu des variantes dans ce passage offre ainsi une sorte de coupe dans l'histoire de la tradition du texte, et confirme la place particulière du ms C par rapport aux deux familles.

Page 5

1. A savoir les deux situations qui ont été distinguées dans ce qui précède : le propre, pris en lui-même, est plus mal connu que son sujet (τὸ μὲν, 129b5) ; l'appartenance du propre à son sujet est moins bien connue que ce sujet lui-même (τὸ δ', 129b13). Le présent lieu se subdivise ainsi en deux lieux distincts. Il est à remarquer que cette division n'a rien à voir avec la distinction classiquement aristotélicienne entre mieux connu pour nous et mieux connu absolument ; cf. VI, n. 1 de la p. 48 et n. 4 de la p. 49.

2. Probablement parce que, dans ces conditions, il ne peut pas contribuer à la connaissance de son sujet. Reinhardt, p. 122, remarque

à juste titre que ce sens de ἀσαφές ne coïncide pas avec celui qui intervient dans les lieux du καλῶς du livre VI, où l'adjectif se rapporte au manque de clarté dans l'expression de la définition.

3. En 129b19, τοῦ πυρός est le complément du comparatif ἀγνωστοτέρῳ, *pace* Reinhardt, p. 122 ; la construction est la même qu'en 129b9-11 (passage bien traduit par Reinhardt, p. 121).

4. Première occurrence de l'usage constructif d'un lieu du propre καλῶς (cf. n. 4 de la p. 4). Cet usage présente un aspect paradoxal, bien mis en lumière par Reinhardt, p. 55 et *passim*. Comme le questionneur Q est celui des deux partenaires qui a pour tâche de bâtir un argument, on s'attendrait ici à trouver une instruction, adressée à *lui*, et destinée à lui enseigner comment il peut montrer au répondant R que, dans l'énoncé *affirmatif* en faveur duquel il (sc. Q) argumente (« A est un propre de B »), tel ou tel critère du καλῶς *est* satisfait ; dans cette hypothèse, le répondant aurait alors choisi, initialement, de soutenir un énoncé *négatif* (« A n'est pas un propre de B ») en réponse au problème débattu. Mais en fait, la section constructive du lieu est formulée comme si l'énoncé affirmatif était soutenu *par R* (voir κεῖται et κείμενον dans l'énoncé du lieu, ἀποδέδωκε et ἀποδεδομένον dans celui de l'exemple — ces termes sont en effet caractéristiques des mouvements dialectiques accomplis par le répondant, comme l'a établi de façon décisive Reinhardt, p. 63-67) ; l'entreprise du questionneur serait alors, paradoxalement, de montrer que le propre proposé *par le répondant* satisfaisait au critère du καλῶς mis en œuvre dans le lieu (ce qui s'exprime dans la formule stéréotypée ἔσται γὰρ καλῶς κατὰ τοῦτο κείμενον τὸ ἴδιον). Cette structuration du débat dialectique, où le questionneur argumente *en faveur* de la thèse choisie par le répondant, brouille la répartition normalement antagonique des rôles entre les deux partenaires ; Reinhardt, p. 71, y voit l'indice de l'intervention du réviseur du livre V. Pour rédiger la partie constructive du lieu, celui-ci se serait contenté de transposer de façon purement mécanique la partie destructive de ce même lieu. Notons tout de même qu'il a été assez intelligent pour introduire la précision κατὰ τοῦτο dans la rédaction de cette partie constructive : il a compris que, s'il est vrai que pour montrer que le propre n'a *pas* été donné καλῶς, il suffisait de montrer qu'il ne satisfaisait *pas* l'un quelconque des critères du καλῶς, il n'en reste pas moins qu'en montrant qu'un propre *satisfait* tel critère du καλῶς, on montre seulement qu'il a été donné καλῶς *sous le rapport de ce critère*, ce qui ne l'empêcherait pas d'être incorrectement donné sous le rapport de quelque autre des critères du καλῶς. Les caractéristiques de ce premier lieu du chapitre 2 font de lui un exemple du « lieu de type 1 » de Reinhardt (p. 69-72) ; ils se retrouvent dans tous ceux qui le suivent, jusqu'à la fin du chapitre 3.

5. Les lignes 129b24-26, qu'il convient sans doute de mettre entre parenthèses, introduisent une distinction inédite, dans le contexte, entre

les propres correctement formulés sous tel rapport seulement (καλῶς κατὰ τοῦτο μόνον) et les propres correctement formulés purement et simplement, c'est-à-dire sans doute sous tous rapports (ἁπλῶς καλῶς). Cette distinction ne trouve d'écho qu'en 4, 132a24-26, où il est précisé que « les lieux qui établissent purement et simplement que le propre a été posé correctement seront les mêmes que ceux qui produisent un propre comme tel » (οἱ αὐτοὶ ἔσονται τοῖς ἴδιον ὅλως ποιοῦσιν). La distinction nouvelle brouille donc celle qui séparait propres correctement formulés (καλῶς) et propres comme tels (ὅλως) ; en outre, elle ne correspond pas au contenu des chapitres 2-3, puisque tous les lieux du καλῶς qui y sont examinés, dans leur usage constructif, établissent uniquement, du moins d'après ce que dit le texte, des propres correctement formulés sous tel rapport particulier (κατὰ τοῦτο). Pour ces deux raisons au moins, l'authenticité de la distinction ici présentée peut être suspectée (Reinhardt, p. 123-125 l'attribue au réviseur du livre V).

Page 6

1. L'addition de καὶ γνωριμώτερον après διὰ γνωριμωτέρων, bien que solidement attestée (ABDuV Λ edd.), est sans doute une glose destinée à faire écho à la distinction qui précède (cf. 129b5 τὸ μὲν κτλ, 13 τὸ δὲ κτλ, 14-17), mais elle est inutile : διὰ γνωριμωτέρων couvre en effet chacun des deux modes précédemment distingués (cf. 129b23 et 28).

2. Ce passage contient, dans un contexte relatif à la pluralité des significations, deux termes rarement employés, surtout le premier, dans les *Topiques* (abstraction faite des *Soph. El.*) : ἔλεγχος et συλλογισμός (cf. aussi VI 2, 139b28-31 et 12, 149a35-36). Il pourrait s'agir d'une addition postérieure à la rédaction des *Soph. El.* (cf. Gohlke, p. 340, n. 74).

3. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

Page 7

1. Renvoi au lieu précédent (129b30-130a14) : là il s'agissait de la pluralité des significations du propre ; il s'agit ici de celle de son sujet.

2. La pluralité de significations de l'expression ἐπίστασθαι τοῦτο provient de deux sources : d'une part (cf. 129b33-34), le verbe peut avoir un sens dispositionnel (posséder la science) ou un sens actuel (faire usage de la science — cf. déjà, notoirement, Platon, *Théét.* 197a-199c, avec un autre vocabulaire) ; d'autre part, le neutre τοῦτο (repris par αὐτό ou par αὐτοῦ dans les lignes suivantes) peut être le sujet de l'infinitif (le fait que ceci sait) ou son objet (le fait de savoir/connaître ceci). Cette construction infinitive rend la traduction difficile ; nous avons conservé partout la traduction des pronoms neutres par « ceci », mais le neutre grec permet plus facilement d'entendre, selon le

contexte, « celui-ci » (l'homme qui possède la science ou en fait usage) ou « ceci » (l'objet dont il y a science ou dont il est fait usage de science). En 130a21-22, Imelmann, suivi par Strache-Wallies et Ross, conjecture ἔχειν αὐτοῦ au lieu de εἶναι αὐτοῦ ; cette conjecture rend la division plus systématique, par la répétition du couple ἔχειν - χρῆσθαι ; mais la leçon unanime des mss est précisément la *lectio difficilior*.

3. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

4. Le jeu des variantes semble montrer que la leçon de AB (λέγεται ἕν), retenue par tous les éditeurs sauf Ross, a été glosée soit par addition (μοναχῶς λέγεται ἕν DV Ross), soit par substitution (ἁπλῶς λέγεται CΛ). On remarquera que cette répartition des variantes est assez comparable à celle qui affecte les lignes 129b7-8 (cf. n. 8 de la p. 4).

Page 8

1. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

2. L'expression « animal capable de recevoir » la science (ou l'intellection, ou l'aptitude à lire et à écrire) est souvent présentée comme un propre de l'homme : I 5, 102a19-22 ; 6, 103a28 ; II 5, 112a17-21 ; V 1, 128b35-36 ; 3, 132a19-21 ; 4, 132b1-3 ; 133a20-23 (où il est précisé que ce n'est ni une différence ni une définition de l'homme : c'est donc un propre au sens fort, cf. n. 3 de la p. 1) ; 5, 134a14-17.

3. Nous suivons ici Ross, qui n'accepte pas l'addition de ὄνομα après ἰδίῳ, présentée par ABCD^{pc}u^{pc}V^{ac} à la ligne 130b12. Cette addition paraît être une glose interpolée : elle ne se présente nulle part dans la suite (130b17, 18-19, 21) ; et l'expression ὃ πᾶσιν ὑπάρχει, avec pour sujet ὄνομα, serait sans doute insolite.

4. Entre les leçons ἀπό τινων et ἀπό τινος, la première nous paraît la meilleure, en dépit du parallèle apparent de 130b19. Le propre étant normalement composé de plusieurs éléments, on peut concevoir que ces divers éléments séparent le sujet, respectivement, d'un certain nombre d'autres choses. Comme il en est de même pour les définitions, on peut également conserver le pluriel τά à la ligne 130b14.

5. Abstraction faite de l'addition superflue qu'il incrimine (voir n. suivante), Aristote (ou l'auteur de ce passage) paraît admettre ici que la formule ὑπόληψις ἀμετάπειστος ὑπὸ λόγου est un propre de la science (nous traduisons ὑπὸ λόγου par « par raison », ce qui permet de ne pas choisir entre « par la raison » et « par une raison ») ; on notera cependant les vacillations du livre V sur ce point (cf. 4, 133b25-134a4 et 5, 134a34-b1, où sont décrites les difficultés sophistiques que l'on peut soulever à ce propos et la manière de les résoudre). En revanche, en VI 2, 139b32-35, dans un contexte antiplatonicien (voir *Timée* 29b), Aristote rejette nettement, parce que métaphorique, une

caractérisation de la science comme ἀμετάπτωτος, terme voisin de ἀμετάπειστος. La formule ὑπόληψις ψυχῆς ἀμετάπτωτος ὑπὸ λόγου définit la science dans les *Définitions* pseudo-platoniciennes (414b) et, avec diverses variantes, dans de nombreuses définitions ou caractérisations stoïciennes de la science (voir I. ab Arnim, *Stoicorum Veterum Fragmenta*, vol. IV, s. v. ἐπιστήμη et ἀμετάπτωτος).

6. Ross corrige inutilement ἓν ὄν (qui s'explique par attraction, cf. Verdenius) en ἓν οὖσαν.

7. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

Page 9

1. Rien n'empêche un sujet d'avoir plusieurs propres (130b30-31 ; cf. 8, 138a25-29 et b10-15). La faute formelle décrite ici consisterait à en donner plusieurs sans préciser que l'on en donne plusieurs ; il se peut en effet que chacun des deux mérite d'être discuté indépendamment de l'autre.

2. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

Page 10

1. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5), qui le prend précisément comme exemple paradigmatique de ce type 1, p. 70-72.

2. Les mss et les éditeurs se partagent entre κέχρηται et χρῆται. Le parfait peut résulter d'une normalisation, indexée sur 130b16, 18-19, 131a5, 10 ; mais on trouve aussi le présent dans des contextes analogues (130a24, b6). La leçon au présent peut donc être conservée.

3. L'adjonction de ἢ ποιούντων après μὴ ποιούντων, bien que solidement attestée et conservée par les éditeurs, n'est pas justifiée par la suite du lieu : la question est ici (aussi bien pour réfuter un propre que pour en établir un, cf. 131a16-17 et 20-22) de savoir si le propre proposé fait ou non usage de termes qui ne rendent *pas* le sujet mieux connu (cf. 131a17, 20-21, 23-25) ; elle n'est pas de savoir s'il fait ou non usage de termes qui le font mieux connaître. On notera l'absence de la distinction classiquement aristotélicienne entre « mieux connu pour nous » et « mieux connu absolument » (cf. aussi livre V, n. 1 de la p. 5, et livre VI, n. 4 de la p. 49).

4. La seconde occurrence de τοῦ ἀγαθοῦ, à la ligne 131a19, absente de certains manuscrits, présente à cette place dans d'autres, et ailleurs dans d'autres places encore, paraît être une normalisation inutile ; la mention du sujet est souvent absente des formules similaires (cf. 131a5-6, 37, b13).

5. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

Page 11

1. Ce lieu (131a27-b4) a posé beaucoup de problèmes aux copistes et aux diorthotes, ainsi qu'aux éditeurs et aux commentateurs anciens et modernes. Sa compatibilité avec les distinctions présentées au chapitre V 1, en particulier, est problématique. Barnes, p. 145, soupçonne qu'Aristote a élaboré la classification de V 1 après avoir rassemblé l'ensemble des lieux du livre V, et probablement aussi après avoir écrit ce qui concerne le propre en I 5 ; mais il est en désaccord avec Sainati, p. 118-120, pour qui V 1 n'a pas été écrit par Aristote. En outre, Reinhardt, p. 60, 97, 118, 132-136, 140-141 a procédé à une comparaison détaillée entre ce lieu et celui de 4, 133a12-23, qui en est très proche par le contenu, mais qui est un lieu du propre *comme tel* (il repose en effet sur une condition nécessaire à la prédication d'un propre comme tel, sans l'être à celle d'un quasi-propre comme le propre temporaire). Les conclusions qu'en tire Reinhardt, très brièvement résumées, sont d'une part que ce redoublement est le vestige d'un remaniement opéré par Aristote lui-même, et d'autre part que l'introduction injustifiée du passage qui nous occupe dans la liste des lieux du propre correctement formulé est due, elle, à l'intervention du réviseur du livre V. Sans pouvoir entrer dans le détail de ces discussions, on peut noter aussi que, selon Alexandre (385.3-4), Aristote a écrit ὃ γίνεταί ποτε μὴ ἴδιον (131a28) au lieu de ὃ γίνεταί ποτε μὴ ὑπάρχον, qui pour l'Exégète ferait un meilleur contraste avec ἀεὶ παρεπόμενον. Développant cette remarque, Waitz estime que dans ce passage, Aristote a confondu deux fautes distinctes, l'une qui consiste à proposer comme propre un prédicat qui *n'appartient pas toujours* à son sujet, l'autre qui consiste à proposer comme propre un prédicat qui *n'est pas toujours propre* à son sujet. Reinhardt, p. 133 n. 1, juge cette équivocité réelle, mais sans grande importance. On peut ajouter que, si l'on se souvient qu'un propre doit nécessairement être le cas (sur cette traduction de ὑπάρχειν, cf. VI, n. 1 de la p. 42) pour son sujet (qu'il doit donc en être un « accident », dans le sens large du terme, cf. VII 5, 155a12-16, 28-36), la confusion entre deux lieux distincts peut être dissipée, comme on va essayer de le montrer au niveau de l'établissement du texte et à celui de la traduction (voir les n. suivantes).

2. La correction adoptée par Ross (μὴ τὸ au lieu de τὸ μὴ à la ligne 131a28) est inutile (Verdenius).

3. Première raison du rejet du propre proposé. Si ce « propre » A n'accompagne pas toujours le sujet B, il y a nécessairement des moments où nous apercevons que la formule A appartient à tel sujet X, sans qu'il soit nécessaire que le nom B soit vrai de X. Il y a donc des choses qui sont A sans être B, alors qu'en principe tout A devrait être B.

4. Seconde raison du rejet du propre proposé : si A n'accompagne pas toujours B, il y a nécessairement des moments où nous compre-

nons A comme n'appartenant pas à tel sujet X, sans qu'il soit nécessaire que le nom B soit refusé à X. Il y a donc des choses qui sont B sans être A, alors qu'en principe tout B devrait être A. — En 131a32, après τοὔνομα, les mss autres que AC portent ὥστ' οὐκ ἂν εἴη καλῶς κείμενον τὸ ἴδιον ; Ross est le seul éditeur qui les ait suivis. Comme cette formule stéréotypée est régulièrement placée soit après l'exposé d'un lieu, soit après celui d'un exemple (cf. ici-même 131a28-29 et 37), mais non à la suite de l'explication d'un lieu, on peut ne pas la conserver. Elle pourrait être ici une trace de l'intervention de ce réviseur dont Reinhardt a suggéré l'existence, réviseur entêté à faire passer le présent lieu dans la catégorie des lieux du καλῶς.

5. Cette adjonction surenchérit sur les raisons de rejeter un propre qui n'accompagne pas toujours son sujet : non seulement il y a nécessairement des moments où tel X qui est A n'est pas B, mais encore on ne sait pas si le moment où le répondant a proposé A comme propre de B est ou non l'un de ces moments.

6. Les mss ont ici « parfois se mouvoir et/ou <parfois> s'immobiliser » (τὸ κινεῖσθαί ποτε καὶ [ἢ CDMVu] ἑστάναι). Reinhardt, p. 135, observe justement que cet exemple ne convient pas (du moins ici), puisque si on le prend dans son ensemble, le prédicat unique ainsi obtenu appartient toujours au sujet « animal » (il est toujours vrai que l'animal parfois se meut et/ou parfois s'immobilise). De plus, l'emboîtement des deux occurrences de ποτε aux lignes 35 et 36 est peu intelligible : comment « parfois se mouvoir » peut-il « parfois cesser » d'être propre à l'animal ? Pour éviter ces difficultés, on peut suggérer (Marwan Rashed) de supprimer l'occurrence de ποτε à la ligne 35, et de lire ἢ plutôt que καὶ à la ligne 36, avec la seconde famille : Aristote aurait alors en vue *deux* propositions de propre distinctes, l'une « se mouvoir », l'autre « s'immobiliser ». L'objection pourrait être qu'il faudrait alors, semble-t-il, ajouter encore quelque chose, et lire ἢ <τὸ> ἑστάναι. Mais, au contraire, on peut préférer supprimer encore quelque chose, et condamner à la fois 35 ποτε et 36 καὶ ἑστάναι. Pour ce faire, on peut en effet s'autoriser du commentaire d'Alexandre (385.24-386.6), qui, pour illustrer les lignes 131a32-35, donne comme exemple de faute l'attribution à Socrate du propre « se mouvoir » (κινεῖσθαι), puis enchaîne en disant que ce propre ne sera ni clair ni bien connu, puisqu'« il cesse même parfois lui aussi d'être propre de l'animal ; car celui-ci peut lui-même parfois s'immobiliser » (ἐνδέχεται γάρ *ποτε καὶ ἵστασθαι*). On peut ainsi supposer, avec la prudence nécessaire, qu'Alexandre témoignerait ainsi du texte original, en même temps qu'il serait la source de l'insertion d'une glose originairement critique (« parfois aussi il s'immobilise »).

7 Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5). Notons cependant que Reinhardt estime, p. 136, que le contenu de cette section « ne permet

pas d'établir un propre », « puisque celui-ci doit remplir plus de conditions que simplement de valoir toujours nécessairement de son sujet ». Cela est vrai (le genre le fait aussi) ; mais le réviseur n'a tout de même pas oublié de dire que le propre qui remplit cette condition est correctement donné « sous ce rapport » (κατὰ τοῦτο, 131b1, b3). Reste qu'en 131b1 les mss placent ces deux mots à divers endroits ; peut-être est-ce la raison pour laquelle Reinhardt a omis d'en donner la traduction (p. 135), justifiant ainsi tacitement son commentaire.

8. Sur les rapports entre propre temporaire (ποτέ) et propre actuel (νῦν), voir la n. 2 de la p. 4.

Page 12

1. Pour cet appel à l'usage ordinaire du mot ἴδιον, cf. I 5, 102a22-28.

2. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

3. Les mss utilisés ici, à l'exception de V, omettent la précision rituelle κατὰ τοῦτο à la ligne 131b18. Cette omission, évidemment accidentelle, doit-elle être réparée par conjecture ? On pourrait supposer qu'elle est née d'un état du texte où κατὰ τοῦτο n'était pas à la place où le met V, et qui aurait été soit ἔθηκε, κατὰ τοῦτο καλῶς (par chute accidentelle de κατὰ), soit ἔθηκε τοῦτο, κατὰ τοῦτο καλῶς (par saut du même au même). Mais comme cette erreur, facilement réparable, a subsisté dans la plupart des mss, il est préférable de ne pas la réparer dans le texte même.

4. Comme dans le cas étudié n. précédente, il manque ici (131b21), dans la plupart des mss, un élément de la formule stéréotypée, à savoir l'article devant ἴδιον. Nous conservons cet écart accidentel, qui témoigne qu'à toute époque de sa transmission, le caractère répétitif du livre V a provoqué des distractions chez ses copistes.

5. L'absence de l'article devant αἰσθήσει (en 131b23, comme à la ligne 131b20), dont le seul témoin est le ms A, n'est pas nécessairement à corriger (malgré 131b27).

Page 13

1. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

2. « Nécessairement le cas » est repris, dans la description de l'exemple, par « toujours le cas ». C'est ici une occasion, parmi beaucoup d'autres, de rappeler que chez Aristote la nécessité est souvent confondue avec l'omnitemporalité, ou analysée en termes d'omnitemporalité ; c'est souvent le cas, en particulier, en contexte dialectique (cf. Barnes, p. 144, qui renvoie à l'importante étude de Hintikka, « Necessity, Universality, and Time in Aristotle », *Ajatus*, 1957, rééd. révisée in Id., *Time and Necessity*, 1973).

3. Sur ce propre de la couleur (que Reinhardt, p. 132 n. (6), considère comme provenant sans doute du matériel authentiquement aristotélicien préexistant au travail du réviseur du livre V) et sur le sens de πρῶτον (« à titre premier »), comparer avec 5, 134a22-25.

4. Le présent lieu est le premier du livre V qui présuppose l'emploi du mot « propre » en son sens fort, c'est-à-dire celui dans lequel un propre doit satisfaire à deux conditions en même temps : (i) « être contre-prédiqué » (sur cette condition, cf. n. 3 de la p. 1 et n. 8 ci-dessous) , (ii) ne pas exprimer le τί ἦν εἶναι de son sujet (cf. la définition officielle du propre, I 5, 102a18-22). Si l'on présente une définition, laquelle signifie le τί ἦν εἶναι de son sujet (I 4, 101b21-22 ; 5, 101b38), comme en étant un propre, on contrevient donc à la seconde condition. Il n'en serait pas de même avec le sens faible de « propre », qui se réduit à la condition (i) ; en effet, la définition est contre-prédiquée, et donc, en ce sens faible, elle *est* un propre de son sujet (cf. I 4, 101b19-20 ; 6, 102b27-35 ; 8, 103b7-10 ; VI 1, 139a31-32, b3-4 ; VII 5, 154b2-3).

5. L'insertion du présent lieu parmi les lieux du propre καλῶς pose un problème. Proposer la définition d'un sujet comme étant un propre de ce sujet est faux si le propre est pris en son sens fort, puisqu'en ce sens le propre doit ne pas montrer l'essence de son sujet (exigence explicitement rappelée en 131b38-132a1 et 132a5), mais vrai si le propre est pris en son sens faible, puisqu'en ce sens la définition est un propre de ce sujet (cf. n. 3 de la p. 1 et n. 4 ci-dessus). Cependant, en classant le présent lieu parmi ceux du propre καλῶς, qui concernent la formulation du propre et non son contenu, le texte refuse à la fois de présupposer le sens fort et le sens faible. Si le refus du sens fort impliquait l'adoption du sens faible, et inversement, on pourrait donc dire que les deux sens se trouvent ici confondus (Barnes, p. 141). Reinhardt, p. 147-148, critique cette analyse, et préfère considérer que l'insertion de ce lieu parmi les lieux du propre καλῶς (alors que par son contenu il présuppose le sens fort du propre et permet le rejet d'un propre comme tel) résulte d'une erreur du réviseur du livre V.

6. Avec quelque hésitation, je maintiens dans ce volume la traduction (« l'essentiel de l'essence ») que, dans le volume I, j'avais adoptée pour rendre l'expression célèbre et discutée d'Aristote : τὸ τί ἦν εἶναι. Cette traduction a été critiquée, et je vois bien en quoi elle est criticable ; mais les raisons pour lesquelles je l'avais choisie me paraissent, dans l'ensemble, toujours valables (cf. I, n. 3 de la p. 5, p. 119-20), et il me semble souhaitable de maintenir, sur ce point comme sur quelques autres, une certaine dose d'homogénéité dans les choix de traduction effectués dans les deux volumes. — On notera ici que d'après 132a2, la formule « animal terrestre bipède » est explicitement présentée comme la *définition* de l'homme, raison pour laquelle cette formule n'en est pas un propre (au sens fort). Cf. 133a1-5.

7. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

8. Dans le volume I de la présente édition, j'avais adopté, pour traduire ἀντικατηγορεῖσθαι τοῦ πράγματος (I 5, 102a19) la lourde expression « s'échanger avec le sujet en position de prédicat d'un sujet concret » (voir p. 122, n. 1). Cette traduction signifie ceci : si A est un propre de B, alors, pour tout X, si X est A alors X est B, et si X est B alors X est A ; elle suppose que τοῦ πράγματος ne désigne pas B, le sujet auquel est attribué le propre (ce qui est l'interprétation traditionnelle), mais la variable X (cf. l'explication donnée par Aristote en I 5, 102a19-22, de même que des passages comme V 4, 132b3-7 et 8-18). Cette interprétation a été critiquée (Barnes 1970, p. 137) avec des rapprochements et des arguments qui ne sont peut-être pas tous sans réplique (voir notamment V 4, 133a6-7 et 9-10 ; VI 3, 140b21-26) ; mais comme ἀντικατηγορεῖσθαι est souvent employé (comme ici) sans complément, je préfère adopter sur ce point, au détriment cette fois de l'homogénéité des deux volumes, « contre-prédiquer », qui a l'avantage d'être moins lourd, plus littéral, et de ne présupposer aucune interprétation particulière.

9. Le texte ne dit pas clairement ici si ce qui doit être posé « dans son essence » (τὸ τί ἐστιν, à distinguer de « l'essentiel de l'essence », τὸ τί ἦν εἶναι, cf. VI, n. 6 de la p. 41) est le propre, ou bien le sujet dont on donne le propre. Nous croyons cependant qu'on peut préciser, y compris dans la traduction, que c'est le sujet (*pace* Colli). En effet, le genre qu'il faut « donner en premier » (132a12) n'étant qu'une partie du propre, partie que vient compléter « le reste », ce genre ne peut être que celui du sujet, non celui du propre. Cette identification, déjà proposée par Alexandre, paraît pleinement confirmée par 132a15-16, où le complément de οὐκ ἔθηκεν ne peut être que τὸ ζῷον, et par 132a17-18, où τὸ τί ἐστι est complété par οὗ τὸ ἴδιον ἀποδίδωσι. De même, les deux exemples diffèrent en ce que le propre rejeté ne précise pas que son sujet, « animal », a pour genre « substance » (cf. 5, 135a16-19), alors que le propre accepté sous ce rapport précise que son sujet, « homme », a pour genre « animal ». Cf. aussi la n. suivante.

Page 14

1. Ce qui doit suivre le genre, dans la formulation d'un propre conforme à la présente règle, sert à séparer le sujet des autres espèces du même genre. La forme normale d'un propre est ainsi une formule complexe (ayant pour composants un λόγος, qui signifie le propre, et un ὄνομα qui désigne le sujet) ; le λόγος lui-même a pour composants le genre et la différence qui le suit. On notera le rapprochement avec les définitions (cf. 130a36, b14, b25). On remarquera aussi, avec Reinhardt, p. 33, que la présence du genre dans la formule du propre est

compatible avec le sens fort et avec le sens faible du propre, et que la plupart des exemples du livre V ne suivent d'ailleurs pas la règle ici énoncée.

2. « Avoir une âme », ici rejeté comme propre de « animal » parce que « non correctement posé », est accepté en 2, 130b20-22 comme « correctement posé sous ce rapport », ainsi qu'en 4, 132b16-18 comme propre comme tel. Mais il n'y pas de contradiction pour autant : en ce qui concerne 130b20-22, rien n'empêche un propre d'être correctement posé sous le rapport d'une règle particulière et de ne pas l'être sous le rapport d'une autre ; en ce qui concerne 132b16-18, rien n'empêche un propre comme tel de ne pas être posé correctement. Quant à l'omission de la précision κατὰ τοῦτο en 132a14 et 16, elle paraît purement accidentelle (elle figure au contraire dans la partie constructive du lieu, 132a18 et 21) : si un propre est donné incorrectement ou correctement, ce n'est ici que sous le rapport particulier de la règle qu'il transgresse ou qu'il respecte ; autrement dit, dans le contexte des chapitres V 2 et 3, un propre ne saurait être donné comme καλῶς ou comme οὐ καλῶς que κατὰ τοῦτο. Sur les lieux qui établissent « purement et simplement » qu'un propre a été correctement posé, voir 2, 129b24-26 et 4, 132a24-26, avec les notes 5 de la p. 5 et 5 de la p. 14.

3. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 1 de Reinhardt (cf. n. 4 de la p. 5).

4. Les deux phrases qui précèdent séparent nettement les lieux du propre donné καλῶς et ceux du propre comme tel, ὅλως.

5. Les lignes 132a24-26 faisant écho à 2, 129b24-26, nous renvoyons à la n. 5 de la p. 5. Ici comme là, nous mettons les deux lignes entre parenthèses. La liaison par γάρ, en 132a24, s'explique par une ellipse : « <nous n'avons pas parlé des lieux qui établissent purement et simplement que le propre a été posé correctement>, car... ».

6. La leçon οἷον de la seconde famille (132a28) a été défendue par Strache-Wallies et Verdenius, mais dans le sens de *nempe* (Strache-Wallies) ou *namely* (Verdenius), qui paraît insolite dans le contexte des *Topiques* et surtout de ce livre V, dans lequel οἷον introduit régulièrement les exemples. La leçon concurrente ἤ, attestée par AB, paraît introduire correctement la distinction des diverses possibilités d'objections qui suit.

7. Dans la section destructive de ce premier lieu du propre comme tel, le répondant est supposé soutenir une thèse affirmative, de type « A est propre de B ». La directive adressée au questionneur est donc de diviser B en ses cas particuliers (ἐφ' ἕκαστον), qui peuvent être des espèces de B (cas du géomètre, espèce du savant, 132a31-34) ou des individus B (cas de « tout homme », 132a36-b3). Sur la base de cette division, le questionneur peut apparemment faire au répondant trois sortes d'objections, dont voici les deux premières (132a28-29) : (i) A

n'appartient à aucun de ces cas particuliers (mais, pour que A soit propre de B, il faut que tout B soit A) ; (ii) A appartient bien à tous les cas particuliers de B, mais non pas « sous ce rapport », c'est-à-dire non pas en tant qu'ils sont B, mais, par exemple, en tant qu'ils appartiennent à une sous-espèce C de A qui envelopperait B ; dans ce cas, en effet, les C seraient des A sans être tous des B (mais, pour que A soit propre de B, il faut que tout A soit B). Sur le troisième type d'objection, voir la n. suivante.

8. La clause (iii) de cette directive (« s'il [= A] n'est pas propre de chacun d'eux [= des cas particuliers de B] sous le rapport de ce dont on a donné le propre ») pose des problèmes difficiles. (a) On ne voit pas bien comment différencier les clauses (ii) et (iii) : si κατὰ τοῦτο, en 132a29, signifie bien « sous le rapport » de B, c'est-à-dire du sujet auquel A est attribué comme propre, alors κατ' ἐκεῖνο οὗ τὸ ἴδιον ἀπέδωκεν, en 132a30, ne peut avoir, semble-t-il bien, que la même signification. (b) L'occurrence d'ἴδιον en 132a29 est pour le moins bizarre : il n'y a pas lieu d'exiger que A, proposé par le répondant comme propre de B, soit propre de « chacun des » cas particuliers de B, bien au contraire : s'il appartient à tel cas particulier de B, il doit appartenir aussi aux autres, et il n'est donc propre à aucun (Reinhardt, p. 178, voit ici, assez peu plausiblement, un emploi « unterminologisch » du mot ἴδιον : si A est propre de B, A pourrait être désigné comme « propre à » (« eigentümlich ») une espèce de B, en tant simplement que celle-ci est B). (c) Alors que les deux clauses (i) et (ii) trouvent un écho précis dans la section constructive du lieu (κατὰ παντὸς ... καὶ κατὰ τοῦτ(ο), 132a35) et dans l'exemple présenté dans cette section (κατὰ παντὸς ἀνθρώπου ... καὶ ᾗ ἄνθρωπος, 132b1-2), il n'en est pas de même pour la clause (iii). L'hypothèse la plus économique, pour rendre compte de ces difficultés, nous paraît être celle qui verrait en cette clause (iii), 132a29-30, une glose interpolée, destinée (en principe !) à rendre plus clair le contenu très elliptique de la clause (ii), fût-ce au prix d'un emploi insolite du terme ἴδιον. Ajoutons que cette glose, si c'en est une, doit être ancienne, puisque Alexandre (390.4-6) découpe son commentaire en trois clauses qu'il semble faire correspondre à (i)-(iii) ; cependant, et cela est à remarquer, l'explication qu'il donne ensuite de (iii) ne cite ni ne prend en compte l'occurrence suspecte de ἴδιον. Mes remerciements à Jonathan Barnes, qui a bien voulu m'exprimer son accord avec le contenu de cette note.

Page 15

1. Sur le pseudographème, paralogisme en rapport avec une construction géométrique incorrecte, cf. I 1, 101a5-17 et *Soph. El.* 11, 171b3 sqq., avec les commentaires exhaustifs de L.-A. Dorion, *Aristote : Les réfutations sophistiques*, Paris/Montréal, 1995, p. 281 sqq. On notera ici que la faillibilité du géomètre implique celle du savant,

alors que l'infaillibilité par raison est souvent directement assignée comme propre au savant (133b30-31, 134a1-2, 34-36). On remarquera aussi qu'un géomètre trompé par un pseudographème montre par là-même, selon le texte, qu'il n'est pas invulnérable ὑπὸ λόγου, « par raison » ou « raisonnement », ce qui montre que le facteur en jeu dans le paralogisme qu'il commet n'est pas seulement la figure fausse, comme on pourrait le croire d'après son nom, mais aussi le raisonnement construit sur cette figure. C'est pourquoi il convient de préférer, avec Dorion, la « traduction » par « pseudographème » aux traductions traditionnelles.

2. La section constructive de ce lieu permet à Reinhardt, p. 75-78, d'en faire un échantillon des lieux de type 3 (ces lieux, selon Reinhardt, sont les vestiges les plus fidèles du matériel primitivement et authentiquement aristotélicien, vestiges sur la base desquels le réviseur du livre V a rédigé les lieux, aberrants à divers égards, des types 1 et 2 (cf. les n. 4 de la p. 5 et 4 de la p. 16). Les caractères distinctifs de ces lieux de type 3 sont qu'ils peuvent servir aussi bien à établir qu'à rejeter la prédication d'un propre comme tel. Ils donnent au questionneur des directives tout à fait sensées, qui lui permettent de déterminer des conditions telles que, si elles ne sont pas remplies par la prédication en question, « ce qui est posé comme étant un propre ne sera pas un propre » (ce qui suppose que le répondant a choisi de soutenir une thèse affirmative), et telles que, si elles sont remplies, « ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre » (ce qui suppose que le répondant a choisi de soutenir une thèse négative — sur le texte de 132a36, voir la n. suivante). Ce lieu-ci, quant à lui, présuppose le sens faible du propre, c'est-à dire celui dans lequel la contre-prédication est le critère unique du propre (cf. n. 3 de la p. 1, 4 et 8 de la p. 13) ; Barnes, p. 141, admet que tel est « probablement » le cas, sans expliquer pourquoi il introduit cette réserve ; Reinhardt, p. 179, admet sans réticence que tel est bien le cas.

3. La négation μή, absente en 132a36 de quelques mss et de Bekker, doit certainement être rétablie ici, ne serait-ce que par comparaison avec les autres occurrences de la formule stéréotypée qui figure dans les lieux de même type (voir 132b15, 30, 133a7, 19, 30, b7).

4. Le lieu 132b3-7 a été considéré par Pacius 1597, à juste titre, comme une variante abrégée du lieu *suivant* : les particularités communes à la formulation de 132b3-7 et à celle de 132b8-18 sautent aux yeux. Ross, suivi par Zadro et par nous, imprime le premier entre crochets carrés. Ses anomalies sont également relevées par Reinhardt, p. 181-182 : il ne contient pas d'exemple, et, tout en se présentant comme identique (132b3) au lieu *précédent*, 132a27-b3 (ἔστι δ' ὁ τόπος οὗτος, cf. II, 111a11 ; IV, 125b10, etc.), il ressemble bien davantage, en plus bref, au lieu *suivant*, 132b8-18. Pourtant, Reinhardt avance des raisons de le conserver, à titre de charnière entre le lieu *pré-*

cédent et le lieu *suivant* : comme le précédent, il permettrait de tester un propre en l'appliquant à des sujets déterminés par une division de son sujet en ses espèces ou ses cas particuliers ; et comme le suivant, il pourrait s'affranchir de cette limitation. Mais, peut-on objecter à cette tentative de sauvetage de 132b3-7, la limitation en question n'est explicitement levée, ni par 132b3-7, qui a donc tort de se prétendre identique à 132a27-b3, ni par 132b8-28, qui a donc raison de ne pas exprimer la même prétention. — Certes, Alexandre (391.16-20) paraît avoir lu et commenté 132b3-7, si l'on se fie à la présentation de l'édition Wallies ; mais il ne paraît pas évident que les lemmes qui introduisent les sections successives du commentaire aient été correctement identifiés dans l'ensemble de ce passage.

5. Le lieu 132b8-18 est particulièrement intéressant pour deux raisons : d'une part, il présuppose incontestablement (cf. Reinhardt, p. 183 n. 3, contre les objections de Slomkowski, p. 77 sqq.) l'usage du sens faible du propre (la coextensivité du propre et de ce dont il est le propre est ici condition nécessaire et suffisante pour une prédication de propre) ; mais d'autre part, il se prémunit contre certaines conséquences paradoxales de cette règle en spécifiant que la forme normale d'une prédication de propre désigne spécifiquement le propre par une « formule composée » (λόγος) et le sujet auquel ce propre est assigné par un « nom » (ὄνομα). En ce qui concerne le premier point, il faut observer (avec Smith, p. 61 sqq., et Reinhardt, p. 185 sqq.) que la relation de coextensivité est symétrique : si la condition nécessaire et suffisante pour que A soit propre de B est que les deux termes soient coextensifs, chacun des deux est propre de l'autre. D'où des conséquences paradoxales : si le définissant est propre (au sens faible) du défini, le défini sera propre du définissant, ce qui est incompatible avec la fonction épistémique du propre et de la définition ; si un terme a plusieurs propres, chacun sera propre de tous les autres et aura tous les autres pour propres, ce qui est incompatible avec la règle selon laquelle le propre appartient seulement au sujet dont il est le propre. Ces conséquences peu acceptables sont bloquées si l'on rétablit une asymétrie entre le propre et son sujet, en stipulant que le premier doit être exprimé par un λόγος et le second par un ὄνομα. Cette stipulation rétablit en effet, entre le propre et son sujet, l'asymétrie qu'effaçait la relation de coextensivité. Que le propre s'exprime normalement par un λόγος, cela n'est certes pas dit dans sa définition officielle (I 5, 102a18-30), mais c'est conforme à l'usage ordinaire du mot ἴδιον (VII 5, 154b14-18) ; c'est une règle présupposée, non seulement dans le présent lieu, mais aussi dans V 2, 129b30-130a14 (il est parfois précisé que le premier élément du λόγος doit être le genre, V 3, 132a10-21, cf. n. 9 de la p. 13 et 1 de la p. 14). Cette règle est liée à la fonction épistémique que le propre partage avec la définition (V 2, 129b2-13, 130b11-22), et elle est généralement appliquée dans les lieux du livre V, malgré quelques exceptions (V 6, 135b12-16 ; 8, 138a25-29).

6. La formulation et le contenu de la section constructive de ce lieu satisfont les critères de l'appartenance de ce lieu au type 3 de Reinhardt (cf. la n. 2 de la p. 15).

Page 16

1. « Ce qui est dit dans le sujet » (132b20) équivaut manifestement ici à « ce qui est prédiqué » du sujet (132b22-23). Bien qu'elle soit présente dans les *Topiques* (IV 5, 127b1-4), la distinction célèbre des *Categ.* 2, 1a20-b9 entre « être dit d'un sujet » (καθ' ὑποκειμένου λέγεσθαι) et « être dans un sujet » (ἐν ὑποκειμένῳ εἶναι) ne semble donc pas intervenir dans le présent passage.

2. Barnes, p. 149-151, donne de la partie destructive de ce lieu une analyse remarquable, qui enferme Aristote dans une contradiction jugée insoluble, et dont l'origine se situerait dans une confusion entre deux conceptions distinctes du propre, dont l'une s'applique à des sujets singuliers et l'autre à des sujets universels. Voici en résumé son argumentation. Si B est prédiqué universellement du sujet A, à la façon dont « corps composé des particules les plus fines » est prédiqué universellement du sujet « feu » (si tout A est B, par exemple si tout feu est corps composé des particules les plus fines), alors A, selon le présent lieu, n'est pas propre de B (« feu » n'est pas propre de « corps composé des particules les plus fines »). Mais c'est une absurdité, car d'une prédication quelconque de forme « A est propre de B » (que ce soit au sens fort ou au sens faible du propre), on peut inférer que « tout A est B » ; et si, en vertu du présent lieu, on peut inférer de « tout A est B » que « A n'est pas propre de B », on arrive à une conclusion absurde : « A est propre de B » implique « A n'est pas propre de B ». Autrement dit, il n'y aurait pas de prédications de propre vraies. L'objection que l'on peut faire à cette analyse nous paraît être la suivante : comme le montrent l'énoncé du lieu (132b19-21) et l'exemple du feu (21-24), le présent lieu reste dominé par la contrainte supplémentaire qui pèse sur l'énoncé normal d'une prédication de propre (cf. n. 4 de la p. 15) : l'expression du propre doit être un λόγος, et celle de ce dont il est le propre doit être un ὄνομα. C'est la transgression de cette contrainte qui conduit au rejet d'une prédication de propre dans laquelle ce qui est donné comme un propre est désigné par un ὄνομα (« feu »), alors que le sujet auquel il est donné comme propre est désigné par un λόγος (« corps composé des particules les plus fines »). Dans ces conditions, l'argumentation de Barnes peut être neutralisée : il est vrai que d'une prédication quelconque de forme « A est propre de B », on peut inférer « tout A est B » ; mais de « tout A est B », en vertu du présent lieu, on ne pourrait inférer « A n'est pas propre de B » que si A était substituable par un ὄνομα et B par un λόγος. La conclusion légitime n'est donc pas qu'il n'y a pas de prédications de propre vraies, mais seulement qu'il n'y a pas de prédications de propre vraies qui ne satisfassent pas au schéma ὄνομα-λόγος. Ce qui est

exactement, nous semble-t-il, ce qu'Aristote veut prouver. Nous constatons avec plaisir que Reinhardt, « La propiedad en los 'Topicos' de Aristoteles », dans Gambra (ed.), offre en substance la même analyse du passage 132b19-28, avec des développements d'un grand intérêt.

3. À première vue, la justification donnée ici par Aristote de la section destructive du présent lieu ne paraît pas avoir de rapport avec celle qui a été suggérée dans la n. précédente. En fait, elles se recoupent convenablement, si l'on entend ἐάν τις οὕτως τιθῆται τὸ ἴδιον (b28) dans le sens de « si l'on assigne le propre de cette façon », à savoir en mettant un ὄνομα en position de propre et un λόγος en position de sujet de ce propre (par exemple, « feu » proposé comme propre de « corps composé des particules les plus fines »). En effet, il existe d'autres prédicats qui appartiennent au seul feu, et qui sont spécifiquement différents de « corps composé des particules les plus fines », par exemple « corps le plus léger », « corps le plus chaud », etc. Si l'on admet que « feu » est propre de « corps composé des particules les plus fines », il faudra admettre aussi, par raison d'analogie, que « feu » est propre de « corps le plus léger », etc. « Feu » sera donc propre de plusieurs choses formellement différentes, ce qui contrevient au principe selon lequel un propre ne peut appartenir en propre qu'à ce dont il est un propre (cf. 7, 137a17 ; 8, 138a20, 138b18-21). Sur les difficultés soulevées par ce principe « apparemment innocent », cf. la discussion subtile de Barnes, p. 149-152.

4. La présence de cette phrase stéréotypée (qui figure régulièrement et de façon justifiée dans les lieux de type 3) crée, dans le contexte du présent lieu, une difficulté qui conduit Reinhardt, p. 9 et 72-75, à en faire le premier échantillon du type 2 dans le livre V. Dans cette section constructive, en effet, on rencontre successivement : (i) un énoncé de la directive adressée au questionneur, qui doit vérifier si le répondant (sujet de ἀπέδωκεν, 132b29) a bien évité, dans sa proposition de propre, de commettre la faute dénoncée dans la section destructive (l'omission de ἐν en 132b29, dans l'édition Ross de 1958, est une coquille accidentelle), ce qui implique que le répondant a choisi de soutenir la réponse affirmative au problème discuté, et que le questionneur cherche à lui donner raison sur ce point (132b28-29) ; (ii) la phrase litigieuse « car alors, ce qui est posé comme n'étant pas un propre sera un propre », qui implique au contraire que le répondant a choisi de soutenir la réponse négative, et que le questionneur cherche à établir la réponse affirmative qui la contredit (132b30) ; (iii) un exemple qui reproduit la situation décrite en (i), puisque le répondant a évité de commettre la faute dénoncée dans la section destructive, et que, par suite, le propre qu'il a proposé est établi comme propre (132b31-34). Il paraît clair, comme le dit Reinhardt, p. 75, qu'il n'est pas possible de donner une lecture cohérente de l'ensemble de cette section constructive (malgré les tentatives de solutions proposées par

Colli et Verdenius), de sorte que son attribution à un réviseur est hautement vraisemblable.

5. C'est-à-dire conformément au schéma ὄνομα-λόγος (cf. les n. 5 de la p. 15 et 2-3 de la p. 16). Le texte des lignes 132b30-31 est particulièrement difficile à établir. Notre traduction suppose le texte suivant : ἐάνπερ κατὰ μόνου κατηγορῆται <καὶ> ὡς εἴρηται τὸ ἴδιον (voir les variantes dans l'apparat critique). Les deux critères du propre mis en jeu dans l'ensemble de ce lieu sont en effet : (i) le propre doit appartenir à son sujet seul ; (ii) la prédication du propre doit obéir au schéma ὄνομα-λόγος. Le premier critère est satisfait dans la section destructive, mais non le second. Les deux sont satisfaits dans la section constructive. Il semble qu'ils soient nettement distingués dans l'exemple de 132b31-34 (cf. 33 κατὰ *μόνου* τοῦ πράγματος et *καὶ ὡς* τὸ ἴδιον κατηγορεῖται, où ὡς fait sans doute écho négativement à οὕτως en 132b28, et positivement à ὡς restitué en 132b31) ; il semble donc qu'il soit légitime de transposer cette distinction, sur le modèle de 132b31-34, dans le texte des lignes 132b30-31, qui sont plus obscures et plus maltraitées dans la transmission du texte. En sens inverse, cependant, on pourrait songer à introduire dans le texte de l'exemple, après 32 εἴδει, l'expression τὸ ἐν τῷ ὑποκειμένῳ, sur le modèle de la ligne 29.

Page 17

1. Assez curieusement, Barnes, p. 141, range ce lieu 132b19-34 parmi ceux qui exigent le sens faible (inclusif) du propre, alors que Reinhardt, pp. 30 et 150, le mentionne parmi ceux qui exigent le sens fort (exclusif), sans d'ailleurs faire allusion à l'avis contraire de Barnes. La question de l'essence n'y est d'ailleurs posée nulle part : « feu » montre-t-il l'essence de « corps composé des particules les plus fines » ? On peut en discuter, mais en tout cas ce n'est pas parce qu'il la montre que « feu » est rejeté comme propre de « corps composé des particules les plus fines ». « Corps le plus lourd » montre-t-il l'essence de la terre ? On peut également en discuter, mais en tout cas ce n'est pas parce qu'il ne la montre pas que « corps le plus lourd » est accepté comme propre de la terre. On peut donc se ranger, semble-t-il, du côté de Barnes. L'opinion de Reinhardt provient sans doute de ce qu'il comprend les formules de 132b31 et surtout de 132b33 dans le sens de « à la manière dont on a défini le propre », c'est-à-dire en référence à la définition officielle du livre I 5, 102a18-22, qui lui donne le sens fort (exclusif).

2. Malgré la sévérité bien connue avec laquelle Aristote traite l'usage platonicien de la notion de participation (μετέχειν, μέθεξις), par exemple dans plusieurs passages célèbres de la *Métaphysique* (A 9, 991a20-22, 992a28-29), il fait usage plus d'une fois, dans les *Topiques*, de cette notion, dont il donne une définition purement

logique (IV 1, 121a11-12 : « la définition de 'participer', c'est admettre la définition de ce qui est participé » ; ainsi, l'espèce participe du genre, parce qu'elle admet la définition du genre dont elle participe). Sur les raisons pour lesquelles un prédicat appartenant à son sujet « par participation » ne peut en être un propre, voir les n. suivantes.

3. À trois reprises (133a1, 6, 9), le rejet d'une proposition de propre dans laquelle le propre serait un prédicat « par participation » de son sujet et l'acceptation d'une proposition de propre dans laquelle le propre ne serait *pas* un tel prédicat sont justifiés, respectivement, par la contribution ou par l'absence de contribution d'un tel prédicat à la connaissance de l'être ou de l'essence de son sujet, ce qui établit sans conteste que le présent lieu présuppose le sens fort (exclusif) du propre (Barnes, p. 141 ; Reinhardt, p. 152-154). Cependant, il paraît nécessaire de tenir compte, plus que ne l'ont fait les éditeurs précédents, des variantes qui affectent les trois passages où se trouve décrit « ce à quoi contribue » un prédicat qui est « par participation » (133a1), ou « ce que ne montre pas » un prédicat qui ne l'est pas (133a6 et 9). La *lectio facilior* τὸ τί ἦν εἶναι est, dans les trois cas, en concurrence avec la *lectio* peu contestablement *difficilior* τὸ εἶναι, conservée par AB en 133a1 et incomplètement corrigée par les mêmes mss en 133a9. Étant donné qu'un prédicat « par participation » est identifié avec une différence (133a2-3), cette hésitation de la tradition paraît refléter les difficultés qui affectent le statut de la différence et sa contribution problématique à la connaissance de l'essence (cf. n. 4 de la p. 17). C'est pourquoi, dans les trois passages cités, la *lectio difficilior* τὸ εἶναι a été préférée.

4. La raison pour laquelle un prédicat κατὰ μέθεξιν ὑπάρχον est assimilé à une différence est expliquée de façon claire et concise par Reinhardt, p. 155 : « c'est un prédicat qui est dit de son sujet dans la mesure où celui-ci participe de son γένος ; c'est donc précisément la διαφορά, qui spécifie l'εἶδος dont il s'agit au sein de son γένος ». Cette différence doit ne se dire que d'une certaine espèce unique, c'est-à-dire ne convenir qu'à elle, parce qu'autrement on ne serait même pas tenté de la présenter comme propre de son sujet. Cependant, le présent lieu indique qu'elle ne saurait être propre de son sujet, parce qu'elle « contribue à l'être du sujet » (sur le texte, cf. la n. précédente). Il y a là une prise de position sur une question dont Aristote lui-même nous apprend qu'elle était discutée à son époque (IV 6, 128a20-21 : « certains admettent que la différence, elle aussi [comme le genre], se prédique dans le τί ἐστι des espèces »), et sur laquelle il paraît n'avoir pas toujours eu la même opinion. Si dans les *Topiques* il ne dit jamais (sauf dans le présent passage tel qu'on l'a édité traditionnellement) que la différence est constitutive du τί ἦν εἶναι, il admet parfois, comme ici, que la différence est constitutive du τί ἐστι, au même titre que le

genre (VII 5, 154a27-28) ; c'est en raison de cette affinité avec le genre que la différence n'est pas considérée comme un prédicable indépendant (elle est γενική, et c'est pourquoi elle doit être rangée sous la même rubrique que le genre, I 4, 101b18-19). Ailleurs, en revanche, il écarte cette conception de la différence, non sans certaines précautions de langage : ainsi en IV 2, 122b15-17 (« aucune différence ne signifie τί ἐστιν, mais *plutôt* [μᾶλλον] une sorte de qualité [ποιόν τι] »), en VI 6, 144a21-22 (« on admet [δοκεῖ] que toute différence montre une sorte de qualité »), et surtout en IV 5, 128a21-29, où il répond à la question controversée en disant qu'il faut « séparer le genre de la différence », en particulier (i) parce que, lorsqu'il s'agit de rendre compte du τί ἐστι, il est *plus pertinent* [μᾶλλον ἁρμόττει] de mentionner le genre que la différence (« celui qui appelle l'homme animal montre *davantage* ce qu'est l'homme [μᾶλλον δηλοῖ τί ἐστι] que celui qui l'appelle terrestre »), et aussi (ii) parce que « la différence signifie toujours une qualification du genre » : celui qui appelle l'homme « terrestre » veut dire un animal d'une certaine qualité. À partir de ces considérations, on peut sans doute comprendre une autre difficulté qui est la suivante : l'expression « terrestre bipède » (considérée ici comme constituant une différence unique, sans doute parce qu'elle combine deux différences dont aucune n'est coextensive avec « homme » en une formule qui, elle, l'est), qui est ici disqualifiée comme propre de l'homme, est au contraire présentée comme propre de l'homme en 4, 133b7-9 et 7, 136b20-21. Cette contradiction peut être levée de deux façons différentes : (i) si l'on adopte le sens faible (inclusif) du propre, rien ne s'oppose à ce qu'une différence, même tenue pour essentielle, soit présentée comme un propre de son sujet (cf. Reinhardt, p. 156) ; (ii) si l'on admet, contrairement à ce qui est le cas dans le présent lieu, que la différence n'est pas essentielle, rien ne s'oppose à ce qu'elle puisse être considérée comme un propre au sens fort (exclusif) de son sujet. Cf. les n. 4 de la p. 19 et 2 de la p. 31. Pour une étude plus approfondie du présent lieu et des relations entre propre et différence, voir Reinhardt, pp. 33-36 et 152-157. Sur le statut problématique de la différence, on se reportera aussi à D. Morrison, « Le statut catégoriel des différences dans l'*Organon* », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 1993, à la discussion de cet article par J. M. Gambra, « La théorie aristotélicienne de la différence dans les Topiques », *Philosophie antique*, 2003, et à M. Mariani, « Aristotele e la differenza », *art. cit.* p. XXXIII, n. 50.

5. La section constructive de ce lieu est caractéristique du type 2 de Reinhardt (cf. la n. 4 de la p. 16).

6. La condition de coextensivité du propre et du sujet dont il est présenté comme le propre est exprimée à deux reprises (133a6-7 et 9-10), dans ce passage, sous la forme insolite ἀντικατηγορουμένου τοῦ πράγματος, que nous avons traduite littéralement (« la chose étant

contre-prédiquée [du propre] »). Cette formulation est insolite en ce sens que c'est ici le πρᾶγμα qui est le sujet grammatical du verbe ἀντικατηγορεῖσθαι, alors que partout ailleurs, c'est le propre qui a cette fonction, parfois avec mention explicite du complément τοῦ πράγματος (I 5, 102a19 ; 8, 103b8, 12 ; VI 3, 140b22-23, 24-25 ; VII 5, 155a26-27), parfois sans cette mention, qui reste sous-entendue (I 8, 103b9, 11 ; V 3, 132a4, 7 ; 5, 135a15, 18). Notons que cette anomalie en reste une quelle que soit l'interprétation que l'on donne de l'expression ἀντικατηγορεῖσθαι τοῦ πράγματος dans la définition du propre (cf. ci-dessus n. 8 de la p. 13). Elle pourrait constituer un argument supplémentaire en faveur de la thèse de Reinhardt, p. 156-157, d'après laquelle la partie constructive du présent lieu est attribuable au réviseur du livre V.

7. L'ordre des mots que donne la quasi-totalité des mss en 133a12 (μὴ ἐνδέχεται ἅμα) peut être conservé, malgré Wallies, qui suggère d'intervertir ἐνδέχεται et μὴ (sans le faire cependant), tandis que Ross accepte la suggestion. Le sens peut rester : « il est possible que... ne... pas », cf. Bonitz, 539a14 sqq., qui cite ce passage des *Topiques*, et qui est cité lui-même par Strache-Wallies (app. crit.), par Verdenius et par Reinhardt, p. 138-139.

8. Le texte et la signification de ce lieu, rédigé de façon particulièrement concise, posent des problèmes difficiles et discutés (voir notamment la longue note de Colli *ad loc.* et Reinhardt, p. 136-145). La règle que transgressent les propres ici rejetés, et que suivent ceux qui sont acceptés dans la section constructive, est assez manifestement la suivante (en laissant de côté, pour l'instant, les nuances apportées par ἢ οὐδέποτε ἢ οὐκ ἀεί en 133a14 et 17-18) : la formule A du propre et le nom B de son sujet doivent appartenir simultanément, en tout temps, à ce sujet (en 133a13, nous acceptons la suppression de οὗ devant τοὔνομα, proposée par Colli et par Ross : c'est à τοὔνομα que se réfère en effet τὸ ἄνθρωπος en 133a16 et 21). Une telle condition ne peut être remplie strictement que par un sujet universel, puisque les individus ne sont pas éternels ; c'est pourquoi la partie constructive ne propose d'approuver qu'un propre permanent du sujet universel « l'homme ». Corrélativement, la condition opposée (le décrochage temporel entre la possession du propre proposé, par exemple « traverser la place », et celle du nom du sujet) ne peut être réalisée que par un sujet individuel, « tel homme », et par un propre temporaire ; d'où le τινι de 133a15 ; d'où également la précision ἢ οὐδέποτε ἢ οὐκ ἀεί en a14, cf. la n. suivante.

9. La précision introduite par ἢ οὐδέποτε ἢ οὐκ ἀεί en 133a14 réserve la possibilité d'atténuer la condamnation des propres ici rejetés : dans le sens strict du mot « propre » (qui gouverne la section constructive), ils ne sont « jamais » des propres ; mais on peut les considérer tout de même comme des propres temporaires (« pas tou-

jours ») ; cf. I 5, 102a24-28, 102b20-26, V 1. Cependant, la répétition de ἢ οὐδέποτε ἢ οὐκ ἀεί en 133a17-18, à la suite du rejet d'un propre proposé pour le sujet *universel* « l'homme » (133a16, 17), fait maladroitement l'économie des explications qui seraient nécessaires ; peut-être est-elle suspecte.

Page 18

1. La formulation de cet exemple, si l'on garde le texte des mss, paraît d'abord absurde : à première lecture, le texte paraît signifier que « traverser la place » peut appartenir à quelqu'un aussi bien avant qu'après le temps où le nom « homme » lui appartient : Socrate, par exemple, pourrait traverser la place avant d'être homme, aussi bien qu'après avoir cessé de l'être. Ross 1955 a corrigé le texte (lisant τοῦ βαδίζειν et τὸ ἄνθρωπος en 133a16) pour lui faire dire, inversement et plus raisonnablement, que Socrate peut être homme avant de traverser la place et le rester après avoir fini de le faire. Mais il faudrait alors corriger parallèlement, et lourdement, l'énoncé de la règle illustrée par cet exemple (133a12-13). Il nous semble que l'on peut comprendre le texte des mss de la façon suivante (essentiellement la même que celle proposée par Reinhardt, p. 139, quoiqu'en des termes peut-être un peu plus simples). Partons d'une description simple des situations envisagées : (i) le prédicat B (« homme ») appartenait *déjà* à Socrate *avant* le moment t_1 où le prédicat A (« traverser la place ») commence à lui appartenir ; (ii) B appartient *encore* à Socrate *après* le moment t_2 où A cesse de lui appartenir. Ces relations peuvent se lire aussi « à l'envers », ce qui donne : (i') A commence à appartenir à Socrate *après* une période (celle qui précède t_1) pendant laquelle B lui appartenait *déjà* ; (ii') A cesse d'appartenir à Socrate *avant* une période (celle qui suit t_2) pendant laquelle B lui appartient *encore*.

2. La formulation et le contenu de la section constructive de ce lieu satisfont les critères de l'appartenance de ce lieu au type 3 de Reinhardt (cf. la n. 2 de la p. 15).

3. Cette précision permet de ranger ce lieu parmi ceux qui exigent le sens fort (« exclusif ») de la notion de propre (cf. n. 3 de la p. 1). Sur le statut de la différence, cf. les n. 4 et 5 de la p. 17.

4. La formulation et le contenu de la section constructive de ce lieu satisfont les critères de l'appartenance de ce lieu au type 3 de Reinhardt (cf. la n. 2 de la p. 15).

5. Cette précaution de langage, qui laisse entendre que l'auteur de ce passage n'entend pas endosser la psychologie tripartite de Platon, est insolite ; mais il est difficile d'en conclure soit que cet auteur est Aristote, soit qu'il ne l'est pas. Dans le premier cas, elle confirmerait l'appartenance de ce lieu au type 3 de Reinhardt. Elle n'est pas relevée dans l'étude, par ailleurs si utile, de Düring, « Aristotle's Use of Examples in the *Topics* », in Owen (ed.).

6. Aristote n'éprouve pas le besoin de justifier sa conclusion en rappelant que « homme » et « mortel » (βροτός) « sont la même chose ». Effectivement, βροτός substantivé est presque toujours un équivalent poétique exact de ἄνθρωπος. Une remarque incidente de Barnes, p. 141, qui ne concerne que cette équivalence, est probablement la source de la petite erreur de Reinhardt, p. 30 n. 3, qui reproche sans raison à Barnes d'avoir classé le présent lieu parmi ceux qui exigent le sens faible du propre.

7. C'est l'une des moitiés de la « loi de Leibniz » : si deux sujets sont identiques, tous les prédicats de l'un sont nécessairement les prédicats de l'autre (indiscernabilité des identiques).

8. Depuis Alexandre, on a remarqué que dans tout ce lieu, Aristote utilise l'expression ταὐτὸν τῷ εἴδει en un sens insolite : dans son vocabulaire officiel, l'homme et le cheval ne sont pas *spécifiquement* identiques, comme il est dit en 133b1-2 ; ils sont *génériquement* identiques, puisqu'ils sont deux espèces distinctes subordonnées au même genre, « animal » ; les êtres spécifiquement identiques, en revanche, sont ceux qui appartiennent à la même espèce, comme un homme et un autre homme (cf. I 7, 103a10-14). Mais il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. Un peu plus loin, en effet, on lit ceci (133b7-11) : « puisque 'être un terrestre bipède' est un propre de l'homme, 'être un ailé bipède' serait bien un propre de l'oiseau ; en effet, tous ces termes sont spécifiquement identiques, les uns [sc. l'homme et l'oiseau] en tant qu'ils sont des espèces subordonnées au même genre, étant subordonnés à 'animal', les autres [sc. terrestre bipède et ailé bipède] en tant qu'ils sont des différences du genre 'animal' » (cf. ci-dessous les notes *ad loc.*). On voit ainsi que le concept d'identité spécifique ici utilisé a exactement le même contenu que ce qui ailleurs s'appelle identité générique : l'homme et le cheval sont, pour ainsi dire, au même niveau dans l'échelle de la spécification. Il s'agit donc d'un changement de vocabulaire, non d'un changement de doctrine. S'il est sans doute nécessaire de conserver dans la traduction l'expression « identité spécifique », malgré son emploi « non terminologique » (Reinhardt, p. 96 n. 4), nous utiliserons le terme d'« idem-spécificité » dans les notes, pour éviter les confusions.

Page 19

1. Le texte et l'interprétation de 133a35-36 sont difficiles, surtout si l'on essaie de les harmoniser avec l'exemple donné en 133b1-5 (cf. la longue note de Colli). Le principe général semble pourtant assez clair : pour que A soit propre de B, il faut et il suffit que les prédicats A' idem-spécifiques de A soient toujours (c'est-à-dire dans tous les cas) propres de sujets idem-spécifiques de B. Mais la tactique à suivre pourrait théoriquement revêtir deux formes distinctes : pour tester la proposition « A (le mouvement spontané) est le propre de B

(l'homme) », le questionneur devrait vérifier (a) soit si le prétendu propre A (le mouvement spontané) est bien toujours idem-spécifique du propre A' (le repos spontané) d'un sujet B' (le cheval), lui-même idem-spécifique de B (l'homme), (b) soit si un prédicat A' (le repos spontané), idem-spécifique de A (le mouvement spontané), est bien toujours le propre d'un sujet B' (le cheval) idem-spécifique de B (l'homme). Autrement dit, le test peut porter soit sur *la relation d'idem-spécificité* entre les deux prédicats A et A', soit sur *la relation de propriété* entre le prédicat A' et et le sujet B'. La première solution est supportée par le texte reçu (133a36 : τὸ ἴδιον), qui peut inciter à faire de A le sujet grammatical, et de ταὐτὸν ἀεὶ τῷ εἴδει l'attribut. Mais elle ne s'harmonise pas bien avec l'exemple, où l'idem-spécificité des deux sujets B et B' et celle des deux prédicats A et A' sont, la première tenue pour acquise (133b1), et la seconde précisément justifiée (133b4-5), alors que c'est la relation de propriété entre A' et B' qui est rejetée (133b2-3), rejet qui entraîne en conclusion le rejet de cette même relation entre A et B. Cette argumentation, déployée par Colli, conduit ainsi à supprimer τὸ en 133a36 (ταὐτὸν ἀεὶ τῷ εἴδει devient alors le sujet grammatical, et ἴδιον l'attribut), comme il le fait, ainsi que Ross à sa suite (mais ce dernier a oublié d'en faire autant pour le τὸ de 133b6). Cependant, la présence de l'article devant ἴδιον n'est pas nécessairement incompatible avec la fonction d'attribut, ni donc avec la pertinence de l'exemple ; et la note de Colli reste insuffisante sur les difficultés d'interprétation des occurrences de ἀεί dans ce lieu ; voir la n. suivante.

2. Les emplois de ἀεί dans ce lieu soulèvent un problème qui ne semble pas avoir été aperçu par les commentateurs. Il y a deux occurrences (133a36 et b6) où ἀεί est placé entre ταὐτὸν et τῷ εἴδει ; le sens le plus naturel, semble-t-il, est « dans tous les cas » (cf. par exemple 5, 134a8-11). Comme il a été dit dans la n. précédente, pour que A soit propre de B, il faut et il suffit que tout prédicat A' idem-spécifique du prédicat A soit propre d'un sujet B', lui-même idem-spécifique du sujet B, et cela « toujours », c'est-à-dire dans le cas de tous les sujets idem-spécifiques de B (d'où le pluriel τῶν αὐτῶν τῷ εἴδει en 133a35 et b6). Cette interprétation cadre bien avec l'exemple donné dans la section constructive (133b7-11) : pour établir que « ailé bipède » (A) est un propre de l'oiseau (B), on examine le cas de l'homme (B'), l'un des sujets idem-spécifiques de l'oiseau (cf. 133b9-10) , l'homme a pour propre « terrestre bipède » (A'), prédicat idem-spécifique du prédicat « ailé bipède » (A) (cf. 133b11). De ces prémisses, on conclut que « ailé bipède » (A) est un propre de l'oiseau (B). Or, dans tout l'exposé de l'exemple (133b7-11), le mot ἀεί ne figure pas une seule fois ; c'est très vraisemblablement parce que l'oiseau (B) n'est que l'un des multiples sujets idem-spécifiques de l'homme (B'), qui doivent en théorie (cf. l'occurrence de ἀεί en b6)

avoir tous pour propre l'un ou l'autre des prédicats idem-spécifiques de « ailé bipède » (A). Dans cette perspective, malheureusement, l'exemple utilisé dans la section destructive (133b1-5) soulève une grosse difficulté, car l'une de ses prémisses, dans le texte reçu (b2-3), est précisément que « s'immobiliser de soi-même » (A') n'est *pas toujours* (οὐκ ἀεί) un propre du cheval (B'). En fait, l'occurrence de ἀεί dans cette prémisse (b2) peut paraître suspecte, pour plusieurs raisons. (i) En vertu du parallélisme entre sujets idem-spécifiques et prédicats idem-spécifiques, la conclusion de l'argument réfutatif devrait être que « se mouvoir de soi-même » n'est *pas toujours* un propre de l'homme, ce que le texte ne dit nullement, à moins que l'on n'accepte la « correction intelligente » que représente l'addition de ἀεί, avant ou après ἴδιον, en 133b3, dans plusieurs mss de la seconde famille. Mais si l'on acceptait cette addition, c'est l'ensemble du lieu, section constructive comprise (133b7-11) qu'il faudrait réécrire complètement. (ii) De toute façon, l'exemple du cheval, dans le texte reçu, est étrange. Si « s'immobiliser de soi-même » n'est *pas toujours* un propre du cheval, cela implique que, dans les circonstances appropriées, il peut en être un propre à tel moment ; mais cela n'a guère de sens, sinon par rapport à tel cheval particulier (cf. I 5, 102b20-23 ; V 1, 128b20-21 ; 4, 133a12-18). Ces arguments semblent permettre de suspecter l'occurrence de ἀεί en 133b2 (il est à noter qu'Alexandre 396.7-13, qui d'ailleurs recompose l'exemple en inversant la prémisse et la conclusion, n'écrit ἀεί dans aucune des deux). Il faut avouer, certes, que la suppression de ἀεί en 133b2 nécessiterait, pour que l'on obtienne un ordre des mots acceptable, une refonte assez lourde de la prémisse (voir la conjecture indiquée dans l'apparat critique *ad loc.*) ; mais elle lui donne un sens satisfaisant, si l'on interprète « s'immobiliser de soi-même » dans le sens d'une faculté, et non dans celui d'un exercice en acte de cette faculté (en contraste avec 131a35-37). Dans cette perspective, la faculté de s'immobiliser de soi-même n'est pas un propre du cheval, parce qu'elle appartient aussi à d'autres espèces animales. Cependant, le problème du statut des prédicats « s'immobiliser de soi-même » et « se mouvoir de soi-même » rebondit avec les difficultés textuelles de 133b5 ; cf. la n. suivante.

3. Le texte de la ligne 133b5 a été fort malmené par la tradition, et a fait l'objet de nombreuses tentatives d'émendation, qu'il serait trop long de discuter en détail. L'embarras résulte, nous semble-t-il, des raisons suivantes. (i) Copistes et lecteurs ont cru que cette clause était destinée, non seulement à justifier l'idem-spécificité des deux prédicats « se mouvoir de soi-même » et « s'immobiliser de soi-même » (133b4), ce qui est évidemment le cas, mais aussi à préciser la relation, essentielle ou accidentelle, que ces deux prédicats entretiennent avec les deux sujets « cheval » et « homme ». (ii) Le trouble des lecteurs a pu se trouver renforcé par l'apparente contradiction entre deux élé-

ments de la clause litigieuse : d'un côté, la forte prégnance du syntagme ᾗ ζῷον (v.l. ζῴῳ) ἐστίν poussait à croire que les deux prédicats appartenaient à chacun des deux sujets « en tant que chacun est un animal », c'est-à-dire à titre essentiel ; d'un autre côté, l'interprétation assez naturelle de συμβεβηκέναι (v.l. συμβέβηκεν) dans le sens fort du mot (cf. I 5, 102b6-9) poussait au contraire à croire que les deux prédicats en question appartenaient à chacun des deux sujets à titre strictement accidentel. Pourtant, si l'on ramène la clause litigieuse à l'objectif précis que lui assigne son contexte, à savoir la justification de l'idem-spécificité des deux prédicats, la question de leur rapport, essentiel ou accidentel, avec leurs sujets, le cheval et l'homme, n'est plus ici en cause. (iii) On peut aussi remarquer que se mouvoir et s'immobiliser de soi-même ne sont idem-spécifiques qu'en un sens particulier . ils ne le sont ni à la manière de l'homme et de l'oiseau, espèces du même genre « animal » (133b10-11), ni à celle du terrestre bipède et de l'ailé bipède, différences de ce même genre (b11). Si Aristote les considère comme idem-spécifiques, c'est sans doute en tant qu'ils sont les deux aspects d'une seule et même puissance des contraires, laquelle appartient à tout animal en tant que tel ; peut-être est-ce la particularité même de ce cas qui a également contribué à corrompre la lettre du passage. Pour ces diverses raisons, on peut accepter le texte de AB, à très peu de choses près, soit : ᾗ ζῴῳ ἔστιν [ἐστὶν AB] ἑκάτερον αὐτῶν [add. τὸ AB] συμβεβηκέναι, que nous comprenons comme suit : « en tant qu'à l'animal il est possible qu'appartienne chacun de ces deux <prédicats> ». La variante ἑκατέρῳ, l'addition de l'article et la conjecture moderne συμβέβηκεν répondent diversement au souci de donner à la phrase un verbe, un sujet et un complément.

4. On a déjà remarqué (n. 4 de la p. 17) que « terrestre bipède », qui est donné régulièrement comme différence de l'homme (IV 5, 128a23-29 ; V 3, 132a1-4), est parfois refusé comme propre (V 4, 133a3-5), parfois accepté, comme ici et en V 7, 136b20-22. On a vu aussi que l'acceptation présuppose l'usage du sens faible du propre (cf. n. 4 de la p. 17 ; et plus loin, n. 2 de la p. 31) ; on peut suggérer que l'oscillation entre sens fort et sens faible du propre est liée à la conception de la différence comme élément de la définition.

5. À savoir, les sujets, « homme » et « oiseau ».

6. À savoir, les prédicats « être terrestre bipède » et « être ailé bipède ». On notera que dans cette section constructive l'idem-spécificité des sujets et celle des prédicats sont présentées et justifiées symétriquement (τὰ μὲν…τὰ δὲ), alors que dans la section destructive (133b1-5) celle des sujets était donnée d'emblée comme évidente (b1-2), et que celle des prédicats était affirmée plus tard et pourvue d'une justification (b4-5).

7 Comme l'a montré Reinhardt, pp. 79, 84, 119, 189-204, le présent lieu est, avec celui de 134a18-25, le seul du livre V qui se diffé-

rencie de tous les autres par les caractères suivants : (i) une forme libre, sans rapport avec la formulation stéréotypée qui domine partout ailleurs ; (ii) une terminologie technique, qui introduit des notions et des problèmes logiques et ontologiques dont de nombreux échos se rencontrent dans d'autres traités, dont *Soph.El.* et *Metaph.* (sur les problèmes de l'identité, notamment, voir l'étude technique de M. Mignucci, « Puzzles about identity. Aristotle and his Greek commentators », dans J. Wiesner ed., *Aristoteles Werk und Wirkung, Paul Moraux gewidmet*, vol. I, 1985) ; (iii) la prise en compte de situations dialectiques complexes, dans lesquelles l'un des interlocuteurs se comporte de façon sophistique. Ces particularités conduisent Reinhardt à présenter les deux lieux en question comme les seuls représentants d'un type spécial, le type 5 ; selon lui, ils sont authentiquement aristotéliciens dans la forme et dans le fond, et cette fois le réviseur les a laissés comme il les a trouvés.

Page 20

1. L'une des conditions que le propre doit remplir est qu'il appartienne à son seul sujet (μόνῳ δ' ὑπάρχει, I 5, 102a18-19). Lorsque le répondant a donné A comme propre de B, donc comme appartenant au seul B, la tactique d'un questionneur qui aborde la discussion à la manière d'un sophiste peut être de montrer que si A appartient à B, il doit appartenir aussi à un sujet C différent de B ; A n'appartient donc pas au seul B, il ne peut donc en être un propre. Toute la question est de savoir si C est effectivement différent de B, et en quel sens de la différence, puisque identique et différent se prennent en plusieurs sens (133b15). Il ne s'agit pas ici de la distinction entre identité numérique, spécifique et générique, présentée dans le chapitre I 7, mais de celle des diverses acceptions de l'identité numérique, présentée dans les lignes 103a23-39 de ce même chapitre ; c'est sur ce point que le questionneur peut procéder de façon sophistique, et que son sophisme peut être désarmé. Le texte examine deux manières différentes de déterminer sophistiquement un sujet C susceptible de mettre le répondant en difficulté : dans la première, C est le composé de B avec un de ses accidents, au sens étroit du terme (133b17-24, avec la réplique au sophisme en b31-36) ; dans la seconde, B est une possession et C est un terme qui se dit selon cette possession (133b24-31, avec la réplique au sophisme en 133b36-134a4).

2. Première façon de déterminer le sujet C, en le constituant comme le composé du sujet B du propre proposé A avec l'un des accidents de B. Ce qui appartient à B, qui a pour accident S, appartiendra aussi au composé B+S ; par exemple, ce qui appartient à l'homme appartiendra aussi à l'homme blanc, si l'homme est blanc. Or autre chose est homme, autre chose homme blanc. Donc A, le propre proposé pour B, n'appartient pas seulement à B, mais aussi à B+S ; il n'est donc pas un

propre de B. On verra plus loin (n. 7) quelle est la réplique possible. Notons en attendant que cette réplique ne consiste pas à exploiter le fait, pourtant relevé par Aristote (cf. 133b20 ἂν ᾖ λευκὸς ἄνθρωπος), que l'homme blanc dont il s'agit ne peut guère être qu'un homme individuel, qui se trouve être blanc, alors que le propre de l'homme se donne normalement en référence à l'homme en tant qu'espèce. Il n'y aurait dès lors aucun inconvénient à dire que ce qui appartient en propre à l'homme appartient aussi (mais non pas en propre, naturellement) à chaque membre de l'espèce humaine en tant que tel.

3. Cette proposition, réciproque de la précédente, est beaucoup moins aisée à considérer comme plausible. Ce qui appartient à l'homme blanc n'appartiendra à l'homme tout court que si, pour commencer, cela appartenait à l'homme blanc en tant qu'homme, non en tant que blanc. On notera d'ailleurs que cette proposition serait à utiliser en principe pour contrer une proposition de propre concernant un sujet composé, de type « homme blanc », ce qui serait déjà une situation dialectique insolite ; ce n'est sans doute pas par hasard qu'elle n'est pas préparée dans l'énoncé abstrait (133b17-19) que cet exemple est censé illustrer.

4. Ce passage dégage explicitement le nerf de l'argument sophistique (l'altérité supposée entre « homme » et « homme blanc ») et l'extension indéfinie de son application possible.

5. Le mot διακεῖσθαι, présent dans les mss après 133b29 λέγεται, n'est pas forcément suspect dans un contexte dominé par la notion de ἕξις, si l'on donne à ce dernier mot le sens de « possession » (de préférence à celui d'« état », qui ferait contraste, lui, avec la notion de « disposition »). Cette interprétation est confirmée par le passage parallèle de 5, 134a34-b1.

6. Seconde façon de déterminer le sujet C, applicable dans les cas où le sujet du propre proposé est une possession, ou bien un terme qui se dit selon une possession. On remarquera une asymétrie entre la description des deux situations : dans la première, l'exposé abstrait (133b17-19) décrit seulement la trajectoire qui va du sujet B au sujet B+S, alors que l'exemple (b19-21) accomplit la même trajectoire aller et retour ; en revanche, dans la seconde, l'exposé abstrait (b25-28) est bidirectionnel, alors que l'exemple (b28-31) est unidirectionnel. Il est difficile de déterminer si ces variations sont significatives, ou si elles témoignent simplement de la liberté de style du présent lieu.

7. Les mss, sinon les éditeurs, hésitent curieusement ici (133b31-32) entre ταὐτὸν et ἕτερον (cf. l'apparat critique). Pour essayer de trancher la question, il convient de préciser la situation dialectique présupposée par la présente section constructive : très vraisemblablement, elle met aux prises un questionneur qui tente de défendre une certaine proposition de propre contre les objections (cf. 134a4) soulevées par un répondant qui est cette fois celui qui procède de manière sophis-

tique, et qui utilise les arguments mis en œuvre, dans la section précédente, par un questionneur sophistique (Reinhardt, p. 199, parle justement d'un « échange des rôles »). Dans cette hypothèse, le questionneur (non sophistique) cherche à défendre « A est propre de l'homme » contre l'objection « A appartient aussi à l'homme blanc, qui est différent de l'homme » ; il doit donc chercher à minimiser la différence entre « homme » et « homme blanc ». L'hésitation des mss entre ἕτερον et ταὐτὸν vient probablement du fait que les deux leçons semblent logiquement défendables. Avec ἕτερον, la défense du questionneur prendrait la forme suivante : « homme » et « homme blanc » ne sont pas différents purement et simplement (comme ton objection le suppose), mais seulement parce que leur être (leur essence, leur définition) est différent. Cette différence limitée autorise à dire qu'en un autre sens (accidentel), ils ne sont pas différents ; par suite, le propre assigné à l'homme pourrait appartenir aussi à l'homme blanc, sans être pour autant débouté en tant que propre de l'homme. Avec ταὐτὸν, l'argumentation défensive prendrait au contraire la forme suivante : je ne prétends pas que « homme » et « homme blanc » soient identiques purement et simplement (ce qui me permettrait de conclure immédiatement que le propre de l'un peut être sans inconvénient présenté comme le propre de l'autre, cf. 133a24-34) ; mais ils ne diffèrent que par leur être, ce qui permet de dire qu'en un autre sens ils ne sont pas différents, etc. À la réflexion, la leçon ἕτερον (celle que retiennent les éditeurs modernes) paraît tout de même préférable, parce que le contraste entre οὐκ ἔστιν ἕτερον ἁπλῶς (133b31-32) et ἀλλ' ἄλλο λέγεται (b33) semble plus naturel.

Page 21

1. On remarquera que l'argumentation défensive n'est plus ici la même que dans les lignes 133b31-36. Le questionneur ne soutient plus qu'en un sens on peut dire sans inconvénient que le propre A de B appartient aussi à C, parce que C n'est pas différent de B à tous points de vue. Il admet au contraire que B (la science) diffère de C (le savant), mais il différencie parallèlement l'un de l'autre le propre (A) de la science (B) et celui (A') du savant (C), grâce à l'emploi d'articles grammaticaux différenciés par leur genre, masculin pour le savant, féminin pour la science (par opposition au neutre utilisé de façon sophistique dans la formule rejetée du propre de la science, 133b29). La radicalité nouvelle de cette tactique est soulignée par la dernière phrase.

2. Barnes, p. 145, suggère de considérer le propre par nature comme une espèce de quasi-propre, à ajouter à celles déjà introduites au chapitre V 1. En fait, le contraste entre ce qui est le cas par nature et ce qui l'est toujours (au sens de : dans tous les cas) paraît reproduire celui qui oppose (mais seulement au sein de la classe des propres relatifs) ceux

qui valent toujours et dans tous les cas, d'une part, et ceux qui valent la plupart du temps (ὡς ἐπὶ τὸ πολύ) et dans la plupart des cas (129a6-16). Cependant, les exemples utilisés introduisent quelques discordances entre les deux passages.

3. Le libellé de cet exemple est légèrement équivoque. À le prendre à la lettre, il signifierait que « animal capable de recevoir la science », donné comme propre de l'homme, exprimerait explicitement que ce prédicat appartient à l'homme par nature, ce qui impliquerait qu'il n'appartient pas nécessairement à tous les hommes individuels ; autrement dit, tous les hommes ne seraient pas nécessairement capables de recevoir la science. Mais cette conception pessimiste est difficilement attribuable à Aristote. On préférera penser que ce qu'il a en tête est simplement que tous les hommes sont par nature *capables* de recevoir la science, mais que cela n'implique pas qu'ils soient tous en *possession* de la science. Le prédicat qui n'appartient pas nécessairement à tous les hommes (la possession de la science) est donc distinct de celui qui appartient à l'homme par nature (la capacité à la recevoir). Cf. plus loin 134b5-7.

4. Le présent lieu est très proche de 133b15-134a4 (forme libre, vocabulaire et concepts techniques, situation dialectique complexe) ; tous deux sont les seuls échantillons du type 5 de Reinhardt (cf. n. 7 de la p. 19). Aristote signale ici au répondant les dangers d'une situation dans laquelle sa proposition de propre donnerait une fois de plus au questionneur une occasion de la critiquer, en alléguant que le prétendu propre n'appartient pas seulement au sujet auquel il est assigné, mais aussi à un sujet différent de celui-ci. Cette occasion est fournie par la possibilité d'attribuer un même prédicat soit à titre premier ou originaire (ainsi « être coloré » appartient à titre premier à la surface, cf. 131b34 — rappelons que χρώς peut signifier « surface » et « couleur »), soit à titre second ou dérivatif (ainsi « être coloré » appartient dérivativement au corps, parce que celui-ci est limité par une surface). Pour éviter ces difficultés, le répondant sera bien avisé de préciser à quel titre, premier ou dérivatif, il assigne le propre au sujet auquel il l'assigne (cf. plus loin, 134b10-13).

5. On notera cette apostrophe personnelle insolite, qui nous rapproche de la salle de cours d'Aristote (cf. *Soph. El.* 34, 184b3 et 6).

Page 22

1. Le nom (du sujet, B) n'appartiendra pas à tout ce à quoi la formule (du propre, A) appartient, puisque A appartiendra aussi à un autre sujet C, qui n'est pas B. La condition de coextensivité entre le propre et son sujet apparaît ici comme la seule que doive remplir le propre, ce qui est sans doute la raison pour laquelle Barnes, p. 141, estime que le présent lieu présuppose le sens faible du propre. Reinhardt, p. 202-203, objecte que le texte ne dit pas si cette condition est nécessaire et suffi-

sante, ou seulement nécessaire ; le présent lieu serait alors à ranger parmi ceux qui laissent la question ouverte.

2. La longue section 134a26-135a8, dont la forme est tout à fait particulière, relève en un style concis et souvent obscur toute une série de fautes (dont plusieurs ont été déjà décrites auparavant) que l'on peut commettre, en tant que répondant, si l'on omet de préciser « de quelle façon et de quelles choses on assigne le propre » (πῶς καὶ τίνων), c'est-à-dire, vraisemblablement, (i) quel type de relation entre le propre et son sujet on entend proposer (πῶς) et (ii) de quels propres et de quels sujets l'on entend parler (τίνων). Selon Barnes, p. 145, on ne voit pas clairement si ces fautes portent sur (i) ou sur (ii). Il semble en fait que l'expression d'Aristote (πῶς καὶ τίνων) montre que les fautes en question peuvent avoir ces deux aspects : on peut proposer un type inadapté de propre entre deux termes donnés, et l'on peut aussi proposer des termes inadaptés pour un type de relation donné.

3. La section 134a26-135a8 se divise en deux grandes sous-sections. La première (134a26-134b4) énumère cinq couples de types distincts de prédicats qui peuvent être proposés comme propres (correctement si l'on prend soin de préciser à quel type ils appartiennent, incorrectement si on ne le fait pas) ; des exemples sont donnés, qui illustrent les propres et les sujets respectivement adaptés à ces types de prédicats. Dans chacun de ces couples, en règle générale, l'un des termes est à parler strictement un propre, et l'autre n'est qu'un quasi-propre (cf. n. 3 de la p. 1), un propre par une sorte d'abus de langage, admissible cependant si cet abus est contrôlé et explicité. La seconde sous-section (134b5-135a5) décrit précisément la faute qui serait commise si l'on ne précisait pas, par référence à la liste précédente, le type de propre que l'on entend proposer. L'ordre suivi dans les deux sous-sections est légèrement différent ; on notera aussi le souci spectaculaire de *variatio* dans le style lorsqu'il s'agit de décrire l'omission des précisions nécessaires (μὴ προσθείς, 134b5 et 25 ; μὴ διορίσας, 134b7 ; μὴ δηλώσας, 134b10 ; μὴ προείπας, 134b13 ; μὴ προσσημήνας, 134b18 ; μὴ διαστείλας, 134b22). Le soin avec lequel ces pages sont rédigées peut difficilement être attribué à un autre qu'Aristote lui-même. Dans les lignes finales (135a5-8), celui-ci signale que les considérations précédentes sont utiles à la fois au questionneur et au répondant. Si ce dernier a omis de donner les précisions nécessaires (οὕτως,135a5), le questionneur peut l'attaquer en usant de ce qu'on peut appeler « la tactique du second sujet » (cf. déjà 133b15-134a4) : le prédicat A proposé comme propre du sujet B appartient aussi à un second sujet C, déterminé grâce à celle des distinctions énumérées dans la première sous-section qui est pertinente en l'espèce. Le répondant, de son côté, doit se mettre à l'abri de ce genre d'objections en fournissant d'emblée les distinctions nécessaires. — En 134a29, on peut conser-

ver la première occurrence de τὸ, condamnée par Strache-Wallies et Ross : le sens est « on peut donner le propre soit en donnant ce qui », etc.

4. Première distinction (déjà connue par 134a5-17), celle qui sépare les prédicats qui appartiennent « par nature » à leur sujet (τὸ φύσει ὑπάρχον) et ceux qui lui appartiennent simplement (τὸ ὑπάρχον, désignation qui n'apparaît pas en 134a5-17). Les exemples confirment que les sujets adaptés aux prédicats « par nature » sont des espèces comme « homme », bipède par nature, sans que cela implique que tous les hommes individuels soient bipèdes (134a11, b5-7), alors que les sujets adaptés aux prédicats de type ὑπάρχον sont des individus, qui par exception ne possèdent pas tel prédicat qui appartient par nature à leur espèce : tel homme n'a que quatre doigts. Aristote ne considère vraisemblablement pas que ce prédicat soit un propre « par soi-même », qui sépare son sujet de tout autre (cf. 128b34-36), car il existe peut-être plus d'un homme à quatre doigts ; il s'agit plutôt d'un propre relatif à un groupe limité d'hommes, au sein duquel celui qui n'a que quatre doigts est seul de son espèce.

5. Deuxième distinction, celle qui sépare les propres valables « spécifiquement » (εἴδει) et les propres valables « purement et simplement » (ἁπλῶς). Ce couple pose des problèmes particuliers, qui seront examinés dans la seconde partie du passage (134b22-135a5) ; c'est l'existence de ces problèmes particuliers qui explique vraisemblablement que ce cas soit examiné à la dernière place, dans la revue des différentes manières d'éviter les erreurs (134b5-135a8), et non plus à la deuxième comme ici (voir les n. 6 de la p. 24 et 1 de la p. 25). Provisoirement, on peut proposer l'interprétation suivante. Il y a deux différences pertinentes entre l'exemple du feu, ayant pour propre εἴδει « composé des particules les plus fines », et celui de l'animal, ayant pour propre ἁπλῶς « vivre ». La première est que le sujet « feu » est un « terme de masse », alors que le sujet « animal » est un genre (même si Aristote ne formule pas la différence en ces termes). La seconde est que le propre « composé des particules les plus fines » a un composant au superlatif, alors que le propre « vivre » n'en a pas. Dès lors, ce qui permet de présenter « vivre » comme un propre ἁπλῶς de l'animal est que « vivre » appartient à tout individu animal en tant qu'animal ; en revanche, ce qui permet de présenter le superlatif « composé des particules les plus fines » comme un propre εἴδει du feu est que, s'il se peut que telle quantité individuelle de feu ne soit pas composée des particules les plus fines, par comparaison avec telle autre quantité individuelle de feu, il n'en reste pas moins que le feu, en tant que corps élémentaire et par comparaison avec les autres corps élémentaires, est composé des particules les plus fines. Cette interprétation est ici proposée sous réserve qu'elle soit vérifiée par le réexamen de la question en 134b22-135a5.

6. Troisième distinction, celle qui sépare les prédicats attribués à leur sujet premier (ὡς τὸ πρῶτον) et ceux qui sont attribués dérivativement à un sujet non premier, en fonction de son rapport avec un sujet autre que lui (κατ' ἄλλο), à savoir le sujet premier. Pour illustrer cette distinction, l'exemple de l'âme et de ses parties est souvent utilisé (6, 136b10-14 ; 8, 138b1-5, 12-15) ; celui du corps et de sa limite, la surface, plus fréquemment encore (3, 131b33-36 ; 5, 134b10-13 ; 8, 138a15-19 ; et surtout 5, 134a18-25).

7. Quatrième distinction, celle qui sépare les prédicats attribués à leur sujet en tant qu'il possède quelque chose (τῷ ἔχειν) et ceux qui sont attribués à leur sujet en tant qu'il est possédé par quelque chose (τῷ ἔχεσθαι). Dans l'état des variantes manuscrites, nous préférons conserver la différence entre le masculin ἀμετάπειστος (134a36) et le neutre ἀμετάπειστον (134b1), au prix d'une traduction un peu lourde. Sur le passage dans son ensemble, voir le parallèle de 4, 133b24-31 et 134a1-3. La traduction par « posséder »/« être possédé » (Colli) est préférable à celle des autres traducteurs, dont plusieurs mélangent curieusement les deux sens dominants de ἕξις, « possession » (par contraste avec la privation) et « état » (par contraste avec la disposition), par exemple Tricot : « parce que la chose est dans un certain état »/« parce que la chose est un état possédé par quelque chose » ; semblablement Pickard-Cambridge, Forster et ROTA. On notera qu'ici, par exception, le texte ne semble pas établir de priorité logique au profit de l'un des termes de la distinction ; cependant, 133b24-31 montre clairement que le cas du savant (qui se dit selon une possession) est dérivatif par rapport à celui de la science (qui est une possession).

8. L'addition de <ὡς> devant μετέχον (134b3), introduite par Ross, est à juste titre qualifiée de « non nécessaire » par Verdenius.

9. Cinquième et dernière distinction, celle qui sépare les prédicats attribués à un sujet en tant qu'il est participé ou participable par autre chose que lui (c'est-à-dire tel que sa définition est attribuable à autre chose que lui, cf. IV 1, 121a11-14) et les prédicats attribués à leur sujet en tant qu'il participe à autre chose que lui. Ici, comme les exemples le montrent, ce sont les premiers qui sont propres à strictement parler, et les seconds qui le sont dérivativement.

Page 23

1. Ici commence la description des fautes que le répondant commet s'il ne précise pas explicitement quel type de prédicat il propose comme propre, parmi tous ceux qui ont été distingués dans la section 134a26-b4. Les fautes concernant la première distinction (τὸ φύσει ὑπάρχον — τὸ ὑπάρχον, 134a29-31) sont décrites séparément. La première, bien qu'elle soit exprimée de façon assez lourde, ne soulève pas de difficultés : si l'on donne la bipédité comme propre de

l'homme, il faut préciser que c'est un propre φύσει, parce qu'elle peut ne pas appartenir en fait à tel homme individuel unijambiste, à qui elle appartient pourtant par nature. La description de la seconde faute, en revanche, est grevée par quelques problèmes textuels (ἔσται en b8, corrigé en ἔστι par Ross ; νῦν, ajouté dans une partie des mss après οἷον ; ἐκείνῳ en b9, remplacé par ἐκεῖνο dans une partie des mss). Beaucoup de traducteurs, se fondant sur le futur ἔσται, qu'ils prennent en un sens temporel et non consécutif, et qu'ils opposent implicitement ou explicitement au « maintenant » de la variante νῦν, comprennent : « parce que le prédicat qui est maintenant le cas ne sera un jour pas tel qu'il convienne au sujet auquel on le donne pour propre » (Waitz, suivi avec des nuances par Pickard-Cambridge, Tricot, Gohlke, Forster). Tout se passe comme si ces interprètes supposaient que le prédicat « n'ayant que quatre doigts », qui appartient maintenant à tel homme individuel, cessera un jour futur de lui appartenir, comme s'il pouvait espérer qu'un cinquième doigt allait lui repousser. Nous comprenons de préférence (comme Colli et Zadro, avec quelques nuances) : celui qui donne (sophistiquement) « n'ayant que quatre doigts » comme propre de *l'homme*, non de quelque homme (cf. 134b9-10, τὸν ἄνθρωπον, et non ἄνθρωπον τινά), donne un propre « qui ne sera pas tel qu'il puisse appartenir en propre à ce sujet-là » (à savoir l'homme), puisque au contraire la possession de cinq doigts est un prédicat naturel de l'homme en tant qu'homme.

2. En sautant la distinction εἴδει-ἁπλῶς (134a31-32), rejetée à la fin du développement en raison des problèmes particuliers qu'elle pose, le texte décrit les fautes que l'on commettrait en ne précisant pas si l'on donne le propre comme κατ' ἄλλο ou comme ὡς τὸ πρῶτον. Les deux fautes possibles sont symétriques (cf. 134a18-25 et 134a34-b1). Si l'on donne « être coloré » comme propre de la surface sans préciser que c'est « à titre premier », on s'expose à la « tactique du second sujet » : « être coloré » est aussi un propre du corps (bien que ce ne soit vrai, évidemment, qu'en fonction de quelque chose d'autre, à savoir la surface) ; ainsi le nom (du sujet, « surface ») ne sera pas vrai de quelque chose dont la formule (du propre, « être coloré ») est vraie. Inversement, et *mutatis mutandis*, on pourra appliquer la « tactique du second sujet » si le répondant donne « être coloré » comme propre du corps, sans préciser que c'est « en fonction de quelque chose d'autre », à savoir de la surface, qui est son sujet ὡς τὸ πρῶτον.

3. Les fautes que l'on commet en ne précisant pas si l'on donne un propre τῷ ἔχειν ou τῷ ἔχεσθαι (cf. 134a34-b1) sont décrites de façon plus concise encore que les précédentes. Leur structure est en effet comparable : il s'agit toujours de montrer comment la « tactique du second sujet » vient sanctionner l'imprudence d'un répondant qui n'aurait pas explicité auquel de ces deux types de propre appartient celui qu'il donne.

Page 24

1. Même remarque que dans la note précédente.

2. Première étape de l'examen des problèmes particuliers posés par le propre εἴδει, donné au superlatif (il semble bien que ces deux caractéristiques s'impliquent l'une l'autre, cf. le γάρ de 134b24). Dans la foulée des observations qui précèdent, le texte décrit d'abord la faute que l'on commettrait si l'on donnait un tel propre εἴδει sans le dire explicitement : un propre au superlatif n'appartient en effet qu'à l'une des choses qui tombent sous le sujet auquel on l'assigne, celle à laquelle ce propre appartient *le plus*. Par ces choses qui « tombent sous le sujet dont on assigne le propre », il faut sans doute entendre des masses individuelles, plus ou moins légères selon leur volume (par exemple des quantités plus ou moins grandes de feu, cf. *Cael.* I 8, 277b3-5), car l'existence de multiples sous-espèces du feu ne sera prise en considération qu'un peu plus bas, à partir de 134b27 (voir plus loin n. 4 de la p. 35). On peut hésiter entre deux constructions de l'exemple très condensé des lignes 24-25 (καθάπερ τοῦ πυρὸς τὸ κουφότατον) : « par exemple, la partie la plus légère du feu », ou bien, de préférence, « par exemple, pour le feu, (le propre) 'ce qu'il y a de plus léger' ». La variante de V, ἐπὶ τοῦ πυρὸς, est sans doute une correction normalisante (cf. 134b27, 32, 135a3).

3. On remarquera que si la lumière est une espèce particulière de feu, Aristote ne peut avoir ici en tête la théorie du cinquième élément ou éther (merci à Marwan Rashed pour cette observation).

4. Deuxième étape de l'examen des problèmes particuliers posés par le propre εἴδει. Il ne suffit pas toujours d'ajouter la précision « spécifiquement » pour être à l'abri de l'erreur, car le prédicat proposé ne sera propre de son sujet « spécifiquement » que si ce sujet est une espèce unique et dernière, sous laquelle ne tombent plus que des choses individuelles (134b26). Or c'est ce qui n'arrive pas toujours, notamment dans le cas du feu, sous lequel tombe une multiplicité de sous-espèces spécifiquement différentes entre elles, auxquelles le propre proposé appartiendra à des degrés divers, et à l'une seulement desquelles il appartiendra superlativement.

5. Troisième étape de l'examen des problèmes particuliers posés par le propre εἴδει. Un propre au superlatif peut être sauvé à condition que les multiples espèces de son sujet reçoivent tout ensemble, à des degrés divers mais qui se correspondent, le nom (du sujet) et la formule (du propre) ; par exemple, si les diverses espèces de feu étaient plus ou moins feu à proportion de ce qu'elles sont composées de particules plus ou moins fines.

6. Quatrième étape de l'examen des problèmes particuliers posés par le propre εἴδει. Le texte ne dit pas très clairement de quelle hypothèse résulterait la conséquence fâcheuse ici décrite. Il nous semble qu'après avoir indiqué les précautions successives à prendre pour justifier l'assignation d'un propre au superlatif, on en revient ici à une dif-

ficulté qui s'attache à une telle assignation en général, abstraction faite des précautions qui pourraient l'atténuer. Par exemple, le propre proposé pour le feu pris « purement et simplement » appartiendra aussi en propre à un « second sujet », l'espèce de feu qui, par rapport aux autres, est composée des particules les plus fines, à savoir la lumière.

Page 25

1. De tout ce qui précède, depuis 134a26, le questionneur comme le répondant doivent tirer parti, chacun à sa manière bien sûr. Dans les livres VII et VIII, les directives adressées au questionneur et celles adressées au répondant sont, au contraire, nettement distinguées.

2. On s'attendrait d'abord à une affirmation de non-réflexivité du propre (à une interdiction des formules de type « A est propre de A »). Mais la suite montre que la directive n'est pas seulement syntaxique, mais encore sémantique : l'interdiction porte aussi sur les formules qui assigneraient comme propre d'un sujet, non pas ce sujet lui-même, mais un de ses synonymes, se référant à la même chose que lui et ayant la même signification que lui : si A lui-même « fait voir l'être de A » (en un sens qui reste non précisé — on remarque que le texte évite de parler du τί ἐστι, et plus encore du τί ἦν εἶναι), un synonyme de A le fait également, et ne sera donc pas un propre (au sens fort) de A.

3. Qu'une définition signifie l'essence du défini, cela ressort de sa propre définition (I 5, 101b38) ; mais il en ressort aussi qu'elle est une formule (λόγος) et non un mot unique (ὄνομα). Qu'un mot unique, comme πρέπον dans l'exemple qui suit, puisse être présenté ici comme une définition, c'est une version abrupte de ce qui avait été dit avec plus de nuances en I 5, 102a5-6 : un simple ὄνομα peut être considéré, sinon comme une définition, du moins comme « définitionnel » (ὁρικόν). L'exemple qui l'illustre est le même qu'ici (« le seyant est beau », cf. Platon, *Hipp. maj.* 290d). Voir aussi I 7, 103a25 ss., où le sens premier et principal de l'identité numérique est illustré par le couple de deux synonymes (« manteau » et « pelisse ») aussi bien que par le couple d'une définition et de son défini (« animal terrestre bipède » et « homme ») ; le cas du propre et de son sujet ne vient qu'ensuite. Qu'un propre, par ailleurs, soit ici récusé parce qu'en réalité il est une définition, cela montre naturellement que le présent lieu présuppose le sens fort (exclusif) du propre (cf. n. 3 de la p. 1).

4. Sur cette traduction de ἀντικατηγορούμενον, voir n. 8 de la p. 13.

5. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 2 de Reinhardt, pp. 30, 72-73, 86 (où l'on corrigera une erreur de référence : au lieu de « E4, 132b19-34 », lire « E5, 135a14-19) » , cf. n. 4 de la p. 16.

6. La notion d'homéomères (littéralement : « à parties semblables », entendez « dont les parties sont semblables entre elles et

semblables au tout qu'elles constituent ») joue un rôle important chez Aristote, d'une part dans ses exposés de la physique d'Anaxagore, où il introduit ce terme pour désigner ce qu'Anaxagore lui-même appelait « semences » (cf. les références dans Bonitz, 49b1-11, par exemple *Gen. Corr.* I 1, 314a19-20 : « Anaxagore pose les homéomères comme éléments, tels l'os, la chair, la moelle, et tout autre corps dont la partie est synonyme du tout »), d'autre part dans ses propres ouvrages physiques et biologiques (Bonitz, 510b14-511a7). La distinction entre substances homéomères et anhoméomères, déjà présentée dans un autre vocabulaire par Platon (*Protagoras*, 329d-e), correspond, dans le registre physique, à la distinction entre les métaux (bronze, fer, or, argent, etc.) et les outils fabriqués en ces matières, et, dans le registre biologique, à la distinction entre les tissus (chair, os, etc.) et les organes (main, pied, visage, etc.) ; voir par exemple *Meteor.* IV 10, 388a10 ss. Cependant, LSJ s.v. ὁμοιομερής observe justement qu'Aristote emploie le mot non seulement pour désigner les corps qui ont des parties semblables entre elles et semblables au tout, mais aussi pour désigner ces parties elles-mêmes. C'est le cas dans notre passage, où le terme est employé dans le premier sens en 135a20, 24-25, 29, 33, et dans le second en 135b2. Il est à noter aussi qu'en prenant la mer et l'air comme exemples d'homéomères, Aristote ne tient pas compte de la distinction classique qu'il introduira entre les « éléments » (l'air en est l'un des quatre), les homéomères proprement dits (mélanges d'éléments à doses diverses — la mer, qui contient une bonne dose de sel « terreux », en est un) et les anhoméomères.

Page 26

1. Sur le problème posé par les propres au superlatif, voir aussi 5, 134a31-32, b22-135a5 ; 9, 139a9-20.

2. Sur le problème posé par les propres donnés δυνάμει (comme ici « respirable » pour l'air), voir aussi 9, 138b27-37.

3. Cette section constructive du lieu le caractérise comme appartenant au type 3 de Reinhardt (cf. n. 2 de la p. 15).

4. Le texte de la ligne 135b5 est affecté par de nombreuses variantes, apparemment destinées à éclairer un état de texte condensé et obscur (cf. la leçon de B) ; plusieurs conjectures modernes ont encore embrouillé la situation. Il nous semble que, pour interpréter l'exemple de la terre (135b3-6), le point d'appui le plus sûr est la description abstraite du lieu (135b1-3). Celle-ci comporte deux moments : (a) le prédicat proposé comme propre est vrai (non pas « propre », ce qui est la conclusion à déduire) de chacune des parties homéomères (c'est-à-dire semblables entre elles, cf. n. 6 de la p. 25) ; (b) mais il en est le propre « en fonction de la totalité », κατὰ τὸ σύμπαν (c'est-à-dire dérivativement, par rapport à la nature du tout que constituent ces parties). Symétriquement, on lira : (a') il est vrai (non pas « propre »,

ce qui est la conclusion à déduire) de toute terre (κατὰ πάσης γῆς) qu'elle se porte naturellement vers le bas ; (b) c'est là le propre d'une certaine quantité de terre « en fonction de la terre » (κατὰ τὴν γῆν A^{ac}), c'est-à-dire en vertu du fait qu'elle est une partie de la terre dans sa totalité.

5. À partir de ce chapitre 6, la grande majorité des lieux appartiennent au « type 4 » de Reinhardt (p. 78-79). Dans les lieux de ce type, la proposition de propre mise en discussion (qu'elle soit affirmative ou négative) est soumise au test suivant : le questionneur construit, à partir de la proposition discutée, une prémisse dont les termes sont les corrélats de ceux de cette proposition selon diverses relations ; si cette prémisse est fausse, le prédicat de la proposition discutée n'est pas un propre de son sujet ; si elle est vraie, ce prédicat est un propre de son sujet. Mais certains de ces lieux ne sont valables que pour un usage destructif, et les exemples sont parfois inadaptés. Les relations utilisées pour construire la prémisse qui sert de test appartiennent au répertoire usuel d'Aristote : ainsi, dans les quatre premiers lieux du chapitre 6, sont successivement examinés les quatre types d'opposés (ἀντικείμενα) qu'il distingue dans les *Catégories* (chap. 10) et dans de nombreux passages des autres livres des *Topiques* (II 3, 109b17-20 ; 8, 113b15-114a25), à savoir les contraires (τὰ ἐναντία, 135b7-16), les relatifs (τὰ πρός τι, 135b17-26), la possession et la privation (ὡς στέρησις καὶ ἕξις, 135b27-136a4), l'affirmation et la négation (ὡς κατάφασις καὶ ἀπόφασις, 136a5-b2). Ces lieux ne contiennent pas, ou très peu, d'anomalies attribuables à l'intervention d'un réviseur, et sont les principaux témoins, selon Reinhardt, du « noyau aristotélicien » du livre V. Pour alléger un peu l'annotation, on ne signalera dorénavant que les lieux qui n'appartiennent *pas* à ce type 4.

Page 27

1. Pour des raisons de symétrie, on s'attendrait à trouver ici, comme prémisses de la réfutation de « le pire est un propre de l'injustice », (i) la justice est le contraire de l'injustice ; (ii) le meilleur est le contraire du pire, (iii) le meilleur n'est pas un propre de la justice. Cependant, les mss se divisent sur ce point : AB donnent (i), mais donnent « le pire est le contraire du meilleur » à la place de (ii) ; d'autres mss donnent (ii), mais donnent « l'injustice est le contraire de la justice » à la place de (i). Bien que la relation de contrariété soit symétrique, la comparaison avec l'énoncé de l'exemple constructif (135b14-15) justifie sans doute la normalisation introduite ici par tous les éditeurs.

2. Le double n'est évidemment pas la seule chose qui excède : c'est « ce qui excède d'une quantité égale (à ce qui est excédé) » (VI 9, 147a30-31).

3. Le texte des lignes 135b24-25 est affecté par de nombreuses variantes. Comme Strache-Wallies, Ross et Reinhardt (voir la discus-

sion détaillée présentée par ce dernier, p. 204-208), j'adopte ici la conjecture de Bonitz (τὸ δὲ δύο πρὸς ἓν πρὸς τὸ ἓν πρὸς δύο). En effet, pour que la conclusion (« 'comme 1 par rapport à 2' est propre de la moitié », b26, sans variantes) soit établie, il faut que l'on pose d'abord deux relations, la relation R_1 entre double et moitié (λέγεται τὸ μὲν διπλάσιον πρὸς τὸ ἥμισυ, b24) et la relation R_2 entre « comme 2 par rapport à 1 » et « comme 1 par rapport à 2 » (b24-25, mais seulement avec le texte adopté), puis une prémisse (b25-26) attribuant au double (corrélat selon R_1 du sujet de la conclusion) le propre « comme 2 par rapport à 1 » (corrélat selon R_2 du propre de la conclusion). En tout ceci, on se souviendra que les termes de « double » et de « moitié » doivent s'entendre, en grec, l'un par rapport à l'autre (le double est double de *sa* moitié), et non tous deux, comme en français, par rapport à une tierce quantité (le double de N est le quadruple de *la moitié* de N).

Page 28

1. Brève allusion à l'une des caractéristiques essentielles de la notion de privation, dans ses diverses acceptions (cf. VI 3, 141a9-14 , *Categ.* 10, 12a26-13a36 ; *Metaph.* Δ 22 ; Θ 1, 1046a31-35) : une chose n'est dite affectée d'une « privation » que par référence à une possession qui, en quelque sens et à quelque moment, lui appartient par nature. Cf. VI 3, 141a11 : « toute privation est privation de ce qui est le cas par nature » ; *Categ.* 10, 12a27-28 : « pour parler de manière générale, privation et possession [par exemple cécité et vue] se disent de ce [à savoir l'oeil] dans quoi la possession est présente par nature ».

2. Dans les présentations standard de la quadripartition des opposés (ἀντικείμενα), le quatrième type (parfois mentionné le premier) est celui de l'opposition de contradiction (ἀντίφασις) entre une proposition affirmative (normalement appelée κατάφασις) et la proposition négative (ἀπόφασις) qui la contredit (cf. I 10, 104a20-27 ; II 2, 109b18-20 ; 8, 113b15-26 ; *Categ.* 10, 11b17-23, 13a37-b35 ; *Int.* 6, 17a25-37, etc.). Dans le présent passage, où le terme d'ἀντίφασις n'apparaît pas, il ne s'agit pas d'opposition entre propositions, mais d'opposition entre *termes* : la notion de φάσις est illustrée par des termes positifs comme « homme », « animal », etc., celle d'ἀπόφασις par des termes négatifs comme « non-homme », « non-animal », etc. On peut remarquer à ce sujet que le mot φάσις est employé dans les textes aristotéliciens en des sens variés : tantôt en un sens relativement similaire à celui qu'il a ici (cf. *Int.* 5, 17a17-19 : « disons que le nom et le verbe (*scil.* isolés) sont seulement une φάσις (« expression »), puisqu'en les énonçant il est impossible de manifester vocalement quelque chose de manière à faire une proposition »), tantôt en un sens identique à celui de κατάφασις (cf. Bonitz, 813a16-24, malgré

l'inclusion erronée de notre passage dans la liste des exemples pertinents), tantôt en un sens générique qui englobe les deux espèces κατάφασις et ἀπόφασις (cf. *ibid.* 813a24-34). Remarquons également l'absence, dans notre passage, de l'analyse des termes de type « non-homme » telle qu'elle est donnée dans *Int.* 2, 16a29-32 : « 'non-homme' n'est pas un nom, et il n'y a même pas de nom pour dire comment il faut l'appeler — ce n'est ni un discours (λόγος) ni une proposition négative (ἀπόφασις) ; disons que c'est un nom indéterminé (ὄνομα ἀόριστον) ».

3. Le lieu tiré des termes positifs et négatifs possède trois applications possibles, selon que la prémisse qui sert à tester la conclusion diffère de celle-ci soit par son seul prédicat (136a5-13), soit à la fois par son prédicat et par son sujet (136a14-28), soit enfin par son seul sujet (136a29-b2).

4. L'exemple donné dans les lignes 136a12-13 permet de comprendre l'expression elliptique ἐξ αὐτῶν τῶν κατηγορουμένων : puisque le prédicat positif « animé » est un propre de l'animal, le prédicat négatif qui s'oppose à lui, « non animé », ne saurait être un propre de ce même animal. On prend ainsi appui sur les termes positifs et négatifs qui servent de prédicats dans les propositions comparées, et sur eux seulement ; le sujet, « animal », reste le même. L'exemple n'illustre que le premier des deux usages possibles du lieu (136a7-9), mais il est aisé d'en imaginer un pour le second (136a9-12).

5. Aristote ne prend pas la peine d'expliquer pourquoi ce lieu n'a pas d'usage constructif ; mais il est évident qu'on ne saurait établir que A (respectivement non-A) est un propre de B à partir d'une prémisse qui affirmerait que non-A (respectivement A) est un propre du même sujet B.

Page 29

1. Deuxième application possible de l'opposition entre termes positifs et négatifs : pour obtenir la prémisse opérante, on substitue à la fois au sujet et au prédicat de la conclusion à tester les termes, positifs ou négatifs selon les cas, qui leur correspondent.

2. L'emploi de κἂν εἰ et la position de diverses occurrences de formes de φαίνεσθαι (136a27-28) paraissent manifester de la part d'Aristote une certaine hésitation à présenter « vivre » (ζῆν) comme un propre de l'animal (ζῷον), sans doute parce que le rapport des deux mots suggère que c'en est une propriété essentielle (cf. en l'autre sens 134a32, 138a10-12, 27-29) ; il n'en laisse paraître qu'un soupçon dans la prémisse de l'exemple précédent (136a25-26 : cf. ἐπεὶ ... ἐστι dans la protase et εἴη ἂν dans l'apodose). Peut-être est-ce un effet de l'ambiguïté du propre entre sens fort et sens faible (si vivre est essentiel au vivant, il n'en est pas un propre au sens fort, mais il peut en être un propre au sens faible).

3. Troisième application possible de l'opposition entre termes positifs et négatifs : pour obtenir la prémisse opérante, on substitue au seul sujet de la conclusion à tester le terme, positif ou négatif selon le cas, qui lui correspond.

4. Cet exemple n'illustre que le premier cas de figure mentionné dans l'énoncé du lieu (136a30-31) : « animé », propre du sujet positif « animal », ne saurait être un propre du sujet négatif « non-animal ». On notera que pour illustrer le second cas de figure (136a31-32), il faut que la prémisse opérante utilise un terme négatif comme propre d'un sujet négatif : par exemple, puisque « non animé » est un propre du sujet négatif « non-animal », « non animé » ne saurait être un propre du sujet positif « animal ». La raison en est donnée dans les lignes 136a35-b2.

Page 30

1. Contrairement à ce qui se passait en 136a6-7, Aristote ne se contente pas de dire que le présent lieu n'a qu'un usage destructif. Il commence par esquisser ce qui pourrait en être un usage constructif, puis il déclare abruptement que « ce lieu est faux » (plus précisément, l'usage constructif qui vient d'en être esquissé), et il explique pourquoi. L'usage constructif, rejeté presque aussitôt qu'esquissé, apparaît comme un renversement mécanique (et fallacieux) de son usage destructif : puisqu'il vient d'être admis que si un prédicat positif A est un propre d'un sujet positif B, ce même prédicat positif A ne sera pas un propre du sujet négatif non-B (136a30-31, illustré par l'exemple de 33-34), on pourrait croire que si un prédicat (positif) A n'est *pas* un propre d'un sujet positif B, ce même prédicat (positif) A *serait* un propre du sujet négatif non-B (136a34-35 — à la ligne 35, l'addition conjecturée par Strache-Wallies, ἴδιον <εἰ γὰρ μὴ τῆς φάσεως, ἴδιον> εἴη, et prise par erreur pour une suppression par Tricot, paraît tout à fait inutile). Parallèlement, puisqu'il vient d'être admis implicitement que si un prédicat (négatif) non-A est un propre d'un sujet négatif non-B, ce même prédicat (négatif) non-A ne sera pas un propre du sujet positif B (136a31-32, sans illustration par un exemple), on pourrait croire que si un prédicat (négatif) non-A n'est pas un propre d'un sujet négatif non-B, ce même prédicat (négatif) non-A serait un propre du sujet positif B. Ce qui rend ce lieu « faux », c'est que les énoncés que prétend en établir l'usage constructif donnent pour propre d'un sujet négatif un terme positif, ou inversement. Or cela ne peut être le cas (136a36-37), pour des raisons qu'Aristote indique brièvement mais clairement (136a37-b2), à savoir : (i) aucun prédicat positif n'appartient à un sujet négatif (« non-homme » n'est pas animal, puisque quelque non-homme est non-animal), à plus forte raison ne peut-il lui appartenir à titre de propre ; (ii) un prédicat négatif peut appartenir à un sujet positif, mais non à titre de propre (« homme » est non-pierre, mais « non-pierre » appartient aussi à toutes sortes d'autres sujets).

2. Les ἀντιδιῃρημένα sont les termes qui, dans une division (διαίρεσις), se correspondent, c'est-à-dire se situent à un même niveau de la division (cf. VI 4, 142b7-10 ; *Categ.* 13, 14b33-15a4). Comme le montrent ces deux passages, la division peut être dichotomique, mais elle ne l'est pas nécessairement.

3. Comme c'est assez souvent le cas, l'exemple ici donné n'illustre pas correctement ce qu'il est censé illustrer. Alors que l'exposé abstrait du lieu présuppose clairement une division non dichotomique (cf. τῶν λοιπῶν ἀντιδιῃρημένων, 136b4-5), l'exemple plaque maladroitement une division dichotomique des prédicats (« animal sensible »/« animal intelligible ») sur une division implicitement non-dichotomique des sujets (τῶν ἄλλων ζῴων/τοῦ θεοῦ). Ce n'est pas parce que « animal sensible » n'est propre à aucun des genres ou des espèces d'animaux non divins (terrestres, aquatiques, ailés ; homme, cheval, etc.) que « animal intelligible » ne peut être le propre du dieu. On pourrait au contraire établir que « animal intelligible » est le propre du dieu, seul animal immortel, à partir de la prémisse : « animal sensible » est propre à tous les animaux mortels.

4. Cette condition supplémentaire, exprimée de façon concise, vise à éviter une difficulté possible. Supposons qu'en se référant à la tripartition platonicienne de l'âme (parties raisonnable, irascible, désidérative) et à celle des vertus correspondantes (prudence ou sagesse [φρόνησις], courage, tempérance — l'omission de la justice est peut-être due au statut spécial qui est le sien dans la *République* de Platon), on veuille établir que la tempérance a pour propre d'être la vertu naturelle de la partie désidérative. Il ne suffit pas pour ce faire de poser en prémisse que la prudence a pour propre d'être celle de la partie raisonnable ; car les deux vertus restantes, le courage et la tempérance, seraient alors formellement en concurrence pour avoir comme propre d'être la vertu naturelle de la partie désidérative. Il importe donc de poser une prémisse supplémentaire, qui écarte la candidature du courage en faisant de lui ce qui a pour propre d'être la vertu naturelle de la partie irascible.

5. Il apparaît clairement dans le présent lieu que la relation de πτῶσις (« inflexion », littéralement « chute », cf. latin *casus, cadere*) est ici traitée comme symétrique : si A est une inflexion de B, B est une inflexion de A. C'est ce qui permet à Aristote de s'exprimer de façon très concise, comme en 136b15-17 : si « l'inflexion » A de B (comme « bellement », inflexion de « beau ») n'est pas un propre de « l'inflexion » C de D (comme « justement », inflexion de « juste »), alors « l'inflexion » B de A (« beau », inflexion de « bellement ») ne sera pas un propre de « l'inflexion » D de C (« juste », inflexion de « justement »). Dans d'autres passages, on voit aussi qu'un adverbe est décrit comme une inflexion de l'adjectif correspondant (I 15, 106b29-33, cf. II 9, 114a33-34), et inversement (106b33-37, cf. VI 10 148a10-13). S'il est vrai que 106b37-107a2 semble rétablir une asy-

métrie entre l'inflexion et le terme dont elle dérive, il reste que la différence parfois marquée entre les notions de πτώσεις et de σύστοιχα (« coordonnés »), souvent associées dans les *Topiques*, semble résider en ceci que les σύστοιχα, à la différence des πτώσεις, constituent des séries de termes qui dérivent tous d'un substantif abstrait originaire, comme « juste », « justement » dérivent (sémantiquement, non morphologiquement) de « justice » (cf. II 9, 114a27-32, 36-38).

Page 31

1. Ce premier exemple (136b17-18) illustre l'une des acceptions les plus fréquentes de la notion de πτῶσις dans les *Topiques* : la relation entre un adjectif et un adverbe morphologiquement et sémantiquement voisins (chacun des deux étant une πτῶσις de l'autre).

2. Ce second exemple (136b20-22) utilise une application différente du terme de πτῶσις : le cas direct et le cas oblique d'un même terme ou d'une même expression sont chacun une πτῶσις de l'autre. On retrouve ce même emploi ailleurs dans les *Topiques* (IV 4, 124b35-125a13). Il est à noter aussi que « terrestre bipède » est ici présenté comme un propre de « homme » (à la ligne 20, il faut presque sûrement corriger ἀνθρώπου en ἄνθρωπος) ; de même qu'en V 4, 133b6-14, où la même expression est présentée à la fois comme un propre de l'homme et comme une différence spécifiant le genre auquel il appartient. Ailleurs, en revanche, il y a incompatibilité entre le statut du propre et celui de la différence spécifiante (cf. II 1, 109a14-19 ; V 3, 132a1-4 ; 4, 132b36-133a5 ; VI 3, 140b23-24). Ces variations, comme on l'a déjà indiqué (n. 4 de la p. 17 et 4 de la p. 19) sont en rapport avec la distinction du sens fort (exclusif) et du sens faible (inclusif) de ἴδιον : la différence spécifiante, partie constitutive de la définition, peut être décrite comme un propre, ou non, selon que le propre est conçu comme pouvant, ou ne pouvant pas, contribuer à signifier l'essence.

3. Les lignes 136b22-32, où le lieu tiré des inflexions se combine avec celui tiré des opposés (en fait, des contraires), peut être compté soit comme un appendice du précédent, soit comme un lieu à part (ainsi Reinhardt).

4. La relation de πτῶσις s'institue ici entre un adjectif et son superlatif ; sauf erreur, on ne trouve pas d'autre occurrence de cet emploi dans les *Topiques*. On notera que dans cet exemple, il n'existe aucune parenté morphologique entre les adjectifs (ἀγαθός, κακός) et les superlatifs (βέλτιστος, χείριστος), ce qui est d'autant plus remarquable qu'Aristote aurait pu prendre une foule d'autres exemples où tel n'aurait pas été le cas.

5. Les formulations d'Aristote présentent ici la même concision qu'en 136b15-17, et pour la même raison : la relation de similarité est symétrique. De même que ce dont une πτῶσις est une πτῶσις est aussi

une πτῶσις de sa propre πτῶσις, de même ce dont un ὁμοίως ἔχον est un ὁμοίως ἔχον est un ὁμοίως ἔχον de son propre ὁμοίως ἔχον. La situation est pourtant un peu plus compliquée encore, dans la mesure où ὁμοίως ἔχον est une relation bi-place : A (par exemple l'architecte) est à B (la maison) dans une relation (de capacité à la produire) semblable à ce que C (le médecin) est à D (la santé).

Page 32

1. Pourquoi le médecin n'a-t-il pas pour propre de « produire la santé » (τὸ ποιεῖν ὑγίειαν, 136b37), alors qu'il a pour propre d'« être producteur de la santé » (τὸ ποιητικὸν εἶναι ὑγιείας, 137a6-7) ? La différence pertinente entre les deux formules est probablement que la seconde désigne une capacité, et la première l'actualisation de cette capacité. Cf. I 3, 101a5-10 : la médecine est une δύναμις ; le médecin ne guérira pas son patient à tous les coups et de toute manière, mais « nous dirons qu'il possède suffisamment sa science s'il ne néglige rien de ce qui est possible ». Il a, comme nous le disons encore aujourd'hui, obligation de soins, non de résultats. Ce passage attire l'attention sur le soin avec lequel Aristote choisit souvent les prémisses de ses exemples, en différenciant par des nuances fines celles qu'il accepte (plus exactement : dont il accepte l'endoxalité) et celles qu'il refuse (ou dont il refuse l'endoxalité). C'est souvent le cas, mais ce ne l'est pas toujours : dans les *Topiques*, où contrairement aux *Analytiques* il n'utilise pas de lettres pour exprimer les structures schématiques de ses propositions et de ses raisonnements, les termes concrets ont une fonction analogue à celle de ces lettres, en ce sens qu'ils tiennent une place déterminée dans une structure formelle. Au lieu de « tout A est B », on peut dire « tout homme est bipède » ; tant mieux si c'est endoxal, mais si ce ne l'était pas, et s'il était utile pour quelque raison d'admettre que ce l'est, on pourrait le faire, sans se compromettre, à titre d'hypothèse provisoire (cf. n. 2 de la p. 36).

2. Le présent lieu, véritable nid à fautes, est probablement l'un des passages les plus difficiles des *Topiques*, au point de vue de l'établissement du texte (tâche compliquée par de nombreuses variantes dans les mss) comme à celui de sa compréhension théorique (les deux points de vue interférant naturellement l'un avec l'autre). Les éditeurs et commentateurs l'ont abondamment discuté, et souvent corrigé par diverses conjectures ; il a donné naissance, en outre, à plusieurs études spécifiques : Soreth 1962 et 1968, Verdenius, Barnes, Barnes-Brunschwig-Frede, Reinhardt. Il ne peut être question de rendre ici pleine justice aux efforts de tous ces commentateurs. Pour clarifier la discussion, les lignes 137a8-20 seront divisées en six parties : (I) première règle destructive (8-10) ; (II) seconde règle destructive (10-12) ; (III) premier exemple, apparemment destiné à illustrer la première règle destructive (12-16) ; (IV) second exemple, apparemment destiné à

illustrer la seconde règle destructive (16-17) ; (V) principe justificatif de la seconde règle et/ou du second exemple (17-18) ; (VI) impossibilité d'un usage constructif du lieu (18-20).

3. La notion centrale de ce lieu est celle des ὡσαύτως ἔχοντα (termes qui ont les mêmes relations), dont le nom ressemble fort à celui des ὁμοίως ἔχοντα (termes qui ont des relations semblables), notion centrale du lieu précédent. Malgré cette ressemblance superficielle, les deux lieux diffèrent d'importante façon. Le lieu tiré des ὁμοίως ἔχοντα mettait en jeu, dans ses prémisses et dans ses conclusions, quatre termes (par exemple, l'architecte, la maison, le médecin, la santé). En revanche, le lieu tiré des ὡσαύτως ἔχοντα ne met en jeu que trois termes : un terme unique A qui a la même relation avec un terme B et avec un terme C (ἓν πρὸς πλείω, 137a19-20). Une complication supplémentaire provient de ce que, dans une telle situation, les expressions très concises employées dans le texte impliquent que si A a une même relation R avec B *qu'avec C*, alors B a lui-même une même relation R' *que C* avec A, et symétriquement que C a la même relation R' *que B* avec A : autrement dit, chacun des trois termes peut être désigné, en un sens du terme qui couvre également ces deux formulations, comme un ὡσαύτως ἔχον par rapport aux deux autres (voir cependant 137a19-20 et la n. 9 de la p. 32, où l'on trouvera la justification de la suppression de τὸ ὡσαύτως ἔχον en 137a11). Pour abréger le commentaire autant que possible, on adoptera les notations suivantes, librement empruntées à Barnes :

A, B et C sont des ὡσαύτως ἔχοντα = ARB & ARC
Le prédicat A est un propre du sujet B = I(A,B)
Le prédicat A n'est pas un propre du sujet B = ¬I(A,B)
Schéma d'argument mettant en jeu deux prédicats et un sujet = 2P1S
Schéma d'argument mettant en jeu deux sujets et un prédicat = 2S1P

4. Première règle destructive (I, 137a8-10). Elle est libellée de telle façon que deux interprétations en sont possibles :

(Ia) Si ARB & ARC & ¬I(B,A), alors ¬I(C,A) [2P1S]
(Ib) Si ARB & ARC & ¬I(A,B), alors ¬I(A,C) [2S1P]

L'interprétation (Ia) a été généralement préférée, parce que l'exemple (III, 137a12-16) paraissait imposer le schéma 2P1S (A = prudence, B = « être la science du beau », C = « être la science du laid »). Reinhardt, p. 161, élève cependant une objection forte contre cette interprétation (Ia). D'après le principe énoncé plus loin (VI, 137a19-20), en effet, il n'est pas possible de faire un usage constructif du lieu des ὡσαύτως ἔχοντα. Or, avec le schéma 2P1S, il ne serait *pas impossible* de tirer de (Ia), par contraposition et double négation, une règle permettant d'obtenir une conclusion affirmative, à savoir :

Si ARB & ARC & I(C,A), alors I(B,A)

Cette règle ne se heurterait à aucune absurdité, puisqu'un même sujet A peut avoir plusieurs propres B et C (cf. 130b23-37, 138a25-29, b10-15).

Au contraire, l'interprétation (Ib) rend impossible, comme il convient, une semblable transformation ; en effet, une règle comme

Si ARB & ARC & I(A,C), alors I(A,B)

se heurterait au principe (V, 137a17-18), d'après lequel un même prédicat A ne peut être un propre de plusieurs sujets C et B (137a17-18). Dira-t-on qu'Aristote aurait très bien pu ne pas s'apercevoir que l'interprétation (Ia) s'exposait à l'objection de Reinhardt, et l'avoir par suite adoptée pour son propre compte ? On verra plus loin qu'il n'en a rien fait (cf. n. 9 de la p. 32). Le rejet de l'interprétation (Ia) a pour conséquence obligée l'athétèse de l'exemple (III), exposé depuis οἷον (137a12) jusqu'à αἰσχροῦ (a15-16), athétèse proposée par Reinhardt après l'avoir été déjà par Pacius ; en effet, cet exemple avait précisément servi de guide pour l'adoption de l'interprétation (Ia).

5. Seconde règle destructive (II, 137a10-12). Le libellé de cette règle n'autorise plus d'hésitation : le seul schéma envisageable est ici 2S1P, et la règle est

(II) Si ARB & ARC & I(A,B), alors ¬I(A,C)

Cette règle est conforme au principe V (137a17-18) : A ne peut être un propre de deux sujets distincts B et C. Elle est également conforme au principe VI (137a18-20) : on ne peut pas tirer d'elle la possibilité d'un usage constructif du lieu. Si l'on essayait d'user de la contraposition et de la double négation, comme on l'a fait dans le cas de figure précédent, on n'obtiendrait encore qu'une conclusion négative :

Si ARB & ARC & I(A,C), alors ¬I(A,B).

On notera la structure dilemmatique des deux règles (Ib) et (II), qui apparaît bien si on les juxtapose :

(Ib) Si ARB & ARC & ¬I(A,B), alors ¬I(A,C)

(II) Si ARB & ARC & I(A,B), alors ¬I(A,C).

Que le répondant, dont le questionneur cherche à détruire la thèse I(A,C), choisisse d'accorder l'une ou l'autre des prémisses contradictoires I(A,B) et ¬I(A,B), il est pris au piège : de toute manière il est forcé d'accepter ¬I(A,C). On retrouve cette structure dilemmatique en 138a13-20, passage dont le parallélisme avec celui qui nous occupe est riche d'enseignements (comparer en particulier 137a12-17 avec 138a15-19, et 137a18-20 avec 138a19-20 ; voir aussi les n. *ad loc.*). Même structure dilemmatique plus loin, mais présentée plus succinctement encore (sans justification de l'impossibilité d'un usage constructif), en 138b16-22, cf. les n. *ad loc.*

6. Premier exemple (III, 137a12-16). D'après son emplacement, il devrait illustrer la première règle destructive (I) ; c'est pourquoi sa structure (2P1S) a longtemps servi de guide pour proposer l'interprétation (Ia) de cette règle, qui aurait alors la même structure. On a vu

cependant (n. 4 ci-dessus) que cette interprétation doit être rejetée au profit de l'interprétation (Ib) de la règle I. C'est pourquoi, à la suite de Pacius et de Reinhardt, nous mettons ce premier exemple entre croix, sans chercher davantage que Reinhardt, p. 165, à le corriger. Celui-ci propose en effet un exemple imaginaire remplissant les conditions nécessaires (A = « bon », B = « tempérance », C = « prudence »), mais il ne cherche pas à l'introduire conjecturalement dans le texte : il y faudrait en effet des corrections paléographiquement trop lourdes. S'il fallait à notre tour imaginer de toutes pièces un exemple adéquat, mais impossible à introduire dans le texte, nous proposerions le suivant : si la science du beau a la même relation avec la justice qu'avec la prudence, et si la science du beau n'est pas le propre de la justice, être la science du beau n'est pas non plus le propre de la prudence.

7. Second exemple (IV, 137a16-17). D'après son emplacement, il devrait illustrer la seconde règle destructive (II, 137a10-12). Mais les difficultés sont ici plus considérables encore. Si l'on suit le texte généralement reçu par les éditeurs, il se traduirait ainsi : « mais si c'est un propre de la prudence que d'être science du beau, ce ne saurait être un propre de cette même prudence (αὐτῆς) que d'être science du laid (αἰσχροῦ) ». Cet exemple est insatisfaisant, pour trois raisons au moins : (i) il a pour structure 2P1S, alors que la règle (II), on l'a vu (cf. n. 5 ci-dessus), ne peut avoir d'autre structure que 2S1P ; (ii) il présuppose qu'un même sujet ne peut pas avoir plusieurs propres, ce qui est faux (cf. n. 1 de la p. 9 et n. 4 ci-dessus) ; (iii) le principe (V), qui est censé le justifier, n'a aucun rapport avec lui, puisqu'il énonce l'impossibilité pour un même prédicat d'être un propre pour plusieurs sujets (schéma 2S1P). Cet exemple a donc été généralement reconnu comme suspect, depuis Pacius jusqu'à Ross et Reinhardt, et il a donné lieu, ainsi que son contexte, à de multiples corrections conjecturales, dans la discussion desquelles on ne peut pas entrer ici. Dans un article co-signé par J. Barnes, J. Brunschwig et M. Frede (BBF, 1990), nous avions proposé de remplacer à la ligne 17 αὐτῆς par ἀρετῆς et αἰσχροῦ par καλοῦ. Mais il aurait fallu que la prudence (φρόνησις) et la vertu (ἀρετή) eussent une même relation avec le beau, ce qui paraît difficilement compatible avec le fait que l'ἀρετή est le genre dont la φρόνησις est une espèce. Il serait alors devenu nécessaire de compliquer la conjecture (Ross suggère ἄλλης ἀρετῆς, intelligemment et dubitativement), au détriment de la vraisemblance. Le moindre mal était sans doute mettre entre croix le second exemple, celui qui va de εἰ (137a16) à αἰσχροῦ (a17), à l'instar de Pacius et de Reinhardt, ici devancés, de façon peut-être significative, par le ms M avant correction. Aristote avait sans doute donné des exemples — le contraire serait, précisément, sans exemple ; mais, situés dans un contexte éminemment corruptible, ils

se seront corrompus au point d'être réécrits, au désespoir de toute émendation. Si l'on voulait de nouveau imaginer un exemple adéquat, mais impossible à insérer conjecturalement dans le texte, on pourrait proposer : si la science du beau a la même relation avec la justice qu'avec la prudence, et si être la science du beau est un propre de la justice, être la science du beau ne saurait être un propre de la prudence. — N.B. Les co-signataires de BBF ont bien voulu se rallier à cette solution ; nous espérons que Pierre Aubenque, dédicataire de cet article, saura nous comprendre. Merci à tous.

8. Principe justificatif de la seconde règle et/ou du second exemple (V, 137a17-18). Au lieu de corriger l'exemple (IV) pour le concilier avec le présent principe, comme l'ont tenté quelques interprètes (Ross, Barnes, BBF), on a parfois cherché à se débarrasser du principe lui-même, soit en l'expulsant du texte (Soreth 1962 et 1968), soit en le déplaçant après 19 χρήσιμος (Waitz, Colli), soit en le remplaçant par un principe *ad hoc* (ἀδύνατον γὰρ εἶναι τοῦ αὐτοῦ πλείονα ἴδια Imelmann, Verdenius, critiqués à juste titre par Barnes, p. 154). Il semble pourtant plus sûr, en l'occurrence (Reinhardt, p. 158), de prendre appui sur les éléments théoriques du texte, en faisant abstraction des exemples, particulièrement vulnérables ici aux déformations ; il n'est pas question non plus d'englober ce principe dans la condamnation du second exemple, comme l'a fait malencontreusement Ross. Il faut toutefois remarquer que le principe en question n'est pas aussi absolu que son présent énoncé le laisserait entendre : d'après la longue digression 134a26-135a8 (mais aussi 133b31-36, 136b10-12, 138b1-5, et surtout VI 6, 145a28-32), un même prédicat peut en effet être un propre de plusieurs sujets distincts en un sens faible, lorsque ces sujets entretiennent un rapport tel qu'un même propre peut leur être assigné, mais *à des titres différents*. Le principe (V) doit donc être compris dans le sens suivant : il est impossible que le même prédicat soit, *au même titre*, un propre de plusieurs sujets.

9. Impossibilité d'un usage constructif du lieu (VI, 137a18-20). La justification fournie par les lignes 19-20 (absente du passage parallèle en 138a19-20, à plus forte raison de celui de 138b16-22) est exceptionnellement elliptique. Elle devient un peu plus transparente si l'on comprend que τὸ ὡσαύτως ἔχον, à la ligne 19, ne désigne pas ici n'importe lequel des trois termes en jeu, qu'ils soient sujets ou prédicats (cf. n. 4 ci-dessus), mais seulement le prédicat unique A, candidat au titre d'ἴδιον de deux sujets B et C. On observe en effet que les deux règles exposées dans ce paragraphe, (Ib) et (II), font intervenir deux fois (lignes 9 et 10) la mention du supposé propre au nominatif (τὸ ὡσαύτως ἔχον) et avant celle des deux sujets au génitif (τοῦ ὡσαύτως ἔχοντος) — l'exception apparente de la ligne 11 s'évanouissant si l'on accepte d'y supprimer τὸ ὡσαύτως ἔχον, comme nous l'avons fait avec le ms W. Dans notre notation, cela se traduit par

l'antériorité de A par rapport à B et à C dans les secondes prémisses et dans la conclusion de (Ib) et de (II) :

(Ib) Si... & ¬I(A,B), alors ¬I(A,C)

(II) Si... & I(A,B), alors ¬I(A,C)

Ainsi s'explique que τὸ ὡσαύτως ἔχον se compare « d'un à plusieurs » (de A à B et C). En revanche, on remarquera que, dans l'interprétation (Ia) de la première règle, les termes seraient comparés, dirait Aristote, « de plusieurs à un », aussi bien dans sa notation à lui (τὸ ὡσαύτως ἔχον désignant l'un de deux prédicats distincts à la ligne 9 et l'autre à la ligne 10, et τοῦ ὡσαύτως ἔχοντος désignant par deux fois le même sujet unique dans ces lignes) que dans la nôtre :

(Ia) Si... & ¬I(B,A), alors ¬I(C,A).

C'est ce qui nous a permis de rejeter plus haut (n. 4) l'hypothèse selon laquelle Aristote aurait adopté l'interprétation (Ia) de la première règle, faute d'avoir aperçu ses conséquences inadmissibles. En outre, cette interprétation de la première règle étant responsable de la structure du premier exemple (III, 137a12-16, n. 6 de la p. 32), on peut s'assurer aussi qu'il ne peut avoir rédigé cet exemple lui-même.

Page 33

1. Les expressions employées par Aristote dans ce lieu sont malaisées à traduire. Le trio des concepts de base est simple : εἶναι (être), γίνεσθαι (venir à être, naître), φθείρεσθαι (cesser d'être, périr) ; mais comme les termes grecs ne se font pas écho sur le plan morphologique, on n'est pas obligé de chercher à les calquer. Pour produire des équivalences approximatives, malgré les lourdeurs inévitables, on a eu ici recours au trio « être », « venir à être », « cesser d'être ». Les variantes de W (addition de κατὰ τὸ devant les premières occurrences de φθείρεσθαι et de γίνεσθαι en 137a23) semblent n'être rien de plus que des normalisations intelligentes.

2. Autre difficulté de traduction : βροτός, surtout usité en poésie, et qui est couramment traduit par « mortel », s'applique uniquement à l'homme (cf. 4, 133a30-32) et ne signifie donc pas, en général, « voué à la mort ». Les deux mots ἄνθρωπος et βροτός étant exactement synonymes, les concepts sont simplement coextensifs, et le second n'est propre du premier que dans le sens faible de ἴδιον. Nous traduisons donc βροτός par « mortel », tout en laissant le mot entre guillemets pour rappeler qu'il ne s'agit pas d'une traduction exacte.

3. Le texte de la ligne 137b2 a donné lieu à de nombreuses variantes et à des discussions. Puisque Aristote lui-même nous invite à prendre pour guide ce qu'il a dit dans la section destructive du lieu, il suffit de comparer les six combinaisons qui ont été décrites dans cette section destructive avec les quatre qui le sont maintenant dans les premières lignes de la section constructive (137a30-b1) pour s'apercevoir que les deux seules qui n'ont pas encore été reprises en compte sont celles qui

permettent de passer de la venue à être à la cessation d'être et inversement (137a28-29). Il faut donc que le sens de 137a37-b2 soit : « Il faut prendre les prémisses de la même façon pour aller du γίνεσθαι et du φθείρεσθαι aussi bien à l'εἶναι *qu'à eux-mêmes* (le γίνεσθαι et le φθείρεσθαι) *à partir d'eux-mêmes* (c'est-à-dire du γίνεσθαι au φθείρεσθαι et inversement, cf. Verdenius, p. 35), comme on l'a dit dans la partie destructive ». Il semble que l'on puisse obtenir ce sens avec un texte (πρὸς αὑτὰ ἐξ αὑτῶν) très peu corrigé par rapport au texte généralement reçu.

Page 34

1. Le présent lieu, rangé par Reinhardt dans le type 3 (cf. n. 2 de la p. 15), repose sur la distinction entre deux types de prédicats qui appartiennent aux idées platoniciennes : d'une part, l'idée de X (le X « lui-même » ou le X « en soi ») possède un certain nombre de propriétés qui lui appartiennent *en tant qu'elle est une idée*, et qui de ce fait appartiennent également à toutes les idées *en tant qu'elles sont des idées* (elles sont toutes intelligibles, éternelles, immuables, etc.) ; d'autre part, l'idée de X possède un certain nombre de propriétés qui lui appartiennent en tant qu'elle est *l'idée de X*, et non l'idée de Y, de Z, etc. Cette distinction entre « A-predicates » et « B-predicates », brillamment formalisée par Owen, engendre des paradoxes (« two-level paradoxes ») : les « A-predicates » ne se communiquent pas aux participants de l'idée (les hommes ne sont pas éternels), alors que les « B-predicates » le font (les hommes sont mortels — l'idée d'homme est celle d'un être mortel). Le présent lieu, auquel Aristote attribue un usage constructif aussi bien qu'un usage destructif, utilise cette distinction : pour réfuter une proposition de propre, on peut montrer que le prétendu propre, ou bien n'appartient pas à l'idée de son sujet, ou bien qu'il lui appartient bien, mais seulement en tant que « A-predicate » (le repos appartient à l'homme en soi en tant qu'il est une idée, non en tant qu'il est un homme). Pour établir une proposition de propre, on doit montrer que le propre suggéré appartient bien à l'idée du sujet, et qu'il lui appartient en tant qu'elle est l'idée *de ce sujet* précisément, et non pas uniquement en tant qu'elle est une idée. Les exemples peuvent ici servir de guides assez clairs pour l'interprétation des règles, qui sont rédigées dans un style assez malaisé.

2. La construction de cette phrase est peu claire. Le sujet de λέγεται (137b5) paraît bien être l'idée, et τοῦτο l'attribut : sous un certain rapport, en effet, l'idée peut être dite être (ou non) ce dont un (prétendu) propre a été donné par le répondant ; dans l'exemple, « être en repos » appartient bien à l'homme-en-soi, non pas cependant en tant qu'il est homme (or c'est de l'homme que le répondant prétendait donner un propre, et l'homme n'est pas immobile), mais en tant qu'il est idée.

3. La partie constructive du lieu pose de difficiles problèmes de texte, de syntaxe et d'interprétation, qui ont occasionné des discussions passablement confuses. Si l'on garde le texte des mss en 137b9-10 (κατ' αὐτοῦ ἐκείνου, conservé par Bekker, Waitz et Strache-Wallies), l'irruption d'une occurrence de κατά construit avec le génitif détruit le parallélisme attendu avec 137b4-5 (μὴ κατὰ τοῦτο καθ' ὃ λέγεται τοῦτο οὗ τὸ ἴδιον ἀπεδόθη) et 9 (κατὰ τοῦτο) ; de plus, si l'on suppose, comme il est vraisemblable, que le sujet de λέγεται en b9 est le même que celui de λέγεται en b5, à savoir l'idée, on fait dire au texte que l'idée est prédiquée du sujet du propre, c'est-à-dire (dans l'exemple), que l'homme est (l')homme en soi, ce qui est à la fois « irrelevant to the argument and in itself improbable » (Verdenius, p. 36). La correction proposée par Ross et adoptée par Pickard-Cambridge et Forster, κατ' αὐτοῦ ἐκεῖνο, ne semble pas améliorer beaucoup la situation ; quant à la discussion entre Verdenius, p. 36, et Soreth 1968, p. 45, elle est, semble-t-il, irrémédiablement embrouillée par un quiproquo, Verdenius ayant apparemment présenté des propositions différentes dans différentes versions (orales, écrites ou imprimées) de son commentaire. La bonne solution du problème des lignes 137b9-10 nous paraît être celle qui a été suggérée, mais sans grande conviction, par Soreth 1968, p. 45, puis reprise *per litteram* par Verdenius : κατὰ τοῦτο ὑπάρχει ᾗ λέγεται αὐτὸ ἐκεῖνο οὗ κεῖται μὴ εἶναι ἴδιον, qui donne le meilleur sens et assure le meilleur parallélisme sans raideur avec les lignes 4-5. On comparera en effet κατὰ τοῦτο ὑπάρχει avec μὴ κατὰ τοῦτο (ὑπάρχει), ᾗ λέγεται avec καθ' ὃ λέγεται, αὐτὸ ἐκεῖνο avec τοῦτο, et οὗ κεῖται μὴ εἶναι ἴδιον avec οὗ τὸ ἴδιον ἀπεδόθη. La genèse de l'erreur pourrait s'expliquer par la prégnance de l'expression familière λέγεσθαι κατά τινος : ᾗ à la ligne 9 aurait été glosé par καθ' ὃ par imitation de la ligne 5 ; cette glose mal comprise se serait transformée en κατ' αὐτοῦ en s'intégrant dans le texte, à un stade ultérieur, après λέγεται, et elle aurait entraîné dans son sillage le génitif ἐκείνου. Notre traduction s'expliciterait dans la paraphrase suivante : « Pour établir, en revanche, voir si le propre [dénié par le répondant, par exemple 'être composé d'âme et de corps' pour le sujet 'animal'] est bien le cas pour l'idée [l'idée d'animal, l'animal en soi], et s'il l'est bien sous ce rapport par lequel elle [l'idée] est dite cela même [animale, un animal] dont il a été posé [par le répondant] que ce ['être composé d'âme et de corps'] n'était pas un propre ».

4. Les lieux tirés du plus et du moins sont fréquents dans les *Topiques*, et l'on en trouve à propos de tous les prédicables (cf. II 10, 114b37-115a6 pour l'accident ; IV 6, 127b18-25 pour le genre ; VI 7, 146a3-12 pour la définition).

5. Comme le remarque Reinhardt, le présent lieu est le seul passage des *Topiques* (et de l'œuvre d'Aristote) où est mise en place une

échelle à cinq degrés : « le moins » (ἥκιστα), « moins » (ἧττον), « tout court » ou « au degré zéro » (ἁπλῶς), « plus » (μᾶλλον), « le plus » (μάλιστα) ; à noter, l'absence de « pas du tout ». Dans ce lieu comme dans le suivant, les expressions très concises du texte grec doivent s'entendre comme supposant des « variables en blanc » : « le moins » signifie « le moins A » s'il s'agit d'un propre et « le moins B » s'il s'agit d'un sujet, dans les prémisses et dans les conclusions ; et ainsi du reste.

6. Sur la question de savoir si « être coloré » est un propre de la surface ou un propre du corps, ou encore, mais selon des modes différents, un propre des deux, voir 3, 131b33-36 ; 5, 134a22-25 ; 8, 138a15-20.

Page 35

1. Sur la question de savoir si la sensibilité est un propre de l'animal, voir 2, 129b26-29 ; 4, 133a8-11 ; 5, 134b2-4 ; 8, 138a6-8, 27-29. On notera cependant que dans ces passages, Aristote emploie le substantif ζῷον, alors qu'ici il emploie le participe ζῶν, que nous traduisons par « vivant », par contraste avec « animal », que nous avons adopté presque toujours pour traduire ζῷον, malgré les inconvénients que présente cette traduction elle-même. L'écart lexical pourrait être dicté au Stagirite par un souci de clarté et de cohérence : dans les *Catég.* (5, 2b7 et 3b33-4a9), Aristote souligne qu'il n'y a pas de contradiction à dire (a) qu'il y a des substances qui sont plus substances que d'autres (par exemple, l'espèce est plus substance que le genre ; la forme et le composé sont plus substances que la matière, *Metaph.* Z 3, 1029a29-30), et (b) que de chaque substance, on ne peut pas dire qu'elle est plus ou moins ce qu'elle est (par exemple, un homme n'est pas plus ou moins homme qu'un autre, ni plus ou moins homme que lui-même à un autre moment). Dès lors, peut-on supposer, un vivant (ζῶν) peut être plus ou moins vivant qu'un autre (s'il possède des facultés plus nombreuses ou supérieures), et cependant un animal (ζῷον) ne peut pas être plus ou moins un animal qu'un autre.

2. On peut s'interroger sur l'identité de ces êtres très peu sentants et très peu vivants. S'agirait-il des végétaux ? Dans le *De Anima*, Aristote considère qu'ils vivent, mais leur refuse le mouvement local et la sensibilité (τὰ φυτὰ ζῆν οὐ μετέχοντα φορᾶς οὐδ' αἰσθήσεως, I 5, 410b22-23) ; les êtres « qui sentent le moins », dont il est question ici, ne peuvent vraisemblablement pas être identifiés aux végétaux, qui ne sentent pas du tout. Il s'agirait plutôt, sans doute, de certains ζῷα aquatiques, incapables de se déplacer (éponges, mollusques, etc.) et dotés d'une sensibilité rudimentaire. Dans les *Topiques*, le texte à citer sur ce point est VI, 190, 148a29-31 : « on admet que la vie ne se dit pas καθ' ἓν εἶδος ; autre elle est pour les animaux, autre pour les végétaux ».

3. La leçon de AB, δή, à laquelle les éditeurs ont préféré la *lectio*

facilior δέ, pourrait souligner discrètement le caractère relativement superflu du présent lieu par rapport au précédent (voir 138a2-3) : après avoir présenté des formules d'arguments qui partent d'un degré quelconque pour conclure à l'un des autres degrés, et en particulier au « degré zéro » que représente τὸ ἁπλῶς (137b17, 20, 23, 26-27), on examine ici, non sans lourdeur, les trajets inverses, qui partent du degré ἁπλῶς pour aboutir à tous les autres.

4. Le feu, comme les autres éléments, « corps simples » ou « naturels », est une substance (*Cael.* III 1, 298a29-30 ; *Metaph.* Z 2, 1028b10-11 ; cf. cependant Z 16, 1040b5-10). D'après 5, 134b26-135a1, il semble que la braise, la flamme et la lumière, qui sont des espèces de feu, ne soient pas pour autant divers degrés de feu ; on ne pourrait donc pas parler, comme le fait ici le texte, de « ce qui est plus feu ». Cf. cependant VI 7, 146a13-18. Sur l'absence de la théorie de l'éther, voir la n. 3 de la p. 24.

5. Reinhardt observe à juste titre que cette remarque, si elle avait été placée à la suite du lieu précédent, aurait rendu celui-ci superflu.

6. À partir de 138a4 et jusqu'à 138a29, la panoplie des lieux du plus et du moins s'enrichit de trois lieux supplémentaires, explicitement numérotés comme « second », « troisième » et « quatrième », qui ont pour caractère commun de prendre en considération, non plus les degrés qui affectent simultanément les propres et leurs sujets, mais les degrés qui affectent les liaisons entre un propre et son sujet ; autrement dit, les prémisses ne sont plus (comme elles l'étaient en 137b14-138a3) de forme « I(A à tel degré, B à tel degré) », mais de forme « I(X,Y) à tel degré par rapport à I(Z,W) ». Cette différence a été perçue par Alexandre (414.11-23), bien qu'il l'explique en termes assez obscurs. En revanche, elle a été méconnue par la plus grande partie de la tradition manuscrite, qui a aligné le texte sur des formules empruntées aux lieux précédents (comme 137b15 et 29-30, cf. les n. suivantes). La particularité du présent lieu, par rapport aux deux suivants, est que les deux propositions de propre comparées ont des prédicats et des sujets différents.

7. Ici la variable en blanc n'est plus « ce qui est plus <A> », mais « ce qui est plus <un propre> ». Les variantes relevées sur cette phrase (τὸ μᾶλλον τοῦ μᾶλλον μή ἐστιν ἴδιον ABuV et τὸ μᾶλλον μή ἐστι τοῦ μᾶλλον ἴδιον DMΛ) permettent de supposer que les mots τοῦ μᾶλλον, insérés dans le texte à deux endroits différents, sont des adjonctions, censées à tort être utiles à la compréhension du texte ; on peut sans doute en dire autant de τοῦ ἧττον en 138a5 et 9 et de τοῦ μᾶλλον en 138a9 (qui permettent d'écarter l'hypothèse d'une faute de copie purement accidentelle). Ces hypothèses sont confirmée par l'absence de ces insertions dans le ms W (Vat. gr. 244), dont la collation a montré l'étroite parenté avec C. Le texte de W, que j'adopte ici, est d'une concision telle qu'il appelait des gloses exégétiques, fussent-

elles mal inspirées ; mais il donne un texte satisfaisant, et il permet de se passer des conjectures de Bonitz (τὸ μᾶλλον οὗ μᾶλλον μὴ ἔστιν ἴδιον) et des autres, probablement inspirées par 138a13, adoptées par Strache-Wallies et Ross. Le sens obtenu par ces conjectures élégantes est certainement correct, mais il paraît exprimé de façon inutilement pléonastique. Sauf erreur de notre part, il faudrait en effet traduire de la façon suivante le texte tel qu'il est corrigé par Bonitz : « voir s'il ne se trouve pas qu'<un prédicat A>, qui est plus <un propre du sujet B qu'un autre prédicat C n'en est un du sujet D>, n'est pas un propre de ce sujet B, dont il est plus un propre <que C ne l'est du sujet D> ». Le texte de W présente le même sens, avec des ellipses plus importantes, mais qui restent supportables dans le contexte : « voir s'il ne se trouve pas qu'<un prédicat A>, qui est plus <un propre du sujet B qu'un autre prédicat C n'en est un du sujet D>, n'est pas un propre <de ce sujet B> ».

Page 36

1. Chacune des prémisses de cet exemple (comme de ceux qui suivent) pose un problème. En quel sens, d'abord, peut-on dire que « sentir » est un propre de l'animal « plus » (ou « plutôt », en vertu d'une ambiguïté notoire de μᾶλλον) que « savoir » n'en est un de l'homme ? On pourrait répondre que deux propositions de propre, comme I(sentir, animal) et I(savoir, homme), peuvent être endoxales toutes deux sans avoir le même degré d'endoxalité ; mais la notion de degrés d'endoxalité ne s'introduira qu'au livre VIII (5, 159b8) et dans les *Soph. El.* (34, 183a38) ; de plus et surtout, cette solution ne fait que reculer le problème, puisqu'il reste à comprendre pourquoi une prémisse, en l'espèce, peut être plus endoxale qu'une autre. La réponse n'est pas forcément toujours la même, comme on le voit déjà dans les deux exemples présentés ici. Vraisemblablement, « sentir » est « plus » un propre de l'animal que « savoir » n'en est un de l'homme (138a6-7) parce que la coextensivité de la sensibilité et de la vie est plus manifeste que celle de la science et de l'humanité, l'homme étant capable de science sans être nécessairement savant. En revanche, si « sociable par nature » est « moins » un propre de l'homme que « vivre » n'en est un de l'animal, c'est probablement parce que « sociable par nature » est un propre de l'homme au sens fort, un prédicat qui ne manifeste pas l'essentiel de son essence (3, 132a6-9), alors que « vivre » est évidemment un propre de l'animal au sens faible, puisqu'il lui appartient définitionnellement. Il apparaît ici en filigrane, paradoxalement, qu'un propre au sens faible peut être « plus un propre » qu'un propre au sens fort.

2. Comment cette seconde prémisse, « sentir n'est pas un propre de l'animal », est-elle compatible avec la première, qui affirme que « sentir » est un propre de l'animal « plus » que « savoir » n'en est

un de l'homme ? Il convient sans doute de ne pas s'émouvoir outre mesure de cette apparente contradiction : en effet, A peut être relativement plus (ou plutôt) un propre de B que C ne l'est de D sans l'être absolument (inversement, A peut être relativement moins un propre de B que C ne l'est de D, et l'être pourtant absolument, cf. 138a10-12). En outre, si « sentir n'est pas un propre de l'animal » constitue ici une prémisse (138a7), « sentir est un propre de l'animal » en constitue une en 137b23-27 et en 138a28. Le questionneur peut vraisemblablement se faire accorder l'une ou l'autre de ces prémisses selon les besoins de son objectif dialectique (cf. n. 1 de la p. 32), compte tenu en particulier de l'équivocité de « sentir », qui peut signifier soit « posséder la sensation » soit « faire usage de la sensation » (2, 129b33-34) ; « posséder la sensation » est présenté comme un propre « correctement donné » (sous le rapport approprié) en 2, 129b28-29. D'autres variations sur le même thème sont comparables à celle-ci : « doté par nature de la sensation » est présenté comme un propre « non correctement posé » de l'animal, à cause précisément de l'équivocité de « sentir », en 2, 129b34-35, alors que cette même expression est présentée comme un propre (au sens fort) de l'animal en 4, 133a8-11. Il appartiendra à un répondant avisé de désamorcer à temps ces pièges que lui tend, volontairement ou non, son interlocuteur (cf. VIII 7, 160a17-34).

3. Cf. 1, 128b17-18 ; 2, 130a26-28 ; 3, 132a6-9 (propre au sens fort).

4. Second cas de figure : les deux propositions de propre comparées ont un seul prédicat et deux sujets. Le texte reçu en 138a13-14 est ici parfaitement justifié.

5. La particularité de ce lieu est qu'à la première prémisse, I(A,B) plus que I(A,C), on peut joindre soit la prémisse ¬I(A,B), soit la prémisse I(A,B) ; par ce double biais, bien que pour des raisons différentes, on aboutit à la même conclusion négative ¬I(A,C) ; d'où l'impossibilité de faire de ce lieu un usage constructif (138a19-20). À cet égard, ce lieu est tout à fait comparable à 137a8-20, passage très difficile et discuté (cf. nn. 2-9 de la p. 32), à l'élucidation duquel celui-ci (grâce en particulier à la bonne conservation des exemples) apporte un secours non négligeable. Voir encore la même structure dilemmatique en 138b16-22.

6. La possibilité offerte au questionneur d'utiliser soit la prémisse ¬I(être coloré, surface) (138a17), soit la prémisse I(être coloré, surface) (138a18), pour aboutir à la même conclusion, ¬I(être coloré, corps, 138a17-18 et 18-19), peut sembler dangereusement proche de la sophistique (cf. par exemple Platon, *Euthd.* 275e : « Que ce garçon réponde d'une façon ou de l'autre, il sera réfuté »). En fait, le questionneur peut sans doute prévoir quelle prémisse le répondant lui accordera le plus facilement, compte tenu de ses propres prévisions (cf. VIII 1, 155b12-14). Il exploite à cet effet le rapport complexe de la

couleur avec la surface et avec le corps : le corps a pour propre d'être coloré à titre dérivatif, parce qu'il est délimité par une surface qui a pour propre d'être colorée à titre premier (cf. 3, 131b33-36 ; 5, 134a22-25, b12-13). Ici encore, un répondant avisé peut bloquer l'argument en dissipant l'équivoque (cf. n. 4 de la p. 21 et n. 2 de la p. 36).

7. Troisième cas de figure : les deux propositions de propre comparées ont un seul sujet et deux prédicats. Usage réfutatif : si A est plus un propre de B que C n'en est un propre, et si A n'est pas un propre de B, à plus forte raison C n'en est pas un non plus.

8. La raison pour laquelle « perceptible » est plus un propre de l'animal que ne l'est « divisible » est encore différente, semble-t-il, de celles qui ont été données pour justifier les comparaisons précédentes. L'extension des choses perceptibles est plus grande que celle des animaux, puisqu'il existe des non-animaux perceptibles (les corps inanimés), d'où il suit que « perceptible » n'est pas un propre de l'animal ; mais l'extension des choses divisibles est plus grande encore que celle des non-animaux perceptibles, puisqu'il existe des choses imperceptibles qui sont divisibles (les nombres et les objets géométriques, lignes, surfaces, volumes), d'où il suit que « divisible » est encore moins un propre de l'animal, si l'on peut dire, que « perceptible ».

9. Il existe en effet des non-animaux perceptibles (cf. la n. précédente). Les deux prémisses de l'exemple 138a23-24 sont entre elles dans le même rapport que celles de l'exemple 138a6-7.

Page 37

1. Usage constructif du présent lieu : si A est moins un propre de B que C n'en est un propre, et si A est un propre de B, à plus forte raison C en est un aussi. La possibilité pour un même sujet d'avoir plusieurs propres est ici clairement supposée.

2. La raison pour laquelle « sentir » est moins un propre de l'animal que « vivre » est certainement que « vivre » est un prédicat qui appartient à l'animal par définition, alors que « sentir » n'en est pas un, du moins si l'on ne donne aucune autre précision. Ici encore, le propre au sens faible apparaît comme pouvant être lié à son sujet par une relation plus forte que le propre au sens fort (cf. les n. 2 et 3 de la p. 36).

3. Sur la légitimité de cette prémisse, cf. 138a7 et la n. 3 de la p. 36.

4. Après les trois lieux précédents, qui exploitent de diverses manières les degrés qui affectent, soit en plus soit en moins, les liaisons entre propres et sujets, une nouvelle batterie de trois lieux s'ouvre ici, qui va exploiter des comparaisons dans lesquelles les deux propositions de propre sont de degré semblable (schématiquement : X est un propre de Y au même degré que Z est un propre de W). La différenciation des trois lieux reproduit, dans un ordre différent, celle des trois lieux précédents : les propositions comparées mettent successivement

en jeu deux prédicats et deux sujets (138a30-b5, cf. 138a4-12), deux prédicats et un sujet (138b6-15, cf. 138a21-29), un prédicat et deux sujets (138b16-22, cf. 138a13-20). Sur la différence entre « les termes qui sont le cas à un degré semblable » (τὰ ὁμοίως ὑπάρχοντα) et « les termes qui ont des relations semblables » (τὰ ὁμοίως ἔχοντα), étudiés en 7, 136b33-137a7, cf. ci-dessous, 138b23-26. — Il est à signaler que l'on trouve un résumé schématique (utilisant des lettres pour la désignation des termes, comme les *Analytiques*, et dépourvu d'exemples) de l'ensemble de la section 138a30-b26 dans un fragment de papyrus (Pack[2] 2567) connu sous le nom de « Papyrus de Florence » et généralement attribué aux « Lieux réduits » en deux livres (Ἀνηγμένων τόπων) de Théophraste (texte et références dans Fortenbaugh et al., *Theophrastus of Eresus — Sources for his Life, Writings, Thought and Influence*, Part One, 1992, p. 118-119 et 460-463 ; cf. vol. I, Introduction, CIII n. 3, et Reinhardt, p. 110 et n. 2). L'ordre dans lequel les trois lieux sont schématisés dans le papyrus est le suivant : deux prédicats et deux sujets (lignes 1-3), un prédicat et deux sujets (lignes 3-5), deux prédicats et un sujet (lignes 5-7), c'est-à-dire l'ordre dans lequel sont présentés, non les trois lieux des « termes qui sont le cas à un degré semblable » (138a30-b22), mais les trois lieux du plus et du moins présentés en 138a4-29. Sur une divergence notable entre le texte des *Topiques* et celui du papyrus, voir plus bas, n. 5 de la p. 38.

5. Cette prémisse négative est admissible, soit parce que « désirer » est équivoque entre « avoir la faculté de désirer » et « exercer cette faculté » (cf. 2, 129b33-34), soit parce que « désirer » est aussi bien un propre de l'âme, mais en un sens dérivatif (cf. 5, 134a32-34 et plus bas, 138b 12-15).

6. Cf. 3, 131b30-36 ; 5, 134a32-34.

Page 38

1. Deuxième cas de figure : les deux propositions de propre sont toujours de degré semblable, mais elles mettent en jeu deux prédicats et un sujet. Selon que la seconde prémisse est négative ou affirmative, la conclusion en ira naturellement de même (cf. 138b10-12).

2. Bien évidemment, ni « voir » ni « entendre » ne sont des propres de l'homme, et l'adjonction de la seconde prémisse (« voir » n'est pas un propre de l'homme) ne soulève aucune difficulté. Cependant, par raison de symétrie, si « voir » était un propre de l'homme, il y aurait autant de raisons (en l'espèce, aucune) de faire d'« entendre » un propre de l'homme.

3. Le texte de cet exemple (138b12-15) est un nid à fautes de copistes et à choix éditoriaux divergents. Contrairement aux éditeurs précédents, nous proposons de lire partout μέρους et πρώτου, pour les raisons suivantes : (i) ce sont les leçons des mss A et B (à une exception près en 138b15) ; (ii) c'est le texte cité par Alexandre, 416.6-10

(avec quelques variantes dans les mss, naturellement), qui le déclare « obscur » (ἀσαφές), mais non intolérable ; (iii) μέρος après l'article τὸ est évidemment la *lectio facilior* ; (iv) éditer μέρος et πρώτου, comme le font Bekker, Waitz et Strache-Wallies oriente le sens dans une mauvaise direction (bien que ce soit l'option d'Alexandre, 416.9-12) : si c'est un propre de l'âme que d'être le sujet premier de la partie désirante, il faudrait que ce soit par contraste avec un sujet second auquel ce propre appartiendrait dérivativement, par exemple l'homme ; mais de cet autre sujet, le texte d'Aristote ne dit mot, et il est bien clair que c'est la partie désirante de l'âme qui est le sujet premier du désir, et que l'âme n'en est le sujet que dérivativement (cf. 138b1-5). Quant au génitif μέρους, qui a provoqué le désordre de la tradition et les corrections des éditeurs, il peut se comprendre comme un génitif de partie : l'âme a pour propre d'être désirante par cette partie d'elle-même qui est le sujet premier de ce propre.

4. Troisième et dernier cas de figure : les deux propositions de propre sont toujours de degré semblable, mais elles mettent en jeu un prédicat et deux sujets. L'expression, très concise, peut se paraphraser comme suit : le prédicat A, proposé comme un propre du sujet B, n'est pas un propre d'un second sujet C dont il est un propre à un degré semblable au degré auquel il est un propre du sujet B. Il s'agit de la dernière apparition d'un lieu à structure dilemmatique et sans usage constructif possible, comme on en a déjà rencontré deux autres auparavant (voir 137a8-21 et 138a13-20, avec les n. *ad loc.*). La régularité des raccourcissements progressifs, de l'un à l'autre de ces lieux parallèles, manifeste un souci d'organisation assez remarquable dans le queue-leu-leu apparent des lieux.

5. Si le prédicat A est un propre de C, il ne peut être un propre de B, en vertu du principe selon lequel un même prédicat ne peut être un propre de plusieurs sujets : quel que soit le rapport entre A et C, la conclusion est donc toujours négative, et le lieu n'a pas d'usage constructif (cf. les lieux parallèles cités dans la n. précédente). Il y a ici une divergence entre les *Topiques* et le papyrus de Florence (cf. n. 4 de la p. 37) : ce dernier précise en effet que dans le cas où un même prédicat est, à un degré semblable, un propre pour deux sujets différents, on peut faire de ce lieu à la fois un usage réfutatif et un usage constructif (καὶ κατασκευάσομεν καὶ ἀνασκευάσομεν). Cette divergence pourrait résulter de l'usage exclusif, dans le papyrus, du sens faible du propre : pour satisfaire le concept de propre ainsi entendu, le critère de coextensivité des termes est le seul pertinent (cf. Reinhardt, p. 110, qui se réfère à *An. Post.* II 4, 91a15-18).

6. Ces quelques lignes visent à différencier le lieu ἐκ τῶν ὁμοίως ἐχόντων, exposé plus haut en 136b33-137a7, et le lieu ἐκ τῶν ὁμοίως ὑπαρχόντων, exposé ici avec ses trois variantes depuis 138a30. Cette différence, dit le texte, tient au fait que le premier « se comprend selon une analogie, sans prendre en considération le fait que

quelque chose est le cas (οὐκ ἐπὶ τοῦ ὑπάρχειν τι θεωρούμενον) », alors que le second, comme son nom l'indique, « opère une comparaison à partir du fait que quelque chose est le cas (ἐκ τοῦ ὑπάρχειν τι συγκρίνεται) ». La différence est toutefois malaisée à préciser. En effet, dans les deux cas, la seconde prémisse, dans les exemples, est nettement l'assertion, tantôt affirmative et tantôt négative, d'un propre (pour les ὁμοίως ἔχοντα, cf. 136b37, 137a5-6 ; pour les ὁμοίως ὑπάρχοντα, cf. 138a34-35, b3-4, 9, 13-14 19-20). La différence doit donc porter sur la première prémisse. Certes, celle-ci est assertive aussi bien dans le cas des ὁμοίως ἔχοντα (136b35-37, 137a3-5) que dans celui des ὁμοίως ὑπάρχοντα (138a33-34, b1-3, 8-9, 12-13, 18-19). Mais il y a une différence, qui est probablement la différence pertinente : les premières prémisses des ὁμοίως ἔχοντα assertent une simple analogie et n'assertent aucun propre (cf. 137a35-37 : « l'architecte a, à l'égard de la production d'une maison, une relation semblable à celle qu'a le médecin à l'égard de la production de la santé » ; de même en 137a3-5), alors que les premières prémisses des ὁμοίως ὑπάρχοντα sont des comparaisons entre assertions de propres (cf. 138a33-34 : « c'est à un degré semblable que 'désirer' est un propre de la partie désirante de l'âme et que 'raisonner' est un propre de sa partie raisonnable » ; de même en 138b1-3, 8-9, 12-13, 18-19). Si audacieux que cela puisse paraître, il est donc probable qu'il faut considérer notre passage comme très elliptique, et compléter ses ellipses en comprenant que les lieux des ὁμοίως ἔχοντα ne prennent pas en considération « le fait que quelque chose est le cas <à titre de propre pour quelque sujet> », alors que ceux des ὁμοίως ὑπάρχοντα « partent du fait que quelque chose est le cas <à titre de propre pour quelque sujet> ».

Page 39

1. Ce lieu (138b27-139a8), particulièrement difficile, a été rarement étudié dans le détail par les commentateurs modernes, à l'exception de Verdenius 1968 ; les anciens (Alexandre, Pacius) ont été nettement plus attentifs. Reinhardt, p. 9 et 72-75 (cf. plus haut, n. 4 de la p. 16) se contente, sans en donner d'analyse spécifique, de le rattacher au « type 2 », ce qui signifie qu'il juge impossible de donner une lecture cohérente de ses divers éléments, et qu'il y décèle l'intervention du réviseur dans la partie constructive ; on dirait que ce réviseur, sentant l'écurie, accélère en approchant de la fin du livre V. Nous essaierons au contraire de freiner, et de lire, au prix de longueurs volontairement assumées, les sections les plus obscures du texte à la lumière de celles qui sont, au moins relativement, les plus claires. En l'occurrence, la partie destructive (138b27-37) est plus claire que la partie constructive (139a1-8), et, au sein de la partie destructive, l'exemple (138b30-37) est plus clair que la directive initiale (138b27-30).

2. La description abstraite de l'usage destructif du lieu (138b27-30) comporte plusieurs obscurités. Première question : qu'est-ce que donner un propre « en puissance », « par la puissance » (δυνάμει, τῇ δυνάμει) ? D'après les exemples qui suivent, c'est un propre (ou un prétendu propre) qui contient soit un adjectif verbal à suffixe en -τός, comme ἀναπνευστός, « respirable », soit même l'adjectif δυνατόν, « capable », « susceptible », comme δυνατὸν παθεῖν ἢ ποιῆσαι, « capable de pâtir ou d'agir », et qui a donc pour caractéristique de contenir un indicateur modal de possibilité ; d'après l'explication fournie en 138b31-32, il y a équivalence définitionnelle entre « respirable » et « susceptible d'être respiré » ou « de type à être respiré » (τοιοῦτον οἷον ἀναπνεῖσθαι). On pourrait se demander, à ce propos, si la référence à une puissance *passive* est ici pertinente, autrement dit si le rejet d'un propre du type « respirable » est peu ou prou conditionné par le caractère passif de la puissance qu'il désigne ; contentons-nous, pour l'instant, de poser la question. On remarquera aussi qu'un « propre δυνάμει » n'est pas un prédicat *susceptible de devenir un propre* (comme un tas de briques est une maison en puissance), mais un propre qui consiste à être *susceptible de devenir ceci ou cela.*

3. Deuxième question : qu'est-ce que donner un propre πρὸς μὴ ὄν, « en le rapportant à ce qui n'existe pas » ? L'expression ne recevra quelque intelligibilité que grâce à l'exemple donné dans les lignes qui suivent ; on y reviendra. Notons dès maintenant le καί qui précède πρὸς μὴ ὄν en 138b28 comme en b32 : le propre rejeté a été donné « aussi » en le rapportant à ce qui n'existe pas, ce qui signifie sans doute qu'il a été donné *à la fois* en le rapportant à ce qui existe et en le rapportant à ce qui n'existe pas. Cela permet au moins de comprendre pourquoi l'usage constructif admettra comme propres (139a2) ceux qui sont donnés « soit en les rapportant <sc. seulement> à ce qui existe (ἢ πρὸς ὄν) soit en les rapportant <sc. seulement> à ce qui n'existe pas (ἢ πρὸς μὴ ὄν) », c'est-à-dire dans les cas restant possibles après l'exclusion du précédent.

4. Troisième question : quelle est la valeur du génitif absolu μὴ ἐνδεχομένης τῆς δυνάμεως ὑπάρχειν τῷ μὴ ὄντι ? On pourrait d'abord croire qu'il s'agit d'une explication de caractère général : « *puisque* une puissance ne peut appartenir à ce qui n'existe pas » ; en effet, on ne voit guère comment ce qui n'existe pas pourrait posséder une quelconque puissance, active ou passive. Cependant, nous trouvons plus loin, dans le volet constructif du passage, le même génitif absolu, simplement amputé de sa négation initiale (ἐνδεχομένης τῆς δυνάμεως ὑπάρχειν τῷ μὴ ὄντι, 139a2-3). À moins donc de corriger le texte en lisant τῷ ὄντι, avec Verdenius, il faut admettre, sans savoir encore comment c'est possible, que s'il y a des cas où une puissance ne peut pas appartenir à ce qui n'existe pas, il y en a aussi où elle le

peut ; d'où notre traduction des génitifs absolus de 138b28-29 et de 139a2-3 par des circonstancielles de temps.

5. Quatrième question : de quelle puissance est-il dit, dans le volet destructif du lieu (138b28-29), qu'elle ne peut pas appartenir à ce qui n'existe pas ? La réponse est ici à chercher dans l'exemple. Il s'agit de rejeter « respirable », donné comme propre de l'air. C'est un propre donné δυνάμει (cf. n. 2 ci-dessus), et il est donné « aussi en le rapportant à ce qui n'existe pas ». L'explication de cette dernière expression est fournie par la longue parenthèse 138b33-37 : s'il n'existait pas d'animaux par nature susceptibles de respirer l'air (ligne 34, nous coupons après τὸν ἀέρα plutôt qu'après πέφυκε), il serait encore possible qu'il existât de l'air, mais cet air ne serait pas « respirable », « susceptible d'être respiré », puisqu'il n'existerait pas d'être susceptible de le respirer. En d'autres termes, « respirable » ne peut pas être proposé comme propre de l'air *inconditionnellement* et de façon permanente, c'est-à-dire comme lui appartenant en propre, *même s'il n'existe pas* (καὶ πρὸς μὴ ὄν) d'animaux pour le respirer. Plusieurs points sont à noter ici. D'abord, comme le souligne à juste titre Waitz, l'air n'est considéré comme « respirable » que s'il existe *d'autres êtres* que lui, dont l'existence n'est pas nécessairement liée à la sienne, et qui sont susceptibles de le respirer. Ensuite, l'hypothèse de l'inexistence des animaux est ambiguë : s'agit-il de supposer qu'il n'en existe en aucun lieu ni aucun temps, ou qu'il y a des temps où il n'en existe pas, ou qu'il y a des lieux où il n'en existe pas ? Dans les deux premiers cas, l'hypothèse serait contre-factuelle, en tout cas pour Aristote ; dans le troisième, elle serait empiriquement réalisable (dans un désert). Malgré l'intérêt de cette troisième interprétation, le texte paraît bien imposer la seconde, à en juger par les indications temporelles de 138b36 (τότε ὅτε), reprises par ὅτε en 139a6 : ce ne sera donc pas un attribut propre à l'air que d'« être susceptible d'être respiré » *au moment où* il n'existera pas d'animal susceptible de le respirer.

6. Il est remarquable que, dans l'ensemble de ce passage, la seule indication d'une puissance qui appartienne *par nature* (πέφυκε, 138b34) à son possesseur concerne la capacité de l'animal à respirer ; rien de tel n'est dit à propos de la capacité de l'air à être respiré. Si l'on accepte de presser ce détail, les résultats peuvent en être intéressants. Il apparaît en effet que la capacité de l'animal à respirer lui appartient *par essence*, c'est-à-dire inconditionnellement, de façon permanente et absolue, c'est-à-dire encore, qu'il existe *ou non* quelque être susceptible d'être respiré, à savoir de l'air. La logique du passage serait donc de présenter « susceptible de respirer », comme un prédicat inacceptable en tant que propre (au sens fort du mot) de l'animal, puisqu'il constitue un caractère essentiel de l'animal ; par sa constitution naturelle, ses parties, ses organes et leurs fonctions, l'animal est capable de respirer, *qu'il existe ou non* de l'air. Par contraste, le texte présuppose-

rait alors qu'il n'est *pas* de l'essence de l'air d'être susceptible d'être respiré, puisque cet attribut ne lui appartient que sous condition, de façon temporaire et relative ; le texte n'envisage pas que la respirabilité de l'air puisse être une conséquence nécessaire de sa constitution physico-chimique. L'idée sous-jacente à cet exemple paraît donc être qu'une puissance active (comme la puissance de respirer) est ancrée ontologiquement dans l'essence de son sujet, alors qu'une puissance passive (comme la puissance d'être respiré) ne l'est pas.

7. Le volet constructif du lieu soulève beaucoup de difficultés, qui proviennent à notre avis (si les notes précédentes ne sont pas complètement inexactes) du fait que ce volet *devrait tout simplement ne pas exister*. En effet, la notion de propre que suppose le volet destructif semble bien être la notion forte, selon laquelle un propre est un prédicat inconditionnel, absolu, permanent, *et cependant inessentiel*, de son sujet (c'est pourquoi « respirable » est rejeté comme propre de l'air parce que conditionnel, relatif et temporaire, alors que « susceptible de respirer » est implicitement rejeté comme propre de l'animal parce qu'essentiel). En somme, la suite logique du volet destructif devrait être, nous semble-t-il : pour établir, ce lieu ne sert à rien ; en effet, que le prédicat proposé appartienne conditionnellement ou inconditionnellement à son sujet, il ne peut en être un propre dans le sens ici pertinent de la notion de propre (le sens fort). Mais quelqu'un (le « réviseur » de Reinhardt) en a jugé autrement, et le volet constructif tel que nous le lisons porte à notre avis sa trace, comme on va voir.

8. Dans la description abstraite de la directive d'établissement (139a1-3), il semble que le réviseur ait travaillé avec une sorte d'application mécanique à la construction d'un schéma d'argument, à partir des matériaux fournis par le volet destructif. Celui-ci étiquetait comme une faute d'avoir « donné un propre en puissance en le rapportant aussi à ce qui n'existe pas ». De cette formule peu claire, qu'il interprétait plausiblement comme signifiant « à la fois en le rapportant à ce qui existe et en le rapportant à ce qui n'existe pas », le réviseur tire l'idée qu'on obtiendrait un résultat positif si l'on donnait un propre « soit en le rapportant à ce qui existe, soit en le rapportant à ce qui n'existe pas », formule qui est formellement à peu près plausible, mais qui n'est guère plus claire que le modèle qui a servi à la construire. Que le contenu que lui donne le réviseur lui-même ne soit ni très précis ni très fidèle à ce modèle, on en aura bientôt un indice dans la partie du texte consacré à l'exemple. Mais observons déjà ce qu'est devenu, entre ses mains, le génitif absolu de 138b28-29 : comme on l'a déjà remarqué (n. 4 ci-dessus), notre homme s'est contenté ici (139a2-3) d'en rayer la négation, sans se demander ce que pouvait signifier cette « puissance qui peut appartenir à ce qui n'existe pas », formule qui, si elle avait un sens, mériterait au moins que ce sens fût

expliqué. On peut sans grand risque d'erreur supposer que le réviseur n'y voyait pas beaucoup plus clair que nous.

9. La signature du réviseur nous paraît encore plus visible dans la section consacrée aux exemples, ou plutôt à l'exemple, puisqu'il devrait y en avoir deux (un exemple de propre donné πρὸς ὄν et un autre donné πρὸς μὴ ὄν), et que le second brille par son absence, totale et non motivée. Quant à l'exemple πρὸς ὄν, c'est l'exemple d'un propre (« ce qui est capable de pâtir ou d'agir ») attribué *au sujet ὄν lui-même* : il est manifeste que le réviseur a compris que donner un propre « en le rapportant à ce qui existe », c'est donner un propre *de* ce qui existe, et non pas donner un propre d'un sujet A (l'air dans l'exemple antérieur) en le mettant en rapport avec l'existence (ou l'inexistence) d'un *autre* sujet B (l'animal dans ce même exemple). Notre réviseur joue ainsi sur le velours : il n'est en effet pas concevable que ce qui existe n'existe pas lorsqu'il existe. Pourtant, il ne s'aperçoit pas que le propre qu'il propose pour l'ὄν, malgré le prestige que pouvait lui donner le parrainage de Platon (*Soph.* 247d, cf. en 146a23-32 la critique de cette même formule comme *définition* de l'ὄν), serait exposé à une critique parallèle à celle qui vise l'exemple de l'air : on pourrait dire en effet que, pour qu'un ὄν soit capable de pâtir ou d'agir, il faut qu'un *autre* ὄν au moins existe, capable d'agir sur lui en le faisant pâtir, ou de pâtir de lui en subissant son action ; or, dans la perspective d'un monisme éléatique radical, on pourrait au moins concevoir qu'il n'existe pas d'autre ὄν que l'unique ὄν.

10. En ce qui concerne le propre πρὸς μὴ ὄν, nous avons déjà remarqué que la formule au génitif absolu de 139a2-3, « lorsque la puissance peut être le cas pour ce qui n'existe pas », est laissée à son obscurité. Notons qu'Alexandre et Pacius ont courageusement essayé de l'expliquer, en recourant l'un et l'autre à l'idée, authentiquement aristotélicienne bien sûr, que l'être en puissance est *en un sens* (par accident) non-être, puisqu'il n'est pas en acte ; dès lors, il restait possible d'attribuer à la matière un propre δυνάμει, comme la capacité à recevoir les contraires (Alexandre), ou la capacité à recevoir toutes les formes (Pacius). Mais le réviseur n'aurait pu décemment avoir en tête une solution de ce genre sans dire pour quelles raisons précises (Pacius, lui, renvoie à *Phys.* I) l'on pourrait identifier avec la matière le sec μὴ ὄν de 139a2-3. Et l'absence de tout exemple de propre donné πρὸς μὴ ὄν, absence non excusée encore qu'inexcusable, montre assez qu'il n'a pas envie de s'étendre sur le sujet.

11. Ce lieu, le dernier du livre V, est « une curiosité » (Reinhardt, p. 119), en ce sens qu'il mélange deux des types distingués par Reinhardt : sa partie destructive (139a9-16) le rattache au « type 2 » des lieux du propre comme tel, alors que sa partie constructive (17-20) le rattache au « type 1 » des lieux du propre « correctement formulé » (encore un signe de hâte d'en avoir fini ?). En outre, il utilise par deux

fois (a9, a17) la forme τέθεικε, qui n'apparaît qu'ici dans tout le Corpus, et que je traduis avec une maladresse voulue, dans sa première occurrence, par un passé simple ; enfin, Alexandre ne commente pas les lignes 17-20. Certains problèmes posés par les propres au superlatif ont déjà été évoqués, avec beaucoup de détails qui ne sont pas rappelés ici, en 134a31-32, 134b22-135a5. En revanche, ce lieu et celui qui le précède ont une originalité qui les rapproche : ils font tous deux appel à des hypothèses contre-factuelles (s'il n'y avait pas d'animaux, si le feu disparaissait...), que l'on doit interpréter, pensons-nous, comme des possibilités purement logiques, plutôt que comme des suppositions qui ne seraient empiriquement admissibles que dans une zoologie et une cosmologie tout à fait différentes de celles d'Aristote.

LIVRE VI

Page 41

1. Pour désigner la définition, pierre angulaire de l'ensemble des *Topiques*, Aristote utilise parfois ὅρος, parfois ὁρισμός, parfois aussi λόγος. Selon Colli, p. 918-919 et 974-975, il y a peut-être une nuance entre ὅρος (la définition en tant que prédicable essentiel et coextensif) et ὁρισμός (la définition en tant qu'expression discursive composée du genre et de la différence) ; nous pensons plutôt qu'une différence dans l'expression verbale doit être prise en compte, ὅρος désignant l'énoncé complet (« AB est la définition de C ») et ὁρισμός la définition proprement dite (« AB »). Pour que la différence, s'il y en a une, soit respectée dans la traduction, nous traduisons régulièrement ὅρος par « définition » et ὁρισμός par « formule définitionnelle ». Quant à λόγος, on le traduira le plus souvent possible par « formule », et toujours ainsi quand il fait contraste avec ὄνομα.

2. Comme on le verra, les cinq parties en question correspondent à autant de types d'erreurs que peut commettre le répondant lorsqu'il propose une définition, et que peut déceler le questionneur lorsque son interlocuteur lui en propose une. Le livre VI est le plus long des livres des *Topiques*, ce qui traduit matériellement l'importance centrale de la définition dans la structure d'ensemble du traité : W. A. De Pater donne à bon escient le sous-titre de « Méthodologie de la définition » à son ouvrage *Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne* ; voir aussi l'Introduction de notre volume I, p. XLVIII-XLIX et XCIII-XCIV). En outre, un caractère remarquable de ce livre VI est qu'il est tout entier *réfutatif*, comme le seront encore les chapitres 1-2 du livre VII. Ce n'est qu'au début du chapitre VII 3 qu'Aristote terminera son étude des moyens de réfuter une définition et abordera, en termes passablement obscurs d'ailleurs, le problème difficile du « syllogisme de la définition ». Cf. vol. I, *Introduction*, p. LXII-LXIV.

3. Théoriquement, trois erreurs sont possibles concernant le genre : ou bien (a) on ne met le *definiendum* dans aucun genre (par exemple, si l'on définit l'homme comme « rationnel »), ou bien (b) on le met dans un genre auquel il n'appartient pas (par exemple, si l'on définit l'homme comme « un singe rationnel »), ou bien (c) on le met dans un genre auquel il appartient, mais qui n'est pas son genre « prochain » (par exemple, si l'on définit l'homme comme « une substance rationnelle »). Aristote ne mentionne ici que deux erreurs, et ses descriptions ne permettent pas de choisir sans hésitation entre le couple (a)-(b) et le couple (b)-(c) ; οἰκεῖον (139a28) peut signifier, soit un genre « approprié » en ce sens qu'il se distingue des genres auxquels le *definiendum* n'appartient pas, soit un genre « approprié » en ce sens qu'il se distingue des genres auxquels le *definiendum* appartient, mais qui ne sont pas son genre prochain. L'expression indéterminée ὄντος γένους (139a27) pourrait apparemment faire pencher la balance en faveur de la première solution ; cependant, l'usage répété de l'article défini devant γένος (139a27, 29) laisse plutôt entendre que les deux erreurs visées sont (b) et (c).

4. Plusieurs traducteurs (Pickard-Cambridge, Tricot, Gohlke, ROTA) pensent que ce rappel renvoie à I 4, 101b19-23 ; mais ce passage du livre I n'est pas pertinent, puisqu'il introduit une distinction entre le sens faible de l'ἴδιον, qui laisse indéterminée la question de savoir s'il signifie ou non le τί ἦν εἶναι du sujet, et son sens fort, qui implique qu'il ne le signifie pas. Or ce sens fort est, en I 4, celui qui est introduit officiellement de préférence à l'autre ; notre passage ne peut donc se référer sans contradiction à lui. En réalité, l'exigence (répétée en VII 5, 155a7-10) selon laquelle la formule définitionnelle doit être propre au défini présuppose le sens faible de l'ἴδιον (cf. Barnes, p. 141-142) : la référence du renvoi doit donc plutôt être IV 1, 120b12, ou encore I 6, 102b29-33. Cf. *Introduction*, vol. I, pp. LXXVI-LXXXIII, à compléter grâce aux nuances apportées par Barnes, p. 142, et à rectifier, en réponse aux critiques de T. Ebert (*art. cit.*, n. 3 de la p. 1), si l'on veut bien consulter Brunschwig, « Sur le système des prédicables dans les *Topiques* d'Aristote », *Energeia* (Mélanges A. Jannone). Plus généralement, je dois signaler les objections incisives adressées par Slomkowski, p. 72-74, à l'interprétation générale des relations entre les prédicables qui a été avancée dans l'*Introduction* du vol. I. Il ne peut être question de leur répondre ici en détail ; je dirai simplement que ces objections me paraissent parfois tout à fait sérieuses, et parfois seulement fondées sur des imprécisions ou maladresses d'expression de ma part. J'espère pouvoir revenir sur la question dans une autre occasion.

5. Avec plusieurs traducteurs (Pickard-Cambridge, Tricot, ROTA), nous considérons μηδ' comme épexégétique : ne pas définir (quand on a fait « tout ce qui vient d'être dit », c'est-à-dire satisfait aux pre-

mières des conditions nécessaires de la définition), c'est donner une formule qui échoue encore à désigner le τί ἦν εἶναι du *definiendum*.

6. Sur cette traduction de τὸ τί ἦν εἶναι, employée déjà dans le vol. I, voir la n. 6 de la p. 13.

7. Comme on le verra plus clairement par la suite, une définition qui est donnée καλῶς est une définition qui ne se contente pas de satisfaire aux critères logiques et ontologiques suffisants pour faire d'elle une définition, mais qui satisfait en outre à des critères de clarté et d'économie (cf. 139b12-18) nécessaires pour faire d'elle une définition « correctement formulée ». Sur la traduction de l'adverbe, voir la n. 5 de la p. 4. Malgré l'emploi du mot καλῶς, on aurait tort de penser à des critères d'élégance esthétique : il s'agit plutôt de critères fonctionnels et communicationnels. Rappelons que les chapitres 2 et 3 du Livre V ont exposé parallèlement les lieux du propre « correctement formulé » (καλῶς), par contraste avec ceux du propre « comme tel » (ὅλως, 132a23, 26).

8. Ce passage (qui développe les lignes 139a25-27) confirme pleinement la présence, dans les *Topiques*, d'un sens large de συμβεβηκός, sens qui est solidaire de l'interprétation « inclusive » du système des prédicables, et dans lequel ce mot désigne simplement un prédicat ou une détermination dont il est vrai de dire qu'ils appartiennent à leur sujet, sans que soit autrement précisé le *mode* de cette appartenance, lequel peut être celui de l'appartenance « accidentelle » au sens strict de I 5, 102b6-9, mais qui peut aussi bien ne pas l'être. Cf. I 6, 102b29-35 ; VII 5, 155a28-36 ; vol. I, *Introduction*, pp. LXXVI ss. et n. 2 de la p. 8, p. 123 ; et aussi Brunschwig, « Note sur la conception aristotélicienne de l'accident », in *Methexis* (Mélanges Moutsopoulos), 1992.

Page 42

1. Alors que, dans le volume I, j'avais adopté la traduction habituelle de ὑπάρχειν par « appartenir », je tente ici (mais non pas systématiquement dans les notes) une traduction par « être le cas », semi-anglicisme qui a l'avantage de se prêter aussi bien à l'emploi absolu du verbe grec (tel état de choses « est le cas ») qu'à sa construction avec un complément au datif (tel prédicat « est le cas » pour tel sujet). Il ne faudra qu'un effort modéré au lecteur pour se souvenir, en cas de besoin, que « blanc est le cas pour Socrate » est une traduction, qui se veut littérale, de l'une des manières dont Aristote s'exprimait pour dire ce que nous exprimons par « Socrate est blanc ». On notera enfin l'équivalence marquée par Aristote entre « l'accident est le cas (ὑπάρχει) <pour le sujet> » et l'expression métalinguistique « l'accident est vrai <du sujet> » (139b1-2).

2. Soutenir que P est συμβεβηκός de S, c'est soutenir que P (qui peut être une formule, λόγος) est dit avec vérité de tout ce dont S est le nom (cf. 139a25-27).

3. Cf. 139a27-31 et la n. 3 de la p. 41.

4. Du moins ceux des lieux du propre, au demeurant nombreux, qui ne présupposent pas le sens fort de l'ἴδιον, cf. n. 4 de la p. 41 et Barnes, p. 141.

5. La fonction cognitive de la définition, « formule qui signifie l'essentiel de l'essence » (I 5, 101b38), est souvent soulignée : cf. 4, 141a27-28 ; 11, 149a26-27.

6. L'expression ἐπὶ πλεῖον signifie parfois que l'extension logique d'un terme est plus grande que celle d'un autre ; par exemple, le genre doit avoir une extension supérieure à celle de l'espèce (cf. IV 1, 121b1-14 ; VI 6, 144a31, b6) ; mais il ne s'agit pas ici de dire qu'une définition est formulée de façon incorrecte quand l'extension de la formule définitionnelle est supérieure à celle du défini (ce qui serait une faute substantielle, et non simplement formelle). Comme le montrent l'explication de 139b16-17 et l'ensemble des lieux du chapitre 3, une définition pèche formellement « par excès » (ἐπὶ πλεῖον) quand elle contient des éléments superflus, qui augmentent inutilement ce qu'on pourrait appeler son étendue (linguistique) plutôt que son extension (logique). Aristote ne s'occupe pas ici de dissiper l'ambiguïté de cette expression.

7. Sur cette traduction, déjà adoptée dans le vol. I, voir la n. 6 de la p. 4.

8. Comme le montrent les exemples et les commentaires qu'en donne Aristote, il s'agit ici de voir s'il ne se trouve pas que la chose désignée (cf. 23 δηλουμένων) par le terme donné comme genre, dans la définition proposée, reçoit le même nom, mais n'a pas la même nature essentielle, qu'une autre chose, ce terme étant équivoque (τοῦ πλεοναχῶς λεγομένου). Le mot ὁμώνυμος paraît donc bien pris ici dans son acception officiellement aristotélicienne, celle qui est définie au début des *Catégories* (1 a 1) : « quand deux choses n'ont en commun qu'un nom et que la définition qui correspond à ce nom est différente pour chacune d'elles, elles sont dites *homonymes* ». L'homonymie est une propriété des choses, liée à l'équivocité, propriété des termes qui se disent de plusieurs manières (πλεοναχῶς λεγόμενα).

Page 43

1. Comme l'indique Düring dans Owen ed., p. 228, la formule concernant le devenir se réfère vraisemblablement à Platon, *Soph.* 219b (εἰς οὐσίαν ἄγῃ) ; voir aussi *Phil.* 26d. Alexandre explique l'homonymie de ἀγωγή en disant que le terme peut s'appliquer au transport (d'un produit), à l'éducation (d'un enfant), ou encore au changement en général. La définition de la santé comme συμμετρία des composants corporels chauds et froids est un lieu commun de la médecine ancienne ; Aristote l'utilise lui-même à l'occasion (*Phys.* VII 3, 246b5). L'homonymie de συμμετρία, toujours d'après Alexandre, tient

à ce que les choses en équilibre peuvent être telles par leur nombre, leur grandeur, leurs qualités ou leurs pouvoirs.

2. Aristote ne précise pas nettement ici la répartition des rôles entre questionneur et répondant. On peut cependant reconstituer ainsi la tactique qu'il recommande au questionneur. Dans les lignes 23-28, il suppose que le répondant a proposé une définition pour un sujet S dont le nom est équivoque, pouvant s'appliquer soit à S_1 soit à S_2, et que le répondant n'a pas fait de distinction entre S_1 et S_2, peut-être parce que la différence lui échappe (27-28), mais peut-être aussi par simple négligence. Dans ce cas, le questionneur est invité à exploiter cette situation en « cherchant chicane » à son interlocuteur, c'est-à-dire en lui montrant que la définition proposée pour S ne convient pas à toutes les choses (S_1 et S_2) auxquelles elle devrait convenir. L'emploi du verbe συκοφαντεῖν (26, cf. 35-36) évoque les « sycophantes » ou calomniateurs professionnels, et possède ainsi des connotations nettement péjoratives ; mais il n'y a pas lieu de s'en étonner. La tactique ici recommandée au questionneur est certes assez malhonnête, car si S_1 et S_2 sont effectivement homonymes, il est parfaitement normal que la définition de l'un ne convienne pas à l'autre. Mais Aristote donne assez souvent à son lecteur (qui est essentiellement l'apprenti questionneur, cf. VIII 5, 159a32-37, et les nombreux passages où le répondant est simplement désigné par « il ») des conseils qui l'encouragent à pratiquer certaines formes de déloyauté ou de dissimulation, même si c'est parfois avec quelque gêne (cf. VIII 1, 155b26-28). Sur certains aspects de cette question, cf. Brunschwig, « Homonymie et contradiction dans la dialectique aristotélicienne », in P. Buttgen, S. Diebler, M. Rashed (edd.), *Théories de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, 1999.

3. La tactique expliquée dans la note précédente est d'application spécialement facile lorsque l'homonymie de S échappe au répondant.

4. Ici, Aristote recommande une stratégie plus loyale (qui ne se réfère qu'à la première situation évoquée dans ce lieu, celle où la définition proposée fait usage d'un genre homonyme, 139b19-23) : si le répondant ne s'est pas aperçu que sa définition contenait un terme équivoque, le questionneur peut le lui faire remarquer, en énumérant les diverses manières dont se dit ce terme ; il lui restera dès lors à montrer dialectiquement (cf. συλλογισμόν en 139b30) que la définition proposée n'est pas satisfaisante, en quelque acception que l'on prenne le terme équivoque (il se peut qu'Aristote fasse une sorte de jeu de mots sur κατὰ μηδένα τῶν τρόπων en 139b30 et κατὰ τρόπον en b31). Sur tout ce passage, on se reportera au traitement plus détaillé qu'Aristote donne plus loin de la définition des termes équivoques (10, 148a23 - b22). Il n'est pas impossible que ces passages, où se juxtaposent un peu étrangement conseils d'apparence « déloyale » et d'apparence « loyale », contiennent des morceaux rajoutés par Aristote (cf.

Gohlke 1952, pp. 340 n. 74 et 345 n. 106, qui note la présence du mot συλλογισμός dans les passages qu'il considère comme des *Nachträge*).

5. Sur ἀμετάπτωτον, « inébranlable », dans les définitions ou qualifications de la science chez Platon, cf. la note 5 de la p. 8.

6. La *lectio difficilior* de ABM en 139b33, τιθηνητικὸν, contre τιθήνην de CDuVAl^cΛ, est plus que tentante. La comparaison de la Terre avec une nourrice, τιθήνη, est traditionnelle, notamment dans le *Timée* platonicien (40 b). Si l'écart est volontaire de la part d'Aristote, il peut marquer une intention légèrement sarcastique à l'égard de la métaphore de Platon.

7. Sur la tempérance (σωφροσύνη) comme harmonie ou accord (συμφωνία), cf. Plat. *Rep.* IV 430e, ps.-Plat. *Def.* 411e. Ce n'est pas la seule occasion où Aristote reproche à Platon de parler par métaphores (« poétiques », *Metaph.* A 9, 991a22). Ce même exemple est utilisé dans un lieu du genre critiquant l'emploi d'une métaphore (IV 3, 123a33-37).

8. Sur cette règle concernant les rapports entre les genres multiples d'une même espèce, voir IV 2, 121b24-30. On peut noter que la rectification apportée en 121b30-122a2 n'est pas prise en compte dans le présent passage.

Page 44

1. Sur ce type de critique, cf. 10, 148b16-22.

2. Ces composés étranges (que nous traduisons en nous inspirant des traductions latines adoptées par Boèce) ne se trouvent pas dans les œuvres de Platon. La plupart des commentateurs pensent qu'il s'agit de l'auteur de comédies, homonyme du philosophe ; d'autres admettent qu'Aristote puisse se référer à des poèmes de jeunesse de Platon. On pourrait également penser à une comédie où Platon le philosophe aurait été tourné en ridicule pour sa manie des définitions (dans la veine du célèbre fragment d'Épicrate, cité par Athénée II 59D-E), ce qui supposerait chez Aristote un assez fort degré d'agressivité ; mais la métaphore et l'homonymie sont des points sensibles dans le débat qu'il mène avec Platon. La question des allusions d'Aristote à un Platon qui semble ne pas être le philosophe (ici comme en *Rhet.* I 15, 1376a10) reste en tout cas fort obscure.

3. Le ms A, corroboré dans une certaine mesure par le commentaire d'Alexandre, nous paraît conserver en 140a6-7 une leçon très ancienne et très probablement correcte : οὔτε κατὰ μεταφορὰν εἴρηται au lieu de οὔτε κατὰ μεταφορὰν οὔτε κυρίως εἴρηται. Aristote passe à l'examen d'un nouveau cas, qui ne se confond avec aucun de ceux qu'il vient d'étudier, l'homonymie et la métaphore (οὔτε καθ' ὁμωνυμίαν οὔτε κατὰ μεταφοράν). L'addition de οὔτε κυρίως, telle qu'on la lit déjà dans la traduction de Boèce, puis dans tous les autres

mss et dans les éditions modernes, ne semble pas justifiée, puisque la question de savoir si la définition proposée prend ou non le terme définissant au sens propre reste ouverte : cf. 140a13-16 (εἰ μὲν κυρίως ... εἰ δὲ μὴ κυρίως). Il serait donc anormal de préciser dès le début, par οὔτε κυρίως, qu'elle ne le prend pas au sens propre.

4. Selon Düring in Owen ed., p. 226, cette définition de la loi pourrait être une citation d'Alcidamas (cf. *Rhet.* III 3, 1406b11, mais ce rapprochement n'est guère probant par lui-même).

5. Sur la valeur cognitive reconnue dans une certaine mesure (πως, 140a9) par Aristote à la métaphore, au moins en domaine rhétorique (*Rhet.* III 2-6, 10-11) et poétique (*Poet.* 21), sinon dialectique et scientifique (139b32-140a2, *An. Post.* II 13, 97b37), il existe une immense littérature, à laquelle on ne peut que renvoyer ici.

6. Il semble que le maintien de la leçon κυρίως εἴωθε en 140a13 (AB, cf. Al[c]) soit ici justifié : la leçon εἴωθε semble venir d'une confusion entre le présent lieu et celui de 140a3-5. Dans le cas ici examiné, la formule proposée ne « fait pas connaître » la chose à définir, ce qui la différencie de deux types de formules distincts : la métaphore, qui « fait connaître » la chose dans une certaine mesure (cf. n. 3), et l'utilisation d'un terme pris au sens littéral (κυρίως). La formule critiquée sur la loi n'est pas une métaphore, parce qu'il manque, entre loi et mesure ou image, la « ressemblance » nécessaire (140a11-13) ; elle n'est pas non plus une formule qu'on a l'habitude d'entendre au sens littéral, parce que la loi n'est pas une image, dans le sens littéral de production mimétique (14-15). La récapitulation (ὥστε, 13) se comprend mieux si on lit κυρίως εἴωθε dans la phrase précédente, parce qu'elle résume la tenaille dans laquelle le répondant est pris : ou bien il présente sa formule comme à prendre au sens littéral, et alors on peut lui montrer qu'il se trompe à la fois par rapport à l'usage (οὔτε κυρίως εἴωθε λέγεσθαι, 13) et par rapport à la vérité (οὐχ ὑπάρχει, 15) ; ou bien il la présente comme à prendre en un sens non littéral, et alors on peut lui reprocher d'avoir péché par obscurité (16) et, faute de ressemblance entre le défini et la définition (11-12), d'avoir fait « pire qu'une métaphore » (16-17).

7. Les contraires n'ont évidemment pas la même définition ; mais si le *definiendum* possède un contraire, et si la définition est correctement formulée, on doit pouvoir en déduire « avec évidence » une définition de ce contraire, *mutatis mutandis*. C'est en ce sens que la définition correcte d'un terme qui a un contraire « signifie en outre » (προσσημαίνει) celle de ce contraire.

8. Cette comparaison assez amusante impose à la définition une contrainte forte : si une formule « XYZ » est présentée par le répondant comme la définition de S (sur la formulation des prémisses et des problèmes dialectiques définitionnels, voir I 4, 101b28-34), la formule « XYZ » devrait être telle qu'à sa simple audition, l'on puisse déter-

miner avec évidence que c'est de S qu'elle prétend être la définition. Objection possible : ne peut-on pas comprendre la formule définitionnelle sans connaître le sens du mot « S » ? Réponse probable : il faut en tout cas connaître (et pouvoir reconnaître) la chose dont « S » est le nom. D'ailleurs, cette contrainte ne semble pas s'exercer ordinairement dans les entretiens dialectiques : en effet, un problème définitionnel est toujours proposé sous forme d'une question qui mentionne à la fois « XYZ » et « S » (cf. I 4, 101 b 32-33). Il est donc présupposé que XYZ prétend être la définition de S ; la question ici posée est de savoir si cela resterait clair au cas, purement imaginaire, où l'on entendrait seulement la formule « XYZ », énoncée par elle-même.

Page 45

1. Sur la notion d'« excès d'extension », cf. n. 6 de la p. 42. En 140a28, il semble que l'on puisse conserver la leçon ἀπό τινος τῶν, qui est dans tous les mss et dans Λ. On passe de « l'une quelconque » (28) à « toutes » (30).

2. On voit que, par ἴδιον, Aristote entend dans tout ce passage la simple coextensivité du prédicat et du sujet, sans qu'il soit nécessaire, ni non plus impossible, que le prédicat soit également essentiel au sujet ; en ce sens, la définition elle-même est « propre » au sujet. En d'autres termes, la notion de propre est ici entendue au sens « inclusif », alors qu'au sens « exclusif », le propre doit *ne pas* signifier l'essence (cf. I 5, 102a10 et I 8, 103b10-12).

3. Aristote a certainement en vue, ici, une définition de l'homme comme « animal terrestre bipède apte au savoir ». La formule « animal terrestre bipède » est une définition courante de l'homme dans les *Topiques*, et même la définition quasi-officielle de l'homme dans cet ouvrage, par contraste avec les propres de l'homme (cf. I 7, 103a27-28 ; V 3, 131b37-132a9 ; V 4, 133a3-5). — On pourrait se demander, en passant, ce que veut dire Aristote en *Metaph.* Z 12, 1037b13, quand il écrit, à propos de la formule définitionnelle de l'homme comme « animal bipède » (*sic*) : « admettons (ἔστω) que ce soit là son *logos* ». Si ce n'est pas là sa véritable définition, est-ce parce que « bipède » n'est pas sa véritable différence, ou parce que, afin de simplifier la discussion, Aristote laisse provisoirement de côté la différence intermédiaire « terrestre » ? Notons en tout cas que cette dernière se réintroduit en 1037b22, ainsi que « sans plumes » (ἄπτερον) ; remarquons aussi que pour différencier l'homme de l'oiseau, on pourrait au choix le définir comme « animal terrestre bipède » ou comme « animal bipède sans plumes ». Ces discussions si sérieuses restent dans l'orbite du coq déplumé par Diogène (Diog. Laert. VI 40). — De son côté, « apte au savoir » est, de même que « bipède » et d'autres encore, l'un des multiples attributs « consécutifs » de l'homme, c'est-à-dire de ses accidents au sens faible (II 5,

112a16-21) ; mais « apte au savoir » (ou à l'intelligence, ou à lire et à écrire) est présenté beaucoup plus fréquemment comme l'un des propres de l'homme (I 5, 102a19-22 ; I 7, 103a28 ; un propre « par soi-même », V 1, 128b34-36 ; un propre formellement correct, V 2, 130b8-10 ; V 3, 132a19-21 ; un vrai propre, V 4, 132b1-3 ; un propre au sens fort, non définitionnel, V 4, 133a20-23 ; un propre acceptable si l'on précise qu'il appartient par nature à l'homme, V 5, 134a14-17). Nous aurons plus loin des occasions de revenir sur le problème curieux que pose cette insistance d'Aristote à présenter un trait zoologique (« bipède ») comme essentiel à l'homme, et un trait psycho-philosophique (« apte au savoir ») comme inessentiel (en principe). Cf. nn. 2 de la p. 47, 2 de la p. 56, 6 et 7 de la p. 59, 4 de la p. 61, et aussi 6 de la p. 13, 4 de la p. 17, 8 de la p. 18, 1-6 de la p. 19, 2 de la p. 31.

4. Cette définition de l'âme est celle de Xénocrate (fr. 60 Heinze, 165-187 Isnardi Parente) ; autres arguments contre la définition de l'âme comme nombre en III 6, 120b3-6 ; IV 2, 123a13-14 ; IV 3, 123a25-26.

5. Cf. *Phdr*. 245e. Si « ce qui se meut soi-même » était la définition de l'âme, la mention du nombre dans la formule définitionnelle serait superflue (cf. 140b5). Aristote joue ici dialectiquement Platon contre son disciple Xénocrate, sans que cela signifie pour autant qu'il accepte la définition de Platon pour son propre compte, cf. IV 1, 120b21-27. Voir aussi la n. suivante.

6. Ici comme un peu plus loin, en 140b12, et souvent ailleurs encore (140b31, 144b34), Aristote introduit par ἤ ce qui pourrait être considéré, au premier abord, comme une objection que le répondant peut présenter à l'argument du questionneur, et donc, en un sens, comme une objection qu'Aristote se fait à lui-même. Mais ces corrections de trajectoire peuvent avoir d'autres fonctions. L'indication peut servir au répondant pour repousser une prémisse que lui demande le questionneur ; mais elle peut aussi servir au questionneur pour se prémunir contre une objection que le répondant risquerait de lui opposer ; elle peut encore signaler une exception, ou une nuance, ou une précision qu'il faut apporter à la règle qui vient d'être donnée. Un fait intéressant est que l'épisode ici introduit par ἤ renvoie à Platon et à Xénocrate (cf. *Avant-propos*, p. XLVI-XLVIII). — Pour en revenir à notre passage : si pour une raison ou pour une autre le répondant n'admet pas que l'automotricité suffise à définir l'âme, en dépit de l'autorité de Platon, mais s'il accepte seulement qu'elle en soit un propre au sens strict (donc un prédicat qui ne manifeste pas son essence), il peut plaider que la définition doit en tout cas mentionner le genre du défini, ce qu'elle ne ferait pas si l'on mutilait la définition de Xénocrate de la mention du « nombre », censé constituer le genre du défini. Mais la correction de trajectoire introduite par le ἤ de 140b4 peut aussi servir au questionneur : lecteur prioritaire de ce livre VI, celui-ci a tout intérêt à

savoir si son partenaire est assez avancé dans sa formation dialectique pour lui faire cette objection, et à prévoir les précautions nécessaires si c'est le cas, par exemple en critiquant le choix du nombre comme genre de l'âme (cf. IV 3, 123a23-26). La situation n'étant pas claire sur le fond (χαλεπὸν διασαφῆσαι, 140b6), le dialecticien peut se servir de l'une ou l'autre tactique de réfutation, selon les besoins de la discussion (6-7), et sans doute aussi selon la nature et le niveau des prémisses qu'il peut espérer voir approuvées par son interlocuteur.

Page 46

1. L'unité de la notion de phlegme fait problème, semble-t-il, pour les spécialistes. Le mot désigne l'une des quatre humeurs corporelles de la tradition médicale (appelée plus tard « pituite ») ; par extension, apparemment, il désigne diverses mucosités, glaire, pus, etc. Il semble que dans le dossier aristotélicien de la question, qui est assez riche (voir notamment *Gen. An.* I 18, 725a14-16, 724b26-27, *Hist. An.* I 1, 487a5-6, et l'Index des traités biologiques, dans l'édition par Pierre Louis de la *Marche* et du *Mouvement des animaux*, CUF, 1973), le mot se réfère principalement, comme ici, à l'un des produits qui apparaissent dans le cours du processus de la digestion ; dans cette acception, P. Louis traduit par « chyme ». On remarquera que l'auteur des *Topiques* s'intéresse à la définition des concepts techniques de la tradition physiologique, et n'est nullement hostile à l'idée de soumettre ces définitions à une discussion dialectique. En l'occurrence, si le phlegme est le liquide provenant le premier de la nourriture, il est superflu d'ajouter qu'il est non digéré ; car le fait qu'il provienne le premier de la nourriture suffit à le distinguer de toute autre humeur, digérée ou non ; il en résulte que le prédicat abrégé « liquide provenant le premier de la nourriture » lui est propre. A la ligne 11, les nombreuses variantes affectant la présence et la place de ἀπὸ τῆς τροφῆς et de καὶ τοῦτο (cf. l'apparat critique) pourraient éveiller le soupçon que ce passage ait hébergé des gloses interpolées. Mais leurs attestations manuscrites sont assez nombreuses et assez dispersées pour rendre pratiquement impossible l'identification de la leçon d'origine. De toute façon le sens ne varie guère ; nous avons choisi la version de A.

2. Ici encore, Aristote prolonge la discussion d'intéressante façon (sur l'usage de ἤ en 140b12, voir n. 6 de la p. 45). Dans un premier temps (140b7-11), il avait supposé que le phlegme était le liquide provenant, le premier absolument, de la nourriture. Dans un second temps, il admet une objection : le phlegme n'est peut-être que le premier des produits non digérés de la nourriture. Dans ce cas, il serait indispensable de faire figurer dans la définition le trait « non digéré » ; car autrement, ce qui reste lorsqu'on le supprime (à savoir « liquide provenant le premier de la nourriture ») ne sera pas nécessairement vrai du phlegme : d'autres humeurs — digérées, elles — pourraient prove-

nir de la nourriture avant lui (Aristote pense certainement au sang). Cet épisode est remarquable pour une autre raison encore : il manifeste de la part d'Aristote une conscience subtile de l'ambiguïté sémantique de la juxtaposition de deux adjectifs comme πρῶτον et ἄπεπτον, juxtaposition qui peut avoir une valeur explicative (« premier », et par là-même « non digéré ») ou déterminative (« premier », entendons relativement aux autres produits « non digérés »). — Merci à Pierre Pellegrin, qui m'a aidé dans la rédaction de cette note et de la précédente.

3. Cf. 140a24-32.

Page 47

1. Sur cette caractéristique du propre, cf. I 5, 102a1, et les nn. 3 de la p. 1, 4 et 8 de la p. 13.

2. C'est évidemment en tant que définition de l'homme que la formule en question est à rejeter. Il est manifestement faux que, si X est un homme, X soit un animal terrestre bipède haut de quatre coudées, puisque cette taille (environ 1m.80) n'appartient pas à tous les membres de l'espèce humaine. Sur l'étrangeté du classement de ce lieu parmi les lieux du καλῶς, alors qu'il permet de réfuter immédiatement une définition, voir Reinhardt, p. 51-52. Sans doute cette localisation est-elle motivée par la considération suivante : dans le lieu précédent, la définition critiquée contenait un élément superflu, quoique propre à son sujet (cf. n. 3 de la p. 45) ; dans le présent lieu, le trait ajouté n'est pas seulement superflu, il est faux d'une partie de l'extension du défini.

3. Ce passage a été maltraité par les copistes, avant d'être mal compris par les éditeurs et traducteurs. Le texte que nous proposons en 140b29-30 est proche de celui des mss B et, quasi certainement, A avant correction. L'idée initiale est simple. Supposons que le répondant ait proposé de définir le désir comme « appétition de l'agréable ». On lui fera observer que tout désir est « de l'agréable » (*scil.* a pour objet l'agréable), ce qui n'est *pas*, notons-le, une définition concurrente du désir, contrairement à ce qu'ont cru les copistes qui ont introduit en 140b29-30 l'expression ὅρος τῆς ἐπιθυμίας. Dans l'énoncé « tout désir est de l'agréable », on peut donc substituer la définition proposée (l'appétition de l'agréable) au défini (le désir) ; on obtient alors « toute appétition de l'agréable est de l'agréable », ce qui a toutes les apparences de « dire deux fois la même chose ». Cf. l'apparat critique et le développement de cette analyse dans Brunschwig, « Do we need new Editions of Ancient Philosophy ? », in R. W. Sharples ed., *Perspectives on Greek Philosophy* (Keeling Memorial Lectures 1992-2002), 2003.

4. Nouvelle et très intéressante nuance apportée par Aristote grâce à la transition par ἤ ; le phénomène est fréquent dans le livre VI en par-

ticulier (cf. n. 6 de la p. 45), ce qui montre le soin avec lequel ce livre sur la définition a été travaillé et retravaillé. Toute répétition du même mot, dit maintenant l'auteur, n'est pas absurde ; ce qui l'est, c'est de prédiquer plusieurs fois, explicitement ou implicitement, le même attribut du même sujet (141a4-6). Aristote le montre d'abord sur l'exemple de l'homme. L'homme est bipède ; or « animal terrestre bipède » est la définition de l'homme (cf. les références indiquées dans la n. 3 de la p. 45) ; donc, par substitution de la définition au défini, l'animal terrestre bipède est bipède. S'agit-il d'un pléonasme absurde ? Non, car l'occurrence de « bipède » qui figure dans la définition n'est pas *prédiquée* des autres éléments constitutifs de cette définition, alors que l'occurrence de « bipède » en position d'attribut grammatical est, elle, *prédiquée* de la formule définitionnelle dans sa totalité. De même, ajoute Aristote, dans la formule « l'appétition de l'agréable est de l'agréable », « de l'agréable », dans sa première occurrence, n'est pas prédiqué de l'appétition ; dans sa seconde occurrence, en revanche, « de l'agréable » est prédiqué de « l'expression tout entière » (τοῦ σύμπαντος, 141 a 3-4), à savoir « l'appétition de l'agréable ». Il n'y a donc là ni double prédication, ni par suite absurdité, parce que la fonction d'une détermination au sein d'une définition est fondamentalement distincte de celle d'un prédicat par rapport à son sujet.

Page 48

1. Doctrine aristotélicienne classique : on ne peut dire d'un sujet qu'il est « privé » d'un attribut que s'il lui serait naturel de le posséder. Un aveugle est privé de la vue ; une pierre ne l'est pas. Le premier la possède par nature, en tant qu'homme ; la seconde, non.

2. Sur la conception de l'équité comme ἐλάττωσις, attitude de celui qui admet qu'on en rabatte sur ses propres droits légaux, ou (s'il est juge) sur les peines légalement applicables aux autres, cf. déjà Ps. Platon, *Def.* 412 b ; Aristote, *Rhet.* I 13, 1374b19-21 ; *Eth. Nic.* V 12, 1136b20 ; 14, 1138a1 ; *Magn. Mor.* II 1, 1198b26. Voir Brunschwig, « Rule and Exception : On the Aristotelian Theory of Equity », in M. Frede et G. Striker, *Rationality in Greek Thought*, 1996.

3. Passage à la partie du plan annoncée en 139a32-34. Sur la différence entre lieux de la définition « correctement formulée » (καλῶς) et lieux de la définition « comme telle », cf. la n. 7 de la p. 41.

Page 49

1. La fonction cognitive de la définition (qui vise non à expliquer la signification d'un mot, mais à « signifier l'essentiel de l'essence » de la chose à définir, cf. I 5, 101b38) sera l'un des fils conducteurs du livre VI tout entier. Sur les difficultés soulevées par les notions de « l'antérieur » et du « mieux connu », selon que l'on adopte l'un ou l'autre des ordres de priorité envisageables, cf. ci-dessous, 141b3-142a16.

2. La formule est proche de la première phrase des *Seconds Analytiques*, qu'Aristote avait peut-être déjà écrite ou enseignée (« Tout enseignement et tout apprentissage intellectuel proviennent d'un savoir préexistant »). Dans une démonstration, forme par excellence de l'argumentation didactique, les prémisses doivent être « antérieures » et « mieux connues » que la conclusion démontrée. On peut remarquer que la phrase de la ligne 141a35 est citée (sans doute de mémoire) par Alexandre (*in Metaph.* 204.14-15) comme provenant des *Seconds Analytiques*.

3. S'il y avait plusieurs définitions différentes de la même chose, l'essence exprimée par chacune d'elles devrait être la même, puisque ce serait, par définition, l'essence de la même chose ; mais elle devrait aussi être différente, puisque les formules définitionnelles sont différentes. Cette contradiction oblige à rejeter l'hypothèse. Le raisonnement d'Aristote paraît impliquer qu'il n'envisage pas que deux formules définitionnelles différentes (ayant donc des significations différentes) puissent cependant avoir pour référence une essence unique.

4. Il vaut sans doute la peine de noter que cette distinction classiquement aristotélicienne entre deux ordres inverses d'antériorité et de postériorité gnoséologique n'est pas mise en œuvre dans les passages du livre V qui font intervenir la notion d'antériorité (V 2, 129b1-29 ; V 3, 131a1-26) ; la distinction entre deux modes d'argumentation effectuée en 129b14-17 et rappelée en 23 et 28 n'a rien de commun avec celle-ci. Voir la n. 3 de la p. 10.

Page 50

1. Rappelons ici que l'un des services que l'on peut attendre de la dialectique a pour champ d'exercice « les contacts avec autrui ». Cf. I 2, 101a30-33 : « Lorsque nous aurons dressé l'inventaire des opinions qui sont celles de la moyenne des gens (τῶν πολλῶν), nous nous adresserons à eux, non point à partir de présuppositions qui leur seraient étrangères, mais à partir de celles qui leur sont propres ». Cf. ici οἱ πολλοί, en 141b12.

2. Socrate, dans le *Ménon* de Platon (76a), propose par exemple de définir la figure (σχῆμα) comme la limite du solide : ce qui est antérieur absolument, la figure, est ainsi défini par référence à ce qui est postérieur absolument. D'après ce que dit ici Aristote, les définitions courantes du point, de la ligne et de la surface, rendent toutes manifeste ce qui est antérieur absolument à l'aide de ce qui est postérieur absolument. Comprenons, non pas que *toutes* les définitions des éléments géométriques en circulation dans les manuels de l'époque, si diverses aient-elles pu être, procédaient ainsi, mais que les définitions courantes de *tous* les éléments géométriques, point, ligne et surface, procédaient ainsi : « on dit en effet que le point est la limite de la ligne, la ligne celle de la surface, la surface celle du solide ». Aristote

semble donc avoir conscience d'innover par rapport à l'usage en donnant une préférence de principe aux définitions qui *évitent* de procéder ainsi. Celles dont il fait lui-même usage respectent cette contrainte : par exemple, une ligne est une grandeur divisible (ou encore : une grandeur continue) d'une seule façon, *scil.* selon une seule dimension (*Metaph.* Δ, 1016b26-27, 1020a11-12) ; une ligne est engendrée par le mouvement d'un point (*De An.* I, 409a4). Notons encore qu'Aristote n'explique pas comment il pourrait se faire (comme il l'admet un peu plus loin, 141b24-25) qu'il y ait identité entre ce qui est mieux connu pour nous et ce qui est mieux connu absolument. Une telle coïncidence ne pourrait se produire, semble-t-il, que dans « une intelligence pénétrante et peu commune », qui a assimilé la science de telle façon que ce qui est (maintenant) mieux connu pour elle coïncide exactement avec ce qui est mieux connu absolument (cf. 141b9-14, 142a3-4). On croit généralement, semble-t-il, que pour Aristote ce qui est mieux connu absolument est automatiquement et nécessairement moins bien connu pour nous ; mais on voit par de tels passages que ce n'est pas exact — « nous » sommes éducables.

3. Aristote utilise ici le critère du συναναιρεῖν (« co-suppression »), qui présente deux aspects, l'un qui permet d'établir une antériorité ontologique, et l'autre qui permet d'établir une antériorité épistémologique. Si A et B sont tels qu'en supprimant hypothétiquement l'existence de A, on entraîne la suppression de l'existence de B, l'inverse n'étant pas vrai, A est ontologiquement antérieur à B. Si A et B sont tels qu'en supprimant hypothétiquement la connaissance de A, on entraîne la suppression de la connaissance de B, l'inverse n'étant pas vrai, A est épistémologiquement antérieur à B.

Page 51

1. Aristote applique en chiasme la distinction qu'il vient d'exposer au cas des rapports entre genre, différences et espèce. Genre et différences sont ontologiquement antérieurs à l'espèce (πρότερα,141b27-29) ; ils lui sont aussi épistémologiquement antérieurs (γνωριμώτερα, 27, 29-34). On notera qu'en admettant l'antériorité de la différence par rapport à l'espèce, Aristote accepte ici l'idée que la différence n'implique pas l'espèce, ni par conséquent le genre ; de sorte qu'une même différence pourra contribuer à diviser des genres indépendants l'un de l'autre. Cette doctrine sera remise en cause en 144b12-20, avec toutefois des précautions et des qualifications (144b20-30).

2. Cf. la n. 2 de la p. 50.

Page 52

1. En principe, Aristote est nettement anti-relativiste, contrairement à « ceux » qui recommandent de donner à chaque interlocuteur des définitions taillées sur mesure en fonction de ses connaissances (un

signe de plus que les *Topiques* visent souvent des devanciers, sans doute essentiellement des théoriciens et/ou des praticiens de la division et de la définition). Cependant, il laisse incontestablement entendre que le dialecticien, clairement conscient de l'inversion fréquente de l'ordre entre « antérieur absolument » et « antérieur pour nous », peut jouer alternativement sur les deux claviers, en attaquant selon les besoins de sa cause une définition qui respecte l'un des deux ordres, sous le prétexte qu'elle ne respecte pas l'autre. Il soulage un peu sa conscience en ajoutant (142a13-16) que le succès sera indiscutable si l'on peut montrer que la définition critiquée ne respecte ni l'un ni l'autre *des deux* ordres d'antériorité.

2. Comme Aristote ne donne pas d'exemples, on peut se demander s'il envisage ici deux erreurs distinctes (définir une chose déterminée à l'aide d'une chose indéterminée, définir une chose en repos à l'aide d'une chose en mouvement) ou une seule erreur (définir une chose en repos, c'est-à-dire déterminée, à l'aide d'une chose en mouvement, c'est-à-dire indéterminée). Les deux constructions en chiasme que contiennent ces quelques lignes vont dans le sens de la seconde hypothèse. Le primat ontologique et gnoséologique de la stabilité et de la détermination sur la mobilité et sur l'indétermination est un lieu commun bien connu dans la tradition dominante de la philosophie grecque, dont Aristote se fait souvent l'écho (Düring in Owen ed., 1968, p. 207 n. 7, renvoie au *Protreptique*, B 33 Düring). Parmi des exemples que l'on pourrait citer en grand nombre, citons les critiques adressées par Sextus Empiricus (*Adv. Math.* III 28-33) à Ératosthène, qui définissait les objets géométriques comme produits par « l'écoulement » (ῥύσις) des uns à partir des autres (la ligne par l'écoulement du point, etc.).

3. L'expression ὅσα καθ' αὑτὰ πρός τι λέγεται a paru insupportable aux copistes des mss C et M (cf. l'apparat critique). Aristote entend distinguer les choses qui ne sont pas relatives par elles-mêmes, mais le sont par accident (ainsi tel homme est, non en tant qu'homme mais en tant qu'esclave, l'esclave de tel maître), et les choses qui sont relatives par leur propre nature, c'est-à-dire celles dont toute l'essence consiste à entretenir une certaine relation à autre chose. Cf. le chapitre 7 des *Catégories*. Sur l'expression πρός τί πως ἔχειν, voir 146b3, n. 2 de la p. 67, et VIII 13, 163a27-28 et n. 2 de la p. 132. — Nous ne savons guère comment expliquer qu'Aristote attribue ici à « quelques-uns » la thèse que des contraires (ou en général des opposés) il y a une seule et même science, thèse dont il fait lui-même grand usage (cf. Bonitz, 279b12-16), mais relativement peu dans les *Topiques* (cf. I 10, 104a15-16, où la thèse est présentée comme un ἔνδοξον, mais hypothétiquement).

Page 53

1. Ici encore, Aristote ouvre une porte à la mauvaise foi, mais discrètement : il faut savoir que certains relatifs ne peuvent se définir l'un

sans l'autre ; si l'on est de mauvaise foi, on peut reprocher à l'interlocuteur de s'être servi de l'un pour définir l'autre, mais non si l'on est de bonne foi.

2. Sous-entendu, bien sûr : dans la définition.

3. Si, dans la formule définitionnelle proposée du soleil, « l'astre qui brille le jour », on remplace le mot « jour » par la formule définitionnelle « passage du soleil au-dessus de la terre », il vient ceci : « le soleil est l'astre qui brille pendant le passage du soleil au-dessus de la terre », ce qui montre que l'on s'est servi du défini, le soleil, dans sa définition.

4. Le terme technique ἀντιδιῃρημένα désigne les termes qui, dans la division d'un tout en parties, sous-parties, etc., se correspondent, c'est-à-dire se situent au même niveau de la division. Par exemple, dans la division des nombres entiers, pair et impair sont des ἀντιδιῃρημένα ; divisible par 4 et impair n'en sont pas, parce que les nombres divisibles par 4 sont une sous-partie des pairs.

5. Aristote distingue εἰς δύο διῃρῆσθαι et δίχα διῃρῆσθαι ; il considère la seconde notion comme dérivée de la première et subordonnée à elle. Pour trouver un équivalent approximatif, nous empruntons la solution assez bien trouvée de Boèce, qui traduit respectivement par *in duo dividi* et *bipertite dividi.*

6. Entendez : « bipartite » et « excellence » (ἀρετή) sont des termes subordonnés, respectivement, par rapport à « deux » et à « bien ». Il serait donc contraire aux règles de l'antériorité de définir le nombre pair, c'est-à-dire le nombre divisible par deux, en termes de « bipartite », et de définir le bien en termes d'excellence.

Page 54

1. La variante τί sans ἐστιν, conservée par cinq de nos mss, dont A et B, constitue certainement la *lectio difficilior.*

2. Ce passage montre, plus clairement que tout autre, que pour Aristote la γραμματική n'est pas la grammaire, mais bien l'aptitude à lire et à écrire, le « lettrisme » pourrait-on dire — ce dont l'illettrisme est la privation. Du même coup, le mot est difficile à traduire dans le présent contexte, car en voulant être exact, on en dirait trop.

Page 55

1. Si la définition de la γραμματική comme « science d'écrire » ne vaut « en rien mieux » (οὐδὲν μᾶλλον, 142b33) que sa définition comme « science de lire », on pourrait en conclure, soit qu'elles sont toutes deux acceptables, soit qu'aucune des deux ne l'est. Le principe d'unicité de la définition permet d'exclure la première solution.

2. Nouvel exemple de rectification de trajectoire, suscitée par une réflexion sur la médecine. Cf. vol. I, *Introduction*, p. LVII, n. 2.

3. Le médecin peut utiliser sa science, à l'occasion, pour produire la maladie ; mais il ne le fait pas en tant qu'il est médecin.

4. Aristote compare ici, semble-t-il, les mérites de deux définitions envisageables de la médecine : (a) « la science de produire la santé et la maladie » ; (b) « la science de produire la santé ». Dans un premier temps, il dit que (a) n'est en rien meilleur que (b) (puisque la médecine ne produit la maladie que par accident) ; dans un second temps, il dit que (a) est peut-être même pire que (b), parce que (a) pourrait être compris disjonctivement (un médecin peut produire soit la santé soit la maladie), et que, dès lors, « n'importe lequel de tous les autres » (τῶν λοιπῶν, de ceux qui restent, c'est-à-dire des non-médecins) pourrait prétendre que la définition s'applique à lui, puisqu'il est capable de produire la maladie. Malgré l'ambiguïté de πρὸς θάτερον (143a6), Aristote ne paraît pas envisager de comparer les mérites de (a) avec (c), « la science de produire la maladie » : il ne dirait sans doute pas que (a) est « pire » que (c). Le lieu qui suit (143a9-11) implique simplement que (b) est bon et que (c) est mauvais, ce qui va d'ailleurs à peu près de soi.

5. Renvoi à VI 1, 139b3-5, qui justifierait peut-être l'adoption, ici, de la variante πρός ; mais la variante περί a pour elle le parallèle de 151b24. On notera que στοιχεῖον remplace ici τόπος, peut-être en souvenir de IV 1, 120b13 (le genre et le propre sont les στοιχεῖα des lieux qui concernent les définitions).

6. Le genre prochain de la justice est l'excellence ou vertu (ἀρετή) ; le genre de la vertu elle-même est la disposition (ἕξις). En définissant la justice comme une certaine ἕξις, on a donc « sauté » un genre, son genre prochain, qui lui est tellement essentiel qu'Aristote l'appelle simplement « le genre » (143 a 18, 19), comme souvent ailleurs. Le « genre prochain » n'est sans doute pas τὸ οἰκεῖον γένος de VI 1, 139a28 (cf. n. 3 de la p. 41), il est sûrement τὸ ἐγγυτάτω γένος plusieurs fois mentionné dans ce qui suit (143a19-24).

Page 56

1. Sur les ἀντιδιῃρημένα, cf. 142b7 et la n. 4 de la p. 53. Notre interprétation de l'ensemble du passage 143a34-b5 a bénéficié de la lecture de l'article de A. Falcon, « Division, definicion y diferencia en los Topicos », *Anuario Filosofico* 35/2, 2002, même si nous n'en adoptons pas toutes les conclusions. La structure générale du passage s'éclaire si l'on y voit, comme souvent dans les *Topiques*, une « batterie de tests », au nombre de trois (a34-b2, b2-5, b6-10), utilisant tous les trois la relation d'ἀντιδιαίρεσις (correspondance dans une division), mais disposés de façon qu'il soit, pour une définition proposée, de plus en plus difficile de passer ces tests avec succès. Dans l'exposé du premier test, Aristote illustre le cas positif (« terrestre » a pour coordonné « ailé » dans la division d'« animal », il peut donc servir de différence dans la définition d'une espèce d'animal), mais il ne donne pas d'exemple pour le cas négatif. On peut dire à sa place que telle serait la situation si la « différence » proposée appartenait en fait

universellement au genre. Si par exemple on définissait une certaine espèce d'animal comme « animal qui se meut lui-même », la prétendue différence ne diviserait pas le genre, et par suite n'aurait pas de coordonnés antidiérétiques.

2. Le texte de la ligne 143b2 a été fort malmené. Le jeu des variantes permet de conjecturer que la version la plus courte (non représentée dans la tradition manuscrite), celle qui mentionnerait seulement « terrestre » et « ailé » comme différences correspondantes dans la division du genre « animal », est celle qui rend le mieux compte des variantes des mss. Comme les deux différences mentionnées n'épuisent pas la division du genre, il est normal qu'on ait éprouvé le besoin d'en ajouter d'autres. La première addition, celle de « bipède », a eu grand succès dans la tradition manuscrite, peut-être sous l'influence de *Categ.* 1b18 (Colli), ou encore (Waitz) en vertu de l'association fréquente des différences « terrestre » et « bipède » dans la définition triviale de l'homme comme « animal terrestre bipède » (cf. n. 3 de la p. 45). Mais beaucoup d'éditeurs modernes (Waitz, Colli, Ross) ont suspecté cette addition, au motif évident que « bipède », différence de « terrestre » et d'« ailé » (cf. n. 4 de la p. 61), n'est justement pas coordonné à « terrestre » et « ailé ». Peut-être est-ce la raison pour laquelle, dans une branche isolée de la tradition manuscrite, on lit « aquatique » à côté ou au lieu de « bipède » (ἐνύδρῳ avec καὶ δίποδι dans f = *Marc. app. gr. IV.5*, ou bien τῷ ἐνύδρῳ sans καὶ τῷ δίποδι dans V). Dans ces conditions, les solutions les plus extrêmes sont probablement les plus raisonnables : tout garder (Bekker, Strache-Wallies, Falcon) ou tout enlever (Düring, *Aristotle's De partibus animalium. Critical and Literary Commentary*, 1943, *ad loc.*, que nous suivons). Sur le fond, il paraît assez difficile de défendre la première option ; la seconde, en revanche, permet une reconstitution assez plausible de l'histoire du texte. Notons que ce texte, même ainsi abrégé, passe avec succès le premier test : « terrestre » et « ailé » sont bien des différences coordonnées d'« animal » ; rien n'indique que la division doive être exhaustive. Remarquons aussi que la définition d'une espèce d'animal comme « animal impair » passerait également le test : « impair » a un ἀντιδιῃρημένον, qui est « pair ».

3. Le texte de ce second test est particulièrement elliptique. En 143b2-3, les variantes nous incitent à rejeter l'insertion flottante de l'article ἡ, et nous gardons l'accentuation qui donne à ἔστι la même valeur existentielle que dans son occurrence symétrique en 143a34. Son sujet, ici, est exprimé de façon plus concise et plus obscure qu'en 34-35. On ne peut guère traduire ce sujet, ἀντιδιῃρημένη διαφορά, autrement que par « une différence coordonnée » ; mais l'accent porte sur le premier mot, et le sens relèverait plutôt d'une paraphrase comme « un terme A coordonné, en qualité de différence, <avec le terme B donné comme différence par le répondant dans la définition C du sujet

D qu'il propose> ». S'il n'existe pas de terme tel que A (a35), B est disqualifié comme différence de D, et C est disqualifié comme définition de D. À partir de 143b2, selon la stratégie qui structure tout le passage, on va étudier un cas dans lequel la définition proposée ne souffre plus du même défaut que dans le cas précédent ; mais un nouveau test se montre capable de disqualifier une définition qui aurait survécu au test précédent. Il existe bien, maintenant, un terme tel que A, mais « il n'est pas vrai du genre » (μὴ ἀληθεύεται δὲ κατὰ τοῦ γένους, b3). Qu'est-ce à dire ? Comme le remarque avec raison Colli, Aristote emploie ici le verbe ἀληθεύεται en un sens inhabituel : il serait inexact de dire, par exemple, que « terrestre » est vrai du genre « animal » si l'on entendait par là, comme d'habitude, que « terrestre » se prédique universellement de l'animal avec vérité (tout animal n'est pas terrestre). Il faut très vraisemblablement comprendre que « terrestre » est vrai du genre « animal » en ce sens particulier que « terrestre » est une différence pertinente dans la division du genre « animal ». Inversement, un terme comme « impair » possède bien un ἀντιδιῃρημένον, il est bien une différence du genre « nombre », mais il est sans pertinence à l'égard de la division du genre « animal » (cf. *Categ.* 1b16-20).

Page 57

1. Nouvelle strate dans la structure « en tiroir » de tout ce passage (cf. les notes précédentes) : on suppose à présent que ce qui n'était pas le cas à l'étape précédente (la différence coordonnée n'était pas « vraie du genre », 143b2-3) est maintenant le cas (cette différence est « vraie » du genre, b6). Mais une nouvelle condition doit être remplie, et elle peut ne pas l'être : il faut que cette différence, adjointe au genre, soit constitutive d'une espèce. Si elle ne le fait pas, la détermination à laquelle elle est coordonnée ne le fera pas non plus. Aristote ne donne pas d'exemple ; on peut suggérer que « bipède » illustrerait la situation, puisque cette détermination divise effectivement le genre « animal », mais, adjointe à ce genre, ne constitue nullement une espèce animale. Voir aussi plus loin, n. 6 de la p. 61. — En dernière minute, nous modifions assez profondément le texte reçu des lignes 143b7-8, en supprimant les deux occurrences du mot εἰδοποιός. Voici les arguments qui pourraient conduire à les considérer comme des gloses interpolées. (i) La première occurrence (b7-8) est dans tous les mss, mais la seconde (b8) est absente de CuM (même situation dans la version arabe, M.R.). (ii) Le maintien de la première occurrence crée un pléonasme en b6-8 : « si ce terme coordonné, une fois ajouté au genre ne *constitue pas une espèce* (μὴ ποιεῖ εἶδος), il est clair qu'il ne saurait être une différence *constitutive d'espèce* (εἰδοποιός) du genre ». (iii) Le maintien de la seconde occurrence crée un nouveau pléonasme en b8-9 : « toute différence *constitutive d'espèce* (εἰδοποιός), associée

au genre, *constitue une espèce* (εἶδος ποιεῖ). (iv) Assez remarquablement, le texte ne contient plus d'occurrence de εἰδοποιός dans la dernière phrase du paragraphe (b9-10) : « et si ce terme [le terme coordonné que nous avons appelé A] n'est pas différence, celui qui a été mentionné [B] n'en est pas une non plus ». *S'il y a lieu* de distinguer « différence » et « différence spécificatrice » comme un genre et l'une de ses espèces, alors la conclusion de ce dernier test ne peut se contenter de dire que B n'est pas une différence, puisque ses prémisses sont en mesure d'autoriser une conclusion supposée plus forte, à savoir que B n'est pas une différence spécificatrice. Mais il n'est pas certain qu'il y ait lieu, au moins dans le contexte où nous nous trouvons, de différencier différence et différence spécificatrice. On dira qu'il serait facile, après deux occurrences de εἰδοποιός, d'en sous-entendre une troisième ; à quoi l'on répondra que si toute différence est une différence spécificatrice, il est encore plus simple d'en sous-entendre trois occurrences. On observera, sur ce point, que notre passage (pour ne parler que de lui) n'incite pas à distinguer une différence au sens fort, qui différencierait le genre en ses espèces, et une différence au sens faible qui ne ferait que le différencier purement et simplement (distinction qui, disons-le en passant, ne correspondrait nullement avec celle qui sera étudiée plus loin, n. 4 de la p. 59). Le texte n'autorise pas non plus à produire des énoncés comme « telle différence [au sens faible] n'est pas une différence [au sens fort] ». Ce qui se distingue de la *différenciation en espèces,* ce n'est pas un autre mode de différenciation, c'est l*a division en parties*. On retrouvera encore, plus loin (n. 6 de la p. 61), l'héritage de la leçon du *Politique* platonicien : « il n'y a aucune nécessité qu'une partie soit une espèce » (263b). — Signalons pour finir qu'il existe dans le corpus aristotélicien une autre occurrence, et une seule, de εἰδοποιός (*EN* X, 1174b5). Qu'est-ce qui est plus frappant dans cette occurrence, son existence ou son unicité ?

2. Rappelons en quel sens précis Aristote utilise le verbe μετέχειν dans les *Topiques* : participer, c'est « admettre la formule (définitionnelle) de ce dont on participe » (IV 1, 121a11-12). L'espèce participe du genre : la définition de l'animal est vraie de l'homme. Le genre ne participe pas de l'espèce, ni d'ailleurs de la différence : la définition de l'homme ou du bipède n'est pas vraie de l'animal. Ces relations sont exploitées dans le présent lieu, qui s'appliquerait par anticipation à la définition de la ligne par Euclide (« longueur sans largeur »), mais qui, Aristote le précise, n'atteint à ses yeux que les Platoniciens.

3. La leçon sans μῆκος (ligne 14), pourtant bien attestée dans les mss, n'a pas eu la faveur des éditeurs (elle est cependant présupposée, peut-être inconsciemment (?), par la paraphrase de l'argument dans G.E.L. Owen, « Dialectic and Eristic in the Treatment of the Forms », dans Owen ed., 1968, p. 115). Elle permet cependant d'éviter que la conséquence tirée par Aristote dans les lignes 143b16-17 soit pléonas-

tique. Le raisonnement est le suivant : de n'importe quelle affirmation et de sa négation, l'une ou l'autre exclusivement est vraie ; or « tout est sans largeur » et « tout a de la largeur » sont une affirmation et sa négation (parce que « sans largeur » ne veut rien dire d'autre que « n'ayant pas de largeur », b12-13, précision qui paraît destinée à assimiler la contrariété à la contradiction) ; donc tout est soit sans largeur, soit ayant de la largeur (b14-15). Cet énoncé universel s'applique au genre de la ligne, qui est (dans l'hypothèse examinée) « longueur » (μῆκος ὄν, b16). Par suite, « longueur », genre de la ligne selon la définition critiquée, doit être, comme toute chose, soit sans largeur, soit ayant de la largeur (b16-17). Supposons que « sans largeur » soit celui des deux prédicats qui est vrai du sujet « longueur ». Dans ce cas, la définition proposée de l'espèce « ligne », à savoir « longueur sans largeur », est vraie du genre « longueur » (b20-21), en violation des règles de la participation rappelées dans la note précédente ; et la différence « sans largeur » est également vraie du genre « longueur » (b21-23), toujours en violation de ces règles. Aristote ne dit pas ce qui se passerait si c'était le prédicat « ayant de la largeur » qui était le prédicat vrai du genre « longueur » ; vraisemblablement, il dirait que dans ce cas, l'expression même de « longueur sans largeur », utilisée pour définir la ligne, serait une contradiction dans les termes. Ce lieu, remarque-t-il avec précision, n'est efficace que contre ceux qui considèrent tout genre comme « numériquement un » (b29-30 ; remarquer μόνους), c'est-à-dire comme une entité individuelle : c'est ce que font en particulier, selon lui, les Platoniciens, partisans de l'existence des Idées. Le lieu perd son efficacité si l'on traite le genre comme il faut le traiter à ses yeux, à savoir précisément non pas comme une chose individuelle, numériquement une, mais comme un universel : toute longueur particulière est bien soit sans largeur, soit ayant de la largeur ; mais la longueur en tant que genre est un universel, qui peut sans contradiction interne regrouper des longueurs particulières sans largeur et d'autres ayant de la largeur (b28-29). Cette critique est fondamentale, on le sait, dans l'opposition d'Aristote à Platon.

Page 58

1. Verdenius, p. 37, remarque à juste titre qu'ici commence un nouveau paragraphe : Aristote reprend le cours de son examen de la division du genre par une négation, après avoir signalé un cas exceptionnel dans les lignes 143b33-35. Pour bien marquer l'enchaînement, nous passons à la ligne et traduisons fortement le δ' de 143b35.

2. Aristote ne dit pas de quoi cette formule pourrait être présentée comme la définition, mais peu lui importe.

3. On ne sait à qui ni à quoi rapporter la définition d'une notion en apparence aussi particulière (quelque répandue que soit la chose) que le προπηλακισμός (l'outrage, littéralement : l'acte de couvrir quel-

qu'un de boue) ; peut-être s'agit-il d'une notion juridique, dont les orateurs pouvaient avoir intérêt à préciser le contenu par une définition. Alexandre ne reprend pas cet exemple, et il en donne d'autres.

4. La place un peu insolite de ἡ χλευασία pourrait faire penser à une glose interpolée ; mais comme les mss sont unanimes, il est plus prudent de ne pas toucher au texte, et de traduire en respectant l'ordre des mots.

Page 59

1. Sur cette règle, cf. les exposés, d'ailleurs plus détaillés et plus nuancés, de IV 2, 121b24-122a2 (cf. I, p. LVII, n. 4, et II, p. XXXI-XXXVI) et VI 6, 144b12-30 (cf. plus loin, n. 6 de la p. 60 et suiv.).

2. Sur la nature « qualitative » ou « qualifiante » de la différence, voir IV 2, 122b17 ; 6, 128a28 ; VI 6, 144a20-22 ; *Categ.* 5, 3b10 et *Metaph.* Δ 14, 1020a33-b1 et 28, 1024b5-6. Sur les rapports entre cet usage de la notion de qualité et la catégorie de qualité, voir notamment J.L. Ackrill, *Aristotle, Categories and De Interpretatione,* 1963, p. 88-89, et D. Morrison, « Le statut catégoriel des différences dans l'Organon », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 1993. Sur un point comme celui-ci, on peut s'interroger une fois encore sur le sens à donner à δοκεῖ (voir n. 6 de la p. 45). Il nous semble, après réflexion, que la moins mauvaise traduction est « on admet », expression dans laquelle l'identité du « on » reste aussi indéterminée en français que celle de « ceux qui admettent » en grec. Cette traduction est cohérente avec celle que nous avons adoptée pour les ἔνδοξα, « idées admises » (sur cette traduction, voir la n. 2 de la p. 117). Les ἔνδοξα sont en effet des δοκοῦντα d'une certaine espèce, ou plutôt de certaines espèces : ce sont des idées admises par tous, *ou* par presque tous, etc. (I, 100b21-23). Que maintenant la différence signifie un certain qualifié (144a18-19, 21-22), c'est « admis » (δοκεῖ), non certes par tous, ni même par presque tous, mais plutôt par les gens qui ont une opinion sur la question. Ces gens sont probablement les Académiciens intéressés par les problèmes définitionnels (y compris Aristote). Cf. II, p. XXXVI et suiv.

3. Nous conservons le τόδε de AB, *lectio difficilior* par rapport à τόδε τι, mais nullement sans exemple pour désigner une chose ou une essence substantielle (cf. Bonitz, 495b43 ss.).

4. Dans les quelques pages qui suivent, une difficulté de traduction récurrente dans les *Topiques* se présente avec une fréquence particulière. Déjà repérée dans le vol. I (cf. p. 164, n. 4 de la p. 80, et p. 167-168, n. 2 de la p.89), cette difficulté tient à la double référence possible des termes comme εἶδος, γένος et διαφορά. Compte tenu du schéma formel de la définition (espèce $=_{def}$ genre prochain + différence spécifique), ces termes peuvent désigner ce qui occupe la place de l'espèce, ou du genre, ou de la différence, (a) soit dans une définition vraie et

correcte, (b) soit dans la définition fausse et/ou incorrecte présentée par le répondant, et que le questionneur a pour tâche de réfuter. Ces deux possibilités peuvent être juxtaposées de façon assez opaque, par exemple : « examiner aussi si l'espèce (...) se prédique de la différence, car c'est impossible, puisque la différence se dit de plus que des espèces » (144b4-6, essai de traduction littérale). Il est assez clair, cependant, que dans cette description d'un lieu réfutatif les premières occurrences de « espèce » et « différence » ont le sens (b), et les secondes le sens (a). Dans la traduction du vol. I, j'avais cru pouvoir introduire une différenciation en mettant entre guillemets les occurrences de type (b). Je renonce ici à cette « solution », qui est loin de faciliter la lecture, et qui injecte dans la traduction une dose trop forte d'interprétation et trop de risques d'erreur. En revanche, je la conserve parfois dans les notes, où elle semble pouvoir garder une certaine utilité ; on comprendra donc « l'espèce » comme signifiant quelque chose comme « la prétendue espèce », « la soi-disant espèce », « le terme candidat au rôle d'espèce ».

5. La différence étant l'un des éléments constitutifs de la définition, laquelle signifie « l'essentiel de l'essence », elle ne saurait naturellement être liée au défini par un lien accidentel, c'est-à-dire pouvoir tantôt lui appartenir, et tantôt non. La signification étroite du συμβεβηκός (I 5, 102b6-9) est ici clairement présupposée.

6. Exemples imaginaires de définitions fautives selon les trois cas distingués par Aristote en 144a28-29 : (a) « l'animal est un homme substantiel » (la « différence », « substantiel », a plus d'extension que le « genre », « homme ») ; (b) « l'animal est un homme blanc » (l'« espèce », « animal », a plus d'extension que le « genre », « homme ») ; (c) « le mammifère est un homme blanc » (un terme, « mammifère », inférieur à l'« espèce » de l'exemple précédent, « animal », a plus d'extension que le « genre », « homme »).

7. Aristote a en vue le cas où l'on prétendrait définir par exemple l'homme comme « un animal F », F pouvant être une espèce animale comme « homme », ou bien un animal individuel comme « Socrate » (cf. 144b1-3). Dans ce cas, le « genre », à savoir « animal », se prédiquerait de la « différence » F. Mais normalement, c'est de l'espèce, et de ce qui tombe sous l'espèce, que se prédique le genre (« animal » se prédique de « homme », et de « Socrate »), et non de la différence elle-même (« bipède » n'est le nom ni d'une espèce d'animal, ni d'un animal individuel).

Page 60

1. On peut garder ici la *lectio difficilior* de ABΛ, καθ' ἑκάστην (« une par une », 144a36). En effet, supposons que le genre se prédique des différences elles-mêmes (et non pas seulement des espèces que ces différences déterminent) ; supposons encore que l'on ait

affaire à une définition qui, ne commençant pas par le genre prochain, se poursuivrait par une série de différences emboîtées D_1, D_2, D_3 ... D_n (cf. 143a23-26). Dans cette double hypothèse, le genre devrait se prédiquer de chacune de ces différences prises une par une (καθ' ἑκάστην) ; ces différences se prédiquant aussi de l'espèce, le genre se prédiquera aussi de l'espèce autant de fois qu'il y a de D_n. Par exemple, si l'homme est un animal terrestre bipède, et si « terrestre » et « bipède » étaient des animaux, l'homme serait plusieurs animaux (πολλὰ ζῷα, 144 a 37). On sait que le problème de savoir comment le défini peut être un, alors que la définition comporte plusieurs éléments, continuera à stimuler profondément la recherche ontologique d'Aristote ; *Metaph.* Z 12 et H 6, en particulier, mériteraient une étude comparative poussée avec *Top.* VI (cf. Z 12, 1037b9-10 : « l'aporie qui y est énoncée [dans les *Analytiques* à propos de l'unité de la définition] est en effet utile pour les théories de l'*ousia* »). Cf. aussi la n. 3 de la p. 45.

2. Argument supplémentaire : dans l'hypothèse où le « genre » se prédiquerait de la « différence », celle-ci devrait être soit une espèce tombant sous le genre, soit un individu tombant sous l'une des espèces du genre, ce qui est absurde : l'espèce (et à plus forte raison l'individu) est le produit de la différenciation du genre, et c'est la différence qui est constitutive d'une espèce, c'est-à-dire « spécificatrice ». On ne peut inverser les fonctions de la différence et celles de l'espèce.

3. Si l'« espèce » se prédiquait de la « différence », à plus forte raison si une classe inférieure à l'espèce s'en prédiquait, la « différence » aurait une extension égale ou inférieure à celle de l'« espèce » (par exemple, si l'on définissait l'homme comme un animal parlant ou comme un animal architecte). Or Aristote accepte (ici) une règle qui impose au contraire à la différence d'avoir une extension supérieure à celle de l'espèce ; cette règle implique que l'espèce est définie par l'intersection de deux classes qui sont toutes deux d'extension supérieure à la sienne, à savoir le genre prochain et la différence spécifique. Cette conception de la différence s'écarte de celle que l'on trouve un peu plus loin (cf. n. 5 de la p. 60) et ailleurs chez Aristote (*Metaph.* Z 12, H 6), et d'après laquelle la dernière différence, impliquant le genre qu'elle différencie, et par son intermédiaire tous les genres supérieurs, est exactement coextensive au défini.

4. Si « homme », qui est l'une des espèces de l'animal, se prédique de la « différence » qui lui est attribuée, celle-ci sera elle-même une espèce du genre « animal » (Aristote laisse de côté la possibilité, non moins absurde, qu'elle soit un homme individuel).

5. En vertu des règles qui régissent les rapports entre genre et différence, d'une part (règles résumées en IV 6, 128a20-29, et appliquées en de multiples passages des livres IV et VI), et d'autre part en vertu des rapports entre différence et espèce (cf. par exemple IV 2, 122b37-

123a1, et le lieu immédiatement précédent, avec la n. 3 ci-dessus). Antériorité et postériorité s'entendent ici en fonction du critère de la co-suppression (cf. n. 3 de la p. 50).

6. Contrairement au passage précédent (144b4-6), Aristote présuppose ici (mais provisoirement, cf. plus loin) que la différence « apporte » ou « importe avec elle » (ἐπιφέρει, συνεπιφέρει, cf. ἐπιφορά qui désigne la conclusion dans le vocabulaire logique stoïcien) — autrement dit implique — un genre déterminé. En extrapolant cette règle, il s'ensuivrait que la dernière différence, impliquant immédiatement ou médiatement le genre prochain et tous ceux qui lui sont supérieurs, s'identifierait avec la définition même, dont elle résume implicitement tout le contenu informatif (cf. *Metaph.* Z 12 et H 6 ; Reinhardt, p. 49 ; et la n. 3 ci-dessus). — L'exemple des lignes 17-18 paraît tout à fait trompeur : il n'illustre nullement ce qu'il est censé illustrer, à savoir une situation dans laquelle la définition à critiquer associe un genre G et une différence D qui importerait avec elle non seulement G, mais aussi un genre différent de G (ἑτέρου γένους, b12), soit G', tel que G et G' ne s'enveloppent pas l'un l'autre. Si l'on admet (δοκεῖ, b13), au moins provisoirement, que cette situation est impossible, alors la définition proposée est renversée : en effet, le genre importé par la différence D doit lui être « approprié » (οἰκεῖον, b17); il doit être G *ou* G'. S'il en allait autrement, la même espèce, celle dans la définition de laquelle entre la différence D, appartiendrait simultanément à G et à G', ce qui est ici (toujours provisoirement) tenu pour impossible. Il semble donc bien que l'exemple b17-18 n'est pas à sa place dans ce contexte : en effet, contrairement au reste de la section b12-20, il met en jeu deux différences (« pédestre » et « bipède ») et non une, un seul genre (« animal ») et non plusieurs, ce qui suffit à le rendre suspect.

Page 61

1. Nouvelle apparition, particulièrement intéressante, d'une correction de trajectoire introduite par ἤ, faisant écho à un épisode introduit par οὐ δοκεῖ (cf. n. 6 de la p. 45) ; la compréhension en a été malheureusement handicapée par une maladresse d'écriture (cf. n. 2) et par des insertions probablement mal inspirées (cf. n. 3). Le problème est en apparence un problème purement technique de théorie de la classification. La position initiale (144b12-20), introduite par « on admet que » (cf. n. 2 de la p. 59), était : il est impossible qu'une même différence appartienne à deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre ; cela impliquerait en effet que l'espèce dans la définition de laquelle figure cette différence appartiendrait elle-même à deux genres dont aucun n'envelopperait l'autre. La position rectifiée, qui s'expose à partir de 144b20, est au contraire que cette situation n'est « pas impossible », à condition toutefois qu'on lui ajoute une condition supplé-

mentaire : les deux genres en question doivent appartenir à un même genre supérieur. Aristote est revenu plusieurs fois sur cette question ; dans certains cas, il n'expose que la position initiale (I 15, 107a18-31 ; IV 2, 122b1-4 ; VI 6, 144a12-13 ; *Categ.* 3, 1b16-24 ; Alexandre, commentant notre passage en 453.21-25, écrit qu'Aristote « semble y corriger » ce qu'il avait dit dans ce passage des *Categ.*) ; dans certains autres, comme ici, il expose à la fois la position initiale et la position rectifiée (IV 2, 121b24-122a2, où l'on notera δοκεῖ γάρ en b29, δοκεῖ γὰρ ἐνίοις en b31, δόξειεν ἄν en b36). Voir l'Avant-propos, p. XXXVI et suiv., sur les rapports entre ces divers passages. Le problème n'est pas sans enjeux philosophiques : la position initiale décrit une sorte d'idéal théorique de la classification et de la définition, où les relations entre essences constitueraient un réseau simple et rationnellement constructible ; la position rectifiée tient compte de ramifications complexes, que seule l'expérience peut révéler. Selon la position initiale, « bipède » ne pourrait être une différence de l'homme que s'il différenciait seulement « terrestre » ; mais l'expérience montre qu'il différencie également « ailé » (il existe des ailés bipèdes et des ailés non bipèdes, *Hist. Anim.* I 5, 490a5-13 ; cf. n. 4) ; c'est possible, parce que « terrestre » et « ailé », tout en ne s'enveloppant pas l'un l'autre, différencient tous deux « animal ».

2. L'« adjonction » nécessaire (144b21, 24) est exprimée ici avec une curieuse maladresse, et à deux reprises (μηδ' aux lignes b21 et 24), ce qui incite à ne pas corriger cette répétition. À prendre à la lettre les lignes 144b20-22, il faudrait traduire comme nous l'avons fait : « Ou alors, il n'est pas impossible qu'une même différence appartienne à deux genres dont aucun n'enveloppe l'autre ; mais il faut ajouter 'et qui ne tombent pas non plus tous deux sous le même <genre>' ». La suite montre cependant sans ambiguïté, semble-t-il, que l'adjonction nécessaire, *ad sensum*, n'est pas du tout « s'ils ne tombent pas tous deux sous le même genre », mais bien « *pourvu qu'ils tombent* tous deux sous le même genre ». Comment cette erreur s'est-elle produite ? Ou bien l'auteur a oublié que sa phrase commençait par « il n'est pas impossible », et il ajoute mentalement sa précision à ἀδύνατον, et non à οὐκ ἀδύνατον ; ou bien le οὐκ de 144b20 doit être condamné. Nous penchons pour la première hypothèse ; on peut atténuer un peu l'étrangeté de la situation en renforçant la ponctuation après ἄλληλα (144b21).

3. L'exemple paraît confirmer pleinement l'interprétation suggérée ci-dessus, moyennant deux conjectures qui paraissent plausibles. Le texte reçu comporte deux ou trois occurrences de ζῷον qui ont chacune quelque chose d'un peu suspect : celle de 144b22 est répétée en b23 dans tous les mss sauf A ; celle de 144b30 occupe dans la phrase une place assez insolite. Leur insertion s'explique aisément : la tradition n'a pas supporté que « terrestre » et « ailé » puissent être présen-

tés comme des *genres* (144b22, 23 dans certains mss, et, avec ou sans l'article selon les manuscrits, b30), alors que ces termes sont généralement des exemples de *différences* par rapport au genre ζῷον ; les modernes, pour la même raison, n'ont rien trouvé à redire à ces occurrences de ζῷον. Mais c'était oublier que le vocabulaire de la classification des animaux n'a pas de signification absolue : « terrestre » et « ailé », différences (non dernières) par rapport au genre « animal », peuvent être considérés comme des genres par rapport à des espèces (par exemple « terrestre bipède » ou « terrestre quadrupède ») constituées grâce à des différences supplémentaires. Si l'on tient compte de cette observation, et si l'on accepte d'éliminer les occurrences suspectes, tout tombe parfaitement en place, nous semble-t-il ; voir les n. suivantes.

4. Cette phrase permet d'écarter une erreur répandue, dont Marwan Rashed a bien voulu me délivrer. On a souvent une tendance instinctive à identifier « ailé » (πτηνός) et « oiseau » (ὄρνεον, ὄρνις) ; le grec courant paraît l'avoir fait, cf. Platon, *Soph.* 220b, cité à l'appui de cette identification par Falcon, *art. cit.* Il s'ensuit, pour ce commentateur, que « la bipédité n'aurait pas le même statut selon qu'elle est appliquée aux terrestres ou aux ailés : appliquée aux terrestres, elle est à la fois vraie de son genre (tout bipède est animal) et spécificatrice (séparant l'espèce humaine des autres terrestres) ; appliquée aux oiseaux, cette même différence, tout en étant vraie de son genre [cf. 143b2 et n. 3 de la p. 56], ne contribue pas à la division de ce genre (le nombre des pieds est le même pour tous les oiseaux) ». Mais Aristote est déjà zoologiste dans les *Topiques* (cf. l'emploi différencié de ὄρνεον et de πτηνός en I 15, 107a23-27), et à plus forte raison dans *Hist. Anim.* I 5, 490a 5-13, où parmi les ailés (πτηνά) sont distingués ceux dont les ailes sont en plumes (πτερωτά), comme l'aigle et le faucon, ceux dont les ailes sont des membranes sèches (πτιλωτά), comme l'abeille et le hanneton, et ceux dont elles sont en peau (δερμόπτερα), comme la chauve-souris. C'est également en zoologiste qu'il écrit qu'entre l'oiseau et l'homme « la bipédie est autre et différente » (*Part. Anim.* I, 643a3-6 ; cf. n. 6).

5. Corollaire de ce qui vient d'être dit : il faut également nuancer la règle selon laquelle la différence importe toujours un genre qui lui est propre ; en effet, comme on vient de le voir, sous certaines conditions une même différence peut spécifier deux genres distincts, non subordonnés l'un à l'autre. Dans ces mêmes conditions, il n'y a pas lieu de craindre que la différence importe dans la définition les deux genres, distincts et incompatibles, auxquels elle apporte sa contribution ; il suffit en effet que cette différence commune importe *l'un ou l'autre* (b30 ἤ) seulement des genres qu'elle peut spécifier, ainsi que les genres supérieurs à ces derniers (s'il en existe de tels qui soient en même temps inférieurs à leur genre commun).

6. Le texte de l'exemple (lignes 144b29-30) est affecté de nombreuses variantes de détail. Nous avons vu les embarras créés par ζῷον à la ligne b30 (n. 3). Ce mot expulsé, le reste se construit avec naturel τὸ δίπουν est le sujet, τὸ πτηνὸν ἢ τὸ πεζὸν les compléments de συνεπιφέρει. — Nous pouvons greffer sur cette note une tentative de réponse à la question posée dans la n. 3 de la p. 45 : pourquoi Aristote semble-t-il approuver plus facilement la définition de l'homme comme « animal terrestre bipède » qu'une définition plus « intellectualiste », comme « animal terrestre apte au savoir » ? « Apte au savoir » est régulièrement donné comme un *propre* de l'homme, et un propre au sens fort du mot (cf. les références données dans la n. citée ci-dessus), c'est-à-dire, paradoxalement, que ce n'est pas un trait qui appartient essentiellement à l'homme. Comme Aristote ne nous a pas laissé d'explication sur ces points, autant que nous sachions, nous en sommes réduits aux hypothèses. Peut-être est-ce parce que « apte au savoir » ne saurait guère avoir d'autre ἀντιδιῃρημένον que « inapte au savoir », qui peut passer à la rigueur pour « être vrai » (dans le sens particulier que prend ce verbe en 143b3-5) du genre « animal terrestre », puisqu'il le divise, mais n'est pas pour autant constitutif d'une espèce (143b6-9), puisque « animal terrestre inapte au savoir » n'en est évidemment pas une. Dans cette hypothèse, le privilège de « bipède » sur « apte au savoir » serait un héritage de la mémorable critique platonicienne des dichotomies inégales, obtenues par négation ou privation (*Pol.* 262a-263e). En outre, « bipède » possède peut-être des avantages positifs. La bipédie appartient en effet à certains des animaux terrestres et à certains des animaux ailés ; elle divise chacun de ces genres en espèces (dernières ou non). Mais les terrestres bipèdes n'ont pas la même façon d'être bipèdes que les ailés bipèdes : entre l'oiseau et l'homme, « la bipédie est autre et différente » (cf. *Part. Anim.* I, 643a3-6 et ci-dessus n. 4) ; on pourrait supposer (sans net appui textuel, il est vrai, sinon indirectement en *Part. Anim.* IV, 687a6-8) que c'est parce qu'ils ne tirent pas tous le même bénéfice du fait d'avoir assez de leurs deux pieds pour marcher : les ailés bipèdes, c'est-à-dire les oiseaux, ont en outre deux ailes, qui ne sont jamais que d'autres instruments pour se déplacer ; les terrestres bipèdes, c'est-à-dire les hommes, ont en outre deux mains, qui sont bien autre chose que des moyens de locomotion : d'admirables instruments polyvalents et polytechniques, comme le montre le célèbre passage d'ensemble de *Part. Anim.* IV, 687a6-23. Il est vrai que ce passage veut montrer, contre Anaxagore, que l'homme a des mains parce qu'il est le plus intelligent des animaux, et non l'inverse : quand Aristote différencie régulièrement l'homme par la bipédie plutôt que par l'aptitude au savoir, penserait-il comme le Clazoménien ? Ou bien pense-t-il simplement comme tout le monde, qui pense comme le Clazoménien ? Arrêtons là de spéculer.

7. Ce passage justifie la traduction de πεζόν par « terrestre », de préférence à la traduction fréquente par « pédestre ».

8. Nous avons déjà rencontré plusieurs fois ce type de remarque, introduite par un simple ἤ, qui est fréquent dans le livre VI en particulier (cf. la n. 6 de la p. 45). Mais ici la trajectoire comporte une étape de plus : (i) un terme localisant ne peut constituer une différence, c'est pourquoi il y a des gens (on souhaiterait savoir qui) qui blâment la classification des animaux en « terrestres » et « aquatiques » ; (ii) ce blâme n'est pas justifié : un poisson tiré sur le rivage reste un animal aquatique ; (iii) tout de même, si jamais la différence signifie (sans réinterprétation possible, comme dans le cas précédent ?) « dans quelque chose », on a commis une faute.

Page 62

1. Entendez qu'un πάθος (« affection subie », ou encore « modification », selon la traduction adoptée déjà en IV 5, 126b35-127a4), quand il s'intensifie, fait sortir de son essence la chose qu'il affecte, c'est-à-dire fait que la chose dont il est le πάθος cesse d'être ce qu'elle est, et donc de recevoir la définition que l'on prétend en donner (le difficile problème des critères qui permettent de distinguer les contrariétés qui produisent des différences spécifiques, comme « terrestre » et « ailé », et celles qui ne le font pas, comme « blanc » ou « noir », est également abordé, quoique en termes différents, dans d'autres textes, comme *Metaph.* Iota 9). Pacius suggère l'exemple suivant : quand l'eau devient excessivement chaude, elle devient de l'air ; quand elle devient excessivement froide, elle se change en glace ; « chaud » et « froid » ne sauraient donc servir de différences dans une définition de l'eau. En revanche, ajoute Aristote, « on admet que la différence conserve plutôt (μᾶλλον γὰρ σῴζειν δοκεῖ) ». Est-ce à dire que plus l'homme est terrestre, plus il est un homme ? Ce serait évidemment absurde. Pour sortir de l'embarras où il s'est mis en laissant entendre que la différence était peut-être susceptible de s'intensifier sans pour autant faire sortir la chose de son essence, Aristote change de terrain (la répétition de ἁπλῶς, 145a6, 8, 11, paraît marquer ce glissement) : il remplace l'intensification d'un attribut par la simple différence entre son absence et sa présence (la différence est une affaire de tout ou rien, 6-7), et le terme assez vague de « modification » (πάθος) par la notion technique d'altération (rien de ce qui altère le sujet ne peut en être une différence, 8-9, 11-12).

2. En généralisant la règle suggérée par ce passage, on aboutirait à l'idée que la différence est toujours dans la même catégorie que ce dont elle est la différence (solution « homocatégorielle » du problème du statut catégoriel des différences, problème étudié en détail dans D. Morrison, *art. cit.* ci-dessus, n. 2 de la p. 59, et dans sa discussion par J.M. Gambra, « Dialéctica, ciencia y metafisica en Aristoteles », *Anuario Filosofico*, XXXV/1, 2002, et Id. « La théorie aristotélicienne de la différence dans les *Topiques* », *Philosophie antique*, 3, 2003). —

Le texte des lignes 145a15-18 présente deux anomalies superposées. D'abord, le complément τινός de πρακτικὴ (ligne 18) manque dans les mss ABC. Ensuite le mot πρακτικὴ, dans ses deux occurrences (15-16 et 18), se trouve à des emplacements différents selon les mss, en 15-16 (deuxième position dans ABCDV, troisième dans u) comme en 18 (troisième position dans ABC, deuxième dans u). La première anomalie incite à suspecter l'occurrence de τινός en 18 (l'absence de ce mot signifierait que la science pratique, contrairement aux deux autres, n'a pas d'objet distinct de l'action elle-même). Mais la seconde anomalie incite à intervenir plus lourdement encore dans le texte : c'est la mention même de la science pratique qui pourrait être le fruit d'une normalisation. Si l'on observe que la mention des sciences pratiques manque dans le ms C en VIII 1, 157a10-11, on pourra estimer qu'il y a là des traces de la position d'Aristote (ou de la position courante) sur la division de la science où la science pratique n'a pas encore de place, sa distinction d'avec la science poiétique n'étant pas encore conceptualisée. Cf. *Protreptique*, fr. 69 Düring : la philosophie est théorétique, puisqu'elle n'est poiétique de rien.

3. Bien que le présent lieu soit réfutatif, comme tous ceux de ce livre, le texte (sauf dans V, qui ajoute une négation après εἰ à la ligne 145a19) le présente en déterminant une condition nécessaire pour que la définition proposée soit bonne, et non une condition suffisante pour qu'elle soit mauvaise. Nous préférons cependant ne pas normaliser le texte sur le modèle de V, car l'anomalie de ce dernier peut se comprendre ; cf. la n. suivante.

Page 63

1. La leçon ἕκαστον τῶν πρός τι, à la ligne 145a21, malgré l'autorité de ses témoins (ABDΛ), paraît être une dittographie engendrée par les lignes 19-20. Pour le sens, elle est absurde, puisqu'il ne peut être question de parler de « chacun des relatifs » dans un membre de phrase où il ne s'agit que d'une partie d'entre eux, par contraste avec une autre (cf. ἐνίοις μὲν ... ἐνίοις δὲ). Étant donné que, dans certains cas, le corrélat naturel de la chose à définir n'a aucun concurrent, la définition est correcte pour peu qu'elle mentionne ce corrélat. La prise en compte de tels cas peut expliquer la présentation particulière de ce lieu (cf. la n. précédente).

2. Ce passage contient une définition implicite de l'ὄψις comme « instrument pour voir », par contraste avec la définition possible de l'étrille comme « instrument pour puiser ». Dans ces conditions, la seule traduction possible pour ὄψις, à mon avis, est ici « organe de la vision », c'est-à-dire « oeil » (ou parfois, plus précisément « corps optique », prunelle ou pupille). Cf. Brunschwig, « Sur quelques emplois d'ὄψις dans la philosophie grecque », in *Zetesis*, Mélanges De Strycker, 1973, où est discutée l'interprétation différente de ce pas-

sage par M. Isnardi Parente, in *Techne. Momenti del pensiero greco da Platone ad Epicuro*, 1966.

3. Le mot στλεγγίς peut désigner plusieurs ustensiles, notamment le strigile ou étrille, sorte de râcloir en forme de cuiller allongée et recourbée, dont se servaient les athlètes pour nettoyer leurs membres couverts d'huile et de poussière, et les femmes pour enlever les pâtes épilatoires dont elles s'enduisaient. Malgré l'avis contraire de M. Isnardi Parente, *op. cit.*, (qui préfère le sens de « tiare »), c'est probablement le sens qu'Aristote a ici en vue. Cet exemple singulier, en effet, est très probablement une allusion à Aristophane, *Thesm.* 556, où l'on voit les femmes se servir de στλεγγίδες pour « siphonner le vin ». Cet échantillon d'humour, si c'en est un, est plutôt rare chez Aristote (mais il ne faut pas oublier qu'il avait presque certainement inséré dans sa *Poétique* un livre sur la comédie, qui a été perdu, mais dont il subsiste peut-être quelques traces dans des textes tardifs).

4. Alexandre apporte à φρόνιμος la précision ᾗ φρόνιμος, et à ἐπιστήμη la précision ᾗ ἐπιστήμη. C'est certainement sous l'influence de son commentaire que la première précision s'est introduite dans quelques mss.

5. Les deux versions conservées de ce passage, largement différentes, sont toutes deux connues du copiste de B et d'un correcteur de A. La version initiale de AB, que nous écartons comme les éditeurs précédents, provient d'une scholie (cf. Strache-Wallies *ad loc.*) ; son apparition s'explique sans doute par une difficulté de compréhension de la version que nous retenons, dans laquelle, malgré leur proximité, les mots τὸ ὡρισμένον et πάθος ne vont pas ensemble, le premier étant sujet, le second attribut de εἴρηται. L'insertion de l'article par tous les mss devant la première occurrence de διάθεσις, à la ligne 145a34, a sans doute été suscitée par la même erreur de construction, commise également par Boèce (*cuius dicitur diffinita passio*).

Page 64

1. Si le sommeil était une certaine disposition (en l'espèce, une impotence) de la sensation, il devrait « être dans » la sensation, être quelque chose que la sensation est « susceptible de recevoir » ; il faudrait, en d'autres termes, que la sensation puisse dormir.

2. Pareillement : pas plus que le sommeil n'est « dans la sensation », les raisonnements ne sont eux-mêmes « dans l'aporie ». « Opposés », ἐναντίοις (BDVΛ), ou « égaux », ἴσοις (B^2Cu), sont, semble-t-il, des gloses concurrentes, inspirées par 145b17-18 ; seul le ms A en est exempt.

3. On comprend généralement que, dans l'hypothèse où la définition proposée de la douleur serait la bonne, les choses inanimées devraient aussi souffrir, puisqu'elles peuvent avoir des parties naturellement associées, et que celles-ci peuvent être écartées par violence.

Les explications données par Aristote dans ce passage, notamment à propos de la définition de la santé (145b7-11), invitent pourtant à une interprétation différente : même si la douleur était définie comme une modification n'affectant que les parties naturellement associées dans un organisme vivant, ces parties elles-mêmes, qui sont inanimées en ce sens au moins qu'elles ne possèdent pas d'âme propre, devraient elles-mêmes souffrir. C'est moi qui ai mal aux dents ; ce ne sont pas mes dents qui ont mal.

4. Cette définition traditionnelle de la santé comme συμμετρία a déjà été critiquée, à un autre point de vue, en 139b21. Aristote paraît l'accepter lui-même (*Phys.* IV 3, 210a20-21 ; VII 3, 246b4-7) ; mais le premier passage n'est qu'une revue rapide des acceptions usuelles de l'expression « être dans », et le contexte du second montre qu'a été tiré au clair le statut *relatif* de la notion de συμμετρία. C'est en se dispensant de prendre en compte ce statut qu'Aristote peut dire ici que si la santé était une συμμετρία des composants chauds et des composants froids, ces composants eux-mêmes devraient jouir de la santé.

5. Comme l'explique plus clairement Aristote à la fin de ce lieu (145b30-32), l'identité entre défini et définition doit être préservée à tout moment du temps, présent, passé ou futur.

6. Il est difficile de traduire ἄφθαρτον et ζῷον ἄφθαρτον νῦν, puisque Aristote lui-même signale que ce sont là un mot et une expression ambigus, dont il s'apprête à dissiper l'ambiguïté. Pour tourner la difficulté, j'adopte pour ἄφθαρτον une périphrase qui retient uniquement les éléments constitutifs du mot : l'*alpha* privatif et le radical du verbe « détruire ». Sur l'ambiguïté des adjectifs verbaux en -τος, cf. Barnes, *The Toils of Scepticism*, 1990, pp. 17-20 (qui étudie le sens de l'adjectif sceptique ἀνεπίκριτος, et qui cite, outre notre passage, un passage de Galien sur l'ambiguïté de αἰσθητός, *Diff. puls.* VIII 710 K.).

Page 65

1. Nous pensons qu'il faut sous-entendre ici (comme c'est souvent le cas en grec) : <seulement> maintenant. De même en 145b29-30 : il ne s'ensuit pas que ce soit <seulement> maintenant qu'il est immortel.

2. L'imparfait ἦν (145b29) ne se réfère à rien qui ait été dit ou impliqué dans ce qui précède (la définition de l'immortel, en 145b22, était ambiguë, alors que maintenant l'immortel est identifié avec le troisième des sens distingués plus haut pour dissiper l'ambiguïté). Il nous semble donc qu'on peut le considérer comme une occurrence de l'imparfait dit « philosophique », servant à énoncer une définition intemporelle. Cet emploi de l'imparfait a été plus d'une fois invoqué dans les innombrables discussions dont a été l'objet la fameuse formule τὸ τί ἦν εἶναι.

3. Non sans quelque étonnement, on notera que cette discussion sur les rapports de sens entre ἀθάνατος, « immortel », et ἄφθαρτος,

« indestructible », paraît ne rien devoir à l'analyse platonicienne des rapports entre immortalité et indestructibilité (*Phd.* 106a-107a), analyse qui utilise de rares fois ἀδιάφθορος, mais constamment ἀνώλεθρος, comme terme à différencier par rapport à ἀθάνατος. — Par ailleurs, on notera le parallélisme entre la démarche des lignes 145b30-33 et celle des lignes 145a1-2 (cf. n. 8 de la p. 61).

4. La *lectio difficilior* de la seconde famille, sans redoublement de μάλιστα, paraît ici à adopter. En effet, le premier μάλιστα suffit au sens : si la définition proposée de la justice était bonne, celui qui a le pouvoir de répartir également serait au plus haut point juste (par rapport à celui qui aurait une autre relation par rapport à la répartition égale, par exemple l'intention, ou l'activité). Avec l'addition du second μάλιστα, due à une mauvaise compréhension de ce sens, l'exemple anticipe injustifiablement sur la prise en considération des variations concomitantes de degré entre le défini et la définition, qui n'intervient qu'avec le lieu suivant.

Page 66

1. Pour expliquer cet exemple (repris sans autres éclaircissements en VII, 152b7-9), Alexandre dit assez brutalement que le coït supprime l'amour. Aristote dit seulement que leur accroissement n'est pas concomitant, ce qui peut signifier, si l'on y tient, que l'amour se spiritualise en même temps qu'il s'accroît.

2. Entendez : il aurait fallu que tous deux (le défini, « feu », et la définition proposée, « corps ayant les particules les plus fines ») fussent davantage les propriétés de la même forme du feu, que ce soit la flamme ou la lumière ; or, au contraire, la flamme est « feu » plus que la lumière (sans doute parce qu'elle brûle), et la lumière est « corps ayant les particules les plus fines » plus que la flamme (sans doute, précisément, parce qu'elle brille mais ne brûle pas). Sur les difficultés de cette définition du feu, cf. V 5, 134b27 ss., où Aristote présente nettement la braise, la flamme et la lumière comme des *espèces* du feu.

3. Pour déceler une distorsion entre le défini et la définition, lorsqu'il existe deux formes ou espèces de la chose définie, il suffirait que la chose définie et la définition soient telles que l'une des deux s'applique au même degré aux deux formes en question, tandis que l'autre s'applique davantage à l'une qu'à l'autre. Alexandre propose comme exemple une définition du feu comme « corps brûlant » : « feu » convient semblablement, dit-il, à la flamme et à la braise ; mais « corps brûlant » convient davantage à la braise, à cause de sa densité, qu'à la flamme.

4. Une variante de cette définition du beau est proposée par Socrate dans l'*Hippias Majeur* (297e - 298a), mais avec une différence importante : la définition critiquée par Aristote a une structure *disjonctive* (τὸ δι' ὄψεως *ἢ τὸ* δι' ἀκοῆς ἡδύ, où il importe de conserver le

second τὸ, bien attesté, *pace* Ross) ; celle critiquée par le Socrate platonicien a une structure *conjonctive*, et ne répète pas l'article (τὸ δι' ἀκοῆς *τε καὶ* ὄψεως ἡδύ, 298a ; cf. 297e, 298d, e, 299b). Les difficultés suscitées par ces deux versions de la définition sont corrélativement différentes.

5. Cette formule célèbre est proposée, au moins à titre de ὅρος (non de λόγος) de l'étant, dans le *Sophiste* de Platon (247d-e, 248c) ; mais Platon oscille entre une structure disjonctive (247e, 248b) et une structure conjonctive (248c), alors qu'Aristote ne cite que la forme disjonctive et qu'il la critique en tant que telle. Il est intéressant de remarquer en outre qu'Aristote, qui rejette ici cette expression en tant que définition de l'étant, l'accepte ailleurs en tant que propre de l'étant (V 9, 139a4-8 ; il est vrai que ce passage est d'une authenticité suspecte). Certains commentateurs modernes du *Sophiste* (par exemple F.M. Cornford, *Plato's Theory of Knowledge*, 1935, p. 238 n. 3) pensent, bien que ce soit pour d'autres raisons, que Platon présente cette formule comme une « marque distinctive » de l'étant, mais non comme une définition proprement dite.

6. Cet argument critique n'a de sens que par rapport à la version disjonctive de la définition proposée ; c'est cette structure qui permettra d'en déduire que « ce qui est agréable à l'ouïe sera identique au beau » (a24-25). Plus tard, elle permettra aux Stoïciens de concevoir leurs deux principes, Dieu qui est seulement actif et la matière qui est seulement passive, comme des corps l'un et l'autre, malgré des variantes dans la tradition textuelle (cf. Diog. Laërt. VII 134).

Page 67

1. Ce serait évidemment le cas d'une chose apte à agir mais non à pâtir, ou inversement (cf. la n. précédente).

2. Sur ces choses qui, sans être des relatifs par elles-mêmes, appartiennent à des genres qui en sont, cf. *Categ.* 8, 11a20-38. Aristote donne comme exemples la grammaire ou la musique, qui ne sont pas des relatifs (elles ne se disent pas « de quelque chose »), mais des qualités ou des qualifications (du grammairien ou du musicien), tout en appartenant à un genre, la science, qui est elle-même un relatif (elle se dit « de quelque chose »). En fonction de cette appartenance, et dérivativement, la grammaire ou la musique sont dites elles-mêmes « de quelque chose » (à savoir, en tant que « sciences de quelque chose »).

3. L'imparfait ἦν peut s'interpréter soit comme un renvoi aux textes parallèles des *Topiques* et des *Catégories* cités dans la note suivante, soit comme un « imparfait philosophique » (cf. n. 6 de la p. 64). Peut-être d'ailleurs les deux interprétations sont-elles compatibles, ce qui est « au début » étant aussi ce qui est « au principe » (cf. *Metaph.* Δ 1).

4. Cette phrase difficile a donné lieu à des exégèses qui le sont plus encore, parce que l'on a considéré comme indissoluble le groupe de

mots τὸ εἶναι ὅπερ (146b4), sous l'influence de l'expression τὸ εἶναι ὅπερ ἐστίν (cf. par exemple 141a35, et ici, la leçon de CuM) : ainsi Colli, approuvé sur ce point par Verdenius. On peut cependant objecter que ce qui suit τὸ εἶναι ὅπερ est syntaxiquement différent dans les deux cas. La construction adoptée par Pacius et Pickard-Cambridge (τὸ εἶναι, sujet ; ταὐτὸν ὅπερ τὸ πρός τί πως ἔχειν, attribut) paraît donc la meilleure, même s'il est légitime de traduire en essayant de suivre de plus près l'ordre des mots dans la phrase grecque. Une autre solution serait d'adopter (comme le suggère Verdenius) la leçon de D, qui aligne le texte sur 142a28-29 (πᾶσι τοῖς τοιούτοις [*sc.* τὰ καθ' αὑτὰ πρός τι] ταὐτὸν τὸ εἶναι τῷ πρός τί πως ἔχειν) et sur *Categ.* 7, 8a31-32 (ἔστι τὰ πρός τι οἷς τὸ εἶναι ταὐτόν ἐστι τῷ πρός τί πως ἔχειν) ; mais la présence ici de ὅπερ constitue une *lectio difficilior*. La clause introduite par ἐπειδή n'est pas tautologique, bien que τὸ εἶναι soit moins technique que ἡ οὐσία, et πρός τί πως plus que πρὸς ἕτερον.

5. Sur le sens de γραμματική, cf. ci-dessus, 142b30-35 et la n. 2 de la p. 54. La traduction par « possession des lettres » étant rendue ici impossible par le contexte, nous avons recours à une autre paraphrase.

6. Il est certain qu'Aristote rejette la définition de la γραμματική comme « science des lettres » ; mais on ne voit pas aisément pour quelle raison, ni par quelle définition il voudrait la remplacer. Alexandre ne se risque pas à le dire. La γραμματική est ici (comme dans les *Categ.*, cf. la n. 2 ci-dessus) prise comme exemple de chose qui n'est pas relative par elle-même, mais par son genre, la science (la particularité de ce type de relatif étant encore soulignée si l'on conserve la leçon de AB, ποτε, en 146b8) ; or la définition rejetée mentionne bien ce genre, et elle mentionne aussi un corrélat « susceptible d'être su », à savoir les lettres. Peut-être Aristote pense-t-il que ce qui est ἐπιστητόν à proprement parler, ce ne sont pas les lettres, mais leur lecture et leur écriture ; de sorte que la définition correcte de la γραμματική serait pour lui « la science de lire et d'écrire les lettres ».

Page 68

1. Les manuscrits de la seconde famille, suivis par tous les éditeurs modernes, introduisent à la ligne 146b11 un premier ἤ qui a pour effet de transformer le couple τὸ βέλτιστον — τὸ ἔσχατον en une disjonction exhaustive. Il s'agit probablement d'une modification discrètement « moralisante ». Aristote dit que le corrélat mentionné dans la définition doit être le corrélat final (τέλος), qui est ce qu'il y a de meilleur, ou ce en vue de quoi est tout le reste (146b10 : τὸ βέλτιστον ἢ οὗ χάριν τἆλλα, expression dans laquelle ἤ est certainement explicatif). Dans les lignes suivantes, il ne donne qu'un seul exemple, celui du désir, dont le corrélat ultime est le plaisir. La version de la seconde famille provient sans doute de ce que l'on a été surpris ou cho-

qué de voir Aristote présenter le plaisir comme τὸ βέλτιστον ; d'où la construction ἢ τὸ βέλτιστον ἢ τὸ ἔσχατον, qui permet de n'identifier le plaisir qu'avec τὸ ἔσχατον. J'ai présenté ce point avec plus de détail dans Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47.

2. Aristote utilise ici les ressources de l'opposition du présent et du parfait grecs : l'idée fondamentale est que la fin (le « ce en vue de quoi ») d'un processus (γένεσις) ou d'une action (ἐνέργεια) est l'état auquel on arrive finalement, lorsque le processus est achevé, ou l'action accomplie : par exemple, la fin de l'action de marcher est d'être (immobile) à l'endroit où l'on a abouti au terme de la marche.

3. Cette précision, peu remarquée à ma connaissance, est particulièrement intéressante. Sans spécialiser encore son vocabulaire, Aristote semble être ici sur la voie de la distinction qu'il introduira dans un passage célèbre et fort discuté de la *Métaphysique* (Θ 6, 1048b18-35) entre κίνησις et ἐνέργεια, en faisant à nouveau grand usage du jeu entre le présent et le parfait : la κίνησις est un processus imparfait, qui s'éteint au moment où il s'accomplit (par exemple, l'architecte ne construit plus la maison au moment où il a fini de la construire) ; l'ἐνέργεια, au contraire, comporte sa fin et son accomplissement en elle-même. Elle s'exerce (au présent) et elle est accomplie (au parfait) simultanément à chaque moment. Voir, penser, vivre, être heureux, tels sont les exemples fondamentaux qui illustrent la notion d'ἐνέργεια. Parmi les innombrables commentaires de ce texte, il convient de signaler au moins J.L. Ackrill, « Aristotle's distinction between *Energeia* and *Kinesis* », in R. Bambrough ed., *New Essays on Plato and Aristotle,* 1965, et R. Brague, *Aristote et la question du monde*, 1988, pp. 453 ss.

4. Aristote paraît admettre ici à la fois l'existence et (avec les nuances nécessaires) la définition de l'ἀκρασία, telle qu'elle est proposée en substance et discutée par Socrate dans le *Protagoras* de Platon (352d ss.). Cette notion fera l'objet d'une discussion célèbre dans le livre VII de l'*EN*. Sur la détermination du type de plaisirs par lesquels l'incontinent se laisse vaincre (plaisirs corporels liés à la nourriture et au sexe), cf. *EN* III, 1117b23 ss. et VII, 1147b21 ss.

Page 69

1. Passage important, dirigé en particulier contre l'éthique socratique. Si l'on donne au principe selon lequel « tout homme veut le bien » le sens « objectif » impliqué par la définition de la volonté ici critiquée, l'homme qui paraît vouloir quelque chose qui est objectivement mauvais pour lui ne le veut pas vraiment. Si au contraire on interprète le principe dans le sens impliqué par la critique d'Aristote, à savoir « tout homme veut ce qui lui apparaît comme un bien », alors l'homme peut vouloir effectivement quelque chose qui est objectivement un mal, y compris pour lui-même, mais qui lui apparaît comme un bien. Naturellement, le fait que l'objet de la volonté d'un homme

lui apparaisse comme un bien n'exclut pas qu'il soit aussi un bien objectif ; mais pour que l'on puisse dire que cet homme le veut, comme le note avec précision Aristote, il est seulement nécessaire qu'il lui apparaisse comme tel.

2. Pour que cette application du lieu soit possible, il faut deux conditions : d'une part, que l'interlocuteur ait proposé une définition comportant l'adjonction souhaitée (par exemple, « la volonté est l'appétition du bien apparent ») ; d'autre part, qu'il soit un partisan de la théorie platonicienne des idées ou des formes (le texte semble bien montrer qu'Aristote utilise εἶδος et ἰδέα de façon interchangeable, quand le contexte permet d'éviter toute équivoque sur εἶδος). Le dialecticien le « poussera vers les formes » en lui faisant admettre que l'objet de la définition doit toujours être une forme (par exemple, définir la volonté, c'est décrire la « volonté en soi ») ; il lui rappellera le principe, « admis » chez les Platoniciens, que les formes ne peuvent être relatives qu'à d'autres formes (en lui citant par exemple le *Parménide*, 133e). Le corrélat de la volonté devrait donc être « le bien en soi », et non « le bien apparent », qui n'est pas une forme, ni « le bien apparent en soi », qui ne saurait en être une. Verdenius estime qu'Aristote joue ici sur une équivocité de φαινόμενον. Sur ce passage, voir aussi Owen, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 57, pp. 118-119.

Page 70

1. On peut hésiter sur le genre de ἔχοντος, masculin (cf. 147a15 ὁ ἡδόμενος) ou neutre (cf. 18 τὸ ἐπιστῆμον). La traduction s'efforce de rester neutre.

2. Il est difficile de comprendre pourquoi la tradition dominante omet les deux occurrences de l'article τό à la ligne 147a25, et non celles qui leur correspondent aux lignes 26-27. Nous respectons l'anomalie.

Page 71

1. Supposons, pour prendre un exemple, que « producteur de bien » ait été donné comme définition de l'agréable. La critique passerait par les étapes suivantes, que distingue la phrase d'Aristote : ni « producteur de mal » ni « destructeur de bien » ne sont contraires à l'agréable (il y a des choses agréables qui le sont) ; donc, ni « producteur de mal » ni « destructeur de bien » ne sont la définition du désagréable ; donc, « producteur de bien » n'est pas la définition de l'agréable.

2. On peut remarquer qu'Aristote considère ici les termes qui se disent par privation (κατὰ στέρησιν λεγόμενα) comme une espèce particulière de contraires (ἐναντία), alors qu'en général il divise le genre des opposés (ἀντικείμενα) en quatre espèces, les contradictoires, les contraires, les relatifs et les opposés selon la privation et la

possession (dans les *Topiques* même, cf. par exemple II 3, 109b17, et les chapitres II 8 et V 6). Cet usage plus large de la notion de στέρησις repose sur le fait que son corrélat n'est pas seulement la possession (ἕξις), comme on le voit bien en 147b26-28. Il correspond exactement, semble-t-il, à la négation (non propositionnelle), comme le montre la parenthèse explicative de 147b6. Cet emploi pourrait permettre d'expliquer le fait, peu remarqué sauf erreur de notre part, que dans les *Analytiques* Aristote désigne souvent les propositions négatives comme « stérétiques ». Bien qu'il ne s'agisse donc pas ici de « privation » au sens technique où Aristote prend généralement le mot (par exemple VI 3, 141a9-14), on ne peut guère éviter de conserver le mot « privation » dans la traduction.

3. C'est-à-dire : si dans la « définition » de l'égalité comme le contraire de l'inégalité, on substitue au nom « inégalité » la formule « privation d'égalité » à laquelle il équivaut. On obtiendra en effet « l'égalité est le contraire de la privation d'égalité », formule qui rend manifeste que l'on s'est servi du défini dans la définition.

Page 72

1. Aristote dit nettement ici que le mal ne se définit pas par la seule privation du bien (sans doute parce que ce qui n'est pas bien n'est pas forcément mal), que les contraires de ce type doivent se définir par des formules symétriques (19-20), que le bien figure dans la définition du mal (21-22), et donc, par implication, que le mal figure dans la définition du bien. Comment peut-on les définir, dès lors, sans se servir au moins implicitement du défini dans la définition ? Aristote ne le dit pas. Il est possible que ce soit parce qu'il tient le bien, en tant qu'homonyme (I 15, 107a5-12), pour indéfinissable.

Page 73

1. La plupart des mss, suivis par tous les éditeurs et traducteurs, portent ici (148a5) la négation μή : « ceux qui *ne* formulent *pas* l'ignorance par négation ». Avec ce texte, la seule interprétation envisageable paraît être celle de Waitz, relayée par ses successeurs : commettent une faute ceux qui définissent par privation, non la forme d'ignorance qui se dit par pure négation, κατ' ἀπόφασιν, mais celle qui se dit selon la disposition, κατὰ διάθεσιν, et qui est une disposition à entretenir positivement des opinions positivement fausses (pour cette distinction, on renvoie classiquement à *An. Post.* I 16, 79b23). Cette interprétation suscite pourtant des difficultés. Cela a-t-il un sens de taxer d'erreur ceux qui, « définissant l'ignorance par une privation, n'ont pas voulu définir l'ignorance qui est κατ' ἀπόφασιν, mais celle qui est κατὰ διάθεσιν » (Waitz) ? Pourquoi donc auraient-ils voulu définir une autre forme d'ignorance que celle qu'ils ont définie ? Leur faute est d'avoir défini par une privation quelque chose qui « ne se dit

pas selon la privation » (148a3, 8-9), non quelque chose dont *une forme particulière* ne se dit pas selon la privation. L'introduction de la négation dans le texte des principaux mss, en 148a5, s'explique sans doute par l'influence mal comprise du commentaire d'Alexandre. Celui-ci commence en effet une phrase (472.4-9) en parlant de « tous ceux qui ne formulent *pas* l'ignorance par négation (ὅσοι γὰρ τὴν ἄγνοιαν μὴ κατὰ ἀπόφασιν λέγουσι) » ; mais c'est pour dire qu'ils ont raison.

2. La leçon ἔτι εἰ (148a10) est un rare exemple, semble-t-il, de faute commune à toute la tradition, à l'exception du *Marcianus App. IV 5* (f de Waitz) ; ce ms daté de 1320 donne la leçon correcte ἔτι εἰ ἐπὶ, conjecturée d'ailleurs indépendamment par Wallies. C'est sans doute une conjecture aussi dans f (auquel cas l'erreur, d'ailleurs bénigne, remonterait à l'archétype) ; mais quel que soit son statut, la correction s'impose à l'éditeur moderne.

3. Si l'on définit l'homme, par exemple, comme « animal mortel terrestre bipède », cette définition devrait en principe s'appliquer à l'idée de l'homme, à l'homme-en-soi, en vertu d'une règle de « non-homonymie » (au sens aristotélicien du terme) entre l'idée platonicienne et ses participants : cf. 154a18-20 et *Metaph.* Iota 10, 1059a10-14). Or elle ne le fait pas, puisque l'idée est éternelle. Dans les lignes qui suivent, Aristote étend l'argument à tous les prédicats d'action et de passion ; comme le remarquent C. De Vogel, « Aristotle's Attitude to Plato and the Theory of Ideas, according to the *Topics* », in Owen ed., p. 94, et G.E.L. Owen lui-même, *ibid.*, p. 112 n. 2, Aristote semble identifier ici la position des partisans de l'existence des idées avec celle (critiquée par Platon) des « Amis des Idées » dont il est question dans le *Sophiste* (248a-d) ; on notera en passant que l'expression d'« animal mortel », qui semble n'être jamais utilisée dans l'œuvre écrite de Platon pour définir une espèce animale, apparaît dans un contexte différent, celui de la discussion avec les Fils de la Terre, en *Soph.* 246e. Sur la question de savoir sous quelles conditions Aristote est fondé à dénoncer une contradiction entre l'attribution à l'idée de l'éternité et de l'immuabilité (qui lui appartiennent en tant qu'elle est une idée), d'une part, et d'autre part l'attribution à cette même idée de la mortalité (qui lui appartient en tant qu'elle est l'idée de tel animal mortel), cf. Owen, *art. cit.*, p. 116-118, et ci-dessus la n. 1 de la p. 34.

Page 74

1. Le texte de ce passage soulève un problème assez délicat. Les données dont il faut tenir compte sont au nombre de cinq : (i) l'expression τοῖς λέγουσιν ἰδέας εἶναι (148a20-21) est absente des mss uVM ; (ii) elle paraît bien ne pas avoir été lue par Alexandre, qui se contente (473.2-3) de paraphraser ἀπαθεῖς γὰρ καὶ ἀκίνητοι δοκοῦ-

σιν αἱ ἰδέαι par ἀκίνητοι γὰρ αἱ ἰδέαι καὶ ἀΐδιοι οὐσίαι, pour enchaîner immédiatement sur le commentaire de πρὸς τούτοις κτλ. ; (iii) autre variante importante, mss et éditeurs se partagent, en 148a21, entre πρὸς τούτοις et πρὸς τούτους (πρὸς τούτους, « contre ces gens-là », exigerait le maintien de τοῖς λέγουσιν ἰδέας εἶναι, alors que πρὸς τούτοις, « outre ces <lieux>-là », s'accommode de son expulsion) ; (iv) Alexandre (473.3-6) a *lu* πρὸς τούτοις dans son exemplaire, mais il hésite sur le sens de la phrase, et il se demande si ces deux mots n'auraient pas été mis à la place de πρὸς τούτους ; (v) enfin, selon tous les commentateurs, Aristote lui-même, en VII 4, 154a18-20, renvoie au présent passage lorsqu'il écrit : « jeter un coup d'œil sur les individus, et, du côté des espèces (ἐπὶ τῶν εἰδῶν), examiner si la formule [présentée comme la définition d'un genre] leur est applicable, puisque l'espèce (τὸ εἶδος) est synonyme. Un procédé de ce genre est utile aussi contre ceux qui posent l'existence des idées, comme on l'a dit ci-dessus (ἔστι δὲ χρήσιμον τὸ τοιοῦτον *πρὸς τοὺς τιθεμένους ἰδέας εἶναι*, καθάπερ πρότερον εἴρηται) ». Cet ensemble de données ne laisse pas d'être embarrassant : le texte lu par Alexandre est authentifié par l'hésitation même de l'Exégète, mais un texte différent, qui serait celui même qu'Aristote a écrit, semble attesté (pour une fois fort exceptionnelle) par le Philosophe en personne. Après bien des hésitations, pourtant, nous éditons et traduisons le texte qu'Alexandre a lu, qui nous paraît à tous points de vue *difficilior*. L'auto-référence apparente d'Aristote à notre passage, au livre VII, n'est pas aussi décisive que l'on pourrait croire, puisque, comme tant d'autres, la leçon πρὸς δὲ τούτους, en 148a21, peut fort bien avoir été introduite dans les mss qui la portent sous l'influence du commentaire d'Alexandre.

2. Notons au passage que cette définition des synonymes reproduit partiellement celle des *Categ.* 1, 1a6-10, à une importante différence près : après ὁ κατὰ τοὔνομα λόγος, le texte généralement reçu des *Categ.* ajoute τῆς οὐσίας, malgré les nombreux témoins anciens qui ne le font pas (cf. l'apparat critique de l'édition de L. Minio-Paluello, où cependant l'occurrence de 1a4 est omise). Notre passage (ainsi que I 15, 107a20 et VI 10, 148a24-25) tendrait ainsi à disqualifier cette addition, qui a été supprimée par au moins deux éditeurs modernes des *Categ.*, Waitz et Bodéüs.

3. Cette référence, pense-t-on généralement, vise l'obscur Denys le Sophiste, cité également par Pseudo-Aristote, *Physiognom.* 3, 808a16. Cf. sur ce personnage les notices 172 et 184 de M. Narcy dans R. Goulet ed., *DPhA* II, 1994, qui n'a sans doute pas eu le temps de signaler la tentative intéressante faite par O. Primavesi (« Dionysos der Dialektiker und Aristoteles über die Definition des Lebens », *Rheinisches Museum für Philologie* 135, 1992, pp. 246-261) pour éclairer la personnalité de ce philosophe et sa définition de la vie.

4. Premier cas envisagé par Aristote : le répondant considère le *definiendum* comme synonyme, et en donne par conséquent une définition qui se veut unitaire. La tactique du questionneur sera alors de lui révéler l'homonymie, et de contester sa définition : si celle-ci s'applique à toutes les choses homonymes, elle n'en définit aucune (148a23-33).

5. Second cas possible : le répondant connaît l'homonymie du *definiendum*, et ne prétend définir que l'une des choses homonymes, mais sa prétendue définition s'applique en fait à toutes, de sorte qu'elle n'est la définition d'aucune (148a33-36).

6. Troisième cas possible : le répondant ignore l'homonymie du *definiendum*, et sa définition ne convient en fait qu'à l'une des choses homonymes. Le questionneur, avec une mauvaise foi peu contestable, prétendra qu'elle devrait aussi convenir aux autres (c'est en cela qu'il les traite « comme des synonymes », 148b1), et il démolira la définition proposée en montrant que ce n'est pas le cas (148a36-b2).

Page 75

1. Aristote recommande ici assez clairement une tactique relativement honnête : faire admettre à l'interlocuteur, par accord préalable ou par raisonnement préalable, que le *definiendum* est homonyme ou synonyme, « lequel des deux que ce puisse être », c'est-à-dire quoi qu'il en soit de la vérité de la chose. L'histoire du texte montre pourtant que cette recommandation a choqué, et que l'on a essayé d'en atténuer la portée. Alexandre (475.16, texte du ms N) glose ὁπότερον ἂν ᾖ (148b8-9) par ἢ ἑτερώνυμον ἢ πολυώνυμον, ce qui est exclu par l'emploi de ὁπότερον (« lequel des deux »). Les mss uM ajoutent ἢ devant ὁπότερον, variante qui va dans le même sens ; plusieurs traducteurs modernes adoucissent également le trait (« as the case may be », Pickard-Cambridge ; « suivant le cas », Tricot). En fait, la phrase suivante (148 b 9-10) montre qu'il s'agit bien ici d'une application particulière de la technique de « dissimulation de la conclusion » (κρύψις τοῦ συμπεράσματος), qu'Aristote autorise le dialecticien à employer, bien qu'avec quelques scrupules (cf. VIII 1, 155b25-27).

2. La stratégie ici décrite (148b10-16), qui ne suppose aucun accord préalable entre les interlocuteurs, s'éloigne d'un cran de plus de l'honnêteté. On peut schématiser ainsi la discussion qu'elle instaure, en utilisant pour « P est la définition de S » l'abréviation « D (P,S) ». Soit un *definiendum* synonyme S, ayant pour espèces S_1 et S_2. Le répondant soutient que S est en réalité homonyme, et propose une définition qui ne s'applique qu'à S_1, soit $D(P_1,S_1)$. Le questionneur lui fait une objection : non-$D(P_1,S_2)$. Réplique du répondant (148b10-12) : tout ce que cela montre est seulement que S est homonyme ; je maintiens donc que $D(P_1,S_1)$, tout en concédant que non-$D(P_1,S_2)$. Réponse du questionneur (148b12-16) : considérons la définition P_2 de S_2 ; observons

qu'elle s'applique aussi à S_1 : D(P_2,S_1). S est donc synonyme : ses deux espèces S_1 et S_2 admettent la même définition, P_2. Cela suffit à disqualifier P_1 comme définition de S_1 : car S_1 ne saurait être défini à la fois par P_1 (« la formule qui a été donnée d'abord ») et par P_2 (« celle qui a été donnée ensuite »).

3. Cas inverse (148b16-22), que l'on peut schématiser comme suit. Soit un *definiendum* homonyme S, couvrant les deux acceptions distinctes S_1 et S_2. Le répondant ne voit pas l'homonymie, et propose la définition D(P,S). Le questionneur fait remarquer l'homonymie de S (148b17-18) ; il accorde D(P,S_1) mais rejette D(P,S_2). Réplique du répondant (18-19) : je concède non-D(P, S_2), mais je maintiens D(P,S_1) ; tout ce que cela montre est seulement que le nom « S » n'est pas applicable à S_2, puisque la définition P ne lui est pas applicable. S n'est donc pas homonyme, S_1 et S_2 n'ayant rien en commun, ni la définition comme l'admet le questionneur, ni même le nom comme le soutient le répondant. Réponse du questionneur (19-22) : l'usage commun donne le nom « S » à S_2 comme à S_1 ; il faut respecter cet usage, même si S_1 et S_2 n'admettent pas la même définition. L'analyse détaillée que présente Aristote dans cette longue section (148a23-b22) manifeste avec éclat son intérêt pour les problèmes de l'homonymie et de la synonymie, intérêt suffisamment attesté, au reste, par le chapitre initial des *Categ.* et par le rôle que jouent ces notions dans sa critique de la métaphysique de Platon et dans sa théorie du langage (cf. *Soph.El.* 165a6-13) ; nombreuses sont les identifications et les distinctions, de grande portée philosophique, que la théorie de l'homonymie et de la synonymie permet d'effectuer (cf. R. Bambrough, « Aristotle on Justice : a Paradigm of Philosophy », in Id. ed., *op. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 68). Aristote s'interroge souvent, avec une assez évidente perplexité, sur les avantages et les inconvénients du respect du vocabulaire courant et de la création de néologismes techniques, cf. les positions diverses qu'il adopte dans *Top.* II 2, 110a14-22 et *Metaph.* Γ 4, 1006b1-2.

Page 76

1. Sur cette définition, cf. Platon, *Parm.* 137e, et la discussion entre C. Mugler, « Sur deux passages de Platon », *REG* 69 (1956) 20-28 et J. Tréheux, *ibid.* 70 (1957) 356-360. La signification de cette définition est, semble-t-il, optique et astronomique à l'origine ; c'est pourquoi nous avons traduit ἐπιπροσθεῖ par « occulte ». D'autre part, il ne suffit pas que le point médian soit dans l'alignement des extrêmes pour que la ligne soit droite ; c'est pourquoi nous traduisons τὸ μέσον, non par « le milieu », mais par « la partie intermédiaire ».

2. Il est difficile de préciser ici la valeur du mot ῥήματα. Classiquement, bien sûr, ὄνομα et ῥῆμα s'opposent comme nom et verbe (cf. *De Int.* 2-3) ; et il n'est nullement exclu qu'une définition

contienne des verbes, soit au participe, soit même à un mode personnel dans une proposition relative (cf. l'exemple de 148b27-28). Cependant, la combinaison d'un nom et d'un verbe caractérise le λόγος apophantique, qui s'oppose au λόγος définitionnel précisément sous ce rapport (cf. *Poet.* 20, 1457a25, 30). D'autre part, ῥῆμα peut aussi désigner un mot autre qu'un nom (cf. *Metaph.* Z 16, 1040b34), ou une expression composée de plusieurs mots (cf. sans doute Platon, *Crat.* 399b). Comme il s'agit ici d'opérer des substitutions sur tous les composants de la définition un par un, on peut supposer que ῥῆμα désigne ici, non pas seulement les verbes, mais tous les mots autres que des noms qui peuvent figurer dans la définition. Dans les lignes qui suivent, il paraît probable que le mot ὀνόματα désigne, au sens large, tous les mots qui composent la définition, qu'ils soient des ὀνόματα au sens strict ou des ῥήματα dans le sens qui vient d'être indiqué.

Page 77

1. Dans les *Topiques*, la ὑπόληψις est régulièrement présentée comme le genre de l'ἐπιστήμη (cf. II 8, 114a18 ; III 6, 119b3-4 ; IV 4, 125a9-10 ; V 3, 131a23). En faveur de la traduction par « représentation », cf. IV 5, 125b35.

2. Cette critique (149a20-24) est d'un ton si inhabituellement vigoureux (γελοῖον !) qu'on pourrait se demander si elle est bien une autocritique d'Aristote lui-même. On pourrait trouver quelques arguments en sens contraire. (i) Alexandre (479.21-25, cf. app. crit.) n'en tient compte que dans l'une des versions manuscrites conservées de son commentaire. (ii) La propriété d'être « mieux connu » est ici attribuée aux *mots* (τῷ γνωριμωτάτῳ ὀνόματι,149a21), alors qu'avant et après le passage litigieux, Aristote paraît traiter le genre et la différence comme des *essences* plus ou moins bien connues (cf. 149a16-17 : ce n'est pas le mot « théorétique » qui est moins bien connu que le mot « science », en dépit de Wallies qui préférerait lire τὸ θεωρητική). (iii) Surtout, dans les lignes a24-28, l'enseignement des lignes a20-24 paraît complètement oublié : le privilège épistémologique du genre, affirmé en a18-20, est réaffirmé sans nuance en 24-28, comme si rien ne s'était passé entre temps. Pour ces diverses raisons, et malgré notre désir de laisser à Aristote la beauté du geste, nous considérons ces lignes comme pour le moins suspectes.

Page 78

1. Les mss de la première famille, suivis par les éditeurs, portent ici, après εἴπῃ (149a31), ἐπιδιοριστέον τὸ πῶς μέσον ἔχοντα (« il faut en outre préciser de quelle manière il a un milieu »). Cette phrase, qu'Alexandre ne semble pas avoir lue (et qui est absente de la version arabe), est très vraisemblablement une anticipation maladroite de διοριστέον τὸ πῶς μέσον ἔχον (a36). Elle affaiblit l'opposition mar-

quée par εἰ δὲ (a35) et rend presque inintelligible la phrase de conclusion (a36-37, cf. la n. suivante). D'après Bonitz, le verbe ἐπιδιορίζειν ne se trouve qu'ici et en *Cael.* III 4, 303 a 13 ; dans les *Topiques*, Aristote utilise souvent προσδιορίζειν ou (comme ici, a36) διορίζειν.

2. De deux choses l'une : ou bien l'expression « qui a un milieu » est équivoque (149a35), et alors on est en droit de reprocher à l'auteur de la définition de ne pas avoir précisé en quel sens il la prenait ; ou bien elle ne l'est pas, et alors l'objection des lignes 33-34 montre de façon péremptoire que l'on n'a pas correctement défini le nombre impair. L'alternative est singulièrement obscurcie par l'anticipation introduite aux lignes 31-32 par les mss de la première famille (cf. la n. précédente et le développement de ce point dans Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47). Ajoutons encore (i) qu'il est possible que Gohlke ait raison de considérer les lignes 35-37 comme une adjonction postérieure ; et (ii) que Pacius, approuvé par Waitz et par Pickard-Cambridge, a sûrement raison de penser que le lieu 149a29-37 serait mieux à sa place à la fin du chapitre 11 qu'au début du chapitre 12. Mais comme on sait, la division des œuvres d'Aristote en « chapitres », malgré son ancienneté relative, n'a aucune autorité.

3. Ce passage fournit, nous semble-t-il, un argument assez net pour traduire λευκόν par « clair », plutôt que par « blanc ». Sur l'impossibilité du mélange entre entités relevant de catégories différentes, comparer *Gen. Corr.* I 10, 327b15-19. On se gardera de voir dans l'argument une identification (pré-stoïcienne) entre ce qui est incorporel et ce qui n'est pas : ce n'est pas l'incorporel qui « n'est pas », c'est le mélange d'un incorporel (comme la couleur) avec un corps (comme le feu).

Page 79

1. Par comparaison avec 149b13 et 17-18, et en considérant aussi les différentes paraphrases proposées par Alexandre (482.27, mais aussi 483.11 et 18-19), on peut soupçonner que l'addition de ὄντος, qui figure en 149b9 dans tous les mss sauf A, est une glose interpolée. Un argument philosophique peut aussi être donné en faveur de la condamnation de cette occurrence de ὄντος : il paraît en effet plus correct de faire porter l'alternative « par soi »/« par accident » sur le rapport entre la science et son objet que sur cet objet lui-même ; en d'autres termes, si ce sur quoi porte la médecine est le sain, et si le sain est « de l'étant », il est évidemment exact de dire que la médecine porte par accident sur de l'étant ; mais cela n'est pas la même chose que de dire qu'elle porte sur quelque chose qui est de l'étant par accident. En revanche, si elle était par soi la science de l'étant, elle devrait l'être de tout ce qui est.

2. On remarquera la nuance : « la plupart des sciences » portent sur de l'étant. Aristote pense sans doute au statut ontologique problé-

matique des objets mathématiques. Notons que si la formule définitionnelle doit être propre au *definiendum*, c'est nécessairement dans le sens faible de « propre » (cf. la n. 3 de la p. 1).

Page 80

1. Le commentaire d'Alexandre permet de remonter en-deçà d'une erreur qui s'est introduite dans toute la tradition manuscrite, par une série d'étapes bien observables (cf. l'apparat critique) : θεωρῶν en b27 est remplacé par δυνάμενος ... θεωρεῖν dans tous les mss ; παραλείπων est remplacé par (δυνάμενος) παραλείπειν dans quelques-uns seulement ; en revanche, λαμβάνων est conservé dans tous les mss. La modification a été probablement été apportée sous l'influence de IV 5, 126a32 ; mais s'il est vrai que dans ce dernier passage, Aristote distingue celui qui peut agir de façon blâmable et celui qui le fait délibérément, la distinction *différente* qu'il fait ici passe, comme le montrent les lignes b29-30, entre celui qui agit et celui qui veut agir d'une certaine façon. Dans les deux cas, le voleur et l'orateur sont définis correctement par la volonté délibérée d'obtenir un certain résultat ; mais cette volonté, dans le texte du livre IV, s'oppose au *pouvoir d'obtenir* ce résultat, pouvoir qui appartient même au dieu et au sage ; ici elle s'oppose à *l'obtention effective* de ce résultat, qui n'appartient qu'au « bon orateur » et au « bon voleur ». Sur cette thématique, importante en particulier dans la définition et dans l'appréciation morale de la rhétorique, cf. aussi I 3, 101b5-10 (où l'on retrouve l'idée de « ne rien négliger »), et naturellement *Rhet.* I 1, 1355b10-14. Pour plus de détails sur ce point, voir Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47.

2. Encore une précision importante, et, croyons-nous, peu remarquée par les commentateurs de l'éthique aristotélicienne, malgré ses incidences sur la structure de la hiérarchie des biens, et par là sur la théorie du bonheur.

3. C'est-à-dire : par l'aspect sous lequel le *definiendum* est à choisir pour autre chose que lui-même.

4. C'est-à-dire : l'aspect sous lequel le *definiendum* est à choisir pour lui-même.

Page 81

1. Celui qui définit la justice comme « tempérance et courage » présuppose en effet que le tout qu'est la justice est identique à la somme des parties que sont « tempérance » et « courage » ; si on lui montre que dans beaucoup de cas le tout, loin d'être identique à la somme des parties, suppose un mode particulier de composition de ces parties, sa définition sera ébranlée. Ce lieu exploite les difficultés mises en lumière par Platon dans l'*Hippias Majeur* (cf. 300c sqq.).

2. La place variable des mots τῶν μερῶν (a19) dans les mss pourrait indiquer leur caractère de glose interpolée, provenant peut-être du

commentaire d'Alexandre. Mais nous hésitons à les condamner. La non-identité entre les parties et le tout est visible à l'oeil nu dans les cas où les parties peuvent exister sans que le tout existe ; ce qui fait la différence, c'est donc bien la composition ou l'absence de composition des parties en un tout.

3. Deuxième des trois cas distingués au début du chapitre 13.

4. On remarquera la construction soigneuse de ce paragraphe. Aristote met successivement en « batterie » une série de tests de plus en plus forts, dont chacun peut être mis en œuvre si la définition soumise à l'examen a résisté à l'application du test précédent (cf. notamment 150a30-31, transition qui explicite ce rapport).

Page 82

1. La précision « à titre premier » est importante ici. On a eu déjà plusieurs fois l'occasion de voir qu'une propriété ou une disposition peut résider dans plusieurs sujets, mais que ceux-ci sont hiérarchisés, de sorte qu'il en est un qui est le sujet premier (cf. par exemple 145a30 : la prudence est à titre premier vertu de la partie rationnelle de l'âme ; ce n'est que dérivativement qu'elle est vertu de l'âme ou vertu de l'homme). Sans cette précision, on ne pourrait pas réfuter la définition d'un tout T comme le composé des éléments A et B, dans le cas où ce tout et ces éléments auraient à titre premier des lieux naturels de résidence différents, et n'auraient le même que les uns à titre premier et les autres à titre dérivatif. Les lignes 150a27-32 figurent sur un papyrus (PRyl III 510r) publié et étudié par A. Linguiti, « Un frammento dei « Topici » su papiro (PRyl III 510r) », in M. Serena Funghi ed., ΟΔΟΙ ΔΙΖΗΣΙΟΣ — LE VIE DELLA RICERCA, Mélanges F. Adorno, 1996. Le texte du papyrus est identique à celui des manuscrits de la première famille.

2. Il est nécessaire d'ajouter ce mot dans la traduction, pour montrer que cette conséquence suit de l'application, à la définition incorrecte qu'il s'agit de réfuter, du principe posé en 150a29-30.

3. Aristote s'exprime ici de façon fort elliptique, ce qui le conduit à utiliser le mot μηδέτερον dans une signification insolite. Il veut traiter aussi synthétiquement que possible quatre cas de figure différents, qui permettent de démolir la définition d'un tout T comme le composé des parties A et B : (i) T est bon, A et B ne le sont pas ; (ii) T est mauvais, A et B ne le sont pas ; (iii) A et B sont bons, T ne l'est pas ; (iv) A et B sont mauvais, T ne l'est pas. Les cas (i) et (ii) sont exposés ensemble dans les lignes 36-37, et justifiés ensemble dans les lignes 38 - b1 ; les cas (iii) et (iv) sont exposés ensemble dans les lignes 37-38 (cf. ἀνάπαλιν), et justifiés ensemble dans la ligne b1. Dans ces quelques lignes, μηδέτερον et μηδέτερα ne signifient donc pas « neutre » (ni bon ni mauvais), mais, en fait, « respectivement, non bon (cas (i) et (iii)) ou non mauvais (cas (ii) et (iv)) ». « Non bon » et « non mau-

vais » n'équivalent pas à « neutre », puisque le non bon peut être mauvais ou neutre, et le non mauvais bon ou neutre. Cet emploi peut sans doute s'expliquer de la façon suivante : dans le cas (ii), A et B ne sont pas mauvais, pas plus qu'ils n'étaient bons dans le cas (i), d'où μηδέτερα (35-36) ; dans le cas (iv), T n'est pas mauvais, pas plus qu'il n'était bon dans le cas (iii), d'où μηδέτερον (37-38).

4. Or l'impudence, qui est un vice, n'est pas un bien, ni même un bien plus qu'un mal.

5. Nouvelle rectification de trajectoire, prenant appui, comme la suivante (150b15-18), sur des considérations médicales ; nous avons déjà remarqué la fréquence du phénomène dans les *Topiques* (cf. VI 5, 142b35 ss. et plusieurs des passages cités dans l'Introduction du vol. I, p. LVII n. 2). Il ne signifie pas seulement, de manière plus ou moins anecdotique, qu'Aristote a des affinités familiales ou intellectuelles avec la médecine, mais aussi que celle-ci, usant fréquemment des mêmes φάρμακα pour obtenir des résultats opposés, ou de φάρμακα opposés pour obtenir un même résultat, offre au dialecticien un réservoir de schémas particulièrement adaptables à ses propres fins.

Page 83

1. Si l'on veut que la rectification de b15-18 corresponde bien à ce qu'elle rectifie, à savoir b14-15, il faut admettre que b16 ἀγαθά se borne à désigner un cas particulier de la situation qu'Aristote a en vue, et dont la description complète serait« bonnes (ou mauvaises) ». Du même coup, à la ligne b17, ἀγαθόν résumerait plus fortement encore une situation dont la description complète serait « meilleur que le composant relativement pire et pire que le composant relativement meilleur ».

2. Troisième et dernier des cas distingués au début du chapitre 13 ; Aristote va d'ailleurs le réduire à l'un ou à l'autre des cas précédents. Ceux-ci ayant donné occasion à l'exposé de lieux qui sont tous réfutatifs, on peut sans difficulté traduire le πρὸς ἑκάτερον τούτων de 150b32 par « contre chacune d'elles », alors que dans d'autres contextes, pour traduire πρός suivi d'un accusatif, on peut parfois hésiter entre « contre » et « envers ». On pourrait même s'aventurer à dire que cette ambiguïté est consubstantielle à la théorie et à la pratique aristotéliciennes de la dialectique, officiellement non agonistiques (cf. le livre VIII), mais épisodiquement infidèles à ce programme.

Page 84

1. Ce paragraphe, que nous délimitons typographiquement, est de nouveau construit à la façon d'une « batterie de tests », de plus en plus serrés.

2. Aristote se contente de prendre ici un exemple : les éléments de la formule « ceci plus cela » auraient pu passer le test précédent en

satisfaisant quelque autre des façons dont se dit « ceci plus cela ». Le lecteur est censé compléter par lui-même.

3. Ici encore, Aristote s'exprime de façon elliptique : le cas en question se prête encore à la réfutation, parce que les deux éléments de la formule « audace plus pensée droite » peuvent bien se rapporter à un corrélat identique (les questions de médecine), sans cependant que ce corrélat soit le corrélat pertinent en l'occurrence (cf. 151a11 οὔτε πρὸς ταὐτὸν τὸ τυχόν).

4. On relèvera cette nuance, qui n'est pas sans signification pour l'histoire du concept commun de courage. Cf. naturellement Platon, *Lachès* 191c-e.

Page 85

1. Sur les difficultés d'une définition de la colère, en fonction des deux composantes qu'Aristote y distingue, l'une affective (la douleur) et l'autre cognitive (la représentation du mépris dont on est l'objet), et de la relation causale qui les unit, voir IV 5, 125b29 ss., 126a6 ss. ; IV 6, 127b30 ss. Ces deux composantes restent caractéristiques de la définition « dialectique » de la colère, qu'Aristote compare avec sa définition « physique » (intégrant les manifestations corporelles) au début du *De Anima* (I 1, 403a29 ss.). On se reportera sur ce point au commentaire magistral de P. Aubenque, « Sur la définition aristotélicienne de la colère », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 1957.

2. L'argument joue sur l'opposition entre σύνθεσις (processus de composition) et σύνθετον (chose résultant de ce processus). Ce qui lui donne un tour quelque peu sophistique est que σύνθεσις peut signifier non seulement le processus, mais aussi son résultat.

Page 87

1. Il ne faut pas surestimer la rigueur de la directive ici donnée par Aristote : la contrainte qu'il impose au questionneur n'a pas à être comprise comme très forte (n'entreprenez de réfuter une définition que si vous êtes en possession de *la* définition exacte et unique du *definiendum*) ; elle peut au contraire être considérée comme assez faible (vous ne pouvez rejeter la définition proposée que si vous êtes en position de lui opposer une formule manifestement plus satisfaisante, même si elle ne peut prétendre qu'à être une meilleure approximation du « paradigme » qui reste l'horizon peut-être inatteignable, au moins provisoirement, de la recherche de la définition). L'intéressante comparaison avec la situation législative (sur le problème général de l'abrogation des lois, cf. Brunschwig, « Du mouvement et de l'immobilité de la loi », *Revue internationale de Philosophie*, 34, 1980, 512-540), l'usage du verbe φαίνηται (même si c'est dans une construction qui lui donne le sens de « être manifestement »), celui des comparatifs

βελτίων καὶ μᾶλλον δηλῶν (151b15), celui de l'adverbe εὐστόχως un peu plus loin (b19) font nettement pencher vers la seconde interprétation. L'on ne peut exiger du dialecticien qu'il soit en mesure de fournir la définition scientifique du *definiendum*.

2. Cette formule de conclusion, à la fin d'un livre entièrement consacré, en fait, à la *critique* dialectique des définitions, ne laisse nullement prévoir que le livre VII sera encore consacré, en grande partie, à la définition, mais cette fois sous l'aspect constructif (cf. la transition en VII 3, 153a6-7 ss., et remarquer que le texte porte περί, et non πρός, en 151b24). Il s'agit là d'un nouvel indice en faveur d'une hypothèse de rédaction en plusieurs étapes du texte des *Topiques* tel que nous le lisons. On remarquera aussi qu'Aristote vient de conseiller au questionneur de proposer lui-même (151b14-17) ou de se constituer *in petto*, de son propre chef ou par emprunt (19-23), une définition « modèle » (παράδειγμα), opposable à celle que tente de défendre le répondant ; mais il n'a pas dit comment il fallait s'y prendre pour y parvenir, et il n'annonce aucunement qu'il a l'intention de le faire dans la suite immédiate de son traité.

LIVRE VII

Page 88

1. Renvoi à I 7, notamment 103a23 ss. Autres passages sur la relation entre questions d'identité et problèmes définitionnels : I 5, 102a7-17 ; ci-dessous VII 2, 152b36-153a5. Sur la notion d'identité chez Aristote, voir en particulier M. Mignucci, « Puzzles about identity. Aristotle and his Greek commentators », in J. Wiesner ed., *Aristoteles Werk und Wirkung — Mélanges P. Moraux*, vol. I, 1985 ; Id., « La noción de identidad en los Topicos », *Anuario Filosofico*, XXXV/2, 2002 ; Id., « On the Notion of Identity in Aristotle », in A. Bottani, M. Carrara, P. Giaretta edd., *Individuals, Essence and Identity*, 2002.

2. Renvoi évident à la division quadripartite des opposés, présentée en II 2, 109b17-29 et surtout II 8, 113b15-114a25.

3. Le texte de la seconde famille (τοῦτο ἢ τοῦτο, 151b35) paraît ici plus satisfaisant que celui de la première famille, τούτῳ ἢ τούτῳ (une autre solution possible serait de lire τὸ τοῦτο ἢ τοῦτο <τὸ> ἀντικείμενον λαβεῖν, en traduisant « que l'on prenne cet opposé-ci ou celui-là » ; le sens reste le même). Supposons en effet que l'on se demande si A et B sont identiques ou différents : on peut examiner l'opposé de A et l'opposé de B, pour voir s'ils sont eux-mêmes identiques ou différents. Peu importe que l'on prenne tel ou tel type d'opposé (contraires, contradictoires, etc.), pourvu cependant que l'on prenne *le même* type pour les deux termes à comparer (le contraire de A et le contraire de B, etc.). La variante de la première famille paraît fondée

sur une mauvaise compréhension de la clause ἐπειδὴ ταὐτόν ἐστιν : en supposant que le sujet de ἐστιν est « A et B », et non « le type d'opposé que l'on considère », on est amené à penser que ce qui importe peu, c'est de prendre l'opposé de A *ou* l'opposé de B. Mais comment donc pourrait-on constater que A et B sont une seule et même chose si l'on ne prenait pas en considération à la fois l'opposé de A *et* l'opposé de B ?

4. Gohlke et Zadro ont sans doute raison de comprendre ἁπλῶς, non pas en relation avec ταὐτά dans le sens « absolument identiques », mais pour désigner les choses comparées prises en elles-mêmes, par opposition à leurs divers σύστοιχα. Les différentes classes ici distinguées sont à rapprocher de II 9 ; elles sont ici traitées dans un ordre différent de celui où elles sont annoncées en 151b30-31 (inflexions, 151b31-33 ; opposés, 33-36 ; coordonnés, 151b36-152a4).

5. Waitz, suivi par Colli, a certainement raison de construire les génitifs ὧν et τῶν αὐτῶν τούτων en liaison, non avec θάτερον, mais avec μάλιστα. L'exemple montre qu'Aristote a en tête le schéma suivant : soit à examiner si A et B sont identiques. Si A est dit la plus X (ὁτιοῦν) des choses Y (ὧν), il faut regarder si B est également dit, sous le même rapport (κατὰ τὸ αὐτό), la plus X de ces mêmes choses Y (τῶν αὐτῶν τούτων).

Page 89

1. Il est difficile de déterminer si Aristote attribue cette justification à Xénocrate. Vraisemblablement oui : l'argument de Xénocrate est que ce qui est le plus à choisir, à savoir d'une part la vie vertueuse, et d'autre part la vie heureuse, est une seule et même chose (ἕν), puisqu'elles ont la même propriété d'être la plus à choisir (Aristote élargirait alors le principe en jeu en joignant lui-même μέγιστον à αἱρετώτατον (152a9-10, 11 et 25-26). L'objection d'Aristote est alors · encore faut-il savoir si chacune des choses comparées est elle-même numériquement une (ἓν ἀριθμῷ) ; car si ce n'est pas le cas, elles pourraient être toutes deux au sommet d'une hiérarchie (μάλιστα), sans pour autant être identiques l'une à l'autre.

2. Strache-Wallies et Ross ont sûrement tort d'adopter la leçon de la seconde famille (καί au lieu de οὐδέ, ligne 15) : la prémisse dont Aristote a besoin n'est pas que Péloponnésien et Lacédémonien ne soient pas numériquement une seule et même chose, mais qu'aucun des deux pris séparément (cf. 11 ἑκάτερον) ne soit numériquement un. Ce qui est alors nécessaire pour que l'on puisse affirmer à la fois que les uns et les autres sont les plus courageux des Grecs, sans pour autant identifier les uns aux autres, c'est que l'un des deux ensembles soit inclus dans l'autre. Les Péloponnésiens sont les plus courageux des Grecs, et parmi eux les Lacédémoniens, les plus courageux des Péloponnésiens, sont à plus forte raison les plus courageux des Grecs.

Contre-épreuve : si Achille est le plus courageux des Grecs, et si le roi des Myrmidons l'est aussi, ils sont une seule et même personne, puisque cette fois chacun d'eux est numériquement un (cf. la discussion plus détaillée de ce point dans Brunschwig 2003, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47).

3. Ici encore (ligne 28), il convient de garder la leçon de la première famille (cf. la note précédente).

Page 90

1. Aristote signale ici la transitivité de la relation d'identité.

2. Le terme de συμβεβηκός est ici pris au sens large de « prédicat » quelconque. Aristote énonce ici le principe d'indiscernabilité des sujets identiques (si deux sujets sont identiques, tous les prédicats de l'un sont aussi prédicats de l'autre), et un principe inverse qu'on pourrait appeler principe de co-présence des prédicats identiques (si deux prédicats sont identiques, l'un appartient à tous les sujets auxquels appartient l'autre).

3. Ce court paragraphe contient une série de lieux rangés en « batterie » : (i) les deux choses prétendues identiques ne sont pas dans la même catégorie (γένος κατηγορίας, genre de prédication) (152a38-39) ; (ii) (elles sont dans la même catégorie, mais) elles ne sont pas dans le même genre (γένος) (152a39 - b2) ; (iii) (elles sont dans le même genre, mais) elles n'ont pas les mêmes différences (152 b 2-4).

Page 91

1. Sur les discussions des physiciens concernant l'identité ou la non-identité du plein d'air et du vide, voir notamment *Phys.* IV 6, 213a19-214b11. L'intérêt de notre passage semble être de montrer qu'Aristote ne s'attache guère à distinguer les discussions dialectiques et les tentatives d'expérimentation comme moyens de résoudre ce genre de questions. Estimant que la thèse de l'identité entre plein d'air et vide n'entraîne immédiatement (ἤδη, 152b17) aucune conséquence impossible, il croit légitime d'avoir recours à une hypothèse pour aboutir à ce résultat. L'hypothèse est « si l'air est chassé », la conséquence est qu'il n'y a plus de plein d'air, mais qu'il y a, non pas moins, mais plus de vide (b20-21) ; d'où suit que vide n'est pas identique à plein d'air. L'hypothèse en question, précise Aristote, peut être indifféremment « fausse ou vraie », (b22), ce que nous comprenons comme « imaginaire ou effectivement réalisée » (Anaxagore avait notoirement fait des expériences pour résoudre la question, cf. *Phys.* 213a24-27).

2. Plusieurs mss ajoutent εἰ avant τὸ μὲν en 152b23, sans doute par dittographie après διαφέρει et par suite d'une mécompréhension de la nature parenthétique de οὐδὲν γὰρ διαφέρει.

3. Généralisation du lieu décrit en 152a33-37 (voir n. 2 de la p. 90).

4. Le commentaire d'Alexandre montre avec évidence qu'il faut retenir ici la leçon de CuM (οὐκ ἐνδέχεται, 152b32), malencontreusement corrigée ou complétée par un lecteur demi-habile (ἢ οὐκ ἀνάγκη ἢ οὐκ ἐνδέχεται). Alexandre dit (502.8-10) qu'Aristote « estime ici que les choses qui sont dites identiques selon quelque autre mode de l'identité ne sauraient être identiques numériquement » ; il explique très bien que, pour que la règle aristotélicienne soit valable, il faut prendre l'identité générique ou spécifique en un sens « dominant » et « immédiat » (κυρίως καὶ προσεχῶς), c'est-à-dire étroit et exclusif (« identique *au plus* par le genre ou par l'espèce ». En effet, en un sens plus large, (« identique *au moins* par le genre ou par l'espèce »), deux choses numériquement identiques sont *a fortiori* identiques soit par le genre, soit au moins par l'espèce, de sorte que rien n'empêche deux choses génériquement ou spécifiquement identiques en ces sens larges d'être aussi numériquement identiques. La substitution ou l'addition de οὐκ ἀνάγκη, ou encore de ἢ οὐκ ἀνάγκη dans les autres mss répondent au souci de faire droit à ce sens large de l'identité générique ou spécifique. Il importe cependant de remarquer qu'Aristote lui-même, dans le chapitre I 7, avait défini ces deux formes de l'identité de façon étroite (cf. πλείω ὄντα, 103a10) ; ce qui confirme la leçon que nous adoptons ici. Pour une analyse plus détaillée de ce passage, voir Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47, où quelques rectifications mineures seraient à introduire.

5. Cette prise en considération de la seule identité numérique (οὕτως, « de cette manière-là ») avait été clairement annoncée dès le début du livre VII (151b28-30). Verdenius propose pour ἐπισκοποῦμεν (b33) une interprétation différente, mais qui ne tient pas compte de ce rapprochement.

Page 92

1. Cf. I 5, 102a7-17.

2. Cf. VI 1.

3. Sur ce chapitre difficile, qui a donné lieu à beaucoup de discussions, voir l'Introduction du vol. I, pp. LXIV-LXX, avec les références bibliographiques indiquées dans les notes, auxquelles on ajoutera maintenant Sainati (1973 et 1993), Brunschwig, « L'objet et la structure des *Seconds Analytiques* d'après Aristote », in E. Berti éd., *Aristotle on Science*, 1981, et Id., *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47, où je m'écarte de l'interprétation traditionnelle de *An. Post.* II. Voir aussi, cependant, R. Bolton, « Definition and scientific method in Aristotle's *Posterior Analytics* and *Generation of Animals* », dans A. Gotthelf et J.G. Lennox, eds., *Philosophical issues in Aristotle's biology*, 1987.

4. Pour traduire τῶν διαλεγομένων, en 153a8, il vaut mieux éviter le terme de « dialecticiens », puisque les mathématiciens sont présen-

tés dans les lignes 9-11 comme des membres de ce groupe. Dans *Soph. El.* 2, 165a38 ss., Aristote distingue quatre genres d'arguments (λόγοι) dans le domaine de la discussion dialoguée (ἐν τῷ διαλέγεσθαι) : les deux premiers sont les arguments « didascaliques » et, justement, les arguments dialectiques.

5. Selon la doctrine des *An. Post.*, les définitions font effectivement partie des principes indémontrables d'une science : voir notamment le chapitre I 10, auquel le présent passage pourrait bien se référer, compte tenu de la place prédominante qu'y occupent les exemples tirés des mathématiques. Les dialecticiens proprement dits se proposent le plus souvent de *réfuter* des tentatives de définitions (comme c'est typiquement le cas dans l'ἔλεγχος socratique) ; la longueur et la richesse du livre VI, consacré tout entier aux lieux de la réfutation des définitions, témoignent de la diffusion de cette pratique et du développement de la réflexion théorique sur ses conditions. Au contraire, l'établissement dialectique d'une définition n'est pas de pratique courante ; sa justification théorique soulève des problèmes, dont témoignent par contraste la brièveté et souvent l'obscurité du livre VII. On remarquera aussi qu'Aristote déclare se contenter ici *uniquement* d'établir la *possibilité* d'une « déduction de la définition » (153a14-15) — il ne s'y tiendra d'ailleurs pas (153a24-26).

6. Cette ἄλλη πραγματεία (déjà réalisée, d'après 153a24-26) a fait couler beaucoup d'encre. S'agit-il de la philosophie première (Alexandre d'Aphrodise), des *Analytiques* (Waitz 1846), plus précisément d'*An. Post.* II 3-13 (Pickard-Cambridge, Tricot, Forster) ? Nous pensons qu'il s'agit bien de ces chapitres, consacrés au problème de la démontrabilité de la définition — à condition toutefois qu'on ne les interprète *pas* comme ayant pour thèse centrale que la définition est indémontrable (cf. les articles cités dans la n. 3). Le présent chapitre des *Topiques* pourrait constituer un argument en faveur de cette réinterprétation d'*An. Post.* II 3-13. Voir l'Avant-propos, p. XLIII.

Page 93

1. Il est capital de revenir ici au texte de la première famille, conservé par Bekker et Waitz (εἴ τις λάβοι ταῦτα *μόνον* ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος *κατηγορεῖσθαι*), et fâcheusement sacrifié par Strache-Wallies et Ross au profit de celui de la seconde famille (εἴ τις λάβοι ταῦτα *ἃ μόνα* ἐν τῷ τί ἐστι τοῦ πράγματος κατηγορεῖται. — Dans l'Introduction du vol. I, p. LXIX, la traduction que je donne est celle du texte de Ross ; je n'avais pas encore étudié le présent passage d'assez près). Le texte de la seconde famille résulte à mon avis d'une mauvaise interprétation (i) de λάβοι, compris à tort dans le sens de « prendre », « sélectionner », et (ii) de ταῦτα, compris à tort comme appelant l'insertion du relatif ἃ et donc la substitution de l'indicatif κατηγορεῖται à l'infinitif κατηγορεῖσθαι. En fait, le texte de AB donne un sens

excellent : (i) λάβοι peut signifier « poser », « supposer », « assumer » (λαμβάνειν abrégeant λαμβάνειν τὸ ἐν ἀρχῇ, « assumer par pétition de principe », cf. *An.Post.* II 6, 92a6-10, et aussi *An.Pr.* I 31, 46b19 et *An.Post.* II 4, 91a31) ; (ii) ταῦτα peut signifier simplement « ces termes-là », « tels et tels termes » (exactement comme ταδί dans le même passage des *An.Post.*, 92a8), et ταῦτα...κατηγορεῖσθαι se construit alors aisément comme l'objet de l'assomption marquée par λάβοι. On est donc fondé à considérer, comme je continue à le faire (et comme le fait aussi J. Barnes, *Aristotle's Posterior Analytics*, 1975, p. 202 ; 1994[2], p. 212), que le raisonnement ici exposé par Aristote est le même que celui dont il présente une critique dans *An.Post.* II 6, 92a6-10. Le texte de la première famille et l'interprétation ici proposée du verbe λάβοι permettent ainsi, non seulement de donner un sens satisfaisant à ce passage des *Topiques*, mais aussi de mieux comprendre pourquoi Aristote en est venu à penser et à dire, lorsqu'il a traité la question δι' ἀκριβείας dans les *Analytiques*, que cette déduction de la définition n'était pas en toute rigueur acceptable, parce qu'elle contenait une pétition de principe (92a6-10). On voudra bien rectifier sur ce point les indications de l'*Introduction* I, p. LXVII, n. 1 et p. LXIX ; pour une analyse plus détaillée de ce passage, voir Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 47.

2. Comme on l'a indiqué dans l'*Introduction* I (pp. LXVII-LXVIII, n. 1), il paraît difficile de ne pas voir ici une référence aux *An.Post.*, en particulier au chapitre II 13, qui fournit une méthode tout à fait comparable pour la « chasse » des prédicats essentiels du *definiendum*. Voir aussi II, p. XLIII. — Pourtant, un fait énigmatique est ici à signaler. Alexandre (504.12-15) semble bien ne pas avoir lu les mots allant de φανερόν (153a23-24) à κατασκευάζειν (a24). Il écrit en effet (en italiques, les extraits du texte d'Aristote que contient le commentaire) « il dit ensuite : *qu'il y ait place pour une déduction de la définition*, déduction dialectique mais non démonstrative, évidemment, *on l'a précisé ailleurs avec plus d'exactitude*, dans le livre II des *Seconds Analytiques* et dans le livre Z de la *Métaphysique* (εἶτά φησιν *ὅτι μὲν οὖν ἐγχωρεῖ συλλογισμὸν ὅρου γενέσθαι*, δηλονότι διαλεκτικὸν ἀλλ' οὐκ ἀποδεικτικόν, *διώρισται μὲν ἐν ἑτέροις ἀκριβέστερον*, ἔν τε τῷ δευτέρῳ τῶν Ὑστέρων ἀναλυτικῶν καὶ ἐν τῷ ἑβδόμῳ τῶν Μετὰ τὰ φυσικά) ». Il passe ainsi au-dessus des mots φανερόν—κατασκευάζειν (23-24), sans les citer ni les commenter. Le texte qu'il semble avoir lu se traduirait comme suit : « qu'il y ait place pour une déduction de la définition, on l'a précisé ailleurs avec plus d'exactitude ; mais pour ce qui concerne la méthode que l'on a ici en vue, les mêmes lieux sont utilisables ». Cette variante, assez impressionnante par son contenu et par sa datation relative, ne semble pas due à la négligence ou à l'inattention. On pourrait conjecturer que son auteur a voulu remédier à certaines difficultés du texte transmis, notamment

aux deux suivantes : (i) on n'y voit pas clairement si les lignes a15-22 contiennent bien, ou non, ce qu'elles devraient officiellement et *seulement* contenir, à savoir l'établissement de la *possibilité* d'une déduction de définition (cf. a13-15 et 23-24) ; (ii) on n'y voit pas non plus clairement s'il y a identité ou différence entre la tâche assignée aux lieux, à savoir la détermination des prémisses d'une déduction dialectique permettant d'établir une définition (a24-26), et l'une des tâches que « l'autre traité » remplit « avec exactitude », celle de dire « comment il faut définir » (a11-12). En sabrant le texte transmis comme il l'a fait, l'auteur de la conjecture a choisi chaque fois, nous semble-t-il, la mauvaise solution : il a supposé que a15-22 ne contenait *pas* ce qu'il devait officiellement contenir, et il n'a pas compris la différence qui sépare la détermination *formelle* de la structure abstraite d'une définition (« comment il faut définir », à savoir par genre et différence) et la détermination *matérielle* des prémisses de la déduction d'une définition particulière (« à partir de quelles prémisses il faut établir une définition », à savoir à partir de *tel* genre et de *telle* différence). Au total, le remède (si c'est bien un remède que l'auteur de la conjecture a voulu administrer) est pire que le mal : en fait, il a rendu incompréhensible le plan du chapitre.

Page 94

1. Cf. II 7 ; VI 9, 147a32 ss.

2. Passage difficile et discuté, depuis Alexandre jusqu'à Colli et Verdenius. Aristote commence par distinguer (a) l'examen des formules tout entières, c'est-à-dire l'examen des couples de formules dans lesquels chacun des éléments (genre et différence) de l'une a pour contraire chacun des éléments de l'autre, et (b) celui des formules prises partie par partie, c'est-à dire l'examen des couples de formules dans lesquels l'un seulement des éléments de l'une des formules a pour contraire l'élément correspondant de l'autre (153a26-32). Dans le cas (a), la stratégie à suivre serait la suivante (30-31). Soit à établir qu'être juste, c'est bien traiter ses amis et mal traiter ses ennemis (nous empruntons l'exemple au chapitre II 7). La formule contraire « la plus manifeste » sera (i) « mal traiter ses amis et bien traiter ses ennemis », définition plus facilement acceptable de l'injustice que ses concurrentes (ii) « bien traiter ses amis et bien traiter ses ennemis » et (iii) « mal traiter ses amis et mal traiter ses ennemis ».

3. L'examen du cas (b) est subdivisé en deux parties, selon que l'élément qui est, dans l'une des formules, le contraire de ce qu'il est dans l'autre est le genre ou la différence. Le cas du genre occupe les lignes 32-36. Soit à établir que la justice est dans le genre « vertu » et non dans le genre « vice ». Il est admis que l'injustice est dans le genre « vice » ; il en résulte que le contraire est dans le genre contraire, donc que la justice est une vertu. Cependant, deux contraires

peuvent appartenir non seulement à des genres contraires, comme c'est ici le cas, mais aussi à un même genre supérieur (principe adombré en IV 3, 123b1 ss., et exprimé plus nettement dans *Categ.* 11, 14a20 ss.). Dans cette perspective, on pourrait montrer que la justice est une disposition de l'âme à partir du fait que l'injustice en est aussi une, alors qu'elle n'est manifestement pas une vertu.

4. Cf. I 15, 107b30 et IV 2, 123a2.

5. Nouveau cas de correction de trajectoire, à comparer avec ceux qui ont été signalés, dans le livre VI en particulier.

6. Ce qui est le cas du clair et du sombre, dont le genre commun est la couleur.

7. À partir d'ici (153b14) jusqu'à la fin du paragraphe, Aristote tente de recombiner les considérations qu'il vient de proposer séparément à propos du genre et des différences.

Page 95

1. Nous suppléons ici l'énoncé dont γάρ donne la raison, et qui est très souvent omis dans l'usage grec (cf. LSJ s.v. γάρ, I 3).

Page 96

1. Sur la traduction des mots εὐεξία et εὐεκτικός, cf. I 13, 105a31.

2. Aristote adapte ici, sous une forme exceptionnellement concise, ceux des lieux de l'accident qui ont été décrits en II 10, 115a6-24, et qui sont utilisables pour l'établissement d'une définition.

Page 97

1. Il s'agit ici (154a16-18) d'une présentation ramassée de deux lieux relativement distincts (comme le montrent la différence des cas régis par ἐπί et la construction en chiasme) : (a) voir si la définition du sujet S s'applique bien aux *individus* compris sous S (ce qui n'implique naturellement pas qu'elle soit *leur* définition) ; (b) voir si elle s'applique bien aux *sous-espèces* de S, s'il en existe, en tant que partie de *leur* définition. Comme l'explique bien Alexandre, le premier lieu est le seul utilisable si S est une espèce dernière. A la ligne 18, τὸ εἶδος désigne la sous-espèce de S : c'est parce qu'elle est synonyme avec S que la définition de S doit lui être applicable.

2. Renvoi à VI 10, 148a14-22.

3. Je trouve extrêmement tentant ici (154a22) de suivre la leçon de la seconde famille, qui omet les mots τούτῳ χρηστέον (« il faut s'en servir ») ; cette négligence s'accorderait assez bien avec le style rapide et, si l'on ose dire, un peu fatigué de ce chapitre et du précédent (cf. n. 2 de la p. 93 et *Introduction* I, p. LXVIII).

4. Sur ce chapitre important, voir l'*Introduction* I, pp. LXX-LXXII.

5. Si l'on veut établir que la définition de S est « GD », il faut montrer (nous paraphrasons la présentation très elliptique que donne

Aristote) (1) que G se prédique de S « dans le τί ἐστι », c'est-à-dire essentiellement et non accidentellement ; (2) qu'il en est de même pour D ; (3) que G est le genre de S ; et (4) que D est sa différence. La difficulté à laquelle Aristote fait allusion est probablement la suivante : il se peut que G ne soit pas le genre prochain de S, ou que D ne soit pas sa différence spécifique, et qu'il existe d'autres prédicats essentiels de S, mettons G* et D*, qui soient ce genre prochain et cette différence spécifique. La candidature de « GD » est donc toujours susceptible d'être menacée, sauf démonstration expresse, par celles de « G*D », « GD* » ou « G*D* ».

Page 98

1. C'est-à-dire que toutes les conditions détaillées dans le passage précédent sont bien remplies.

2. L'une des conditions qui rendent difficile l'établissement d'une définition est que la définition doit être propre (au sens large, bien sûr, sens qui n'exige pas que le propre soit inessentiel) au défini. Il faut donc établir deux universelles indépendantes l'une de l'autre : tout S est un GD, et tout GD est un S.

3. L'argumentation des lignes 154b3-10 est peu claire ; elle a embarrassé les copistes et les commentateurs depuis Alexandre. Mais le début (b3-5) est parfaitement clair. Pour réfuter la définition de S comme GD, il suffit d'établir une particulière unique : quelque S n'est pas GD. C'est la contradictoire de l'une des universelles qu'il fallait établir pour établir la définition de S comme GD.

4. C'est-à-dire si, par une sorte de surenchère, le questionneur voulait établir, non plus la particulière (quelque S n'est pas GD) qui contredit la définition proposée, mais l'universelle qui lui est contraire (nul S n'est GD) — à moins que ce ne soit le répondant qui mette son partenaire au défi de procéder ainsi.

5. Plutôt que le texte normalisé de la seconde famille, adopté ici par Ross, nous adoptons le texte de la première famille, comme Bekker et Waitz, mais avec la correction suggérée par Waitz et adoptée par Strache-Wallies (suppression de τινὸς à la ligne 154b7) ; il semble que l'hésitation des mss (lignes 7-8) entre κατὰ τινὸς ... οὐ κατηγορεῖται et κατ' οὐδενὸς ... κατηγορεῖται montre qu'à l'origine le texte était καθ' ὧν, sans marque de quantité, et que l'occurrence de καθόλου dans le contexte suffisait à donner à la phrase la signification d'une universelle. Le réfutateur universel peut donc se contenter de montrer que, de toutes les choses dont le nom se prédique, la formule ne se prédique pas, ce que l'on peut traduire par « nul S n'est GD » (mais plus littéralement, notons-le, par « tout S est non-GD »). Ici donc, le réfutateur reste dans une meilleure position que celui qui veut établir une définition : en effet, il ne lui est pas nécessaire de montrer, par un raisonnement *indépendant*, que « nul GD n'est S », puisque l'universelle négative « nul S n'est GD » se convertit automatiquement.

6. Le texte dit τὸ ἀνάπαλιν, non τὸ ἀντιστρέφειν comme en 154b2 et b6. Le changement est sans doute significatif. On a observé, dans la note qui précède, que la proposition dont notre « réfutateur universel » a besoin (« de <toutes les> choses dont le nom se prédique, la formule ne se prédique pas ») pouvait s'entendre dans le sens de « tout S est non-GD ». Cette proposition, affirmative universelle dans sa forme, ne se convertit pas, ce pourquoi notre réfutateur acharné pourrait se demander s'il ne devrait pas établir, non sa converse, mais au moins sa réciproque « tout non-GD est S », de façon à creuser au maximum le fossé entre être S et être GD, contre son interlocuteur qui les identifie complètement. C'est exactement ce qu'Aristote lui dit qu'il n'a pas besoin de faire (il serait d'ailleurs absurde d'essayer de le faire), de même qu'il lui avait dit dans l'étape précédente qu'il ne lui était pas nécessaire de convertir « nul S n'est GD ». Cette reconstitution est évidemment conjecturale, mais elle évite de corriger trop lourdement le texte.

7. C'est-à-dire sous la forme d'une expression composée de plusieurs éléments (cf. V 3, 132a10 ss. ; VII 5, 155a24).

Page 99

1. À partir d'ici, Aristote se dispense de plus en plus de compléter les indicateurs de quantité comme « tout », « quelque », « aucun », par un substantif ou par une relative, comme « tout ce qui tombe sous le nom » ou « tout ce dont le nom se prédique ». Pour les besoins de la clarté, nous introduisons dans la traduction une lettre muette S pour comme désignant la place du sujet.

2. Nous adoptons ici (154b30), avec la grande majorité des éditeurs et traducteurs, la leçon de la seconde famille, παντί. Pour réfuter une attribution de genre « tout S est G », il suffit de détruire l'universalité de la formule, en montrant soit que G n'est pas le cas pour quelque S, τινί (réfutation par la contradictoire), soit que G n'est le cas pour aucun S, παντί (réfutation par la contraire). L'introduction de la négation (μὴ παντί) dans l'autre famille peut s'expliquer ainsi : un correcteur, ne comprenant pas que l'établissement d'une universelle négative, qui est une tâche plus difficile que celui d'une particulière négative, puisse être présentée néanmoins comme « suffisante », aura considéré qu'Aristote devait se contenter ici de formuler la particulière négative de deux façons différentes (sur l'équivalence entre μὴ τινί et μὴ παντί, cf. *An.Pr.* I 1, 24a19). L'alternative marquée par ἤ … ἤ semble bien s'opposer à cette leçon.

Page 100

1. Cf. I 6, 102b27-35 et VI 1, 139a24 - b7.

Page 101

1. Cf. 154 b 15-16 et la note 7 de la p. 98.

2. Il s'agit ici de l'accident au sens large de prédicat en général, abstraction faite du mode de liaison spécial qu'il peut avoir en outre avec son sujet (cf. en ce sens Colli, critiqué à tort par Verdenius). Cf. l'*Introduction* du vol. I, XLVIII-L et LXXVI-LXXXIII, et la n. 2 de la p. 8, p. 123.

3. Conclusion générale des livres II-VII. Il est assez difficile de déterminer si l'emploi du verbe ἐπιχειρεῖν et celui de la préposition πρός (« contre », mais aussi « par rapport à ») impliquent ou non qu'Aristote ne pense ici qu'à l'usage réfutatif des lieux. Les mots ἐπιχειρεῖν et ἐπιχείρημα ont très souvent une signification réfutative : « attaquer », « moyen d'attaque » (cf. par exemple II 2, 110a11 ; II 4, 111a11, à interpréter en fonction de la transition ἔστι δὲ καί κτλ ; II 4, 111b12-15 ; II 5, 111b32-38 ; II 6, 112b5 ; V 5, 135a6 ; VI 1, 139b10 ; VI 8, 146b33 ; VI 14, 151b3-5, 23 ; VIII 3, 158a31, qui marque un contraste entre ἐπιχειρεῖν et ὑπέχειν) ; mais dans certains cas, ils signifient ou paraissent signifier seulement « argumenter », « moyen argumentatif » en général (cf. par exemple I 1, 101a30 ; II 5, 112a1 ; II 6, 112a32 ; II 11, 115a26 ; III 6, 120b8 ; VIII 13, 163 a 2 ; 14, 163 a 37, b 5). Dans certains cas, le verbe ἐπιχειρεῖν a encore une signification plus complexe, celle d'« argumenter en faveur d'une proposition donnée, à titre d'argument contre la thèse adverse » (ainsi en V 1, 128b26). Un passage comme I 5, 102a11-17 montre assez clairement comment le sens réfutatif en vient à dominer sur le sens constructif. Cette situation paraît justifier, par mesure de prudence, une interprétation « neutre » du présent passage ; il ne semble pas du tout y avoir lieu d'en tirer une interprétation systématiquement « agressive » de la dialectique des *Topiques* (comme celle d'Y. Pelletier, « Pour une définition claire et nette du lieu dialectique », *Laval théologique et philosophique*, 41 (1985) 403-445, et *La dialectique aristotélicienne : les principes clés des Topiques*, 1991, que suffisent à réfuter des passages comme VIII 11, 161a37-b1).

LIVRE VIII

Page 102

1. Sur le livre VIII en général, on se reportera (en dépit d'un emploi discutable du mot « joute », cf. 161a37 - b1) à l'étude détaillée de Paul Moraux, « La joute dialectique d'après le huitième livre des *Topiques* », dans Owen ed.

2. Cette comparaison entre le philosophe et le dialecticien peut être rapprochée de plusieurs autres textes : *Top.* I, 100a27 - b23 ; *An.Pr.* I 1, 24a22 - b15 ; *Metaph.* Γ 2, 1004b26.

3. Coupée de son contexte, cette déclaration pourrait laisser croire que la dialectique consiste tout entière en une relation avec autrui. Le contexte montre bien, cependant, qu'Aristote ne parle ici que de la

mise en ordre et de la formulation des questions, aspect de la dialectique qui lui est propre, mais en lequel elle ne s'épuise nullement (cf. aussi 155b26-27). « Tout ce qui est de ce type » : à savoir, pensons-nous, tout ce qui consiste à ranger les questions en ordre et à les formuler (plutôt que tout ce qui est propre au dialecticien).

4. Les deux motifs que peut avoir le répondant pour ne pas accorder les prémisses que lui propose le questionneur sont liés : lorsque ces prémisses sont proches de ce qui a été posé au départ (c'est-à-dire lorsqu'il y a peu d'étapes déductives à franchir pour aller d'elles jusqu'à la conclusion que le questionneur a pour tâche de déduire, et qui contredit la thèse soutenue par le répondant), le répondant voit aisément que s'il les accorde à son interlocuteur, il court à sa perte. Le philosophe n'a pas à se soucier de ces réactions, puisqu'il « cherche par lui-même » et ne fait pas dépendre des choix d'un autre les étapes de sa propre démarche intellectuelle.

5. Nous traduisons conventionnellement ἀξίωμα par « axiome », par souci de préserver une différence terminologique entre ἀξίωμα et πρότασις. Bien sûr, le mot n'a pas ici le sens technique précis que lui donnent *An. Post.* I 2, 72a17 (« ce qu'il est nécessaire de saisir, pour quiconque s'apprête à apprendre quoi que ce soit ») ; Aristote remarque d'ailleurs, dans ce dernier passage, que c'est là un emploi particulier, bien qu'habituel (sans doute en mathématiques), de ce terme. Dans les *Topiques*, ce même mot est assez souvent employé, mais en un sens plus large : il désigne, semble-t-il, la même chose que πρότασις, mais sous un aspect peut-être différent. Le mot πρότασις rappelle l'origine proprement dialectique d'une proposition qui ne fonctionne comme « prémisse », à l'intérieur d'une déduction dialectique, que si le répondant a bien voulu l'accorder au questionneur ; le mot ἀξίωμα désigne cette proposition en tant que, une fois accordée, elle est intégrée à une déduction, de sorte que ce terme n'est pas moins applicable aux prémisses démonstratives qu'aux prémisses dialectiques (cf. VIII 1, 156a23 ; VIII 3, 159a4-5 ; VIII 10, 160b29 ; *Soph.El.* 24, 179 b 14 ; voir aussi Bonitz, 70b1-3 ; M. Mignucci, *L'argomentazione dimostrativa in Aristotele*, 1975, pp. 140-143 ; Brunschwig, « L'objet et la structure des *Seconds Analytiques* d'après Aristote », in E. Berti éd., *Aristotle on Science*, 1981).

Page 103

1. On peut augmenter à volonté, éventuellement à l'excès, le nombre des cas particuliers sur lesquels on s'appuiera pour établir par induction une proposition universelle. Le sens est clair, mais la construction du texte ne l'est pas. Cependant, l'addition de <καί> par Ross à la ligne 155b22 n'est pas nécessaire. Une solution chirurgicale assez tentante serait de condamner τοῦ δοθῆναι τὸ καθόλου comme une glose ; mais Verdenius rejette la conjecture de Ross au motif que

le génitif de but n'est pas sans emploi chez Aristote (cf. Bonitz, 149b13-19). Notre traduction, volontairement un peu négligente, s'efforce de calquer le texte ainsi construit.

2. Il s'agit probablement ici d'introduire des prémisses inutiles afin de faire durer le plaisir de la discussion, et de donner ainsi à l'entretien dialectique plus de longueur et d'agrément qu'il n'en aurait si l'on se contentait du strict nécessaire. Le terme d'ὄγκος (« masse », « volume ») ici employé n'est pas repris dans la partie du chapitre qui traite de ce type de prémisses (157a6-13) ; il y est remplacé par celui (sans doute moins péjoratif) de κόσμος (« ornement »).

3. Sur le contenu et les justifications de cette technique, voir plus loin, 155b26-28 et 156a7-157a5.

4. Le type de « clarté » ici visé sera précisé en 157a14-17.

5. La technique de « camouflage de la conclusion » peut paraître déloyale ; elle rapproche incontestablement la dialectique et l'agonistique, manière agressive de discuter qui ne vise qu'à la victoire de l'un des interlocuteurs sur l'autre. Presque partout ailleurs, Aristote insiste sur la différence entre dialectique et agonistique (ou éristique) : voir en particulier VIII 5, 159a26-36 ; 11, 161a37 - b 1 ; *Soph.El.* 2, 165b8-11 ; voir aussi, cependant, *ibid.* 34, 183b2 (sur le « voisinage » entre dialectique et sophistique), et naturellement le célèbre passage du *Sophiste* de Platon (231a) sur la similitude, comme entre chien et loup, de l'art de la réfutation avec la sophistique. On comprend donc qu'Aristote éprouve ici, fût-ce avec quelque embarras ou mauvaise conscience, le besoin de justifier l'utilisation possible, par le dialecticien, d'une technique caractéristique de l'argumentation agonistique. Pourtant, il serait inexact d'assimiler à une contradiction l'inconfort de sa position : dans les circonstances dialectiques appropriées, le recours au camouflage de la conclusion peut effectivement devenir « nécessaire », par exemple si le répondant, voyant trop vite où le questionneur veut en venir, s'arrangeait pour faire avorter le débat par des réponses aberrantes.

6. Les contraires (ἐναντία) sont l'une des quatre espèces qu'Aristote reconnaît dans le genre des opposés (ἀντικείμενα), les trois autres étant les contradictoires, les relatifs et les opposés selon la possession et la privation (cf. V 6, 135b7-136a13). Le présent passage tendrait à montrer que la traduction traditionnelle d'ἀντικείμενα par « opposés » n'est pas excellente : car un répondant qui risquerait de rejeter la prémisse « les contraires relèvent d'une même science » ne serait sans doute pas disposé à accepter plus facilement que « les opposés relèvent d'une même science ». Une traduction plus littérale d'ἀντικείμενα (par exemple « les items qui sont posés face à face ») serait plus vague, et par là-même plus exacte (elle permettrait par exemple de mieux comprendre en quel sens des relatifs comme « père » et « fils » sont des « opposés »). Cette précision une fois donnée, nous croyons pouvoir malgré tout conserver la traduction traditionnelle.

7. Si le procédé déductif « de haut en bas » (« les opposés relèvent d'une seule science ; or les contraires sont des opposés ; donc, etc. ») est bloqué parce que le répondant rejette la majeure, le questionneur aura recours au procédé inductif « de bas en haut » (« le juste et l'injuste relèvent d'une seule science ; de même l'utile et le nuisible, etc. ; donc les contraires, etc. »). Il n'y a aucune contradiction entre le présent passage, qui évoque l'obtention par induction de certaines prémisses nécessaires à l'argument, et 155b20-22, qui classe parmi les prémisses non nécessaires à l'argument des prémisses posées en vue d'une induction : rien n'empêche en effet le questionneur de tenter de se faire accorder une prémisse par le moyen d'une induction et de multiplier sans nécessité le nombre des prémisses qui sont au fondement de cette induction.

Page 104

1. C'est-à-dire quand, au lieu de proposer directement la prémisse dont on a besoin, on en propose une qui est plus éloignée de la conclusion à atteindre, et qui est telle qu'on peut en déduire celle dont on a besoin (155b29-34).

2. C'est-à-dire, soit au moyen de prémisses plus éloignées, soit par induction (155b29-37).

3. Renvoi à 155b19-24.

4. Premier type de prémisses non nécessaires.

5. Second type de prémisses non nécessaires.

6. Ou « prosyllogismes », destinés à déduire les prémisses du « syllogisme » principal.

7. C'est-à-dire la déduction de la conclusion à laquelle le questionneur veut parvenir.

8. On évitera, par exemple, de dire : P_1 et P_2, donc C_1 ; P_3 et P_4, donc C_2 ; C_1 et C_2, donc C_3. On dira plutôt : P_1 et P_2 et P_3 et P_4, donc C_3.

9. Il s'agit naturellement du répondant, qui n'a pas vu venir la conclusion ; il se demande pour quelle raison il est contraint de la concéder, c'est-à-dire quelle est la prémisse qu'il aurait dû refuser, parmi la masse de celles qui lui ont été proposées, et qu'il a toutes acceptées.

Page 105

1. Le grec est ici λῆμμα, terme plutôt rare dans les œuvres logiques d'Aristote (voir Bonitz), mais dont on comprend aisément qu'il puisse désigner les prémisses, puisque celles-ci sont ce que le questionneur demande et reçoit, autrement dit obtient ou se fait accorder (λαμβάνειν), pour pouvoir précisément les utiliser comme prémisses. La nuance est peut-être ici qu'il s'agit des prémisses immédiates, par contraste avec les plus éloignées de la conclusion. Le mot λῆμμα avait

peut-être déjà acquis une spécialisation mathématique (cf. I 1, 101a14) ; dans la logique stoïcienne, il désignera plus particulièrement la majeure du syllogisme ; par la suite, il subira des fortunes diverses, depuis le vocabulaire des philologues jusqu'à celui des lexicographes et des informaticiens d'aujourd'hui.

2. Par exemple, dans le schéma indiqué ci-dessus n. 8 de la p. 104, on pourrait poser les prémisses dans le désordre, par exemple : P_1, P_4, P_2, P_3.

3. Cette règle, formulée de façon elliptique, s'éclaire par l'exemple qui suit. Supposons que le questionneur veuille se faire accorder l'universelle « tout homme en colère désire se venger » (156a30-32). S'il la proposait directement, le répondant pourrait lui objecter avec une relative plausibilité que dans certains cas on peut être en colère sans désirer se venger (156 a34 - b2). Il accordera plus facilement une définition de la colère comme désir de vengeance (« la colère » et « l'homme en colère » étant des termes « coordonnés »), parce qu'il ne réfléchit pas qu'en l'accordant, il s'expose à devoir accorder l'universelle concernant l'homme en colère (156a29-30), et aussi, peut-être, parce que la notion abstraite de colère se prête moins facilement aux objections tirées de l'expérience courante (156b2-3). On notera au passage la finesse psychologique de l'observation des lignes 156a39 - b1, comme de plusieurs autres dans le contexte. Sur le problème de la définition de la colère, fréquemment cité en exemple dans les *Topiques*, cf. IV 6, 127b28-32 ; VI 13, 151a14-19 et la n. 2 de la p. 84.

4. La première famille précise que l'homme en colère désire se venger « à cause de ce qui est ressenti comme un affront », alignant ainsi le texte sur celui de la définition de la colère (156a32-33, cf. IV 6, 127b28-32). Nous adoptons la version courte et asymétrique de la seconde famille et de C^1, qui paraît préférable, parce que la notion de désir de vengeance est le seul élément de la proposition qui risque de faire ici difficulté pour le questionneur (cf. 156a34-38).

Page 106

1. Le contexte permet de comprendre : non à cause de la chose même qui est en discussion, c'est-à-dire de la thèse que le questionneur veut déduire, mais de façon apparemment gratuite et désintéressée (cf. 156b25-27).

2. Le passage du semblable au semblable fait ainsi l'économie de la montée vers l'universel. Dans l'exemple choisi, l'induction passerait des cas particuliers (les contraires relèvent de la même science, de la même ignorance, de la même sensation, etc.) à l'universel (ils relèvent en général de la même faculté), pour passer éventuellement, par la suite, à un cas particulier non encore évoqué dans l'énumération initiale. On peut noter que, dans la *Rhétorique*, le paradigme, qui fait lui aussi l'économie de l'ascension à l'universel (I 2, 1357b26-36), est

cependant présenté sans réserves comme l'équivalent, en domaine rhétorique, de ce qu'est l'induction en domaine dialectique (I 2, 1356b14-16). Mais l'équivalence n'est pas l'identité.

3. Le texte dit ἀνυπόπτως ἔχουσιν, ce qui paraît signifier que les répondants deviennent alors totalement exempts de soupçons. Mais cette subite et entière confiance est psychologiquement peu vraisemblable ; de plus, il faut se souvenir que l'alpha dit « privatif » n'exprime pas nécessairement une privation totale : il peut aussi désigner, dans le langage courant, une privation quasi-totale (cf. *Metaph.* Δ 22, 1022b32-1023a7 : par exemple, « insécable », ἄτμητον, signifie non seulement « qui ne peut pas être coupé », mais aussi « qui ne peut pas être coupé facilement »).

Page 107

1. Cf. 156b4-5 et la n. 1 de la p. 106.

2. On notera la subtilité du jeu dialectique : le questionneur tient compte, pour les prendre à contre-pied, des prévisions que pourrait faire le répondant quant à sa propre tactique.

3. Un δύσκολος (caractère qui sera porté à la scène par Ménandre) est un homme difficile à contenter, d'abord sur le plan de la nourriture, puis, sur n'importe quel autre plan, un homme grognon, querelleur, acariâtre, atrabilaire, chicaneur, « mauvais coucheur » ou « mauvais joueur » (Lorenzo Minio-Paluello nous a raconté que dans son enfance sicilienne, on traitait de « discolo » ce que nous appellerions un « sale gosse »). Bien que le verbe δυσκολαίνειν ait certainement acquis un sens quasi-technique dans le domaine dialectique (cf. en particulier, 160b1-13, 161a21 - b10), notre traduction par « chipoter » tente de garder un lien avec le sens primitif.

4. Sur les « pseudographes », qui élaborent des paralogismes proprement géométriques, fondés souvent (mais pas nécessairement toujours) sur des figures géométriques mal construites, cf. I 1, 101a5-17 ; V 4, 132a31-34 ; VIII 10, 160b36. Cette notion apparaît fréquemment dans les *Soph. El.*, notamment au chap. 11 (171b12 ss., 171b34-172a7, 172b1-4). Voir les importantes précisions apportées par L.-A. Dorion, *Aristote — Les réfutations sophistiques*, 1995, pp. 281-292, qui donne en particulier des arguments convaincants pour préférer à toute autre la « traduction » de ψευδογράφος par « pseudographe » et celle de ψευδογράφημα par « pseudographème ».

Page 108

1. Ce qu'Aristote appelle ici l'ornementation (κόσμος) correspond à ce qu'il avait désigné plus haut comme prémisses « destinées à meubler la discussion » (εἰς ὄγκον τοῦ λόγου, VIII 1, 155b22), la seconde des quatre espèces de prémisses non nécessaires à l'argumentation.

2. Cette distinction des deux raisons pour lesquelles une science

peut être supérieure à une autre (l'exactitude de ses résultats ou l'excellence de ses objets) se retrouve, d'intéressante façon, au début du *De Anima* (I 1, 402a1-2). Voir aussi le passage célèbre des *Part.Anim.* I 5, 644b24-645a23.

3. La variante de C (omission de αἱ δὲ πρακτικαί) confirme fort à propos notre conjecture en VI 6, 145a18 et n. 2 de la p. 62.

4. Objet du quatrième type de prémisses non nécessaires à l'argument (cf. VIII 1, 155b23-24).

5. Poète épique, contemporain d'Aristote, plusieurs fois mentionné par Horace.

6. Cf. I 12, 105a16-19.

Page 109

1. Τὸ ἐπιφερόμενον désigne ce qui est conclu grâce à l'induction (ἐπιφορά deviendra le terme technique désignant la conclusion du syllogisme dans le vocabulaire de la logique stoïcienne), par contraste avec τὰ προφερόμενα (157a25-26), les cas particuliers produits à l'appui de l'induction.

2. Supposons que, faute d'un nom courant pour désigner la classe des choses *a, b, c*... qui possèdent ou paraissent posséder toutes la même propriété *F*, les interlocuteurs se soient mis d'accord pour désigner cette classe par le néologisme *N* (il faut supposer sans doute aussi que ce néologisme, composé d'éléments empruntés au langage courant, possède lui-même un contenu sémantique précis). Dès lors, l'imposition de ce néologisme à la classe en question lui assure une sorte de consistance qu'elle n'aurait sans doute pas si l'on se contentait de l'expression vague « tous les cas de ce type ». Cette dernière expression aurait permis au répondant de soutenir que la collection ainsi désignée était en réalité hétéroclite, et au questionneur de procéder lui-même à des rassemblements hétéroclites ; l'emploi d'un néologisme approprié limite, sans les supprimer complètement, ces possibilités de contestation ou de fraude.

3. Supposons l'induction suivante : (i) *a* est *F*, (ii) *b* est *F*, (iii) *c* est *F*,..., donc tous les *G* sont *F*. Sauf exception, la production d'une objection ne consiste pas à contester l'une des prémisses (i), (ii) ou (iii), mais à présenter le cas d'un *G*, distinct de *a*, de *b*, de *c*..., et qui n'est pas *F*.

4. Exception à la règle précédente : lorsqu'il y a un seul *G* qui n'est pas *F*, et qu'il a été mentionné dans les prémisses de l'induction comme étant *F*, on ne peut alléguer d'autre contre-exemple que lui, et il faut donc contester directement la prémisse qui le concerne. Aristote a en vue l'induction suivante : 2 n'est pas premier, 4 n'est pas premier, 6 n'est pas premier,.... donc aucun nombre pair n'est premier. L'objection est alors : 2 est à la fois pair et premier (mais il est le seul nombre qui soit tel). Dans ce cas particulier, on est obligé de supposer

que le répondant a commencé, en un premier temps, par accepter la prémisse « 2 n'est pas premier », et qu'en un second temps il s'est avisé qu'il ne pouvait rejeter la conclusion universelle de l'induction autrement qu'en reprenant l'approbation initiale qu'il avait donnée à cette prémisse. Cette attention à l'ordre temporel des étapes du débat dialectique est déjà marquée dans les directives qui viennent d'être données au questionneur (157a35-37).

5. Dans le passage qui commence ici (157b2-8 et 8-16), Aristote oppose en termes assez elliptiques deux types d'objections : l'un prétend faire obstacle à l'universelle « tous les *G* sont *F* » en alléguant le cas d'un *G* qui n'est pas *F*, mais en un sens de *F* qui n'est pas le même que celui dans lequel l'universelle le prend (ἐν τῷ ὁμωνύμῳ) ; l'autre allègue le cas d'un *G* qui n'est pas *F*, mais en un sens de *F* qui est cette fois le même que celui dans lequel l'universelle le prend (ἐν αὐτῷ).

Page 110

1. Aristote a en vue l'induction suivante : si quelqu'un a un fils, ce fils est le sien ; si quelque chose a une couleur, cette couleur est la sienne... donc si *X* a un *Y*, cet *Y* est son *Y*. Les contre-exemples allégués (le peintre a, dans son atelier, une couleur qui n'est pas sa couleur, le cuisinier a, dans sa casserole, un pied de cochon qui n'est pas son pied...) reposent sur l'homonymie du verbe ἔχειν, qui signifie « avoir comme relatif ou comme attribut » dans l'induction, et « posséder, avoir à sa disposition » dans les contre-exemples.

2. En VII 3, 153b27-31, Aristote avait accepté, semble-t-il, l'idée que l'oubli se définit comme la perte d'un savoir. Il tient compte ici d'une objection qu'il paraît bien considérer comme légitime : si l'on a connaissance d'un certain état de choses et si cet état de choses change, on ne l'a pas oublié, et pourtant on en a perdu la connaissance, puisqu'il n'existe plus. Cette idée, poussée à ses conséquences ultimes, conduit à refuser le nom de savoir à toute connaissance dont l'objet change ou peut changer, et à le réserver, par suite, aux vérités immuables et nécessaires (cf. *An. Post.* I 6, 74b32-37 ; sur la diffusion de ce principe capital dans la pensée antique, voir J. Hintikka, *Time and Necessity*, 1975).

3. Avec la quasi-totalité des mss, nous lisons διότι à la ligne 157b16, mais sans lui donner un autre sens que celui de ὅτι (*pace* Smith, pp. 25 et 182). Sur cet emploi de διότι, fréquent dans les *Topiques*, voir Verdenius, p. 26.

4. Ici encore, nous conservons le διότι de tous les mss à la ligne 157b17. Prétendant à tort avoir ici l'appui de Λ, qui donne *quoniam* (mot lui-même ambigu dans l'emploi qu'en fait Boèce, cf. L. Minio-Paluello ed., Index graeco-latinus, s.v.), Ross a cru nécessaire d'ajouter une négation dans la proposition complétive ; il a manifestement compris : « ceux qui objectent *qu*'à un plus grand bien <ne> s'oppose

<pas> un plus grand mal ». Mais il n'y a nulle difficulté, nous semble-t-il, à comprendre : « ceux qui *font objection à* l'énoncé " à un plus grand bien s'oppose un plus grand mal " ». Smith, ne voulant ni conserver διότι (qui pour lui ne saurait signifier que « parce que »), ni suivre Ross, conjecture διὰ τί (p. 182) et traduit par une interrogation : « Why is it that to a greater good is opposed a greater evil ? ». Cette conjecture est inutile, puisque le cas présent (πρὸς τοὺς ἐνισταμένους) est expressément désigné comme semblable (ὁμοίως δὲ καὶ) au cas précédent (cf. 157b2-3 : πρὸς δὲ τοὺς ἐνισταμένους τῷ καθόλου).

5. La plupart des mss portent ici κακὸν, mais tantôt avant, tantôt après εἶναι. Il paraît possible de considérer qu'il s'agit d'une glose interpolée, explicitant un sens qui reste tout à fait clair sans elle : la maladie est un plus grand <mal>.

Page 111

1. Les expressions de « vrai en partie » (en certains cas) et de « faux en partie » (ἐπί τι ἀληθής, ψευδής), par opposition à « vrai tout entier » et « faux tout entier » (ὅλος) sont souvent employées dans les *Analytiques*. Une universelle contraire à une universelle vraie (par exemple « nul homme n'est animal ») est « fausse tout entière » ; une universelle contradictoire avec une particulière vraie (par exemple « nul homme n'est blanc ») est « fausse en partie ». Si l'on « retire » les quelques hommes qui ne sont pas blancs, « ce qui reste » (quelques hommes sont blancs) est vrai. Les propositions qui sont fausses en partie sont aussi vraies en partie, et inversement.

2. La conjecture de Ross (157b30, ἔστι <τι> ἀφελόντα), paléographiquement tentante, ne paraît cependant pas nécessaire : pour l'emploi absolu de ἀφαιρεῖν, Verdenius renvoie à *Soph. El.* 24, 180a20.

3. Smith remarque à juste titre que ceci ne saurait passer pour une *définition* de la prémisse dialectique. Aristote veut dire, suggère-t-il, qu'accepter un certain nombre de cas couverts par une généralisation sans présenter aucune objection, c'est précisément, en contexte dialectique, accepter la généralisation. La remarque d'Aristote en est d'autant plus intéressante.

4. La diversité des variantes sur 157b34 laisse supposer que le texte a été corrigé pour renforcer l'idée que (dans certains cas) l'on peut procéder *à la fois* sans réduction à l'impossible et avec réduction à l'impossible (notons au passage que les expressions elliptiques ἄνευ τοῦ ἀδυνάτου et διὰ τοῦ ἀδυνάτου montrent que le vocabulaire d'Aristote est déjà technicisé ou en voie de l'être, sur ce point comme sur un certain nombre d'autres, notamment dans le livre VIII et dans le livre I ; cf. l'importante étude de De Strycker in Owen ed.). On peut sans doute garder la leçon de uM, non atteinte par ce renforcement qui paraît superflu. Sur le fond, on observera avec Smith que l'expression employée ici par

Aristote, « lorsqu'il est possible », laisserait entendre que ce n'est pas toujours le cas, alors qu'en *An. Pr.* I 29, 45a25 - b11 et II 14, 62b38-63b21, il démontre clairement et méthodiquement que n'importe quelle conclusion démontrable par la réduction à l'impossible l'est aussi sans elle, et vice-versa. Cela ne signifie pourtant pas forcément qu'à l'époque où il écrit notre passage, il ignore encore la vérité universelle qu'il démontre dans les *Analytiques* : le fait même qu'il déconseille ici au questionneur dialecticien d'utiliser la réduction à l'impossible, et ce pour des raisons clairement liées à la situation dialectique (157b39-158a2), montre que la réduction reste théoriquement possible pour le dialecticien, mais qu'elle présente de gros risques pour lui.

5. La plupart des mss (l'exception étant C, appuyé par le commentaire d'Alexandre), suivis par les éditeurs, ajoutent ici, après 157b35 μὲν, καὶ μὴ διαλεγομένῳ (« ... et qui ne dialogue pas »). Ici encore, il semble que l'on ait voulu renforcer artificiellement l'opposition, bien suffisamment exprimée par ἀποδεικνύντι μὲν ... διαλεγομένῳ δὲ (b37).

6. Waitz, suivi par Colli, observe qu'Aristote a une position différente en *An. Post.* I 26, où il déclare que la démonstration affirmative « est meilleure » que la réduction à l'impossible. Smith pense qu'il faut user de précaution avant de tirer des conclusions chronologiques de cette différence. De fait, les deux types de démonstration peuvent être considérés comme de valeur inégale au point de vue du dialecticien, point de vue différent de celui du démonstrateur, lequel n'a pas de préférence pour l'un plutôt que pour l'autre.

7. La « réduction à l'impossible », selon la conception d'Aristote, est une manière indirecte de démontrer une conclusion C_1, en faisant l'hypothèse qu'elle est fausse et en la joignant à une prémisse tenue pour vraie. Si ce couple de prémisses engendre une conclusion C_2 « impossible », alors il est prouvé que la négation de C_1 est fausse, et donc que C_1 est vraie. La majorité des traducteurs comprennent que ce qui est ici « par trop éclatant que c'est faux », c'est C_2, la conséquence impossible que le questionneur a tirée de l'hypothèse non-C_1 qu'il veut détruire. Mais Forster estime que ce qui est « par trop éclatant que c'est faux », c'est non-C_2, c'est-à-dire *le rejet* de l'impossibilité de C_2. Le contexte et l'expression λίαν περιφανὲς ψεῦδος ὄν nous semblent lui donner raison. Ce qui peut empêcher le répondant de dire que C_2 n'est pas impossible (οὐκ ἀδύνατόν φασιν εἶναι), comme il voudrait le faire pour contrer la réduction, ce n'est pas que C_2 soit manifestement fausse (car cela n'impliquerait pas qu'elle soit impossible), c'est qu'il soit trop manifestement faux (λίαν περιφανὲς ψεῦδος) qu'elle n'est pas impossible. Quand est-ce donc le cas ? Aristote pense vraisemblablement à des impossibilités logiques, de type « P et non-P » , dans ce cas, le répondant ne peut pas bloquer la réduction en contestant l'impossibilité de C_2. Si cette interprétation était la bonne, il s'ensui-

vrait que pour Aristote, le cas où C_2 est *logiquement* impossible est un cas tout à fait particulier de la « réduction à l'impossible », un cas particulier dans lequel, justement, une contestation dialectique de ce mode d'argumentation est exclue. Pour un logicien moderne, en revanche, la réduction à l'impossible (généralement appelée « réduction à l'absurde », d'ailleurs) a pour caractéristique *essentielle* de déduire une conclusion C_2 logiquement impossible. Cf. le commentaire de Smith, pp. 119-121, dont la présente note développe quelques éléments.

8. Les variantes en 158a4 ne portant que sur l'accentuation, on peut sans doute conserver ἦ τὸ συνιδεῖν. L'ensemble des éditeurs préfèrent lire seulement τὸ συνιδεῖν.

Page 112

1. Waitz attribue à tous les mss la leçon ὅ τι, et il propose de lire ὅτι (158a11). En fait, cette conjecture, adoptée par Strache-Wallies et par quelques-uns des traducteurs (Tricot, Colli, Forster), est anticipée par des mss nombreux et de poids. Sur le fond, l'explication de Waitz est parfaitement fondée : « Ce n'est pas à ceux qui ne voient pas *ce qui* résulte des propositions concédées que l'adversaire paraît ne pas avoir été réfuté, mais à ceux qui ne voient pas *que* ces propositions impliquent véritablement la conséquence que, selon lui, elles n'impliquent pas » (cf. 158a9 ὡς συμβαῖνον ἐπιφέροντος, 11-12 μηδὲ φήσας συμβαίνειν).

2. Les exemples montrent que πρότασις signifie ici « question » ; mais une question peut être dite universelle (καθόλου) dans la mesure où le type de réponse qu'elle appelle est une proposition universelle (« Tout homme est... », « Tout bien se dit en plusieurs sens, soit...soit... »). On remarquera en outre que la définition et la division, qui sont deux types de questions fondamentales dans la tradition socratico-platonicienne (comme d'ailleurs dans la méthode aristotélicienne), sont ici déboutées du statut de prémisses dialectiques (cf. I 4, 101b26-34 ; *Int.* 11, 20b26-30), au motif qu'on ne peut pas y répondre par oui ou par non. Par la suite, cependant, Aristote décrira les situations où le répondant est en droit de refuser l'injonction de répondre par oui ou par non (VIII 7). Voir sur cette question Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 2 de la p. 43.

3. Ce paragraphe est rédigé avec une grande concision (comme si Aristote voulait donner un échantillon de la concision qu'il recommande à son lecteur). Ce trait encourage à condamner τὸ ἐρωτώμενον comme une glose inutilement redondante (voir le jeu des variantes dans l'apparat critique) ; la traduction de Smith (« if the person being questioned is answering ») présuppose la même suppression, bien qu'il ne la signale pas dans ses notes sur le texte. Plus importante est la difficulté de la construction de εἰ μέν ... εἰ δέ avec des génitifs absolus. Nous comprenons : « s'il le fait (= si le questionneur interroge

pendant très longtemps sur un unique argument), alors que celui qui est questionné répond, etc. ; en revanche, s'il le fait (même explicitation), alors que celui qui est questionné ne répond pas, » etc.

4. On peut comprendre le texte reçu en gardant l'occurrence de ὅτι à la ligne 29, mais avec le sens de « parce que ». Les ellipses se résolvent ainsi : si <le questionneur interroge pendant très longtemps sur un unique argument> alors que <le répondant> ne répond pas, <le questionneur mène mal son enquête>, parce qu'il s'abstient soit de lui en faire reproche, soit de quitter la partie. La conjecture de Forster (διὰ τί pour ὅτι, point d'interrogation à la fin) est inutile : elle suppose sans nécessité que l'occurrence de ὅτι à la ligne 29 se rattache, comme celle de la ligne 27, à δῆλον ; en réalité, on peut la rattacher à 25-26 κακῶς πυνθάνεται. Quant aux conduites possibles face à un répondant qui ne joue pas son rôle (reproches plus ou moins vifs, vraies ou fausses sorties, etc.), on pourrait facilement les illustrer par des exemples tirés des dialogues de Platon.

Page 113

1. Colli fait remarquer à juste titre, semble-t-il (malgré les objections de Zadro), que les « choses premières » (πρῶτα) dans l'ordre naturel ne se confondent pas ici avec les « principes » (ἀρχαί), qui n'en sont qu'un cas particulier ; ce qui est vrai du cas général est appliqué à ce cas particulier en 158b1-4. Les « choses premières » sont ici les propositions qui servent de points de départ dans une argumentation concrète, et leur primauté est relative à cette argumentation (cf. 158a37 - b1) ; les principes, en revanche, sont premiers absolument.

2. Ce schéma, dans lequel une définition est posée parmi les principes de départ de l'argumentation, n'est pas celui dans lequel la définition est au contraire la conclusion à démontrer, et pour lequel Aristote avait donné des lieux utilisables en VII 3-4 (tout en faisant remarquer que ledit schéma n'était jamais utilisé, ou rarement, par ceux qui pratiquent la discussion dialoguée, 153a8-9). C'est celui, modelé sur la pratique des mathématiciens, qu'utilisent « tous » ou « presque tous » les praticiens de la discussion dialoguée (153a9-11), et c'est aussi celui des *An. Post.* (cf. *Introduction* I, p. LXVI, et les notes du livre VII, sur VII 3, 153a6-22). L'emploi de la notion de « principe propre », associé étroitement à la notion de « démonstration » (158a36-37), comme dans les *An. Post.*, est ici tout à fait remarquable.

3. Il faut certainement revenir ici à la leçon αὐτοῦ (158b7) de tous les mss sauf C, et de tous les éditeurs sauf Ross. Lorsqu'une conclusion est « trop proche du principe », il y a trop peu d'intermédiaires entre le principe et cette conclusion (et non pas entre le principe et ces intermédiaires eux-mêmes, comme le dirait la variante αὐτῶν) pour que la réfutation dispose de beaucoup de points d'appui. Pour un

exemple comparable de passage du pluriel αὐτά au singulier αὐτοῦ, voir 156a34 et 36.

Page 114

1. Les lignes 158b5-15, sur les définitions « les plus difficiles de toutes à réfuter », sont, dans le détail, d'interprétation malaisée ; on dirait qu'Aristote oublie ses propres mises en garde contre les pièges des superlatifs (cf. VII 1, 152a5-30). Il commence par distinguer deux propriétés qui contribuent à rendre très difficile la réfutation d'une définition : d'abord (πρῶτον μὲν, 158b10) le fait de contenir des termes dont on ne voit pas clairement s'ils sont univoques ou équivoques ; ensuite (πρὸς δὲ τούτοις, 158b11), le fait de contenir des termes dont on ne sait pas si le locuteur les prend au sens littéral ou en un sens métaphorique. Ces propriétés créent une obscurité encore supérieure à celles que créent séparément l'équivoque ou la métaphore (cf. VI 2, 139b19-140a2), puisqu'on ne sait même pas s'il y a équivoque ou non, métaphore ou non. Elles sont évidemment distinctes l'une de l'autre, comme le sont l'équivoque et la métaphore elles-mêmes ; la possession d'aucune des deux n'implique la possession de l'autre. Mais il est vraisemblable que les définitions du type « le plus difficile à réfuter » cumulent les inconvénients de ces deux propriétés. Les lignes 158b12-15 ne sont pas défavorables à cette interprétation, bien qu'il soit assez difficile de superposer exactement la distinction marquée par διὰ μὲν γὰρ...διὰ δὲ et celle des deux vices en question. Même si la métaphore est génératrice d'obscurité aussi bien que l'équivocité, on peut penser que le premier volet, (« du fait que ces mots sont peu clairs, ἀσαφῆ, on manque de moyens de réfutation, ἐπιχειρήματα ») ne vise que le premier vice, puisque, selon qu'il y a ou non des termes équivoques, on devra choisir entre plusieurs stratégies réfutatives proprement *dialectiques* (ἐπιχειρήματα au pluriel), mais distinctes (définition ou division de ces termes dans l'usage commun du langage). En revanche, le second volet (« du fait que l'on ignore s'ils sont tels parce qu'ils sont pris en un sens métaphorique ») vise explicitement l'obscurité engendrée par le second vice, lequel relève moins de l'analyse dialectique que de la critique générale (ἐπιτίμησις au singulier) que mérite le fabricant de métaphores (cf. le blâme *personnel* que contient le soupçon de συκοφαντεῖν élevé contre lui, VI 2, 139b35-36, à rapprocher de la mention du locuteur dans notre passage, en 158b12). Nous pensons que l'opposition entre ἐπιχειρήματα et ἐπιτίμησις préfigure celle qui sera marquée plus loin, dans un vocabulaire différent, entre l'ἐπιτίμησις dirigée contre l'argument pris en lui-même et l'ἐπιτίμησις dirigée contre l'interlocuteur (cf. 11, 161a16ss.) ; c'est seulement cette dernière que désigne, à notre avis, l'occurrence du mot en 158b15.

2. La leçon de AB ἢ διὰ, adoptée par Bekker et Waitz en 158b18, a été rejetée par Strache-Wallies et Ross au profit de διὰ. Le mot

πρῶτον semble indiquer qu'il s'agit là d'une source d'embarras sans doute logiquement préliminaire, mais qu'elle prend rang aux côtés de celles qui viennent d'être énumérées. On peut donc garder le ἤ.

3. Il semble que l'addition de τῶν ὁρισμοῦ δεομένων (158b29), dans tous les mss sauf la première main de C, puisse être considérée comme une glose pléonastique. Pourquoi Aristote dirait-il que dans le cas des autres choses qui ont besoin de définition, il en va de même, à savoir qu'elles ont besoin de définition ?

4. Le verbe γράφεσθαι signifie « tracer une figure » (notamment une figure géométrique), mais aussi, de là, « raisonner sur une figure géométrique » et « démontrer une propriété géométrique » (voir *Metaph.* M 2, 1077a9 et Bonitz, 162b6 et 178a6-7).

5. L'ἀνταναίρεσις, ou soustraction réciproque, est l'opération qui consiste à comparer deux grandeurs inégales (soit A plus grande que B) en retranchant de A un nombre n de fois B ; s'il y a un reste (A — nB) plus petit que B, on retranche de B un nombre n' de fois ce reste ; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un dernier retranchement ne laisse plus aucun reste. On aura ainsi déterminé le plus grand diviseur commun des deux grandeurs, si elles en ont un. Deux couples de grandeurs A, B et A', B' (par exemple, dans un parallélogramme, les segments déterminés sur l'un des côtés par une sécante parallèle à l'autre côté et les aires déterminées par cette même sécante dans le parallélogramme lui-même) ont la même « soustraction réciproque » si le nombre de retranchements nécessaire pour que le processus arrive à son terme est le même quand on le leur applique. Les relations entre cette définition de la proportionnalité et celle d'Euclide, souvent attribuée à Eudoxe (*Élements* V, définition 5) ont fait l'objet de nombreuses discussions entre spécialistes de l'histoire des mathématiques (cf. par exemple W. Knorr, *The Evolution of the Euclidean Elements*, 1975, et B. Vitrac, *Euclide — Les Éléments*, vol. II, 1994, p. 515-523).

6. Les « éléments » (στοιχεῖα) sont ici, non pas les principes absolument premiers, mais les propositions élémentaires, ou théorèmes, qui en sont déductibles au moyen d'un petit nombre de propositions intermédiaires. Les premiers de ces « éléments » (158b35) sont ainsi ceux qui sont déductibles des principes au moyen d'un *très* petit nombre de propositions intermédiaires. La construction proposée par Waitz et reprise par Colli, qui consiste à rattacher τῶν στοιχείων à τῶν ὁρισμῶν plutôt qu'à τὰ πρῶτα, et à donner à στοιχεῖα le même sens qu'à ἀρχή (notion première), aboutit au sens suivant : « une fois établies les définitions des éléments, les propositions premières sont très facilement prouvées ». L'ordre des mots (comme le fait remarquer Verdenius) et la place de μέν à la ligne b36 paraissent faire objection à cette interprétation. Les autres traducteurs modernes ont pour eux la lecture d'Alexandre (546.3).

Page 115

1. Ici (158b37-38) comme en 158b29, il nous semble que la première main de C est la seule qui ait conservé un texte non corrigé et parfaitement sensé, celui, apparemment, qu'Alexandre a lu, à savoir sans πλὴν — ἐπιχειρεῖν (cf. 546.6-7 : ῥᾴδια δειχθῆναι, οὐ διὰ πολλῶν δὲ τῷ μὴ πολλῶν τῶν μέσων). Aristote parle ici de la facilité qu'il y a à *montrer* ou à *prouver* (δεῖξαι ; la variante διδάξαι pourrait résulter de la même incompréhension de ce point) les propositions qui ne sont pas éloignées des principes (τὰ πρῶτα τῶν στοιχείων), du fait même que les intermédiaires entre elles et les principes sont peu nombreux. Le correcteur ancien a cru que ce point de doctrine devait être complété, voire corrigé (πλήν), par un rappel de 158b5-8, où Aristote disait de ces mêmes propositions, proches des principes, qu'elles étaient difficiles à *attaquer* (ici encore, la variante ἐγχειρεῖν, pour ἐπιχειρεῖν, pourrait être l'effet du même embarras). Ce correcteur n'a pas bien vu que le petit nombre des intermédiaires était la raison unique et commune pour laquelle les propositions en question sont *à la fois* difficiles à attaquer et faciles à défendre (cf. 158a31-33).

2. Les lignes 159a4-5 posent un problème difficile pour l'établissement du texte, et aussi pour la rédaction de l'apparat critique. Alexandre (547.23-24) témoigne qu'il a lu un texte grammaticalement incorrect (ἀκατάλληλον), à savoir : ὅταν δὲ ᾖ πρὸς τὸ ἀξίωμα καὶ τὴν πρότασιν μεῖζον εἶναι διαλεγῆναι. Il propose, non pas de l'amender par une conjecture textuelle, mais d'en restituer le *sens* par une paraphrase interprétative (qu'il introduit par ἔστι δὲ ὁ νοῦς τῶν εἰρημένων), à savoir : ὅταν δὲ ᾖ πρὸς τὸ ἀξίωμα μεῖζον ἔργον διαλεγῆναι ἢ πρὸς τὴν θέσιν. L'élément essentiel de cette paraphrase, la substitution de ἔργον à εἶναι, se retrouve, avec diverses variantes, dans tous les mss, sauf C avant correction. Il ne peut guère être question, malgré son ancienneté, d'adopter tel quel le texte lu par Alexandre, qui est manifestement fautif. La solution la plus raisonnable m'a paru de reprendre ce texte, en y introduisant simplement la substitution de ἔργον à εἶναι (se passer à la fois de εἶναι et de ἔργον donnerait sans doute un résultat par trop elliptique) ; l'occurrence de πρὸς devant τὴν θέσιν, n'étant attestée par aucun ms, peut être supprimée. Nous prenons le parti de supprimer du même coup, avec A^{ac} et B, l'occurrence de πρὸς devant τὸ ἀξίωμα : l'emploi transitif de διαλέγεσθαι n'est pas sans exemple (cf. LSJ *s.v.*). Les autres différences entre le texte lu par Alexandre et sa paraphrase (présence de καὶ τὴν πρότασιν dans ce texte, non dans la paraphrase ; présence de ἢ πρὸς τὴν θέσιν dans la paraphrase, non dans ce texte) s'expliquent sans doute par un souci de concision de la part de l'Exégète, et n'ont pas de portée pour la constitution du texte.

3. Voir Verdenius. Les lignes 159a4-14 sont d'interprétation difficile. Bien que la transition entre les directives à l'adresse du questionneur et les directives à l'adresse du répondant ne s'effectue officiellement qu'au début du chapitre 4, il paraît indéniable que cette fin du chapitre 3 traite d'un problème qui se pose au répondant (peut-être s'agit-il d'une adjonction postérieure, ce qui pourrait expliquer le relâchement sensible du style) : que doit faire le répondant s'il s'aperçoit que l'une des prémisses qui lui sont demandées est plus difficile à établir que la thèse elle-même que le questionneur cherche à établir ? Si le répondant refuse d'accorder une telle prémisse, il complique la tâche du questionneur plus que ne le prévoyait leur contrat initial, puisque le questionneur va être obligé d'argumenter en faveur de cette prémisse, et non pas seulement en faveur de sa thèse ; mais si le répondant l'accorde, il sera lui-même conduit à concéder la thèse à son adversaire sur la base de prémisses qui, étant plus difficiles qu'elle à établir, sont par là-même moins convaincantes. Chacune de ces stratégies a ses avantages et ses inconvénients. Aristote résout finalement la difficulté en distinguant deux modalités de l'entretien dialogué : si le répondant et le questionneur sont en rapport didactique (le répondant étant celui qui apprend, 159a11, et le questionneur celui qui enseigne, 159a13), le répondant est fondé à ne donner son accord qu'à des prémisses plus faciles à établir que la conclusion, et mieux connues qu'elle, car c'est l'ordre selon lequel se construit la science ; si l'entretien n'a qu'une fonction « gymnastique » et se déroule entre un qui s'exerce (159a12) et un qui interroge (159a13), l'essentiel est de ne pas compliquer le problème plus qu'il n'avait été convenu, et donc d'accorder les prémisses demandées, pourvu seulement qu'elles soient conformes aux idées admises (ἔνδοξα).

Page 116

1. Dès cette première description de la tâche du répondant apparaît une thèse très caractéristique de la conception aristotélicienne de la dialectique, qui l'oppose, semble-t-il, à la conception traditionnellement attribuée à Socrate. Loin que le répondant soit personnellement « réfuté » (y compris dans son « choix de vie », sa posture éthique) si la thèse qu'il soutient est réfutée, sa tâche est seulement, pour Aristote, de défendre de façon pleinement cohérente la thèse qu'il a choisi d'adopter face au problème posé (cf. I 1, 100a20-21). Il se peut qu'au stade initial, il ait fait un mauvais choix, soit qu'il ait adopté un énoncé moralement discutable, soit qu'il se soit engagé à soutenir une thèse dialectiquement difficile à défendre (ce sont là, semble-t-il, deux formes possibles de la première des deux « fautes » distinguées dans les lignes 159a22-24). Mais une fois ce choix fait, il ne lui reste plus qu'à montrer que les impossibilités ou les paradoxes que la discussion l'oblige à endosser sont les conséquences inévitables de sa thèse, et

non celles des maladresses qu'il pourrait avoir commises dans ses réponses aux questions posées. S'il y parvient, la dissociation est donc aussi nette que possible entre sa personne et la thèse qu'il soutient, en tant que partenaire d'un jour de la discussion dialectique. Sur cette « dépersonnalisation » de la dialectique telle qu'Aristote la conçoit, par contraste avec la dialectique socratique, cf. Brunschwig, « Aristotle on Arguments without Winners or Losers », in P. Wapnewski ed., *Wissenschaftskolleg-Jahrbuch*, 1984/1985, et L.-A. Dorion, « La "dépersonnalisation" de la dialectique chez Aristote », *Archives de Philosophie*, 60 (1997) 597-613.

2. Le jeu des variantes paraît permettre ici de considérer ἢ μὴ καλῶς (159a36) comme une glose.

3. Ce passage important distingue plusieurs objectifs possibles de la discussion dialoguée : l'exercice intellectuel (γυμνασία), la mise à l'épreuve des opinions d'autrui (πεῖρα), l'enseignement et l'apprentissage (διδασκαλία, μάθησις), la joute ou combat (ἀγών), la recherche ou examen (σκέψις) ; mais ces divers objectifs sont regroupés par paires, afin de mettre en lumière leurs traits communs et leurs différences. Au total, la conclusion d'Aristote est que la tâche du répondant est déjà bien déterminée, au moins par l'usage et la logique de la situation, dans deux des cas distingués, qui sont les plus extrêmes : lorsqu'il est un étudiant participant à un entretien didactique, il doit toujours accorder ce qui lui paraît vrai, parce que personne n'entreprend d'enseigner le faux, ni donc de proposer à l'élève des prémisses dont celui-ci devrait se méfier (159a28-30 ; s'il est vrai que le répondant d'un dialogue socratique doit toujours « dire ce qu'il pense », comme le souligne G. Vlastos, *Socrates — Ironist and Moral Philosopher*,1991, p. 111 = *Socrate — Ironie et philosophie morale*, 1994, p. 157, Aristote classerait un tel dialogue, sous ce rapport, comme appartenant au type « didactique ») ; au contraire, lorsque le répondant participe à une joute agonistique, il doit ne rien paraître subir (159a30-32), c'est-à-dire n'accorder que les prémisses qui lui suffisent pour défendre sa thèse avec cohérence (cf. n. 1 ci-dessus). En revanche, les règles que doit suivre le répondant n'ont pas encore été déterminées dans les cas restants, et la tâche que s'assigne Aristote est précisément de combler cette lacune. Une difficulté de ce passage est que les cas restants semblent être décrits de plusieurs façons différentes : l'exercice et la mise à l'épreuve (159a25), la recherche (159a28), la mise à l'épreuve et la recherche (159a33). Il paraît cependant possible de les réduire à deux cas fondamentaux : d'une part le pur exercice de gymnastique intellectuelle, et d'autre part la dialectique « sérieuse », qui peut prendre, selon l'occasion et la posture modeste ou prétentieuse de l'interlocuteur, l'aspect d'une recherche en commun ou celui d'une mise à l'épreuve des opinions du répondant. Cf., pour une analyse plus détaillée de ce passage, la discussion entre R. Bolton, « The epistemo-

logical basis of Aristotelian dialectic », et J. Brunschwig, « Remarques sur la communication de Robert Bolton », in D. Devereux et P. Pellegrin edd., *Biologie, logique et métaphysique chez Aristote*, 1990.

Page 117

1. Smith remarque avec juste raison qu'à partir d'ici le point de vue d'Aristote sur la nature de la tâche du questionneur (dont dépendent nécessairement les instructions qu'il donne ici au répondant) a changé par rapport à celui qu'il exposait dans le chapitre 4. En 4, 159a18-20, la tâche du questionneur était de « conduire la discussion de façon à faire dire au répondant celles des conséquences nécessaires de sa thèse qui sont les plus opposées aux idées admises » ; maintenant, elle est de construire, avec les prémisses que le répondant lui accorde, un raisonnement déductif dont la conclusion sera la contradictoire de la thèse soutenue par le répondant. Alors que la première tâche peut être décrite comme une réfutation par l'absurde de la thèse du répondant, la seconde peut être décrite comme une réfutation directe de cette même thèse (cf. la définition générale de la réfutation, ἔλεγχος, comme un « raisonnement déductif conduisant à la contradiction d'une conclusion donnée », *Soph. El.* 1, 165a2-3). Selon la première description, observe Smith, le questionneur utilise la thèse du répondant comme une prémisse, dont il cherche à déduire des conséquences paradoxales, mais sans viser à déduire telle conséquence déterminée ; selon la seconde description, en revanche, il doit fixer à son raisonnement une conclusion déterminée, mais il ne peut utiliser la thèse du répondant comme prémisse.

2. Pour des raisons de cohérence, il a paru préférable de conserver, dans ce volume, la traduction adoptée dans le volume I pour le terme-clef d'ἔνδοξα, « idées admises ». Ce n'est pas qu'elle soit sans défaut ; de plus, entre temps, d'autres traductions ont été proposées, en particulier « reputable opinions », cf. J. Barnes, « Aristotle and the Methods of Ethics », *Revue Internationale de Philosophie*, 34 (1980) 490-511, traduction reprise par le même auteur dans sa révision de la *ROTA* 1984. En outre, l'interprétation proposée dans l'Introduction du volume I a été critiquée avec des arguments non négligeables (notamment dans une étude de Paolo Fait, « *Endoxa* e consenso : per la distinzione dei due concetti in Aristotele », *Annali dell'Istituto Italiano per gli Studi Storici* 15, 1998, 15-48). J'aurais aujourd'hui tendance à préférer une traduction comme « idées autorisées », ou « idées qui font autorité » ; mais je ne crois pas indispensable de m'écarter ici de la traduction précédemment adoptée, qui me paraît capturer de façon assez satisfaisante la définition disjonctive des ἔνδοξα donnée par Aristote lui-même en I 1, 100 b 21-23 (je ne vois pas de bonne raison de *ne pas* la considérer comme une définition). Notamment, « idées admises » a un avantage, celui d'être une expression incomplète :

admises, mais par qui ? Par tous, *ou* par presque tous, etc. Dans les notes, en revanche, j'utiliserai librement les néologismes « endoxal », « adoxal » et même « endoxalité ».

3. Aristote introduit ici une distinction dont il n'avait pas été question au Livre I : certains énoncés sont ἔνδοξα (ou ἄδοξα) absolument parlant (ἁπλῶς) ; d'autres ne le sont que de façon déterminée (ὡρισμένως), par exemple pour tel individu (sans doute aussi pour tel type d'individus, par exemple ceux dont les opinions sont censées faire autorité : les hommes, les vieux, les Grecs, etc.). Mais le silence du Livre I sur ce point n'est pas incompatible avec cette distinction : en effet, on y lisait (entre autres définitions préliminaires, cf. 100a21-24) une définition disjonctive des ἔνδοξα (100b21-23 : « les choses qui paraissent être le cas (a) soit à tout le monde, (b) soit à presque tout le monde, (c) soit aux gens compétents, et parmi ces derniers (c1) soit à tous, (c2) soit à presque tous, (c3) soit à ceux qui sont les plus connus et font le plus autorité »). Cette définition disjonctive permet de considérer (a), ainsi très probablement que (b), comme des ἔνδοξα ἁπλῶς, et (c) comme des ἔνδοξα ὡρισμένως. Deux remarques peuvent justifier cette interprétation, ou écarter des objections contre elle. D'abord, dans toute la section 159b4-25, où il est expressément question des seuls ἔνδοξα et ἄδοξα ἁπλῶς (cf. la phrase conclusive de b23-25), l'adverbe ἁπλῶς est le plus souvent sous-entendu (seules exceptions : b10, 11, 16, 17) : ἔνδοξον tout court *signifie* ἔνδοξον ἁπλῶς (expression qui d'ailleurs signifie précisément « ἔνδοξον tout court »). Ensuite, les singuliers de 159b1, 26-27, 29 ne font pas obstacle aux pluriels de 100b22-23 : Aristote cite au moins une fois un ἔνδοξον fondé sur l'autorité du seul Empédocle (I 14, 105b16-18). Quant à l'alternative ἢ αὑτῷ ἢ ἄλλῳ (159b1), elle couvre deux cas possibles de l'ἔνδοξον/ἄδοξον τῳδί τινι : la prémisse peut être telle pour le locuteur lui-même dans son rôle de répondant (αὑτῷ, cf. 159b25-26 μὴ ἁπλῶς...ἀλλὰ τῷ ἀποκρινομένῳ) ou pour un autre que lui (ἄλλῳ), auquel il l'emprunte, par exemple une autorité comme Empédocle.

4. Cette phrase est un peu surprenante : à quoi bon introduire une distinction dont la signification n'est pas facile à saisir, si c'est pour dire qu'elle n'entraîne aucune différence dans les instructions que l'on donne au répondant ? En fait, on va le voir, ces instructions sont bel et bien différenciées, mais sur la base d'un principe (« celui qui raisonne correctement démontre le point qu'il s'est assigné à partir de prémisses plus conformes aux idées admises et mieux connues », 159b8-9) qui, au niveau d'abstraction approprié, reste identique à lui-même à travers ses diverses applications. — Ici (159b3) comme en 159a36, le jeu des variantes semble permettre de considérer ἢ μὴ διδόναι / δοῦναι comme une glose.

5. Dans ce passage assez elliptique, il faut d'abord comprendre que, par « thèse » (θέσις), Aristote entend ici la position adoptée par le répondant sur le problème mis en discussion (à la différence de la défi-

nition « officielle » de ce mot, I 11, 104b19-20, mais conformément à l'usage généralement suivi ailleurs par Aristote), et par « conclusion » (συμπέρασμα) la conclusion que le questionneur cherche à déduire à partir de prémisses que le répondant lui accorde, conclusion qui pourtant est la contradictoire de la thèse dont ce dernier s'était fait le champion (cf. la n. 3 ci-dessus). Une combinatoire simple permet de décrire les différents rapports d'endoxalité entre la thèse et la conclusion : si la thèse est adoxale, la conclusion est endoxale, et inversement ; si la thèse n'est ni adoxale ni endoxale, la conclusion a le même caractère. Plusieurs conséquences assez importantes suivent de cette remarque d'apparence très simple. (i) Deux propositions ne peuvent avoir la même valeur d'endoxalité (en l'occurrence, neutre) que si elles ne sont toutes deux ni adoxales ni endoxales ; dans les autres cas de figure, elles ont nécessairement une valeur d'endoxalité *opposée* : la contradictoire d'un ἔνδοξον est un ἄδοξον, et inversement. (ii) Corollaire : il ne peut y avoir de contradiction entre deux ἔνδοξα, du moins dans les *Topiques* (j'ai eu l'occasion de présenter cette thèse « paradoxale » dans Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 3 de la p. 116, et encore (avec quelques arguments supplémentaires qui répondent par anticipation à quelques objections de J.-B. Gourinat, « Dialogo y dialéctica en los 'Topicos' y las 'Refutaciones sofisticas' de Aristoteles », *Anuario Filosofico* XXXV/2, 2002) dans Brunschwig, « Dialectique et philosophie chez Aristote, à nouveau », in N. L. Cordero (ed.), *Ontologie et dialogue — Hommage à Pierre Aubenque*, 2000. (iii) Comme les lignes 159b4-7 ne font aucune allusion à la distinction entre ἁπλῶς et ὡρισμένως, on peut supposer que ce qui y est dit vaut pour les deux cas, *mutatis mutandis*. (iv) Plus généralement, on observera, dans l'ensemble du paragraphe, l'alternance entre les emplois du couple ἔνδοξον/ἄδοξον et ceux du couple δοκοῦν/μὴ δοκοῦν. Il semble bien que ces deux couples ne sont pas utilisés au hasard ni de façon interchangeable (cf. plus loin, 162a19-23 et les n. 5 de la p. 127 et 1-3 de la p. 128 ; voir aussi *Rhet.* II 25, 1402a33-34, phrase souvent prise à contre-sens, et plus simplement encore la définition des ἔνδοξα en 100b21-23, qui fait très nettement d'eux une espèce du genre δοκοῦντα). L'examen de la plupart des occurrences de ces termes dans leur contexte suggère que ἔνδοξον/ἄδοξον sont des propriétés objectives des prémisses, que le maître du jeu dialectique est habilité à connaître et à adjuger, tandis que δοκοῦν/μὴ δοκοῦν sont des propriétés d'apparence, dont l'adjudication est à la portée du répondant, mais ne dépasse pas son appréciation subjective. (v) Il reste une difficulté sur le sens de δοκοῦν/μὴ δοκοῦν : dans la première partie du texte (159b9-25), le contexte semble demander que δοκοῦν désigne « ce qui paraît <endoxal> », alors que dans la seconde partie (159b25-35), il est clair qu'on devrait traduire δοκοῦν par « ce qui paraît <vrai> » ou par « ce qui paraît <être le cas> » (*scil.* au répondant).

Mais cette incertitude n'affecte pas la netteté de la distinction entre ἔνδοξον/ἄδοξον et δοκοῦν/μὴ δοκοῦν.

6. Dans cette explicative introduite par ἐπεί, et où n'apparaît toujours pas d'occurrence de la distinction ἁπλῶς/ὡρισμένως, Aristote énonce une règle générale, qui ne sera appliquée que par la suite aux divers cas particuliers : une déduction n'est « correcte » que si ses prémisses ont un degré d'endoxalité plus élevé que sa conclusion ; en effet, une déduction « correcte » (καλῶς est à prendre ici en un sens gnoséologique) doit procurer, entre son point de départ et son point d'arrivée, un gain de connaissance ou d'information, qui se mesure à la moindre banalité de sa conclusion par rapport à ses prémisses. Ces dernières doivent donc être « plus endoxales » que la conclusion, sans qu'il soit précisé en quelle acception le mot doit être pris ; on peut en conclure qu'il peut être pris en n'importe laquelle de ses acceptions, pourvu qu'il le soit en la même à propos des prémisses et à propos de la conclusion. La situation est analogue à celle que produit la distinction du mieux connu absolument et du mieux connu pour nous (cf. VI 4, 141b15-132a16) : de toute façon, le mouvement de la connaissance va du mieux connu au moins bien connu ; mais cela n'empêche pas le mouvement qui va du mieux connu absolument au moins bien connu absolument d'être l'inverse de celui qui va du mieux connu pour nous au moins bien connu pour nous.

7. Dans les lignes 159b8-16, Aristote développe assez longuement le premier cas d'application de sa règle générale : comment le répondant doit-il se comporter lorsque la thèse qu'il soutient est « adoxale absolument » ? C'est en effet le cas où son rôle est le plus difficile, et où son adversaire semble avoir beau jeu, puisqu'il doit lui-même déduire une conclusion « endoxale absolument ». Mais la partie n'est pas aussi inégale que l'on pourrait le croire. La règle générale posée dans les lignes b8-9 permet en effet au répondant d'obliger son interlocuteur à bâtir une déduction satisfaisant les critères exigeants d'une déduction « correcte » : ainsi pourra-t-il lui refuser des prémisses qui lui paraissent soit non endoxales absolument, soit endoxales, mais moins que la conclusion visée par le questionneur (pour des raisons qui apparaîtront par la suite, il nous semble que δοκεῖ, dans ses trois occurrences de 159b11-12, signifie une apparence d'endoxalité, non une apparence de vérité — partie prenante du débat, le répondant n'est pas un juge objectif de l'endoxalité, cf. la n. 5 de la p. 117). Champion d'une cause qui paraissait perdue d'avance, le répondant prête ainsi la main à la « tâche commune » (κοινὸν ἔργον) à laquelle doivent collaborer les deux interlocuteurs (VIII 11, 161a37-38). — En 159b13, la tradition directe et indirecte ajoute πάντ(α) (« toutes » les prémisses), mais à des emplacements si divers que l'on peut soupçonner qu'il s'agit d'une glose, dont l'auteur aurait pensé : cela va sans dire, mais cela ira encore mieux en le disant.

8. Deuxième cas de figure : thèse endoxale absolument, et par suite conclusion adoxale absolument. C'est donc ici le questionneur dont la tâche est la plus rude. Mais une fois encore, la règle générale initialement posée va rétablir une sorte d'équilibre entre les deux partenaires : en effet, si les prémisses doivent être toutes endoxales, fût-ce seulement plus endoxales qu'une conclusion adoxale absolument, on ne voit guère quelle prémisse le répondant pourrait ne pas accorder à son partenaire, sauf mauvaise foi par trop patente. Si, malgré la bonne volonté du répondant, le questionneur n'arrive pas à prouver sa conclusion adoxale, les conditions d'un débat dialectique « suffisamment bon » auront été malgré tout satisfaites.

Page 118

1. Troisième cas de figure : la thèse n'est ni adoxale ni endoxale (et la conclusion de même). Pourvu que le répondant obéisse à la règle initiale, son comportement va tirer la discussion du côté de l'endoxalité : Aristote utilise exceptionnellement, à la ligne 159b23, l'adjectif ἐνδοξοτέρους pour qualifier non des prémisses mais des raisonnements ou des discussions, λόγους. Le vocabulaire de ce passage paraît d'ailleurs soigneusement différencié : nous comprenons que, dans le cas étudié, le répondant doit accorder toutes les prémisses manifestement <endoxales> (φαινόμενα) et, parmi celles qui ne paraissent pas <manifestement endoxales> (μὴ δοκούντων), toutes celles qui <sont> plus endoxales que la conclusion.

2. Conclusion de l'ensemble du passage consacré à l'examen des situations où « endoxal » et « adoxal » sont pris dans leur acception « absolue ». Le critère d'après lequel le répondant doit « faire la comparaison » (entre la prémisse que lui propose son partenaire et la règle sur laquelle il doit se guider pour l'accepter ou la refuser) doit être lui-même pris dans cette même acception.

3. Passage à la seconde section, consacrée aux cas d'endoxalité et d'adoxalité « déterminées », c'est-à-dire pour tel ou tel (τῳδί τινι), et non pas pour tout le monde ou presque. Dès sa présentation initiale, cette notion se subdivisait (159b1 : ἢ αὐτῷ ἢ ἄλλῳ) : l'individu dans le système de croyances duquel telle proposition figure, ou ne figure pas, peut être le répondant lui-même, ou bien un autre que lui, dont il endosse provisoirement le système de croyances. On peut hésiter sur l'objet exact de ces croyances : si telle proposition est endoxale « pour A », cela veut-il dire qu'il la croit endoxale, ou qu'il la croit vraie ? L'hésitation est peut-être permise en ce qui concerne les lignes b25-27, consacrées aux endoxes et adoxes « pour le répondant » ; mais elle peut déjà être levée si l'on aperçoit dans ces lignes une allusion à l'usage « peirastique » de la dialectique, qui consiste précisément à raisonner « à partir de ce que croit le répondant » (voir *Soph. El.*

2,165b4-5), c'est-à-dire de ce qu'il croit vrai. Il y a encore moins lieu d'hésiter si l'on considère le cas de la défense, par le répondant, de l'opinion d'un autre (lignes b28-33) : l'avocat de l'opinion d'un autre doit prendre en vue la « pensée » (διάνοια) de cet autre, c'est-à-dire le sens que donne cet autre aux paroles qu'il énonce quand il dit ce qu'il pense (cf. 159b30-33). On remarquera que l'exemple d'Héraclite est en léger porte-à-faux avec ce qu'il est censé illustrer : alors que celui qui défend l'opinion d'un autre doit « prendre en vue la *pensée* de cet autre » (159b29), le champion de la thèse héraclitéenne doit *parler* (λεκτέον) comme le ferait Héraclite (159b33), sans prendre la réponse à son compte, bien sûr, mais aussi sans prétendre savoir qu'Héraclite pensait vraiment ce qu'il disait. Aristote, on le sait, rapporte prudemment (*Metaph.* Γ 3, 1005b24-26) que « certains croient qu'Héraclite niait en paroles » (τινὲς οἴονται λέγειν, cf. ici φησιν 159b31) le principe de contradiction, mais il ajoute qu'« il n'est pas nécessaire de croire (ὑπολαμβάνειν) ce que l'on dit ».

4. Autre type d'exercice dialectique, cette fois de caractère « gymnastique », voire ludique, et non plus peirastique : après une « partie » où l'un des interlocuteurs a joué le rôle du questionneur et l'autre celui du répondant, les partenaires échangent leurs rôles (autour du même problème, bien entendu), comme des joueurs de cartes échangeraient leurs jeux.

Page 119

1. Transition entre deux types de considérations qui doivent guider le comportement du répondant. Dans le chapitre précédent, il devait prendre en compte le caractère (conforme ou contraire aux idées admises, ou encore ni l'un ni l'autre) de la « thèse » (celle qu'il s'est engagé à soutenir) ; ce caractère détermine par contraste celui de la « conclusion » (que cherche à établir le raisonnement du questionneur). Dans le présent chapitre, c'est le caractère propre de *chacune* des prémisses qui lui sont demandées que le répondant doit prendre en compte pour l'accepter ou la refuser. D'une part, ces prémisses peuvent être elles-mêmes conformes ou contraires aux idées admises, ou encore ni l'un ni l'autre ; d'autre part, elles peuvent être soit pertinentes pour l'élaboration du raisonnement du questionneur (« en rapport avec l'argument »), soit sans pertinence à cet égard (« sans rapport avec l'argument »). Il s'ensuit une combinatoire complexe, dont Aristote va examiner tous les cas de figure dans la suite du chapitre.

2. On remarquera que le répondant doit, par ses réponses, empêcher le questionneur de raisonner de manière incorrecte. C'est là une nouvelle anticipation de la notion de « tâche commune » (κοινὸν ἔργον), à laquelle coopèrent les deux partenaires de l'entretien dialectique (VIII 11, 161a37-38).

Page 120

1. Beaucoup de traducteurs, induits en erreur par l'occurrence unique de l'article τῶν en 160a17, estiment que ces deux situations s'équivalent, comme si la seule source d'obscurité était l'équivoque. La suite du texte, cependant, distingue clairement les deux cas (160a18-19, 21, 23-24, 33-34).

2. Ces « permissions » accordées au répondant de se soustraire, dans certains cas, à l'obligation de répondre par oui ou par non aux questions qu'on lui pose ont été rendues nécessaires par l'usage pervers que les éristiques faisaient de cette obligation (cf. *Soph. El.* 17, 175b3-14, 28-38, qui renvoie selon toute vraisemblance à notre passage ; Platon, *Euthydème* 295c). Voir aussi la n. 4 ci-dessous.

3. C'est-à-dire, vraisemblablement, exempte d'obscurité, contrairement au cas qui vient d'être évoqué. On passe au second cas, celui de l'équivoque.

4. Si la prémisse demandée, tout en pouvant se prendre en plusieurs sens, est vraie (ou fausse) dans tous ces sens, Aristote conseille ici au répondant de l'accorder (ou de la refuser) sans autre forme de procès ; ainsi, sans doute, montrera-t-il son refus de chipoter et son sens du *fair play* (cf. *Soph. El.* 17, 175b33-36). Revenant à plusieurs reprises sur cette question dans les *Réfutations sophistiques*, Aristote s'y montre dans l'ensemble beaucoup plus rigoriste que dans notre passage. S'il admet parfois que le répondant qui procèderait ainsi ne risque pas d'être victime de son élégance sur le plan purement dialectique (30, 181a39 - b6), il le met cependant en garde contre les mauvaises surprises qui pourraient l'attendre (17, 175b36-38) ; en outre, il qualifie son comportement de « faute » (30, 181b5), et il va jusqu'à dire que, malgré l'avis contraire de « certains » (17, 176a6), les répondants qui procèdent ainsi ont tort : ce faisant, en effet, ils « détruisent la dialectique » (176a12-13, expression que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher de celle de Platon dans le *Parménide*, 135c). Bien qu'Aristote ne précise pas l'identité de ces « certains » (τινες), plus laxistes, il paraît assez clair qu'il fait ici son auto-critique par rapport à notre passage des *Topiques*. Ses positions changeantes sur ce problème paraissent liées à une réflexion sur l'histoire des rapports et des interactions complexes entre dialectique et éristique (voir un examen plus détaillé de ces questions dans Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 2 de la p. 43).

5. Malgré la proximité de ὅτι, on peut garder en 160a27 le διότι des mss (voir Verdenius, p. 26), sans lui donner pour autant le sens de « pourquoi » (malgré Colli) : il n'appartient sans doute pas au répondant de disserter sur les *raisons* pour lesquelles la prémisse équivoque qu'on lui propose est vraie dans tel sens et fausse dans tel autre. Sur l'utilisation possible de cette dénonciation d'une équivoque par un répondant de mauvaise foi, voir *Soph. El.* 17, 175b3-6 et la note de Dorion, *op. cit.* ci-dessus, n. 4 de la p. 107.

Page 121

1. Sur les rapports de ressemblance et de différence entre l'induction et la similitude, voir 156b10-17.

2. A première vue, on discerne mal ce qui peut distinguer « présenter une objection » (ce que le répondant peut faire s'il veut rejeter une prémisse universelle, sous peine d'être coupable de « chipoter » s'il n'a pas d'objection à présenter) et « contre-argumenter (ἀντεπιχειρεῖν) pour montrer que la proposition n'est pas vraie » (ce qu'il peut faire dans la même situation, sous peine de paraître chipoter « bien plus encore » s'il ne le fait pas non plus) : la manière la plus obvie d'argumenter contre une universelle n'est-elle pas de présenter une objection, en l'espèce un contre-exemple ? Mais justement, le mot ἔνστασις (« pierre d'achoppement », « résistance », « obstacle ») paraît avoir, selon le contexte, le sens large d'« objection » ou le sens étroit de « contre-exemple ». Si on le prend en ce sens étroit, on peut comprendre qu'il y ait une distinction à faire entre la simple mention d'un contre-exemple et l'élaboration d'une contre-argumentation complète, permettant de déduire la fausseté de l'universelle litigieuse, en déduisant par exemple la vérité de sa contradictoire ou de sa contraire.

3. Cette parenthèse corrective, qui a tous les caractères d'une adjonction postérieure (cf. ci-dessous), a embarrassé les commentateurs : qu'est-ce au juste qui « n'est pas suffisant », et pour quelle fin n'est-ce pas un moyen suffisant ? Smith, p. 135-136, nous paraît présenter la bonne solution, assez vraisemblablement ici l'hypothèse d'une autocritique : « Aristote suggère qu'il existe une troisième façon de chipoter, à savoir, refuser d'accorder une prémisse évidente sous prétexte qu'il existe un argument plus ou moins farfelu (*exotic*) contre elle ». Ce qui serait insuffisant, dans cette optique, c'est de n'avoir distingué, dans ce qui précède, que deux manières de chipoter. Cette interprétation explique aisément la phrase finale de la parenthèse (« ce n'est pas une raison pour ne pas accorder les propositions opposées à celles-ci ») : par exemple, le répondant ne saurait s'appuyer sur les arguments paradoxaux de Zénon d'Élée pour refuser des prémisses de bon sens sur le mouvement. Le contexte postérieur de la parenthèse (160b10-11) ne mentionne que deux manières de chipoter (rejeter une prémisse sans argumenter contre elle, ni présenter d'objection) ; il ne tient donc pas compte de la rectification qu'elle apporte, ce qui peut confirmer l'hypothèse d'une adjonction postérieure.

4. Voir l'exposé et la discussion des arguments de Zénon dans *Phys.* VI 9, 239b5-240a18. Aristote pense ici sans doute à l'argument de la Flèche (239b5-9, 30-33) et certainement à celui du Stade (239b33-240a18).

Page 122

1. Littéralement : « aux volontés » (ταῖς βουλήσεσιν). Notre traduction à résonance kantienne tente de tenir compte du fait que les

thèses citées sont contraires aux maximes d'une morale particulièrement exigeante et fort peu partagée (celle, en fait, de Socrate, cf. *Crit.* 49c-d, *Gorg.* 469c, 508e). Il semble que βούλησις, dans les *Topiques*, soit régulièrement employé pour désigner la volonté éthique raisonnable (cf. IV 5, 126a13 : « toute volonté réside dans la partie raisonnable de l'âme » ; VI 8, 146b5-6 : « la volonté est le désir du bien »). Le contraste est frappant avec *Soph. El.* 12, 172b36-173a6, où les « volontés » sont les désirs réels, fort peu moraux, et faisant nettement contraste avec les « opinions affichées ». Voir aussi, dans un contexte comparable, *Rhet.* II 23, 1399a32.

2. Il semble peu douteux que τὸ ἀξίωμα (160b29) ne désigne ici rien d'autre que la prémisse supposée détruite « Socrate est assis ». L'emploi de ἀξίωμα comme synonyme de πρότασις (avec peut-être, parfois, une nuance d'accentuation sur le fait que la πρότασις est proposée, demandée, soumise à l'assentiment du répondant ; cf. n. 5 de la p. 102) est assez fréquent dans les *Topiques* (voir VIII 1, 156a23 ; 3, 159a4 ; *Soph. El.* 24, 179b14) et même ailleurs (*An. Pr.* II 11, 62a13).

Page 123

1. Dans le cas évoqué par Aristote (160b25-29), Socrate n'était pas assis et n'écrivait pas ; on pouvait donc croire que la fausseté de la conclusion « Socrate écrit » provenait de la fausseté de la prémisse « Socrate est assis ». Mais c'est inexact, puisque l'on peut imaginer un cas où la seconde prémisse serait vraie et la conclusion fausse, par exemple : « celui qui est assis écrit, Platon est assis (vrai), donc Platon écrit (faux) ». La comparaison des deux cas invite donc à identifier ici comme là « la prémisse d'où provient la fausseté » comme étant la première prémisse, la majeure « celui qui est assis écrit ». Il est à noter que ce raisonnement suppose que l'on traite cette prémisse, de façon assez peu naturelle, comme une universelle : « tout homme assis écrit » ; il n'est alors pas difficile de la détruire (« il n'est pas vrai que tout homme assis écrive », 160b33). Si l'on prenait cette prémisse comme une proposition singulière, attribuant à un individu déterminé un propre relatif et temporaire (« l'individu qui a pour propre d'être assis, en ce moment et par rapport aux autres hommes présents dans cette salle, écrit »), les deux prémisses du raisonnement concernant Socrate pourraient être vraies, et sa conclusion validement déduite et vraie.

2. Aristote présente ici (160b33-36) une distinction intéressante (l'articulation par μὲν…δὲ… a un sens adversatif, comme l'a vu Smith) entre (i) résoudre un argument à conclusion fausse en détruisant la prémisse qui, objectivement, est celle d'où provient la fausseté, et (ii) résoudre cet argument en *sachant* que c'est de la fausseté de cette prémisse que provient la fausseté de la conclusion ; en effet, il pourrait se faire que le répondant soit tombé par hasard sur la prémisse qu'il convenait de détruire.

3. Sur le ψευδογράφημα, type de paralogisme proprement géométrique, cf. VIII 1, 157a2-3, avec la n. 4 de la p. 107.

4. Passage particulièrement difficile. En effet, les lignes 160b36-37 (introduites par γάρ) pourraient servir : (i) *soit* à justifier (on mettrait alors b33-36 entre parenthèses) la directive initiale de b23-25, développée jusqu'à b33 : ne pas détruire n'importe quelle prémisse, même si elle est fausse, mais détruire celle d'où provient la fausseté de la conclusion. Va dans ce sens, en particulier, le parallélisme entre b25 οὐδ' εἰ ψεῦδός ἐστι τὸ ἀναιρούμενον et b36-37 οὐδ' ἂν ψεῦδος ᾖ τὸ ἀναιρούμενον. Dans ce cas, il faudrait comprendre b37 διότι ψεῦδος ἀποδεικτέον = il faut (dé)montrer *pourquoi* la *conclusion* est fausse, c'est-à-dire identifier la prémisse d'où provient sa fausseté. Mais il y a des difficultés : (a) il semble bien que le sujet de b37 διότι ψεῦδος ἀποδεικτέον doive être le même que celui de b36-37 οὐδ' ἂν ψεῦδος ᾖ τὸ ἀναιρούμενον, qui lui fait pendant ; or ce sujet est la *prémisse* rejetée, et non la conclusion de l'argument (autrement, comment construire et comment traduire διότι ψεῦδος ἀποδεικτέον ?) ; (b) b36-39 répéterait simplement la directive initiale b23-25, sans avoir, semble-t-il, le pouvoir de la justifier (comme le voudrait b36 γάρ). (ii) *Mais* les lignes 160b36-37 (introduites par γάρ) pourraient servir aussi à justifier la distinction (nouvelle, dans cette hypothèse) introduite par b33-36, entre deux manières distinctes de détruire la prémisse d'où provient la fausseté de la conclusion (cf. ci-dessus, n. 2 de la p. 123) : (a) le répondant peut choisir, par pure chance, de rejeter la prémisse dont la fausseté entraîne objectivement la fausseté de la conclusion, sans *savoir* à proprement parler que tel est le cas, ou bien (b) il peut le faire *en connaissance de cause*, c'est-à-dire en étant capable de (dé)montrer *que* cette prémisse est fausse, ou, ce qui est la même chose, *pourquoi* elle est fausse (les deux sens possibles de διότι s'amalgament ici : savoir que, c'est savoir pourquoi). Cette interprétation évite les inconvénients de sa concurrente, mais elle en a qui lui sont propres. Le plus sérieux, semble-t-il, est le suivant : si l'on exige du répondant qu'il (dé)montre *pourquoi* la *prémisse* qu'il rejette est fausse, il serait illogique de ne pas exiger aussi de lui qu'il (dé)montre *que* la fausseté de cette prémisse est *la raison pour laquelle* la *conclusion* du raisonnement est fausse. En d'autres termes, il faudrait que διότι ψεῦδος joue deux rôles à la fois, s'appliquant l'un à la prémisse rejetée et l'autre à la conclusion du raisonnement (cf. ce dédoublement dans la note très significative de Tricot : « Dans l'exemple précédent [Socrate assis], il faut savoir *pourquoi* la majeure est fausse *et pourquoi* elle doit être niée plutôt que la mineure, bien que celle-ci soit fausse aussi » (souligné par nous). Mais le texte ne semble pas justifier la distinction de ces deux rôles. Il faut conclure faute de mieux, semble-t-il, que la lettre de ce passage est trop mal déterminée pour autoriser un choix ferme entre les deux interprétations proposées ci-dessus.

5. Comme il est expliqué dans ce qui précède.

6. Il s'agit sans doute d'une difficulté qui n'atteint pas l'argument en en donnant la « solution », mais l'argumentateur lui-même en le mettant dans l'embarras. Par exemple, si on lui refuse une prémisse qui n'est pas celle d'où provient la fausseté de la conclusion qu'il cherche à déduire, cela ne le troublera pas s'il est compétent, mais s'il ne l'est pas il abandonnera la partie sans raison valable.

7. Littéralement : celle qui vise le temps. Notre traduction est évidemment anachronique, mais elle correspond bien à l'explication que donne aussitôt Aristote, et elle attire l'attention sur le caractère de « jeu en temps limité » de l'entretien dialectique (cf. 158a25-30 et Moraux in Owen ed., p. 284-285).

Page 124

1. Un entretien dialectique fait normalement l'objet d'une appréciation critique, élogieuse ou réprobatrice (cf. 161b19-33) ; le mot ἐπιτίμησις peut avoir soit le sens large d'une appréciation critique qui peut être positive ou négative, soit le sens étroit de blâme ou de reproche. Qui est habilité à prononcer cette appréciation ? Aucun des deux partenaires, sans doute, mais plutôt le maître qui a organisé l'exercice entre deux de ses élèves, ou l'ensemble du public compétent qui a assisté à l'entretien.

2. Sur cette notion cruciale de « tâche commune », qui différencie fondamentalement la dialectique et l'agonistique (ou éristique), voir plus loin, 161a37-39.

3. On peut hésiter sur la référence de cette expression : Aristote a-t-il en tête les argumentations dialectiques en général, qu'il définirait ici uniquement par leurs finalités gymnastiques (l'exercice) ou peirastiques (la mise à l'épreuve), en les opposant d'une part aux argumentations agonistiques et de l'autre aux argumentations didactiques (cf. 159a25-37), ou bien réserve-t-il implicitement la place des usages « philosophiques » de la dialectique (cf. I 2, 101a27-28 et 101a34 - b4) ? Compte tenu du caractère très scolairement réglementé du Livre VIII, et quelles que soient les difficultés d'harmonisation avec le chapitre I 2, nous penchons pour la première solution. Rappelons que Platon présente la seconde partie du *Parménide* comme une « gymnastique » préliminaire indispensable à la recherche de la vérité (135d4, 7, 136a2, c5-6), et qu'Aristote n'invoque jamais cette seconde partie du dialogue comme une source contenant des informations doctrinales sur la pensée de Platon. Sur les relations entre les *Topiques* et le *Parménide*, voir Alexandre 29.2-5 ; H. Maier, *Die Syllogistik des Aristoteles*, 1896-1900, II 2, p. 51, n. 1 ; Owen ed., *passim*.

4. Avec des prémisses toutes vraies, on ne peut en effet déduire (validement) une conclusion fausse.

5. On déduira ainsi une conclusion vraie (la contradictoire de la thèse fausse soutenue par le répondant) à partir de prémisses fausses, ce qui est logiquement possible.

Page 125

1. On peut à la rigueur comprendre : « il sera mieux persuadé, ou mieux aidé » (Pickard-Cambridge, Tricot, Smith). Mais il paraît clair que le répondant qui soutenait initialement une thèse fausse, et à qui l'on fait admettre finalement une conclusion vraie sur la base de prémisses fausses qu'il croit vraies, sera sans doute persuadé, mais n'en tirera pas un véritable bénéfice, car il ne connaîtra pas les vraies raisons pour lesquelles cette conclusion est vraie. Sur cet usage de la dialectique pour transformer (μεταβιβάζειν, 161a33-34) les croyances de l'interlocuteur sur la base de ce qu'il croit lui-même, cf. I 2, 101a30-34.

2. Renvoi probable à I 1, 100a29 - b23 ; mais on peut penser aussi à une référence interne au livre VIII, comme 159a25-34. Le degré de solidarité entre les livres I et VIII reste ainsi difficile à déterminer.

3. Ou encore, si l'on adopte la leçon de A, probablement confirmée par Λ (τὸ προκείμενόν, 161a39) : « là aussi, l'objectif est quelque chose de commun ».

4. Le verbe ἐκδέχεσθαι évoque l'image d'un jeu dans lequel on reçoit la parole et on la renvoie, comme on se passerait un ballon ou comme on retournerait une balle de service : c'est ce que font les sophistes de l'*Euthydème* de Platon (277b) et les convives du *Banquet* (189a).

5. Avoir pour répondant un chipoteur n'est donc pas une raison valable pour le récuser comme interlocuteur. Il y a pire (14, 164b8-15).

6. Passage assez peu clair. L'une des contraintes qui encadrent toute tentative d'interprétation est qu'il s'agit ici de ceux des obstacles à la qualité du débat dont le responsable est le répondant (161b14 et 16, malgré les lignes 17-18, sur lesquelles voir la n. suivante ; cf. au contraire 162b31-33 et suiv.) La plupart des traducteurs et des interprètes nous semblent avoir mal compris ce passage. À l'exception de Colli et de Smith (le premier s'inspirant lui-même de J. von Kirchmann, *Aristoteles Kategorien*, etc., 1876-1883), ils ont suivi Alexandre (lui-même peut-être influencé par 161b11-12 et 162b31-33), et n'ont pas su distinguer la pétition de principe (τὸ ἐν ἀρχῇ ... αἰτεῖται, 162b31), faute qui menace le questionneur, et l'acceptation des prémisses initiales (τὰ ἐν ἀρχῇ λαμβάνουσιν, 161b11-12), dont la conjonction avec l'acceptation successive ou simultanée de leurs contraires (161b14-15) constitue une faute qui menace le répondant, d'abord dans son dialogue avec lui-même, ensuite et par conséquent dans son dialogue avec les autres (161b12-15). La construction des lignes 161b14-15 est assez malaisée, surtout si l'on maintient, malgré τὰ ἐν ἀρχῇ en 161b11-12, la *lectio difficilior* τὸ ἐν ἀρχῇ en 161b14. Nous supposons que la leçon à tirer de cette alternance du pluriel et du singulier pourrait être que τἀναντία désigne non pas *des couples* de propositions contraires, mais seulement *les propositions uniques* qui

sont contraires, une à une, à l'une ou l'autre des propositions acceptées par le répondant au début de la discussion. — Sur ὑπακούειν comme synonyme de ἀποκρίνεσθαι, cf. Bonitz, 788b22-23 (exemple unique).

Page 126

1. Conclusion générale de tout ce qui précède, depuis le début du chapitre 11 (et non des seules lignes 161b11-17), comme l'ont vu Waitz et beaucoup d'interprètes plus récents. C'est pourquoi nous en faisons un paragraphe séparé.

2. Cette classification des vices possibles de l'argument est rangée par ordre de gravité décroissante. Cf. Alexandre, 567.8-569.8, qui termine son commentaire de ce passage en confrontant sa propre analyse avec celle d'Herminos. Smith fait œuvre utile en dressant la liste des vertus d'un bon argument : (1) il doit y avoir déduction, c'est-à-dire que les prémisses doivent impliquer quelque conclusion ; (2) les prémisses doivent impliquer la conclusion voulue ; (3) aucune des prémisses nécessaires ne doit être laissée de côté ; (4) il ne doit y avoir aucune prémisse superflue ; (5) les prémisses doivent être plus acceptables que la conclusion ; (6) elles ne doivent pas être plus difficiles à établir que la conclusion. À partir de là, les vices distingués par Aristote peuvent être présentés comme étant chacun l'absence de l'une ou l'autre de ces vertus, mais non de celles qui la précèdent dans la liste.

3. S'il y a une ou plusieurs prémisses superflues, la conclusion n'est pas strictement impliquée par toutes les prémisses, et seulement par elles ; et si cette condition n'est pas satisfaite, Aristote déclare ici qu'on n'a pas véritablement un συλλογισμός. En cela, il endosse une conception du συλλογισμός qui semble différente de celle du début du Livre VIII, où il allait jusqu'à distinguer quatre types de prémisses non nécessaires (155b20-28) ; mais il est vrai qu'il prenait soin de définir les prémisses nécessaires comme celles « par lesquelles s'effectue le συλλογισμός ». En fait, le mot συλλογισμός peut désigner le genre dont les espèces sont le συλλογισμός scientifique, dialectique, etc., mais aussi l'une ou l'autre de ces espèces. Un συλλογισμός dialectique peut ainsi héberger un συλλογισμός non dialectique, qui apparaît si l'on retire du premier ses prémisses non nécessaires. On remarquera en 161b30 l'expression « du fait que ces choses sont <le cas> » (τῷ ταῦτ' εἶναι) : elle se trouve aussi dans la définition que donne Aristote du συλλογισμός dans les *An. Pr.* 24b18-20 (le συλλογισμός est « une formule dans laquelle, certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ce qui a été mis en place s'ensuit nécessairement par le fait que ces choses sont <le cas> », τῷ ταῦτ' εἶναι). La définition des *Topiques* (I 1, 100a25-27) ne diffère de celle des *Analytiques* que sur ce point, comme on sait : à la place de τῷ ταῦτ' εἶναι, on a διὰ τῶν κειμένων (« à cause des choses qui ont été posées ») ; la substitution s'explique peut-être parce que διὰ τῶν

κειμένων n'excluait pas clairement les prémisses superflues, alors que τῷ ταῦτ' εἶναι le fait plus nettement. On peut trouver là une preuve discrète (mais il y en a évidemment bon nombre d'autres qui le sont moins) de la postériorité du Livre VIII par rapport aux *Analytiques*, et de celle des *Analytiques* par rapport au Livre I des *Topiques*.

Page 127

1. On pourrait peut-être proposer l'exemple suivant : la Lune peut s'interposer entre mon chapeau et le Soleil (en cas d'éclipse) ; mon chapeau peut s'interposer entre la Terre et la Lune ; donc la Lune peut s'interposer entre la Terre et le Soleil.

2. Si le second argument a besoin de ces prémisses supplémentaires, comment peut-il ne pas « résider en elles » ? Il semble qu'elles soient à la fois nécessaires et superflues. Smith propose de comprendre que l'argument *tout entier* ne doit pas être constitué de prémisses non explicitées ; mais dans ce cas, s'agirait-il encore d'un argument ? On peut suggérer plutôt que les prémisses supplémentaires ne doivent pas suffire, *à elles seules*, à déduire la conclusion que les prémisses initiales étaient impuissantes à déduire ; ces dernières seraient alors complètement superflues, et l'argument dans son libellé initial n'aurait aucun titre à être déclaré meilleur que celui auquel il est comparé.

3. Voir *An. Post.* I 12, 78a6-13, et, pour une étude détaillée des divers cas possibles, *An. Pr.* II 2-4 et G. Patzig, *Die aristotelische Syllogistik*, 1969[3], Appendix (traduction anglaise par J. Barnes, 1968). Alexandre, 570.26-571.5, témoigne qu'il a rencontré en 162a9 les deux leçons δίκαιον et οὐ δίκαιον ; il ne choisit la seconde (à juste titre) qu'avec un peu d'hésitation, attestant ainsi que la doctrine d'Aristote sur ce point avait été déjà discutée et jugée paradoxale.

4. Les lignes 162a15-18, qu'Alexandre ne commente pas, sont souvent tenues pour inauthentiques (Strache-Wallies, Tricot, Smith), à très bon droit pensons-nous. On notera que l'aporème y est présenté comme une espèce de l'épichérème ; on notera aussi, et surtout, que sa définition comme συλλογισμὸς διαλεκτικὸς ἀντιφάσεως impose qu'on la comprenne ici dans le sens de « déduction *d'une contradiction* » (de type « *p* et non-*p* »), alors que dans l'usage d'Aristote, les expressions analogues désignent un raisonnement qui « déduit *la contradictoire* (non-*p*) » de la thèse (*p*) de l'interlocuteur : voir par exemple la définition de la réfutation (ἔλεγχος) en *An. Pr.* II 20, 66b11.

5. Avec Alexandre, la plupart des traducteurs et commentateurs identifient δοκοῦν et ἔνδοξον. Il est pourtant indispensable de les distinguer (cf. ci-dessus, n. 5 de la p. 117). Nous traduisons conventionnellement δοκοῦν par « ayant quelque apparence », « ayant de l'apparence » : le δοκοῦν « apparaît » (vrai) sans l'être nécessairement pour autant (cf. par exemple 12, 162b8-11 ; *Soph. El.*, 1, 164a23-24),

tout en pouvant parfaitement l'être, bien sûr. Malgré l'obscurité des lignes 162a19-23 (Aristote n'y justifie pas ses diverses assertions), trois points semblent clairs : (i) il y a trois « valeurs d'apparence », positive (la prémisse apparaît vraie), neutre (ni elle ni sa négation n'apparaissent vraies, cf. μηδετέρως <δοκοίη>, a21), négative (sa négation apparaît vraie, c'est sûrement le sens de μὴ δοκοίη, a22) ; (ii) ces valeurs d'apparence sont susceptibles de degrés ; (iii) deux prémisses peuvent avoir la même valeur d'apparence à des degrés différents (a19-20) et des valeurs d'apparence différentes au même degré (a21-23).

Page 128

1. Premier cas de figure envisagé dans la protase de ce passage : les deux prémisses ont une valeur d'apparence positive, mais non au même degré. Dans ce cas, dit Aristote dans l'apodose, la conclusion peut avoir une valeur d'apparence de degré supérieur à celle de chacune des deux prémisses (μᾶλλον ἑκατέρου δοκεῖν, 162a20-21) ; il accepte vraisemblablement que les valeurs positives des deux prémisses, dans ce cas de figure, puissent s'additionner dans la conclusion. Si c'est le cas, notons en passant que cela confirme la différence entre δοκοῦν et ἔνδοξον (cf. n. 5 de la p. 127) : en effet, les prémisses doivent être *plus* endoxales que la conclusion (cf. 159b13-15), mais elles peuvent avoir, comme on voit ici, une valeur d'apparence *moindre* que celle de la conclusion. Remarquons parallèlement qu'Aristote professe (*An. Post.* I 2, 72a36-37) que dans une démonstration, il est nécessaire que l'on soit plus convaincu des principes (c'est-à-dire des prémisses), soit de tous, soit de quelques-uns, que de la conclusion. C'est sans doute pour éviter cette apparente contradiction que la variante τοῦ ἑτέρου (« davantage que l'une des deux »), à la place de ἑκατέρου (« davantage que chacune des deux »), s'est introduite dans la tradition ancienne. Mais nous sommes encore loin, ici, de la théorie de la démonstration.

2. Dans la protase de ce passage, Aristote envisage deux nouveaux cas de figure, où les valeurs d'apparence des deux prémisses comparées sont de signe différent : positive et neutre dans le premier cas, positive et négative dans le second.

3. Malgré la différence des deux cas envisagés dans la protase (différence qui porte seulement sur les valeurs d'apparence), Aristote semble vouloir les régler ensemble, en distinguant seulement le cas où les valeurs d'apparence différentes sont de même degré (εἰ μὲν ὁμοίως) ou de degré différent (εἰ δὲ μᾶλλον θάτερον). Pour traiter du premier de ces cas, il paraît jouer sur l'équivoque possible de l'expression μὴ <δοκοίη> en 162a23, qui pourrait désigner la valeur d'apparence négative (comme en a22), mais aussi la valeur d'apparence neutre (comme μηδετέρως en a21). La conclusion aurait alors deux valeurs d'apparence simultanées, de signe différent mais de degré

égal : paradoxalement, elle aurait à la fois apparence et non-apparence au même degré (l'ensemble du passage est si condensé que l'addition εἴη καὶ <δοκοῦν καὶ> μή, proposée par Strache-Wallies et acceptée par Ross, est probablement superflue). En revanche, dans le second cas, la conclusion n'a qu'une seule valeur d'apparence, celle qu'elle hérite de la prémisse dont le degré est supérieur. Le contraste entre le conditionnel ὁμοίως ἂν εἴη et l'indicatif futur ἀκολουθήσει pourrait être destiné à indiquer que le premier cas est purement théorique, et que le second est celui qui se réalise pratiquement toujours.

4. La suite montre qu'une opinion est « plus opinion » qu'une autre quand elle est vraie et plus exacte qu'elle.

5. Le questionneur adopte ici une position platonicienne, ou réputée telle : la Forme du *F* (le « *F*-en-soi ») est elle-même *F* au plus haut point, plus que n'importe quelle chose *F* particulière (c'est la thèse que les discussions modernes désignent sous le nom d'« autoprédication des Formes »).

6. Cette prémisse, qui sera dénoncée plus loin comme superflue, engage l'argumentation, dont la conclusion souhaitée porte sur l'opinion, dans un détour qui passe par le corrélat de l'opinion, à savoir son objet, l'« opinable ». Le corrélat de l'opinion vraie serait alors son objet propre, le δοξαστὸν ἀληθῶς, l'« opinable avec vérité », dont il existe une Forme, l'« opinable-avec-vérité en soi », lequel est plus « opinable-avec-vérité » que les « opinables-avec-vérité » particuliers. Cette sorte de fabrication d'une Forme platonicienne par un simple collage mécanique du préfixe αὐτό sur n'importe quel support nous paraît, en fait, fort peu platonicienne, et l'on peut supposer que la conclusion à laquelle elle permet d'arriver (« il y a une opinion plus opinion qu'une autre ») était destinée à embarrasser les platoniciens bien plus qu'à les conforter dans leur théorie. Pour Platon, nous semble-t-il, une opinion, en tant que telle, n'est pas plus opinion qu'une autre, notamment pas si l'une est vraie et l'autre fausse, car toute opinion peut changer avec le temps de valeur de vérité ; vérité et fausseté s'attachent à des opinions particulières de façon contingente et labile. À notre sens, d'ailleurs, la notion même d'opinion-en-soi serait platoniciennement paradoxale : que serait l'opinable de cette opinion ? Un opinable-en-soi qui ne serait aucun objet d'opinion particulier ? Voir les paradoxes analogues développés dans la première partie du *Parménide* à propos du maître-en-soi, de la science-en-soi, etc. (133c-134e).

7. Principe qui permet à l'argumentation de repasser de l'opinable à son corrélat, l'opinion : en vertu de ce principe, l'opinion vraie en soi, corrélat de l'opinable-avec-vérité en soi (lequel est davantage opinable-avec-vérité que les opinables-avec-vérité particuliers), est elle-même davantage opinion vraie que les opinions vraies particulières.

8. Ces deux prémisses, qui étaient déjà présentes dans la version longue de l'argument (ἐν τῷ λόγῳ ὑπαρχόντων, 162a26 : cf. a29-30

pour la première et a27 pour la seconde), suffisent à elles seules pour atteindre la conclusion voulue, sans passer par le détour de l'opinable. Voir l'excellente analyse détaillée de l'ensemble de ce passage dans Smith.

9. La version longue de l'argument, encombrée de prémisses mollement entassées les unes sur les autres, et dont plusieurs concernent l'opinable plutôt que l'opinion, ne laisse pas voir clairement le moyen terme, cause véritable de la conclusion : c'est parce qu'être en soi appartient à l'opinion vraie en soi qu'être opinion vraie au plus haut degré appartient à l'opinion vraie en soi. — Les dernières lignes (162a32-34) ont une tournure d'une vivacité assez rare dans les *Topiques* : on y entend presque la voix du maître, vérifiant si tous ses auditeurs ont bien saisi la fonction causale du moyen terme (*An. Post.* II 2, 90a7). Mais, contre la tentation de les attribuer à un autre maître que le Stagirite lui-même, on doit remarquer qu'Alexandre les commente (573.18-20), même si c'est avec un peu d'embarras (il remplace le singulier το αἴτιον par un pluriel, τὰ τοῦ συμπεράσματος αἴτια).

10. Premier sens dans lequel un argument peut être qualifié d'évident (δῆλος) : sa conclusion s'impose, sans que le répondant puisse obliger le questionneur à lui soumettre des interrogations supplémentaires ; peut-être aussi sans que la conclusion elle-même soit si peu assurée que le questionneur lui-même préfère la formuler sous forme interrogative (cf. Smith, qui rapproche l'emploi du verbe rare ἐπερωτᾶν en 162a36-37 de son occurrence en *Rhet.* III 18, 1419a20-b2). On peut noter cependant qu'Aristote recommande d'éviter cette façon de présenter la conclusion (158a7-8).

Page 129

1. Deuxième sens dans lequel un argument peut être qualifié d'évident. Contrairement au premier, qui est un sens « ordinaire », celui-ci ne paraît pas être « courant » (συνήθης), quoi qu'en dise Alexandre : en effet, l'évidence immédiate pourrait se ternir dans un argument où figurerait un enchaînement de prosyllogismes ayant chacun leur conclusion intermédiaire. L'opposition marquée par μέν...δέ... (162b1) pourrait justement signifier que s'il est vrai que l'abondance des étapes intermédiaires peut nuire à l'évidence (au sens ordinaire) d'un argument, elle ne nuit pourtant pas à son évidence (au sens technique) maximale (μάλιστα λέγεται, 162a37), pourvu que les prémisses qui rendent sa conclusion médiatement nécessaire aient été intégralement explicitées.

2. Troisième sens dans lequel un argument peut être qualifié d'évident : certaines prémisses restent implicites, mais elles ont un fort degré d'endoxalité. Nous conservons la *lectio difficilior* ἐλλείπει σφόδρα ἐνδόξων, qui semble la mieux attestée ; la construction du verbe avec le génitif est fréquente.

3. À parler strictement, seule une proposition (simple ou composée) peut être fausse (ou vraie). Mais un argument peut être qualifié de « faux » (ψευδής) en divers sens dérivatifs, qu'Aristote s'emploie ici à différencier.

4. Premier sens dans lequel un argument peut être qualifié de faux : s'il semble concluant (logiquement valide) sans l'être. Aristote appelle ici ἐριστικὸς συλλογισμός ce qui n'en était qu'une espèce, la seconde mentionnée, en I 1, 100b23-25.

5. Deuxième sens dans lequel un argument peut être qualifié de faux : il est valide, mais la conclusion à laquelle il parvient n'est pas celle à laquelle il était censé parvenir. Si cela arrive surtout dans les réductions à l'impossible, c'est que, pour déduire une conséquence impossible de l'hypothèse selon laquelle la conclusion que l'on veut établir serait fausse, il faut combiner cette hypothèse avec une ou plusieurs autres prémisses ; la conclusion valide de la réduction est donc que l'une au moins de ces prémisses est fausse ; mais ce n'est pas nécessairement celle dont on voulait déduire la fausseté.

6. Troisième sens dans lequel un argument peut être qualifié de faux. La méthode propre à un sujet donné est celle qui repose sur les principes propres au genre de ce sujet. Un argument pourrait ainsi avoir l'air médical, parce que sa conclusion l'est, sans l'être vraiment, parce que ses prémisses ne le sont pas. La notion d'un argument qui aurait l'air dialectique sans l'être pose un problème : puisque la dialectique ne porte sur aucun genre déterminé (I 1, 100a19-20 ; *Rhet.* I 1, 1354a1-3, 1355b8-9), on ne saurait exiger d'un argument dialectique qu'il observe la méthode propre à son sujet. On peut pourtant exiger de lui qu'il observe la méthode propre à la définition d'un argument dialectique. En effet, il aurait l'air dialectique sans l'être, si ses prémisses avaient l'air endoxales sans l'être (en I 1, 100b23-25, un tel argument est présenté comme une espèce de la déduction éristique).

7. Quatrième sens dans lequel un argument peut être qualifié de faux. Si les prémisses d'un argument sont fausses, il n'est pas illégitime de le qualifier lui-même de faux. Mais Aristote met judicieusement son lecteur en garde contre l'erreur qui consisterait à croire que la conclusion d'un tel argument est nécessairement fausse. La référence renvoie à 162a9-11 ; cf. la n. 3 de la p. 127.

8. Il est assez clair, comme l'avait vu Alexandre, que les lignes 162b16-24 doivent prendre le terme de « faux » (et corrélativement, celui de « vrai » en b18) dans l'un seulement des sens qui viennent d'être distingués, et que ce sens est le quatrième : le développement met en contraste, au bénéfice des premiers, deux sortes de raisonnements « pris en eux-mêmes » : les raisonnements par l'impossible, dont la conclusion est fausse, ce qui permet de « démontrer » la vérité d'une de leurs prémisses, et les raisonnements à conclusion vraie, mais à prémisses fausses et inintéressantes. Nous mettons entre parenthèses

la précision, pourtant importante, de b17-18 : la justification qui la suit porte en effet sur ce qui la précède.

9. C'est-à-dire, ici, des arguments dont la conclusion est vraie (cf. la n. précédente), comme par exemple ceux dont il sera question en 163a22-24.

Page 130

1. Il s'agit à nouveau ici des réductions à l'impossible. Le raisonnement semble être le suivant : pris « en lui-même », c'est-à-dire abstraction faite du contexte dialectique dans lequel il s'inscrit, l'argument central d'une réduction à l'impossible déduit effectivement une conclusion fausse (donc opposée à « quelque vérité »). Si ses prémisses « ont de l'apparence au plus haut degré possible », la contradictoire de l'une au moins d'entre elles est démontrée, en vertu de la fausseté de la conclusion tirée de cet ensemble de prémisses. C'est pourquoi nous acceptons de tels arguments « bien plus volontiers que beaucoup d'arguments vrais » (à conclusion vraie).

2. Situation symétrique de la précédente : après les arguments intéressants à conclusion fausse, les arguments inintéressants à conclusion vraie (cf. n. 1 de la p. 127). Nous mettons entre parenthèses la phrase où Aristote signale qu'un argument qui aurait une conclusion fausse, et dont les prémisses auraient les mêmes caractères que celles décrites dans le cas des arguments inintéressants à conclusion vraie, serait « encore tel », c'est-à-dire « de beaucoup pire » que les arguments à conclusion fausse antérieurement envisagés.

3. Nous passons à la ligne, les distinctions qui suivent paraissant résumer les conclusions à tirer de l'ensemble du chapitre.

4. C'est-à-dire, vraisemblablement, si la conclusion de l'argument est vraie ou fausse.

5. Si Aristote entend ici donner une définition de l'argument λογικός, il est clair que λογικός n'équivaut pas à διαλεκτικός, puisqu'un argument se qualifie comme « dialectique » dès lors que ses prémisses sont endoxales, quelle que soit leur valeur de vérité objective. L'équivalence traditionnellement établie entre « dialectique », « vide » et « logique » (souvent traduit par « verbal ») a été mise en question par G. Mosquera, « L'interprétation de l'argument ΛΟΓΙΚΟΣ chez Aristote », *Les Etudes Classiques* 66 (1998), p. 33-52 ; mais cet auteur n'étudie pas particulièrement notre passage.

6. Piètre argument, sans doute du point de vue de son efficacité dialectique.

7. Nous traduisons assez littéralement l'expression τὸ ἐν ἀρχῇ αἰτεῖσθαι, qui a donné naissance, dans le vocabulaire de la tradition, à l'expression beaucoup moins transparente de « pétition de principe » (cf. C.L. Hamblin, *Fallacies*, 1970, p. 32-35, qui traduit l'expression originale par « asking to be granted the question-at-issue, which one

has set out to prove »). Un jalon intermédiaire dans l'histoire de la traduction de cette expression est fourni par la version de Boèce : *petere hoc quod est in principio*.

8. Contrairement à la « pétition de principe », l'expression de « pétition des contraires » (la chose elle-même sera examinée plus loin, 163a14-28) ne semble pas avoir fait fortune dans le vocabulaire traditionnel.

9. Pour la « pétition de principe », cf. *An. Pr.* II 16. Sur les déductions à partir de prémisses opposées, cf. *An. Pr.* II 15 (qui contient un renvoi aux *Topiques*, 64a36-37). Les analyses contenues dans les deux couples de textes présentent d'assez nombreuses différences. Pour une brève mais substantielle analyse comparative, voir R. Robinson 1960, « La pétition de principe », in *Actes du Congrès de Lyon de l'Association Guillaume Budé*, 1960, p. 75-80. Voir aussi R. Bolton, « Definition and scientific method in Aristotle's *Posterior Analytics* and *Generation of Animals* », in A. Gotthelf et J.G. Lennox, eds., *Philosophical issues in Aristotle's biology*, 1987, p. 120-166, ici p. 149-150. Pour les diverses hypothèses avancées pour expliquer les différences (contraste entre commettre une pétition de principe et paraître la commettre, évolution de la pensée d'Aristote, différence de contexte), voir Smith.

Page 131

1. Aristote emploie ici, comme plusieurs fois dans ce chapitre, le verbe actif ἀξιοῦν, approximativement dans le sens de « demander », « réclamer » (le questionneur « réclame » que le répondant lui accorde telle prémisse). Ce verbe concurrence le verbe moyen αἰτεῖσθαι, « demander », « postuler » (cf. n. 7 de la p. 130), dont les occurrences sont nettement plus nombreuses. En s'appuyant sur plusieurs passages, où les deux verbes figurent (163a1-3, 5-8, 10-11, 17-19), les commentateurs les présentent souvent comme synonymes (Bonitz, 70a32). Les traducteurs les traduisent parfois de la même manière (Tricot : « postuler »), parfois de manière différente, tout en précisant que l'un est une « variante » de l'autre (Smith : αἰτεῖσθαι, « to ask », vs. ἀξιοῦν, « to claim »). Il semble que l'on puisse introduire une nuance entre les deux verbes, même si Aristote ne la respecte pas systématiquement : ἀξιοῦν a pour objet la prémisse que le questionneur demande explicitement à son interlocuteur de lui accorder (dans le présent exemple : « les opposés en général relèvent d'une science unique, n'est-ce pas ? ») ; αἰτεῖσθαι a pour objet la proposition que, ce faisant, il se fait implicitement accorder, et qui se trouve être la conclusion qu'il s'agissait initialement de montrer « pour elle-même », à savoir que les contraires, qui sont une espèce particulière des opposés, relèvent d'une science unique (sur la traduction de ἀντικείμενα, cf. ci-dessus n. 6 de la p. 103). Pour marquer la nuance, si

c'en est une, nous traduisons ἀξιοῦν par « demander qu'on vous accorde », et αἰτεῖσθαι par « postuler ».

2. A partir d'ici, Aristote ne numérote plus les deux dernières des cinq formes de « pétition de principe » qu'il a annoncées au début. Peut-être est-ce parce que ces deux dernières formes apparaissent comme des variantes d'une seule et même forme (noter la simple liaison par ἤ, 163a10) : « la médecine est la science du sain et du malsain » (« le problème », c'est-à-dire la conclusion conjonctive à établir) et « la médecine est la science du sain » et « la médecine est la science du malsain » (la « division » du problème, c'est-à-dire la « séparation » des membres qu'il conjoint) s'impliquent l'une l'autre, comme les deux propositions relatives au côté et à la diagonale du carré.

3. Dans un vocabulaire assez imprécis, Aristote semble penser ici à un questionneur qui se ferait accorder des propositions contraires, comme « X est bon » et « X est mauvais », par contraste avec le cas précédent, qui concerne explicitement des propositions contradictoires (« X est bon », « X n'est pas bon »).

4. Le verbe est ici λαμβάνειν, « prendre », « recevoir », « obtenir » ; il semble désigner le résultat auquel le questionneur parvient lorsqu'il s'est fait accorder ce qu'il demandait que le répondant lui accorde.

5. Comme dans le paragraphe précédent, Aristote cesse ici de numéroter les formes de la « pétition des contraires ». En principe, il devrait y en avoir le même nombre (ἰσαχῶς, 163a14) que précédemment, à savoir cinq. On peut cependant être tenté d'en compter six, à savoir : 163a14-16, 16-17, 17-19, 20-21, 21-22 et 22-24. Pour une solution possible de la difficulté, voir la n. suivante.

Page 132

1. Il nous semble que les lignes 163a22-24 ne décrivent pas un sixième cas de figure, situé sur le même plan que les cinq précédents, mais une extension de l'analyse qui s'applique à eux tous. Dans les cas précédents, le questionneur, sous diverses formes, se faisait accorder directement « les opposés eux-mêmes » (par exemple une proposition et sa contradictoire, etc.). Il remarque maintenant que la « pétition des contraires » serait également commise par un questionneur qui se ferait accorder des prémisses non pas opposées entre elles, mais à partir desquelles pourrait être déduite l'une ou l'autre des prémisses opposées correspondant aux cas de figure précédents. Nous introduisons un tiret pour marquer la différence de niveau entre cette description et les précédentes.

2. La relation de contrariété ou celle d'opposition, bien sûr. On notera ici l'apparition à peine voilée de la définition « stricte » des relatifs dans les *Catégories* (7, 8a31 : ἔστι τὰ πρός τι οἷς τὸ εἶναι

ταὐτόν ἐστι τῷ πρός τί πως ἔχειν). Cette formule, qui se retrouve dans les *Topiques* (VI 4, 142a29 et 8, 146b3) et ailleurs dans l'œuvre d'Aristote, deviendra celle de la quatrième des (improprement nommées) « catégories » stoïciennes. Plusieurs publications importantes ont abordé récemment le difficile sujet de la théorie aristotélicienne de la relativité : R. Bodéüs, ed., *Aristote — [Catégories]*, 2001, pp. 117-132 ; D. Sedley, « Aristotelian Relativities », in M. Canto-Sperber & P. Pellegrin, eds., *Le style de la pensée*, 2002, pp. 324-352 ; F. Ildefonse et J. Lallot, eds., *Aristote — Catégories*, 2002, pp. 272-288. Sur la théorie stoïcienne des relatifs, cf. M. Mignucci, « The Stoic Notion of Relatives », in J. Barnes & M. Mignucci, edd., *Matter and Metaphysics*, 1988.

3. Beaucoup de traducteurs comprennent « en peu de temps ». Cependant, ἐν ὀλίγοις paraît faire un contraste voulu avec πολλοὺς λόγους (cf. Alexandre, 583.3 sqq.). De fait, la « conversion » (ἀντιστρέφειν), dans le sens où elle est ici définie (163a32-34), permet d'engendrer, à partir d'une déduction donnée, autant de déductions différentes qu'elle contient de prémisses (par exemple, avec deux prémisses, on peut combiner chacune des deux avec l'opposé de la conclusion primitive, et déduire ainsi l'opposé de l'autre). À la suite d'Aristote lui-même (*An. Pr.* II 8), Alexandre distingue les cas où l'opposé est le contraire et ceux où il est le contradictoire, ce qui lui permet de compter quatre déductions dérivées à partir d'une seule.

4. Il s'agit toujours de remplacer une démonstration directe par une réduction à l'impossible ; mais on notera ici le caractère dialectique, et plus précisément « gymnastique », de la description aristotélicienne. L'exercice de « conversion » ici recommandé peut en effet servir à réfuter dialectiquement n'importe laquelle des prémisses de l'argument initial, alors que dans une véritable démonstration par l'impossible, l'évidence de toutes les prémisses, sauf une, est présupposée.

5. Λύσις : littéralement, le « dénouement », la « résolution » au sens propre du mot, c'est-à-dire ici le moyen de désarmer l'attaque que l'on vient d'imaginer.

Page 133

1. La différence entre le présent conseil et le précédent (163a36-b4) paraît être la suivante : alors que précédemment il s'agissait de chercher, à propos de toute thèse, un argument contre elle (163a37-b1 : τὸ ἐπιχείρημα) et une résolution (λύσις) de cet argument, il s'agit maintenant d'imaginer plusieurs moyens de réfutation « parallèles » contre la même thèse, qu'elle soit affirmative ou négative (163b7-8).

2. Πρός, dans ses deux occurrences (163b5 et 6), est souvent compris ici dans le sens de « pour ». Le sens de « contre » paraît cependant plus plausible ici, étant donné qu'il serait peu conforme à l'esprit général de la dialectique aristotélicienne de donner des conseils utiles pour

obtenir des résultats par la contrainte. On peut même suggérer que les deux effets de l'exercice recommandé (« contre la contrainte », « contre la réfutation ») se différencient selon la nature de la thèse envisagée : si cette thèse est affirmative, l'exercice permettra d'accumuler les moyens de ne pas se la laisser imposer ; si elle est négative, il permettra d'accumuler les moyens de ne pas être victime d'une réfutation ; d'ailleurs, un argument en faveur de la thèse négative constituerait évidemment une réfutation de la thèse affirmative opposée.

3. Apparition brève, mais fort importante, de l'usage « philosophique » de la dialectique, qui rappelle, éclaire et complète I 2, 101a34-36 (*mais non pas*, remarquons-le, 101a36-b4 ; preuve supplémentaire, peut-être, que ces dernières lignes, consacrées à la justification dialectique des principes des sciences, sont un ajout postérieur, cf. vol. I, note *ad loc.*). Une fois que l'exercice dialectique a permis d'inventorier les conséquences de deux hypothèses opposées, c'est-à-dire d'argumenter *pro* et *contra*, l'étape qui reste (λοιπόν) à franchir relève du « don naturel » (εὐφυΐα), capable d'opérer « le bon choix » entre le vrai et le faux. L'on constate que l'habileté dialectique n'est plus en jeu à ce stade ; elle fournit les éléments du choix, non les moyens de choisir. On notera les connotations éthiques (et politiques ?) de la description : le choix du vrai de préférence au faux est l'application, « au niveau de la vérité » (« in respect to truth », Smith), du « discernement du meilleur » ; ceux qui jouissent de ce don naturel « aiment » comme il faut et « détestent » comme il faut. La forte signification de ce passage a été mise en lumière par J. Barnes, « Philosophie et dialectique », in M.A. Sinaceur, ed., *Penser avec Aristote*, 1991, article auquel doit beaucoup Brunschwig, *art. cit.* ci-dessus, n. 5 de la p. 117. Parmi ses traits remarquables, on relèvera entre autres le rôle de la notion d'εὐφυΐα (qui ne s'élève certes pas encore au niveau de la subtile discussion de *EN* III 5, 1114b1-12), mais aussi l'emploi des deux infinitifs présent et parfait συνορᾶν et συνεωρακέναι, qui évoque le sophisme discuté dans *Soph. El.* 22, 178a10, et surtout, naturellement, le passage célèbre et discuté de *Metaph.* Θ 6, 1048b18-35 (l'écho a été relevé par R. Brague, *Aristote et la question du monde*, 1988, p. 466). Ici, la juxtaposition des deux infinitifs s'explique probablement comme suit : il est utile de pouvoir apercevoir (συνορᾶν, cf. I 1, 100b30 et la note *ad loc.*) les conséquences de chacune de deux hypothèses opposées), et aussi de prendre rétrospectivement une vue d'ensemble (συνεωρακέναι) de ces deux ensembles de conséquences.

4. Comme semble l'indiquer la précision introduite par « et surtout », il ne s'agit pas principalement de « connaître sur le bout des doigts » des arguments complets relatifs aux problèmes le plus souvent discutés dans les débats dialectiques (ce qui rapprocherait dangereusement le conseil d'Aristote des méthodes d'enseignement qu'il critique lui-même en *Soph. El.* 34, 183b36-184a8, comme l'observe

Smith) ; il s'agit plutôt de connaître les « thèses premières » à partir desquelles la discussion de ces problèmes pourra être menée à bien, c'est-à-dire, comme paraît bien le montrer la suite (163b20-28), les lieux dialectiques eux-mêmes, dont Aristote compare la fonction à celle des « éléments » de la géométrie et de l'arithmétique (cf. *Metaph.* Δ, 1014a35-b9). Si les répondants « perdent souvent courage » devant la mise en œuvre de ces lieux dans l'argumentation du questionneur, c'est sans doute parce que leur niveau de généralité et d'évidence réduisent leurs possibilités de s'y opposer efficacement. On notera que si cette interprétation était exacte, il faudrait en conclure (malgré Slomkowski, chap. II) que les lieux eux-mêmes peuvent sans doute être proposés sous forme de prémisses au répondant, mais que cela n'est nullement obligatoire, ni même recommandé, puisque cela risque de décourager prématurément l'interlocuteur.

5. Alexandre et la plupart des traducteurs modernes construisent cette phrase en mettant la mention des définitions en facteur commun, obtenant ainsi un sens comme : « il faut avoir des définitions en abondance, et avoir sous la main celles des idées admises et des choses premières ». J'ai préféré la construction tripartite adoptée par Smith, non seulement pour les raisons qu'il donne lui-même (une distinction entre « avoir en général des définitions en abondance » et « avoir sous la main certaines définitions en particulier » paraît effectivement hors de propos), mais aussi parce que l'idée que les raisonnements déductifs s'effectuent par le biais des définitions n'est pas supportée, en règle générale, par les *Topiques* — en dépit de VII 3, 153a9. En outre et surtout, l'on ne voit pas ce que pourrait être la définition d'un ἔνδοξον, qui est un énoncé, et non pas une notion.

6. Je conserve ici, comme Bekker et Waitz, la leçon de AB, ἄλλοι λόγοι. Elle permet de mieux comprendre que 163b22-23 (significativement introduit par « il faut essayer aussi ») n'est pas une simple répétition de 163b17-19 (introduit par « il faut »). Ces « autres arguments », propose Waitz, diffèrent de ceux dont Aristote vient de parler : ils ne sont pas de ceux qui « tombent le plus souvent ». Il n'est donc pas nécessaire de les connaître spécifiquement, comme c'était le cas pour les précédents ; mais comme ils tombent, eux aussi, sous des schémas communs (par exemple, comme le suggère Alexandre, les lieux des coordonnés, des inflexions, etc.), il est utile de connaître ces derniers (cf. VII 4, 154a12-15 sur les lieux les plus utiles).

Page 134

1. Les lignes 163b23-28 sont assez difficiles à construire. Les infinitifs substantivés τὸ γεγυμνάσθαι, τὸ προχείρως ἔχειν, τὸ πρόχειρον εἶναι dépendent de πρὸ ἔργου <ἐστί> ; l'indicatif διαφέρει interrompt leur succession. La solution paraît être de mettre la phrase μέγα — πολλαπλασιούμενον entre parenthèses. Le καί introduit par

AB devant μέγα, retenu par Waitz et Strache-Wallies, est sans doute une tentative assez peu satisfaisante pour régulariser la structure de l'ensemble ; on pourrait plutôt suggérer la conjecture μέγα <γὰρ> διαφέρει.

2. Le jeu des variantes, dans les lignes 163b27-28, laisse supposer que le contenu du second terme de la comparaison introduite ici entre les mathématiques et la dialectique a souffert lors de la transmission du texte. Depuis Alexandre (dont le commentaire passe directement de b26 πολλαπλασιούμενον à b28-29 καθάπερ, ce qui peut signifier, mais non pas nécessairement, qu'il ne lisait pas ce qu'il y a dans l'intervalle) jusqu'à Smith, cependant, ces lignes ont été curieusement laissées dans l'ombre par les commentateurs. Elles posent pourtant d'importants problèmes de texte et de contenu. Pour ce qui est du texte, on peut exposer la situation en partant du texte de A et en distinguant ses éléments : (a) ἐν τοῖς λόγοις, (b) τὸ πρόχειρον εἶναι περὶ τὰς ἀρχάς, (c) καὶ, (d) τὰς προτάσεις ἀπὸ στόματος ἐξεπίστασθαι. On constate que, des deux éléments principaux dont il se compose, (b) et (d), le premier (b) est omis dans CDu Λ, et que le καί qui les unit (c) est omis dans D Λ. Cette situation permet de supposer que (d) a été ajouté dans une branche de la tradition, sans conjonction de coordination (par exemple dans la marge ou au-dessus de la ligne). A partir de là, les copistes auront opté entre deux solutions possibles (non pas les seules possibles) : conserver (b) et (d) en les liant par (c) καί (ce que font AB), ou bien supprimer (b) en conservant (d) seul, et en ajoutant δεῖ après ἐξεπίστασθαι (ce que font D Λ). Les autres variantes (remplacement de ἐν τοῖς λόγοις par τοὺς λόγους, addition de δεῖ en fin de phrase) paraissent être des tentatives de régularisation d'un texte déjà incertain. Ajoutons que dans la tradition latine de Λ, d'après le texte et l'apparat critique de l'édition Minio-Paluello, il subsiste quelques traces d'une troisième solution, qui aurait éliminé à la fois (b) et (d) : *similiter autem et orationes* (cod. Mt, cf. τοὺς λόγους Cu) *scire oportet*. La solution que nous suggérons, très conjecturalement, est encore différente : elle consiste à conserver seulement (b) — il faut alors considérer, ce qui ne paraît pas impossible du tout, que le féminin πρὸς ὡρισμένας αὐτάς (b31) se réfère à ἀρχάς (b27-28) et non à προτάσεις (b28). Si l'on admet, en effet, que (b) et (d) sont des leçons concurrentes, il nous semble que (b) est celle qu'il faut garder. En effet, d'une manière générale, un encouragement à « savoir les prémisses (sans autre précision) par cœur » ne s'inscrit pas bien dans un contexte où, depuis 163b17, Aristote souligne l'intérêt que le dialecticien (comme de leur côté le géomètre et l'arithméticien) trouve à concentrer ses efforts mnémoniques sur les énoncés et les schémas les plus généraux et les plus polyvalents (« problèmes qui se présentent le plus souvent », 163b17 ; « thèses premières », 18-19 et sans doute 21 ; « arguments qui se présentent le plus souvent », 22-23 ; « élé-

ments » géométriques, 24 ; « tables de multiplication » de base, 25 ; « principes », 27-28 ; « seulement les lieux », 29 ; principes « limités en nombre », 31-32 ; « prémisses communes », 32 ; « principes et hypothèses », 33 ; les arguments « les plus universels », 37). Ajoutons à cela que la collection des prémisses, en général, semble devoir être confiée, au moins partiellement, à l'écrit plutôt qu'à la mémoire (I 14, 105b12-18) ; que l'apprentissage mnémonique d'arguments ou de discours entiers (y compris, par conséquent, de leurs prémisses) est une pratique « atechnique » condamnée par Aristote (*Soph. El.* 34, 183b36-184a8) ; et aussi que l'expression ἀπὸ στόματος ne paraît pas être utilisée dans les *Topiques* ailleurs que dans le texte reçu du passage qui nous occupe (ni dans la *Rhétorique,* ni dans le *De Memoria*). Nous mettons donc l'élément (d) entre crochets droits dans le texte. Cette décision ponctuelle pourrait porter à conséquence sur la question débattue, plus générale, de savoir si les lieux sont ou non des prémisses (cf. Slomkowski, chap. II). En effet, si les prémisses n'ont pas à être sues par cœur, et si les lieux ont à l'être, les lieux n'ont pas le même statut que les prémisses.

3. Ce passage est celui qui atteste le plus clairement que la notion des « lieux » dialectiques est étroitement liée, quant à son origine et à sa signification, à une discipline mnémotechnique fondée sur des « lieux » au sens littéral du terme (les pièces d'un bâtiment, les rues et les boutiques d'une ville, etc.). Aristote fait plusieurs fois allusion à cette technique de mémorisation (*De Anima* III 3, 427b19-20 ; *De Memoria*, 452a12 et suiv. ; *De Insomniis*, 458b20-24) ; des descriptions plus complètes sont conservées dans la *Rhétorique à Herennius* (III, 16-24), le *De Oratore* de Cicéron (II, 353-360), l'*Institution oratoire* de Quintilien (XI ii, 17-26). Voir l'excellente présentation de R. Sorabji, *Aristotle on Memory*, 1972, pp. 22-34 (et aussi les compléments apportés dans la seconde édition, 2004, pp. ix-xxvi), ainsi que les commentaires de Smith. Une fois la grille spatiale des « lieux » fermement mémorisée, les éléments de n'importe quel ensemble structuré (ou même faiblement structuré) que l'on se propose d'apprendre par cœur seront associés mentalement aux « lieux », chacun à chacun. Ainsi, comme le dit ici Aristote, « les lieux simplement déposés dans la mémoire » (et non la multiplicité des choses dont on peut vouloir se souvenir en telle ou telle circonstance) « nous font immédiatement souvenir de ces choses elles-mêmes » (αὐτά — sur cet emploi du pronom, voir Waitz ad *Categ.* 6a8).

4. Si l'on accepte l'élimination de καὶ — ἐξεπίστασθαι à la ligne 163b28 (cf. n. 2 ci-dessus), le féminin αὐτάς (b31) se rapporte à ἀρχάς (163b27-28).

5. Alexandre donne une curieuse exégèse de cette dernière phrase : en introduisant κἄν devant μετρίως et en rapportant l'adverbe à εὐπορῆσαι, il comprend qu'il « est difficile de ne pas être à court de

principe, même modérément ». Cette interprétation, qui semble jurer avec le contexte de ce passage (cf. la n. 2 ci-dessus), est la même, par influence directe ou par coïncidence, que celle adoptée par Pickard-Cambridge, Gohlke et Colli (mais non par la *ROTA*, ni par les autres éditeurs et traducteurs modernes ; cf. la critique de Verdenius, qui omet pourtant la référence à Alexandre). Forster construit correctement μετρίως avec χαλεπόν, mais comprend à tort l'expression dans le sens de « pretty difficult ». — Quant au terme d'ὑπόθεσις, assez peu utilisé dans les *Topiques*, et en des sens parfois différents (cf. III 6, 119b35-120a5 ; VIII 14, 163b11), Alexandre le glose correctement en disant qu'Aristote appelle ici « hypothèses » les principes, parce qu'ils ne sont pas posés par démonstration.

6. Contrairement à l'avis de certains commentateurs, qui semblent estimer que la règle ici donnée s'adresse au répondant et lui permet de rendre plus longue et plus difficile la démonstration que doit mener le questionneur (Waitz, Tricot), on peut être assez sûr que cette règle s'adresse au questionneur : cf. I 14, 105b31-37 (« il faut prendre les prémisses sous la forme la plus universelle possible, et il faut d'une seule en faire plusieurs », etc.), et plus précisément VIII 1, 155b23 et 155b29-156a22 (dont les notions caractéristiques de κρύψις, « camouflage », et ἀπόστασις, « prise de distance », font ici leur réapparition). S'il faut « s'habituer à transformer en plusieurs un argument unique », c'est évidemment parce que, sans cette aptitude, le questionneur ne pourrait pas combler méthodiquement la « distance » qu'il a lui-même introduite entre le sujet de la discussion et les prémisses universelles dont il s'apprête à faire usage. Il y a cependant une difficulté dans ce passage : alors que l'exemple choisi dans les passages parallèles est l'énoncé classiquement aristotélicien « la science des opposés est une et la même » (cf. I 14, 105b33 et VIII 1, 155b30-34), Aristote prend ici comme exemple de prémisse universelle à diviser qu'il « n'y a pas de science qui soit science unique de plus d'un objet » (Colli a fait disparaître la négation dans sa traduction, sans s'expliquer sur cette omission, dont on ne sait si elle est instinctive ou réfléchie). La réponse à cette difficulté réside sans doute dans la différence entre la notion d'une science unique de *plusieurs objets en général* et celle d'une science unique de *plusieurs objets liés par telle ou telle relation déterminée d'opposition* (contrariété, contradiction, etc.). Dès lors, on peut supposer que l'énoncé « il n'y a pas de science qui soit science unique de plus d'un objet » est la thèse soutenue par le répondant (notons en effet qu'Aristote décrit cet énoncé universel comme apte à subir, πάσχειν, un certain traitement). Pour « camoufler » sa démarche, le questionneur « se tiendra à distance » du « domaine de parenté » des objets de la discussion (c'est-à-dire des multiplicités indéterminées d'objets), et se gardera d'opposer frontalement à la thèse du répondant une affirmation universelle comme « la science des

opposés est une et la même ». « Transformant en plusieurs un argument unique », il demandera à son interlocuteur s'il existe ou non une science unique des relatifs (ou plutôt, peut-être même, de certains relatifs particuliers comme double et moitié, maître et esclave, etc.), des contraires, des coordonnés, etc. Pris entre les conséquences logiques de sa thèse, qui sont peu plausibles en l'espèce, et la contrainte à laquelle il est soumis de donner des réponses endoxales à ce genre de questions, le répondant est ainsi en voie d'être déconfit.

7. En s'appuyant, à tort selon nous, sur le commentaire d'Alexandre, qui ne dit rien d'exactement tel, Smith considère que l'ensemble du paragraphe 164a3-11 constitue une instruction donnée au répondant, complétant les instructions données au questionneur en 163b34-164a2. À notre sens, le point de vue du répondant ne s'introduit qu'en 164a6 (« Mais il faut éviter le plus possible, soi-même », etc.) ; ce qui montre que le point de vue du questionneur est encore dominant dans les lignes 164a3-6 et que le conseil ici donné permet lui aussi de « transformer en plusieurs un argument unique », comme en 163b34. Pour l'interprétation de notre passage, beaucoup dépend du sens que l'on donne au mot rare ἀπομνημονεύσεις, qui a été compris de maintes manières différentes. Plutôt que de « memorized accounts » de toute une collection d'arguments déjà échangés (Smith), nous croyons qu'il s'agit de « rappels » ou de « récapitulations », présentés par le questionneur sous une forme universelle, des positions acceptées par le répondant au cours d'un débat particulier. Ainsi obtient-on une distinction assez précise entre deux tactiques permettant au questionneur de « transformer en plusieurs un argument unique » : la première (163b34-164a2) consiste à exploiter (sans la formuler explicitement) une prémisse universelle aussi éloignée que possible du sujet particulier de la discussion ; la seconde (164a3-6) consiste au contraire à « récapituler » à l'adresse du répondant les énoncés universels qu'il a implicitement endossés en prenant, au cours de la discussion, telle ou telle position sur des cas particuliers.

8. On sait que l'enthymème est l'analogue rhétorique du syllogisme. Cf. M. F. Burnyeat, « Enthymeme : Aristotle on the Logic of Persuasion », dans D.J. Furley et A. Nehamas, *Aristotle's Rhetoric — Philosophical Essays*, 1994.

9. Ici se présente, sans aucun doute, un conseil donné au répondant. Puisque le questionneur a intérêt à obtenir des prémisses universelles, même s'il ne les propose pas à brûle-pourpoint (cf. n. 6 de la p. 134), le répondant a intérêt à éviter de lui en accorder.

Page 135

1. Aristote explique ici, semble-t-il, les raisons du conseil qu'il vient d'adresser au répondant : si celui-ci veille à ne pas laisser la discussion dériver vers des énoncés portant sur un plus grand nombre de

cas que ceux qu'il soutient lui-même (en 164a8, le jeu des variantes paraît favoriser la leçon πλειόνων, au détriment de κοινῶν), le questionneur, qui ne peut déduire aucune conclusion sans faire usage de propositions universelles, verra son entreprise entravée ou bloquée. La règle selon laquelle toute déduction doit contenir des prémisses universelles (même si sa conclusion est particulière) ressemble, en moins précis, à celle selon laquelle tout syllogisme, au sens strict, doit contenir au moins une prémisse universelle (*An. Pr.* I 24).

2. Les lignes 164a12-16 présentent une curieuse difficulté. En 12-13, la construction la plus naturelle paraît être de considérer les génitifs τῶν ἐπακτικῶν et τῶν συλλογιστικῶν comme ayant pour substantif d'appui sous-entendu quelque chose comme « les raisonnements » (Smith fait ici exception en traduisant « exercise with those apt at induction »). Reste d'ailleurs, dans cette hypothèse, à choisir entre (a) « l'entraînement aux raisonnements inductifs doit être mis en œuvre (par le questionneur) face à un jeune homme (répondant) » et (b) « l'entraînement aux raisonnements inductifs doit être assigné à un jeune homme » ; la première solution est adoptée par Pickard-Cambridge (suivi par la *ROTA*), Tricot, Forster et Zadro ; la seconde par Boèce et Colli. En revanche, dans les lignes 13-16, il semble clair que τῶν ἐπακτικῶν et τῶν συλλογιστικῶν se rapportent à des interlocuteurs, formés par l'entraînement qu'ils ont subi à bien déduire ou à bien induire ; cette interprétation paraît pleinement confirmée par les masculins ἑκάτεροι γεγυμνασμένοι dans la phrase explicative de 164a15-16 (notons cependant que Boèce traduit cette phrase par *in hoc enim utraeque exercitatae sunt* ; il rapporte vraisemblablement ces féminins — mais les a-t-il lus dans son modèle grec ? — aux *propositiones* et aux *parabolas* de la phrase précédente). Quelque envie que l'on ait de donner la même interprétation des deux adjectifs τῶν ἐπακτικῶν et τῶν συλλογιστικῶν dans leurs deux occurrences, l'entreprise paraît vaine : voir des interlocuteurs partout oblige à construire γυμνασία τῶν ἐπακτικῶν κτλ. de manière forcée (voir la traduction de Smith, « exercise with those apt at induction should be assigned to a beginner »), et voir des raisonnements partout se heurte aux masculins ἑκάτεροι γεγυμνασμένοι (qu'il serait téméraire de féminiser en prenant appui sur le seul Boèce). En comprenant la première phrase dans le sens (b) ci-dessus, on parvient à donner à ces lignes un parcours relativement clair : il faut recommander aux jeunes de s'exercer à l'induction ; ils deviendront des « inducteurs » (de même que c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en induisant qu'on devient « inducteur ») ; et le questionneur leur demandera plus qu'à d'autres, compte tenu de leur formation, de lui accorder les « comparaisons » dont il a besoin. De même, *mutatis mutandis,* pour les « déducteurs ».

3. C'est-à-dire, bien sûr, celui qui est apte à proposer des prémisses et à produire des objections ; en d'autres termes, le bon questionneur

et le bon répondant. Notre traduction tente d'imiter les néologismes laconiques qu'Aristote introduit ici, προτατικός et ἐνστατικός. On notera, dans ce passage très proche de la fin du livre VIII, l'accent mis sur l'usage « gymnastique » de la discussion dialectique. L'on pourrait croire qu'en arrivant en vue de la fin du traité, Aristote avait une belle occasion de rappeler ici à ses auditeurs que la dialectique leur ouvrira « le chemin des principes de toutes les disciplines » (I 2, 101b3-4). Force est de constater qu'il n'en fait rien.

4. Cette tentative, un tantinet artificielle, vise à présenter l'art des prémisses et l'art des objections comme les deux faces d'une même médaille. La parenthèse (164b4-5) s'explique sans doute ainsi : proposer des prémisses, c'est unifier une multiplicité, car ces prémisses, ainsi que la conclusion qu'elles permettent d'établir (« ce à quoi tend l'argument »), sont structurées en un λόγος unique, qui est précisément un συλλογισμός (cf. I 1, 100a25-27). L'autre phrase explicative (164b6-7) peut se passer de commentaire.

Page 136

1. Verdenius suggère qu'ici (164b14) comme souvent, l'idée de « seulement » est sous-entendue : la dérive agonistique menace particulièrement ceux qui *ne* pratiquent la dialectique *qu'* à des fins « gymnastiques », àu détriment de ses autres finalités (cf. I 2). Il semblerait alors qu'Aristote essaie de rétablir un équilibre quelque peu rompu par l'insistance qu'il accordait, dans ce qui précède, à l'usage gymnastique de la dialectique. Mais cette interprétation irénique ne s'impose sans doute pas.

2. La construction de ἀπέχεσθαι avec μή est tout à fait classique, et il n'y a pas de raison de supprimer la négation, comme le fait Ross.

3. Cette fin abrupte, de même que le style un peu relâché des derniers paragraphes, semble être le signe d'une sorte d'inachèvement : il y manque soit une conclusion couvrant les livres I à VIII, soit l'annonce d'une suite. Pour lire la conclusion des *Topiques*, en fait, il faut aller jusqu'à la fin de l'ensemble *Topiques — Réfutations sophistiques* (*Soph. El.* 34, 183a37-b16), ensemble que pourtant rien n'annonce, ni dans cette fin du Livre VIII, ni d'ailleurs dans les livres précédents.

INDEX DES MOTS PRINCIPAUX

NOTE PRÉLIMINAIRE

Les *Topiques* ont été maintes fois indexés de façon scientifiquement admirable et/ou techniquement infaillible ; les chercheurs expérimentés n'ont pas besoin que l'on ajoute un titre à ceux qui ont été déjà signalés plus haut comme « instruments de travail ». Ces ouvrages éminemment méritoires ont cependant des inconvénients pour d'autres catégories de lecteurs : leurs entrées sont presque toujours en grec (parfois translittéré, comme dans l'*Aristoteles-Lexicon* de O. Höffe) ; leurs définitions et commentaires sont souvent en latin (comme dans l'indépassable *Index Aristotelicus* de Bonitz). Il nous a semblé qu'un index à entrées françaises — qui ne redouble pas le petit mais soigneux *Vocabulaire d'Aristote* de P. Pellegrin (Paris, 2001), étude de concepts plutôt que liste de mots — pouvait rendre quelques services, à condition qu'on ne lui demande pas plus d'exactitude qu'il ne prétend en offrir.

Les références renvoient, selon la tradition, à la pagination et à la linéation de l'édition Bekker ; elles sont abrégées de façon transparente. Nous rappelons ici la division des huit livres :

I = 0a18-8b33
II = 8b34-15b35
III = 16a3-20b8
IV = 20b12-28b10
V = 28b14-39a20
VI = 39a24-51b24
VII = 51b28-55a38
VIII = 55b3-64b19